



HAL
open science

Conditions de vie et projets migratoires des réfugiés libériens à Conakry (Guinée) et Accra (Ghana)

Hélène Simon-Lorier

► **To cite this version:**

Hélène Simon-Lorier. Conditions de vie et projets migratoires des réfugiés libériens à Conakry (Guinée) et Accra (Ghana). Géographie. Université de Poitiers, 2013. Français. NNT: . tel-00959961

HAL Id: tel-00959961

<https://theses.hal.science/tel-00959961>

Submitted on 17 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Poitiers
U.F.R. Sciences Humaines et Arts
Département de Géographie

PRES « Limousin-Poitou Charentes », France Centre-Atlantique Université
École Doctorale Sociétés et Organisation n°256
Laboratoire MIGRINTER UMR 7301

Thèse pour l'obtention du Doctorat en Géographie
Présentée et soutenue publiquement le 13 décembre 2013

CONDITIONS DE VIE ET PROJETS MIGRATOIRES DES RÉFUGIÉS LIBÉRIENS À CONAKRY (GUINÉE) ET ACCRA (GHANA)

Hélène SIMON-LORIÈRE



Sous la direction de Véronique LASSAILLY-JACOB et Monique BERTRAND

Membres du jury :

Monique BERTRAND, Directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Département Sociétés

Mohamed Kamel DORAÏ, Chargé de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Catherine FOURNET-GUÉRIN, Maître de Conférences Habilitée à Diriger des Recherches, Université de Reims Champagne Ardenne

France GUÉRIN-PACE, Directrice de recherche, Institut National des Études Démographiques (INED)

Véronique LASSAILLY-JACOB, Professeur émérite, Université de Poitiers

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, Professeur, Université Paris 8, Institut Français de Géopolitique

Image de Couverture : Détail, Création d'Emeline Simon-Lorière, 2013

Université de Poitiers
U.F.R. Sciences Humaines et Arts
Département de Géographie

PRES « Limousin-Poitou Charentes », France Centre-Atlantique Université
École Doctorale Sociétés et Organisation n°256
Laboratoire MIGRINTER UMR 7301

Thèse pour l'obtention du Doctorat en Géographie
Présentée et soutenue publiquement le 13 décembre 2013

CONDITIONS DE VIE ET PROJETS MIGRATOIRES DES RÉFUGIÉS LIBÉRIENS À CONAKRY (GUINÉE) ET ACCRA (GHANA)

Hélène SIMON-LORIÈRE

**Sous la direction de
Véronique LASSAILLY-JACOB et Monique BERTRAND**

Membres du jury :

Monique BERTRAND, Directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Département Sociétés

Mohamed Kamel DORAÏ, Chargé de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Catherine FOURNET-GUÉRIN, Maître de Conférences Habilitée à Diriger des Recherches, Université de Reims Champagne Ardenne

France GUÉRIN-PACE, Directrice de recherche, Institut National des Études Démographiques (INED)

Véronique LASSAILLY-JACOB, Professeur émérite, Université de Poitiers

Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS, Professeur, Université Paris 8, Institut Français de Géopolitique

Pour Suzie de Boulbinet

À Benjamin et Raphaël

REMERCIEMENTS

Si cette thèse avait été une expérience aussi solitaire qu'elle a parfois semblé, elle n'aurait jamais pu être terminée. Elle a été un long parcours à travers lequel j'ai beaucoup reçu, appris et changé. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont apporté leur aide sur ce chemin.

Mes remerciements vont en premier lieu à Véronique Lassailly-Jacob, qui m'a accompagnée avec sa grande bienveillance depuis la maîtrise, et à Monique Bertrand, qui a accepté de la rejoindre pour diriger cette thèse. Je les remercie toutes deux pour leur disponibilité et nos échanges scientifiques.

Je suis bien consciente des conditions particulières de cette fin de thèse au calendrier serré et tiens à remercier mes rapporteurs, Marc-Antoine Pérouse de Montclos et Catherine Fournet-Guérin, d'avoir accepté d'évaluer mon travail. Je les remercie de me faire l'honneur d'être au jury de cette thèse, de même que France Guérin-Pace et Kamel Doräi.

Je remercie l'équipe de Migrinter, pour la façon dont les doctorants y sont intégrés et participent à la vie de laboratoire, ce qui a fait de ces années ont été un réel apprentissage de la recherche et de son fonctionnement. Un merci tout particulier à William Berthomière, Maurad Hamaïdi, Alexandra Brunaud, Françoise Dureau, Yann Scioldo-Zürcher. J'associe à ces remerciements les doctorants et anciens doctorants de Migrinter, avec lesquels j'ai organisé des séminaires et partagé les heurs et malheurs de la thèse, notamment Marie Chabrol (merci), Anne-Laure Counilh, Olga Bronnikova, Eleonora Guadagno, Céline Bergeon, Karen Akoka, Aurélie Varrel.

Je remercie aussi mes collègues lors de mon monitorat à Poitiers, puis de mes années d'ATER à St Quentin en Yvelines et surtout à Paris 4 grâce auxquels j'ai peu à peu appris et pris goût au métier d'enseignante-chercheuse. Merci surtout à Naïk Miret, Philippe Venier, Olivier Milhaud, Emilie Viney, Charlotte Prieur, Judicaëlle Dietrich (merci).

Je tiens à remercier tous ceux que j'appelle mes facilitateurs de terrain. À Conakry : David Houvenaghel et Guillaume Ancellin, Didier Bazzo de l'Observatoire de Guinée maritime, et au HCR Louise Aubin, Olivier Beer, Katharina Thote, Sergio Calle-Noreña. À Accra : Amandine Spire, la famille Nutakor, Caleb et Cynthia Inweregbu. À Monrovia : Nadège Degrémont, Josephine Gardners. Je remercie toutes les personnes, dans les institutions que j'ai sollicitées, de m'avoir accordé leur temps et des informations précieuses. Enfin, mes pensées vont vers les réfugiés de Conakry et d'Accra que je remercie chaleureusement pour leurs témoignages.

J'adresse un immense merci à ceux que j'appelle mes facilitateurs de l'écriture. En premier lieu à Myriam Houssay-Holzschuch pour son soutien essentiel (merci), à Julie Le Gall pour son savoir-faire, à Morwenna Coquelin pour nos rendez-vous BNF et à Jill Alpes pour ceux à la BHVP, aux doctorants de Prodig, à ceux du laboratoire ENEC et à Martine Tabeaud, à Edwige Gallet, à ma fée cartographe Laëtitia Firdion et aux doigts agiles d'Etienne Simon-Lorière, aux baby-sitters Colette et Gilles Rocher, Nolwenn Rocher, Christiane Le Gall.

Je remercie enfin ma famille pour son accompagnement et sa patience toutes ces années. Guillaume, trouvé en route... Je remercie mes amis de longue date et ceux rencontrés pendant ces années de thèse, pour leurs encouragements et leur intérêt pour ce travail. Je présente mes excuses à ceux que j'oublie de remercier dans la course épuisante pour terminer ce manuscrit.

SOMMAIRE

Remerciements	5
Sommaire.....	7
Introduction générale	9
Première partie.....	63
Guerre et asile proche	63
Chapitre 1	65
Du Libéria aux pays voisins, un conflit interne aux conséquences régionales	65
Chapitre 2.....	131
De l'urgence à l'exil prolongé, la gestion des réfugiés libériens en Guinée et au Ghana.....	131
Deuxième partie	211
Les réfugiés et la ville.....	211
Parcours d'exil et reterritorisations à Conakry et Accra	211
Chapitre 3.....	213
Parcours de l'exil libérien jusqu'à Conakry et Accra	213
Chapitre 4.....	285
La répartition géographique des réfugiés libériens à Conakry et Accra.....	285
Chapitre 5.....	365
Les modes de subsistance des réfugiés libériens à Conakry et à Accra	365
Troisième partie.....	419
Rentrer, Rester, Partir : Le champ des possibles	419
Chapitre 6 : Des « solutions durables » À leur appropriation.....	422
Chapitre 7 : Hésitations et projets cumulatifs	489
Conclusion générale.....	543
Bibliographie.....	559
Liste des sigles et acronymes.....	591
Annexes	593
Tables des illustrations	631
Table des matières.....	637

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Conakry, Guinée, avril 2006. Khalidatou regarde l'album où elle a rangé les quelques photos qu'elle a sauvées lors de sa fuite hors du Libéria. Elle s'arrête sur l'image de son mari et de son fils aîné, Ansou, vêtu de sa toge de remise de son diplôme de bachelier. La photo a été prise à Monrovia en 1998 quelques mois avant leur arrestation par les forces spéciales du président C. Taylor. Khalidatou pensait qu'Ansou avait été assassiné en même temps que son mari mais elle a appris qu'il avait survécu et qu'il était chauffeur de taxi à New York.

Le hasard a permis que Khalidatou renoue avec son fils, grâce à une amie guinéenne. Cette dernière a rencontré Ansou sur son trajet vers l'aéroport après un séjour d'affaires aux États-Unis fin 2004. Curieuse des origines de son chauffeur de taxi noir, la Guinéenne avait tout de suite réagi quand Ansou lui avait répondu qu'il était Libérien. Son pays, la Guinée, avait reçu des milliers de réfugiés libériens et elle avait encore des voisins libériens à Conakry. Ansou lui avait alors parlé de sa mère dont il avait perdu la trace et dont il se demandait si elle n'était pas en Guinée car c'est en vain qu'à distance il avait cherché à la recontacter au Libéria depuis la fin du conflit en 2003. La Guinéenne s'était alors rendu compte qu'il s'agissait de son associée Khalidatou, qui avait cousu quelques-uns des boubous qu'elle avait apportés à New York pour les revendre et lui avait laissé son numéro de téléphone. Depuis plus d'un an, la mère et le fils se parlent au téléphone plusieurs fois par semaine.

Khalidatou ne saura jamais vraiment les épreuves que son fils a traversées pendant ces années de séparation et ne lui a pas elle-même raconté ses propres souffrances. Ansou lui a seulement dit qu'il s'était échappé de la prison où il avait assisté aux tortures puis à la mort de son père et qu'il avait rejoint la Guinée. Là, un ancien ami libanais de son père lui avait proposé de l'emmener avec lui en Égypte comme chauffeur. Mais ce Libanais était décédé quelques semaines après leur arrivée au Caire et Ansou avait dû se débrouiller seul. Fin 2003, sa demande de partir aux États-Unis comme réfugié statutaire avait finalement été acceptée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et en 2004 il avait été installé à New York par le gouvernement américain.

Khalidatou a raconté à Ansou qu'elle avait fui Monrovia après son arrestation. Elle avait repris le chemin de la Guinée, où elle s'était réfugiée entre 1990 et 1993 lorsque la guerre au Libéria avait séparé une première fois les membres de la famille. D'ethnie mandingo, ils avaient été pris pour cible par les rebelles de Charles Taylor qui avaient décidé de renverser le président S. Doe. En l'absence du mari de Khalidatou, retenu à Monrovia par son travail de fonctionnaire, la maison familiale de Bahn, dans le comté du Nimba avait été attaquée dès mars 1990 et les fils aînés de Khalidatou, Ansou et Mohammed, enlevés par les rebelles. Khalidatou avait réussi à protéger ses autres enfants et à les emmener jusqu'en Guinée forestière. Après trois ans, elle avait appris que son mari était toujours à Monrovia et l'y avait retrouvé. Ansou, après s'être échappé des mains des rebelles, avait réussi à les rejoindre et la famille avait repris une vie normale, confortée par la fin de la guerre en 1996.

Après la disparition de son mari et de son fils en 1998, Khalidatou a fui avec sa sœur et leurs enfants et a d'abord vécu à nouveau en Guinée forestière. Mais elle a dû faire face à de nouvelles violences lors des attaques des frontières guinéennes en 2000 par des rebelles libériens

et sierra léonais qui ont coûté la vie à l'une de ses filles et à sa sœur. Khalidatou s'est alors réfugiée à Conakry avec ses trois derniers enfants et ses deux nièces et a réussi à y survivre grâce à son dynamisme et à ses talents de couturière. Elle y a rencontré un veuf guinéen en fréquentant l'église pentecôtiste de son quartier et depuis l'installation de sa fille aînée avec son compagnon libérien et leur enfant, elle envisageait de se remarier.

La joie inespérée et partagée de retrouver Ansou a ouvert d'autres horizons à Khalidatou : Ansou lui a proposé de faire une demande de regroupement familial pour que toute la famille vienne le rejoindre à New York. Khalidatou a déjà eu l'expérience de ce type de procédure. En 1999, elle avait appris que son fils cadet, Mohammed, avait réussi à partir pour les États-Unis, après avoir obtenu le statut de réfugié en Côte d'Ivoire. Elle avait réussi à reprendre contact avec lui et engagé les démarches nécessaires pour partir, mais les obstacles s'étaient multipliés jusqu'à ce que Mohammed disparaisse dans un accident de voiture en 2002. Khalidatou avait alors perdu son fils et l'espoir de quitter la Guinée.

La proposition d'Ansou l'a longuement fait hésiter mais elle a finalement décidé de refermer cette possibilité d'un départ pour les États-Unis et de ne pas partir de Conakry. Elle a expliqué à Ansou qu'elle préférerait mettre de côté l'argent qu'il lui envoie tous les quinze jours pour acheter une maison. Même si elle sait qu'elle pourrait retourner au Libéria et reconstruire la maison de Bahn ou celle de Monrovia sur les terrains qui appartenaient à sa famille, elle voit plutôt son avenir avec son compagnon guinéen dans une nouvelle maison construite pour eux. Pour pouvoir enfin serrer son fils dans ses bras, elle a demandé à Ansou de venir lui rendre visite en Guinée dès que la maison sera prête. Alors que les fondations viennent d'être creusées, elle espère que ce jour se rapproche enfin.

L'histoire ci-dessus est racontée du point de vue d'Ansou dans le livre de la journaliste Caroline Moorehead, *Cargaison humaine. La tragédie des réfugiés* (Moorehead, 2006, p. 383-387). En la relisant quand je commençais la rédaction de cette thèse sur les réfugiés libériens, j'ai tout de suite imaginé le point de vue de Khalidatou ici mis en scène. Changer le lieu d'où étaient racontées ces retrouvailles permettait en effet de présenter plusieurs points essentiels de cette recherche doctorale. À partir des principaux éléments de ce récit, le sujet de cette thèse peut être précisé et délimité, avant de définir dans quels champs d'étude il s'inscrit et d'exposer la question centrale qui le sous-tend, puis d'aborder les méthodes qui ont permis d'y apporter des éléments de réponse.

1. Un sujet, deux lieux, des temporalités

Trois caractéristiques importantes sont en effet communes au récit de Khalidatou et à ce travail doctoral : ils témoignent tous deux d'expériences de migration forcée causées par le conflit civil libérien, ils portent le regard sur des réfugiés installés dans la capitale d'un pays proche de leur pays d'origine et ils surviennent au moment où le conflit est terminé et où les exilés auraient la possibilité de choisir entre un retour au Libéria, un séjour prolongé dans le pays qui leur a offert l'asile et un départ vers d'autres destinations.

1.1. Un sujet : des réfugiés libériens

Le conflit libérien se décompose en deux guerres civiles entre 1989 et 2003 (The Advocates for Human Rights, 2009)¹. Il a causé la mort de plus de 250 000 personnes et a entraîné le déplacement forcé des trois quarts de la population de ce petit pays de 2,1 millions d'habitants (recensement national du Libéria de 1984). L'expression « déplacement forcé » désigne à la fois les mouvements internes des personnes qui avaient été obligées de fuir mais avaient trouvé refuge au Libéria, comme Anso au début du conflit, et les migrations de celles qui avaient franchi les frontières du pays pour s'exiler, comme Khalidatou l'avait fait à deux reprises en partant en Guinée, et comme Anso l'avait finalement fait après le meurtre de son père.

Cette thèse s'intéresse aux Libériens qui ont effectué cette migration forcée, fuyant les persécutions et la violence généralisée engendrés par le conflit et cherchant asile en dehors des frontières du Libéria. La précision géographique est importante car dans le vocabulaire juridique international, seuls ceux qui sont sortis de leur pays peuvent être considérés comme des réfugiés statutaires. Selon la Convention de Genève de 1951, un réfugié est une personne « qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, et (...) ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner »². En Afrique, les États ont adopté avec la Convention de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) sur les réfugiés (1969) une définition un peu plus large qui englobe explicitement les conflits civils. Un réfugié statutaire africain est une personne « qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité »³.

Les Libériens rencontrés n'avaient pas toujours le statut juridique de réfugiés selon ces conventions mais se considéraient comme tels. Véronique Lassailly-Jacob définit la migration forcée comme « un mouvement de population [qui n'est pas] le fruit d'une stratégie préétablie des intéressés, mais résulte d'une crise (...) dont l'ampleur est telle qu'elle ne peut être résolue que par la fuite (...). Il s'agit d'un déplacement induit non pas par la recherche d'un « ailleurs prometteur » (...) mais par des forces d'expulsion vers d'autres lieux qui n'ont pas été souhaités et qu'on pourrait qualifier de « moins pire » (...). C'est une mobilité qui est « rupture » (...) dans le fonctionnement d'une société et de son espace de vie. Le départ (...) s'accompagne d'un traumatisme. » Mais elle précise : « les migrants forcés décident de se déplacer, ont une capacité d'initiative aussi réduite soit-elle quant au temps du départ, à la destination, même s'il y a nécessité quasi absolue de partir » (Lassailly-Jacob, 1998, p. 6-8).

¹ J'emploierai donc à dessein le terme conflit pour désigner l'ensemble de la période et le mot guerre quand le propos portera sur la première ou la seconde guerre civile libérienne.

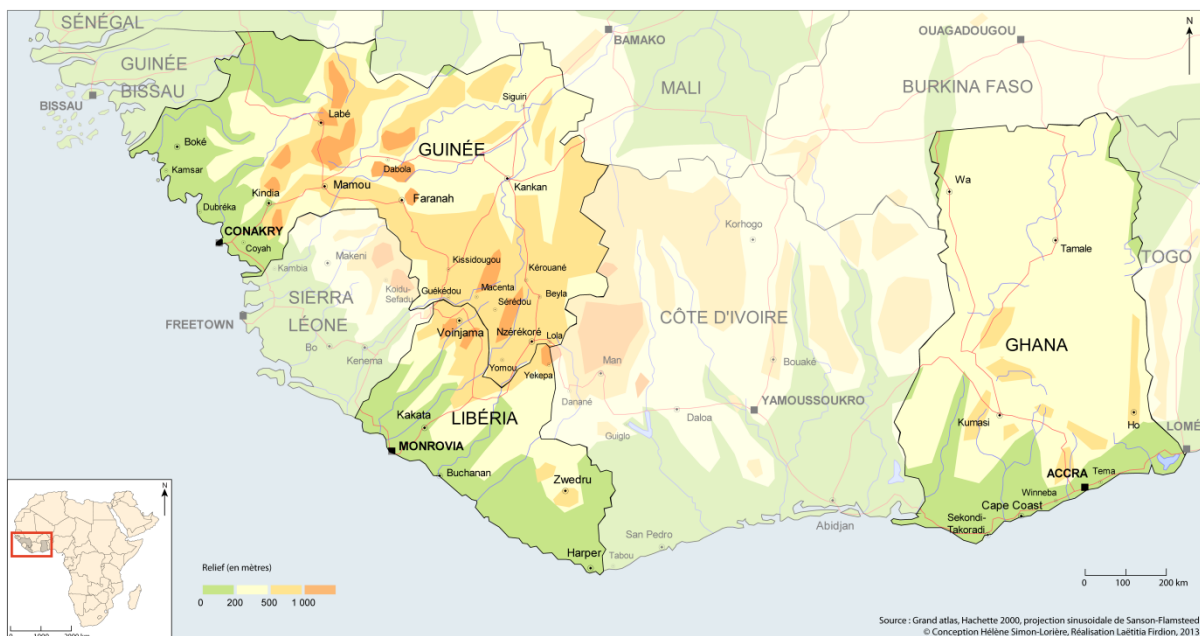
² Article 1er, A, 2, de la Convention de Genève du 28 juillet 1951.

³ Article 1er, 2 de la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique du 10 septembre 1969.

Les violences que les réfugiés libériens ont subies ou dont ils ont été témoins ont joué un rôle déterminant dans leur départ, et pèsent encore dans leur présent. Dans l'histoire de Khalidatou, on peut ainsi se demander dans quelle mesure ses expériences au Libéria avaient influencé sa décision de ne pas retourner y vivre. Les violences et la migration forcée qu'elles ont provoquées représentent des événements majeurs et marquants qui ont changé le cours de la vie de ces individus et peuvent être considérés comme une rupture, ou du moins une bifurcation (Bessin *et alii*, 2009) qui comporte une forte dimension spatiale.

Cette recherche donne à lire une certaine « géographie de l'exil » (Doraï, 2002) en s'appuyant sur des témoignages individuels de réfugiés libériens dans l'espace ouest-africain proche du Libéria. Si les parcours migratoires de Khalidatou et Ansou, incluant la Guinée, l'Égypte et les États-Unis, laissent percevoir la dispersion causée par le conflit, la majeure partie des réfugiés s'est concentrée dans les pays riverains du Libéria, tandis qu'un plus petit nombre s'est orienté vers les pays anglophones de la sous-région. Peu de Libériens ont réussi à rejoindre des pays plus lointains, notamment occidentaux, avec pour destination privilégiée les États-Unis. En se plaçant dans deux pays d'asile. Cette thèse sur les réfugiés libériens a pour cadre géographique deux pays d'asile proches du Libéria : la Guinée et le Ghana (voir Carte 1 ci-dessous).

Carte 1 Localisation du Libéria et des deux pays d'étude, Guinée et Ghana



1.2. Deux lieux : des capitales de pays proches du Libéria

Ce n'est pas tout à fait un hasard si Ansou avait découvert que Khalidatou avait trouvé refuge à Conakry. La Guinée a accueilli près d'un demi-million de réfugiés libériens dans les années 1990 et en hébergeait encore plus de 50 000 en 2006. Mais Khalidatou aurait également pu se trouver à Accra au Ghana, qui n'a reçu qu'une dizaine de milliers de réfugiés libériens dans les années 1990 mais en comptait près de 40 000 en 2006 (UNHCR Statistical Yearbooks).

Il s'agit ici d'interroger la situation des réfugiés libériens dans les capitales de ces deux pays : Conakry, en Guinée et Accra, au Ghana. La Guinée est le pays frontalier du Libéria qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés et le seul à ne pas avoir été entraîné dans la dynamique de guerre civile qui a touché les autres pays de cet espace sous-régional (Galy, 2003), malgré d'importants épisodes de troubles (Ero *et alii*, 2002). La Guinée a même reçu des Libériens chassés par la guerre de Sierra Léone (1991-2002) ou par les combats en 2002-2003 en Côte d'Ivoire, deux pays où certains d'entre eux s'étaient d'abord exilés. Même s'ils ne parlaient pas français, de nombreux Libériens partageaient leurs langues vernaculaires avec les Guinéens, et avaient parfois des origines familiales en Guinée. Le Ghana, quant à lui, est anglophone comme le Libéria et abritait déjà à ce titre une immigration libérienne de travail et de formation, mais a été un pays d'accueil pour un nombre plus faible de Libériens étant séparé du Libéria par la Côte d'Ivoire. Au début des années 2000, le conflit en Côte d'Ivoire a entraîné de nouvelles arrivées de Libériens au Ghana, fuyant leur premier refuge ivoirien.

Les réfugiés au centre de ce travail sont des réfugiés urbains au sens où ils vivaient dans les villes capitales de leurs pays d'asile, même s'ils n'étaient pas tous d'origine urbaine. En Guinée, les réfugiés statutaires ont été considérés dans leur majorité comme des réfugiés ruraux par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et les autorités guinéennes car ils étaient restés dans la région voisine du Libéria, la Guinée forestière, où l'aide humanitaire s'était concentrée. Malgré l'absence de camps semblables à ceux ouverts pour eux à l'intérieur du pays, une minorité de Libériens s'était installée à Conakry et a été désignée comme un groupe de réfugiés urbains. A l'inverse, au Ghana, la majeure partie des réfugiés libériens statutaires a été accueillie dans un camp créé près d'Accra dans un environnement d'abord rural mais que l'étalement urbain de la capitale ghanéenne a peu à peu rejoint au fil des années. Les résidents de ce camp appelé Buduburam⁴ ont été considérés par le HCR et le gouvernement ghanéen comme des réfugiés urbain. Les cartes Carte 2 a et b (p. 14) et la Carte 3 (p. 15) montrent cette répartition spatiale⁵.

L'accueil a donc été différent dans ces deux villes, créant des conditions de vie différentes pour les réfugiés libériens qui y étaient arrivés. À Conakry, Khalidatou s'était associée à une Guinéenne pour coudre et vendre des vêtements et s'était même trouvé un compagnon guinéen : aurait-elle connu une telle proximité avec la population locale si elle avait vécu dans le camp de Buduburam, près d'Accra, au milieu de compatriotes libériens ? L'un des aspects de cette thèse est de chercher à comparer les « effets de lieu » (Bourdieu, 1993 ; Lévy, 2003) sur les conditions de vie et les perspectives d'avenir des réfugiés. Cette interrogation d'éventuels effets de lieu amène à prêter attention, à l'échelle de chaque pays et de chaque ville, au contexte politique, économique et social général, ainsi qu'aux politiques spécifiques à l'égard des réfugiés libériens. Elle se transforme à l'échelle locale en un questionnement sur le rôle de l'existence ou de la non-existence d'un camp pour ces réfugiés dans leur vie quotidienne et dans leurs projets d'avenir.

⁴ L'orthographe Buduburam, utilisée pour cette thèse, est celle employée par le HCR et provient du village près duquel le camp a été ouvert. On trouve parfois l'orthographe de Budumburam, sur internet et dans la presse ghanéenne elle-même. L'hypothèse peut être avancée d'une formalisation toponymique récente du nom de ce village, en partie liée à l'existence du camp de réfugiés qui l'a fait connaître au-delà des frontières ghanéennes.

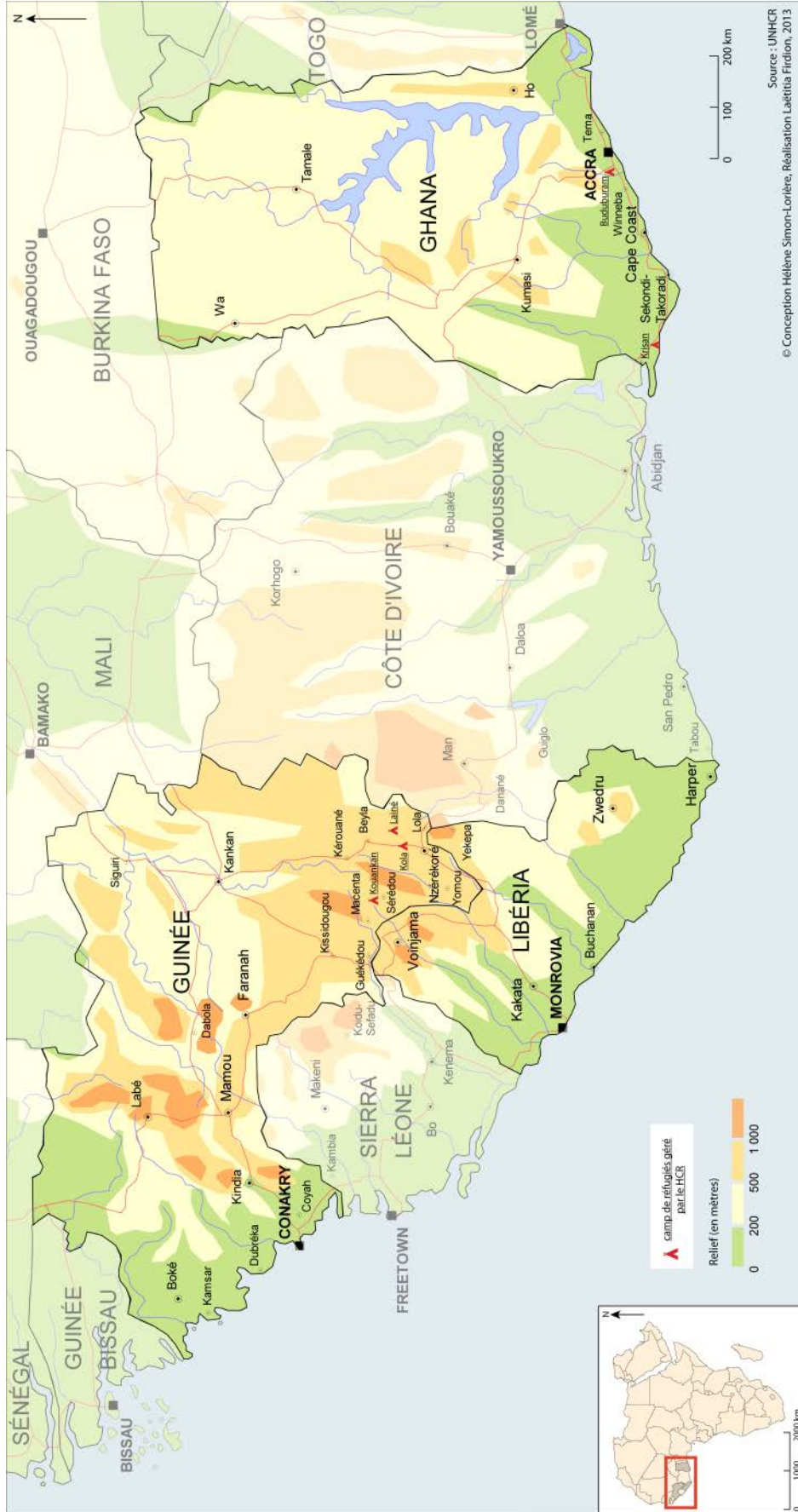
⁵ Par usage linguistique, le sigle HCR a été privilégié en français mais conservé en UNHCR en anglais.

Carte 2 a et b Conakry et Accra, deux capitales ayant accueilli des réfugiés libériens



Source : UNHCR, 2007, images Earth Observatory, 2000 et Google Earth, 2013
© Conception Hélène Simon-Lorière, Réalisation Laëtizia Firdion, 2013

Carte 3 Les camps de réfugiés en Guinée et au Ghana au début de la recherche doctorale en 2007



Parce que les études sur les réfugiés urbains ont, jusqu'aux années 2000, été moins nombreuses que les études sur les réfugiés en milieu rural ou dans les camps d'une part (Simon-Lorière, 2007), et parce que le camp de Buduburam a été l'objet de plusieurs études qui constituent un point d'appui substantiel d'autre part, la capitale guinéenne a été privilégiée dans le travail d'enquête qui sous-tend cette thèse.

Mais le déséquilibre en termes de temps passé et d'entretiens effectués à Conakry et à Accra s'explique aussi, et peut-être d'abord, par le fait que c'est à Conakry, en 2006, qu'est né ce projet de recherche.

1.3. Les temporalités : des années post-conflit

L'enquête de terrain se situe dans un espace-temps particulier : celui des années post-conflit vécues à Conakry et à Accra par les réfugiés libériens rencontrés. Elle a eu lieu à un moment de changement politique au Libéria : après l'élection d'Ellen Johnson Sirleaf à la présidence du Libéria fin 2005, le Libéria était entré dans une phase de paix et de reconstruction.

Avant de commencer cette thèse, j'ai eu l'opportunité de faire un stage de trois mois au bureau du HCR à Conakry au début de l'année 2006. J'y ai travaillé sur divers projets, dont celui de la sensibilisation au retour pour les réfugiés statutaires libériens dans la capitale guinéenne car le HCR avait décidé d'intensifier sa campagne de rapatriement volontaire. Les réfugiés urbains étaient alors plutôt réticents à l'idée de rentrer. Ils avaient quitté leur pays depuis des années, ils avaient souffert du conflit et craignaient qu'il ne soit pas tout à fait terminé. Certains, comme Khalidatou, avaient réussi à reconstruire leur vie en Guinée. Mais la plupart disait ne pas s'y sentir en sécurité et espérait plutôt partir pour les États-Unis ou un autre pays occidental.

Même si j'ai effectué une brève mission de recherche à Monrovia en 2008, cette étude se concentre sur la situation des réfugiés libériens à Conakry et Accra, où j'ai séjourné en 2007, 2008 et 2009. En Guinée, mes terrains de recherche successifs se sont inscrits dans une ambiance de « fin de règne » marquée par de nombreux conflits sociaux. La mort du président Lansana Conté, fin 2008, a été suivie d'une période de transition militaire houleuse clôturée par la tenue d'élections présidentielles fin 2010. À l'inverse, la fin des années 2000 au Ghana confirme par l'alternance politique la stabilité institutionnelle du pays et sa croissance économique. Le tableau ci-après restitue certains des événements politiques qui ont marqué le Libéria, la Guinée et le Ghana dans les années 1990 et 2000 (Tableau 1, p. 18-18). Sans être au cœur des préoccupations politiques en Guinée ou au Ghana, les réfugiés libériens étaient encouragés par ces deux pays à rentrer chez eux et à y participer à la période post-conflit.

L'expression post-conflit souligne bien cette idée d'entrée dans une nouvelle « ère » pourtant profondément marquée par la précédente. L'emploi du préfixe post- dénote un « palimpseste temporel » (Houssay-Holzschuch, 2010) qui impliquait plusieurs espaces dans le cas des Libériens : leur pays d'origine, leurs lieux de refuge présents et passés, et les lieux futurs dans lesquels ils pourraient redevenir des citoyens à part entière. L'« ordre national des choses » leur imposait en effet de faire un choix sur leur lieu de vie pour mettre fin au « dé-placement » temporaire que la guerre les avait forcés à opérer (Malkki, 1995b). C'est ce moment de la fin possible de l'exil pour les réfugiés, où ils pouvaient rentrer dans leur pays d'origine, s'installer à

long terme dans le pays où ils avaient trouvé asile ou bien partir vers un autre pays d'accueil qu'il s'est agi d'observer, de restituer et d'analyser.

Dans le langage du HCR, ces trois possibilités sont appelées des « solutions durables » et sont désignées par les expressions de « rapatriement volontaire », d'« intégration locale » et de « réinstallation ». Il semble qu'il existe une sorte de hiérarchie entre ces « solutions », ou en tout cas une différence de proportion quant au nombre de réfugiés statutaires qui en bénéficient. Le rapatriement est présenté comme la solution « préférable » pour la majorité des réfugiés statutaires. L'intégration locale concerne les réfugiés statutaires restés, par choix ou *de facto*, dans les pays d'asile proches de leur pays d'origine. La réinstallation quant à elle dépend du bon vouloir de pays tiers, principalement occidentaux, et s'adresse à des cas spécifiques et minoritaires.

Il existe surtout une temporalité de ces « solutions » : dès que le conflit prend fin, le rapatriement prend le pas sur les autres propositions, les pays de réinstallation fermant leurs programmes d'accueil et les pays dits de premier asile étant souvent réticents au maintien des réfugiés statutaires sur leur territoire. Enfin, la dynamique post-conflit dans le pays d'origine amène à refermer la période des options offertes par le statut de réfugié quand le HCR, en accord avec les pays concernés, décide de faire cesser ce statut, ce qui s'est produit fin juin 2012 dans le cas des Libériens.

Dans ce contexte post-conflit et face aux opportunités de ces « solutions durables », une question initiale a émergé. Elle a pris forme dès 2006 en discutant avec les réfugiés libériens installés dans la capitale guinéenne, avant même de choisir d'aller à la rencontre de leurs compatriotes à Accra par contrepoint.

Les Libériens, avec la fin du conflit, allaient-ils rentrer chez eux, rester dans le pays, voire dans la ville, où ils avaient trouvé refuge, ou bien partir ailleurs ?

Cette question initiale m'a amenée à explorer le champ des recherches sur les migrations, en géographie, et plus généralement en sciences sociales.

Tableau 1 Sélection d'évènements politiques en Guinée, au Ghana et au Libéria (1989-2012)

Guinée	Libéria	Ghana
L. Conté est au pouvoir depuis le coup d'État du 3 avril 1984 et sa nomination à la présidence de la Guinée	S. Doe est au pouvoir depuis le coup d'État du 12 avril 1980, puis son élection à la présidence du Libéria le 15 octobre 1985	J. J. Rawlings est au pouvoir depuis le coup d'État du 30 décembre 1981 et sa nomination à la présidence du Ghana
	24 décembre 1989 : Attaque frontalière menée par C. Taylor, début de la première guerre civile	
23 décembre 1990 : Adoption d'une nouvelle Constitution instaurant le multipartisme	24 août 1990 : Intervention de l'ECOMOG, force de maintien de la paix de la CEDEAO 9 septembre 1990 : Assassinat de S. Doe 22 novembre 1990 : A. Sawyer, chef d'État par intérim	
	14 octobre 1992 : Offensive des rebelles de C. Taylor contre Monrovia	28 avril 1992 : Adoption d'une nouvelle Constitution instaurant le multipartisme 3 novembre 1992 : Victoire de J.J. Rawlings à l'élection présidentielle
19 décembre 1993 : Victoire de L. Conté à l'élection présidentielle		7 janvier 1993 : Proclamation de la IV ^e République
	7 mars 1994 : D. Kpomakpor nommé à la présidence par intérim	
	1^{er} septembre 1995 : W. Sankawulo à la tête d'un Conseil d'État dont C. Taylor et d'autres chefs rebelles sont membres	
2-3 février 1996 : Mutinerie de l'armée et tentative échouée de coup d'État	6 avril 1996 : Combats à Monrovia 17 août 1996 : Accord final de paix à Abuja, fin de la première guerre 3 septembre 1996 : R. Perry nommée à la présidence par intérim	7 décembre 1996 : Réélection de J.J. Rawlings
	19 juillet 1997 : Victoire de C. Taylor à l'élection présidentielle	
14 décembre 1998 : Réélection de L. Conté 16 décembre 1998 : Arrestation de l'opposant A. Condé, soupçonné de trahison	18 septembre 1998 : Combats à Monrovia	
	Avril 1999 : Attaque de rebelles à la frontière entre le Libéria et la Guinée, début de la seconde guerre civile	
1^{er} septembre 2000 : Début d'une série d'attaques par des rebelles libériens et sierra léonais aux frontières sud et est qui durent jusqu'en mars 2001 11 septembre 2000 : Condamnation d'A. Condé par la justice (libéré en 2001)	Septembre 2000 : Combats frontaliers avec la Guinée	28 décembre 2000 : Victoire de J. Kufuor à l'élection présidentielle
	8 février 2002 : Déclaration de l'état d'urgence par C. Taylor face à l'avancée des rebelles	6 mai 2002 : Création de la <i>National Reconciliation Commission</i> pour enquêter sur les violations des droits de l'homme pendant les années du régime militaire

Guinée	Libéria	Ghana
21 décembre 2003 : Réélection de L. Conté	Juin-Août 2003 : Offensive des rebelles contre Monrovia, suivie de la démission et du départ en exil de C. Taylor 21 août : G. Bryant nommé chef du gouvernement de transition	
		7 décembre 2004 : Réélection de J. Kufuor
19 janvier 2005 : Attentat manqué contre L. Conté	8 novembre 2005 : Victoire d'E. Johnson Sirleaf à l'élection présidentielle	
Février puis juin 2006 : Mouvements de grève générale	20 février 2006 : Création de la <i>Truth and Reconciliation Commission</i> 29 mars 2006 : Arrestation au Nigéria de C. Taylor, inculpé par le Tribunal Spécial pour la Sierra Léone Mai 2006 : Violences dans le nord	
Janvier et février 2007 : Grève générale	4 juin 2007 : Début du procès de C. Taylor à La Haye	
Mai 2008 : Mutinerie de l'armée 22 décembre 2008 : Décès de L. Conté suivi d'un coup d'État militaire mené par M. Dadis Camara		5 mai 2008 : Affrontements ethniques dans le nord 28 décembre 2008 : Victoire de J. Atta-Mills à l'élection présidentielle
28 septembre 2009 : Répression meurtrière d'une manifestation de l'opposition dans un stade de Conakry 3 décembre 2009 : Attentat contre M. Dadis Camara, remplacé par le général S. Konaté		
7 novembre 2010 : Victoire d'A. Condé à l'élection présidentielle		
18 juillet 2011 : Attentat manqué contre A. Condé	7 octobre 2011 : Prix Nobel de la Paix décerné à E. Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee 8 novembre 2011 : Réélection d'E. Johnson Sirleaf	
	26 avril 2012 : C. Taylor reconnu coupable de crimes contre l'humanité en Sierra Léone	24 juillet 2012 : Décès du président J. Atta-Mills, J. Dramani Mahama lui succède 7 décembre 2012 : Victoire de J. Dramani Mahama à l'élection présidentielle
Février 2013 : Manifestations pour réclamer des élections législatives 28 septembre 2013 : Élections législatives après une absence d'Assemblée depuis 2008		

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

2. Un cadre théorique et problématique

Cette thèse a été réalisée au sein du laboratoire de recherches Migrinter et s'inscrit dans une tradition de recherches en géographie des migrations qui s'intéresse aux phénomènes migratoires dans leur dimension spatiale et temporelle (Simon, 2006). Elle se propose d'enrichir les contributions apportées dans ce cadre sur les migrations forcées en général, et sur les réfugiés en Afrique en particulier (Cambrézy, Lassailly-Jacob, 2005).

Les dynamiques migratoires sont au cœur de cette réflexion et me conduisent à présenter trois principaux enjeux théoriques avant de formuler la question centrale de ce travail. Ces dynamiques migratoires orientent et justifient la mobilisation de notions qui relèvent de la géographie politique ou plus largement des sciences politiques, notamment dans leurs analyses sur des terrains africains. Elles nourrissent aussi le questionnement sur les catégories migratoires, construit ici à partir du champ des *Refugee Studies* et de leur évolution, et permettent de prendre position quant à la distinction scientifique entre réfugiés et migrants. Enfin, elles sont observées du point de vue des réfugiés à partir de la notion de projet migratoire pour analyser la façon dont ces derniers construisaient un champ des possibles migratoires post-conflit, en s'appuyant sur leurs expériences passées et présentes, et sur les politiques migratoires existantes.

2.1. Une analyse des enjeux politiques au cœur d'une situation de migration forcée en Afrique

Si la notion de crise s'impose, au vu du conflit libérien, elle n'est pas employée ici dans l'intention de résumer l'Afrique à ce simple terme (Mbembe, 1990). La description des violences libériennes ne doit pas servir à conforter les idées reçues sur ce continent (Courade, 2006). Travailler à partir de l'expression de migrations de crise invite au contraire à montrer de manière analytique les raisons du départ des réfugiés du Libéria et à en souligner les enjeux politiques à différentes échelles et du point de vue de divers acteurs.

2.1.1. *Les réfugiés, symptômes d'une crise du pouvoir politique*

Le conflit libérien est peu connu du monde de la recherche en français et la réalisation de cette thèse a nécessité un travail approfondi pour en reconstituer les événements et en comprendre les dynamiques. Au-delà d'une synthèse de nombreux travaux publiés en anglais, il faut rendre compte des grilles d'analyse proposées par des économistes, des anthropologues et des politologues sur ce pays devenu un cas d'école de « *failed state* » (Zartman, 1995) et de guerre civile, avant de proposer une analyse sur la période de transition post-conflit vécue par les réfugiés libériens en exil.

Les principales interprétations de ce conflit permettent de restituer le départ des Libériens dans un contexte politique particulier. D'un côté, la dimension ethnique de la première guerre civile a fortement été mise en avant (Ellis, 1995, 2001 ; Galy, 1998). Comme ailleurs en Afrique (Amselle, M'Bokolo, 1985), les identités ethniques ont été construites de l'extérieur au Libéria, mais également appropriées et reconstruites de l'intérieur. Elles ont incarné les lignes de fracture des deux guerres, dans lesquelles elles ont été largement instrumentalisées. D'un autre côté, le débat scientifique sur les motivations des groupes armés a surtout oscillé entre des analyses

économiques de la guerre, insistant sur leur volonté de captation des ressources – « *greed* » (Reno, 1998 ; Collier, 2000) et des analyses politiques soulignant leurs revendications sociales – « *grievances* » (Richards, 1996 : 2005). Les chercheurs ont enfin fait ressortir les dimensions régionales et internationales de ce conflit interne (Adebajo, 2002). En effet, le conflit libérien a déstabilisé la sous-région dite de la Mano River (Ero *et alii*, 2002 ; Sawyer, 2004) par le déplacement et la circulation de réfugiés et de combattants. Il a été le point de départ d'une « guerre nomade » (Galy, 2007). L'exil de milliers de Libériens vers les pays proches et au-delà a joué un rôle dans la durée et la dynamique du conflit lui-même, mais aussi pour d'autres guerres, comme cela a été observé dans d'autres cas en Afrique centrale ou de l'est (Guichaoua, 2004 ; Thiollet, 2007) ou en Asie (Thibault, 2008).

Symboles de l'impuissance des États à assurer la sécurité de leurs citoyens (Zolberg *et alii*, 1989), les réfugiés sont un enjeu dans le processus de paix et la phase de reconstruction post-conflit. Leur retour constitue un élément important, parmi d'autres, de la stabilisation de leur pays d'origine, ce que la recherche a pointé du doigt dans d'autres contextes africains (Marchal, Messiant, 1997) autant qu'au Libéria (McGovern, 2005). La thématique du rapatriement a particulièrement été travaillée par les chercheurs des *Refugee Studies* (Harrell-Bond, 1986 ; Rogge, 1987 ; Zetter, 1988b ; Allen, 1994, 1996 ; Black, Koser, 1999 ; Long, Oxfeld, 2004). Ces derniers ont notamment souligné combien le retour pouvait être pensé dans l'intérêt des États, d'origine et d'accueil, plus que dans celui des réfugiés et ont encouragé la prise en compte du point de vue de ces derniers quand leur retour devient possible. Récurrente sous la plume de ces auteurs, la notion de « *home* » fait référence à la nécessité, pour l'État post-conflit, d'organiser un État de droit favorable à ces retours et de redéfinir l'identité nationale. Pour le Libéria d'E. Johnson Sirleaf, le retour des réfugiés était une diminution du risque de déstabilisation de l'extérieur et un apport de main-d'œuvre utile au redémarrage économique. Cette thèse prend donc en considération la pression exercée sur les réfugiés encore en exil par divers acteurs, dont leur pays d'origine, le Libéria, pour qu'ils rentrent « chez eux », et leurs réactions par rapport à cette injonction au retour.

2.1.2. Les réfugiés, défis politiques pour les pays d'accueil

Les réfugiés constituent un défi non seulement pour leur État d'origine, mais aussi et surtout pour leur(s) État(s) d'accueil. L'analyse de la réaction des États guinéens et ghanéens à l'égard des Libériens fuyant leur pays en guerre amène à mobiliser des notions de géographie politique, pour souligner les enjeux de leur présence, puis de leur éventuel maintien sur ces territoires après la guerre.

L'idée que les réfugiés bousculent la souveraineté des États, déjà présente dans la pensée d'Hannah Arendt (1951) et reprise dans les réflexions de Giorgio Agamben (1995), se vérifie particulièrement dans les pays d'accueil africains. La présence de réfugiés interroge les États sur leur capacité à exercer leurs pouvoirs régaliens, et plus précisément à décider qui a le droit d'être sur leur territoire, et qui est national ou étranger : d'une part parce que les flux de réfugiés peuvent faire rejouer des migrations anciennes, précoloniales ou coloniales, ou rappeler que les frontières héritées de la colonisation ont séparé des groupes culturellement proches (Frésia, 2009) ; d'autre part parce que les États d'accueil sont amenés à apporter leur protection à des non citoyens, quand parfois ils peinent déjà à la garantir à leurs propres citoyens (Cambrézy *et alii*,

2008). La souveraineté de l'État est ainsi mise en question dans son rôle à définir des catégories (Noiriel, 1997). Forme de transgression des frontières nationales (Hyndman, 2000), les arrivées de réfugiés mettent aussi en cause le rôle de l'État à organiser et maîtriser son territoire. Bien souvent, les États pallient leurs propres faiblesses en confiant la gestion des réfugiés aux organisations humanitaires, déléguant ainsi une part de leur souveraineté, mais cherchant aussi à capter une part de l'aide que ces dernières apportent, dans une logique de « politique du ventre » (Bayart, 1989a).

Si les États d'accueil acceptent la présence de réfugiés sur leur territoire, c'est qu'ils partent du principe qu'elle est temporaire et qu'elle prendra fin avec leur retour chez eux. Le choix d'installer les réfugiés dans des camps a d'ailleurs été interprété comme une façon de s'assurer qu'ils ne resteraient pas et ne s'intégreraient pas à la population locale (Black, 1998). Dans certains cas, les réfugiés peuvent apparaître aux yeux des États d'accueil comme une main-d'œuvre utile pour aménager et mettre en valeur des territoires éloignés (Lassailly-Jacob, 2003). Cependant, quand l'exil dure plusieurs années, ce que le HCR appelle une « *protracted refugee situation* », la question du devenir légal des réfugiés sur leurs terres d'asile se pose. Quand le conflit se termine, la situation des réfugiés qui ne rentrent pas dans leur pays d'origine, de ces « *left behind* » des mouvements de rapatriements ou encore « *residual refugees* » (Andrews Gale, 2008), oblige les autorités à réfléchir aux possibilités de leur naturalisation. Mais en Afrique comme ailleurs, les États d'accueil sont plutôt réticents à l'intégration locale d'étrangers, perçus comme des fardeaux économiques et des menaces pour la sécurité nationale (Jacobsen, 2001 ; Kibreab, 2003). Dans ce travail, les politiques d'accueil passées et présentes des États guinéen et ghanéen envers les Libériens sont examinées pour mieux comprendre l'expérience d'exil des réfugiés dans ces deux pays et introduire la façon dont ils y perçoivent leurs perspectives de séjour au-delà de la fin du conflit.

2.1.3. Les réfugiés, sujets politiques du « gouvernement humanitaire » ?

L'ingérence des organisations humanitaires dans les pays d'accueil, avec l'accord des États concernés, leur permet de venir en aide aux réfugiés, mais leur octroie aussi du pouvoir sur ces populations. L'expression de « gouvernement humanitaire » a été proposée par Michel Agier (2008) pour décrire ce « pouvoir souverain » exercé localement et mondialement par le HCR et les ONG sur les populations qu'elles sont chargées d'assister. L'analyse de M. Agier d'un « gouvernement humanitaire » s'appuie sur la notion de « biopouvoir » développée par Michel Foucault (1997) et sur les écrits de G. Agamben (1997) sur la « vie nue ». À partir de divers terrains d'enquête, dans la région de la Mano River notamment, M. Agier rappelle que les camps sont autant un outil d'aide que de contrôle pour les acteurs de l'humanitaire. Ces derniers tendent à enfermer les réfugiés dans une catégorie de vulnérables, les réduisant à des corps à soigner et à nourrir, et niant leur capacité d'action. Ils conçoivent les réfugiés comme passifs et leur imposent de l'être. D'un point de vue spatial, cela se traduit par une mise à l'écart, « aux bords du monde » (Agier, 2002) et une assignation à certains lieux, ou plutôt « hors-lieux », celui du camp en étant la figure paradigmatique. Les espaces de vie des réfugiés, lorsqu'ils reçoivent une aide internationale, sont en effet organisés par les politiques humanitaires dessinées par les organisations humanitaires tout autant que par les États d'accueil (Hyndman, 2000).

L'expression de « gouvernement humanitaire » illustre l'idée que le HCR et ses ONG partenaires deviennent, à la place des États, l'autorité supérieure de référence, celle qui définit les limites de la liberté des réfugiés statutaires et celle dont ils dépendent pour leur vie quotidienne. Ce « gouvernement humanitaire » peut être désagrégé, car il existe des différences entre le HCR et les ONG, mais ces institutions ont un important pouvoir sur les réfugiés. Elles tendent par exemple à définir leur lieu de résidence et leurs déplacements (Franke, 2009). Les populations jugées indésirables sont en effet souvent maintenues à l'écart et dépendent largement des organisations humanitaires pour quitter leurs lieux de relégation. Elles peuvent obtenir des laissez-passer pour circuler à l'intérieur de leur pays d'asile, voire un passeport établi par le HCR, mais de façon exceptionnelle car un réfugié est rarement censé voyager, si ce n'est pour regagner son pays d'origine au moment de la disparition des raisons de son départ en exil. Les réfugiés qui se déplacent sans motif jugé valable par les agents humanitaires sont rapidement soupçonnés d'être de « faux réfugiés » ou de mettre en œuvre des « mouvements secondaires irréguliers » selon la terminologie du HCR (UNHCR, 2011).

Le HCR est un interlocuteur des États tout en dépendant d'eux pour son existence juridique et financière. Ces derniers s'associent à l'agence onusienne dans la gestion de crises mais peuvent aussi s'opposer à elle, en refusant par exemple d'accueillir des réfugiés ou en les renvoyant dans leur pays d'origine. Dans la mise en œuvre de leurs programmes de réinstallation, sortes de quotas migratoires pour réfugiés statutaires, les États s'appuient sur les critères proposés par le HCR mais restent les seuls décideurs. Obligé de respecter la souveraineté des États, le HCR incarne souvent « la main gauche de l'Empire » (Agier, 2008). Il participe à la définition des règles du jeu migratoire aux réfugiés, distillant les rares possibilités de départ vers les pays développés et imposant le rapatriement au plus grand nombre dès que les conditions s'y prêtent.

Sans effacer les distinctions entre le HCR et les ONG, ou le HCR et les États, je propose d'appeler « autorités de l'asile » la combinaison des États d'accueil et des acteurs du « gouvernement humanitaire » afin de présenter la façon dont ces acteurs ont géré ensemble les réfugiés libériens en Guinée et au Ghana. Je m'interroge sur le pouvoir de ces « autorités de l'asile » sur les réfugiés : perd-il de sa force dans les situations où ces derniers ne vivent pas dans des camps mais se sont installés d'eux-mêmes (*self-settled*) parmi les populations des pays d'accueil ? Les réfugiés urbains, et notamment ceux hors camp, échappent-ils davantage au contrôle et aux règles du jeu migratoire imposé d'« en-haut » ? Explorer cette hypothèse présuppose de ne pas penser les réfugiés comme de pures victimes mais bien comme des acteurs.

2.1.4. Les réfugiés, acteurs politiques à part entière

Ne pas considérer les réfugiés comme de pures victimes n'est pas une proposition nouvelle : l'image du réfugié, victime assistée, a été remise en question par divers travaux (Harrell-Bond, 1986 ; Allen, 1996 ; Agier 2002). Cette image participe d'une dépolitisation de la migration forcée (Pérouse de Montclos, 2002) qui postule la passivité, voire l'impuissance des groupes et des individus concernés et qui empêche alors d'explorer leur capacité d'action.

Dans un conflit civil, où l'ensemble de la population se trouve impliquée à des degrés divers, il est difficile de penser que les citoyens qui ont fui le pays sont de pures victimes (Essed *et alii*, 2005). Sans toujours mener des actions armées, les exilés développent des messages politiques envers leur État d'origine (Malkki, 1995a) ou envers les organisations humanitaires dont ils dépendent (Agier, 2002 ; 2008), en s'organisant parfois au-delà des logiques ethniques ou nationales (Baujard, 2008). Ils déploient également des stratégies économiques transnationales (Monsutti, 2004). Tous ces éléments montrent bien que les réfugiés sont aussi des acteurs en quête de ressources économiques, politiques ou symboliques, en partie tributaires de leurs positions sociales antérieures à l'asile. Ils disposent de compétences individuelles, d'un « capital humain », et de relations sociales, leur « capital social » (Bourdieu, 1980) qui constituent une partie de ces ressources. Il s'agit ici d'aller à l'encontre du cliché de la passivité des réfugiés, cliché enchâssé dans celui de la passivité des peuples africains dominés et dans le « paradigme du joug », lui-même largement déconstruit (Bayart, 1989a).

L'hypothèse inverse propose que les réfugiés sont porteurs de stratégies. Elle est un des présupposés de ce travail qui analyse ce que les réfugiés peuvent faire au moment de la fin du conflit dans leur pays d'origine. À partir de ce postulat que les réfugiés ont une capacité d'action – « *agency* » (Giddens, 1987), je m'intéresse à leurs « marges de manœuvre » (de Certeau, 1990) au moment de la fin du conflit civil qui a provoqué leur départ, sans néanmoins surévaluer leurs ressources et leurs compétences qui restent contraintes par des éléments structurels, tels que la précarité de leurs conditions de vie et les règles imposées par les autorités de l'asile.

Les dynamiques produites par des mouvements de réfugiés en Afrique permettent d'analyser divers enjeux politiques. Elles invitent aussi à réfléchir aux catégories migratoires, plus particulièrement à la distinction entre réfugiés et migrants, éminemment politique, mais à aborder à présent d'un point de vue scientifique.

2.2. Une analyse des continuités entre catégories migratoires

Cette thèse essaie de réintroduire des continuités entre diverses catégories et sous-catégories d'individus définies à partir de dynamiques migratoires, en s'intéressant aux glissements de catégories à l'échelle des expériences individuelles. Elle s'appuie sur les apports des *Refugee Studies*, et participe au développement des études sur les réfugiés urbains, une catégorie oubliée ou peu considérée par la recherche comme par les organisations humanitaires jusqu'au début des années 2000 (Jacobsen, 2006).

2.2.1. *Des Refugee Studies aux Forced Migration Studies*

Les *Refugee Studies* sont un champ académique en langue anglaise relativement récent et particulièrement dynamique, qu'il est nécessaire de présenter avant d'évoquer le tournant vers les *Forced Migration Studies*. Cette reformulation avale la remise en question, depuis une vingtaine d'années, de la traditionnelle opposition entre migrations volontaires et migrations forcées, et invite à l'atténuer, si ce n'est la dépasser.

- *Un champ de recherche autonome, les Refugee Studies*

Partant du constat que les réfugiés et leurs déplacements étaient méconnus du monde académique, les coordonnateurs d'un numéro spécial de l'*International Migration Review* proposèrent en 1981 de fonder le champ des *Refugee Studies* à partir d'une « *comprehensive, historical, interdisciplinary and comparative perspective on the consistencies and patterns in the refugee experience* » (Stein, Tomasi, 1981, p. 6). Vingt ans après, Richard Black (2001) constatait que les études sur les réfugiés étaient devenues un champ de recherches légitime et reconnu. Analysant les causes et les conséquences des mouvements de réfugiés, les études de cas sur des situations de refuge dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud s'étaient multipliées.

Les géographes ont apporté une importante contribution à ces *Refugee Studies*, s'intéressant aux causes des conflits et des migrations forcées, aux conséquences de la présence de réfugiés dans les pays du Sud dits de premier asile, et aux enjeux de leur intégration dans les pays de réinstallation du Nord (Black, 1991). Souvent minoritaires dans un champ dominé par des politologues, des anthropologues (Frésia, 2007) et des sociologues, ils ont participé au travail de définition et de recensement des flux de réfugiés dans le monde (Black, 2001). Pour R. Black, « *by stressing and examining the relationships between environment, politics and society, geographers can help both to explain refugee flows, and contribute to an understanding of the responses both of states and NGOs, and of refugees themselves* » (Black, 1991, p. 294). Dans les pays du Sud, les géographes ont particulièrement travaillé sur les conditions de l'asile, notamment en Afrique, discutant des formes spatiales d'accueil des réfugiés, en camp ou « *self-settled* » (Kuhlman, 1994b). L'espace du camp en milieu rural a souvent été privilégié (Rogge, 1987). Les analyses ont porté sur les effets de l'installation des réfugiés sur l'environnement (Black, Sessay, 1997) autant que sur les populations locales (Chambers, 1979 ; Kibreab, 1985). Elles ont montré que les réfugiés pouvaient autant être un « fardeau », selon une expression employée de façon récurrente par le HCR et les États, qu'une valeur ajoutée pour leurs hôtes. Les géographes ont également rappelé l'hétérogénéité sociale des réfugiés, observant que certains réfugiés, avec davantage de capital économique et social, pouvaient s'appuyer sur leurs compatriotes pour développer avec succès des projets agricoles (Bascom, 1998).

Fondamentalement pluridisciplinaires, les *Refugee Studies* ont ouvert une importante réflexion sur les politiques mises en œuvre par les États et les organisations humanitaires pour gérer les flux de réfugiés. Ce lien entre les politiques et les travaux de recherches théoriques et empiriques est une particularité des *Refugee Studies* (Black, 2001) qui se pensent souvent proches de la recherche-action et dont les chercheurs ont régulièrement travaillé comme consultants auprès d'organisations humanitaires, et surtout du HCR (Cambrézy, 2001). Ce courant scientifique a également essayé de « porter la voix des réfugiés »⁶ en recueillant leurs expériences individuelles et collectives de la migration forcée.

⁶ *Refugee Voices* est le nom d'une rubrique du *Journal of Refugee Studies* déjà présente dans le premier numéro de la revue. On pourrait faire un parallèle avec le développement des études sur les *voices of the poor*, encouragé par la banque mondiale à la fin des années 1990. Voir par exemple le premier tome : NARAYAN Deepa, PATEL Raj, SCHAFFT Kai, RADEMACHER Anne, KOCH-SCHULTE Sarah (2000) *Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us?* New York, N.Y.: Published for the World Bank, Oxford University Press. 277 p. URL: <http://siteresources.worldbank.org/INTPOVERTY/Resources/335642-1124115102975/1555199-1124115187705/vol1.pdf> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

- *La transformation en Forced Migration Studies : rappel du lien avec les études sur les migrations*

Dès leur émergence, les *Refugee Studies* se sont donné pour objectif d'explorer, d'analyser et de définir le contenu du « label » réfugié (Zetter, 1988a ; 1991) dont la définition juridique était considérée comme un point de départ minimal. Au moment de la création du *Journal of Refugee Studies*, Roger Zetter écrivait : « 'refugee' includes displaced persons and asylum seekers within the context of enforced movement » (Zetter, 1988a, p. 5). Cependant, l'emploi du terme réfugié a mené à un certain « *refugee-centrism* » (Landau, 2001). En cloisonnant les recherches sur un groupe spécifique de personnes, de nombreuses études de cas avaient oublié les populations d'accueil (McGovern, 1998) et exclu de l'observation des groupes aux expériences proches, notamment les déplacés internes.

Le débat sur les termes qui a animé les *Refugee Studies* dans les années 2000 doit beaucoup aux discussions autour de l'émergence d'un statut juridique propre aux personnes déplacées internes (IDP), dont le nombre avait fortement augmenté dans les années 1990 (Hathaway *et alii*, 2007). Pour plusieurs chercheurs, cette catégorie des déplacés internes mais aussi les réfugiés environnementaux ou les personnes déplacées à cause de projets d'aménagement (Cernea, McDowell, 2000) méritaient d'être explicitement incluses dans le champ des *Refugee Studies*. Mais ce débat était également lié à la tension inhérente aux *Refugee Studies* entre la volonté de tenir un discours critique et indépendant sur le travail humanitaire, et la volonté d'influencer son action. La nouvelle désignation de *Forced Migration Studies* est donc une façon de montrer que les réfugiés statutaires ne sont pas la seule catégorie étudiée par ce champ académique et de s'affranchir des cloisonnements catégoriels, essentiellement administratifs et juridiques, portés par la sphère humanitaire et politique (Turton 2003, Scalettaris, 2007 ; Bakewell, 2008).

L'expression de *Forced Migration Studies* rattache de fait les travaux sur les réfugiés aux recherches sur les migrants en général, tout en maintenant l'idée d'une spécificité des migrants forcés. Cette orientation correspond au souhait, notamment porté par des géographes, de concevoir les mouvements de réfugiés comme des éléments de la dynamique migratoire mondiale (Black, 1991). Cette appellation s'appuie sur l'opposition traditionnelle entre migrations forcées et migrations volontaires même si de nombreux chercheurs s'efforcent de rendre les frontières scientifiques plus souples entre ces deux types de migrations. Comme l'explique Jeremy Hein (1993), un important débat a opposé les « réalistes » qui considèrent que les réfugiés vivent des expériences qui les distinguent fondamentalement des migrants et les « nominalistes » qui présentent les réfugiés comme une catégorie socialement construite, mais finalement proche de celle des migrants. Selon J. Hein, de nombreux parallèles sont en effet possibles entre réfugiés et migrants, mais les réfugiés conservent une spécificité dans leur relation à l'État.

L'idée d'une dichotomie entre migrations volontaires et migrations forcées découle des typologies que de nombreux auteurs ont proposées pour construire des théories sur les migrations et des catégories de mouvements migratoires, comme l'explique Alessandro Monsutti (2004). Ces typologies analysent surtout les causes de la migration et ont longtemps été influencées par le couple de facteurs *push* (qui motivent le départ du pays d'origine) et *pull* (qui attirent vers les pays d'accueil). La trop grande binarité de ce schéma de pensée a été maintes fois soulignée et nuancée par des chercheurs de diverses disciplines des sciences sociales (Castles,

Miller, 1993 ; Simon, 1995, 2008 ; Monsutti, 2004). V. Lassailly-Jacob (1999) résume cette critique en soulignant que les migrations volontaires comportent de plus en plus un certain niveau de contraintes tandis que les migrations forcées sont rarement dénuées de toute possibilité de choix de départ. Proposant elle-même une typologie des « migrants malgré eux », elle illustre la diversité des situations que recouvre l'expression de migrations forcées et la complexité des facteurs qui en sont à l'origine tout en insistant sur la circulation des individus entre catégories. Il est donc possible de conclure que si les typologies sont des outils utiles pour essayer de mieux rendre compte de réalités sociales complexes en les découpant artificiellement par des critères, des catégories et des concepts, elles ne doivent pas faire perdre de vue les points communs, les continuités entre les objets de recherche.

La proposition d'Anthony Richmond (1993) de remplacer la dichotomie entre migration volontaires et migrations forcées par l'idée d'un *continuum* entre migrations « proactives » et « réactives » est une tentative de dépasser les frontières inscrites au cœur des analyses sur les migrations en général. Ce modèle se présente comme un axe gradué sur lequel les individus sont placés selon qu'ils ont une liberté de choix et un large échantillon d'opportunités migratoires d'un côté ou qu'ils ont une quasi-absence de choix et un très petit nombre d'opportunités de l'autre. Il s'appuie sur la théorie de la structuration et l'idée d'*agency* développées par Anthony Giddens (1987). Contrairement à ce que certains auteurs ont pu écrire (Turton, 2003), la capacité d'action des individus n'est pas niée dans ce *continuum* puisqu'elle en est un postulat : même dans une situation de migration forcée, les individus réagissent, par le simple fait qu'ils se déplacent. Nicholas Van Hear (1998, p. 41-47), en reprenant le modèle, y inclut la possibilité d'une immobilité (« *staying put* ») qui peut être proactive ou réactive et s'inscrit dans un tableau qui propose cinq types de comportements déclinés selon le degré de choix dont disposent les individus : « *outward movements* » (qu'on pourrait traduire par les départs), « *inward movements* » (les arrivées), « *return movements* » (les retours), « *outward movements* » (les nouveaux départs) et « *staying put* » (l'immobilité). Dans la déclinaison de ces types, on retrouve les possibilités qui s'offrent aux réfugiés à la fin d'un conflit : rester sur place, rentrer ou repartir ailleurs.

- *Revisiter l'idée d'un continuum entre types de migrations*

Je m'inscris dans la démarche des *Refugee Studies* au sens où j'adopte la définition juridique du réfugié, telle qu'elle a été présentée plus haut, comme une interprétation du terme *a minima*. Pour le souligner, l'expression de « réfugié statutaire » est utilisée dans les cas où le propos ne porte que sur les Libériens ayant obtenu le statut de réfugié auprès des autorités de l'asile. Le mot réfugié est employé dans un sens plus large, dans son acception commune de « personne ayant quitté son pays pour échapper à un danger » telle qu'elle est proposée par les dictionnaires usuels. Tous les Libériens présents en Guinée et au Ghana ont ainsi été présumés réfugiés dès lors qu'ils étaient entrés dans ces pays après le déclenchement du conflit civil.

Les limites de la catégorie statutaire de réfugié et ses effets sur les personnes concernées sont néanmoins à discuter. En s'intéressant au moment où ces Libériens pouvaient sortir de leur expérience de migration forcée grâce à la fin du conflit, qu'ils aient été réfugiés statutaires ou non, ce travail interroge l'influence de leur statut et de leur expérience de réfugié sur leurs perspectives d'avenir, contraintes par les politiques migratoires des autorités de l'asile aux échelles mondiale et locale. La tension, évoquée plus haut, entre distance scientifique et volonté d'influencer les

pratiques et les politiques à l'égard des réfugiés, est présente dans cette recherche puisqu'elle propose une réflexion sur les limites du cadre des « solutions durables » du HCR, tout en essayant d'améliorer les approches politiques quant à l'avenir des réfugiés au moment où la guerre chez eux prend fin.

L'élargissement du champ académique des *Refugee Studies* aux *Forced Migration Studies* permet de s'intéresser à ce que deviennent les réfugiés une fois qu'ils ne sont plus appelés comme tels (Hammond, 2004). La proposition initiale de R. Zetter d'exclure « *from the agenda of JRS patterns of migration solely or largely generated by voluntary and self-determined decisions* » (Zetter, 1988a, p. 5) est à nuancer pour ne pas se priver d'observer ce que font les réfugiés au sortir d'une expérience de migration forcée.

Si le *continuum* développé par A. Richmond (1993) permet de considérer ensemble un grand nombre de situations migratoires différentes, individuelles et collectives, de manière synchronique, cette recherche en reprend l'idée de manière plus diachronique, à l'échelle de parcours individuels. Alors que le conflit libérien avait pris fin et que les causes qui avaient poussé à la migration forcée semblaient avoir disparu, j'ai cherché à appréhender les éventuels déplacements, ou l'absence de déplacement, des réfugiés. Comment articuler les choix individuels des réfugiés et les contraintes structurelles qui se posaient à eux ? Il était nécessaire de prendre en compte cette migration forcée au moment d'observer les opportunités migratoires et les stratégies des réfugiés face à ces contraintes structurelles, et ce dans un contexte particulier, celui des capitales des deux pays d'asile choisis pour cette étude. Cet environnement urbain permet de désigner les Libériens rencontrés comme des réfugiés urbains, une catégorie qui se superpose à celle de réfugié et sur laquelle il est nécessaire de s'arrêter.

2.2.2. Des réfugiés urbains comme nouveau sujet de recherche

S'intéresser à des catégories de personnes oubliées ou peu considérées, à la fois par le monde académique et par les organisations humanitaires (Barry, Stein, 1981), est l'une des dynamiques essentielles des *Forced Migration Studies*. Le développement d'études sur les réfugiés urbains est né du constat d'un creux bibliographique sur cette catégorie de réfugiés, même s'il s'est largement comblé depuis le début des années 2000. Il intervient également à un moment de réflexions au sein du HCR sur les politiques et les pratiques à adopter à leur égard. L'état de la recherche sur les réfugiés urbains est aussi l'occasion de montrer que ce travail complète les études déjà menées dans diverses capitales africaines. L'expression de réfugié urbain soulève des enjeux scientifiques de définition, et tout particulièrement géographiques, mais aussi politiques qui pourront d'abord être soulignés. L'apport de cette recherche, qui se propose de comparer la situation de réfugiés libériens en milieu urbain, dispersés en ville d'une part et concentrés dans un camp en périphérie urbaine d'autre part, sera ensuite présenté.

- Un état de la recherche sur les réfugiés urbains

Les réfugiés urbains sont un sujet récent dans la littérature sur les migrations forcées dans les pays du Sud, et tout particulièrement en Afrique. Dans ce continent où les taux d'urbanisation sont longtemps restés faibles (Rogge, 1981), les recherches ont surtout porté sur les réfugiés dans des camps en milieu rural. Dans un mouvement similaire à celui initié par Robert Chambers (1979) pour encourager les études sur les réfugiés installés hors camp en milieu rural, Gaim

Kibreab (1996a) proposait en 1996 de porter le regard sur des réfugiés installés en ville. Le titre de son article *Eritrean and Ethiopian Urban Refugees in Khartoum: What the Eye Refuses to See* est une allusion explicite à l'article de R. Chambers *Rural Refugees in Africa: What the Eye Does not See* (1979). En 2004, Fabienne Le Houérou regrettait que « les études sur les réfugiés urbains demeurent les parents pauvres de la recherche sur les migrations forcées » (Le Houérou, 2004, p. 107). Mais les années 2000 ont été marquées par de nouvelles recherches sur ces réfugiés, et l'émergence de ce sujet de recherche a été confirmée en 2006 par un numéro spécial du *Journal of Refugee Studies* consacré aux « *Urban Refugees* », suivi en 2010 d'un numéro spécial de la *Forced Migration Review* intitulé « *Adapting to Urban Displacement* ».

Une thématique de recherche domine largement la production d'études sur les réfugiés urbains, celle des « *livelihoods* » (Jacobsen, 2006) parfois traduit en français par « modes de subsistances », mais qui correspond surtout aux « stratégies d'amélioration des conditions de vie » (Levron, 2006b) et aux adaptations socio-économiques des réfugiés. Les chercheurs se sont en effet intéressés aux conditions de vie des réfugiés urbains, dans des contextes où ils reçoivent rarement l'aide humanitaire concentrée sur les réfugiés des camps. Ils observent leurs logements, leur accès aux soins ou à l'éducation, leurs activités pour obtenir des sources de revenus. Certaines études soulignent le risque de marginalisation des réfugiés dans des villes où ils partagent les difficultés des plus pauvres tout en étant particulièrement discriminés (Grabska, 2006), d'autres insistent sur les compétences des réfugiés et l'atout économique qu'ils pourraient représenter pour les villes qui les accueillent (Macchiavello, 2003). La dimension économique des *livelihoods* est importante, mais cette thématique ouvre aussi des questionnements autour de la tension entre ancrages et nouvelles migrations de ces réfugiés, montrant les difficultés de leur intégration en ville (Campbell, 2006) autant que leurs souhaits de partir vers d'autres lieux en utilisant ces villes comme des espaces de transit (Le Houérou, 2004). Les études de cas mettent en avant la peur des réfugiés installés en ville dont l'accès leur est souvent interdit ou fortement limité par les États d'accueil (Cambrézy, 1998 ; Sommers, 2001). Enfin, plusieurs de ces recherches discutent des aspects méthodologiques spécifiques pour des enquêtes auprès de ces réfugiés urbains dispersés et aux conditions de vie précaires (Landau, 2004 ; Lammers, 2005a, 2005b).

La multiplication des études à leur égard est concomitante de la mise en place par le HCR d'une politique envers eux. En effet, au milieu des années 1990, constatant que les réfugiés urbains n'étaient pas assistés de la même façon selon les lieux d'implantation du HCR, l'agence a engagé une réflexion en interne (Mougne, 1995) qui a débouché sur l'élaboration de lignes directrices en 1997 (UNHCR, 1997). Ces dernières ont été largement critiquées et ont elles-mêmes entraîné une série de recherches institutionnelles (Crisp, Obi, 2001) dans de grandes villes comme Le Caire ou New Delhi. Elles ont finalement été remplacées en 2009 par un nouveau texte de politique sur la protection des réfugiés en milieu urbain dans les pays en développement (UNHCR, 2009) qui témoigne d'une approche plus favorable aux réfugiés urbains et plus soucieuse de leur protection. Les recherches sur les réfugiés urbains, portées par le HCR ou menées de manière indépendante mais dans ce contexte d'intérêt croissant pour cette catégorie de réfugiés, ont influencé cette nouvelle orientation. Néanmoins, la conception plutôt négative du

réfugié urbain contenue dans le texte de 1997⁷ est celle qui prévalait encore au HCR lorsque j'ai mené mes recherches à Conakry et Accra.

D'un point de vue géographique, les recherches dédiées aux réfugiés urbains ont jusqu'à présent surtout concerné des villes capitales en dehors de l'Afrique de l'Ouest. La capitale soudanaise a été l'un des premiers terrains des recherches sur les réfugiés urbains (Rogge, 1986 ; Karadawi, 1987 ; Bascom, 1995 ; Kibreab, 1996a ; Pérouse de Montclos, 2001) mais des études ont également porté sur Le Caire (Sperl, 2001 ; Briant, Kennedy, 2004 ; Le Houérou, 2004), Nairobi (Pérouse de Montclos, 1998 ; Campbell 2006), Kampala (Macchiavello, 2003 ; Dryden-Peterson, 2006), Dar Es Salam (Sommers, 2001 ; Willems, 2003)⁸. Cette thèse s'ajoute à ces études déjà réalisées sur les capitales africaines en couvrant l'Afrique de l'Ouest plutôt délaissée par les travaux existants, en majorité en langue anglaise. Elle s'intéresse à une capitale éloignée de la principale zone d'accueil des réfugiés dans le cas de Conakry et à une capitale dans la zone d'influence de laquelle a été établi un camp de réfugiés, dans le cas d'Accra. À l'échelle de la Guinée, elle se joint aux études déjà menées sur des villes plus proches de la frontière libérienne comme Guéckédou ou Kissidougou (Ferry, 2004 ; Levron, 2006a).

- *Les enjeux de définition du réfugié urbain*

L'expression de réfugié urbain comporte deux principales ambiguïtés géographiques. La première est qu'elle laisse entendre qu'elle désigne les réfugiés qui vivent dans n'importe quel espace considéré comme urbain par les définitions administratives d'un pays donné (qui diffèrent souvent d'un pays à l'autre), alors que dans les recherches scientifiques comme dans les pratiques du HCR, elle correspond souvent exclusivement aux réfugiés vivant dans les villes capitales. Cette thèse ne déroge pas à cette limitation mais la fonction de « porte sur le monde » des capitales joue un rôle important dans ma réflexion sur les perspectives migratoires des réfugiés. L'adjectif urbain rattache ces études sur les réfugiés aux études sur les migrants en ville (Black, 1991) qui ont été nombreuses dans le cas africain et ont analysé la place des villes dans les parcours migratoires, ont interrogé l'insertion urbaine des migrants et ont montré leur rôle dans les processus d'urbanisation (Antoine *et alii*, 1989, 1995).

La seconde ambiguïté de l'adjectif urbain est qu'on ne sait pas s'il désigne le lieu d'origine ou le lieu d'exil des réfugiés. La conception statique des mouvements de réfugiés, probablement exacte à la fin des années 1970 quand Barry Stein expliquait que « *Most refugees move from rural areas to rural areas or urban to urban* » (Stein, 1981, p. 17) est aujourd'hui dépassée. Il n'y a pas d'adéquation entre lieu d'origine et lieu de refuge : une migration forcée d'un pays à un autre peut en effet s'accompagner ou bien être suivie d'une migration d'un espace de vie rural à un espace de vie urbain, ou, au contraire, obliger un citoyen à vivre dans un camp en milieu rural. Néanmoins, les autorités de l'asile continuent souvent de présupposer que les réfugiés urbains sont des

⁷ Le texte propose des dispositions face aux mouvements « irréguliers » des réfugiés, présentés comme les principaux facteurs explicatifs de leur présence en ville et comporte une longue section sur les « réponses aux menaces et comportements violents ». Cette section commence par ces mots : « *it is often those individuals who succeed in moving from one country to another in the hope of gaining a better standard of assistance or access to resettlement, who become aggressive and violent if their expectations are not met. This phenomenon has become a feature of urban refugee programmes in all regions of the world* » (UNHCR, 1997, p.19).

⁸ Les réfugiés installés dans des villes secondaires ont été plus rarement étudiés, sauf au Soudan (Kuhlman, 1994), au Kenya (Pérouse de Montclos, 1999) ou en Guinée (Ferry, 2004). Ces villes ont le plus souvent été choisies car proches de lieux d'implantation de camps de réfugiés.

individus issus des villes de leur pays d'origine. Ce souci des origines géographiques des individus tend à occulter les changements de mode de vie entraînés par la migration forcée ou en tout cas à nier l'hybridité des modes de vie que la vision binaire rural/urbain exclut et la mobilité régulière de certains individus entre ces deux types d'espaces. La catégorisation par les lieux d'origine a également des conséquences lors du retour, quand il a lieu. Les programmes de rapatriement volontaire incitent en effet les réfugiés à rentrer dans leurs « villages d'origine »⁹, alors que cette destination n'est pas toujours celle envisagée par les réfugiés eux-mêmes. La liberté de mouvement et d'installation des réfugiés, en exil comme lors du retour au pays, est rarement envisagée par le HCR et par les États. Cette position des acteurs internationaux et étatiques contribue à retarder la décision de retour de certains réfugiés d'origine rurale, devenus des citoyens lors de leur exil prolongé (Hammond, 2004 ; Omata, 2011a).

La question du profil des réfugiés urbains se retrouve derrière ces ambiguïtés. Les récentes recherches ont permis une meilleure connaissance de ces réfugiés et la mise en exergue voire la déconstruction d'un certain nombre d'idées préconçues quant à leurs caractéristiques démographiques, socio-professionnelles et économiques, ainsi qu'à leurs projets politiques et migratoires. La diversité du groupe des réfugiés urbains a ainsi été reconnue alors qu'existait « *a widespread and longstanding assumption within UNHCR that urban refugee populations are comprised predominantly of young, single males* » (Crisp, Obi, 2001, p. 2). On ne peut plus opposer à l'image des familles assistées dans les camps celle du jeune homme qui vit seul dans une grande ville. Selon le HCR lui-même en 2005, 48 % des réfugiés urbains dans le monde sont des femmes et 28 % ont moins de 18 ans, 12 % plus de 60 ans (Jacobsen, 2006, p. 275).

La traditionnelle distinction entre réfugiés urbains et réfugiés ruraux recouvre surtout des caractéristiques socio-économiques et place les « ruraux » du côté des activités agricoles et les « urbains » du côté des activités tertiaires. Une classification proposée par un diplomate de l'OUA dans les années 1970 distinguait ainsi les *rural refugees* des *professional and skilled refugees* présents en ville (Simon-Thomas, 1979), reprenant les thèses anti-urbaines alors prégnantes et contre lesquelles s'étaient déjà positionnés certains chercheurs (Lipton, 1977). Cette idée persistait en 1995 au sein du HCR : « *The most commonly articulated definition of an urban refugee is that of an individual of urban origin, usually a student, former politician, a professional, a trader or a skilled, non-agricultural labourer. In other words, anyone who is not a farmer or a peasant. To this definition is linked the commonly held belief that such individuals would find it difficult to survive in a rural camp or settlement and therefore require individualized assistance in an urban setting* » (Mougne, 1995, p. 1). La présupposée spécificité économique a permis au HCR de justifier le fait que les réfugiés urbains, présentés comme des commerçants et des artisans, avaient moins besoin d'aide que les réfugiés ruraux, car en retrouvant un cadre urbain, ils retrouvaient une activité possible, ce qui semblait plus difficile pour les réfugiés agriculteurs, dépourvus de terres.

Les chercheurs qui ont travaillé sur des réfugiés en milieu urbain ont essayé de déconstruire cette perception, tel Ahmed Karadawi qui notait dès 1987 : « *a common perception has developed in refugee studies in Africa that identifies urban refugees as an elaborate category of people who differ from rural refugees in terms of their background, their patterns of movement, their expectations, and their need for separate*

⁹ Le *Handbook for Voluntary Repatriation* du HCR s'appuie sur le principe que les réfugiés sont en majorité originaires d'espaces ruraux vers lesquels ils retournent une fois le conflit terminé. Seule une minorité choisirait d'autres lieux de retour (UNHCR, 2004).

solutions» (Karadawi, 1987, p. 119). Ils ont mis en avant la diversité des situations socio-professionnelles des réfugiés installés en ville, dont certains sont d'anciens agriculteurs, et montré que des réfugiés d'origine rurale pouvaient s'orienter vers des villes, à la recherche d'opportunités économiques, participant ainsi au mouvement d'urbanisation – voire de développement – de leurs pays d'accueil (Landau, 2006). Dans la typologie des réfugiés urbains qu'il propose à partir de ses observations dans les villes du Soudan, A. Karadawi inclut lui aussi les « migrants ruraux » aux côtés de profils de réfugiés plus politiques, déserteurs ou activistes.

L'idée que les réfugiés urbains sont plutôt des personnes engagées politiquement a également été explorée par les chercheurs. En 1979, quand de nombreux réfugiés étaient des combattants de l'apartheid ou des derniers régimes coloniaux en Afrique, Acolia Simon-Thomas présentait ainsi les réfugiés urbains : « *It is within this group that the individuals described as the "educational refugees", "the professional floater", "the dissident" or "deserter", the "politically active" and the "mentally handicapped" refugee [are] found* » (Simon-Thomas, 1979, p. 2). Elle insistait moins sur l'aspect marginal du réfugié urbain (le malade mental mais qui recouvre probablement des cas de traumatisés de la guerre) que sur sa politisation. Elle soulignait sa moindre dépendance à l'aide humanitaire en comparaison avec le réfugié des camps, mais aussi son comportement plus exigeant et revendicatif. Ce profil d'un réfugié urbain d'un meilleur niveau scolaire et davantage engagé politiquement, envers son pays d'origine ou envers les autorités de l'asile dans son pays d'accueil, ne correspond pas à l'ensemble des réfugiés installés en ville comme l'ont montré de récentes études, car une partie d'entre eux sont peu lettrés et surtout préoccupés par leur sécurité et leur survie quotidienne (Jacobsen, 2006).

L'image de réfugiés urbains rebelles et violents dans le premier texte de politique du HCR envers les réfugiés de 1997 découle en partie de ces observations. Cette représentation était fondée sur des manifestations de réfugiés en ville et les craintes du personnel du HCR pour sa propre sécurité, comme les incidents de juin 2003 à Conakry où des réfugiés sierra léonais et libériens avaient violemment pris à partie le représentant du HCR pour réclamer de l'aide. Cependant, elle est aussi liée à l'idée que les réfugiés urbains sont attirés par les opportunités migratoires offertes par la ville. Quand les revendications des réfugiés urbains se concentrent sur la réinstallation, le HCR et les autorités du pays d'accueil en viennent parfois à douter de leur véritable qualité de réfugié et tendent à les percevoir davantage comme des migrants potentiels, ce qui influe sur les pratiques adoptées à leur égard.

Les réfugiés urbains ont en effet pu être définis comme des « oiseaux de passage » par les chercheurs (Simon-Thomas, 1979 ; Kibreab, 1991). Après A. Karadawi, qui recensait en 1987 des « opportunistes » à la recherche de perspectives migratoires parmi les réfugiés urbains de Khartoum, G. Kibreab (1991, 1996a) observait à son tour dans les années 1990 que la ville pouvait être perçue comme un lieu de rebond par les réfugiés. Malgré l'interdiction de séjour en ville, de nombreux réfugiés menaient une vie précaire dans la capitale soudanaise dans l'attente d'un regroupement familial ou d'une réinstallation dans un pays de l'OCDE. Au Caire, F. Le Houérou (2004) a observé « l'état d'attente » et la « culture de transit » des réfugiés éthiopiens et érythréens. Les projets de départ semblent donc constitutifs de l'identité des réfugiés urbains, ce qu'il s'agit d'interroger dans le cas des Libériens à Conakry et Accra en observant leurs perspectives d'avenir à la fin du conflit.

- *Réfugiés urbains en camp versus réfugiés urbains self-settled ?*

Dans la continuité des travaux des géographes et autres chercheurs des *Refugee Studies* sur l'accueil en camp ou hors camp des réfugiés en Afrique (Schmidt, 2003), cette thèse propose d'explorer les différences et les similitudes entre les expériences de réfugiés urbains dans un camp d'une part, et celles des réfugiés dispersés en ville d'autre part. Elle s'inspire des travaux consacrés aux *self-settled refugees* (Lassailly-Jacob, 2001) pour apporter des éléments de connaissance sur les réfugiés urbains dispersés en ville, à partir de l'étude de cas de Conakry. Mais elle s'appuie aussi sur les travaux consacrés aux réfugiés dans les camps et sur un deuxième site d'enquête à Accra avec le camp de Buduburam, pour comparer la situation des réfugiés libériens au même moment dans deux cadres de vie différents.

Reprenant la question des adaptations socio-économiques, travaillée par les chercheurs qui ont mené les premières études sur les réfugiés urbains, je m'intéresse aux conditions de vie des Libériens à Conakry et à Accra. Certains thèmes d'enquête récurrents dans ces travaux comme le logement, les activités économiques, les relations des réfugiés avec leurs compatriotes, mais aussi avec les autres étrangers en ville et avec les populations locales seront ainsi mobilisés. Malgré des contextes nationaux politiques et économiques différents dans chaque pays d'accueil, il s'agit de percevoir les différences et les similarités dans la situation des réfugiés libériens selon leur mode d'installation, qu'ils soient dispersés en ville parmi la population locale ou concentrés dans un camp.

Ces deux types d'installation en ville avaient-ils des conséquences pour les perspectives migratoires des réfugiés et pour leurs réactions face aux « solutions durables » proposées par le HCR ? L'installation hors camp permet-elle davantage aux réfugiés de bénéficier des avantages de la ville, en tant que « lieu de la densité et de la diversité » (Lévy, Lussault, 2003, p. 988) ? La ville, plus que le camp en ville, constitue-t-elle un refuge autant qu'un lieu de nouveau départ, voire de tremplin pour se réapproprier un parcours migratoire et se (re)dessiner un projet de vie ? Le terme de tremplin est ici à comprendre au sens de rebond possible, évidemment géographique, pour l'éventualité d'un autre départ, mais aussi psychologique, en lien avec le terme de résilience (Cyrulnik, 2001), pour l'idée qu'après les traumatismes liés à la guerre et à l'exil, les individus se reconstruisent. Le futur des individus rencontrés est ouvert d'un point de vue géographique car ce processus de résilience-rebond peut aussi se faire d'un point de vue géographique en restant dans le lieu de l'exil ou bien en rentrant au pays d'origine.

2.3. Une analyse du champ des possibles migratoires post-conflit

Les dynamiques migratoires des réfugiés libériens à Conakry et à Accra sont interrogées à partir de la notion de projet migratoire. La façon dont les individus construisent un champ des possibles post-conflit est ainsi placée au centre de la réflexion. Cela permet également d'adopter une position d'observation qui prend en compte à la fois le contexte au sens large de cette nouvelle situation de migration et les compétences des réfugiés.

2.3.1. *La notion de projet migratoire, « prescription épistémologique »*

Comme l'explique Emmanuel Ma Mung, l'expression de projet migratoire a été employée dans de nombreux travaux sur les migrations sans réelle explicitation. Elle désigne « l'intention de quitter un lieu pour un autre et/ou l'accomplissement même de la migration avant que celle-ci ait atteint son terme » (Ma Mung, 2009, p. 34). Pour lui, le projet migratoire n'est pas une entité observable ou une notion opératoire, mais plutôt une « prescription épistémologique » qui met l'accent sur les migrants et leurs intentions de mobilité.

Pour poser ce diagnostic, E. Ma Mung s'appuie notamment sur la thèse de Florence Boyer (2005a ; 2005b) qui porte sur les Touaregs du Niger. F. Boyer a proposé cette notion de projet migratoire pour critiquer les conceptions déterministes des phénomènes migratoires et rendre compte de la complexité des migrations par une « vision dynamique articulant les différentes échelles sociales, spatiales et temporelles » (Boyer, 2005b, p. 49). Elle envisage le projet comme « une procédure stratégique, pragmatique et contextuelle dont la fabrication est intentionnelle (Lévy, Lussault, 2003, p. 747) » et comme « une projection dans l'avenir » « sans cesse amené[e] à être redéfini[e] en fonction du contexte et des stratégies sociales et/ou individuelles » (Ibid., p. 52).

Beaucoup de travaux ayant repris ce terme de projet migratoire, dont plusieurs menés au laboratoire Migrinter, l'emploi dans le cas de migrants en transit ou en situation de départ de leur pays d'origine. L'originalité du propos est d'essayer de l'appliquer à des réfugiés au moment de la fin du conflit ayant entraîné leur fuite hors de leur pays d'origine. Si la migration forcée qu'ils avaient vécue avait constitué une rupture, la fin du conflit se présentait elle-même comme une nouvelle « bifurcation » potentielle au sens où elle apportait un changement (Bessin *et alii*, 2009). Elle marquait la fin de leur expérience de migration forcée et d'exil tout en ouvrant la possibilité d'une nouvelle migration, notamment pour rentrer chez eux. Ce rapatriement est de fait la principale orientation proposée par le HCR, même s'il existe deux autres « solutions durables », l'intégration locale et la réinstallation.

La fin du conflit invitait les réfugiés à se projeter dans l'avenir en dehors de leur statut. Cependant ce statut encadre largement les possibilités migratoires dont ils disposaient. Comment concevaient-ils l'avenir dans ce moment de transition et d'incertitude ? À partir de cette notion de projet migratoire, j'analyse le champ des possibles migratoires post-conflit des Libériens, en pensant « de l'intérieur » (Ma Mung, 2009) ces « solutions durables » du HCR. D'après les propos recueillis, elles peuvent être résumées à trois verbes d'action : rentrer (*go back*), rester (*stay*) ou partir (*travel*) et à trois types de lieux : le pays d'origine – *back home* –, le pays d'accueil et l'ailleurs des autres destinations migratoires auxquelles rêvaient éventuellement les réfugiés. Ces lieux constituent ce champ des possibles, façonné par les politiques migratoires globales et locales,

mais également co-construit par les Libériens eux-mêmes. Le projet migratoire, comme « façon d'organiser et d'imaginer l'avenir » (Ma Mung, 2009, p. 36) est en effet influencé par les représentations des individus et des groupes – « l'imaginaire migratoire » (Simon, 2006) –, autant que par les informations qu'ils glanent, notamment par leurs réseaux sociaux. Ce champ des possibles se constitue donc à l'échelle individuelle et à l'échelle du groupe, via ses réseaux sociaux.

2.3.2. Le champ des possibles construit à la conjonction du passé, du présent et du futur

L'idée de champ des possibles interroge les échelles du temps et articule passé, présent et futur. Elle invite à considérer ensemble ce que Reinhart Koselleck (1990) a appelé « champ d'expérience » et « horizon d'attente ». Ce couple conceptuel, proposé dans le cadre d'une réflexion épistémologique sur la discipline historique, a été réutilisé par plusieurs chercheurs en sciences sociales pour appréhender l'expérience migratoire¹⁰. R. Koselleck le présente comme un couple « imbriqué en lui-même, [qui] ne pose aucune alternative ». Ces catégories d'expérience et d'attente, « prémisses anthropologiques » qui sont « la condition d'histoires possibles », « guident les actions concrètes dans l'accomplissement du mouvement social ou politique » (Koselleck, 1990, p. 309-311). Elles incarnent une tension entre passé et avenir qui permet de « penser la matrice de l'action humaine » (Leclerc-Olive, 2003).

Dans le cas de migrants, elles permettent de prendre en considération leurs expériences pour mieux comprendre la façon dont ils se projettent dans l'avenir, même si, comme l'écrit R. Koselleck, « une attente ne se laisse pas déduire totalement d'une expérience vécue » (Koselleck, 1990, p. 312). Alors que pour cet auteur le terme d'expérience semble ne concerner que le passé, il est important de préciser qu'il comporte une ambiguïté qui permet de lui adjoindre le présent. En effet, le mot renvoie non seulement à la vie antérieure d'un individu – à ce qu'il a fait – mais aussi à son vécu quotidien présent – ce qu'il fait. L'expression de « champ d'expérience » peut donc recouvrir deux strates de temps, passé et présent, qu'il est possible, pour des raisons d'intelligibilité, d'analyser séparément. La prise en compte des parcours migratoires d'une part, et des conditions de vie en exil d'autre part, des Libériens à Conakry ou à Accra apparaît comme nécessaire, car ces expériences passées et présentes sont des clés – non exclusives – de compréhension des perspectives d'avenir des Libériens et de la façon dont ils les appréhendent.

La mobilisation du « champ d'expérience », compris comme le passé et élargi au présent d'un individu, et de « l'horizon d'attente », comme son présent et son avenir, invite à adopter une perspective diachronique, aux échelles individuelles et de groupe pour mieux reconstituer ce champ des possibles migratoires. Ce dernier est également à replacer dans les contextes politiques, économiques et sociaux des espaces concernés par la migration forcée et par « l'horizon d'attente » des réfugiés, et dans les politiques migratoires locales et globales à leur égard, qui évoluent avec la fin du conflit.

¹⁰ C'est le séminaire « Expériences migratoires » organisé par Michèle Leclerc-Olive à l'EHESP à partir de 2009 puis en partenariat avec Marina Hily et le laboratoire Migrinter à partir de 2010 qui m'a permis de découvrir ces concepts et d'approfondir théoriquement la réflexion sur les échelles temporelles déjà présente dans mon travail de thèse (dont la partie d'enquête de terrain était alors déjà terminée).

2.3.3. *Combiner le contexte et ce que les réfugiés en font*

Pour E. Ma Mung (2009), le projet migratoire amène à faire tenir ensemble les « conditions extérieures », c'est-à-dire le contexte plus général, les facteurs structurels et conjoncturels qui influencent la migration, et les « dispositions intérieures » des individus, c'est-à-dire leur évaluation de ce contexte à l'appui de leur capital humain et social. Si E. Ma Mung souligne que ce changement de vocabulaire implique de ne pas préjuger du caractère déterminant de ces deux pôles explicatifs, il me semble que la position d'observation qu'il propose permet plutôt d'analyser ensemble, et dans leurs effets d'interaction, les facteurs qui relèvent plutôt de l'un ou plutôt de l'autre de ces pôles. L'approche retenue ici ne sort donc pas tout à fait de l'analyse des déterminants mais participe à l'affirmation de la complexité des phénomènes migratoires.

Il est donc utile d'analyser le contexte macro, ces « conditions extérieures » qui influencent l'élaboration de leurs projets migratoires, pour comprendre les comportements des réfugiés face aux possibilités d'avenir qu'ouvrait la fin du conflit libérien. Il s'agit de prendre en compte les politiques migratoires des « autorités de l'asile », à la fois avant la fin du conflit : car elles avaient façonné les conditions de vie des réfugiés en exil ; et depuis cette date : car elles conditionnaient en partie le champ des possibles des réfugiés. Ce sont des politiques nationales, celles des différents pays d'accueil des Libériens, mais aussi internationales car les mouvements des réfugiés concernent leur pays d'origine ainsi que d'autres pays qui ont développé des programmes d'accueil envers eux. Les « dispositions extérieures » désignent également la « position » des réfugiés, à la fois sociale et géographique, à une échelle plus méso. Dans un article sur les ruptures professionnelles, Sophie Denave (2006) propose un couple d'analyse proche de celui d'E. Ma Mung. Elle combine le « contexte historique singulier » propre à son sujet de recherche et la « configuration spécifique » qu'elle observe qui renvoie d'une part à la place de l'individu dans son environnement social, éléments qu'elle résume par le terme de « position », et d'autre part au « patrimoine singulier de dispositions, compétences et appétences » des individus, ce qu'elle appelle les « dispositions ». L'expression de position est intéressante car elle interroge notamment le rôle de l'emplacement géographique des individus. Pour cette recherche, l'idée de contexte ou de « conditions extérieures » invite en effet à réfléchir aux conséquences de l'emplacement à Conakry ou à Accra pour les perspectives migratoires des Libériens, ainsi qu'aux conséquences de leur installation en camp ou hors camp.

L'examen des « dispositions intérieures » des réfugiés se place aux échelles micro (individuelle) et méso (du groupe) et présuppose que ces individus sont dotés d'une capacité d'action – « *agency* ». Mais l'expression n'en revient pas à les désigner comme des individus « disposant de toutes les informations et moyens leur permettant de choisir entre rester sur place ou se déplacer, et de la connaissance à l'avance des effets de leur action » (Ma Mung, 2009, p. 25). Elle implique plutôt que c'est à partir des informations et des ressources dont ils disposent – leur capital humain et social – qu'ils essaient d'agir sur les « conditions extérieures ». L'approche adoptée doit alors « combin[er] 'relation' et 'situation' » (Hily *et alii*, p. 7). Cette recherche auprès des Libériens à Conakry et Accra pose ainsi la question de ce que les réfugiés savaient des perspectives migratoires légales et illégales dont ils pourraient disposer au moment de la fin du conflit, de ce qu'ils savaient de ce que faisaient ou avaient pu faire leurs compatriotes dans la même situation d'exil, et de ce qu'ils savaient de ces informations. Leur évaluation du contexte était fortement marquée par l'incertitude, qui freinait leur capacité d'initiative et qui amène à

souligner leurs hésitations quant au choix d'un lieu de vie. Le projet migratoire dans sa dimension dynamique et changeante souligne ces hésitations. L'idée que les réfugiés construisaient un champ des possibles migratoires post-conflit permet de faire une place importante à ces hésitations dans l'analyse des stratégies des réfugiés.

2.4. Une question centrale de recherche

La question initiale, qui portait sur les perspectives migratoires des réfugiés à la fin du conflit libérien, a ainsi évolué vers la question de recherche suivante :

Comment les réfugiés appréhendaient-ils le passage d'une migration forcée à une migration assumée, voire choisie ? Plus précisément, quels paramètres entraînent en ligne de compte dans leurs projets voire leurs choix migratoires au moment où ils avaient la possibilité de transformer leur expérience de migration forcée en une migration assumée ?

Cette question nuance l'opposition entre migration forcée et migration volontaire discutée plus haut et propose de parler, plutôt que de migration volontaire, d'une migration assumée à la fin du conflit libérien. L'expression englobe la décision d'immobilité – si les réfugiés acceptaient de rester là où ils étaient – comme celle de déplacement – s'ils choisissaient de rentrer au Libéria en paix ou de partir vers une autre destination, quel que soit le cadre de cette migration. Dans cette possible migration, la part de choix était censée être plus grande que lors du départ forcé du Libéria, ce qu'il s'agit d'explorer.

La question formule à la fois l'idée d'un passage et d'une transformation. Elle rappelle le changement de statut juridique qu'impliquait la fin du conflit et la temporalité : la migration forcée était une expérience passée, le présent et l'avenir des réfugiés pouvaient contenir un mouvement migratoire qu'ils auraient eux-mêmes choisi. Le verbe transformer insiste sur cette capacité d'action des réfugiés et contient une idée de continuité : qu'ils restent dans leur pays d'asile, rentrent au Libéria ou repartent ailleurs, les réfugiés n'effaçaient pas l'expérience de fuite mais pouvaient en faire quelque chose, lui donner une autre forme – et peut-être lui donner un autre sens.

Le présupposé qui sous-tend cette question est qu'il y a une multiplicité de paramètres qui peuvent intervenir dans cette éventuelle transformation de l'expérience de migration forcée en migration assumée. Il s'agit de les identifier. Cette multiplicité présupposée de paramètres est au cœur de ma principale hypothèse de recherche qui est la suivante :

Les réfugiés auraient été en train de mener plusieurs projets en même temps, avant de faire, ou d'être poussés à faire, des choix quant à leur lieu de vie post-conflit.

Depuis la fin du conflit, les Libériens auraient continué d'essayer d'améliorer leurs conditions de vie à Conakry ou à Accra, tout en explorant les possibilités de rentrer au Libéria et en poursuivant des démarches pour partir dans des pays occidentaux. Cette hypothèse est liée aux hésitations des réfugiés et aux incertitudes qui pesaient sur leur avenir, à l'échelle individuelle et à l'échelle plus macro des contextes politiques, économiques et sociaux de leur pays d'origine et de leurs pays d'accueil. Elle suppose que les réfugiés seraient auteurs de stratégies, c'est-à-dire d'actions coordonnées ou de manœuvres, selon les dictionnaires usuels. Elle s'accompagne d'une

hypothèse secondaire, plus géographique, toujours liée à cette multiplicité de paramètres, et articulée à cette question des stratégies :

Les effets de lieu seraient l'un des paramètres qui influencent la façon dont les réfugiés essaieraient de transformer leur expérience de migration forcée.

Cette hypothèse secondaire pose la question de l'utilisation, par les réfugiés, dans leurs projets migratoires, des lieux mêmes où ils vivaient en exil. La notion d'« effets de lieu » est « plus qu'une simple contextualisation-situation » de l'expérience des réfugiés, elle permet d'examiner les rapports dynamiques entre ces réfugiés et les villes capitales où ils étaient en exil et de demander « pourquoi là et avec quels effets ? » (Sélimanovski, 2009, p. 120). L'idée d'effets de lieu pose la question de ce qu'apportait aux réfugiés pour leurs divers projets le fait d'être à Conakry ou à Accra, et d'être en camp ou hors camp, autant que ce qu'ils en faisaient. La comparaison entre Conakry et Accra permet de travailler cette hypothèse.

3. Un travail d'entretiens sur le terrain

Si la question initiale découlait d'une première expérience de terrain à Conakry, cette problématique de recherche qui interroge le passage d'une migration forcée à une migration assumée, a émergé dans deux lieux, Conakry et Accra, au gré d'un travail d'enquête comparative qu'il s'agit de présenter ici. Elle a entraîné la mise en œuvre d'une méthodologie centrée sur les réfugiés eux-mêmes, même si j'ai également cherché à rassembler des éléments sur le contexte d'asile passé et présent des Libériens en Guinée et au Ghana, afin d'articuler « dispositions intérieures » et « conditions extérieures ».

3.1. Présentation des terrains à Conakry et à Accra

Cette thèse s'est construite dans une démarche inductive, à partir de la situation de Conakry et en choisissant Accra comme contrepoint, ce qui explique une relative dissymétrie quant à ces deux terrains, mais n'empêche pas le développement d'un travail de comparaison.

3.1.1. Une comparaison

Dans cette thèse, je compare la situation et les projets des Libériens en exil dans les capitales de deux pays différents au moment où le conflit avait pris fin dans leur pays d'origine. Le même processus est observé dans deux lieux distincts qui présentent une différence plus géographique que les autres différences qui pourraient être relevées, d'ordre historique, politique ou économique : il existe un camp de réfugiés en périphérie d'Accra alors qu'il n'y a pas de camp à Conakry. D'autres spécificités peuvent être soulignées, notamment le fait que la Guinée est frontalière du Libéria alors que le Ghana ne l'est pas, que la Guinée est francophone alors que le Ghana, comme le Libéria, est anglophone, que les deux villes n'ont pas la même taille démographique (près de 2 millions d'habitants dans l'agglomération de Conakry, près de 4 millions d'habitants dans l'aire urbaine d'Accra) et connaissent des niveaux de développement et des contextes politico-économiques différents. Enfin, on peut s'interroger sur les éventuelles différences de profils entre les Libériens qui s'étaient réfugiés à Conakry et à Accra.

Loin de comparer l'incomparable (Détienne, 2000), il s'agit de d'identifier des similitudes et des différences (Gervais-Lambony, 2003b) dans les expériences des réfugiés libériens dans ces deux villes, au-delà des particularités locales, et d'explorer le rôle que jouait l'absence ou la présence d'un camp pour leurs conditions de vie et leurs projets migratoires, au-delà de la diversité de leurs profils. Quand de nombreuses recherches fonctionnent sur le mode de la comparaison implicite pour construire des connaissances (McFarlane, 2010), cette comparaison explicite est un moyen de proposer une généralisation, à partir d'observations situées (Bloemraad, 2013).

Travailler sur ces deux contextes d'études est en partie le fruit du hasard, mais aussi la conséquence de choix personnels et de rencontres scientifiques. La Côte d'Ivoire et la Sierra Léone ont ainsi été exclues de l'enquête, pour des raisons pratiques de stabilité politique dans le cas de la Côte d'Ivoire mais aussi en lien avec la volonté d'observer des situations d'asile dans deux pays qui n'ont pas connu de guerre civile. Même si aucun terrain n'a été effectué en Côte d'Ivoire ou en Sierra Léone, ils sont indirectement présents dans cette recherche, parce qu'ils ont été des pays de premier asile pour une partie des réfugiés libériens de Conakry et d'Accra.

De la même manière, le fait de ne pas comparer la situation des réfugiés libériens avec celle d'autres réfugiés – sierra léonais par exemple – est un choix assumé afin de circonscrire le champ de cette recherche. L'exploration des réseaux sociaux des Libériens, qui vont au-delà des liens entre compatriotes, permet d'envisager les similitudes de leurs conditions de vie et de leurs projets migratoires avec ceux d'autres groupes et d'autres individus, réfugiés ou appartenant à la société d'accueil, en s'appuyant sur des données scientifiques existantes. Le choix de concentrer cette recherche sur un « groupe national » ne correspond donc pas à un « nationalisme méthodologique » (Ulrich Beck cité par Wieviorka, 2008), car il ne dispense pas de s'interroger sur la définition de l'identité libérienne et de discuter de ce cadre de référence. Les travaux sur les comparaisons (Détienne, 2000 ; Bloemraad, 2013) autant que de ceux des *Refugee Studies* y invitent. Liisa Malkki (1995b) a ainsi montré que l'image récurrente du réfugié déraciné, employant une métaphore botanique, s'appuyait sur une conception sédentaire et stato-centrée, et impliquait l'idée que le déplacement est une anomalie. Cette recherche n'envisage pas la période et les mouvements migratoires post-conflits comme appartenant à un « retour à la normale » mais interroge plutôt les perspectives d'avenir des individus rencontrés comme autant de nouveaux départs, tout en explorant comment ils sont liés à leur passé, à leur statut de réfugiés et à leur identité de Libériens. Ce choix de restreindre l'analyse aux Libériens se justifie alors aussi par les présupposés que les projets migratoires individuels dépendent largement des politiques migratoires développées par les États envers des migrants identifiés selon leur nationalité et font jouer l'attachement de ces migrants aux lieux d'origine – *home* – et les traumatismes qui y sont associés.

S'il n'entre pas dans le travail de comparaison, le Libéria, comme pays d'origine et pays de potentiel retour est un lieu important, dont les dynamiques passées et présentes entrent en ligne de compte dans la façon dont les réfugiés envisagent leur avenir. Une courte mission de terrain de dix jours y a été effectuée en avril 2008. Ce séjour m'a familiarisée avec les quartiers et banlieues de Monrovia évoquées par les Libériens déjà rencontrés à Conakry mais ne m'a pas permis de me rendre dans l'intérieur du pays. J'ai pu échanger avec 13 Libériens ayant eu une expérience d'exil dans des pays proches, ainsi qu'avec les institutions en charge des retours et de

la réintégration des réfugiés, le HCR, et la *Liberian Refugee Repatriation and Resettlement Commission* (LRRRC).

3.1.2. *Deux terrains dissymétriques ?*

Le travail de terrain pour cette thèse a été déséquilibré et Conakry peut apparaître comme un terrain principal de recherche et Accra comme un terrain secondaire. En termes de temps passé sur place, c'est effectivement le cas, avec 15 mois de séjour à Conakry et seulement trois mois à Accra, de même qu'en termes d'entretiens, avec les autorités de l'asile, les ONG impliquées auprès des réfugiés et d'autres personnes connaissant la situation des réfugiés : 50 entretiens à Conakry et 18 à Accra. C'est enfin le cas pour les entretiens avec les réfugiés : 200 entretiens à Conakry et 50 à Accra, même si la lecture d'études consacrées à la situation des réfugiés libériens au Ghana a compensé ce décalage.

Cette dissymétrie est surtout liée à l'interrogation sur les effets de lieux présentée plus haut, c'est-à-dire sur les conséquences de la présence ou non d'un camp pour les conditions de vie et les projets migratoires de réfugiés urbains. J'ai en effet privilégié du temps sur le terrain à Conakry où peu d'études avaient été menées, la plupart des recherches ayant porté sur la situation des réfugiés en Guinée forestière (voir par exemple Black, Sessay, 1997 ou Fleury, 2004), et où les réfugiés n'étaient pas accueillis dans un camp mais dispersés en ville, à l'inverse de la situation ghanéenne.

Dans l'idée initiale de mener une recherche sur des réfugiés hors camp, et avant que naisse celle de la comparaison entre les deux villes, l'une sans camp, l'autre avec un camp de réfugiés à sa périphérie, j'ai principalement souhaité rencontrer, lors de mon premier séjour à Accra, en 2008, des réfugiés installés dans la métropole d'Accra et non dans le camp de Buduburam. Environ la moitié des 50 personnes rencontrées à Accra vivait ailleurs que dans le camp de Buduburam, mais 5 de ces 23 personnes habitaient de fait à proximité du camp tandis que les 18 autres, installées dans des communes de la banlieue d'Accra ou à Tema, le port d'Accra, gardaient des liens réguliers avec le camp. Dans la vie de ces personnes qui avaient pourtant choisi de ne pas (le plus souvent de ne plus) y habiter, le camp était néanmoins un lieu repère et il m'a donc paru important de m'y intéresser davantage. En même temps, la présence du camp a entraîné de nombreuses études universitaires (voir Encadré 1, p. 41), qui sont devenues un appui pour mon travail de thèse. Ces études permettent de tenir la comparaison et de pallier le moindre temps passé sur le terrain au Ghana.

Encadré 1 Le camp de Buduburam près d'Accra, laboratoire scientifique

Le moins grand nombre d'entretiens à Accra est compensé par l'existence d'une importante littérature grise sur le camp de Buduburam, qui a été l'objet de plusieurs études, menées par des ONG et par des chercheurs, ghanéens et d'autres nationalités. Lors de mes séjours de terrain à Accra, j'ai ainsi pu consulter plus d'une vingtaine de mémoires d'étudiants en licence (*Bachelor of Arts*), en master, voire en thèse, consacrés à l'accueil des réfugiés au Ghana. Abeeku Essuman-Johnson, chercheur en sciences politiques, lui-même auteur d'une thèse sur ce thème (1992) et que j'ai pu rencontrer à l'Université du Ghana, a encadré plusieurs de ces travaux. Ces mémoires donnent des informations sur la politique du Ghana envers les réfugiés en général et les Libériens en particulier, notamment sur le rôle du *Ghana Refugee Board* ou des ONG engagées dans le camp, et s'intéressent souvent aux relations entre réfugiés et populations locales (voir par exemple Okae Mensah, 1997 ; Adjakra, 1998 ; Alifo, 1999 ; Asare, 2000 ; Asuah, 2001).

Au-delà d'Accra, la communauté scientifique de langue anglaise s'est intéressée à ce camp de réfugiés et a également publié des articles ou rapports de recherche à propos de Buduburam sur ces thématiques des relations entre les réfugiés et leurs hôtes (Porter et alii, 2008 ; Agblorti, 2011), sur certains groupes au sein du camp comme les femmes (Tete, 2005) ou les anciens enfants soldats (Woodward, Peter, 2009) ou sur les possibilités de retour au Libéria (Omata, 2011a ; 2011c). Dans deux rapports publiés par le HCR, Shelly Dick (2002a ; 2002b) insistait sur le fait que les nombreux réfugiés du camp étaient pour beaucoup devenus autonomes, même s'ils étaient en partie dépendants de transferts financiers de leurs familles installés dans des pays du Nord.

Toutes ces recherches ont fait du camp de Buduburam une sorte de laboratoire scientifique, où étudiants et chercheurs ont pu tester des hypothèses ou observer des faits sociaux. La localisation même du camp, en périphérie de l'agglomération d'Accra et très accessible en termes de transport, explique pour partie ce phénomène. L'attitude des autorités ghanéennes et du HCR, qui en ont fait un lieu ouvert et facile d'accès aux chercheurs d'un point de vue administratif, y a également contribué, avec l'objectif pour ces autorités de l'asile que ces études contribuent à l'image de « camp modèle » de Buduburam. Les réfugiés libériens qui y ont été accueillis ont ainsi été habitués, du moins pour certains d'entre eux, à répondre aux questions des nombreux acteurs humanitaires du site autant que des chercheurs qui s'y sont investis le temps d'une étude. Mais cette habitude de la prise de parole a pu également déboucher sur une certaine fatigue des réfugiés face aux demandes d'entretien des chercheurs qui n'avaient pas de conséquences concrètes pour l'amélioration de leurs conditions de vie (Adjakra, 1998 ; Kusi, 2004 ; Atta, 2006).

Après ces précisions sur les fondements de cette comparaison dissymétrique, le travail de terrain et les méthodes mises en œuvre pour obtenir des données doivent être présentés de manière générale, puis plus particulière à chaque lieu d'enquête.

3.2. Méthodologie

Il s'agit ici de présenter les éléments de la « *politique du terrain* » (Olivier de Sardan, 1995) que j'ai élaborée pour ce travail de thèse, c'est-à-dire les sources et les méthodes à partir desquelles j'ai obtenu des données pour pouvoir produire un discours sur la situation des réfugiés libériens à Conakry et à Accra. Inspirée de méthodes anthropologiques, ma démarche est qualitative et se fonde principalement sur des entretiens avec les réfugiés libériens dans ces deux capitales. J'ai eu recours aux réseaux sociaux de ces Libériens, d'une part pour provoquer des entretiens et d'autre part pour saisir leurs relations avec des compatriotes dans d'autres lieux, autant que celles nouées dans leurs lieux d'installation. Les réseaux ont ainsi constitué un outil sur le terrain autant qu'une approche d'observation pour travailler l'hypothèse d'une construction d'un champ des possibles migratoires post-conflit. Les entretiens ont été complétés par la collecte d'informations sur le contexte de l'asile en Guinée et au Ghana auprès d'acteurs politiques et humanitaires ainsi qu'en essayant de reconstituer la perception des réfugiés par la population locale.

3.2.1. *Des entretiens auprès des réfugiés libériens*

Dans le cadre de ce travail doctoral, 250 entretiens ont donc été réalisés auprès de réfugiés libériens, 200 à Conakry, 50 à Accra, dans le but d'analyser leurs discours sur leur passé, leur présent et leur avenir. La volonté de solliciter le récit des réfugiés rencontrés s'est accompagnée du choix de citer en version originale et sans recours à une traduction les extraits d'entretiens qui sont mobilisés tout au long de ce texte. L'anglais libérien me semble suffisamment accessible et le vocabulaire employé peu technique et compréhensible pour un lecteur habitué à l'anglais, qui pourra si nécessaire consulter par ailleurs un dictionnaire d'anglais. Les entretiens sont référencés entre crochets par nom de lieu (Conakry, abrégé CKY, ou Accra, abrégé ACC) et numéro : par exemple, [CKY N°135]. Seuls les prénoms de mes interlocuteurs réfugiés sont mentionnés, ce qui ne correspond qu'à un anonymat partiel. Quand un prénom revient à plusieurs reprises, une lettre initiale a été ajoutée. La liste des personnes rencontrées a été placée en annexe (voir p. 594).

- *Recueillir des témoignages*

Mon expérience d'enquête est à bien des égards celle d'un « terrain sensible » selon la définition qu'en donnent les anthropologues Florence Bouillon, Marion Frésia et Virginie Tallio : « Nous donnons ici un triple sens au qualificatif sensible. En premier lieu, les terrains sont sensibles en ce qu'ils sont porteurs d'une souffrance sociale, d'injustice, de domination, de violence. (...) En second lieu, ils sont sensibles parce qu'ils impliquent de renoncer à un protocole d'enquête par trop canonique (...). En dernier lieu, ces terrains s'avèrent sensibles en ce qu'ils relèvent d'enjeux socio-politiques cruciaux. » (Bouillon *et alii*, 2006, p. 13-15). Si les enjeux socio-politiques de la présence des réfugiés en Guinée et au Ghana seront au cœur de certains développements de cette thèse, tandis que le recours à un protocole d'enquête spécifique sera discuté ci-dessous, les souffrances des réfugiés rencontrés ont-elles aussi été un élément important de ce travail d'un point de vue méthodologique. Elles sont une donnée de contenu de cette recherche sur les expériences des réfugiés urbains, dans les mots – avec l'emploi récurrent du verbe « *suffer* » et de récits de proximité avec la mort et de violences subies – et dans les gestes – plusieurs entretiens ayant été ponctués ou clos par des pleurs et certains réfugiés ayant insisté pour me montrer les traces corporelles prouvant ces violences subies.

Ces souffrances sont surtout un point de départ car je me suis efforcée, par des entretiens qui procèdent d'un « populisme méthodologique » (Olivier de Sardan, 2001), de donner la parole aux réfugiés pour qu'ils témoignent de leurs souffrances, autant que de leurs espoirs et de leurs stratégies pour transformer leur expérience de migration forcée. Les entretiens auprès des réfugiés ont été conduits de manière très souple, en m'adaptant aux interlocuteurs, m'efforçant de suivre un ordre chronologique pour essayer de reconstituer des parcours individuels du Libéria à Conakry ou Accra, mais y dérogeant souvent pour laisser les individus s'exprimer et suivre leurs digressions. L'objectif était d'aborder plusieurs grands thèmes : l'expérience de la guerre et celle de l'exil, la vie quotidienne dans le pays d'asile, les réseaux familiaux et sociaux de l'individu sur place, au Libéria et ailleurs, les projets d'avenir. Les entretiens comportaient également des questions précises pour recueillir des données de base sur l'interlocuteur : âge, lieu d'origine et ethnie, niveau d'études, situation familiale, dates d'arrivée en Guinée et à Conakry ou au Ghana, parcours de la fuite et éventuels autres pays d'asile, lieu(x) de résidence à Conakry ou à Accra/Buduburam, activité(s) économique(s), statut de réfugié. Cependant, ces questions trouvaient souvent réponse au fil du récit.

La durée des entretiens – et donc leur contenu – a énormément varié selon la volonté de mes interlocuteurs de témoigner de leur situation, mais aussi selon leur capacité à le faire (voir aussi ce qu'en écrit M. Agier, 2008, p. 241-245). La pauvreté, le statut social, l'illettrisme expliquent les difficultés de communication avec certaines personnes, les silences et la brièveté de certains entretiens. Selon le dictaphone que j'ai utilisé pour la majorité des entretiens, les plus courts entretiens correspondent à sept minutes d'enregistrement, même s'il faudrait y ajouter les échanges en dehors du temps de l'entretien enregistré, ainsi que les informations obtenues en discutant avec d'autres personnes¹¹. Un exemple d'entretien a été placé en annexe (voir p. 594). Les plus longs ont duré plus d'une heure et constituent des récits de vie très riches. La durée des entretiens correspond aussi à une relative liberté de parole et à des conditions d'entretiens qui lui ont été propices.

Plusieurs personnes ont été revues au moins une fois, l'entretien initial étant alors complété par de nombreuses informations glanées sans que ces échanges ne soient enregistrés. Les entrevues répétées en 2007, 2008 et 2009 avec neuf réfugiés ont permis de leur poser à nouveau les mêmes questions sur leurs conditions de vie et leurs projets d'avenir. Les réfugiés rencontrés plusieurs fois sont souvent des informateurs clés pour cette recherche, c'est-à-dire des Libériens qui m'ont présentée à d'autres compatriotes. Je les appelle des informateurs, de même que toutes les personnes qui m'ont permis d'entrer en contact avec des enquêtés. Ces informateurs sont au nombre de 21 à Conakry pour un seul à Accra.

¹¹ Le dictaphone m'a surtout permis, sauf problème technique, de me libérer d'une prise de notes exhaustive. Pour les premiers entretiens, il m'a également permis de dépasser certains problèmes de compréhension de l'anglais libérien ou d'enregistrer les noms de villages mentionnés que je n'aurais pas forcément pu orthographier.

- *Une parole orientée ?*

Demander aux réfugiés de se raconter ne me semblait pas très nouveau car la reconstruction narrative est l'exercice que les autorités de l'asile, et surtout le HCR dans les pays du Sud, imposent aux réfugiés pour qu'ils obtiennent leur statut et des aides spécifiques (Noiriel, 1998 ; Frésia, 2009). L'un des enjeux de mon travail auprès des réfugiés était que je sois identifiée comme une interlocutrice différente du HCR ou d'autres instances officielles, un problème qu'ont rencontré d'autres chercheurs à propos de leur terrain auprès de réfugiés (voir par exemple Baujard, 2008). Cette collecte de témoignages devait se démarquer de celle opérée « dans le cadre des *screening* humanitaires et policiers » (Agier, 2008, p. 242). J'ai donc fait le choix de ne pas passer par le HCR pour rencontrer des réfugiés, même si mes façons de les approcher ont entraîné d'autres biais¹². Néanmoins, ce risque d'être assimilée au HCR était omniprésent et il a fallu que j'insiste de façon récurrente sur le fait que mes questions, qui portaient sur leurs parcours, leurs conditions de vie et leurs projets migratoires de réfugiés, relevaient d'un travail universitaire et non d'un « *programme* » du HCR.

Pour que les réfugiés comprennent ma position, j'ai soigné au fur et à mesure la présentation de mon identité d'étudiante française menant un travail de recherche pour un doctorat, en montrant ma carte universitaire notamment, et j'ai parfois simplifié mon projet en le présentant comme un futur livre consacré aux réfugiés libériens. Il me semblait important de mener des entretiens différents de ceux menés par des employés du HCR que j'avais observés en 2006 (voir aussi Ghorashi, 2007). Ces entretiens avaient toujours lieu dans les locaux de l'institution, avec peu de temps à consacrer à chaque personne, car ils étaient concentrés sur une seule journée hebdomadaire et se devaient d'être courts. Ma démarche a donc été de rencontrer les réfugiés dans des lieux qui leurs étaient familiers et d'essayer de donner du temps aux échanges. J'y suis parvenue dans certains cas, comme avec ce Libérien, Abou F., rencontré dans un café, qui a interrompu son récit de vie pour se plaindre du HCR : *But let me tell you something. UNHCR doesn't listen to refugees. They don't let people tell their stories. You have to answer to some questions. Quick. Quick. You have to tell your story quick because there is too many people. They don't really listen to you* [CKY N°149]. Ou comme avec cet autre homme, Samuel, qui après avoir commencé son récit s'est arrêté, ému aux larmes, pour dire : *This is my first time... someone to ask me what really happened to me (...)* *I have talked to people, like friends, but they are in the same position like me. But to have somebody like you to talk to me, who wants to know what really happened in my life, this is my first time* [CKY N°072]. Ces deux réactions ont été relevées à Conakry. À Accra, et surtout à Buduburam, les Libériens m'ont semblé davantage habitués à se raconter à d'autres interlocuteurs qu'à ceux du HCR.

Je n'ai cependant pas toujours réussi à faire comprendre aux réfugiés que je menais une recherche doctorale car le fait que je sois une femme blanche posant des questions sur leur avenir les a souvent amenés à me prendre pour une envoyée du HCR ou d'un pays occidental étant donné la force de leurs attentes de réinstallation¹³. L'idée que je cachais peut-être ma réelle

¹² Trois de mes tout premiers entretiens ont eu lieu devant le bureau du HCR ou grâce à un premier contact pris à cet endroit mais cette tentative de rencontrer des réfugiés libériens devant ce lieu symbolique n'a pas été poursuivie car elle encourageait un amalgame avec l'institution que je cherchais à éviter.

¹³ À Conakry, le fait que je sois une ancienne stagiaire du HCR a peut-être influencé cette perception mais il me semble que les réfugiés ignoraient que j'avais été dans cette position, deux années s'étant écoulées entre ce stage et la période où a eu lieu la plupart des entretiens

identité et mes réelles motivations pour rencontrer les réfugiés était tenace : c'est la question d'une jeune femme, Annie S., qui m'en a fait prendre pleinement conscience lors d'un entretien dans un lieu transformé en un squat où habitaient de nombreux Libériens et où je m'étais déjà rendue – et donc présentée comme étudiante française – à plusieurs reprises. Quand cet entretien, que j'avais débuté en déclinant à nouveau mon identité, a été interrompu par un appel téléphonique auquel j'ai répondu en français, la jeune femme s'est étonnée :

- « *But you're Australian and you speak French? The Australian, they speak French?*
- *Why are you asking this? I'm not from Australia, you know that I'm from France.*
- *Ok...*
- *Why do you think I'm from Australia?*
- *Well, you know, sometimes... we think that way...*
- *No, I'm from France. I told you I'm doing research to write a book on Liberians in Conakry, to explain about your living conditions here. »*

À la fin de l'entretien, même si elle était déçue de nos échanges, elle m'a dit : « *From the day I heard about you, I wanted to see you!* » [CKY N°065]. Comment lui avais-je été présentée ? Au-delà de la curiosité, quels espoirs avait-elle fondés dans le fait de me rencontrer ? D'un point de vue éthique, il m'importait de ne pas donner de faux espoirs aux enquêtés (Lammers, 2003).

Il y avait de fait un décalage entre les attentes des personnes rencontrées et l'objectif de ma recherche qui a pu être l'objet de discussions, voire de rumeurs entre les réfugiés et offrir des occasions d'instrumentalisation¹⁴. Un informateur, Adam, m'a mise en garde contre cette possibilité : « *Even to meet with you, we decided to make it not too crowded because there has been series of blackmailing, you know, personalities. They were saying they are this, and that, and other would backpass and constitute strategies in order to make money. They were saying, o', that white lady came from Australia, or came from Europe, and you know, there will be a resettlement in that country... Then as a result, they would start to extort money. It happened* » [CKY N°048]. Ma couleur de peau pouvait faciliter des tentatives de trafic d'influence comme je l'ai soupçonné dans certains cas, à Conakry davantage qu'à Buduburam et à Accra, d'autant plus quand le faible niveau d'éducation de certains les rendait crédules et manipulables. Le président officiel du comité des réfugiés à Conakry, désavoué par le HCR et par une partie des réfugiés libériens, a ainsi convoqué une foule de personnes dans sa cour (près de 200, en majorité illettrés d'après ce que j'ai pu percevoir) les jours où je lui rendais visite. À trois reprises, j'ai mené des entretiens avec quelques-uns des réfugiés présents mais j'ai ensuite décidé de ne pas continuer ainsi : comment être sûre que mon enquête universitaire, malgré mes efforts systématiques de présentation, n'était pas placée sous un autre jour ? Ce Libérien avait-il fait courir la rumeur que des visas seraient à la clé des entretiens et les avait-il monnayés ?

¹⁴ L'emploi du pronom personnel « je » dans la rédaction de ce travail, suivant la tradition des modes d'écriture scientifique en langue anglaise qui ont adopté cette pratique depuis plus longtemps que le monde académique francophone, est aussi une façon de rappeler que les résultats recueillis et analyses proposées sont celles d'une jeune chercheuse européenne blanche auprès de réfugiés africains. Ce « je » renvoie à ce que la littérature scientifique anglophone appelle *positionality* (Rose, 1997) et souligne que ma position sociale a eu des conséquences à la fois sur la façon dont j'ai mené mon terrain, mais également sur la façon dont j'essaie de produire un savoir, situé (Haraway, 1988), sur des pratiques sociales et spatiales. Ce rappel explicite participe d'une posture réflexive sur mon travail, qui propose des interprétations à partir d'une parole recueillie et d'observations effectuées dans des situations non dégagées de relations de pouvoir (Lammers, 2003).

Avant même la possibilité que je puisse les aider à partir à l'étranger, voire les demandes concrètes d'aide en ce sens, les réfugiés s'adressaient souvent à moi dans l'espoir de recevoir une aide matérielle concrète. Comme dans beaucoup de recherches effectuées auprès de populations démunies, il était délicat de demander du temps et un témoignage à des personnes qui manquaient de tout. Un jeune homme, Frederic, m'a directement demandé ce qu'allait lui apporter le fait de me parler : « *Giving my information to you, what should I expect? This is personal information given to you, and that will be published, so definitely, the contributors to this book should have some sort of benefit. I don't know what will be my benefit in that line, what will be promised to me if I give my information to you* » [CKY N°112]. Trois autres jeunes hommes m'ont demandé de leur trouver un emploi dans une entreprise française, tandis qu'une jeune femme m'a demandé d'adopter son bébé... Sans être aussi précis, plusieurs réfugiés m'ont demandé de faire quelque chose pour que leur situation quotidienne change et les mots « *please, help us* » ont plusieurs fois terminé des récits. D'autres réfugiés m'ont proposé de devenir une sorte de mécène pour des écoles ou des activités de petit artisanat. Je me suis posé la question du don, que des anthropologues américains travaillant avec des réfugiés ont particulièrement débattue (Sommers, 2001 ; Lammers, 2003 ; 2005a). J'ai finalement choisi de ne pas rétribuer les entretiens mais j'ai fait des dons ponctuels à mes informateurs, plutôt en nature (un téléphone portable, l'achat de nourriture) ou en essayant de faciliter leurs activités de petits entrepreneurs (sacs, savons, batiks).

Ces gestes étaient une façon de faire face à mon sentiment de culpabilité sur le terrain et d'essayer de lutter contre mon impuissance à agir concrètement en faveur des personnes rencontrées. Dans mes entretiens, j'en suis venue à ajouter à la présentation de mon travail de recherche un discours sur le fait que je ne pouvais pas aider directement mes interlocuteurs mais que j'espérais attirer l'attention sur leur situation, ce qui pourrait déboucher sur des aides concrètes.

- *Une parole contrainte ?*

Recueillir la parole des réfugiés libériens a donc soulevé des problèmes méthodologiques et éthiques qui ont également concerné les conditions des entretiens. La majorité de ces derniers a été possible grâce à l'entremise d'informateurs, qui étaient souvent des enquêtés à Conakry comme à Accra. Ces derniers ont parfois invité une ou plusieurs de leurs relations chez eux ou dans des lieux qui leur étaient familiers. Une partie des entretiens a donc été effectuée en présence d'intermédiaires ou de tierces personnes quand il était impossible de s'isoler. Cette présence était bien liée à ma méthode d'accès aux enquêtés et non à des questions linguistiques : j'ai mené tous les entretiens en anglais, améliorant progressivement ma compréhension de l'anglais libérien, proche de l'américain, sauf dans trois cas où j'ai eu besoin qu'on me traduise les propos de personnes âgées et plus à l'aise en kpelle ou mandingo (des langues libériennes) qu'en anglais¹⁵. La présence de tiers a pu montrer à mes interlocuteurs que je posais les mêmes questions aux uns et aux autres, voire créer une dynamique de débats sur la perception des événements de la guerre ou de certains épisodes d'exil entre les personnes présentes. Quand il me semblait que les conditions de l'entretien avaient un effet d'inhibition, j'ai toujours essayé de prendre un rendez-vous ultérieur avec les personnes qui avaient été empêchées de s'exprimer

¹⁵ Un seul entretien a été mené totalement en français, avec un Libérien d'une vingtaine d'années ayant grandi en Côte d'Ivoire et parlant très peu l'anglais.

librement, ou n'avaient pas tout à fait joué le jeu de l'entretien, voire s'y étaient refusées. L'Encadré 2 ci-dessous présente une situation d'entretien en présence de tiers qui s'est conclue sur ce type de démarche. Certains entretiens proches de la discussion de groupe n'ont pas permis de retracer des itinéraires individuels ou d'échanger sur des perspectives d'avenir précises. Ils ont néanmoins apporté des informations intéressantes sur des stratégies d'amélioration des conditions de vie ou des pratiques et des représentations migratoires communes.

Encadré 2 Un exemple de situation d'entretien en présence de tiers

Le 25 mars 2008, je me rends dans le quartier de Sonfonia pour rencontrer Sia C., qui a obtenu mon numéro de téléphone par une autre réfugiée. À mon arrivée, elle m'emmène d'abord chez une voisine, Agnes N., atteinte d'arthrose et qui ne peut pas se déplacer. Tandis que Sia C. retourne dans sa propre maison pour accueillir des compatriotes qu'elle a invités pour me rencontrer, Agnes N. me raconte son histoire jusqu'à ce que son fils arrive et que la conversation prenne un tour plus général sur les conditions de vie difficiles à Conakry.

De retour chez Sia C. une heure plus tard, je trouve, en plus de l'hôtesse, trois autres femmes qui m'attendent assises sur un banc en bois. Il s'agit de Moussou A., une Libérienne avec laquelle Sia C. partage le loyer, et de deux autres voisines, Sia H. et Fatou R. Un jeune homme, Leroy, se joint au groupe pendant mon entretien avec la dernière des femmes, suivi un peu plus tard d'un homme plus âgé, Stanislaus.

Devant les quatre femmes, avant de commencer tout entretien, je me présente, expliquant que je suis une étudiante française et que je souhaite écrire un livre sur l'histoire des réfugiés libériens, sur leur exil et sur leurs conditions de vie à Conakry. Je réitère cette présentation pour Leroy, puis pour Stanislaus, qui, particulièrement inquiet, se montre plus curieux et pose davantage de questions sur les raisons pour lesquelles je rencontre les Libériens. Alors que les femmes ont accepté de répondre à mes questions sur le champ en présence de leurs amies, Leroy est plus évasif et Stanislaus déclare d'emblée préférer me revoir une autre fois. Après contact téléphonique, cet entretien aura lieu au domicile de Stanislaus deux semaines plus tard, dans un autre quartier de Conakry, et sans la présence d'une tierce personne.

Les entretiens avec les femmes ont par contre lieu dans l'une des pièces de cette maison en construction, habitée par Sia C. et ses trois enfants, par Moussou, par une autre Libérienne et ses quatre enfants, et par deux autres hommes dont Sia C. dit qu'ils sont Libériens mais que je ne verrai pas. Une des filles de Sia C. âgée d'une douzaine d'années, apporte une chaise en plastique pour moi puis reste écouter la conversation. Sia C., que je propose d'interroger en premier, préfère que ses amies restent pendant qu'elle parle et les autres entretiens s'enchaînent ensuite sans davantage d'intimité. Les quatre femmes constatent ainsi que je pose les mêmes questions aux unes et aux autres et que je leur laisse largement la parole. J'enregistre une vingtaine de minutes d'entretien avec Sia C., puis Moussou A., puis Fatou R., et plus d'une trentaine avec Sia H. Ces enregistrements sont entrecoupés d'échanges non enregistrés pendant lesquels je prends des notes. Les récits de ces femmes sont particulièrement violents : elles ont toutes subi un, voire plusieurs viols, qu'elles ne cachent pas. Cette parole publique relativement libérée s'explique probablement par les liens qui existent entre ces femmes et par le fait que je sois également une femme. Sia C. m'explique qu'elle fait partie d'un cercle de veuves animé par une autre réfugiée que je connais, Oretha F., qui est un réseau d'écoute et d'entraide. Les quatre

femmes ont été amenées à raconter leur expérience de la guerre et de leur fuite à plusieurs reprises, devant des compatriotes, mais surtout devant les autorités de l'asile en Guinée, le HCR et l'agence guinéenne chargée des réfugiés (Bureau National de Coordination des Réfugiés). Sur les quatre, seule Sia C. a des papiers en règle, tandis que Fatou R. et Sia H. n'ont pas réussi à se faire enregistrer par le HCR et que Moussou A. ne l'a jamais tenté. On peut donc penser que leurs récits sont rôdés et qu'elles ont pris l'habitude de les mettre en scène.

Dans son entretien, Leroy, plus réservé sur son histoire personnelle, préfère parler des enjeux politiques de la guerre au Libéria, puis choisit d'orienter la conversation vers les tensions au sein de la communauté libérienne. Lors de deux autres rencontres en tête à tête, je parviendrai à compléter certaines informations sur son parcours.

Les entretiens les plus fructueux ont été ceux menés dans un endroit tranquille, en tête à tête et dans une relation de confiance, gagnée par le recours à un intermédiaire, par mes propos et, dans quelques cas, par des entrevues répétées.

Enfin, les récits recueillis étaient marqués par un passé douloureux sur lequel il peut être difficile de mettre des mots. La violence de la guerre civile libérienne m'a amenée à entendre des récits très durs qui pouvaient sembler émaillés d'incohérences. Mais ces dernières n'étaient peut-être que des symptômes de traumatismes, voire de l'indicible des expériences vécues. Cet indicible s'est de fait incarné dans un très petit nombre d'entretiens quand certains réfugiés ont refusé de parler des circonstances de leur départ du Libéria. Mais la plupart ont accepté de se raconter, en usant parfois d'ellipses temporelles ou en restant flous sur certains moments de leur vie pendant la guerre et l'exil. Face à l'indicible, comme face à des récits très précis de violences subies, certaines interrogations éthiques sont apparues. Le but de ma recherche justifiait-il de replonger les individus rencontrés dans leurs souffrances passées alors même que je ne leur proposais pas d'outils pour faire face psychologiquement à la résurrection par la parole de ces événements passés ? J'ai finalement décidé de laisser mes interlocuteurs libres de ne pas évoquer la guerre si les événements leurs étaient trop douloureux, mais je me suis aussi rendue compte que ces récits avaient pour certains une valeur importante. Ils leur permettaient d'exorciser leur expérience, mais aussi avaient une valeur de rappel des souffrances traversées face à leurs compatriotes qui les entendaient dans certains cas et face à une femme blanche qui leur proposait de rendre compte de ces souffrances.

Revenir sur leur passé n'était pas chose aisée pour les réfugiés, car une partie de mes questions les amenaient à reconstituer des faits parfois éloignés de près de vingt ans. Dans sa thèse sur les déplacés de guerre au Mozambique, Jeanne Vivet écrit : « *Il est évident que la reconstitution chronologique est particulièrement difficile pour ceux qui ne savent pas quand ils sont nés, qui sont analphabètes et ont des repères temporels très différents* » (Vivet, 2010, p. 78). Certaines personnes ont livré des récits très désordonnés et lacunaires, ne se souvenant pas de la date à laquelle étaient intervenus certains événements ou confondant les années. Plusieurs ont formellement lié ces confusions à la durée de leur exil, mais d'autres se sont montrées très méthodiques, se livrant à des récits précis des étapes temporelles de leurs vies. Cette difficulté individuelle et variable de raconter de manière rétrospective des événements de vie et de les resituer dans le temps a été soulignée dans d'autres contextes de recherche, notamment dans les travaux de l'équipe du Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique (GRAB, 2006). Les effets de la mémoire et

des reconstructions subjectives sont partie prenante des données que j'ai obtenues. Ces données ne s'apparentent que de façon très lointaine aux enquêtes biographiques très complètes proposées par le GRAB : elles sont issues de récits au contenu variables, mais souvent incomplets car majoritairement restreints à l'expérience de réfugiés des individus, et parfois orientés, comme je le soulignai plus haut. Mais ces récits ont été recueillis par une méthode qui s'inspire de l'approche biographique (Bertaux, 1980).

Les contraintes matérielles et psychologiques qui pesaient sur ces témoignages ainsi que les attentes individuelles sont à prendre en compte dans leur analyse. Certains réfugiés ont pu mettre en scène leurs souffrances et insister sur leur statut de victime en inventant parfois des faits. De manière générale, j'ai choisi de ne pas remettre fondamentalement en question les histoires des personnes rencontrées, tout en gardant un minimum d'esprit critique face aux informations qu'ils apportaient. J'ai parfois cherché à corroborer certains événements, qu'ils soient historiques en m'efforçant de bien connaître les événements de la guerre, ou qu'ils soient privés mais relevant de pratiques culturelles ou d'expériences de groupe que l'approche par les réseaux me permettait de vérifier en recoupant plusieurs témoignages.

3.2.2. *Des réseaux sociaux comme outils d'enquête et d'analyse*

Développée par des anthropologues urbains (Barnes, 1954 ; Bott, 1957 ; Mitchell, 1969 ; Hannerz, 1980) et des sociologues (Granovetter, 1973 ; Degenne, Forsé, 1994), l'analyse des réseaux sociaux s'est largement répandue dans les recherches sur les migrations (Hily *et alii*, 2004) et dans celles sur les migrations forcées (Marx, 1990 ; Willems, 2003 ; Monsutti, 2004). Le réseau est une image : « *a set of points some of which are joined by lines. The points of the image are people, or sometimes groups, and the lines indicate which people interact with each other* » (Barnes, 1954, p. 43). Ces liens et interactions entre individus ont permis d'une part d'identifier des enquêtés, et d'autre part de saisir des stratégies, individuelles et collectives, pour la survie quotidienne autant que pour les perspectives d'avenir des Libériens rencontrés. Les réseaux ont donc été employés comme une méthode d'accès au terrain et comme un objet d'analyse. Les façons de procéder à Conakry et à Accra n'ont cependant pas été tout à fait les mêmes car le recours à des intermédiaires institutionnels dans le camp de Buduburam a dû être substitué à une première approche par les réseaux sociaux. Après une description de la façon dont les réseaux ont constitué un outil méthodologique pour obtenir des entretiens dans chaque lieu d'enquête, il s'agira de montrer comment les réseaux sont une entrée d'analyse pour le questionnement central de cette recherche.

- *À Conakry, le recours à la méthode « boule de neige »*

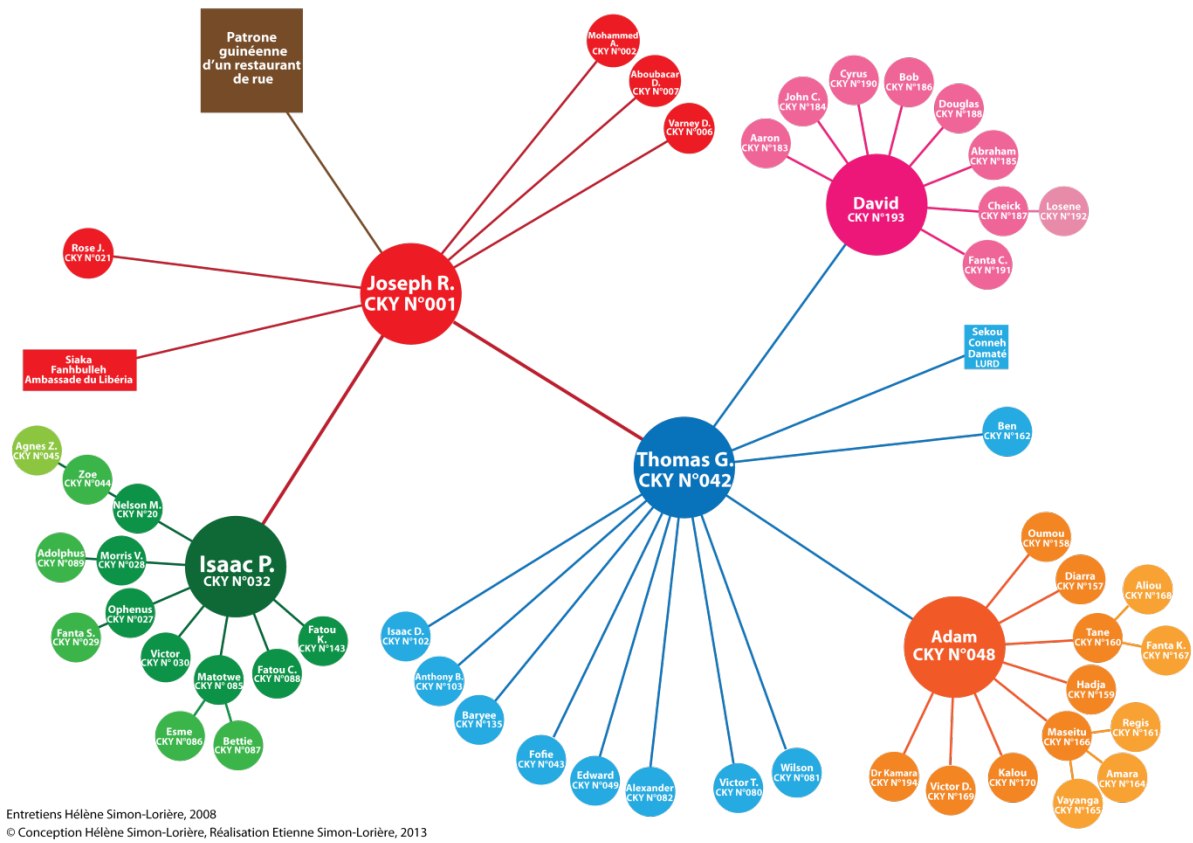
Les 200 entretiens de Conakry ont été réalisés entre juillet 2007 et juin 2009 avec des réfugiés libériens, statutaires (80%) et non statutaires. L'essentiel des entretiens, pour 185 individus, a eu lieu de janvier à début juillet 2008. Les neuf premières personnes enquêtées ont été rencontrées en juillet 2007, lors d'un terrain exploratoire à la suite de mon mémoire de Master et les six dernières lors de deux séjours plus courts et davantage dédiés à d'autres activités de terrain en novembre 2008 et juin 2009. Pour susciter des possibilités d'entretiens, je me suis appuyée sur les réseaux sociaux, en employant la méthode de la « boule de neige » - « *snowball sampling* ».

Cette méthode est souvent décrite comme une technique empirique utile dans les situations où le groupe étudié est en petit nombre car il présente des caractéristiques précises et restreintes, et où les personnes à interviewer sont difficiles à localiser, notamment quand il n'existe pas de liste exhaustive de cette population (Blanchet, Gotman, 1992 ; Mercklé, 2004). C'est le cas à Conakry où il n'existe pas de camp de réfugiés et où le HCR, s'il s'efforce de recenser les réfugiés statutaires dans la capitale guinéenne, n'enregistre pas leur lieu de résidence. D'après les chiffres du HCR, les Libériens étaient moins de 5 000 dans cette ville de près de 2 millions d'habitants (UNHCR, Statistical Yearbook, 2005). Le procédé de la « boule de neige » s'appuie sur le premier entretien qui en génère d'autres car la personne rencontrée introduit le chercheur à d'autres personnes ayant les mêmes caractéristiques, ici celle d'être un réfugié du Libéria. L'image de la boule de neige indique qu'il est ensuite facile de multiplier les entretiens. En anglais, on parle aussi de *referral sampling* car une personne renvoie vers plusieurs autres mais aussi parce qu'elle sert de référence au chercheur, à la fois au sens où elle lui permet de gagner plus facilement la confiance des gens et au sens où elle est un modèle de personne présentant les caractéristiques d'intérêt pour le chercheur. Pour les études sur les réfugiés urbains, cette méthode, parmi d'autres, est évoquée et discutée par les chercheurs (Jacobsen, Landau, 2003).

J'ai donc cherché à faire fonctionner le bouche à oreille pour rencontrer des réfugiés, m'appuyant sur des habitants de la ville, guinéens comme étrangers, ainsi que sur les réfugiés eux-mêmes. La description du mécanisme d'obtention de mes premiers entretiens illustre la mise en œuvre de cette méthode. C'est le directeur guinéen d'une ONG de développement, pour laquelle travaillait un ami français, qui m'a mise en relation en juillet 2007 avec Madame Bangoura, une restauratrice de rue guinéenne qui avait vécu en Sierra Léone. Parce qu'elle proposait des plats sierra léonais et libériens et que son menu était aussi en anglais, elle attirait dans son maquis une clientèle de réfugiés. Chez elle, j'ai fait la connaissance de Joseph R., un réfugié libérien, qui m'a ensuite ouvert son réseau de relations sociales, surtout lors de mon séjour à Conakry début 2008 [CKY N°001]. Grâce à Joseph R., puis à d'autres réfugiés qui m'ont à leur tour présenté leurs relations, j'ai rencontré une cinquantaine de personnes, comme l'illustre la Figure 1 ci-contre.

Dans ce cas précis, les lieux ont joué un rôle important, ou plus précisément les pratiques localisées des individus : la fréquentation d'un maquis de quartier, d'une église évangélique (*Bethel Church*) ou d'une école (*Conakry Refugee School*) créées par des Libériens. Ces lieux ont alors pu devenir des lieux ressources pour mener des entretiens sans intermédiaires, mais ils ont toujours été découverts grâce à un informateur et donc mobilisés *a posteriori*. Comme l'expliquent d'autres chercheurs, s'appuyer sur ce type de lieux favorise la rencontre avec de potentiels enquêtés et permet d'observer les réseaux sociaux des individus au cœur d'une recherche (Bronnikova, 2009).

Figure 1 Les réfugiés rencontrés à partir du premier contact avec Joseph R. [CKY N°001]



Carte 4 Localisation des entretiens rendus possibles par Joseph R. [CKY N°001]



Le croquis ci-dessus et la carte ci-contre illustrent la méthode « boule de neige ».

Les ronds indiquent des réfugiés.

L'intensité de couleur correspond au degré d'éloignement à partir d'un informateur.

Les couleurs associées à chaque informateur sont reportées sur la carte.

Pour accéder au terrain et multiplier les contacts et les possibilités d'entretiens, je me suis appuyée sur plusieurs informateurs : à la fois ceux rencontrés grâce au capital social de Joseph R., mais aussi sur d'autres informateurs rencontrés grâce à des contacts guinéens¹⁶, et sur des informateurs qui m'avaient eux-mêmes contactée. Ils ont ainsi permis le départ d'autres processus de « boule de neige ». J'ai en effet laissé mon numéro de téléphone aux réfugiés interviewés, ce qui fait qu'au bout de quelques semaines, une partie des entretiens a pu se faire sans intermédiaire. Dans ces cas-là, un rendez-vous donné dans un quartier, sur un axe principal de la ville permettait que je trouve la personne et que l'entretien ait ensuite lieu chez elle, alors que dans les cas où le réseau personnel d'un individu permettait la rencontre, la localisation des réfugiés était facilitée par l'informateur. Suzie m'a par exemple permis de rencontrer de nombreuses femmes réfugiées en les convoquant le plus souvent dans le bar où elle travaillait [CKY N°010].

La méthode « boule de neige » a facilité la localisation des réfugiés, en contournant l'absence de données localisées sur la présence des réfugiés libériens à Conakry. Elle a apporté une matérialisation de la dispersion des réfugiés à travers la ville. J'ai ainsi pu rencontrer des réfugiés habitant, mais aussi travaillant, dans les cinq communes qui constituent la trame administrative de la ville (voir Carte 4 ci-contre). Je me suis efforcée de mener les entretiens au domicile des réfugiés, ou bien sur leur lieu de travail, ce qui a été possible dans 60 % des cas (parfois lors d'une seconde entrevue), même si des lieux publics ou bien la maison d'un informateur ont été le cadre du reste des entretiens. Rencontrer les individus chez eux donnait un cadre plus familier pour la conversation tout en me permettant d'observer concrètement leurs conditions de vie. Contrairement à d'autres situations où les réfugiés se cachent en ville (Sommers, 2001), ces entretiens ne mettaient pas les personnes rencontrées en danger et ont suscité peu de craintes, mais plutôt de la curiosité.

Comme le soulignent les chercheurs (Jacobsen, Landau, 2003 ; Mercklé, 2004), la technique de la « boule de neige » entraîne le risque de rencontrer des individus aux caractéristiques très semblables. C'était en partie le but recherché : celui de rencontrer des réfugiés du Libéria, et la définition de réfugié dans l'esprit des individus étant plus large que celle donnée d'un point de vue légal et administratif par le HCR, les réseaux sociaux m'ont permis de rencontrer des réfugiés statutaires ainsi que des Libériens sans papiers de réfugiés (seulement une trentaine sur les 200 enquêtés). L'utilisation des réseaux sociaux m'a également permis de découvrir la force de certains réseaux d'expérience, comme celui de l'exil en Sierra Leone. Elle ne m'a cependant pas permis de rencontrer des Libériens qui se sont insérés dans la société guinéenne et ne se présentent plus comme réfugiés, ni comme Libériens.

Enfin, si le processus de mise en place du bouche à oreille a été plutôt lent, il s'est ensuite accéléré. Les possibilités d'entretien se sont multipliées, dépassant les capacités d'une seule enquêtrice. Cela a entraîné une certaine frustration qui s'est doublée d'une certaine saturation : je n'ai pas pu rencontrer toutes les personnes qui m'ont contactée ou que mes informateurs

16 Une démarche similaire de composition progressive de réseaux d'informateurs est décrite par Marjolaine Paris. Voir ATMANE Aggoune (2009) (dir.) *Enquêter auprès des migrants, Le chercheur et son terrain*. Paris : L'Harmattan. 160 p.

voulaient me présenter ; la densité des récits rendait impossible de les multiplier dans une même journée¹⁷ ; enfin et surtout, les profils des personnes rencontrées devenaient récurrents.

- *À Accra, un accès plus institutionnel aux réfugiés*

À Accra, des entretiens ont été effectués auprès de 50 réfugiés libériens, lors de deux séjours de recherche où deux approches différentes des réfugiés ont été mises en place. Lors du premier terrain, en juillet 2008, j'ai découvert l'agglomération d'Accra en compagnie d'Amandine Spire que j'ai suivie dans les quartiers où elle enquêtait pour sa thèse de doctorat (Spire, 2011). Cela m'a permis de rencontrer un premier réfugié libérien, Thomas A. [ACC N°01], mais n'a pas déclenché un effet « boule de neige ». C'est plutôt la rencontre avec Morris M. [ACC N°03], une connaissance de la famille franco-ghanéenne qui hébergeait A. Spire, qui m'a permis de rencontrer une dizaine de réfugiés libériens installés en dehors du camp de Buduburam. Cela était en cohérence avec mon objectif initial d'apporter un complément d'information sur la situation de ces réfugiés urbains puisque celle des réfugiés du camp était déjà bien documentée. Le hasard des déambulations dans l'espace urbain, surtout dans les divers districts d'Accra et de sa périphérie, seule ou avec A. Spire ou Morris M., ont aussi permis quelques rares rencontres ponctuelles. Avec Morris M., je me suis néanmoins rendue au camp de Buduburam à deux reprises pour visiter les lieux et pour rencontrer une Libérienne contactée grâce mon propre hôte à Accra, un Nigérian. Ces visites du camp ont été effectuées sans aucune prise de contact en ce sens avec les autorités ghanéennes ou onusiennes et sans autorisation préalable. Le camp était un lieu ouvert, sans barrières et lieux précis d'entrée et de sortie où j'aurais nécessairement eu à montrer des papiers d'identification. C'était un lieu régulièrement fréquenté par des étrangers à la peau blanche, employés d'organisations humanitaires, voire étudiants ou touristes curieux. Ma présence n'y a donc pas suscité de questions particulières. À l'issue de ce premier terrain, j'avais ainsi rencontré une réfugiée dans le camp et 24 autres dans l'agglomération d'Accra, dont trois résidaient eux aussi dans le camp.

Lors du second séjour à Accra, la méthode adoptée a été différente, à partir de l'idée que le camp jouait un rôle important pour les réfugiés, même quand ils n'y résidaient pas, et qu'il était le lieu de la mise en œuvre des politiques envers les réfugiés libériens par les autorités de l'asile (gouvernement ghanéen et HCR). J'ai donc engagé des démarches officielles pour être autorisée à y mener des recherches, un long processus qui a réduit à moins de trois semaines le temps effectif de travail dans le camp. En effet, après avoir obtenu l'accord du ministère ghanéen de l'intérieur, nécessaire pour entrer en contact avec le gestionnaire ghanéen du camp de Buduburam – *camp manager*, j'ai longuement attendu l'autorisation de ce dernier pour accéder au camp. Ce *camp manager* en fin de mandat m'a finalement confiée au président du comité des réfugiés du camp, en me demandant de ne pas circuler dans le camp et de mener mes entretiens dans ses bureaux. J'ai néanmoins réussi à circonvenir cette prescription et à rencontrer des réfugiés dans les locaux du comité des réfugiés d'abord, puis dans des maisons privées ou dans des locaux associatifs, me déplaçant peu à peu dans le camp. Au total, j'ai alors rencontré 25 réfugiés, essentiellement par l'entremise du comité des réfugiés. Ma curiosité et le hasard de contacts pris dans le camp lorsque j'ai pu m'y promener plus librement ont permis un petit nombre de ces entretiens. Il s'agit là d'un

17 Le maximum atteint a été de dix entretiens, de durées variables (10 à 50 minutes) dont certains ont ensuite été prolongés par d'autres entrevues.

biais important à souligner car je n'ai pas forcément eu accès à un panel de personnes représentatives de l'ensemble de la population du camp, même si la question de la représentativité des réfugiés libériens rencontrés par le biais de la « boule de neige » se pose aussi, dans d'autres termes.

Le nombre de Libériens rencontrés à Accra est donc quatre fois moindre qu'à Conakry et les moyens de les rencontrer ont été plus institutionnels, en tout cas pour la moitié d'entre eux. Ce travail de terrain plus court à Accra, et surtout à Buduburam, est complété par les résultats de recherches publiées depuis le milieu des années 1990 (Essuman-Johnson, 1992a) et jusqu'à récemment (Omata, 2011a) sur ce camp de réfugiés.

- ***Appréhender les stratégies post-conflit à partir des réseaux***

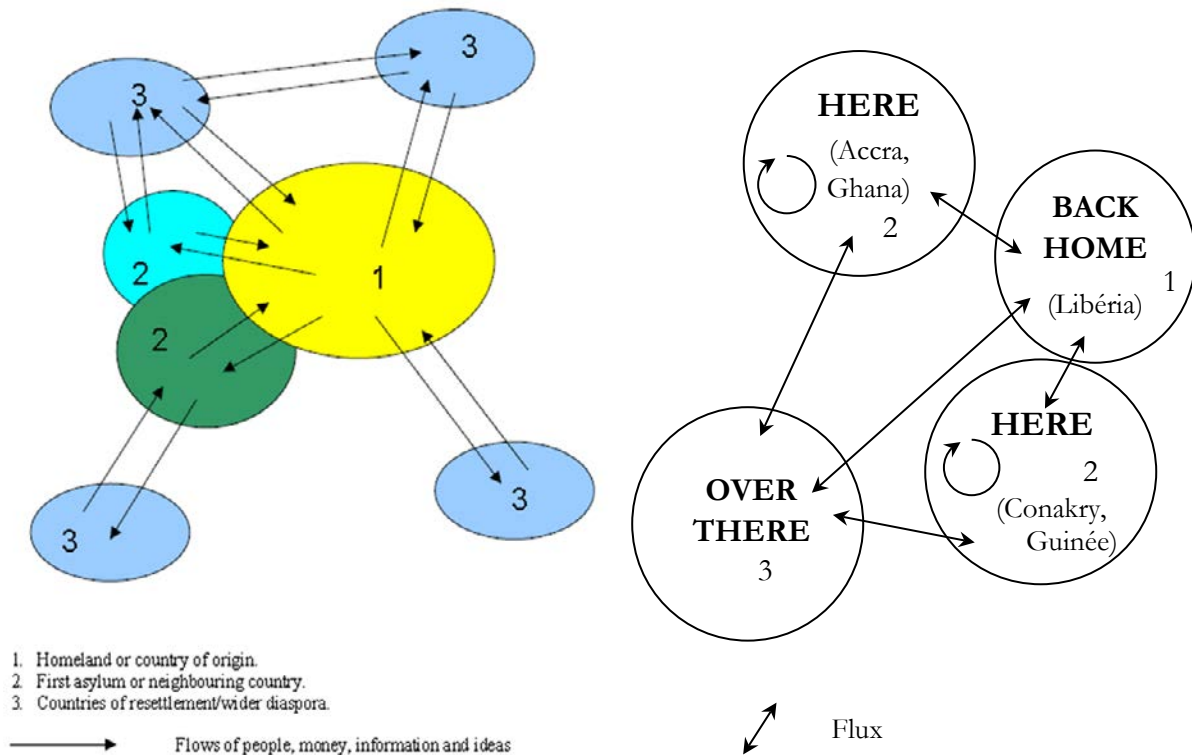
Tout en se plaçant dans deux pays d'asile proches du Libéria, ce travail a cherché à saisir ce qu'Emanuel Marx a appelé « les mondes sociaux » des réfugiés ; c'est-à-dire « *the sum of all the migrants' relationships and of the forces impinging in them at any moment* » (Marx, 1990, p. 189). Je m'intéresse donc à la façon dont les réfugiés avaient réorganisé leurs relations sociales en exil. Cette démarche présuppose que les Libériens s'appuyaient sur leur capital humain individuel mais aussi sur leurs réseaux sociaux pour s'assurer une survie présente et des perspectives d'avenir. En plus de questions visant à identifier des facteurs individuels comme la position sociale ou l'âge d'un individu, les enquêtes ont comporté des questions pour appréhender les liens que les enquêtés avaient noués sur place, et conservés ou obtenus avec leur pays d'origine et avec d'autres pays d'asile où vivaient leurs compatriotes ou d'autres personnes ressources. Sans reconstituer des réseaux sociaux personnels ou egocentrés complets (Mercklé, 2004), j'ai essayé de percevoir les interactions entre individus, ici et ailleurs, pour comprendre comment ces relations devenaient de potentielles ressources dans leurs stratégies, individuelles ou collectives, de survie quotidienne comme de construction d'un champ des possibles migratoires post-conflit.

Les réseaux sociaux, plus ou moins serrés, ou bien lâches – ce que Mark Granovetter (1973) a ensuite appelé les « liens forts » et les « liens faibles » – ont des effets plus ou moins normatifs sur les individus. Comme l'écrit James Clyde Mitchell, les réseaux sociaux sont « *a specific set of linkages among a defined set of persons, with the additional property that the characteristics of these linkages as a whole may be used to interpret the social behaviour of the persons involved* » (Mitchell, 1969, p. 2). À partir d'un individu, cet outil permet d'appréhender des dynamiques de groupe et des mécanismes de solidarité collective (Hannerz, 1980). Le capital social est défini comme « l'ensemble des ressources qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980, p. 2). Cette définition amène à revisiter la notion de solidarité, souvent employée en terrain africain et/ou dans le cas de groupes de réfugiés (Gomes, 2001 ; Dorai, 2003) pour reconstituer les stratégies de survie des Libériens à Conakry et à Accra. Solidarité signifie que les relations entre personnes, ayant conscience d'appartenir à une communauté d'intérêt, entraînent des obligations d'assistance mutuelle d'après les dictionnaires usuels. Les enquêtes se sont inspirées du travail de Roos Willems (2003) auprès de réfugiés urbains congolais, burundais et rwandais à Dar Es Salam, en reprenant des questions sur la débrouille et sur les personnes qui apportent aux réfugiés de l'aide, matérielle et immatérielle, au quotidien.

Les réseaux sociaux apportent des ressources pour survivre dans un lieu mais aussi pour se déplacer d'un lieu à un autre. Dans le cas des réfugiés afghans hazaras entre Afghanistan, Pakistan, Iran et Occident, A. Monsutti (2004) parle de stratégies de plurilocalisation et de circulations entre divers lieux entre lesquels existent de forts liens sociaux interpersonnels et qui sont abordés comme les pôles d'un même champ social. Si les Libériens n'ont pas été suivis dans leurs parcours migratoires, la reconstitution de ces itinéraires et des questions sur ce qui les a motivés ont été une façon de rechercher les liens entre les lieux constituant la géographie de l'exil libérien. De fait, l'étude des réseaux sociaux d'un groupe de réfugiés dans un lieu donné dépasse souvent le cadre strict de ce lieu. « *Social worlds are not confined to a particular place or limited by territorial boundaries* » (Marx, 1990, p. 194). Elle implique de s'intéresser aux lieux passés et aux lieux projetés de cette situation d'exil. Kamel Doraï, s'intéressant à des réfugiés urbains, en camp pour les Palestiniens près de Tyr (2009) ou dispersés en ville pour les Irakiens à Damas (2011), a constaté que les lieux d'asile devenaient pour certains individus des points de départ vers l'Occident, grâce à leurs réseaux sociaux. Ces liens transnationaux peuvent être analysés comme des éléments de continuité spatiale entre les individus, entre ceux ayant migré et ceux étant restés sur place (voir Figure 2, p. 56). Selon N. Van Hear (2003), les réfugiés constituent rarement à eux seuls une diaspora : la migration forcée s'appuie souvent, dans sa dispersion à travers le monde, sur des migrations précédentes. Cette idée ajoute une dimension de continuité temporelle entre vagues migratoires, volontaires ou forcées. Les réponses des Libériens à Conakry et à Accra sur leurs relations sur place comme avec d'autres personnes et d'autres lieux ont donc amené à mieux comprendre le champ des possibles migratoires tels qu'il le construisaient à partir de leur position dans l'espace et en faisant avec le contexte évolutif des politiques migratoires à leur égard.

Aux entretiens qualitatifs avec des réfugiés libériens, pour lesquels les réseaux sociaux ont donc joué un rôle méthodologique et analytique, se sont ajoutés des entretiens et des recherches d'archives pour essayer de reconstituer le contexte de l'asile dans les deux pays d'accueil étudiés et pour identifier le point de vue des autorités de l'asile quant aux perspectives d'avenir des réfugiés libériens à Conakry et à Accra.

Figure 2 Les relations entre les pôles d'installation de réfugiés en diaspora



Source N. Van Hear (2003) *From durable solutions to transnational relations: home and exile among refugee diasporas*, p. 4 Réalisation Hélène Simon-Lorière 2012, d'après N. Van Hear

Le schéma de gauche est celui proposé par N. Van Hear pour analyser les relations entre différents espaces reliés par une diaspora réfugiée. Pour cette thèse, le regard se place dans deux pays d'asile proches du Libéria (*here*) mais perçoit, par l'étude des réseaux, les liens avec le pays d'origine (*back home*) ainsi que les autres pays d'asile des Libériens (*over there*). Ces termes en anglais qui figurent sur le schéma de droite sont repris des entretiens. Les flèches entre lieux correspondent à des flux de nature diverses : circulation de personnes, transferts d'argent, échanges d'information. Y ont été ajoutées, sur le schéma de gauche, des flèches internes aux lieux observés car il est également nécessaire de prendre en considération les relations des individus rencontrés avec leurs compatriotes et avec les autres résidents dans les lieux où ils vivent pour pouvoir y interroger leurs perspectives d'avenir à la fin du conflit libérien.

3.2.3. *Un travail autour du contexte de l'asile*

Les recherches que j'ai menées autour du contexte de l'asile en Guinée et au Ghana ont été motivées par deux grandes interrogations, la première sur les mesures concrètes qui avaient été prises à l'égard des réfugiés, la seconde sur la façon dont les réfugiés avaient été perçus par les gouvernements, et dans une moindre mesure par les populations locales, et sur l'évolution éventuelle de cette perception. Ces deux interrogations sont elles-mêmes liées à ma problématique générale sur la transformation d'une migration forcée en une migration assumée. Cette dernière suppose de comprendre l'expérience d'exil des réfugiés et d'explorer leurs conditions de vie dans leurs pays d'exil, abordées dans leur cadre politique mais également social et par le point de vue d'acteurs autres que les réfugiés eux-mêmes.

Pour explorer ces deux questionnements, je me suis appuyée sur trois types d'outils : des entretiens auprès des autorités de l'asile, nationales ou internationales (HCR) et des organisations humanitaires, elles aussi nationales ou internationales, en charge des réfugiés ; des recherches d'archives pour rassembler des articles de presse sur les réfugiés publiés depuis le début du conflit libérien dans des journaux nationaux ; une petite enquête de voisinage et des entretiens avec les autorités locales de certains quartiers à Conakry. Ces éléments de terrain sont venus en appui de la littérature existante sur l'accueil des réfugiés dans ces deux pays.

- *Des entretiens auprès des autorités de l'asile*

En Guinée, comme au Ghana, j'ai mené des entretiens avec différents acteurs qui se sont impliqués auprès des réfugiés et qu'on peut distinguer en trois catégories : les autorités nationales, les autorités internationales et les organisations humanitaires nationales ou internationales. Il s'agissait de reconstituer le rôle de ces différentes institutions impliquées auprès des réfugiés au moment de l'urgence des arrivées mais aussi sur le long terme de l'exil et d'observer leur rôle au moment d'une possible fin de l'exil, du moins de sa fin décrétée par les autorités de l'asile. Les entretiens avec ces interlocuteurs, quand ils sont cités, sont référencés entre crochets avec le lieu, les initiales de la personne interrogée et la date de l'entretien : par exemple, [CKY, AB, 20/11/2008] pour l'entretien avec Algassimou Bah, employé du HCR à Conakry. Deux tableaux récapitulatifs de ces entretiens figurent en annexe (voir p. 617).

Dans les deux pays, j'ai rencontré des représentants des autorités nationales en charge des réfugiés, au niveau des administrations centrales (Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation en Guinée, *Ministry of Interior* au Ghana) et spécifiques : en Guinée le Bureau National de Coordination des Réfugiés (BNCR), devenu depuis 2007 la Commission Nationale chargée de l'Intégration et du Suivi des Réfugiés (CNISR) et au Ghana le *Ghana Refugee Board* (GRB). En Guinée, j'ai également rencontré des hommes politiques qui ont participé à la gestion des afflux de réfugiés au niveau central en tant que membres de gouvernements précédents ou que députés.

J'ai également rencontré plusieurs employés du HCR, locaux ou internationaux, et les ai interrogés sur les politiques d'accueil des réfugiés, leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir. Dans le but d'envisager les diverses possibilités migratoires des réfugiés, j'ai également rencontré des agents de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), qui apporte des aides à la réinstallation mais aussi au retour des réfugiés, et travaille étroitement avec le HCR. À

Conakry comme à Buduburam, j'ai également cherché à collecter des informations sur les politiques des pays développés à l'égard des réfugiés ou plus précisément sur leur façon de communiquer avec les réfugiés libériens en exil dans ces deux lieux sur leurs politiques.

Enfin, j'ai rencontré des travailleurs ou anciens travailleurs d'ONG investis dans l'aide aux réfugiés dans les deux lieux d'étude. Les organisations humanitaires ont joué un rôle important au moment de l'accueil des réfugiés mais continuaient d'agir pour le quotidien des réfugiés, en apportant une aide aux plus démunis, et pour leurs projets d'avenir, en les aidant à acquérir des compétences professionnelles par exemple, le plus souvent par le biais de programmes financés en partie par le HCR. Il s'agissait d'organisations internationales comme Action Contre la Faim ou le Comité International de la Croix Rouge, mais aussi nationales, comme la Croix Rouge Guinéenne ou le *National Catholic Secretariat* ghanéen. Il faudrait ajouter à ces associations les initiatives locales des réfugiés, particulièrement nombreuses à Buduburam qui comptait de nombreuses associations ou *Community Based Organisations* (CBO). Ces organisations communautaires participaient elles aussi à l'amélioration des conditions de vie en exil des réfugiés et ont parfois reçu le soutien du HCR même si je ne les ai pas fait figurer dans les tableaux présentés en annexe.

- *La mobilisation d'archives de presse*

En Guinée et au Ghana, je me suis rendue aux archives nationales où j'ai dépouillé les parutions quotidiennes de journaux nationaux pour relever les articles qui traitaient du conflit libérien et de l'accueil des réfugiés dans ces deux pays. Les journaux consultés, le *Daily Graphic* et le *Ghanaian Times* au Ghana et *Horoya* en Guinée, peuvent être considérés comme des organes de presse officiels des régimes en place entre 1990 et 2008 – année jusqu'à laquelle j'ai effectué un dépouillement systématique. Le Document 1, p. 60, propose des exemples de « Une » de ces journaux.

Ce choix d'analyser la presse a permis de compléter le point de vue de l'État d'accueil, déjà relevé par les entretiens menés auprès de certains de ses représentants. L'étude d'autres médias comme la radio ou la télévision, plus démocratiques, aurait probablement été encore plus pertinente, mais plus difficile à réaliser d'un point de vue matériel. En Guinée, les journaux sont lus par une petite portion de la population car le taux d'analphabétisme est élevé (plus de 60% en 2012). Même si la liberté de la presse est affirmée dans la constitution depuis 1991, la presse y est très dépendante du pouvoir, resté entre les mains d'un même dirigeant entre 1990 et 2008, d'où le choix de consulter directement le journal officiel, *Horoya*. Ce dernier existe depuis l'indépendance en 1958 et est contrôlé par l'État. Au Ghana, où les années 1990 sont celles de la mise en place du pluralisme, puis les années 2000 celles de l'alternance politique, la presse en général est plus indépendante. Cette évolution politique se lit dans celle des journaux choisis, le *Daily Graphic* et le *Ghanaian Times* même s'ils sont proches du pouvoir. Tous deux ont été créés dans les années 1950, ils ont été encadrés par la censure d'État, particulièrement au début du régime autoritaire de J. J. Rawlings de 1981 à 1993, mais ont bénéficié d'une plus grande liberté de ton par la suite.

Enfin, d'un point de vue d'accès à l'information, il faut ajouter que les principes de conservation des archives sont davantage observés au Ghana qu'en Guinée. À Accra, l'accès aux archives est clairement réglementé et les journaux sont conservés par livres pluri-mensuels brochés, avec quelques rares manques tandis qu'à Conakry, l'accès aux archives est plus arbitraire

et les journaux stockés pliés dans des boîtes en carton, avec de nombreux manques ou au contraire des parutions en multiples exemplaires. Ces journaux témoignent de la politique, en discours et en actes, adoptée par les gouvernements de la Guinée et du Ghana envers les réfugiés, plus rarement de la perception de ces réfugiés par la population locale, quand des interviews ou des lettres de lecteurs étaient publiées.

- *À Conakry, des entretiens avec des chefs de quartiers et des habitants*

Pour mieux percevoir l'accueil à grande échelle dans la capitale guinéenne, j'ai complété les entretiens avec des réfugiés libériens par des entretiens avec des habitants et des chefs des quartiers où les Libériens rencontrés résidaient. Le point de vue de la population locale au Ghana a largement été recueilli dans les mémoires de recherches menés à Buduburam et dans ses alentours par des chercheurs ghanéens ou étrangers (voir par exemple Agblorti, 2011) et fournissait un appui important pour ma recherche, tandis que les relations entre réfugiés et la population locale à Conakry ont très peu été explorées et pourraient constituer un sujet de recherches en soi.

Dans neuf quartiers différents, préalablement identifiés comme des quartiers hébergeant des réfugiés libériens, je me suis entretenue avec onze responsables de quartiers ou de secteurs (la subdivision administrative la plus fine) sur l'accueil de réfugiés libériens dans la zone dont ils avaient la responsabilité et sur la cohabitation avec la population locale (Carte 5, p. 61). J'ai également mené une petite enquête auprès de 20 habitants en juin 2009, ce qui donnait une idée superficielle de la façon dont les réfugiés avaient été perçus par la population locale et des rapports qu'elle entretenait (ou avait entretenus) avec eux. Cette enquête a ciblé trois quartiers : Boulbinet, Simbaya Gare, Tombolia, également choisis parce qu'ils avaient accueillis et accueillait encore des réfugiés. Enfin, lors de ces démarches, j'ai recueilli le témoignage de cinq Guinéens ayant vécu au Libéria et étant revenus en Guinée à cause du conflit civil libérien.

Le travail global autour du contexte de l'asile en Guinée et au Ghana m'a permis de mieux comprendre le contexte de l'expérience d'exil des réfugiés rencontrés et de compléter les informations collectées auprès des réfugiés eux-mêmes.

À l'issue de cette présentation méthodologique, il convient de présenter la démarche suivie pour présenter les résultats de ce travail doctoral.

Document 1 Exemples de « Une » des journaux nationaux étudiés



Ghanaian Times, 12/09/1990



Horoya, 12/09/2000

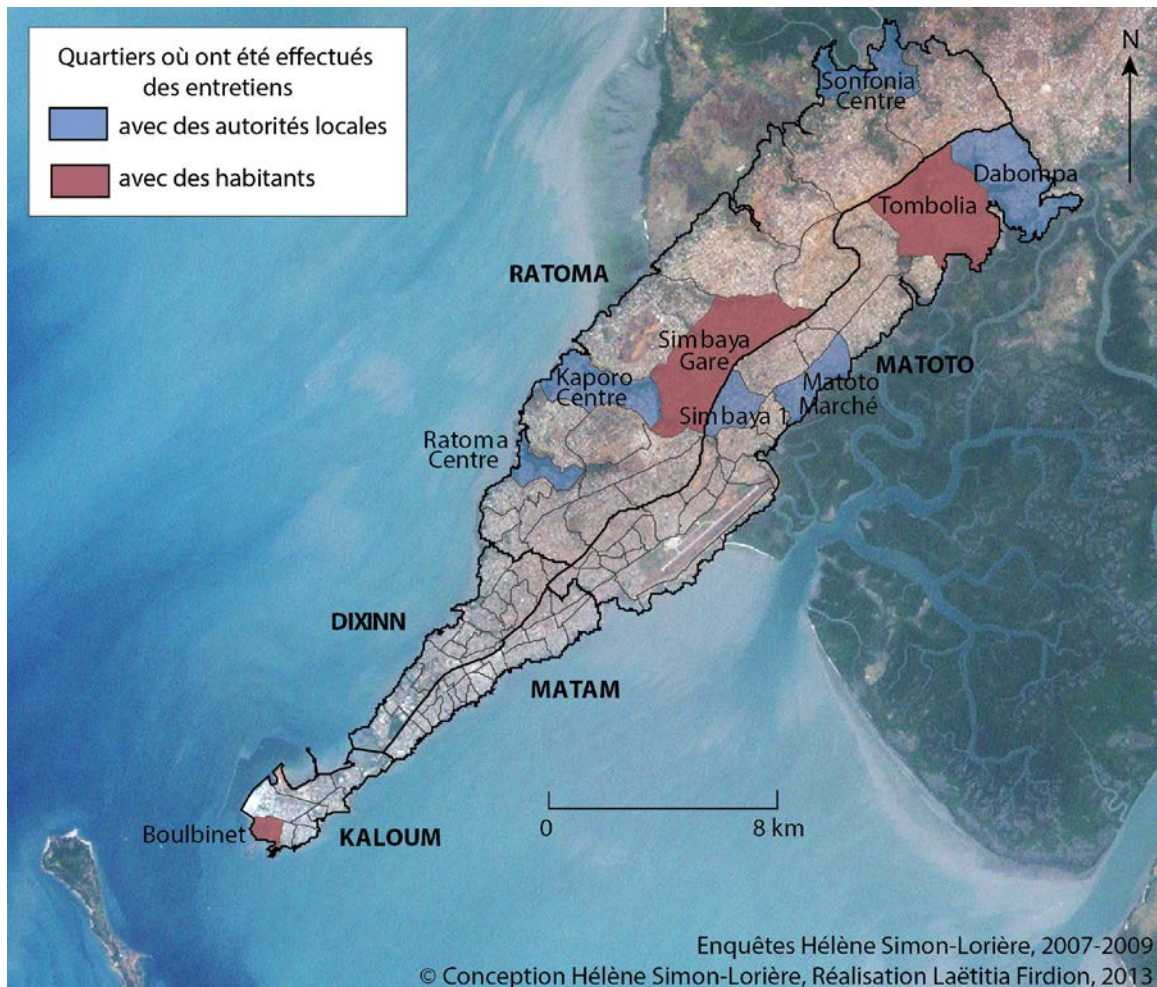


Daily Graphic, 02/04/2008

Les photographies de « unes » de journaux présentées ici ont été choisies pour présenter le type de sources consultées mais aussi pour illustrer trois moments clés de l'exil et de l'asile des réfugiés libériens en Guinée et au Ghana :

- en 1990, le début de la première guerre civile libérienne a entraîné des afflux de réfugiés dans les pays frontaliers mais aussi au-delà, notamment au Ghana. Ce pays participe, tout comme la Guinée, à la force d'interposition envoyée au Libéria par la CEDEAO ;
- en 2000, les combats frontaliers entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone participent de la dynamique de la seconde guerre civile libérienne. Ils remettent en cause l'asile offert par la Guinée aux réfugiés libériens ;
- en 2008, de nombreux réfugiés restent en exil. Les pays qui les accueillent les incitent à rentrer depuis la fin du conflit au Libéria en 2003. Au Ghana, une manifestation des réfugiés est réprimée par le gouvernement et suivie de nouvelles incitations au retour.

Carte 5 : Les quartiers où ont été effectués des entretiens avec des responsables administratifs et des habitants



Il s'agit de donner une vision longitudinale des parcours des réfugiés libériens à Conakry et à Accra pour mieux analyser la façon dont ces derniers pouvaient transformer leurs expériences de migration forcée. Ces parcours peuvent être inscrits dans une continuité, tout en soulignant des moments de rupture, le premier d'entre eux étant le départ du Libéria et celui que j'observe plus particulièrement étant celui de la fin du conflit. L'organisation du propos reflète cette démarche diachronique en donnant une place au passé, au présent et aux projets d'avenir des réfugiés. Mais cette organisation s'efforce également de restituer le point de vue adopté, c'est-à-dire la prise en compte des contextes de l'asile dans les deux pays d'étude, pour mieux comprendre les comportements des réfugiés – leurs éventuelles stratégies – au moment où ils pouvaient choisir, ou du moins essayer de choisir, un lieu de vie post-conflit.

La première partie de cette thèse présente le contexte de la migration forcée libérienne, à la fois lors du départ du Libéria en guerre et lors de l'arrivée en exil en Guinée et au Ghana : elle analyse les causes de ce mouvement migratoire et les conditions de l'asile ainsi que son évolution dans ces deux pays. La deuxième partie centre le regard sur les réfugiés eux-mêmes, en rappelant leurs parcours migratoires jusqu'à Conakry pour les uns, jusqu'à Accra pour les autres et en décrivant leurs conditions de vie dans ces deux villes. La troisième partie s'intéresse plus précisément à ce moment d'un nouveau choix migratoire possible, en explorant les opportunités qui se présentaient pour les réfugiés libériens – rester sur place, rentrer chez eux ou partir ailleurs – et leurs comportements face à ces opportunités.

Dans la première partie, une approche par le haut est adoptée pour replacer les expériences individuelles dans un contexte plus large pour commencer à dessiner les « conditions extérieures » de l'expérience migratoire des réfugiés libériens. En partant de la description des guerres libériennes, et en soulignant le rôle que divers pays, dont la Guinée et le Ghana, ont joué dans les dynamiques de ce conflit civil interne, le chapitre 1 en souligne la complexité et les conséquences en Afrique de l'Ouest. À l'échelle de chacun des pays d'accueil étudiés, le chapitre 2 interroge les dispositifs adoptés pour gérer l'arrivée de réfugiés du Libéria dans leur dimension spatiale et temporelle et les enjeux politiques autour de la catégorisation de « réfugié ».

Changeant ensuite de niveau d'analyse, la deuxième partie porte sur les réfugiés libériens dans les deux villes d'étude, Conakry et Accra. Le chapitre 3 présente les profils des personnes enquêtées et retrace leurs parcours, pour en faire ressortir les complexités mais également les récurrences, et commencer à dégager des paramètres susceptibles d'intervenir dans les projets d'avenir des Libériens. Le chapitre 4 s'intéresse à la répartition géographique des réfugiés dans les capitales guinéenne et ghanéenne et étudie les processus de reterritorialisation dans chaque ville. Le chapitre 5 continue l'examen de ces processus en abordant les modes de subsistance des réfugiés. Cette partie contribue ainsi à percevoir les « dispositions intérieures » des réfugiés.

Enfin, la troisième partie analyse les perspectives migratoires des réfugiés libériens au moment de la fin du conflit dans leur pays, du champ des possibles défini par les institutions et les autorités nationales au champ des possibles tels qu'il était vécu et construit par les Libériens eux-mêmes. Le chapitre 6 s'ouvre sur une présentation des « solutions durables », conçues et mises en œuvre par le HCR et les États concernés : intégration locale, rapatriement et réinstallation, pour examiner si les réfugiés se conformaient à ces orientations. Le chapitre 7 enfin, s'arrête sur les hésitations des réfugiés, leurs espoirs et leurs stratégies.

PREMIÈRE PARTIE

GUERRE ET ASILE PROCHE

Les questionnements de cette thèse interviennent alors que le conflit libérien s'est achevé depuis 2003 et que les Libériens en exil sont dans leur majeure partie rentrés chez eux¹⁸. Dans l'objectif de mieux comprendre pourquoi certains Libériens restaient encore à Conakry et à Accra à la fin des années 2000, et avant de restituer et d'analyser leurs expériences individuelles d'exil, puis d'interroger leurs perspectives migratoires à partir de ces lieux, il est nécessaire de présenter le conflit civil libérien et ses répercussions sur les pays proches, tout particulièrement la Guinée et le Ghana, pays d'accueil au cœur de cette étude. Il s'agit là d'une première étape dans la démarche de description et d'analyse des expériences d'exil et des projets migratoires des réfugiés libériens dans ces deux pays. Ces expériences et ces projets découlaient en effet pour partie des circonstances dans lesquelles les Libériens avaient quitté leur pays d'origine et de la façon dont ils avaient été accueillis en Guinée et au Ghana.

Cette première partie se veut contextuelle pour décrire l'environnement géopolitique dans lequel s'est réalisée la migration forcée libérienne. En s'attachant aux « conditions extérieures » de cette migration (Ma Mung, 2009) et en adoptant une approche par le haut, elle place le regard au niveau des acteurs détenteurs d'un pouvoir politique ayant influencé les expériences migratoires des Libériens, même si les témoignages de ces derniers pourront permettre de mieux aborder et illustrer les événements politiques dont il sera question. Ces acteurs sont les États, libérien, guinéen et ghanéen, ainsi que les groupes armés qui ont pris part dans le conflit civil libérien, et les organisations humanitaires qui sont intervenues pour venir en aide aux réfugiés, au premier chef desquelles le HCR.

Bien qu'au singulier, les termes de guerre et asile proche renvoient à plusieurs périodes de combats et à des lieux géographiques divers. L'expression asile proche englobe la Guinée, pays voisin du Libéria, et le Ghana, plus éloigné car séparé du Libéria par la Côte d'Ivoire. Le contexte d'exil des Libériens sera ainsi présenté en partant du conflit libérien dans ses dimensions internes et internationales et de ses conséquences sous-régionales (chapitre 1) puis en s'intéressant à la gestion de l'arrivée des réfugiés libériens en Guinée et au Ghana (chapitre 2).

¹⁸ En 2012, le HCR estimait qu'il restait seulement 70 000 réfugiés libériens en dehors de leur pays alors qu'ils avaient été jusqu'à près de 800 000 en 1994. Voir <http://www.unhcr.org/pages/49e484936.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

CHAPITRE 1

DU LIBÉRIA AUX PAYS VOISINS, UN CONFLIT INTERNE AUX CONSÉQUENCES RÉGIONALES

« Un arc de crise : depuis 1989, à partir d'un foyer de désordre (...) à la frontière ivoiro-libérienne, s'est développé un conflit qui (...) concerne en fait toute l'Afrique de l'Ouest. »

Michel Galy, « Les espaces de la guerre en Afrique de l'Ouest », *Hérodote*, n°111, 2003, p. 41

Ce premier chapitre a pour objectif de présenter le contexte de la migration forcée des Libériens. Il introduit le lecteur à la complexité du conflit libérien et présente ses répercussions en Afrique de l'Ouest. Il témoigne ainsi du passé des Libériens qui vivent aujourd'hui à Conakry et à Accra mais en adoptant une approche historique et géopolitique large. L'Afrique de l'Ouest dont il est ici question représente une partie seulement de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : le propos se concentre sur le Libéria, la Sierra Léone, la Guinée et la Côte d'Ivoire, auxquels est ajouté le Ghana pour couvrir les pays ayant reçu le plus grand nombre de réfugiés libériens (voir chapitre 2, p. 133), même si d'autres pays de cette partie de l'Afrique sont mentionnés. J'insisterai plus particulièrement sur les deux pays d'études, la Guinée et le Ghana.

Il s'agit dans un premier temps de donner des éléments de compréhension du conflit en présentant sa genèse, son déroulement et son intensité en termes de violences. Pour analyser ce conflit et ses origines, il est utile de mobiliser les notions de « banalisation » de la violence, voire de « brutalisation », terme proposé par l'historien George L. Mosse dans un autre contexte d'analyse, celui de la Première Guerre mondiale et de ses conséquences pour les sociétés européennes¹⁹. Ces notions permettent d'appréhender le degré de violence de ce conflit et des expériences des réfugiés rencontrés et de leur donner du sens. L'idée de banalisation de la violence éloigne ainsi des thèses du « néo-barbarisme », déconstruit par de nombreux auteurs dont Mary Moran (2005), et s'appuie sur une mise en perspective historique et sociopolitique du conflit dans ses dimensions internes.

Changer d'échelle est également nécessaire dans un second temps pour présenter les conséquences de ce conflit civil sur les pays voisins ou plus éloignés et pour introduire à la fragilité, ou du moins aux enjeux, d'un exil dans ces pays pour les réfugiés libériens. Le Libéria semble en effet le point de départ d'un « arc de crise » pour reprendre les termes de M. Galy (2003) cités en exergue. De nombreux auteurs abordent le conflit libérien (1989-2003) en même temps que le conflit sierra léonais (1991-2002), en désignant ces deux conflits par le nom de *Mano River conflicts* (Richards, 1996 ; 2005 ; Sawyer, 2004) et en parlant d'un « système de conflits »

¹⁹ MOSSE George Lachman (1999) *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*. Paris : Hachette littératures. 291 p.

étendu à la Guinée et à la Côte d'Ivoire. Ces termes sont donc ici repris et liés à l'expérience des réfugiés, victimes autant qu'acteurs de ce phénomène de « guerre nomade » (Galy, 2004 ; 2007).

Ce chapitre insiste surtout sur le rôle d'acteurs étatiques, ou du moins politiques, pour dépeindre les « conditions extérieures » qui ont influé sur l'exil des Libériens mais s'efforce également d'apporter des éléments du « champ d'expérience » des réfugiés qui relèvent de leur expérience de la guerre elle-même – davantage que de leur expérience de l'exil et de l'accueil qui sera développée dans la deuxième partie de la thèse. La démarche du chapitre explore le passé des réfugiés libériens mais par le biais d'un angle de vision large et « par le haut ». Une première partie expose les raisons du conflit, en présente le déroulement et propose des témoignages des réfugiés. Une seconde partie montre la déstabilisation régionale entraînée par le conflit libérien dans les trois pays frontaliers puis s'arrête sur le rôle qu'ont joué pour le conflit libérien les deux pays d'asile étudiés dans cette thèse, la Guinée et le Ghana.

1. Un long conflit interne

« Liberia wasn't a place where you lived, it was a place where you died. »

Helene Cooper, *The House at Sugar Beach*, 2008, p.276

Le conflit civil libérien est complexe et oblige à faire un détour par l'histoire du Libéria pour en rappeler la constitution et dépeindre certains aspects des relations sociales entre Libériens de différentes ethnies. Dans un premier temps consacré à la genèse du conflit, il est utile de revenir sur ses causes anciennes et sur celles plus immédiates, et d'évoquer la politique interne mais aussi les éléments de politique internationale qui se sont conjugués pour déboucher sur plus d'une décennie de violences. Cette dernière est en fait divisible en plusieurs phases : les principaux évènements des deux guerres civiles (1989-1996 et 1999-2003) ainsi que leurs conséquences en termes de migrations internes pourront être présentés dans un deuxième temps. Dans un troisième temps, je m'efforcerai de restituer les expériences de guerre des réfugiés rencontrés, en organisant divers éléments des récits recueillis à travers les grilles de lecture du conflit.

1.1. Aux origines anciennes et récentes du conflit

Well, you see, Liberia... As I know, because I studied Black American History... And Liberia is somehow related to America, you know... It was a society that was founded by Americans because they wanted their slaves to have a life after they released them. So they put people on boats, back to Africa, after 400 years. Now you take a bunch of people who have been slaves for 400 years, and you say, "you are on a mission for me, form a state!" After having taught these people brutality, they should teach civilisation! But no Black man was in that meeting, only White folks. When the freed slaves went back, all they did was fight among themselves to know who would be the leader and try to see how much they could get from the situation. They became opportunists. And that attitude grew within the state, all the way up...

But there was a revolution in 1980. A leader came out of this revolution, Samuel Doe. I was in America when he came (to power). He promised to go back to the barracks after 1985... 1985 he went back to the barracks, left his uniform and came out with civilian clothes. And he became president. He betrayed the promise. So the Americo-Liberians thought they should take the power back, and everybody took arms. During the process, Liberia turned to a failed state.

Ophenus [CKY N°027]

L'extrait d'entretien ci-dessus est particulièrement original : rares sont les Libériens rencontrés qui ont évoqué l'histoire de leur pays. De fait, Ophenus était loin d'être représentatif des réfugiés interviewés. Professeur d'économie et de science politique pour des lycéens dans une école anglophone, *Conakry Refugee School*, Ophenus avait suivi des études supérieures aux États-Unis, où il avait vécu entre 1979 et 1986. Il était un descendant, par son père, de ces anciens esclaves

envoyés en Afrique pour créer un État indépendant et qu'on appelle les Américolibériens. Ophenus avançait une analyse personnelle des raisons pour lesquelles le Libéria avait connu la guerre, en parlant de deux événements historiques clés : la fondation du Libéria en 1822 par des esclaves libérés des États-Unis et le coup d'État de Samuel Doe en 1980 qui a remis en cause les règles du jeu politique libérien établies depuis le 19^e siècle. Il mettait en avant la brutalité structurelle de la société libérienne, exacerbée par le conflit. Ses propos renvoient, probablement sans qu'il le sache, à deux grandes tendances dans les études sur les causalités de la première guerre civile libérienne (1989-1996) : l'une qui fait remonter ces causes à la création et à la formation de l'État libérien aux 19^e et 20^e siècles (Levitt, 2005), l'autre qui insiste plutôt sur les motivations tantôt économiques, tantôt politiques des principaux acteurs de la guerre (Reno, 1998 ; Ellis, 2001).

Sans revenir sur ces schémas explicatifs de manière détaillée, il s'agit ici de livrer quelques clés de compréhension du conflit pour remettre dans leur contexte les témoignages et les parcours d'exil recueillis. Présentant à grands traits l'histoire du Libéria, j'aborderai surtout le poids du décalage entre Américolibériens et autochtones depuis la création du pays, puis j'évoquerai la décennie 1980 en soulignant les nouvelles tensions internes et la dimension internationale du conflit qui a commencé à la fin de l'année 1989.

1.1.1. Aux racines du conflit, un profond déséquilibre socio-politique

« The so called natives, who are in the overwhelming majority, were ostracized and kept in the dark by the minority ex-slave running class. »

James Youboty, *Liberian civil war: a graphic account*, 2004, p. 10

Les inégalités entre Libériens trouvent leur origine dans la création du pays en tant qu'unité politique et dans la concentration du pouvoir et des richesses aux mains d'une minorité. Après la Seconde Guerre mondiale, malgré des efforts politiques pour atténuer les différences entre cette minorité et les populations autochtones, les inégalités ont perduré et l'oligarchie s'est maintenue au pouvoir jusqu'en 1980.

- Le Libéria, une création politique allogène du 19^e siècle

Comme l'expliquait Ophenus, le Libéria a été fondé sous l'impulsion d'Américains blancs réunis au sein de l'*American Colonization Society* à partir de 1816. Cette association philanthropique, qui visait au retour vers l'Afrique d'Afro-Américains libres, rassemblait à la fois des abolitionnistes, c'est-à-dire des citoyens opposés à l'esclavage, et des notables inquiets de la croissance du nombre de Noirs libres aux États-Unis (Dunn *et alii*, 2001). L'*American Colonization Society* envoya en 1820 un premier bateau vers les côtes ouest-africaines, puis parvint en 1821 à acheter des terres à un roi local, King Peter, pour installer les premiers colons près du *Cap Montserrado* qui y établirent la ville de Monrovia en 1822 (Levitt, 2005). S'inspirant de l'exemple de la Sierra Léone, les Américains encourageaient ainsi l'émergence d'une terre d'accueil pour les

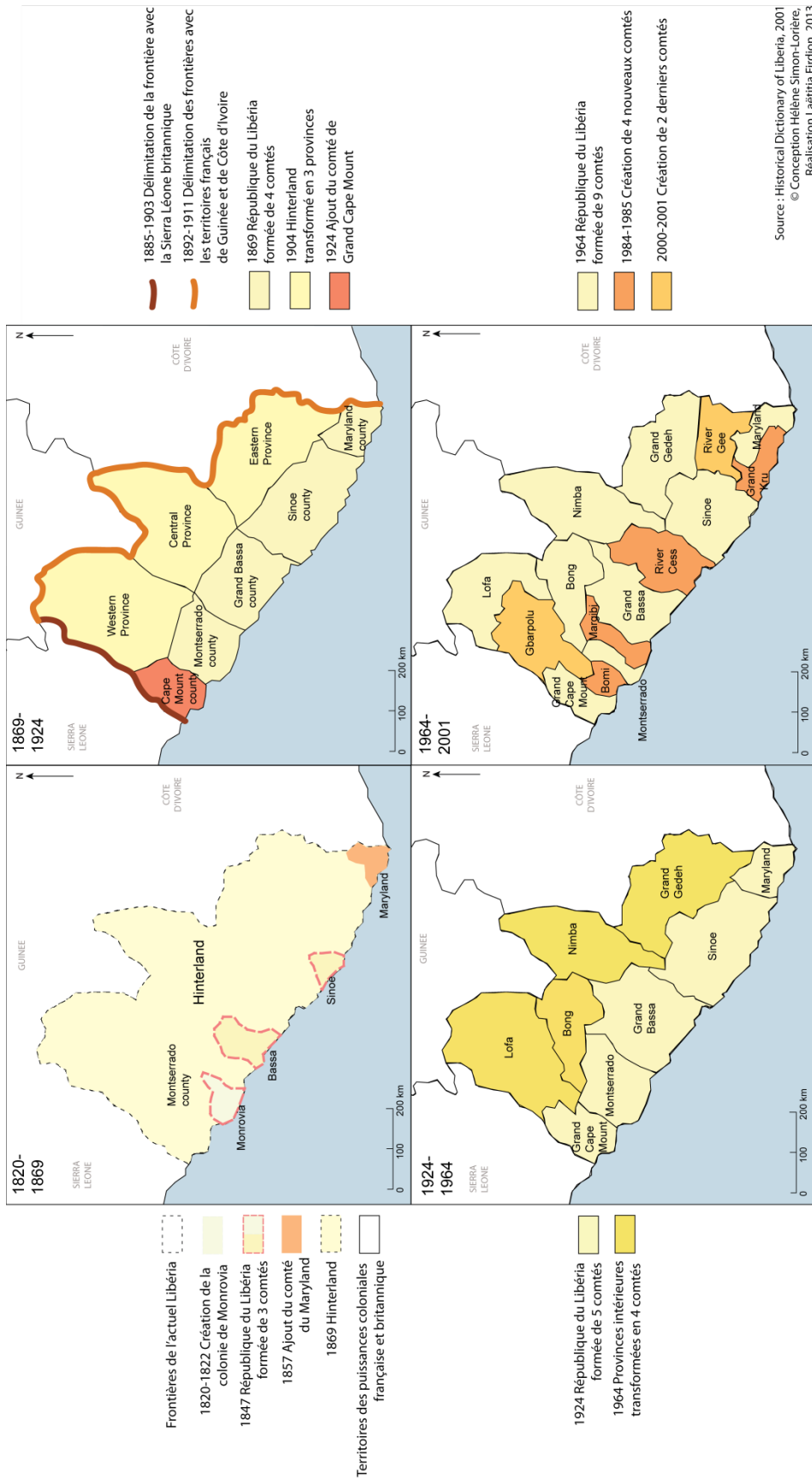
esclaves libérés²⁰. Cependant, le nombre d'affranchis américains envoyés a été limité : de 10 000 à 20 000 entre 1822 et 1867, selon les sources²¹. Parmi ces colons se trouvaient des Afro-Américains libres mais aussi des esclaves américains affranchis à la condition de partir au Libéria, de même que des esclaves affranchis des Caraïbes (notamment de la Barbade) et des esclaves libérés de bateaux esclavagistes arrêtés par la marine américaine au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest (Mérabli, 2009). Beaucoup de ces colons moururent de maladies ou bien lors des combats avec les populations autochtones.

En effet, les colons, le plus souvent appelés *settlers* en anglais, n'arrivaient pas dans un endroit vierge de toute occupation humaine. Les *settlers* imaginaient pourtant être les premiers arrivants au Libéria : « la fondation d'une nation-sœur, inspirée du rêve américain, s'est dès le début dite dans la forclusion de toute histoire antérieure, qu'elle soit autochtone ou d'origine extérieure » écrit M. Galy (1998, p. 534). Dans un entretien postérieur à la guerre et recueilli dans le cadre du processus de réconciliation nationale, un Libérien observait : « *The very seal of the country says "The Love of Liberty brought us here", which implies that there was no one in the country before 1822. This overemphasizes the role of Americo-Liberians, which I believe is a fundamental and very serious problem* » (The Advocates for Human Rights, 2009, p. 59). Le Libéria a en effet été occupé bien avant le 19^e siècle. On considère que les premiers occupants du Libéria précolonial sont des autochtones du groupe linguistique Mel, appelés Kissi et Gola, installés sur ce territoire dès la période antique. Les deux autres principaux groupes linguistiques sont les Kruan, également dits Kwa dont la présence est antérieure au 16^e siècle, et les Mandé dont la migration vers le sud s'est étalée du Moyen Âge à la période contemporaine. Parmi les Kruan, on trouve les ethnies Bassa, Grebo ou encore Krahn, tandis que les Mandé rassemblent les Mano et les Gio, les Kpelle et les Loma, les Vai et les Mandingo (voir Carte 7, p. 72). Ces deux derniers sous-groupes sont les migrants les plus récents : les Vai se seraient installés vers le 16^e siècle et les Mandingo, seulement à partir du 18^e siècle (Dunn *et alii*, 2001). Dans son livre sur les conflits au Libéria depuis 1822, Jeremy Levitt (2005) recense les guerres qui ont opposé ces différents groupes autochtones aux *settlers* et en décrit les causes et les circonstances. Parmi ces causes, la question de la traite des esclaves, devenue une ressource pour les peuples autochtones mais que les *settlers* condamnaient, a été un important sujet de discorde. L'enjeu du contrôle du territoire et de la constitution du territoire étatique a aussi été un important moteur de ces conflits.

²⁰ La capitale de la Sierra Léone, Freetown, a été fondée par les Britanniques dès 1787 sur le même principe que Monrovia quelques années plus tard et a accueilli les premiers esclaves américains de retour en Afrique, affranchis en reconnaissance de leur soutien à l'Angleterre lors de la guerre d'indépendance américaine (1775-1783). La Grande Bretagne a continué à y installer des esclaves affranchis tout au long du 19^e siècle et en a fait une de ses colonies. A l'inverse, l'État américain, profondément anticolonialiste, n'a jamais considéré le Libéria comme une colonie mais comme un territoire géré par l'*American Colonization Society*, association indépendante. Néanmoins, Jeremy Levitt (2005) souligne le rôle ambigu des gouvernements américains envers cette organisation, ponctuellement soutenue financièrement même si le caractère indépendant de son entreprise au Libéria était régulièrement rappelé. L'*American Colonization Society* a surtout été active au 19^e siècle mais elle n'a été dissolue qu'en 1964.

²¹ Dans leur dictionnaire du Libéria, Elwood Dunn et ses collègues (2001) estiment à 19 000 le nombre de Noirs envoyés au Libéria, de même que Gus Liebenow (1987) mais d'autres sources avancent plutôt le nombre de 13 000 (voir la synthèse faite par Mérabli, 2009, p. 11-19).

Carte 6 L'évolution du territoire étatique libérien et de ses découpages internes



Encadré 3 La constitution et l'organisation du territoire du Libéria (1822-2001)

Monrovia, fondée en 1822, est la première colonie (*settlement*) et le point de départ de la constitution de l'État libérien (Dunn *et alii*, 2001). D'autres lieux d'installation ont été créés sur la côte dans les années 1830, comme Bassa Cove, aujourd'hui devenue Buchanan, ou encore Cape Palmas (près de l'actuelle Harper) et son territoire du Maryland, baptisé en souvenir de l'État des États-Unis dont venaient la plupart de ces colons installés à 400 km au sud de Monrovia. En 1839, ces têtes de pont côtières formaient le *Commonwealth of Liberia*. Après l'indépendance en 1847, les nouvelles autorités formalisent la subdivision du pays en comtés : du nord au sud, Montserrado, Grand Bassa, Sinoe et Maryland. Un 5^e comté y est ajouté en 1924, celui de Grand Cape Mount, au nord (voir carte ci-contre), tandis que l'intérieur du pays est peu à peu rattaché à la côte. L'*hinterland*, plutôt pensé comme un protectorat n'est pas tout à fait intégré au territoire de la république : il n'est pas soumis à ses lois et les habitants autochtones ne sont pas considérés comme des citoyens mais plutôt comme des sujets. Le fonctionnement des sociétés acéphales Kwa tout comme celui des chefferies des groupes linguistiques Mel et Mande perdure tout au long du 19^e siècle. Plusieurs mouvements autochtones tentent de résister à l'expansion américo-libérienne. Les Grebo mènent ainsi plusieurs guerres contre le gouvernement libérien dans la deuxième moitié du 19^e siècle (Levitt, 2005).

A partir des années 1880, le Libéria, qui n'a pas été invité à la Conférence de Berlin, doit aussi défendre ses prétentions territoriales face à celles de la Grande Bretagne, voisine en Sierra Léone, et de la France, implantée en Guinée et en Côte d'Ivoire. La frontière ouest avec la Sierra Léone est arrêtée le long de la Mano River en 1885, puis confirmée en 1903, la Grande Bretagne ayant ainsi annexé deux territoires pourtant achetés par le Libéria aux chefferies locales dans les années 1850, Gallinas et Kailahun. Celle à l'est, avec l'actuel sud de la Côte d'Ivoire, est définie en 1892 par un traité avec la France, le Libéria y perdant là encore un territoire acheté, la région de San Pedro. Enfin, les frontières du nord, avec la Guinée et la Côte d'Ivoire françaises, sont tracées par des traités en 1907 et 1911.

Au début du 20^e siècle, l'intérieur est divisé en trois grandes provinces et l'ensemble des comtés et des provinces appelé *Greater Liberia*, une référence historique mobilisée par Charles Taylor pendant la première guerre civile. Si ces provinces doivent un impôt au gouvernement de Monrovia, elles sont administrées sur le principe de l'*indirect rule* et les chefs locaux y restent puissants mais l'ordre y est assuré par la *Liberia Frontier Force* à partir de 1908 (Liebenow, 1969). Ce n'est qu'en 1964, dans le cadre de la politique d'unification entre Américolibériens et autochtones menée par le président W. Tubman (1944-1972), que les territoires intérieurs sont transformés en comtés, au même rang que les comtés côtiers, et sont appelés respectivement Bong, Lofa, Nimba et Grand Gedeh.

A l'intérieur des comtés historiques, la reconnaissance des populations autochtones s'était faite tout au long des 19^e et 20^e siècles par la création de « territoires ». Ces derniers, Bomi, Margibi, Rivercess et Grand Kru, deviennent des comtés dans les années 1980 sous la présidence de S. Doe. Enfin, au début des années 2000 les deux derniers comtés de Gbarpolu et de Rivergee, détachés respectivement du Lofa au nord et du Grand Gedeh à l'ouest, ont été créés, amenant à 15 le nombre de comtés de l'actuel Libéria.

Carte 7 Une image des groupes ethnolinguistiques du Libéria



Après vingt-cinq ans de gestion par l'*American Colonization Company*, le Libéria déclarait son indépendance en 1847. L'État libérien s'est constitué à partir des différentes communautés de *settlers* qui, au début, n'occupaient même pas un territoire unifié. L'ensemble de cartes à la page suivante retrace cette construction nationale, plus précisément décrite dans l'encadré qui lui fait face. La première république noire en Afrique s'est organisée en excluant de la citoyenneté les populations autochtones présentes sur son territoire. S'est ainsi en place une oligarchie américo-libérienne qui allait se renforcer pendant plus d'un siècle (Liebenow, 1969) à travers un système de « *classes et de castes* » (Liebenow, 1987). La communauté des colons du milieu du 19^e siècle était en effet elle-même très stratifiée, avec les hommes libres venus des États-Unis, puis leurs descendants, en haut de l'échelle sociale et les « *recaptifs* », c'est-à-dire les esclaves libérés de bateaux esclavagistes en bas. Ces derniers, appelés Congo, ont cependant été rapidement intégrés à la société américo-libérienne, dont ils ont adopté la religion chrétienne et les habitudes occidentales. La politique a également joué un important rôle dans ce processus car les Congo ont largement adhéré au *True Whig Party*, le parti au pouvoir à partir des années 1880.

- *De 1945 à 1980, la perpétuation d'un régime oligarchique porteur d'inégalités*

Élu en 1944, le président William Tubman a maintenu et consolidé pendant près de trente ans la concentration du pouvoir politique dans les mains de quelques familles. Appliquant les principes du népotisme, il plaçait ses proches au gouvernement ou dans des ambassades étrangères et favorisait leur élection au Parlement (Liebenow, 1969). Les principales richesses économiques libériennes – l'exploitation du minerai de fer et la production de caoutchouc – étaient également aux mains des Américo-libériens ou avaient été concédées par contrats à des puissances étrangères, par exemple à une entreprise américaine depuis 1926 dans le cas de la plantation d'hévéas de *Firestone*. Selon l'étude de l'anthropologue Meran Fraenkel (1964), la minorité américo-libérienne qui représentait seulement 4,5% de la population dirigeait totalement le Libéria. Dans les années 1960, le mot Congo était devenu synonyme d'élite libérienne, ou en tout cas englobait sous le même terme les Libériens « *with roots outside West Africa* » (Ellis, 2001, p. 191). Les autochtones quant à eux étaient largement tenus à l'écart, participant peu à la vie politique et ne profitant pas des bénéfices économiques du pays.

Tableau 2 Les présidents du Libéria depuis 1945

Nom du Président	Parti politique	Durée du Mandat
William Tubman (1895-1971) <i>Réélu 5 fois</i>	<i>True Whig Party</i>	03/01/1944 – 23/07/1971
William Tolbert <i>Vice-Président sous W. Tubman de 1951 à 1971</i>	<i>True Whig Party</i>	23/07/1971 – 12/04/1980
<i>Dictature militaire dirigée par Samuel Doe après le coup d'État du 12 avril 1980</i>		
Samuel Doe	<i>National Democratic Party</i>	06/01/1986 – 09/09/1990
<i>Gouvernements de transition successifs pendant la 1^{ère} guerre civile</i>		
Charles Taylor	<i>National Patriotic Party</i>	02/08/1997 – 11/08/2003
<i>Gouvernement de transition consécutif à la 2^{ème} guerre civile</i>		
Ellen Johnson Sirleaf <i>Réélue 1 fois (2011)</i>	<i>Unity Party</i>	16/01/2006 – présent

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Ayant mis en place un fonctionnement proche du modèle colonial observable ailleurs en Afrique, les héritiers des colons continuaient de considérer les autochtones comme inférieurs et comme des barbares à civiliser et évangéliser pour les « assimiler »²². Le sentiment de supériorité des élites congo face à ceux qu'ils appelaient les *country* était encore très fort dans les années 1970. Dans un livre où elle raconte son enfance au Libéria, la journaliste Helene Cooper, américaine née libérienne, évoque le dédain de sa grand-mère congo pour les autochtones, ces « *stupid country people* » battus militairement au 19^e siècle et auxquels, selon elle, le développement du pays ne devait rien (Cooper, 2008, p. 84). Les différences sociales s'appuyaient sur les origines géographiques, mais aussi sur la langue parlée et sur les noms mêmes des individus, comme le résume James Youboty : « *A Liberian whose name is Emmett Cooper Dennis, for example, considers himself in high esteem and better than his fellow countryman with the name of Flomo Yakparro Zaza* » (Youboty, 2004, p. 10).

²² Analysant les fondements du conflit libérien, M. Galy reprend l'expression de « *black colonialism* » proposée par Yekutiel Gershoni (Gershoni, 1985) et décrit le sentiment de supériorité et de mépris de la société d'immigrants envers ses « frères païens » dits « *natives* » (Galy, 1998 p. 534).

Même si la ségrégation sociale était forte, il existait de nombreux liens entre la minorité congo et la majorité autochtone. Les Congo, hommes ou femmes avaient couramment des relations extra-conjugales avec des *country*, et les enfants nés de ces unions étaient parfois élevés au sein des familles congo²³. Le système de patronage était également très répandu : depuis les années 1830, les familles de *settlers* avaient pris l'habitude de prendre auprès d'eux des enfants autochtones pour leur assurer une scolarisation (Liebenow, 1969). Dans certains cas, les enfants devenaient des domestiques pour la maison, mais dans d'autres, ils étaient adoptés par la famille²⁴.

La ségrégation était surtout politique : les autochtones étaient des citoyens de seconde classe. Cette citoyenneté, concédée en 1904 par le gouvernement libérien, pour assurer une main mise sur le territoire intérieur, impliquait que les *country* devaient payer des impôts mais elle ne leur ouvrait pas de participation à la vie politique. Si le président W. Tubman avait ouvert le droit de vote aux autochtones en 1946, il restait lié à la propriété de la terre, ce qui conservait aux Américo-libériens la majorité politique (voir Encadré 4, ci dessous). Conscient des écarts économiques, politiques et sociaux entre Américo-libériens et autochtones, ce président a mené une politique dite d'unification nationale à partir des années 1950 (Levitt, 2005). Cependant, les possibilités d'ascension sociale pour les *natives* restaient relativement limitées dans les années 1960 et seule l'armée leur permettait d'accéder à des positions d'importance.

Encadré 4 Les conflits fonciers entre Américo-libériens et autochtones

Plusieurs auteurs placent le problème de la terre au cœur des tensions entre Américo-libériens et autochtones. G. Liebenow souligne le décalage entre la conception américo-libérienne de la propriété de la terre, fondée sur l'achat, et celle des autochtones, fondée sur l'usage. La terre a été un outil de domination des Américo-libériens, duquel a pu découler l'exploitation par le travail (Liebenow, 1987). H. Cooper résume ainsi ce processus : « *Native Liberians were still angry at the Congo People. The two sides had never settled the land issue that pitted them against each other when they first met in 1822. For 150 years, the Congo People had engaged in one of the most extensive land grabs anywhere. Some families had acquired estates of up to twenty thousand acres for as little as fifty cents an acre. Increasingly, native Liberians were waking up and discovering that they had sold off what little land they had to Congo People, spent the money, and were left to farm as tenants in their own ancestral land. By 1979, 4% of the population owned 60% of the wealth* » (Cooper, 2008, p.°134-135). La possession de la terre permettait aussi la domination politique. Seuls les chefs tribaux, considérés comme les détenteurs de la terre, avaient le droit de voter au nom de leur clan et chaque groupe tribal ayant payé une taxe pouvait élire un représentant au Parlement (Liebenow, 1987).

²³ Lors de notre entretien à Conakry, Fatou R., d'ethnie kpelle, expliquait qu'elle avait été la maîtresse d'un sénateur congo, assassiné au début de la guerre en 1990, et qu'elle avait eu deux enfants avec lui. L'homme politique subvenait entièrement aux besoins de ces enfants nés hors mariage [CKY N°117].

²⁴ Quelques réfugiés ont évoqué cette pratique. Joyce racontait ainsi qu'elle avait été élevée par sa tante congo, avant de préciser que cette tante était bassa mais avait été prise en charge très jeune par une famille congo dont elle avait hérité une ferme, ce qui lui permettait d'avoir un bon niveau de vie. *She was a Congo lady. She was 15 when the Congo people took her, back in Kakata. She wasn't doing anything because she had a farm* [CKY N°083]. Esther P. avait elle-même été élevée par une famille congo qui l'avait fait venir de Zorzor dans le Lofa jusqu'à Monrovia où elle vivait avec eux et était scolarisée [ACC N°37].

Dans les années 1970, deux organisations ont commencé à contester le *True Whig Party* et à demander un partage du pouvoir, même si elles n'ont pas obtenu le droit de se constituer en partis politiques (Sesay, 1982 ; Liebenow, 1987 ; Dunn *et alii*, 2001). Le *Movement for Justice in Africa* (MOJA), créé en 1973, a cherché à politiser la masse des Libériens et combattre son exploitation politique et économique par les élites américo-libériennes sans entrer en confrontation directe avec le système. La *Progressive Alliance of Liberia* (PAL), créée en 1975, s'est montrée plus virulente et ses partisans étaient en faveur d'actions de déstabilisation du pouvoir en place, si nécessaire de façon violente. Le coup d'État du 12 avril 1980 contre le président William Tolbert (1971-1980) a mis fin à plus d'un siècle d'oligarchie américo-libérienne.

Après cette présentation du fonctionnement structurellement inégalitaire du Libéria depuis sa constitution en tant qu'entité politique, il s'agit d'insister sur les causes plus récentes du conflit libérien et sur la banalisation de la violence dans cette société qui était loin d'en être exempte mais dans laquelle elle était régulée par les instances politiques et coutumières. La brutalisation de la société s'est particulièrement développée à partir des différences politiques et socio-économiques entre Congo et *country* et de l'instrumentalisation politique des différences ethniques internes à ce groupe des autochtones.

1.1.2. L'exacerbation des tensions sociales et ethniques dans les années 1980

La prédominance des Américo-libériens est un élément essentiel de compréhension du coup d'État de 1980 qui est intervenu à la faveur d'une prise de conscience des inégalités sociales aggravées par les difficultés économiques nationales et mondiales. Ces inégalités avaient façonné la société libérienne et les origines de la violence sont en partie à chercher dans le système politique américo-libérien très centralisé, voire autocratique, qui a préparé les mentalités à une dictature, même si cette dernière était issue d'un mouvement qui a renversé l'oligarchie en place (Sawyer, 1992). L'analyse de la dictature de S. Doe dans les années 1980, qui s'est effondrée dans le conflit civil, permet en effet de mieux comprendre certaines fractures ethniques et les enjeux politiques du déclenchement de la guerre civile en 1989.

À la fin de la seconde guerre, pour enquêter sur les violations des droits de l'homme et amorcer une justice post-conflit, une commission Vérité et Réconciliation a été créée en 2005 au Libéria²⁵. Cette dernière a été mandatée pour explorer les violences commises depuis le début de l'année 1979 jusqu'en 2003. Le choix de ces dates est intéressant à analyser : même si la commission reconnaît que le pays n'était en conflit armé que de décembre 1989 à 1996, puis de 1999 à août 2003 (Truth and Reconciliation Commission, 2009, vol. 1, p. 4), l'inclusion des années de la dictature de S. Doe en confirme le rôle fondamental pour la brutalisation de la société²⁶. On peut aussi y voir un résultat de la pression du lobby américo-libérien pour que soient prises en compte les violences qui ont provoqué et suivi la fin de son hégémonie politique.

²⁵ Son rapport final a été publié en ligne en 2008 : <http://trcofliberia.org/reports/final-report> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁶ C'était aussi l'avis de simples citoyens, comme Eddie, Libérien d'ethnie bassa, réfugié dans le camp de Buduburam : *The whole civil war started when Samuel Doe killed the Congo people in 1980* [ACC N°30].

L'année 1979 a été marquée par une importante répression de l'opposition naissante par le président W. Tolbert, au pouvoir suite à la mort de W. Tubman en 1971. L'évènement majeur de cette année est la manifestation du mois d'avril, dite *Rice riots*, contre la hausse du prix du riz imposée par le gouvernement : organisée par les détracteurs du régime mais interdite par ce dernier, elle a été réprimée dans le sang et suivie de plusieurs journées de pillages. Les hésitations de W. Tolbert face à la contestation du système de parti unique du *True Whig Party*, dont il était un pur produit, empêchaient l'ouverture du jeu politique (Dunn *et alii*, 2001, p. 325). Son assassinat en avril 1980 mit fin à cette situation d'impasse. Un an après les *Rice riots* en effet, un groupe de soldats de l'armée prenait le pouvoir et choisissait le sergent Doe comme nouveau chef de l'État. La junte militaire fit exécuter 13 membres du gouvernement de W. Tolbert en août 1980²⁷ mais tourna davantage sa répression contre toute menace de nouveau coup d'État que contre les Américolibériens sur lesquels il fallait tout de même s'appuyer pour réorganiser l'État. William Reno (1998) décrit la mutuelle dépendance qui s'était installée entre S. Doe et l'élite américolibérienne dès 1980 : si S. Doe avait besoin des compétences et de l'influence de l'ancienne élite, cette dernière avait besoin du nouvel homme fort pour maintenir ses intérêts économiques, largement liés au politique. Malgré ses promesses, S. Doe s'installa peu à peu au pouvoir et fut finalement déclaré vainqueur de l'élection présidentielle de 1985²⁸.

Pour consolider son pouvoir, S. Doe s'est entouré des ressortissants de son ethnie du sud-est du pays, les Krahn, les plaçant aux postes clé et reproduisant les pratiques de népotisme antérieures²⁹. Il a également mis en avant les ressortissants d'une ethnie peu nombreuse au Libéria mais dispersée sur une grande partie du territoire, et acteurs essentiels des réseaux commerçants nationaux et transnationaux, les Mandingo. À l'inverse, certains groupes ethniques ont été plus particulièrement visés par les services de sécurité de S. Doe car jugés dangereux pour la sûreté de l'État. C'est le cas des Gio, associés à Thomas Quiwonkpa, un militaire entré en désaccord avec S. Doe dès 1983 et qui a tenté un coup d'État contre lui en 1985. Après l'exécution de T. Quiwonkpa, une importante vague de répression a touché l'ethnie gio, à Monrovia et dans tout le Libéria, notamment dans le comté du Nimba, dont T. Quiwonkpa était originaire et où vivaient aussi de nombreux Mano rapidement assimilés aux Gio. Les expéditions punitives auraient causé entre 800 et 3 000 morts (Ellis, 2001 ; Nilsson, 2003), faisant rejouer des inimitiés historiques entre « Krahn-Guéré » et « Gio-Dan » (Galy, 1998). Werner Korte insiste sur l'ethnisation des relations sociales sous la dictature de S. Doe, bien qu'il en constate la montée dès les années 1970,

²⁷ La famille d'H. Cooper a été directement touchée par les réactions revanchardes qui ont suivi le coup d'État : son oncle, Cecil Dennis, ministre des Affaires étrangères, a été arrêté dès avril et comptait parmi les treize dignitaires exécutés ; son père a été blessé par balle sur sa propriété de Kakata par des soldats venus l'arrêter ; sa mère, après avoir été brièvement arrêtée et inquiétée, a été violée au domicile familial par un groupe de soldats qui a néanmoins épargné ses trois filles. Ces violences ont précipité le départ de la famille pour les États-Unis, fin avril 1980 (Cooper, 2008). Parmi les Libériens partis en exil en 1980, beaucoup sont restés aux États-Unis et se sont peu à peu intégrés à la société américaine, comme H. Cooper, naturalisée en 1997, mais quelques-uns sont rentrés au Libéria quelques années après comme un camarade de classe d'H. Cooper dont le père avait lui aussi été exécuté par S. Doe.

²⁸ Le principal opposant de S. Doe dans cette élection s'appelait Jackson Doe (candidat du *Liberia Action Party*). L'homonymie aurait facilité les fraudes électorales. Il est important de préciser ici que le nom de famille Doe est relativement répandu au Libéria, notamment dans l'ouest. Plusieurs réfugiés rencontrés à Conakry s'appelaient Doe, sans avoir de liens de sang avec S. Doe.

²⁹ S. Doe a surtout favorisé deux clans de son ethnie krahn, en vertu d'un clientélisme très restreint qui laissait en dehors de la redistribution des richesses une part importante du groupe ethnique (Ellis, 2001). En tout cas, les Krahn étaient perçus comme le groupe au pouvoir par la population. Un réfugié soulignait : *When Samuel Doe overthrew the government in 1980, the Krahn people became the running people. Later on, it became very nepotistic and that brought a lot of things* [ACC N°30].

notamment dans l'armée. Selon lui, S. Doe et son entourage ont instrumentalisé les appartenances ethniques pour légitimer leur pouvoir (Korte, 1995).

L'ONG américaine qui a mené des enquêtes aux États-Unis pour la *Truth and Reconciliation Commission* va plus loin : pour elle, « *Doe's methods of governance in Liberia helped set the stage for the violent civil war that later engulfed the country* » (The Advocates for Human Rights, 2009, p. 85). Le rapport de cette ONG évoque un climat de peur constante, entretenu par l'omniprésence de l'armée, tandis que Stephen Ellis (2001), dans la droite ligne des analyses de W. Reno (1998) sur l'appât du gain, présente S. Doe comme le premier des « *lords of war* », mettant en avant son sentiment d'insécurité permanent et sa soif d'enrichissement. En même temps, S. Doe a perpétué certaines pratiques déjà mises en œuvre par le *True Whig Party*. Ses services de sécurité, par exemple, bien que constitués d'hommes de confiance de l'ethnie krahn, s'inscrivaient dans la continuité de ceux établis par « l'État policier » de W. Tubman (Sesay, 1982, p. 4) et portaient le même nom, *Special Security Service* (SSS)³⁰, en référence aux services secrets américains qu'ils avaient eus pour modèle (*United States Secret Service*, USSS).

L'instrumentalisation des tensions ethniques et la montée des violences ont marqué les années de pouvoir du premier dirigeant du Libéria issu des populations autochtones. La contestation du régime de S. Doe s'est peu à peu organisée autour d'hommes politiques partis en exil, américo-libériens mais également issus des groupes ethniques ostracisés ou réprimés. Ces futurs rebelles libériens ont trouvé appui auprès de puissances étrangères pour tenter de faire tomber la dictature militaire, ce qui permet de montrer que ce conflit interne a été fortement influencé par des éléments externes.

1.1.3. Un conflit interne aux dimensions internationales

Même si le conflit qui a éclaté en 1989 était interne, il présentait d'importantes dimensions internationales, du fait des liens historiques et humains entre le Libéria et les États-Unis mais aussi de l'insertion du Libéria dans la sous-région ouest-africaine. Ces enjeux internationaux et régionaux ont été analysés par plusieurs auteurs³¹, qui ont par exemple montré que C. Taylor, l'initiateur de l'offensive armée à la fin de 1989 contre S. Doe, a pu être appuyé à la fois par la Libye, où certains de ses combattants auraient été entraînés, et par une *Central Intelligence Agency* (CIA) d'autant plus discrète qu'il s'agissait là d'un revers d'alliance américaine (voir Encadré 5, p. 78). C. Taylor a particulièrement bénéficié du jeu politique régional et des inimitiés des chefs d'États ouest-africains envers S. Doe, celles notamment de Blaise Compaoré, le président du Burkina-Faso, ou de Felix Houphouët-Boigny, le président de la Côte d'Ivoire.

³⁰ Les membres des SSS seraient responsables de nombreuses exactions, sous le régime de S. Doe, puis pendant la guerre civile où ils avaient rejoint l'armée régulière. Sous C. Taylor, ce service de sécurité a été réinstauré et aurait à nouveau commis de nombreuses violences. Voir la synthèse du HCR sur les SSS : <http://www.unhcr.org/refworld/country,,USCIS,,LBR,456d621e2,3dee0ddf4,0.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]. Parmi les réfugiés rencontrés à Conakry, un certain nombre étaient *Krahn* et étaient proches du gouvernement de S. Doe et de ses hommes de main : ainsi, Oretha dont le mari était SSS et avait été assassiné en 1990 [CKY N°076] ou Leroy, dont le père avait été formé en Israël [CKY N°120].

³¹ Voir par exemple la section dédiée à cette question dans la bibliographie proposée par Désirée Nilsson (2003).

Encadré 5 Le rôle des États-Unis dans le conflit civil libérien

Les États-Unis sont un acteur important et pourtant peu présent dans le conflit libérien. Le « grand frère » américain a d'abord soutenu le régime de S. Doe, cherchant ainsi à protéger ses intérêts économiques au Libéria, mais aussi à limiter deux autres influences en Afrique de l'Ouest : celle des Soviétiques, dans le contexte de guerre froide des années 1980 (Sawyer, 2005), et celle, grandissante, de la Libye kadhafiste (Sesay, 1982). Favorisant l'installation du régime (Enoanyi, 1991), l'aide financière et militaire américaine, estimée à un demi-milliard de dollars entre 1980 et 1985 (Pérouse de Montclos, 1996), justifiait que le Libéria soutienne les orientations de la politique étrangère américaine et protège les investisseurs américains dans le pays, *Firestone* et son immense plantation d'hévéa entre Kakata et Harbel, ou encore les compagnies minières à capitaux américains, comme la *Liberian American Minerals Company* (LIMCO) à Yekepa, dans le comté du Nimba. Cependant, cette aide a diminué à partir de l'élection controversée de S. Doe à la présidence du pays en 1985 qui a coïncidé avec l'apaisement des relations est-ouest, préfigurant la fin de la guerre froide. L'intérêt stratégique du Libéria, qui avait été symbolisé par l'utilisation du pays comme base militaire américaine pendant la Seconde Guerre mondiale et par l'installation dans les années 1960 de l'émetteur *Voice of America* à Monrovia, a ainsi été réévalué par l'administration Reagan (Adebajo, 2002). Dans les années 1980, les rangs de la diaspora libérienne aux États-Unis ont été grossis par de nombreux opposants au régime de S. Doe qui ont ensuite soutenu à titre privé la rébellion de C. Taylor – les détracteurs d'E. Johnson Sirleaf, l'actuelle présidente du Libéria, aiment ainsi à rappeler qu'elle a elle-même financé les débuts de l'offensive de C. Taylor contre S. Doe.

Même si les États-Unis ont accueilli des Libériens en exil pendant toute la durée du conflit, ils ont adopté dès le début une attitude de neutralité qu'ils ont conservée malgré les espoirs et les appels à l'aide lors des multiples épisodes de violence aigüe (en 1990, en 1996 ou 2002, des manifestants libériens ont appelé les États-Unis à intervenir militairement pour arrêter les combats à Monrovia). Investis à partir de 1990 sur d'autres fronts, notamment entre 1990 et 1991 dans la guerre du Golfe dont l'envergure et les enjeux ont éclipsé la guerre au Libéria (Pérouse de Montclos, 1996), ou encore en Somalie en 1993 où l'échec tragique de l'intervention militaire a marqué l'opinion publique américaine, les gouvernements américains successifs ont refusé d'envoyer des hommes au Libéria. Ils n'ont cependant jamais fermé leur ambassade à Monrovia et ont choisi de soutenir diplomatiquement et financièrement la mission de maintien de la paix envoyée par la CEDEAO entre 1990 et 1999, puis les casques bleus onusiens de la Mission des Nations Unies au Libéria (UNMIL) présents dans le pays depuis 2003.

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont joué un rôle important dans le conflit civil libérien, par les alliances que certains États ont nouées avec les divers groupes rebelles libériens et par leur intervention militaire directe. Le coup d'État d'avril 1980 avait été condamné par la majorité des dirigeants des pays voisins (Sesay, 1982) et si S. Doe était parvenu à normaliser ses relations avec la Guinée ou la Sierra Léone, ses rapports avec d'autres voisins étaient restés tendus. L'assassinat en 1980 d'Adolphus Tolbert, fils du président libérien W. Tolbert et mari de la fille adoptive du président ivoirien F. Houphouët-Boigny, restait un obstacle à la bonne entente entre Libéria et Côte d'Ivoire (Souaré, 2002). À la fin des années 1980 ce pays est devenu un allié du mouvement organisé par C. Taylor pour renverser S. Doe et a servi de base de lancement à la rébellion. Le mouvement de C. Taylor baptisé *National Patriotic Front of Liberia* (NPFL) a surtout bénéficié de

l'aide militaire, en hommes et en armes, de B. Compaoré, président du Burkina-Faso depuis 1987 (Kwesi Aning, 1997)³². B. Compaoré a lui-même présenté C. Taylor à Mouammar Kadhafi, le dirigeant de la Libye, pays où de nombreux futurs combattants du NPFL ont été entraînés à la guérilla et qui, lui aussi, a fourni des armes.

Le début de la guerre civile au Libéria a provoqué d'intenses débats au sein de la CEDEAO et a fait naître des tensions entre pays francophones et anglophones (Adebajo, 2002). En effet, si la Côte d'Ivoire et le Burkina-Faso étaient opposés à une intervention ouest-africaine, puisque proches des rebelles, le Nigéria du Général Ibrahim Babandiga (président nigérian de 1985 à 1993), proche de S. Doe, a facilité la mise en place de l'*Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group* (ECOMOG). Cette force de maintien de la paix, débarquée à Monrovia à la fin d'août 1990, constituée de soldats de plusieurs pays ouest-africains mais dominée par le Nigéria³³, est peu à peu devenue partie prenante du conflit face aux troupes de C. Taylor. Adekeye Adebajo (2002) montre que le Nigéria a cherché à s'affirmer comme puissance régionale à travers son rôle dans la guerre civile libérienne et dans l'ECOMOG. La Guinée et le Ghana, les deux pays d'asile au cœur de cette recherche, ont eux aussi envoyé des troupes au Libéria et ont été largement impliqués dans le conflit interne et ses évolutions.

La matrice du conflit interne au Libéria est donc complexe et nécessite de prendre en considération autant les enjeux internes, qu'il s'agisse du fossé entre Américolibériens et autochtones, des tensions ethniques grandissantes, ou de la soif de pouvoir et de richesses des hommes politiques libériens, que les enjeux externes et l'immixtion, comme la non-intervention, de divers acteurs internationaux.

1.2. Deux guerres civiles

On parle communément du conflit civil libérien au singulier, mais il est en fait plus juste de distinguer deux périodes de guerre : la première de 1989 à 1996, et la seconde de 1999 à 2003, même si les deux sont liées, seulement séparées par les premières années plutôt violentes de la présidence de C. Taylor (1997-2003)³⁴. Toujours dans l'objectif de contextualiser les témoignages de réfugiés recueillis à Conakry et à Accra, les événements majeurs de ces deux guerres et leurs protagonistes doivent être présentés à grands traits (voir également la chronologie du Tableau 3, p. 80). Certains épisodes ont déclenché des mouvements d'émigration massive et permettent de comprendre la chronologie des arrivées des réfugiés en Guinée et au Ghana ou encore leurs parcours géographiques, qui seront décrits et analysés dans la deuxième partie de cette thèse.

³² C. Taylor était protégé par des gardes du corps burkinabés lors de plusieurs de ses déplacements dans la sous-région pour les négociations de paix (Adebajo, 2002).

³³ La CEDEAO a décidé de la création de l'ECOMOG au Sommet de Banjul (6 et 7 août 1990). Cinq pays ont alors envoyé des soldats (2 500 au total) : le Nigéria, le Ghana, la Guinée, la Sierra Léone et la Gambie. Des contingents d'autres pays ouest-africains (du Sénégal en 1992-1993, du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Bénin en 1997) se sont par la suite ajoutés à cette force de maintien de la paix. En 1994, dans le cadre de la coopération entre l'Union Africaine et la CEDEAO, des soldats tanzaniens et ougandais ont renforcé pendant quelques mois les rangs de l'ECOMOG. La force d'interposition comptait jusqu'à 20 000 hommes cette année là.

³⁴ J. Levitt (2005) désigne l'ensemble de la période 1989-2003 par l'expression « *The Great War* ».

Tableau 3 Chronologie des principaux événements du conflit libérien (1989-2003)

Date	Évènement
24 décembre 1989	Attaque à la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire par les rebelles du NPFL menés par C. Taylor
Juin 1990	Combats à Monrovia entre le NPFL et l'AFL
Juillet	Scission au sein du NPFL et création de l'INPFL
29 juillet 1990	Massacre dans une église de Monrovia par l'AFL
24 août 1990	Arrivée à Monrovia des premiers contingents de l'ECOMOG créée quelques semaines plus tôt par la CEDEAO
9 septembre 1990	Capture et assassinat de S. Doe par l'INPFL
24 octobre 1990	Accord de cessez-le-feu à Banjul entre l'AFL et l'INPFL
22 novembre 1990	A. Sawyer investi chef d'État provisoire du Libéria pour l'IGNU
28 novembre 1990	Accord de cessez-le-feu à Bamako entre l'AFL, le NPFL et l'INPFL
21 décembre 1990	Nouvel accord à Banjul entre l'AFL, le NPFL et l'INPFL pour organiser une conférence nationale et un nouveau gouvernement intérimaire
Janvier 1991	C. Taylor rejette l'accord de Banjul et crée son propre gouvernement à Gbarnga pour diriger le territoire du <i>Greater Liberia</i>
13 février 1991	Accord à Lomé entre l'IGNU, l'AFL, le NPFL et l'INPFL pour procéder au déploiement de l'ECOMOG sur tout le territoire (qui n'aura pas lieu)
Avril 1991	Création de l'ULIMO
30 juin 1991	Rencontre de réconciliation à Yamoussoukro entre A. Sawyer et C. Taylor, accord dit Yamoussoukro I
29 juillet 1991	Accord de confirmation du processus de réconciliation, Yamoussoukro II
17 septembre 1991	Accord entre l'IGNU et l'INPFL pour organiser des élections, Yamoussoukro III
30 octobre 1991	Accord pour un processus de désarmement par l'ECOMOG, Yamoussoukro IV
14 octobre 1992	Opération <i>Octopus</i> menée par le NPFL contre Monrovia
Novembre 1992	Embargo sur les armes voté par l'ONU à l'encontre du Libéria
6 juin 1993	Massacre à Harbel par l'AFL
17 juillet 1993	Accord de cessez-le-feu à Genève entre l'IGNU, l'ULIMO et le NPFL
25 juillet 1993	Accord de cessez-le-feu à Cotonou entre l'IGNU, l'ULIMO et le NPFL, sous l'égide de la CEDEAO, de l'OUA et de l'ONU
7 mars 1994	Remplacement d'A. Sawyer par D. Kpomakpor à la tête du gouvernement intérimaire du Libéria
12 septembre 1994	Accord à Akosombo au Ghana entre l'AFL, l'ULIMO et le NPFL. Projet de création d'un Conseil d'État de 5 membres et d'élections en octobre 1995
15 septembre 1994	Tentative de coup d'État par C. Julu mise en échec par l'ECOMOG
21 décembre 1994	Nouvelle rencontre des belligérants à Accra et nouvel engagement pour des élections en novembre 1995
19 août 1995	Accord d'Abuja, rappel du cessez-le feu, élections repoussées à août 1996
1 ^{er} septembre 1995	Nomination de W. Sankawulo à la tête d'un Conseil d'État composé de cinq autres membres : C. Taylor, A. Kromah, G. Boley, T. Tailor et O. Jaryee Quiah
6 avril 1996	Combats à Monrovia entre le NPFL et l'ULIMO-J
17 août 1996	Accord de paix à Abuja entre sept parties au conflit, projet de nouveau gouvernement de transition et élections prévues en mai 1997
3 septembre 1996	R. Perry nommée présidente par intérim

Date	Évènement
22 novembre 1996	Début du désarmement des factions rebelles par l'ECOMOG sous l'observation de l'UNOMIL
19 juillet 1997	Victoire de C. Taylor à l'élection présidentielle (investiture le 4 août 1997)
18 septembre 1998	Combats à Monrovia entre les forces de sécurité gouvernementales de C. Taylor et les anciens rebelles de l'ULIMO-J
Avril 1999	Attaque de rebelles à la frontière entre le Libéria et la Guinée
Juillet 1999	Création du LURD
Septembre 2000	Combats frontaliers entre le Libéria et la Guinée jusqu'en mars 2001
Mai 2001	Nouvel embargo sur les armes voté par l'ONU à l'encontre du Libéria, en lien avec les trafics de diamants et d'armes entre Sierra Leone et Libéria
8 février 2002	Attaques rebelles du LURD à 45 km de Monrovia. Déclaration de l'état d'urgence par C. Taylor
Mars 2003	Attaques rebelles du LURD à 10 km de Monrovia Création du MODEL
4 juin 2003	Inculpation de C. Taylor par le Tribunal Spécial pour la Sierra Leone
5 juin 2003	Offensive du LURD contre Monrovia jusqu'en août 2003 (World War I, World War II, World War III)
17 juin 2003	Début de pourparlers de paix à Accra, accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de C. Taylor, le LURD et le MODEL
29 juillet 2003	Nouvelle déclaration de cessez-le-feu
Août 2003	Déploiement à Monrovia de troupes de la CEDEAO, baptisées ECOMIL, pour maintenir le cessez-le-feu
11 août 2003	Démission de C. Taylor et exil au Nigéria
18 août 2003	Accord de paix à Accra
21 août 2003	Nomination de G. Bryant à la tête d'un gouvernement de transition
Octobre 2003	Déploiement des troupes de l'UNMIL
Janvier 2004	Début du désarmement par l'UNMIL
8 novembre 2005	Victoire d'E. Johnson Sirleaf à l'élection présidentielle (investiture le 16 janvier 2006)

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

1.2.1. La première guerre civile : 1989-1996

L'attaque du NPFL de C. Taylor contre le régime de S. Doe est lancée le 24 décembre 1989 à partir de la frontière ivoirienne. Un petit groupe rebelle prend le poste frontière de Butuo puis envahit le comté du Nimba, entraînant derrière lui les civils opposés à S. Doe, principalement d'ethnies gio et mano. Aaron, réfugié libérien krahn, racontait que son père, employé des douanes, était en poste à Butuo en 1989 : *He is the first representative of the state who lost his life to the war* [CKY N°183]. En vue de réprimer la rébellion, S. Doe envoie l'armée, les *Armed Forces of Liberia* (AFL) dans ce comté du nord du pays. Début 1990, les soldats AFL se livrent surtout à des représailles contre la population civile mais ne parviennent pas à empêcher la progression des guérilleros vers Monrovia (Ellis, 2001). Les combats et les violences ethniques, dans les comtés du nord comme à Monrovia, provoquent des déplacements internes et des mouvements de fuite vers les pays voisins (Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire).

Six mois après le début du conflit, C. Taylor contrôle déjà une bonne partie du territoire national, et installe un gouvernement NPFL à Gbarnga dans le comté de Bong, au centre du pays, ville qui devient sa capitale en attendant la chute de Monrovia. Prince Johnson, un général de C. Taylor engagé dans le siège de Monrovia, décide alors de créer son propre groupe rebelle, l'*Independent National Patriotic Front of Liberia* (INPFL). Quand les États de l'Afrique de l'Ouest envoient leurs soldats de l'ECOMOG à Monrovia à la fin août, les deux groupes rebelles sont aux portes de la capitale libérienne. S. Doe, de plus en plus isolé, se barricade dans le palais présidentiel, l'*Executive Mansion*. La présence de la force d'interposition ouest-africaine, alors dirigée par un commandant en chef ghanéen, n'empêche pas la capture et l'assassinat du président S. Doe au port (Freeport) de Monrovia par P. Johnson et ses hommes, le 9 septembre 1990³⁵.

La disparition du président libérien ne met cependant pas fin à la guerre civile : malgré la création d'un gouvernement provisoire, *Interim Government of National Unity* (IGNU), mené par l'intellectuel Amos Sawyer, puis malgré un premier cessez-le-feu signé à Bamako en novembre 1990, les rebelles ne baissent pas les armes (voir le Tableau 4, p. 88, qui récapitule l'ensemble des accords de paix au long du conflit). En 1991, les pourparlers de paix échouent les uns après les autres : à Lomé en janvier et février, puis à Yamoussoukro où seront signés quatre accords successifs à l'été puis à l'automne (Adebajo, 2002). C. Taylor s'accommode de cette situation, que les Libériens baptisent « *no peace, no war* », et s'enrichit grâce aux territoires sous contrôle NPFL : les principales zones minières du nord (fer, diamants) et les plantations de bois tropical et d'hévéa (dont celle de *Firestone*) lui procurent des rentes qu'il exporte par le port de Buchanan sur la côte méridionale. Ces revenus lui permettent d'acheter des armes et de faire fonctionner *a minima* un État provisoire dit *Greater Liberia*. W. Reno (1998) analyse cette « privatisation » des ressources nationales par C. Taylor, érigé en modèle de chef de guerre, dans son ouvrage *Warlord politics and African states*³⁶. Le contrôle des ressources économiques du pays est en effet un des enjeux majeurs des luttes de pouvoir entre groupes armés.

Si les combats sont moins intenses au Libéria en 1991, ils débordent dans la Sierra Léone voisine à partir de mars-avril 1991. Ils sont relancés par un nouveau groupe rebelle libérien, *United Liberation Movement of Liberia for Democracy* (ULIMO), formé de miliciens d'ethnies krahn et mandingo ayant été proches du régime de S. Doe. Ces derniers ouvrent à partir de septembre 1991 un front contre C. Taylor dans l'ouest du Libéria où ils cherchent à lui enlever les zones diamantifères des comtés de Bomi et du Lofa.

³⁵ Voir le récit qu'en fait S. Ellis dans son livre, *The Mask of Anarchy* (2001). Prince Johnson a fait filmer les tortures infligées à S. Doe et cette cassette a circulé dans les médias puis pendant quelques années dans la sous-région, marquant ainsi les esprits.

³⁶ C'est également à C. Taylor que font référence plusieurs scènes du film *Lord of War* (2005) qui dénonce le trafic d'armes dans le monde. Le hasard du calendrier judiciaire a fait qu'au printemps 2012, le trafiquant d'armes qui avait inspiré le film, le russe Viktor Bout, a été condamné à 25 ans de prison par la justice américaine pour son implication dans ce commerce illicite tandis que C. Taylor était reconnu coupable par le Tribunal Spécial pour la Sierra Léone d'avoir soutenu la rébellion sierra léonaise et condamné à 50 années de prison.

La guerre civile connaît un nouveau pic de violences avec l'offensive du NPFL dite Opération *Octopus* pour tenter de prendre Monrovia en octobre 1992. Les troupes de l'ECOMOG, renforcées en urgence, repoussent cette attaque en s'aidant des combattants des AFL mais aussi de ceux de l'ULIMO et de l'INPFL³⁷. Lors de ces combats de la fin 1992, de nombreux civils sont évacués de la capitale par bateau vers les pays voisins. Le Conseil de Sécurité de l'ONU prend sa première résolution envers le conflit libérien en novembre 1992 en décidant d'un embargo sur les armes pour toutes les factions libériennes. L'année suivante, en septembre 1993, une mission d'observation, *United Nations Observation Mission in Liberia* (UNOMIL) est envoyée. Son mandat, périodiquement renouvelé, a seulement pris fin en septembre 1997 à la fin de cette première guerre, après les élections.

Une des caractéristiques du conflit civil libérien est la multiplication des factions. Le NPFL et l'ULIMO ont créé des émules, semble-t-il encouragés par l'appât du gain plus que motivés par de réelles revendications politiques. L'INPFL de P. Johnson a disparu en 1992³⁸, mais 1993 a vu la formation du *Liberia Peace Council* (LPC) de George Boley, un dissident krahn de l'ULIMO dont les combattants étaient surtout actifs dans l'ouest du Libéria, dans le comté de Grand Gedeh notamment³⁹. Des milices locales ont émergé dans les comtés du Lofa, du Nimba et de Bong, comme la *Lofa Defence Force* (LDF), constituée de Loma souhaitant se défendre contre les combattants mandingo de l'ULIMO. En 1994, les tensions ethniques au sein de l'ULIMO faisaient exploser le groupe armé en deux factions distinctes, l'ULIMO des Mandingo, dit ULIMO-K pour son leader Alhaji Kromah et celui des Krahn, dit ULIMO-J, du nom de son chef Roosevelt Johnson. Le NPFL a connu lui-même brièvement un second petit groupe de dissidents qui se faisaient appeler le *National Patriotic Front of Liberia - Central Revolutionary Council* (NPFL-CRC), si bien que sept factions participaient aux négociations de paix fin 1994.

On peut ajouter à ces groupes l'AFL, l'armée régulière du Libéria, qui fut elle aussi responsable d'exactions contre des civils comme en 1993 à Harbel où les soldats AFL auraient massacré 600 personnes. Les soldats AFL majoritairement krahn se sont régulièrement alliés à certaines factions rebelles, notamment à l'ULIMO-J, à majorité krahn lui aussi. Enfin, l'ECOMOG était considérée par le NPFL de C. Taylor comme une force d'occupation étrangère nigériane, et le comportement de ses soldats n'a pas toujours été irréprochable (voir Encadré 6, page suivante). De cette profusion de forces en présence et des nombreux revers d'alliance pendant la durée de la guerre a découlé une forte confusion pour les observateurs extérieurs comme pour les témoins directs. Il en ressort qu'une part importante de la population libérienne, hommes, femmes comme enfants, a été associée aux combats⁴⁰.

³⁷ Dans les débuts de sa lutte contre le NPFL, l'ECOMOG a beaucoup collaboré avec P. Johnson à Monrovia, les combattants de l'INPFL servant d'informateurs et d'éclaireurs (Adebajo, 2002).

³⁸ L'INPFL est dissous après l'opération *Octopus* avec le départ en exil de P. Johnson au Nigéria. Ce dernier a vécu de nombreuses années à Lagos où il s'est spectaculairement converti au pentecôtisme et est devenu pasteur. Rentré au Libéria en 2004, après la fin de la seconde guerre civile, il est sénateur du comté du Nimba depuis 2006, siège auquel il a été réélu en 2011. Il a été amnistié par le processus de vérité et réconciliation, ayant présenté ses excuses au peuple libérien pour ses agissements lors de la guerre et pour le meurtre de S. Doe.

³⁹ Trois des réfugiés rencontrés (deux à Conakry, une à Accra), originaires de cette zone et d'ethnie *bassa* ou *grebo*, ont mentionné cette faction et les violences qu'elle a entraînées.

⁴⁰ Le NPFL est réputé pour avoir engagé des enfants soldats dans des unités spéciales, un phénomène reproduit par toutes les factions en présence et qui a fait la une de la presse internationale. La figure de l'enfant soldat au Libéria et en Sierra Léone a inspiré le roman d'Ahmadou Kourouma (2000), *Allah n'est pas obligé*. Des femmes et des jeunes

Encadré 6 Le rôle de l'ECOMOG dans le conflit civil libérien

L'ECOMOG a été maintes fois critiquée par la communauté internationale pour avoir mis à mal sa neutralité en collaborant avec certains rebelles dans le but de déstabiliser C. Taylor. Elle est responsable de certaines bavures contre des civils lors de bombardements ou d'attaques des villes sous contrôle NPFL. Il a également été reproché à ses soldats de piller les richesses du Libéria. Pour certains auteurs comme W. Reno (1998), A. Adebajo (2002) ou M.A. Pérouse de Montclos (2001), on peut même parler de laisser-faire étatique, le Nigéria considérant qu'il se remboursait de cette manière des dépenses liées à son important contingent ECOMOG. Les Guinéens n'ont pas été en reste si l'on en croit certains témoignages. À Conakry, un habitant racontait que son oncle, parti en mission au Libéria avec l'armée guinéenne, avait rapporté de nombreux cadeaux à la famille (un réfrigérateur, un vélo)... En même temps, il semblerait que les soldats ECOMOG, pourtant très exposés dans les combats, étaient très mal payés ou de façon très irrégulière par leurs propres États, ce qui permet de mieux comprendre ces comportements.

Les pourparlers de paix suscités par la CEDEAO continuent en 1993, 1994 et 1995 : l'accord de Cotonou signé en juillet 1993 reste lettre morte, tout comme celui d'Akosombo (Ghana) en septembre 1994. Début 1994, un deuxième gouvernement de transition remplace celui d'A. Sawyer, mené par l'intellectuel David Kpomakpor. Très critiqué et contesté, il échappe de peu à un coup d'État tenté par un ancien général de S. Doe, Charles Julu, en septembre 1994. C. Julu, qui a vécu plusieurs années en exil à Conakry, est une personnalité marquante pour de nombreux réfugiés libériens dans la capitale guinéenne (voir Encadré 7, p. 85). Le véritable tournant diplomatique intervient en août 1995 avec l'accord d'Abuja, qui préfigure la fin de la guerre. C. Taylor est enfin associé au pouvoir, sous la forme d'un Conseil d'État, sorte de présidence collégiale, composé de six membres représentant les forces belligérantes en présence et la société civile⁴¹. Le territoire libérien reste cependant morcelé entre les différentes factions qui rechignent à rendre leurs armes aux troupes de l'ECOMOG. Les tensions au sein du Conseil d'État sont vives et empêchent la réelle pacification du pays.

Un dernier sursaut de violences a lieu en avril 1996 quand des combats opposent les militants de C. Taylor à ceux de R. Johnson (ULIMO-J) dans les rues de Monrovia. L'ordre est difficilement restauré par les soldats de l'ECOMOG après plusieurs jours de folie meurtrière. Les civils tentent de fuir la capitale par tous les moyens et de nouveaux bateaux chargés de réfugiés partent du port de Monrovia vers les pays voisins. Cet épisode confirme l'échec du Conseil d'État et des dispositions d'Abuja. En septembre 1996, la capitale nigériane accueille un second sommet qui met enfin un terme aux hostilités. Un nouveau gouvernement de transition est formé, mené par une femme, Ruth Perry, ancienne sénatrice d'un parti politique opposé à S. Doe. Les chefs de factions acceptent enfin de coopérer pleinement avec l'ECOMOG en vue du désarmement. La campagne électorale présidentielle s'ouvre au printemps 1997 et s'achève par la victoire de

filles ont pu également porter les armes même si elles restaient le plus souvent en arrière des lignes de front pour cuisiner et tenir compagnie aux rebelles, ce qu'a étudié Chris Coulter (2009) dans le cas de la guerre civile sierra léonaise.

⁴¹ Ce Conseil d'État est composé de trois chefs de guerre : Charles Taylor (NPFL), Alhaji Kromah (ULIMO), George Boley (pour une coalition regroupant le LPC et l'ULIMO de Roosevelt Johnson qui est seulement ministre dans le nouveau gouvernement) ; et de trois civils : Wilton Sankawulo, un intellectuel, Tamba Tailor, un chef traditionnel, et Oscar Jaryee Quiah, un représentant de la société civile, dirigeant de la Conférence Nationale Libérienne (*Liberia National Council*).

C. Taylor en juillet. Il est élu par une population épuisée par sept années de guerre et effrayée par une éventuelle reprise du conflit s'il n'obtenait pas le pouvoir.

Encadré 7 Charles Julu, un réfugié libérien à Conakry impliqué dans le conflit civil

C. Julu est une figure importante du régime de S. Doe : général de l'AFL, il a notamment mené la vague de répression dans le comté du Nimba après le coup d'État manqué de T. Quiwokpa en 1985. Réfugié aux États-Unis dès le début des années 1990, il revient à Monrovia pour ce coup d'État manqué de 1994, après lequel il séjourne en prison jusqu'en 1996.

De nouveau exilé sous la présidence de C. Taylor, cette fois-ci à Conakry, il a probablement aidé à sa déstabilisation en formant des combattants krahn recrutés parmi les réfugiés libériens en Guinée. Rentré au Libéria en 2005 pour les élections ayant suivi la chute de C. Taylor, il a été inquiété et emprisonné en 2007 par les forces de l'ordre car soupçonné de tentative de coup d'État contre la présidente E. Johnson Sirleaf, avant d'être relâché en 2008. Il est décédé de maladie en 2009.

Plusieurs Libériens rencontrés début 2008 à Conakry citaient son nom en exemple pour illustrer les menaces post-conflit pesant sur les Krahn en général et sur les anciens collaborateurs de S. Doe en particulier.

Encadré 8 Charles Taylor, chef rebelle et ancien président du Libéria

Président entre 1997 et 2003, C. Taylor a incarné la figure du chef de guerre africain sur la scène internationale pour ses responsabilités dans le conflit civil libérien, mais aussi dans celui de Sierra Léone. C'est d'ailleurs dans le cadre du Tribunal Spécial créé après ce conflit qu'il a été condamné en 2012 pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

C. Taylor est né en 1948 dans le comté du Montserrado, près de Monrovia, sa mère était d'ethnie gola, son père un Américo-libérien. Il a fait ses études aux États-Unis. Ayant soutenu le coup d'État de 1980, il a été nommé à la tête de la Cour des Comptes libérienne. Accusé de détournements de fonds, il est destitué de ces fonctions en 1983. En exil aux États-Unis, il est arrêté en 1984 et jugé pour ces détournements, à la faveur des accords judiciaires entre le Libéria et les États-Unis. Il est néanmoins parvenu à s'échapper de prison un an après, probablement avec l'aide des services secrets américains, et a poursuivi son exil en Libye. Il est ensuite revenu en Afrique de l'Ouest, au Ghana puis en Côte d'Ivoire, d'où il a préparé son offensive contre le régime de S. Doe.

Élu président en 1997 à l'issue de la première guerre civile, il a démissionné de son mandat en 2003 sous la pression des rebelles qui contestaient son pouvoir et de la communauté internationale. Accueilli au Nigéria, il y a été arrêté en 2006 et extradé vers la Sierra Léone puis les Pays-Bas dans le cadre d'un procès de justice internationale. Il n'a pas été jusqu'ici inquiété judiciairement pour ses agissements dans le conflit libérien lui-même.

Encadré 9 Ellen Johnson Sirleaf, première femme présidente d'un pays africain

Née en 1938, E. Johnson Sirleaf est la 24^e présidente du Libéria. Johnson est le nom de son père, qu'il a lui-même hérité du président libérien Hilary Johnson (1884-1892) dont il était proche. Fils d'un chef traditionnel gola, le père d'E. Johnson Sirleaf a été élevé à Monrovia par une famille américo-libérienne et est le premier Libérien indigène à siéger au Parlement. Sa mère, née de la relation entre une Libérienne Kru et un Allemand installé au Libéria jusqu'à la Première guerre mondiale, a elle aussi été élevée dans une famille américo-libérienne. Sirleaf est le nom du mari d'Ellen Johnson, épousé en 1955 et suivi aux États-Unis en 1961.

De 1961 à 1971, E. Johnson Sirleaf y suit des études de comptabilité, d'économie et de gestion. À son retour au Libéria, elle devient employée du ministère des finances entre 1972 et 1973. Elle est nommée ministre des finances en 1979 mais le coup d'État d'avril 1980 contre W. Tolbert met fin à cette expérience. Nommée présidente de la Banque libérienne de Développement et d'Investissement par S. Doe, elle fuit le pays en novembre 1980 après avoir critiqué la gestion du nouveau régime. Elle travaille pour diverses institutions bancaires avant de revenir au Libéria en 1985 pour y participer aux élections. D'abord candidate à un poste de vice-présidente, puis candidate à un siège sénatorial, elle est emprisonnée à plusieurs reprises. Elle quitte à nouveau le Libéria en 1986. En 1989, elle soutient C. Taylor dans sa contestation du régime de S. Doe, notamment en l'aidant à rassembler des fonds, mais elle se dissocie ensuite du chef de guerre. Elle assure les fonctions de directrice régionale du PNUD pour l'Afrique entre 1992 et 1997, dont elle démissionne pour participer à l'élection présidentielle à la fin de la première guerre civile. Battue par C. Taylor, elle repart en exil.

Élue présidente aux élections de 2005, elle a été réélue en 2011, un mois après avoir reçu le prix Nobel de la paix.

Une fois élu, C. Taylor continue de chercher son enrichissement personnel et de privatiser les ressources nationales. Dès les premiers mois de sa présidence, des voix s'élèvent pour dénoncer la violence du régime : défenseurs des droits de l'homme et journalistes d'opposition sont régulièrement inquiétés par les services de sécurité (The Advocates for Human Rights, 2009, p. 184). C. Taylor dirige le pays de manière autocratique et cherche à museler toute contestation. La disparition, en novembre 1997, de Sam Dokie, ancien allié de C. Taylor devenu dissident, est l'un des symboles de la répression qui se met en place, notamment à travers l'*Anti Terrorist Unit* la garde personnelle du président. En septembre 1998, les tensions politiques, sur fond de dissensions ethniques, dégénèrent même à nouveau en combats urbains dans le quartier de Camp Johnson Road : les forces gouvernementales s'opposent aux partisans krahn de R. Johnson entraînant de nouveaux morts, une répression contre les Krahn et des départs en exil. Des conflits fonciers, opposant souvent des membres d'ethnies différentes, surviennent également, en lien avec le retour dans les comtés du nord (Lofa, Nimba) de réfugiés et de déplacés internes.

1.2.2. La seconde guerre civile : 1999-2003

À partir d'avril 1999, un groupe de rebelles organisé contre C. Taylor sous le nom de *Liberians United for Reconciliation and Democracy* (LURD) mène des attaques dans le Lofa. Ces combattants, principalement mandingo et krahn et issus des anciennes factions ULIMO, ouvrent un nouvel épisode de guerre civile (Reno, 2002). Ils sont soutenus par la Guinée qui connaît alors à son tour de nombreuses incursions sur son territoire fin 2000 et début 2001. Le LURD s'impose peu à peu dans les comtés du nord et s'approche à plusieurs reprises de Monrovia en 2002 mais est repoussé par l'armée de C. Taylor. Début 2003, un deuxième groupe rebelle apparaît dans le sud-est du pays, le *Movement for Democracy in Liberia* (MODEL). Les assauts de la capitale libérienne à l'été 2003 sont tellement meurtriers que les Libériens les appellent *World War I*, *World War II* et *World War III*⁴². Poussé dans ses retranchements et sous pression internationale, C. Taylor accepte de se retirer et de partir en exil au Nigéria en août 2003.

Un gouvernement de transition, mené par Gyude Bryant, est mis en place fin 2003 avec l'aide de l'ONU pour assurer le maintien de la paix par les soldats d'une mission dédiée au Libéria, *United Nations Mission in Liberia* (UNMIL). La pacification et le désarmement du pays rendent possibles des élections en octobre 2005 : E. Johnson Sirleaf est élue présidente du pays face à l'ancien joueur international de football, George Weah. Éluë en 2005 puis réélue en 2011, la première femme présidente d'un pays africain a entrepris une lente reconstruction du pays.

1.2.3. Des milliers de déplacés internes

Les combats des deux guerres civiles ont entraîné de multiples déplacements forcés. Au moins un quart de la population libérienne a fait l'expérience de la fuite entre 1989 et 2003 (Agier, 2005). On désigne comme réfugiés ceux qui sont sortis du Libéria et comme déplacés internes ceux qui n'ont pas franchi de frontière. De fait, les réfugiés rencontrés à Conakry et à Accra avaient souvent connu un premier déplacement interne avant de quitter leur pays. Le HCR estime que le Libéria comptait environ 800 000 déplacés internes en 1995, sur une population totale qui était évaluée à 2,1 millions lors du recensement de 1984. Ces mouvements internes ont concerné à la fois les villes, dont la population a augmenté, et les campagnes du Libéria, pays considéré comme aux trois quarts rural (recensement de 1984). Certaines se sont quasi totalement vidées de leurs habitants (Scott, 1998). La croissance de Monrovia par l'arrivée des déplacés dans les années 1990 a été étudiée par Marc-Antoine Pérouse de Montclos (2001) qui analysait l'intégration de ces migrants de guerre et leur mobilisation politique dans la capitale libérienne. À partir de quelques références bibliographiques et de rares éléments dans les témoignages rassemblés, j'ai pu dégager plusieurs caractéristiques de ces déplacements forcés. Il est aussi possible d'esquisser pour Monrovia, ville dont sont originaires ou bien par laquelle sont passés de nombreux réfugiés interviewés, une géographie des lieux de refuge dont certains ont marqué les parcours reconstitués pour cette thèse.

⁴² Source : entretiens réalisés à Monrovia en avril 2008. Voir aussi The Advocates for Human Rights, 2009, p. 192.

Tableau 4 Négociations et accords de paix tout au long du conflit

Date	Lieu	Informations sur les négociations
Première guerre civile (1989-1996)		
24/10/1990	Banjul	Accord de cessez-le-feu entre l'AFL et l'INPFL
28/11/1990	Bamako	Accord de cessez-le-feu entre l'AFL, le NPFL et l'INPFL
21/12/1990	Banjul	Accord entre l'AFL, le NPFL et l'INPFL pour organiser une conférence nationale et un nouveau gouvernement intérimaire
13/02/1991	Lomé	Accord entre l'IGNU, l'AFL, le NPFL et l'INPFL pour le déploiement de l'ECOMOG sur tout le territoire
30/06/1991	Yamoussoukro	Accord de réconciliation entre A. Sawyer, pour l'IGNU, et C. Taylor, pour le NPFL
29/07/1991	Yamoussoukro	Accord de confirmation du processus de réconciliation
17/09/1991	Yamoussoukro	Accord entre l'IGNU et l'INPFL pour organiser des élections
30/10/1991	Yamoussoukro	Accord pour un processus de désarmement par l'ECOMOG
17/07/1993	Genève	Accord de cessez-le-feu entre l'IGNU, l'ULIMO et le NPFL
25/07/1993	Cotonou	Accord de cessez-le-feu entre l'IGNU, l'ULIMO et le NPFL, sous l'égide de la CEDEAO, de l'OUA et de l'ONU. Accords pour un nouveau plan de désarmement, un nouveau gouvernement de transition et une commission pour organiser des élections en 1994
12/09/1994	Akosombo	Accord complémentaire de l'accord de Cotonou, entre l'AFL, l'ULIMO et le NPFL. Projet de création d'un Conseil d'État de 5 membres et d'élections en octobre 1995
21/12/1994	Accra	Accord de clarification de l'accord d'Akosombo, rappel du cessez-le-feu, élections repoussées à novembre 1995
19/08/1995	Abuja	Accord dans la lignée des accords précédents, rappel du cessez-le feu, élections repoussées à août 1996
17/08/1996	Abuja	Accord dans la lignée des accords précédents, signé entre le NPFL, l'ULIMO-K, le LPC, l'AFL, l'ULIMO-J, la LDF, le NPFL/CRC et la Conférence Nationale Libérienne. R. Perry nommée présidente du conseil gouvernemental de transition, élections repoussés à mai 1997
Seconde guerre civile (1999-2003)		
17/06/2003	Accra	Accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de C. Taylor, le LURD et le MODEL
18/08/2003	Accra	Accord de paix entre le gouvernement de C. Taylor, le LURD et le MODEL, organisation d'un gouvernement de transition et d'un processus de désarmement, déploiement d'une force internationale de stabilisation.

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

- *Quelques caractéristiques des déplacements internes*

Les déplacements forcés internes ont concerné tout le pays et se sont faits tous azimuts. La majorité des mouvements de fuite a coïncidé avec l'approche des combats. Dans les villages et les petites villes, l'arrivée d'hommes en armes hostiles, et ce à divers stades du conflit, a forcé plusieurs réfugiés rencontrés à quitter leur maison. Certains ont même vu leur maison brûler comme Koulbo, Kebbe M. ou Sally qui évoquaient toutes trois la mort tragique de leurs parents ou beaux-parents dans les flammes [CKY N°111, N°131, N°180]. Beaucoup racontaient que c'était la mort d'un proche qui avait provoqué leur départ. Les premiers déplacements contraints par les combats ont eu lieu en 1990. Souvent, pour éviter les routes principales parcourues par les hommes en armes, les fugitifs ont pris des chemins de traverse et l'expression « *I ran in the bush* » ou « *we went in the bush* » a été récurrente chez de nombreux interlocuteurs.

Quand ils ne franchissaient pas tout de suite la frontière, les ruraux se sont dirigés vers les villes proches, voire vers la capitale pour y chercher refuge : ainsi Kou était-elle arrivée en 1990 à Monrovia du comté de Grand Bassa quand elle n'avait que onze ans et a vécu dans le quartier de Sinkor pendant toute la durée de la première guerre [CKY N°123]. Les habitants de petites villes de l'arrière-pays ont eux aussi pu faire le choix de rejoindre Monrovia pour y être en sécurité. C'était le cas d'Abou, qui malgré les débuts de la guerre avait réussi à parcourir cinq fois les quelques 200 km qui séparent Tapeta de Monrovia, comme on peut le lire dans son récit, résumé dans l'Encadré 10, p. 90). Monrovia a également été atteinte par les combats à plusieurs reprises, ce qui a entraîné, à l'inverse, des départs vers les comtés de l'intérieur, quand les routes n'étaient pas bloquées. En 1990 surtout, d'après les témoignages recueillis, de nombreux Monroviens inquiets de la progression des rebelles et de la situation dans la capitale sont repartis vers leurs villes ou villages d'origine. Pour les réfugiés qui mentionnaient ces retours, ce premier déplacement a rapidement été suivi de leur sortie du pays, que ce soit vers la Guinée, la Sierra Léone ou la Côte d'Ivoire. Deux autres racontaient être restés plusieurs mois dans leur région d'origine, vivant de l'agriculture, jusqu'à ce que de nouveaux combats ou menaces individuelles les poussent à l'exil.

Les déplacements internes rapportés par les Libériens rencontrés sont des expériences de violences. Dans les zones sous contrôle des rebelles, pendant la première comme la seconde guerre, des civils ont été enlevés, pris en otage et obligés de travailler dans certaines zones minières ou de suivre les mouvements des combattants comme domestiques, porteurs, voire esclaves sexuelles dans le cas de nombreuses femmes.

Encadré 10 Un exemple de déplacement vers Monrovia, l'histoire d'Abou F. et de sa famille

Abou F., Mandingo installé à Tapeta (comté du Nimba) comme mécanicien, racontait qu'il avait commencé à avoir peur quand la ville de Tapeta avait été désertée, deux à trois mois après le début des attaques rebelles à la fin de 1989. Il avait alors proposé à ses parents, qui vivaient avec lui depuis qu'ils ne pouvaient plus cultiver leurs champs, de les emmener à Monrovia pour qu'ils y soient en sécurité mais ils avaient refusé car ils étaient vieux. *They didn't think Charles Taylor would kill old people.* Le frère d'Abou travaillait à Monrovia comme chauffeur. À l'époque, la femme d'Abou était enceinte, et ils avaient déjà 3 enfants. Abou avait décidé d'emmener sa femme et ses enfants à Monrovia pour les protéger et avait laissé son commerce à son père. Il était passé par Ganta, puis avait laissé sa famille à son frère, et était revenu à Tapeta. À l'été 1990, les combats avaient été violents mais ses parents avaient encore refusé de partir. En octobre, il avait remis de l'argent à son père, et était reparti vers Monrovia pour aller chercher sa femme. Cette fois-ci, il était parti par Buchanan car la guerre était vive dans le comté du Nimba. Il avait retrouvé sa femme chez son frère. La vie était difficile à Monrovia mais sa femme avait trouvé du travail auprès d'une vieille femme bassa, après la naissance de leur fils. Il n'était pas resté longtemps et rassuré de voir que sa femme et ses enfants étaient en sécurité, il avait voulu repartir pour convaincre ses parents de les rejoindre. Son frère voulait y aller à sa place, mais il avait refusé car il connaissait mieux le chemin. Il était reparti par Buchanan. Là, il avait rencontré un de ses amis qui lui avait raconté que les rebelles avaient pris Tapeta, qu'ils avaient attaqué ses parents et les avaient tués. Il était rentré à Monrovia après cette nouvelle, bouleversé. Il avait décidé de quitter le pays quelques mois plus tard et était reparti vers le nord avec sa famille pour rejoindre la Guinée forestière à la fin de 1991 [CKY N°149].

Parmi les hommes de l'échantillon, un seul a raconté avoir été enlevé par des rebelles⁴³ : Ben C., infirmier qui travaillait pour Médecins Sans Frontières dans une zone contrôlée par C. Taylor, a été capturé par un groupe ULIMO en 1994, lors d'une embuscade contre un convoi de PONG. Il a été torturé mais les combattants ne l'ont pas tué car il pouvait soigner leurs blessés. Après quelques temps, quand Ben C. n'a pas pu sauver de la mort un officier blessé au combat, il a de nouveau craint pour sa vie et a réussi à s'enfuir vers la Guinée [CKY N°172]. Parmi les femmes, cinq ont parlé d'enlèvement suivi de viols répétés pendant la durée de leur captivité. Ces « *soldier's wives* », expression qui désigne ces femmes qui suivaient de gré ou de force les combattants, ont été à la fois des victimes mais aussi des actrices du conflit comme l'a étudié C. Coulter (2009) dans le cas de la Sierra Léone. La réintégration silencieuse de ces femmes dans le Libéria post-conflit constitue le sujet d'un roman libérien (Shaw, 2008).

Les récits des réfugiés rencontrés parlent de fuite ou de libération, mais certaines femmes étaient parfois devenues des soldates ou des informatrices, négociant une relative liberté en s'alliant aux rebelles. Après leur rencontre avec des groupes armés, les femmes étaient d'abord souvent réduites au rang d'esclaves domestiques, comme Mame, enlevée par des rebelles dans le nord, dans le *bush*, et forcée à porter de l'eau et du bois et à cuisiner pour eux, *sometimes things I had never cooked before* disait-elle [CKY N°151]. Mariam, retenue par des rebelles près de Monrovia avec

⁴³ Un second au moins, Joedafi, rencontré à Accra, a connu une expérience de ce type qu'il ne m'a pas racontée directement mais à laquelle il a fait allusion en me renvoyant vers un site internet où il avait publié son témoignage de captivité dans un camp du NPFL et de sa fuite miraculeuse [ACC N°25] : voir <http://www.soon.org.uk/liberia.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

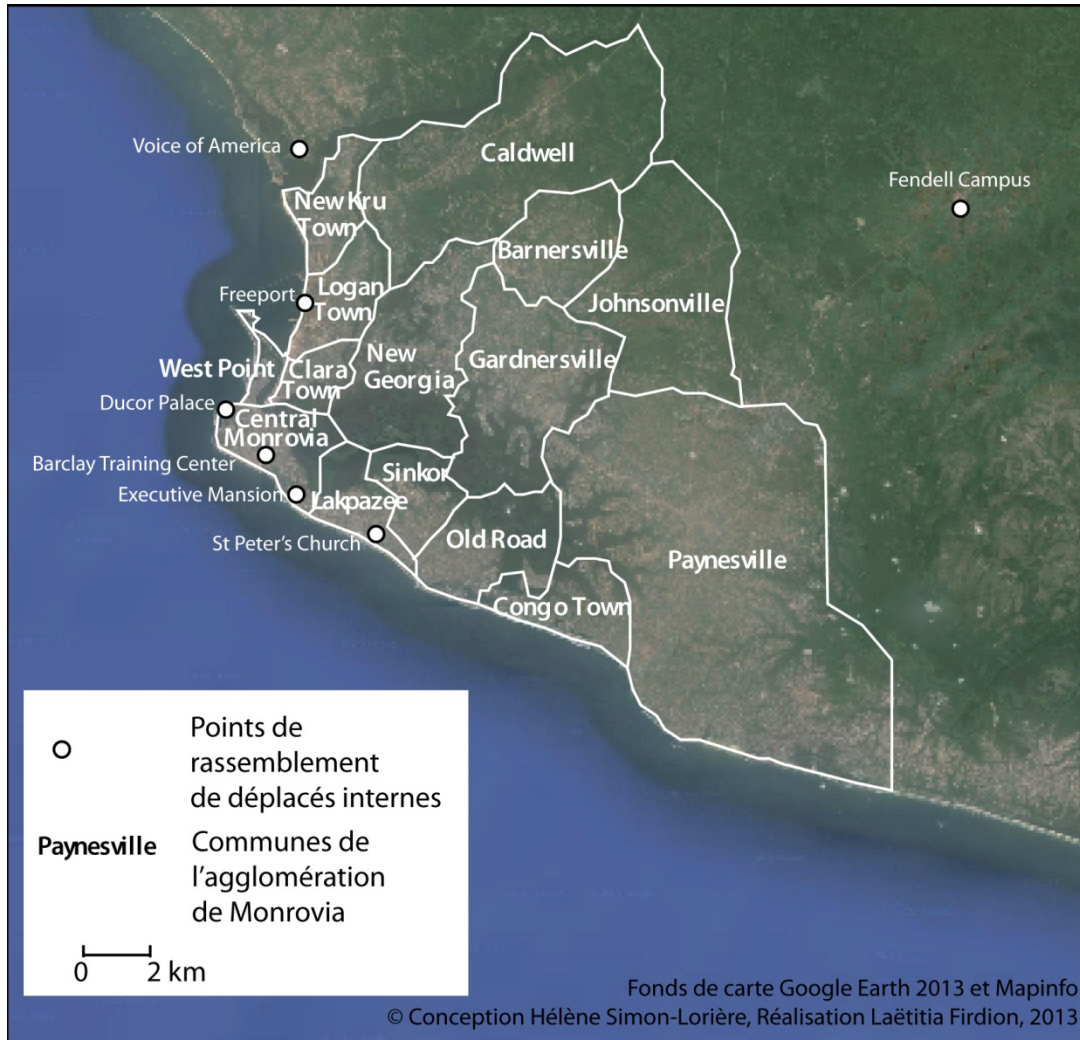
une vingtaine d'autres jeunes filles, disait qu'elle devait parfois cuisiner du chien et que cela la dégoûtait, d'autant plus que les hommes forçaient les cuisinières à manger la nourriture préparée, par crainte des tentatives d'empoisonnement [CKY N°134]. Violées régulièrement par leurs ravisseurs, Louise et Esther S., deux sœurs tombées dans les mains de rebelles près de Gbarnga, avaient pu s'enfuir grâce à la compassion d'une commerçante qui apportait de la nourriture à ce groupe et qui avait choisi de fuir avec elles [CKY N°084, N°137]. Sia C., otage et victime de viols pendant quinze jours dans le comté du Lofa, avait quant à elle été libérée à la faveur d'une attaque du campement rebelle par l'armée [CKY N°116].

- *Une géographie partielle des lieux de refuge à Monrovia*

La plupart des combats a eu lieu dans l'arrière-pays, en milieu rural, ce qui a provoqué, comme au Mozambique (Vivet, 2010) ou dans d'autres pays en guerre (Grünwald, Levron, 2004), d'importants déplacements vers la capitale et une « urbanisation de crise » (Pérouse de Montclos 2001). Ville refuge, Monrovia a accueilli plusieurs camps de déplacés internes à sa périphérie, près de l'ancienne radio *Voice of America* par exemple, où Moses a vécu entre 1990 et 1996 [ACC N°28]. La carte de Monrovia ci-après (Carte 8) propose une localisation de certains de ces lieux. Dans les divers quartiers et communes de la ville, les déplacés ont investi de nombreux bâtiments privés : des maisons abandonnées par leurs riches propriétaires Américolibériens exilés aux États-Unis, surtout à Congo Town, ou d'anciens hôtels comme le Palace Ducor à Mamba Point. La Photographie 1 donne à voir un exemple de cette occupation. Ainsi, Kalou a vécu dans un immeuble squatté sur Tubman Avenue à Sinkor avant d'en être délogée par les combats de l'opération *Octopus* en 1992 [CKY N°170]. Les bâtiments publics, ministères, écoles, églises, ont eux aussi servis plus ou moins durablement d'abri à des centaines de déplacés, tout comme les ambassades étrangères, de façon plus ponctuelle. Celle des États-Unis a ainsi été un refuge important lors des combats d'avril 1996. En 1990, l'*Executive Mansion*, le palais présidentiel, a été un point de ralliement pour des centaines de fonctionnaires krahn et leurs familles qui y ont vécu plusieurs mois, tel Aaron qui s'y était réfugié avant l'assassinat de S. Doe et ne l'a quitté qu'au moment de son évacuation par l'ECOMOG [CKY N°183]. Selon Nelson G., un autre réfugié krahn, il y aurait eu jusqu'à 1 000 personnes réfugiées dans le palais, en plus des travailleurs habituels : *it was almost like a big camp* disait-il [CKY N°031].

Certains lieux de refuge et de concentration de déplacés ont d'ailleurs été pris pour cibles pendant la guerre. Fin juillet 1990, l'armée de S. Doe a massacré 600 personnes réfugiées dans l'église St Peters. Parmi ces Libériens, surtout d'ethnies gio et mano soupçonnés par le pouvoir d'être des soutiens du NPFL, se trouvait l'oncle de Felicity [CKY N°196]. Au début de la guerre, de nombreux Monroviens avaient gagné le campus universitaire de Fendell, en périphérie de la ville : selon John G., le seul bâtiment de Sciences hébergeait près de 17 000 personnes [CKY N°026] et Kalou, mentionnée plus haut, y a également séjourné [CKY N°170]. Mais le site était rapidement passé sous contrôle du NPFL qui avait aussi cherché à y attirer et à y maintenir des civils en signe de sa puissance. Samuel racontait ainsi que les habitants de son quartier de Gardnersville avaient été raflés et emmenés à Fendell [CKY N°072].

Carte 8 Quelques lieux de refuge à Monrovia pendant la première guerre civile (1989-1996)



Photographie 1 Centre de déplacés internes dans la banlieue de Monrovia



Le bâtiment en arrière-plan est un immeuble inachevé, transformé en squat par des déplacés de guerre et encore habité par des déplacés en 2008.

Le bâtiment au premier plan porte encore une inscription peinte qui signale qu'il abritait un centre de soins pour les réfugiés et les déplacés. Il a lui aussi été transformé en habitation.

Hélène Simon-Lorière, 2008

En 1996, le *Barclay Training Centre* (BTC), un camp militaire des AFL en centre-ville, a été un lieu de refuge pour de nombreux civils, mais aussi un lieu où avaient été pris en otage des ressortissants étrangers par les différents groupes armés krahn qui s’y étaient barricadés pour faire face aux attaques ULIMO-K et NPFL. Baryee, officier des douanes, a vécu trois mois au BTC en état de siège et expliquait qu’il n’y avait alors que du thé, du chou et des feuilles de palmes à manger [CKY N°135].

La recherche de sécurité, mais aussi la recherche d’un approvisionnement en nourriture ont été des motifs de concentration de déplacés dans certains lieux. Tout au long du conflit, le port (Freeport) a ainsi attiré les fuyards qui pouvaient espérer y bénéficier des arrivages de l’aide alimentaire internationale, voire quitter le pays en guerre à bord d’un bateau étranger. Pour les belligérants, les lieux de concentration de déplacés étaient devenus des enjeux à contrôler sur l’échiquier de la guerre urbaine et de la recherche de pouvoir. La stratégie de P. Johnson avait par exemple été d’installer son quartier général à Freeport entre 1990 et 1992. Il y avait fidélisé une importante population par ses distributions régulières de nourriture. Suzie expliquait ainsi qu’elle avait quitté le quartier de Paynesville où elle vivait mais où il n’y avait rien à manger, pour s’installer à Caldwell, puis à Logan Town, plus près du port contrôlé par P. Johnson. Elle avait ainsi pu bénéficier de ses largesses. Elle racontait qu’auparavant, elle arpentait la ville pour chercher des vivres et était allée jusqu’à Barnersville, aux mains des hommes de C. Taylor : *In Barnersville, Charles Taylor was giving food. He said the Liberians should go to the school and that they were going to give food for the citizens. So in the morning, we went together to the school. We stayed under the sun, waiting for food. Now, when Charles Taylor’s rebels came, they said, hey! Did you come for food business? Yes! Who is here for Charles Taylor? Me! They made you do that before you eat!* [CKY N°010]. Si les ONG humanitaires, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l’ECOMOG essayaient de procurer des vivres aux citoyens, ces derniers s’étaient également organisés en comités de quartiers⁴⁴ pour assurer leur survie (Pérouse de Montclos 2001). La situation de disette à Monrovia à plusieurs moments du conflit a entraîné de nombreux déplacements internes à la ville et de nombreux décès. *Most of my brothers died*, déclarait John G. *They died from the war. From bullets, rockets, from starvation...* [CKY N°026].

Au final, les deux guerres civiles ont causé la mort d’au moins 250 000 personnes et le déplacement forcé d’environ 1,5 million de Libériens (The Advocates for Human Rights, 2009, p.3). Tous les réfugiés rencontrés dans le cadre de ce travail avaient été confrontés à la violence et la plupart à la mort d’un proche. Aux éléments épars évoqués ci-dessus concernant les déplacements internes, il faut ajouter les traumatismes liés aux combats et aux persécutions qui les ont accompagnés.

⁴⁴ Par exemple, Joe avait participé à des distributions de vivres dans et autour de Monrovia puis s’était beaucoup impliqué dans un centre de distribution alimentaire géré par Médecins Sans Frontières (MSF) près du port [ACC N°34].

1.3. Les récits de guerre des réfugiés

- *Can you tell me what happened to you in the war?*

- *Very pathetic. I don't even know where to start.*

Sekou J. [CKY N°109]

Il paraissait important d'évoquer la guerre avec les réfugiés, pour mieux comprendre leurs parcours et leurs expériences vécues, et pour essayer de les inclure dans une interrogation sur la construction d'un projet migratoire en période post-conflit. Ces échanges ont complété la connaissance livresque du conflit en lui donnant chair. Ils ont été nombreux et intenses à Conakry, plus rares à Accra⁴⁵. L'antériorité des entretiens à Conakry, de même que leur nombre plus élevé (200 contre 50 au Ghana) et la durée plus longue du terrain dans la capitale guinéenne par rapport au terrain ghanéen (un an contre trois mois), expliquent que les récits qui sont cités dans ce chapitre sont davantage le fait des réfugiés de Conakry. L'évocation de la guerre a été plus systématique pour les entretiens en Guinée que pour ceux menés au Ghana. Par ailleurs, les Libériens de Conakry ont été bien moins sollicités (par le HCR, des ONG, la presse ou des chercheurs) que leurs compatriotes exilés au Ghana pour raconter la guerre et les circonstances de leur fuite, ce qui les a rendus plus avides de témoigner dans bien des cas. Le refus de parler de la guerre a été extrêmement rare. Poser des questions sur la guerre permettait également de s'assurer que l'interlocuteur était bel et bien libérien et non sierra léonais. D'un point de vue pratique enfin, les récits ont parfois souffert des problèmes de mémoire de leurs auteurs, notamment en ce qui concerne les dates, ce qu'il a toujours fallu considérer en regard du niveau scolaire des personnes rencontrées mais surtout des traumatismes subis.

Certaines récurrences apparaissent dans les témoignages recueillis. Les récits des réfugiés sont d'abord fortement marqués par la dimension ethnique du conflit, qui a été très forte à certaines périodes, mais qu'il est également nécessaire de nuancer en rappelant la subjectivité des interlocuteurs et en insistant sur la banalisation de la violence et le degré de folie guerrière atteint qui ont entraîné de nombreuses victimes indiscriminées. On peut néanmoins, à partir de ces témoignages, isoler des groupes ethniques comme principaux acteurs du conflit et comme cibles de persécutions particulières.

Ce prisme d'analyse ethnique dissimule souvent des motifs politiques et économiques essentiels dans le mécanisme de brutalisation de la société. Bien que correspondant à des réalités de ce conflit, l'insistance des témoignages sur les aspects ethniques du conflit ne doit pas accréditer les thèses du « néo-barbarisme » ou amener à considérer le conflit civil comme absurde ou comme le résultat d'une violence propre à cette société aux traits culturels spécifiques (voir par exemple les écrits du journaliste Robert Kaplan, cité et critiqué par Moran, 2005). Les chercheurs en sciences sociales qui se sont intéressés aux guerres civiles en général (Colombie, Afghanistan ou Bosnie), aux conflits africains plus particulièrement (Somalie, région des Grands Lacs, Sierra Léone), voire au Libéria lui-même, invitent à dépasser le cadre d'analyse ethnique en dégagant

⁴⁵ Lors de mon séjour à Monrovia en avril 2008, j'ai également eu de nombreux échanges avec des Libériens sur la guerre, soit par le biais d'anecdotes glanées au hasard des rencontres, soit lors de mes entretiens avec des Libériens de retour après avoir été réfugiés dans des pays proches, qui témoignaient d'une violence à la fois extrême et banalisée de la guerre.

d'autres enjeux. Le cas du conflit libérien a ainsi alimenté un débat de fond entre scientifiques sur les causes des guerres civiles, interprétant les motivations des combattants en termes d'appât du gain – « *greed* » – d'une part, ou bien plutôt en termes de revendications – « *grievances* ». L'économiste Paul Collier (2000) est à l'origine de ce débat par un rapport pour la banque mondiale puis divers articles qui mettent en avant les enjeux économiques des protagonistes des guerres civiles. Un auteur comme W. Reno (1998) mobilisait déjà cette grille de lecture pour le conflit libérien. À l'inverse, Paul Richards (1996 ; 2005) propose des analyses sociales, insistant sur les oppositions générationnelles et le blocage de l'ascenseur social pour expliquer les violences. M. Moran (2005) s'inscrit elle aussi dans une anthropologie de la violence. Elle refuse de l'essentialiser et invite à en souligner les processus politiques, tout autant hiérarchiques et autocratiques que démocratiques. Ces deux modèles de « *greed* » et « *grievances* » sont pas forcément incompatibles et permettent ensemble de mieux comprendre certaines persécutions individuelles des deux guerres libériennes.

Aux analyses ethniques des récits, on peut alors ajouter des analyses en termes de groupes sociaux, qui ont été les acteurs et/ou les victimes de ces logiques économiques et politiques du conflit. Dans les récits, cela se traduit principalement par deux tendances : la récurrence des récits de violences envers les groupes ethniques proches du pouvoir d'une part, et celles mues par des rancœurs personnelles et de règlements de comptes, individuels et collectifs.

Il s'agit ici d'insister sur les violences subies par les réfugiés pour faire ressortir certaines caractéristiques du conflit, sans pour autant faire des personnes interviewées de pures victimes. En effet, même si les entretiens n'ont comporté aucune question concernant l'éventuel passé d'ancien combattant des personnes rencontrées, le doute existe quant au profil de certains interlocuteurs, notamment masculins, à Conakry surtout, mais aussi dans le camp de Buduburam où les réfugiés reconnaissaient aisément qu'il y avait d'anciens combattants parmi eux.

1.3.1. De l'importance des violences à caractère ethnique

La brutalisation de la société libérienne s'est fondée sur l'instrumentalisation des identités ethniques par les groupes politiques et s'est déployée pendant le conflit en suivant les divisions ethniques dessinées avant-guerre. La principale ligne de clivage au début de la première guerre civile était celle qui opposait les Krahn et les Mandingo d'un côté aux Gio et aux Mano de l'autre. Les réfugiés ont décrit les façons dont les combattants opéraient des discriminations ethniques contre les civiles sur la base de ce clivage. Ce dernier a largement perduré sous le régime de C. Taylor entre 1999 et 2003 et a été l'un des moteurs de la seconde guerre civile.

- Un clivage entre Krahn et Mandingo d'un côté et Gio et Mano de l'autre

Les principales identités ethniques mobilisées pendant le conflit civil étaient celles des Krahn et des Mandingo d'un côté, et des Gio et des Mano de l'autre (Galy, 1998). Cette opposition a traversé les deux guerres civiles, mais elle s'est complexifiée pendant la première guerre avec la multiplication des factions. Des lignes de fracture internes sont apparues dans les années 1990 : entre Mano et Gio, dont certains parmi ces derniers avaient préféré suivre P. Johnson plutôt que C. Taylor ; entre Krahn et Mandingo dont l'alliance a été remise en cause par la scission évoquée de l'ULIMO en deux mouvements rivaux. Lors des heurts de 1996, les Mandingo de l'ULIMO-K

avaient même provisoirement fait alliance avec les partisans de C. Taylor pour lutter contre les Krahn de R. Johnson de l'ULIMO-J. Mais le front Krahn-Mandingo s'est reconstitué pour renverser C. Taylor après son élection à la présidence.

La contestation de la concentration du pouvoir dans les mains des Krahn et des Mandingo a été le point de départ de la guerre en 1989, comme le rappelait Nelson G. Il s'agissait de chasser du pouvoir ceux qui l'avaient pris en 1980 : *The rebels of Mr Taylor launched a rebellion against Doe's government. So all government officials and the Krahn and the Mandingos were their target. The Krahn because it was Doe's tribe. And the Mandingos were much more closer to him. So Krahn, Mandingo and the government officials were a target. They were the targets. If you belonged to those groups, they would hit you, kill you, unless you are lucky, that's it.* Selon ce Libérien, les rebelles étaient animés par une haine ethnique : *It was like what happened to Bosnia or Serbia. It was not official, you know, but it was like that. Like ethnic or tribal cleaning. That was it. Now, if you were a Krahn man, one would shoot you, Taylor would come and kill you. If you were a Mandingo man, you should better hide* [CKY N°031]. Quand Nelson faisait un parallèle avec la guerre de Bosnie-Herzégovine, concomitante à la première guerre libérienne, Ayouba déplorait les problèmes ethniques, récurrents en Afrique [CKY N°148].

Si les combattants du NPFL ont particulièrement ciblé Krahn et Mandingo, le régime de S. Doe a pour sa part exercé une importante répression contre les groupes ethniques pensés être les soutiens de la rébellion, c'est-à-dire principalement les Gio et les Mano. Eddie expliquait : *the tribesmen of the president, they thought that the other people were against them, so they began to move to other people. Because there were two groups of people in Liberia about that war: the Krahn and the Gio. And the Mano. When Samuel Doe overthrew the government in 1980, the Krahn people became the running people. But the whole civil war started when Samuel Doe killed the Congo people in 1980. Doe killed some of the Gio people too, big men, Quivonkpa and some other guys. So Gios had to take some revenge. And they backed Mister Taylor when he came, so they were moving against Krahn people. When the Krahn people saw that, they were thinking that everybody was Gio and there were arbitrary arrests, summary executions of people. I was there and I saw many people taken down to the beach in a car. They would go and execute them* [ACC N°30].

Adja résumait : *The people were hitting the Mandingo, the Krahn, but also the Gio and the Mano* [CKY N°034]. En 1990, ces quatre groupes ethniques ont en effet été les principaux acteurs de la guerre civile, même s'ils ont entraîné avec eux les autres groupes ethniques du pays. Etant donné que plus de la moitié des réfugiés rencontrés à Accra et à Conakry étaient krahn et mandingo (57% de l'échantillon total), ce sont surtout les persécutions contre ces deux groupes qui ont été récoltées sur le terrain.

- ***Les processus de discrimination ethnique lors de la première guerre civile***

Cette ligne de clivage était largement artificielle et construite, car la société libérienne est mélangée et beaucoup de Libériens ont des parents d'ethnie différente ou bien sont eux-mêmes en couple avec une personne d'une autre ethnie : ainsi, Adja dont le père était mandingo mais la mère mano, ou encore Graham, de père krahn, mais de mère gola, l'ethnie de la mère de C. Taylor. Identifié comme krahn, Graham avait pu se cacher dans le village de sa mère dans le Lofa avant de sortir du pays [ACC N°10]. Jerry avait décidé de partir du Libéria pour protéger sa famille bi-ethnique : *My wife and I are from the opposite... Like, Liberian war started with two... it was*

ethnic, as I can say. The two major tribes that fought each other, she and I are from those tribes. She's Krahn and I'm Mano. So, because of that, it was so difficult, we had to leave Liberia [CKY N°050].

Ce mélange des groupes ethniques fait que la discrimination opérée par les rebelles ou par les forces gouvernementales s'est surtout appuyée sur des dénonciations ou la reconnaissance d'ennemis par des voisins, un phénomène décrit dans d'autres guerres civiles (voir par exemple pour le Rwanda, Hatzfeld, 2008). Dans de nombreux villages, constitués de différentes ethnies devenues rivales, mais aussi dans les quartiers des villes du pays, les tensions entre civils ont été importantes. Plusieurs réfugiés disaient que des parents avaient été tués car dénoncés par des voisins comme appartenant à un groupe ethnique. Bettie, une Krahn de Monrovia, expliquait qu'elle avait quitté son quartier pour retrouver un certain anonymat : *when the war came, you know, they were looking for Krahn people. That's when we ran away. Because, you know, the area we were living in, a lot of people knew us there. So I went where one of my sisters was living [CKY N°087].* Sekou S., Mandingo de Monrovia, a quant à lui décidé de rejoindre son village d'origine car il pensait qu'il y serait plus en sécurité : *When I left, I met a lot of problems. I cannot explain all. What I saw is very terrible. At each check point, road blocks by Charles Taylor rebels and fighters, people were killed. People were standing in line, crossing one by one. They killed one of my relatives right in front of me. She was in Monrovia, but she decided to go to the village. Somebody pointed at her. Our village is really mixed. Outside people cannot know the difference between Mandingo and Kpelle. But some people, that know you, from the area, they would point at you, saying this is a Mandingo. So they pointed at her. They cut her throat, right in front of me! She's my cousin. She was with her daughter. She began to cry, they killed her. One of her sister was there too. She couldn't cry. If she cried, she was going to be killed. She was able to cross that area [CKY N°093].*

La langue parlée était aussi un moyen pour les combattants d'identifier leurs ennemis, notamment aux barrages routiers, là encore une pratique courante lors de guerres civiles (voir par exemple l'analyse des barrages dans le conflit au Congo Brazzaville, Dorier-Apprill, 1997). Plusieurs anecdotes concernaient les techniques des hommes du NPFL contre les Krahn et les Mandingo. Selon Suzie, *They were killing the Mandingo and the Krahn, the ones who could speak Mandingo, they would shut up. The rebels, they would speak Krahn to identify you... In the morning, when you go to look for food, they would speak Mandingo to you. When they catch you, then they kill you! When they said "Good morning", you say "good morning". No risk, because no tribe! [CKY N°010].* Loseny racontait qu'il avait été arrêté par des rebelles mais finalement sauvé par l'intervention de soldats ECOMOG : *They killed my brother because he spoke Mandingo. Me, I told them, I'm not Mandingo. They were beating me to speak Mandingo [CKY N°090].* Lassana avait pu s'échapper en parlant une autre langue que la sienne : *Because I knew Kpelle, when they arrested me, I spoke Kpelle. Because I'm from Gbarnga, there are 2 tribes there, Mandingo and Kpelle. I speak Kpelle fine [CKY N°091].*

Les rebelles du NPFL ont également pris pour cibles d'autres groupes ethniques, proches des Krahn et des Mandingo, par méconnaissance ou par assimilation. C'est le cas des Kru, proches des Krahn d'un point de vue linguistique. Agnès N., alors qu'elle cherchait à se réfugier auprès de la famille de sa mère, d'ethnie kru, a découvert que ses cousins avaient été massacrés : *Rebels said they were Krahn people and they killed them for that [CKY N°115].* Stanislaus, d'ethnie vai, évoque la confusion que faisaient régulièrement les rebelles entre Mandingo et musulmans : *It's one of the problems we have in Liberia, when you say you're Vai, they think you pray in a mosque. And when you pray in a mosque, they take you for a Mandingo. And Muslim is not a tribe, it's a religion. But the rebels misunderstood this area of understanding. They thought that praying in the mosque was only for Mandingo people. When they*

ask, how do you pray to God? If you say you go to the mosque, they say, ah, you're Mandingo. You say, no, I'm Vai, but they say, you're lying! But they forget that Vai are also Muslims. NPFL were confusing all [CKY N°136]. Parmi la communauté musulmane au Libéria, les Vai étaient en effet une minorité et les musulmans ont été considérés dans leur ensemble comme étant mandingo, et ont subi des persécutions dès les débuts du conflit. Ainsi, plusieurs réfugiés mandingo mentionnaient des membres de leur famille assassinés car identifiés comme imams.

La géographie administrative libérienne est loin de correspondre à une quelconque géographie tribale, malgré l'impression que peut donner la Carte 7 (p.72). Chaque comté est pluri-ethnique, même s'il peut être dominé démographiquement par un groupe ou un autre. L'association entre région d'origine et ethnie a ainsi posé problème. Thomas R. en offre un exemple : *I am from Nimba, and so when the war started, I was targeted as an opponent. But the people in power at the time were the Krahn people, and again I am from the Krahn tribe. But we live in Nimba too. So I was kind of double targeted. The people in Nimba say I'm a Krahn man, who has become their enemy. The people in Grand Bassa... The other Krahn people who are from Grand Gedeh, targeted me, that I was their enemy because I was from Nimba. So I had no ground, I had nowhere to rest, nobody to rescue me. And that became a very serious problem for me [CKY N°038].*

Un dernier élément qui permet de parler de ligne de clivage est que les forces en présence ont souvent exigé que les citoyens prennent parti selon leur appartenance ethnique. Dans son itinéraire de fuite, John G. avait partagé un temps la clandestinité avec un ancien employé du palais présidentiel, d'ethnie gio : *He was a Gio, but he never wanted to join the rebels. And he was working for the Executive Mansion. When you were part of the Executive Mansion and you didn't want to join the rebels, they would kill you, especially if you were a Gio. He was killed... [CKY N°026].* Joseph B., lui aussi gio, disait avoir refusé d'entrer dans le « parti de Taylor », ce qui lui avait valu d'être poursuivi [CKY N°108]. Etant d'ethnie krahn, Anthony B. avait quant à lui subi des pressions pour soutenir S. Doe : *My own Krahn brothers, they were harassing me. They were asking me to go alongside with Doe. But me, I never took arms before in my life. I told them I didn't want to take arms. And my own Liberian brothers started mocking me. They said I don't deserve to be a Krahn [CKY N°103].*

Si aucun réfugié n'a raconté avoir porté les armes, plusieurs hommes évoquaient les enrôlements forcés dans le pays tout au long du conflit et le refus de s'engager comme combattant. John G. parlait des encouragements de ses anciens élèves à les rejoindre dans les rangs de leur milice urbaine à Buchanan en 1991 : *Some of my students were part of the rebels, they encouraged me to join, but no, I refused [CKY N°026].* Alors que S. Doe demandait à la jeunesse engagée dans son parti de combattre pour lui, Isaac S. avait préféré entrer en clandestinité : *I was never a military man or a security officer, so I refused. To be trained one week with arms and you go on the field... It's just to finish you up [CKY N°101].* Certains Libériens ont payé de leur vie ce choix, comme l'oncle d'Anesto, tué dans le Lofa en 1993 pour avoir refusé d'épouser la cause de l'ULIMO [ACC N°35]. Joseph V., qui avait 18 ans en 1993 et vivait dans le comté du Maryland, disait avoir résisté à un enrôlement forcé : *I was beaten for refusing to be recruited as a child soldier. (...) I was not a street boy, excuse me to say that. I was a deeply religious boy and I spent most of my time with the priest and sisters of my community. I didn't buy the idea to go and fight. Even if some friends joined, some were forced, some did it by peer pressure... But even if I was quite young, I didn't want to join. They beat me for that [ACC N°36].*

- *La persistance du clivage sous le régime de C. Taylor et pendant la seconde guerre civile*

Les tensions ethniques sont aussi une clé de lecture possible des années de présidence de Taylor : la répression politique, au-delà des épurations internes au NPFL, a largement touché les Krahn et les Mandingo, de même que la lutte armée à partir du déclenchement de la seconde guerre civile.

Des assassinats ciblés contre des opposants ont été pratiqués par la garde présidentielle de C. Taylor dès fin 1997. Joseph R., pourtant d'ethnie kpelle, exilé en Sierra Léone mais rentré au Libéria à la fin de la première guerre, parlait de *secret killings* en 1998 qui l'avaient décidé à repartir en exil, en Guinée cette fois, à cause du conflit sierra léonais [CKY N°001]. Le mari d'Hadja, homme politique mandingo, a été assassiné la même année [CKY N°159]. Moses, d'ethnie krahn, avait fui de peur d'être assassiné pour son activisme civique – il disait avoir participé aux négociations de paix au Ghana et au Nigéria en 1994-1996 – et son appartenance au *Liberia National Council* [ACC N°28]. Des listes noires ont été évoquées par certains interlocuteurs, dont Alexander, d'ethnie krahn : *During Taylor administration, there was a list that came out... I have one copy. (...) I was n°48 on that list of the wanted people to be eliminated. On that list, there was Charles Julu too, but we were living here in Conakry* [CKY N°082].

Les combats de *September 18*, comme les appelaient les Libériens rencontrés, ont causé de nombreuses arrestations et de nombreux morts parmi les Krahn. Les maris de Cecilia A. et Gertrude ont été tués à Camp Johnson Road [CKY N°046, N°104]. Tandis que sa famille parvenait à fuir vers la Guinée, Victor T. avait été arrêté le 18 septembre 1998, jugé coupable de trahison lors d'un procès qui a fait la une de la presse nationale et internationale⁴⁶ et détenu jusqu'en mars 2002 [CKY N°080]. Anthony K. racontait avoir été emprisonné lui aussi en septembre 1998 mais avoir réussi à s'échapper à la faveur des débordements dans la ville [CKY N°171]. Début 1999, la répression gouvernementale s'est portée sur les Mandingo, principales recrues du mouvement armé opposé à Taylor. *When the LURD forces attacked the Taylor government in Lofa, the Mandingo in Monrovia were accused of being collaborating with the fighters* rappelle Sekou K. [CKY N°130]. Fatoumata et Mariam M., soupçonnées de soutenir les rebelles du LURD, ont toutes deux été jetées en prison à cette époque [CKY N°106, N°127].

Entre 1999 et 2003, les pressions sur les jeunes gens pour qu'ils s'enrôlent, suivant leur appartenance ethnique mais également au-delà, par des logiques d'allégeance, ont de nouveau été très fortes : le régime de C. Taylor essayait de recruter des soldats pour lutter contre les rebelles du LURD, qui forçaient de leur côté les habitants des territoires conquis à les suivre dans leur combat. C'était pour cette raison que Peter avait fui vers le Ghana en 2001, à l'âge de 23 ans [ACC N°38]. Cependant, les réfugiés dans les pays proches ont aussi été la cible de recrutements de la part du LURD (Milner, Christoffersen-Deb, 2006).

⁴⁶ Il en est par exemple fait mention dans les journaux ghanéens consultés à Accra : un article du *Daily Graphic* du 15 mars 2002 rappelle les faits du procès de 1998 et annonce la grâce des prisonniers arrêtés pour complot trois ans et demi plus tôt.

Si la dimension ethnique du conflit civil est indéniable, elle peut tout de même être nuancée. En premier lieu parce que de nombreux Libériens ne savaient pas forcément dire à quel mouvement ni à quelle ethnie leurs agresseurs appartenaient (Agier, 2005 ; The Advocates for Human Rights, 2009). Le fait que les combattants portaient rarement des uniformes a contribué à ce manque d'identification. En même temps, les nombreuses factions ont brouillé les pistes et beaucoup de récits mentionnaient les hommes armés par le mot *rebels* sans précision, ou par *they*. En second lieu, il ne faut pas oublier que de nombreuses victimes sont mortes non pas à cause de leur identité ethnique mais du fait de la guerre elle-même (balles perdues, obus, famine...), comme cela a déjà été souligné, et de la folie meurtrière des combattants, souvent jeunes et sous l'emprise de drogue. James racontait qu'il s'était trouvé face à de jeunes hommes drogués à un barrage : *They used to put opium in their caned juice. They were drinking and their eyes were just mad.* Il avait pu passer à la nuit tombée car ils s'étaient endormis, abrutis par les substances absorbées [CKY N°114].

Enfin, il paraît utile de compléter cette grille de lecture par d'autres éléments de compréhension du conflit, également présents dans les récits recueillis. Certaines caractéristiques sociales, liées à l'ethnicité mais analysables en soi, entrent en ligne de compte tel que le suggère la réponse de John à la question de savoir si l'appartenance ethnique était importante dans le conflit libérien : *Very important... But actually, I didn't have problems because of my tribe during the war. It was because of what happened to me* [CKY N°026].

1.3.2. Les violences contre les représentants du pouvoir

Le caractère à première vue ethnique du conflit dissimule des enjeux économiques et politiques qui permettent de comprendre les motivations des combattants, entre recherche d'enrichissement et recherche de promotion sociale. De nombreux Libériens réfugiés à Conakry et à Accra étaient liés au pouvoir politique de S. Doe, ou incarnaient un pouvoir économique qui les avait désignés à la vindicte des rebelles du NPFL dès le début de la première guerre civile. C'est ce que j'ai constaté au cours des entretiens, mais c'était aussi le sentiment de certains réfugiés : à Buduburam, George B. affirmait ainsi que beaucoup d'habitants du camp étaient d'ethnie krahn et étaient d'anciens administrateurs du régime S. Doe [ACC N°31]. Les représentants du gouvernement de S. Doe ont été particulièrement ciblés, qu'ils aient été fonctionnaires, militants politiques, et bien sûr militaires.

- Les militaires en première ligne

Parmi les fonctionnaires, les militaires ont été les premiers morts du conflit. Dans l'échantillon de 250 entretiens, il y a onze veuves de militaires et six fils ou filles de militaires morts pendant la guerre⁴⁷. D'après leurs récits, ces militaires ne sont pas morts au combat, mais tués par des rebelles les ayant identifiés comme soldats, soit à leur propre domicile, soit sur le chemin de l'exode. Cecilia A. expliquait que les rebelles repéraient les militaires en civils en examinant leurs chevilles, sur lesquelles restait souvent la trace des bottes [CKY N°046]. Certains de ces militaires proches des femmes rencontrées travaillaient dans la garde personnelle de

⁴⁷ À ces 17 Libériens liés à des militaires sur les 250 rencontrés, il faudrait ajouter les Libériens rencontrés ayant eux-mêmes été militaires, mais tandis que quelques-uns ont évoqué ce passé avec franchise, pour d'autres, il ne peut que se deviner à travers certains éléments du récit, ce qui ne permet pas de donner un nombre fiable.

S. Doe, comme gardes du corps ou comme éléments des services de sécurité (SSS). Stanislaus apportait son témoignage d'ancien fonctionnaire SSS, administrateur et agent de renseignement depuis 1981. Il a été détenu par l'INPFL de P. Johnson en 1991 dans les *containers-prison* de Freeport, avant d'être relâché grâce à A. Sawyer, alors président par intérim, et de nouveau employé par le gouvernement. Toujours à cause de ses activités de renseignement, et notamment de sa mission d'observation auprès de R. Johnson, il a été de nouveau inquiété fin 1997, après l'élection de C. Taylor et emprisonné près d'un an, mais a pu s'échapper à la faveur des heurts de septembre 1998 [CKY N°136]. Stanislaus montrait une bonne connaissance de la guerre et incarnait à la fois la relative pérennité du corps des fonctionnaires sous les diverses administrations pendant la première guerre et l'ambiguïté du profil de nombreux réfugiés à Conakry comme à Accra, anciens proches de S. Doe d'un point de vue politique mais dont le passé militaire restait intentionnellement flou⁴⁸.

- *Les violences contre les fonctionnaires de l'État*

Le mot fonctionnaires est ici à entendre dans un sens large, comme employé de l'État ou comme lié à celui-ci : il inclut les employés ministériels ou présidentiels à Monrovia, comme les envoyés de l'État et les chefs traditionnels dans les comtés.

Les employés ministériels bénéficiaient des redistributions des richesses détournées par le régime de S. Doe et ont attiré l'avidité mais aussi la volonté de revanche des combattants. Aicha, veuve d'un employé du ministère des Finances, racontait que lors de l'attaque de Monrovia en 1990, son mari s'était caché au palais présidentiel, avec d'autres fidèles du président. Il avait ensuite essayé de rejoindre l'Ambassade des États-Unis et avait été arrêté par des rebelles de l'INPFL. Elle avait appris les détails de sa mort par une coupure de presse, rapportée par un ami. Torturé pour obtenir des informations sur les comptes en banque de S. Doe, le mari d'Aicha a été décapité et son corps mutilé a été laissé au carrefour de Redlight. Aicha elle-même avait été battue et violée par des hommes en armes venus ensuite à son domicile pour réclamer des documents secrets que son mari aurait conservés [CKY N°163]. Le père de Samuel, qui travaillait pour le ministère de l'Intérieur, avait été enlevé en 1991 et emmené sur le campus de Fendell où il avait disparu [CKY N°072]. En même temps, certains fonctionnaires se sont maintenus à leur poste pendant les années de guerre sans être particulièrement inquiétés, comme en témoigne Sylvester, qui avait seulement quitté le Libéria après avoir été licencié au moment de la prise de pouvoir d'E. Johnson Sirleaf [ACC N°07].

Plusieurs réfugiés interviewés avaient fait partie du personnel de l'*Executive Mansion* et avaient fui pour cette raison, tel Jallah M. [ACC N°49]. Ils avaient souvent été directement aux prises avec les partisans de C. Taylor, comme Lafayette qui avait failli avoir la gorge tranchée [CKY N°035], ou Thomas G. et Isaac D. [CKY N°042, N°102], deux proches de S. Doe qui ont survécu au massacre de la garde présidentielle à Freeport et qui racontaient la mort de leur président (voir Encadré 11, p. 102).

Dans l'arrière-pays, des chefs locaux liés à l'administration de S. Doe ou des représentants de la justice ont été assassinés par les rebelles [CKY N°43, N°108, N°136, N°185 et ACC N°32].

⁴⁸ Les combattants, et surtout les responsables de crimes de guerre, sont exclus du statut de réfugié d'après la convention de Genève de 1951, comme celle de l'OUA de 1969.

Encadré 11 Trois récits de la mort de S. Doe

Trois réfugiés ont évoqué l'assassinat du président S. Doe par l'INPFL de P. Johnson en septembre 1990. Suzie était à l'époque réfugiée près de Freeport où S. Doe a été enlevé alors qu'il avait rendez-vous avec le chef de l'ECOMOG à Monrovia, le Ghanéen Arnold Quainoo. Thomas G. et Isaac D. faisaient quant à eux partie du convoi présidentiel.

Isaac D. se souvient : *One morning, officers called the Mansion from BTC and they said that the ECOMOG commander wanted to see the President (...) there was this call from BTC and another call from the American Embassy. We got ready as a President escort and we go. We reached to New Bridge. We heard a boom. We reached to Clara Town and we heard a second canon, boom. Then we reached to the port. (...) I was in the escort car, right behind the president's car. (When we arrived,) ECOMOG said we should give our arms. Because of that, everybody died! We were downstairs. Within 10 minutes, Prince Johnson gave the order to shoot anybody. The people from ECOMOG, they were in connection with the rebels. (...) So many died there! As soon as the President got inside, they arrested us. We started to hear gunshot. The rebels were in arms, but we were not in arms again. Some of us ran to the warehouses. We hid between the bodies that were lying there. That's how we survived. We were 5 to survive. [CKY N°102]*

Thomas G. était lui aussi dans la garde présidentielle : *I was one of the ranking persons that survived from the port. I was the special attendant to the president. Butler, let's say (...) There was an arrangement made between Doe and ECOMOG, that Doe should go and visit ECOMOG at the port. At that time, there were some people who were working on Prince Johnson and Doe to merge, you know, to make peace. We believed the ECOMOG because they are peace people. The president decided to go to Freeport, so we are going to Freeport. When the president is moving, you got nothing to say, you got to move with the president. So we left. When we were approaching Freeport, we saw rebels. Rebels from Prince Johnson, betraying the ECOMOG forces. When we got to the port, Doe was received by Quainoo, the then Ecomog commander, and they went upstairs. Then, after 30 to 45 minutes, the atmosphere changed, from the aspect of the security. When the president finished talking, we saw Prince Johnson coming. Long trucks. About three. Well armed. And when the government forces arrived at the port, they were disarmed by the Ecomog, But Prince Johnson rebels were never disarmed by the Ecomog! When Prince Johnson got there, he started making some remarks, you know, saying that..." the Krahn people say they can't die, but we are ready for them. This pistol is too small because it won't touch Kahn people, we better use heavy arms on the men." He walked to the President's car, he grabbed the Liberia flag. He said, "there's no Doe!" And then, he started killing. Prince Johnson knew me before but at the time he was doing this wicked act, he was not even thinking that we were human beings. He killed so many armless soldiers downstairs before going upstairs. When he was shooting on us, some fell on me. Blood was all over my body, so as they saw me on the ground, they said that man is dead. That's how I survived. Prince Johnson went upstairs, brought the president down, fired his foot and put him in the trunk of the presidential motorcar. The trunk! Not in the car! That's how he left with the president [CKY N°042].*

Suzie était dans la foule rassemblée par les rebelles pour assister à l'arrivée du président prisonnier : *That very day, they catch Samuel Doe, ah! It was something to see! Prince Johnson took Samuel Doe straight to the base. He called everybody: "come and see your president". That day, I had my baby on my back. Yesterday he was the president, and now he is here?... I started shivering. And nobody can cry. If you see that, you clap your hands, hebe, happy or not happy, you have to clap your hands. People were shouting and dancing on the road... [CKY N°010].*

- *Les violences contre les militants politiques*

Le NPFL a également cherché à éliminer les militants politiques du parti de S. Doe, le *National Democratic Party of Liberia* (NPD). Quatre Libériens interviewés ont mentionné la mort d'un proche, tué pour son appartenance à ce parti : Gita dont le père avait sa carte du NPD sur lui [ACC N°20] ; Isaac S., dont le père était administrateur dans le comté de Grand Bassa et membre du comité politique local du NPD [CKY N°101] ; Hawah, dont la tante, commerçante qui approvisionnait régulièrement le palais présidentiel, avait fui Monrovia mais a été exécutée dans son village du comté de Capemount car reconnue comme une partisane de S. Doe [CKY N°141], tout comme la mère de Sierra bien connue dans sa ville de Salala, dans le comté de Bong, pour être une ardente supportrice de S. Doe [CKY N°176]. D'autres Libériens disaient avoir été recherchés pour leur affiliation au parti, comme Edwin [ACC N°42] ou Pandora [CKY N°121], et notamment pour leur engagement dans les groupes de jeunesse du parti, comme Mohammed F., qui dessinait des T-shirts de soutien au vice-président Harry Fumba Moniba [CKY N°105], ou Isaac S., représentant de la branche Jeunesse du parti dans le comté de Grand Bassa. Ce dernier racontait avoir été fait prisonnier alors qu'il cherchait à rejoindre Monrovia, avoir été torturé, forcé à creuser sa propre tombe, enterré sur place jusqu'à la tête et laissé pour mort [CKY N°101].

- *Les violences contre les riches*

Les violences ont également porté contre les représentants du pouvoir économique, souvent incarné par les Mandingo (Konneh, 1996). Comme le disait Suzie : *Mandingo people, they have money in Liberia... More than the Liberians!* [CKY N°010]⁴⁹. Les témoignages des Mandingo de l'échantillon font à de nombreuses reprises écho de ces violences liées à leur richesse, parfois seulement présumée par leurs agresseurs. Il s'agit de la richesse foncière, évoquée par Sekou S. dans le cas du meurtre de son père causé selon lui par la haine envers les Mandingo [CKY N°093]. Il s'agit aussi de la richesse matérielle et pécuniaire, les Mandingo étant réputés pour être d'habiles commerçants. Pour Rachel, son mari a été tué car il était membre de l'association des commerçants du marché de Ganta et connu comme tel [CKY N°060].

De manière générale, les rebelles ont attaqué ces représentants du pouvoir économique, soit par esprit de revanche, soit par simple appât du gain. Quand Mame racontait qu'elle avait été violée par de jeunes combattants, elle l'analysait comme une revanche sur son statut social de notable : *the children rape me because when they see me in Ganta, they see me in power* [CKY N°151]. Pour Mary A., la motivation des rebelles était surtout de s'enrichir : *Taylor's boys, they were after money. They said : look, that person has money... That's what happened with my father who was a big man for the Bong Mines Company* [CKY N°025]. Catherine était du même avis : *When the rebels arrested us, they asked for my father's money. But my father, he was just a common driver... They said my father enjoyed Doe's money. So they arrested us* [CKY N°039]. Oretha mettait également en scène l'avidité des rebelles : *After they put us in the prison, one money man came, one rich man came. When the man came, the attention was all on him, they killed the man they take his money... While sharing the money, confusion started between them, they started shooting, firing. That's how we escaped from them. Because the attention was not on us again* [CKY N°076].

⁴⁹ La place particulière des Mandingo dans la société libérienne et le fait qu'ils aient longtemps été considérés comme des étrangers, et non des citoyens, sont analysés dans le chapitre 2 (voir p.146 et suivantes).

Les combattants de tous bords ont largement pillé les biens privés et publics à chaque attaque de village ou de quartier, et ce tout au long des deux guerres. On retrouve ici la ligne d'analyse de l'appât du gain – « *greed* » (Reno, 1998 ; Collier, 2000) qui explique aussi certaines vengeances personnelles, mais qui doit être combinée avec les idées de frustrations sociales et de désirs de justice et d'équité.

1.3.3. Des vengeances personnelles

Les Libériens précisaient souvent que des rancœurs expliquaient la disparition de leurs proches et leur propre fuite. La guerre civile a fait rejouer de nombreux conflits interpersonnels, liés à des tensions dans la sphère privée ou professionnelle, et a mobilisé des enjeux de société, ayant trait aux hiérarchies sociales et à la possession de la terre d'une part, et à l'appartenance aux organisations traditionnelles libériennes, appelées sociétés secrètes, d'autre part.

- *Des conflits sociaux et fonciers*

Les rebelles ont souvent agi sur dénonciation par des voisins, mais dans quelques cas, c'étaient des membres de la famille qui avaient attiré l'attention des combattants sur certains individus. Pour Helene, la mort de son mari avait été organisée par le fils aîné, né d'un premier lit, qui voyait d'un mauvais œil sa nouvelle union. Il avait d'ailleurs récupéré, après l'exécution de son père par des hommes armés, les biens qu'il convoitait en héritage [ACC N°39]. Des réfugiés racontaient qu'ils avaient fui car ils étaient menacés par leurs collègues de travail ou par leurs subordonnés. Pour Abou F., c'étaient d'anciens apprentis mécaniciens qui avaient assassiné ses parents à Tapeta (voir Encadré 5). Il se rappelait avoir vu disparaître plusieurs jeunes gens qui lui avaient demandé deux mois d'avance pour rendre visite à leur famille et il pensait qu'ils s'étaient enrôlés auprès du NPFL et étaient revenus se venger de leur ancien maître [CKY N°149]. En position de licencier des employés, certains gestionnaires en entreprise s'étaient attiré des haines qui s'étaient transformées en menaces réelles une fois la guerre commencée, tel Sony qui travaillait pour l'entreprise LIMCO à Buchanan [CKY N°195], ou Edwin qui travaillait au *Robertsfield International Airport* [ACC N°42]. Zina, dont le mari était responsable de la paie pour LIMCO à Buchanan, racontait que l'attaque de la ville par les rebelles avait empêché la distribution des salaires. L'argent avait disparu dans la panique, mais il avait ensuite été reproché à son mari de l'avoir volé. La hargne des collègues avait précipité leur départ pour la Côte d'Ivoire [ACC N°11].

Les enjeux fonciers ont été importants pendant la guerre. Certains individus y ont en effet vu l'occasion de prendre revanche, ou plutôt de renégocier leur statut social, en ville autant qu'à la campagne. Cela a pu passer par une recherche d'enrichissement personnel mais surtout par la contestation de l'ordre établi par ceux qui n'en bénéficiaient pas. Ainsi, un grand nombre de jeunes ruraux ont pris les armes et choisi de s'enrôler en Sierra Léone et au Libéria pour réclamer davantage de justice sociale et se faire une meilleure place dans la société. P. Richards (2005) montre que les jeunes combattants ont pu voir dans la guerre le moyen de s'émanciper du joug des aînés et d'avoir un meilleur accès à la terre.

Dans les récits récoltés à Conakry et à Accra, la compétition pour la terre était perçue comme une motivation des violences. L'attribution de la terre au Libéria est du ressort des chefs coutumiers, sous le contrôle de l'État. Le père de Beatrice avait ainsi la fonction de *land*

commissioner dans le comté du Nimba et a été assassiné, selon elle, par des jeunes gens mécontents de l'arbitrage qu'il avait donné dans plusieurs affaires [CKY N°056]. Les réfugiés évoquaient surtout des cas de problèmes individuels à propos de terres. Le père et le frère de Victoria P. ont ainsi été tués au début de la première guerre à cause du conflit foncier qui les opposait à leur voisin : *My father, where he grew his land... He did not know the neighbour by that time, he grew the land, he built a house.... But with the neighbour, everything was small, small talks. The man belongs to the ethnic group that came with Charles Taylor, so he got upper hand. He talked to a group of soldiers, and that's how my father and brother were killed. (...) He said my father stole his land. The people came to survey the land but he was dissatisfied, that's why he killed my father* [CKY N°024]. Exilé en Guinée depuis 1990, Laye était brièvement rentré au Libéria en 1997 mais les terres de sa famille près de Ganta (comté du Nimba) avaient été accaparées par d'autres : violemment menacé lorsqu'il avait cherché à les récupérer, il avait préféré repartir [CKY N°128]. On peut interpréter ces disputes foncières de façon ethnique : le père de Victoria P. était kpelle alors que son rival était gio, Laye est mandingo et ceux qui ont récupéré ses terres sont mano. Mais on peut surtout mettre en avant les frustrations sociales qu'elles reflètent, dans une société où le pouvoir, à toutes les échelles géographiques et dont la terre n'est qu'un levier parmi d'autres, était concentré dans les mains de quelques-uns.

- *Violences et sorcellerie*

Les sociétés secrètes sont un élément du contrôle social au Libéria. Leur existence remonte au moins au 17^e siècle. Elles ont été largement mobilisées dans la guerre. Ces organisations traditionnelles, très prégnantes dans la zone forestière libérienne et également répandues en Sierra Léone ou en Guinée, recouvrent un ensemble de croyances et de pratiques rituelles qui marquent le passage à l'âge adulte, rythment la vie des individus et organisent la société. Pour les hommes, on parle de *poro* et pour les femmes de *sande*. Dans ses travaux sur la dimension religieuse du conflit libérien, S. Ellis (2001) montre que les sociétés secrètes ont été utilisées par les belligérants pour initier leurs recrues. Elles ont pu aussi être un moyen de pression sociale pour essayer de ramener de la cohésion dans les groupes sociaux villageois menacés d'explosion par les tensions de la guerre civile, et pour faire régner l'ordre.

Les Libériens qui évoquaient ces *secret societies* les présentaient comme des organisations coercitives, sources de violences physiques, et souvent causes de leur départ en exil. Des femmes [CKY N°065, N°112, N°119, N°131, N°175] comme des hommes [CKY N°038, N°105, N°114], de groupes ethniques différents, expliquaient qu'ils avaient refusé de rejoindre ces sociétés secrètes à cause de leur appartenance à une religion, chrétienne ou musulmane. L'histoire de Sia H. est particulièrement violente : elle a refusé de devenir la servante de la prêtresse traditionnelle, avec l'appui de son père qui était pasteur, et les femmes de la société secrète ont décidé de se venger de leur famille en leur envoyant leurs frères et fils, des rebelles engagés auprès de l'ULIMO. Les jeunes gens ont enlevé son père et l'ont brûlé vif tandis que les femmes battaient Sia H. et tuaient sa petite sœur, encore bébé, en la jetant contre un mur. Elles l'ont ensuite emmenée dans la forêt, excisée et initiée de force en la droguant et l'y ont maintenu prisonnière plusieurs jours [CKY N°119]. James et Zana ont tous deux refusé de prendre la succession de leur père ou mère, sorcier traditionnel – *ꝑo* – et ont été violentés à cause de ce refus [CKY N°114, N°175].

S. Ellis (2001) rappelle que les rituels des sociétés secrètes ont servi aux belligérants pour effrayer leurs ennemis. Il redonne du sens à des actes qui ont pu être présentés par la presse comme de la folie barbare. Les croyances liées à la magie et les rituels sanglants sont l'une des caractéristiques du conflit libérien. Des réfugiés ont ainsi évoqué des pratiques d'anthropophagie, comme Koulbo : *they killed my husband. After killing him, they cooked him. They said I must eat it* [CKY N°111]. Suzie racontait que les jeunes rebelles de P. Johnson avec lesquels elle vivait à Monrovia avaient rapporté un pot dans lequel on pouvait voir des parties du corps de S. Doe et qu'elle avait dû les cuisiner pour eux [CKY N°010]. Cette idée selon laquelle il faut manger le corps de l'ennemi pour en absorber la force est tout aussi métaphorique que réelle (Geschiere, 1995). Elle renvoie à des croyances libériennes liées aux esprits qui ont influencé certains massacres. Pour se protéger de la mort, les combattants tout comme certains civils portaient des amulettes de protection – *gri-gri* – préparées par des sorciers, ou bien des marques corporelles capables de repousser les balles, dites *bullet-proof* (voir Encadré 12). Le recours à des sorciers pour donner la mort était aussi récurrent. Pour Koto, la magie était à l'origine de la mort de son père : *My father went back to Liberia 1995 and he died. They poisoned him. In dreams* [CKY N°041].

Encadré 12 La protection anti-balles

Plusieurs personnes rencontrées (réfugiés à Conakry et à Accra, mais aussi Guinéens originaires de Guinée forestière) ont évoqué une protection de médecine traditionnelle contre les balles – *bullet-proof* – qui les aurait sauvés de la mort. C'est un féticheur, un sorcier – les Libériens parlent de *medicine man* – qui procède au rituel. Il fait des entailles géométriques sur la peau et y appose un médicament censé protéger des balles. Il existe aussi des anti-poisons du même type. L'anti-balles est le plus souvent placé sur la poitrine ou sur le dos. Il ne faut pas se laver pendant deux jours pour permettre au médicament de pénétrer dans le corps. On procède ensuite à un rite de vérification : on tire à balles (réelles ?) sur la personne protégée par le médicament et les balles l'évitent. De nombreux combattants de la guerre civile libérienne portaient cette marque (Ellis, 2001, p. 113) mais des civils ont également suivi ce rite, qu'ils soient Libériens ou Guinéens. Après plusieurs entrevues, Thomas G. [CKY N°048] m'a montré sa cicatrice rituelle sur son bras et m'a proposé de rencontrer un sorcier libérien qui pourrait me donner cette protection lors d'une cérémonie spéciale.

Monique, une Guinéenne *toma* (ethnie de Guinée forestière) rencontrée à Conakry avait une protection anti-balles sur l'épaule et lui attribuait le fait d'avoir été épargnée lors des attaques sur la ville de Guéckédou où elle vivait en 2001. Le député de Guéckédou, Michel Koundouno a lui aussi bénéficié de cette initiation et m'a décrit sa surprise quand des hommes armés ont tiré sur lui et qu'il n'a pas été touché [CKY, MK, 05/12/2008].

Un exemple de scarification anti-balles



Hélène Simon-Lorière, 2008

Les récits des Libériens rencontrés laissent percevoir plusieurs caractéristiques de la guerre : une forte dimension ethnique, la force des intérêts personnels économiques dans les violences mais aussi leurs enjeux sociaux et politiques, et la complexité de ce long conflit civil. Ils illustrent les divers prismes d'analyse du conflit présentés plus haut et confortent dans l'idée que motivations politiques – *grievances* – autant qu'appât du gain – *greed* – ont contribué à la banalisation de la violence.

Ce conflit interne au Libéria a eu de lourdes conséquences régionales, car des milliers de personnes se sont réfugiées dans les pays voisins qui ont été rapidement impliqués politiquement et militairement dans la guerre libérienne et qui ont assisté à la contagion des combats vers leurs propres territoires.

2. Une déstabilisation sous-régionale

« La région du Lofa, au Nord-Ouest du Libéria, fut le foyer le plus intense de la guerre dite de la Mano River qui s'est déployée de décembre 1989 à août 2003 à la frontière du Libéria et de la Sierra Léone, avec au nord la Guinée forestière. Ce qu'on appelle communément, au Libéria, la « première guerre » s'est déroulée de 1990 à 1996, époque de l'offensive des forces conduites par Charles Taylor jusqu'à sa prise du pouvoir consolidée par une élection en 1997. La « deuxième guerre » (1998-2003) a vu les attaques des forces rebelles du LURD s'intensifier contre les forces gouvernementales de Taylor. Le Libéria et la Sierra Léone, après quatre années de guerre, sont, en 2004, sous le contrôle de milliers de soldats sous mandat de l'ONU. Le conflit garde cependant un caractère régional, et certaines déstabilisations en chaîne sont provoquées par les expéditions des groupes armés de rebelles et miliciens disposés à intervenir « sur contrat » dans les pays voisins (ouest de la Côte d'Ivoire et Guinée forestière). »

Michel Agier, « Le son de la guerre. Expériences africaines de l'errance, des frontières et des camps », *Politix*, N°69, p. 87

Le conflit civil libérien a entraîné un effet domino et fait basculer dans la guerre une partie de ses voisins, désignés ensemble sous le terme de pays de la Mano River, du nom de la rivière qui sépare le Libéria de la Sierra Léone. L'appellation renvoie à un accord de coopération signé en 1973 entre les deux pays, auquel se sont ralliées la Guinée en 1980 et la Côte d'Ivoire en 2008.

Dans les esprits comme dans les analyses, les guerres civiles sierra léonaise (1991-2002) et libérienne (1989-2003), concomitantes, sont régulièrement abordées ensemble. Certains auteurs les désignent par l'expression « *forest wars* » et « *Mano River conflicts* » (Richards, 1996 ; 2005 ; Koning, 2007), restreignant ainsi la zone Mano River à ces deux pays. Mais la Guinée est le plus souvent incluse dans les publications géopolitiques sur le bassin de la Mano River (voir par

exemple Sawyer, 2004). La revue *Politique africaine* a ainsi consacré en 2002 un numéro spécial à la régionalisation de la guerre entre Libéria, Sierra Léone et Guinée. Dans l'introduction, Comfort Ero et Mariane Ferme proposent de parler de « guerre sans frontières » et de « système de conflits »⁵⁰, au sens où les « conflits armés, produits de conjonctures nationales distinctes, relevant d'acteurs, de modalités et d'enjeux différents, s'articulent les uns aux autres et brouillent les frontières spatiales, sociales et politiques qui les distinguaient initialement. Ces conflits entrent en résonance et s'imbriquent les uns dans les autres, transformant leurs conditions de reproduction et, surtout, les parties qui s'affrontent, les enjeux de la lutte et les objectifs poursuivis. Une telle intrication de violences armées civiles et internationales fait ainsi système et rend extrêmement complexes les logiques des acteurs, obscurcit le jeu d'alliances qui peuvent paraître, elles aussi, sans logique » (Ero *et alii*, 2002, p. 6).

En cohérence avec ce schéma interprétatif, on peut ajouter au « système de conflits » ouest-africain la Côte d'Ivoire, qui est elle aussi entrée dans une spirale de violences à partir de 1999. C'est ce que fait M. Galy qui situe le foyer initial du désordre régional à la frontière ivoiro-libérienne (Galy, 2003). Les contributeurs au numéro spécial de *Politique africaine* insistent sur le rôle clé des zones frontalières dans la diffusion de la guerre. De fait, les circulations d'exilés politiques, de combattants et de réfugiés, entre Libéria, Sierra Léone, Guinée et Côte d'Ivoire ont favorisé l'émergence d'espaces de guerre et d'exil étroitement liés (Simon-Lorière, 2010). M. Galy (2004 ; 2007) propose alors de parler de « guerre nomade », ce qui lui permet de souligner la déterritorialisation de la violence et d'avancer des interprétations politiques, largement fondées sur l'ethnicité.

En s'appuyant sur l'idée de « guerre nomade », il s'agit ici de présenter des événements conflictuels qui peuvent être interprétés comme une diffusion du conflit libérien aux pays voisins et qu'une partie des réfugiés libériens a vécus parce qu'ayant été accueillis dans ces pays. J'interrogerai ensuite plus spécifiquement le rôle des deux pays d'étude, la Guinée et le Ghana, dans le conflit libérien, puisqu'ils ont été concernés par ce conflit, de manière directe et indirecte.

⁵⁰ L'expression avait été initialement proposée par Christine Messiant et Rémy Bazenguissa pour analyser en premier lieu les violences dans l'Afrique des Grands Lacs (Ero *et alii*, 2002, p. 7).

2.1. Une « guerre nomade » ?

« Dans cette guerre nomade, ce sont des groupes fluctuants de jeunes et de guerriers qui se font passeurs de frontières, créateurs de foyers insurrectionnels, conquérants de capitales. Et ce mouvement – à part leur mort toujours possible –, devient leur vie même, un mode de sociabilité, où bientôt, dans la guerre et l'errance, s'installent des sociétés toutes entières. »

Michel Galy, « De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire ». *Cultures & Conflits*. N°55. p. 174.

L'expression de « guerre nomade » (Galy, 2004 ; 2007) permet ici de souligner les liens entre le conflit du Libéria et les conflits internes en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire sans néanmoins sous-estimer la spécificité de chaque situation nationale. La déstabilisation a touché l'organisation étatique et sociale de ces pays mais l'angle d'approche ici choisi est large et factuel dans le but principal d'introduire à la dimension sous-régionale de l'exil des Libériens. Même si je n'ai pas effectué d'entretiens dans ces deux pays, les récits recueillis à Conakry et à Accra les mentionnaient. Des milliers de réfugiés libériens y ont trouvé asile et certains d'entre eux ont ensuite gagné la Guinée ou le Ghana. Je propose donc de présenter brièvement les déstabilisations que la guerre libérienne a entraînées dans chacun de ces deux pays. Cette « guerre nomade » a également perturbé la situation politique en Guinée en 2000, quand d'importantes incursions transfrontalières ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes, citoyens guinéens et réfugiés. Après avoir rappelé ces événements, j'insisterai de manière plus générale sur la militarisation des zones d'accueil des réfugiés dans ces trois pays frontaliers du Libéria.

2.1.1. En Sierra Léone

Les rebelles qui ont déclenché la guerre civile en Sierra Léone étaient proches de C. Taylor et avaient fait leurs premières armes au Libéria. Baptisé *Revolutionary United Front* (RUF), leur mouvement était mené par Foday Sankoh et visait à renverser le pouvoir militaire en place dans ce pays depuis 1985. Le RUF a envahi la Sierra Léone en mars 1991 à partir de la frontière libérienne et commencé une guerre d'usure contre l'armée, caractérisée par des atrocités envers les civils : amputations de mains et d'avant-bras, viols, enrôlement de force d'enfants soldats... Les hommes de F. Sankoh s'étaient emparés des régions diamantifères et échangeaient leurs diamants contre des armes.

C. Taylor a largement bénéficié de ce trafic des « diamants du sang » tout au long des années 1990⁵¹. Reçus régulièrement par Taylor, à Gbarnga, puis à Monrovia à partir de 1997 (Hoffman, 2007), les combattants du RUF circulaient entre Sierra Léone et Libéria : NPFL et RUF se prêtaient main forte dans les zones frontalières pour essayer d'imposer leur loi. James, qui a perdu

⁵¹ C'est seulement en 2000 qu'un embargo sur ce trafic illégal a été décrété par l'ONU. La communauté internationale a par la suite adopté des normes plus strictes sur le commerce des diamants. Le film *Blood Diamond* (2006) qui met en scène les violences de la guerre civile sierra léonaise a contribué à dénoncer les conséquences de ce commerce des « diamants du sang ».

sa femme dans une embuscade dans le comté de Bong en 1992, déclarait ainsi : *I don't know if it was people from Charles Taylor or Foday Sankoh, because his people also came in this area* [CKY N°114].

En réponse au soutien de C. Taylor au RUF, le gouvernement sierra léonais facilita dès 1991 l'organisation de la contestation libérienne contre le NPFL. C'est à Freetown qu'a ainsi été créé l'ULIMO en octobre 1991, de la fusion du *Liberian United Democratic Front* mené par d'anciens soldats AFL réfugiés en Sierra Léone avec le *Movement for the Redemption of Liberian Muslims* fondé quelques mois plus tôt à Conakry par A. Kromah. La Sierra Léone comme la Guinée ont servi de base arrière à l'ULIMO de 1991 à 1996 et les réfugiés qui y vivaient devenaient de potentielles recrues pour ce groupe. Thomas G. y fait allusion en parlant de son exil sierra léonais entre 1990 et 1997 : *we were getting used to Freetown, fighting for those who were seeking asylum, supporting Kromah* [CKY N°042]. Ebranlé par la rébellion du RUF, la Sierra Léone a connu deux coups d'État, en 1992 et 1996, avant que ne soient organisées des élections qui portèrent Ahmed Tejan Kabbah au pouvoir en mars 1996.

Malgré l'arrestation de F. Sankoh au Nigéria en 1997, les combats continuèrent dans l'intérieur du pays et gagnèrent Freetown en mai 1997, quand Johnny Paul Koroma, nommé chef de l'*Armed Forces Revolutionary Council* (AFRC) appuyé par des combattants du RUF, chassa A. T. Kabbah du pouvoir et s'installa pour diriger le pays. Les réfugiés libériens qui vivaient dans un camp à Freetown ont alors fui en masse vers la Guinée (voir chapitre 3, p. 249 et suivantes). Le président A. T. Kabbah est finalement revenu en mars 1998, grâce à l'intervention de l'ECOMOG envoyée sur place dès l'été 1997, puis remplacée par des soldats de l'ONU fin 1999. La Sierra Léone a pourtant traversé de nouveaux épisodes sanglants à la fin de 1998, en 1999 et en 2000. C'est surtout l'intervention de l'armée britannique, en juin 2000, qui a apporté une issue définitive au conflit, confirmée en 2002 avec la réélection d'A. T. Kabbah et l'ouverture du procès de F. Sankoh devant le Tribunal Spécial pour la Sierra Léone⁵². C. Taylor a quant à lui été inculpé dès l'été 2003 pour ses responsabilités dans la guerre sierra léonaise. Sa condamnation en 2012 par ce tribunal onusien a entériné l'existence de liens entre les conflits du Libéria et de Sierra Léone.

2.1.2. En Côte d'Ivoire

Malgré une chronologie décalée, les liens entre le conflit libérien et la crise ivoirienne ont été soulignés par plusieurs chercheurs (Galy, 2007 ; McGovern, 2011)⁵³. Les combats au Libéria voisin ont de fait contribué à déstabiliser la Côte d'Ivoire, même si les enjeux internes y sont, davantage qu'en Sierra Léone, déconnectés de ceux de la guerre libérienne (Châtaigner, 2003). Cependant, l'implication de C. Taylor dans les heurts ivoiriens en 2002-2003 est avérée (Ero, Marshall, 2003).

Les tensions internes en Côte d'Ivoire ont émergé après la mort du président F. Houphouët-Boigny à la fin de 1993. Ce dernier avait d'abord soutenu la rébellion de C. Taylor contre S. Doe, tout en ouvrant les frontières de son pays aux Libériens fuyant les exactions du NPFL. Il avait ensuite peu à peu réduit son aide au mouvement de C. Taylor, se plaignant de régulières

⁵² Malade, F. Sankoh est néanmoins mort en juillet 2003, avant la fin du procès.

⁵³ Je me réfère aux événements de guerre civile dans ce pays par cette expression de crise ivoirienne qui a été leur désignation la plus répandue.

incursions frontalières de combattants sur son territoire (Adebajo, 2002). Dans un contexte économique de moins en moins favorable au système d'économie de rente des matières premières, le successeur de F. Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié, mit en avant le thème de l'ivoirité pour se maintenir au pouvoir. Contesté, H. K. Bédié fut finalement renversé en 1999 par un coup d'État mené, avec le soutien extérieur de C. Taylor, par Robert Gueï. Ce dernier, en tant que chef d'état-major de l'armée ivoirienne, était resté en lien, depuis le début des années 1990, avec ce chef rebelle libérien devenu président qui avait déclenché la guerre civile à partir du territoire ivoirien. C'est néanmoins Laurent Gbagbo qui fut élu président lors des élections de 2000. À la fin de 2002, des groupes rebelles nés dans le nord et l'ouest du pays essayèrent de le renverser mais se heurtèrent à la résistance de ses partisans et à l'intervention de l'armée française. Malgré des accords de paix en 2003, renégociés en 2007, la Côte d'Ivoire est restée divisée en deux jusqu'aux élections présidentielles de 2010, dans un étonnant contexte de guerre sans guerre (McGovern, 2011). La guerre civile a pris fin en avril 2011 avec la prise d'Abidjan par une force armée favorable à Alassane Ouattara, le candidat à la présidence considéré comme vainqueur des élections par la communauté internationale alors que L. Gbagbo s'était auto-déclaré réélu.

À l'automne 2002, au plus fort des combats, des milliers de Libériens réfugiés dans l'ouest du pays, et notamment dans la ville de Danané, ont fui vers la Guinée. Si des incursions frontalières ont été ponctuellement reportées entre Libéria et Côte d'Ivoire lors de la première guerre civile libérienne, elles se sont intensifiées à la fin de 2002 et au début de 2003 et les autorités ivoiriennes s'en sont plaintes devant la communauté internationale. Pour C. Ero et A. Marshall (2003), le début de la crise ivoirienne peut être analysé comme une exportation de la guerre libérienne. Sans aller jusqu'à soutenir cette thèse, on peut affirmer que C. Taylor et L. Gbagbo se sont mené une guerre par rebelles interposés entre 2002 et 2003, notamment en continuant d'instrumentaliser alliances et inimitiés ethniques (Galy, 2004). En effet, C. Taylor a envoyé des armes et des hommes, libériens et sierra léonais, aux mouvements rebelles de l'ouest ivoirien, notamment au Mouvement Patriotique Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), tandis que L. Gbagbo a utilisé les forces du LURD dont la partie krahn s'est largement organisée en Côte d'Ivoire et est ensuite devenue le MODEL (Ero, Marshall, 2003). On peut surtout souligner avec ces auteurs que les Libériens ont constitué un réservoir de combattants, une « main d'œuvre utile » (Ero, Marshall, 2003, p. 99) pour les acteurs de la crise ivoirienne. Nouveau territoire de la « guerre nomade » ouest-africaine (Galy, 2003), la Côte d'Ivoire s'est révélé pour les combattants libériens un nouveau front de pillages d'une part, quand le Libéria était plutôt exsangue, et d'autre part un lieu où mieux négocier leur savoir-faire guerrier à partir du moment où le conflit libérien trouvait une issue.

2.1.3. En Guinée

Les incursions aux frontières guinéennes de combattants des conflits voisins ont d'abord été ponctuelles, comme le montre l'exemple ci-après en Guinée forestière en 1991 (Document 2). Elles sont devenues plus régulières à la fin des années 1990, depuis la Sierra Léone et depuis le Libéria. Elles se sont particulièrement intensifiées en 1999 quand le LURD s'est engagé dans la contestation du pouvoir de C. Taylor au Libéria à partir du comté du Lofa, frontalier de la Guinée forestière.

Document 2 Un exemple d'incursion frontalière rapporté dans la presse guinéenne en 1991

<p>Attaque d'un village guinéen par des rebelles libériens</p> <p>Dans un message adressé au ministre de la Défense et de la Sécurité, au Ministre Résident de la Guinée Forestière ainsi qu'au Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre à Conakry, le Commandant de la 4^e Région Militaire de N'Zérékoré en mission à Macenta informe que des rebelles libériens se sont attaqués le lundi 28 janvier dernier au hameau de Koloboita de la Sous - Préfecture centrale de Macenta.</p>	<p>Le bilan de cette attaque s'est soldé par un incendie de quelques cases et greniers et de trois pertes en vies humaines du côté guinéen.</p> <p>Des réfugiés libériens, souligne le même message, sont à la base de cet incident frontalier.</p> <p>Ces derniers auraient nuitamment utilisé des pistes clandestines pour se rendre sur le territoire libérien en tuant trois rebelles sur leur passage.</p>	<p>Dans la poursuite desdits réfugiés, les rebelles libériens se sont vengés en tuant trois citoyens guinéens du hameau de Koloboita situé à quelques mètres des limites guinéo - libériennes.</p> <p>Les réfugiés libériens coupables de l'incident, conclut le message, sont en ce moment aux arrêts et les enquêtes se poursuivent au niveau de la Gendarmerie de Macenta.</p>
---	---	---

Horoya, 14/02/1991

L'article utilise le terme de réfugiés pour indiquer des personnes de fait présentées comme des combattants. Il perd ainsi sa signification, plus proche de celle du HCR, de civils, non combattants. Il reflète l'amalgame commun en Guinée dans les années 1990 entre réfugiés et rebelles libériens.

Fin 2000, ces incursions ont pris le visage d'une agression plus organisée des frontières sud guinéennes par des combattants libériens, sierra léonais et guinéens (McGovern, 2002). En Guinée maritime, c'est la préfecture de Forécariah qui a été le théâtre d'attaques en septembre 2000 menées depuis la Sierra Leone. Les coupures de presse sélectionnées dans le Document 4 (p. 114) montrent les destructions et la désorganisation qu'elles ont entraînées avant que l'armée guinéenne n'intervienne.

En Guinée forestière, la préfecture de Macenta en octobre 2000, puis celle de Guéckédou de décembre 2000 à mars 2001, ont été touchées par les combats opposant des « rebelles étrangers » aux soldats guinéens, aidés de nombreux volontaires civils. Cette mobilisation des jeunes Guinéens est donnée à voir dans l'un des articles proposé dans le Document 5 (p. 115). Selon Michel Koundouno, le député de Guéckédou, « les hommes de Taylor en voulaient à la Guinée qui s'était opposée au conflit et qui hébergeait des réfugiés parmi lesquels ils auraient pu puiser leurs combattants. Ils voulaient faire de Guéckédou leur base de ravitaillement et ouvrir une voie vers les zones diamantifères guinéennes » [CKY, MK, 05/12/2008]. Important carrefour commercial et pôle démographique renforcé par la présence de nombreux réfugiés (Ferry, 2004), Guéckédou s'est vidée de ses habitants à cause de ces combats et a été en grande partie détruite. Les attaques ont toutes été repoussées par l'armée guinéenne et ont cessé au début de l'année 2001. Elles ont eu des conséquences importantes : sur le territoire, avec des milliers de déplacés internes ; sur le contexte politique guinéen, avec un raidissement du régime militaire ; et sur le regard porté sur les réfugiés, qui est devenu particulièrement hostile. Les extraits du journal Horoya ci-après (Document 3) reflètent la mobilisation nationale contre ces attaques dans les derniers mois de l'an 2000.

Document 3 Les attaques de 2000 dans la presse guinéenne

36 Année - N° 5417 du Mercredi, 12 Juillet 2000 - PRIX: 600 FG
A propos de l'attaque du territoire libérien
DECLARATION DU GOUVERNEMENT
Depuis quelques jours, les radios étrangères ne cessent de diffuser des informations selon lesquelles notre pays a servi de base arrière à des bandes armées pour destabiliser le pays-frère du Libéria.

Horoya, 12/07/2000

A PROPOS DES INCURSIONS REBELLES DANS NOTRE PAYS
DECLARATION DU GOUVERNEMENT
Le gouvernement guinéen informe l'opinion nationale et internationale qu'en l'attente d'une résolution de la Commission de la République de Guinée et de la République de Libéria, notre territoire est encore victime d'une série d'incursions armées contre la République de Guinée dans le Préfectorat de Fouta-Djallon, les 4, 5, 6, 7 et 8 septembre 2000 par des éléments armés venus de la République de Libéria.

Horoya, 08-11/09/2000

FRONT COMMUN CONTRE NOS AGRESSEURS
Une fois que l'on a pu faire passer les réfugiés vers les camps de réfugiés de la République de Guinée, les autres hommes devenus réfugiés à Macenta. Un autre des hommes devenus réfugiés à Macenta, nous sommes en contact avec des réfugiés libériens de la région de Conakry et de la région de Kankan. Ils nous ont informés que les réfugiés libériens de la région de Conakry et de la région de Kankan ont été expulsés de leur pays et ont été envoyés dans des camps de réfugiés à Macenta.

Horoya, 07/09/2000

Pas de pardon pour ceux qui ont versé le sang de nos compatriotes
Les Guinéens n'avaient jusque là jamais réagi outre mesure face aux innombrables réfugiés avec qui ils ont tout partagé depuis bientôt onze années. Pour cela, ils n'ont attendu le secours de personne et n'auront rien réclamé à qui que ce soit en se fondant sur le simple fait que "lors du retour de la paix sera effectif chez eux, nos frères du Libéria et de Sierra Leone rentreront chez eux" se disait-on. Hospitaliers au delà de l'angélisme, nos compatriotes ont enregistré les déclarations d'intention de milliers de réfugiés internationaux qui des voies croisées se sont levées pour nous promettre des mesures de soulagement de ce fardeau.

Horoya, 13/09/2000

DECLARATION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION GUINEENNE DES ANCIENS DIPLOMATES
Mamadou Yacine Diallo: Voyage dans l'autre des rebelles
L'ennemi a moins peur de nos balles que de notre unité
Le Chef de l'Etat nous a rebattu les oreilles et nous a dit que nous sommes en contact avec des réfugiés libériens de la région de Conakry et de la région de Kankan. Ils nous ont informés que les réfugiés libériens de la région de Conakry et de la région de Kankan ont été expulsés de leur pays et ont été envoyés dans des camps de réfugiés à Macenta.

Horoya, 20/09/2000

PATRIOTES INVINCIBLES
D'après l'armement des incursions rebelles dans nos frontières, notre capitale est devenue le centre d'un intense ballet diplomatique. De hautes personnalités étrangères affluent de toutes les latitudes pour s'enquérir de cette triste réalité et apporter soutien et réconfort à notre peuple affligé par la guerre.

Horoya, 20/10/2000

REVELATION
Compaoré-Taylor
Les parrains de la rébellion
On en sait un peu plus sur les tenants et aboutissants des attaques devenues monnaie courante le long de nos frontières avec le Libéria et les zones sierra léonaises contrôlées par la R.U.F. mais aussi et surtout sur l'identité des parrains de l'ombre. Mais Compaoré et Taylor ont la collusion ne fait pas l'ombre d'un coin.

Horoya, 06/11/2000

Document 5 Les attaques depuis le Libéria en Guinée forestière

NATION
A PROPOS DE L'ATTAQUE DE MASSADOU

Déclaration du gouvernement de la République de Guinée

C'est avec une indignation que le gouvernement guinéen vient d'enregistrer ce vendredi 1er septembre 2000, une nouvelle attaque armée perpétrée contre son territoire dans le village de Massadou Sous-préfecture de Orémat, à 25 km de Macenta, par des assaillants en provenance du territoire libérien.

Cette attaque armée contre nos paisibles populations a entraîné la mort de plusieurs personnes, de nombreux blessés graves et des dégâts matériels importants.

En cette douloureuse circonstance, le gouvernement présente ses sincères condoléances aux familles éplorées et au peuple de Guinée.

La République de Guinée, fidèle à ses idéaux de paix et de solidarité et respectueuse de ses engagements souscrits dans le cadre de l'Union du Fleuve Mano, de la CEDEAO et de l'OUA, condamne cette agression injustifiée.

La République de Guinée tient à rappeler à l'opinion nationale et internationale qu'elle a toujours œuvré pour le raffermissement de ses relations avec tous les Etats et, plus particulièrement avec les Etats voisins.

Le gouvernement guinéen soucieux de maintenir les rapports de bon voisinage vient de participer

activement dans le cadre du Comité conjoint de sécurité de l'Union du Fleuve Mano, à une mission sur les questions de sécurité le long des frontières entre le Libéria et la Guinée à la demande du président en exercice de la CEDEAO.

Le gouvernement guinéen invite les populations des localités frontalières à se calmer et les exhorte à plus de vigilance.

Le gouvernement tient à rassurer les braves populations qu'il ne ménagera aucun effort pour maintenir la paix, la stabilité et la sécurité dans notre pays.

La République de Guinée lance un appel pressant à la CEDEAO, à l'OUA, à l'Organisation des Nations-Unies et à la communauté internationale pour une condamnation ferme de cet acte d'agression dont elle est victime et les invite à prendre toutes les dispositions appropriées pour mettre fin à ces actes odieux.

En tout état de cause, le gouvernement guinéen réitère solennellement sa détermination à user de son droit de riposte à tout acte d'agression d'où qu'il vienne.

Le Gouvernement

Horoya 05/09/2000

Macenta

Comment le Préfet a échappé aux rebelles



"C'est à 6h 30 qu'un citoyen est venu frapper bruyamment à ma porte. Je me lève en sursaut et demande à ma garde rapprochée ce qui se passait. L'Adjudant chef me dit qu'un citoyen vient de leur dire qu'un groupe de mercenaires puissamment armés venaient de dépasser sa concession et qu'il progressait vers la ville de Macenta. Comme vous le savez, je suis logé dans le quartier Bamata à la sortie de la ville. J'ai donc demandé à ma garde d'alerter la population en tirant trois coups de fusil en l'air. Ce qui fut fait. J'ai attendu quelques 5 mn, il n'y a pas eu de réaction..."

Horoya 27/09/2000

HOROYA

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - 305 Année - N° 8487 du Mardi 20 Septembre 2000 - PRIX 600 FC

Après les incursions rebelles à Macenta

Les populations reprennent leurs activités



Macenta a été attaqué par des rebelles dimanche, 17 septembre causant des pertes en vies humaines, des blessés graves, des dégâts matériels importants. Nos forces ont traqué, mis à genoux et repoussé les assaillants hors de nos frontières.

Fortes de leur foi et de la sécurité ambiante, les populations qui ont progressivement retrouvé leur calme habituel voquent à leurs occupations quotidiennes. Ces populations se rappellent encore de la prompt réaction de nos forces armées et de leur engagement à défendre jalousement l'intégrité territoriale en burant la route à tous ceux qui veulent déstabiliser la Guinée.

Horoya 26/09/2000

A propos des incursions rebelles

"Près de 660 jeunes sont à pieds d'œuvre à Gueckédou pour veiller sur la sécurité"

Declare le Préfet Mamadouba Tounkara

Face aux agressions armées perpétrées le long de nos frontières avec le Libéria et la Sierra Leone, les Préfectures de la Guinée Forestière sont alertées et prennent le dispositif de sécurité.

Avec le Préfet Mamadouba Tounkara les dispositions prises en vigueur.

Horoya : Peut-on savoir si Gueckédou se trouve sur la même lancée que les autres Préfectures frontalières en matière de sécurité?

Mamadouba Tounkara : Je répondrai catégoriquement par l'affirmative. Vous savez, à Gueckédou nous sommes à la croisée des frontières. Nous avons en effet 50 km avec le Libéria et 150 km avec la Sierra Leone. C'est dire que nous sommes en première ligne. C'est pour cela que des dispositions vigoureuses de sécurité ont été prises et renforcées.

Au fait, je viens de boucler une tournée le long de nos frontières qui m'a donné l'occasion de rencontrer toutes nos forces en position de combat et qui d'ailleurs m'ont chargé de transmettre leur engagement et leur détermination au Commandant en chef des forces armées, le Général Président Lansana Conté.

En plus du déploiement et de la détermination des armées, comme vous l'avez constaté certainement, toutes nos populations sont debout et organisées en comités de défense.

La jeunesse est particulièrement engagée à barrer la route à tout envahisseur qui s'enhardirait à violer sur notre Préfecture.

Quel a été votre appui pour Macenta ?

Dès le lendemain de l'attaque, je me suis rendu à Macenta pour rencontrer mon homologue et discuter avec lui des dispositions que nous pourrions prendre ensemble. Je dirai d'ailleurs qu'à l'annonce de cette attaque, c'est nous même qui avons organisé en relation avec le commandant militaire le renfort que nous avons dépêché sur place. C'est dire donc nous gardons le contact car, nous sommes tous concernés, c'est une affaire de la Guinée, nous sommes tous résolus.

Qui gère les comités de défense ?

C'est naturellement le Préfet qui assure la coordination en tant que jeunes de bonne moralité, engagés et très sincères.

C'est ainsi que dans les 21 quartiers, nous avons recruté près de 660 jeunes qui sont à pieds d'œuvre nuit et jour pour veiller sur la sécurité de notre Préfecture.

A l'intérieur du pays, c'est encore plus serré parce que nous nous sommes cent pour cent de défense sont entrain de surveiller le territoire.

A propos de rumeurs de ces attaques que direz-vous ?

Vous savez, ça c'est de la désinformation, je dirai même est de la diversion. Le jeudi, 21 septembre, j'ai tenu un meeting au cours duquel, j'ai donné des informations réels sur ce qui se passe dans notre pays et j'ai profité l'occasion pour mettre tout le monde en confiance. Il y a pas de raisons que nous soyons paniqués. La défense de la patrie revient à chacun de nous et dans ce cadre

chacun peut faire ce qu'il a à faire.

C'est pourquoi, lors du meeting, j'ai appelé tout le monde au calme, j'ai demandé à tous les commerçants de reprendre leurs étalages, les transports de reprendre leurs voyages et ceux qui vont dans le champ de continuer à cultiver. Depuis lors, la situation s'est stabilisée et nous sommes entrain de dépitier nous ceux qui sont entrain de se livrer à une campagne de désinformation systématique.

Dinah Saïfon Soumah

Horoya 29/09/2000

HOROYA
BP: 341/191
DIRECTION: 41 34 75
REDACTION: 41 37 76
SIEGE: Encente: RTG
E-mail: horoya@leland.gn.org

Directeur Général
Fassiri CAMARA

Rédacteur en Chef
Ibrahima Sory DIENG

Relacteur en Chef Adjoint
Ibrahima SOW

Secrétaire GI de Rédaction
Ahassane SOGARE

Informations Générales
Moustapha Aly CAMARA

Culture-Sports
Bangaly OULARE

Relations extérieures
Ahassane Tangué BAH

Archives
Fatoumata Bintou BARRY

Service Fabrication

MACENTA

Nouvelle attaque rebelle dans le village de Gbayaro

Une nouvelle attaque a eu lieu dans la nuit du 27 au 28 novembre 2000 à Gbayaro, CRD de Daro (Préfecture de Macenta).

On déplore 6 morts et 8 blessés graves. Les assaillants ont détruit tout le village et n'ont épargné que le bâtiment scolaire.

Le Préfet de Macenta, M. Benjamin Camara s'est rendu sur les lieux pour constater les dégâts et inhumer les corps.

Cette attaque rebelle vient d'être enregistrée après un mois d'accalmie.

Selon le Sous-préfet de Daro, M. Bangoura près de 500 rebelles venus du Libéria du côté de la Loffa seraient à l'origine de cette incursion.

Horoya 01/12/2000

GUINEE FORESTIERE

Les populations reconfortées par le gouvernement

Dépêchée au chevet des populations sinistrées de la Guinée Forestière, la mission gouvernementale composée des ministres de la Fonction publique et de l'Emploi; de l'Enseignement supérieur; de la Recherche scientifique; de l'Urbanisme et Habitat et de celui de l'Energie, a constaté de visu l'énormité des dégâts causés par les attaques rebelles venues du Libéria et de la Sierra Leone. Mais aussi, la mission a porté le message du Chef de l'Etat fondamentalement axé sur l'unité au sein des communautés, la totale mobilisation des citoyens et surtout leur organisation pour la défense de la patrie, sans oublier, la solidarité nationale, c'est-à-dire l'assistance aux populations meurtries et déplacées.

P. 3

Message du Chef de l'Etat

A tous les souverains, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et au mouvement ouléma des populations musulmanes de la Guinée Forestière, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes vives félicitations ainsi qu'à nos frères du peuple de Guinée, le musulman qui Allah lui veut l'honneur de nos prières de ce mois saint, gabarique nos énergies et reformisme davantage nous voulons spirituellement polémique dans la conduite des destinées souveraines de nos peuples.

Je vous prie d'accepter les vives assurances de mon respectueux salut et de ma haute considération.

HORAIRE DE RAMADAN

Journée du Mardi, 5/12/2000

Horoya 05/12/2000

Meeting de sensibilisation

Les jeunes de la région forestière montent au créneau

Suite aux différentes agressions dont notre pays est victime depuis le 1er septembre dernier, l'association des jeunes de la Guinée forestière a organisé jeudi 30 novembre au stade de Bonfi un meeting de sensibilisation et d'information.

"Si c'est l'Ulmo qui agresse Macenta, alors qui agresse Madina Oula et Pamelap. ? C'est par cette interrogation très significative que M. Cheick Tidiane Traoré, coordinateur des associations s'est tout d'abord inscrit en faux contre les allégations faisant état de la présence de l'Ulmo en Guinée-Forestière et plus précisément à Macenta.

M. Traoré a devant de jeunes volontaires lancé un appel à l'Union des jeunes pour que dit-il, ces bandits armés qui nous attaquent soient matés jusqu'à leur dernier retranchement. Il n'a pas manqué également de fustiger le comportement de certains cadres guinéens à l'endroit des jeunes. Cela dit, il a demandé à la jeunesse guinéenne d'oublier les considérations d'ordre irrationnel afin de faire face à l'ennemi.

Un appel sera lancé à la coordination des jeunes pour le développement de la Guinée-Forestière pour qu'ensemble

"l'affront lancé contre le peuple de Guinée soit corrigé". M. Cheick Tidiane Traoré a promis au nom de la jeunesse guinéenne qu'une campagne nationale de solidarité des jeunes en faveur des victimes des attaques barbares sera très prochainement organisée dans le pays. Un accent particulier a été mis sur la solidarité juvénile pour pouvoir barrer la route aux envahisseurs.

La réunion de tous les comités d'auto-défense de trait à cet égard être transformé en une grande association pour que le mouvement des jeunes ait plus de force.

Le président de l'amicale des jeunes de la Guinée-Forestière a pour sa part soutenu que la jeunesse guinéenne est restée longtemps soudée.

M. Roger Fulgence Lamah a lancé un message à la jeunesse forestière pour la préservation de cet acquis. "On ne doit pas se diviser à cause des intérêts égoïstes" a-t-il signalé.

M. Lamah a en outre demandé aux jeunes de ne pas se laisser distraire par le jeu des politiciens avant de réaffirmer l'engagement et le soutien de la jeunesse de la Guinée-Forestière aux idéaux de paix du Général Lansana Conté.

Yamoussa Touré

Décembre 2000

Horoya 02-04/12/2000

HOROYA

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - 306 Année - N° 5027 du Vendredi, 22 Décembre 2000 - PRIX: 600 FC

AVEUX DE REBELLE FAIT PRISONNIER

"A partir du Libéria où des troupes nous attendaient, nous avons déclenché l'attaque dans le district de Zozo"

déclare le Commandant Tanou K. K.

Arrêtés par nos Forces armées lors de l'attaque rebelle en septembre dernier dans les villages de Koyamah (Macenta), Tanou K.K. commandant rebelle et David Augustin, sergent de l'armée régulière libérienne ont été présentés hier à la presse nationale. Le commandant Tanou a répondu sans ambages aux questions des journalistes.

Notre reporter revient sur l'intégralité de cet entretien du reste édifiant sur bien de questions que l'on se pose aujourd'hui.

Commandant Tanou K.

HORAIRE DE RAMADAN

Jeudi 22 / 12/2000
Cesser de manger à... 18h45
Soubh... 05h05
Zohr... 12h32
Açh... 19h15
Magrib... 18h40
Fek... 19h40

Validité pour les zones de Conakry, Coyah, Porezouba et Pita

Horoya 08/12/2000

L'ARMEE REPOUSSE UNE NOUVELLE INCURSION REBELLE A GUECKEDOU

Comme nous le redoutions dans nos dernières éditions, les rebelles, toujours entêtés dans leur sale besogne, ont attaqué mercredi, 5 décembre à l'aube, la ville frontalière de Gueckédou.

Dans leur furie aveugle, les assaillants ont causé d'importants dégâts matériels et semé la désolation dans les rangs de la population. Ils ont brûlé des stations d'essence et des boutiques dans le grand marché.

Mais, malgré l'effet de surprise, les assaillants ont été violemment repoussés par les Forces armées nationales avec l'appui des populations de la ville. Beaucoup de rebelles y ont laissé leurs plumes grâce à la détermination affichée de la population à soutenir les efforts de nos soldats qui ont ratissé la ville pour la débarrasser des agresseurs. Et selon des informations dignes de foi, le calme serait revenu à Gueckédou où les populations ont repris leurs activités. Une autre raison d'être toujours plus vigilants.

Horoya 22/12/2000

Comme l'explique Mike McGovern (2002), le régime de L. Conté a en effet repoussé cette tentative de débordement de la guerre en Guinée en mobilisant l'armée et la population autour de l'idée d'unité nationale. L. Conté a alors employé une rhétorique de la « vigilance » face aux ennemis extérieurs et intérieurs, comme l'illustrent les coupures de presse sélectionnées ci-dessus (Documents Document 3, Document 4 et Document 5). Cette rhétorique était familière aux Guinéens marqués par les années du pouvoir de Sékou Touré. L'agression a par exemple été mise en parallèle avec celle de 1970 quand le Portugal avait tenté d'envahir la Guinée pour déstabiliser S. Touré qui soutenait à l'époque les mouvements d'indépendance dans la colonie portugaise de Guinée Bissau [*Horoya*, 08/09/2000]. Pour le gouvernement guinéen, la Guinée en septembre 2000 était « victime d'un complot international » orchestré par C. Taylor et son allié B. Compaoré, par le RUF, par les réfugiés libériens et sierra léonais accueillis en Guinée et par des opposants guinéens qui soutiennent le rival malheureux de L. Conté lors de l'élection présidentielle de 1998, Alpha Condé⁵⁴ [*Horoya*, 08/09/2000 et 06/11/2000]. Se mêlaient ainsi enjeux internationaux et enjeux internes, car si le régime de L. Conté défendait le territoire national il saisissait également l'opportunité de réduire au silence son opposition, déjà muselée par l'arrestation d'A. Condé à la fin de 1998 et sa condamnation pour trahison à l'été 2000. La vigilance des citoyens, qu'encourageait le gouvernement, devait donc s'exercer contre ces menaces de l'intérieur, incarnées par deux figures, le dissident guinéen et le réfugié anglophone, libérien ou sierra léonais (McGovern, 2002).

Présentés comme complices des agresseurs, notamment par le président L. Conté lui-même lors d'un discours à la nation le 9 septembre, les réfugiés ont été la cible de nombreuses violences lors de ces attaques de 2000, de la part de l'armée guinéenne et des nombreuses milices auto-constituées, même si le gouvernement guinéen s'en est défendu devant la communauté internationale et que la presse officielle a sans cesse mis en avant l'hospitalité nationale. Un éditorial d'*Horoya* dénonce ainsi la désinformation « qui présente les attaques comme de simples tensions aux frontières et insiste sur la prétendue persécution et chasse aux réfugiés libériens et sierra léonais ». Le journaliste y rappelle que la Guinée est une « terre d'asile pour tous les étrangers respectueux des lois et règlements de la République » [*Horoya*, 16/09/2000]. M. McGovern souligne le paradoxe qu'a représenté cette « chasse aux réfugiés », expression également employée par les réfugiés et les acteurs politiques guinéens rencontrés en 2008-2009 : « les réfugiés qui étaient le plus visiblement impliqués dans cette guerre régionale (ULIMO/LURD) étaient considérés par le gouvernement guinéen comme des non-combattants, alors que le président L. Conté accusait les réfugiés « en général » de collaborer avec les ennemis de l'extérieur » (McGovern, 2002, p.87).

Les autorités guinéennes ont de fait créé un cadre propice aux violences envers les réfugiés (voir chapitre 2). Elles les ont jugés responsables du débordement de la guerre dans le pays alors même qu'elles étaient impliquées dans le conflit sous-régional et qu'elles ont pu jouer un rôle dans la militarisation de la zone guinéenne frontalière avec les pays en guerre et qui avait accueilli un grand nombre de réfugiés.

⁵⁴ C'est finalement A. Condé qui a été élu président de la Guinée fin 2010, après une transition militaire de deux ans à la suite du décès de L. Conté en décembre 2008.

2.1.4. La militarisation des zones d'accueil de réfugiés

There was a spillover of the war again.

Ophenus [CKY N°027]

Dans ce contexte de guerre endémique au niveau régional, les camps et les zones d'accueil de réfugiés libériens, dans ces trois pays frontaliers concernés par des épisodes de guerre (conflit civil ou agression extérieure) pendant la durée du conflit libérien (1989-2003), ont pu apparaître comme des foyers de déstabilisation. Les Libériens n'ont jamais été tout à fait à l'écart de la guerre pendant leurs années d'exil, que ce soit en Sierra Léone, en Guinée ou en Côte d'Ivoire.

En Sierra Léone, les réfugiés libériens se sont surtout concentrés dans la partie est du pays, près des frontières, entre les villes de Bo et Kenema (Leach, 1992 ; Agier, 2005). Certains ont choisi de s'éloigner de cette zone fortement touchée par les incursions frontalières puis par les combats, et de s'installer à Freetown. Entre 1990 et 1995, le camp de Waterloo, en périphérie de la capitale sierra léonaise a ainsi hébergé des milliers de Libériens ensuite transférés dans le camp de Jui, plus proche du centre-ville, à cause d'attaques rebelles du RUF contre Waterloo.

En Côte d'Ivoire, il n'y a pas eu de camp de réfugiés à proprement parler mais une zone d'accueil des réfugiés (ZAR), englobant l'ouest du pays. Les Libériens ont été libres de s'y installer, mais aussi de circuler dans tout le pays et de travailler, surtout dans l'économie informelle (Kuhlman, 2002). Ils étaient nombreux à Danané, dans la ville portuaire de San Pedro ou encore à Abidjan, avant que les combats de 2002 et l'enlisement de la guerre civile ne fassent partir beaucoup d'entre eux.

Dans les zones frontalières, comme le montre le cas de la Guinée, mais également de la Sierra Léone et de la Côte d'Ivoire, les réfugiés ont donc fait l'expérience d'incursions de rebelles libériens, qui venaient accomplir des règlements de compte ciblés, mener des pillages, terroriser leurs compatriotes, soutenir le combat de rebelles du pays concerné avec lesquels ils avaient fait alliance, prélever des forces vives pour leur propre combat... À cause de ces incursions, et plus tard à cause du débordement de la guerre, les réfugiés ont connu de nouvelles souffrances qui sont récurrentes dans leurs récits : mort ou disparition de leurs proches, blessures, viols, séparations et nouvelles fuites vers des lieux plus sûrs.

Les Libériens rencontrés ont été victimes de ces guerres mais beaucoup en ont également été des acteurs. Les pays proches, et surtout les zones frontalières, ont fourni des lieux de repli pour divers groupes rebelles libériens et ont joué un rôle dans la guerre civile libérienne. Certains réfugiés en exil se sont engagés dans la lutte pour le pouvoir au Libéria et les lieux de refuge sont souvent devenus des lieux de recrutement de futurs combattants pour des mouvements politiques et militaires. Certains réfugiés étaient en fait d'anciens militaires ou d'anciens combattants. La plupart des réfugiés ont été sous la pression des combats et des combattants dans leurs lieux de refuge. Certains y parfois succombé ou ont été entraînés contre leur gré dans la guerre. Dans l'échantillon des enquêtés, aucun n'a raconté être un ancien combattant mais quelques témoignages comportent des zones d'ombre qui le laissent à croire, notamment quand on analyse la géographie et la chronologie de leurs déplacements dans la sous-région. Comme dans d'autres pays, les camps de réfugiés eux-mêmes ont été infiltrés par des groupes rebelles (Guichaoua,

2004 ; Dorai, 2006 ; Milner, Christoffersen-Deb, 2006). À partir des entretiens menés pour cette thèse, c'est surtout la situation en Guinée qu'il est possible de développer, et ce, du point de vue des mouvements organisés par les Mandingo et les Krahn, plus nombreux dans l'échantillon et politiquement et militairement actifs dans ce pays d'asile. Les informations recueillies sur la Sierra Léone sont bien moindres⁵⁵. Celles sur la Côte d'Ivoire sont également faibles, même si deux réfugiés ont mentionné que des combattants krahn et mandingo étaient nombreux autour de Guiglo et dans le camp de Nicla (ouest de la Côte d'Ivoire) lors de la seconde guerre [CKY N°039, N°145].

En Guinée, l'appui que les autorités ont apporté officiellement à l'ULIMO puis au LURD (Reno, 2002) a participé à la militarisation de la zone forestière. Les témoignages recueillis concernaient surtout l'action du LURD, plus proche dans le temps et qui a contribué au déclenchement des attaques frontalières en 2000. Les campagnes de recrutement du LURD en Guinée forestière ont poussé certains jeunes hommes à partir de la région, pour éviter d'être recrutés. Ils étaient venus à Conakry même si les chefs du LURD y étaient présents, comme en témoignaient d'autres réfugiés. Plusieurs interlocuteurs, surtout des femmes, étaient apparentés à des combattants mais ne l'ont pas ouvertement déclaré : Fatoumata racontait ainsi que son mari était mort dans la guerre de Macenta [CKY N°106]. Le fils de Koulbo a été tué à Conakry par les forces armées guinéennes alors qu'il se trouvait dans une maison réputée pour être un lieu de recrutement du LURD, mais Koulbo disait qu'elle ne savait pas ce que son fils y faisait [CKY N°111].

Isaac S. évoquait également cette présence du LURD à Conakry et son refus, comme celui d'autres Libériens, d'être enrôlé : *At that time, the Liberian Civil War was on. The LURD moved to Petit Symbaya. From 2000, they had their base there. Always harassing people, children elder people... Asking the people to give their children to go and fight on the front. Those that went to school, that were educated and had worked for the National Democratic Party of Liberia or were members, should become members of the political wing for the LURD. (...) I refused to join the political wing for LURD... Since I had been to University... but I didn't want to be part of this. I didn't want to be part of that organization. After they beat my brother to death, they asked me again. Because I refused, they used to tell the authorities that I am a Charles Taylor informer. (...) We are all the real refugees from Waterloo. Those Krahn that were with us, they were sometimes military people... I have nothing against the Krahn, but some of them were in power and when I was in Petit Symbaya, I was quite afraid of them. But some of them refused to give their children to fight with LURD. If those ones go back to Liberia, they will have problems with that* [CKY N°101].

Qu'ils aient résisté à la militarisation, ou bien qu'ils aient apporté leur soutien aux mouvements armés, les Libériens ont été des acteurs de la guerre. Le thème de la militarisation des zones d'accueil et de camps de réfugiés a été abordé dans l'analyse de nombreux conflits mondiaux et africains (UNHCR, 2000, pp. 248-249⁵⁶), notamment sous l'angle de l'ambiguïté de l'aide humanitaire. Les camps de réfugiés gérés par le HCR et par diverses ONG deviennent en effet parfois des lieux de repos, de réparation, de repli et de restauration pour les combattants.

⁵⁵ Un seul entretien, déjà mentionné p. 112, faisait allusion au développement de l'ULIMO dans ce pays et surtout à Freetown pendant la première guerre [CKY N°042]

⁵⁶ Voir également les travaux de Christel Thibault sur la guerre au Cambodge et les camps en Thaïlande (Thibault, 2008). Pour ce qui est de l'Afrique, voir par exemple les analyses proposées dans l'ouvrage collectif *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale* (Guichaoua, 2004) ou encore celles sur la Mauritanie (Frésia, 2009).

Bien que les conventions internationales excluent du statut de réfugié les combattants et les responsables de crimes de guerre, il est souvent difficile pour les États d'accueil et le HCR d'identifier et d'isoler ces combattants parmi les civils.

Les réfugiés rencontrés ont ainsi souffert à plusieurs reprises et dans leur différents pays d'asile d'avoir été assimilés à des combattants. Dans leurs témoignages, ils mentionnaient de façon récurrente qu'ils avaient été accusés d'apporter la guerre, de déstabiliser leur pays d'accueil. L'expression « *They said I spoiled their country* » est revenue à plusieurs reprises dans les entretiens effectués. En même temps, ils ont peut-être porté les armes en Sierra Léone ou en Côte d'Ivoire, comme en Guinée où les camps en zone forestière ont été fortement touchés par un phénomène de militarisation au début des années 2000 (Milner, Christoffersen-Deb, 2006) ou au Ghana, dont le camp de Buduburam a pu lui aussi servir de pôle de recrutement (Ero, Marshall, 2003, p. 97⁵⁷). Ce dernier exemple montre bien que les capitales de la sous-région, qu'il s'agisse d'Accra, d'Abidjan, de Freetown, de Monrovia ou de Conakry, ont joué un rôle tout aussi important que les zones frontalières comme lieux ressources pour la guerre. Les mouvements rebelles, souvent nés dans ces capitales proches, ont trouvé dans ces villes autant que dans les camps des partisans potentiels, et y ont surtout cherché des appuis politiques et financiers. Les deux types d'espaces – zone frontalière et capitale nationale du pays d'asile – sont donc à concevoir en lien dans l'analyse des bases arrière des rébellions et dans l'analyse de la géographie des lieux de refuge et des parcours migratoires des réfugiés.

La militarisation des zones d'accueil a en effet touché les deux pays d'asile au cœur de cette thèse, la Guinée et le Ghana mais de manière différente. Il s'agit donc de terminer ce chapitre en montrant les rôles différents que ces deux pays ont joué dans le conflit.

2.2. Implication dans la guerre et recherche de paix, la Guinée et le Ghana face au conflit libérien

« Tous les pays d'accueil sont confrontés aux implications politiques et économiques des déplacements de population dans leur aire d'influence. Mais si offrir l'asile peut comporter des risques diplomatiques, les effets positifs de cette offre en termes d'image et de reconnaissance internationale sont également recherchés par les pays souhaitant conforter leur *leadership* régional. »

Luc Legoux, *in* Cambrézy *et alii*, *L'asile au Sud*, 2008, p.19

La Guinée et le Ghana n'ont pas la même situation géographique par rapport au Libéria et n'ont pas eu le même rôle dans le conflit. La Guinée partage une frontière de 563 km avec le Libéria et a été entraînée dans le « système de conflit » dessiné à partir du Libéria même si elle n'a pas connu de guerre civile à proprement parler. Le Ghana, séparé du Libéria par la Côte d'Ivoire, soit par plus de 550 km (la longueur du littoral ivoirien), a quant à lui joué un rôle diplomatique

⁵⁷ C. Ero et A. Marshall écrivent : « Un autre site de recrutement est le camp de Bumjubura [l'orthographe est incorrecte, lire Buduburam], à 30 kilomètres à l'ouest d'Accra, où vivent des réfugiés de la première guerre civile libérienne. Quelque 300 à 500 réfugiés étaient ainsi emmenés de ce camp vers une base spéciale pour y suivre un entraînement et recevaient au moins 250 dollars pour combattre ; cette opération était organisée par un dirigeant du LURD qui faisait la navette entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. » (Ero, Marshall, 2003, p. 97).

important dans les deux guerres libériennes. Il s'agit de proposer ici une analyse en parallèle du rôle que la Guinée et le Ghana ont joué face au conflit libérien, en tant qu'acteurs politiques et militaires.

En même temps qu'ils ont accueilli des réfugiés, un aspect qui sera surtout développé dans le deuxième chapitre de cette thèse mais dont il faut d'ores et déjà souligner qu'il a été un paramètre important dans la prise de position de chaque pays face au Libéria en guerre, la Guinée et le Ghana se sont engagés au sein de la CEDEAO et de façon bilatérale pour essayer d'arbitrer entre les belligérants. L'étude de journaux de la presse nationale pendant les années de guerre au Libéria (1989-2003) a été un moyen de reconstituer cette implication, notamment diplomatique. La politique des deux pays envers le Libéria pour la période de conflit a été décidée par les présidents de l'époque : L. Conté en Guinée, président de 1984 à sa mort en 2008, et J. J. Rawlings au Ghana, président de 1981 à 2001 (quand lui succède John Kufuor, dont l'action diplomatique envers le Libéria conservera la ligne définie par J. J. Rawlings). Les journaux officiels consultés, *Horoya* pour la Guinée, le *Daily Graphic* et le *Ghanaian Times* pour le Ghana, insistent particulièrement sur les actions de ces chefs d'État. Dans ces journaux, les faits marquants de la guerre au Libéria sont relatés, mais le plus souvent à travers les dépêches des agences de presse internationales. Les journalistes nationaux rédigent plus ponctuellement des éditoriaux ou des articles consacrés au Libéria, qu'il est intéressant d'analyser pour montrer l'implication des États dans le conflit.

Après un bref retour sur la participation du Ghana et de la Guinée à l'ECOMOG, la force d'intervention de la CEDEAO, j'insisterai d'abord sur le rôle ambigu de la Guinée face à Taylor dans les deux guerres libériennes et sur le risque de guerre qu'il lui a fait prendre en 2000-2001, avant de mettre en avant les efforts diplomatiques du Ghana dans les négociations de paix.

2.2.1. La Guinée, le Ghana et l'ECOMOG

La Guinée et le Ghana ont été des contributeurs importants à la force d'interposition ouest-africaine envoyée au Libéria à partir d'août 1990⁵⁸. Ils comptaient parmi les cinq pays fondateurs de cette initiative et ont envoyé et entretenu des soldats au Libéria de 1990 à 1999, date où la mission de l'ECOMOG a pris fin⁵⁹. Les deux pays y ont perdu des dizaines d'hommes, comme ces quatre premiers soldats ghanéens morts dans une embuscade le 14 septembre 1990 et auxquels la presse ghanéenne a rendu hommage en première page [*Ghanaian Times* et *Daily Graphic*, 29/09/1990]. L'intervention de l'ECOMOG au Libéria a été très suivie par la presse ghanéenne, mais l'a été beaucoup moins par la presse guinéenne, comme l'indiquent le Document 6 et le Document 7 aux pages suivantes. Cela s'explique en partie par le fait que le commandement de cette force militaire avait été attribué à un officier ghanéen, le général Arnold Quainoo dont le nom revient plusieurs fois dans les gros titres et les extraits d'articles sélectionnés ci après.

⁵⁸ Je n'ai pas trouvé de données chiffrées globales sur le nombre de soldats envoyés par chaque pays sur la durée de la première guerre civile.

⁵⁹ Lors de la seconde guerre civile, seul le Nigéria, parmi les pays de la CEDEAO, a accepté d'envoyer à nouveau des soldats de maintien de la paix au Libéria à l'été 2003. Ces troupes ECOMOG ont ensuite été incorporées pour partie dans les troupes de l'opération de l'ONU (UNMIL). Le fait que la Guinée et le Ghana aient refusé, dans un premier temps, d'envoyer des troupes montre leur fatigue et l'évolution de leur relation envers le Libéria dirigé par le président C. Taylor. Le Ghana a néanmoins par la suite détaché des contingents auprès de l'UNMIL.

Document 6 Le premier mois de l'intervention ECOMOG au Libéria dans la presse ghanéenne



Ghanaian Times, 08/08/1990



Ghanaian Times, 10/08/1990



Ghanaian Times, 13/08/1990



Daily Graphic, 14/08/1990



Ghanaian Times, 15/08/1990



Daily Graphic, 16/08/1990

GHANAIAN TIMES
Monday, August 20, 1990, No. 11,324

Drugs for refugees
"Intensive education of farmers on improved yields"

4 NIGERINS
Have been freed

Refugees
...He's expected to meet warring factions

Quainoo due for BANJUL TODAY

Kanani address discuss democratization process

Ophthalmologists end conflict

49 more evacuated from Liberia

ECOMOG will play neutral role
Arnold Quainoo

US navy intercepts two Iraqi vessels

Nigerian Envoy advocates Africa-evolved political system

Power to the people means HONESTY

Ghanaian Times, 20/08/1990

Daily Graphic
MONDAY, AUGUST 20, 1990, NO. 12362 PRICE: C40.00

PROVERBS
Chapter 11, Verse 25

Movement Of Peace-keeping Force Into Liberia Now

ECOWAS, ECOMOG HOLDING TALKS TO CONSIDER SITUATION

NPFL forces take Ghanaians hostage?

BOG introduces rural finance bills

Iraq orders westerners in Kuwait to assemble

'Develop functional political system'

Daily Graphic, 20/08/1990

AGRIC Res

Youth and em

ECOMOG Operations

On Housing Scheme

Intensify research into herbal control of diabetes

Daily Graphic, 21/08/1990

Daily Graphic
THURSDAY, AUGUST 23, 1990, NO. 12365 PRICE: C40.00

ECOMOG WILL NOT IMPOSE ANY GOVT ON LIBERIANS

—Dr Asamoah

Talks delay departure of ECOMOG troops

Don't concentrate only on physical facilities — Ahwoi

Intensify research into herbal control of diabetes

2 P & T Board Members

Daily Graphic, 23/08/1990

ECOMOG troops due in Monrovia

WA civilians in Liberia fear Taylor's reprisals

US can act without UN mandate — Bush

Ghanaian Times, 24/08/1990

ECOMOG TROOPS POSITIONS IN MONROVIA

de Cuellar offer to mediate in Gulf crisis

Ghanaian Times, 27/08/1990

Au Ghana, l'intervention de l'ECOMOG fait la une quotidiennement au mois d'août 1990.

Document 7 L'intervention de l'ECOMOG dans la presse guinéenne

SOMMET DE BANJUL

"La CEDEAO doit accomplir sa mission"

Le Chef de l'Etat, le Général Lansana Conté a participé les 6 et 7 Août 1990 à Banjul à la première session du Comité Permanent de Médiation de la CEDEAO.

Au cours de cette session d'importantes décisions ont été prises en vue de restaurer la paix et la sécurité à Libéria.

Le Président de la République, le Général Lansana Conté, à l'invitation de son homologue gambien, Daouda Kairaba Jawara, Président en exercice de la CEDEAO, a pris part à Banjul les 6 et 7 Août 1990 à la réunion des pays membres du Comité de la CEDEAO chargé de trouver une solution au conflit du Libéria.

Comme toujours, le Président Lansana Conté en homme de paix et de dialogue s'est efforcé avec des arguments convaincants, de démontrer l'urgence de mettre fin à ce tragique conflit aux conséquences multiples ayant déjà débordé le cadre des frontières libériennes pour affecter les pays de la sous-région.

Le Général Lansana Conté en compagnie du Chef de l'Etat nigérian, Babaguidu du Nigeria, Jerry Rawlings du Ghana, Saliou Momoh de la Sierra-Léone, Daouda Kairaba Jawara de Gambie, les ministres nigériens, sierra-léonais et maliens et le Secrétaire Général de l'OUA ont suivi les interventions du Président Conté.

Le Général Conté, maîtrisant parfaitement le dossier libérien a donné de larges informations sur le conflit, grâce auxquelles le Comité de la CEDEAO a pris ses responsabilités historiques. Le Communiqué final ci-contre en faisant foi.

La décision principale prise a été celle d'envoyer les forces Ouest-africaines de maintien de la paix pour assurer le cessez-le-feu entre les différents groupes belligérants. Il s'agit du Groupe CEDEAO de contrôle du cessez-le-feu (ECOMOG).

Il est placé sous un commandement militaire désigné par le Ghana assisté d'un commandement ad hoc choisi par la République de Guinée. C'est notamment la marque de confiance et de reconnaissance du rôle joué par le Président de la République, à cette rencontre de Banjul. Une rencontre qui fera date, prouvant la détermination des participants à trouver une solution africaine à un problème africain.

Selon les dernières informations en notre possession, ce contingent sera fort de 2 500 hommes et sera composé de soldats ghanéens, nigériens, sierra-léonais et gambiens... Son installation sur le terrain devra être effective avant la fin du mois en cours comme l'a indiqué le Chef de l'Etat à son retour de Banjul.

La réunion a requis l'assistance de la communauté internationale pour boucler l'enveloppe financière de l'opération.

Comme on le voit, de Nouakchott à Dakar, en passant par Freetown et Monrovia, les efforts du Président Lansana Conté en faveur de la paix se confirment et lui valent aujourd'hui, l'estime et l'admiration de tous ceux qui désirent la paix dans la sous-région Ouest-Africaine. **Ahassane Tangué BAH**

Horoya, 11/08/1990

LIBERIA

"La position de la Guinée est celle d'une neutralité positive"

Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, M. Mohamed Sampil a donné sur les antennes de Radio France Internationale des précisions sur la position du Gouvernement guinéen face à la situation au Libéria.

Nous livrons ici le texte intégral de cette déclaration.

La Guinée ne saurait être indifférente face à ce conflit libérien qui dure depuis neuf mois environ. A cause :

- 1) - des relations de bon voisinage;
- 2) - des intérêts humains importants qu'elle a dans ce pays;
- 3) - des intérêts économiques très grands qu'elle partage avec le Libéria;
- 4) - des accords bilatéraux et multilatéraux qui régissent ses rapports avec ce pays.

Il n'est jamais entré dans les intentions des Autorités guinéennes d'entreprendre quelque action militaire que ce soit à l'encontre de ce pays frère et voisin, bien qu'elle en ait la possibilité; bien qu'elle n'ait été provoquée de diverses manières; que le territoire ait subi des incursions meurtrières et que les locaux et les diplomates guinéens au Libéria aient été soumis à des traitements que la loi internationale condamne. Aujourd'hui encore, la vie de nos diplomates est un sujet de vive préoccupation pour les Autorités guinéennes qui trouvent injustifiée l'attitude négative adoptée contre elles.

La Guinée a résisté à toutes ces provocations et a œuvré activement à la conception et à la mise en oeuvre de la solution proposée par la CEDEAO et adoptée à Banjul par les Chefs d'Etat membres du Comité de médiation.

Elle croit fermement que c'est la seule solution qui vaille.

Elle pense que le cessez-le-feu est urgent; que la force d'interposition est éminemment utile et que, pour éviter dans le futur la "libanisation" de ce conflit, il faut enlever dès à présent toutes les sensibilités dans le futur jeu constitutionnel.

La victoire militaire d'une partie sur les autres n'est pas une solution durable. Car cycliquement, les parties exclues du jeu constitutionnel peuvent refaire le même parcours que les "Scorpions noirs". A savoir, à partir d'un point de la frontière nationale, bénéficier de sympathies à l'intérieur, de soutien et d'appui à l'extérieur et s'élançer vers la capitale du pays à la conquête du pouvoir suprême.

La Guinée attire l'attention sur le fait que le phénomène de la dissidence est le substitut tout trouvé à celui du mercenariat: le mercenaire est un étranger; le dissident est quant à lui un national. Leur mission demeure cependant la même.

La sécurité d'un Etat de la Sous-Région peut dépendre de celle des autres et vice versa.

La Guinée pense que cette solution de la CEDEAO doit être soutenue par toutes les parties libériennes et tous les Etats africains dans l'intérêt bien compris de chacun et de tous.

Horoya, 25/08/1990

"La Force de maintien de la paix au Libéria a eu des résultats très positifs"

déclare le Chef de l'Etat gambien, Président en exercice de la CEDEAO au cours d'une interview accordée à la presse guinéenne

La Presse : Monsieur le Président, quel est l'objet de votre visite en Guinée ?

Le Président : J'ai eu des discussions avec le Président Abdou Diouf à Dakar et le Président Blaise Compaoré à Ouagadougou. Et ces discussions se sont avérées très utiles. L'objet de ma visite dans ces deux capitales, c'était d'abord d'informer ces collègues de ce que nous avons fait au niveau du Comité de médiation de la CEDEAO sur le problème du Libéria et nous avons eu un échange de vues très utiles. Ici aussi, j'ai eu des discussions très utiles et un échange de vues avec mon frère et ami, le Général Lansana Conté. Je dois dire qu'il y a une identité parfaite de vues à propos de ce que nous devons faire dans le cadre de la CEDEAO sur la situation au Libéria.

La Presse : Monsieur le Président, quelle évaluation faites-vous aujourd'hui de l'action des forces d'interposition de la CEDEAO depuis leur déploiement au Libéria ?

Le Président : La Force de maintien de la paix a bien entré au Libéria le 24 août 1990. Depuis lors, elle a eu des résultats importants. Il faut rappeler que c'est une force de maintien de la paix. Je dois vous dire qu'à son arrivée, il y a eu un petit affrontement. Elle a été attaquée par les rebelles de Charles Taylor. Et bien sûr quand on lui a tiré dessus, elle a été obligée de se défendre. Elle s'est battue mais la situation s'est rapidement calmée. Ensuite elle a gagné du terrain. Elle se trouve dans les zones contrôlées par Prince Johnson, le dirigeant du groupe dissident du Front Patriotique et Samuel Doe. Elle a eu des résultats très positifs parce que son action a permis l'évacuation de plusieurs milliers de ressortissants des autres pays qui étaient coincés dans la situation au Libéria. Cela a également ouvert des couloirs et a créé les conditions nécessaires pour les opérations de secours. Dès son arrivée, elle s'est mise à améliorer les conditions sanitaires en enterrant les cadavres qui jonchaient le sol et en rétablissant l'approvisionnement en eau et en électricité des populations. La Force attend également une importante quantité de médicaments. Elle s'est déjà mise à réhabiliter un hôpital. Vous remarquez que pendant quelques temps tous les hôpitaux étaient fermés à cause de l'anarchie qui prévalait. Aujourd'hui la Force d'interposition a constitué en son sein un corps médical à partir des médecins fournis par les différents contingents. Ils vont essayer, avec l'aide médicale qui va arriver, de soigner et les militaires et la population civile.

On espère que bientôt l'aide alimentaire va arriver et c'est l'ECOMOG qui sera chargée de la distribution de ces vivres aux populations de Monrovia et des ses alentours.

La Presse : Monsieur le Président, de quelles ressources disposez-vous pour concilier l'intransigeance des Scorpions de Charles Taylor et le résultat de la conférence sur la réconciliation nationale au Libéria que vous avez présidée à Banjul ?

Le Président : Vous avez parlé de la visite que j'ai effectuée dans certains pays membres. Cette visite a pour but de demander à ces pays d'user de leur influence pour convaincre Charles Taylor de coopérer pour parvenir à un cessez-le-feu et de coopérer également pour la mise en application du Plan de paix de la CEDEAO.

Le Gouvernement intérimaire a été formé à l'issue d'une conférence nationale tenue à Banjul, et ce gouvernement envisage comme stratégie, d'envoyer une forte délégation composée de Libériens uniquement pour rencontrer Charles Taylor, discuter avec lui des voies et moyens de le faire accepter de coopérer avec eux et s'atteler à la reconstruction nationale.

Horoya, 08/09/1990

"La Guinée reste fidèle au plan de règlement de la CEDEAO"

déclare le Secrétaire général des Affaires étrangères

(AGP) - M. Mohamed Sampil, Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères a défini samedi dernier à Conakry la position de la diplomatie guinéenne face au dernier développement de la crise libérienne en recevant les Ambassadeurs du Ghana, des Etats-Unis, du Nigeria et de Sierra-Léone.

La Guinée adhère pleinement au plan de la CEDEAO relatif à la résolution du conflit libérien, avait-il dit. Elle est et demeure une des composantes de l'ECOWAS - Monitoring Group (ECOMOG), elle continuera de rechercher les voies et moyens propres à ramener une paix durable au Libéria avait-il poursuivi.

M. Sampil a par ailleurs indiqué que l'action de l'ECOMOG a été très positive. Elle rend possible le cessez-le-feu, la négociation entre toutes les parties libériennes et l'aide humanitaire dans le pays qui manque aujourd'hui de tout, grâce à la sécurité restaurée dans Monrovia par ces forces de l'ECOMOG.

Pour le Secrétaire Général du MAE, le cadre de concertation reste le Comité de médiation, organe de la Communauté sous la conduite du Président en exercice de la CEDEAO. La Guinée reste solidaire au Comité de médiation, a-t-il dit.

Horoya, 20/10/1990

En Guinée, très peu d'articles du journal national portent sur l'intervention de l'ECOMOG au Libéria pendant tout le dernier trimestre 1990, alors même que la Guinée y a envoyé des troupes fin août.

L'une des principales motivations de l'envoi de l'ECOMOG au Libéria, au-delà d'aider à une issue au conflit, était de protéger les nombreux ressortissants CEDEAO dans le pays en guerre, et de faciliter si nécessaire leur évacuation. De nombreux Guinéens et Ghanéens installés au Libéria ont en effet souffert du déclenchement de la guerre⁶⁰. Début septembre 1990, le *Ghanaian Times* titrait en première page que les hommes de C. Taylor avaient tué plus de 200 Ouest-africains et en détenaient des dizaines d'autres en otage [*Ghanaian Times*, 03/09/1990]. *Horoya* a aussi publié sur ce thème : « Plusieurs de nos compatriotes ont été tués, empalés voire égorgés par des hordes de sauvages [alors que leur] seul crime était de se réclamer de la République de Guinée. Nous tremblons encore d'effroi à l'évocation de ces scènes macabres racontées par quelques rescapés de retour au pays, dépossédés de tous leurs biens » [*Horoya*, 25/08/1990]. Le débarquement de l'ECOMOG a en effet facilité le retour de nombreux civils à bord des navires qui avaient transporté soldats et matériel militaire. Le MV Tano River, par exemple, qui avait amené le contingent ghanéen de l'ECOMOG, est reparti avec de nombreux civils à son bord dont quelques 8 000 Ghanéens [*Ghanaian Times*, 03/09/1990] (voir Document 11, p. 162). Les bateaux utilisés par l'ECOMOG ont également permis à des réfugiés libériens de quitter Monrovia.

Les acteurs de la guerre civile libérienne ont régulièrement accusé l'ECOMOG d'être partielle et d'être une force d'occupation étrangère. Le Nigéria a concentré ces critiques, car il a rapidement repris la tête du commandement de l'ECOMOG et a été le principal pourvoyeur de soldats pendant toute la durée du conflit. Mais ces critiques ont également été adressées au Ghana et à la Guinée. D'après la presse guinéenne, C. Taylor aurait présenté l'ECOMOG comme une « force de conquête guinéenne » [*Horoya*, 25/08/1990]. En 1996, un éditorialiste de ce journal rappelait que la décision d'envoyer des troupes au Libéria en 1990 n'était pas allée de soi : « Le départ des troupes guinéennes a suscité beaucoup de commentaires à l'époque. Il y avait des gens qui pensaient que c'était une affaire libéro-libérienne. D'autres ont pourtant vu tout de suite le danger qu'il y avait de voir la case du voisin brûler sans intervenir » [*Horoya*, 10/08/1996]. Lors de l'arrivée des troupes à Monrovia en 1990, la presse ghanéenne reprenait quant à elle les propos du ministre des Affaires étrangères : l'ECOMOG n'était pas présent au Libéria pour trancher entre S. Doe et C. Taylor ou pour imposer un gouvernement [*Ghanaian Times*, 23/08/1990]. Pourtant, au cours de certains épisodes de la guerre, les soldats de l'ECOMOG ont été en position d'être juge et partie. Après l'assassinat de S. Doe par P. Johnson près de la base de l'ECOMOG, le remplacement du général ghanéen A. Quainoo a été précipité pour apaiser les rumeurs et les tensions⁶¹. À plusieurs reprises, certains soldats guinéens de l'ECOMOG auraient sympathisé avec les combattants du chef de l'ULIMO, A. Kromah, dont ils partageaient le dialecte mandingo, alors qu'ils étaient isolés en tant que francophones parmi les soldats de l'ECOMOG (Adbajo, 2002).

⁶⁰ Au Libéria, on estime qu'il y avait avant le début de la première guerre civile près de 70 000 Ghanéens (Kwesi Aning, 1996, p.274) et près de 230 000 Guinéens (Bah, Keita, Lootvet, 1989, p.22).

⁶¹ Les controverses ont en effet été importantes sur la responsabilité d'A. Quainoo dans la mort de S. Doe mais son départ a principalement été décidé par les Nigériens comme l'explique Emmanuel Kwesi-Aning qui ont alors saisi l'opportunité de reprendre les commandes de l'ECOMOG pour laquelle ils apportaient la majorité des troupes et des fonds (Kwesi Aning, 1996, p.282).

La Guinée comme le Ghana ont tenté d'influencer l'issue du conflit, œuvrant pour la paix à travers cette force d'interposition ou par des démarches diplomatiques répétées pour faire négocier ensemble les forces en présence mais aussi en soutenant parfois certains groupes, comme cela a été démontré dans le cas de la Guinée.

2.2.2. La Guinée, alliée officieuse des mouvements anti-Taylor

L'ambiguïté du rôle de la Guinée face au conflit au Libéria tient au fait qu'elle s'est présentée comme neutre et pacifique alors qu'elle appuyait officieusement des groupes armés opposés à C. Taylor. Même si L. Conté a cherché à conserver les apparences tout au long des années 1990, il a mené une politique anti-Taylor, une « guerre par procuration contre le Libéria (du président C. Taylor) grâce aux forces de l'ULIMO/LURD » pour reprendre les mots de M. McGovern (2002, p. 90). Le pays a connu de nombreuses incursions frontalières qui ont atteint leur acmé entre 1999 et 2001, au point qu'il a failli basculer à son tour dans la guerre.

Le journal *Horoya* insistait régulièrement sur la neutralité guinéenne et reprenait les propos des représentants de l'État qui déclaraient : « la Guinée ne sert pas de base arrière pour déstabiliser le Libéria » [*Horoya*, 18/03/1993]⁶² ; ou encore : « la Guinée n'a qu'une préoccupation, une paix durable pour le Libéria » [*Horoya*, 06/08/1993]. Les journalistes officiels mettaient en avant la « politique de paix » de leur pays, comme dans cet éditorial [*Horoya*, 25/08/1990] : « Déjà, en avril dernier, le gouvernement guinéen réfutait (...) les allégations d'une des factions faisant état de la présence de troupes guinéennes aux côtés des forces gouvernementales. (...) Le gouvernement s'est associé en revanche à toutes les démarches entreprises dans le cadre de la sous-région pour ramener la paix et la concorde dans ce pays frère. (...) Les émissaires guinéens ont parcouru plusieurs États et ont pris part à toutes les conférences organisées en vue de soustraire le Libéria aux affres de la guerre. Notre objectif a toujours été très clair : trouver une solution pacifique au conflit libérien en privilégiant la voie de la concertation et du dialogue ». Ils soulignaient aussi à plusieurs reprises tout au long des années 1990 la proximité entre Libéria et Guinée : le Libéria était un « pays frère », les peuples guinéens et libériens étaient « unis par l'histoire, la géographie » ou encore par des liens culturels, « séculaires », ce qui faisait de la Guinée un asile pour des milliers de Libériens. Si la Guinée reconnaissait être concernée par le conflit, en tant que pays voisin et pays d'asile mais aussi parce qu'elle avait des intérêts humains et économiques au Libéria ou encore des accords juridiques avec son voisin, elle souhaitait surtout que l'opinion internationale retienne son rôle dans les négociations de paix.

Cependant, la Guinée, tout en s'en défendant, est devenue un acteur à part entière dans le conflit libérien en soutenant les principaux opposants de C. Taylor dès 1990. C'est par exemple à Conakry que se sont organisés les Mandingo libériens autour d'A. Kromah, avant la naissance de l'ULIMO à Freetown en 1991. Le régime de L. Conté a longtemps fermé les yeux sur l'existence de camps d'entraînements libériens dans la partie forestière du pays, près des villes de Nzérékoré ou Macenta (McGovern, 2002 ; Milner, Christoffersen-Deb, 2006)⁶³. Dans son entourage même,

⁶² Cette phrase revient dans d'autres articles, surtout en 1999 [*Horoya* 25/08/1990, 06/08/1998, 26/04/1999, 19/08/1999, 21/08/1999, 24/08/1999, 12/07/2000].

⁶³ Les rapports annuels de *Human Rights Watch* en 2000, 2001 et 2002 mentionnent également la présence du LURD en Guinée. Voir par exemple : Human Rights Watch, (2002) « *Liberian refugees in Guinea : Refoulement, Militarization of camps, and Other Protection Concerns* ». URL: <http://www.hrw.org/reports/2002/guinea/guinea1102.pdf> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

le président L. Conté a donné sa confiance à Aisha Damate Conneh, épouse de Sekou Damate Conneh, l'un des fondateurs du LURD en 1999. A. Conneh aurait ainsi prévenu L. Conté de la tentative de coup d'État d'avril 1996 par des dissidents de l'armée. La Guinée de L. Conté a financé, armé et entraîné de nombreux éléments de cet important mouvement anti-Taylor baptisé ULIMO puis LURD, même si le discours officiel de L. Conté a toujours été de nier ce soutien. En 1999, le président déclarait ainsi : « Tous ceux qui sont de l'ULIMO ne sont pas des Guinéens mais des Libériens. Ils doivent retourner au Libéria (...) pour y exercer leurs talents de politiciens (...). Les sages doivent travailler de concert avec les autorités pour identifier les éléments étrangers en vue de les extirper des rangs des populations » [Horoja, 26/04/1999].

Néanmoins, l'engagement officieux du régime envers ces combattants libériens, ajouté à la position frontalière du pays, explique que la Guinée ait connu tout au long des années 1990 de nombreuses incursions à ses frontières sud, que ce soit en Guinée forestière depuis le Libéria, ou en Guinée maritime depuis la Sierra Léone. À cause de ce type d'incursions, certains réfugiés d'abord installés dans cette zone de la Guinée ont préféré rejoindre Conakry au milieu des années 1990. Cependant, les mouvements les plus importants de réfugiés vers Conakry, à partir des zones frontalières, ont eu lieu après les attaques de 2000. À partir du printemps 2001, une fois les attaques repoussées, l'État guinéen a cherché à contrôler et encadrer davantage les réfugiés accueillis sur son territoire, en partie pour faciliter la distinction entre combattants et réfugiés.

2.2.3. Le Ghana, à la recherche d'une image de pays pacifiste face au Libéria en guerre

Tandis que la Guinée, tout en participant à toutes les rencontres de paix, n'a accueilli aucun de ces sommets sur son sol⁶⁴, le Ghana s'est fortement investi dans le processus diplomatique de recherche de paix. Le président ghanéen, J. J. Rawlings, s'est proposé comme arbitre et a tenté de construire pour lui-même et pour son pays une image de faiseur de paix au Libéria.

Avec une tradition diplomatique d'isolement depuis les années 1980, et étant donné que C. Taylor y avait brièvement séjourné en 1987, cette position du Ghana a pu surprendre (Kwesi Aning, 1996)⁶⁵. Elle s'inscrit en fait dans une stratégie politique plus large de J. J. Rawlings pour se défaire de son image de putschiste militaire et donner à voir à la communauté internationale que son pays était engagé en faveur de la paix. J. J. Rawlings avait en effet mené un premier coup d'État en 1979, faisant exécuter plusieurs anciens chefs politiques et militaires avant de se retirer devant un gouvernement civil élu. Il était responsable d'un second coup en 1981, en réaction à l'incurie de ce gouvernement civil. Ce geste avait ouvert une décennie de dictature militaire qui s'était achevée formellement en 1992 avec une nouvelle constitution et une élection présidentielle dont J. J. Rawlings était sorti vainqueur (Verlet, 1997).

⁶⁴ Contrairement à de nombreux autres pays de la sous-région, comme le Mali, le Togo ou la Côte d'Ivoire entre 1991 et 1992, ou comme le Bénin en 1993. Voir le Tableau 4 Négociations et accords de paix tout au long du conflit, p. 17.

⁶⁵ Kwesi Anning (1997) explique dans une autre publication que C. Taylor avait d'abord été accueilli à bras ouvert par le régime de J. J. Rawlings en 1987, qui n'appréciait guère S. Doe et qui se retrouvait davantage dans la rhétorique révolutionnaire de C. Taylor. Ce dissident libérien était ensuite devenu un danger, au point qu'il a été mis en prison à deux reprises avant de quitter le Ghana pour la Côte d'Ivoire.

Le Ghana a participé dès 1990 à l'intervention militaire de l'ECOMOG au Libéria, une expérience décisive pour ce pays devenu un important fournisseur de troupes de maintien de la paix pour l'ONU⁶⁶. Le gouvernement ghanéen insistait régulièrement, comme le rapporte la presse nationale dans les années 1990, sur le coût de cet engagement militaire au Libéria. Mais J. J. Rawlings n'a jamais mis à exécution la menace, pourtant maintes fois répétée, de retirer ses troupes⁶⁷. Président de la CEDEAO entre 1994 et 1996, J. J. Rawlings s'est engagé personnellement dans les négociations de paix entre les chefs de guerre libériens qu'il a reçus à plusieurs reprises. Il a organisé les rencontres d'Akosombo en septembre 1994 puis d'Accra en décembre 1994. Il a déployé une diplomatie réaliste, en incluant tous les protagonistes du conflit auprès desquels il envoyait sans cesse des émissaires comme le rapporte la presse ghanéenne. Il a surtout impliqué C. Taylor, que le Nigéria et d'autres pays, comme la Guinée, souhaitaient maintenir à l'écart de toute solution de paix. Il a par exemple travaillé au rapprochement de C. Taylor et du président nigérian Sani Abacha (Kwesi Aning, 1996, Gershoni, 1997b). Yekutiel Gershoni (1997b) avance l'idée que J. J. Rawlings avait peut-être pensé que C. Taylor serait l'homme fort du Libéria, comme il avait été celui du Ghana dans les années 1980. Les efforts diplomatiques ghanéens ont débouché sur les accords d'Abuja en 1995 et la fin de la guerre civile en 1996. En 1996, J. J. Rawlings s'est d'ailleurs vu décerner au siège de l'ONU le « *Man of Peace Award* » [*Ghanaian Times*, 16/04/1996]. Son action au Libéria lui a permis de se construire une image personnelle d'homme de paix auprès de l'opinion publique ghanéenne et sur la scène internationale.

L'image d'un Ghana engagé en faveur de la paix sur la scène internationale a été renforcée avec l'élection de Kofi Annan, au poste de Secrétaire Général des Nations Unies de 1997 à 2006, et celle de Mohamed Ibn Chambas, au poste de Secrétaire Exécutif de la Commission de la CEDEAO de 2002 à 2006⁶⁸. Ces deux diplomates ghanéens ont activement participé au second processus de paix libérien en 2003, tandis que le successeur de J. J. Rawlings à la présidence ghanéenne, J. Kufuor, a continué la même politique de négociations en vue de la paix au Libéria. Président de la CEDEAO en 2003, J. Kufuor a soutenu la pression internationale pour un retrait de C. Taylor, appuyé son exil au Nigéria et accueilli les protagonistes du second conflit civil pour la signature des accords d'Accra à l'été 2003.

⁶⁶ En 2010, le Ghana était le 8^e pays contributeur de troupes de maintien de la paix pour les Nations Unies. Voir http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2010/sept10_2.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

⁶⁷ Cette menace de retirer les troupes ECOMOG, ou en tout cas les soldats ghanéens, a surtout été brandie par J. J. Rawlings en 1994 face aux échecs des négociations de paix, puis en 1996 après les combats d'« *April 6* », notamment dans une allocution le 8 mai 1996 retranscrite dans les journaux la semaine suivante sous le titre « *Sub-region's growing tired of Liberia* » [*Ghanaian Times*, 12/05/1996 et *Daily Graphic*, 14/05/1996]. À cette époque, les éditorialistes du *Ghanaian Times* ou du *Daily Graphic*, tout comme les Ghanéens eux-mêmes dans le courrier des lecteurs, posaient régulièrement la question de l'intérêt ghanéen d'avoir envoyé des troupes au Libéria. Ils fustigeaient le caractère belliqueux des Libériens, soulignant eux aussi le coût économique et humain de cet engagement militaire. Voici par exemple l'extrait d'une lettre du 8 mai 1996 intitulée « *Enough of Liberia* » : « *Our President has done his part undisputably to stop the carnage. If the people for whom all these sacrifices are being made on our young but burdened economies – our brothers are being killed in crossfire and with unimaginable pain we bore and continue to bear these – cannot see reason but continue with this spree of killings, there will be no alternative than to withdraw our forces and save our economy* ».

⁶⁸ Mohamed Ibn Chambas a ensuite été Président de la Commission de la CEDEAO de 2007 à 2010.

La guerre civile libérienne est aussi un exemple repoussoir que les hommes politiques mettaient en avant auprès de leurs populations. J. J. Rawlings s'en est servi pour souligner la stabilité et la cohésion nationale qu'il a apportées mais ses opposants s'en sont aussi ponctuellement servis pour contester sa longévité au pouvoir, comme l'atteste une déclaration d'un candidat aux élections lors de la campagne présidentielle de 1996 : « *The leader of the People's National Convention warned that unless there was a change of government in the December elections, the country would experience a kind of Liberia situation* » [Ghanaian Times, 26/09/1996]. Cette observation vaut de manière encore plus évidente en Guinée où L. Conté se posait régulièrement comme le seul homme capable d'éviter que le pays ne devienne un autre Libéria. Jouant sur une propagande visuelle autour de l'homme à la colombe, L. Conté s'est présenté comme le rempart contre la possible implosion du pays après le coup d'État manqué de 1996, puis les élections de 1998, et contre les attaques externes après 1999-2000. Brandir le spectre d'un scénario libérien était une bonne façon de museler toute contestation politique.

Le conflit civil libérien a amené la Guinée et le Ghana à prendre position de manière militaire, diplomatique et politique à travers les actions évoquées ci-dessus mais aussi à travers l'accueil des réfugiés. Cet accueil a pu être présenté à l'opinion tant locale qu'internationale comme une preuve de la neutralité et de l'engagement des deux pays en faveur de la paix. Reprenant les poncifs du panafricanisme dont les deux pays avaient été des acteurs clés, les journalistes guinéens comme ghanéens faisaient l'éloge de l'hospitalité africaine mise en œuvre par leurs gouvernements et leurs compatriotes. Un article d'*Horoya* du 30/11/2000 soulignait par exemple la « légendaire hospitalité guinéenne », cette « hospitalité purement africaine ». Plusieurs articles ghanéens parlaient de « *proverbial* » ou de « *legendary hospitality* » ghanéenne – [Daily Graphic, 02/04/2001 et 19/03/2008]).

*

* *

Pour conclure ce premier chapitre, qui a permis d'introduire le contexte de la migration forcée des Libériens, on peut insister sur la violence du conflit libérien qui a engendré une brutalisation de la société libérienne et s'est accompagné d'une régionalisation de la guerre. Les expériences des Libériens rencontrés à Conakry et à Accra ont été façonnées par ces deux phénomènes de banalisation sociale et de diffusion régionale de la violence. Les conséquences migratoires du conflit, qui a duré de 1989 à 2003, ont été le déplacement forcé, interne au Libéria et vers les pays de la sous-région, voire au-delà, de centaines de milliers de Libériens et de dizaines de milliers d'étrangers (ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest, du Liban, de pays occidentaux, dont les États-Unis). Cette thèse est consacrée aux Libériens accueillis dans deux pays d'asile proches à cause de ce conflit civil : la Guinée et le Ghana. Il s'agit à présent de décrire ces afflux de réfugiés et d'analyser la façon dont ils ont été gérés dans ces deux pays.

CHAPITRE 2

DE L'URGENCE À L'EXIL PROLONGÉ, LA GESTION DES RÉFUGIÉS LIBÉRIENS EN GUINÉE ET AU GHANA

« Sur le plan interne, les pays d'accueil sont confrontés à leur capacité de mise en œuvre d'une politique d'asile nationale et souveraine. C'est là un véritable enjeu d'affirmation de l'État face aux mobilités frontalières traditionnelles, aux chefferies locales, aux ONG de l'humanitaire, au HCR et autres organisations internationales. »

Luc Legoux, *in* Cambrézy *et alii*, *L'asile au Sud*, 2008, p. 19

Alors même que les pays du Sud accueillent les flux de réfugiés les plus importants, les politiques d'accueil et d'asile de ces pays ont été peu analysées par la recherche scientifique, notamment en Afrique subsaharienne, comme le constatent les auteurs de *L'asile au Sud* en conclusion de leur ouvrage (Cambrézy *et alii*, 2008). Même si la majorité des études mettent l'accent sur l'aide internationale, avec l'implication du HCR et des ONG humanitaires et même si, dans plusieurs cas, on a pu insister sur l'auto-organisation locale, liée à la proximité ethnique entre les réfugiés et leurs hôtes, les États sont au centre de la gestion des réfugiés. La décision même de les accueillir est un acte souverain et l'accueil en masse d'étrangers fuyant leurs pays mobilise, et dans le même temps, interroge « la réalité et la force de l'État » en Afrique, au sens de sa capacité à contrôler les mobilités à ses frontières, à être une « instance productrice de normes, de principes » et à définir qui peut bénéficier de droits et de protection (*Ibid*, p. 211).

Les arrivées en grand nombre de réfugiés constituent un défi pour les États d'accueil en termes politiques, économiques et sociaux et ils s'appuient de fait souvent sur le HCR dans l'application de l'asile et la « production des catégories et des identités » (*Ibid*, p. 213). L'expression « autorités de l'asile » désigne l'action conjointe du HCR et des États d'accueil, souvent représentés par des agences nationales créées pour gérer les réfugiés. Ces autorités de l'asile sont des acteurs incontournables à chaque étape de ce qu'on peut appeler le « cycle » des réfugiés⁶⁹ : l'organisation de l'urgence, l'installation sur place dans la durée quand le conflit s'enlise, la recherche de « solutions durables », pour reprendre le vocabulaire du HCR, qu'il s'agisse du retour des réfugiés dans leur pays d'origine, de leur départ vers un autre pays d'accueil ou de leur intégration dans le pays dit de « premier asile ».

Facilité de langage, la désignation « autorités de l'asile » ne doit néanmoins pas gommer la distinction nécessaire et essentielle entre ces deux types d'acteurs. Le HCR est une agence des Nations Unies créée en 1950 responsable de l'application de la Convention de Genève de 1951 pour la protection des réfugiés et qui dépend pour son action des contributions financières des États de l'ONU les plus riches. Les États guinéen et ghanéen, signataires de cette Convention internationale depuis 1965 et 1963 respectivement, sont à la fois libres, par leur prérogative de

⁶⁹ La notion de cycle est ici quelque peu détournée, car présentée du point de vue des États d'accueil alors que les auteurs qui l'ont employée la proposaient pour désigner la mobilité des réfugiés, du départ forcé au rapatriement (Black, Koser, 1999).

souveraineté, et responsables par cet engagement international, d'accueillir et de protéger les réfugiés. L'expression ne doit donc pas empêcher d'analyser les éventuelles tensions et dissensions entre ces acteurs aux logiques et aux intérêts différents.

Reprenant la proposition formulée dans *L'asile au Sud* de comparer des situations et de prendre en compte la perspective historique (*Ibid.*, p. 210), ce chapitre propose de montrer le rôle des autorités de l'asile dans l'accueil des réfugiés libériens en Guinée et au Ghana. Seront étudiées ici les politiques d'accueil, définies à la fois comme l'organisation concrète pour accueillir les réfugiés, d'un point de vue administratif et spatial, comme la prise de mesures législatives pour encadrer la présence des réfugiés sur le territoire national et comme les discours officiels produits sur les réfugiés. Si chaque pays a constitué un contexte d'asile particulier, influencé par la politique interne, mais aussi par les événements internationaux, l'hypothèse de mécanismes communs dans la gestion des réfugiés pourra être ici discutée.

Deux thèmes de réflexion organisent mais aussi traversent ce chapitre, celui du rôle combiné de l'espace et du temps dans les politiques d'asile et celui de la construction par ces politiques d'une catégorie réfugié. Suivant un ordre chronologique, ce chapitre présente d'abord les afflux de réfugiés en Guinée et au Ghana, discute ensuite du rôle des autorités de l'asile dans la catégorisation des personnes ayant fui le Libéria et se termine par une analyse des évolutions de l'accueil dans chaque pays face à un exil libérien prolongé.

1. Les afflux de réfugiés libériens en Guinée et au Ghana

Le conflit civil libérien a provoqué la fuite de milliers de réfugiés vers les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment en Guinée et au Ghana, pays au cœur de cette étude. Il s'agit ici de montrer la géographie de ces flux en insistant tout particulièrement sur ceux qui ont concerné la Guinée et le Ghana puis d'analyser les modèles d'accueil adoptés par ces deux pays.

1.1. Géographie multiscalaire de l'exil libérien

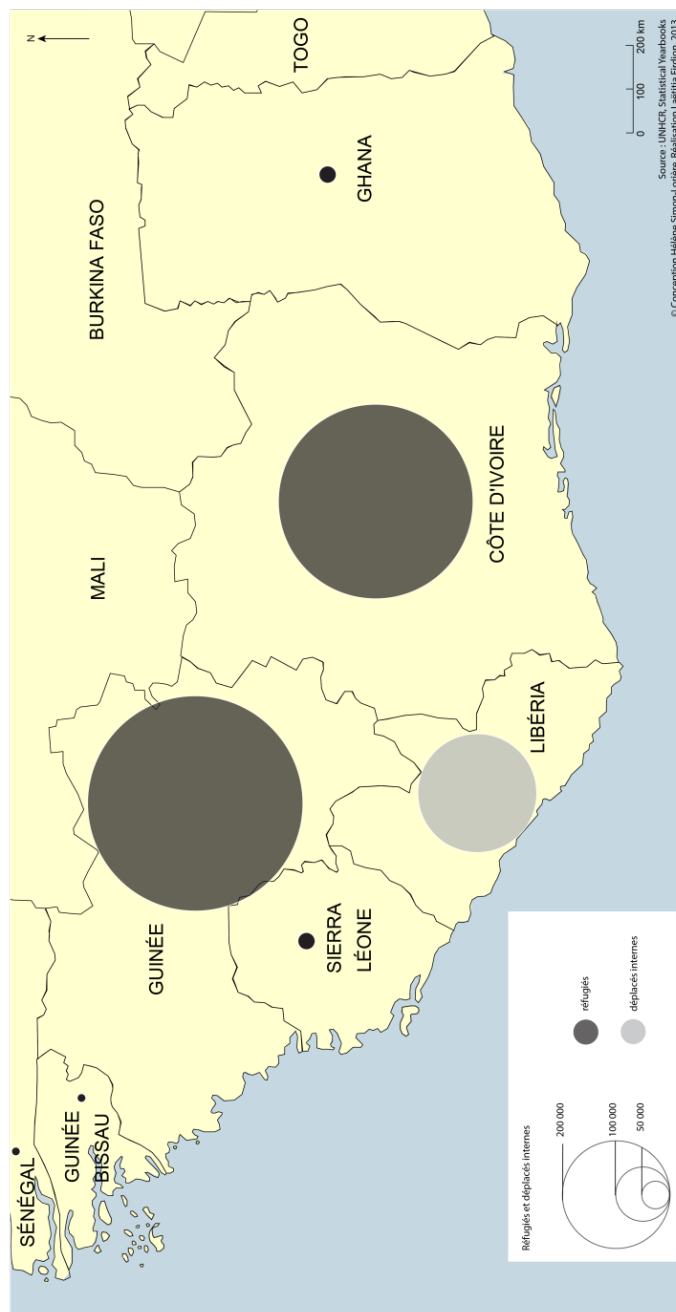
La Guinée et le Ghana sont les deux pays d'asile au cœur de cette étude mais ils ne sont pas les seuls pays à avoir accueilli des réfugiés du Libéria. Avant de présenter les arrivées des réfugiés libériens dans ces deux pays et leurs premiers lieux d'accueil, il est important de dresser un rapide panorama de la totalité des flux de migrations forcées causés par le conflit civil libérien.

1.1.1. *Panorama chiffré mondial et ouest-africain*

Le conflit libérien a entraîné d'intenses déplacements forcés internes, mais également de nombreuses sorties du territoire, vers des pays proches en Afrique de l'Ouest, voire des pays plus lointains en Afrique ou ailleurs dans le monde. En s'appuyant sur les chiffres du HCR et des divers pays d'accueil, ce sont ces flux migratoires qui sont globalement présentés ici, puis de manière plus précise pour les principaux pays d'asile ouest-africains, en analysant leur évolution au long de la période de conflit.

Des milliers de personnes ont fui le Libéria en guerre entre 1989 et 2003 et se sont majoritairement dirigées vers les pays limitrophes, Sierra Léone, Guinée et Côte d'Ivoire. Si la Sierra Léone, entraînée son tour dans la guerre, est rapidement devenue elle aussi un pays d'exil, la Guinée et la Côte d'Ivoire sont les deux pays qui ont accueilli les effectifs les plus importants de réfugiés libériens, comme le donne à voir la Carte 9 ci-dessous avec des chiffres de 1994. Après ce premier cercle de pays d'asile voisins se dessine un second cercle de pays d'asile ayant reçu des flux plus faibles, qui rassemble des pays anglophones : Ghana, Nigéria, Gambie ; et des pays membres de la CEDEAO ayant envoyé des troupes au Libéria : Sénégal, Guinée Bissau.

Carte 9 Réfugiés et déplacés de la guerre du Libéria en Afrique de l'Ouest en 1994



Dans la plupart de ces pays d'Afrique de l'Ouest, les Libériens ont été reconnus comme réfugiés *prima facie*, c'est-à-dire du fait de leur appartenance nationale et non sur la base d'un examen individuel des raisons de leur fuite. Les autorités de l'asile dans ces divers pays se sont appuyées sur la situation de guerre civile au Libéria pour présupposer que toutes les personnes appartenant à ce groupe qui fuyait le Libéria, et étant de nationalité libérienne, étaient des réfugiés au sens des conventions internationales, celles de Genève de 1951 et celle de l'OUA de 1969. Il s'agissait là d'un souci tout autant pratique, de gestion de l'urgence, que diplomatique, reflétant l'hésitation des États concernés à qualifier une situation projetée comme temporaire. Ce traitement collectif, et non individualisé, des Libériens est un paramètre à prendre en compte et à analyser dans le cadre de cette thèse. Comme il sera démontré plus loin pour les cas du Ghana et

surtout de la Guinée, ces flux de réfugiés ont modifié des relations migratoires dessinées entre le Libéria et les pays de la sous-région ouest-africaine.

- *À l'échelle du monde*

Les migrations de fuite hors du Libéria ont à la fois renforcé le couple migratoire Libéria – États-Unis et diversifié les lieux d'installation d'une diaspora libérienne naissante⁷⁰. Les migrations de fuite se sont en grande partie dirigées vers les États-Unis, le pays « grand frère » du Libéria. Les Libériens les plus aisés sont entrés aux États-Unis avec des visas divers, rejoignant parfois des membres de leur famille qui y séjournaient déjà. Selon les statistiques américaines, près de 70 000 Libériens sont entrés aux États-Unis entre 1989 et 2003⁷¹. Seule une minorité a demandé l'asile tandis que certains ont bénéficié d'une protection temporaire remise en question à partir de 2008. A ce nombre s'ajoutent les Libériens qui sont entrés aux États-Unis au titre de la politique de réinstallation. Entre 1995 et 2004, les États-Unis ont accueilli 31 000 Libériens réfugiés dans des pays dits de premier asile sur ces programmes de réinstallation, à partir de critères de vulnérabilité, femmes victimes de violences sexuelles par exemple, et de regroupement familial.

D'autres pays ont également mis en place des quotas pour faire venir des réfugiés sur leur territoire : Canada, Australie, Suède, Norvège, Pays-Bas, Grande Bretagne, Irlande... En 2006, l'Australie comptait ainsi 1 530 réfugiés libériens réinstallés⁷². En 2004, la Grande Bretagne a accueilli 70 Libériens en réinstallation mais elle avait enregistré entre 1990 et 2003 3 015 demandes d'asile de Libériens⁷³. Des Libériens ont en effet réussi à atteindre différents pays par leurs propres moyens, où ils ont ensuite demandé l'asile : Pays-Bas, Belgique, France, mais aussi Brésil⁷⁴.

On trouve enfin un peu partout sur le continent africain des Libériens partis en quête d'asile et de meilleures conditions de vie : en Zambie, en Afrique du Sud, au Maroc, en Libye, en Égypte, et même en Israël)⁷⁵. Ils y sont surtout considérés comme des migrants, mais y ont parfois le statut de demandeurs d'asile quand ils ont fait la demande d'être reconnus comme réfugiés par le HCR ou les autorités nationales de ces pays.

⁷⁰ On peut véritablement parler d'une diaspora qui présente un fort sentiment d'appartenance à une identité libérienne, même si l'organisation des divers groupes qui la constituent en est à ses débuts. Les associations de ressortissants libériens, qu'elles soient ethniques ou fondées sur le lieu d'installation, sont des lieux de sociabilité et de visibilité, particulièrement sur Internet. Images et idées circulent grâce à ce média et au téléphone, mais ce sont surtout les transferts d'argent, vers le Libéria et vers les Libériens encore en exil en Afrique de l'Ouest, qui relient les communautés à travers le monde.

⁷¹ Ces chiffres sont issus des rapports statistiques du Department of Homeland Security américain <http://www.dhs.gov/files/statistics/immigration.shtm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

⁷² Statistiques de l'immigration australienne : <http://www.immi.gov.au/> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

⁷³ Statistiques de l'immigration et de l'asile en Grande Bretagne : <http://www.ind.homeoffice.gov.uk> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

⁷⁴ D'après le HCR, le Brésil comptait en 2012 272 réfugiés libériens : <http://www.unhcr.org/509cedc19.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

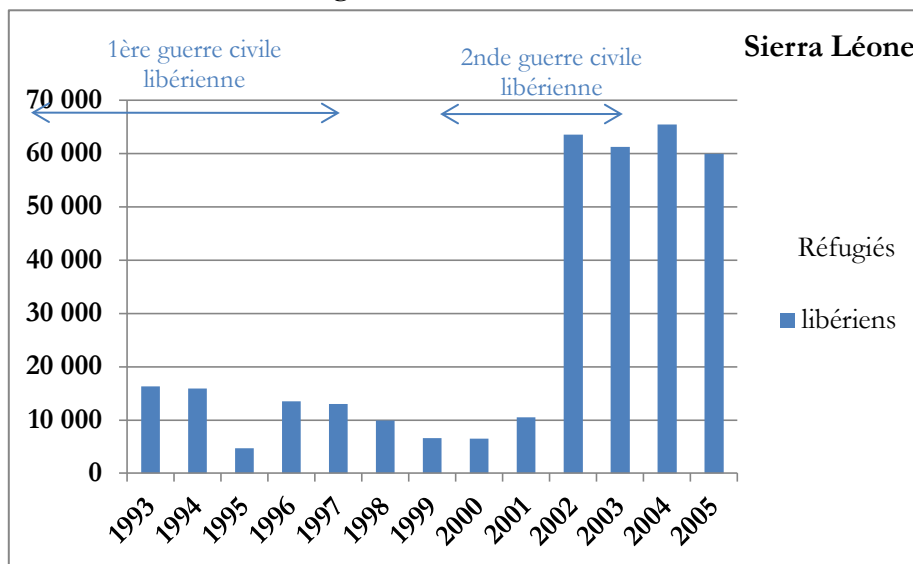
⁷⁵ Il s'agit parfois de membres de familles des personnes interviewées à Conakry et à Accra. Ces flux migratoires sont également connus car le HCR en fait mention, de même que les chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur les terrains sud-africains et proche-orientaux (voir Anteby-Yemini, 2008 sur Israël par exemple).

- *À l'échelle des pays proches : Côte d'Ivoire, Sierra Léone, Guinée et Ghana*

Pour clore ce panorama, il est intéressant d'analyser les chiffres du HCR concernant les réfugiés libériens accueillis dans deux pays déjà brièvement évoqués dans le chapitre précédent, la Côte d'Ivoire et la Sierra Léone, puis tout particulièrement dans les deux pays d'étude, la Guinée et le Ghana. Les graphiques des Figure 3 et Figure 4 représentent l'évolution du nombre de réfugiés libériens accueillis en Sierra Léone d'une part et en Côte d'Ivoire d'autre part, deux pays touchés par la « guerre nomade ». Les effectifs de réfugiés accueillis dans ces pays ont fluctué, en lien avec la chronologie des épisodes de guerre au Libéria et en lien avec les évènements des conflits internes à chaque pays.

D'après Melissa Leach (1992), la Sierra Léone accueillait déjà près de 140 000 réfugiés libériens fin 1990, mais ce nombre a baissé dès 1992 et n'a ensuite jamais dépassé les 17 000 pendant la première guerre civile libérienne. Les effectifs plus importants de réfugiés lors de la seconde guerre – plus de 60 000 après 2002 – s'expliquent par la paix revenue en Sierra Léone à cette même période.

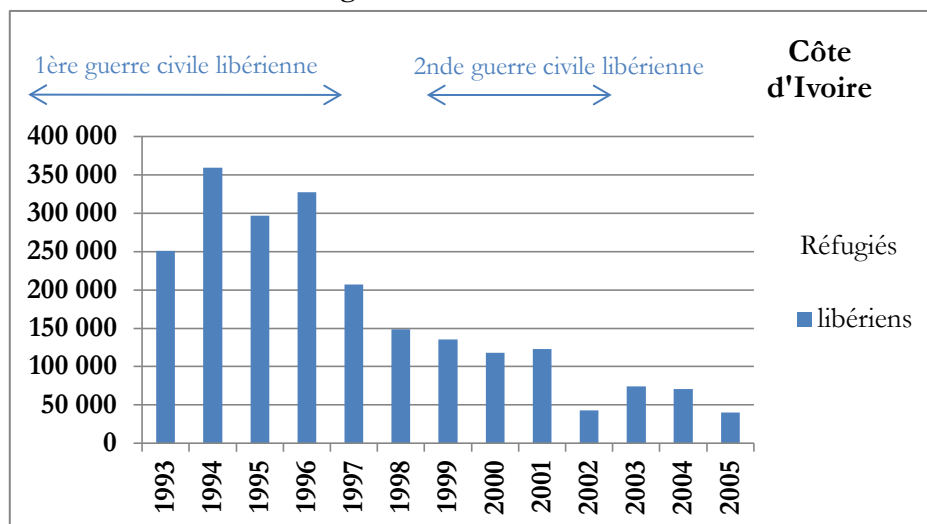
Figure 3 Evolution du nombre de réfugiés libériens accueillis en Sierra Léone entre 1993 et 2005



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

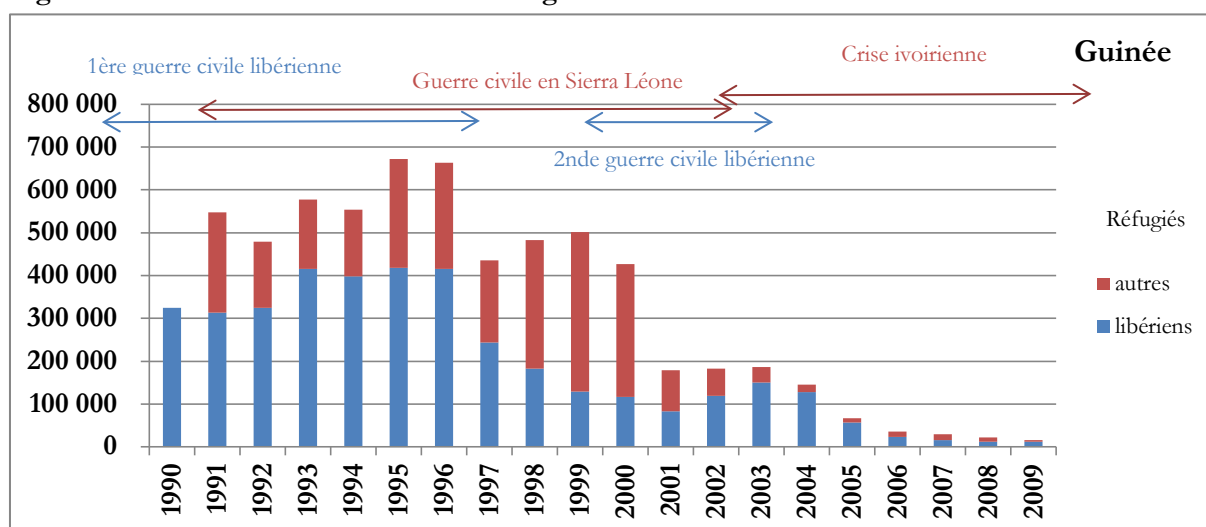
En Côte d'Ivoire, le nombre de réfugiés libériens a été beaucoup plus important, avec un maximum de 360 000 réfugiés recensés par le HCR en 1994. Cela s'explique par la taille du pays, sa proximité avec le Libéria, mais aussi par sa stabilité politique dans les années 1990. Le graphique illustre la diminution de ce stock à partir de 1996, en lien avec les rapatriements après la fin de la première guerre, puis un regain à partir de 2001 mais qui a été enrayé par la crise ivoirienne, concomitante de la seconde guerre libérienne.

Figure 4 Evolution du nombre de réfugiés libériens accueillis en Côte d'Ivoire entre 1993 et 2005



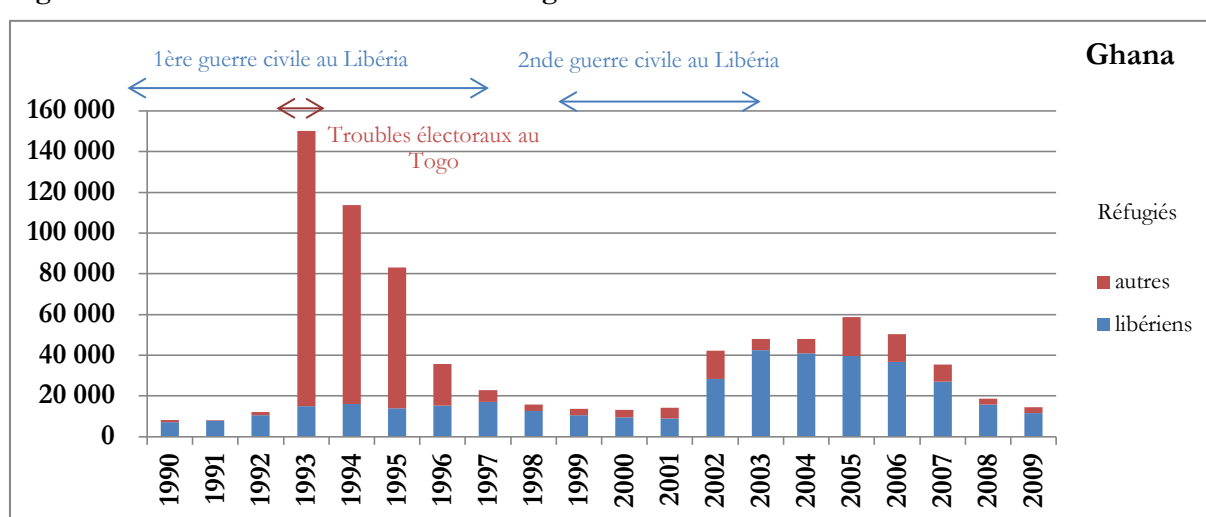
Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Figure 5 Evolution du nombre total de réfugiés accueillis en Guinée entre 1990 et 2009



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Figure 6 Evolution du nombre total de réfugiés accueillis au Ghana entre 1990 et 2009



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Les graphiques des Figure 5 et Figure 6 concernent la Guinée et le Ghana. On remarque que les stocks de réfugiés statutaires libériens pour ces deux pays sont loin d'être comparables. En 1994, la Guinée accueillait près de 400 000 réfugiés libériens alors que le Ghana en accueillait 16 000, soit 25 fois moins. Le record atteint par la Guinée est de 415 000 réfugiés libériens comptabilisés par le HCR en 1996, celui par le Ghana est de 45 000 réfugiés libériens enregistrés en 2003.

Aux débuts des années 1990, la Guinée a fait partie de la liste des dix premiers pays d'accueil du monde et a été l'une des plus importantes représentations du HCR dans le monde, en termes de budget et de personnel [CKY, DD, 02/07/2008]. Le HCR y a en effet accompagné l'accueil des réfugiés libériens, puis sierra léonais. Dès 1990, l'agence onusienne estime que 325 000 Libériens avaient traversé la frontière pour venir en Guinée. On peut remettre en lien les chiffres du graphique ci-dessus et la chronologie des guerres libériennes (voir p. 80). Pendant la première guerre civile (1989-1996), le stock de réfugiés libériens présents en Guinée a été important, en moyenne autour de 370 000 personnes. On note des variations, qui témoignent de moments d'apaisements et de moments de crise plus intense au Libéria, et qui correspondent aussi aux allers et retours que les Libériens ont pu faire pour aller s'occuper de leurs champs ou de leurs biens. À partir de 1996, le stock de réfugiés a diminué : la fin de la guerre puis les élections ont entraîné le retour d'un grand nombre de Libériens. Cependant, la tendance s'est inversée en 2002, en raison de la reprise des combats dans le nord du pays. En 2003, le stock de réfugiés libériens a atteint un nouveau pic, avec presque 150 000 personnes recensées en Guinée, avant de décroître à nouveau après la démission de Taylor et la fin des combats de cette seconde guerre civile. La lenteur des mouvements de rapatriements vers le Libéria au cours des années 2000 se lit également sur le graphique.

Le nombre de réfugiés accueillis en Guinée a dépassé le demi-million au milieu des années 1990 car aux réfugiés libériens se sont ajoutés les réfugiés sierra léonais. Ce n'est qu'en 2001 que le nombre total de réfugiés, Libériens et Sierra Léonais confondus, est tombé en dessous des 200 000, pour un pays d'accueil dont la population était estimée à 10 millions d'habitants. En 1999, le HCR évaluait qu'il y avait 67 réfugiés pour 1 000 Guinéens (UNHCR, 2000, p. 319). Cette pression migratoire liée aux conflits de la Mano River a été d'autant plus forte qu'elle s'est concentrée dans une seule région, la Guinée forestière, frontalière des pays en guerre. En 1992, la population réfugiée en Guinée forestière correspondait au tiers de la population autochtone et la densité serait passée de 26,4 à 38,6 habitants par kilomètre carré (Dardoize, 1996, p. 34). À partir de 2002, la Guinée a également accueilli des réfugiés ivoiriens fuyant les combats intenses dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Au Ghana, pays non frontalier du Libéria, les Libériens sont arrivés en moins grand nombre. En 1990, ils étaient environ 9 000 à avoir atteint Accra (Essuman-Johnson, 1992b). Le graphique ci-dessus présente les chiffres du HCR, qui a principalement comptabilisé les réfugiés dans le camp de Buduburam, créé pour eux par les autorités ghanéennes en 1990. Ce camp proche d'Accra a en effet concentré la majorité des réfugiés libériens arrivés au Ghana ; un camp appelé Krisan, à l'ouest du Ghana, en a également accueilli un petit nombre à partir de 1996 mais le *Ghana Immigration Service* orientait plutôt les réfugiés vers Buduburam à leur arrivée dans le pays. Ce camp de Krisan a également hébergé de petits groupes de réfugiés sierra léonais, soudanais ou encore centrafricains. Dans les années 1993-1995, le Ghana a surtout été marqué par la présence

de réfugiés togolais, poussés vers ce pays voisin par d'importants troubles politiques et qui sont surtout restés dans l'ouest du Ghana. À l'est, ce sont des réfugiés de Côte d'Ivoire qui ont franchi la frontière ghanéenne dans les années 2000.

L'effectif des Libériens réfugiés au Ghana a augmenté de façon progressive tout au long de la première guerre civile (1989-1996), pour atteindre un premier pic à plus de 17 000 personnes en 1997. Avec un décalage, les effets de la paix et de l'élection de C. Taylor ont fait décroître ce nombre. Mais c'est surtout lors de la seconde guerre civile, dans un contexte de violences régionales croissantes parmi lesquelles la crise ivoirienne pèse un poids important, que le Ghana a commencé à accueillir davantage de Libériens. Leur nombre dépassait les 40 000 en 2003-2004. Comme en Guinée, la lenteur des rapatriements est visible, mais on note une baisse d'effectifs en 2009.

Après avoir présenté ces bilans chiffrés, il s'agit d'insister sur la chronologie différente de ces flux de réfugiés en Guinée et au Ghana et de montrer leurs spatialités spécifiques, en décrivant d'un côté les arrivées terrestres massives et répétées en Guinée et de l'autre les arrivées plus ponctuelles et diffuses au Ghana.

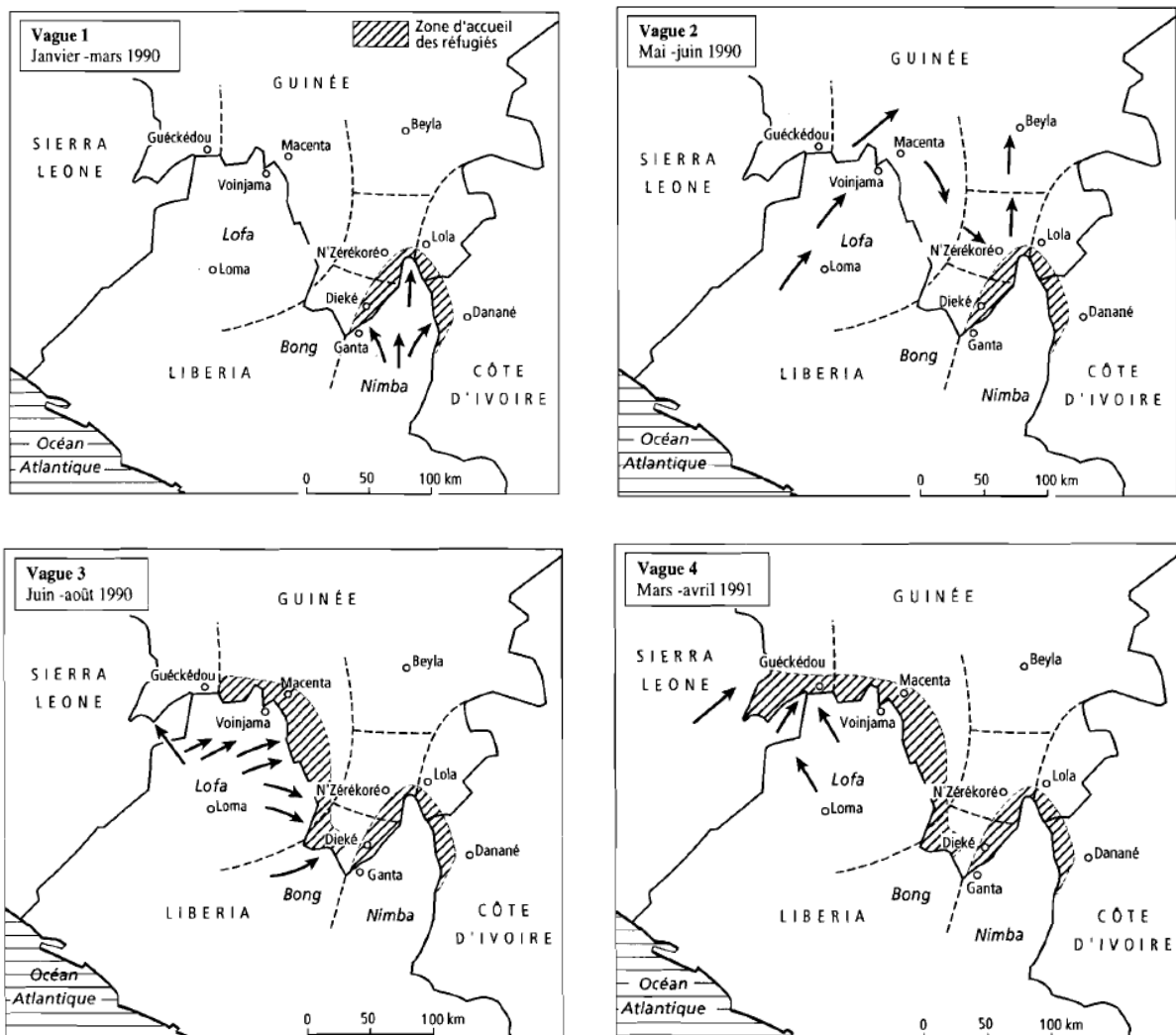
1.1.2. Des arrivées terrestres massives en Guinée forestière

Les réfugiés libériens sont surtout arrivés en Guinée en traversant la frontière située en zone forestière. Les cas d'arrivées par voie maritime ont été plus rares. Débarqués à Conakry, les Libériens arrivés par la mer ont le plus souvent été incités par les autorités guinéennes et le HCR à rejoindre la région de Guinée forestière. Dans les autres régions de Guinée, certains camps de réfugiés comme celui de Kaliya, près de Forécariah en Guinée maritime, ont pu accueillir des Libériens mais il s'agissait surtout de personnes ayant déjà connu un premier exil en Sierra Léone et qui ont alors partagé leur exil en Guinée avec des Sierra Léonais. Les installations puis les camps de réfugiés du Libéria se sont concentrées en Guinée forestière et la moitié des réfugiés rencontrés à Conakry y avait vécu. Les arrivées y ont eu lieu par vagues successives, en lien avec les événements de la guerre civile et on a assisté à des flux et des reflux : dans les premières années, les arrivées ont été massives, mais il y a eu aussi des mouvements de retour lors d'accalmies. A partir de 1997, à la faveur de la paix, les retours ont été plus nombreux, avant que d'autres arrivées n'interviennent, en lien avec la reprise des combats au Libéria à partir de 1999 ou avec les troubles en Côte d'Ivoire. La première arrivée en Guinée forestière a presque toujours été suivie d'une importante mobilité, qu'elle soit interne à la Guinée forestière, interne à la Guinée elle-même, de retour au Libéria ou de départ vers un autre pays, et qu'elle soit contrainte ou volontaire.

Wim Van Damme (1999), médecin employé par Médecins Sans Frontières (MSF) et présent en Guinée forestière entre 1990 et 1996, a décrit les vagues d'arrivées des réfugiés libériens et sierra léonais. Il justifie ainsi la métaphore : « Chaque grande vague se traduisait par une venue soudaine de groupes importants pendant quelques semaines, suivie d'arrivées plus faibles qui s'étaient étalées sur plusieurs mois jusqu'à l'afflux suivant. (...) Les vagues se sont échelonnées et chevauchées dans le temps » (Van Damme, 1999, p. 343). Il a établi des cartes selon les vagues qu'il a observées et qui sont reproduites ci-après (Carte 10). Il distingue les « premiers arrivants », entre 1990 et 1991, qui représentent environ 350 000 personnes, des « derniers arrivants », entre

1992 et 1995, au nombre de 150 000. Les Libériens, majoritaires parmi les premiers arrivants, avaient des origines géographiques diverses, liées à l'itinéraire géographique de la progression des rebelles du NPFL et à leurs combats avec les troupes gouvernementales. Entre janvier et mars 1990, il s'agissait surtout de réfugiés ruraux d'ethnie mano du comté du Nimba qui se sont installés dans les villages mano guinéens. Sont également arrivés des ouvriers de la société LIMCO de Yekepa, ville frontalière avec la Guinée, originaires de tout le Libéria et au profil plus urbain. Entre mai et juin 1990, les réfugiés libériens arrivant en Guinée étaient des commerçants mandingo fuyant les villes prises par le NPFL. Puis entre juin et août 1990 sont arrivés des Libériens ruraux d'ethnies kpelle, loma, kissi ou gbande venus des comtés de Bong ou du Lofa.

Carte 10 : Vagues d'arrivées de réfugiés en Guinée forestière en 1990-1991 (Van Damme, 1999)



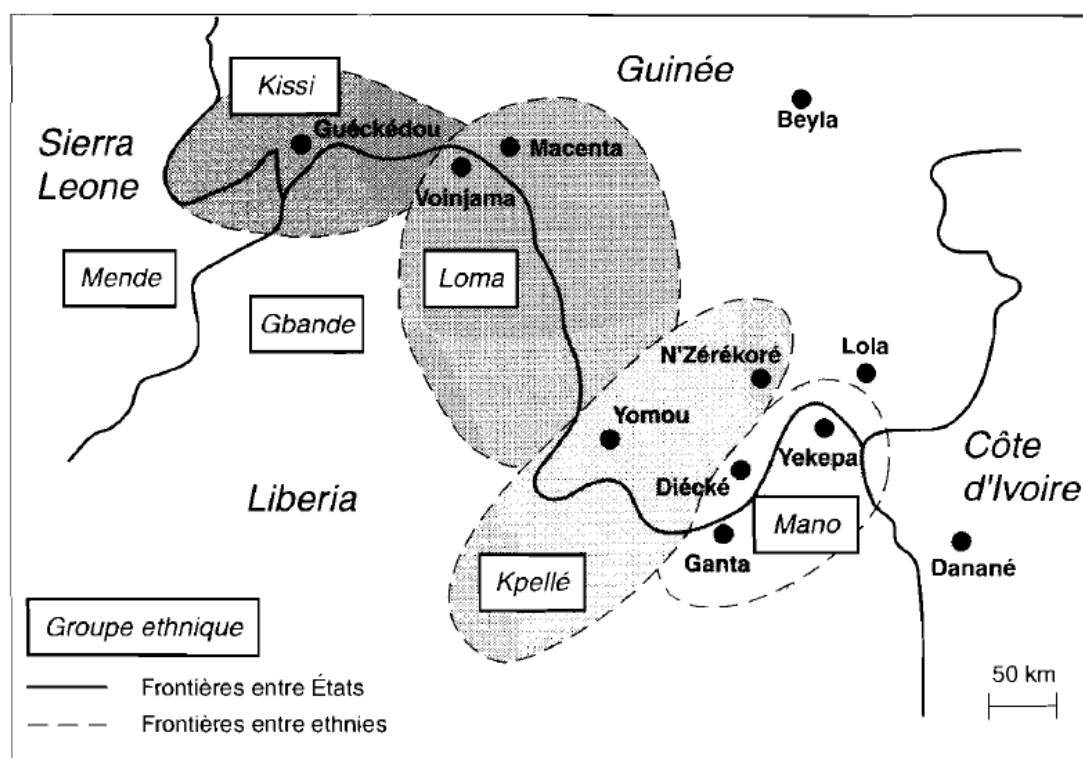
Source : Van Damme, 1999, p. 350-351. Cartographie A. Le Fur - AFDEC

Chaque vague s'est dirigée de manière privilégiée vers certaines zones géographiques de Guinée forestière, comme le montre W. Van Damme. Ces zones correspondent souvent aux lieux où vivaient des membres des groupes ethniques transfrontaliers auxquels appartenaient les réfugiés libériens. Par exemple, les Kissi se sont rendus vers Guéckédou où vivaient de nombreux Kissi guinéens, les Loma ont privilégié les environs de Macenta où vivaient de nombreux Toma (le nom de ce groupe se dit Loma au Libéria et Toma en Guinée) tandis que les Mandingo ont

essentiellement rejoint les villes de N'Zérékoré et Macenta où sont résidaient d'importantes communautés mandingo.

Les proximités ethniques entre Guinéens et Libériens figurées sur la Carte 11 ont facilité l'installation de ces premiers arrivants. Après 1992, les vagues de réfugiés ont été moins massives. W. Van Damme choisit d'évoquer deux « *petites vagues* » en provenance du Libéria : celle de juin 1993, suite aux combats dans le Lofa, constituée de réfugiés ruraux de multiples ethnies ayant souvent connu des déplacements internes au Libéria et souffert de la guerre (malnutrition, familles éclatées) ; et celle de septembre 1994, après les combats autour de la ville de Gbarnga, constituée de réfugiés urbains, là encore de multiples origines ethniques. Ces derniers arrivants ont été moins autonomes et davantage pris en charge par l'aide humanitaire, dans des camps de réfugiés organisés, car la population locale soutenait déjà un grand nombre de réfugiés (Van Damme, 1999, p. 370).

Carte 11 Les ethnies de la région frontalière Guinée-Libéria-Sierra Léone (Van Damme, 1999)



Source : Van Damme, 1999, p. 344

La Guinée s'est bâtie une image internationale d'hospitalité en ouvrant ses frontières aux réfugiés libériens, et a pu s'en servir ponctuellement pour réclamer une aide internationale. Pour le conseiller du président L. Conté, Michel Kamano, l'aide avait surtout été demandée par « certains départements techniques », notamment « dans le domaine de la destruction du couvert végétal » ou de la santé, mais L. Conté lui-même aurait été très réticent à demander de l'aide : « le Président a toujours refusé : il a déclaré qu'il fallait aider nos frères, mais qu'on n'avait pas à demander une compensation pour ça » [CKY, MK, 10/11/2008]. L'ancien ministre Kiridi Bangoura déplorait même le manque de « lobbying » de son pays qui aurait pu obtenir davantage d'aide après les attaques frontalières de 2000 [CKY, KB, 20/11.2008].

Les arrivées massives et concentrées dans une seule région ont constitué un défi politique, économique et social. À maintes reprises, les dirigeants guinéens ont mis en avant le poids de la présence des réfugiés libériens pour leur économie (Jacobsen, 2001), allant jusqu'à les porter responsables du retard de développement du pays (voir l'Encadré 13, ci-dessous). Les conséquences de l'accueil des réfugiés en Guinée ont été au cœur de nombreux débats et études. La Guinée forestière, « auparavant délaissée par le pouvoir central » a connu un certain désenclavement en devenant « le centre de l'intervention humanitaire suite à l'éclatement des guerres civiles dans la décennie 1990 au Libéria et en Sierra Léone » (Levron, 2006a, p. 1), avec l'amélioration du réseau routier pour le trafic des camions d'aide alimentaire⁷⁶. Elle a également connu un relatif développement économique, la présence des réfugiés, tout comme celle des travailleurs humanitaires amenant des activités économiques nouvelles (Dardoize, 1996 ; Ferry, 2004).

Mais la région a aussi souffert des attaques frontalières de 2000, avec par exemple la destruction presque totale de la ville florissante de Guéckédou. Rencontré en 2008, M. Koundouno, le député de cette ville soulignait « l'impact négatif » des réfugiés sur la zone, en termes de santé publique, d'appauvrissement des populations locales et de dégradation environnementale [CKY, MK, 05/12/2008]. La pression foncière et la déforestation ont en effet été souvent mises en avant par les acteurs politiques guinéens. Pourtant, les géographes Richard Black et Mohamed Sessay (1997) ont montré que seules quelques essences rares avaient été touchées et qu'il n'y avait pas eu d'abattages massifs d'arbres. Il n'y aurait donc pas eu de défrichement en tant que tel, mais plutôt des raccourcissements de la période de repos des jachères qui ont entraîné un appauvrissement des sols. Le HCR, de plus en plus concerné par les questions environnementales, a subventionné des études, comme celle menée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) de 1998 à 2001⁷⁷, puis des opérations de reforestation en Guinée forestière.

Enfin, d'un point de vue social, l'aide humanitaire qui s'est concentrée sur les réfugiés a fait naître un sentiment d'injustice chez les Guinéens (Dardoize, 1996 ; GTZ, 1999). Les autorités comme les populations ont constaté une hausse du nombre de personnes infectées par le VIH/Sida en Guinée forestière et ont fait le lien avec les réfugiés. Les Guinéens rencontrés mentionnaient également le décalage culturel, par exemple vestimentaire, entre réfugiés libériens et autochtones.

Ces arrivées de réfugiés en Guinée forestière ont été très peu rapportées dans le journal *Horoya*, ce qui justifie mon choix de ne pas faire figurer dans ce texte des coupures de presse les mentionnant.

⁷⁶ Dans un mémoire de recherche universitaire, un jeune journaliste guinéen, Abdoulaye Barry, écrivait en 1997 : « Dans un premier temps, la venue des réfugiés en Guinée a entraîné la surpopulation et la promiscuité, dégradé les infrastructures et équipements déjà insuffisants, mais elle a aussi favorisé le multilinguisme, la construction des postes de santé et le recours accru aux services de santé de la part des populations d'accueil, la réhabilitation des pistes rurales, le désenclavement de certaines zones, et généré un développement des moyens de transports et de communication. » [Horoya, 12/03/1997].

⁷⁷ Voir URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontDoc3.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Encadré 13 « Le problème du développement de notre pays, c'est la gestion des réfugiés »

En 1999, dans un discours devant le président français Jacques Chirac en visite en Guinée, le ministre des Affaires étrangères guinéen mettait ainsi en avant le poids de la présence des réfugiés sur « l'économie, l'environnement et la sécurité intérieure du pays » [Horoya, 22/07/1999]. Selon le ministre, il y avait encore 700 000 réfugiés en Guinée (les données officielles du HCR n'en annonçaient que 435 000) et le pays en avait compté jusqu'à deux millions. En 2000, à l'occasion de la journée mondiale du réfugié, un préfet de Guinée forestière essayait par des termes similaires d'« attirer l'attention de la communauté internationale sur le poids que représente la présence massive des réfugiés en Guinée (...) et sur les conséquences sur le développement socio-économique de nos localités » [Horoya, 22/06/2000].

Dès 1991, le journal *Horoya* rapportait l'inquiétude des dirigeants guinéens : le fait que la Guinée soit « une terre d'accueil pour des milliers de réfugiés » « risque de perturber considérablement la quiétude et les efforts de développement de notre pays, principalement de la Guinée forestière » [Horoya, 13/04/1991]. La presse relayait ce souci que « les guerres civiles voisines (détéignent) négativement sur notre équilibre socio-économique » et que l'afflux de réfugiés « entrave gravement tous nos programmes de développement » [Horoya, 06/07/1999]. Mais elle souligne aussi l'insertion des réfugiés dans le circuit économique guinéen, dans la pisciculture, l'aviculture ou l'enseignement [Horoya, 22/07/1997].

1.1.3. Des arrivées maritimes ponctuelles au Ghana

Les premiers réfugiés libériens sont majoritairement arrivés au Ghana par bateau, en même temps que des nationaux ghanéens fuyant la guerre civile. « *The circumstances leading to Liberian refugees coming to Ghana are to be attributed mainly to Ghana's efforts at evacuating her own nationals* » écrit A. Essuman-Johnson (1992b). Quelques réfugiés ont emprunté les lignes aériennes régulières mais beaucoup ont bénéficié de l'aide de l'armée ghanéenne, empruntant les avions, et surtout les bateaux militaires ghanéens. Des bateaux commerciaux, ghanéens ou étrangers, nigériens notamment, ont également amené des réfugiés libériens dans les ports ghanéens : le MV Tano River, par exemple, a effectué plusieurs trajets entre le Libéria et le Ghana à partir de septembre 1990 chargé à l'aller de matériel et de rations pour les troupes de l'ECOMOG et au retour de rescapés civils, ghanéens mais aussi d'autres pays, dont des Libériens (voir Document 11, p. 162). Dès juillet 1990, le gouvernement ghanéen a choisi de rassembler les premières centaines de réfugiés dans un seul centre d'accueil près d'Accra, près du village de Buduburam. Aux débuts de la guerre, plus rares sont les Libériens qui ont traversé la Côte d'Ivoire et rejoint le Ghana par voie terrestre [Ghanaian Times, 05/10/1990]. Ils sont néanmoins devenus majoritaires à partir des troubles ivoiriens de 1999, le Ghana étant alors pour ces derniers arrivants un deuxième pays d'exil.

Le gouvernement ghanéen, d'abord accueillant, est devenu plus réticent à accueillir davantage de réfugiés libériens à partir du milieu des années 1990, après l'afflux de milliers de réfugiés togolais dans l'est du pays et les échecs répétés de négociations de paix au Libéria. L'épopée du bateau *Bulk Challenge* en 1996 (Nagbe, 1996) illustre cette réticence et est présentée à travers des extraits de presse dans le Document 8 (p. 144). Ce bateau qui avait quitté Monrovia après les combats d'« *April 6* » a erré plusieurs semaines dans le golfe de Guinée, les autorités ivoiriennes puis ghanéennes lui interdisant de débarquer ses passagers sur leur territoire. En mai 1996, la presse ghanéenne évoquait quotidiennement cette « saga » des « *boat people* libériens », rapportant les mauvaises conditions de vie sur le bateau, les appels à l'aide du HCR et le refus du ministre ghanéen des Affaires étrangères d'accueillir davantage de réfugiés. Ce dernier soupçonnait les Libériens du *Bulk Challenge* d'être d'anciens combattants en déroute. Ils ont néanmoins finalement été accueillis par le Ghana le 15 mai 1996, au port de Takoradi suite aux pressions internationales et à la détérioration de la situation à bord du navire. À la fin du mois de mai 1996, les Libériens embarqués sur un autre bateau, le *Zolotitsa*, n'ont pas eu cette chance et ont passé plusieurs jours en mer avant de retourner à Monrovia [*Ghanaian Times*, 19/06/1996]. Les quelques 2 000 Libériens du *Bulk Challenge*, installés dans le camp de Krisan, dans l'ouest du pays près de la ville de Sanzule ont peu à peu rejoint le camp de Buduburam ou bien sont rentrés au Libéria à la fin de la première guerre.

En Guinée d'une part et au Ghana d'autre part, les afflux de réfugiés ont donc été différents en termes chiffrés autant qu'en termes de lieux d'accueil, ce qui s'explique par la situation géographique des deux pays par rapport au Libéria, l'un voisin direct, l'autre éloigné de plus de 500 km. Les modèles adoptés pour accueillir ces réfugiés ont également été différents, ce que je propose à présent de démontrer.

1.2. Le modèle d'accueil guinéen : un relatif laissez-faire

En Afrique, il est fréquent que les réfugiés s'installent de manière spontanée dans leur pays d'accueil, s'appuyant sur des liens ethniques transfrontaliers mais les États d'accueil, en accord avec le HCR ont le plus souvent privilégié la formule d'accueil en camp, pour des raisons sécuritaires et logistiques (Black, 1998 ; Schmidt, 2003). L'accueil des réfugiés libériens en Guinée dans les années 1990 a constitué une alternative à cette politique des camps, mise en place dans la plupart des pays d'asile du monde pour « endiguer » les mouvements de réfugiés, pour reprendre le verbe employé par Luc Cambrézy (2001, p. 82). Il s'agit ici de présenter ce modèle d'accueil guinéen qui a été remis en question à la fin des années 2000 avec les attaques transfrontalières. Si les autorités de l'asile avaient laissé une grande liberté aux réfugiés, on peut montrer qu'elles y avaient trouvé leur intérêt : l'État guinéen, débordé, déléguant largement l'aide aux réfugiés au HCR et ce dernier, très puissant, pouvant intervenir de manière souple et s'appuyant sur un grand nombre d'ONG humanitaires.

1.2.1. *Un principe de libre installation des réfugiés*

Le laissez-faire s'illustre surtout dans la manière dont l'État guinéen a laissé les réfugiés s'installer où et comme bon leur semblait dans la décennie 1990. Il est à relativiser si on prend en considération le fait que les autorités de l'asile ont circonscrit l'aide à la région de Guinée forestière, mais elles n'ont pas contraint les réfugiés à s'y installer. À l'échelle de cette région, les réfugiés n'ont pas non plus été obligés de vivre dans des lieux pré-désignés et se sont largement mêlés à la population locale, même si les acteurs humanitaires ont de plus en plus orienté leur installation à partir du milieu des années 1990.

La Guinée forestière a été la première région touchée par les arrivées de Libériens, chronologiquement et numériquement. En accord avec le HCR, l'État guinéen a décidé dès 1990 que l'assistance humanitaire serait limitée à cette région, une restriction qui a conforté la concentration spatiale des réfugiés. Il ne leur était pas interdit de se déplacer dans tout le pays ou de s'installer en dehors de cette région, mais ils renonçaient alors à toute aide. Pour W. Van Damme, il s'agissait là « d'une des rares décisions du gouvernement central à l'égard des réfugiés » (Van Damme, 1999, p.353). L'éloignement de cette région par rapport à la capitale n'était pas étranger à cette décision, même si elle s'expliquait aussi par d'autres facteurs. D'un point de vue pratique, le gouvernement l'a justifiée en soulignant qu'elle facilitait le travail des organisations humanitaires, mais d'un point de vue politique, elle permettait de tenir à l'écart de Conakry, et donc du lieu central de la politique guinéenne, les réfugiés libériens puis sierra léonais et les éventuels troubles liés à leur présence.

Le gouvernement a d'ailleurs encouragé les réfugiés à ne pas rester dans la capitale dans les rares cas où ils étaient arrivés directement à Conakry ou bien quand ils avaient rejoint cette ville. Un article du journal *Horoya* fin octobre 1991 annonçait : « le Ministère de l'Intérieur et le HCR décident d'évacuer les réfugiés hors de Conakry » (voir Document 9 ci après). Les transferts vers la Guinée forestière ont néanmoins fonctionné sur la base du volontariat et non de façon coercitive. Mamy, une réfugiée libérienne débarquée à Conakry en 1990, avait ainsi fait partie de ces réfugiés transférés : *From Conakry, they carried us to Nzérékoré (...). When we reached Conakry, they started to choose among us which ones were the Liberians that couldn't understand... and they took us to the camp [CKY N°071]*⁷⁸. Mais certains réfugiés avaient pu rester dans la capitale, comme Johnson qui expliquait qu'une connaissance guinéenne s'était portée garante de lui : *When the ship brought us, they wanted to carry us to the camp. But first, they said anybody that knows somebody among the people here... If you know somebody, a friend or whosoever, you can go and search for that person, and that person can take you to his house. That's how my friend took me to his house [CKY N°079]*. Malgré la restriction de l'aide à la région de Guinée forestière, des exceptions ont été faites à Conakry où le HCR avait formalisé un partenariat avec la Croix Rouge guinéenne (CRG) pour qu'elle assure, après enquête, des aides ponctuelles en hébergement, nourriture et soins, à certains réfugiés. Ce partenariat, évoqué dans la presse guinéenne, était une « mesure exceptionnelle compte tenu d'une politique bien établie selon laquelle le programme humanitaire du HCR déploie la majeure partie de ses ressources en Guinée forestière » [*Horoya*, 05/07/1992]. Suzie a bénéficié de cette aide : *When I came, the Croix*

⁷⁸ On trouve en filigrane dans ce témoignage l'idée que les autorités de l'asile ont essayé de trier les arrivants, présumant qu'il y avait, parmi ceux qui fuyaient le Libéria, des Guinéens qui rentreraient dans leur pays d'origine. Ce point sera abordé plus loin à travers la question des retournés nationaux (voir p. 160 et suivantes).

Rouge, they used to supply us with some food. 1994. After that, around 1995, they said that they could not supply any refugee that is in the capital. Conakry. No help for the refugees in Conakry. So everybody should go to the camp. Refugee camps. Up. (...) I refused to go [CKY N°010].

Document 9 Une annonce des autorités de l'asile jamais vraiment suivie d'effet...

**Le Ministère de l'Intérieur et le HCR
décident d'évacuer des réfugiés
hors de Conakry.**

- Le Gouvernement guinéen, par la voix du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Alhassane Condé, a lancé un appel au Haut Commissariat des Nations - Unies pour les Réfugiés (HCR) d'apporter son assistance pour procéder au redéploiement de quelques 1.000 réfugiés libériens vers la Guinée- Forestière.

Cet appel a fait l'objet d'une rencontre samedi 18 octobre entre le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Représentant du Haut Commissariat des Nations - Unies pour les Réfugiés

en Guinée, M. Pierre Bertrand.

Etaient également présents à cette rencontre, le Chef de la sous - délégation du HCR à N'Zérékouré, M. Shelly Petterman, le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. Aboubacar Somparé.

Il s'agissait au cours de cette rencontre, de trouver des voies et moyens, pour évacuer les réfugiés libériens hors de Conakry pour des raisons de sécurité, compte-tenu de «l'implication directe de certains de ces réfugiés, dans les tueries survenues à Conakry ces der-

nières semaines».

Le ministre Alhassane Condé, a évoqué la nécessité de rendre opérationnel le transfert de ces réfugiés le plus tôt possible.

Le Représentant du HCR en Guinée, M. Pierre Bertrand a dit que son institution envisageait des mesures d'évacuation des intéressés à partir de fin novembre prochain. Selon M. Bertrand, un centre de transit est en voie de rénovation à Gueckédou, d'une capacité de 1.000 personnes environ. Il a saisi l'occasion pour souligner la générosité du Gouvernement guinéen pour avoir

créé les conditions d'accueil appropriées aux réfugiés sur le territoire national dont le nombre se chiffre à près de 340.000 réfugiés.

Le Représentant du HCR a profité de cette opportunité pour noter que près de 10.000 familles des réfugiés se livrent admirablement aux activités productives en Guinée- Forestière.

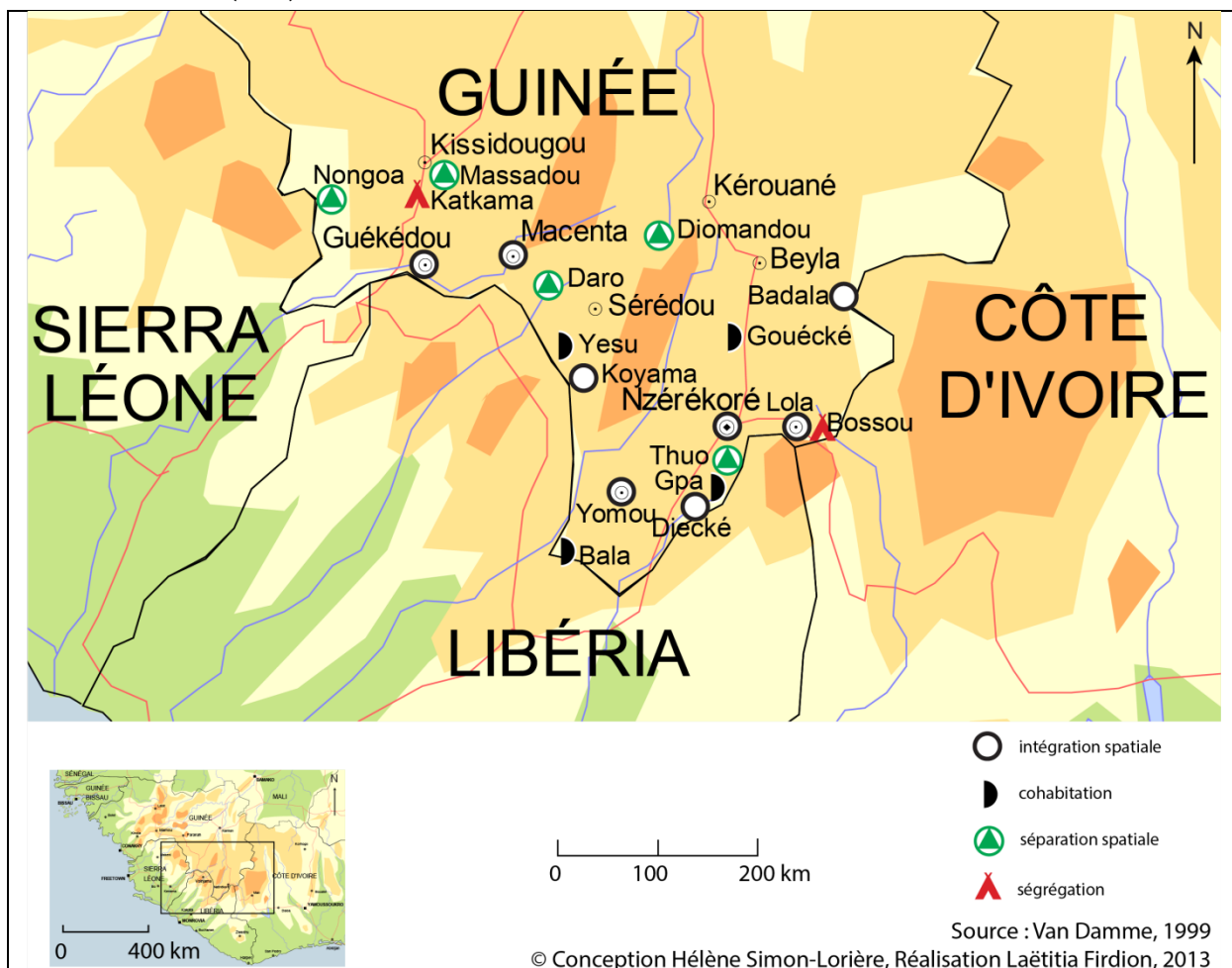
M. Bertrand a indiqué que près de 80.000 réfugiés sont dans les activités agricoles avant de préciser que 305 écoles opérationnelles accueillent les enfants de ces réfugiés.

Horoya, 24-27/10/1991

La présence des réfugiés qui décidaient de rester à Conakry a été tolérée par les autorités guinéennes. Dans le but de néanmoins la limiter, l'État guinéen et le HCR ont suivi de façon plus stricte à partir du milieu des années 1990 le principe selon lequel les réfugiés installés en dehors de la Guinée forestière seraient exclus de l'aide humanitaire et ont arrêté les aides à Conakry. Les autorités de l'asile s'appuyaient sur le présupposé que les réfugiés qui choisissaient de vivre dans la capitale étaient capables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Néanmoins, tout au long des années 1990, les autorités guinéennes n'ont jamais interdit aux réfugiés de résider en ville, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays d'asile, comme au Soudan (Karadawi, 1987 ; Kibreab, 1996a), en Tanzanie (Malkki, 1995a ; Sommers, 2003 ; Chaulia, 2003) ou au Kenya (Hyndman-Nylund, 1998 ; Rutinwa, 2002). Dans ces pays, les États d'accueil ont contraint tous les réfugiés à résider en milieu rural, le plus souvent dans des camps. Les réfugiés qui contournaient l'interdit étaient alors amenés à vivre clandestinement en ville, s'exposant à des brimades, à des arrestations et à des expulsions vers les camps, voire vers leur pays d'origine. Les réfugiés libériens en Guinée n'ont connu ce type de violences qu'au tournant des années 2000 quand les incursions frontalières ont fait changer le gouvernement de politique, ce dernier optant alors pour un « encampement » des réfugiés (Cambrézy, 2001) et mettant fin à une politique de tolérance en cherchant à les chasser de la capitale (Agier, 2008).

La caractéristique des années 1990 est donc cette libre installation des réfugiés en Guinée, surtout dans la région de Guinée forestière. Selon W. Van Damme (1999), plus de la moitié des réfugiés au début des années 1990 vivait parmi la population locale, dans les villes et les villages de cette région, au point qu'on les distinguait difficilement des autochtones. Mohamed Kandé, fonctionnaire guinéen à la tête de l'agence nationale de gestion des réfugiés entre 1995 et 1997, évoquait lui aussi « des campements intégrés dans les structures villageoises » [CKY, MK, 06/12/2008]. Par ce terme, il soulignait que ces structures, même si elles ont peu à peu été désignées par le terme de camp, étaient moins formelles et plus précaires que des camps organisés par des acteurs humanitaires. Une typologie allant de l'intégration à la ségrégation spatiale (Van Damme, 1999) a été appliquée dans la carte ci-dessous pour présenter quelques lieux de refuge de cette région mentionnés par les réfugiés rencontrés à Conakry.

Carte 12 Quelques lieux de refuge mentionnés par les réfugiés et organisés selon la typologie de W. Van Damme (1999)



Sur cette carte ont été localisés des lieux de refuge cités par les réfugiés rencontrés. Selon le principe de libre installation, ces derniers s'étaient établis dans les villes ou les villages non loin de la frontière libérienne. Quelques lieux mentionnés ont été organisés selon la typologie proposée par W. Van Damme. (1999) Ce dernier a en effet distingué quatre types d'installation propres au laissez-faire des années 1990 :

- les cas d' « intégration spatiale » où les réfugiés vivaient parmi la population locale,
- les cas de « cohabitation pacifique », où les réfugiés vivaient dans des villages jumelés à ceux des Guinéens,
- les cas de « séparation spatiale » où les réfugiés vivaient dans de nouveaux villages à l'écart des villages guinéens,
- et les cas de « ségrégation spatiale », où les réfugiés vivaient dans de « véritables camps ».

Si ce principe de libre installation des réfugiés en Guinée a fait loi jusqu'en 2000, l'aide humanitaire a tout de même orienté les modes d'installation des réfugiés, essayant de favoriser la séparation, voire la ségrégation spatiale, pour aider des groupes n'ayant aucun lien avec la population locale et pour faciliter la distribution de l'aide alimentaire. W. Van Damme (*Ibid.*) a de fait observé un changement dans l'approche du système d'aide entre 1990 et 1996. Il décrit des politiques plus interventionnistes à partir des années 1992-1993, en lien avec l'entrée en scène de multiples acteurs humanitaires, dont le HCR au premier chef. Il explique ainsi qu'une première « auto-installation guidée » a eu lieu en 1991 avec le camp de Kouloumba dont le HCR a délimité le périmètre. Plusieurs camps de petite taille ont par la suite été créés mais de nombreux réfugiés, même s'ils s'y enregistraient, n'y résidaient pas de façon permanente. Ces camps se remplissaient seulement les jours de distributions alimentaires. Ces cas de « ségrégation spatiale » des réfugiés étaient minoritaires au début des années 1990, moins de 20% selon les estimations. W. Van Damme souligne que « toutes les installations de réfugiés, villages jumelés, nouveaux villages ou véritables camps étaient toujours qualifiées de « camps » » (Van Damme, 1999, p. 379). L'étude du CIRAD sur la Guinée forestière menée à la fin des années 1990 mentionne l'existence de 485 « camps » accueillant des réfugiés à la fois sierra léonais et libériens⁷⁹.

Les autorités guinéennes, seules puis avec l'aide des acteurs humanitaires, ont cherché à comptabiliser les réfugiés dans cette région de Guinée forestière. Les postes-frontière ont été un premier lieu de recensement comme l'expliquait M. Kandé : « Les groupes étaient réceptionnés à leur entrée, à la frontière par les services de l'immigration et par des ONG humanitaires. On les recensait puis on les envoyait vers les camps de fortune qui avaient été constitués » [CKY, MK, 06/12/2008]. En 1991, un recensement officiel a été mené en Guinée forestière par la Direction nationale de la Statistique, avec l'aide de divers fonctionnaires de l'État et celle des ONG sur place, en s'appuyant sur les données des postes frontières et en se rendant dans les villages et camps de réfugiés existants. Le recensement n'a cependant pas entraîné un plus grand contrôle par l'État et la mobilité des réfugiés l'a rapidement rendu peu fiable, même s'il a servi de base à l'aide alimentaire notamment. Les résultats de cette enquête annonçaient près de 600 000 réfugiés libériens et sierra léonais dans la région, mais ils ont ensuite été contestés par certaines ONG, dont MSF ou *Adventist Development and Relief Agency* (ADRA) qui considéraient que des Guinéens avaient été enregistrés comme réfugiés.

En 1990-1991, le gouvernement ne voyait pas l'afflux des réfugiés comme une menace, mais sa position a changé au gré des incursions armées qui ont commencé à partir de 1993 et qui se sont intensifiées en 1999-2000 (voir p. 111). À partir de 1998, *Human Rights Watch* mentionne des cas de refoulement de personnes à la frontière sierra léonaise, les militaires guinéens refusant d'accueillir de potentiels « rebelles ». Selon Kiridi Bangoura, le ministre de l'Intérieur de l'époque : « Beaucoup de camps étaient installés sur la ligne frontière ou tout près. Les rebelles ont utilisé ces camps comme des opportunités, les combattants ont pu infiltrer les camps comme réfugiés, y stocker des armes et préparer des attaques. C'est ainsi qu'ils en sont venus à attaquer nos postes frontières » [CKY, KB, 20/11/2008]. Face à la militarisation de certains lieux d'installation des réfugiés, proches de la frontière (Milner, Christoffersen-Deb, 2006), le gouvernement a décidé

⁷⁹ Voir les travaux de Jacques Imbernon, chercheur du CIRAD sur les nombreux camps de réfugiés sierra léonais au sud de Guékédou. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontDoc3.htm> Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

d'agir, alors qu'il était resté plutôt passif et avait laissé les réfugiés se débrouiller et le HCR s'occuper de la coordination de l'aide dans une région éloignée du centre du pouvoir.

1.2.2. *L'importance du HCR face à un État dépassé*

L'État guinéen a préféré « laisser le plus de liberté possible aux réfugiés et soutenir l'hospitalité offerte par la population d'accueil » selon W. Van Damme (1999, p. 347) qui insiste sur cette gestion libérale. On peut en effet interpréter cette réaction comme un choix politique cohérent avec les principes de libéralisme affichés par le pouvoir de L. Conté mais on peut aussi y lire l'impréparation et le manque de moyens de l'État face à cet afflux. Détachant des fonctionnaires pour accompagner l'action du HCR, l'État guinéen a en effet surtout laissé le HCR intervenir et organiser l'aide humanitaire, en lien avec d'autres agences de l'ONU et avec des ONG qu'il finançait.

« La Guinée n'était pas prête à accueillir autant de réfugiés » reconnaît Denka Keïta, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur [CKY, DK, 24/11/2008]. N'ayant pas les moyens financiers et humains d'encadrer le grand nombre de réfugiés entrant sur son territoire, le gouvernement a d'abord reconnu et mis en avant les continuités ethniques par-delà les frontières étatiques de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Léone, dessinées par les puissances coloniales (Doré, 2005). Misant sur le caractère temporaire de la crise au Libéria au début de l'année 1990, le président L. Conté déclarait, d'après plusieurs des fonctionnaires et hommes politiques rencontrés, que « les populations riveraines étaient chez elles en Guinée » [CKY, MK, 10/11/2008 ; CKY, KB, 20/11/2008 ; CKY, DK, 24/11/2008]. Dans les premiers temps, ni les autorités guinéennes ni les personnes fuyant les combats ne mettaient en avant le franchissement d'une frontière internationale. Les populations ont ainsi été libres de circuler entre Guinée et Libéria, les militaires guinéens ne pouvant contrôler les 500 km de frontière entre les deux pays, et les laissant aussi passer aux postes-frontières, pour entrer dans le pays ou bien pour repartir au Libéria lors des périodes d'accalmie. L'État a également encouragé la générosité des populations locales envers les réfugiés, et mis l'accent sur ce phénomène, se déchargeant ainsi sur ses citoyens de la majeure partie de l'aide. Les Guinéens de Guinée forestière ont partagé avec les réfugiés « le gîte et le couvert, les terres cultivables et les autres ressources naturelles » (GTZ, 1999, p. 8). Ils ont « donné un coin dans leur case, dans leur village » explique Michel Kamano, conseiller politique du président guinéen [CKY, MK, 10/11/2008]. Les proximités ethniques entre hôtes et réfugiés expliquaient ces réactions spontanées mais elles ont été largement instrumentalisées et mises en scène par un État faible et pauvre qui n'était pas vraiment en mesure de canaliser les milliers de réfugiés entrés sur son territoire. « La Guinée a montré le plus bel exemple d'accueil de réfugiés en Afrique, même le HCR l'a dit ! » annonçait fièrement le fonctionnaire D. Keïta [CKY, DK, 24/11/2008]. De fait, le magazine *Réfugiés* publié par le HCR employait l'image d'une « lune de miel » pour qualifier la relation entre réfugiés et Guinéens en 1991 (Ruiz, 1992).

Dans les premiers mois, « il n'était pas question de demander l'aide de l'ONU » se rappelait D. Keïta [CKY, DK, 24/11/2008]. Néanmoins, un de ses collègues expliquait : « On s'est vite sentis débordés. Il fallait identifier une zone d'accueil et organiser l'aide. Le HCR est arrivé après que le gouvernement avait fait appel à la communauté internationale et la Guinée a passé un accord avec lui. Les réfugiés étaient tellement nombreux ! On a fait du *prima facie* car il était impossible de traiter les demandes au cas par cas. Certains villages ont vu leur population

multipliée par trois, parfois par dix. On était submergés » [CKY, MK, 06/12/2008]. Le HCR est donc rapidement intervenu et l'État lui a délégué la responsabilité de la gestion de la population réfugiée. Pour lui donner un interlocuteur, le gouvernement guinéen a créé en 1991 un Bureau national de Coordination des Réfugiés (BNCR), dépendant du ministère de l'Administration du Territoire – le nom officiel du ministère de l'Intérieur. Les locaux du BNCR ont été installés à proximité de ceux du HCR, mais tout comme l'agence onusienne, cette agence nationale pour les réfugiés s'est déployée en Guinée forestière. Suivant la politique de « décentralisation » du gouvernement, mais surtout pour être au plus près des réfugiés, un bureau de coordination des réfugiés (BCR) a été ouvert en Guinée forestière avec plusieurs antennes dans les villes concernées, Nzérékoré ou Guéckédou par exemple. Les salaires des fonctionnaires guinéens détachés dans cette nouvelle institution étaient payés par le HCR, et l'étaient encore en 2008, selon un fonctionnaire guinéen et selon le HCR [CKY, MT, 12/11/2008 ; CKY, AB, 20/11/2008]. L'agence guinéenne pour les réfugiés dépendait juridiquement des décisions du président et de son ministère de tutelle, mais elle dépendait matériellement et de fait du HCR. L'État guinéen recevait des fonds du HCR pour participer à la mise en œuvre de la gestion des réfugiés, de façon indirecte pour le BNCR, ou de façon plus directe pour les services ministériels mobilisés dans l'aide, comme ceux du ministère de la Santé publique. Malgré les dénégations des hommes politiques rencontrés, la présence des réfugiés et du HCR a pu apparaître à l'État comme une aubaine financière.

A partir de 1991, le HCR a pris en main l'organisation de l'aide humanitaire, en s'appuyant sur certains services de l'État guinéen, mais surtout sur d'autres agences onusiennes et sur des ONG dites « partenaires ». Pour les divers fonctionnaires et hommes politiques guinéens rencontrés (le Gouverneur de Conakry, le Préfet de N'Zérékoré ou un agent de la Direction nationale de la Statistique par exemple), c'est le HCR, et non l'État guinéen, qui était l'autorité en charge des réfugiés et l'institution à consulter pour toute information à leur sujet, qu'il s'agisse de leur nombre ou de leur cohabitation avec la population guinéenne. Le HCR a coordonné l'aide alimentaire, mais également sanitaire, s'est assuré de l'éducation des enfants réfugiés et est devenu le garant de leur protection juridique. Se substituant aux États d'origine et d'accueil des réfugiés, les organisations humanitaires dans leur ensemble se sont mises à fournir des services publics aux réfugiés (Henry, 2002 ; Slaughter, Crisp, 2009), le HCR devenant une institution très puissante en Guinée forestière, à la tête de nombreux projets dépassant la seule assistance aux réfugiés. Pour faciliter l'aide humanitaire, il a par exemple financé la réhabilitation puis l'entretien de routes majeures dans la région. Le HCR a fonctionné dès ces années comme un « gouvernement humanitaire » (Agier, 2008) ou bien comme un « substitut d'État » (Slaughter, Crisp, 2009). Son rapport avec ses ONG « partenaires » était aussi comparable à celui d'une entreprise qui emploie des sous-contractants. Entre 1991 et la fin des années 2000 où le HCR a peu à peu mis fin à l'aide aux réfugiés en Guinée forestière, l'agence onusienne a créé des partenariats avec de nombreuses ONG. Il faut souligner que la plupart étaient internationales, très rarement guinéennes, même si elles ont employé de nombreux Guinéens pour effectuer leurs missions.

On peut citer en exemple et non exhaustivement :

- Action contre la Faim (ACF) qui a tenu des centres de nutrition dans les camps de réfugiés,
- *Adventist Development and Relief Agency* (ADRA) qui a assuré des distributions d'aide alimentaire et accompagné l'ouverture d'écoles dans les premiers lieux d'installation des réfugiés,
- *American Refugee Committee* (ARC) qui a mené des programmes de micro-crédits ou d'aide aux femmes victimes de violences sexuelles,
- le Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui a aidé à des regroupements familiaux et la Croix Rouge guinéenne (CRG) qui a aidé aux premières installations matérielles et aux distributions alimentaires,
- *Catholic Relief Service* (CRS) qui a participé à la distribution d'aide alimentaire et de biens de première nécessité,
- l'agence de coopération internationale allemande, *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ), qui a assuré des services logistiques (transports de marchandises et de personnes),
- *International Rescue Committee* (IRC) qui a coordonné le fonctionnement des écoles dans les camps et qui a placé des orphelins dans des familles d'accueil guinéennes (Moller, Minard, 2002) avec l'aide de l'ONG guinéenne Sabou Guinée,
- *Jesuit Refugee Service* (JRS) qui a mené des programmes de prévention de la violence ou d'aide à des réfugiés vulnérables, dont des personnes handicapées,
- Médecins Sans Frontières (MSF) qui a tenu des centres de santé,
- Plan International Guinée qui a développé des activités pour les enfants réfugiés.

Pour le volet de la distribution de nourriture, le PAM a pris le relais de la solidarité locale et des distributions ponctuelles assurées par des représentants de l'État, l'armée et la CRG dans le cadre d'un programme d'assistance aux réfugiés libériens (PARL) mis en œuvre en Guinée forestière dès 1990 et ouvert à partir de 1991 aux réfugiés sierra léonais. Un ancien volontaire de la CRG racontait qu'il avait participé à Diécké en 1990 à la distribution de plusieurs tonnes de riz données par le président L. Conté aux réfugiés et à la population locale [CKY, MBK, 18/11/2008]. Diverses ONG, dont la CRG, ont aidé le PAM à mener ces distributions alimentaires. Pour obtenir de la nourriture, les réfugiés devaient présenter une carte de ration officielle attribuée par les organisations humanitaires aux chefs de famille et portant mention du nombre de personnes à nourrir. L'aide alimentaire humanitaire, tout comme d'autres services mis en place pour les réfugiés mais dont ont été exclues les populations locales, a été l'objet de nombreux détournements, par divers acteurs et à différentes échelles.

À l'inverse, l'aide médicale a été proposée aussi bien aux réfugiés qu'à la population locale, comme le souligne W. Van Damme (1999), même si les réfugiés bénéficiaient de la gratuité alors que les Guinéens devaient payer les soins, à de faibles tarifs cependant. Au sein du programme d'assistance aux réfugiés, les mesures prises se sont inscrites dans la continuité des efforts que menaient déjà le ministère guinéen de la Santé et l'ONG MSF pour améliorer la qualité des soins en Guinée forestière. W. Van Damme montre, en sa qualité de médecin, que la présence renforcée de personnel humanitaire dans la région a abouti à un meilleur niveau d'offre sanitaire, notamment grâce au fait que la population réfugiée vivait dispersée au sein de la population locale

et a d'abord été soignée au sein des centres de santé locaux qui ont bénéficié des financements dédiés aux réfugiés.

Pour ce qui est de l'éducation, le HCR et l'État guinéen qui n'envisageaient pas que les réfugiés resteraient longtemps en exil ont encouragé une scolarisation des enfants réfugiés en anglais et fidèle aux programmes scolaires de leurs pays d'origine. Ainsi, d'anciens professeurs libériens ont d'abord fait la classe aux enfants réfugiés à des horaires décalés dans les bâtiments scolaires guinéens des villes et villages où ils avaient été accueillis. Par la suite, des écoles ont été organisées voire construites pour les enfants réfugiés dans les villages appelés camps puis dans les camps formels des années 2000. C'est l'ONG IRC qui a encadré ces aspects scolaires, finançant du matériel scolaire et les salaires des enseignants grâce à des subventions du HCR.

Garant de la protection des réfugiés libériens accueillis en Guinée de manière globale, le HCR s'est surtout engagé dans l'aide matérielle, essentiellement en Guinée forestière où il est devenu un acteur très puissant, avec le consentement de l'État guinéen lui-même. Après avoir présenté ce modèle guinéen, il convient d'aborder la façon dont l'accueil a été organisé au Ghana, pour montrer que l'État et le HCR y ont eu une distribution des rôles différente.

1.3. Le modèle d'accueil ghanéen : un encadrement des réfugiés

Au Ghana, les arrivées de réfugiés libériens ont été moins nombreuses et ont tout de suite été prises en charge par l'État qui a choisi d'ouvrir un camp pour les accueillir et qui a veillé à ce que les fonds investis par le HCR pour les réfugiés de manière plus tardive qu'en Guinée soient en partie gérés par des ONG nationales.

1.3.1. La concentration des réfugiés libériens dans le camp de Buduburam

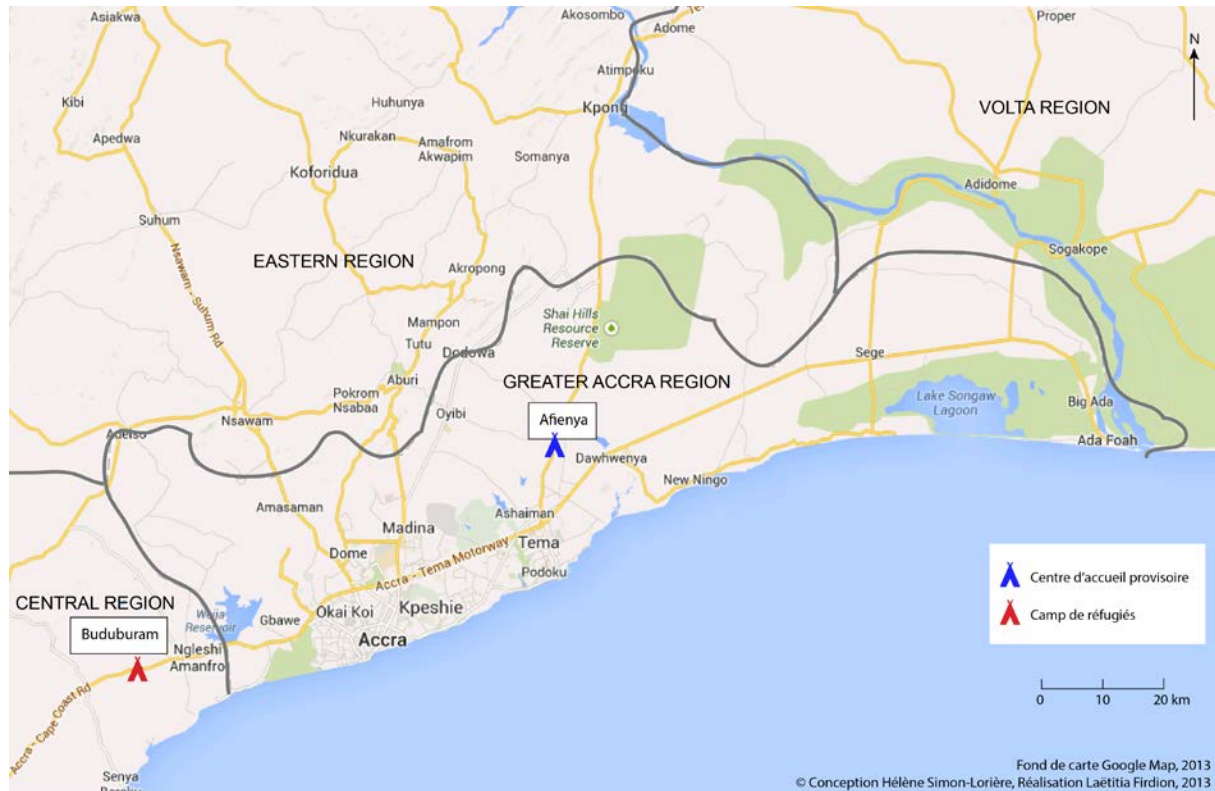
Au Ghana, comme en Guinée, les autorités n'étaient pas prêtes à accueillir des réfugiés : « *There was no government agency or department with the expertise to handle such a situation and there were no clear-cut government policy guidelines for handling refugees* » écrit Abeeku Essuman-Johnson (1992a, p. 224). Le pays avait bien accueilli des militants africains indépendantistes et anti-apartheid, mais ces « *freedom fighters* » n'ont jamais représenté des milliers de personnes. Il s'agissait surtout d'étudiants qui ont été hébergés dans des *Foreign Students' Hostels* mis en place notamment près de l'université d'Accra par la politique panafricaniste de Kwame N'Krumah entre 1957 et 1966 (Adjakra, 1998 ; Alifo, 1999). La célèbre chanteuse Miriam Makeba a par exemple brièvement séjourné au Ghana mais a surtout vécu toute la décennie 1970 en Guinée où elle était proche de Sékou Touré. Si le panafricanisme de K. N'Krumah avait ouvert une période d'« *open door policy* » envers les étrangers de la sous-région, elle a été refermée par les militaires qui lui ont succédé à la tête du Ghana. En 1969-1970, le gouvernement de Kofi Abrefa Busia a même procédé à l'expulsion de milliers d'étrangers du pays, des Nigériens pour la plupart mais également des Libériens. C'est cependant également un gouvernement militaire, celui de J. J. Rawlings et de son *Provisional National Defence Council* (PNDC) au pouvoir depuis le coup d'État de 1981, qui a ouvert un camp de réfugiés pour les Libériens en 1990.

Le gouvernement de J. J. Rawlings a en effet accepté d'accueillir les Libériens qui fuyaient la guerre civile mais a pris des mesures pour encadrer leur accueil, la première d'entre elles étant de créer un camp en périphérie d'Accra, à Buduburam. L'État ghanéen a joué un rôle central pour la création et le fonctionnement du camp.

Les premiers Libériens arrivés avec des rapatriés ghanéens au port de Tema ont été accueillis par le *Ghana Immigration Service* (GIS). Au nombre d'une centaine, ils ont d'abord été hébergés à Afienya, une localité au nord-est de Tema, dans une école transformée par l'État en centre de transit (Okae-Mensah, 1997). Puis en septembre 1990, le gouvernement de J. J. Rawlings a décidé d'ouvrir un camp pour ces réfugiés en nombre croissant et choisi un emplacement à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Accra, dans le village de Gomoa-Buduburam (communément appelé Buduburam). Le site, déjà désigné sous le nom de camp, était le lieu de réunions d'une secte religieuse gênante, Ekwamkrom. Cette dernière avait été interdite par le régime quelques mois auparavant suite à un différend entre son créateur, Kwabena Ekwam, un proche du chef traditionnel du village de Buduburam, et un militaire, Adjei Boadi, membre du PNDC (Adjakra, 1998 ; Atta, 2006). En réquisitionnant ce terrain, l'État muselait définitivement cette organisation religieuse⁸⁰ mais il rappelait aussi son droit d'intervention sur les terres dites *Stool lands* de prérogative coutumière. Les réfugiés libériens ont alors été hébergés dans les maisons pré-existantes sur ce terrain ainsi que sous des tentes données par l'armée. À partir de la création du camp à Buduburam, le GIS a orienté les Libériens arrivant au Ghana vers ce lieu d'accueil et ils étaient 9 000 à vivre à Buduburam à la fin de 1990. Le camp a également servi de lieu de transit, avant qu'ils ne rejoignent leurs pays d'origine, à des centaines de ressortissants africains, nigériens par exemple, fuyant la guerre civile libérienne. Le gouvernement ghanéen n'a jamais obligé les réfugiés à s'installer à Buduburam et A. Essuman-Johnson (1992b) précise ainsi qu'environ 2 000 Libériens s'étaient installés par leurs propres moyens à Accra ou ailleurs mais il ajoute que certains ont par la suite cherché à rejoindre le camp où le degré d'aide était important.

⁸⁰ Le PNDC s'est d'ailleurs appuyé sur les lois nationales concernant la religion, notamment la loi PNDC L 221 de 1989 qui obligeait toute institution religieuse à s'enregistrer auprès de l'État et prévoyait la suppression possible des églises cherchant à « exploiter » les citoyens ghanéens (Adjakra, 1998).

Carte 13 Carte de localisation d'Afienya et de Buduburam, en périphérie d'Accra



Alors que le centre d'accueil d'Afienya était dans la région d'Accra, Buduburam se situe en *Central Region*.

La gestion du camp a été confiée à un organisme déjà existant, le *National Mobilization Program* (NMP), dépendant du *Ministry of Social Welfare*, qui avait été créé pour répondre à des crises et était notamment intervenu dans la gestion du retour des Ghanéens expulsés par le Nigéria en 1985 (Alifo, 1999)⁸¹. Au sein d'un comité *ad hoc* pour accueillir les réfugiés libériens et les Ghanéens de retour du Libéria, la *National Reception Task Force*, le NMP a travaillé avec d'autres services ministériels des affaires sociales, de l'intérieur, dont le GIS, de la défense, de la santé ou encore des transports – les réfugiés arrivant dans les ports et aéroports du pays – ainsi qu'avec des associations de la société civile ghanéenne, comme l'ONG *National Catholic Secretariat* qui sont venues en aide aux réfugiés dans le camp. Un fonctionnaire du NMP a été nommé responsable du camp, *camp manager*, et doté d'assistants qui ont tous été hébergés dans l'une des maisons du camp, baptisée par les réfugiés *The Mansion*, en référence au palais présidentiel de Monrovia et en signe de reconnaissance de ce lieu du pouvoir. Cette équipe de gestionnaires était payée par l'État ghanéen et non par le HCR qui n'a commencé à financer l'aide aux réfugiés au Ghana qu'à partir de 1992. Le comité interministériel engagé dans l'accueil des réfugiés a rapidement été transformé en *Refugee Advisory Board*, puis rebaptisé *Ghana Refugee Board* (GRB) en 1995 et placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur (Asare, 2000). Il est devenu l'interlocuteur du HCR quand celui-ci s'est définitivement implanté à Accra en 1993.

⁸¹ Le NMP a été renommé *National Disaster Management Organisation* (NADMO) en 1997 mais a continué à déléguer des fonctionnaires pour la gestion des camps de réfugiés, celui de Buduburam, mais également celui de Krisan, créé en 1996 et où ont été accueillis des Libériens ainsi que des Sierra Léonais ou des Soudanais.

1.3.2. Une intervention plus tardive du HCR et un rôle important des ONG nationales

Le HCR est intervenu plus tardivement au Ghana qu'en Guinée et il faut surtout y souligner la place importante qu'ont prises les ONG nationales dans l'aide aux réfugiés du camp de Buduburam. Les fonds internationaux débloqués par le HCR pour les réfugiés libériens sont en effet d'abord allés aux pays où ces réfugiés étaient les plus nombreux (Côte d'Ivoire, Guinée, Sierra Léone) et non pas au Ghana. Avant 1993, le HCR n'avait d'ailleurs qu'un simple chargé de mission dans le pays et non un bureau permanent. Ce sont principalement des ONG ghanéennes qui se sont investies auprès des réfugiés à Buduburam et qui ont ensuite continué de les aider avec le financement du HCR.

Dans les premiers mois d'existence du camp, la société civile ghanéenne a fait de nombreux dons matériels et financiers aux Libériens (voir Document 10). En 1990 et dans les années suivantes, le journal *Ghanaian Times* relayait régulièrement les demandes d'aide supplémentaire adressées à la population par la *National Reception Task Force* [*Ghanaian Times*, 09/10/1990 par exemple] et rapportait ces gestes de générosité. Ces dons ont largement été orchestrés par le pouvoir, comme le laissent à penser ces demandes officielles, ou comme l'expliquait Morris M. : « *Jerry Rawlings said the Ghanaians should carry food for the refugees in the camp* » [ACC N°03]. Comme en Guinée, l'État, ayant peu de moyens, s'est appuyé sur la société civile, mais il a conservé le rôle principal dans la gestion des réfugiés à travers le NMP et le comité interministériel d'accueil.

Document 10 Les aides apportées par la société civile ghanéenne aux réfugiés libériens

Ces extraits de journaux reflètent la diversité des donateurs envers les réfugiés du camp : organismes étatiques, entreprises privées, associations d'agriculteurs, autorités traditionnelles (*chiefs*), communautés étrangères installées au Ghana, églises et associations caritatives, particuliers tout autant qu'institutions internationales.

Drugs for refugees

By Harry Boateng and Baffour Poku

THE Apam Catholic Hospital at the week-end presented drugs to the 17 Liberian refugees who have been resettled at Ekwamkrom in the Central Region.

The drugs included ampicillin, pain killers, vitamin B Complex tablets, anti-malaria injections, disinfectants, insecticides and ointments for skin rashes.

The refugees were also given medical attention by the hospital staff.

In another development, the

Kaneshie Market branch of the 31st December Women's Movement and the Kaneshie Market Women's Association also presented food items worth €70,000 to the refugees.

The items included fruits, vegetables, smoked fish, sugar, pomade, 10 packets of mosquito coil, one mini bag rice, 35 tubers of yam and two crates of eggs.

Mrs Sally Mawunyege, chairman of the association, making the presentation, said the donation would help lessen the burden of the authorities in the upkeep of the refugees.

Ghanaian Times, 20/08/1990

Opeikumah donates food to support refugees

By Harry Boateng

RESIDENTS of Opeikumah in the Awutu-Effutu-Senya District in the Central Region have presented food items worth €80,000 to the Liberian refugees at Gomoa Buduburam.

The items included five bags of maize and two baskets of tomato.

Making the presentation, Nana Kwao Mensah III, chief of the town, said the donation was to augment the assistance the government was offering to the refugees.

He asked all communities to go to the aid of the refugees either in kind or cash.

Mr Paul K. Djan, Gomoa district economic planning officer, who received the food items on behalf of the Mobilization Programme, thanked the people for their kind gesture and hoped other villages would emulate them.

Ghanaian Times, 04/09/1990

EEC donates €20m to Liberian refugees

By Times Reporter

THE European Economic Community (EEC) has donated €20 million to the National Task Force for the resettlement of refugees from Liberia.

Part of the amount is to be used by the task force to support its activities.

It will be used to finance the transportation, feeding clothing and health needs of the evacuees.

Naval Captain E. Owusu-Ansah, acting Director-General of

the Ghana Ports and Harbours Authority and Co-ordinator of the task force, expressed the Government's gratitude to the EEC for the kind gesture.

He assured that the task force would ensure that the contribution was judiciously utilised to serve its purpose.

An EEC source said that it had been following with satisfaction the good work of the task force and noted that external financial support would enhance its programme.

Ghanaian Times, 08/09/1990

Nestle donates €1.3m products to Liberian refugees

NESTLE Ghana Limited on Thursday donated a quantity of products worth €1.3 million for the upkeep of refugees from war-torn Liberia who are currently being camped at Gomoa Buduburam in the Central Region.

The items, made up of 25 cartons of each of Ideal Milk, Carnation Milk, Milo and 25 sacks of maize break, were presented by Mr Brendan Sherrard, Marketing Manager of Nestle to Brigadier (Dr) George Deh, chairman of the National Disaster Relief Committee.

"We are particularly happy to make this donation to help relieve the plight of the refugees from Liberia", Mr Sherrard said.

Brig. Deh thanked Nestle for the donation and said there were about 600 foreign nationals at the camp.

About 20 per cent of them were children whilst 12 were nursing mothers who were malnourished he said and hoped the donation would go a long way to alleviate their suffering.

Brig. Deh appealed to other organizations to donate clothes, bedding, food, drugs, cash and general goods for the upkeep of the refugees.

He advised the public not to take donations directly to the camp as it could disrupt smooth administration.

Brig. Deh said the National Disaster Relief Committee, with its office at the Ministry of the Interior, the Gomoa District Secretary, the Christian Council of Ghana, the National Mobilisation Programme and the National Reception Task Force were standing by to receive any donations on behalf of the victims — GNA.

Ghanaian Times, 08/09/1990

Catholic Church gives to refugees

By Abdoulaya Gandema

THE Catholic Church of Ghana yesterday presented items worth €2.3 million to the National Disaster Relief Committee for the returnees and refugees from Liberia at a ceremony in Accra.

The items include 64 bags of rice, 10 bags of sugar, 13 cartons of milk, four mini-drums of vegetable oil, five cartons of canned fish and a quantity of cocoa powder.

Others are beverages, vegetables, fried fish, kenkey, 10 cartons of Guardian soap, 200 pieces of blankets, five bales of used clothing and medicines.

Reverend Charles K. Sam, chairman of the Migrants

Commission of the church, presented the items on behalf of the Catholic Bishops Conference of Ghana.

He said it was necessary for the State and the Church to team up to find solution to the refugee problem.

Receiving the items, Brigadier G.K. Deh, chairman of the National Disaster Relief Committee, said the prompt response by the Catholic Church was commendable.

He said the aid situation created by the Liberian civil war required more help from individuals and organisations.

The committee, Brigadier Deh said was expecting about 10,000 returnees and refugees in the country.

Ghanaian Times, 13/09/1990

Donation To Refugees

By Edwin Adagbe

NANA Ehomah Kpanyinli VI, District Chief Farmer of Assin Fosu yesterday donated two sheep and food items to the Liberian refugees at the office of the National Mobilisation Programme.

The other items included four bags of maize, a quantity of 'kontomire' four bunches of palm fruits and four big baskets of oranges.

Presenting the items Nana Ehomah said the donation is in response to appeals made to individuals and organisations to contribute to the upkeep of the refugees.

Mr Ali Yemoh of the National Mobilisation Programme expressed his gratitude to those organisations and individuals who are contributing to the welfare and comfort of the refugees.

Daily Graphic, 25/09/1990

More give to Liberian refugees

By Lys Hayfron Asare & Nancy Sam-Togbe

BENEVOLENT organizations and individuals continue to donate financially and materially towards the upkeep of Liberian refugees camped at Gomoa Buduburam in the Central Region.

The latest donations are from the Women's wing of the United Pentecostal church of Ghana which presented items worth €500,000 and the Members Club of Dansoman who gave food items worth €100,000.

Items donated by the Pentecostal Church include five bales of used clothing, footwear and 350 loaves of bread while the Members Club also donated 500 loaves of bread, kenkey and fried fish.

Mrs Matilda Adziam, secretary and treasurer of the women's wing who presented the items said, it was their duty as mothers to assist the refugees.

Mr Kofi Portuaphy, Director of Operations of the National Mobilisation Programme (NMP) who received the items thanked the women for the gesture.

Presenting the items on behalf of the Members Club, Mrs Efe Ampomah-Mensah, President said the club was moved by the plight of the refugees to its 'widow's' mile.

She said the club would visit the camp often to supply their needs.

Mr John F. Vambo, spokesman for the refugees thanked the club for the kind gesture.

He hoped other clubs would visit them not necessarily to present items but to spend time with them so they would feel at home.

Ghanaian Times, 17/09/1990



He said the greatest obstacle in the path of a true democratic state was military take-overs and asked the participants to recommend ways of curbing such interruptions.

The Child's Right

Do everything in the child's best interest

Muslim c'nity gives to Liberian refugees

By Nancy Sam-Togbe

THE Muslim Community of Anamomo Timber Market, a suburb of Accra, yesterday presented a cow and 22 bags of rice worth €500,000 to the Ministry of Mobilisation and Social Welfare for the upkeep of the Liberian refugees being camped at Gomoa Buduburam in the Central Region.

Presenting the items, Alhaji Sule Bekdari, leader of the community, said it was their religious duty to help their neighbours in need.

Mr David Sarpong Boateng (left), Secretary for Mobilisation and Social

Welfare, who received the gifts, thanking Alhaji Bekdari after the presentation.

He appealed to individuals and organisations to donate in cash and kind towards the upkeep of the Liberians.

In another development, the Assemblies of God of Church of Ghana donated items worth €500,000 to the Liberian refugees. They included 50 bags of rice, two bags of sugar, two bags of beans and some religious literature.

Reverend Simon Asore the General Superintendent of the church, presenting the items said the Bible enjoined Christians "to share the sorrows of our neighbours"

Ghanaian Times, 20/09/1990

Nzema East donates food items to refugees

THE Nzema East District Assembly, yesterday, donated €190,000 and food items worth €50,000 to Liberian refugees at Gomoa Buduburam in the Central Region.

The food items were six bags of gari, two bags of rice and two cartons of soap.

Mr J. R. D. Kobina, presiding member of the assembly, presented the money and the items to the Western Regional Secretary, Mr John R. E. Amenemleh, at a ceremony in Sekondi.

Mr Amenemleh thanked the assembly and appealed to other district assemblies

in the region, organisations and individuals to donate generously to the refugees.

He said the philanthropic effort of the assembly should be emulated by all Ghanaians to make life bearable for the refugees.

At the same ceremony, Miss Georgiana Ewireko, assembly woman for Assin Fosu in the Nzema East District, presented a bag of gari on behalf of the community to the refugees.

Among those present were Mr Owusu Abraham, Western Regional Liaison Officer of the National Mobilisation Programme (NMP), and Mr Sydney Dan Cofie, district liaison officer of the NMP — GNA.

Daily Graphic, 20/09/1990

More organisations donate items to Liberian refugees

By Victoria Odul

TWO churches and a benevolent society have donated quantities of assorted food items and a total cash of €192,000 to the National Mobilisation Programme (NMP) towards the upkeep of refugees from war ravaged Liberia.

On behalf of the Baptist Mid Mission of Ghana, Rev Roger D. Ruffin, president, handed over 10 bags of rice, three bags of sugar, three cartons each of cake and bar soap and a cash of €12,000.

Mr Moses Teye Narh, an elder, of Zetabel Church also presented four bags each of rice, and corn, a bag of beans, two gallons of cooking oil, basket of

smoked fish, vegetables, a bag of salt and one bag of pomade.

In addition, he also donated €50,000 to be used in buying other essential items.

In another development, the Zonta Club of Accra also donated bread, plastic cups and buckets, four cartons of instant noodle soup to the refugees at Gomoa Buduburam.

All the items were received by Mr Gerald Cofie-Djagmah, member of the refugee camp management committee.

Previously, EEL Carve Industries and Supplies Limited and Eneroprojekt, a Yugoslavia Company in Ghana had also

donated food items for the upkeep of the refugees.

Meanwhile, the NMP has started constructing the first six KV11 facilities at the camp to improve sanitation.

The Ghana Red Cross Society has also donated relief items worth €3.5 million for the upkeep of Liberian refugees, according to a GNA report.

The items received by the NMP included 400 plastic buckets, 300 sanitary towels, and 150 lanterns.

Mr David Acquah, chairman of the Red Cross, who presented the items said the donation was in response to a call to non-governmental organisations to help maintain

the refugees.

Mr Kofi Portuaphy, Director of Operations, NMP, thanked the Red Cross for being the first to respond to the appeal for assistance.

He assured the donors that the gifts would be dispatched promptly to enable the refugees to live more comfortably.

Mr Portuaphy disclosed in an interview with the GNA that the NMP has received drugs from the Catholic Bishops Conference for Ghanaian returnees at Suya Benaka and Gomoa Nyanyano.

According to him, more than 3,000 weak and sick returnees are inhabitants of these towns and their presence is causing a lot of problems to their relations.

Yam producers give to refugees

By David Okae

THE Kontomba yam producers and marketing society yesterday presented 400 tubers of yam worth €200,000 to the Ministry of Mobilisation and Social Welfare in Accra for the upkeep of the Liberian refugees at Gomoa Buduburam.

Presenting them, the vice chairman of the society, Mr Francis Kajal said the donation was their contribution towards the feeding of the refugees.

He appealed to other organisations and individuals to contribute both in cash and in kind to enable the government to meet their needs.

Mr G. J. Boadi of the Ministry of Mobilisation and Social Welfare who received the items on behalf of the refugees thanked the society for their gesture.

Ghanaian Times, 29/09/1990

← Daily Graphic, 27/09/1990

Indian Youth donate to refugees

By Graphic Reporter

THE Youth wing of the Indian Association of Ghana has presented a cheque for 500,000 for the upkeep of the Liberian refugees in Ghana.

Miss Shalvey Chattani, 21, leader of the youth who made the presentation said they were moved by the plight of the refugees fleeing the war-torn Liberia.

She said even though the money was not enough, it could support the efforts of the government in catering for the refugees.

She promised that at the appropriate time, the Youth would donate again to support the needy Liberians.

Miss Chattani commended Mr Munir Captain, proprietor of Orion Cinema who consented to the idea of raising funds to support the needy Liberians.

She said the amount was realised from a charity film show organised by the Youth wing in aid of the refugees.

Mr Charles Quansah, Acting Director of the Ministry of Mobilisation and Social Welfare, received the cheque.

Johnson

(Contd. from P.1)

northern suburb of Caldwell on Sunday. Johnson told reporters: "Negotiations have failed. The only solution is violence."

"I think that violence is the only solution to establishing real democracy in Liberia," the 38-year old rebel leader added.

— GNA

Task Force appeals for more aid for refugees

By Gillian Heathcote

THE Refugees Reception Task Force set up to cater for Liberian refugees now camped at Gomoa Buduburam in the Central Region, has appealed to the public to assist in the upkeep of the refugees.

Speaking to me during a visit to the camp at the weekend, a spokesman for the task force, said since the refugees started arriving on August 3, their number had increased over the period and that had created a difficult situation for the task force to cope with.

The spokesman said the task force would welcome assistance in the form of building materials to provide more accommodation and also rehabilitate existing facilities.

He appealed for such items as mattresses, beds, clothing and footwear, sports equipment and recreational facilities, water tanks, blankets, medication, plates, cups and large serving bowls.

The spokesman said all the existing 215 rooms, 175 of which need maintenance, had been occupied by the refugees while other refugees had been provided with tents and tapaluis.

He said there were nearly 3,000 refugees at the camp and they anticipated more.

The spokesman commended institutions and individuals who had made various contributions towards the upkeep of the refugees and appealed to other individuals, public and private organizations to assist the task force to care for the refugees.

Daily Graphic, 02/10/1990



Health Sec with refugee children

Kofi Portuphy, Director of Operations of the National Mobilization Programme (NMP), was at the camp to acquaint himself with sanitary conditions there.

Mr Portuphy told the Secretary that there were about 5,877 refugees now at the camp.

The NMP in collaboration with the refugees, he said, was constructing a sports field to cater for the social activities of the refugees.

A 20-hectare farm, according to Mr Portuphy, was being cultivated to help meet the food needs of the refugees.

Nana Akuoko Sarpong said the Ministry had also taken steps to ensure that the refugees maintained healthy surroundings.

● Nana Akuoko Sarpong, Secretary for Health, yesterday interacted with Liberian refugees at the Gomoa Buduburam camp.

Picture above captured by K. BAAH FRIMPONG shows the Secretary in a conversation with Miss Maiguelia Kramo, one of the 400 pupils of the day-care centre set up at the camp for Liberian children.

Nana Akuoko Sarpong, who was taken round by Mr

Ghanaian Times, 09/10/1990

CR chiefs give to Liberian refugees

From Carly Ahiale, Gomoa Buduburam

THE Central Regional House of Chiefs yesterday presented a cheque for 100,000 and 10 cartons of toilet soap to the National Mobilization Programme (NMP) for the upkeep of the Liberian refugees camped at Gomoa Buduburam.

Presenting the gift, Nana Kwame Nkyi XII, president of the Central Regional House of Chiefs and Omanhene of Assin Apimam Traditional Area, appealed to the warring factions in Liberia, to end all hostilities in order to avert future human suffering.

Nana Nkyi called on African leaders to strengthen African unity to restore peace and prevent further bloodshed in other parts of the continent.

Naval Captain Owusu-Asante, chairman of the National Refugees Reception Committee, who received the items on behalf of the NMP, said the donation had been made at the right time.

Ghanaian Times, 17/10/19

Ghana praised over handling Liberian refugees

MR Peter Meijer, first officer of the United Nations High Commission for Refugees (UNHCR), has praised Ghana for exceptional handling of refugees from war-torn Liberia.

"Many countries who receive refugees should come to learn from Ghana's example where hospitality has been added to the whole show," Mr Meijer said.

He made the recommendation when he spoke to the Ghana News Agency in an interview soon after the arrival of 2,600 refugees at Tema on board the M.V. Tano River on Thursday.

He said the UNHCR, was trying to obtain funds to assist the Government of Ghana and other countries hosting Liberian refugees.

Mr Meijer praised voluntary agencies, particularly the Ghana Red Cross Society, the Christian Council of Ghana, the Catholic Relief Services, World Vision International and Save the Children's Fund, for supporting the PNDC in its efforts to resettle the refugees.

As at now, he said, UNHCR had not provided any funds for the upkeep of Liberian refugees in Ghana, adding that he had come to see what could be done to make the Commission's presence felt in the country — GNA.

Ghanaian Times, 10/11/1990



Market women give to refugees

Ghanaian Times, 21/11/1990

LIBERIAN REFUGEES EXPRESS GRATITUDE

THE Executive Committee of the Gomoa Buduburam Refugee Reception Centre yesterday expressed the appreciation of Liberian refugees in the country to the Government and the people of Ghana for their contributions towards their upkeep.

A release signed by Mr Mobutu V. Nyenpan, executive co-chairman, said the committee had observed with dismay and misgivings, recent press reports about the food situation at the centre.

"While we do concede that there may be some problems at the centre, given the large number of residents, the Liberian refugees have always remained very grateful to the Government and people of Ghana for their hospitality, generosity and magnanimity," the release said. — GNA

Ghanaian Times, 14/11/1990

Liberian Couple Donates To Refugees

From Mike Attadevevi/Sophia Kudjorjidi, Buduburam

A LIBERIAN couple, Counsellor Christian D. Maxwell and his wife, Mrs Janet Snowden Maxwell now resident in the United States of America, yesterday donated items worth 500,000 to the Liberian refugees in Ghana.

The couple said they were donating the items which included one drum of palm oil and 30 bags of rice to supplement the efforts of the Ghana Government in catering for the Liberians in the country.

Mr Victor Malouf, son of the couple and Mr J. R. Sackey, chairman of the Salaga-Mamprom Troto Drivers Union of the GPRU, presented the goods.

Mr G. J. Boadi, co-ordinator of the refugee programme of the Ministry of Mobilisation and Social Welfare, who received the items on behalf of the refugees, thanked the donors for their gesture.

Daily Graphic, 23/11/1990

WFP To Assist Liberian Refugees

By Zenobia Beecham

THE government of Ghana and the United Nations World Food Programme (WFP) yesterday signed 178,866 US dollars (approximately 62,984,478) agreement for a WFP assistance to Liberian refugees in Ghana.

Mr D. S. Boateng, Secretary for Mobilisation and Social Welfare signed for Ghana while Mr Teeme Negash, WFP Director in Ghana signed for the UN.

Under the agreement WFP will provide a grant of 223 tonnes of emergency food aid for up to 7,000 Liberian refugees for three months.

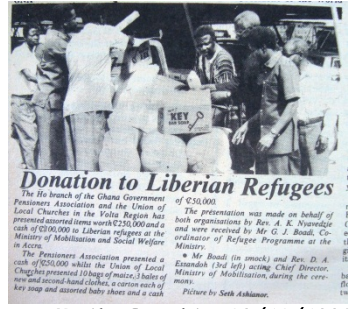
Items to be provided include rice, vegetable oil, canned fish and pulses. In addition, the WFP will provide an amount of 18,740 US dollars (approximately 6,833,000) to cover the internal transport and handling costs for the items.

According to Mr Negash, the WFP approved a regional programme covering Liberian refugees in Cote d'Ivoire, Sierra Leone, Guinea and Liberia. Ghana's operation, he said, will constitute part of the regional programme.

He disclosed that his outfit has at present re-established representation in Monrovia and is engaged in providing assistance jointly with other members of the UN system and donor governments.

Mr Negash commended the government and people of Ghana for their immense assistance to the people of war-torn Liberia.

Daily Graphic, 12/12/1990



Donation to Liberian Refugees

The branch of the Ghana Government Peasants Association and the Union of Local Churches in the Volta Region has presented assorted items worth 225,000 and a cash of 500,000 to Liberian refugees at the Ministry of Mobilisation and Social Welfare in Accra.

The Peasants Association presented a cash of 250,000 while the Union of Local Churches presented 100,000. The items include 100 bags of maize, 100 bags of rice and assorted baby shoes and a cash of 500,000.

The presentation was made on behalf of both organisations by Rev. A. E. Nwankwo and was received by Mr G. J. Boadi, Co-ordinator of Refugee Programme at the Ministry.

Mr Boadi (left) with Chief Director, Enamadi (2nd left) during the ceremony.

Picture by Seth Ashkanan.

Daily Graphic, 29/12/1990

Le HCR a ainsi entériné la répartition des tâches qui avait eu lieu avant son intervention et dans laquelle les ONG nationales avaient une part essentielle, avec le soutien du gouvernement ghanéen. Ces ONG étaient souvent confessionnelles. On peut en citer quatre principales ayant joué un rôle majeur dès les débuts du camp et qui continuaient à y être actives en 2008-2009 pour les trois dernières :

- La Croix Rouge ghanéenne a encadré les installations sanitaires dans le camp (accès à l'eau, toilettes) et après avoir aidé à la distribution de tentes, a accompagné la construction des premières maisons en donnant certains matériaux de construction comme des tôles ou en apprenant aux réfugiés à fabriquer des briques. Elle a également fondé le centre médical du camp et l'a fait fonctionner entre 1990 et 1994 ;

- *L'Assemblies of God Development and Relief Services* a repris la gestion de la clinique médicale du camp, avec des financements du HCR de 1994 à 2000;

- Le *National Catholic Secretariat* a d'abord assuré la distribution de nombreux dons matériels et celle de l'aide alimentaire, en organisant une cuisine centrale qui préparait des repas aux résidents du camp avant que l'intervention du HCR n'apporte des livraisons d'aide du PAM et une autonomisation des réfugiés en matière alimentaire. Cette ONG a repris la clinique du camp à partir de 2002, après une interruption de deux ans de ce service suite au retrait de toute aide du HCR en 2000 ;

- Le *Christian Council of Ghana* s'est occupé des écoles dès la création du camp et continuait à leur venir en aide en subventionnant une partie des salaires de professeurs en 2008.

Le camp a par ailleurs connu un rapide développement d'associations de réfugiés libériens qui ont également participé à l'amélioration des conditions de vie des résidents (voir chapitre 4, p. 295 et suivantes). De nombreuses ONG internationales y sont également intervenues en s'implantant ponctuellement dans le camp, mais le plus souvent en finançant des activités via ces *Community based Organisations*.

Malgré la volonté initiale du gouvernement ghanéen de ne pas créer l'impression que les réfugiés libériens seraient au Ghana pour longtemps, le camp est peu à peu devenu un petit village, voire une petite ville avec des services publics dépendants de l'aide humanitaire du HCR mais cette dernière a essentiellement été apportée par des ONG ghanéennes. Les tentes ont été remplacées par des maisons en dur, construites par les réfugiés eux-mêmes près des maisons laissées par la secte d'Ekwamkrom, grâce à des matériaux donnés par ces ONG et le HCR ou acquis par le dynamisme économique des réfugiés. Du point de vue des conditions de vie, le camp de Buduburam était considéré comme un exemple par le HCR [ACC, NS, 20/07/2008]. Le *Ghanaian Times* se faisait écho en 2008 de cette réputation et de cette évolution : « *Buduburam has long been regarded as a special refugee settlement by the international community. Unlike what pertains in other countries, it has developed as another Ghanaian town, with no barbed wire and the inhabitants have been free to come and go at will* » [*Ghanaian Times*, 18/03/2008].

En conclusion de cette présentation des afflux de réfugiés libériens en Guinée et au Ghana, on peut souligner que les effectifs n'ont pas été les mêmes dans les deux pays et que les façons d'y répondre ont également différencié, mais dans les deux cas ces réfugiés ont bénéficié d'une importante liberté de mouvement si l'on compare avec la situation d'autres réfugiés dans d'autres pays d'asile en Afrique notamment. Le défi d'accueillir ces réfugiés s'est accompagné de celui de

les catégoriser, pour distinguer les nationaux ghanéens et guinéens qui avaient quitté le Libéria et étaient supposés rentrer en pays connu, des Libériens qui fuyaient leur pays en guerre vers un pays étranger, puis pour attribuer à ces derniers un statut et des documents légaux. Après avoir abordé les modes d'organisation spatiale de l'accueil, des éléments plus juridiques seront discutés dans la deuxième partie de ce chapitre, mais il s'agira de démontrer qu'ils font également entrer en jeu les critères du temps et de l'espace.

2. Les « autorités de l'asile » et la catégorisation des personnes ayant fui le Libéria

Il s'agit ici de montrer comment les autorités de l'asile ont tracé des lignes pour mieux définir qui était réfugié et qui ne l'était pas et de réfléchir aux critères qu'elles ont employés. Les enjeux de la catégorisation sont une thématique régulièrement abordée dans les recherches sur les réfugiés et c'est bien cette catégorie particulière qui fait des réfugiés des migrants à part. Ils entretiennent une relation particulière à l'État (Hein, 1993) : à leur État d'origine dont ils ont perdu la protection juridique ou de laquelle ils ne veulent plus se réclamer, à leur État d'accueil qui accepte de les protéger, sans leur donner le statut de citoyens nationaux, et au HCR, garant de cette protection et qui en devient très souvent l'incarnation aux yeux des réfugiés. La catégorie réfugié est fondée sur « l'ordre national des choses » (Malkki, 1995, p. 4-9), c'est-à-dire sur une représentation du monde ordonné par le découpage en État-Nations et sur une classification normée des êtres humains selon leur appartenance à ces État-Nations. C'est une catégorie juridique, définie par le droit international, mais également politique car liée à l'État Nation. Enfin, c'est une catégorie « intrinsèquement géographique » (Schaffter, Fall, Debrabieux, 2010), au sens où elle implique un changement de lieu, un déplacement au-delà de la frontière entre deux État-Nations. Comme l'ont montré plusieurs géographes (Hyndman, 2000 ; Cambrézy, 2001), les réfugiés interrogent souvent la notion de frontière. L'étude du cas des flux migratoires provoqués par le conflit libériens vers la Guinée et le Ghana permet une réflexion sur le dessin des frontières et la construction des identités nationales, tous deux mis en regard avec l'épaisseur historique des migrations et le rejeu de ces migrations lors de migrations de crise.

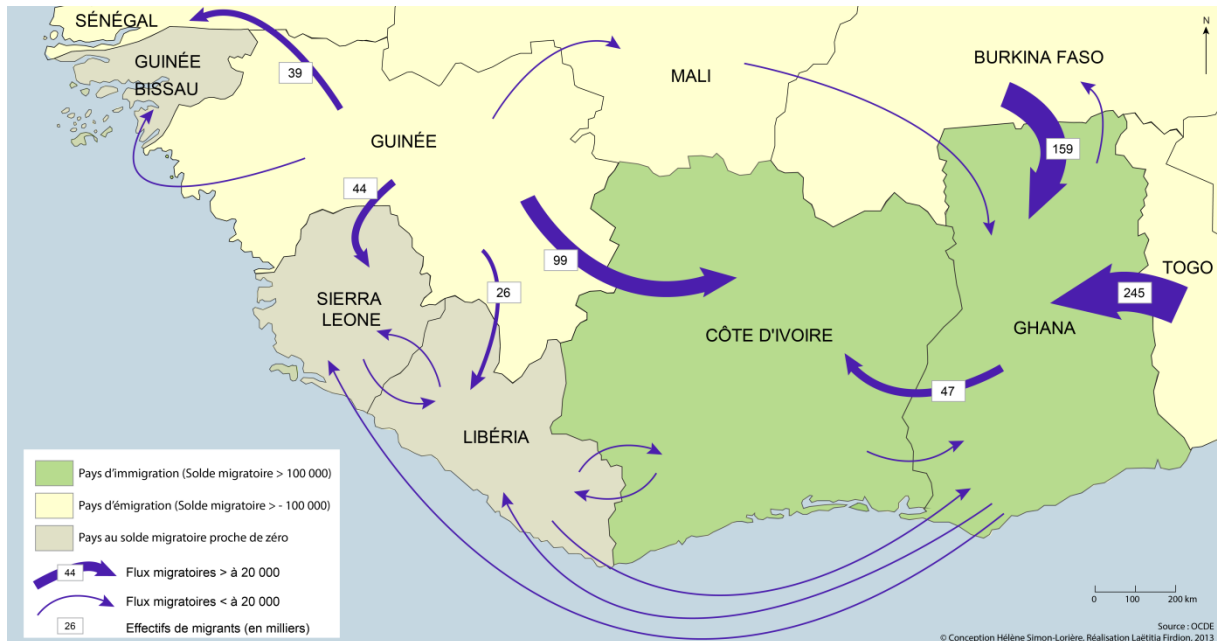
2.1. L'exclusion des retournés nationaux

Le conflit civil libérien a provoqué des déplacements de fuite vers les pays voisins : il a amené des Libériens en Guinée et au Ghana, mais il a aussi renvoyé vers leur pays d'origine des Guinéens et des Ghanéens venus travailler et vivre au Libéria depuis parfois plusieurs décennies. Ce sont ces nationaux de retour après une expérience d'émigration au Libéria que j'appelle ici des retournés, d'après l'expression anglaise *returnees*. Ils sont parfois également appelés des rapatriés, car leurs gouvernements d'origine ont souvent concrètement contribué à leur retour au pays.

Dans le système migratoire d'Afrique de l'Ouest des années 1970, le Libéria avait un solde migratoire proche de zéro, comme le montre la Carte 14. Il attirait des migrants de travail dans ses activités minières ou de plantation et envoyait ses ressortissants vers les autres pôles économiques et de formation de la sous-région, la Côte d'Ivoire ou le Ghana par exemple ainsi qu'une minorité privilégiée vers les États-Unis. Le Ghana présentait un solde migratoire positif,

avec d'importants flux venus du Burkina Faso, du Togo ou du Nigéria, mais également avec des Ghanéens partis vivre en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Nigéria et au-delà de l'Afrique (Anarfi *et alii*, 2003). Enfin, la Guinée avait un statut de pays de départ, notamment vers le Sénégal, les pays de la Mano River et au-delà de la sous-région vers l'Europe. Le conflit libérien a donc fait changer ce fonctionnement migratoire, renversant la tendance récente des flux en Guinée et Libéria notamment, mais faisant également rejouer des migrations plus anciennes, dans le cas de la Guinée comme dans le cas du Ghana.

Carte 14 Les flux migratoires entre Libéria, Guinée et Ghana à la fin des années 1970



Le phénomène des retournés au Ghana sera d'abord brièvement évoqué ici mais c'est surtout le cas guinéen qui sera développé car il est emblématique de la difficulté que peut poser un flux de fuite de guerre vers un pays voisin quand les populations en fuite sont proches des populations d'accueil et qu'il est difficile de distinguer pour les autorités de l'asile les personnes relevant de l'aide humanitaire et de l'asile de celles n'étant pas des étrangers mais des citoyens. Les retournés ont en effet été considérés dans une situation différente de celle des réfugiés car rentrant dans leur pays d'origine, y ayant les droits de tout citoyen mais surtout un réseau familial et amical permettant leur réintégration sociale. L'enjeu de cette distinction est politique, mais il est également économique et humanitaire du point de vue du HCR et de ses ONG « partenaires » qui ont cherché à s'assurer que l'aide était attribuée aux réfugiés et non aux retournés ou aux locaux.

2.1.1. Le cas des Ghanéens rentrés du Libéria

Dès le début de la première guerre civile libérienne, des Ghanéens émigrés au Libéria ont fait le choix de rentrer chez eux, utilisant des bateaux commerciaux ou militaires plus souvent que la route à travers la Côte d'Ivoire. Ils ont été accompagnés dans leur fuite par des Libériens, comme en témoignent les extraits de presse proposés dans la double page ci-contre qui illustre ces retours au Ghana.

Document 11 Les arrivées de rescapés du conflit libérien dans les ports ghanéens

167 Ghanaians evacuated

From Ghana Times, 03/08/1990

A **RESCUE** of Ghanaians fleeing from the ravages of the Liberian civil war resumed yesterday as the State Shipping Line vessel, *MY Tano River*, a Black Star Line ship, docked at Tema Harbour.

The Ghanaians rescued in both Liberia and Sierra Leone were taken to Tema Harbour and 167 people made up of 58 children of under 10 years and 106 adults were on board.

The departure of the ship 10 days ago was a demonstration of the Government's concern for the safety of Ghanaians reportedly stranded in the two countries due to the devastating effect of the civil war.

Hearty staff of the harbour were on hand to assist the ship to come back home. The ship was loaded with 167 Ghanaians and 21 Liberian refugees who took advantage of the presence of the ship to come back home.

It is worth noting that a reception party led by Mr. J. A. Danso, Secretary for Transport and Communications, was at the harbour to welcome them home.

Also present were a team from the National Mobilization Programme, the Red Cross, Customs, Emigration and Immigration Service and the Immigration Department.

The Ghana Private Road Transport Union (GPRTU) made 100 buses available out of which 20 were specially assigned to convey the stranded passengers to their various regions.

Speaking on the ship, Captain Walter Arthur, Master-in-charge of the vessel said the operation was a success.

He said the ship docked at Tema Harbour last Thursday. Embarkation started on Saturday and the loaded vessel started the return journey on Sunday. He praised the Ghana High Commissioner and the staff at Freeport for their role during the evacuation.

Captain Arthur said some last-minute arrivals, who, however, reluctant to come on board explaining that they had to make arrangements for the coming down of their wives and children stranded in Liberia.

On the list of Ghanaians trapped in the chancellery in Liberia, Commissioner M. O. G. Danquah, Deputy Secretary for Transport and Communications, said the government was making every effort to ensure that those who wanted to return were assisted to do so.

The said ship was currently standing by and that if it becomes necessary, another voyage would be made to ensure the safe return of other Ghanaians.



Innocent victims of Liberian war

HERE are some victims of a *MY Tano River* from Freeport, Sierra Leone, yesterday. Children, one of whom is being carried on the back by father (foreground) and a weak old lady. They were among the evacuees taken to Tema Harbour.

Cadres praise self-help spirit in Talo

Government officials in Talo, Sierra Leone, yesterday commended the high level of co-operation after they visited the town on August 2. They have been fighting Iraq troops, blowing up trucks, killing isolated soldiers and stealing weapons from others.

Resistance fighters told Reuters in Kuwait last month that members of Kuwait's overwhelped army were training civilians in secret locations inside the country on the use of weapons.

Al-Anba newspaper has been published in Cairo since the invasion and distributes its copies free.

He told Reuters in an interview on Sunday night at the government's temporary headquarters that the international community must also guarantee that there would not be another invasion.

"After what has happened, there must be international guarantees... that this will not happen again," Sheikh Sabah said.

The United States expects to have 150,000 troops in Saudi Arabia.

Ghanaian Times, 03/08/1990



86 more arrive from Liberia

By Charles Nwagwu and George Koromo

EIGHTY-SIX returnees and refugees from war-torn Liberia yesterday arrived from Sierra Leone aboard two Ghana Airforce planes.

They were 65 Ghanaians including children and 21 Liberian refugees who took advantage of the presence of the aircraft to escape from the war.

The group were met on arrival at the Accra Airport by Naval Captain Emmanuel Owusu-Ansah, Director-General of the Ghana Ports and Harbours Authority (GPHA) and Co-ordinator of the National Reception Committee.

Naval Captain Owusu-Ansah told newsmen that the refugees were among a group of 1,000 people who managed to escape to the Sierra Leone.


The returnees, he said were unable to board the Ghanaian Ship dispatched to Sierra Leone two weeks ago for their evacuation because of their late arrival.

Naval Captain Owusu-Ansah said the Ghana Private Road Transport Union (GPRTU) had provided buses to convey them to their respective homes.

He said that the foreigners among them would be settled at the Ghana Evacuee Reception Centre in the Central Region.

Among those at the airport to meet them were Mr. Kofi Portuquy, Director of Operations of the National Mobilization Programme (NMP) and officials from the health and social services.

Mr Portuquy (foreground) addressing the returnees.



Ghanaian Times, 16/08/1990

8,000 Ghanaians evacuated from Liberia

From Ghana Times, 04/09/1990

MORE than 8,000 Ghanaians evacuated from Liberia arrived at Tema yesterday aboard the State Shipping Line ship, *MY Tano River*, which docked at the port in the morning.

Also on board the ship were 301 foreigners, including 138 Nigerians, 75 Liberians, 33 Camerounians, 26 Sierra Leoneans, one Guinean, seven Chinese, eight Ivorians and one each from Senegal and the Congo.

At the Tema port to welcome the evacuees was Mr. J. A. Danso, Secretary for Transport and Communications. He commended the captain of the ship, Captain Walter Arthur, and his crew for their good work in helping save the lives of the victims of the civil war in that country.

The foreigners, he said would be conveyed to Gomaa Buduburam in the Central Region.

Mr Kofi Akink, national chairman of the Ghana Private Road Transport Union (GPRTU), said 200 buses were ready at the port to convey the evacuees to their destinations while additional ones were still being mobilized.

Meanwhile, the Tema branch of the 31st December Women's Movement and other bodies provided the evacuees with food.

Eight women and children, who collapsed when the ship berthed at the port were given first aid treatment while those with serious cases were taken to the Tema Port Clinic.

Hussein seeks Gulf peace the world

KING Hussein of Jordan, on a mission to try to find a diplomatic solution to the Gulf crisis, left Britain yesterday for talks in Bonn and Paris.

In Paris, the King will meet UN Secretary-General Javier Perez de Cuellar whose talks in Amman with Iraqi Foreign Minister Tariq Aziz and US President George Bush.

A government official said Thatcher and the King, whose country shares a border with Iraq, were quite far apart in their views on the crisis of the Gulf.

Kuwait approves troops in

KUWAIT's elected government has approved foreign troops to enter the Gulf until Iraq withdraws from Kuwait, Foreign Minister Sheikh Sabah al-Ahmed al-Sabah said.

He told Reuters in an interview on Sunday night at the government's temporary headquarters that the international community must also guarantee that there would not be another invasion.

"After what has happened, there must be international guarantees... that this will not happen again," Sheikh Sabah said.

The United States expects to have 150,000 troops in Saudi Arabia.



Ghanaian Times, 04/09/1990

Evacuees At Port

From Daily Graphic, 04/09/1990

MY Tano River, a Black Star Line vessel berthed at the Tema Harbour yesterday from Monrovia with 8,500 stranded foreigners from war-torn Liberia.

They are made of Ghanaians, Nigerians, Liberians, Camerounians, Sierra Leoneans, Guineans, Chinese, Senegalese, Ivorians and Congolese citizens.

Picture above shows some of the medical staff attending to one of the evacuees at the port.

Picture below shows a mother and her children talking to officials on arrival.

Pictures by Emmanuel Korte.




Daily Graphic, 04/09/1990

More Refugees Arrive

From Daily Graphic, 03/10/1990



Daily Graphic, 03/10/1990

Nigerian ship berths at Tema with 10,000 evacuees

MV River Oli, a Nigerian merchant ship, berthed at the Tema Harbour early yesterday with about 10,000 Ghanaians and Nigerians from war-torn Liberia.

In a related development, another Nigerian ship berthed in Lagos on Sunday with 7,000 evacuees.

Ghanaian Times, 04/10/1990

From Kate Hudson, Tema

A NIGERIAN merchant ship, *M.V. River Oli*, arrived at the Tema Port from the Freeport of Monrovia, Liberia, yesterday with about 10,000 refugees who were trapped in the civil war in Liberia.

The refugees are made up of various nationals including Ghanaians, Nigerians, Liberians, Sudanese, Guineans and Malians.

The exact breakdown is not known, but it is believed that about 60 per cent are nationals from neighbouring West African countries.

They were met on arrival by Naval Captain E. O. Owusu-Ansah, Chairman of the National Reception Committee, who is also the acting Director-General of the Ghana Ports and Harbours Authority (GPHA), Mr Kofi Portuquy, Director of Operations of the National Mobilization Programme (NMP) and other officials of the GPHA and the police.

They went through health, immigration and registration procedures. Some sick ones were given immediate attention at the port while those whose conditions were serious were sent to the General Hospital at Tema.

The ship is on its way to Nigeria, but had to stop in Ghana for Ghanaians to disembark to enable it continue its journey to Lagos with the other nationals.

Briefing the officials, including journalists, Captain Monrovia at 4 a.m. on Monday, October 1 and there were three safe deliveries and a fourth one unfortunately was still-born, while four others died.

24 refugees enter through Gonokrom

TWENTY-FOUR refugees fleeing from the Liberian civil war have so far passed through the Gonokrom entry point in the Dormaa District since August this year.

They were mostly women and children from West African countries, especially Liberia.

The latest to arrive at Gonokrom was a family of seven Liberians who were received by officials of the Immigration Department.

Mr Samuel Aryeetey, Immigration Officer Grade One, told the Ghana News Agency on Wednesday that Mr Barbley Alfred Slueh, a 54-year-old agriculturist and his 53-year-old wife, who is a midwife, arrived at the point together with their five children.

The children, aged between five and 18, showed signs of fatigue and had swollen feet.

They have been transferred to Sunyani.

129 more evacuees arrive through Aflao

A GROUP of 129 Ghanaians arrived at Aflao yesterday from Lagos en route to Accra after being evacuated from war-torn Liberia.

Briefing the Ghana News Agency at Aflao, Mr Chris Mcowusu, assistant principal immigration officer, said they berthed in Nigeria and were despatched by the Ghana High Commission.

He said the refugees came with a few of their belongings and that they would be screened at the El-Wak Stadium before being sent to their home towns.

According to Mr Mcowusu, the Ghanaians talked of the sordid situation in Liberia especially the capital, Monrovia, and commended the ECOMOG forces for evacuating West African nationals in that country.

Mr Mcowusu advised the Ghanaians to settle at home and to undertake viable ventures like co-operative farming.—GNA.

1,200 More Refugees Arrive At Tema Port

From Kate Hudson, Tema

ABOUT 1,200 more refugees arrived on Monday at the Tema Port on board a private cargo ship "EUNICE OF ECOWAS" from Lagos, Nigeria.

The refugees who are mainly women and children include about 50 foreigners made up of nationals from Liberia, Senegal and Guinea.

The refugees form part of those evacuated from the Free Port of Monrovia, Liberia, on September 27, 1990 for Lagos on board a Nigerian vessel, M.V. River Majidun.

They went through registration, immigration and health procedures.

According to Mr E. K. Akati, Port Health Superintendent this batch of refugees look much healthier than those brought earlier adding, so far, only four of them are

on drips.

Mr S. F. Kwabi, Tema District Liaison Officer of the National Mobilisation Programme (NMP) said because information on the arrival of the ship was not received on time, adequate preparations could not be made and efforts are currently being made to get the GPRTU to provide vehicles to send the evacuees to their various destinations.

Later in an interview with one of the evacuees by name Mr Dave Gotolo Johnson, a Liberian, as to why he did not stay in Nigeria but came to Ghana, he said, the reception at Lagos was not very good.

According to him, they were kept in a warehouse at the port, slept on the cold floor and had no medical attention adding, "we did not have any assistance from the United Nations" but were however fed by the Nigerian authorities."

Ghanaian Times, 05 et 06/10/1990

Daily Graphic, 10/10/1990



be pursued with love, dedication'

Some of the evacuees coming out of a make-shift lift whilst others wait for their turn on the deck.

2,500 more arrive from Liberia

From Daniel N. D. Amo, Tema

A STATE Shipping vessel, 'MV Tano River,' yesterday berthed at the Tema port with 2,500 people, mostly Ghanaians, from Monrovia.

Among them were Mr J. E. Dennis, Consular-General of Haiti, his wife and eight children.

Liberia

Speaking to newsmen on arrival, Captain Isaac Gaul Arhin, Commander of the vessel, said unlike the previous evacuation exercise, no deaths or births were recorded.

He said the refugees were brought to the quay at the Monrovia port by the ECOMOG troops, saying that the troops did not encounter any problem during the evacuation exercise.

Mr Arhin said that there were still a number of Ghanaians trapped in areas under the control of Charles Taylor's forces.

Naval Capt. Emmanuel Owusu-Ansah, national chairman of the Reception Task Force, who was at the port, said the vessel also brought containers of personal effects of those who arrived earlier with the vessel.

He assured that owners of the items would be informed through the mass media on when to clear them.

g them

Discussion on the search for demand the end of the seminar in the re- and of everything.

ists and organizations with views to present them to the National Com- racy.

ry, national chairman of Health Ser- COFs in the health sector to avoid management and rather co-operate

strong health structure to save life. ku Amadu, chairman of the comm- he survival of mankind was a heavy

achieved only in an atmosphere of sition, and called for tolerance and colleagues to achieve the needed sition.

Ghanaian Times, 09/11/1990

Returnees briefed on evolving political system

By 'Times' Reporter

THE Greater Accra Regional Office of the National Mobilisation Programme (NMP) at the week-end organized a forum for 150 Ghanaians returnees from strife-torn Liberia in Accra.

During the forum, the returnees were briefed on the various programmes that had been initiated towards evolving effective democratic structures for the country and the Structural Adjustment Programme.

In his address, Mr Sylvester A. Mensah, Regional Liaison Officer of the NMP, told them that the recent fora that were organized on the district assemblies and the evolving democratic structures were aimed at developing a system that would enable as many Ghanaians as possible to fully participate in government.

The fora, he explained, was to collate views from the totality of Ghanaians on what they felt was the most suitable democratic system, taking into consideration the customs, traditions and norms of the Ghanaian society.

ank begins su' system

Reporter, Adidome

ank has started operating a ble the rural people to fully pt, Mr A. Y. Darkey-Sekpeh, has announced.

In annual general meeting of the Region, at the week-end. e scheme, customers seeking loans were invited through correspondence to meet the

Ghanaian Times, 18/11/1990

Returnees

From Mike Atiadevey,

Senya Berekum

THE Catholic Secretariat has presented food items, blankets, drugs and medicaments worth C10 million for the upkeep of more than 6,000 Ghanaian returnees from Liberia at Senya Berekum in the Central Region.

Rev Father Joseph Ernest Arthur, the Parish Priest at Awutu Berekum presented the goods on behalf of the Catholic Bishops Conference in Ghana to the returnees through Nana Nkwantah Otubah II, Queenmother of Senya Berekum who thanked the donors for their kind gesture.

Stating that the debate had not yet ended, he urged the returnees to consider the history of the nation in relation to that of the Western countries to be able to contribute meaningfully to it.

On the Structural Adjustment Programme (SAP), he said it was necessitated by the fact that a high level of redundancy in the public and civil service, as well as the private sector, was hampering growth and development of the economy.

Mr Mensah asked the refugees to carefully examine the conditions they had come to meet in order to identify the areas they could venture into to help resuscitate the economy.

Daily Graphic, 10/10/1990

1,600 more evacuees arrive from Liberia

M/V VOLTA River, a Black Star Line ship, docked at the Tema Port yesterday with about 1,600 evacuees from Liberia.

The evacuees, mostly women, also included about 30 Liberian nationals and one Ivorian family of six.

Capt Osam Tawiah, Master of the Ship, told newsmen that he picked 80 of the evacuees from the Monrovia port and the rest from Freetown with documents on them prepared by an ECOMOG Task Force which screened them.

Capt Tawiah said two babies were born during the voyage. "The only problem in Monrovia is hunger though the United Nations is working around the clock to provide food to the people," he

said. Most of the evacuees told newsmen that they were Fantis from Komenda and Senya Berekum in the Central Region.

Some of the fishermen managed to bring along their fishing gear, fishing nets and outboard, motors while others are arranging for theirs to be brought later. —GNA.

SRI teal Saltpond

A TWO-MEMBER delegation of the Chicago branch of the Saltpond Re-development Institute (SRI), a voluntary organization, has paid a one-day visit to the Saltpond Gov-

Ghanaian Times, 28/12/1990

À l'arrivée, le *Ghana Immigration Service* (GIS) a séparé les Libériens des Ghanéens et orienté les Libériens vers Buduburam. L'absence d'ethnies communes entre Libéria et Ghana et le *broken English* des Libériens a facilité ce tri des personnes arrivants du Libéria. Le gouvernement ghanéen, via le GIS, a aidé financièrement au retour de ces nationaux vers leurs villages d'origine mais ne leur a pas octroyé d'aide spécifique. Certains Ghanéens ont brièvement séjourné dans le camp de Buduburam avant de se choisir un lieu de réintégration au Ghana lorsqu'ils n'avaient pas de village d'origine facilement identifiable.

Document 12 Lettre d'une rapatriée

The Voice Of The People

Returnees need support

DEAR Editor, Allow me space in your esteemed paper to comment on the plight of Ghanaian returnees from Liberia.

I am one of the returnees and wish to express my appreciation to the Ghana Government and especially ECOMOG troops, who have dedicated their lives, leaving their entire families and loved ones to save people's lives in Liberia.

I am also grateful to the workers of M/V Tano River and M/V Oti, who were able to sacrifice to bring us home safely out of this war-torn country. It is a fact that the situation of the Liberian refugees is pathetic. However, it appears Ghanaians are so generous and sympathetic towards Liberian refugees at Buduburam and seem to have forgotten their own Ghanaian returnees who encountered the same tragedies, just as the Liberians.

The sorrowful aspect of it is that, most of the returnees have lost their relatives, their loved ones and their belongings (in fact some have been orphaned). Yet they receive no attention from sympathisers. All attention is focused on the refugees. These poor Ghanaian returnees need jobs, medical care and some other things to enable them to resettle in their home country.

Some people may say that the Ghana Government did not send them to Liberia, and that they have relatives and homes in Ghana. The point is this: do their relatives have enough to assist them? Just as the refugees are being looked after, so do the returnees also need support.

Miss Yaa Addae, Returnee.

Daily Graphic, 19/11/1990

Ces Ghanéens de retour du Libéria sont revenus les mains vides et se sont réinsérés avec difficulté comme à Senya Beraku, un village proche de Buduburam, mentionné dans les extraits de presse ci-dessus. La plupart des Ghanéens qui s'étaient installés au Libéria dans les années 1960 ou 1970 étaient originaires des villages fanti, qui se situent sur la côte et dans l'arrière-pays entre Accra et Elmina (Dekker, 1995). Ils étaient d'origine rurale et étaient devenus de petits entrepreneurs à Monrovia mais ils y avaient tout perdu à cause de la guerre civile. D'après les journaux ghanéens consultés, ces retournés auraient représenté plus de 15 000 personnes. Alors même qu'ils étaient plus nombreux que les premiers groupes de Libériens et qu'ils avaient partagé leur expérience de migration involontaire, leur appartenance nationale les a exclus de l'aide apportée par le HCR aux Libériens et du statut de réfugié. Pour le HCR comme pour l'Etat ghanéen, ils étaient des citoyens nationaux de retour chez eux. Ils avaient souvent souffert des conséquences du conflit autant que les Libériens eux-mêmes, mais Rein Dekker (*Ibid.*) souligne qu'ils n'ont pas reçu la même attention et qu'ils ont été laissés à eux-mêmes. Une *returnee* ghanéenne le déplorait dans une lettre envoyée au journal *Daily Graphic* à la fin de 1990 reproduite dans le Document 2ci contre.

Les retournés ghanéens se considéraient comme des réfugiés, comme l'indique le nom donné à l'association créée dans le village étudié par R. Dekker : *Senya Beraku Refugee Cooperative Society*, mais ils employaient également le terme de *returnee* pour se désigner. Le projet initial de l'État de créer un fonds spécifique dédié aux retournés pour qu'ils disposent de facilités de crédit au moment de leur retour n'a jamais vu le jour. Ils se sont néanmoins appuyés sur leur expérience d'une migration forcée pour chercher une aide extérieure. Ils ont ainsi obtenu des micro-crédits de la part de l'ONG *Assemblies of God Relief and Development Services* qui est également intervenue dans le camp de Buduburam par la suite et pour laquelle travaillait R. Dekker. Ce dernier fait le parallèle entre l'expérience de ces retournés et celle des expulsés ghanéens du Nigéria de 1983,

dont le point commun était d'avoir été brièvement pris en charge par le *National Mobilization Program* (NMP) pour regagner leurs villages d'origine. Il montre que les situations psychologiques observées en 1983 chez les expulsés du Nigéria comme en 1993 chez les retournés du Libéria se caractérisaient par un sentiment de perte de statut et une importante remise en question de leurs repères. Il s'agissait là de troubles que connaissent également les réfugiés. R. Dekker explique que de nombreux retournés ont eu du mal à se réadapter, même s'ils étaient revenus dans leurs communautés d'origine, et que quelques-uns avaient finalement choisi de repartir au Libéria, malgré la poursuite du conflit. Les sursauts de la guerre à Monrovia ont d'ailleurs produit de nouvelles vagues de retours de migrants ghanéens, jusqu'en 2003. Le conflit n'a donc pas tout à fait interrompu les flux migratoires anciens du Ghana vers le Libéria, tout en donnant une signification nouvelle aux traditionnels flux migratoires du Libéria vers le Ghana.

Ces Ghanéens ont connu une situation comparable à de nombreux autres cas de populations étrangères expulsées de leur pays d'accueil ou bien contraintes à le quitter par un contexte de tensions politiques, de guerre ou de crise économique. Leurs rapatriements pourraient ainsi être mis en parallèle avec ceux qu'ont connus les Burkinabés fuyant la crise ivoirienne en 2002-2003 (Bredeloup, 2009). Même si le « retour au pays des ancêtres » dans le cas des Burkinabés a été accompagné par un programme étatique, il n'a bénéficié, dans les faits, qu'à une minorité. Ces retours ont été suivis de tensions foncières en milieu rural et de fragiles réinsertions économiques en milieu urbain qui n'excluaient pas des trajectoires de ré-émigration.

Le terme retourné amène à repenser la frontière entre migrations volontaires et migrations forcées. Il illustre bien l'idée d'un *continuum* entre situations et catégories (Richmond, 1993) au sens où la plupart des Ghanéens sont partis de leur propre gré vers le Libéria comme le souligne la lettre du Document 12, mais ont ensuite été forcés à quitter ce pays à cause de la guerre. Il s'agit là d'une autre forme de « rapatriement sous contrainte » (Lassailly-Jacob, 1999), une contrainte exercée non par le pays d'origine des individus mais par le contexte de leur pays d'émigration. Ces retournés sont donc passés de la catégorie de migrants volontaires à celle de migrants forcés. Ils n'étaient pourtant pas éligibles au statut de réfugié et aux aides internationales et locales qu'il ouvrait en Guinée et au Ghana, car ce statut est fondé sur « l'ordre national des choses » (Malkki, 1995b) et sur la distinction entre pays de nationalité d'origine et pays d'accueil, et entre départ et retour. Du point de vue des expériences individuelles, ces catégories de pays d'origine et de pays d'accueil, de départ et de retour prennent souvent un sens différent de celui imposé par les États et par les organisations internationales (Chappart, 2007).

Au Ghana, la distinction entre retournés nationaux et réfugiés libériens a entraîné de réelles différences de traitement et s'avère discutable du point de vue des expériences personnelles ou de celui de la formation d'un discours d'analyse scientifique sur ces expériences. Néanmoins, cette distinction s'est faite sans problèmes par l'État ghanéen lui-même. En Guinée, cette distinction s'est révélée plus problématique et a davantage impliqué le HCR et les ONG humanitaires, investies plus tôt et plus fortement dans ce pays où les afflux de réfugiés ont été considérables.

2.1.2. *En Guinée, une difficile distinction entre Guinéens et Libériens*

La distinction entre retournés nationaux guinéens et réfugiés libériens s'est avérée difficile à effectuer pour les autorités de l'asile en Guinée. La proximité géographique et les liens migratoires anciens entre Guinée et Libéria font qu'on peut parler de « Libéro-Guinéens », c'est-à-dire d'individus dont l'appartenance nationale est floue. Après en avoir présenté les raisons historiques et géographiques, il s'agira de montrer que, plus qu'un enjeu politique, la distinction entre deux groupes nationaux, celui des citoyens guinéens et celui des réfugiés libériens, a surtout été jugée nécessaire et rendue effective par les organisations humanitaires.

- *Des « Libéro-Guinéens » ? Raisons historiques et géographiques d'une difficile distinction*

Les confusions sur l'appartenance nationale des individus, dans une région où les frontières et les identités nationales contemporaines ne datent que du tournant du 20^e siècle, sont liées à trois principaux éléments, qui permettent malgré des contextes différents de parler de « Libéro-Guinéens » : le fait que des Guinéens de divers groupes ethniques avaient émigré au Libéria depuis les années 1960 ; le fait qu'un groupe ethnique au Libéria, les Mandingo, puise ses origines historiques en Guinée ; et enfin le fait que les frontières entre la Guinée et le Libéria en zone forestière aient été dessinées en séparant entre les deux États des groupes ethniques continus.

Des mouvements d'émigration de la Guinée vers le Libéria (2e moitié du 20e siècle)

Les guerres de la Mano River ont renversé un fonctionnement migratoire entre la Guinée d'une part, le Libéria et la Sierra Léone d'autre part, qui s'était mis en place dans les années 1960. Sous le régime de Sékou Touré (1957-1984), des raisons politiques et économiques se sont mêlées pour motiver le départ de près de deux millions de Guinéens, pour la majorité vers l'étranger proche : Côte d'Ivoire, Sénégal, Libéria, Sierra Léone, Mali, Guinée Bissau, et pour une minorité vers le reste de l'Afrique ou l'Europe et l'Amérique du Nord. Pourtant non francophones, Monrovia et Freetown étaient perçues comme des lieux offrant des opportunités économiques à une période où la Guinée se fermait aux échanges internationaux (Andrews, 2003). En 1984, les Guinéens au Libéria étaient environ 230 000 (Bah *et alii*, 1989). Si certains y avaient fait preuve d'une importante réussite, et avaient réinvesti dans l'économie guinéenne après le changement de régime en 1984 d'après ces auteurs, beaucoup étaient de petits commerçants ou artisans, installés à Monrovia ou dans le reste du pays.

A l'instar des Ghanéens évoqués plus haut, les émigrés guinéens au Libéria ont perdu la majorité de leurs biens dans les combats et pillages de guerre. Ils sont alors rentrés en Guinée, et ont été invités par l'Etat guinéen à rejoindre leurs préfectures d'origine [Horoya, 27/10/1990] sans recevoir d'aide spécifique pour se réintégrer. Le Document 13 est la retranscription d'un article de presse guinéen qui racontait le retour de ces émigrés guinéens au Libéria (voir p. 168). Ces derniers étaient de diverses origines ethniques : peul ou malinké (Andrews, 2003), mais aussi soussou ou des ethnies de Guinée forestière. Certaines femmes libériennes, d'après Saran Daraba, la responsable de l'Association du Réseau des Femmes de la Mano River pour la Paix, n'ont jamais été recensées comme réfugiées car elles avaient des liens familiaux en Guinée et qu'elles ont été perçues comme des parentes parties au Libéria parfois il y a plus de cinquante ans [CKY, SD, 05/12/2008]. Cette association, créée en 2000, a essayé de leur venir en aide à Kankan.

Avant elle, l'ONG interafricaine ACORD (Association de Coopération et de Recherches pour le Développement) est intervenue entre 1995 et 2000 auprès de Guinéens de retour en Haute Guinée et en Guinée forestière.

Sans avoir mené un protocole d'enquête précis, j'ai recueilli en 2009 à Conakry cinq témoignages de Guinéens ayant vécu au Libéria. L'un d'entre eux, un peul du nom d'Alpha, incarnait l'intense mobilité dont sont acteurs de nombreux migrants en Afrique de l'Ouest. Il avait quitté la Guinée pour la première fois en 1979 et avait vécu à Monrovia, où il avait appris la cordonnerie auprès d'un Ghanéen. En 1990, son quartier de Duport Road était tombé sous le contrôle des rebelles de C. Taylor et il y avait été assigné à résidence pendant trois mois avant de réussir à gagner le port de Monrovia. De retour en Guinée, il n'y était pas resté longtemps. Il se définissait comme un voyageur et disait avoir vécu au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Mauritanie. Il racontait même avoir tenté de rejoindre l'Italie où il rêvait de parfaire ses compétences de cordonnier mais avoir été bloqué en Mauritanie. Lors de notre rencontre, il exerçait son métier dans le centre-ville de Conakry.

Parmi les Libériens interviewés à Conakry, seule Djamilatou m'a expliqué être mariée à un Guinéen installé à Monrovia bien avant la guerre [CKY N°012]. Le mari de Djamilatou, d'ethnie soussou, aurait été le représentant des Guinéens dans le quartier de Sinkor. Il possédait une belle maison et de nombreux biens matériels dont sa femme déplorait qu'ils avaient été pillés par les rebelles dès leur entrée dans la capitale. De retour à Conakry en 1990, les mains vides mais avec femmes et enfants libériens, l'homme avait tout de même pu négocier avec sa parenté un toit dans le quartier de Boulbinet. La plupart des membres de la famille n'avait pas sollicité de papiers de réfugiés mais avait obtenu des cartes d'identité guinéennes. Djamilatou racontait avec fierté avoir voté pour L. Conté aux élections présidentielles de 1993.

D'autres femmes libériennes étaient arrivées en Guinée en suivant leur mari ou compagnon guinéen, d'après les chefs de quartiers de Conakry interrogés en juin 2009. « Les choses se sont réglées en famille » selon Lansana Camara, secrétaire du chef de quartier de Sonfonia [CKY, LC, 18/06/2009]. Même s'ils étaient censés rentrer dans leurs préfectures d'origine, de nombreux Guinéens, partis au Libéria entre l'indépendance et les années 1980 et revenus à cause de la guerre, s'étaient installés à Conakry, selon Cheick Ibrahima Youla, chef de quartier de Matoto Marché [CKY, CIY, 19/06/2009]. Ils étaient arrivés accompagnés de leur famille et parfois de leurs amis libériens qui avaient alors été hébergés avec ces retournés guinéens. Plusieurs Libériens rencontrés à Conakry et qui étaient enfants au moment de leur fuite ont mentionné avoir été amenés en Guinée par une voisine guinéenne installée au Libéria. Ces Guinéens qui avaient vécu longtemps au Libéria ont parfois pu se faire enregistrer comme réfugiés libériens auprès du HCR,

Document 13 « Ces Guinéens venus du Libéria » par Mouctar Laho, Horoya, 12 février 1992

« L'opinion publique nationale a été frappée par les réfugiés libériens qui au nombre de plus de 300 000 personnes ont afflué vers la Guinée dès que les premiers coups de feu ont retenti dans leur pays en décembre 1990. Fidèle à sa traditionnelle réputation d'hospitalité et de générosité, notre peuple leur a grandement ouvert ses bras et ses greniers. En revanche, l'on a peu ou prou parlé des ressortissants guinéens, qui pour les mêmes raisons ont fui les champs de bataille pour rejoindre la mère patrie, soit à pied à travers la brousse, soit à bord d'embarcations de fortune. Qui sont donc ces Guinéens venus du Libéria ? Où sont-ils localisés et comment s'opère le processus de leur intégration ?

Voilà autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre à travers cette enquête, hélas circonscrite dans un premier temps à la capitale, en attendant de prendre en compte plus tard l'ensemble de nos compatriotes concernés par le sujet. Si dans l'entendement des organismes internationaux et humanitaires le terme « réfugié » est attribué au Libérien dans ce cas de figure, le Guinéen venant de ce pays en proie à la guerre civile se range sous l'étiquette de « personne déplacée ». Ce statut ne lui a pas fait bénéficier des avantages matériels immédiats que le HCR a octroyés à l'autre catégorie. L'on se serait dit que les Guinéens rentreraient chez eux, en catastrophe, bien sûr, mais qu'en venant en Guinée, ils y trouveraient de la famille. Partant, les problèmes qu'ils y rencontreraient ne seraient pas identiques à ceux des Libériens proprement dits.

Localisation difficile et système « D »

Et c'est bien vrai que les problèmes rencontrés sont différents. Les Guinéens reviennent chez eux, certains après des années, voire des décennies. Ils ont tout perdu ou presque, alors que le Libérien comptait avec eux en ce qui concerne son développement économique. Parmi ces Guinéens venus du Libéria, on rencontre des commerçants, des chauffeurs de taxis, des mécaniciens, des infirmiers et sages-femmes, des coiffeuses et des... call-girls.

Tous ces êtres ont eu à payer des taxes, générer de l'emploi, bref alimenter les services d'assiette du Trésor libérien. Ils reviennent complètement démunis, mais heureux tout de même d'être vivants. Ils sont cependant méfiants vis-à-vis de l'inconnu que je suis, je leur exhibe ma carte professionnelle et ils se dérident.

Le gros des troupes se trouve à Gbessia Port 2, derrière la piste de l'aéroport où ils occupent des villas en voie d'achèvement tout en y assurant le gardiennage. Ce sont de jeunes gens, âgés de 20 à 30 ans parlant plus de « broken » (patois libérien) que les langues nationales par habitude. Ils parlent beaucoup de leur vie là-bas où ils l'auraient eu meilleure (sic) à entendre Laye Kaba : « J'étais tailleur à Benson Street. J'avais un atelier avec 5 ou 6 apprentis. Cela marchait bien pour moi, puis il y a eu la guerre. Aujourd'hui, ma famille est à Kankan et moi je reste pour trouver du travail et démarrer. » Amadou Bah quant à lui affirme : « J'étais chauffeur de taxi et je gagnais assez pour vivre. Maintenant, je suis obligé de m'accrocher à mon ami que je remplace de temps en temps au volant de son taxi, je gagne ainsi 3 000 à 4 000 francs guinéens en une nuit. » Questionné sur le comportement des populations, il me répond : « les gens ici croient que nous sommes des Libériens parce que nous avons des habitudes, des attitudes différentes. Ils ne ratent pas l'occasion de nous traiter de Libériens avec une pointe de mépris dans la voix. Tenez, tous ces crimes à Conakry, on croit que nous sommes responsables de ces tueries, ce qui n'est pas toujours vrai. Il y a des bandits dans toute société mais je crois que le Guinéen du Libéria a besoin de paix et de tranquillité pour se refaire. » Parmi ces Guinéens venus du Libéria, certains ont réussi à relever la tête à l'instar de Sanaba Kourouma qui a bénéficié d'un financement familial. Elle se livre au commerce des épices et condiments entre la Guinée et... le Libéria ! « Tu sais, me dit-elle, le piment coûte cher à Monrovia. Un sac de petits piments, tu l'achètes ici à 20 000 ou 25 000 francs guinéens. Là-bas, il te revient environ à 400 000 francs guinéens. Tu vois, cela vaut la peine. »

Pour la plupart des chauffeurs, le gros problème est de « trouver de l'argent pour constituer le dossier en vue de l'obtention du permis guinéen. » Sarafou Touré : « J'ai envoyé ma famille au village pour pouvoir économiser afin de me trouver le permis de conduire guinéen. » Mahawa Touré, qui loge à Kissosso, affirme quant à elle avoir été accueillie avec chaleur par sa famille. « Je fais de la teinture avec ma tante qui est formidable. J'ai oublié Monrovia. »

Sylvie (elle n'a pas voulu me donner autre nom), que j'ai rencontrée dans un café en ville, ne me cache pas ce qu'elle fait. « Je racole les blancs et je suis très gentille avec eux. En retour, ils me donnent non seulement à manger, mais aussi de l'argent. » CQFD.

La diaspora est très hétéroclite et chacun semble se chercher une voie pour refaire surface.

Du côté des autorités, la compassion a laissé la place au désintéressement pur et simple. Ces Guinéens du Libéria vivant à Conakry sont pour elles devenus anonymes et sans visage. Si nos populations ont fait montre de générosité envers les Libériens, pourquoi nos autorités ne s'occuperaient-elles pas de nos frères, ces Guinéens venus du Libéria et qui n'ont d'autre coin de terre que la Guinée ? »

Horoya, 12/02/1992

à Conakry comme en Guinée forestière, en s'appuyant sur leur *Liberian English* et sur les traumatismes de guerre qu'ils avaient subis, mais aussi sur l'inadéquation entre appartenances ethniques et appartenances nationales dans le cas de plusieurs ethnies transfrontalières.

Les exilés du régime de Sékou Touré auraient pu, pour certains, être considérés comme des réfugiés au Libéria. Par leur retour en Guinée à cause du conflit civil libérien, ils sont une illustration de la complexité des trajectoires migratoires et un autre exemple de migrations forcées, même s'ils n'ont jamais été catégorisés comme réfugiés d'un point de vue juridique. Après avoir abordé ce cas de migrations récentes entre Guinée et Libéria, il faut évoquer des migrations plus anciennes entre ces deux espaces, effectuées par un groupe ethnique particulier.

Les Mandingo

Le groupe ethnique des Mandingo au Libéria a des liens anciens avec la Guinée et a de ce fait soulevé des interrogations spécifiques lors de la définition de qui était réfugié. Originaires de la région actuelle de Haute Guinée, ils ont commencé à entretenir des liens commerciaux entre cette zone de savane et les zones forestières actuellement entre Guinée et Libéria au 18^e siècle, notamment pour le commerce des noix de kola, puis se sont installés dans les villages de l'intérieur du Libéria à partir de 1800, s'alliant par des mariages aux ethnies locales gio, mano, loma ou kpelle et acquérant des terres (Konneh, 1996). Leur installation dans l'intérieur du Libéria s'est étalée tout au long du 19^e siècle. Une partie des derniers arrivants ont fui les guerres menées par Samori Touré pour constituer un empire mandingue ou bien ont fui la désagrégation de cet empire face à l'expansion coloniale française (Person, 1968). Les Mandingo ont constitué la dernière vague de peuplement du Libéria avant puis pendant les arrivées d'Américo-libériens à partir des années 1820 et leur prise de contrôle de l'intérieur du pays en 1904. Pourtant, les Mandingo ont gardé une image d'étrangers aux yeux des autres groupes ethniques libériens. Augustine Konneh écrit : « *The other indigenous ethnic groups put them in the same "foreigners' category" with the Settlers; that is, the Mandingo are viewed as "foreigners" from Guinea – not "real Liberians"* » (Konneh, 1996, p. 142). Ils ont continué d'être considérés comme des Guinéens par la plupart de leurs compatriotes au 20^e siècle (Højbjerg, 2008).

Cette perception se retrouve dans les propos de plusieurs Libériens, non Mandingo, rencontrés à Conakry. Ainsi Suzie estimait-elle que les Mandingo n'étaient pas de vrais Libériens, en expliquant qu'ils n'avaient eu la citoyenneté que tardivement et qu'ils n'avaient pas vraiment d'ancrage local dans les divers comtés du Libéria, étant surtout des commerçants [CKY N°010]. En fait, les Mandingo avaient négocié des terres auprès des groupes autochtones dans les zones où ils s'étaient installés à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle (Højbjerg, 2008). Plusieurs interlocuteurs mandingo ont déclaré que leurs parents ou eux-mêmes étaient agriculteurs et/ou étaient propriétaires terriens. Vayanga, par exemple, expliquait que ses parents avaient des terres aux alentours de Voinjama dans le Lofa mais qu'ils les avaient perdues à cause de la guerre [CKY N°165]. Dans ce comté du Lofa, la question de la propriété de la terre est un sujet de tensions entre groupes mandingo et loma depuis la fin de la seconde guerre civile et serait une des raisons du maintien en exil d'une partie des Libériens mandingo (Højbjerg, 2010). À plusieurs reprises, des hommes mandingo ont évoqué ces conflits fonciers (*land issue*). Adam expliquait par exemple qu'il craignait que son retour au Libéria ne soit interprété par ses concitoyens comme l'expression de sa volonté de reprendre possession des terres de son père : *We are afraid to go back because people*

have been targeted for some properties... (...) Those are some of the fears that share most of the Liberians. (...) We had large plantation and properties. (...) You can fight to get your property [back]! But people can also want to eliminate their brothers because of the properties' value. Murders can take place because of property... For me, I am not sure that no one would do me anything [CKY N°048].

Les Mandingo occupent une place particulière dans la société libérienne, d'un point de vue historique, mais aussi d'un point de vue social et politique. Ils sont au Libéria une minorité musulmane dans un pays animiste et chrétien et ils sont un groupe de commerçants, relativement mobile (Konneh, 1996, p. 144). Ces éléments les font apparaître comme « étrangers » pour leurs concitoyens alors même qu'ils ont été des acteurs importants du jeu politique tout au long du 20^e siècle. Les élites américo-libériennes tout comme le régime de S. Doe ont souvent favorisé ce groupe et cherché à s'appuyer sur sa puissance commerciale.

Les Mandingo étaient donc ancrés dans la société libérienne, et présents dans tous les comtés du Libéria ainsi qu'à Monrovia. Malgré cela, certains Mandingo gardaient des liens commerciaux avec la Guinée, souvent appuyés sur des liens de parenté au sein du vaste sous-groupe linguistique mandingue. À partir de 1990 et de l'extension de la guerre civile à tout le territoire libérien, les Mandingo, pris pour cible par une partie des combattants, ont cherché asile en Guinée, réactivant d'anciennes routes migratoires, utilisant leurs réseaux commerciaux et de parenté et mobilisant des « savoirs circuler » (Tarrius, 1992) qui n'avaient jamais été mis en suspens par une partie d'entre eux. Comme la majorité des réfugiés libériens, les Mandingo ont trouvé refuge en Guinée forestière (Van Damme, 1999) mais certains d'entre eux se sont dirigés vers la Haute Guinée ou vers Conakry, où ils avaient de la famille élargie (McGovern, 2002).

Cette migration de fuite des Mandingo vers un territoire d'où ils étaient originaires à une époque antérieure à l'existence des États nationaux interroge à la fois les identités nationales et la notion de retour. Peut-on en effet parler de « retour » quand la migration de référence a eu lieu au minimum un siècle avant les faits observés ? Si cette idée de retour est discutable à l'échelle du groupe, elle l'est encore plus à l'échelle de l'individu. Certains Mandingo réfugiés en Guinée étaient chauffeurs routiers et pratiquaient régulièrement la route entre la frontière guinéo-libérienne et Monrovia ou les autres villes libériennes⁸². L'installation en Guinée de ce type de familles a probablement été plus facile que celle d'autres Mandingo dont l'arrivée au Libéria datait de plusieurs générations et qui n'avaient pas gardé de contacts réguliers avec leur parenté en Guinée. Néanmoins, la langue Mandingo, proche du malinké guinéen a été un atout pour les Libériens mandingo qui pouvaient plus aisément communiquer avec les Guinéens que certains autres de leurs compatriotes. Jouant sur ces divers éléments d'appartenance, certains Mandingo libériens ont pu à la fois obtenir des documents de réfugié, sur la base de leur nationalité libérienne, et des cartes d'identité guinéenne⁸³. Un quart des Libériens rencontrés à Conakry

⁸² Parmi les réfugiés interviewés, Elisabeth K. expliquait qu'elle s'était installée en exil à Kérouané en 1993, après une première expérience d'asile en Sierra Léone. Cette ville du sud-est de la Guinée, proche de Kankan était le lieu d'origine de son mari, un Mandingo et elle y était déjà venue avant la guerre pour y rendre visite à de la famille éloignée. Elle n'a jamais obtenu de documents de réfugié [CKY N°155].

⁸³ Ken racontait que pendant son exil en Guinée forestière à Lola (avant de rejoindre le Ghana où je l'ai rencontré), il avait obtenu le statut de réfugié mais qu'il avait ensuite également eu une carte de citoyen guinéen grâce à un ami policier et à son inscription dans une école guinéenne. Sur cette carte, on lui avait donné le nom d'Ali Samoura : *it sounded more Guinean* [ACC N°46].

étaient d'ethnie mandingo et 90% avaient une attestation de réfugié mais il m'a été impossible de savoir combien d'entre eux avaient obtenu des papiers guinéens.

Les ethnies forestières

Enfin, les ethnies frontalières en zone forestière posent elles aussi la question des identités nationales guinéenne et libérienne. Les royaumes forestiers tels qu'ils s'étaient constitués dans la période précoloniale ont été partagés, malgré des mouvements de résistance, entre les territoires colonisés par les Français, par les Anglais et par les Américo-libériens (Doré, 2005). Les frontières, tracées au début du 20^e siècle entre Libéria, Guinée, Sierra Léone et Côte d'Ivoire ont ainsi séparé des groupes ethniques continus installés en milieu forestier tropical (voir Carte 7 et Carte 6, p. 72 et 70). Au moins quatre groupes ethniques sont partagés entre le Libéria et la Guinée : les Kissi, les Loma (appelés Toma en Guinée), les Kpelle (dits Guerzé en Guinée) et les Mano (voir aussi la carte établie par W. Van Damme de ces ethnies frontalières, p. 141). A certains égards, les Mandingo peuvent eux aussi être considérés comme faisant partie de ces groupes ethniques aux bassins de vie partagés de part et d'autre de la Guinée et du Libéria car l'empire mandingue s'est étendu sur ces espaces (McGovern, 2002 : Højbjerg, 2010). Certains Libériens rencontrés à Conakry avaient encore des liens importants en Guinée forestière où des membres de leur famille étaient restés du fait de ces proximités ethniques⁸⁴.

Les frontières ne faisaient pas forcément sens pour les populations locales avant les guerres de la Mano River (Henry, 2002), ou du moins ces populations parvenaient-elles à en retirer des avantages tout en maintenant des relations familiales de façon transfrontalière (Black, Sessay, 1997). Dans les années 1990, les Libériens membres des groupes ethniques transfrontaliers ont été accueillis en Guinée par leurs familles élargies qui les ont nourris et logés. Ils se sont installés au milieu de la population locale. Certains d'entre eux ont pu se faire enregistrer à la fois comme réfugiés et comme Guinéens. Lors de mes entretiens à Conakry, James, un Libérien d'ethnie loma, m'a ainsi confié qu'il avait obtenu des papiers d'identité guinéenne en changeant son nom mais en profitant de la proximité ethnique entre Loma libériens et Toma guinéens [CKY N°114].

Là encore, on peut s'interroger sur la nature des mouvements migratoires. Peut-on parler de migrations de retour ? A l'échelle du temps long, ces groupes ethniques sont revenus sur des terres qu'ils avaient quittées ou qui faisaient partie d'un territoire continu avant qu'il ne soit redessiné par des frontières imposées de l'extérieur. Mais à l'échelle individuelle, et même s'ils parlaient les mêmes langues vernaculaires que leurs cousins éloignés qui les accueillaient, la plupart des Libériens de ces ethnies forestières se sentaient étrangers en Guinée. De nombreux interlocuteurs officiels rencontrés à Conakry ont mis en avant le fait que les Guinéens avaient accueillis leurs « frères » libériens, mais la crise de 2000 a rappelé l'existence de la frontière nationale et les limites des capacités d'accueil du pays. Néanmoins, il faut souligner que les organisations humanitaires ont insisté dès le début des années 1990 sur la différence entre nationaux et réfugiés pour restreindre le nombre de bénéficiaires de l'aide.

⁸⁴ Maseitu [CKY N°166] et Hadja [CKY N°159], deux femmes mandingo ont ainsi mentionné que certains de leurs fils vivaient toujours à Nzérékoré ou à Macenta où ils avaient trouvé du travail parmi la communauté malinké guinéenne.

Pour des raisons historiques, le fait que les Libériens arrivent en exil en compagnie de retournés nationaux a donc posé davantage de problèmes de distinction et de gestion en Guinée qu'au Ghana. Pour des raisons géographiques, les populations locales elles-mêmes en Guinée forestière ont pu être confondues avec les populations réfugiées dans les premières années de l'accueil du fait des proximités ethniques entre ces groupes et de l'installation des réfugiés qui a suivi un modèle d'intégration ou de cohabitation plutôt que de ségrégation.

- *Le flou des identités, un défi pour les gestionnaires de l'aide humanitaire*

Le flou des identités a posé un problème de gestion : qui avait droit à l'aide humanitaire distribuée ? Moins que le critère des persécutions subies, le critère de l'origine nationale, confirmée par des papiers d'identité mais également par d'autres moyens, s'est imposé pour apporter une réponse à cette question. Alors que l'État guinéen a pu trouver son intérêt dans un relatif maintien de ce flou, le HCR et les autres organisations humanitaires ont peu à peu œuvré pour que soit tracée une ligne entre réfugiés et citoyens, qu'ils soient des retournés du Libéria ou des résidents de Guinée forestière accueillant leurs « frères » libériens.

Les interlocuteurs institutionnels guinéens tout comme les réfugiés libériens ont évoqué le fait que l'aide humanitaire en Guinée forestière avait d'abord été ouverte à toute personne arrivant du Libéria. Varney S., porte-parole des réfugiés libériens à Lola dans les années 1990, racontait : *that was the bordering area, you know, Lola prefecture is at the border, so refugees' influx was very very high. And there were some people who were Guineans but they were in Liberia and they came. Later they said that they were returned but at the beginning everybody was benefiting. So it was a very huge number* [ACC N°27]. Partant du principe que toutes les personnes fuyant le Libéria, quelle que soit leur nationalité, avaient souffert des combats et de la violence du conflit, les autorités de l'asile leur ont apporté de l'aide médicale et alimentaire de manière indiscriminée.

D'autre part, l'aide humanitaire a souvent été répartie équitablement entre réfugiés et hôtes dans les villages où avaient été accueillis des Libériens, par les organisations humanitaires ou bien par les bénéficiaires eux-mêmes, devenus les obligés de leurs hôtes guinéens et les remerciant ainsi de les héberger. Les réfugiés ont également rapidement procédé à des trocs voire à la vente d'une partie de l'aide alimentaire pour obtenir d'autres types de biens, ce qui a permis à un plus grand nombre de personnes d'accéder à ce surplus alimentaire en Guinée forestière (Van Damme, 1999). Les apports extérieurs ont en effet joué un rôle essentiel pour éviter une pénurie alimentaire dans une région particulièrement pauvre où l'augmentation rapide de la population à cause de l'afflux de réfugiés avait mis en péril des équilibres déjà fragiles (Dardoize, 1996 ; Douglas, 2002).

Mais ces pratiques d'apport indiscriminé de l'aide ont cessé à partir du milieu des années 1990. Les organisations humanitaires ont en effet progressivement cherché à réduire le nombre de bénéficiaires, en différenciant d'abord les retournés guinéens des réfugiés libériens. Mory Touré, fonctionnaire du BNCR expliquait : « Il a fallu faire la différence entre les Guinéens et les autres. On a fait le travail de dégager les Guinéens et ils ont été considérés comme déplacés. Le HCR ne les a pas pris en charge. En 1995, on a ainsi enlevé 80 000 personnes par exemple. Cela a soulagé l'action du PAM et il ne restait ensuite que des anglophones » [CKY, MT, 12/11/2008]. Varney S. évoquait lui aussi une baisse du nombre de réfugiés après le retrait de tickets de

rations alimentaires qui avaient été distribués « en trop », notamment à des habitants de Guinée forestière de même ethnie que les réfugiés [ACC N°27]. Les gestionnaires de l'aide comme le PAM ou la CRG par exemple, et les fonctionnaires guinéens délégués auprès du HCR ont cherché à identifier plus précisément qui étaient les réfugiés, en s'appuyant sur leurs lieux de naissance au Libéria et sur les langues qu'ils parlaient, vérifiant ainsi qu'ils pratiquaient des langues vernaculaires libériennes, au-delà du seul anglais libérien [CKY, SB, 18/11/2008]. Ils ont procédé de même pour les Sierra Léonais⁸⁵.

L'État guinéen a donné son accord au HCR pour que soient écartés de l'aide les retournés guinéens et la population locale, qui étaient sous sa responsabilité souveraine, mais plusieurs éléments donnent à penser qu'il a en partie tourné à son avantage ce flou des identités entre citoyens et réfugiés. En effet, le nombre gonflé de bénéficiaires de l'aide alimentaire a profité à une partie des habitants de Guinée forestière qui se sont fait passer pour des réfugiés libériens ou sierra léonais. Cela a pu contrebalancer le fait que cette population d'accueil devait partager son espace avec les réfugiés sans recevoir de compensations directes par l'État ou les organisations internationales. D'un point de vue géopolitique, l'État s'est également servi de ce flou en sens inverse pour appuyer de façon plus discrète certains Libériens dans leur combat contre C. Taylor : de nombreux combattants de l'ULIMO, Libériens, ont été considérés comme des Guinéens et entraînés par l'armée guinéenne. La Guinée de L. Conté a ainsi contribué à la durée de la première guerre civile libérienne, puis influencé l'issue de la deuxième en soutenant le LURD (Reno, 2002). Le principe du laissez-faire adopté par l'État quant à l'installation des réfugiés a favorisé ce flou, contrairement à d'autres pays où les États ont insisté auprès du HCR pour une séparation entre réfugiés et nationaux.

Les organisations humanitaires, chargées de la distribution de l'aide, ont effectué un travail de tri au fur et à mesure des années 1990 et tracé elles-mêmes une ligne entre réfugiés bénéficiaires de l'aide et citoyens guinéens qui en étaient exclus. « L'intervention des organisations onusiennes auprès des réfugiés en Guinée a non seulement figé la frontière mais aussi contribué, par la même occasion, à redessiner les contours de l'État-nation » (Henry, 2002, p. 60). Attribuant le statut de réfugié *prima facie*, le HCR a pris en compte l'appartenance nationale des personnes qui demandaient une aide humanitaire⁸⁶. Au-delà de la restriction de l'aide à la Guinée forestière, un espace de juridiction du « gouvernement humanitaire » (Agier, 2008) a été délimité en désignant comme victimes de guerre les seuls ressortissants du Libéria et de la Sierra Léone et en encourageant d'un point de vue spatial une ségrégation qui facilitait une identification plus stricte des populations. Le HCR et ses « partenaires », les fonctionnaires guinéens du BNCR mais aussi et surtout les acteurs étrangers et non gouvernementaux humanitaires, ont non seulement promu mais également mis en œuvre une définition plus stricte des identités nationales des résidents de

⁸⁵ Le HCR aurait spécifiquement recruté des Guinéens anglophones ou locuteurs des langues vernaculaires libériennes et sierra léonaises pour effectuer ces vérifications selon Samba Baldé, un ancien employé de la CRG [CKY, SB, 18/11/2008].

⁸⁶ Un article d'Horoya de 1999 mentionnait la tenue d'un séminaire de formation sur le droit des réfugiés à Conakry, s'adressant à des fonctionnaires et à des travailleurs humanitaires guinéens. Le séminaire était censé apporter des précisions sur le statut de réfugié pour faciliter les recensements et aider les acteurs impliqués à distinguer « le réfugié du migrant et du déplacé interne », pour « faire attention quant à l'attribution du statut, celle de la carte d'identité du réfugié et à la prise en charge » [Horoya, 20/06/1999]. Il est à noter qu'en 1999, il n'existait pas de carte d'identité de réfugié à proprement parler mais seulement des cartes liées à l'aide humanitaire.

Guinée forestière. Ils ont ainsi exercé une partie de la souveraineté nationale, que l'État guinéen leur avait déléguée, dans le but d'attribuer l'aide aux seuls étrangers reconnus comme réfugiés.

Enjeu éthique, il s'agissait également pour les acteurs humanitaires d'une démarche de rationalisation financière : tout en aidant les personnes considérées comme en ayant le plus besoin, le HCR souhaitait pouvoir justifier auprès des donateurs internationaux les dépenses engagées directement ou par le biais de « partenaires ». Ces préoccupations sont récurrentes à chaque intervention du HCR dont le mandat implique l'identification et le dénombrement des populations à assister (Cambrézy, 2001). Les efforts de recensement et de tri ont créé des tensions entre humanitaires, Guinéens et Libériens, ou réfugiés en général. La lutte contre les possibles détournements de l'aide et contre les fraudes a beaucoup occupé le personnel humanitaire durant les années 1990 et 2000 d'après les divers témoignages recueillis en Guinée forestière et à Conakry. Il fallait repérer les Guinéens qui tentaient de se faire passer pour des réfugiés, tout autant que les réfugiés eux-mêmes qui essayaient de se faire enregistrer plusieurs fois ou à plusieurs endroits. Ces stratégies de survie individuelles ont été observées dans d'autres contextes en Afrique et au-delà, car comme le souligne Marion Frésia, « les normes juridiques nationales et internationales correspondent peu aux réalités historiques et politiques locales » (Frésia, 2004, p. 45).

Au sein du HCR lui-même, la différenciation entre « vrais » et « faux » réfugiés semble un débat au long cours, sans cesse réactivé par les difficultés de recensement, mais cette suspicion des autorités de l'asile en général envers les réfugiés est également liée à une évolution restrictive de l'asile au niveau mondial (Clochard, 2007 ; Agier, 2008 ; Frésia 2009). Avant d'aborder l'évolution de l'asile dans les deux pays d'étude, il convient de s'arrêter sur les distinctions qui ont peu à peu été opérées entre Libériens en exil par les États et par le HCR et constater l'émergence de différentes catégories de réfugiés.

2.2. Des distinctions progressives entre Libériens en exil

Les autorités de l'asile en Guinée et au Ghana ont d'abord considéré les Libériens comme des réfugiés *prima facie* en s'appuyant sur le droit international des réfugiés : la Convention de Genève de 1951 et son protocole de 1967, ainsi que la Convention de l'OUA de 1969. Après l'urgence et les premiers afflux, ce statut a été conservé par la plupart d'entre eux. Néanmoins, les États, précocement au Ghana, plus tardivement en Guinée, ont adopté des droits d'asile nationaux et mis en place, avec l'aide du HCR des procédures individualisées de reconnaissance du statut. Ces dernières ont concerné un très petit nombre de Libériens et sont une première façon de montrer que les autorités ont créé des différences entre Libériens en exil.

Pour reprendre une structure de phrase de George Orwell, tous les Libériens étaient réfugiés mais certains l'étaient plus que d'autres en Guinée et au Ghana. Moins que des critères légaux, fondés sur les risques de persécutions individuels, ce sont davantage des critères spatiaux, temporels et administratifs mis en œuvre par les autorités de l'asile qui ont amené à des distinctions entre eux. Au critère déjà souligné de l'appartenance nationale, sur lequel s'est appuyée la reconnaissance *prima facie* des Libériens en tant que réfugiés, les États d'accueil et le HCR ont ajouté un second critère, spatial, en instaurant des différences de traitement, liées à l'aide humanitaire, entre réfugiés des villes et réfugiés des camps. Derrière cette différence, on

peut percevoir que les autorités considéraient les réfugiés des camps comme les « vrais » réfugiés et ceux des villes comme des réfugiés dont la légitimité était à démontrer. Au sein même de ces deux catégories, on peut montrer que les autorités de l'asile ont également peu à peu introduit des différences. Dans le cas des réfugiés des camps, l'exemple de Buduburam permet de mettre en avant le rôle des rythmes d'arrivée des réfugiés, de leur lien avec la chronologie du conflit mais aussi avec les opérations d'enregistrement. Pour les réfugiés des villes, l'examen des papiers administratifs attribués par les autorités de l'asile à Conakry permet de mettre en relief la diversité des situations des Libériens face au statut de réfugié, qui est en partie un symptôme des dissensions entre HCR et gouvernement guinéen.

2.2.1. L'élaboration de droits d'asile nationaux

La Guinée comme le Ghana ont connu des transitions démocratiques au moment même où ils accueillaient les réfugiés, mais ils n'ont pas adopté en même temps leurs lois concernant les réfugiés. Les constitutions actuelles qui régissent les deux États datent de 1992 et ont été élaborées dans les deux cas après plusieurs années où l'armée était au pouvoir. Les élections présidentielles de 1992 au Ghana ont confirmé J. J. Rawlings au pouvoir, tandis que celles de 1993 en Guinée ont fait de même pour L. Conté. Cependant, alors que le Ghana adoptait une *Refugee Law* dès 1992, la Guinée n'a promulgué sa loi sur le statut des réfugiés qu'en 2000. Il s'agit de revenir ici sur le contexte d'élaboration de ces lois et sur leur contenu mais aussi d'interroger leur mise en œuvre, notamment à travers l'attribution du statut de réfugié.

Au Ghana, juste après l'adoption de la constitution en avril 1992, une loi sur les réfugiés, très complète, a été promulguée en décembre (PNDC L 305D)⁸⁷. Elle précise les droits et les devoirs des réfugiés et explique la composition et le fonctionnement du *Ghana Refugee Board* (GRB) ainsi que la procédure de demande d'asile. Elle rappelle le principe de non-refoulement des réfugiés, une exception à la loi nationale sur les étrangers de 1963, le fameux *Alien Act* de 1969 (Act 160), qui avait été suivie de mouvements d'expulsions d'étrangers, dont plusieurs milliers de Libériens. La nouvelle loi ghanéenne sur l'immigration de 2000 (Act 573) fait cette fois référence au statut de réfugié et renvoie à la loi de 1992. La loi ghanéenne prévoit que le gouvernement pourra décider de lieux spécifiques d'installation pour les réfugiés, mais sans mentionner le camp existant de Buduburam.

Le HCR a été très peu impliqué dans la préparation de cette loi [ACC, NS, 20/07/2008] qui résultait surtout de la profonde culture juridique ghanéenne. Dans sa thèse, le sociologue ghanéen, Ebenezer Quarshie Blavo (1990), devenu ensuite directeur du GRB, soulignait l'absence d'un droit formalisé envers les réfugiés au Ghana. Les travaux du politologue ghanéen A. Essuman-Johnson (1992a ; 1992b ; 1993) laissent à penser que l'accueil des Libériens et la création de Buduburam ont favorisé l'adoption de cette loi qu'il appelait lui-même de ses vœux dans sa thèse. Il y montrait que les divers groupes de réfugiés accueillis au Ghana – réfugiés d'Afrique australe sous régime d'apartheid, réfugiés du Sahel, réfugiés libériens – n'avaient pas été traités de la même manière par le gouvernement ghanéen. Il encourageait donc la mise en place de procédures légales afin de diminuer la part d'arbitraire et de discrimination envers les réfugiés en général (Essuman-Johnson, 1992a). L'investissement des autorités auprès des réfugiés

⁸⁷ Pour le texte complet, voir la base de données légales de l'Organisation Internationale des Migrations : <http://www.imldb.iom.int> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

libériens, notamment à travers un comité *ad hoc* transformé en 1995 en agence nationale pour les réfugiés, le GRB, a en effet amorcé la formalisation de principes généraux pour l'accueil et la gestion des réfugiés.

En Guinée, le droit a été beaucoup plus flou, conséquence d'un État faible et favorable au libéralisme. Certains juristes se sont étonnés de l'absence d'introduction d'une législation spécifique alors que le pays recevait de nombreux réfugiés (d'Orsi, 2006). En 1991, le Bureau national de Coordination des Réfugiés (BNCR) a été créé par un décret présidentiel, suivi d'un arrêté ministériel. En 1992, lors de la rédaction de la Loi fondamentale, les constituants se sont contentés de rappeler le droit d'asile dans l'article 11. Le député de Guinée forestière M. Koundouno racontait qu'il avait proposé une loi sur les réfugiés en 1997 mais que sa demande « n'avait pas reçu de réponse du président » [CKY, MK, 05/12/2008]⁸⁸. Ce n'est qu'en août 2000, dans un contexte d'incursions frontalières répétées et sur la pression du HCR, que l'Assemblée nationale guinéenne a voté une loi sur les réfugiés (L/2000/012/AN)⁸⁹. Le texte a été rédigé par le gouvernement, plus précisément par le BNCR, avec l'appui du HCR et avec la participation de quelques députés sensibles à la question des réfugiés, dont M. Koundouno. Pour l'agence onusienne, il s'agissait de faire inscrire de façon plus précise dans le droit guinéen la protection des réfugiés. Pour les députés guinéens et le gouvernement, la promulgation de cette loi a plutôt été l'occasion de réaffirmer la souveraineté nationale et les limites de l'accueil de réfugiés.

En effet, si le texte, influencé par le HCR, reprend mot à mot les définitions des conventions et rappelle le principe de non-expulsion des réfugiés, il détaille les exceptions à cette règle, notamment en cas de crimes commis, et les cas de cessation du statut de réfugié, par exemple quand le réfugié effectue un retour dans son pays d'origine. La loi présente plusieurs limites. Elle ne précise pas comment doit être composée l'instance qui décide de qui est réfugié ou non. Cette instance, baptisée Comité National d'Hospitalité et de Secours, et dont la création dépendait d'un décret présidentiel jamais promulgué, n'a jamais vu le jour. La loi aborde trop succinctement les droits des réfugiés (droit au travail, à l'accès à l'éducation ou aux soins) et ne prévoit pas de cadre juridique pour leur éventuelle intégration à la société guinéenne ni ne renvoie aux procédures existantes concernant l'accès à la citoyenneté (Code civil guinéen et loi L004/APN/83)⁹⁰. Jugeant la loi de 2000 trop incomplète, le HCR tentait depuis 2006 d'en faire adopter une nouvelle selon Dillah Doumaye, le représentant du HCR à Conakry [CKY, DD, 02/07/2008]. Mais ce texte, à nouveau préparé par le HCR, le BNCR et certains députés, n'a jamais pu être soumis à l'Assemblée nationale à cause des problèmes politiques en Guinée entre 2008 et 2010. Après l'élection d'A. Condé à la présidence de la république fin 2010, les difficultés à organiser des élections législatives, qui ont finalement eu lieu à la fin septembre 2013, ont d'autant plus repoussé son éventuelle discussion.

⁸⁸ C'est le système de proposition de loi en Guinée : tout projet initié par un parlementaire doit être soumis au président. Après l'accord du président, le texte peut revenir à l'Assemblée qui l'examine.

⁸⁹ Pour le texte complet, voir <http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/44a8d5804.pdf> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

⁹⁰ Cette situation est très répandue à travers le monde. Certains pays qui accueillent des milliers de réfugiés ne sont même pas signataires de la Convention de Genève comme le Liban (Doraï, 2006) ou l'Inde (Baujard, 2008).

Après l'adoption de lois spécifiques, les agences nationales chargées des réfugiés en Guinée et au Ghana ont mis en œuvre des procédures individuelles de reconnaissance du statut de réfugié. Ces procédures s'appuient sur les principes édictés par le HCR qui observe et conseille les commissions internes aux agences nationales, où siègent, lors des sessions d'examen des dossiers de demandes d'asile, divers représentants de l'État relevant principalement des ministères régaliens.

Au Ghana, le GRB est composé de représentants des ministères de l'Intérieur (dont il dépend), des Affaires étrangères, de l'Emploi et des Affaires sociales, de la Justice, de l'Éducation, de l'immigration (GIS), de la police, des services de sécurité (*Bureau of National Investigation*), du NMP devenu *National Disaster Management Organisation* (NADMO) après 1997, et d'un observateur du HCR. Le GRB travaillait en lien étroit avec le NMP/la NADMO et le *camp manager* dans le camp de Buduburam et y avait placé une assistante sociale qui jouait encore un rôle important auprès des réfugiés en 2008. La principale activité du GRB depuis sa création en 1995 est d'instruire les demandes d'asile. Pour être reconnu comme réfugié au Ghana, un étranger doit en faire la demande auprès du GRB. Il doit présenter les raisons de son impossibilité à vivre dans son pays et de sa demande à être protégé par le gouvernement ghanéen, par lettre et lors d'entretiens. Le GRB, réuni en commission d'éligibilité, statue sur ces demandes et délivre aux réfugiés reconnus un document juridique qui atteste de leur qualité de réfugié, leur ouvre un droit de séjour au Ghana et leur permet d'accéder à des aides spécifiques ou à des procédures facilitées pour travailler dans le pays. Néanmoins, comme souligné précédemment, la majorité des réfugiés accueillis au Ghana ne sont pas passés par cette procédure individuelle et ont directement obtenu un statut *prima facie*.

Dans le cas des Libériens, cela s'explique par la conjoncture : peu de dossiers individuels ont été étudiés par le GRB car à partir de 1997 et de la fin de la première guerre civile libérienne, la politique du HCR et du Ghana était d'encourager le retour au pays. À partir de 2000, en lien avec le retrait officiel du HCR du camp de Buduburam, la procédure de reconnaissance individuelle a été un moyen d'essayer de réduire le nombre de Libériens considérés comme réfugiés. Le GRB a mené des interviews auprès d'environ 9 000 familles du camp en 2000 mais n'a accordé le statut de réfugié qu'à 3 449 d'entre elles. Les autres ont été considérées comme déboutées. Par la suite, beaucoup de dossiers n'ont pas pu être traités par le GRB ou ont été jugés irrecevables sans que les individus concernés n'en soient informés (Dick, 2002b). Avec l'intensification des combats pendant la seconde guerre libérienne et les troubles en Côte d'Ivoire, des Libériens ont à nouveau afflué vers Buduburam. En 2003, le GRB a enregistré ces réfugiés, avec l'appui du HCR de nouveau investi dans le camp, mais en recourant une fois encore au statut *prima facie* (Omata, 2011b). Les instructions individuelles de demandes d'asile de Libériens ont ainsi été peu nombreuses. Elles ont surtout concerné des Libériens installés en dehors du camp ou bien des cas particuliers pour lesquels le HCR reconnaissait qu'il y avait un danger précis s'ils rentraient au Libéria ou parce qu'ils avaient subi des persécutions spécifiques. L'obtention d'un statut de réfugié à titre personnel a ouvert à ces personnes le droit à une réinstallation dans un pays tiers par le biais du HCR, ce que ne permettait pas le statut *prima facie*. Ce statut individuel a donc été utilisée comme un outil de protection au Ghana comme dans d'autres pays, ainsi que l'expliquait une ancienne fonctionnaire du HCR chargée de la réinstallation en Guinée puis au Ghana [CKY, IJ, 12/11/2008].

En Guinée, les demandes d'asile individuelles n'ont été étudiées par le BNCR qu'à partir de 2005. L'agence nationale guinéenne chargée des réfugiés, fonctionnelle depuis 1991, a constitué un comité d'éligibilité au statut de réfugié en 2002 suite à la loi de 2000, mais n'a traité qu'un très petit nombre de cas, d'après un de ses fonctionnaires. Ce dernier, Amara Diop, qui a été chargé de l'instruction des demandes entre 2002 et 2007, expliquait en effet que la majorité des réfugiés, installée dans les camps, avait conservé un statut *prima facie* [CKY, AD, 13/11/2008]. La procédure de reconnaissance individuelle du statut a principalement été mise en œuvre à Conakry. Des réfugiés *prima facie* des camps venus vivre à Conakry ainsi que des Libériens installés depuis plus longtemps dans la capitale guinéenne ont suivi cette procédure pour obtenir des documents d'identité. Le BNCR leur délivrait en effet une attestation, qui leur permettait ensuite de demander celle du HCR. Ces attestations ne donnaient pas accès à une aide matérielle mais permettaient de formuler une demande de réinstallation dans un pays tiers et leur assuraient une protection face aux autorités guinéennes, notamment la police. Comme j'ai pu l'observer en 2006, les employés du BNCR s'occupaient de recevoir les témoignages écrits et oraux des demandeurs d'asile, s'aidant de traducteurs si nécessaire. Depuis 2005, les agents du BNCR en Guinée forestière recueillaient également des demandes à Nzérékoré. Ils préparaient ensuite ces dossiers à présenter à la commission nationale. Cette commission, qui se réunissait selon un calendrier plutôt irrégulier en 2006, est composée de représentants des ministères de l'Aménagement du Territoire (le président du BNCR, qui est un fonctionnaire de ce ministère chargé de la question des réfugiés, joue ce rôle), des Affaires étrangères, des Affaires sociales, de la Défense, de la Sécurité et de la Justice, de fonctionnaires du BNCR et d'un observateur du HCR.

En août 2007, le BNCR a été transformé en Commission Nationale chargée de l'Intégration et du Suivi des Réfugiés (CNISR). Un nouveau directeur a été nommé à la tête de cette commission mais il s'agissait d'un ancien président du BNCR entre 1995 et 1997, Mohamed Kandé. Après ce changement, qui a occasionné un renouvellement des fonctionnaires, les bureaux du BNCR rebaptisé CNISR ont été déplacés du quartier de Coléah, à Matam, près du HCR, vers celui de Kipé, à Ratoma, plus éloigné du centre-ville mais plus proche des lieux de résidence des réfugiés⁹¹. Ce déménagement ainsi que ces évolutions de l'agence nationale chargée des réfugiés ont ralenti l'étude des demandes d'asile.

Le long processus de détermination individuelle du statut de réfugié ne s'est donc pas appliqué et ne s'appliquait toujours pas en 2008-2009, en Guinée et au Ghana, à la majorité des réfugiés. De plus il faut souligner que les agences nationales chargées des réfugiés dans les deux pays, et donc leur mise en œuvre du droit d'asile, sont dépendantes de décisions politiques des autorités de l'asile. Les restructurations du BNCR/CNISR en 2007 l'illustrent, de même que les deux ans de mise en suspens de l'activité du GRB entre 2008 et 2010 dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur après l'alternance politique et l'élection de J. Atta-Mills à la

⁹¹ Le déménagement des bureaux du BNCR/CNISR avait des raisons multiples d'après mes entretiens avec des fonctionnaires de cette agence et du HCR : d'ordre foncier et financier (le propriétaire du terrain à Coléah aurait demandé à récupérer son bien ou à défaut, à renégocier le bail ; l'État aurait choisi un emplacement moins onéreux) et d'ordre symbolique et politique (pour différencier le BNCR du HCR notamment aux yeux des réfugiés et éviter les attroupements trop importants dans un lieu où étaient réunies les deux institutions, mais aussi probablement pour se défaire de la tutelle du HCR).

fin de 2008⁹². D'un point de vue financier, ces agences dépendaient, pour une partie de leurs activités dans le cas du GRB, voire pour le paiement de leurs fonctionnaires pour le BNCR, des financements du HCR, qui était lui-même dans une phase de réduction de son engagement en Afrique de l'Ouest à la fin des années 2000⁹³.

Malgré l'élaboration de droits d'asile nationaux, la désignation *prima facie* a donc été la principale réponse pour essayer de protéger le plus grand nombre de Libériens en Guinée et au Ghana et seule une minorité d'entre eux ont obtenu un statut individuel. De plus, ces statuts ont été attribués soit sous la Convention de Genève soit sous celle de l'OUA. Si la Convention de Genève est plus universelle et prend davantage en compte les persécutions ou les craintes de persécutions individuelles, celle de l'OUA connote plutôt l'idée d'une fuite à cause de la situation de guerre généralisée mais sans que la personne n'ait été directement et intentionnellement visée par les violences, ce qui crée une sorte de hiérarchie ou du moins de degré de légitimité du réfugié aux yeux des institutions de l'asile.

Enfin, il faut souligner qu'il existe un écart important entre les textes et le terrain en ce qui concerne la protection des réfugiés, *prima facie* ou conventionnels. La question se pose même de l'efficacité de cette protection, apportée par des États qui ne sont pas toujours à même d'assurer la protection des droits de leurs propres citoyens (Cambrézy *et alii*, 2008) et par un HCR qui reste, malgré l'idée avancée qu'il incarne un « gouvernement », une organisation internationale humanitaire, sans moyens d'action effectifs pour protéger les réfugiés si ce n'est par des pressions diplomatiques envers les pays d'accueil. Aux critères juridiques de définition du réfugié dans ces pays se sont donc substitués d'autres critères qu'il s'agit à présent d'analyser.

2.2.2. Des critères de différenciation spatiaux, temporels et administratifs

Les autorités de l'asile ont employé des critères spatiaux, temporels et administratifs qui ont entraîné des distinctions parmi les Libériens en exil. La première d'entre elles est la différence de traitement déjà évoquée entre Libériens accueillis dans les camps ou dans des zones agréées par l'État d'accueil pour la distribution de l'aide et ceux installés ailleurs. Même si tous, parce que Libériens, ont été considérés comme réfugiés, les réfugiés des camps ont reçu davantage d'attention et d'aide et sont souvent apparus comme les « véritables » réfugiés. Le critère des espaces d'installation des réfugiés sous-entend ainsi celui de l'accès – ouvert par les autorités de l'asile – à l'aide humanitaire. Les autorités ont également utilisé un critère temporel pour distinguer les « vrais » réfugiés, en prenant en compte leur date d'arrivée en exil, en lien avec la chronologie du conflit et les principaux flux, et en lien avec les opérations ponctuelles de recensement et d'enregistrement. Le cas de Buduburam permet de continuer de présenter les différences entre Libériens introduites par les autorités de l'asile en déconstruisant l'idée que tous les résidents d'un camp sont des réfugiés. Il fait aussi intervenir le rôle des documents administratifs obtenus par les Libériens qui sera néanmoins davantage développé avec l'exemple

⁹² Après l'arrivée de réfugiés ivoiriens au Ghana suite aux violences postélectorales en Côte d'Ivoire à la fin de 2010 et au début de 2011, un nouveau *chairman* du GRB, Kenneth Dzirasah, a été nommé en mai 2011 pour succéder à Emmanuel Owusu Bentil, qui a dirigé l'agence ghanéenne des réfugiés entre 1992 et 2011 sous les mandats de J. J. Rawlings puis de J. Kufuor.

⁹³ A cet égard, la reprise de la guerre en Côte d'Ivoire en 2011 a retardé ce retrait en amenant le HCR à investir à nouveau en Guinée et au Ghana mais aussi au Libéria pour accueillir les réfugiés ivoiriens.

de Conakry, pour décrire la diversité des situations des Libériens en ville face au statut de réfugié et montrer qu'elle est en partie liée à des tensions entre le HCR et l'agence guinéenne chargée des réfugiés.

- *Réfugiés des camps, réfugiés des villes*

L'espace associé aux réfugiés dans les représentations collectives est celui des camps, principal lieu d'action du HCR envers eux et « solution » d'installation souvent privilégiée par les États d'accueil. En Guinée, les « auto-installations spontanées » (Kuhlman, 1994b) des Libériens au début des années 1990 amènent plutôt à parler de « réfugiés des champs » en région forestière, mais des camps y ont également été constitués par les organisations humanitaires, de même qu'en Guinée maritime, puis imposés par l'État (voir plus loin). Ce dernier, en accord avec le HCR, a décidé de restreindre l'aide humanitaire à la région de Guinée forestière et à ces camps ponctuels dès le milieu des années 1990. Les autorités de l'asile ont ainsi émis des doutes sur la véritable identité de réfugié des personnes qui ne restaient pas dans cette région ou dans ces camps ou ne choisissaient pas de les rejoindre. Ces doutes n'ont pas concerné les nombreux réfugiés installés dans les villes de Guinée forestière (Van Damme, 1999), villes de petite taille par rapport à la capitale guinéenne, le HCR considérant dans ses statistiques qu'ils vivaient tout de même en milieu rural⁹⁴ et leur ayant apporté de l'aide. Ce sont d'ailleurs souvent les documents donnant accès à l'aide qui ont servi de documents d'identité aux réfugiés, ce qui montre bien que le critère d'accès à l'aide, lié à la localisation des personnes, a pu se substituer à d'autres critères plus juridiques.

Ces réfugiés des champs ou des camps ont ainsi été considérés comme les « vrais » réfugiés par les autorités de l'asile, et surtout par le HCR qui tend souvent, et tout particulièrement dans ses statistiques, à mettre en avant les seuls bénéficiaires de l'aide humanitaire et non tous les réfugiés reconnus comme tels d'un point de vue légal. Comme le souligne une fonctionnaire du HCR : « UNHCR has a tendency to neglect urban caseloads in situations where there are large rural caseloads within the same asylum country » (Mougne, 1995, p. 2). Cette attitude du HCR s'explique par une tradition d'intervention en milieu rural mais aussi par un préjugé négatif envers les réfugiés urbains au sein de l'institution qui s'efface progressivement depuis les années 2000 (UNHCR, 2009). Les réfugiés des villes en Guinée, c'est-à-dire pour l'essentiel ceux installés à Conakry, en lien avec cette idéologie du HCR mais également en accord avec le gouvernement guinéen qui souhaitait tenir les réfugiés à l'écart, ont été exclus de l'aide matérielle et considérés comme relevant de l'exception face à la norme incarnée par les réfugiés dans les camps. Les explications d'Alhousseine Thiam, président du BNCR de 1997 à 2007, le reflètent : « Conakry était une zone spéciale. Au début, on a refusé que les réfugiés s'y installent, à l'exception des cas de sécurité. On voulait que les réfugiés soient dans les camps, mais on a toléré que certains restent à Conakry. Les cas de sécurité, c'étaient les personnalités, les hauts fonctionnaires, les gradés de l'armée... » [CKY, AT, 21/11/2008]. Ils représentaient une minorité : avant les attaques frontalières de l'an

⁹⁴ Sur la fiche statistique de 2003 consultable en ligne et sur laquelle figure le détail des lieux où ont été enregistrés les réfugiés, seuls les réfugiés à Conakry sont catégorisés comme urbains (9,3% du total des réfugiés en Guinée). Ceux enregistrés à N'zérékoré, la principale ville de Guinée forestière et la 3^e ville de Guinée à cette époque avec une population estimée à plus de 200 000 habitants, sont déclarés « ruraux », tout comme les autres réfugiés enregistrés dans les autres villes chefs-lieux de préfectures de la région (comme Lola) et sont comptabilisés avec les réfugiés installés dans les villages ruraux alentours. La majorité des réfugiés, soit 60%, est qualifiée de réfugiés des camps. Voir <http://www.unhcr.org/41d2c171c.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

2000, A. Thiam, estime qu'il y avait un peu plus de 20 000 réfugiés à Conakry, toutes nationalités confondues, ce qui reste en dessous des 5% du nombre total de réfugiés accueillis sur le territoire guinéen à la même époque.

Ayant pourtant bénéficié du même statut *prima facie* que leurs compatriotes dans les camps, ces réfugiés des villes au profil atypique ont régulièrement été suspectés d'être de « faux » réfugiés d'un point de vue légal. Pour les autorités de l'asile, les « vrais » réfugiés étaient ceux qui étaient en Guinée forestière, surtout ceux assistés dans les camps, qui avaient peu de liens avec les populations locales et qui attendaient de pouvoir rentrer dans leur pays. Il a pourtant été démontré que certains réfugiés dans les camps n'ont pas reçu d'aide, que ces réfugiés des camps ont tissé des liens forts avec la population locale (Andrews, 2003) ou bien encore qu'ils ont établi des circulations entre les camps et la capitale⁹⁵. Le choix d'une installation en ville a souvent été perçu par le HCR comme par l'État guinéen comme révélateur de stratégies migratoires s'éloignant du modèle d'un rapide retour au Libéria une fois la paix rétablie et comme des « mouvements irréguliers » (Charrière, Frésia, 2008). Les procédures de reconnaissance de statut mises en place par le BNCR à Conakry peuvent être interprétées comme une façon de vérifier que ces Libériens avaient de réelles raisons de craindre les combattants du conflit civil ou le régime de C. Taylor, et donc comme une tentative de restriction de l'asile offert aux Libériens. Cependant, elles ont eu le paradoxal résultat de légitimer la présence en ville d'une partie des Libériens et de leur accorder un statut de réfugié plus solide juridiquement que le statut *prima facie*.

Au Ghana, la décision de ne fournir de l'aide qu'aux réfugiés en camp, à Buduburam ou à Krisan pour les Libériens, a entraîné elle aussi une différenciation entre réfugiés des camps et réfugiés installés ailleurs, notamment à Accra. Là encore, le droit d'accès à l'aide humanitaire était une forme de preuve et de confirmation du statut de réfugié *prima facie*. Dans la capitale ghanéenne, les autorités ont plutôt traité les Libériens comme des migrants et comme tous les autres étrangers ouest-africains, grâce aux accords de libre circulation entre pays de la CEDEAO. Dans le cas des réfugiés de Buduburam, il faut souligner que le HCR les a rapidement considérés comme des « réfugiés urbains », insistant ainsi sur le fait qu'ils étaient majoritairement originaires de Monrovia ou des autres villes du Libéria d'une part et qu'ils vivaient dans un espace de plus en plus urbanisé d'autre part. La proximité d'Accra a également amené le HCR et le gouvernement ghanéen à douter que tous les Libériens vivant à Buduburam ne soient de « vrais » réfugiés, tout particulièrement après 2003 et la fin de la seconde guerre, avançant l'hypothèse que certains d'entre eux étaient plutôt des migrants économiques attirés par le marché du travail au Ghana ou

⁹⁵ Puisque le séjour en ville n'était pas interdit et que les déplacements des réfugiés étaient faiblement contrôlés, des circulations s'étaient établies entre la capitale et les camps au fil des ans. Elles avaient des motivations commerciales : pour écouler des productions agricoles par exemple, comme de l'huile rouge produite par des réfugiés en Guinée forestière ou pour acheter des denrées ou des biens qu'on ne trouvait pas dans cette région et dans les camps. Mais les échanges ont surtout été intenses sur des distances plus courtes, entre les camps et les villes de Guinée forestière comme N'zérékoré. Les réfugiés des camps de Guinée maritime, autour de Forécariah, créés après 1995 à cause de nouveaux afflux venus de la Sierra Léone, et où vivaient quelques réfugiés libériens ayant connu un premier exil dans ce pays, pouvaient plus facilement faire des allers et retours entre leurs camps et Conakry, éloignés d'une soixantaine de kilomètres. Oretha F. racontait par exemple qu'elle venait régulièrement à Conakry pour des achats et pour rencontrer d'autres réfugiés et échanger des informations. Ces séjours ont préparé son installation définitive dans la capitale après 2000 [CKY N°076]. Les circulations avaient aussi des motivations politiques, puisque certains réfugiés étaient proches des mouvements rebelles anti-Taylor. Enfin, elles ont pu être organisées par le HCR et ses ONG partenaires pour des soins médicaux ou en lien avec des procédures de regroupement familial et de réinstallation, des raisons qui ont pu entraîner une installation à Conakry.

par les opportunités de départ vers d'autres pays [ACC, NS, 20/08/2008 ; ACC, TP, 23/10/2009]. Cette dernière remarque permet d'aborder et d'analyser la question de la chronologie des arrivées des réfugiés et de son rôle dans l'attribution du statut de réfugié.

- *Réfugiés des camps : rythmes d'arrivée et opérations d'enregistrement*

Les réfugiés des villes ont donc souvent été distingués de ceux des camps. L'identité de réfugié des Libériens en ville a été jugée moins évidente et plus problématique par les autorités de l'asile. Néanmoins, l'hypothèse que toutes les personnes installées dans un camp de réfugiés seraient des réfugiés, le lieu impliquant la qualité de ses résidents, est à déconstruire. Dans les camps, les rythmes d'arrivée des réfugiés et leur lien avec la chronologie du conflit influencent les politiques des autorités de l'asile qui prennent difficilement en compte les parcours d'exil complexes et non linéaires ou décalés par rapport aux principaux flux. L'exemple de Buduburam le montre bien.

Les Libériens du camp de Buduburam ont toujours été considérés comme des réfugiés *de facto* par les autorités ghanéennes et le HCR, mais n'ont pas tous eu accès à un statut juridique ni à des documents pour en faire état. La présence des Libériens au Ghana a été acceptée par l'État mais ils n'ont reçu aucun statut formel avant l'adoption de la loi de 1992 (Essuman-Johnson, 1992a). Après cette loi, les réfugiés dans le camp ont été considérés comme réfugiés *prima facie* mais n'ont pas été documentés de façon individuelle. La documentation que les résidents du camp ont reçue au début des années 1990 était liée à l'aide humanitaire : il s'agissait de cartes de rations attribuées par l'ONU, plus précisément par le HCR et le PAM (Adjakra, 1998). L'aide reçue donnait en même temps une reconnaissance légale aux réfugiés du camp, géré par l'État et le HCR, alors que les Libériens installés en dehors du camp ne bénéficiaient ni de l'une ni de l'autre.

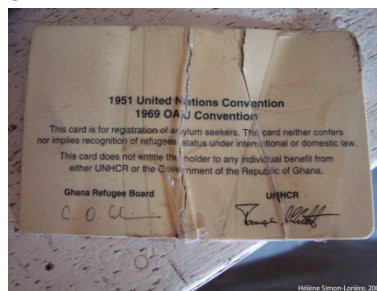
La reconnaissance du statut de réfugié par ces cartes de ration, était liée au camp mais également au moment d'arrivée. En effet, certains Libériens sont arrivés dans le camp après les phases d'enregistrement menées par le HCR et le GRB du début des années 1990 et n'ont pas été identifiés comme réfugiés. Le HCR ayant décidé de réduire l'aide humanitaire à Buduburam en 1997, avec la fin du conflit au Libéria, puis de l'arrêter totalement en 2000, aucun des réfugiés arrivés au Ghana après 1997 n'a été enregistré. Pour le HCR et pour le Ghana, l'actualité était au rapatriement des réfugiés et le Libéria en paix n'était plus censé provoquer des départs en exil. En 1998, le US Committee for Refugees mentionne pourtant qu'il y avait 3 000 « réfugiés libériens non enregistrés » au Ghana d'après une enquête du HCR menée en 1997⁹⁶. L'expression elle-même est problématique car ces Libériens, d'un point de vue légal, n'étaient pas reconnus comme réfugiés puisqu'ils n'étaient pas enregistrés. Ils étaient plutôt présumés réfugiés, étant donné la situation de sortie de guerre civile au Libéria et la politique des pays d'Afrique de l'Ouest d'accueillir les Libériens comme réfugiés par le statut *prima facie*. Certains de ces Libériens non enregistrés vivaient en dehors du camp, mais beaucoup d'entre eux avaient rejoint leur famille, ou du moins leurs compatriotes à Buduburam. En 2000, le directeur ghanéen du camp estimait ainsi qu'il y avait autant de réfugiés enregistrés que de personnes non enregistrées : « *There are about 8*

⁹⁶ Voir <http://www.unhcr.org/refworld/category/COI,,ANNUALREPORT,GHA,3ac6a8bb38,0.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

000 'official' Liberian refugees at the camp and about 8 000 'illegal' residents. 'Illegal' residents are people not recognised or registered as refugees by the Ghanaian government or UNHCR » (Dick, 2002a, p. 10).

Avec la fin de l'aide humanitaire et le retrait du HCR de Buduburam en 2000, les réfugiés enregistrés se sont vus retirer leurs cartes de rations, c'est-à-dire la seule preuve de leur statut de réfugié *prima facie*. Après des entretiens individuels, une minorité seulement a été reconnue comme réfugiée par le GRB mais sans obtenir de document officiel et individuel prouvant ce statut (Dick, 2002b). En 2002, le HCR, reconnaissant que le Libéria était à nouveau en guerre, a repris ses activités dans le camp et a recommencé à enregistrer des réfugiés. L'aide humanitaire a été dissociée de cet enregistrement et réservée aux plus vulnérables [ACC, NS, 20/08/2012]. En août 2003, les résidents du camp ont reçu des cartes de réfugiés après une importante opération d'enregistrement menée par le HCR et par le GRB. À nouveau, tous les Libériens arrivés après ce recensement n'ont pas été enregistrés, même s'ils ont pu déposer par ailleurs une demande individuelle d'asile. C'est le cas d'un grand nombre de Libériens arrivés après cette date au Ghana, qu'ils soient venus directement du Libéria après les combats contre Monrovia de l'été 2003 ou de Côte d'Ivoire. Certains d'entre eux avaient en effet été réfugiés plusieurs années dans ce pays qu'ils avaient dû fuir à cause de combats de 2002 et avaient suivi des chemins d'exil complexes avant de rejoindre Buduburam. Zina expliquait qu'elle avait eu de nombreuses difficultés à être reconnue comme réfugiée au Ghana [ACC N°11]. Gita, qui avait brièvement vécu à Buduburam avant de louer une maison à Tema, à 25 km à l'ouest d'Accra, avait quant à elle choisi de conserver sa carte ivoirienne de réfugiée [ACC N°20]. Enfin, une opération de vérification menée en 2007 a exclu de la liste des réfugiés « *formels* » reconnus par le HCR tous les réfugiés enregistrés en 2003 mais qui ne s'étaient pas présentés lors de ce comptage de confirmation. « *It seemed that the provision of refugee status was based upon whether refugees had successfully gone through both of the exercises rather than on an assessment of the well-founded fear of being persecuted in the country of origin* » remarque Naohiko Omata (2011b, p. 13).

Photographie 2 Une carte de réfugié du Ghana



Cette carte mentionne la date d'octobre 2003, celle du recensement lors de laquelle elle a été délivrée. Le sigle du HCR à droite ne se voit plus, celui du gouvernement ghanéen, à gauche, est davantage visible. Au dos a été portée la mention que

la carte est celle d'un demandeur d'asile, alors qu'elle a été distribuée aux Libériens comme une carte de réfugié *prima facie*. Elle se réfère aux deux conventions de protection ayant cours au Ghana, celle de Genève de 1951 et celle de l'OUA de 1969. Son propriétaire, frustré de ses conditions de vie dans le camp, l'avait déchirée dans un geste de dépit puis recollée.

À la fin de la première guerre civile, comme depuis la fin de la seconde, des Libériens sont rentrés au Libéria, par leurs propres moyens ou en bénéficiant des aides au retour du HCR, mais sont ensuite revenus à Buduburam, jugeant leurs opportunités économiques plus importantes au Ghana et espérant y être à nouveau reconnus comme réfugiés (Assuah, 2001). C'était le cas de Regina [ACC N°48] enregistrée comme réfugiée mais qui avait perdu ce statut en rentrant au

Libéria en 2008. Ayant choisi de revenir au Ghana, elle n'était plus réfugiée d'un point de vue légal, mais elle se considérait comme telle et, vivant à nouveau dans le camp, était perçue comme telle par ses compatriotes en exil et par la population ghanéenne.

À cause de leur date d'arrivée au Ghana et dans le camp, tous les résidents libériens de Buduburam n'étaient donc pas des réfugiés d'un point de vue légal et administratif. Le terme réfugié était pourtant régulièrement employé pour les désigner, comme le remarquait Shelly Dick : « *The word 'refugee' seems to have taken on extra-legal implications denoting a social category applied to all Liberians in Ghana regardless of their official legal status* » (Dick, 2002b, p. 30). La dimension administrative déjà particulièrement développée à travers cet exemple peut également être abordée dans le cas des Libériens à Conakry pour montrer qu'elle introduit le même type de différences parmi les réfugiés des villes.

- *Réfugiés des villes et documents administratifs*

Les Libériens rencontrés à Conakry n'avaient pas tous des documents de réfugié. Près d'un sur deux avait vécu dans des camps en Guinée forestière et y avait reçu des documents liés à l'aide humanitaire. La majorité des enquêtés avaient une attestation du HCR, doublée d'une attestation du BNCR, ou bien seulement ce dernier document mais une minorité (au moins 27 sur 200) n'avait aucun papier de réfugié. En observant la diversité des papiers obtenus par ces Libériens rencontrés à Conakry, j'ai constaté que les autorités de l'asile avaient « bricolé » des documents lors de phases d'enregistrement, selon les lieux et les moments de l'arrivée des réfugiés en Guinée et n'étaient que tardivement parvenues à une harmonisation par ce système d'attestations. Des tensions étaient perceptibles à la fin des années 2000 entre le HCR et l'État sur l'attribution de ces attestations dans la capitale, en lien avec des cas de corruption et de fraudes.

Laissez parler les petits papiers

D'après les papiers que les Libériens m'ont montrés à Conakry et les informations recueillies auprès de divers acteurs, les documents attribués aux réfugiés par les autorités de l'asile en Guinée ont évolué dans le temps. Les réfugiés qui sont passés par un ou plusieurs camps et ayant des parcours migratoires complexes possèdent souvent une épaisseur documentaire de leur expérience d'exil⁹⁷, ce qui n'est pas le cas de ceux restés à Conakry. Ces derniers n'ont parfois eu aucun document. Certains Libériens se sont tournés vers l'ambassade du Libéria qui leur a délivré des cartes d'identité, en totale contradiction avec le présumé qu'ils étaient réfugiés, voire avec

⁹⁷ Certains avaient réussi à conserver ces documents, d'autres non. Des parcours complexes ont entraîné pour certains individus une stratification de papiers quand d'autres racontaient qu'ils les avaient perdus, oubliés lors d'un départ précipité, intentionnellement laissés pour ne pas être identifié comme réfugié, que ces papiers avaient été volés par des voisins, détruits par accident ou encore confisqués par des forces de l'ordre. Zoe dressait la liste des documents qu'elle possédait : *I have documents of all that: I have documents for Sierra Leone, I have documents for the camp, and I have documents for Conakry* [CKY N°044]. John G. n'avait quant à lui pas de papiers prouvant son exil en Côte d'Ivoire, ni son passage en Guinée forestière, ni son installation à Conakry en tant que réfugié : *I just pray God I will not stub my toes against any Guinean or against anyone to get in trouble (...)* *From Côte d'Ivoire, I had refugee papers, but after... When the rebels attacked [in November 2002](...) we left the house in a hurry but I kept my refugee card. When I came to Guinea, when I got at the border, they took it from us. After 8 days, when they transferred us to the camp, they gave it back to us, then they gave us another coupon with a number on it. But when they took us, they first put us in tents, with 50 people. And when they gave us our own building, things got missing. I could not find my refugee papers. The coupon they gave us, one time, a heavy storm came, and all the papers and clothes got wet, and the paper was damaged. I ran behind United Nations for that paper, I could not have it again. But I have the number. And after, I came to Conakry [in 2004]. Last December [2007], they did a census, and I did registration at that time. But since then, they didn't give us any paper* [CKY N°026].

les documents qu'ils avaient pu obtenir des autorités de l'asile et qui confirmaient leur qualité de réfugié. Ces documents ont pu être une carte de la Croix rouge, d'élève à l'école des réfugiés subventionnée par le HCR à Conakry dans les années 1990, ou une attestation de réfugié à partir du début des années 2000.

Les Libériens de Conakry ayant vécu en Guinée forestière avaient surtout reçu des papiers en tant que bénéficiaires de l'aide humanitaire. S'ils y étaient arrivés avant 1991, ils avaient pu recevoir des cartes principales de recensement, liée à cette opération officielle [CKY, IT, 14/12/2011] mais aucun de mes interlocuteurs ne m'a montré ce type de document. La plupart des réfugiés dans cette région avaient surtout reçu des coupons, sortes de tickets de ration, où étaient mentionnée la taille de la famille concernée. Des exemples de ces coupons se trouvent dans la Planche photographique 1 ci-dessous. Ces coupons ont été adossés aux cartes de la Croix rouge ou à celles d'autres ONG qui distribuaient l'aide alimentaire [CKY, MBK, 18/11/2008]. Pour de nombreux Libériens, installés dans des campements informels, dans des camps formels ou en milieu urbain en Guinée forestière, la carte de la Croix rouge était devenue leur carte d'identité officielle. En me la montrant, Mabindu, arrivée en 1990 et réfugiée au camp de Daro près de Macenta jusqu'en 2000 expliquait : *This camps' document, it was ID card!* [CKY N°077]. Dans le courant des années 1990, les cartes de la Croix rouge ont été remplacées par des cartes jaunes, ressemblant davantage à des cartes d'identité, pourvues d'une photo du chef de famille (voir Planche photographique 1). Elles étaient associées à des cartes bleues ou blanches pour les rations alimentaires, distribuées par le PAM ou le HCR. Dans plusieurs lieux, ces cartes de ration ont été attribuées sans qu'une carte d'identité n'y soit associée, dans l'urgence des arrivées, notamment aux débuts de la seconde guerre civile libérienne, ce qui expliquait qu'elles portaient la mention « temporaire » bien qu'elles aient finalement servi d'unique document de réfugié pour certaines familles.

À partir des années 2000, après les attaques frontalières, le HCR et le BNCR ont mis en place un système d'attestations pour les réfugiés dans tout le pays. Alors que le HCR distribuait aux réfugiés des camps des attestations sur la base de leur présence dans le camp, les réfugiés à Conakry durent passer par des entretiens auprès du BNCR et du HCR, en cohérence avec le début des procédures de reconnaissance individuelle du statut de réfugié. Les réfugiés ayant d'abord vécu dans les divers camps de Guinée forestière mais ayant rejoint Conakry et y étant restés après la crise de 2000 durent eux aussi suivre cette procédure et faire confirmer leur statut de réfugié *prima facie*. L'attestation du BNCR était une lettre officielle remise au chef de famille pour lui notifier l'acceptation de sa demande d'asile par le gouvernement guinéen⁹⁸. Y figuraient le nom et la photo du chef de famille et le report du nombre de ses « dépendants ». Un exemple de ce type d'attestation est visible dans la

Planche photographique 2. Cette planche présente également des exemples d'attestations du HCR, avec un nombre de dépendants différents. Ces attestations comportaient quant à elles les photographies des dépendants associées à celles du chef de famille .

⁹⁸ La lettre annonçait la délivrance ultérieure d'une carte d'identité mais entre 2006 et 2009 ce sont ces attestations qui tenaient lieu de carte d'identité aux réfugiés. *The attestation, that's the ID card* expliquait Joseph [CKY N°001].

Planche photographique 1 Exemples de documents liés à l'aide humanitaire des camps de Guinée

a. Une carte de réfugié datant de 1998



Hélène Simon-Lorière, 2008

b. Une carte de la Croix Rouge guinéenne



Hélène Simon-Lorière, 2008

c. Coupon de rationnement

Le temporaire était finalement devenu définitif.



Hélène Simon-Lorière, 2008

d. Coupons de rationnement

Le trait rouge signifiait que le coupon n'était plus valable.



Hélène Simon-Lorière, 2008

Planche photographique 2 Exemples d'attestations de réfugiés

a. Une attestation du BNCR



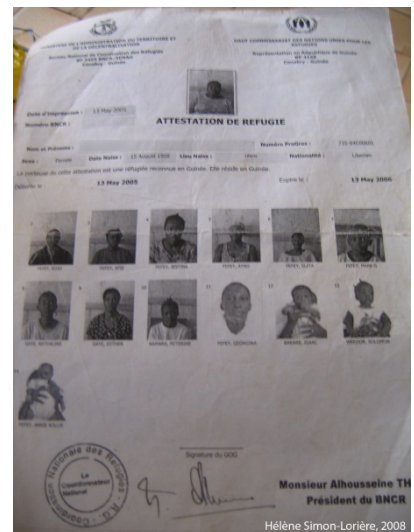
Hélène Simon-Lorière, 2008

b. Une attestation du HCR



Hélène Simon-Lorière, 2008

c. Une attestation du HCR



Hélène Simon-Lorière, 2008

L'expression de dépendants renvoie au fait que le statut de réfugié était octroyé au demandeur d'asile, homme ou femme, puis étendu automatiquement à sa famille, c'est-à-dire son éventuel conjoint et les mineurs à sa charge, ses propres enfants et/ou ceux qui lui avaient été confiés⁹⁹. Ce fonctionnement qui adoptait une conception africaine de la famille amène à nuancer l'idée d'une reconnaissance individuelle *stricto sensu* du statut de réfugié.

Une fois reconnus par le BNCR, les Libériens étaient documentés par le HCR qui leur fournissait à son tour une attestation. Cette attestation de format A4 comportait un numéro d'identification, enregistré dans la base informatique dite ProGres du HCR. Elle comportait le nom et la photo du chef de famille et ceux de chacun de ses dépendants. Les réfugiés ont été particulièrement marqués par cet enregistrement du HCR et la prise en photo des membres de leur famille. Résumant la validation de leur statut par le HCR à ce simple fait d'avoir été pris en photo, ils répondaient parfois à la question de savoir s'ils étaient réfugiés statutaires par cette synecdoque « *I snap* », ou en rebaptisant l'attestation le *snapping document*. Le HCR a probablement particulièrement insisté sur ces photos qui assuraient une meilleure identification individuelle. Le logiciel ProGres, par un système de photos numériques et de numéros d'identification familiale, a permis un enregistrement informatisé, systématique et centralisé des réfugiés, une communication des données entre bases locales et des vérifications plus faciles. L'utilisation de ce logiciel participait d'une tentative plus avancée de contrôle des personnes reconnues comme réfugiés par l'agence onusienne à partir des années 2000 (Franke, 2009).

Ce système de double attestation a néanmoins créé des disparités entre réfugiés à Conakry et on peut dresser une sorte de typologie des réfugiés libériens selon les documents en leur possession : des réfugiés pleinement reconnus par les deux attestations, des « demi » réfugiés ne possédant que l'attestation du BNCR, des réfugiés déboutés par le BNCR mais reconnus par le HCR. Ces différences entre réfugiés révèlent en fait un désaccord entre le HCR et le BNCR sur la façon d'attribuer le statut de réfugié et des soupçons de corruption et de fraude de part et d'autre.

A la différence des réfugiés pleinement reconnus, ayant des attestations du BNCR et du HCR, les « demi » réfugiés n'avaient pas réussi à obtenir l'attestation du HCR et étaient donc seulement reconnus par l'État guinéen. Samuel racontait : *I tried to obtain refugee documents. The UNCHR¹⁰⁰, they launched a snapping program, but I was not fortunate to snap. Others were fortunate to snap, they obtained refugee documents. (...) The government, attached to the UNCHR, they issue a counterpart, a paper they call attestation too. I have that one. Just the other day, I wrote to UNCHR, explaining myself, and that they should help me to snap...* [CKY N°072]. Le refus du HCR d'enregistrer ces réfugiés et de leur délivrer des attestations était lié à des soupçons de corruption du côté du BNCR et de falsification de documents du côté des Libériens.

⁹⁹ Dépendant ne veut donc pas forcément dire mineur. Un employé du HCR expliquait : « Dans le contexte précis de la Guinée, un dépendant est toute personne enregistrée sur la fiche d'un chef de famille, que la personne soit mineure ou majeure : épouse(s) ou époux, fils, filles, neveux, nièces, belles soeurs, beaux-frères, belles mères, beaux pères, tantes, oncles, cousines, cousins, gendres ou autres personnes sans lien avec la famille (enfants séparés ou non accompagnés) pourvu que la personne soit enregistrée sous le chef de famille et peu importe l'âge. Il peut arriver que le dépendant soit plus âgé que le chef de famille » [CKY, IT, 14/12/2011].

¹⁰⁰ Comprendre UNHCR.

Pour le même problème de corruption et de falsifications, le HCR avait au contraire accepté de reconnaître comme réfugiés des Libériens dont la demande d'asile avait été rejetée par le BNCR. L'agence onusienne avait en effet considéré que ces « *rejected* » méritaient protection et leur avait tout de même attribué une attestation, dérogeant au principe d'une nécessaire reconnaissance antérieure par le BNCR pour obtenir une attestation du HCR à Conakry. Victoria G., qui a vécu en Guinée forestière avant d'arriver à Conakry, expliquait : *I came to BNCR to explain my problem and to get my refugee documents, because I had lost them (...). After, when I get there, they gave me false documents. I went to UN and explain my problem. I took my interview to UN, but they told me to write back to BNCR for me to have my interview. The interview I went in, they gave me this, they say I am rejected. (...) I went to UNHCR again and [they] said that [they] would ask the Guinea government for us to start again, for we the rejected (...) to get our documents. Because we are not safe. But after this, I went inside UN and UN snap me, so I snap. [I was told]: "now, you took your interview here, we are responsible for you here. So anything happens to you or to your children, you come to us." That's how my file opened to UN. I know my number. But [at BNCR] they said, after this month ends, they will start the rejected cases again [CKY N°040]. Annie S. était dans la même situation : *BNCR, they gave me this rejected attestation, but for UN I snapped [CKY N°065].* Le HCR avait ainsi créé une catégorie de réfugiés, rejetés (provisoirement ?) par l'État guinéen mais reconnus par l'organisation internationale sur la base de son mandat.*

Le président du comité des réfugiés à Conakry, Sekou K., dénonçait cette situation : *There is a problem with our documentation. UN has discriminated the refugees into two categories : those with Guinean attestation and those with the UNHCR attestation. Those with the Guinean attestation, they are not benefiting anything from UNHCR, even when it comes to medical. (...) We came, we identified ourselves to the government, the government gave us documents. Why should UN deny us for the durable solutions? [CKY N°130].* Il soulignait que la non reconnaissance des « demi » réfugiés entraînait à la fois le refus de leur attribuer des aides matérielles et celle d'examiner leur besoin de solutions durable, en l'occurrence surtout de réinstallation.

Corruption et fraudes autour des attestations de réfugiés

Si l'attribution de l'aide alimentaire en Guinée forestière a donné lieu à des trafics divers, ainsi que le HCR l'a lui-même reconnu¹⁰¹, la détermination du statut de réfugié à Conakry a elle aussi entraîné des phénomènes de corruption. Obtenir des attestations était en effet important pour les Libériens en ville afin d'être protégés par les autorités de l'asile, d'obtenir des aides ponctuelles, médicales notamment, et de déposer une demande de réinstallation vers un pays tiers. Varney D., provocateur, dénonçait la corruption en proposant : *If you come with 180 000 Francs Guinéens, you give me a photo, and I go and get you an attestation. They will make it for you. If I have a contact there [at UNHCR], and if you pay, they will make you your attestation [CKY N°006].*

¹⁰¹ En 2001, des membres du personnel humanitaire, employés de l'ONU comme de diverses ONG, ont obtenu des faveurs sexuelles en échange d'aide humanitaire dans les camps de réfugiés d'Afrique de l'Ouest et ce souvent à défaut de pouvoir monnayer cette aide humanitaire (Kaiser, 2001). Voir le rapport mené pour le HCR et l'ONG Save The Children UK à ce sujet : « *Sexual Violence & Exploitation: The Experience of Refugee Children in Guinea, Liberia and Sierra Leone* ». URL : http://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/sexual_violence_and_exploitation_1.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Pour Nimba, les papiers se vendaient ou s'échangeaient contre des faveurs sexuelles [CKY N°005]. Plusieurs Libériens ont raconté que les autorités en charge de l'asile leur avaient réclamé de l'argent au moment de leurs démarches pour obtenir leurs attestations, associant souvent HCR et BNCR dans leurs accusations¹⁰². Les témoignages de corruption ont émané de personnes dans toutes les situations évoquées ci-dessus : *rejected*, déboutés reconnus par le HCR, « demi » réfugiés seulement reconnus par le BNCR, réfugiés attestés par le HCR et le BNCR, réfugiés *prima facie* des camps avec ou sans documents le prouvant, réfugiés des villes.

Aboubacar D. expliquait en effet qu'il a attendu d'avoir suffisamment d'argent pour pouvoir obtenir ses papiers : *You have to give money to buy these things* [CKY N°007]. Pour Mohamed A., qui avait été débouté de sa demande et n'avait pas de papiers, *people are buying these attestations* [CKY N°002]. Koto, sans papiers, confirmait elle aussi en soulignant : *If you don't have money, they don't consider you* [CKY N°040]. Victoria G. se rappelait que lorsqu'elle s'était adressée au BNCR, on lui avait demandé de l'argent : *They said I must try and get the money before I can get the documents. I told them, I don't have no money. I went to the protection officer to UNHCR, they said I have to give a small thing. But I wanted to keep my money because I had the other children to take care* [CKY N°040]. Sans payer la somme qu'on lui demandait, Cecilia A. avait obtenu ses papiers à force de patience et de persévérance auprès du BNCR puis du HCR : *I started running for the papers here, from the Guinean government, in 2000. It took 4 years before I got it, because when you go, they say you must pay money, but I don't have money... I wrote my story down. (...) I never paid, but I had to go there every day, I walked behind them, I was crying, crying... That's how I got the paper. They gave me the letter and from there, I got to UN. I started running to UN small, small. They looked at me, they interviewed me and that's how I got the papers. So I'm a refugee* [CKY N°046]. Pour elle, c'était bien l'obtention des papiers qui avait défini qu'elle était une réfugiée et une part de la légitimité de son statut résidait dans le fait qu'elle n'avait pas eu besoin de payer cette reconnaissance.

À la corruption se sont ajoutés des soupçons de falsification des lettres de reconnaissance du BNCR, voire des attestations du HCR. La méfiance du HCR envers certains documents présentés par les réfugiés s'expliquait par ces soupçons de fraude dont les auteurs pouvaient être des membres du BNCR comme des réfugiés. Fatoumata en avait fait l'expérience en se présentant au HCR avec son attestation onusienne : *They told me that's a fake attestation, but I said, that's you people that gave it to me, I don't have a machine to fix this attestation, that's you people that gave it to me* [CKY N°106]. Le HCR a essayé à partir de 2006 de sophistiquer ses attestations pour les rendre plus difficilement imitables en y ajoutant des « tampons secs ».

Au sein des deux institutions, des mesures ont été prises pour lutter contre la corruption. Le BNCR a cherché à changer ces pratiques, notamment sous la pression du HCR qui, tout en continuant sa collaboration avec l'agence guinéenne, a jeté le discrédit sur une partie de ses activités en refusant de documenter certains réfugiés reconnus par elle d'un côté et en enregistrant certains autres pourtant déboutés. Le changement de direction et de personnel en 2007 peut être interprété dans ce sens. Au HCR, les principes de l'agence onusienne ont été rappelés en interne, à tous les employés, et aux réfugiés eux-mêmes par des affiches d'informations devant le bureau du HCR à Conakry expliquant que les services du HCR étaient

¹⁰² Si quelques-uns pouvaient confondre les deux institutions, ou plutôt les assimiler l'une à l'autre, beaucoup avaient très bien compris la différence entre l'agence onusienne et l'agence guinéenne.

gratuits. Ces affiches relevaient d'une politique globale après les scandales de corruption qui avaient touché le HCR au Kenya en 2002. Elles étaient visibles dans les camps de Guinée forestière lorsque je les ai visités en 2006 et 2008, tout comme à Buduburam.

L'attribution du statut de réfugié aux Libériens en Guinée et au Ghana a parfois pu paraître arbitraire et moins liée à des critères juridiques qu'à des critères géographiques, temporels et administratifs. Ces critères mis en œuvre par les autorités de l'asile ont pour partie influencé ma méthode de recherche. Par exemple, la différence entre réfugiés des camps et réfugiés des villes que j'avais identifiée comme une réalité de terrain et comme une question de recherche a orienté ma façon de mener mes enquêtes. Adoptant inconsciemment l'hypothèse, pourtant injustifiée, que toutes les personnes d'un camp étaient des réfugiés, j'ai moins cherché à connaître le statut exact des personnes rencontrées dans le camp de Buduburam, que celui de celles rencontrées dans Accra ou à Conakry. Pour reconstituer des parcours (voir chapitre 3), j'ai également systématiquement demandé la date d'arrivée des Libériens dans le lieu où je les rencontrais, la mettant en lien avec la chronologie du conflit libérien et explorant leur craintes de persécution, comme pour valider moi-même leur qualité de réfugié. D'autres critères enfin, non analysés ici mais qu'il ne faut pas passer sous silence, se sont ajoutés à ceux que j'ai identifiés. Comme l'a montré Jennifer Hyndman (2000), le HCR crée également de nombreuses sous-catégories parmi les réfugiés qu'il assiste et/ou protège, sur des bases démographiques (genre, âge) ou politico-économiques (« vulnérables »), développant des programmes particuliers envers ces sous-catégories, comme par exemple envers les femmes victimes de violences sexuelles (Agier, 2008 ; Frésia, 2009). Ces critères s'étaient pour partie développés à cause de la durée de l'exil libérien et étaient en lien avec l'évolution de l'asile en Guinée et au Ghana.

3. L'évolution de l'asile en Guinée et au Ghana

Le défi posé par l'arrivée des Libériens a été celui du nombre mais plus encore celui de la durée. À cause des deux guerres civiles, les Libériens et leurs États d'accueil ont connu ce que le HCR appelle une « *protracted refugee situation* » (Crisp, 2003). D'une durée de plus de cinq années consécutives et concernant au moins 25 000 personnes, une situation de refuge prolongée est définie ainsi par le HCR : « *one in which refugees find themselves in a long-lasting and intractable state of limbo. Their lives may not be at risk, but their basic rights and essential economic, social, and psychological needs remain unfulfilled after years in exile* » (Loescher, Milner, 2005, p. 13). Face à ce long exil libérien, l'asile qui leur avait été accordé en Guinée et au Ghana a été remis en question lors d'événements particuliers, pendant et après le conflit civil, ce que je me propose d'analyser ici. Il s'agit d'abord de revenir sur la crise de l'asile qu'ont entraînée en Guinée les attaques frontalières de 2000, remettant en question le modèle de libre installation des réfugiés et débouchant sur leur « encampement » (Cambrézy, 2001). Au Ghana, les limites de l'accueil qui ont pu transparaître dans l'attitude des gouvernements successifs à différents moments entre 1990 et 2003 se sont surtout révélées lors de la manifestation des réfugiés du camp de Buduburam en 2008. La question de la « fatigue de l'hôte », qui se dégage de l'étude de ces deux événements, soulève enfin celle de l'invocation de la clause de cessation du statut de réfugié libérien, envisageable depuis la fin du conflit en 2003 et effective depuis 2012.

3.1. La mise en place d'une politique d'« *encampement* » en Guinée après 2000

L'État guinéen a expérimenté deux modèles d'accueil des réfugiés (Jacobsen, 2001), les laissant s'installer à leur guise dans une multitude de lieux dans les années 1990 avant d'organiser avec le HCR, après les attaques frontalières de 2000, des camps moins nombreux, formalisés et davantage à l'écart des frontières. Cette évolution est moins une « politique d'endiguement » des réfugiés (Cambrézy, 2001) qu'une réaction de l'État au risque de débordement des guerres de la Mano River vers son territoire national (McGovern, 2002). La libre installation et circulation des réfugiés, dans le contexte des incursions de la fin des années 1990, est devenue un élément de déstabilisation nationale pour le gouvernement. Elle a alors été remise en cause. Après avoir décrit les violences dont les réfugiés libériens avaient souffert lors des attaques et qui sont en partie liées à l'attitude des autorités guinéennes à leur égard, j'insisterai sur les conséquences de cette crise qui a ébranlé les autorités de l'asile en modifiant la répartition des rôles établie en 1991 entre État et HCR et changé l'organisation spatiale de l'accueil sur le territoire guinéen.

3.1.1. *Un rejet des réfugiés ?*

En 2000, tandis que l'État organisait une riposte armée contre les incursions rebelles aux frontières, des milices se sont constituées un peu partout dans le pays. Les miliciens et les militaires ont cherché à identifier les réfugiés, considérés comme de potentiels combattants ennemis. Libériens et Sierra Léonais ont alors essayé de cacher leur identité d'étrangers et de réfugiés, en mettant en avant, quand ils le pouvaient, leur identité ethnique partagée avec les Guinéens.

Ceux qui étaient installés en Guinée forestière ont raconté de nouvelles expériences de fuite et d'errance entre divers lieux de rassemblement des réfugiés (voir chapitre 3). Ceux qui vivaient dans les villes de cette région ou à Conakry avaient pour la plupart été raflés dans leurs quartiers d'habitation, par la police ou les milices, souvent après dénonciation de leurs voisins. Victoria G., une réfugiée qui vivait alors à Conakry, soulignait : *the citizens were looking for the refugees* [CKY N°040]. Pour Isaac S., plus que les attaques frontalières, c'était le discours du président L. Conté qui avait déclenché ces arrestations : *The President went on air and said his citizens should arrest every English-speaking refugee and they should return them home* [CKY N°101]. Comme beaucoup de ses compatriotes, il racontait qu'il avait été arrêté dans son quartier par de jeunes militants politiques affiliés au parti du président et d'abord emmené dans leur lieu de réunions politiques avant d'être placé en prison. Un très petit nombre de Libériens a réussi à échapper aux arrestations en bénéficiant parfois de l'aide de Guinéens plus bienveillants à leur égard, mais surtout en se cachant. Suzie racontait ainsi : *They said all the refugees, we are like parasites! They were all over, collected the Liberians, beating them. (...). People would show with their fingers : "there's a Liberian here! There's a Liberian here! But I didn't go to work, I didn't step out. I took my boys and I slept under the bed two days!* [CKY N°010].

Parmi les réfugiés rencontrés à Conakry et qui y vivaient déjà en 2000, 23 ont décrit le même scénario : arrêtés par les forces de l'ordre ou des civils, ils avaient été emmenés au poste de police le plus proche puis conduits dans un lieu de rétention où ils avaient souvent subi des violences avant que le HCR n'intervienne. Ils avaient souvent été gardés plusieurs jours en prison après

avoir été rudoyés, battus, dépossédés de leurs biens. De nombreuses femmes avaient été violées comme Esther T. [CKY N°023] ou la fille de Samuel. Ce dernier racontait : *Our lives were at danger. I even witnessed a case...* [il semble suggérer qu'il a assisté à un meurtre en faisant le geste d'une gorge coupée mais ne développe pas]. *Even my... Excuse me... My girl was raped in that process* [CKY N°072]. Il y a en effet eu des décès en prison, comme celui du frère d'Hannah [CKY N°095] et des disparitions, surtout de jeunes gens. Certains réfugiés auraient enfin été refoulés vers le Libéria, voire livrés aux combattants du LURD, comme le confirme l'ONG *Human Rights Watch*¹⁰³. Winnifred B. explique qu'après avoir passé trois jours en prison à Conakry, des militaires l'avaient emmenée en camion vers la frontière entre Guinée, Libéria et Sierra Léone et qu'elle y avait été prise en otage par des « rebelles », violée régulièrement et contrainte de les suivre dans leurs déplacements de guérilla et de cuisiner pour eux. Elle n'avait pu s'échapper qu'après plusieurs semaines de captivité [CKY N°036].

La plupart des réfugiés arrêtés avaient néanmoins été relâchés, souvent sous la pression du HCR. L'agence onusienne avait en effet obtenu, non sans difficultés, que les réfugiés qui étaient enregistrés de ses services soient libérés, démontrant que l'État n'avait pas de raisons légales de les emprisonner et cherchant à rappeler qu'il s'était engagé à les protéger. Esther T. racontait : *I was released with a group of refugees. UNHCR had a list, they went from jail to jail to see whether they can get the refugees out* [CKY N°023]. Certains avaient eu à payer leurs geôliers, comme Eddie, réfugié rencontré dans le camp de Buduburam au Ghana en 2008 mais qui vivait à Conakry en 2000 : *Conakry was very desperate for Liberians because the soldiers were arresting refugees all over. They were associating refugees with Charles Taylor. According to them, Taylor wanted to tackle their government. I was arrested as a Liberian. I sat at the depot for some time. I noticed they wanted some money. I think we had Guinean Francs, so I gave it to them and we managed to leave* [ACC N°30]. Certains autres avaient réussi à s'échapper, comme Cecilia A. : *I stayed in jail 5 days. UN came to help some people but I didn't have papers from UN (...). I ran away! I jumped from the window, so my hand, my foot... They were ready to kill me, they shot toward me* [CKY N°046].

3.1.2. Tensions entre l'État guinéen et le HCR et nouveaux camps

Cette crise de 2000 représente de fait un moment d'importantes tensions entre l'État et le HCR, ce dernier considéré comme le premier responsable des réfugiés, et donc de leurs agissements, et comme ayant été complaisant envers les rebelles insinués parmi eux (McGovern, 2002). Les fonctionnaires du HCR avaient ainsi été pris à partie à plusieurs reprises par les militaires et les miliciens guinéens. Pourtant, le HCR, son personnel et son matériel, ont souffert des combats en zone frontalière : la totalité du bureau et du matériel du HCR à Guéckédou a été pillée ou détruite, le chef de mission du bureau de Macenta a été enlevé puis assassiné par des rebelles.

¹⁰³ Human Rights Watch (2001) – STRAND Rena Marie. *Refugees still at risk. Continuing Refugee Protection Concerns in Guinea*: Vol. 13, N°5 (A). 22 p. URL: <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/guinea0701.pdf>

Human Rights Watch (2002) – DUFKA Corinne. *Liberian refugees in Guinea: Refoulement, Militarization of Camps, and Other Protection Concerns*. Vol. 14, N°8 (A). 25 p. URL: <http://www.hrw.org/reports/2002/guinea/guinea1102.pdf>

[Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Face aux violences, le HCR avait décidé du retrait de son personnel des zones frontalières. Les réfugiés avaient alors été laissés à eux-mêmes, sans aide et sans protection car l'État lui-même, censé être lui aussi le garant de leur sécurité, leur avait *de facto* retiré cette assurance. Les autorités et les forces armées ont méprisé et considéré comme sans valeur les documents d'identité des réfugiés obtenus auprès des ONG et du HCR. Ce témoignage de Nelson l'illustre : *Coming fo a visit in Conakry from Forecariab in 2001 I was arrested at Madina and they told me "these documents are nothing". I had a UN document, an attestation from the Forecariab Branch office allowing me to come to Conakry, but they said "these documents are nothing, even devils possess them, so we are not going to respect them". An army man took me on the side, took all my money and my documents. (...) Before these documents were not respected in this country. Until late... (...) Now, it's better, much better* [CKY N°032].

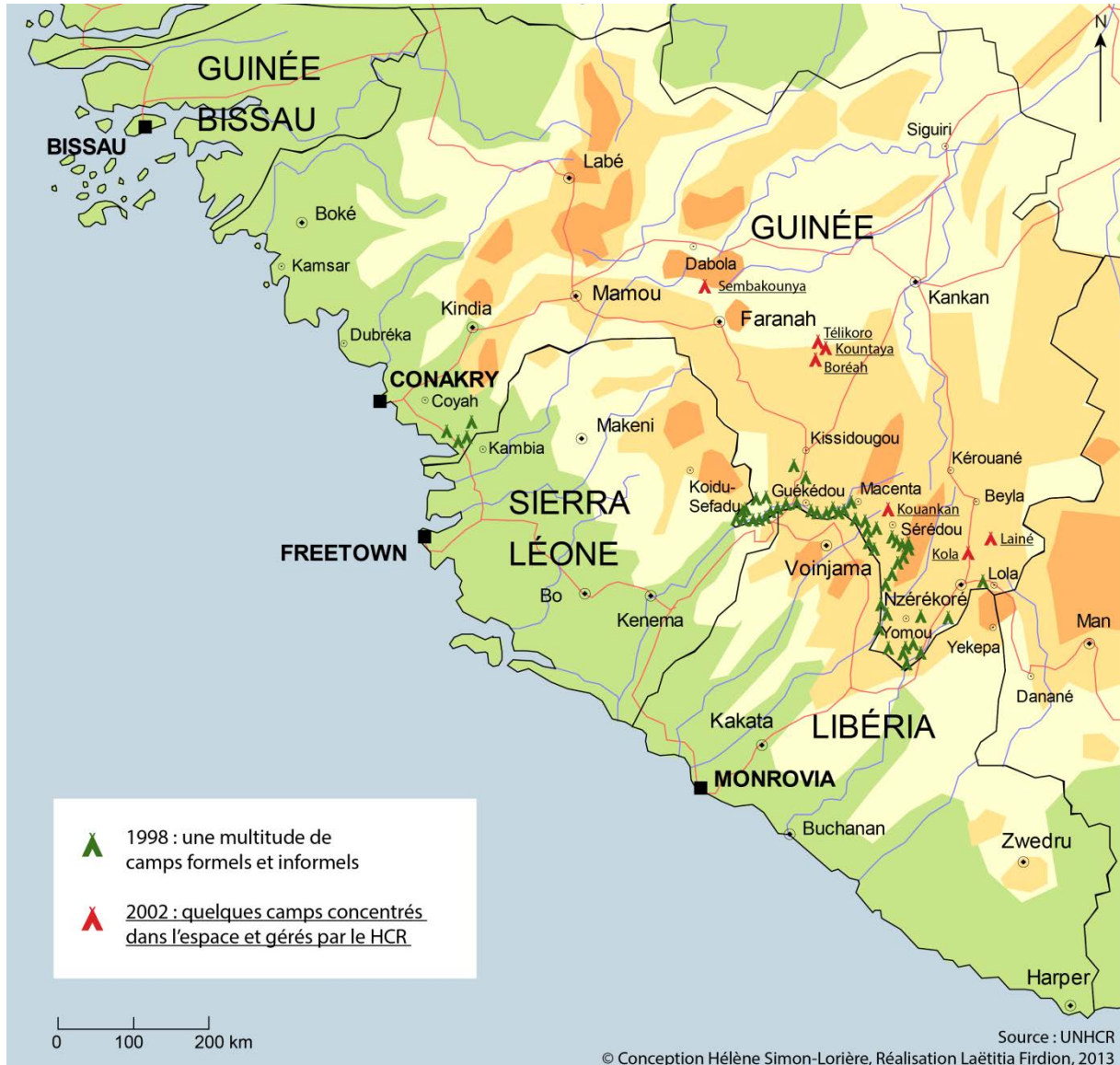
L'État et le HCR ont à nouveau collaboré pour organiser la concentration des réfugiés dans quelques lieux clés à partir de 2001. L'État a insisté pour rassembler les réfugiés, les installer à l'écart de la population et pouvoir davantage les surveiller. Ce déplacement des camps a participé à la démarche de démilitarisation des lieux de refuge, de toute manière désorganisés par les combats (Milner, Christoffersen-Deb, 2006). Bien plus qu'au début des années 1990, les autorités ont choisi des lieux d'implantation pour ces nouveaux camps. « L'accueil [avait] eu des aspects trop conciliants » selon l'ancien ministre de l'intérieur K. Bangoura. « En réaction [aux attaques] l'armée et la population guinéennes, agressées, ont demandé le renvoi des réfugiés dans leur pays. Mais le gouvernement a continué le dialogue avec le HCR et a réaffirmé son engagement envers les réfugiés et sa volonté de respecter les conventions internationales. On a donc mis en place le principe du HCR qui est d'éloigner les camps de réfugiés de 60 km de la frontière¹⁰⁴ » [CKY, KB, 20/11/2008].

Au lieu de la myriade de camps en Guinée forestière, les autorités de l'asile ont décidé de deux zones plus précises pour la création de camps. Dans la préfecture d'Albadariah, de 40 à 60 kilomètres au nord de Kissidougou et à plus d'une centaine de la frontière avec la Sierra Léone et avec le Libéria ont été créés les trois camps de Kountaya, Télikoro et Boréah. Les camps de Nonah (camp de transit), de Kola et de Lainé ont été installés près de Nzérékoré, et celui de Kounakan près de Macenta. Ces quatre derniers emplacements étaient plus proches de la frontière, mais cependant plus éloignés que les installations précédentes. La Carte 15 ci-après montre cette évolution. Le HCR et l'État guinéen ont négocié l'ouverture de ces camps avec les autorités locales (chefs de villages et préfets) cherchant à les placer à bonne distance des villages existants. L'État y a formalisé sa présence en instaurant dans chaque camp un service de sécurité baptisé brigades mixtes de sécurité (BMS) car constituées de gendarmes et de policiers. Parmi les réfugiés de l'échantillon ayant vécu en Guinée forestière (46%), ceux qui y étaient restés après 2000 ont surtout mentionné les camps de Kouankan et de Lainé. Mais beaucoup de réfugiés rencontrés ont évoqué les déplacements liés à cette guerre frontalière et le traumatisme de ces événements de 2000 pour justifier leur arrivée et leur installation à Conakry.

¹⁰⁴ Voir le *Camp Management Toolkit*

www.who.int/mental_health/emergencies/camp_management_toolkit_french.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Carte 15 D'une myriade de camps près de la frontière à quelques camps éloignés et plus surveillés



L'année 2000 a donc marqué un changement d'attitude majeur des autorités, mais aussi de la population guinéenne envers les réfugiés. M. Agier l'analyse de la manière suivante : « avec les manipulations politiques du pouvoir guinéen, montrant les réfugiés en principaux responsables de tous les maux (1999-2000), et avec le débordement de la guerre libérienne en Guinée forestière, la relation réfugiés/hôtes change. (...) Schématiquement, on peut dire que le couple [frontières nationales + assistance humanitaire internationale] tend à se substituer au couple [frontières ethniques + assistance familiale] comme cadre de contraintes et de ressources » (Agier, 2005, p. 95). Les attaques frontalières ont entraîné un raidissement de la politique de l'État envers les réfugiés libériens et sierra léonais (Jacobsen, 2001). On peut parler de tournant en ce qui concerne l'organisation spatiale de l'accueil sur le territoire guinéen, mais il me semble qu'on ne peut pas aller jusqu'à parler de tournant dans l'attitude de l'État guinéen envers les réfugiés. Il s'agit plutôt d'un moment de crispation politique où les autorités ont réaffirmé la souveraineté nationale en intervenant directement dans la gestion des réfugiés. Avec les importants rapatriements de réfugiés sierra léonais, puis libériens à partir de 2003, le gouvernement est peu à peu revenu à la ligne libérale qu'il avait auparavant adoptée, laissant les réfugiés se déplacer à

nouveau sans être trop inquiétés par les forces de l'ordre, en dehors des périodes de tensions, régulières dans les dernières années du régime de L. Conté entre 2006 et 2008 et la période de transition délicate qui a suivi¹⁰⁵.

3.2. Les limites de l'accueil et la question de sa durée dans le temps au Ghana

Si les autorités ghanéennes ont montré leur bienveillance envers les réfugiés libériens en créant le camp de Buduburam en 1990 et en le maintenant jusqu'à ce jour, elles ont posé les limites de leur accueil et les ont reformulées à plusieurs reprises pendant mais surtout à la fin de chaque guerre civile, c'est-à-dire à la fin des années 1990, puis de nouveau après 2003, encourageant les Libériens à rentrer chez eux. Les limites de l'accueil ont surtout été révélées avec acuité en 2008, lors d'une manifestation pendant laquelle les réfugiés libériens ont rejeté l'éventualité de rester au Ghana et ont réclamé d'être réinstallés par le HCR dans des pays tiers. Cette manifestation a débouché sur l'expulsion de quelques Libériens et a entraîné une remise en question de leur présence au Ghana en tant que réfugiés.

3.2.1. Fin(s) de guerre(s) et pressions au retour

Les autorités ghanéennes ont rappelé à plusieurs reprises aux Libériens que leur présence sur leur territoire n'était acceptée que s'ils respectaient les lois du pays et ne perturbaient pas l'ordre établi. C'est ce que rapporte A. Essuman-Johnson dès 1991 : « *the camp management has warned the refugees about carrying over their ethnic and political divisions from Liberia to Ghana on pain of being asked to leave the camp* » (Essuman-Johnson, 1992a, p. 55) et c'est ce que le responsable ghanéen du camp en 2009, Cal Afun, déclarait également : « *as long as they are quiet, they can stay* » [ACC, CA, 02/11/2009]. L'État ghanéen a veillé à ce que les réfugiés ne mettent pas en danger la paix et a cherché à limiter le nombre de Libériens sur son sol, en témoignant son refus initial puis ses hésitations à recueillir les passagers du *Bulk Challenge* en 1996 (voir Document 8, p. 144). Accueillis à contrecœur sous la pression internationale, ces Libériens ont été installés dans un camp à Krisan, dans l'ouest du Ghana, près du port de Takoradi où le bateau avait finalement accosté. En créant un autre camp que Buduburam, le gouvernement ghanéen confirmait sa méfiance envers ce groupe de réfugiés, mais faisait aussi le choix d'éviter une trop importante concentration de réfugiés libériens près d'Accra. Le camp de Buduburam comptait alors près de 15 000 réfugiés.

¹⁰⁵ Le décès de L. Conté à la fin décembre 2008 a été suivi d'un coup d'État militaire mené par le capitaine Moussa Dadis Camara qui a pris le pouvoir mais a été victime d'un attentat en décembre 2009 et remplacé par le général Sékouba Konaté. Pendant cette année de nouvelle dictature militaire, les exactions de l'armée envers la population ont été nombreuses. L'image de mercenaires attachée aux Libériens a tout particulièrement été réactivée par un important massacre commis par des militaires et des paramilitaires dans le stade de Conakry en septembre 2009. Voir le rapport de *Human Rights Watch* sur cet événement :

http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/guinea1209frwebwcover_0.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Les Libériens à Conakry et ailleurs ont alors craint de nouvelles réactions de xénophobie et sont restés terrés chez eux, comme lors des manifestations qui avaient marqué les dernières années du régime de L. Conté, en 2006 ou en 2007.

La chronologie de l'existence du camp de Buduburam et l'évolution de ses effectifs reflètent également les efforts des gouvernements de J. J. Rawlings puis de J. Kufuor pour essayer de limiter la durée de l'exil libérien au Ghana. Même si la population du camp de Buduburam a augmenté régulièrement, passant de 7 000 en 1990 à 17 000 en 1997, le pays, en lien avec un important engagement diplomatique pour la paix, a encouragé les Libériens à regagner leur pays à chaque période d'accalmie. Entre 1990 et 1996, pendant la première guerre civile, l'existence du camp n'a jamais été remise en question et les réfugiés y ont reçu une importante aide de l'État ghanéen, d'ONG locales et internationales et du HCR. L'obtention de la paix en septembre 1996, en faveur de laquelle J. J. Rawlings avait activement travaillé, a modifié la donne. L'élection de C. Taylor à la présidence en juillet 1997 et le retour des troupes ghanéennes ECOMOG du Libéria en février 1998 ont amené le gouvernement à encourager plus fermement les retours vers le Libéria. Pour accélérer la dynamique des départs, dont se fait écho la presse ghanéenne, le ministre de l'Intérieur de l'époque annonçait en juin 1998 le projet d'invoquer la clause de cessation du statut de réfugié [*Ghanaian Times*, 22/06/1998 et *Ghanaian Times*, 16/09/1998¹⁰⁶].

Une telle clause est en effet prévue dans les conventions internationale de protection des réfugiés et permet de confirmer la fin d'un conflit et la fin de la nécessité d'un droit d'asile pour les ressortissants d'un pays donné. La répression de septembre 1998 à Monrovia menée par C. Taylor contre R. Johnson et ses partisans avait néanmoins repoussé ce projet. Malgré la mise en suspens du rapatriement encadré par le HCR à partir de 2000 à cause de la reprise de combats au Libéria, la population du camp a continué de diminuer et il comptait moins de 9 000 personnes en 2001, ce qui est aussi à mettre en lien avec la fin de l'aide humanitaire en 2000¹⁰⁷. Les autorités de l'asile avaient en effet considéré à partir de 1999 que les Libériens présents sur son territoire n'avaient plus de légitime raison d'y bénéficier de l'asile (Dick, 2002a), le retrait du HCR du camp en 2000 allant dans le sens d'une confirmation de ce présupposé.

Après l'élection de J. Kufuor à la présidence du Ghana en décembre 2000, le camp de Buduburam a été maintenu mais le projet de le fermer et de disperser les réfugiés restants a régulièrement été évoqué par les autorités¹⁰⁸. Quand la conjonction du conflit en Côte d'Ivoire et de l'intensification de la guerre au Libéria a entraîné une augmentation du nombre de Libériens réfugiés au Ghana à partir de 2001-2002, la croissance du camp et les activités criminelles qui s'y étaient développées (problèmes de vols, trafics de drogue, prostitution) ont amené une nouvelle remise en question de son existence et une reprise en main par l'État. En juin 2002, le gouvernement de J. Kufuor a décidé de réactiver le GRB qui n'avait pas été reconstitué depuis les élections et organisé un recensement pour préciser les estimations qui avançaient le nombre de 30 000 Libériens à Buduburam [*Ghanaian Times*, 22/06/2002]. En septembre, la police et l'armée ont été envoyées pour mener une recherche d'armes à l'intérieur du camp. Selon A. Essuman-Johnson (2011), le gouvernement soupçonnait le camp d'être devenu un lieu d'entraînement pour des mercenaires ensuite envoyés en Côte d'Ivoire. Il était en tout cas un réservoir pour leur recrutement. La presse ghanéenne, qui rapportait régulièrement les affaires criminelles, de

¹⁰⁶ Le titre de cet article précise même "*Liberian Refugees to lose status on Dec. 31*".

¹⁰⁷ D'après le *US Committee for Refugees and Immigrants*, il faudrait cependant y ajouter environ 8 000 Libériens, pour l'essentiel installés à Accra. United States Committee for Refugees and Immigrants, *U.S. Committee for Refugees World Refugee Survey 2002 – Ghana*. Voir : <http://www.unhcr.org/refworld/docid/3d04c14f4.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

¹⁰⁸ Voir à nouveau le rapport du *US Committee for Refugees and Immigrants* cité dans la note ci-dessus.

l'escroquerie au vol à main armée, dans lesquelles étaient impliqués les Libériens, avait alors réclamé la fermeture définitive du camp [*Ghanaian Times*, Éditorial du 12/09/2002, “*Throw them out!*”]. L'escalade de la seconde guerre civile au Libéria avait cependant empêché toute fermeture et amené le HCR, sur la demande du gouvernement, à reprendre des activités d'assistance dans le camp à partir de fin 2002 tandis que l'État renforçait sa présence dans le camp et encourageait les Libériens à s'organiser en tant que communauté pour combattre la criminalité à travers la *Neighborhood Watch Team*.

Dès la fin de la seconde guerre civile libérienne en juillet 2003, le HCR et le gouvernement de J. Kufuor, qui avait à son tour été un acteur clé des négociations entre C. Taylor et les rebelles, ont encouragé les réfugiés libériens à rentrer chez eux. Un accord tripartite a ainsi été signé début 2004 entre le Libéria, le Ghana et le HCR pour faciliter les retours. Mais les opérations de rapatriement volontaire ont rencontré un succès très mitigé à Buduburam. Alors que l'objectif affiché du HCR était de raccompagner 14 000 Libériens dans leur pays, seuls 4 000 avaient bénéficié du programme de rapatriement en 2010 (Agblorti, 2011). Les réfugiés libériens espéraient surtout obtenir un asile dans un pays tiers à partir de leur exil ghanéen (Essuman-Johnson, 2011).

3.2.2. *La manifestation de 2008 et ses conséquences*

En 2008, une nouvelle crise dans le camp a engagé un débat sur son démantèlement dans un contexte de retour à la normale au Libéria, de rapatriement encouragé par les États et le HCR mais refusé par les réfugiés, et de discussions autour d'une intégration possible au Ghana du groupe de Libériens restant à Buduburam (Holzer, 2012). En février 2008, un large groupe de réfugiés libériens, pour la plupart des femmes, a organisé un *sit-in* devant le camp. Les slogans de la manifestation étaient variés : certains demandaient une réinstallation vers les États-Unis, d'autres une aide financière plus importante pour le retour au Libéria, mais le message le plus choquant pour les Ghanéens était celui du refus de toute intégration au Ghana. « *Integration is equal to suffering* » pouvait-on lire sur certains panneaux des réfugiés [*Ghanaian Times*, 27/02/2008]. Le rassemblement a mobilisé près de 1 000 personnes et bloqué le fonctionnement du camp qui hébergeait encore près de 30 000 personnes.

Le gouvernement ghanéen a d'abord laissé faire la manifestation qui pouvait sembler s'adresser au HCR. Avec ce dernier, il a ensuite engagé des rencontres avec les réfugiés pour leur expliquer qu'aucun plan d'intégration locale n'avait été adopté, que la réinstallation n'était pas de son ressort ni de celui du HCR et que le HCR n'avait pas les moyens d'augmenter l'aide financière de retour attribuée [*Ghanaian Times*, 12/03/2008, “*Government won't budge to Liberian refugees – Minister*”]. Cependant, au bout d'un mois, la manifestation perdurant et les manifestants employant de nouveaux moyens d'attirer l'attention (des femmes se sont mises nues sur la voie publique), le ministre de l'Intérieur a envoyé la police déloger les réfugiés, à la demande du HCR mais aussi en réaction à ce défi lancé envers son autorité. Le Document 14 dans la double page suivante retrace ces événements à travers une sélection d'articles extraits du journal *Daily Graphic*.

Document 14 La manifestation de 2008 dans la presse ghanéenne

Liberian refugees protest!

From Stephen K. Effah & Clement Atagara, Buduburam

ABOUT 800 Liberian women refugees and their children at the Buduburam settlement near Kasoa in the Central Region have left the settlement for an open space along the Kasoa-Cape Coast highway to protest what they termed "meagre repatriation package" under the UNHCR Voluntary Repatriation Programme.

For the past eight days, some of the women and their children, some as young as two years, have been sleeping on mats and pieces of cloth in the dusty open space in front of the UNHCR office at the settlement.

According to the women, the 100 and 50 dollar package being given each adult and child, respectively, by the UNHCR under the programme is inadequate to resettle them in Liberia.

They are calling for a 1,000 dollar package for each refugee, irrespective of age, to enable them to begin life afresh in Liberia.

The UNHCR Voluntary Repatriation Programme began in October 2004 after a peaceful transition to democratic government in Liberia following the end of the civil war and some 7,000 out of the about 27,000 refugees in the country have been repatriated so far.

Wielding placards in the scorching sun, the women condemned what they said was a decision by the Ghana Refugee Board and the UNHCR to integrate them into Ghanaian society.

When the Times visited the camp yesterday, some of the women who appeared traumatised and exhausted were found sitting on their mats with their children by them while others lined up the roadside to display the messages on their placards, some of which read: "We need help and not suffering", "Integration is equal to suffering", "UNHCR-Geneva this protracted refugee situation needs an end by funding", "We will continue to speak out until we are heard", "We are tired of meetings", "Refugees are humans and humans have rights, Geneva help us."

One of the women, Annie Kular, said yesterday that the refugees at the settlement have for too long been taken for granted, noting that it was time they broke their silence for the world to hear of their plight.

"I do not see why Liberians should be integrated into Ghanaian Society. Why, are we Ghanaians?" Ms Kular asked and added: "We don't want to live in Ghana anymore. We are tired of the hardship and discrimination."

"The only way we will be heard by the authorities and the world is to be here till our problem is solved. Until our problem is addressed, we will be here the whole year."

Ms Kular said that getting money for their children's school fees has been a burden, as the income from their garri making business is not enough to fend for themselves and their children.

She said that efforts to get their concerns addressed have proved futile because the UNHCR office in Ghana is not ready to listen to them, adding that at various meetings, their concerns were rejected by the UNHCR.

Another member of the group who spoke to the Times on condition of anonymity alleged that the UN recently released 50 million dollars for their integration in Ghana but said, "we don't want that, we want the money to go back to Liberia."

She said that everywhere that Liberians find themselves in Ghana they are discriminated against by Ghanaians, especially in hospitals.

Ghanaian Times 27/02/2008

Demonstration is illegal — Bartels

Story: Mary Mensah & Nao Lartioakor Lartey

THE Minister for the Interior, Mr Kwamena Bartels, has described the demonstration currently taking place at the Buduburam settlement as illegal and a breach of the Public Order Act of 1984.

He said the government viewed the action as a breach of the goodwill extended to the refugees by the government and people of Ghana in their time of need.

He therefore, warned that the government would use the full rigour of the law to deal with the issue should the refugees persist in the illegal action which had been ongoing for the past 21 days.

Mr Bartels gave the warning at a meeting with representatives of the refugees, the UNHCR, the Refugee Board, the IGP and Service Commanders in Accra on Tuesday.

He described the statement by the refugees that they did not want to be resettled here as an insult to Ghana and a show of disrespect to a country that had provided, fed and given them and their children free education.

He said the government had initiated a consultative process with other relevant stakeholders to invoke the Cessation of International Refugee Convention under the "force must be an end to the protracted Liberian refugee situation".

"I wish to sound a final warning to all refugees living in this country that they are obliged under the International Refugee Convention to obey the laws of the land and we shall ensure that they do so," he said.

The minister indicated that the demands of the refugees were very misplaced and without merit, adding that the government had not taken any decision to locally reintegrate Liberian refugees and that it had no intention of doing so.

"Besides, nobody is offering any refugee status and so they are free to leave the country," he added.

He said refugee status was not granted indefinitely and that the Liberians were granted prima facie refugee status at a time they were fleeing a civil crisis under the 1959 OAU Convention governing specific aspects of the refugee problem in Africa.

The UNHCR Representative in Ghana, Ms Aida Halle Marian, reiterated that longer an option and that the organisation was not in a position to pay \$1,000 per person.

The UNHCR received a communication sent to it on the Liberians' demand for their homes and restart their lives in Liberia, resettlement to a Western country and opposition to local integration.

She said the Refugee Agency had made available over 2,000 copies of an information bulletin on its programme in Ghana to the Liberian refugee community and also displayed same on bulletin boards.

She announced that all those who do not yield satisfactory results as the Liberian Refugee Women with Refugee Concerns' decided to go on a demonstration saying they had disrupted the alien services to the most needed in Buduburam — the elderly, women and children — to avoidable medical emergencies.

The representative noted that the group of refugees who entered the relief programme were refugees of special needs and the programme was ended.

"Unfortunately, the 'Liberian Women with Refugee Concerns' group and the programme which had to be prevented physical harm to the participants," she added.

The refugees at the Buduburam settlement camp began demonstrating on February 19, 2008, demanding that they did not wish to remain in Ghana and be locally integrated into the Ghanaian society.

They rather wanted resettlement to a Western country and \$1,000 for each refugee opting to voluntarily return to Liberia.

They have been mobilising the women and children to demonstrate in support of a petition they submitted to UNHCR in Geneva.

Ghana hosts some 40,000 Liberian refugees, of whom 26,987 of them being women and children.

Daily Graphic 13/03/2008



Liberian refugees flout govt directive
Defiant Liberian refugees protesting along the Mallam-Winneba road yesterday.
Picture: Adelaide Agudah

Ghanaian Times 12/03/2008

Police swoop on refugees

From Stephen K. Effah, Buduburam

ARRESTED police personnel at dawn yesterday rounded up hundreds of protesting Liberian refugees at their Buduburam settlement in the Central Region for demonstrating without a permit in breach of the Public Order Act.

The Public Order Act enjoins groups or individuals who intend to hold a public event to inform the police five days before the event stating the venue and time among other requirements.

The arrest, according to the Interior Ministry, followed their persistent refusal to respect the laws of the country.

The arrested protesters, mostly women and children, have since been taken to the Youth Leadership Training Centre at Kordiale, near Aflenyia, for screening.

A statement issued by the ministry after the arrest, and those arrested would have their refugee status reviewed after they have been screened, adding that "government intends to ensure all those arrested to Liberia since the war there is over".

The refugees have since February 19, embarked on what they termed "peaceful protest" against the 100 and 50 dollar repatriation package given adults and children below 18 years respectively, under the UNHCR voluntary repatriation programme.

They are reportedly demanding to be resettled in a western country. The government has denied any intention to integrate them in Ghana.

They have since the beginning of their agitation, been sleeping on a football field in front of the UNHCR settlement office near the settlement.

what would happen to them.

When the Times got to the settlement at about 8:15 a.m. yesterday, armed police numbering about 100 in uniform had taken position at various points.

Hundreds of the other refugees left their homes at the settlement and assembled at the football field, apparently to show solidarity with the arrested protesters.

The police team leader who declined to give his name said the police went there to "ensure law and order." The refugees did not seek permission before going on with their protest which contravenes the Public Order Act, he said and added: "Ghanaian laws don't allow a group or any individuals to congregate and put themselves or children under harsh conditions," he said.

Interior Minister, Kwamena Bartels, last Tuesday met with the leadership of the refugees to explain to them the illegality of their protest, and warned them about it, otherwise, the government would be forced to take a decisive action against them.

She said, surprised by what the police officer told her, she explained that they were only having a peaceful protest but he ordered the women to board the police trucks. They were driven away in 10 trucks but Ms Gato said she could not tell how many they were.

When she asked where they were being taken to, the officer replied: "They are being taken to where violators of the law are taken."

She was prevented from boarding the trucks and was told: "You are the leader so we are bringing a special car to take you away."

One of the women, Deborah B. Saka, weeping, told the Times that her three children, all below the age of 15 and her sister were among those taken away and she did not know

Ghanaian Times

PRESIDENT ANGERED BY REFUGEES' DEMO

By Times Reporter

THE government of Liberia has sent an apology to the government of Ghana over the untenable behaviour of some of the Liberian refugees at Buduburam.

Further, a delegation from Liberia, headed by President Johnson-Sirleaf, is expected in Accra on Wednesday, March 26, to see to the expeditious resolution of the impasse between the government of Ghana and the refugees at the Buduburam settlement.

A statement issued by the Ministry of Foreign Affairs, Regional Integration and NEPAD said "in a demonstration of its commitment to expeditiously resolve the matter, the Liberia government is putting together a high powered delegation, to be joined by the Liberian Ambassador in Ghana, to meet all stakeholders and address the situation."

The statement said the Liberian President, Mrs Ellen Johnson-Sirleaf on Friday, March 14, conveyed her government's sincere apologies to President Kuffuor "for the unruly behaviour exhibited by some Liberian refugees at the Buduburam Camp and dissociate itself from the gross misconduct of the group of refugees."

The statement quoted President Johnson-Sirleaf as saying that Ghana had always stood firmly by Liberia through its turbulent times and that Liberia appreciated Ghana's various roles in supporting it out of her challenging economic and political situation.

"President Johnson-Sirleaf stressed that Liberia would not allow any group of people to ruin the mutually rewarding relationship between Ghana and Liberia which dates to the pre-colonial period," the statement said.

The refugees at the Buduburam camp have since February 19, embarked on what they term "peaceful protest" against the 100 and 50 dollar repatriation package given adults and children below 18 years, respectively, under the UNHCR's voluntary repatriation programme.

On Monday, police arrested hundreds of the protesting refugees for demonstrating without a permit in breach of the Public Order Act.

Ghanaian Times 19/03/2008

Ghanaian Times 27/03/2008

Le mouvement des Libériens a donc été réprimé, à l'inverse de ce qui s'était produit au Mexique, où des manifestations de réfugiés guatémaliens contre un programme de rapatriement avaient débouché sur des négociations, une prise en compte des demandes des intéressés et de meilleures conditions de retour, mais de manière moins tragique qu'au Caire où une longue manifestation de réfugiés soudanais s'était terminée par la mort d'au moins une vingtaine d'entre eux (Holzer, 2012 ; Moulin, Nyers, 2007).

Sur le motif que la manifestation était illégale, car non déclarée auprès de la police comme l'exige la loi ghanéenne du *Public Order Act* 1994 (Act 491), près de 700 personnes ont été arrêtées le 18 mars 2008 et emmenées dans un centre de rétention dans l'est du pays [*Ghanaian Times*, 18/03/2008, "Police swoop on refugees"]. Seize Libériens ont été expulsés dès le 22 mars, considérés comme des dangers pour la sécurité intérieure du pays. « *President Kufuor said that this is an election year and the government has a duty toward any behaviour which could easily be exploited to foment trouble* » rapporte le *Ghanaian Times* [*Ghanaian Times*, 27/03/2008, "President angered by refugees' demonstration"]. L'État a effectivement mis en avant que la manifestation était une menace à l'ordre public dans un contexte pré-électoral¹⁰⁹ et envisagé l'évacuation de tous les réfugiés libériens. Le HCR, condamnant cette expulsion contraire aux accords internationaux de protection des réfugiés, est intervenu pour prendre la défense des résidents du camp, de même que plusieurs activistes ghanéens des droits de l'homme¹¹⁰. Après quelques jours, la majorité des réfugiés arrêtés ont été relâchés, mis à part un groupe de 23 personnes présenté devant la justice ghanéenne fin avril et condamné à l'expulsion [*Ghanaian Times*, 25/04/2008, "Refugees to be deported. Court orders"].

Cette crise a surtout eu pour effet de relancer le processus de rapatriement, de façon institutionnelle et de façon concrète. Entre avril 2008 et mars 2009, près de 10 000 Libériens sont rentrés au Libéria, encouragés par le HCR et l'État ghanéen. Prenant acte de la dégradation de leurs relations avec leur hôte ghanéen, de nombreux réfugiés libériens ont en effet opté pour le rapatriement volontaire (Omata, 2011a). L'arrestation de manifestants et l'expulsion de quelques-uns a marqué les esprits, à la fois des Ghanéens et des Libériens. L'État a ainsi réaffirmé sa souveraineté et sa capacité de fermeté, de même que la prééminence du droit national sur le camp de réfugiés, malgré ses apparences d'enclave libérienne. Après la manifestation de 2008, le gouvernement a de nouveau évoqué la possibilité de fermer le camp et de redistribuer les réfugiés libériens à travers le pays, en les installant dans de petits villages, mais cette mesure n'a jamais été mise en œuvre. En 2011, le camp comptait toujours environ 11 000 personnes (Omata, 2011a).

¹⁰⁹ J. Kufuor, réélu en 2004, arrivait à la fin de son mandat en 2008 et n'était pas éligible une troisième fois, mais son parti commençait déjà à préparer les élections présidentielles face au successeur politique de J. J. Rawlings, J. Atta-Mills, candidat malheureux en 2000 et 2004, finalement élu fin 2008.

¹¹⁰ L'avocate ghanéenne Nana Lithur, de l'ONG *Commonwealth Human Rights Initiative* (CHRI), était ainsi devenue la porte-parole des réfugiés arrêtés et leur représentante face à la justice ghanéenne.

3.2.3. De la « fatigue de l'hôte » aux clauses de cessation du statut de réfugié

Les deux crises de l'asile évoquées et analysées ci-dessous sont les symptômes d'une « fatigue de l'hôte » en Guinée et au Ghana. Cette fatigue, une fois l'expression précisée, pourra être abordée sous trois prismes et en insistant sur trois types d'acteurs différents. Du point de vue des populations d'accueil pour des raisons d'équité, l'aide extérieure apportée aux réfugiés a entraîné des sentiments de jalousie et d'ingratitude. Du point de vue des États et de leur politique sécuritaire, la présence des réfugiés et leur comportement ont pu constituer une menace pour l'ordre interne. Enfin, du point de vue du HCR et de sa gestion des réfugiés, on peut souligner que ces crises ne correspondent pas aux périodes où les réfugiés étaient les plus nombreux dans chacun des deux pays mais plutôt à des périodes de réduction de la contribution financière de l'agence et d'encouragement au retour. Les autorités de l'asile en Guinée et au Ghana ont incité les réfugiés à rentrer au Libéria par divers moyens, l'ultime étant de prendre acte de la fin du conflit en invoquant la cessation du statut de réfugié pour les Libériens en 2012.

- *Les facteurs explicatifs d'une « refugee fatigue » en Guinée et au Ghana*

Dans la littérature sur les réfugiés, et notamment celle émanant du HCR, on lit parfois l'expression de « *refugee fatigue* », qui prend un double sens. Cette notion de fatigue est d'abord employée pour les pays donateurs, principalement les pays industrialisés qui contribuent pour l'essentiel au budget du HCR (Cambrézy, 2001), mais elle peut aussi désigner la fatigue des pays hôtes, qui sont le plus souvent des pays du Sud¹¹¹. Ces deux types de fatigue interviennent le plus souvent face à des situations dites d'exil prolongé (Loescher, Milner, 2005). La « *donor's fatigue* » tout comme la fatigue des pays hôtes sont des défis pour le HCR car elles remettent concrètement en question l'aide apportée aux réfugiés.

Les opérations du HCR sont en effet très dépendantes, d'un point de vue financier, des dons des États les plus riches mais elles le sont également des décisions politiques des pays d'accueil et de leur perception des réfugiés. Même dans le cas d'un pays hôte reconnu comme généreux envers les réfugiés, comme celui de la Tanzanie, le gouvernement et la population peuvent changer d'attitude, lassés des guerres qui s'éternisent dans le voisinage international et du maintien sur leur territoire de populations réfugiées mais également préoccupés par les évolutions politiques et économiques internes (Chaulia, 2003). Ces deux dimensions, économiques et politiques, sont des clés de lectures essentielles pour comprendre la fatigue des pays impliqués dans l'accueil des réfugiés, donateurs ou hôtes, sur des temporalités qui dépassent le temps court de l'urgence.

L'expression de « *refugee fatigue* » correspond bien à la situation des réfugiés libériens qui ont vécu un exil prolongé. D'abord pensée comme temporaire, la présence de ces réfugiés dans les pays voisins s'est installée dans la durée, a mobilisé des fonds internationaux importants via le HCR et a pesé sur les économies et les sociétés des pays d'accueil. En Guinée comme au Ghana, le long exil libérien a été ponctué de moments de crise, présentés ci-dessus, qui montrent que l'accueil des réfugiés est influencé par l'évolution du conflit qui les a forcés à quitter leur pays

¹¹¹ L'adjectif « hôte » est employé ici au sens de pays d'accueil (le terme anglais « *host* »).

mais aussi par les événements internes au pays d'accueil. Cette « fatigue de l'hôte » peut être étudiée comme une conséquence de sentiments de jalousie et d'injustice qui naissent au sein de la population d'accueil face aux aides reçues par les réfugiés, comme un effet du risque sécuritaire pour les États que constituent parfois les réfugiés et comme un effet de la diminution de l'aide aux réfugiés et à leurs pays hôtes par le HCR.

Il est très fréquent que les réfugiés accueillis par un État soient appelés « frères », en appui sur des proximités ethniques. Cette appellation semble effacer les tensions entre hôtes et réfugiés, souvent présentes rapidement après l'arrivée des réfugiés puis amplifiées par la longueur de l'exil. En fait, elle permet de les percevoir d'une autre façon, de mieux comprendre la solidarité exprimée par les populations locales sans oublier les attentes de réciprocité contenus dans cette entraide. La question du fardeau et des bénéficiaires qu'entraînent la présence de réfugiés sur un territoire ne sera pas à nouveau abordée ici, mais on peut noter que le terme de « fardeau » était utilisé dans les discours sur les réfugiés tenus par l'opinion publique et par les autorités en Guinée et au Ghana. À Conakry, le chef de quartier de Kaporé soulignait que les réfugiés avaient été un « poids » qui avait d'abord reposé sur la générosité de la population guinéenne elle-même, un propos qui faisait écho au discours d'un employé du BNCR à N'Zérékoré, qui parlait lui aussi du « poids » des réfugiés pour la région forestière [CKY, SC, 23/07/2007 ; CKY, KD, 24/11/2008]. Au Ghana, dans un article de 2003 un journaliste écrivait : « *Ghana is burdened with the refugee problem and that is one reason why we pray that the Côte d'Ivoire problem should not add more burden to what we already have. At the Budumburam camp, there are more than 30 000 refugees and it has never been easy to contain the situation* » [Daily Graphic, 03/01/2003].

Dans les deux pays, les populations locales ont apporté une aide concrète aux réfugiés libériens au moment des premières arrivées, de manière plus ou moins spontanée, mais ont ensuite exprimé leur fatigue et leur déception. En aidant leurs « frères » dans le besoin, elles attendaient que ces « frères » leur expriment leur gratitude en les aidant à leur tour quand leur situation s'améliorerait. Or ces populations se sont senties exclues des aides que les réfugiés avaient reçues de la part de la communauté internationale (Henry, 2002 ; Agblorti 2011). Les hôtes et voisins guinéens ou ghanéens des zones d'accueil des réfugiés ont eu le sentiment que les réfugiés profitaient de meilleures conditions de vie et avaient accès à des ressources qu'ils ne partageaient pas avec eux, qu'il s'agisse de l'aide alimentaire, de soins médicaux, de raccordement à l'eau et l'électricité, d'accès à l'éducation ou encore de possibilités de migrations légales vers des pays développés via la réinstallation (Essuman-Johnson, 1992a ; Boamah-Gyau, 2003).

Ce sentiment a eu des conséquences dans leur relation avec leur propre État autant qu'avec les réfugiés. Douglas Henry écrit que « les Guinéens des zones frontalières », face à l'aide déployée pour les seuls réfugiés, avaient pris conscience de leur « dénuement » et de leur « marginalité au sein d'un État qui, jusqu'alors, ne s'était guère occupé d'eux » (Henry, 2002, p. 60). Samuel Agblorti (2011) montre quant à lui que les Ghanéens de Buduburam se sentaient spoliés de leurs terres par l'installation et le maintien par l'État du camp de réfugiés sur le territoire du village. Les relations quotidiennes entre populations locales et réfugiés, sur la durée, se sont dégradées à cause de ce sentiment d'injustice et de l'ingratitude perçue de la part des réfugiés. Analysant la crise de 2000 en Guinée, M. Mc Govern note ainsi : « Nombre de Guinéens pensent que leur hospitalité n'est pas récompensée, et cette amertume (...) crée les conditions de violence contre les réfugiés en général » (McGovern 2002, p. 101). Sans atteindre ce degré de

violence au Ghana, la crise de 2008 a suscité de vives réactions de la part des Ghanéens qui ont considéré que les réfugiés montraient un ingrat mépris pour leur hospitalité par leurs slogans contre l'intégration locale. Enfin, même si les échelles d'analyse sont différentes, l'arrivée des réfugiés dans les espaces concernés, la Guinée forestière et le village de Buduburam, a bouleversé les structures spatiales et sociales des zones d'accueil et déstabilisé les habitants.

Le terme de déstabilisation a surtout une connotation politique, déjà évoquée, et permet de souligner à nouveau que les Libériens ont été accusés par la population mais surtout par les autorités de leurs pays d'accueil d'apporter de la violence et de constituer un défi à la sécurité nationale. Le débordement des guerres de la Mano River et les attaques aux frontières en Guinée forestière en 2000 le montrent bien. À la fin des années 2000, les réfugiés rapportaient encore qu'on leur reprochait régulièrement d'être des « rebelles ». La figure des « frères » accueillis dans les années 1990 est ensuite devenue celle des « frères ennemis » pour reprendre l'expression proposée par Rémi Bazenguissa-Ganga (2004) dans une autre situation de dégradation des relations entre réfugiés et hôtes, celle des réfugiés de République démocratique du Congo accueillis dans le nord-est du Congo Brazzaville.

Au Ghana, si un ministre de l'Intérieur déclarait en 2003 : « *We don't want Ghana to be an extension of the conflict in Liberia* » [Ghanaian Times, 14/05/2003], la déstabilisation du pays par la présence des réfugiés libériens et par leur expérience de la guerre n'a pas pris les mêmes formes qu'en Guinée. La guerre civile libérienne, tout comme celle en Côte d'Ivoire, a participé à la circulation d'armes légères au Ghana et les réfugiés libériens ont été associés au développement de la violence. Au tournant des années 2000, au moment où la violence urbaine était au cœur des préoccupations gouvernementales car le nombre d'attaques à main armée (*armed robbery*) avait fortement augmenté dans la capitale, les réfugiés libériens ont été soupçonnés de renforcer les mouvements du grand banditisme ghanéen. Les autorités ont alors essayé de lutter contre les activités illicites autour du camp de Buduburam, comme évoqué plus haut. En 1998, le ministre de l'Intérieur ghanéen déclarait ainsi : « *Some refugees have betrayed the traditional Ghanaian hospitality through their unscrupulous activities. A growing number of Ghanaians now interact with refugees and other aliens in trepidation, mistrust and hostility, while others still accord them outright hospitality* » [Ghanaian Times, 10/03/1998]. Les propos de ce ministre mettent en relief la fatigue et la méfiance grandissante des Ghanéens envers les réfugiés, mais restaient nuancés et ne stigmatisaient pas l'ensemble du groupe des réfugiés. L'État ghanéen a pu regretter sa générosité face aux activités criminelles de certains réfugiés, comme le suggéraient les journalistes lors de la crise de 2008, mais il y a répondu par le recours à la justice. Tout au long des années 1990 et 2000, la presse ghanéenne mentionnait ponctuellement des procès contre des Libériens soupçonnés de délits, voire de crimes et des peines de prison prononcées contre certains (voir aussi Alifo, 1999). L'exceptionnelle expulsion de 2008 elle-même a eu lieu dans un cadre juridique, même si le HCR a souligné la rapidité de la décision et son impossibilité d'y faire appel. Parmi les réfugiés rencontrés dans le camp et en dehors en 2008 et 2009, aucun n'avait déclaré avoir participé à la manifestation de mars 2008. Je n'ai pas recueilli de témoignages directs de cet événement, même si les enquêtés pouvaient y faire allusion ou le commentaient.

Pour terminer cette analyse des dimensions politiques et économiques de la « fatigue de l'hôte », il paraît important d'interroger les aspects numériques, au sens du nombre de réfugiés accueillis au moment où cette fatigue s'est exprimée au travers des crises analysées ci-dessus, et les aspects financiers, c'est-à-dire les budgets du HCR dans les deux pays au moment de ces crises.

En ce qui concerne le nombre de réfugiés accueillis, on constate dans les deux cas que les crises de l'asile, en 2000 en Guinée et en 2008 au Ghana, ont provoqué une baisse des effectifs d'après les statistiques du HCR (voir à nouveau les graphiques des Figure 5 et Figure 6, p. 137). Début 2000, le HCR annonçait 427 000 réfugiés sierra léonais et libériens en Guinée mais il n'en comptabilisait que 179 000 début 2001¹¹² (UNHCR, Statistical Yearbooks). Au Ghana, le HCR avançait le chiffre de 27 000 réfugiés libériens à Buduburam pour fin 2007 et seulement 15 800 fin 2008 (UNHCR, Global Reports). En Guinée, la crise de 2000 n'a pas correspondu au pic de nombre de réfugiés accueillis qui datait, toujours selon les statistiques du HCR, de 1995, avec 673 000 réfugiés, sierra léonais et libériens, sur le territoire guinéen. Cependant, après une baisse en 1997, le nombre de réfugiés a augmenté à nouveau, dépassant le seuil des 500 000 en 1999 (UNHCR, Statistical Yearbooks). Au Ghana, le pic a été atteint en 2003 avec 42 000 réfugiés pour ensuite décliner lentement. *A posteriori*, on peut se demander si les États d'accueil, dans les contextes de « fatigue de l'hôte » décrits plus haut, n'ont pas vu dans ces deux crises un moyen de diminuer efficacement le nombre de réfugiés sur leur territoire, même si l'évolution de la guerre civile au Libéria et la situation géopolitique des deux pays à ces deux dates n'est pas comparable.

D'un point de vue financier, les deux crises correspondent à une diminution de l'aide du HCR envers les réfugiés dans les pays concernés, ce qui a contribué à la « fatigue des hôtes ». En Guinée, qui a été l'une des plus grandes opérations du HCR au milieu des années 1990, d'un point de vue humain et financier, les années 1999-2000 correspondaient à une diminution de l'aide internationale aux réfugiés des guerres de la Mano River. Au Ghana, à la même période, le HCR avait mis fin à toute aide aux réfugiés mais avait ensuite rouvert des aides ponctuelles et plus ciblées à partir de 2003. Ces dernières ont été remises en question à partir de 2004 et de la campagne active en faveur du rapatriement puis levées avec la fin du statut en 2012. Dans les deux cas, la crise a débouché sur un réinvestissement financier du HCR dans les opérations envers les réfugiés : en Guinée pour organiser des camps plus sécurisés et plus éloignés des frontières entre 2000 et 2002, au Ghana pour proposer des aides au rapatriement plus attractives (100 US dollars par adulte contre les 5 US dollars proposés auparavant). Avec cette fatigue grandissante de l'hôte en Guinée et au Ghana, mais aussi, et surtout, avec l'issue du conflit au Libéria depuis 2003, s'est posée la question de l'invocation des clauses de cessation du statut de réfugié pour les réfugiés libériens, à travers le monde en général et dans ces deux pays en particulier.

¹¹² Il faut tout de même souligner que les retours vers le pays d'origine ont surtout concerné les Sierra Léonais dont l'effectif a diminué de façon très nette entre 1999 et 2000 alors que celui des Libériens restait élevé, en lien avec les combats opposant le LURD aux troupes de Taylor dans le nord du pays.

- *La fin du statut de réfugié pour les Libériens*

La clause de cessation du statut de réfugié, prévue dans les conventions de Genève (article 1 C) et de l'OUA (article 1.4), permet de prendre acte de la fin d'un conflit. La communauté internationale estime que les craintes ayant justifié l'exil de ressortissants de ce pays ont disparu et qu'ils n'ont plus besoin d'être protégés par un autre État que le leur. Cette cessation du statut de réfugié pour un groupe national donné est prononcée une fois la paix retrouvée, pour s'assurer de la fin des persécutions qui avaient provoqué le départ des réfugiés, et après la mise en œuvre de programmes de rapatriement. Dans les faits, la cessation se traduit souvent par de nouvelles vagues de rapatriement et peut être perçue comme une façon d'accélérer les retours.

Déjà évoquée en 1998, mais repoussée par les débuts de la seconde guerre civile, la fin du statut de réfugié pour les Libériens a été de nouveau en discussion entre le HCR, le gouvernement du Libéria et les gouvernements de pays d'accueil à partir du milieu des années 2000. La priorité a d'abord porté sur les opérations de rapatriement : dès son élection à la présidence libérienne fin 2005, E. Johnson Sirleaf a appelé au retour des Libériens en exil et le HCR a commencé à activement encourager un rapatriement volontaire à partir de 2006. Ces retours vers le Libéria ont été réticents et lents, en lien avec les appréhensions des réfugiés pour leur réintégration difficile dans un pays en phase de reconstruction et de réconciliation (Omata, 2011c). L'instabilité de la sous-région a amené la communauté internationale à être prudente et à repousser régulièrement l'invocation de la clause de cessation pour les Libériens, annoncée pour 2010, puis 2011, puis 2012.

Le HCR a mis fin au statut de réfugié pour les Libériens le 30 juin 2012 : la situation qui a causé le départ en exil de la majorité des réfugiés a disparu et le statut de réfugié n'est plus justifié pour les Libériens auxquels il avait majoritairement été attribué *prima facie*. Le texte de cette cessation a été ajouté en annexe (voir p. 621). Pourtant, des réfugiés que le HCR appelle « résiduels » restent en exil. Si le HCR n'exclut pas, comme il le fait pour les Sierra Léonais, de maintenir ce statut pour certains cas spécifiques, il encourage dans les pays d'accueil une transition vers la naturalisation de ces « réfugiés résiduels ». L'agence part en effet du principe que les Libériens qui n'ont pas fait le choix de rentrer ont fait le choix de rester dans leur pays d'asile. Avec la fin du statut de réfugié, il s'agit pour le HCR de s'assurer que les anciens réfugiés pourront se réclamer de la protection juridique de leur État d'accueil ou bien de leur État d'origine, le Libéria. Ce souci s'inscrit dans la volonté du HCR d'accompagner les réfugiés dans la fin de leur expérience de l'exil aux échelles individuelles – principe qui sera discuté dans la troisième partie de cette thèse. Même si la guerre civile au Libéria avait pris fin depuis plusieurs années, l'invocation de la clause de cessation a été l'ultime étape pour mettre fin à la situation d'exil prolongé des Libériens et au « cycle du réfugié » (Black, Koser, 1999), expression qu'il s'agira également d'interroger dans la suite de ce travail.

*

* *

En conclusion de ce deuxième chapitre, il ressort que les autorités de l'asile ont travaillé ensemble pour accueillir les réfugiés libériens et définir des politiques d'asile en Guinée et au Ghana, mais qu'il y a également eu des négociations nécessaires et des moments de dissension entre les États et le HCR. L'ampleur de l'afflux de réfugiés n'y a pas été pas comparable. Ces pays n'ont pas mis en œuvre les mêmes modèles géographiques d'accueil. Mais ces différences n'empêchent pas de dégager des mécanismes communs, notamment dans la catégorisation de la population réfugiée, par rapport aux nationaux, mais surtout dans des catégorisations internes. Ces dernières se sont appuyées sur des critères géographiques de localisation des réfugiés, des critères temporels prenant en compte la date d'arrivée en exil et des critères administratifs selon les documents attribués aux Libériens. Dans un contexte d'exil prolongé, la « fatigue de l'hôte » est un autre point commun de l'évolution de l'asile en Guinée et au Ghana, même si ces pays ont été particulièrement généreux dans leur accueil des Libériens qui fuyaient la guerre. De fait, l'adoption de la cessation du statut en 2012, soit neuf ans après la fin du conflit libérien, a laissé le temps aux réfugiés d'envisager et de construire des projets d'avenir, notamment migratoires, ce que cette thèse se propose d'explorer. Avant néanmoins de les aborder, il est important de continuer à reconstituer l'expérience des Libériens en exil en s'intéressant plus précisément aux parcours migratoires des individus rencontrés et à leurs conditions de vie à Conakry et à Accra.

GUERRE ET ASILE PROCHE

CONCLUSION

La présentation du conflit libérien dans le premier chapitre et celles des politiques de gestion des réfugiés libériens en Guinée et au Ghana a permis d'introduire au contexte de la migration forcée des Libériens rencontrés à Conakry et à Accra. Les expériences de ces derniers ont été marquées par la violence des guerres civiles libérienne et leur diffusion régionale et par l'évolution de l'asile, soumis à des crises de diverse nature, dans leurs pays d'exil respectifs. Après avoir insisté sur ces éléments, considérés comme des « conditions extérieures », et abordés selon le point de vue d'acteurs d'en haut, la deuxième partie de cette thèse portera davantage sur le point de vue des réfugiés eux-mêmes, pour compléter la perception de leurs expériences d'exil et commencer à découvrir les « dispositions intérieures » des Libériens interviewés.

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉFUGIÉS ET LA VILLE

PARCOURS D'EXIL ET RETERRITORIALISATIONS À CONAKRY ET ACCRA

Si les acteurs « d'en haut » avaient une place importante dans la première partie de ce travail, cette deuxième partie se place à l'échelle des réfugiés eux-mêmes. Elle se situe à la charnière entre le passé des individus rencontrés, par la reconstitution de leurs parcours d'exil, et leur présent, par la description de leur répartition géographique et de leurs conditions de vie dans chacune des capitales. Elle procède à une réduction du champ d'observation en restituant d'abord ces itinéraires de migration forcée aux échelles régionale et nationale, puis en s'arrêtant sur le séjour des réfugiés à Conakry et à Accra. Décrire leurs parcours d'exil est une façon de répondre à la question du « pourquoi là ? » : comment, quand et pourquoi les réfugiés rencontrés sont-ils arrivés là plutôt qu'ailleurs ? Obligés de fuir leur pays, les réfugiés ont vécu un bouleversement de leurs repères sociaux, qui n'est pas considéré ici comme un déracinement mais comme une réorganisation nécessaire de leurs vies, malgré les traumatismes.

Sont ainsi examinés les « mondes sociaux » des réfugiés, c'est-à-dire les relations sociales qu'ils ont (re)construites en exil ainsi que les « forces qui les affectent », selon l'expression proposée par E. Marx (1990). Cet auteur encourage l'étude des réseaux sociaux des réfugiés dans leurs lieux d'exil et au-delà, car il souligne que leurs mondes sociaux ne sont pas circonscrits dans l'espace. Le terme de monde social désigne donc les relations des réfugiés dans le lieu où ils résident, entre compatriotes, avec d'autres étrangers installés dans le même lieu, réfugiés ou non, avec leurs hôtes, avec les institutions nationales et internationales dont ils dépendent, ainsi que leurs relations avec d'autres personnes, groupes ou institutions en dehors de ce lieu. Les mondes sociaux des Libériens sont néanmoins appréhendés à partir des deux lieux d'enquête, pour continuer de prendre en considération la « situation » des réfugiés, dans le sens du mot emplacement autant que dans le sens de leurs conditions de vie.

La restructuration des réseaux sociaux des réfugiés amène à s'interroger sur la dimension spatiale de ce phénomène, c'est-à-dire sur les processus de reterritorialisation à l'œuvre dans chaque ville. Le choix du terme de reterritorialisation s'inscrit dans la continuité d'une déconstruction de l'image d'un réfugié déraciné (Malkki, 1995b) et s'appuie sur les pistes ouvertes par les géographes dans l'analyse des relations des migrants forcés à leurs lieux d'exil (Brun, 2001). Il postule une définition du territoire telle que proposée par Bernard Debarbieux pour explorer en quoi les Libériens réorganisent leurs vie en exil par un processus de nouvel « agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » (Debarbieux, in Lévy, Lussault, 2003, p. 910). Cette reterritorialisation prend-elle des formes différentes à Accra, où a été créé le camp de Buduburam, et à Conakry, en l'absence de camp ? La comparaison des conditions de vie dans chaque ville est en effet sous-tendue par la recherche d'effets de lieu. De quelles ressources les

Libériens disposent-ils à Conakry et à Accra ? La description de leurs conditions d'insertion urbaine et socio-économique invite à analyser l'ancrage des réfugiés dans chaque ville, au sens de leur installation et de la façon dont ils ont tissé des liens pour survivre sur place en situation d'exil.

Le chapitre 3 s'ouvre sur la présentation des profils des personnes enquêtées à Conakry et à Accra puis explore l'utilisation que les réfugiés ont faite de leurs relations sociales dans leurs parcours d'exil. Les réfugiés sont ici considérés comme des migrants pas tout à fait comme les autres. Le chapitre suit ces itinéraires de fuite, de la sortie du Libéria jusqu'à Conakry ou Accra pour témoigner de la diversité des expériences à travers les pays de la sous-région. Les parcours relevés ont été marqués par une importante mobilité et par la déstructuration des liens sociaux qui se sont recomposés en exil. Le chapitre 4 s'intéresse à l'installation dans chaque ville et au processus de reterritorialisation. Il met en avant la spécificité du camp de Buduburam qui s'inscrit aujourd'hui dans l'expansion métropolitaine d'Accra alors qu'il avait été créé dans une région rurale. L'existence du camp entraîne une concentration de la majorité des Libériens réfugiés au Ghana en un point du territoire. À l'inverse, à Conakry, les Libériens se sont dispersés dans les différents quartiers de la ville, ce qui a constitué un défi méthodologique, tout en révélant des éléments de leurs tactiques de survie dans la capitale guinéenne. Malgré ces différences de répartition, l'hypothèse qu'ils connaissent des expériences résidentielles similaires entre les deux lieux, et comparables à celles d'autres citoyens est posée. Le chapitre 5 poursuit l'examen des tactiques de survie des Libériens dans les deux capitales : leurs moyens de subsistance sont mis en parallèle et reflètent une précarité partagée. La fragilité du processus de reterritorialisation est ainsi soulignée, à travers cette insécurité économique et à travers les formes d'organisation politique développées par les réfugiés. L'analyse des jeux de pouvoirs entre Libériens et face au HCR clôt ce chapitre et interroge les façons de ces réfugiés de faire communauté(s) en exil.

CHAPITRE 3

PARCOURS DE L'EXIL LIBÉRIEN JUSQU'À CONAKRY ET ACCRA

« Involuntary migrations (...) are not necessarily single-step movements connecting an origin and a destination point with a single line. Although single-step refugee moves do exist, there are others which can be more validly conceptualised as two-vector moves with separate forces activating each step. (...) Refugee movements appear as multiple-step acts with interruptions of important spatial and temporal aspects. »

Egon F. Kunz, « *The refugee in flight* », 1973, p. 126

Les théories sur les migrations se sont tout particulièrement fondées sur des typologies qui distinguent les facteurs *push*, ceux qui motivent le départ du pays d'origine, et les facteurs *pull*, ceux qui attirent le migrant dans le pays d'accueil éventuel. Cette classification ancienne¹¹³ différencie alors les migrations volontaires, qui relèvent plutôt de facteurs *pull*, des migrations forcées, déterminées par des facteurs *push*. La dichotomie qui en résulte a été critiquée par divers auteurs, travaillant sur ces migrations dites volontaires comme sur celles dites forcées. Le projet, formulé en introduction, de considérer les déplacements des Libériens dans un *continuum* entre types de migrations (Richmond, 1993) peut s'appliquer aux itinéraires des réfugiés depuis leurs lieux de vie au moment où ils sont partis du Libéria à cause du conflit jusqu'à leur arrivée à Conakry ou à Accra. Dans ce chapitre, il s'agit de montrer la contrainte et la violence de ces parcours migratoires forcés en s'appuyant sur les témoignages recueillis, mais également de souligner qu'ils ont été le résultat de rencontres et de choix. En jouant sur les échelles individuelles et collectives, j'essaie de dégager des modèles et des logiques spatiales d'exil. Pour comprendre ces itinéraires qui relevaient finalement du hasard autant que de tactiques de survie, j'interroge les facteurs y ayant contribué : proximité spatiale, liens ethniques et sociaux, et plus généralement réseaux sociaux.

D'autres variables sont également questionnées : comment l'appartenance ethnique, l'origine géographique ou la classe sociale (Van Hear, 2004b) ont-ils influencé ces itinéraires, les moyens de déplacement et les destinations atteintes ? Pour les intégrer dans cette analyse des parcours, le chapitre commence par une brève présentation des profils géographiques et sociaux des Libériens enquêtés. La reconstitution des parcours, quant à elle, au-delà de son intérêt historique, s'inscrit dans la réflexion plus générale sur les projets migratoires, au sens où il est postulé ici que ces expériences passées avaient des conséquences sur le champ des possibles appréhendé par les réfugiés dans le contexte post-conflit. Le poids de ce « champ d'expériences » pourra ainsi être tout particulièrement envisagé au travers de thématiques récurrentes dans les récits des personnes rencontrées.

¹¹³ Elle prend appui sur les travaux du géographe Ernest George Ravenstein et ses *laws of migration* qui datent de 1885, sur ceux de Henry Pratt Fairchild qui datent de 1925 et sur ceux de William Petersen qui proposait en 1958 une typologie des migrations. Ces références ont longtemps influencé le cadre théorique et continuent de le faire (Monsutti, 2004).

1. Profils des Libériens rencontrés

Malgré la diversité des entretiens, des données identiques ont été rassemblées sur les individus rencontrés. Ces informations sur l'âge, la situation familiale, le niveau d'études, l'ethnie et le lieu d'origine des 250 enquêtés sont ici analysées. La question de leur représentativité doit être soulevée et la dissymétrie entre les deux terrains rappelée.

Le fait que le camp de Buduburam existe a rendu les Libériens réfugiés au Ghana plus visibles, pour l'aide internationale, pour les transferts d'argent comme pour la recherche. Étant donné que de nombreux travaux ont été et sont encore menés sur ce terrain (Omata, 2011a), mon travail de thèse peut s'appuyer sur les résultats de ces enquêtes et le travail de terrain qui a été effectué à Accra a donc été plus court. La méthode de la « boule de neige » tout comme l'entremise du comité des réfugiés ont créé un biais dans la constitution de l'échantillon d'enquêtés. Les entretiens réalisés dans le camp et en dehors ne prétendent donc à aucune représentativité mais ont permis de faire ressortir des thématiques également mises en avant par d'autres chercheurs.

À Conakry, la faible visibilité des réfugiés libériens a nécessité un temps d'enquête plus long et entraîné des entretiens plus nombreux. C'est en observant les Libériens et en parlant avec eux que j'ai essayé de dégager les spécificités de l'absence d'un camp de réfugiés urbains. Mais là encore, le nombre d'entretiens réalisés par « boule de neige » ne permet pas de parler de représentativité, d'autant plus que le nombre total de réfugiés libériens à Conakry en 2008 était difficile à avancer avec certitude (voir chapitre 4, p. 312). La présence du camp à Accra apportait quant à elle des données chiffrées émanant du HCR, même si ces données excluaient les Libériens vivant dans le reste de l'agglomération.

1.1. Profils démographiques et sociaux des enquêtés

Âge des enquêtés

À Conakry comme à Accra, mes entretiens ont privilégié des personnes ayant suffisamment de souvenirs du conflit, des conditions de leur fuite et de leurs diverses expériences d'exil. Cela explique que la moyenne d'âge des personnes enquêtées à Conakry soit de 39 ans, et à Accra de 38 ans : les Libériens rencontrés avaient en moyenne 20 ans en 1990 au début de la première guerre civile. Étant donné la durée du conflit, jusqu'en 2003, certaines personnes n'avaient cependant qu'une vingtaine d'années lors des entretiens. Les plus jeunes Libériens rencontrés avaient vécu la majeure partie de leur vie en exil et étaient l'incarnation de la situation d'exil prolongé causée par la guerre civile. À Conakry, la personne la plus jeune était une femme de 17 ans, la personne la plus âgée une femme de 88 ans. À Accra, la plus jeune était une femme de 19 ans, le plus âgé un homme de 64 ans.

Sexe des enquêtés

Je me suis efforcée de maintenir un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes rencontrés. Ainsi, l'échantillon ghanéen compte 26 femmes pour 24 hommes et l'échantillon guinéen 110 femmes pour 90 hommes. Alors que mon échantillon compte 54 % de femmes

pour 46 % d'hommes, le tableau statistique obtenu en juillet 2008 sur les réfugiés libériens enregistrés par le HCR annonce 48 % de femmes pour 52 % d'hommes. Le fait que je suis une femme explique ce déséquilibre, car j'éprouvais davantage de facilités à dialoguer avec des femmes, mais aussi parce qu'à Conakry, davantage de femmes ont cherché à me rencontrer en m'appelant par téléphone. Ma couleur de peau a également joué un rôle dans l'obtention des entretiens, cette fois auprès des hommes comme des femmes. Le fait qu'une étrangère, occidentale, s'intéresse à leur situation a touché beaucoup de mes enquêtés, mais les présupposés liés à ma couleur de peau y ont aussi contribué, comme je l'ai déjà souligné.

Situations matrimoniales

Les situations et les histoires familiales des personnes rencontrées étaient compliquées. Elles étaient marquées par les expériences de la guerre et de l'exil. Il ne s'agit pas ici de surévaluer ces expériences car de nombreux éléments dans les témoignages recueillis étaient liés à ce qu'on pourrait appeler « la vie comme elle va », à des histoires amoureuses et familiales individuelles où l'on retrouve des événements également répandus dans un contexte de paix : séparations, naissances hors mariages, relations multiples. Certaines histoires de séparation et de dispute autour de la garde des enfants semblaient sans lien direct avec l'expérience de l'exil. Il s'agit ici de présenter les situations familiales des enquêtés pour les inclure comme un paramètre dans le questionnement de cette thèse sur les conditions de vie et les projets migratoires en exil proche.

Sur les 250 Libériens rencontrés, 100 personnes pouvaient être considérées comme vivant seules (*single*), 87 se sont déclarées en couple, mariées ou non, et 63 personnes veuves, comme le résume le tableau ci-dessous.

Tableau 5 Situation familiale des enquêtés

Situation familiale	Sexe		Total
	H	F	
Personne vivant seule (<i>single</i>)	45	55	100
- dont avec enfant	5	31	36
- dont sans enfant	40	24	64
Personne vivant en couple	61	26	87
- dont avec enfant	56	23	79
- dont sans enfant	5	3	8
Veuf/ve	8	55	63
- dont avec enfant	3	52	55
- dont sans enfant	5	3	8

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Certains désignés comme vivant seuls étaient des hommes et des femmes sans conjoint mais ayant eu des relations stables ou de passage, même s'ils s'en étaient séparés. Parmi ces personnes, 36 avaient des enfants à leur charge, et il s'agissait dans leur grande majorité de femmes (31 femmes sur ces 36 enquêtés). Les 64 autres n'avaient pas d'enfants vivant avec eux, mais 12 d'entre eux (8 hommes, 4 femmes) avaient des enfants qui vivaient dans la sous-région, ou en Occident, et qui n'étaient pas à leur charge. Il y avait aussi des célibataires sans enfants, qui étaient surtout des hommes (40) ou surtout des femmes de moins de 30 ans (18 sur 24). Les femmes ayant plus de 30 ans étaient celles qui avaient eu des enfants mais qui ne vivaient pas avec eux, qu'ils soient morts ou qu'ils aient été confiés à de tierces personnes. Pour les hommes comme pour les femmes, l'absence d'enfants semblait moins due à l'âge qu'à des événements de la vie et à des choix plus ou moins contraints. Quatre jeunes femmes ont dit s'occuper de leurs frères et sœurs en exil avec elles et souvent plus jeunes qu'elles. Une autre disait vouloir terminer ses études avant de fonder une famille.

Cinq hommes ont expliqué qu'ils n'avaient pas les moyens financiers de se marier et de fonder une famille et qu'ils préféreraient attendre avant de s'engager dans une telle responsabilité. Pour citer Varney D. : *Now, if you take a woman, and keep a woman, you will have to start birthing children; they, the children, they will suffer tomorrow, because you can't get education or you can't have them to get food to eat, it will be a problem on their side. So you have to plan yourself, before getting to it. So, I build my life. Not to say I don't want a woman, I want, but I want to plan myself before getting to it* [CKY N°006]. Ou pour reprendre les termes de Peter : *I have to be sound financially, marriage is not for small boys* [ACC N°38]. Ces remarques font penser à celles rapportées par F. Le Houérou dans son travail sur les migrants forcés érythréens et éthiopiens au Caire : un jeune homme lui avait confié que « la panique du lendemain l'empêchait de créer du lien social, de vivre normalement et d'aimer ». « Il s'interdisait l'amour car cela impliquait une responsabilité qu'il était incapable d'assumer » analyse-t-elle (Le Houérou, 2004, p. 77). Si les Libériens, à Conakry ou Accra, n'étaient pas dans la situation d'illégalité et de crainte de l'expulsion que connaissaient ces migrants au Caire, ils partageaient une même incertitude sur leur avenir, qui les empêchait en partie de se projeter et de construire des relations sociales, voire une famille.

Les personnes en couple avaient des enfants (79 sur 87) et près de deux tiers étaient des hommes. Six personnes avaient perdu leur premier conjoint pendant l'une des deux guerres civiles ou en exil et s'étaient remariées. L'épouse d'Isaac S. a été assassinée en 1990 [CKY N°101] ; celle de Sekou S. était décédée de maladie à Macenta en Guinée forestière en 1997 : il disait qu'elle était morte de *frustration* : *she went through many things... She got sick and died* [CKY N°093] ; celle d'Isaac P. était elle aussi morte de maladie en Guinée, en 2004, après avoir connu l'exil en Sierra Léone puis dans les camps de Guinée maritime, et enfin à Conakry [CKY N°032]. La majorité des conjoints des Libériens rencontrés étaient également libériens, mais au moins huit personnes (quatre hommes, quatre femmes) étaient en couple avec des Sierra Léonais et au moins cinq femmes en couple avec un Guinéen¹¹⁴. D'un point de vue de méthode, il faut ajouter que j'ai pu mener des entretiens avec les deux conjoints pour cinq couples seulement.

¹¹⁴ Il s'agit là seulement de celles qui ont accepté de parler de leur conjoint guinéen... Les enquêtés ont en effet pu choisir de ne pas mentionner leurs conjoints, quand ils n'étaient pas libériens.

Enfin, les personnes veuves étaient surtout des femmes (55 sur 63), la plupart avec des enfants à charge (52 sur 55). Les femmes veuves étaient vulnérables mais ont aussi été plus particulièrement aidées par les ONG et le HCR et étaient bien organisées par un comité des veuves libériennes. La mort et la séparation expliquent que les huit veufs restants n'aient pas d'enfants à charge. Trois personnes avaient perdu tous leurs enfants à cause de la guerre et de l'exil, trois autres les avaient confiés à autrui, en Guinée ou au Libéria.

Même si les femmes sont plus nombreuses dans l'échantillon d'enquêtés, la responsabilité des enfants pesait bien plus sur elles que sur les hommes : sur les 136 femmes rencontrées, 106 avaient des enfants à charge, soit 78 %, contre seulement 50 hommes sur 114, soit 44 %. Cette observation n'est pas propre aux situations de migrations forcées, mais la guerre et l'exil ont pu rendre cette responsabilité plus lourde pour ces femmes qui avaient parfois, en plus de leurs propres enfants, d'autres mineurs à charge : leurs frères et sœurs plus jeunes, des enfants d'un frère ou d'une sœur, ou encore des orphelins recueillis.

La guerre et l'exil ont perturbé, mais également reconfiguré, les situations familiales de nombreux enquêtés. Le terme de famille est à comprendre ici au sens large, c'est-à-dire en considérant tous les liens de filiation et d'alliance dont les enquêtés ont accepté de parler. Pour dégager des perspectives, voire des stratégies migratoires, il était intéressant de demander si la personne rencontrée avait de la famille à l'étranger. Je me suis intéressée à ces liens mais aussi à l'absence ou à la perte de liens. La séparation est une thématique récurrente des récits recueillis, et le terme renvoie ici autant à l'éloignement géographique qu'à la rupture du couple ou à la disparition, voire à la mort d'un membre de la famille. La guerre a en effet séparé : par la mort et par des itinéraires de fuite différents. Le mari et la femme avaient parfois été séparés par les combats ou par l'emprisonnement du mari avant de se retrouver plus tard, en chemin ou en exil. D'un point de vue de méthode, l'éclatement des familles a pu être également saisi à travers des entretiens de couples, de fratries ou bien de liens familiaux au-delà de la cellule familiale nucléaire¹¹⁵.

Les rebondissements et les débordements du conflit libérien ont eux aussi apporté des séparations, notamment à cause des enlèvements de civils par les groupes armés. Non seulement les violences connues en exil, mais aussi la vie quotidienne de réfugié, elle-même, avait pu être facteur de séparation. Les difficiles conditions de vie dans les camps ont d'une part provoqué des morts prématurées et d'autre part fragilisé les couples. C'est ce que racontaient plusieurs Libériens qui attribuaient clairement la rupture de leur couple à leur expérience d'exil et de déclin social. Edwin, rencontré à Buduburam, disait ainsi que sa femme l'avait quitté *because of hardship* [ACC N°42]. Le mari de Regina l'avait abandonnée car il désapprouvait qu'elle s'occupe d'orphelins de guerre et ne voulait pas être responsable de tant de bouches à nourrir [ACC N°48]. En Guinée, au moins trois personnes ont dit que leur conjoint avait été séduit par des Guinéens qui leur offraient de meilleures conditions de vie. Le mari d'Hawa aurait même pu émigrer en France grâce à sa nouvelle épouse guinéenne [CKY N°121]. Les mêmes raisons avaient mis fin à

¹¹⁵ J'ai ainsi interviewé des couples comme Sierra et Anthony K. [CKY N°171 et N°176] ou Victoria L. et Felix [CKY N°173 et N°174] ; des fratries, comme Jerry et ses petits frères [CKY N°050, N°051 et N°052] ou les sœurs Louise et Esther T. [CKY N°084 et N°137] ; ou des membres de famille élargie : une femme, Djamilatou, de ses enfants et sa co-épouse [CKY N°007, N°012, N°013, N°014 N°105, N°016 et N°017], une tante et un neveu (Morris M. et Zina) [ACC N°03 et N°11], un homme et sa belle-sœur (Joseph R. et Rose J.) [CKY N°001 et N°021].

la relation entre William D. et sa première femme lors de leur exil en Côte d'Ivoire : *In refugee life, we are not working and things are very tough. (...) When things got tough, she fell in the arms of an Ivorian army man. They were taking care of the camp, they had money... They started to go with the Liberian girls because they had the power. She fell in love with this army guy (...). She decided to leave. She left me the children and went* [CKY N°037]. Pour comprendre les difficultés de survie quotidienne, il était important de chercher à savoir si la personne rencontrée était socialement isolée, ou bien encore si elle avait de nombreux enfants à charge. C'était alors moins la notion de famille que la notion de ménage qui importait, c'est-à-dire de percevoir avec qui la personne vivait. Cela explique aussi mon souci de mener les entretiens au domicile des enquêtés quand cela était possible. Plusieurs personnes considérées comme célibataires vivaient de fait avec d'autres célibataires pour partager les dépenses.

Profils socio-économiques

La classe sociale et le niveau socio-économique initial des réfugiés sont des variables d'analyse importantes dans la migration forcée, et expliquent en partie leur répartition géographique en exil (Van Hear, 2004b). Les Libériens rencontrés en Guinée et au Ghana n'appartenaient pas à l'élite du pays, ni économique, ni culturelle, ni politique. Ils faisaient plutôt partie des classes moyennes voire populaires du Libéria. Avant leur départ, ces Libériens – ou bien leurs parents, quand ils n'étaient encore qu'élèves ou étudiants – étaient des agriculteurs, de petits commerçants urbains, ou de petits fonctionnaires.

Les niveaux d'étude des personnes enquêtées sont assez divers mais la plupart savait lire et écrire (196 sur 250) alors que le taux d'alphabétisation du Libéria était de 25 % avant la guerre (Dunn, 2001). Quand 43 personnes étaient illettrés (17 % de l'échantillon), 70 personnes avaient reçu une éducation primaire (28 %), 88 avaient fréquenté le lycée (35 %) ¹¹⁶ et 38 personnes avaient fréquenté l'université, au Libéria ou ailleurs (15 %). L'exil a empêché certains individus de continuer leur scolarité, mais il a souvent permis aux plus jeunes, quand ils ont vécu dans des camps de réfugiés, de la poursuivre. En Guinée forestière par exemple, l'ONG International Rescue Committee (IRC) a assuré un enseignement dans les camps en reproduisant le système libérien, du primaire au lycée. Dans les camps, certains ont également pu suivre des formations techniques dans le cadre de programmes financés par le HCR et les ONG pour stimuler l'autonomie des réfugiés ¹¹⁷. Quelques rares réfugiés avaient été scolarisés dans des institutions de leur pays d'accueil, en langue française en Guinée ou en Côte d'Ivoire, et en anglais au Ghana ou en Sierra Léone. Dans ces deux derniers pays anglophones, des Libériens ont parfois rejoint l'université. Isaac P. racontait avoir validé un *Bachelor of Arts* en géographie à l'Université de Freetown, avec un financement du HCR ¹¹⁸ [CKY N°032] ; Onesimus avait fréquenté l'Université de Kumasi pour des cours d'informatique [ACC N°26] ; Peter avait fréquenté celle d'Accra et

¹¹⁶ Au Libéria, l'enseignement secondaire est divisé en *Junior High School* (qui correspondrait au collège français) et *Senior High School* (le lycée) mais beaucoup d'enquêtés ont simplement mentionné *high school*, ce qui explique que la différence ne ressorte pas dans cette présentation statistique.

¹¹⁷ Ces *vocational training* concernaient la plomberie, la coiffure, la saponification (la technique de faire du savon), la boulangerie... Ils existaient dans les camps de Guinée forestière comme à Buduburam.

¹¹⁸ Pendant son exil à Freetown, Isaac P. avait bénéficié d'une bourse décernée via le HCR par le gouvernement d'Allemagne dans le cadre du programme *Deutsche Akademische Flüchtlingsinitiative Albert Einstein* (DAFI), fondé en 1992 en mémoire d'Albert Einstein dont le HCR rappelle souvent qu'il a été lui aussi un réfugié. D'après Kwesi Okae-Mensah (1997), une cinquantaine de Libériens avaient reçu une bourse du même type en 1997 au Ghana.

suivait des cours de commerce dans une institution universitaire à Winneba [ACC N°38]. Enfin, un petit nombre d'enquêtés étaient encore étudiants ou écoliers du fait que deux écoles anglophones m'ont servi de lieux d'enquête à Conakry.

Il y a une importante différence entre les échantillons de Conakry et d'Accra : les Libériens rencontrés à Buduburam et dans la capitale ghanéenne étaient plus diplômés (26 % avaient fréquenté l'université contre 13 % à Conakry) tandis qu'il y avait davantage d'illettrés parmi les Libériens rencontrés à Conakry (21 % contre 2 % à Accra). Cela s'explique en partie par les conditions d'enquête au Ghana et par la position de ce pays dans les traditions migratoires (par son rayonnement universitaire) puis dans les destinations d'exil des Libériens. Malgré une tradition d'immigration libérienne intellectuelle et laborieuse vers le Ghana, ce pays n'est pas limitrophe du Libéria et il était donc plus long et plus coûteux de le rejoindre. Enfin, d'un point de vue genré, il y avait une majorité de femmes parmi les illettrés et une majorité d'hommes parmi les diplômés universitaires dans les deux terrains d'étude. Plusieurs hommes ayant un niveau primaire avaient fréquenté l'école coranique, qu'ils appelaient alternativement *arabic school*, *Muslim school*, voire *Mandingo school*, car il s'agissait en effet pour l'essentiel de Libériens mandingo. Cette information, ethnique, mais aussi géographique, sur l'origine des individus rencontrés a été un élément important des enquêtes, autant que les informations concernant leur statut familial ou leur niveau d'éducation, car elles entraient dans la réflexion sur la façon dont les individus avaient vécu leur exil et cherchaient à reconstruire leurs vies.

1.2. Profils ethniques et géographiques des enquêtés

Lors des entretiens, j'ai cherché à connaître l'appartenance ethnique des individus. Cette question a rarement paru incongrue à mes interlocuteurs et n'a pas suscité beaucoup de commentaires, si ce n'est parfois des précisions quand une personne présentait les différentes ethnies de ses parents ou mentionnait que son conjoint n'était pas de la même ethnie. La question n'est pas anodine étant donné l'instrumentalisation des appartenances ethniques dans le conflit libérien. Elle était aussi liée à l'hypothèse d'un appui sur des liens ethniques pour organiser l'exil. Seules trois personnes n'ont pas souhaité donner leur appartenance ethnique : deux jeunes gens qui ont probablement été enfants soldats et une jeune femme née en 1991 qui avait vécu au Libéria pendant les deux guerres civiles et qui était plutôt réticente à parler d'elle-même [CKY N°075, 169 et 189]. Leroy a pour sa part d'abord refusé de le faire, insistant sur le fait qu'il se sentait surtout libérien : *My tribe ? That's interesting. Well, normally I don't tell people my tribe because I'm saying I'm a Liberian. Because saying my tribe, it could hurt the mind of another person. But for you... Ok, I am a Kru by tribe* [CKY N°120]. Trois autres personnes avaient quitté le Libéria trop jeunes et avaient été séparées de leur famille si bien qu'elles ne connaissaient pas leur origine ethnique [CKY N°008 et ACC N°40 et N°41].

La population du Libéria est composée de groupes ethniques autochtones et d'anciens esclaves noirs, comme le présentait la Carte 7, p. 72 et comme le rappelle le Tableau 6 ci-après. Ce dernier groupe qui rassemble à la fois les Américo-libériens et les Congo est très peu représenté dans mon échantillon d'enquêtés. Seules 10 personnes sur 250 s'étaient définies américo-libériennes (5) ou congo (5), la moitié à Conakry, l'autre à Accra. On peut s'interroger sur cette faiblesse numérique des Américo-libériens (le terme regroupant ici ces « rapatriés » de la

traite négrière). Avaient-ils moins fui le pays que leurs compatriotes ? Avaient-ils pu s'orienter vers des pays plus riches, dans la sous-région ou en Occident, et notamment aux États-Unis, en s'appuyant sur leur capital économique et social (Van Hear, 2004b) ? Ont-ils refusé d'être considérés comme des réfugiés en Guinée et au Ghana en ne s'adressant pas aux autorités de l'asile ? Cette faiblesse numérique correspond peut-être aussi de fait à la faiblesse numérique des Américo-libériens en regard de la population libérienne totale.

La majorité des personnes rencontrées était issue des groupes ethniques autochtones du Libéria. Néanmoins, le plus grand groupe ethnique de l'échantillon est celui des Mandingo, dont l'autochtonie au Libéria est pourtant plutôt controversée (voir chapitre 2, p. 166). Sur les 250 enquêtés, 51 s'étaient dits Mandingo, soit un cinquième des personnes rencontrées ou 20 %. Les Mandingo étaient en fait bien plus nombreux à Conakry qu'à Accra (49 sur 200 contre 2 sur 50, soit 24 % contre 4 %). Ceci est à rapprocher des liens historiques entre les Mandingo et la Guinée et du rôle que les Mandingo ont joué dans la lutte contre C. Taylor, avec l'appui de la Guinée. Le deuxième plus grand groupe en importance est celui des Kpelle, avec 29 personnes de cette ethnie sur 250, soit 12 % de l'échantillon total. D'après le recensement officiel de 2008 au Libéria, les Kpelle sont numériquement le premier groupe ethnique du pays, représentant 20 % de la population nationale. 21 personnes à Conakry étaient de cette ethnie (soit 10 % de l'effectif) et 8 à Accra (soit 16 %). Enfin, le troisième plus grand groupe est celui des Krahn, l'ethnie du président S. Doe, avec 28 enquêtés sur 250, soit 11 % de l'échantillon total, dont 19 à Conakry (9 % de l'effectif guinéen) et 9 à Accra (18 % de l'effectif ghanéen). Viennent ensuite les Grebo (10 % du total), les Vai (8 %), les Loma (7 %) et les Bassa (6 %).

Les ethnologues et les linguistes considèrent qu'il y a environ une trentaine de groupes et sous-groupes ethniques autochtones au Libéria, mais ils les présentent toujours comme appartenant à trois grandes familles linguistiques : mel, kruan et mande. On peut simplifier cette division ethnique de la population libérienne en s'appuyant sur les 17 groupes proposés dans le dictionnaire historique du Libéria et présentés dans le Tableau 6 ci-après. Deux ethnies ne figuraient pas dans l'échantillon, celle des Dei et celle de Belle/Kuwaa, deux groupes peu nombreux. Pour présenter de façon plus géographique les origines ethniques des personnes rencontrées, j'ai préféré m'appuyer non pas sur ces familles linguistiques mais sur une grossière distribution géographique de ces groupes qui a été proposée dans la Carte 7, p. 72. Comme figuré sur le Tableau 7, récapitulatif des origines ethniques des enquêtés, je propose de présenter les groupes ethniques en grandes zones géographiques. Cette démarche ne convient pas pour les Mandingo présents dans la plupart des comtés du Libéria, mais la répartition des autres groupes s'y prête. Les Américo-libériens et autres « rapatriés » de la traite négrière sont plutôt concentrés dans la région de Monrovia, sur la côte et dans les grandes villes du pays. Les groupes autochtones peuvent être divisés en trois grandes aires géographiques : l'est du pays (Mende, Gola et Vai), le centre et le nord (Gbandi, Gio, Kissi, Mano, Loma et Kpelle) et le centre et l'ouest du pays (Kru, Bassa, Grebo et Krahn). Ainsi rassemblés, les groupes ethniques du nord du Libéria deviennent le groupe numérique le plus important, 32 % de l'échantillon total, et les groupes ethniques de l'ouest le second groupe, 30,4 %.

Tableau 6 Les principaux groupes ethniques au Libéria

Le dictionnaire historique du Libéria, publié en 1985 et réédité en 2001, présente la population du pays comme constituée de 17 groupes dits « socio-culturels », qui représentent 97 % de la population libérienne d'après le recensement national de 1984. En 1984, la population libérienne comptait 2 091 944 habitants.

Famille linguistique	Groupes « socio-culturels »	Pourcentage de la population (1984)
Mel	Gola	4 %
	Kissi	4 %
Kru / Kruan	Belle/Kuwaa	0,5 %
	Bassa	13,9 %
	Dei	0,4 %
	Grebo	9 %
	Krahn	3,8 %
	Kru	7,3 %
Mande	Gbandi	7,8 %
	Gio/Dan	2,8 %
	Kpelle	19,4 %
	Loma	5,6 %
	Mandingo	5,1 %
	Mano	7,1 %
	Mende	0,8 %
Vai	3,6 %	
« Mixed » (English)	Immigrants/ Congo recaptives/Americo-Liberians	2,2 %

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Tableau 7 Les origines ethniques des enquêtés

Groupes ethniques	Total échantillon (250 entretiens)	Ensembles géographiques		Conakry (200 entretiens)		Accra (50 entretiens)	
Kru	9	Côte, centre et ouest du Libéria (vers la Côte d'Ivoire)	76 (soit 30,4 % de l'échantillon total)	5	50 (soit 25 % de l'échantillon de Conakry)	4	26 (soit 52 % de l'échantillon d'Accra)
Bassa	15			12		3	
Grebo	24			14		10	
Krahn	28			19		9	
Mende	1	Côte et est du Libéria (vers la Sierra Léone)	27 (soit 10,8 % de l'échantillon total)	1	27 (soit 14 % de l'échantillon de Conakry)	0	0
Gola	6			6		0	
Vai	20			20		0	
Gbandi	5	Centre et nord du Libéria (vers la Guinée)	80 (soit 32 % de l'échantillon total)	4	65 (soit 33 % de l'échantillon de Conakry)	1	15 (soit 30 % de l'échantillon d'Accra)
Gio	8			7		1	
Kissi	10			9		1	
Mano	10			10		0	
Loma	18			14		4	
Kpelle	29	21	8				
Mandingo	51	Dispersés dans tout le pays	51 (soit 20,4 % de l'échantillon total)	49	49 (soit 24 % de l'échantillon de Conakry)	2	2 (soit 4 % de l'échantillon d'Accra)
Américo-libériens	5	Concentrés dans Monrovia et les grandes villes	10 (soit 4 % de l'échantillon total)	2	5 (soit 2 % de l'échantillon de Conakry)	3	5 (soit 10 % de l'échantillon d'Accra)
Congo	5			3		2	
NC	6		6 (soit 2,4 % de l'échantillon total)	4	4 (soit 2 % de l'échantillon de Conakry)	2	2 (soit 4 % de l'échantillon d'Accra)

Les origines ethniques des enquêtés et leur lieu d'exil sont aussi à regarder ensemble. Avec le tableau, on observe qu'aucune personne enquêtée à Accra n'appartenait à une ethnie de l'ouest du Libéria. Même si les 50 personnes rencontrées à Buduburam ou dans l'agglomération de la capitale ghanéenne ne sont certes pas représentatives de l'ensemble des Libériens exilés au Ghana, la proximité géographique semble avoir joué. Les ethnies de l'est du pays étaient par contre très bien représentées au sein de l'échantillon ghanéen (52 % de l'effectif).

Les logiques de proximité semblent de même avoir gouverné les parcours des Libériens rencontrés à Conakry. Parmi eux, on compte un quart de Libériens d'ethnies du nord (26 %), dont certaines transfrontalières avec la Guinée : les Kpelle (10,5 %), les Loma (7 %), les Mano (5 %) et les Kissi (4,5 %). À Conakry, les ressortissants d'ethnies de l'ouest, rassemblés, deviennent aussi nombreux que les Mandingo. Parmi eux, on retrouve les Krahn (9,5 %) qui se sont alliés aux Mandingo dans la lutte contre Taylor. Ces remarques sont à compléter par une analyse plus précise de l'origine géographique des personnes enquêtées.

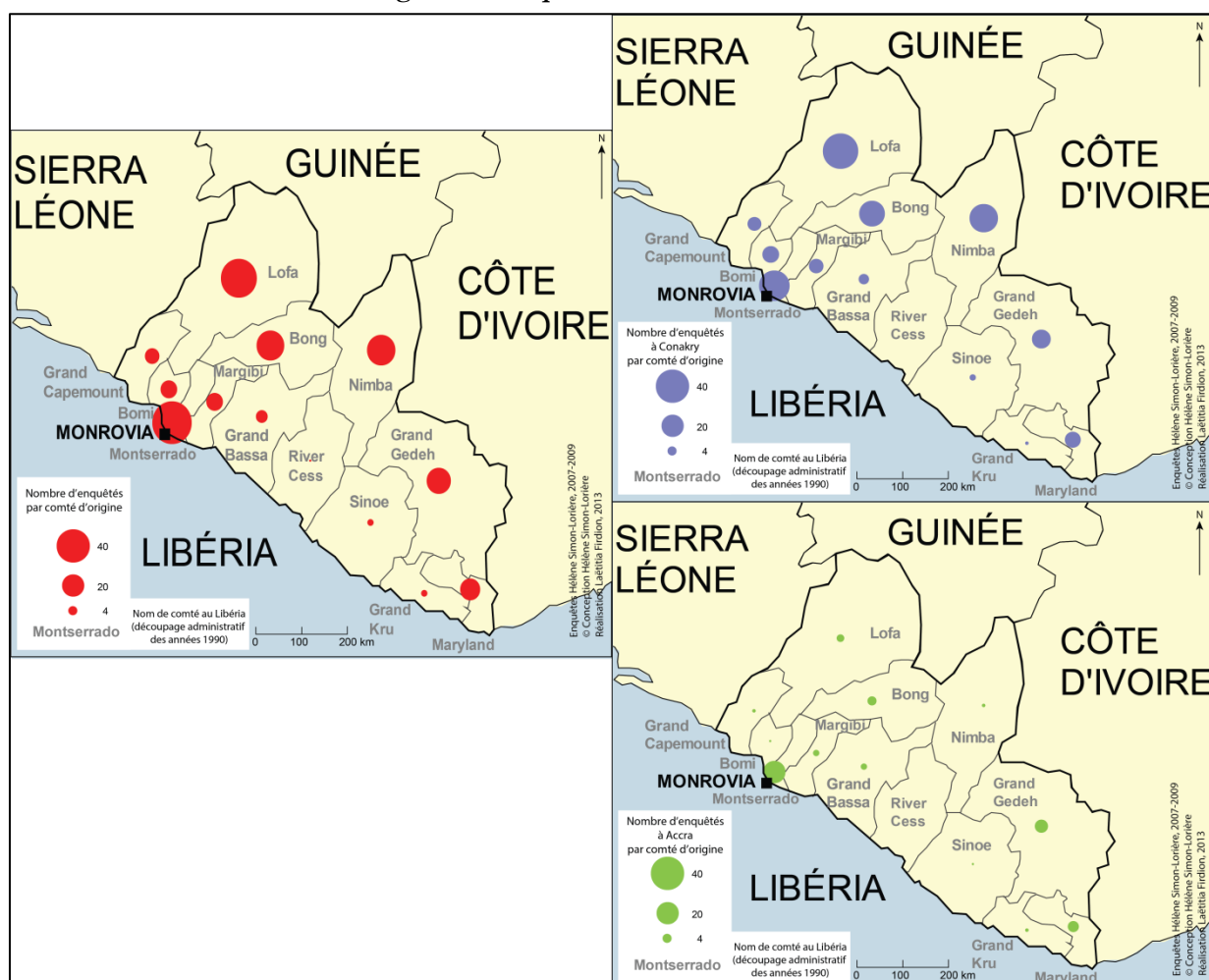
L'origine géographique des individus, c'est-à-dire le comté de naissance au Libéria, a été relevée pour tous les enquêtés sauf deux. La Carte 16 ci après la représente. Les comtés de référence sont ceux qui existaient en 1990, soit 13 comtés et non les 15 comtés actuels (voir Carte 6, p. 70)¹¹⁹. Sur ces 13 comtés, un seul n'a pas été mentionné comme lieu de naissance : River Cess, tandis que deux individus ont déclaré être nés dans des pays de la sous-région (Sierra Léone pour l'un et Ghana pour l'autre). Sur l'ensemble des 250 entretiens, le comté de Montserrado, où se situe Monrovia, est apparu le plus grand nombre de fois comme lieu de naissance des enquêtés, soit 22 %. Viennent ensuite les quatre grands comtés de l'intérieur du pays, Lofa (19 %), Nimba (12 %), Bong (12 %) et Grand Gedeh (9 %). Le reste des personnes enquêtées est né dans les comtés littoraux : Maryland (7 %), Bomi (5 %), Grand Cape Mount (4 %), Grand Bassa (3 %), Grand Kru (1 %) et Sinoe (1 %). Si on analyse ces comtés de naissance pour Conakry d'un côté et Accra de l'autre, le critère de la proximité géographique pour l'explication du pays d'asile s'impose (voir carte). Dans le cas de Conakry, le comté de naissance commun au plus grand nombre d'enquêtés (22 %) est celui du Lofa, comté le plus proche de la Guinée et qui partage une longue frontière avec elle. La quasi-totalité de ces Libériens avaient d'ailleurs vécu une première partie de leur exil en Guinée forestière avant de rejoindre la capitale. Viennent ensuite le comté de Monrovia, Montserrado (17 %) et les autres comtés de l'intérieur limitrophes avec la Guinée, Nimba (15 %) et Bong (12 %). À Accra, où beaucoup de réfugiés libériens étaient arrivés par bateau directement depuis le port de Monrovia, le plus grand nombre d'enquêtés était né dans le comté du Montserrado (40 %). Le Grand Gedeh et le Maryland, frontaliers de la Côte d'Ivoire, sont les comtés de naissance de 16 % et 12 % des personnes rencontrées.

Aux 22 % des 250 Libériens rencontrés nés dans la capitale, il faudrait ajouter les 10 % qui disaient avoir grandi à Monrovia. Plusieurs personnes racontaient en effet être arrivées à Monrovia dans leur petite enfance avec leurs parents. Parmi les Libériens rencontrés à Accra et à Conakry, plusieurs étaient des citoyens récents, qui étaient en train de contribuer à la croissance de la capitale libérienne. Ils avaient été attirés par l'offre urbaine en termes d'éducation ou d'emplois, mais aussi par « les lumières de la ville ». Cet extrait d'entretien avec Varney D. le montre bien :

¹¹⁹ Le découpage administratif du Libéria a changé entre les années 1950 et aujourd'hui. Certains Libériens éduqués en ont une bonne connaissance, comme Stanislaus qui m'explique être né à Kakata en 1954 quand la ville appartenait encore au comté intérieur de Bong, bien avant qu'elle ne devienne la capitale du comté de Margibi [CKY N°136].

My parents were from Bomi. I was born there, but later I came to Monrovia to go to school. That's the city in Liberia, so we all try to see how we can get to Monrovia, to do things on our side [CKY N°006] Pour lui, Monrovia était le lieu de l'éducation, mais aussi de la « civilisation »¹²⁰ et de l'émancipation. Il faudrait en effet aussi ajouter 7 % de l'échantillon, c'est-à-dire des personnes qui avaient été scolarisées à Monrovia, pour l'école primaire ou pour le lycée et qui y étaient donc également arrivés dans leur enfance ou leur adolescence. Dans plusieurs cas, les interviewés avaient été envoyés à Monrovia auprès d'un grand frère ou d'une grande sœur déjà établie, ou bien d'un oncle ou d'une tante, voire confiés à une famille plus aisée. Ils avaient ainsi bénéficié de l'offre scolaire importante dans la capitale. Même si les villages et les petites villes du Libéria comptaient également de nombreuses écoles avant la guerre civile et même si certains centres de formation universitaire se situent dans l'intérieur du pays, comme l'université de Cuttington, dans le comté Bong, Monrovia était attractive pour les établissements secondaires et surtout pour les études supérieures. Ainsi, 2 % de l'échantillon mentionnait être venu à Monrovia pour s'inscrire à l'Université du Libéria.

Carte 16 Cartes des comtés d'origine des enquêtés



¹²⁰ Cette représentation de Monrovia comme le lieu de la civilisation a aussi été ancrée dans les imaginaires libériens par le pouvoir américo-libérien et la longue opposition entre élite américo-libérienne urbaine et éduquée et autochtones ruraux et illettrés.

Enfin, la migration vers Monrovia à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte avait suivi des logiques genrées. L'arrivée à Monrovia correspondait au mariage pour 7 % de l'échantillon, et il s'agissait uniquement de femmes (toutes rencontrées à Conakry). Quant aux hommes, plusieurs étaient venus à Monrovia en lien avec le marché de l'emploi, pour commencer leur activité professionnelle, et souvent dans l'administration ou le secteur paraétatique. Au total, 56 % de l'échantillon total avait vécu plusieurs années à Monrovia et 58 % y résidait au moment du départ en exil. Cette proportion amène à réfléchir à nouveau à la désignation de réfugié urbain, au sens où cette expérience de vie en ville a pu contribuer à ce que ces individus choisissent de vivre leur exil dans des lieux urbains.

Ayant présenté ces profils, dont certains éléments ont pu jouer un rôle dans leurs parcours, il s'agit à présent de décrire ces parcours dans leur diversité et d'en montrer certaines thématiques récurrentes.

2. Typologies de parcours

Les typologies présentées ci-après sont fondées moins sur les lieux d'origine des réfugiés que sur les lieux qu'ils ont traversés et sur la chronologie de ces parcours. Elles s'appuient sur les questions posées aux Libériens rencontrés à Conakry et à Accra à propos du chemin qu'ils avaient parcouru et des péripéties qu'ils avaient traversées depuis leur sortie hors du Libéria. Ils avaient effectué des mouvements entre pays mais également internes à ces pays d'asile. L'échelle nationale employée pour présenter ces expériences ne doit pas être interprétée comme l'inscription des analyses qui vont suivre dans l'ordre national des choses mais plutôt comme une prise en compte des modes d'accueil différents adoptés par les États d'accueil de la sous-région, des contacts différents avec les populations locales, notamment liés à des aspects linguistiques (langues vernaculaires et langues officielles, notamment la différence entre pays anglophones et francophones pour ces réfugiés) et des contextes économiques et politiques nationaux.

La démarche typologique est un réflexe ancien dans les recherches sur les migrations (Monsutti, 2004). Dans le cas des réfugiés, les travaux d'Egon Kunz (1973, 1981) ont été fondateurs. E. Kunz insiste sur le rôle des différents mouvements de réfugiés, en considérant leurs causes ainsi que les motivations des réfugiés à quitter leur pays, mais également les circonstances rencontrées dans les pays d'accueil. Parmi les mouvements de fuite, il propose notamment un cas de figure appelé « *push-pressure-plunge* », pour décrire les situations où un réfugié est forcé à se déplacer une nouvelle fois vers un pays tiers par un changement politique ou des événements militaires. Ce modèle illustre parfaitement l'expérience d'une partie des réfugiés libériens. Un autre cas de figure baptisé « *push pressure stay* » concerne les situations où le réfugié s'installe – provisoirement – dans son pays d'accueil (Kunz, 1973, p. 134). Le second apport d'E. Kunz est d'avoir identifié et conceptualisé l'existence de vagues de réfugiés (« *vintage* »), c'est-à-dire de flux de réfugiés distingués à la fois par les contextes de leur fuite et de leur arrivée en exil et par le fait qu'ils partagent le même type d'expérience. Les typologies qui vont suivre s'appuient sur cet apport théorique et sur les deux critères essentiels qu'il mobilise, l'espace et le temps. Tout en simplifiant les parcours par des la description d'itinéraires types, fondés sur ces

éléments géographiques et temporels, leur diversité et la complexité des situations individuelles ne doivent pas être effacées.

Le terme de parcours fait référence à un trajet suivi pour aller d'un point à un autre, mais il ne doit pas être perçu comme l'expression d'une approche linéaire des déplacements des réfugiés. Comme le souligne E. Kunz, les mouvements de réfugiés sont souvent marqués par des interruptions et diverses étapes. Le terme de parcours ne doit pas non plus exclure des tentatives de retour vers le pays d'origine ou des mouvements d'aller et retour entre divers pays d'asile. Décrire ces parcours dans leur diversité et leur complexité est aussi l'occasion de reprendre la réflexion sur les causes de ces déplacements et d'en montrer la part de hasard et de contrainte mais également d'en dégager des logiques, notamment par le biais des réseaux sociaux. Sans surestimer leurs effets (Collyer, 2005), ils apparaissent une variable explicative utile à explorer, au-delà des seules logiques de proximités géographiques ou ethniques qui sous-tendent les situations d'asile proche. Ils permettent également, malgré la dimension dramatique des situations décrites, de montrer le rôle des tactiques et des ressources des réfugiés. Seront d'abord présentés les parcours des Libériens jusqu'à Accra puis ceux jusqu'à Conakry avant de dégager et d'analyser des thématiques récurrentes dans ces parcours.

2.1. Typologie des parcours jusqu'à Accra

L'afflux de Libériens au Ghana a été moins important que dans d'autres pays et le camp de Buduburam, créé en 1990, en a accueilli la majeure partie¹²¹. Pendant la première guerre libérienne (1990-1996), la population du camp a crû de 7 000 à 15 000 résidents et atteint un premier pic de 17 000 personnes en 1997 avant de décroître à la faveur de la paix. La seconde guerre (1999-2003) a néanmoins entraîné un nouvel afflux : de moins de 9 000 réfugiés en 2001, le camp est passé à 28 000 en 2002, puis 42 000 en 2003. Devant ces chiffres, on peut parler de « vagues d'arrivées » qui peuvent être présentées de façon chronologique, en s'appuyant sur les nombreuses études qui ont été réalisées à Buduburam.

Un premier critère temporel de différenciation se dégage ainsi, fondé sur les statistiques d'afflux vers le camp et une périodisation du conflit libérien. A ce critère temporel, je propose, à partir des entretiens réalisés en 2008 et 2009 qui invitaient à prendre en compte la complexité et la diversité des parcours individuels jusqu'à Accra, d'ajouter un second critère spatial, fondé sur les autres pays dans lesquels les réfugiés libériens avaient habité en exil avant d'arriver au Ghana.

2.1.1. Les vagues d'arrivées à Buduburam

Dans sa thèse sur le camp de Buduburam, Naohiko Omata (2011a) présente trois vagues majeures d'arrivées de réfugiés libériens au Ghana : la première en 1990, la seconde en 1996 et la troisième entre 2000 et 2003.

¹²¹ Un second camp, celui de Krisan, dans l'ouest du Ghana, a accueilli un petit nombre de Libériens après 1996.

La première vague correspond à l'ouverture du camp de Buduburam et s'est concentrée entre août et novembre 1990. Kwesi Okae-Mensah (1997) rappelle que les premiers Libériens étaient arrivés par avion et par bateau en petit nombre à partir de mai 1990. Ces Libériens étaient arrivés aux côtés des Ghanéens qui fuyaient les combats au Libéria. Tandis que certains s'installaient par leurs propres moyens à Accra, le gouvernement ghanéen ouvrait un premier centre d'accueil au nord-est de la capitale, à Afenyia. La Carte 13 (p. 155) présente la localisation de ce centre ainsi que celle du camp de Buduburam. Ce dernier a été ouvert le 3 septembre 1990 avec 150 premiers résidents (Essuman-Johnson, 1992b). Le nombre de réfugiés accueillis a surtout augmenté avec l'arrivée de plusieurs bateaux en provenance de Monrovia, comme les navires commerciaux ghanéens MV Tano River ou nigérian River Oli (voir Document 11, p. 162). Les combats à Monrovia entre août et octobre 1990 poussèrent en effet de nombreux Libériens à se réfugier à Freeport dans l'espoir de quitter la ville. Plusieurs d'entre eux bénéficièrent des efforts des gouvernements de la CEDEAO pour évacuer leurs ressortissants du Libéria, et tout particulièrement de ceux du gouvernement ghanéen de J. J. Rawlings. Par la suite, de plus petits groupes sont arrivés, à bord de bateaux militaires ghanéens ou de petits bateaux de pêche, également par la route, par exemple en traversant la Côte d'Ivoire pour gagner Abidjan puis entrer sur le territoire ghanéen par la ville d'Elubo (Johnson, 1994).

Cette première vague d'arrivées a surtout amené au Ghana des Libériens urbains et de classes sociales supérieures selon Maxwell Owusu : « *The Liberian refugees landing in Ghana came from diverse backgrounds - rich, poor, young, old, women and children, representing a cross-section of Liberian society. A majority were urban, living in and around the national capital, Monrovia, many of them enterprising and educated young men and women, including a significant number of professionals - academics, journalists, former government officials, sports folk, business men and women, engineers, lawyers, etc. The social composition of the Liberian refugee population in Ghana seems to be in sharp contrast to the hundreds of thousands of Liberian refugees made up of the rural poor, mostly illiterate women and children who took to the bush and had to walk for weeks to reach border villages in neighboring Côte d'Ivoire, Guinea and Sierra Leone* » (Owusu, 2000, p. 11-12). Cette composition a été modifiée par les arrivées plus dispersées des années 1991-1995, puis par la vague d'arrivées liée au second conflit libérien.

La deuxième vague d'arrivée mentionnée par N. Omata ne concerne pas directement le camp de Buduburam. Il s'agit des Libériens du *Bulk Challenge* accueillis par le Ghana le 15 mai 1996 et installés dans l'ouest du Ghana, dans le camp de Krisan. Néanmoins, il faut souligner qu'un petit nombre des réfugiés qui étaient à bord de ce bateau avait finalement rejoint le camp de Buduburam parce qu'ils y avaient de la famille ou des connaissances (Okae-Mensah, 1997).

La troisième vague, entre 2000 et 2003, s'est composée de deux flux distincts : celui des Libériens qui fuyaient les combats de la seconde guerre civile au Libéria et celui des réfugiés libériens, déjà en exil en Côte d'Ivoire, qui fuyaient les combats de la crise ivoirienne. Au Libéria, les départs vers le Ghana ont été causés par la reprise des combats dans le comté du Lofa à partir de 1999 (Dick, 2002b), par les assauts menés par le LURD contre Monrovia tenue par C. Taylor en 2002 puis 2003, et par les violences dans l'est du pays où avait émergé en 2003 un groupe rebelle concurrent du LURD, le MODEL. Des réfugiés libériens se sont déplacés de la Côte d'Ivoire vers le Ghana dès les troubles de 2000 à Abidjan autour de l'assassinat du général R. Gueï, auquel des mercenaires libériens ont été associés, ce qui a stimulé un fort ressentiment envers les Libériens en particulier (Omata, 2011a), dans un contexte de méfiance croissante

envers les étrangers depuis l'émergence du concept d'« ivoirité ». Le flux vers le Ghana se sont surtout intensifiés après le début de la crise ivoirienne à la fin de 2002. Les réfugiés libériens sont arrivés de l'ouest de la Côte d'Ivoire, de Danané au nord ou de la ville portuaire de San Pedro, et d'Abidjan. Les Libériens arrivés du Libéria comme ceux arrivés de Côte d'Ivoire étaient entrés au Ghana par la route et ont rejoint le camp de Buduburam qui atteignit en 2003 le nombre de 42 466 résidents.

Certains réfugiés libériens jusqu'alors installés en Côte d'Ivoire connaissaient déjà le camp de Buduburam et y étaient déjà venus. K. Okae-Mensah (1997) mentionne que le camp était devenu à la fin des années 1990 un lieu de retrouvailles des Libériens en exil pour diverses fêtes, dont la fête nationale libérienne du 26 juillet. Alex, rencontré en 2009, le confirmait : *At the time we were in Ivory Coast, people used to move between Ivory Coast there and camp here. That's how we learnt that Liberian refugees are in Ghana, Buduburam camp. That's how I got to know. Cars used to come from here and go to Ivory Coast, Guiglo side, and come back* [ACC N°33].

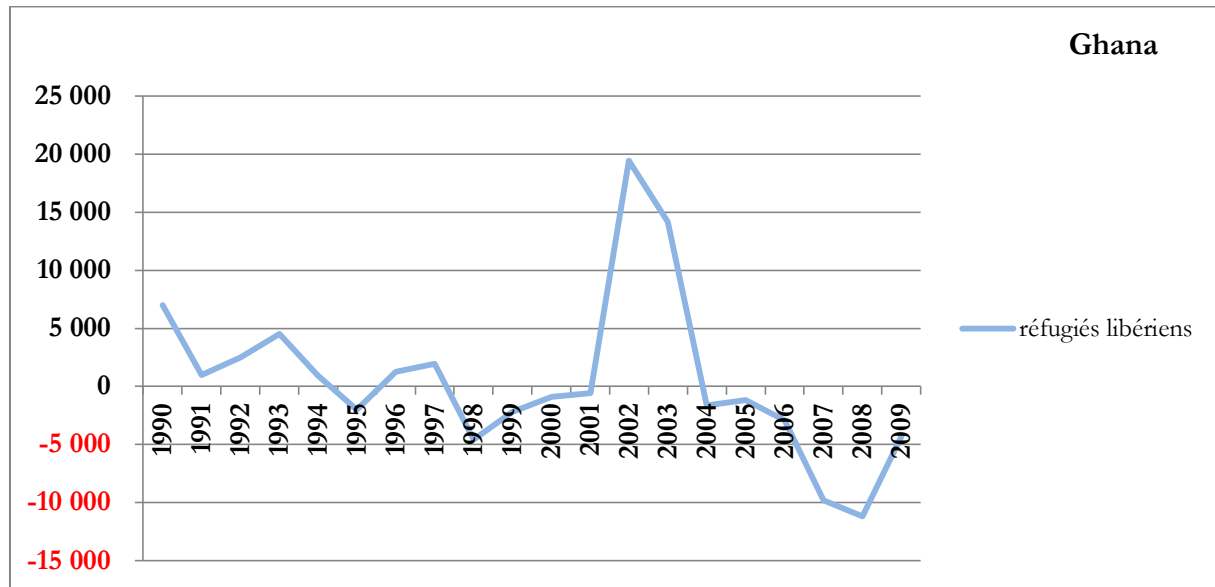
Alors que les réfugiés de la première vague avaient reçu de l'aide humanitaire de la part du gouvernement ghanéen, du HCR et de diverses ONG jusqu'à la fin des années 1990, ceux de cette vague de 2000-2003 étaient arrivés après le retrait du HCR. La reprise de l'aide humanitaire, à partir de 2001, n'a ensuite concerné qu'une partie des réfugiés, ceux considérés comme les plus vulnérables parmi les nouveaux arrivants. Le HCR avait en effet choisi de différencier entre les réfugiés arrivés au début des années 1990, désignés comme « *old caseload* » et les réfugiés arrivés au tournant des années 2000, « *new caseload* » (Dick, 2002b, p. 5). Les réfugiés de la dernière vague avaient des expériences de guerre et d'exil plus longues et plus complexes et des profils différents de ceux de la première vague. En outre, il y avait parmi eux d'anciens combattants, par exemple d'anciens enfants soldats ayant combattu dans diverses factions rebelles (Woodward, Peter, 2009), ce qui a posé un défi au HCR et aux autorités ghanéennes pour l'attribution du statut de réfugié comme pour la gestion du camp où les problèmes de délinquance se sont multipliés à cette même époque, également en lien avec l'importante concentration humaine sur un espace restreint.

Il y a donc eu deux moments d'afflux majeurs à Buduburam : la première vague de 1990 avec l'installation de plus de 7 000 réfugiés et celle de 2000-2003 qui représente l'arrivée de plus de 30 000 Libériens. Chacun de ces moments importants d'afflux a été suivi par des mouvements migratoires moins concentrés dans le temps et plus faibles numériquement. Entre 1990 et 1997, il y a eu quelques retours¹²², mais surtout d'autres arrivées de réfugiés et une croissance progressive du nombre de résidents dans le camp. Cette croissance de la population du camp est également partiellement due à son accroissement naturel : Amedzro Adjakra (1998) mentionne 179 naissances dans le camp pour 1995, 132 pour 1996. Entre 1995 et 1997, il y a eu d'importantes arrivées (1 000 à 2 000 résidents de plus par an), puis surtout des départs et une diminution de moitié de l'effectif du camp entre 1997 et 2001. Enfin, après la fin de la seconde guerre civile, en 2003, il y a eu à la fois de nouvelles arrivées, qui se sont étalées jusqu'à la fin des années 2000, et d'importants départs, surtout après la manifestation de 2008 et ses conséquences. Sur toute la période, on peut souligner que mouvements d'arrivées et de départ, flux et reflux, se juxtaposent

¹²² A. Essuman-Johnson (1992a) mentionne dans sa thèse des Libériens rentrés au Libéria en 1991 et 1992 à bord de navires employés par l'ECOMOG pour faire les allers et retours nécessaires aux besoins du contingent militaire mais revenus au camp de Buduburam quelques mois plus tard à cause des conditions de vie trop difficiles.

et s'entrecroisent, même si les deux vagues de 1990 et de 2000-2003 ont été les plus importantes numériquement. Il y a, en tendance, un premier mouvement d'arrivées puis de départs entre 1990 et 2001, lié à la première guerre, puis un deuxième mouvement, entre 2001 et 2012, lié à la seconde. Le graphique de la Figure 7 ci-dessous représente ces deux mouvements : il donne les variations du stock des réfugiés libériens enregistrés par le HCR. On observe ces deux afflux plus importants ainsi que les départs peu nombreux après la première guerre, puis plus nombreux à partir de la fin de la seconde.

Figure 7 Différence entre le nombre de réfugiés libériens enregistrés au Ghana en année n et n+1



Parmi les 50 réfugiés rencontrés à Buduburam en juillet 2008 puis en novembre 2009, on retrouve les vagues évoquées ci-dessus : 19 sont arrivées entre 1990 et 1996, dont neuf en 1990, tandis que 20 personnes sont arrivées entre 2000 et 2003. Helene, par exemple, était arrivée avec la première vague de réfugiés, en 1990 et était venue directement de Monrovia : *I arrived in Ghana on October 12, 1990 on a big ship, the Tano River. I am one of the first people who came to live in the camp when the place was in the middle of the bush. Everybody was living in tents. I was living in zone T. My tent number was T4* [ACC N°39].

D'autres sont arrivés avec la dernière vague, du Libéria ou de Côte d'Ivoire. Voici deux exemples : Moses M. était arrivé à Buduburam fin 1999, après une année d'exil en Côte d'Ivoire. Il avait quitté le Libéria fin 1998 après les heurts de *Camp Johnson Road* qui avaient opposé les partisans de R. Johnson à ceux du président C. Taylor : *I fled the country. I went to a border town in Ivory Coast. I didn't go straight all the way to here, but then unfortunately there was some crisis and I was able to find my way to here... In fact, language barrier and all these things too... I found my way to here December 1999* [ACC N°28]. Son itinéraire, terrestre, n'avait pas été aussi direct que celui des arrivants de la première vague. Zina et sa famille quant à eux avaient vécu plus longtemps en Côte d'Ivoire, à Danané qu'ils avaient gagné en 1993 et avaient quitté lors de l'attaque de la ville par les rebelles ivoiriens en novembre 2002. Ils étaient alors repartis vers le Libéria et venus à Monrovia. Ils souhaitaient ainsi éviter Buchanan où ils vivaient dix ans auparavant et où ils craignaient d'être persécutés. Mais ils n'étaient pas restés longtemps dans la capitale libérienne. *At that time, things were going on, you didn't know who was with who (...). War was in Monrovia again.* Ils avaient préféré fuir

à nouveau, cette fois-ci vers le Ghana et le camp de Buduburam où ils avaient appris que vivait un de leur fils. Ils avaient pris la route : *The trip took 16 days. We went through Guinea, Mali, Burkina Faso... not to enter Côte d'Ivoire again. It was very hard. We've been struggling. We suffered from bad treatment on the roads. We arrived July 2003* [ACC N°11]. Là encore, il s'agissait d'un itinéraire plus complexe, moins linéaire, qui incluait un retour au Libéria avant un nouveau départ en exil.

Plus de la moitié de l'échantillon des personnes enquêtées correspondait à ce schéma de catégorisation temporelle par vagues d'arrivées. Mais le Ghana n'étant pas un pays frontalier du Libéria, les Libériens qui n'y étaient pas arrivés par bateau avaient souvent vécu dans d'autres pays d'asile avant d'y arriver. Plus la date d'arrivée d'un individu s'éloignait de l'année 1990, plus la probabilité était importante qu'il ait eu une première expérience d'asile dans un autre pays avant le Ghana. Il s'impose donc d'ajouter un critère spatial à ce critère temporel pour analyser les parcours des Libériens jusqu'à Accra.

2.1.2. Des étapes dans d'autres pays d'asile

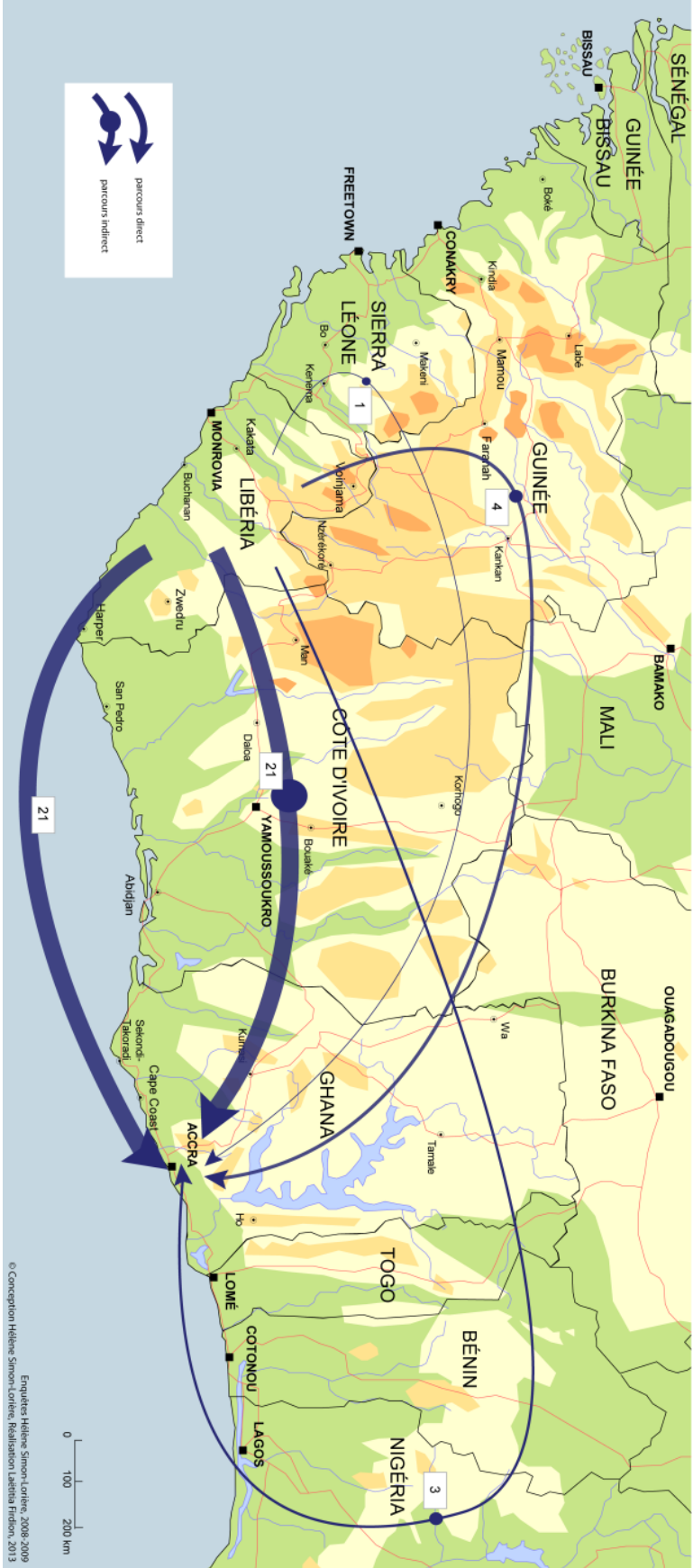
Au premier critère de typologie proposé ci-dessus, fondé sur la période d'arrivée à Buduburam, on peut ajouter un critère géographique des lieux habités par les réfugiés depuis leur départ du Libéria. L'exil des Libériens ayant duré plus d'une décennie, peu de Libériens sont restés sédentaires et immobiles dans leur premier pays d'asile, d'autant plus que les pays de la sous-région ont eux aussi connu des périodes de violences et de guerre. Les parcours des réfugiés libériens à Accra, surtout ceux relevant de la deuxième vague d'arrivées, de 2000 à 2003, sont complexes et divers. À partir des informations recueillies, on peut en rendre compte en proposant cinq types de parcours, selon les pays d'asile où les réfugiés rencontrés avaient déclaré avoir vécu avant leur arrivée au camp de Buduburam. La Carte 17 propose un récapitulatif de ces itinéraires et reporte le nombre d'enquêtés qu'ils concernaient.

- Les Libériens arrivés directement à Accra

Le premier type de parcours est un trajet direct entre le Libéria et le Ghana, sans arrêt prolongé dans un autre pays d'asile. Il concernait 21 des 50 personnes que j'ai rencontrées au Ghana. Tous vivaient à Monrovia au moment de leur départ. On y retrouve des réfugiés de la première vague, mais aussi des réfugiés de la seconde. George B., par exemple, était arrivé par bateau directement de Monrovia le 18 octobre 1990 au port de Tema et avait été transféré au camp de Buduburam par les autorités ghanéennes et le HCR [ACC N°31]. Josephine B. était arrivée de Monrovia en 2003, en traversant la Côte d'Ivoire [ACC N°18]. On peut considérer qu'ont également suivi un parcours direct vers le Ghana les réfugiés arrivés à bord du *Bulk Challenge* et accueillis au camp de Krisan, près de Sanzule (voir la Carte 3, p. 15, pour une localisation de ce camp). Certains avaient ensuite choisi de rejoindre Buduburam et Accra. Mais parmi eux, certains avaient probablement connu un premier exil, si court soit-il, entre 1990 et 1996¹²³. Aucun des réfugiés rencontrés n'a fait partie de ce groupe de réfugiés du *Bulk Challenge*.

¹²³ Aucun des réfugiés rencontrés n'a fait partie de ce groupe.

Carte 17 Cinq types d'itinéraires de fuite du Libéria au Ghana



Cette expérience d'une arrivée directe au Ghana ne concerne qu'une faible proportion du nombre total de réfugiés accueilli au Ghana puisque ce pays ne partage pas de frontière avec le Libéria et que de nombreux Libériens se sont d'abord réfugiés au plus près, dans les pays frontaliers, dès le début de la première guerre civile. Un parcours qui semblait direct au début de l'entretien s'est parfois révélé précédé d'une première expérience d'exil dans un autre pays. C'est le cas de celui de William H., par exemple, qui déclarait d'abord être resté jusqu'en 2003 au Libéria, où il était travailleur humanitaire, avant de venir au Ghana, fuyant le comté de Bong déchiré par la seconde guerre civile et traversant rapidement la Côte d'Ivoire en guerre elle aussi. Il avait rejoint le camp de Krisan où il avait vécu trois ans avant de venir à Buduburam en 2006. Mais en parlant de ses activités humanitaires dans la suite de l'entretien, il expliquait qu'il avait vécu en Guinée, avec ses parents, entre 1992 et 1994. Ils étaient réfugiés à Macenta et c'est là qu'il avait eu une première expérience professionnelle avec MSF, d'abord comme employé de maison puis employé logistique [ACC N°43].

Parmi les personnes interviewées, 58 % avaient connu des parcours plus complexes et moins linéaires que le seul trajet du lieu où ils vivaient au moment de leur fuite hors du pays au lieu où je les ai rencontrés, à Accra ou à Buduburam.

- *Les Libériens ayant connu un premier exil en Côte d'Ivoire*

Le deuxième type de parcours observé comprend une période d'exil en Côte d'Ivoire, le pays situé entre le Libéria et le Ghana et concernait 21 des 50 personnes interviewées. Elles étaient originaires de Monrovia et de ses environs ou bien de comtés du centre (Bong, Grand Bassa) et de l'est du Libéria (Grand Gedeh, Maryland), ces derniers proches de la frontière ivoirienne. Ces Libériens avaient vécu de quelques mois à plusieurs années en Côte d'Ivoire, dans différents lieux : à Danané, à Guiglo, à Niela (au camp de réfugiés de Peace Camp), à Niao, à Tabou, localités qui se situaient dans la « zone d'accueil des réfugiés » désignée comme telle par le gouvernement ivoirien et par le HCR, ainsi que dans deux villes ivoiriennes, à San Pedro et à Abidjan (voir plus loin, p. 263, une carte de localisation de ces lieux refuge en Côte d'Ivoire). Six d'entre ces réfugiés n'avaient eu qu'une courte expérience d'exil en Côte d'Ivoire et étaient rentrés au Libéria lors d'une des périodes d'accalmie de la première guerre civile. Anna, par exemple, s'était réfugiée à Danané en 1990 où elle avait vécu deux ans avant de rentrer à Gbarnga. Elle avait cependant de nouveau quitté le Libéria en 1993, à cause de la reprise des combats, et rejoint Danané. Elle y a entendu dire que le HCR envisageait de fermer les camps de réfugiés : *People told me that the refugees who felt threatened could go to Ghana, to Accra. Where there was a reception centre. So I made up my mind to come* [ACC N°12]. Quant à Julie, c'est après une attaque frontalière très meurtrière près de Guiglo en 1995, dans laquelle sa mère avait disparu, que sa famille avait décidé de quitter la Côte d'Ivoire et avait rejoint le camp de Buduburam [ACC N°02].

Si une jeune femme expliquait qu'elle n'avait pas connaissance du camp, dont elle n'avait appris l'existence qu'après quelques mois dans un hôtel à Accra, huit personnes ont mentionné qu'elles connaissaient quelqu'un dans le camp avant d'y venir. La sœur de Graham, par exemple, vivait à Buduburam tandis que Graham était en exil à Guiglo depuis 1990. En 2002, alors que ce dernier rendait visite à sa sœur, qui est décédée pendant ce séjour, il s'était retrouvé bloqué au Ghana par le début de la crise ivoirienne et avait décidé de rester à Buduburam [ACC N°10]. De fait, onze personnes ont quitté la Côte d'Ivoire à cause des débuts de la crise ivoirienne à partir de

1999, mais surtout à cause du début des combats en 2002, notamment à Danané. Plusieurs réfugiés mentionnaient que les Libériens étaient accusés d'être des « rebelles » en Côte d'Ivoire.

- *Les Libériens ayant vécu un premier exil en Guinée*

L'expérience d'un exil en Guinée correspond au troisième type de parcours relevé auprès des réfugiés rencontrés au Ghana et concernait quatre personnes sur cinquante. On pourrait leur adjoindre quatre autres personnes, exilées pour une durée plus longue en Côte d'Ivoire mais qui avaient vécu quelques mois en Guinée, avant de rejoindre la Côte d'Ivoire ou après l'avoir fuie en 2002-2003¹²⁴. On devrait également y ajouter William H., évoqué précédemment, qui avait vécu en Guinée puis était rentré au Libéria avant de venir au Ghana mais que j'ai maintenu dans la catégorie du parcours direct. Ces Libériens étaient originaires des comtés du centre du Libéria, de Monrovia à la frontière guinéenne. Ils avaient rejoint la Guinée forestière au début de la première guerre civile libérienne et avaient vécu à Thuo, Diécké, Nzérékoré, Macenta ou Lola, dans des camps de réfugiés ou parmi la population guinéenne (voir p. 243 pour une carte de localisation de ces lieux).

Morris M. parlait ainsi des trois années vécues à Diécké : *I was doing some work in the bush. They had some plantations there. Palm and rubber. We were employed to work in that plantation. (...) The Guineans were very nice to us. (...) Since I am Kpelle and the Kpelle are there too, it was fine.* Morris M. est en fait kpelle par sa mère, mais également mandingo par son père et expliquait que sa famille avait de lointaines origines en Guinée, ce qui avait facilité son installation : *I have a lot of links there, my parents came from Guinea, they settled in Liberia long time ago* [ACC N°03]. William était plus nuancé sur son expérience à Macenta entre 1992 et 1994 : *Even if I was among Toma people in Guinea, life was difficult*¹²⁵. *There were security problems all the time. But it wasn't too hard to find food or to find a job. We were living in a refugee settlement where UNHCR gave us some tents. The camp was ok, there was a free access to the toilets for example. Not like here [in Buduburam]. There were only Liberians. Some Liberians were staying with some Guinean friends or relatives, but we were at the camp. Gosuba camp. There were 14 to 15 000 people there. At that time, there were a lot of camps at the border between Guinea and Liberia. I was going to school with IRC*¹²⁶ [ACC N°43].

Ken avait quant à lui vécu toute son adolescence en Guinée : il était arrivé à Bossou à l'âge de sept ans puis avait rejoint son père à Lola et y était resté jusqu'en 2002. Il avait été scolarisé dans une école pour réfugiés gérée par IRC mais aussi dans une école guinéenne. Il se disait débrouillard et était fier de dire qu'il y avait appris plusieurs langues¹²⁷ ou encore qu'il avait obtenu une carte d'identité guinéenne. Il avait tenu un petit vidéo club à Lola et s'était impliqué dans un commerce d'huile rouge. Néanmoins, il avait décidé de rentrer au Libéria en 2002, à la demande de sa sœur. Il n'y était pas resté longtemps car une autre de ses sœurs lui avait conseillé

¹²⁴ Deux avaient vécu en Guinée forestière pendant la première guerre civile libérienne tandis que deux autres étaient venues directement à Conakry dans les années 2000.

¹²⁵ William est d'ethnie loma, une ethnie transfrontalière répartie entre le nord du Libéria et la Guinée forestière et qui porte le nom de Toma en Guinée.

¹²⁶ Pour rappel, l'ONG *International Rescue Committee* IRC a été désignée par le HCR pour assurer les programmes d'éducation en Guinée forestière.

¹²⁷ Il disait avoir appris le français, mais aussi le kono, le loma et le kpelle. Ken est d'ethnie mandingo par son père, vaï par sa mère.

de la rejoindre au Ghana où elle était engagée dans une procédure de réinstallation au Canada [ACC N°46].

Quant au père de Ken, Varney S., son témoignage est particulièrement intéressant car il a été représentant des réfugiés libériens à Lola de 1990 à 2002 : *I went to Guinea on the 13th of April 1990. On the 18th November, I became chairman of the refugees there. I was chairman for 12 years there. I was in Lola. I was the central president for the prefecture of Lola. I was living in Lola town. When I was there, the camp was not really put up, they started to put up the camp after. We used to have Thuo camp, we used to have Gpa, Zor, Nyalezu, Diamankonekone, Dimanyale, Lainé, Toumandou... Refugees were all in those sectors and I was the head. I used to go around those camps. The other presidents made reports to me, and I made reports to UNHCR and to the government of Ghana, er I mean, Guinea¹²⁸. (...) Before the camps¹²⁹, we were like locally integrated, we lived among them. But when the information came from Lansana Conté¹³⁰, no matter how long you had lived there, you were molested, you were searched... You were not comfortable anymore. They were raping girls and doing all sorts of things. Actually, it was an uncomfortable time. All the refugees had to come to my house for rescue... I had restless nights, restless days. Soldiers were guarding the area, they were checking the people. They didn't trust anyone. They were flashing the lights... I thought I would be trusted after living for that long there... Freedom of movement was very limited then. Everywhere you traveled, you had to have a gate, they had to take money from you... It was not like here. And there was the language barrier too. We had to speak French and even some vernacular languages... (...) Initially, the Guineans were receptive but I think it's because the refugees brought a lot of things. (...) The Guineans wanted the food. You know, we were eating that good rice, and the rice from their farms was full of rocks, stones. In the forest region, everybody is in agriculture, except they have market days and people go to the market but in the market, most of the time, they sell the agricultural things. They had dried goods too. But they needed the good food, they needed the alcohol... so they accepted the refugees. They understood they would be able to get some. The security people even intimidated the people to get food. The Guineans accepted people in that manner. Some did it out of generosity, there were some good guys among them. Those said, we are sorry for them, they have this problem, but there are other they did it for material purpose. They accepted refugees. Even the president. The president Conté, he came to Lola in 1993 and I had the occasion to address him¹³¹. I spoke good of the people, the security. I told him how accepting they were... even though they were not that good, but it was flattering that I was doing. They were all very happy about it: « Oh, Monsieur, tu as bien parlé! C'est bon comme ça. Tu as fait Lansana Conté rire ». They were happy because I didn't condemn them. But in Guinea, [anytime] there were problems with the refugees at the court, at the police station, I was contacted...*

But you know the words of the president, they are like the words of God and when he said... Even the people I used to give kolas, they came to me in the night saying : Look, the president said everybody should leave, so you'll have to find another place. But that night, I was very instrumental. The regional minister came and made an announcement, he took me to the prefet and told me, look, when the father is vexed, he can make any decision, he was too annoyed when he made this statement, but he is out of diplomatic content, so he told me: you and your

¹²⁸ En 2009, Varney S. était président du comité des réfugiés libériens à Buduburam depuis 2005, d'où ce lapsus.

¹²⁹ Il faisait référence à la mise en place par le HCR de camps comme celui de Lainé, après les attaques frontalières de 2000. Il expliquait dans un passage non cité de notre entretien que ce camp de Lainé, qui était sur le territoire de la préfecture de Lola, venait d'être créé lorsqu'il quitta la Guinée en 2002.

¹³⁰ Cette périphrase fait allusion au discours de Lansana Conté en septembre 2000 encourageant les citoyens guinéens à surveiller les réfugiés assimilés aux rebelles qui attaquaient le pays aux frontières (voir chapitre 1, p. 111 et suivantes).

¹³¹ Le président L. Conté alors en campagne pour l'élection présidentielle était effectivement venu en Guinée forestière en 1993.

people, relax. They made that announcement, that people should not molest people. But the guys who came to me, they didn't know that this negotiation had already been made. I told those people: but I thought you would keep me, you know that I am not a rebel, the president himself knows I am not a rebel... But all kind of unfortunate things happened. That's why I left. [ACC N°27].

On retrouve dans ce témoignage des éléments sur la configuration spatiale de l'accueil des réfugiés libériens en Guinée, entre installation spontanée au sein de la population locale et petits camps de réfugiés, ainsi que des éléments sur les rapports entre réfugiés et Guinéens en Guinée forestière. Après avoir vécu plus de dix ans en Guinée, et ayant une position importante au sein de la communauté réfugiée libérienne et vis-à-vis des autorités guinéennes, Varney S. avait préparé son départ pour le Ghana en douceur. Il était déjà venu au camp de Buduburam en 1996 avec sa femme. Cette dernière s'y était elle-même déjà rendue en 1995 pour y rencontrer un de ses frères et avait décidé un an plus tard d'y déposer avec ce frère un dossier de demande de regroupement familial pour rejoindre leur mère réinstallée aux États-Unis. En 2001, la femme de Varney S. était donc partie pour Buduburam. Varney S. avait ensuite prétendu vouloir lui rendre visite, puis transformé ce voyage en un départ définitif de la Guinée, à la faveur des difficultés de déplacement liées au conflit civil en Côte d'Ivoire : *I sent my wife and children, then I made refugees understand that I had to visit my family. So I couldn't continue to do... I wanted to visit my family, but I even had the intention to come back because I left all my belongings there. But when I came here, the Ivory Coast war broke out. There was no way to go through Ivory Coast to go back. And because of the molestation in the French countries, Togo, Burkina... I couldn't go. Going through Burkina Faso, Mali, that was a very long distance anyway. And I was with my family, why should I return? So I decided to stay.* Mais il mettait aussi en avant les conditions de vie au Ghana qui avaient influencé son choix de rester : *Freedom of movement, communication... (...) The contact from Lola with our people in America was too poor, you know that there's no Western Union¹³²... (...) and the comfort of the Ghanaian lifestyle. It's a peaceful country here [ACC N°27].*

Les réfugiés qui avaient vécu en Guinée mentionnaient « l'insécurité » qu'ils y avaient connue. Regina expliquait avoir quitté Macenta en 2000 *because of the confusion : when confusion breaks out, we just move. Either you stay and die, or you go out and survive* disait-elle [ACC N°48]. Eddie qui était venu vivre à Conakry se rappelait avoir été harcelé par la police et les soldats qui accusaient les réfugiés d'être des rebelles [ACC N°30]. Seuls trois personnes avaient vécu à Conakry parmi l'échantillon, toutes dans les années 2000 : l'un y était venu après un premier exil en Sierra Léone, l'autre pour essayer d'y obtenir un regroupement familial en Australie, la dernière probablement dans le cadre d'un réseau de prostitution. Ils mentionnaient tous des quartiers ou secteurs de la ville de Conakry : Madina, Petit Simbaya, Sans Fil (voir chapitre 4).

- ***Les Libériens ayant vécu un premier exil au Nigéria***

Un quatrième parcours type passe par le Nigéria mais ne concernait que trois personnes de l'échantillon. Alfonso était celui qui avait vécu le plus longtemps au Nigéria, où il était arrivé par bateau en 1996, fuyant les combats de Monrovia dans lesquels il avait perdu sa femme. Il avait rejoint un cousin employé par l'ambassade du Libéria à Lagos et y était resté jusqu'en 2000 quand sa tante l'avait averti que sa mère, émigrée aux États-Unis depuis 1980, avait fait une demande de

¹³² Il n'y avait en effet pas d'institutions de transfert d'argent à Lola lorsque Varney S. y vivait mais *Western Union* s'était ensuite implanté en Guinée forestière à partir du début des années 2000.

regroupement familial pour le faire venir auprès d'elle et déclaré qu'il vivait au Ghana [ACC N°47].

Joe avait lui aussi vécu au Nigéria entre 2002 et 2003, d'abord dans la résidence de l'ambassadeur du Libéria à Lagos, transformée en squat par la présence d'un grand nombre de réfugiés¹³³, puis dans le camp de réfugiés d'Oru, à 170 km de Lagos. Il racontait qu'il avait été scandalisé par les conditions de vie des réfugiés libériens à Lagos. Il avait alors œuvré pour qu'ils soient transférés dans le seul lieu du pays où le HCR apportait une aide humanitaire à des réfugiés de diverses nationalités, le camp d'Oru, dans l'État d'Ogun dans le sud-ouest du Nigéria, près de la frontière avec le Bénin¹³⁴. Mais il expliquait qu'il avait également été scandalisé par les détournements de cette aide humanitaire dans le camp, qui ne parvenaient pas à ceux qui en avaient le plus besoin, notamment aux derniers arrivés. Il avait cherché à dénoncer ces dysfonctionnements, ce qui l'avait mis en danger et l'avait ensuite poussé à quitter le Nigéria où il disait que ses ennemis envisageaient de l'empoisonner. Il avait rejoint en 2003 le camp de Buduburam où il avait des amis [ACC N°34]. Jerrydean avait elle aussi vécu une année, entre 2002 et 2003, à Lagos avant de rejoindre son oncle, installé dans le camp de Buduburam depuis plusieurs années [ACC N°06].

- *Les Libériens ayant vécu un premier exil en Sierra Léone*

On pourrait proposer un dernier parcours type pour les réfugiés ayant connu un premier exil en Sierra Léone, mais seul un réfugié rencontré avait mentionné avoir vécu dans ce pays frontalier du Libéria, alors qu'ils étaient bien plus nombreux en Guinée à y être restés plusieurs années. Eddie racontait avoir fui Monrovia lors des combats d'*April 6* en 1996, vers Freetown où il avait vécu jusqu'au putsch militaire qui avait renversé le président A. T. Kabbah en 1997. Il avait alors fui avec les autres réfugiés libériens vers la frontière guinéenne et avait ensuite rejoint Conakry où il avait vécu quatre ans. D'après les articles de journaux consultés, quelques réfugiés libériens arrivés au Ghana en 1990 étaient arrivés par bateau de Freetown.

Cette mise à plat de parcours géographiques, appuyée sur les différents pays d'asile, permet de souligner combien les réfugiés libériens ont été mobiles dans la sous-région ouest-africaine. Leur mobilité est liée aux événements de guerre qui ont touché la sous-région mais on peut également penser que les réseaux sociaux y ont joué un rôle important, comme cela pourra être démontré plus loin.

Après avoir présenté ces parcours jusqu'à Accra, et surtout jusqu'au camp de Buduburam, qui a représenté un lieu d'accueil privilégié, stable et sûr pour ces réfugiés, les parcours jusqu'à Conakry peuvent être examinés, en y cherchant des similitudes ou des différences.

¹³³ Ce que Joe décrit de ce *compound* diplomatique transformé en camp de fortune pour les réfugiés libériens est proche de ce que j'ai observé à Conakry à la résidence libérienne (voir chapitre 4, p. 302).

¹³⁴ Ce camp d'Oru, créé par le gouvernement fédéral nigérian et par le HCR en 1990, a accueilli des réfugiés libériens puis sierra léonais, mais aussi tchadiens, soudanais ou centrafricains. Il a été déclaré fermé en 2007 mais des réfugiés y résidaient toujours en 2012.

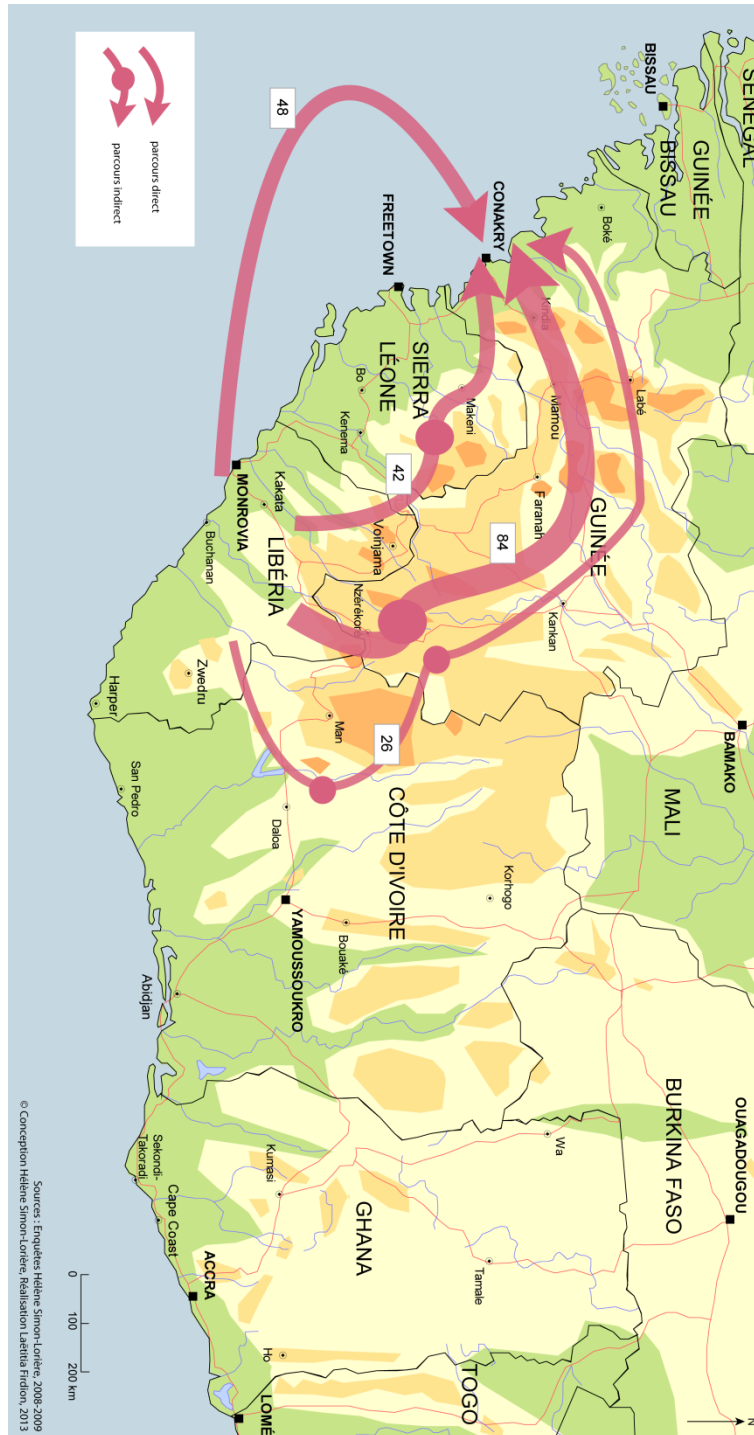
2.2. Typologie des parcours jusqu'à Conakry

En Guinée, il y a eu plus de 400 000 réfugiés libériens au début des années 1990. Ce chiffre du HCR peut être considéré comme une estimation basse étant donné que de nombreux Libériens ne s'étaient pas enregistrés auprès de l'agence onusienne à leur arrivée dans le pays. Conakry n'a pas été le premier lieu d'arrivée de la majorité de ces réfugiés, ni le lieu principal d'accueil de cet afflux massif en provenance du Libéria. Comme souligné en première partie, c'est la Guinée forestière qui a été la principale région d'accueil, mais les Libériens s'y sont installés dans de multiples lieux, parmi la population locale ou dans des camps plus ou moins formels. Conakry n'a accueilli qu'une minorité des Libériens réfugiés en Guinée. Mes enquêtes à Conakry auprès des Libériens et mes questions sur leurs parcours d'exil ont fait apparaître la capitale comme une ville où beaucoup d'entre eux s'étaient établis après avoir connu d'autres lieux de refuge, en Guinée ou dans d'autres pays proches.

À partir des témoignages recueillis, une typologie, articulée sur les différents lieux d'exil connus par les Libériens, peut être proposée ici. Au-delà de la volonté initiale de montrer les parcours géographiques, le choix de fonder cette typologie sur des lieux s'est imposé car ces lieux sont associés à des dates d'arrivées et des durées de présence homogènes. Les lieux dont il est question relèvent d'échelles différentes : une ville capitale, une région à l'échelle infranationale, un pays entier. Mais ces lieux amènent aussi à changer d'échelle, à faire des « zooms avant » pour les localiser précisément dans des espaces régionaux et nationaux. Enfin, la multiplicité de ces lieux, qui témoignent d'expériences individuelles différentes de l'exil, permet d'élaborer une réflexion sur la stabilité et l'instabilité dans l'exil, en analysant les durées de présence et les éventuelles séquences chrono-géographiques de ces parcours. À la présentation typologique de ces divers lieux de refuge doit alors s'ajouter l'analyse des facteurs explicatifs d'arrivée dans ces lieux et de la migration jusqu'à Conakry où ont été rencontrés les Libériens interviewés. Il s'agira de faire ressortir dans ces parcours les logiques de proximité qui les sous-tendent, mais aussi le poids des événements de guerre qui les ont contraints, autant que l'existence de réseaux familiaux et sociaux qui les ont souvent orientés. En même temps, cette retranscription de parcours permet de laisser la place aux récits de ces expériences vécues en exil, qu'il s'agisse des arrivées dans ces lieux de refuge ou des nouveaux départs choisis ou contraints par des événements extérieurs.

Quatre types de parcours jusqu'à Conakry seront présentés ci-dessous. Les deux premiers parcours ont lieu à la seule échelle de la Guinée : le premier rassemble les personnes arrivées directement à Conakry et qui y étaient restées, le second les personnes arrivées en Guinée forestière et ayant rejoint Conakry par la suite. Les deux derniers parcours passent par les deux autres principaux pays d'accueil de réfugiés libériens : la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Ces parcours incluaient des périodes d'exil longues dans ces deux pays avant une arrivée en Guinée, puis à Conakry.

Carte 18 Quatre types de parcours d'exil vers Conakry



2.2.1. Les Libériens arrivés directement à Conakry

D'après les entretiens, un premier type de parcours se dégage, qui correspond à un trajet direct entre le Libéria et Conakry. Il s'agit de présenter ici la composition démographique du groupe de personnes qui ont suivi ce trajet, leur origine géographique et la chronologie de ces arrivées. Enfin, on pourra souligner la stabilité de cet exil, car ces Libériens arrivés à Conakry y étaient restés.

Parmi les 200 Libériens rencontrés à Conakry, 48 étaient arrivés directement à Conakry depuis le Libéria. Il s'agissait en majorité de femmes ou d'enfants arrivés pendant la première guerre civile libérienne, entre 1990 et 1996 depuis Monrovia. On compte en effet 30 femmes dans ce groupe et 12 personnes avaient moins de 18 ans à leur arrivée (huit femmes et quatre hommes). L'âge moyen de ce groupe à l'arrivée était de 24 ans. Ces Libériens étaient originaires de tout le Libéria, mais la capitale libérienne était leur lieu de résidence ou bien le lieu où ils avaient trouvé refuge à cause des combats¹³⁵. Ainsi Suzie vivait-elle à Monrovia depuis plus d'une dizaine d'années au début de la guerre. Elle avait d'abord fui les combats en se déplaçant de quartiers en quartiers avant de quitter la capitale en 1994 [CKY N°010]. Moussou B. avait quitté le comté de Bomi où elle vivait pour se réfugier à Monrovia en 1990 d'où elle avait pu partir en 1992 [CKY N°139]. Au contraire, Moussou A., qui habitait la capitale depuis son enfance, avait d'abord fui Monrovia en juillet 1990 et vécu plusieurs mois dans son village d'origine, dans le comté de Bong. Mais la vie quotidienne y étant trop rude, elle avait préféré retourner à Monrovia début 1991 où elle avait appris que des bateaux quittaient le port de Monrovia vers l'étranger. Elle s'était alors rendue à Freeport et elle avait pu prendre un bateau de l'ECOMOG [CKY N°118]. Les origines ethniques des réfugiés de ce groupe sont variées et reflètent la diversité des habitants de Monrovia, même si les Américo-libériens en sont presque absents. Ils sont Vai (10), Kpelle (8), Mandingo (7), Grebo (7) ou Krahn (5).

Les arrivées directes à Conakry ont surtout été concentrées dans les premières années de la guerre civile au Libéria : 35 personnes étaient arrivées entre 1990 et 1996, dont 17 pour la seule année 1990. Dans cet échantillon, on compte seulement cinq arrivées directes à Conakry entre 1999 et 2003 pendant la seconde guerre civile, deux de moins qu'en 1998 lors des heurts entre le gouvernement de C. Taylor et les partisans de R. Johnson. La majorité de ces arrivées directes étaient des arrivées par bateau depuis Monrovia (31 sur 48), facilitées par les liaisons maritimes entre les deux capitales que la participation de la Guinée à l'intervention ECOMOG au Libéria avait renforcées.

Une minorité de personnes, 17 sur 48, avaient effectué un trajet par la route pour rejoindre Conakry, dont les cinq derniers arrivants, entre 1999 et 2007. Ces arrivées par itinéraire terrestres s'étaient effectuées sans étape intermédiaire, ce qui justifie qu'elles soient incluses dans les arrivées directes. Le point de départ de ces itinéraires terrestres est Monrovia, sauf pour Makaba qui était née et vivait à Wesua, dans le comté du Lofa et n'avait jamais vécu dans la capitale libérienne [CKY N°126]. Sur ces 17 personnes, cinq avaient traversé la Sierra Leone, le plus souvent à pied, avant d'arriver en Guinée, soit en Guinée forestière, soit en Guinée maritime. Douze autres avaient rejoint le nord du Libéria (le comté du Lofa, le plus souvent, dont ils étaient parfois originaires) pour traverser la frontière guinéenne. Ces personnes avaient choisi de rejoindre Conakry parce qu'elles y avaient des membres de leur famille ou des connaissances, comme Masa [CKY N°016] ou Aboubacar D. [CKY N°007] qui ont rejoint en 1990 leur parents évacués par bateau quelques semaines plus tôt en vertu de la nationalité guinéenne de leur père, ou comme Cecilia A. qui avait rejoint en 1998 un ami guinéen de son mari décédé dans les combats de *Camp Johnson Road* [CKY N°046]. Abou F., mécanicien, expliquait pour sa part qu'il

¹³⁵ Seules trois personnes n'étaient pas parties de la capitale libérienne : deux étaient parties de villes minières du centre-est du pays [CKY N°011 et N°126], une de Buchanan, la seconde ville portuaire du Libéria après Monrovia [CKY N°064].

pensait y trouver plus facilement du travail [CKY N°149]. Anthony K. et Sierra étaient entrés en Guinée par Macenta en 1998 mais avaient décidé de rejoindre directement la capitale guinéenne, même s'ils n'y connaissaient personne, car Anthony K. avait été brièvement arrêté à la frontière et accusé d'être un rebelle et car ils avaient peur de rester si près du Libéria [CKY N°171 et N°176].

La Carte 19 ci-dessous figure trois de ces parcours directs du Libéria à Conakry, deux maritimes, l'un terrestre et mentionne l'année où chacun des enquêtés concernés a effectué ce trajet.

Carte 19 Trois parcours d'exil du Libéria à Conakry



Dans l'échantillon d'enquêtés, la majorité des réfugiés arrivés directement à Conakry y étaient restés, même si un transfert dans les camps leur avait parfois été proposé (voir chapitre 2, p. 139 et suivantes). Suzie évoquait son refus, en 1994, d'aller dans les camps où elle avait entendu dire que les réfugiés ne recevaient pas de nourriture [CKY N°010]. Nimba mentionnait elle aussi ce choix lorsque les propositions de rejoindre des camps de réfugiés avaient été renouvelées aux Libériens de Conakry après les attaques transfrontalières de 2000 : *UNHCR offered to take refugees to the camps, to Dabola, saying resettlement procedures were only processed there. But at that time, there was only one bus to take people there. The other people had to go there by their own means.* Elle avait refusé de s'y rendre par peur de l'ennui et du manque d'opportunités économiques dans les camps [CKY N°005]. Seule deux femmes avaient été transférées vers des camps. Fatou R. expliquait qu'elle s'était installée dans un camp de Guinée maritime, près de Forécariah entre 1997 et 2000 pour bénéficier de l'aide qui y était apportée aux réfugiés [CKY N°117]. Mamy, âgée de seulement 4 ans à son arrivée à Conakry en 1991, disait que sa famille, d'ethnie krahn, ne comprenait pas les langues de Guinée et qu'ils avaient donc été emmenés à Farmoreya [CKY N°071].

Il est important de souligner la durée, 15 ans en moyenne, mais aussi la stabilité de l'exil à Conakry pour ces Libériens arrivés directement à Conakry. Contrairement aux Libériens ayant

connu d'autres parcours, ils étaient restés dans ce premier lieu d'exil et n'avaient pas connu d'autre déplacement forcé. Ces réfugiés arrivés directement à Conakry, surtout au début des années 1990, s'étaient installés dans divers quartiers de Conakry et avaient essayé d'y trouver des moyens de subsistance.

2.2.2. Les Libériens ayant connu un premier refuge en Guinée forestière

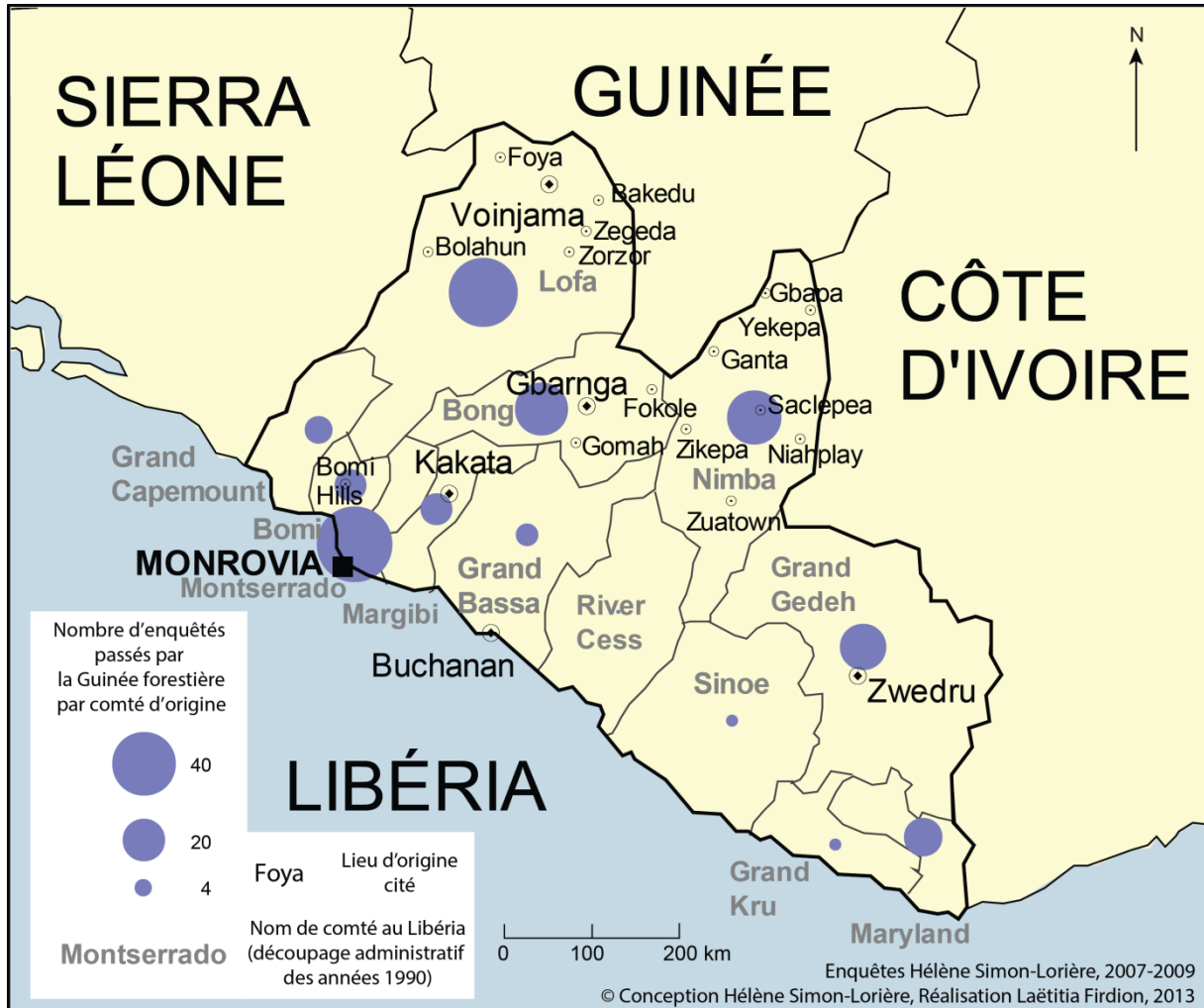
La Guinée est l'un des pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés libériens, surtout dans la région de Guinée forestière, frontalière avec le Libéria. Le second parcours type rassemble ces Libériens qui, avant de rejoindre la capitale guinéenne, avaient connu une première période d'exil ailleurs en Guinée, pour l'essentiel en Guinée forestière. Il s'agit ici de présenter leurs profils démographiques et géographiques, puis de replacer leurs arrivées dans la chronologie du conflit libérien. Ces Libériens avaient vécu plusieurs années en exil en Guinée forestière et la diversité des lieux où ils s'étaient installés peut être mentionnée, de même que les éléments qu'ils ont évoqués sur leurs conditions de vie et leurs relations avec la population guinéenne. Enfin, on pourra souligner le rôle des attaques frontalières de 2000 dans leur migration vers Conakry avant de discuter des autres raisons qui expliquaient que ces Libériens avaient gagné la capitale guinéenne.

Parmi les 200 personnes rencontrées à Conakry, 84 étaient arrivées dans la capitale guinéenne après une première période d'exil ailleurs en Guinée¹³⁶, pour l'essentiel dans la région de Guinée forestière¹³⁷. On compte dans ce groupe 41 hommes et 43 femmes. L'âge moyen d'arrivée était de 23 ans et 26 de ces 84 personnes avaient alors moins de 18 ans (10 femmes, 16 hommes). La majorité de ces Libériens (66 sur 84) sont originaires des trois comtés du nord du Libéria : Lofa (38), Bong (10), Nimba (18). La Carte 20 ci-après présente les comtés et les lieux d'origine cités par les enquêtés. Le départ en exil a donc été pour beaucoup d'entre eux une fuite vers un asile proche. Certains étaient nés dans de petits villages (11), comme Jallah K., né à Bolongjolimai, à la frontière entre Libéria et Guinée [CKY N°020], mais un grand nombre (37) sont nés dans de petites et moyennes villes de ces comtés, situées à moins de 100 kilomètres de la frontière guinéenne : Zorzor, Voinjama ou Foya, dans le comté du Lofa ; Gbarnga dans le comté de Bong ; Ganta, Yekepa ou Saclepea, dans le comté du Nimba. Huit personnes sont nées dans le comté de Montserrado, où se situe Monrovia. Sur les 84 personnes, 34 sont d'ethnie mandingo et 38 sont d'ethnies originaires du nord du Libéria (gbandi, gio, kissi, mano, loma, kpelle). Etant donné les proximités linguistiques entre certains de ces groupes ethniques libériens et les groupes ethniques présents en Guinée, on peut considérer que 64 personnes (d'ethnies mandingo, kissi, mano, loma et kpelle) parlaient des langues vernaculaires proches de celles des habitants de Guinée forestière.

¹³⁶ Seul Adolphus, à son arrivée en 1998, avait rejoint directement le camp de réfugiés de Kaliya, près de Forécariyah en Guinée maritime [CKY N°089]. Il sera davantage question de cette zone de refuge de Guinée maritime dans la présentation des parcours de Libériens passés par la Sierra Léone (voir plus bas, p. 246 et suivantes).

¹³⁷ On pourrait y ajouter deux personnes qui étaient passées par la Sierra Léone avant de venir en Guinée forestière [CKY N°130 ; CKY N°155] mais que j'ai comptabilisées dans le parcours par la Sierra Léone. Parmi les 84 personnes enregistrées comme passées par la Guinée forestière sont comptées une personne qui était ensuite allée en Sierra Léone avant de revenir en Guinée [CKY N°119] et deux personnes qui étaient ensuite parties vers la Côte d'Ivoire avant de revenir en Guinée [CKY N°112 ; CKY N146].

Carte 20 Comtés et lieux d'origine des réfugiés ayant connu un premier exil en Guinée forestière



Les arrivées en Guinée forestière ont été concentrées dans la période de la première guerre civile (58 sur les 88 personnes concernées étaient arrivées entre 1990 et 1996) avec plus de la moitié dans la seule année 1990 (32)¹³⁸. Beaucoup avaient fui les premiers combats entre le NPFL et l'armée libérienne dans le nord du pays et avaient parcouru de faibles distances pour traverser la frontière et se réfugier en Guinée, à l'image de ce qu'avait observé W. Van Damme (1999). Les arrivées lors de la seconde guerre civile (1999-2003) étaient moins nombreuses (10). Seules cinq personnes avaient traversé la Sierra Léone pour rejoindre la Guinée, les autres étaient passées directement en Guinée, par divers points frontaliers selon les lieux où ils vivaient au moment du début de la guerre ou de leur fuite, et selon leurs origines géographiques. Les Carte 21 (a, b, c et d) proposent quatre illustrations de ces parcours (p. 243).

¹³⁸ Pour une analyse des vagues d'arrivées en Guinée forestière (Van Damme, 1999), voir le chapitre 2 (p. 139 et suivantes).

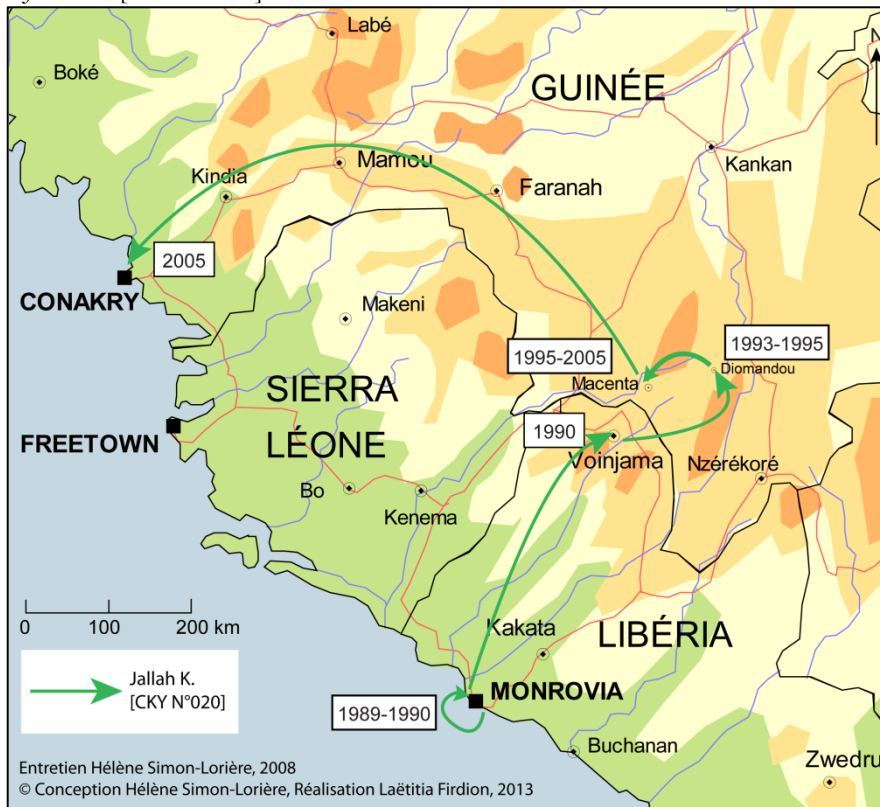
Rares étaient les enquêtés qui mentionnaient avoir rencontré des problèmes avec les autorités guinéennes à leur passage de la frontière car les contrôles se sont surtout développés dans le courant des années 1990. Certains hommes disaient avoir été placés en détention quelques jours lorsqu'on les soupçonnait d'être des combattants, puis relâchés, comme Anthony K., arrivé en 1998 [CKY N°171]. Pour ceux qui évoquaient le passage de la frontière, les souvenirs portaient surtout sur les conditions de traversée là où la frontière entre Guinée et Libéria est une rivière, comme c'est le cas d'un affluent du fleuve Saint John qui sépare le comté du Nimba au Libéria, et la région de Nzérékoré en Guinée. En 1990, Joyce avait traversé ce fleuve : *We were able to get in one truck, a big truck that took us all the way [from Monrovia]... I don't even know where. To the border. To a certain border. Between Guinea and... Nimba County. That's where the car put us down. Then we started to walk. We started in the morning and walked until the night, until we entered Guinea here. We crossed a kind of river, in a canoe. We got in one town, called Soopa. From there, we slept and we left, the next morning we came to Gpa. We were in Gpa for two months... When one doctor they call Roger, he was the one that was treating my sour. He was an army man. My sour was getting better, then they brought us to Nzérékoré* [CKY N°083].

En 2002, Henry avait emprunté un chemin similaire. Parti de Monrovia où il avait été menacé pour son soutien à un petit parti d'opposition à C. Taylor, il s'était orienté vers le comté du Nimba et la ville de Ganta, dont son épouse était originaire. *People drove us at the border but the situation there in Ganta was very tense. That was my first time getting in this area. You know, my wife is from there... So we decided to take the road, following other people. We got to the upper part, the crossing back-pass. There's an old sugar cane plantation there called Zwame. There, they were using rafts to cross. They put 10-15 human beings in and go to the opposite side of the river, then come back. That's how we crossed. We crossed there August 12, 2002. We stopped in Gpa. We walked through the rubber plantation. We spent one or two weeks and then from Gpa we came to Diécké. I started hearing some Kissi tribe and Kpelle, my wife speaks Kpelle. They gave us some assistance* [CKY N°033].

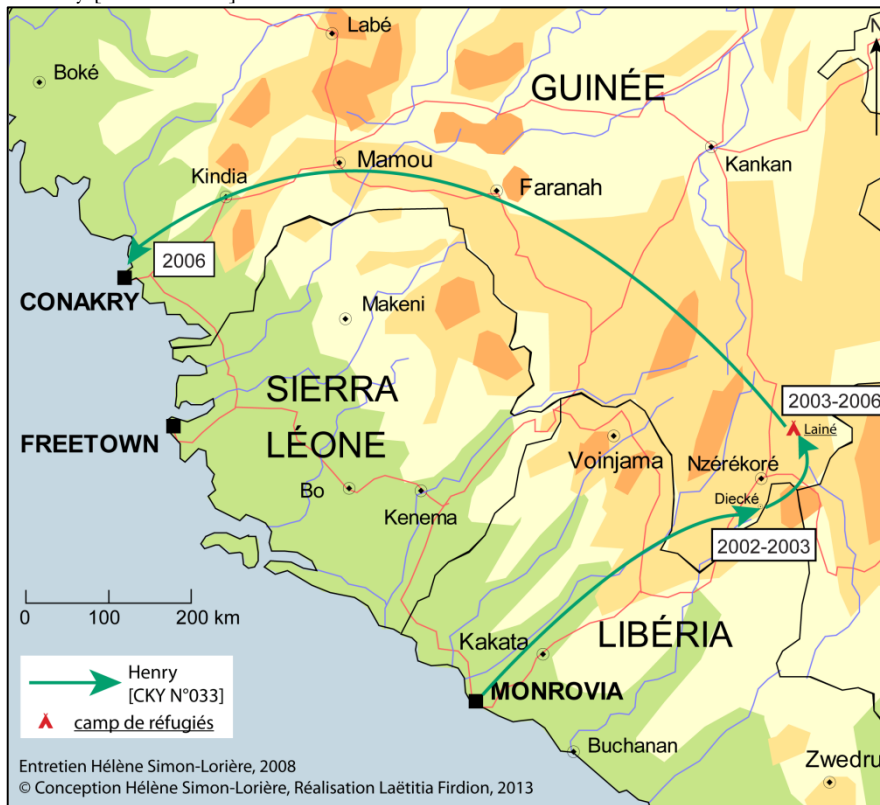
Ces Libériens avaient vécu en moyenne huit ans en Guinée forestière, mais 29 d'entre eux y avaient vécu plus de 10 ans quand seules neuf personnes y étaient restées moins de deux ans. Il s'agit d'une longue durée d'exil, avec une installation stable dans cette région, qui leur a permis de tisser des liens dans leurs lieux d'installation, même s'il y a eu des déplacements et des circulations entre ces divers lieux. Ils s'étaient installés parmi la population locale et dans des camps de réfugiés. Un peu moins de la moitié de ces personnes n'avait jamais vécu dans des camps (39) et s'était installée dans les villes de Guinée forestière : Nzérékoré, Macenta, Guéckédou. Sekou S., qui avait vécu à Macenta de 1990 à 2000, expliquait : *We thought that it was not a business for us to live in a camp, we could make it for ourselves*. Commerçants d'ethnie mandingo, Sekou S. et sa femme s'étaient en effet insérés dans le tissu économique de la ville [CKY N°093]. Les 28 personnes qui avaient vécu dans des camps de réfugiés étaient dans les préfectures de Nzérékoré et Macenta pour la plupart, près de petites villes ou de petits villages et près de la frontière libérienne : Daro, Diomandou, Koyama, Thuo ou Diécké. La ville de Guéckédou et ses alentours ont également accueilli de nombreux réfugiés. Beaucoup de ces lieux étaient des camps informels, jumelés aux villages guinéens ou plus éloignés (Van Damme, 1999). Enfin, 17 personnes avaient vécu à la fois en camp et hors camp. Ainsi, Makagbe avait d'abord vécu dans un camp près de Diécké de 1992 à 1993 puis avait décidé de s'installer à Nzérékoré [CKY N°197]. Rachel avait quant à elle vécu dans le village de Bala, au sud de Macenta, à partir de 1994 mais les attaques frontalières de 2000 l'avaient conduite à rejoindre le camp de réfugié de Lainé, à sa création en 2001 [CKY N°060].

Carte 21 Quatre exemples de parcours d'exil par la Guinée forestière

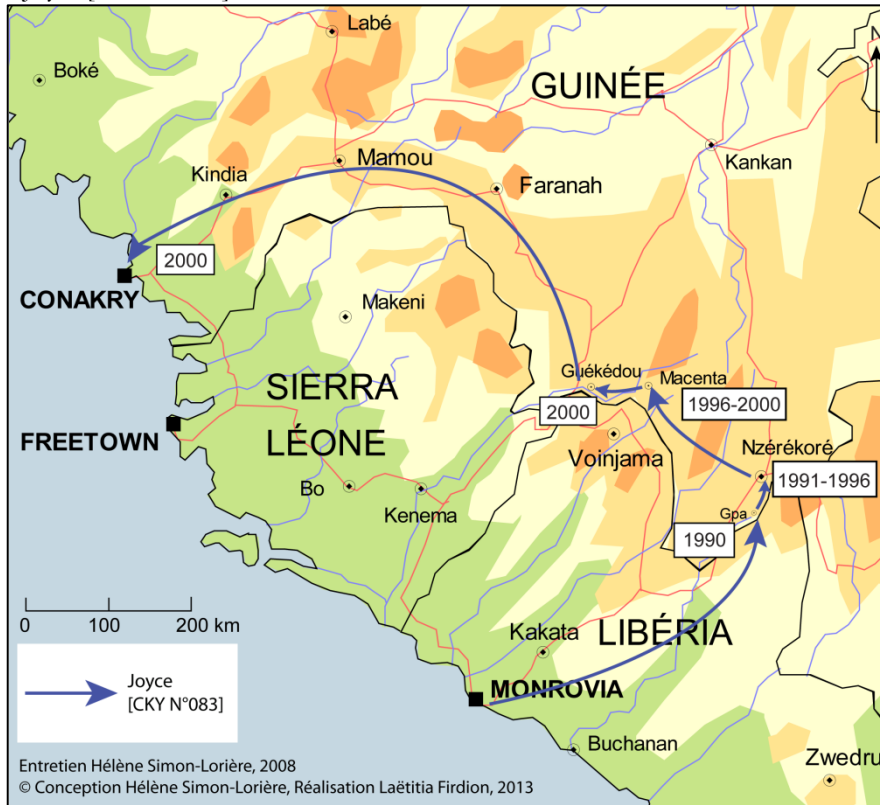
a. Le parcours de Jallah K. [CKY N°020]



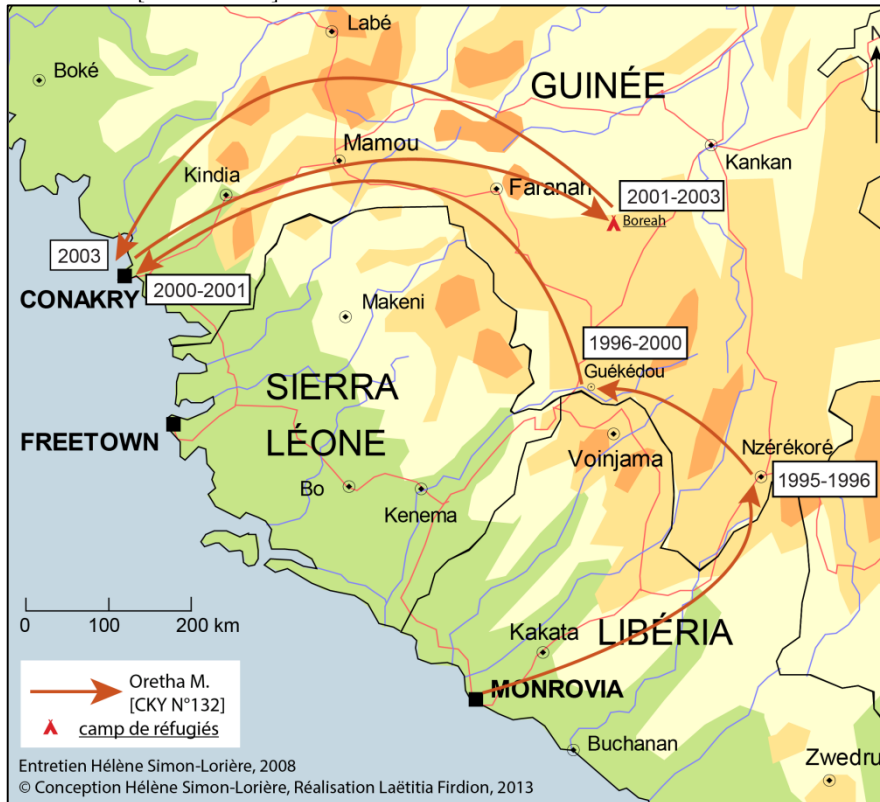
b. Le parcours d'Henry [CKY N°033]



a. Le parcours de Joyce [CKY N°083]



b. Le parcours d'Oretha M. [CKY N°132]



Dans les témoignages recueillis, le récit de ces années d'exil en Guinée forestière a été peu développé. Il en ressort néanmoins que les Libériens s'y étaient relativement bien insérés, notamment par le marché du travail : certains avaient trouvé à s'employer dans des exploitations agricoles, parfois grâce à des programmes de développement créés pour les réfugiés et la population locale, comme Joseph B. [CKY N°108] ; plusieurs participaient au commerce informel dans leurs divers lieux d'installation. Esmé expliquait : *I was doing farming. The children were there attending the refugee school. (...) There was nothing to do. At my age and the children... I was always on the farm, doing farm work and things...* [CKY N°086]. Koulbo racontait : *We were there [in Macenta] with my children planting potato green to sell it in the market, washing clothes, doing small small things until we eat...* [CKY N°111]. Ils avaient souvent reçu de l'aide alimentaire, même si cette dernière s'était amoindrie au fil des ans. Lawuo expliquait ainsi qu'à son départ pour Conakry en 1995 les réfugiés avaient du mal à trouver de la nourriture [CKY N°003]. Mohamed A. racontait que les Guinéens accusaient même les réfugiés de voler [CKY N°002].

L'implication humanitaire du HCR et de diverses ONG dans cette région a joué un rôle majeur pour les conditions de vie des Libériens rencontrés, au-delà de la nourriture et des soins médicaux apportés. Certaines personnes avaient trouvé des emplois grâce aux activités humanitaires, comme personnel paramédical par MSF par exemple [CKY N°162, N°172] ou comme instituteurs pour l'ONG IRC [CKY N°128, N°172]. Frederic donne un exemple de ce type d'emplois dans les camps : *I was teaching. I did that one year, and from there, we started to do a lot of contracts around, with the food distribution, other things... There was a time when UN came for the distribution of food, they'd take laborers. We used to upload, distribute food... After one year of teaching I did that... Because I found out that the teaching was helping our brothers, but it didn't bring much home. So I had to find another work. So that's what I was doing in the camp* [CKY N°112].

Une partie des réfugiés avait vécu dans un relatif entre soi, installés dans des camps avec leurs compatriotes, dans des zones où les réfugiés étaient parfois plus nombreux que la population locale, mais une autre partie avait eu d'importants contacts avec la population guinéenne. Les solidarités ethniques ont été importantes. Deux personnes (un homme et une femme) mentionnaient s'être mariées avec des Guinéens de même groupe ethnique transfrontaliers, *mano* pour l'un, *toma/loma* pour l'autre [CKY N°019, N°133]. Mary J. avait confié son fils à une Guinéenne d'ethnie *mano* comme elle [CKY N°182]. James était arrivé à Nzérékoré en 1993, traumatisé de la mort de sa femme et peinant à s'occuper de leur bébé d'un an : il avait reçu l'aide d'un couple guinéen *toma/loma* comme lui et leur avait finalement confié l'éducation de son fils quand il avait eu l'opportunité partir travailler en Guinée maritime en 1999 [CKY N°114]. Dans les deux cas, les protecteurs guinéens avaient des revenus fixes et assuraient un meilleur avenir à l'enfant, ce sur quoi insistaient les parents dans ces deux entretiens.

Les Mandingo s'étaient eux aussi appuyés sur ces solidarités, et surtout sur les membres de leurs familles élargies en Guinée. Mamesy et son mari avaient été hébergés par de lointains parents guinéens [CKY N°129]. Elisabeth K. avait rejoint la ville de Kérouané dont était originaire son mari [CKY N°155]. Diarra avait reçu de l'aide de la famille de sa tante, une Libérienne mariée à un Guinéen [CKY N°157]. Cheick explique que ses grands-parents étaient originaires de Guinée, ce qui avait facilité l'exil de sa famille vers Nzérékoré. Mais l'aide apportée par les Guinéens aux Libériens a pu dépasser cette logique ethnique, notamment dans le cas des Guinéens installés au Libéria et qui étaient rentrés en Guinée à cause de la guerre civile. Plusieurs

de ces rapatriés guinéens ont aidé des Libériens à rejoindre la Guinée, prenant notamment sous leur responsabilité des enfants orphelins ou que leurs parents, d'anciens voisins au Libéria, leur confiaient. Rebecca avait ainsi été confiée à l'âge de trois ans à une Guinéenne mandingo [CKY N°047] qu'elle appelait sa « tante ». Esther B., petite fille kpellé de dix ans en 1990, avait été prise en charge par une Guinéenne mandingo après la mort de son père dans leur fuite vers la Guinée [CKY N°022].

- *Le départ de Guinée forestière pour Conakry*

Les attaques aux frontières guinéennes en 2000 étaient la raison du départ de cette zone de refuge pour la moitié des Libériens de ce groupe (45). S'il y avait bien eu des incursions ponctuelles de combattants libériens en Guinée forestière dès le début des années 1990, elles n'avaient pas eu l'ampleur de celles de 2000, en termes de conséquences pour le pays entier, pour la population civile guinéenne (morts, blessés, déplacés internes) et pour les réfugiés libériens et sierra léonais. Les incursions ponctuelles des années 1990 ont provoqué des déplacements de réfugiés au sein de la Guinée forestière, pour s'éloigner de la frontière, mais rarement une migration jusqu'à Conakry. Une seule réfugiée, Maseitu racontait qu'elle n'était restée qu'un an à Macenta et avait rejoint Conakry, par peur de ces attaques. Elle racontait en effet que le village où elle s'était installée avait été la cible d'une opération de rebelles libériens qui y avaient enlevé une quinzaine de personnes en février 1991 [CKY N°166]. Il s'agissait peut-être de l'attaque dont il était question dans le Document 2, p. 112. Beaucoup de réfugiés savaient que les combattants libériens n'étaient pas loin mais n'en avaient pas forcément personnellement souffert avant 2000. Mabindu mentionne ainsi : *Rebels used to enter* [CKY N°077].

Ces attaques frontalières ont concerné toute la zone frontalière de Guinée forestière, mais aussi la frontière entre Sierra Leone et Guinée en Guinée maritime. Néanmoins, les Libériens rencontrés les désignaient souvent de manière très locale, parlant de *Macenta war* ou de *Guéckédou war* selon le lieu où ils vivaient. Sekou S. quant à lui parle de *forest war* [CKY N°093]. A cause de ces attaques et des combats pour les repousser, les Libériens rencontrés avaient connu de nouvelles pertes et de nouveaux déplacements forcés. Ils avaient été ciblés par les belligérants : par les divers groupes rebelles libériens et sierra léonais entrés en Guinée, qui cherchaient à accomplir des règlements de compte ou à recruter de nouvelles forces vives, autant que par les militaires et miliciens guinéens qui les soupçonnaient d'apporter leur soutien aux assaillants. Sekou S. expliquait : *Macenta was very mixed up. LURD fighters, Guinean soldiers¹³⁹... And we are Liberians. And they know us within the town. When the war started, they accused us of being part of Charles Taylor's. The Guinean soldiers said we are Charles Taylor's rebels. They targeted us. And the other groups, we refused to join with them, so they said we are enemies... Macenta was very dangerous for me and my children, so we moved away* [CKY N°093]. Ils avaient alors fui les villes et villages où ils s'étaient établis, aux côtés des Guinéens eux aussi chassés par les combats.

¹³⁹ Il y avait en effet des combattants du LURD en Guinée forestière, qui s'y entraînaient avec le soutien officieux du gouvernement guinéen (voir chapitre 1, p. 127 et suivantes).

Le HCR et les ONG présentes en Guinée forestière s'étaient retirées des zones touchées par les combats et n'ont pas pu protéger tous les réfugiés. Elles ont néanmoins aidé des centaines de personnes à quitter ces mêmes lieux. Mabindu qui vivait à Diomandou, et dont le mari est mort dans l'attaque du camp, se souvenait :

- *Everybody ran away from there. Because of the Macenta war. When I left from there, when I came to Macenta... We used to take the supply in Macenta. So I talked to the Red Cross people, I said, I got small small children, and I don't want to stay in Macenta because of the war. Because the rebels entered in Diomandou one time... Then, the second day, they entered Macenta, they attacked the whole place. So I talked to the Red Cross people. Since they know me, they said "Ok, we will carry you to Conakry". And they brought me here.*

- *They took you in a car?*

- *Yes, in a UN car. They brought me here [CKY N°077].*

Joyce n'avait pas rejoint Conakry immédiatement après l'attaque de Macenta : *We were in Macenta for four years. When the people attacked... We heard from one village that they said that the rebels were going to attack Macenta. They attacked from the village. So before they were in the town, we were able to leave the place with some people that were going to Conakry. But we never came directly to Conakry. We took Conakry way. We stopped in... The people that we came with stopped in Guéckédou. So we were there for two months. Then they started to come again... So that one, we scattered, we started walking in the bush. I didn't know the area but we were in that bush for a few days. And later on, after three days, we came out of the bush, we came on the road... We were behind people who were running away. We didn't know anywhere, so we followed the people that were running away and we came along... We slept on the highway... We spent three days before we reach the main road, but on the main road we saw the UN truck. The one that helped us to go to Conakry.* Elle racontait ensuite le même type de processus que celui décrit pour les réfugiés arrivés en bateau à Conakry et rassemblés dans des lieux temporaires où ils avaient été pris en charge par leurs familles ou amis : *When they brought us, they carried us to the transit on the field. On a big field here. I don't really know if it was a transit center but they brought all the refugees that were running away, they brought them there. They carried everybody there, even Guineans. But the people who knew them came and took them to their houses. We that didn't know anybody, they just put us there. Later on, some refugees started to come around and they started to take us [CKY N°083].*

S'éloignant de la frontière et des zones de guerre, les réfugiés libériens avaient fui vers Conakry ou bien étaient restés dans des villes refuges comme Kissidougou, où le HCR leur avait ensuite proposé de rejoindre de nouveaux camps. C'était le cas d'Oretha M. : arrivée en 1995 à Nzérékoré, elle y avait vécu un an avant de s'installer à Guéckédou, suivant par ce déménagement un ami de son père qui y avait été engagé pour être instituteur pour IRC. Quand les combats avaient atteint la ville de Guéckédou, elle avait été violée par des soldats mais avait réussi à fuir vers Kissidougou où elle avait été soignée. Elle avait ensuite été placée dans le camp de Boréah où elle avait vécu deux ans avant de partir pour Conakry [CKY N°132]. Quelques réfugiés avaient rejoint les camps ouverts après ces attaques de 2000, comme Boréah près de Kissidougou ou Kouankan près de Nzérékoré, mais n'y étaient restés que quelques semaines, comme Diara ou Amara qui étaient retournés à Macenta, préférant vivre malgré tout parmi la population guinéenne [CKY N°157, N°164]. D'autres ont directement rejoint Conakry pour s'éloigner de la frontière libérienne, comme Mabindu ou Joyce évoquées ci-dessus ou encore Janger et Esther S. [CKY N°092, N°137].

Pour terminer la présentation de ce type de parcours, il est important de revenir sur ce qui explique que ces Libériens aient rejoint Conakry. Il a déjà été question des attaques frontalières, et on peut considérer que la capitale guinéenne a représenté un ultime refuge pour eux, mais ils mettaient également d'autres éléments en avant, qui relèvent de motivations différentes. Ils avaient par exemple traité à leur volonté d'améliorer leurs conditions de vie, comme dans le cas de Losene qui disait être venu à Conakry pour compléter sa formation scolaire et apprendre l'informatique [CKY N°192]. Ces motivations étaient également en lien avec leurs réseaux sociaux. Plusieurs Libériens expliquaient qu'ils avaient rejoint un membre de leur famille déjà installé à Conakry ou une connaissance plus éloignée. Trois exemples l'illustrent : Mariam Y. avait rejoint sa mère qu'elle avait perdu de vue lors de leur fuite du Libéria mais dont elle avait retrouvé la trace en 2001 grâce aux recensements du HCR après les attaques frontalières de 2000 [CKY N°199] ; Arthur avait quitté Nzérékoré début 2000 pour rejoindre son frère lorsqu'il avait appris qu'il était encore vivant et réfugié dans la capitale guinéenne [CKY N°052] ; Makagbe avait repris contact avec un ami de son mari qui l'avait invité chez lui à Conakry dès 1993 [CKY N°197].

Beaucoup de Libériens interviewés étaient venus à Conakry par leurs propres moyens, mais d'autres avaient reçu l'accord et l'aide du HCR pour le faire, quand ils fuyaient la Guinée forestière, mais parfois aussi dans le cadre du suivi d'une procédure de réinstallation ou d'un traitement médical. Pour répondre à la demande de regroupement familial formulée par sa femme réinstallée au Canada en 2002 et étudiée par le HCR, Jallah K. avait été appelé plusieurs fois à Conakry où il s'était finalement installé en 2005 [CKY N°020]. Ezekiel, qui habitait dans le camp de Kountaya, avait été blessé lors d'un accident de moto et évacué vers Conakry où il était resté dans l'attente d'une nouvelle opération chirurgicale [CKY N°055].

Enfin, il faut mentionner qu'un petit nombre de Libériens avaient choisi de venir à Conakry depuis la fermeture officielle des camps en Guinée forestière en 2006-2007. Quelques personnes rencontrées à Conakry en 2007 ou 2008 étaient ensuite retournées en Guinée forestière où elles considéraient que la vie était plus facile pour elles, comme Rachel ou Felicity [CKY N°060 et N°196]. La plupart était cependant restée dans la capitale guinéenne. Leur présence explique en partie l'augmentation du nombre de réfugiés libériens recensés par le HCR à Conakry entre 2005 et 2008¹⁴⁰. Conakry apparaît alors pour ces réfugiés comme une nouvelle étape de fuite en avant, même si le contexte de guerre avait disparu, et comme un choix quand l'aide sur place en Guinée forestière disparaissait et qu'ils n'étaient pas encore prêts à rentrer au Libéria.

Après avoir présenté les parcours des Libériens dont la Guinée a été le premier si ce n'est le seul pays d'asile, il faut décrire les parcours de leurs compatriotes qui s'étaient d'abord réfugiés dans deux autres pays qui ont accueilli un grand nombre de Libériens, la Sierra Léone et la Côte d'Ivoire. Leur arrivée en Guinée a été plus tardive et a concerné trois régions spécifiques en Guinée : la Guinée maritime, la Guinée forestière et Conakry.

¹⁴⁰ D'après les données chiffrées obtenues auprès du HCR, les réfugiés libériens enregistrés à Conakry étaient 3243 en décembre 2005 et 4054 en juin 2008. Alors même que la campagne de rapatriement volontaire aurait dû faire diminuer ce nombre de réfugiés libériens, on observait une augmentation, qu'on peut imputer à ces réfugiés arrivés dans la capitale après la fermeture des camps, mais également au traitement de demandes d'asile par le BNCR qui avait pu amener le HCR à reconnaître statutairement des Libériens pourtant réfugiés depuis plusieurs années à Conakry.

2.2.3. Les Libériens ayant connu un premier exil en Sierra Léone

Un troisième type de parcours est celui des Libériens qui avaient connu un premier exil en Sierra Léone, pays frontalier du Libéria et anglophone. La Sierra Léone a accueilli des milliers de réfugiés libériens mais a ensuite elle-même connu un conflit civil qui a remis en cause la présence de ces réfugiés libériens sur son territoire. Après une présentation des profils des Libériens de ce groupe, il s'agira de décrire le parcours qu'ont suivi la majorité de ces réfugiés en le replaçant dans la chronologie des conflits de la Mano River. Les étapes clés du parcours pourront être mises en relief par les témoignages recueillis auprès des Libériens, et quelques éléments sur leurs activités dans leurs divers lieux d'exil pourront être apportés. Enfin, les raisons qui les ont amenés à Conakry pourront être soulignées.

Parmi les 200 Libériens rencontrés à Conakry, 42 étaient passés par la Sierra Léone avant d'arriver en Guinée, 22 femmes et 20 hommes. Ils avaient en moyenne 23 ans à leur arrivée en Sierra Léone et 29 ans à leur arrivée en Guinée, étant restés en moyenne six ans dans ce premier pays d'asile. Ils étaient originaires de presque tous les comtés du Libéria mais Monrovia était le lieu de résidence de 36 d'entre eux. À l'exception de trois personnes de profil rural, les autres Libériens vivaient dans des villes de l'intérieur du pays, comme Foya dans le comté du Lofa par exemple. Ces Libériens étaient issus de tous les groupes ethniques du Libéria, même si les Krahn (9), les Vai (7) et les Mandingo (6) étaient les plus nombreux. Les Krahn et les Mandingo sont les groupes ethniques qui ont fourni le plus de combattants aux groupes armés opposés à C. Taylor dans le conflit libérien.

Ce parcours-type, du Libéria à Conakry, en passant par la Sierra Léone peut se résumer brièvement. La quasi-totalité des personnes de ce groupe avait quitté le Libéria lors de la première guerre civile (seules deux personnes étaient venues pendant la seconde guerre, en 2000 et 2002), et 33 d'entre elles étaient arrivées en Sierra Léone dès 1990. Ces Libériens avaient donc fui au tout début de la guerre au Libéria, devant la progression des combattants de C. Taylor vers Monrovia dans les premiers mois de 1990, ou lors des combats dans la capitale à l'été 1990. Ils avaient rejoint la frontière avec la Sierra Léone par la route. Seules sept personnes étaient arrivées par bateau, souvent avec l'aide de l'ECOMOG.

Certains étaient restés dans l'est de la Sierra Léone, notamment dans de petites villes frontalières, comme Zimmi, ou dans de plus grandes villes comme Bo ou Kenema (Leach, 1992). Cependant, ils avaient dû partir de cette zone refuge au début d'avril 1991 quand le RUF avait envahi la Sierra Léone depuis le Libéria. Ils avaient alors rejoint le camp de Waterloo, ouvert en périphérie de Freetown, la capitale sierra léonaise, début 1991. Ils y étaient restés quatre ans jusqu'en avril 1995 quand les attaques des rebelles du RUF approchant Freetown les avaient forcés à quitter le camp. Tandis qu'une bonne partie des réfugiés s'était installée dans la ville de Freetown, certains avaient rejoint le site temporaire de Jui ouvert par le HCR non loin du port de Wellington et plus près de Freetown. Le camp de Waterloo n'avait pas été fermé et avait continué d'héberger des réfugiés après cette attaque de 1995¹⁴¹. Trois ans après, au printemps 1997, lors du coup d'État mené par Johnny Paul Koroma, les réfugiés libériens des camps de Waterloo comme de Jui avaient à nouveau fui les combats dans la capitale sierra léonaise. Sur le conseil du HCR qui évacuait une partie de son personnel de Freetown, les réfugiés libériens avaient rejoint la frontière guinéenne. Ces lieux de refuge sont présentés dans la Carte 22 ci-dessous.

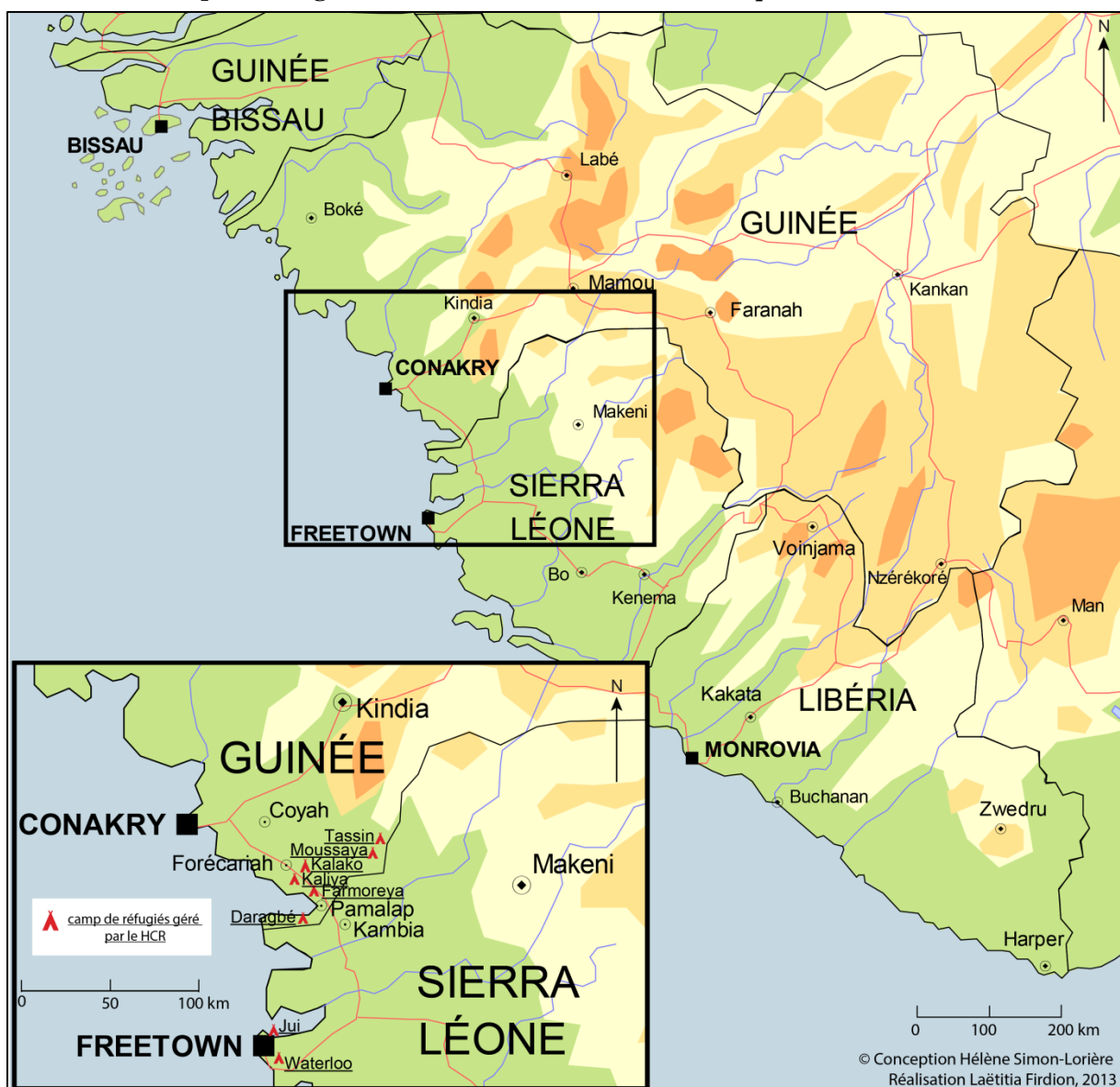
Carte 22 Les lieux de refuge en Sierra Léone mentionnés par les enquêtés



¹⁴¹ Il était d'ailleurs toujours ouvert en 2008.

Entrés en Guinée à Pamalap entre l'été 1997 et début 1998, ils avaient été orientés vers les camps de réfugiés de Guinée maritime, autour de Forécariah, notamment ceux de Farmoreya et de Kaliya qui accueillait déjà de nombreux réfugiés sierra léonais depuis le début des années 1990. Certains Libériens avaient alors choisi de s'installer directement à Conakry. En septembre 2000, lors des attaques frontalières, les camps de réfugiés de Forécariah avaient été touchés par les combats entre l'armée guinéenne et les assaillants sierra léonais et libériens. Suite à ces attaques, les Libériens rencontrés avaient pour la plupart décidé de s'installer à Conakry, où ils étaient arrivés entre fin 2000 et début 2001. Le HCR avait ensuite déplacé les réfugiés sierra léonais et libériens de Guinée maritime vers les camps de Moyenne Guinée, comme celui de Sembakounya près de Dabola, et de Guinée forestière près de Kissidougou, de Boréah, Kountaya et Télioro (Agier, 2008).

Carte 23 Les camps de réfugiés de Guinée maritime avant les attaques frontalières de l'an 2000



Les Carte 24 (a, b, c et d) donnent à voir quatre exemples de parcours (p. 253). les réfugiés qui ont connu un premier exil en Sierra Léone se sont déplacés de pays en pays, et de lieu en lieu à l'échelle de chaque pays, à intervalle régulier de trois années environ. Les lieux évoqués par ces Libériens sont toujours les mêmes et sont surtout des camps. L'existence d'un parcours-type, dont se rapprochent les itinéraires des cartes 23 b et c peut de fait être analysée comme le résultat de la politique d'encampement des réfugiés menée par le HCR et les gouvernements d'accueil en Sierra Léone ainsi qu'en Guinée à la fin des années 1990 qui a mené à cette concentration des réfugiés dans certains lieux. Les parcours des Libériens réfugiés en Guinée forestière, décrits précédemment, faisaient preuve d'une plus grande diversité qui témoigne du mode d'installation plus libre dont ils avaient bénéficié en Guinée forestière au début des années 1990. Plusieurs Libériens ayant vécu en Sierra Léone avaient gardé leur « carte conventionnelle »¹⁴² de réfugié attribuée par le HCR et le gouvernement sierra léonais ou des cartes de rations alimentaires du PAM. D'autres l'ont perdue lors de leur fuite hors de Sierra Léone ou des violences de l'an 2000 en Guinée.

Planche photographique 3 Carte de réfugié et coupon de rations alimentaires de Sierra Léone



Hélène Simon-Lorière, 2008



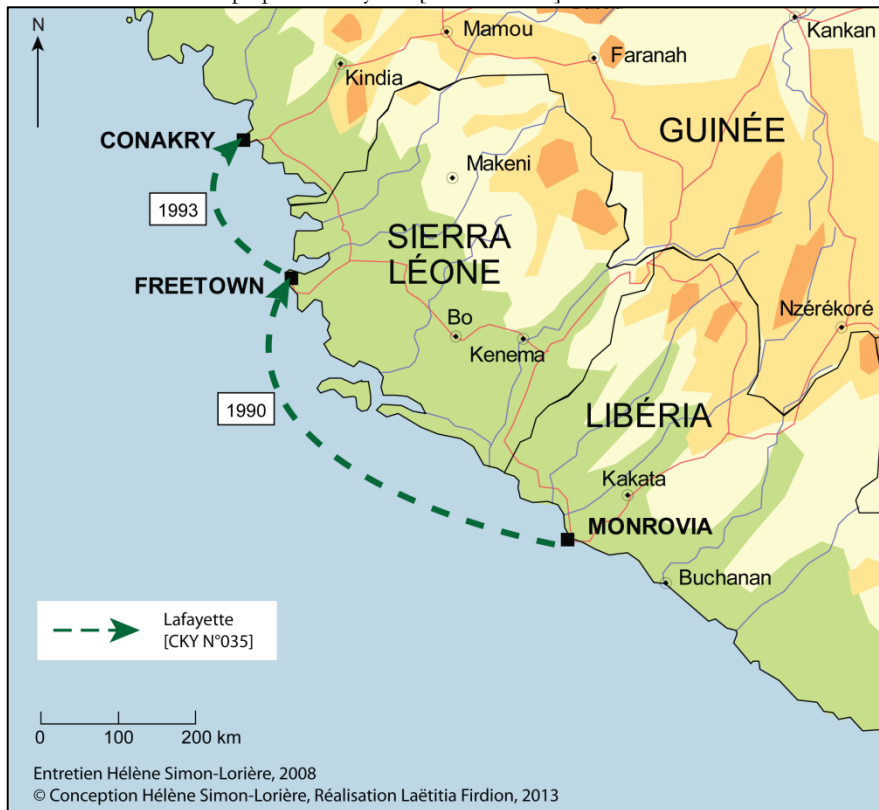
Hélène Simon-Lorière, 2008

La carte de gauche présente le drapeau de la Sierra Léone, la carte poinçonnée à droite est un ancien coupon de rationnement du camp de Buduburam.

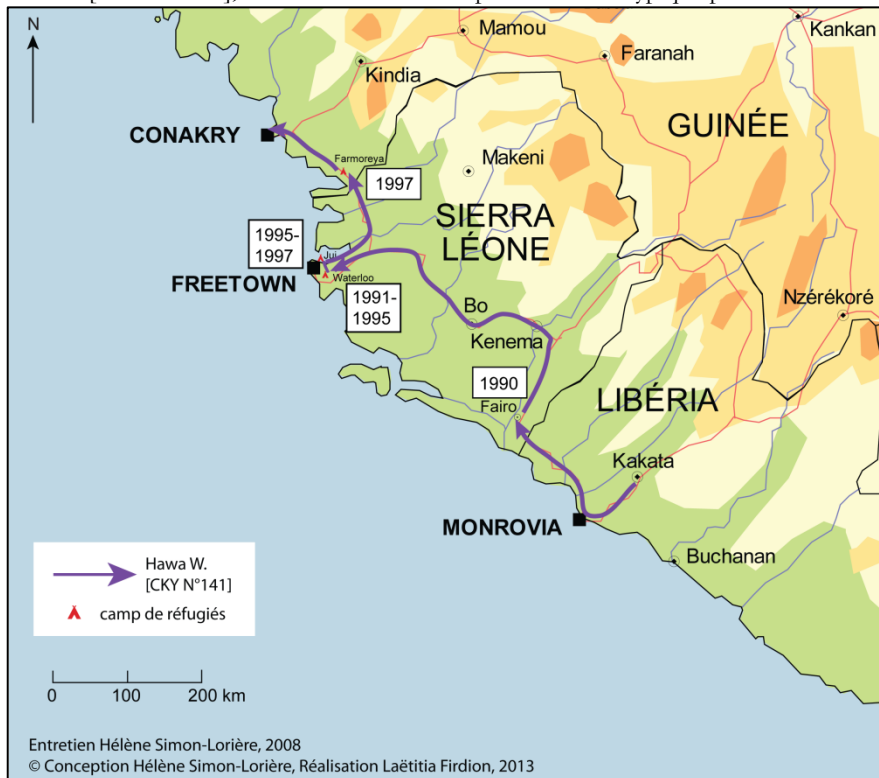
¹⁴² Malgré l'expression, il s'agissait d'une carte attestant de leur statut de réfugié *prima facie*.

Carte 24 Quatre exemples de parcours d'exil par la Sierra Léone

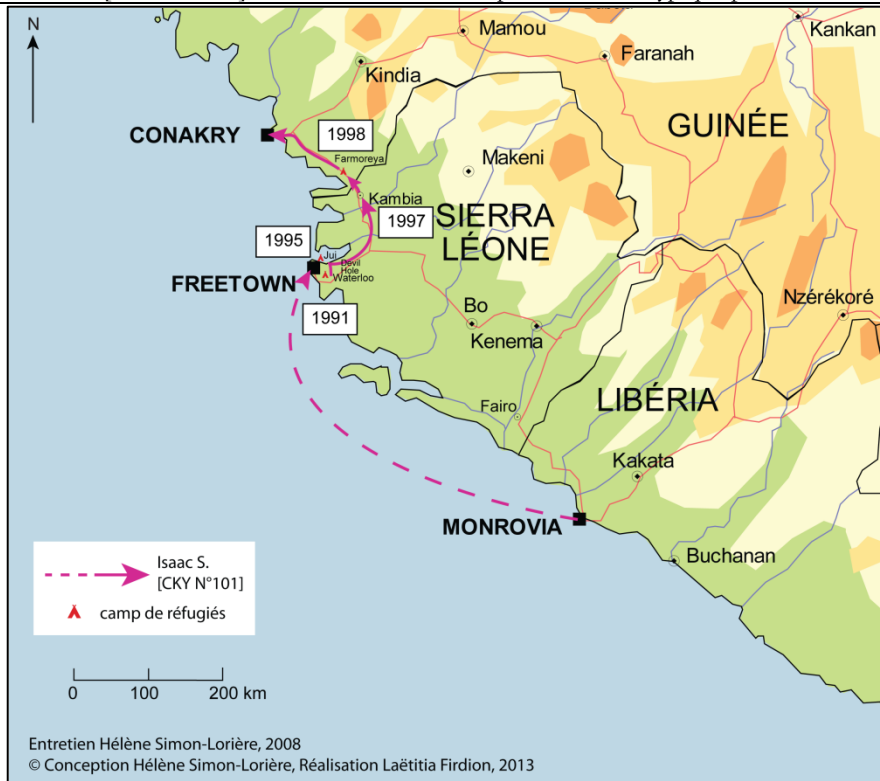
a. Un parcours maritime en deux temps pour Lafayette [CKY N°035]



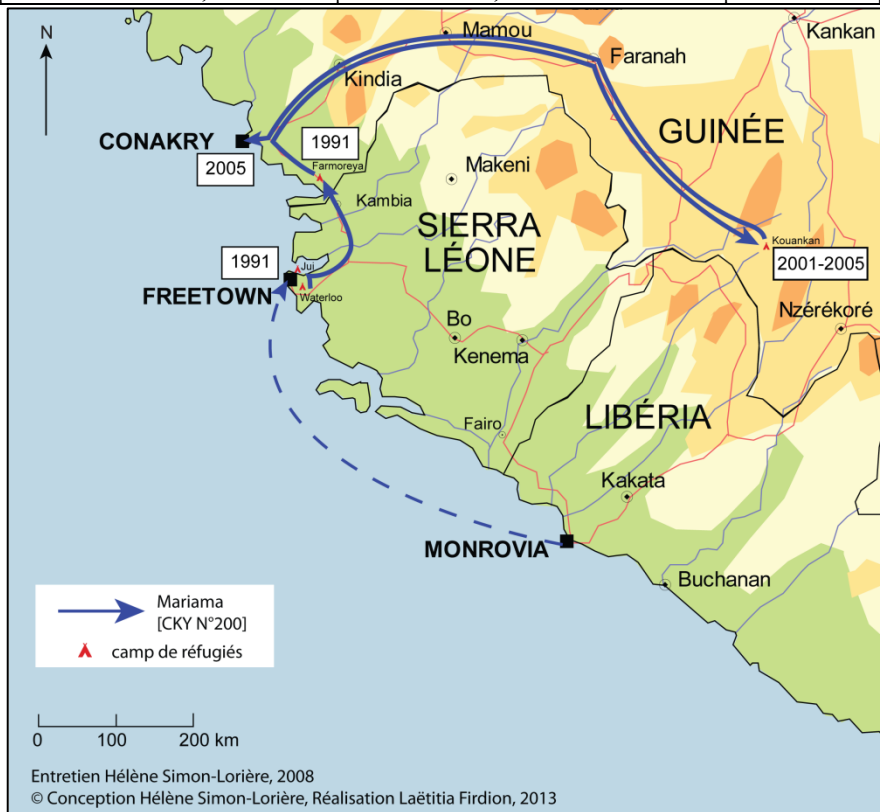
b. Le parcours d'Hawa [CKY N°141], la version terrestre du parcours archétypique par la Sierra Léone



c. Le parcours d'Isaac S. [CKY N°101], la version maritime du parcours archétypique par la Sierra Léone



d. Un séjour, après la Sierra Léone, dans le camp de Kouankan, en Guinée forestière pour Mariama [CKY N°200]



- *Quatre moments clé de ce parcours type par la Sierra Léone*

La chronologie des parcours de fuite témoigne de quatre moments clés une fois la frontière franchie : 1991, 1995, 1997 et 2000.

1991 : Bref refuge frontalier dans l'est sierra léonais

En 1990, certains réfugiés libériens étaient restés tout près du Libéria dans l'est de la Sierra Léone pendant plusieurs mois avant que la guerre civile sierra léonaise ne commence. Aïcha et Isaac S., venus l'un comme l'autre à Freetown grâce à des bateaux de l'ECOMOG, étaient retournés vers la zone frontalière avec le Libéria où ils avaient retrouvé leurs enfants dont ils avaient été séparés par la guerre. Isaac S. expliquait : *The ship took me to Sierra Leone on the 6th of July 1990. I was in Freetown until December, where I met three of my sisters. They told me that Papy, my youngest son and my daughter were at the border between Liberia and Sierra Leone. I asked UNHCR to carry me there to be with them* [CKY N°101]. Aïcha racontait : *When I came, people told me there was no place, no camp for Liberians in Freetown and I was transferred closer to the border. To Bo Waterside. I was not to my sense, because no children, no man¹⁴³. It was hard times. But after a few weeks, I found my children back there. A woman, a neighbor, had helped them and brought them to Sierra Leone* [CKY N°163]. Mais la plupart des réfugiés ont gagné la Sierra Léone par la route. Hawa avait entendu dire que la route était ouverte et que beaucoup de gens arrivaient à passer en Sierra Léone ; elle s'était dirigée vers la frontière après l'assassinat de sa tante et protectrice. *I am Vai, but I am also Mende, from my mother's side, so I speak Mende. To the border, when the people told me no Liberian could cross, I said I'm a Sierra Leonean. I used my mother's name. Massakoi. That's how we managed to cross* [CKY N°141].

Dans l'est de la Sierra Léone, les Libériens s'étaient installés parmi la population locale ou bien dans des camps informels. Isaac S. se rappelait : *There was no camp. There was a huge influx, people were living in the villages. We were in Sulima. We were there up to 3 000 refugees* [CKY N°101]. Sulima est un village proche du fleuve Mano, tout comme Fairo, où Hawa avait trouvé refuge, comme l'indique la Carte 24b. Les réfugiés étaient très nombreux près de la ville libérienne frontalière de Bo Waterside qui se situe sur le fleuve Mano. John C. disait par exemple qu'il y avait rejoint un « camp » de réfugiés [CKY N°184]. Kebbe avait vécu plus au nord, dans la ville de Kenema [CKY N°138], et Fofie encore plus au nord, près de la Guinée, dans la ville de Kailahun. Âgé de 20 ans, il y avait même repris l'école : *We crossed through Manduvulahun, bush side. That's the name of the village where we crossed. In Sierra Leone. We spent some months in Manduvulahun but they said the rebels in the area were plenty, and after they started to attack. So I left from the village, I came to a big town called Kailahun. Here, there was a mission that was helping refugees to go to school. So, there I started to go to school. In Kailahun Province School. It's a government school. We were over there for six months* [CKY N°043].

Avec le début de la guerre civile en mars 1991 après l'invasion de la Sierra Léone par les troupes du RUF soutenues par Charles Taylor, des milliers de réfugiés libériens avaient quitté la zone frontalière. Quatre enquêtés étaient directement partis vers la Guinée : les trois premiers, Sekou K., Francis et Emily, avaient quitté Kailahun ou Freetown pour Guéckédou et Macenta

¹⁴³ Le mari d'Aïcha a été assassiné à Monrovia et ses enfants ont disparu après cet événement traumatique qui a entraîné la fuite de la jeune femme. Blessée, Aïcha a été prise en charge par des militaires ECOMOG qui l'ont placée à bord d'un bateau pour Freetown.

[CKY N°130, N°054, N°094]. Le quatrième, Alexander, avait réussi à traverser le pays et rejoindre la Guinée maritime, puis Conakry : *When I got to Bo Waterside, we were there for 11 months. While in Bo, April 3rd 1991, Wednesday morning, the rebels entered from Liberia. Led by Fode Sankoh. RUF rebels along with Charles Taylor NPFL rebels. When they entered Sierra Leone, they started killing the Krahn people again. Yeah, I'm a Krahn, I'm from Lower Nimba, Kparblee Chiefdom. So they started killing the Krahn people in Sierra Leone again. So we started running. I left my house around 6.30, along with some family and we started to enter Sierra Leone, to take the road toward Freetown. On our way coming, in the 7th of April, we get to Big Bo. We were in Big Bo for one week. The day we were to the parking station where we were waiting for cars toward Guinea, my family and myself, we met four soldiers. They took me, they made me lie down on the ground, they were four against me. Their chief looked in my trousers, in my pocket. He saw my school ID card, so he told to the other soldiers, "leave this man, this man is not a rebel, he's a student". The soldiers refused, saying that we all Liberians are rebels. They wanted to kill me. So they argued, between 10 to 15 minutes. All the parking was looking at me, watching me lying on the ground. So the man told me to get up. The soldiers insisted, they pushed me on the ground again. After 10 minutes again, they left me. I couldn't go nowhere. I went to the house, I sat there. The next day, we traveled. We found a car to come to Guinea. That's just how I came to Guinea, April 23rd 1991. We entered Pamalap. We were in Pamalap; the Guinea soldiers refused us to cross. To cross over to Guinea. We were in Pamalap within one month. While we were there, we were washing clothes for the soldiers, you know, doing some little work for them, so they started to be friendly with us. One of the soldiers, he was a lieutenant, he put I and my little family on a taxi, straight to Conakry. May 23rd, we got here [CKY N°082].*

Sept Libériens racontaient qu'ils avaient fui à pied la zone frontalière vers Freetown. Parmi eux, Isaac S. qui venait d'avoir retrouvé ses enfants à la frontière : *After a year, not even a year, on the 7th of March 1991, NPFL along with RUF crossed. The Mano River was dry. They could walk there. 6 am that morning, we heard gunfire. I took my children. We were able to go. From that day, I did not see my sisters anymore. Papy was 6 years old. Yona was 11. We walked. We were running. We continued to hear the gun firing. When we were hungry, we asked the villagers. We went to Kenema, then to Bo. In Bo, the Red Cross was distributing food. They dumped 10 bags of rice on the road. As refugees, you took what you could. We walked about one month, almost two months to get to Waterloo, to Freetown¹⁴⁴. To Waterloo Refugee Camp [CKY N°101]. Fofie était à Kailahun : After six months again, the village we entered, we heard that rebels had attacked that village. So people were coming to the city side. So as God could help me... One NGO car came, they were packing out of Kailahun. They were heading for Bo. They took me when I explained that I came from war, and I didn't want to stay so close. We arrived in the city, in Kenema. There, they said that no refugee should leave to go to Freetown. Everybody should stay to Kenema. At that time, they had a school, they called it KKC, that's in that school that I met with some other Liberians again. There we spent some time. When the rebels there were advancing, they said UN is opening a big camp, close to Freetown. All adult men should be walking small, small. They are only taking children and women. UNHCR had already sent some trucks to take the refugees to Waterloo. Babies, mothers, pregnant woman and older people, they are the ones that they gave priority to. The strong men, they should be walking on the highway to the camp. So we walked two days, the third day, we got to Bo, from Kenema to Bo¹⁴⁵. When we were there, everybody was tired. UNHCR brought trucks and collected us from there and brought us to Waterloo camp. Waterloo refugee camp [CKY N°043].*

¹⁴⁴ La distance entre Bo et Freetown représente 174 kilomètres.

¹⁴⁵ La distance entre Kenema et Bo représente 61 kilomètres.

Bettie a beaucoup souffert de cet exode elle aussi : I was in Bo Waterside from 1990 October, up to 1991 April. Then they attacked that place again. When the rebels came from Liberia, they attacked that side. There again, we walked by foot, that's how we got all the way. Because as we came to the next town; people were saying, the rebels are coming, so we walked. (...) We came to Freetown. When we came, first we stopped to this area... Big Bo. There's a place on the river there they call Gondama. That's where the people decided to make a camp for us to live. We were there for some time. But when the rebels were coming closer, they decided that we should go to Waterloo Refugee Camp. We first walked, but then we were able to take a car, because UN was sending cars to pick up people. At that time my feet were sour. Because we had been walking so many miles [CKY N°087]. Oretha F. était alors enceinte : April 91, rebels entered. In Sierra Leone border, to Bo Waterside. 91! April 6! I can remember that day. They entered to Bo Waterside. That was something to see!! We walked from April 6 to May. We walked for one month! With the children and everything... When we reached to Bo... we started to walk, when we reached, May 91, then the car took me and my children to Waterloo camp. We reached on the 4th... on the 5th... I was in pain with this girl... On the 10th, I delivered this girl. I was the first woman to born in that camp. They had a magazine on me! As a refugee suffering woman... [CKY N°076].

Les réfugiés racontaient qu'ils avaient participé à la mise en place du camp de Waterloo, à 25 km du centre-ville de Freetown. *We entered Sierra Leone. We built the refugee camp in Freetown* déclarait Anthony B. qui s'était reconverti en maçon en exil. *I did small contracts, building people's houses on the camp. Things like that* [CKY N°103]. Bettie se rappelait avoir d'abord vécu dans des tentes : *In Waterloo because the people were too many, we were over 15 000 refugees! There was no place. We had to sleep on the bare ground. We slept there for over two weeks before they would come and put the tarpaulin and before we can move inside. They gave us a small place and some things to build our own space* [CKY N°087]. Nelson G., arrivé par bateau en octobre 1990, avait d'abord vécu dans la banlieue de Freetown, puis s'était installé dans le camp de Waterloo : *We first stopped at a place in Sierra Leone they call Wellington* [le nom d'un des ports de Freetown], *but we were there for a few time. Just like, you know, preparing the camp. After the preparation of the official camp, the refugee camp, we were moved to that camp* [CKY N°031].

1995 : L'attaque du camp de Waterloo

Le camp de Waterloo a été attaqué une première fois en 1995 par les combattants du RUF qui avançaient vers Freetown et plusieurs des Libériens rencontrés racontaient avoir alors été déplacés dans un autre camp, appelé Jui, à 20 km de Freetown près du port de Wellington. *But when we were getting used to Freetown (...), RUF entered the city. We moved from Waterloo to Jui* [CKY N°042]. *When the rebels attacked in Waterloo camp, UN said people should leave. That's the time we moved again from Waterloo to another camp UN allocated for us as Jui camp* [CKY N°043]. Le camp de Waterloo s'est trouvé en avril 1995 dans la zone de front entre les combattants du RUF et les soldats de l'ECOMOG qui défendaient la capitale sierra léonaise. Isaac S. l'expliquait : *It was the rainy season, they started to attack the camp. ECOMOG stopped Liberians from going to Freetown. Some couldn't come to Jui. We were at Devil Hole. That was the boundary between ECOMOG and the Sierra Leonean soldiers. People stayed there, in between* [CKY N°101]. Aaron et Anthony B. disaient tous deux avoir dormi en plein air, sans abri, et tout près des combats [CKY N°183 et N°103]. Une des filles de Bettie a été tuée [CKY N°087] et Oretha F. se rappelait qu'il y avait eu beaucoup de

morts [CKY N°076]. Face à ces conditions difficiles, Isaac S. avait essayé de retourner à Waterloo mais y avait été arrêté par des soldats du RUF avec sept autres Libériens, et accusé d'être un membre de l'ULIMO. L'arrivée d'un hélicoptère des mercenaires sud-africains engagés par le gouvernement sierra léonais pour repousser le RUF les avait sauvés de la mort et il avait pu rejoindre Devil Hole, puis Jui [CKY N°101] (voir la Carte 22, p. 250).

Le site de Jui était sur une presqu'île, près d'un village de pêcheurs. Les réfugiés avaient d'abord été installés dans des hangars selon Bettie : *There's an area there, with warehouses. It was for a fishing company, where they stored the fish and where ships could come* [CKY N°087]. John C. se souvenait que les vents de la saison des pluies avaient emporté les toits des entrepôts puis que le HCR et les réfugiés avaient organisé le camp avec des tentes [CKY N°183]. Hawa soulignait que les réfugiés étaient repartis de zéro [CKY N°141]. Beaucoup de Libériens avaient préféré chercher des logements à Freetown même, tout en se faisant enregistrer auprès du HCR dans le camp de Jui, comme Isaac P. : *They moved the refugees to another camp called Jui, but I did not live in Jui. I just stayed in Freetown, but I was registered at the camp. I got all my papers as a refugee. From where I was living to Jui, it was 30 minutes away* [CKY N°032]. Selon Hawa, les membres du comité des réfugiés de Waterloo avaient pour la plupart fait le même choix. *There were no leaders in Jui, since many of them went and hide in Freetown. I became the chairlady for the refugees in Jui. People called me "chairlady on the ground". And when the old chairlady came and saw the camp was too small for more people to come back there, she decided to stay in Freetown. So I was the acting chairlady, but I kept working with the refugee committee. The leaders often came to Jui and discussed things with me* [CKY N°141].

1997-1998 : L'attaque du camp de Jui et la fuite hors de Sierra Leone

À partir de mars 1997, le coup d'État en Sierra Leone a de nouveau livré la ville de Freetown à des combats entre les forces de l'ECOMOG et les putschistes qui avaient renversé le président A. T. Kabbah. *1997 again, there was another rebel attack in Jui camp. That's when the government of Sierra Leone was overthrown and the rebels came in* [CKY N°043]. *After some time, the same people's war entered the place to look for us. So we decided to try to go to Guinea* [CKY N°103]. *The civil war spilled over to Sierra Leone and it reached a point where I felt it was not safe, so I fled to Guinea* [CKY N°027].

Selon Aicha, ECOMOG et l'armée sierra léonaise avaient accusé les Libériens d'être complices du coup d'État mené par J. P. Koroma, disant que C. Taylor essayait de détruire le pays. La population pensait que les Libériens soutenaient les rebelles. Aicha avait eu peur que des hommes armés n'entrent à nouveau dans le camp pour essayer de tuer tous les réfugiés et avait préféré s'enfuir [CKY N°163]. Bettie évoquait la même peur : *When soldiers took over in Sierra Leone, the Sierra Leoneans started threatening us. They said Liberians were part of the war. For this reason, if anything, we the refugees, they would kill us. They were fighting us again so we had to escape overnight, for us to find a way to come to Guinea* [CKY N°087]. Anthony B. racontait que les Libériens avaient été ciblés par les belligérants : *They started hunting us, the Liberians, saying we were the cause for the war to come to their country. They started killing some of our brothers and sisters. We got afraid, we ran away from Sierra Leone and came to Guinea here* [CKY N°103]. Oretha F. était restée à Jui jusqu'à ce que le camp soit attaqué en août 1997 : *They bulletted my house ! Bullets entered our house, you know that tent we had in the camp. We were on an island, only one entry! We were so afraid... But from there, we managed to take the road again and we came to Guinea* [CKY N°076]. Aaron était lui aussi resté et tous ses biens avaient été pillés. Il avait ensuite tout de même trouvé le moyen de partir en voiture pour la Guinée [CKY N°183].

La capitale sierra léonaise et une grande partie du pays étant touchées par les combats, la fuite des Libériens vers la Guinée s'est faite de façon dispersée et étalée dans le temps, entre le printemps 1997 et le printemps 1998. Les réfugiés ont dû gagner la frontière guinéenne par leurs propres moyens, sans aucune aide de la part du HCR dont l'action a été paralysée par les combats. Beaucoup d'enquêtés étaient partis dès les mois d'avril et mai 1997, comme Aicha qui s'était cachée et avait voyagé à travers la brousse pour atteindre la frontière [CKY N°163]. Fofie se souvenait du message des employés du HCR : *When the government was overthrown, we asked UNHCR what we should do. They said the only help would be if we managed ourselves to get to the nearest border, they could come for us. But they could help nobody in the situation. They too, they were asking all their staff to leave* [CKY N°043]. Après l'attaque du camp de Jui, Fofie était resté quelques mois à Freetown avec sa compagne et leur enfant avant de finalement décider de rejoindre la frontière guinéenne au printemps 1998.

Isaac S., pour sa part, était resté dans le camp de Jui : ses enfants ayant disparu lors de l'attaque contre le camp, il avait espéré en vain les y retrouver. *After that attack, everybody was gone. I started searching for the children. I went to the other camp, I couldn't find them. The dead bodies that were there, they had already buried them. So I don't know. I was lost. In September, the camp manager from Cross Canada declared the camp closed. He took the food from the warehouse, put it on the trucks and he went. We were about 30 on the camp, no one else. We asked him, what is the situation? It's dangerous out here, very dangerous. The camp is closed. They took us to Klee factory, to the displaced camp. We turned the flag over to the last man from UN in Freetown, Mr Mory. There was no car to go to the border. UNHCR told us to meet her to the nearest border, Guinea border. My friends decided to walk, I refused. I stayed in Freetown up to the 22nd of November. That's when the RUF announced on the radio that road transport could operate again. One of the buses was going to Kambia [une ville frontalière avec la Guinée]. I took that bus and I arrived at Kambia 6 o'clock that evening, and I entered Guinea on the 23rd of November 1997* [CKY N°101].

D'après John C., beaucoup de réfugiés n'avaient pas les moyens de payer un trajet en voiture vers la frontière et étaient donc restés à Freetown jusqu'à ce qu'A. T. Kabbah reprenne le pouvoir grâce à l'ECOMOG en mars 1998 [CKY N°183]. Fofie le confirmait : *We stayed in Freetown for a while, but it was not easy, being a stranger. I wanted to manage to go, but we didn't have sufficient money, so we walked from Freetown to Mile 91¹⁴⁶. A truck came with cows and sheep. They said they were going to Kambia. After they parked, they ate, and then I went to talk to them. He asked me whether we too would be able to come in the truck with the cows and the sheep. I said: "well, the most important thing is to save our lives. If we don't go in the truck, from here to Kambia, it's too long, we won't make it". So we got in the truck and they took us to Kambia* [CKY N°043]. Âgé à l'époque d'une vingtaine d'années, comme Fofie, John C. n'était quant à lui pas resté de son plein gré à Freetown : il avait été mis en prison. *At that time, people thought Liberians were rebels. I suffered a lot of things, but I don't want to talk about that... Finally, by chance, some people helped me. Because I used to play football a lot... People, friends, recognized me and helped me to escape. Il est alors parti à pied vers la Guinée. I don't really want to talk about it, but each time we had to cross rebels lines, people used to take us for enemies. Because we were Liberians. People said we were the ones who brought the war. Some of my friend got caught by them and were killed. Some were burnt necklaced [brûlés vifs prisonniers d'un pneu en caoutchouc]. Just because they were Liberians. Me, I was lucky. Also because I used to make friends by playing football... It helped me to run away and escape* [CKY N°183]. Mais les Libériens n'étaient pas les seuls à tenter de quitter la Sierra Léone. Ils ont partagé les routes de la

¹⁴⁶ Cette distance représente 150 km environ. Mile 91 est une ville du centre de la Sierra Léone.

fuite et de l'exil avec des Sierra Léonais, aux côtés desquels ils ont été accueillis dans les camps de Guinée maritime.

À leur arrivée à la frontière guinéenne, la plupart des Libériens ont été transférés par le HCR vers les camps proches de Forécariah (voir la **Erreur! Source du renvoi introuvable.**, p. **Erreur! Signet non défini.**). C'était le cas de 26 des 45 personnes ayant connu un premier exil en Sierra Léone, qui ont été installées dans les camps de Farmoreya et de Kaliya. Fofie racontait : *Getting to Pamalap, at the border, we spent three days. Then we saw an NGO car coming, they said they came to register refugees and take them to the camp. So I, my wife and daughter registered. The following day, a truck collected us from Pamalap to Farmoreya refugee camp. And again, in Farmoreya refugee camp, we had already started to adjust, putting our lives together... (...) managing our lives when 2000, there was another attack. At that time, they said we the refugees are the ones who want to spoil their country. We had spoiled Liberia, spoiled Sierra Leone, and we were planning to spoil their country. They were going to kill us* [CKY N°043].

2000 : Attaques contre les camps de Guinée maritime et nouveaux déplacements

Les réfugiés avaient en effet souffert à la fois des multiples attaques de la zone frontalière par les forces combinées du RUF et de combattants libériens de C. Taylor, comme l'expliquait Aaron [CKY N°183], et des violences de la population civile et de l'armée guinéenne envers eux, soupçonnés d'être les complices des assaillants. Après les premières attaques près de Pamalap début septembre 2000, l'armée guinéenne avait bloqué toute entrée et sortie du camp de Farmoreya. *They couldn't even leave us the chance to leave the camp. It closed. During a week or two, no refugee should leave the camp. No refugee could go to the market. What you have, you eat, when you don't have, you stay* [CKY N°043]. *The people kept us hostage. They said nobody should go* [CKY N°087].

Mais le camp de Farmoreya fut finalement envahi par les rebelles le 30 septembre 2000 et les réfugiés s'enfuirent. Trois Libériens racontaient qu'il avait fallu franchir une rivière (probablement le bras d'un affluent du fleuve côtier Mellacorée) où plusieurs personnes s'étaient noyées. Certains Libériens avaient atteint le camp de Kaliya mais ils y avaient à nouveau subi les attaques des rebelles. La compagne de Fofie a probablement été tuée dans ce camp. Là encore, l'armée guinéenne avait essayé d'empêcher les réfugiés de s'enfuir, les accusant de soutenir les rebelles. Trois hommes avaient été mis en prison à Forécariah sur ce soupçon [CKY N°031, N°042 et N°049]. Oretha F. disait qu'elle avait été battue par des miliciens guinéens et une de ses filles violées [N°074]. Bettie mentionnait ces mêmes miliciens : *There were groups of Guinean boys, they started running after us. When you were on the road, they started harassing you, so we never took the main road. We had to pass through the bush* [CKY N°043]. Plusieurs expliquaient qu'ils étaient finalement partis de manière clandestine vers Conakry, en payant des militaires pour monter à bord de leurs camions. *To come to Conakry, it was not easy. There were soldiers. You could go on trucks but you had to pay money. Because the Guineans said we should not come in town [Conakry]. But staying there, we could be killed. For this reason, we used to give little amount to the people there, and they would put us in the cars to carry us down town. We were hiding in the cars. They were always checking private cars, but they don't check military cars, so they took us* [CKY N°087]. *I had to pay 200 000 to leave the camp with my family. With military people. They smuggled people at midnight. It was illegal. At the checkpoint, they said they were transporting candidates for repatriation* [CKY N°183].

- *De camp en camp jusqu'à Conakry*

Les Libériens de ce groupe ont donc vécu de camp en camp. Ils ont peu parlé de leurs activités dans ces camps, mais les plus jeunes avaient pu y être scolarisés et quelques adultes avaient été employés par les ONG chargées de la scolarisation des réfugiés, comme Ophenus à Farmoreya. En Sierra Léone, Ophenus avait trouvé un travail auprès d'une entreprise de réfection des routes, mettant à profit certaines des compétences qu'il avait acquises lors de sa formation aux États-Unis, ce qui l'a amené à vivre à Freetown, et non dans le camp de Waterloo [CKY N°027]. Fofie avait appris à Waterloo à s'occuper du système de distribution d'eau dans les camps et avait ainsi travaillé avec le HCR à Jui puis à Farmoreya [CKY N°043]. L'organisation de la vie dans les camps avait occupé une partie des réfugiés, comme Nelson G. ou Oretha F. qui ont participé aux comités de réfugiés [CKY N°031 et N°076]. Mais les témoignages restaient plutôt silencieux sur l'éventuel soutien des réfugiés aux mouvements anti-Taylor.

Ces Libériens n'avaient rejoint Conakry qu'en 2000, pour la plupart. Deux principales raisons expliquaient cette installation dans la capitale guinéenne : le refus de vivre à nouveau dans un camp de réfugiés et l'appui sur leur réseau social déjà existant à Conakry.

Le HCR avait en effet proposé aux réfugiés qui avaient vécu en Guinée maritime de les accueillir dans d'autres camps, plus loin de la frontière vers les villes de Dabola ou Kissidougou, mais plusieurs réfugiés mettaient en avant leur fatigue des camps pour justifier leur choix de rester à Conakry. Isaac S. : *I refused. I told them : from 1991 to 2000, I was always in camps, but every camp I have lived in was captured by rebels. I couldn't risk it to live in a camp again* [CKY N°101]. Oretha F. : *From 1990, we came, we were to Bo Waterside, we came to Waterloo camp. From Waterloo camp, we went to Jui camp; from Jui camp, we came for Farmoreya camp. From Farmoreya camp now, I came to Conakry. So I say, I'm tired with the camps. When we came, they said we should go back to the camp at Dabola... But me, I said, I'm tired* [CKY N°076].

Anthony B. : *When the camp was attacked, I took my children and we came to Conakry here. Later on, UN told us that we must go to Dabola camp. But we can't go there! After what I've passed through... If you knew, you'd be afraid. That's why I can not go back to a camp again. I was in Sierra Leone camp, they entered the camp, in Kaliya camp, they entered again. So for now, I am not going to go back in a refugee camp, I will live in Conakry and try to survive with my children* [CKY N°103]. Hawa : *When they attacked the camp, (...) we came to Conakry. Some of us were afraid, we said, we can't be in no camp again. They said, we're coming to live in Conakry. Some of the others were carried to Dabola. When they said they want to carry us to Dabola, we said we are tired of that refugee life, we are going to brush that place fine, and then to be attacked again, we're staying in Conakry* [CKY N°141]. Aaron : *I arrived in Conakry on January 11th 2001 at the transit centre, in Bellevue. I stayed there three to four months and then UNHCR said that we should move to Dabola camp. I refused to go. I had to many bad experiences with camps. Each time I was in a camp, it was attacked and UN said "meet me at the border" and no one was there to have us or protect us. I always had to save myself. The last experience in Farmoreya was the same. I was afraid when I saw the citizens going at the refugees. I refused to go to Dabola camp because of the fear everything could happen all over again* [CKY N°183].

À Conakry, les Libériens qui avaient vécu en Sierra Léone avaient retrouvé des compatriotes, avec lesquels ils avaient souvent déjà renoué des liens dès leur arrivée en Guinée et pendant qu'ils vivaient dans les camps de Forécariah. La distance entre Conakry et Forécariah, d'une soixantaine de kilomètres, avait facilité ces liens. Bettie en apporte un exemple :

- *Since I came, I've been in Petit Symbaya. Up to present.*
- *How did you find your place?*
- *It's a friend of mine that was already in Conakry, we went to her, and from there, we found a bigger place, a room and parlor, and we moved in.*
- *How did you know this friend? From back in Liberia?*
- *It was a youth friend. When I was in Farmoreya, they used to come and visit us there. But they were basing in Conakry. They were part of those refugees that came straight here. Some of them were in Conakry here. When they heard that some Liberians came from Sierra Leone, they were there, they used to go visit the camp. So that's how come I was able to meet with her again [CKY N°087].*

Isaac P. avait lui aussi retrouvé un oncle qui l'avait hébergé quand il était arrivé à Conakry et lui avait trouvé un travail en l'associant aux activités de l'école *Conakry Refugee School* dont Isaac P. était ensuite devenu le directeur quand son ami avait été réinstallé en Australie :

- *Some of us that had family members in Conakry, we moved to Conakry.*
- *Did you know someone in Conakry?*
- *Yes, the principal, the first principal of the refugee school. He was like a family member to me. So I moved over to him. (...)*
- *How did you get in contact with the first principal of the school?*
- *We were in Sierra Leone, but we knew he was here, so when we came in the camp, in Farmoreya, he would come to us, and we also go to him. By that time, I would come and spend a week or two in Conakry.*
- *What was the link between you?*
- *He was actually the uncle of my late wife. But he is now in Australia [CKY N°032].*

Ces Libériens se s'étaient installés à Conakry en 2000 où ils vivaient encore à la fin des années 2000, ce qui témoigne d'une relative stabilité après une décennie de déplacements forcés.

2.2.4. Les Libériens ayant connu un premier exil en Côte d'Ivoire

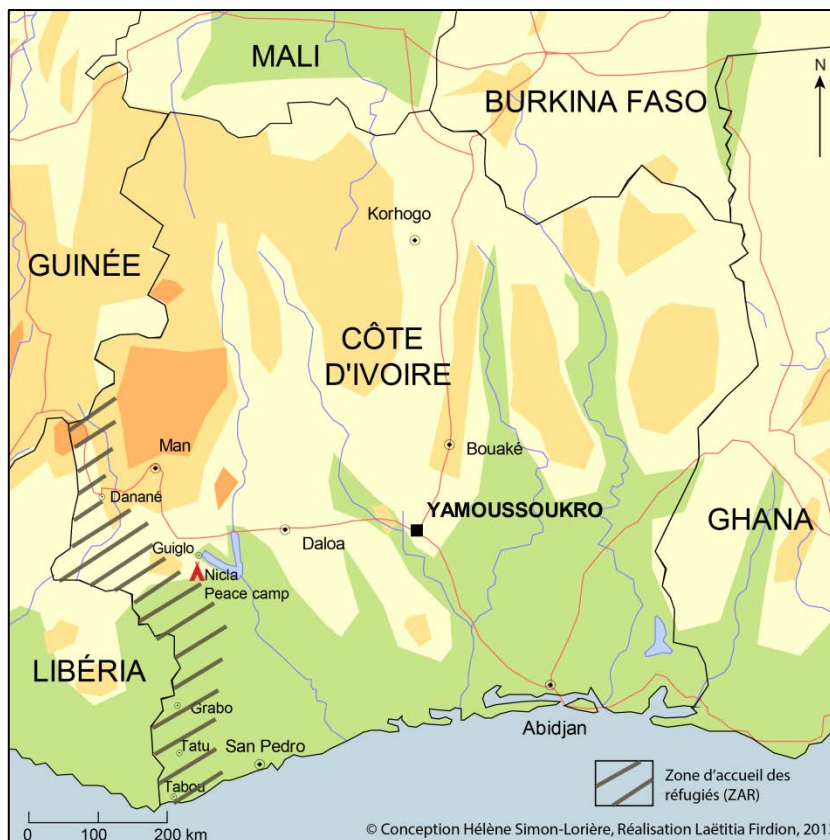
Le dernier type de parcours à évoquer est celui des Libériens qui avaient connu un premier exil en Côte d'Ivoire. Ce pays a accueilli des centaines de milliers de réfugiés du Libéria dès 1990. Le profil des Libériens de l'échantillon ayant suivi cet itinéraire d'exil et la chronologie propre à ce type de parcours seront présentés. Puis les expériences de vie en exil en Côte d'Ivoire et de fuite au début du conflit ivoirien en 2002 seront évoquées d'après les témoignages recueillis. Enfin, on discutera des raisons de la présence à Conakry de ces Libériens qui sont parmi les derniers réfugiés arrivés en Guinée.

Parmi les 200 Libériens rencontrés à Conakry, 26 avaient vécu en Côte d'Ivoire avant de venir en Guinée, 17 femmes et 9 hommes¹⁴⁷. Ils avaient en moyenne 21 ans à leur arrivée en Côte d'Ivoire. Treize d'entre eux étaient mineurs, dont six avaient moins de dix ans, tandis que quatre personnes avaient plus de 40 ans à cette époque. Ils étaient originaires des comtés du Libéria frontaliers avec la Côte d'Ivoire (Nimba, Maryland ou Grand Gedeh) ou bien de Monrovia et des comtés proches de la capitale. Ils étaient surtout issus des groupes ethniques originaires du centre

¹⁴⁷ On pourrait ajouter trois personnes passées par la Guinée forestière avant de rejoindre la Côte d'Ivoire puis de revenir en Guinée [CKY N°074 ; CKY N°112 ; CKY N°146] mais qui ont ici été comptabilisées dans les effectifs de Guinée forestière.

et de l'ouest du Libéria (Kpelle, Krahn, Grebo, Bassa). Les arrivées de ces Libériens en Côte d'Ivoire se sont produites pendant la première guerre civile (seule une personne est arrivée en 2002). Elles se sont étalées entre 1990 et 1996, avec environ un tiers des arrivées en 1990, puis des arrivées décroissantes jusqu'en 1996. Les réfugiés avaient passé en moyenne dix ans dans ce premier pays d'asile, certains n'y restant que quelques mois mais la plupart y ayant vécu de 1990 à 2002, au moment où la crise ivoirienne a commencé.

Carte 25 Carte de localisation des lieux de refuge en Côte d'Ivoire



La Côte d'Ivoire est le pays qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés du Libéria, après la Guinée. La plupart des réfugiés enquêtés avaient d'abord connu un déplacement interne au Libéria, fuyant de Monrovia vers les comtés dont leur famille était originaire, ou quittant les petites villes ou les villages qu'ils habitaient pour se cacher dans la brousse. Mais ils avaient ensuite connu une relative stabilité en Côte d'Ivoire où ils étaient restés longtemps, vivant dans des zones habitées par des Ivoiriens de groupes ethniques proches des leurs pour beaucoup d'entre eux. Vic expliquait ainsi qu'elle avait parlé grebo avec les Ivoiriens lors de son exil dans le sud-est de la Côte d'Ivoire et n'avait pas eu besoin d'apprendre le français [CKY N°098]. Les Krahn sont un autre groupe ethnique transfrontalier entre Libéria et Côte d'Ivoire.

Dans ce pays, les réfugiés ont été accueillis sans recours à des camps et ils se sont installés dans les départements frontaliers du Libéria, baptisés zone d'accueil des réfugiés (ZAR) par les autorités et le HCR (Kuhlman, 2002). La Carte 25 ci-dessus la représente.

Plusieurs Libériens disaient qu'il n'y avait pas de camps. Beatrice racontait : *In Ivory Coast, they did not have camps. They first welcomed us like their own people. So we lived in the villages and in the town* [CKY N°056]. La seule exception était le camp de Nicla, parfois appelé Peace Camp ou Peacetown, créé près de la ville de Guiglo en 1995. Trois hommes et une femme mentionnaient ce camp où ils avaient vécu ou bien où une partie de leur famille a vécu. Le HCR avait mis en place des centres de transit près de la frontière, comme le disait Mary A. : *They didn't have really a refugee camp per se. They had small places there where all the people stayed for some time before they found a place* [CKY N°025].

La plupart des Libériens rencontrés (17 sur 28) s'étaient installés à Danané ou dans les environs de cette ville (Utas, 1997). Les autres vivaient dans de petits villages comme Tatu ou de petites villes comme Grabo, Tabou ou Guiglo, près de la frontière libérienne. Quelques-uns avaient vécu à Abidjan, comme Rose J. [CKY N°021] ou William D. qui y avait poursuivi ses études supérieures après avoir terminé le lycée dans une école pour réfugiés à Tabou [CKY N°037]. Cette école avait été créée par le HCR et l'ONG *Adventist Development and Relief Agency*. John G. avait quant à lui travaillé comme professeur, puis comme directeur dans une école fondée à Danané par l'église baptiste [CKY N°026]. Les Libériens s'étaient intégrés dans les activités agricoles ou de commerce informel dans les lieux où ils vivaient, ainsi que dans des activités de services, pour leurs compatriotes notamment (Kuhlman, 2002). *I was working with the youth wing of the Liberian refugee committee* racontait Frederic [CKY N°112]. *I was not actually working, just work for the refugees, running contracts around* disait Thomas R. [CKY N°038]. Roselyn travaillait dans un atelier de couture à Danané et son mari était charpentier [CKY N°061]. Marie avait trouvé un travail dans un salon de coiffure à Danané [CKY N°068]. Catherine avait vécu dans différents villages et villes de l'est de la Côte d'Ivoire, entre Tabou et Danané, travaillant dans des fermes ou faisant du commerce sur les marchés [CKY N°039].

Si la zone frontalière ivoiro-libérienne a plusieurs fois été touchée par des incursions rebelles, l'exil des Libériens en Côte d'Ivoire a surtout été bouleversé par le début de la crise ivoirienne en septembre 2002. Les combats entre les rebelles ivoiriens et les forces armées du gouvernement de Laurent Gbagbo, auxquels ont également participé des mercenaires libériens (Ero, Mashall, 2003), ont provoqué de nouveaux déplacements forcés vers la Guinée, voire des retours contraints vers le Libéria.

Dès la première guerre civile libérienne, il y a eu de nombreuses attaques frontalières ponctuelles en Côte d'Ivoire. Hannah B., réfugiée dans la région de Danané entre 1990 et 1995, avait quitté cette région pour la Guinée à cause de ces attaques : *There were cross border attacks. The rebels used to cross the border and attack the refugees there. I couldn't stand the beating up and everything. I ran away, I came to Guinea* [CKY N°095]. Decey avait perdu son mari et deux de ses enfants lors d'une incursion de rebelles libériens à Béréblo, début 1996. *Rebels used to enter the town to sell their gold. I don't know what happened that day, but there were fights between Liberians and Ivoirians. Ivoirians chased the refugees away. People drown in the river* [Cavally, rivière qui tient lieu de frontière entre Libéria et Côte d'Ivoire]. *I ran in the forest with the other children and we hide there during two days. Then we heard that UNHCR was helping the refugees, taking them to a safer place. They took us to Guiglo* [CKY N°145]. Lors de la seconde guerre civile, la présence de combattants libériens en Côte d'Ivoire était fréquente. Les opposants à C. Taylor ont recruté des soldats parmi les réfugiés en Côte d'Ivoire, comme le rappelait George : *They were looking for young boys* [CKY N°053]. Mais l'armée de C. Taylor a

également mené des incursions en Côte d'Ivoire pour combattre les rebelles. Wilson, arrivé en 2002 à Guiglo, racontait qu'il ne souhaitait pas y rester à cause du risque d'attaques : *This area was very closer to the border, you know, so I was willing to go to Abidjan* [CKY N°081].

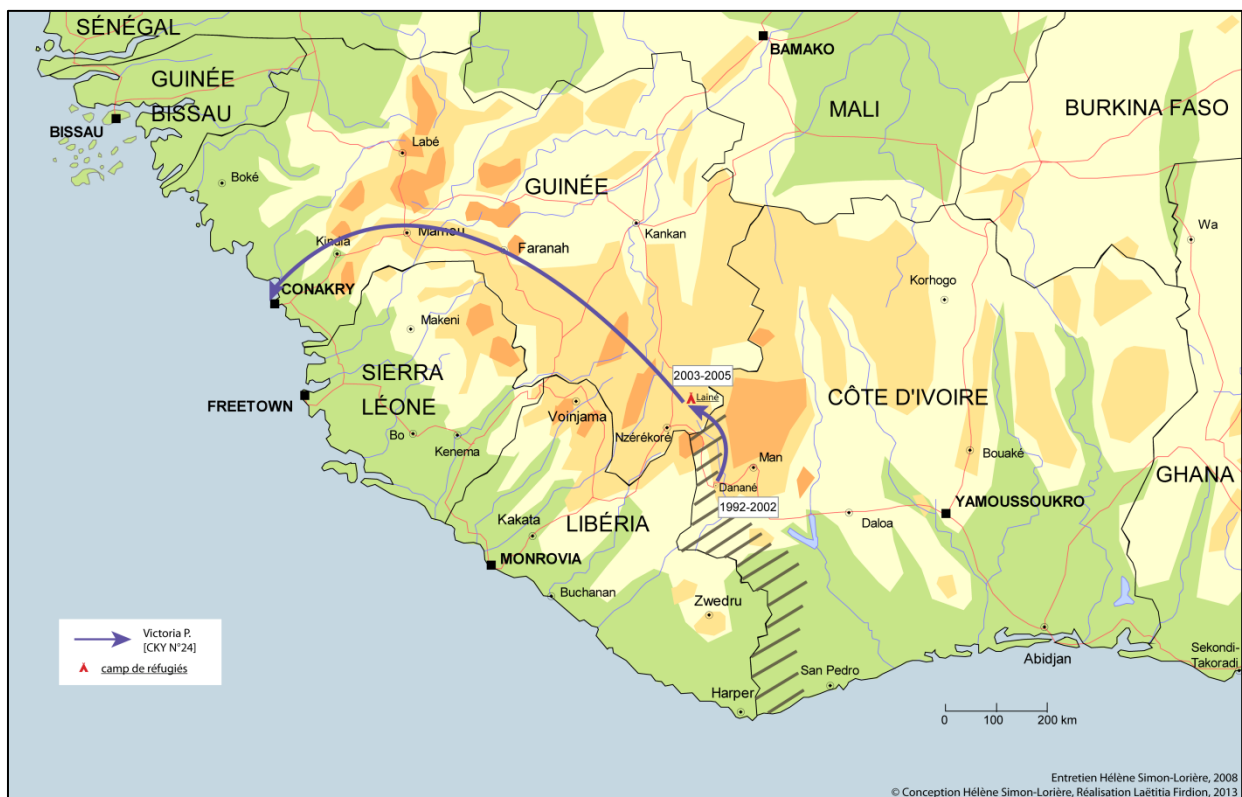
De nombreux Libériens rencontrés évoquaient l'attaque de Danané, à la fin de novembre 2002, qui les avait forcés à quitter la Côte d'Ivoire. *November 28, 2002, the war entered in Danane. We thought it would be Ivorians who were arguing among themselves, so only to our surprise, we saw groups from our own people from Liberia again, coming into Ivory Coast. Many of them. So so Liberians. They started to... you know... they started to... they were going at houses, and so on* se souvient Thomas R. [CKY N°038]. Victoria P. confirme la présence de combattants libériens : *Charles Taylor's rebels were entering Ivory Coast with the war* [CKY N°024]. L'attaque de la ville par les rebelles du Mouvement Patriotique Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) a en effet été menée avec le soutien de C. Taylor. Catherine racontait : *It was in the morning. One Thursday morning. I went to the market to buy food. It happened by 10. It was market day, so everybody was in the market. People started shooting all over. We ran in the shops. The firing was going on and on. When the firing ceased down, I wanted to go home to check on my children. At that time people started to move up and down. People were running. (...) When I was going, I met a group of people ahead of me. I joined the group and I saw a woman who was living nearby. So I asked her, but she said nobody to the house. Everybody was running. In the group I started to check for the children but I couldn't see any of them. I decided to go to a village and stay there to wait for the children. It was one village where there was a man. We used to go there for contracts, to work on his farm. We went there with a friend to wait. At least, when things calm down, we could go back. I was there crying... All of them were missing. I was there but each time we heard firing, we heard shootings. I was just there crying, we couldn't do anything. There again, the village came under attack. So we started running. We ran in the bush. We were trying to find our way to come to Guinea* [CKY N°039].

Thomas R. était en train de faire du porte à porte pour les témoins de Jéhovah, église dont il était membre, et n'avait pas eu le temps, lui non plus de retourner dans la maison où il habitait. Il avait perdu la trace de sa femme, mais deux de ses enfants avaient réussi à rejoindre la Guinée et il les avait retrouvés dans le camp de Lainé [CKY N°038]. De la même façon, Catherine avait retrouvé à Thuo, en Guinée une de ses filles, amenée par une voisine libérienne [CKY N°039].

Beaucoup de Libériens ont disparu, voire sont morts lors de cette attaque. Les personnes rencontrées disaient en effet que leurs proches avaient disparu (*missing*) : la mère de Cyrus [CKY N°190] et celle de Neahn [CKY N°100], les parents et le mari de Vic [CKY N°098], le mari d'Emily [CKY N°094], la femme et les enfants de Thomas R. [CKY N°038], les enfants de Catherine [CKY N°039]. Le conjoint de Catherine a été tué dans l'attaque, comme le lui avait appris la voisine qui avait sauvé et ramené sa fille [CKY N°039], de même que le frère de Louise [CKY N°084]. Le frère d'Adja a été tué par des rebelles en essayant de protéger sa fille : *My brother, he died in Ivory Coast war. They killed him in Danané, but I have his big daughter with me. She is 17 years* [Elle avait donc 11 ans en 2002]. (...) *When the war entered in Ivory Coast, my big brother, he was helping people on the road. He was killed. He was with his daughter and the rebels were attacking the cars. The rebels were taking the children to have sex with them. They wanted to take my brother's daughter, but he said: "No, you can't rape this girl". So they beat my brother, they killed him. We spent three months in the bush to go to Guinea, before we could enter to Bossou* [CKY N°034].

Emily racontait que son conjoint avait été enlevé par des rebelles : *My boyfriend, the father of my children, he was captured in Danané. You know, in Danané, we used to have some rebels group, leaving Liberia, crossing and taking people. When they grab you, they were carrying you back to the front line. The Liberian rebels would cross to get people. He was captured. Since that time, I have not heard about him, I have not seen him* [CKY N°094]. Mary A. racontait la même chose : *When the shootings were going on, everybody was upside down, running... That morning, it was a Thursday, [my husband] said he was going to find food for us. He left us at the house. So when we went in the bush, I had only my brother with me. We ran! On our way coming, we heard the shooting sound. My husband, he couldn't find food, now, but they arrested him to the gate. There were Ivoirians, and we Liberians... They said they were looking for us, the English speaking people. They said we had carried war in their country. They arrested him, they asked him: "Do you speak English?". He said yes. They said: "You're a Liberian, you know war, you'll go soon". They packed him aside. We were coming now with the children. They saw us. They said, the women will go one side, the men will go one side; so my brother had a cassava bag, that we were going with. He took the cassava bag. After, they arrested him. They took all the Liberian men. Some of them started running, my brother, he went with the others and he managed to run to the bush. But my husband, they arrested him. (...) After, they said, we, the women, we should pass with the children, to join the border. But we stayed in Ivory Coast, we were in a village for some time. But there again, the rebels came to attack. We saw the women arrive, with the children on their backs... We all took what we had and ran. It was starting to shoot again. Until we crossed the border to enter in Guinea. It was 2003* [CKY N°025].

Carte 26 Un exemple de parcours par la Côte d'Ivoire



Fuyant la Côte d'Ivoire, les Libériens racontaient être entrés directement en Guinée ou bien être d'abord retournés au Libéria, ou du moins avoir traversé une partie du Libéria pour rejoindre la Guinée. C'est le cas de Decey : *I followed people that went the Guinea way. We crossed the Krahn region, then the Gio region and we arrived to Zor. My feet were hurting. We had nothing to eat, only wild fruits. We came to Nzerekore* [CKY N°145]. D'autres avaient pris la direction du Ghana, comme Elisabeth N. [CKYN°004] ou William D. [CKY N°037], qui avaient alors vécu au camp de Buduburam, pour l'une de 2002 à 2004, pour l'autre de 2002 à 2006. L'un comme l'autre avaient appris que des membres de leur famille étaient réfugiés en Guinée (la tante d'Elisabeth, la femme de William) et les avaient alors rejoint au camp de Lainé.

La majeure partie de mes interlocuteurs avaient ensuite vécu quelques mois voire plusieurs années en Guinée forestière (25 sur 28) et surtout dans le camp de Lainé (19 sur 28). La Carte 26, (p. 266) présente un exemple de cet itinéraire suivi par de nombreux réfugiés. Ils avaient rejoint Conakry récemment, de manière étalée entre 2003 et 2006, et pour un tiers d'entre eux en 2007. Ils expliquaient cette migration pour deux raisons majeures : celle de suivre leur demande de réinstallation et celle du retrait des ONG et de la fermeture officielle du camp de Lainé. Trois personnes disaient être venues à Conakry pour des raisons médicales : Abraham, qui avait été envoyé à Conakry par le HCR et MSF pour des soins médicaux (il avait perdu l'usage de son œil gauche en 1990) [CKY N°185] ; Beatrice, dont la nièce avait également un problème oculaire [N°056] et Victoria P., qui était venue avec son fils, handicapé des suites d'un accident de la route en Côte d'Ivoire [CKY N°024]. Tous trois espéraient être réinstallés à l'étranger pour le traitement de ces problèmes médicaux graves que le niveau sanitaire de Conakry ne permettait pas de soigner. Plusieurs personnes étaient à Conakry pour suivre leur demande de regroupement familial.

L'arrivée à Conakry pour suivre ce projet de regroupement familial était également liée à la fermeture des camps, comme l'explique Emily. Elle avait déjà été amenée à Conakry de manière ponctuelle par le HCR pour des entretiens de suivi de sa demande de rejoindre son père aux États-Unis et avait décidé de venir y vivre en juin 2007 : *I decided to come here, because things are so tough, the NGOs have left the camp... The house we were living in, everything had gone down, the tarpaulin had gone down And I have no means to go Liberia. I have nobody in Liberia. So I decided to come here, to see whether I can make life. But it's not easy. In the camp, I used to sell bread, to fix bread. I gave it to little children to sell it. Later, I was employed as a animator by MSF. I began the animator, and then, we were going on smoothly, but since all the NGOs have left, things were tough* [CKY N°094].

Le camp de Lainé a officiellement été fermé fin 2007 par le HCR. Les organisations humanitaires y ont mis fin à leurs programmes d'aide aux réfugiés et les infrastructures ont été remises aux autorités locales. Cependant, de nombreux réfugiés étaient restés sur place. Quelques-uns avaient décidé de quitter les lieux face à la dégradation des conditions de vie avec la fin de l'aide humanitaire. Adja racontait : *They cut everything in the camp. The food that the UN was giving to us... It was not rice, but it stopped.* [CKY N°034]. Catherine expliquait : *Because in the camp now, in the tarpaulin houses, people are there. But they are not giving tarpaulin again and it's leaking* [CKY N°039]. Roselyn ajoutait : *The camp is very poor now. Some houses are torn down. They are not helping the people of the camp anymore. So we were just there. That's when [my friend] told me, let's go find our way with the children on that side. At least, we can make bread there, we will be able to survive* [CKY N°061]. Roselyn avait donc décidé de rejoindre Conakry où elle espérait avoir de meilleures conditions de vie. Thomas R. avait

lui aussi fait ce choix : *The situation in the camp was... The UN could not sustain the refugees anymore. And so my friend who had a little [building] contract on this side asked me to come so that I can do the missing contract. So I moved here with my family now* [CKY N°038].

John G. était venu à Conakry dès 2004, à la fin d'un contrat de travail dans le cadre de la scolarisation et de la formation des réfugiés :

- *When my contract was over with GTZ [in Kola camp in 2004], I decided to come over to town.*
- *Why?*
- *Because one, the contract was over, and two, there was a kind of speculation that we would have integration. They would no longer host the refugees, or sponsor the refugees. So, I was not waiting for United Nations to come and tell me, "leave the camp", so I decided to look for another contract to find a way of living. So that's how I came over to Conakry* [CKY N°026].

Certains Libériens préféraient leur vie à Conakry, malgré les difficultés qu'ils y rencontraient. Catherine expliquait par exemple qu'elle se sentait plus rassurée d'être éloignée de la frontière avec le Libéria : *I am better here too, because the camp is close to the border, I can be afraid* [CKY N°039]. Frederic avait refusé de vivre dans un camp en Guinée forestière et avait d'abord vécu à Nzérékoré avant de venir à Conakry : *After that we came to Guinea 2002, we were forced to enter the Nonah refugee camp because at the time, the Guinean authorities were not allowing the refugees to come all the way to this side. But being a refugee camp, there was some terrible conditions there... we were not well. When you go to the hospital, there's no medicine for you... My sisters... One has 2 children, one has one, and one child had a problem... We left the camp and came to Nzérékoré. I decided that we were going to be in Nzérékoré. I thought it was better than the camp. So my sisters and the children remained in Nzérékoré. We were there... We found a lady, that's a Mandingo woman, she's also from Liberia, and she had an opportunity of coming over to Conakry and she decided for us to come with her. She's a business woman, because of the language she has some assets to do business. She asked whether we would agree to follow her, and we accepted. At that time, 2007, we came to Conakry* [CKY N°112].

Mais un petit nombre d'enquêtés avait gardé de la famille à Lainé et envisageait d'y retourner. William D., pour sa part, n'avait pas quitté le camp et n'était venu à Conakry que quelques semaines lors de notre rencontre. Il avait rendez-vous pour un entretien avec l'OIM dans le cadre de sa demande de regroupement familial avec sa seconde femme réinstallée en Australie. Il avait d'ailleurs laissé ses enfants à Lainé [CKY N°037]. Abraham, dont les frères et sœurs étaient aussi restés à Lainé, disait qu'il y retournerait si sa demande d'être soigné à l'étranger n'était pas exaucée [CKY N°185]. Tonlo, dont les enfants habitaient toujours à Lainé, vivait aux dépens d'une tante à Conakry et pensait qu'elle aller retourner en Guinée forestière, dès qu'elle aurait suffisamment d'argent pour payer le trajet [CKY N°141]. Adja était dans la même situation : *My two children and the daughter of my brother, they are in the camp. If I had money, I would go back to the camp. (...) At least up there, we can do farming* » [CKY N°034]. Le fait que les conditions de vie étaient différentes dans les camps était souvent mis en avant par ces réfugiés des camps, comme dans ces propos d'Henry : *Lainé was a little bit better because it was in the bush, we could plant cassava [manioc], plant sugar cane, go hunt, sometimes fishing. That was enabling us to augment our daily bread. But here, it's city, and we don't speak the people vernacular or even the French language. So we just stay in this square area, you know, and we are not going anywhere* [CKY N°033].

L'installation à Conakry des réfugiés ayant vécu en Côte d'Ivoire était plus récente et moins stable que celle des réfugiés ayant suivi d'autres parcours. Ils avaient davantage recours à des hébergements collectifs, notamment l'ancienne résidence de l'ambassadeur du Libéria à Conakry (voir chapitre 4, p. 324) et sollicitaient souvent la solidarité de leurs compatriotes.

Au final, les parcours jusqu'à Conakry étaient très divers mais ils relevaient tous de mouvements de fuite face à des événements de guerre, même si on peut également les considérer comme des tactiques pour s'installer dans des endroits sûrs.

Les parcours jusqu'à Conakry et jusqu'à Accra présentent des similitudes, dans les pays d'exil traversés qui reflètent la géographie de l'exil présentée au chapitre 2, et dans la position de ces capitales comme ultime refuge et comme lieu d'une possible stabilité après des itinéraires souvent complexes. Ces parcours sont marqués par certaines thématiques récurrentes qu'il est possible de mettre en exergue et d'analyser.

2.3. Des récurrences dans les parcours : mouvements tous azimuts, opportunités des liens sociaux et déstructuration-restructuration des familles

Certains aspects récurrents de ces parcours d'exil peuvent être dégagés, tant sur les contraintes qui se sont imposées aux Libériens dans leurs déplacements que sur les choix qu'ils ont effectués. Le postulat qui a présidé au travail de terrain était que les Libériens rencontrés avaient fui leur pays à cause de la guerre, mais également qu'ils n'étaient pas restés immobiles une fois la frontière de leur pays franchie. Il est en effet nécessaire de nuancer l'idée d'une linéarité de leurs parcours. Comme cela a été montré dans d'autres études de cas, pour les Afghans (Monsutti, 2004) ou pour les Irakiens (Chatelard, 2010), la mobilité des réfugiés n'est pas toujours celle d'un éloignement progressif de leur pays d'origine et elle a souvent un caractère multidirectionnel. La poursuite de mouvements migratoires, contraints ou non, est liée tout autant à des « conditions extérieures » qu'à des « dispositions intérieures » individuelles (Ma Mung, 2009). Ces conditions sont la durée du conflit libérien, l'émergence de conflits dans les pays voisins, ou encore les politiques d'accueil de ces pays voisins, tandis que les dispositions intérieures seront surtout abordées ici par les réseaux familiaux. Une première façon d'insister sur cette mobilité est d'en redire la complexité et la non linéarité, avant d'interroger les logiques de réseaux sociaux qui ont pu la sous-tendre puis de montrer que la guerre a produit une importante dispersion des Libériens, parfois suivie de migrations de retrouvailles.

2.3.1. *Des migrations multiples et non linéaires*

Les Libériens ont connu une situation d'exil prolongé, mais qui diffère de la situation de réfugiés installés dans les mêmes camps pendant plus de cinq ans, la durée minimale pour parler de « *protracted refugee situation* » selon le HCR. Ils ont connu des migrations forcées successives, mouvements proches ou éloignés dans le temps et mettant en jeu divers espaces. Ils se sont déplacés de pays en pays, essayant parfois de revenir au Libéria avant de le quitter à nouveau.

- *Des déplacements forcés en cascade*

Les parcours décrits ci-dessus sont une illustration de ces multiples déplacements forcés en Afrique de l'Ouest, à différentes échelles : exil en Guinée forestière puis à Conakry, exil en Sierra Leone puis en Guinée, exil en Côte d'Ivoire suivi d'un retour au Libéria puis d'un nouveau départ vers le Ghana. On peut alors parler de déplacements forcés en cascades¹⁴⁸, les plus marquants étant les parcours dans deux pays d'asile successifs : en Sierra Leone comme en Côte d'Ivoire, les conflits civils internes ayant des logiques propres, mais dans lesquelles le conflit libérien a pu jouer un rôle d'aiguillon, ont poussé les Libériens vers d'autres pays d'asile, la Guinée ou le Ghana. Dans le cas des Libériens passés par la Sierra Leone puis la Guinée, l'expression proposée par M Agier (2008) d'une expérience de l'exil à travers « un chapelet de camps » est une autre métaphore de cet exil en cascade.

Ces expériences répétées de fuite sont en effet liées à l'extension de la guerre à la région de la Mano River et à la militarisation des lieux de refuge. Les réfugiés ont à la fois été victimes et acteurs de ces événements. Sur les 250 Libériens rencontrés à Conakry et à Accra, 150 ont dû quitter les lieux où ils avaient trouvé refuge en Sierra Leone, en Guinée ou en Côte d'Ivoire à cause de ces épisodes de guerre. Deux sur trois ont été forcés de quitter le premier pays où ils s'étaient réfugiés à cause du conflit civil libérien, pour faire l'expérience d'un second pays d'asile. Certaines témoignages ont insisté sur cette situation particulière, les interlocuteurs estimant qu'ils avaient été ballotés par la guerre et déracinés une seconde fois lors de leur deuxième migration forcée, souvent plusieurs années après leur départ du Libéria. On peut dans ces cas précis parler de « double exil » au sens où ils ont dû franchir une deuxième fois une frontière internationale pour se protéger de la guerre.

Ces réfugiés qui avaient connu un « double exil » étaient des survivants, et étaient souvent traumatisés (Agier, 2008). Mais on peut aussi souligner qu'ils avaient fait preuve d'une capacité de rebond face au conflit civil et au(x) déplacement(s) imposé(s) et d'une résistance aux traumatismes qui se traduit dans ces mêmes déplacements. Dans les récits recueillis, cette résilience, au sens psychologique du terme¹⁴⁹, s'est exprimée de manière diverse : volonté de raconter, ou au contraire silences et ellipses, émotivité... Les mobilités décrites en sont une première preuve, et font de ces réfugiés des victimes de guerre et les auteurs de tactiques migratoires en réponse à la guerre.

L'expression de « double exil » concerne également les Libériens qui sont rentrés une première fois au Libéria avant d'être obligés d'en partir de nouveau à cause de la reprise des combats ou de persécutions individuelles. Il me semble important de souligner cette non-linéarité des parcours, qui ont souvent inclus des tentatives de retour.

¹⁴⁸ L'expression a également été employée par Aurélie Denoyer pour décrire les itinéraires de réfugiés espagnols communistes exilés en France après la guerre d'Espagne puis partis en RDA après leur expulsion en 1950. Voir DENOYER Aurélie (2012) *L'exil comme patrie. Les réfugiés communistes espagnols en RDA (1950-1989). Trajectoires individuelles, histoire collective*. Doctorat : Histoire contemporaine : BOCK Fabienne, LINDENBERGER Thomas (dir.). Paris : Université Paris-Est. 608 p.

¹⁴⁹ Boris Cyrulnik (2001) propose de définir la résilience comme « la capacité de reprendre un développement malgré l'adversité ».

- *Des tentatives de retours*

Malgré la linéarité de l'image de cascade employée ci-dessus et l'impression d'exil sans interruption qui ressort des types de parcours, il faut souligner qu'il y a eu des retours au Libéria, même s'ils ont été suivis de nouveaux départs hors du pays. Parmi les enquêtés, la majorité avait quitté le Libéria depuis plus d'une décennie et déclaré ne pas y être retournée. Mais un petit nombre (30 sur 250) disait être rentré au Libéria à divers moments. Il est possible que certains soient restés silencieux ou plus discrets sur le sujet à cause de leur statut de réfugié qui perdurait tant qu'ils n'avaient pas à nouveau franchi la frontière libérienne.

Ces tentatives de retour concernaient des réfugiés ayant suivi tous les parcours décrits plus haut. Les retours qu'il s'agit d'analyser plus particulièrement ici ont eu lieu pendant les périodes de guerre et ont été compromis par de nouveaux combats ou de nouvelles menaces individuelles¹⁵⁰. Il s'agit donc de retours suivis de nouveaux départs contraints. Insister sur ces tentatives de retours permet de montrer que même si l'exil dans des pays proches est une rupture, il permet de ne pas trop s'éloigner du pays d'origine, voire d'y retourner physiquement pour compléter par soi-même les informations entendues, comme l'ont montré d'autres chercheurs sur d'autres terrains (Black, Koser, 1999 ; Cambrézy, Lassailly-Jacob, 2001).

Pendant les années de guerre, les réfugiés libériens installés dans les zones frontalières au Libéria dans les pays voisins et qui étaient agriculteurs ont fréquemment fait des allers et retour pour s'occuper de leurs terres. Des chauffeurs routiers qui avaient installé leur famille hors du Libéria ont également fait des navettes, de même que de petits commerçants. Mary J., arrivée à Diécké dès 1990, racontait ainsi être retournée régulièrement au Libéria jusqu'en 1996 [CKY N°182]. W. Van Damme (1999) ayant observé ce phénomène en Guinée forestière souligne que le franchissement de la frontière n'avait pas signifié pour tous les Libériens une rupture complète et définitive avec leur pays et leurs activités ou leurs terres. C'est aussi le cas des réfugiés en Côte d'Ivoire. Sekou W., installé à Conakry après avoir vécu dans un village ivoirien proche de la frontière libérienne entre 1990 et 2002, disait être allé régulièrement dans son Maryland natal pour s'occuper de ses terres [CKY N°107]. Plusieurs Libériens installés en Côte d'Ivoire ont dû faire des allers et retours de ce type comme le suggérait la remarque d'une autre Libérienne : *From Maryland to Tabou, it's not far* [CKY N°113].

Quand les Libériens rencontrés ont parlé de tentatives de retour datées dans le temps, elles étaient largement liées à la chronologie du conflit civil. Les périodes d'accalmies pendant la première guerre civile, notamment après les divers accords de paix, avaient permis à certains de rentrer. Des Libériens réfugiés en Guinée ou en Côte d'Ivoire étaient rentrés au Libéria en 1992 après la signature des accords de paix de Yamoussoukro en 1991. C'est le cas de Rose J. qui n'avait passé que quelques mois à Danané avant de revenir à Monrovia [CKY N°021] ou de Tahari rentrée à Gbarnga [ACC N°13]. Il y a eu d'autres retours après les accords de paix conclus au Ghana en 1994, comme celui de William H. rentré à Monrovia après deux ans d'exil dans l'ouest de la Côte d'Ivoire [AC N°43] et celui de Frederic réfugié en Guinée forestière entre 1990 et 1995 [CKY N°112]. L'instabilité du pays a néanmoins poussé les personnes qui étaient rentrées

¹⁵⁰ Il sera question des retours observés depuis la fin du conflit en 2003 dans le chapitre 7.

à fuir à nouveau. Enfin, la paix obtenue à Abuja en 1996, puis l'organisation d'élections, a provoqué d'importants mouvements de retours.

Parmi les Libériens réfugiés en Guinée forestière, dix personnes étaient rentrées au Libéria à la fin de la première guerre civile et étaient ensuite revenues en Guinée, soit dans les lieux de Guinée forestière qui leur étaient devenus familiers, soit à Conakry. Ces retours étaient liés à la seconde guerre civile. On le comprend bien avec le cas de Mariam M., rentrée au Libéria en 1997 après sept ans d'exil à Macenta, mais dont le mari a été tué en 1999, lors des premiers affrontements entre les forces gouvernementales de C. Taylor et celles du LURD. Elle-même avait brièvement été mise en prison. Relâchée, elle avait décidé de partir pour Conakry où vivait déjà un de ses frères [CKY N°127]. Ces retours étaient également liés à des persécutions étatiques contre les opposants au régime de C. Taylor, ou à des persécutions non étatiques liées au développement des sociétés secrètes initiatiques. Frederic, rentré de Guinée en 1995, a de nouveau quitté le Libéria en 1996, cette fois-ci pour la Côte d'Ivoire, après avoir été menacé par les femmes de la société *sande* pour avoir défendu ses sœurs qui refusaient de suivre les pratiques de ce groupe [CKY N°1112]. Ces tentatives de retours permettent de parler de double exil, ou du moins d'exil répété, à cause des rebonds de la guerre civile.

Enfin, les évènements survenus dans les pays d'asile des Libériens en Sierra Léone, en Guinée et en Côte d'Ivoire, ont également entraîné des retours au Libéria suivis de nouveaux exils. La majorité des Libériens rencontrés avait fui vers un second pays d'exil mais quelques uns avaient effectué des déplacements internes à leur pays d'asile, et quelques-uns avaient essayé de rentrer au Libéria. Dans le groupe des Libériens passés par la Sierra Léone, aucun n'a raconté avoir essayé de retourner au Libéria lors du coup d'État de 1997, mais dans le cas de ceux qui s'étaient installés en Côte d'Ivoire, plusieurs avaient essayé de revenir vers leur pays après le début de la crise ivoirienne en 2002. Zina et son mari avaient vécu quelques semaines à Monrovia avant d'en repartir pour le Ghana en 2003 à cause des violences entre le gouvernement de C. Taylor et les rebelles [ACC N°11]. Enfin, dans le cas de la Guinée, seul un Libérien rencontré avait quitté la Guinée forestière pour le Libéria au moment des attaques frontalières en 2000 [CKY N°198]. Un autre racontait être parti de cette région dès 1993, quand des violences avaient éclaté entre Guerzés et Malinkés guinéens à Nzérékoré [CKY N°059]. Le premier était revenu de son plein gré à Conakry en 2008, le second avait été contraint de quitter le Libéria dès 1996 à cause des combats d'*April 6*.

Ni les allers et retours des uns, ni les tentatives de retour des autres ne s'étaient transformés en retours durables au Libéria. Les déplacements forcés des années 1990 et 2000 ont eu lieu en cascade à cause de la dynamique interne du conflit libérien et des violences dans les autres pays de la sous-région. D'autres déplacements entre pays d'exil s'expliquent par le rôle des relations sociales, ainsi que par la volonté des familles de se retrouver après une première séparation.

2.3.2. *Du rôle des relations sociales*

Le caractère forcé de la migration hors du Libéria ne doit pas totalement exclure que les individus aient essayé de faire des choix sur leur destination d'exil. Plusieurs éléments dans les témoignages recueillis montrent que les relations sociales, familiales et au-delà, des réfugiés ont joué un rôle important dans leur décision de venir en exil en Guinée ou au Ghana, et plus précisément à Conakry ou à Buduburam et à Accra. Dans les entretiens, même si je postulais que les Libériens rencontrés avaient quitté leur pays de manière contrainte, j'ai cherché à connaître les circonstances de leur départ ainsi que leurs motivations personnelles à s'orienter vers chacun de ces pays. Il se dégage de ces parcours que les relations au Libéria avec des Guinéens ou des Ghanéens établis dans ce pays avant la guerre, ainsi que l'intervention de soldats des contingents guinéen et ghanéen de l'ECOMOG, ont favorisé un exil de Libériens vers ces pays. La présence, antérieure au conflit ou liée à ce dernier, de compatriotes ou de membres de famille en Guinée ou au Ghana a également entraîné la venue d'autres Libériens dans les deux capitales.

- *Des liens migratoires anciens entre pays*

La présence d'étrangers au Libéria a favorisé un exil de Libériens vers les pays dont ces étrangers étaient originaires, par les mouvements d'évacuation de ces étrangers par les gouvernements de leur pays d'origine. Il s'agit là d'opportunisme mais les relations sociales nouées avant et pendant le conflit ont aussi pu jouer pour entraîner des Libériens vers certains pays d'asile plutôt que d'autres.

Dans la presse ghanéenne, où on peut lire que le nombre de Ghanéens au Libéria était estimé à 70 000 Ghanéens en 1990, les journalistes mettaient en avant que les Libériens avaient profité de l'évacuation de ressortissants ghanéens pour rejoindre le Ghana. Avec ces rapatriés ghanéens sont en effet arrivés des Libériens avec lesquels ils avaient tissé des liens matrimoniaux ou amicaux. Hannah K. était ainsi arrivée par la Côte d'Ivoire avec une voisine ghanéenne qui l'avait hébergée quelques semaines puis l'avait laissée au camp de Buduburam [ACC N°09]. Dans le témoignage de Yatta, c'étaient les relations de son père avec des collègues universitaires ghanéens qui avaient entraîné la famille vers un exil au Ghana après l'élection de C. Taylor en 1997 [ACC N°14]¹⁵¹.

Sur les bateaux mis par le gouvernement guinéen à disposition de ses ressortissants pour leur évacuation en 1990, des émigrés guinéens au Libéria avaient parfois pris eux aussi des Libériens avec eux. C'était par exemple une Guinéenne peule qui avait aidé Victoria G. et ses petits frères à quitter Freeport en les prenant avec elle sur un bateau de rapatriement alors qu'elle ne les connaissait pas. Victoria G. avait alors 14 ans et avait été hébergée dans la maison de cette Guinéenne à Conakry jusqu'à ses 19 ans [CKY N°040]. Teresa, dont les parents ont été assassinés alors qu'elle n'avait que 10 ans, avait été confiée à une voisine guinéenne, mandingo comme elle, qui l'avait emmenée avec elle à Conakry et élevée : *This woman, Salimatou, explained to me why my mother and father left me with her (...). She was there, she had a lot of money. When she brought me here, she had her own some problems (...), so when I started growing up alright, I left* [CKY N°011].

¹⁵¹ Yatta n'a d'ailleurs pas quitté le Libéria en 1997 comme son père et ses frères et sœurs mais en 2000, à la fin de son cursus au lycée et à la fin du contrat de sa mère à Monrovia avec l'ONG *Lutheran World Services*.

Les liens tissés au Libéria entre Libériens et Guinéens avaient également orienté l'exil de certains réfugiés vers Conakry. Il s'agissait de liens familiaux, et notamment de mariages. C'est parce qu'elle était mariée à un Guinéen installé à Monrovia que Djamilatou s'était exilée en Guinée, le suivant à Conakry où il avait demandé de l'aide à sa famille et s'était installé dans le quartier de Boulbinet. Blessé à la tête, le mari de Djamilatou avait été évacué inconscient par un bateau de l'ECOMOG dans lequel ses femmes et enfants n'avaient pas été acceptés. Les fils aînés de Djamilatou avaient néanmoins réussi à la faire monter avec sa coépouse et deux petits enfants à bord d'un autre bateau pour Conakry le 1^{er} novembre 1990 [CKY N°012]. Bertha avait de même suivi son fiancé guinéen, qu'elle avait rencontré au Libéria avant la guerre quand il y était venu voir sa sœur installée dans ce pays. En 1990, l'homme était revenu chercher sa sœur et sa fiancée. Il avait épousé Bertha et ils vivaient toujours ensemble à Conakry [CKY N°097]. Victor K., âgé de 13 ans en 1992, avait quant à lui suivi sa sœur, mariée à un Guinéen, et rejoint Conakry grâce à un bateau de l'ECOMOG [CKY N°169]. Par des liens de patronage, plusieurs enfants avaient été amenés à Conakry par des Guinéens quittant le Libéria alors qu'ils n'avaient pas de liens de sang avec eux.

Le rôle de ces réseaux sociaux avait également joué à l'arrivée des réfugiés à Conakry : les Libériens fraîchement débarqués avaient souvent été pris en charge dans les premiers jours par des connaissances guinéennes à Conakry. Quand des bateaux transportant de nombreuses personnes fuyant la guerre libérienne avaient débarqué à Conakry fin 1990, le gouvernement avait géré l'afflux en rassemblant ces rescapés dans des lieux publics, comme le Stade du 28 novembre, des écoles ou des casernes militaires. Fatou R. parlait aussi de la sous-préfecture à Matam¹⁵², transformée comme lieu d'accueil pour des rescapés du Libéria en 1990 [CKY N°117].

Les autorités de l'asile cherchant à distinguer les rapatriés guinéens des réfugiés libériens ont laissé les citoyens et les Libériens déjà installés dans la capitale venir chercher les personnes qu'ils connaissaient. Le même principe était en vigueur en 1992 à l'arrivée de Johnson qui racontait qu'un Guinéen qui avait autrefois été scolarisé avec lui à Monrovia l'avait reconnu et recueilli chez lui [CKY N°079]. Aboubacar S., arrivé en 1990 avait lui aussi retrouvé des amis d'adolescence, des Guinéens émigrés au Libéria avec lesquels il jouait au football à Monrovia. L'un d'entre eux, Bangoura, l'avait aidé à trouver un logement et un premier emploi comme chauffeur [CKY N°017]. Les réfugiés rencontrés évoquaient facilement les noms de ces Guinéens qui les avaient aidés à leur arrivée à Conakry.

- *Le rôle de l'ECOMOG*

On peut aussi interroger les liens entre intervention militaire des pays de la CEDEAO au Libéria via l'ECOMOG et présence de réfugiés dans les pays qui se sont interposés dans le conflit civil : cette intervention semble en effet avoir facilité la venue de réfugiés libériens vers la Guinée et le Ghana par les liaisons de bateaux militaires et commerciaux qu'elle a impliquées.

Même si de nombreux Libériens étaient arrivés par hasard au Ghana ou en Guinée, nombreux étaient ceux qui avaient reçu l'aide de soldats ghanéens ou guinéens. Dans le cas d'Anesto, ses bonnes relations avec un soldat ghanéen lui avaient permis de prendre un avion

¹⁵² Matam est à la fois une sous-préfecture et une commune de l'agglomération de Conakry dans l'organisation administrative de la Guinée.

militaire de l'ECOMOG vers Accra : *I was very fortunate to leave. In fact, a Ghanaian ECOMOG, he's the one that helped me to leave. He smuggled me out of Liberia. I was living on 20th street, next to the ECOMOG base. I had Ghanaian friends, they used to give me gari¹⁵³. We used to stop there to eat. So he decided to help me. I came to Ghana on a military plane. Mais il ajoutait : I heard that I had some relatives on the camp. My sister was here... but at that time no mobile phone... I only had heard that they came here, because her husband was working for British Airways, so they were able to come together. They even offered me to go, but I was going to school... But when it was tense now, after the assassination of Samuel Doe, when the rebels destroyed the whole place... targeting innocent people... I decided that I should try and join them to Ghana [ACC N°35].*

Les soldats guinéens de l'ECOMOG avaient eux aussi régulièrement aidé des Libériens à monter à bord des bateaux qui évacuaient des réfugiés. Victoria D., qui avait dix ans en 1990, avait ainsi bénéficié de leur aide [CKY N°066], tout comme Matotwe [CKY N°085], ou Agnes N. [CKY N°115]. Après avoir vécu quelques semaines sur la base ECOMOG, elles avaient été placées sur des bateaux en partance pour la Guinée en 1990. Agnes N. disait d'ailleurs avoir été hébergée à Conakry jusqu'en 1994 par l'un des soldats ECOMOG rencontrés à Monrovia, sans préciser davantage sa relation avec lui [CKY N°115]. Moussou B., qui s'était mariée à un soldat guinéen de l'ECOMOG, était partie de Monrovia avec lui en 1992. Elle s'était installée à Conakry où elle avait vécu avec lui jusqu'à sa mort en 2005 [CKY N°139]. Il s'agissait là d'initiatives individuelles de soldats, mais l'armée a aussi organisé l'évacuation de certains Libériens proches du pouvoir de S. Doe, comme Victor G., qui appartenait à la garde présidentielle. Victor G. travaillait dans l'*Executive Mansion*, le palais présidentiel. Des centaines de militaires et de fonctionnaires proches de S. Doe s'y étaient retranchés dès les premières attaques de Monrovia par les rebelles et avaient encore tenu le palais après l'assassinat de S. Doe le 9 septembre 1990. Ils en avaient été sortis par l'ECOMOG le 14 septembre [*Ghanaian Times*, 15/09/1990]. Protégé par le contingent guinéen, Victor G. avait été emmené dans un bateau militaire pour Conakry : *They took me from the Executive Mansion and brought me here, on a gun boat. I came with my brother there, Jackson Doe. I was stopping at Camp Samory¹⁵⁴ [CKY N°030]. Les bateaux commerciaux employés par l'ECOMOG pour apporter du matériel et des vivres aux troupes guinéennes ont également transporté à leur retour des réfugiés libériens.*

La plupart des réfugiés parlaient de bateaux de l'ECOMOG, sans en préciser les noms ou le statut. Si certains Libériens, secourus par des soldats ECOMOG n'avaient pas eu à payer leur traversée, d'autres avaient acheté leur passage, notamment à bord de ces bateaux commerciaux sous contrats avec l'armée guinéenne. Selon Suzie, seuls les premiers bateaux avaient effectué des évacuations humanitaires en 1990 : *At that time [1994] they stopped the refugee boats. No boat would come from Liberia to Guinea with refugees. So, anybody who would come from Liberia would pay the transportation [CKY N°010]. Enfin, des réfugiés étaient montés de façon clandestine dans les bateaux qui quittaient le port de Monrovia. En 1990, des centaines de personnes s'étaient rassemblées au port et espéraient quitter la ville en guerre. Masa racontait : So many people sitting there [in Freeport]! Everybody tried to get in [the boats]. Only the people who climbed could go. You got small time to do that. The people, they would push you outside. Some people died! Anytime they would put the stairs, [people] could climb.*

¹⁵³ Le gari est une semoule de manioc, proche de l'attiéké ivoirien, utilisée dans les plats au Ghana, au Bénin ou au Togo, mais très peu répandue au Libéria où le riz est central dans l'alimentation quotidienne.

¹⁵⁴ Le camp Samory Touré est une importante caserne militaire sur la commune de Kaloum, près du centre-ville de Conakry.

But they always did it in the night, 2 o'clock, 3 o'clock [CKY N°016]. Après avoir attendu quelques jours au port, Masa et son mari avaient décidé de partir par voie terrestre. En 1996, des centaines de Libériens avaient à nouveau rejoint le port pour fuir les combats d'April 6. Winnifred D. était parvenue à monter sur un bateau commercial, le Zolotitsa¹⁵⁵. Elle se rappelait que de nombreux Libériens montés clandestinement à bord avaient été débarqués avant le départ : *The ship was going to Guinea but they started dropping people out. Somebody came to me, it was the chief cook. He was a Fula. He told the people to leave me, that he was going to pay for me, because he was working on the ship. That's how I came to Guinea.* Mais elle expliquait aussi que ce Guinéen avait ensuite abusé d'elle et qu'elle était arrivée à Conakry enceinte, alors qu'elle n'avait que 16 ans. Il l'y avait laissée alors qu'elle n'y connaissait personne [CKY N°096]. A la lumière de ce récit, on peut se demander combien de femmes avaient dû payer de leurs faveurs sexuelles la possibilité de pouvoir s'échapper ainsi de Monrovia en guerre.

- *Le rôle des Libériens déjà en exil*

Enfin, au fil des années 1990, la présence de compatriotes ou de membres de famille déjà exilés a facilité l'arrivée de nombreux réfugiés à Conakry ou à Accra voire a provoqué leur décision de les y rejoindre. À Conakry, les Libériens fraîchement débarqués avaient souvent été pris en charge dans les premiers jours par des réfugiés les ayant précédés. Matotwe racontait : *When we arrived [1990], a church woman decided to help us (...). She was a Liberian. She took us to her church* [CKY N°085]. Si cette solidarité entre compatriotes a fonctionné dès 1990, elle a surtout été décisive pour des arrivées plus tardives. Stanislaus expliquait avoir rejoint en 1998 ses « amis »¹⁵⁶ installés dans le secteur de Petit Symbaya, à Simbaya Gare. Plusieurs réfugiés, déjà en exil en Côte d'Ivoire, en Guinée ou au Nigéria, avaient connaissance du camp de Buduburam avant de venir s'y installer. Certains, comme Varney S., y étaient déjà venus pour rendre visite à leur famille qui y résidait. Par extension, on peut ajouter à ces cas de figures ceux de personnes venues à Accra parce qu'un membre de leur famille installé à l'étranger, le plus souvent aux États-Unis, avait demandé un regroupement familial pour elles en déclarant qu'elles y vivaient. Ce type de déplacement est lié à la rumeur et à la croyance que le Ghana était le pays où les procédures de regroupement familial étaient les plus rapides.

Ces dernières remarques renvoient à la dispersion qu'ont expérimentée les Libériens à cause du conflit civil tout en indiquant que cette dispersion a pu à son tour entraîner des migrations.

¹⁵⁵ Il s'agit du même bateau qui a été repoussé par le Ghana avec des réfugiés à son bord quelques semaines plus tard. Voir Document 8, p. 144.

¹⁵⁶ Dans ce cas précis, il s'agit certainement de relations politiques d'après le profil de cet ancien militaire du régime de S. Doe qui a été proche de la cellule politique du LURD.

2.3.3. *De la dispersion aux retrouvailles en exil*

Le conflit libérien, ainsi que les autres conflits de la sous-région ont entraîné une importante dispersion des réfugiés libériens, esquissant la mise en place d'une diaspora libérienne. Néanmoins, alors même que la guerre les avaient séparées, des familles ont réussi à se retrouver en exil, soit en renouant des contacts à distance, soit en se rejoignant physiquement dans un pays d'asile.

- « *We all scattered* », une diaspora réfugiée libérienne ?

« Et quand les tueurs semblaient vous atteindre, on s'éparpillait de tous côtés pour garder chacun sa chance ; au fond, on adoptait la stratégie des antilopes ».

Témoignage d'une rescapée tutsie du génocide rwandais

Jean Hatzfeld, *La stratégie des antilopes*, Paris, Points, 2008, p.50.

Le titre de cette sous partie reprend une expression fréquemment employée par mes interlocuteurs (40 sur les 250 enquêtés ont employé le verbe *scatter* dans nos entretiens) ainsi que par les Libériens en exil rencontrés par les auteurs du rapport de *The Advocates for Human Rights* (2009). Dans le chapitre 13 de ce rapport intitulé « *Everyone scattered* », ces auteurs restituent en effet des récits de fuite et de séparation lors des guerres civiles libériennes ou lors des conflits sous-régionaux. C'est également l'un des objectifs du présent chapitre que de rendre compte des effets de la guerre sur les parcours et les situations familiales des personnes enquêtées. La guerre a séparé les membres d'une même famille, les faisant se perdre de vue et parfois emprunter des parcours d'exil différents. A partir de ces témoignages, on perçoit que le conflit a dispersé les Libériens en Afrique de l'Ouest et au-delà. Aux pays qui étaient concernés depuis longtemps par des flux d'immigration libérienne se sont ajoutées de nouvelles destinations qui ont partiellement remodelé cette diaspora libérienne.

Dans les entretiens, les enquêtés ont souvent insisté sur la dispersion de leur famille. L'expression *we all scattered because of the war* est notamment revenue dans les propos d'interlocuteurs qui ne savaient pas où avait fui le reste de leur famille : parents, frères et sœurs, membres de la famille élargie. Ils insistaient sur le fait qu'ils n'avaient pas de nouvelles de leur part et restaient dans l'ignorance de ce qu'il leur était advenu. Certains savaient que leurs proches avaient été assassinés par les belligérants, mais d'autres disaient simplement avoir perdu leur trace et employaient souvent les mêmes mots : *I don't know their where about*. De fait, les Libériens rencontrés expliquaient qu'ils avaient fui là où ils le pouvaient. Lawuo disait : *During a war, you look for a safety place to go* [CKY N°003]. Jerry exprimait la même idée : *We scattered, the war in Liberia... Everybody ran. If for example, the rebels attacked when you play football, you just find a safer place to go. So that's how everybody scattered* [CKY N°050]. Par exemple, Morris G. était à l'école quand son quartier a été attaqué par les rebelles. Ayant trouvé la maison familiale vide à son retour, il était allé chez la voisine qui l'avait ensuite emmené avec elle hors de Monrovia, puis en exil en Guinée. *I never knew what happened to the others, we scattered* [CKY N°072]. Esme avait elle aussi été séparée de ses parents et de ses frères et sœurs par les combats : *When the war broke out, we went different directions* [CKY N°086].

L'impératif de la fuite pour sauver sa vie avait été plus fort que celui de rejoindre d'abord les siens comme le soulignaient quelques interlocuteurs. Sekou W. disait : *When war comes, you move either way* [CKY N°107]. Regina le dit aussi : *When confusion breaks out, we just move. Either you stay and die or you go out and survive* [ACC N°048]. Tout comme William D. : *You know, in a situation of war, the direction you follow is just where you find your way out* [CKY N°037]. Au-delà des personnes tuées, la confusion lors d'attaques, au Libéria comme dans les pays où les réfugiés avaient trouvé un premier refuge, et qui ont été en guerre à leur tour, a entraîné des séparations. Une autre expression récurrente dans les entretiens est *They got missing*. Dans la panique de la fuite, certaines personnes ont disparu et l'interlocuteur ne savait pas si elles étaient mortes ou si elles avaient fui ailleurs (Agier, 2008). Parfois, les lignes de front avaient séparé les familles (The Advocates for Human Rights, 2009), et les personnes rencontrées en avaient pleinement conscience. C'est le cas pour Bettie : *My children were with my mother. So different, different area. I didn't go to where they were because a few days before I heard that they escaped and went to Ivory Coast. My mother fled to Ivory Coast and I fled into Sierra Leone. Because they were on that side, you know, when the rebels attack, you're not able to come to the other side, so they ran, they took everything they could, they escaped. The children were with my mother, so I myself, I escaped and came to this side, to Sierra Leone* [CKY N°087].

De fait, les membres d'une même famille avaient pu connaître des parcours d'exil différents. Certains savaient que leurs parents étaient partis dans une autre direction mais n'avaient jamais renoué contact avec eux ; d'autres les avaient retrouvés au gré de leurs pérégrinations en exil. Les retrouvailles avaient été rapides pour Djamilatou et sa fille Masa : Djamilatou avait pu monter dans un bateau pour Conakry en novembre 1990 avec certains de ses enfants. Masa et son mari avaient rejoint la famille quelques semaines plus tard par voie terrestre, en passant par le nord du Libéria et la Guinée forestière [CKY N°012 et N°016]. Dans le cas de Jerry et son frère Arthur, elles avaient eu lieu après dix ans de séparation et des parcours d'exil différents : tandis que Jerry, déjà adulte, parvenait à quitter le Libéria pour la Sierra Léone où il avait vécu sept ans avant de venir en Guinée, à Farmoreya puis à Conakry, Arthur, seulement âgé de 8 ans, était emmené par des voisins vers le nord du Libéria puis la Guinée forestière. Arthur avait vécu à Lola puis à Nzérékoré. Quand le directeur de l'école qu'il fréquentait lui avait appris que son frère aîné était à Conakry, il l'avait rejoint en 2000 [CKY N°050 et N°052].

Les Libériens rencontrés racontaient des retrouvailles mais aussi de nouvelles séparations, à cause de nouveaux épisodes de guerre et de fuite, ou bien à cause de programmes de réinstallation mis en œuvre avant ces retrouvailles et ne les ayant pas prises en compte. Le témoignage de William D. illustre les parcours différents de membres d'une même famille. Il donne à voir des séquences de séparations suivies de retrouvailles puis de nouvelles séparations : William avait fui le Libéria en 1992 avec sa sœur aînée, Alice, et s'était rendu en Côte d'Ivoire en perdant la trace de ses parents. Le frère et la sœur s'étaient installés à Tabou où William avait repris sa scolarité et Alice s'était mariée. En 1994, ils avaient retrouvé leurs parents, découvrant qu'ils s'étaient réfugiés à Grabo. Les parents étaient restés à Grabo, William et Alice à Tabou où ils avaient commencé à faire leur vie. William avait en effet rencontré une jeune femme libérienne dont il avait eu trois filles avant qu'elle ne le quitte en 1998. Alice n'ayant pas d'enfants, elle s'était beaucoup occupée de ceux de William pendant qu'il poursuivait ses études, partant pour Abidjan à partir de 2000. William avait eu un fils avec sa seconde compagne Mary, une Libérienne dont les parents étaient eux aussi réfugiés à Tabou.

Lors du déclenchement de la crise ivoirienne fin 2002, William était en vacances à Tabou auprès d’Alice, mais deux de ses filles étaient parties chez leurs grands-parents à Grabo. Le mari d’Alice fut assassiné lors d’une attaque rebelle et William ne parvint pas à obtenir de nouvelles de ses parents et de ses filles. Il perdit alors également la trace de Mary qui avait fui avec ses propres parents lors de l’attaque mais dont le fils était resté avec Alice. Après les combats, William avait convaincu Alice de partir avec lui vers Abidjan, puis vers le Ghana. Ils avaient emmené avec eux la fille aînée de William et son fils, encore bébé. Installés à Buduburam, ils avaient entendu dire que Mary était encore vivante et qu’elle était réfugiée en Guinée, dans le camp de Lainé où ils l’avaient rejointe en 2006. Mais Mary et ses parents étaient en cours de procédure pour partir en Australie. La sœur de Mary y avait été réinstallée en tant que réfugiée victime de violences sexuelles et avait fait une demande de regroupement familial. William et Mary s’étaient mariés après s’être retrouvés mais n’avait pas obtenu de faire reconnaître leur lien par les autorités australiennes. Mary était finalement partie fin 2007, enceinte de leur deuxième enfant qui est né en Australie. William, dont la sœur Alice était décédée peu de temps après leur arrivée à Lainé, s’était retrouvé seul avec ses deux enfants en Guinée. Il espérait pouvoir rejoindre Mary en Australie. Il ne savait pas où étaient ses parents et ses deux filles, mais espérait un jour les retrouver et continuait de rechercher des informations sur leur sort [CKY N°037].

- **« *I heard that they are in...* »: reprises de contacts et réunifications familiales**

Les enquêtés avaient parfois réussi à retrouver les gens dont ils avaient été séparés par la guerre et l’exil. L’une des questions récurrentes des entretiens portait sur les liens familiaux que les Libériens avaient ailleurs qu’à Conakry et Accra. Plusieurs personnes disaient avoir perdu toute leur famille à cause de la guerre, qu’il s’agisse de décès ou de disparitions ; d’autres étaient parvenues, parfois après de longues périodes de séparation, à savoir où se trouvaient les membres de leur famille proche ou élargie. En utilisant souvent l’expression *I heard that they are in...*, ils racontaient comment ils avaient repris contact avec eux, voire comment ils avaient pu, quand ils se trouvaient dans des pays proches, se retrouver ponctuellement ou plus durablement. Ces histoires de retrouvailles témoignaient d’une autre forme de mobilité des réfugiés dans la sous-région. Les reprises de contact suivies de réunions familiales avaient d’ailleurs été favorisées par la circulation d’informations et de personnes entre les divers lieux d’exil. Certaines reprises de contact, surtout avec des parents restés ou rentrés au Libéria et avec ceux installés dans des pays occidentaux, n’avaient pas débouché sur des déplacements mais avaient créé des liens transnationaux entre Libériens exilés.

Les cas de retrouvailles physiques avaient eu lieu avant ou depuis l’arrivée des Libériens à Conakry et à Accra et ne concernaient que d’autres lieux d’exil dans la sous-région. Les cas qui se sont joués ailleurs, au Libéria ou dans des pays plus lointains, notamment occidentaux, impliquaient des mouvements de retour ou de réinstallation dont il sera davantage question dans la troisième partie de cette thèse. Il s’agit ici de restituer des retrouvailles entre personnes ayant eu des parcours d’exil différents mais s’étant retrouvées à un moment donné du parcours qui les avait menées à Conakry ou à Accra. Les mots *I heard that they are in* permettent de souligner le rôle de la circulation d’informations entre les divers lieux d’exil des Libériens.

Cette circulation d'informations s'était faite d'une part grâce aux organisations humanitaires. Le travail d'enregistrement du HCR et des ONG engagées auprès des réfugiés a permis à des milliers de personnes d'obtenir des informations sur leurs proches. Parmi ces ONG, le CICR, qui s'est spécialisé dans la recherche de personnes disparues a joué un rôle important dans la réunion de familles dispersées par la guerre. Les réfugiés mentionnaient qu'ils s'étaient appuyés sur le CICR pour chercher leur famille, même si cela avait parfois été sans succès, comme pour Morris G. : *I went to Red Cross to find... to check about my family. I have even been to UN to search for my family, for my mother, but... Red Cross went to the camps and couldn't get information about them* [CKY N°073]. Des organisations religieuses avaient également fourni des nouvelles, notamment par le biais des voyages des prédicateurs.

La circulation d'informations s'était faite d'autre part de manière plus informelle. Dans les lieux de concentration des réfugiés, et surtout dans les camps, les informations étaient diffusées ou relayées par les individus eux-mêmes. Comme le note M. Agier (2008), les résidents d'un lieu de transit ou d'un camp s'enquéraient du sort de leurs proches auprès de chaque nouvelle vague d'arrivée de leurs compatriotes. Mais en dehors des périodes de violences et d'importants déplacements forcés, des informations s'échangeaient lors de déplacements quotidiens, sur les marchés par exemple, ou bien occasionnellement, lors de fêtes ou de réunions.

Des retrouvailles avaient alors été possibles, le plus souvent à l'échelle d'un même pays d'asile. Dans l'histoire de William D., c'était grâce à l'organisation d'une fête pour la journée du réfugié, à laquelle étaient venus assister des Libériens installés ailleurs qu'à Tabou, que père et fils s'étaient retrouvés par hasard : *I only came to Ivory Coast with my older sister... (...) The other rest of the family scattered. From 1990. And 1994... On the Refugee Day, June 20, in Tabou, the refugees used to gather together... That was at that June 20, on the refugee day, that I saw my dad from the Grabo delegation. I recognized him. As the crowd went down, I rushed on him, and I was one of the happiest men in the world. He told me, the rest of your brothers and sisters are with me. We were scattered, but now we are all together in Grabo. At that time, it was a big refugee centre. It's in Tabou region, but it's another town, Grabo. He told me they were all there* [CKY N°037]. La famille avait cependant été à nouveau séparée à cause de la guerre ivoirienne.

Lawuo fournit l'exemple d'une visite plus banale à des amis au camp de Kouankan, qui s'était terminée par des retrouvailles avec sa sœur. En 2005, elle avait rendu visite à des amis rencontrés en exil à Nzérékoré et avec lesquels elle avait gardé des liens après s'être installée à Conakry en 1995. Elle avait alors entendu dire que sa sœur vivait dans le camp de Lainé à une centaine de kilomètres de là. Cette dernière était arrivée avec sa fille en Guinée forestière après un long séjour en Côte d'Ivoire, puis un plus bref au Ghana. Lawuo racontait qu'elle était très heureuse d'avoir retrouvé une partie de sa famille et les a invitées à vivre avec elle à Conakry [CKY N°003].

Il y avait également eu des migrations entre pays d'exil, qu'on peut illustrer par deux exemples déjà évoqués plus haut : le premier est la migration de Varney S. de la Guinée vers le Ghana pour rejoindre une partie de la famille de sa seconde femme à Buduburam après un long exil à Lola [ACC N°27]. Le second est la migration de William D. du Ghana vers la Guinée, pour y rejoindre sa seconde femme enfuie vers l'ouest alors qu'il était parti vers l'est au début de la guerre ivoirienne [CKY N°037].

Les divers lieux où s'étaient installés les réfugiés ont de fait fonctionné en réseau et il y a eu des échanges d'informations qui ont parfois donné lieu à des migrations entre ces lieux, à l'échelle de chaque pays d'asile et entre ces pays. Je propose de les appeler des migrations de retrouvailles et d'éviter le terme de regroupement familial davantage associé à la migration encadrée vers des pays du Nord.

Des migrations qu'on pourrait appeler de recherches avaient également été entreprises pour essayer de retrouver des personnes disparues. C'est ce dont témoignait Catherine : *I came to Conakry just recently, because I heard some of the children were here. [My friend told me]: "since plenty Liberians in Conakry, you can go there, you check". (...) I came to look for the children but I can't see them* [CKY N°039]. Ces déplacements s'étaient surtout effectués à l'échelle des pays d'asile, mais quelques-uns avaient aussi concerné le Libéria. Decey, réfugiée en Guinée depuis 2002, racontait ainsi qu'elle avait envoyé son beau-frère au Libéria au début de 2003, à la recherche de sa fille dont elle avait été séparée en Côte d'Ivoire au moment de l'attaque de Danané. L'homme n'était jamais revenu et Decey avait entendu dire qu'il avait été tué dans une embuscade¹⁵⁷. Elle n'avait jamais eu de nouvelles de sa fille [CKY N°145].

Sans qu'il y ait toujours eu des migrations, d'importants liens de communication s'étaient développés entre les divers lieux d'exil des Libériens et avec le Libéria. Perçus à partir de Conakry et d'Accra, ces liens transnationaux témoignent de la reprise de contacts familiaux après des ruptures causées par la guerre. Certains parents n'étaient jamais partis du Libéria, d'autres y étaient revenus alors que les Libériens rencontrés n'avaient pas encore fait, voire ne voulaient pas faire, ce choix. Certains avaient « *eu la chance* » pour reprendre une expression entendue, de partir hors d'Afrique par des programmes de réinstallation. Il s'agit de mettre en relief ces liens qui se sont recrées entre membres de familles dispersées.

La circulation d'informations et de personnes a permis de recréer des liens entre le Libéria et les lieux d'exil. Par exemple, Penny L. racontait qu'elle avait appris en 2003, au marché de Madina à Conakry, que sa mère se trouvait à Monrovia. Une vendeuse libérienne qui faisait du commerce entre Guinée et Libéria lui avait donné le numéro de téléphone de sa mère et Penny avait ainsi été en contact avec elle jusqu'à sa mort en 2008 [CKY N°178]. Zoe racontait qu'elle avait également eu des nouvelles de ses frères et sœurs lors de l'arrivée de sa belle-sœur en Guinée en 2003 après le déclenchement de la crise ivoirienne. Zoe avait alors appris qu'ils avaient fui vers la Côte d'Ivoire, et même le Ghana, mais qu'ils étaient revenus à Monrovia après la première guerre civile, rejoindre leur mère qui était restée dans la maison familiale de Gardnersville. La belle-sœur de Zoe lui avait donné leurs coordonnées téléphoniques ainsi que celles de son mari, le frère de Zoe, qui avait été réinstallé aux États-Unis depuis la Côte d'Ivoire en 2002, peu de temps après qu'elle l'y rejoigne [CKY N°044].

Les Libériens de Conakry et d'Accra étaient en effet également en contact avec cette diaspora lointaine, installée dans les pays occidentaux grâce aux programmes de réinstallation ou de regroupement familial. Quand ils avaient été séparés de ces proches, ils avaient pu apprendre qu'ils étaient à l'étranger grâce au HCR et à l'OIM. Dans le cas de Moussa, c'est le CICR qui avait retrouvé la trace d'un de ses oncles. Moussa ayant été confié à un voisin ivoirien à l'âge de trois

¹⁵⁷ Jusqu'en juillet 2003, il y a eu d'importants combats dans tout le pays entre les rebelles du LURD et les troupes du président C. Taylor.

ans, il n'avait aucun souvenir de sa famille libérienne. Son protecteur avait aiguillé les recherches du CICR vers un Libérien émigré en Espagne qui leur avait ensuite donné les coordonnées de l'oncle de Moussa, à Philadelphie. Lors de notre entretien, Moussa montrait fièrement la lettre et la photo de cet oncle et de sa famille [CKY N°008]. Les enquêtés avaient également appris le départ de leurs proches par le bouche à oreille au sein de la communauté libérienne, et notamment dans les camps. C'est le cas de Mary A. : *When I got to Lainé Camp, I saw my friend. She said, "I saw your daughter, Sierra. She has travelled to Australia". I said "How can I get in touch with her?" And Sierra, she managed to find out as well: she had a friend in Lainé and she called her and asked, "Can I talk to my mother?" So her friends began to look for me* [CKY N°025]. Le téléphone avait lui aussi largement contribué à ces retrouvailles et à ces rapprochements familiaux.

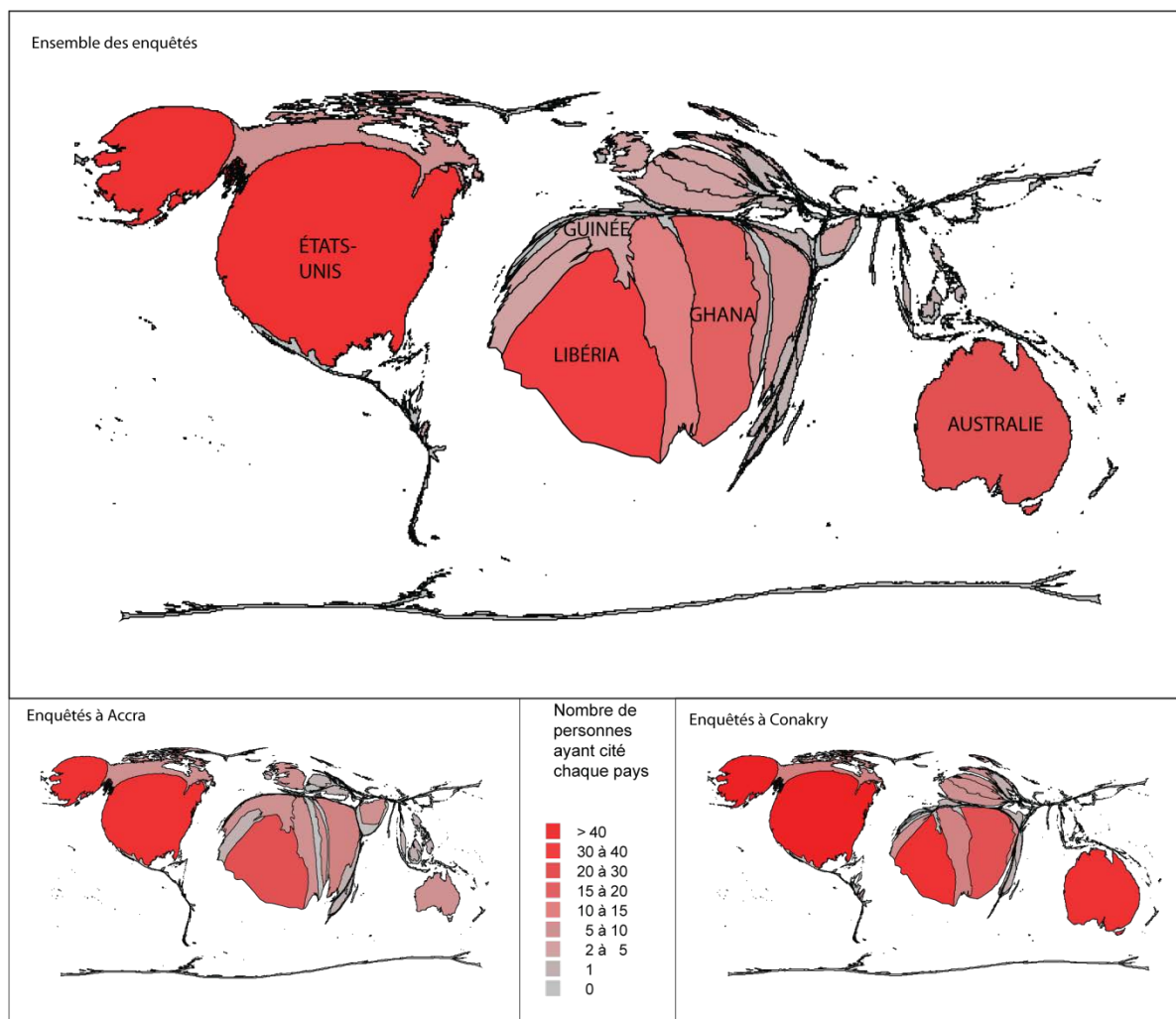
À partir de Conakry et d'Accra, on perçoit que les Libériens s'étaient dispersés dans les pays proches et au-delà pour fuir les persécutions et la guerre civile. Ces migrations forcées ont fait émerger une diaspora réfugiée libérienne. Nicholas Van Hear décrit ainsi la dynamique de formation de ce type de diaspora : « *A common pattern when people flee conflict is that most seek safety in other parts of their own country, a substantial number looks for refuge in neighboring countries, and a smaller number seeks asylum in countries further afield, perhaps on other continents. Some of those who flee to neighboring countries may later be resettled further away or migrate to new destinations to which others have traveled directly. If exile persists, and people consolidate themselves in their territories of refuge, complex transnational relations develop among the various parts of the refugee diaspora—that is, among those in the home country, those in neighboring territories (the near diaspora), and those further afield (the wider diaspora)* » (Van Hear, 2003, p. 3). Selon ce modèle, les réfugiés libériens rencontrés appartenaient à la diaspora de proximité. Ils entretenaient en effet des liens transnationaux avec des compatriotes restés au Libéria, d'autres en exil dans les pays proches et enfin avec la diaspora plus lointaine, comme le suggérait le schéma présenté en introduction (Figure 2 Les relations entre les pôles d'installation de réfugiés en diaspora, p. 56).

À partir de ce schéma et des témoignages des réfugiés, une carte par anamorphose a été réalisée, la Carte 27. Elle donne à voir les pays où les réfugiés rencontrés ont mentionné avoir de la famille ou des amis avec lesquels ils étaient en contact régulier. La taille des pays est proportionnelle au nombre de personnes qui les ont cités. Elle donne une forme à cette diaspora, centrée sur le Libéria. Les pays d'asile proche y apparaissent nettement, mais c'est surtout les États-Unis qui ressortent, étant le second pays mentionné après le Libéria. La formation de cette diaspora proche et lointaine s'est en effet appuyée sur la diaspora libérienne pré-existante. Les Libériens en exil se sont orientés vers des pays de migration libérienne ancienne, au premier rang desquels les États-Unis, mais aussi des pays anglophones de la sous-région comme la Sierra Léone, le Ghana, le Nigéria. Ils ont également ouvert de nouvelles destinations migratoires, en bénéficiant des opportunités offertes par les programmes de réinstallation des pays occidentaux : c'est ce qui justifie la taille de l'Australie sur la carte. La répartition en diaspora proche et lointaine est en partie liée aux ressources financières et sociales des réfugiés (Van Hear, 2004b). Le statut de réfugié est devenu une autre ressource pour cette dispersion. Qu'en est-il des initiatives individuelles et de l'insertion dans d'autres réseaux migratoires, clandestins ou non ?

Sur le terrain à Conakry et à Accra, les liens entre les divers pôles de cette diaspora sont apparus peu à peu. Les échanges avec les Libériens ont permis d'explorer comment, après les séparations causées par la guerre et les déplacements forcés, les liens se sont renoués en exil avec

le temps et à travers les frontières, permettant des reprises de contact et parfois des retrouvailles, ajoutant de nouveaux déplacements aux parcours migratoires engagés depuis le départ du Libéria.

Carte 27 L'esquisse d'une diaspora réfugiée libérienne



La taille des pays est proportionnelle au nombre de fois qu'ils ont été cités par les enquêtés.

Enquêtes Hélène Simon-Lorière, 2007-2009
Anamorphose réalisée sous Scape Toad
© Conception Hélène Simon-Lorière, Réalisation Laëtitia Firdion, 2013

*

* *

Pour conclure sur cette typologie de parcours et sur les thèmes qui ont été dégagés ci-dessus, il est possible de reprendre les termes de M. Agier (2008) : les réfugiés rencontrés étaient des « survivants », des « vieux réfugiés » qui avaient connu des « expériences d'errance ». L'« espace de guerre, de fuite et de refuge a constitué un espace-temps continu » pendant une longue période. Il s'agira d'ajouter dans la dernière partie de cette thèse que la dispersion des Libériens, leurs parcours complexes et douloureux, deviennent cependant des expériences et des réseaux mobilisables pour reconstruire leurs vies et alimenter des projets migratoires.

Pour l'heure, l'analyse des parcours jusqu'à Conakry et Accra montre le poids des contraintes et des violences rencontrées, tout en soulignant des choix. Ces parcours reflètent une importante diversité, d'expériences et de lieux d'exil, mais également des similitudes et des récurrences. Ils témoignent de la forte mobilité dont avaient fait preuve, de gré ou de force, les réfugiés libériens dans la sous-région et au-delà. Les réseaux sociaux ont joué un rôle important dans ces déplacements et ont contribué à une circulation de l'information entre lieux. Ces parcours amènent alors à s'interroger sur la place possible pour la recherche par les individus du meilleur lieu de refuge et d'exil, en termes de sécurité et de conditions de vie, tandis que le droit d'asile régi par les États et les organisations internationales véhicule une conception restreinte de la part de liberté des réfugiés. L'expression de « *mixed flows* » (Charrière, Frésia, 2008) a été forgée par le HCR pour rendre compte des motivations d'individus réfugiés et migrants. Elle souligne cette suspicion quant à la mobilité des réfugiés au-delà de leur premier mouvement de fuite hors de leur pays d'origine. Plus loin, l'idée que les réfugiés sont capables de tactiques et de décisions en ce qui concerne leurs lieux d'exil renforce celle exposée en introduction d'un *continuum* entre situations de refuge et situations de migration. Les parcours ci-dessus permettent donc à la fois de préciser la diversité des expériences d'exil et de décloisonner le terme de réfugié pour l'analyse scientifique (Scalettaris, 2009). Ils montrent les réfugiés comme des acteurs et rapprochent déjà leurs expériences de départ liées au conflit de celles de migrants, même si ce sont surtout leurs expériences et leurs comportements dans la période post-conflit qui seront étudiées comme proches de celles des autres migrants.

CHAPITRE 4

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉFUGIÉS LIBÉRIENS À CONAKRY ET ACCRA

Ce chapitre aborde les modes d'installation des réfugiés dans les deux capitales, après la présentation de leurs parcours depuis leurs lieux de départ, dans une démarche de *continuum* analytique. En continuant de prendre en considération la « situation » des réfugiés, il s'agit de s'intéresser à leur localisation. Du modèle d'accueil des réfugiés dans les deux pays découle une répartition géographique selon deux configurations spatiales différentes : l'existence d'un camp de réfugiés en périphérie d'Accra, Buduburam, qui a concentré la majorité des Libériens accueillis au Ghana ; l'absence d'un lieu spécifique d'accueil à Conakry qui a débouché sur la dispersion des réfugiés dans la capitale guinéenne. Les termes de dispersion et de concentration employés dans ce chapitre n'ont pas le sens que leur donne la géographie quantitative car je n'ai pas mis en œuvre de méthode statistique d'analyse spatiale à partir des données recueillies. Ces termes sont utilisés dans leur sens commun pour décrire le fait que les réfugiés interviewés étaient éparpillés dans les divers quartiers de la ville alors qu'ils étaient regroupés dans le camp de Buduburam.

Le processus de reterritorialisation mené par les Libériens après l'exil, et ses conditions dans chaque ville, est ainsi analysé et interrogé. L'étude des lieux d'installation des réfugiés permet de saisir les modalités spatiales de ce processus. Comment ces réfugiés avaient-ils organisé leur vie en ville dans les lieux où les autorités de l'asile les avaient laissés prendre place ? Comment s'inscrivaient-ils dans le développement urbain des capitales guinéenne et ghanéenne ? Leurs expériences d'insertion urbaine peuvent-elles être rapprochées de celles d'autres migrants, voire d'autres citoyens ? L'idée de territorialisation est associée à celle d'ancrage (Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007 ; Dureau, Hily, 2009) pour mettre en avant les façons dont les réfugiés s'étaient adaptés à leur vie en exil et dont ils avaient agencé des ressources pour assurer leur existence dans ces lieux. Cette description s'inscrit également dans l'exploration des paramètres qui pourraient influencer le champ des possibles des projets de vie post-conflit des Libériens. Je postule en effet qu'à l'échelle des villes, la façon dont ils ont été accueillis et dont ils ont organisé leur vie, avec leurs compatriotes et avec leurs voisins, locaux ou étrangers eux aussi, joue un rôle important dans leurs projets migratoires.

L'analyse de la répartition des réfugiés est d'abord spécifique à chaque capitale. Le chapitre propose une présentation du camp de Buduburam caractérisé comme une petite ville libérienne au Ghana. La dispersion des réfugiés à Conakry est ensuite décrite et nuancée par l'existence de concentrations qui se sont dégagées à l'échelle micro. Cette répartition géographique donne également à réfléchir sur les conditions de vie dans chaque ville, de manière comparative. Même si la concentration à Accra et la dispersion à Conakry peuvent être opposées de prime abord, des points communs ressortent, à travers l'analyse de centralités à différentes échelles pour ces communautés en exil et à travers la question du logement, paramètre essentiel de cette répartition.

1. Le camp de Buduburam, une petite ville libérienne au Ghana

Le camp de Buduburam est parfois appelé « *Liberia camp* ». Créé pour accueillir les réfugiés du Libéria en 1990, il est devenu en une vingtaine d'années une petite ville en soi. Même s'il a pu être un lieu d'accueil pour des réfugiés d'autres nationalités – des Sierra Léonais notamment – il est considéré comme un petit Libéria. L'expression « *Little Liberia* », employée par Jonny Steinberg (2011) à propos du quartier new yorkais de Park Hill (Staten Island), où résident de nombreux Libériens, correspond tout à fait à Buduburam. Comme Park Hill, Buduburam était un microcosme libérien à la fin des années 2000. On y retrouvait des personnes de tous les comtés, de toutes les origines ethniques du Libéria et de profils socio-économiques très divers. « *It's a nation within the nation, a representation of Liberia in Ghana* » écrivait un Ghanéen dans un rapport pour le HCR en 1997 après avoir participé aux recensements dans le camp au début des années 1990 (Kwankye, cité par Kreitzer, 1998, p. 15). Il s'agit ici de décrire ce microcosme et d'en retracer les évolutions depuis 1990, puis, en changeant d'échelle, de souligner son insertion dans son environnement proche et dans l'expansion urbaine de la capitale ghanéenne.

1.1. “*Bustling Buduburam*”, un camp urbain de réfugiés

L'expression « *bustling Buduburam* » fait référence à un article mis en ligne sur le site internet du HCR qui mettait en parallèle l'activité du camp de Buduburam et la quiétude du camp de Krisan : « *A tale of two camps: bustling Buduburam and quiet Krisan* »¹⁵⁸. Cette présentation opposait ainsi Buduburam, camp urbain à 45 km d'Accra, à celui de Krisan, situé en milieu rural à 80 km de l'agglomération de Sekondi-Takoradi.

Le camp de Buduburam est bien relié à la capitale ghanéenne, car il se situe au bord de la voie rapide Accra – Cape Coast qui conduit vers d'importantes villes du littoral occidental, Winneba, Cape Coast et Sekondi-Takoradi, et vers la Côte d'Ivoire. Depuis le camp, en l'absence d'embouteillages, on pouvait rejoindre en 2008-2009 le grand marché de Makola au centre d'Accra en 1h30 grâce aux transports en commun – les *trotro* –, mais également le marché de Kaneshie en moins d'une heure, et le marché plus proche de Kasoa en un quart d'heure. Taxis et *trotro* s'arrêtent près du camp le long de la voie rapide lors de leurs trajets entre Kasoa et Winneba. Le camp dispose aussi d'une gare routière où s'arrêtent et d'où repartent des taxis (voitures individuelles) qui assurent des liaisons entre le camp et Kasoa, autant que des minibus et autobus desservant des destinations plus lointaines, dont le Libéria. La majorité des réfugiés libériens rencontrés au Ghana, soit 44 sur 50, vivaient ou avaient vécu dans le camp de Buduburam.

¹⁵⁸ “*A tale of two camps: bustling Buduburam and quiet Krisan*”, News Stories, Francis Kpatindé, 26 July 2006. URL : <http://www.unhcr.org/44c7783e4.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

1.1.1. Visite guidée du camp

Le camp n'est pas délimité visuellement et n'est pas fermé. L'entrée en voiture par un chemin perpendiculaire à la voie rapide est matérialisée par une barrière placée devant le poste de police ghanéen créé au milieu des années 1990¹⁵⁹. Le camp s'étend sur un demi-kilomètre carré (141 acres) que les autorités ghanéennes ont réquisitionné en 1990 en bordure du village de Buduburam. Comme souligné précédemment, il a connu des variations démographiques en lien avec le conflit libérien, passant de 8 000 réfugiés début 1991 à plus de 17 000 en 1997, retombant à 9 500 résidents en 2000 avant de dépasser les 40 000 en 2003 et de se maintenir autour de 30 000 après la fin du second conflit libérien. En 2011, le nombre de réfugiés à Buduburam était estimé à 12 000, le mouvement de rapatriement vers le Libéria ayant été relancé par les conséquences de la manifestation de 2008 (Omata, 2011c). Lors de mes enquêtes de terrain, en 2008-2009, le camp était donc en perte de population, avec des maisons inoccupées, mais il avait été le théâtre d'un double mouvement de densification et d'extension.

Carte 28 Le camp de Buduburam en 1998 (Adjakra, 1998)

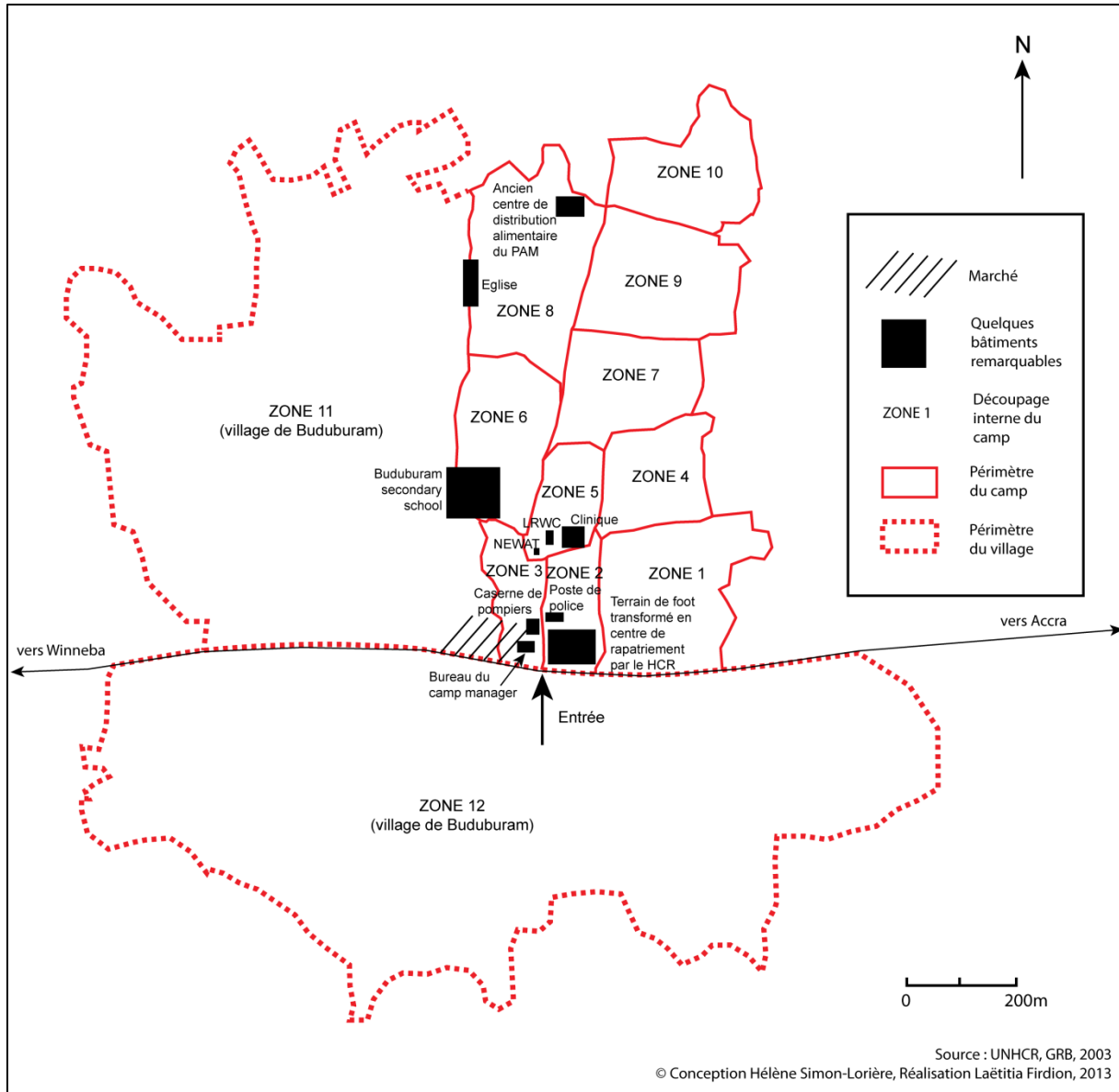


L'image ci-contre est le plan du camp reproduit par Amedzro Adjakra dans son mémoire sur Buduburam (1998). Le camp était alors divisé en zones nommées de A à U

Source : ADJAKRA Amedzro David Yao (1998) *Crisis and Adjustment. A Case Study of the Liberian Refugees at Gomoa Buduburam Camp*. Master: Philosophy: BLAVO Ebenezer Quarshie, ODOITEI Irene (dir.). Accra: University of Ghana. p. 167

¹⁵⁹ La police ne surveille cependant pas les allées et venues des personnes entrant ou sortant du camp, qu'ils soient réfugiés libériens, ghanéens ou étrangers (africains ou occidentaux), encore moins lorsque les résidents et les visiteurs sont à pied. Lors de mes premières visites dans le camp en 2008, je n'ai rencontré aucune autorité ghanéenne.

Carte 29 Plan du camp de Buduburam en 2008



Découpé en zones baptisées par des lettres de l'alphabet (de A à U) jusqu'à la fin des années 1990, le camp a été divisé en neuf zones à partir de 2002, étendues à 12 en 2003, selon l'expansion spatiale du camp vers le nord et le nord-est (zone 10), vers le village de Buduburam à l'ouest (zone 11) et vers le sud, de l'autre côté de la voie rapide (zone 12). Cette organisation spatiale quadrillée et subdivisée en îlots de contrôle et de gestion de la distribution de l'aide alimentaire est classique dans les camps de réfugiés. Contrairement à d'autres camps, celui de Buduburam n'a pas été implanté dans un espace de faibles densités, mais non loin d'un village et la croissance démographique de ces deux entités les a peu à peu rapprochés. Débordant le camp au tournant des années 2000, les réfugiés libériens se sont installés parmi la population locale, transformant le village et l'annexant en quelque sorte aux dynamiques du camp. Alors qu'en 1990 les premiers réfugiés avaient été hébergés dans des tentes et dans les quelques bâtiments déjà existants sur le site, le camp de la fin des années 2000 constituait une petite ville, avec des habitations en dur, des écoles, un centre médical et de nombreux commerces.

A l'entrée du camp se trouvent, près du poste de police, les bureaux administratifs de gestion du camp : ceux du *camp manager* ghanéen et de son équipe et ceux du HCR. Plus loin, en pénétrant dans le camp, au bord de la place principale, on trouve les bureaux du comité des réfugiés, appelé *Liberian Refugee Welfare Committee* (LRWC) ainsi que le centre médical du camp, *the clinic*, comme l'appellent les réfugiés et les agents humanitaires. Le nord de cette place est un lieu très animé où se concentre la plupart des restaurants et des bars du camp. La vie nocturne y est intense et les Libériens l'ont baptisé 18 + 18 à cause de la nécessité présumée d'être majeur pour profiter des plaisirs des bars : boissons, danse et rencontres amoureuses, parfois tarifées. L'une des principales artères longe cette place centrale, desservant l'intérieur du camp vers le nord, et ponctuée de petits commerces. Certains la surnomment *Broad Street* en référence à l'une des rues les plus commerciales du centre-ville de Monrovia. Vers le sud, en redescendant vers la voie rapide, cette artère traverse le marché du camp. A partir de la place centrale, une rue parallèle à *Broad Street* et longeant le centre médical mène à l'une des rares maisons à étage du camp, la résidence du *camp manager*. Occupé par les premiers directeurs du camp, elle n'était pas habitée par Cal Afun le *camp manager* en poste en 2008.

Les maisons ne sont pas tout à fait alignées le long des artères du camp et sont plus ou moins espacées les unes des autres. De manière générale, le bâti est tout de même plus dense dans les zones centrales du camp (zones 1 à 5), puis un peu moins dense dans les autres zones. Dans la zone 10 subsistent par exemple des parcelles de terres agricoles cultivées ; le reste du camp est totalement urbanisé, même si certaines maisons disposent de petits jardins potagers et si de nombreux arbres apportent une ombre précieuse en saison sèche. A l'est du camp se trouvent également des parcelles agricoles et des espaces non bâtis, de même qu'au nord où subsiste une petite forêt. Le village de Buduburam se situe à l'ouest du camp et on ne distingue pas, ni à pied ni sur une photographie satellite, la différence entre les deux entités. Au contact entre le village et le camp, les bâtiments et la cour ouverte du plus important établissement scolaire du camp, *Buduburam Secondary School* constituent un espace de desserrement. Des terrains de sport pour les enfants et jeunes adultes ont également été mis en place à l'entrée du camp, dès le début des années 1990.

1.1.2. Aménités

Les infrastructures et les services du camp le font ressembler à une petite ville. Les principales artères du camp sont éclairées la nuit et il existe de nombreuses installations sanitaires collectives (toilettes et douches), semblables à celles qu'on trouve dans les quartiers populaires ghanéens. De nombreuses maisons sont reliées à l'électricité, de manière légale ou illégale, les réfugiés pouvant partager à plusieurs un compteur électrique unique à partir duquel sont raccordées illégalement les maisons des cotisants¹⁶⁰. Plusieurs Libériens ont souligné, dans nos échanges, que le HCR ne payait pas leurs factures d'électricité ou d'eau. Comme les citoyens ghanéens, les réfugiés libériens doivent compter sur leurs propres ressources pour bénéficier de ces services de base, au même prix que les locaux. La Banque mondiale estime qu'environ 80 % des Ghanéens en milieu urbain

¹⁶⁰ Ainsi, Helene [ACC N°39] paie en 2009 un forfait mensuel de cinq cedis (deux euros) à un voisin qui a raccordé la maison d'Helene à son compteur électrique. Ce voisin paie une facture mensuelle à la compagnie ghanéenne d'électricité (*Electricity Corporation of Ghana*) mais en partage les coûts avec quelques compatriotes.

Planche photographique 4 Quelques lieux et bâtiments remarquables du camp

a. Le bureau du *camp manager* à l'entrée du camp

Le *camp manager* dispose d'un véhicule 4x4 semblable à ceux du HCR et financé par cette agence. Devant son bureau se trouve un panneau d'informations



b. L'entrée du camp et le commissariat de police ghanéen

La *police station* est le bâtiment jaune. À son niveau se situe une barrière qui formalise l'entrée du camp et doit être évée pour les voitures.



c. La gare routière

Le camion orange était chargé pour un départ au Libéria.



d. Le centre de rapatriement

Le HCR avait converti un terrain de football en *repatriation centre*.



e. La maison du *camp manager*

Baptisée *Mansion* par les réfugiés, elle était inhabitée en 2008



f. Une vue des toits du camp

Le camp est plutôt arboré et bien relié à l'électricité. Au premier plan, des briques soulignent le dynamisme de construction de Buduburam.



g. L'école Buduburam Secondary School

L'école est le bâtiment sur la droite. Lui fait face un important terrain non bâti, où les élèves jouent au football et où ont lieu des rencontres sportives entre villageois et réfugiés ou des fêtes.



(50 % pour les foyers les plus pauvres) ont accès à l'électricité¹⁶¹, ce qui rend les conditions d'accès à l'électricité dans le camp équivalentes à celles des citoyens ghanéens.

Planche photographique 5 Des exemples des installations sanitaires du camp

a. Deux exemples de puits dans le camp



Helene est responsable de ce puits dont elle gère le droit d'accès et collecte les participations financières des usagers.



b. Une benne à ordures



c. Bâtiment de douches construit par le HCR

Le panneau bleu l'indique, la guérite proche est l'endroit où les réfugiés paient avant d'y accéder.



d. Latrines construites par des propriétaires privés

Leur accès est payant.



L'accès à l'eau dans le camp a longtemps été, et reste partiellement problématique. Pour ce qui est de l'eau non potable, d'usage domestique, le HCR a financé l'installation de puits et de pompes dans le camp. Les premières de ces pompes, installées par *World Vision*, une ONG partenaire du HCR dans les années 1990, n'ont pas été bien entretenues et ont pour la plupart cessé de fonctionner en 1996 (Dick, 2002a). L'eau courante avait également été installée par la compagnie nationale *Ghana Water and Sewerage Corporation*, mais des problèmes d'entretien des tuyaux, de détournement de l'eau et de factures élevées ont entraîné la fin de ce service en 1996 également (Boamah-Gyau, 2008). Certains Libériens ont alors installé des réservoirs d'eau privés, en béton puis en plastique (*water tanks*) au-dessus de leurs maisons et ont ainsi eu de l'eau pour leur usage propre et pour la revendre. Ces réservoirs étaient alimentés par des camions venant régulièrement livrer et vendre de l'eau dans le camp (Dick, 2002a). Les réfugiés ont également pu se servir des eaux du petit lac artificiel aménagé au début des années 1990 au nord-est du camp, pour soutenir des projets de développement agricole. Dans les années 2000, l'ONG *Point Hope* a

¹⁶¹ Voir : http://siteresources.worldbank.org/INTGHANA/Resources/CEM_poverty.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

installé de nouvelles pompes à eau et en a confié la gestion à des réfugiés dans les diverses zones du camp. Ces réfugiés, comme Helene, que j'ai rencontrée en zone 8 [ACC N°39], sont responsables du bon usage de la pompe dont ils monnayent l'accès, versant une partie de l'argent récolté à l'ONG pour l'entretien, mais en gardant également une petite part.

Pour ce qui est de l'eau potable, les réfugiés peuvent se servir de l'eau des puits, mais recourent fréquemment à de l'eau vendue en sachets, pratique qui s'est largement répandue en Afrique de l'Ouest ces vingt dernières années. L'eau potable en sachet est l'objet d'un commerce qui s'est développé dans le camp, et dont les acteurs sont à la fois Libériens et Ghanéens. Les personnes qui ont accès à l'électricité et possèdent des réfrigérateurs et des congélateurs peuvent vendre de l'eau fraîche en sachet devant leur maison. De nombreux revendeurs, mobiles ou installés dans des emplacements fixes, se servent de glacières portables pour conserver les sachets au frais, voire de bassines remplies de glaçons. Le problème général de l'accès à l'eau n'est pas spécifique aux Libériens du camp, il concerne tout le Ghana, et est souvent plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain.

En ce qui concerne les installations sanitaires, peu de maisons sont équipées de toilettes et de salles de bains ou de douche. Les réfugiés sont donc contraints d'utiliser les toilettes et les douches collectives. Ces installations ont été construites grâce à des fonds du HCR par le biais d'ONG partenaires (Boamah-Gyau, 2008) ou sur des fonds privés, libériens ou ghanéens. Elles sont réparties à travers tout le camp mais leur accès est payant : de 5 à 20 pesewa (de 2 à 5 centimes d'euros) pour utiliser les toilettes, et le même ordre de prix pour la quantité d'eau nécessaire à une douche. De nombreux résidents du camp se lavent en dehors de ces douches publiques, chez eux ou en plein air, souvent à la nuit tombée. La question de l'accès aux toilettes est plus problématique. Les résidents utilisent parfois des seaux cuvettes chez eux, qu'ils doivent ensuite vider en dehors de leurs maisons, notamment dans les égouts à ciel ouvert qui parcourent le camp. Beaucoup se rendent dans les espaces non habités proches du camp pour aller aux toilettes en plein air, par exemple dans le *Gulf*, un espace marécageux en bordure de la zone 1, à l'est du camp. Plusieurs recherches (Tete, 2005 ; Boamah-Gyau, 2008, Omata, 2011a) le mentionnent pour évoquer les problèmes d'insécurité que cet usage du lieu, souvent nocturne, entraîne : il entre en effet en concurrence avec d'autres activités, religieuses ou illicites et les agressions et viols y sont récurrents. Là encore, il faut souligner que ces conditions d'hygiène sont partagées par de nombreux citoyens ghanéens.

Enfin, le ramassage des ordures a été organisé par les réfugiés de manière locale. Les différentes zones disposent de points de collecte pour les déchets. Dans chaque zone s'est constituée une équipe de résidents pour veiller à la propreté des lieux : balayage, ramassage des ordures, entretien des drains d'assainissement quand nécessaire. De fait, le camp apparaît plutôt propre, dans son ensemble, en comparaison avec certains quartiers d'Accra, et surtout de Conakry où le ramassage des ordures est moins organisé ou systématique. Certaines familles plutôt pauvres survivent en partie grâce au ramassage et à la collecte des emballages plastiques vides, notamment ceux des sachets d'eau, qu'ils revendent ensuite pour un petit bénéfice (Omata, 2011a). Un responsable du comité, en décrivant avec fierté l'organisation des résidents du camp en vue de le maintenir propre, compare machinalement le camp à une ville : *The health and sanitation people are here to clean the city* [ACC N°29].

La qualification de ville fait d'autant plus sens que la gestion des infrastructures sanitaires du camp rappelle les dynamiques urbaines ghanéennes. Alors que les réfugiés se plaignent de devoir payer l'accès aux services de base que sont l'eau, l'électricité ou les toilettes, ils font face aux mêmes évolutions que les habitants d'Accra en général. La privatisation des services (eau, toilettes) qui amène N. Omata (2011a) à parler de « *fee-based settlement* » peut en effet être rapprochée de la situation de nombreux quartiers d'Accra, dont les toilettes « publiques » sont d'accès payant par exemple. Ce principe de participation financière des habitants pour la mise en place des services de base, encouragé par les politiques urbaines elles-mêmes influencées par la Banque mondiale (Bertrand, 2002), se retrouve donc dans le fonctionnement du camp. « Processus d'instrumentalisation politique » par les élus des assemblées de district à Accra (Bertrand, 2002), la privatisation et la marchandisation de ce type de services bénéficie à ceux qui les contrôlent. Pour le camp, il s'agit des personnes en lien avec le comité des réfugiés et qui ont reçu la responsabilité de gestion de l'accès à une ressource ou un service (eau, toilettes) ou bien les personnes ayant assez de ressources financières pour gérer eux-mêmes l'accès ou la distribution de ces ressources ou services (construction de toilettes, vente d'eau en sachet, possession d'un compteur électrique...). Néanmoins, certains réfugiés, qui comparent souvent le HCR à un gouvernement, estiment que ce dernier devrait assurer et prendre en charge ces services de base.

1.1.3. *Le dynamisme commercial du camp*

Comme le soulignent la majorité des travaux scientifiques menés à Buduburam, de nombreuses activités économiques se sont développées dans le camp. On y trouve des restaurants, des bars, des salons de coiffure et des barbiers, des couturiers, des cordonniers, des petites boutiques vendant des vêtements ou des biens de consommation courante et alimentaire. Il existe aussi de nombreux étals dans les zones d'habitation du camp, mais l'activité commerciale se concentre surtout près de la place centrale et du marché.

Un des services qui s'est rapidement développé est celui des télécommunications. Des taxi-phones ont été ouverts dès 1993 dans le camp (Dick, 2002a) grâce à des lignes de téléphone fixe, puis le développement des téléphones portables en a changé la pratique, voire l'usage. Les téléphones portables et les cartes de recharge de crédit téléphonique se sont diffusés au tournant des années 2000 dans le camp comme dans l'ensemble du Ghana. Au même moment, des cyber-cafés sont apparus dans le camp. Le camp compte au moins quatre cyber-cafés, qui sont intensément fréquentés et constituent des entreprises lucratives, malgré des coûts de maintenance importants (Omata, 2011a). Alors qu'à la fin des années 1990, les réfugiés qui savaient se servir d'internet se rendaient à Accra pour consulter leurs e-mails (Dick, 2002a), l'installation de ces cyber-cafés a accompagné la démocratisation de cette pratique, en même temps que le développement de formations à l'informatique. Lors de son séjour au camp en 2000, Shelly Dick constatait que les taxi-phones (*phone booth*) appartenaient en partie à des Ghanéens (six boutiques sur les dix recensées), mais que ces derniers en laissaient la gestion à des Libériens. On peut penser que ce mode d'organisation vaut pour les cyber-cafés.

De manière générale dans le camp, les commerces ont été ouverts par des Libériens, souvent avec l'aide de transferts d'argent de membres de leur famille installés dans des pays occidentaux. N. Omata (2011a) désigne ces Libériens comme des réfugiés « privilégiés » souvent liés à l'élite

Planche photographique 6 Des exemples de commerces et de services dans le camp

a. L'entreprise ghanéo-libérienne de transport à Buduburam



Les transporteurs se sont associés sur le site de la gare routière.

b. Un magasin de vente d'eau potable

L'enseigne sur la maison de gauche le signale.



c. Un atelier de couturier



L'enseigne affiche les horaires d'ouverture et le type de services proposés

d. Un cybercafé



e. Le dépôt de coca-cola



f. Un petit restaurant



La devanture du restaurant a été peinte aux couleurs du Ghana.

g. Une artère du marché de Buduburam



h. Vue du marché



Sur la table, à gauche, l'homme vend des recharges téléphoniques.

américano-libérienne d'avant-guerre. Un exemple de ce type de réfugiés « privilégiés » parmi les réfugiés que j'ai rencontré à Buduburam est Sawyer, le gérant du dépôt de Coca Cola du camp [ACC N°50]. Sawyer a fait ses études en Sierra Leone puis a travaillé à Monrovia dans le secteur bancaire, pour l'entreprise LIMCO et enfin pour le gouvernement libérien avant la première guerre civile. Ayant rejoint le Ghana et s'étant installé dans le camp, il a rapidement développé cette activité de vente de boissons gazeuses, par l'apport de transferts d'argent des États-Unis, mais aussi en s'appuyant sur ses propres ressources. Il a en effet réussi à signer un accord avec la compagnie américaine qui l'approvisionne en marchandises. Ce commerce lui a permis de s'assurer un bon niveau de vie et d'appartenir à la classe aisée des réfugiés du camp.

Certains commerces ont été ouverts par des Ghanéens, notamment des habitants du village de Buduburam, ou grâce à des associations, voire des mariages entre Ghanéens et Libériens. Un bon exemple de cette cohabitation entre commerçants des deux nationalités est le marché de Buduburam. Le marché, situé dans le périmètre du camp mais au contact avec le village, a été ouvert en 1993 à l'initiative de réfugiées libériennes qui ne parvenaient pas à se faire une place sur les marchés ghanéens, à Kasoa ou à Kaneshie par exemple, en tant que vendeuses, et qui s'y sentaient abusées en tant que clientes (Karnga, 1997, cité par Anarfi, Graham, 2006). Au début, les réfugiés ont revendu dans ce marché une partie de l'aide alimentaire qui leur avait été allouée pour acquérir d'autres biens alimentaires ou de consommation courante non fournis par l'aide humanitaire, comme dans d'autres situations d'exil et d'aide alimentaire (voir par exemple pour les Libériens en Guinée, Ferry, 2004, ou les Somaliens au Kenya, Pérouse de Montclos, 1998). Les Ghanéens du village, d'abord clients, sont également devenus des vendeurs sur le marché. En 2009, l'association qui gère l'attribution des places dans le marché est composée de Libériens et de Ghanéens et cherche à respecter un relatif équilibre entre réfugiés et locaux.

Les diverses activités économiques menées dans le camp font penser à une ville, car elles sont surtout tertiaires. L'agriculture de subsistance n'y est pas négligeable, mais rappelle les pratiques agricoles de nombreux citadins récents installés en ville (Gervais-Lambony, 2003a). Cette agriculture permet aux Libériens de préparer leurs plats typiques, à base de feuilles de manioc ou de patates par exemple, qui diffèrent des habitudes alimentaires des Ghanéens. Ils parviennent aussi à revendre une partie de leur production (Boamah-Gyau, 2008). Au nord et à l'est du camp, des parcelles agricoles ont été défrichées et mises en valeur par les réfugiés avec l'aide de programmes spécifiques développés par le HCR au début des années 1990, mais avec un succès mitigé.

1.1.4. *Une vie sociale foisonnante*

« Les camps de réfugiés se constituent comme des milieux sociaux et politiques parallèlement à leur construction matérielle » (Agier, 2008, p. 234). Dans le camp se sont développées de nombreuses activités sociales, autour d'associations et d'Églises qui elles-mêmes ont créé des associations. Les écoles, tout comme les services de santé, fonctionnent en partie sur ce système d'associations. Elles permettent aux réfugiés de chercher des fonds, d'apporter des services à leurs compatriotes, de générer des revenus et des emplois et donc d'améliorer leurs conditions de vie. La plupart des réfugiés du camp sont membres d'une voire de plusieurs associations reconnues. Il existe également des associations plus informelles à partir desquelles se sont développées des activités illicites.

De très nombreuses associations témoignent de la vie sociale foisonnante du camp. Ces associations, en anglais *Community-based Organisations* (CBO), ont été créées à l'initiative de réfugiés libériens, mais sont souvent adossées à de petites organisations internationales qui leur apportent une source de financement. Aux ONG partenaires du HCR s'ajoute donc un réseau dense et divers de petites organisations qui interviennent elles aussi pour l'amélioration des conditions de vie des réfugiés, et tendent parfois à être de véritables petites entreprises en soi. Elles doivent être enregistrées auprès du gouvernement ghanéen et autorisées par lui, via le *camp manager* (Dick, 2002a)¹⁶². Dans le camp, de nombreux bâtiments portent le nom de la CBO ou de l'ONG qui l'occupe et des banderoles ou des affiches annoncent régulièrement les activités proposées (types de formations professionnelles dispensées ou événements importants).

Ces associations ont une durée de vie parfois limitée. Elles apparaissent et disparaissent en lien avec les opportunités de financement du HCR ou d'autres organisations, ghanéennes ou étrangères (Addo, 2008). Elles s'appuient en effet souvent sur les thématiques mises en avant par les organisations internationales. De nombreuses associations ont ainsi repris les slogans d'encouragement à l'autonomie économique des femmes (*women's empowerment*). Par exemple, l'ONG *Women's Initiative for Self-Empowerment* (WISE) a créé une antenne dans le camp pour lutter contre les violences faites aux femmes, avec le soutien financier du HCR. Dans les mémoires de recherches consacrés au camp de Buduburam, les associations de femmes sont régulièrement présentées (voir Kreitzer, 1998 ; Tete, 2005 ; Boateng, 2006 ; Addo, 2008). Même si le comité des réfugiés a créé spécifiquement un service dédié aux femmes, cette multitude d'ONG de femmes a toujours complété, voire contesté son action, de la première association de femmes du nom de *Liberian Refugee Progressive Women Association* créée dans le camp en 1995 (Gyekya, 1996) à l'une des plus récentes baptisée *Concerned Women* créée en 2007, qui a porté les revendications des réfugiés lors de la manifestation de 2008 (Holzer, 2012). Ces associations se mobilisent sur des questions variées : éducation et formation des femmes, accès au micro-crédit, demandes d'aide spécifique pour des femmes en grande difficulté économique, nutrition et santé physique et psychologique...

Le camp a également vu se développer un nombre important d'Églises et de communautés religieuses. La majorité des résidents sont chrétiens et fréquentent de petites églises, dispersées dans le camp et en dehors du camp, dans le village de Buduburam ou à Accra et dans sa banlieue. Les bâtiments de ces Églises sont de dimensions variables (de la grande bâtisse d'une centaine de mètres carrés à la transformation d'une petite pièce de maison privée en salle de prière) et sont visibles par des inscriptions murales (voir la Planche photographique 7 page suivante). Une petite minorité de Libériens est musulmane et dispose d'une mosquée, non loin du marché. En 2000, S. Dick (2002a) recensait une quarantaine d'églises chrétiennes. En 2009, le comité des réfugiés en avait dénombré 78 (Omata, 2011a). Les auteurs de recherches sur le camp soulignent le rôle fondamental des Églises dans la vie quotidienne des réfugiés du camp. Elles leur apportent un soutien spirituel et psychologique (Dovlo, Sondah, 2001) mais aussi matériel, en leur donnant accès à des sources de revenus, stables ou ponctuelles. Elles facilitent souvent leurs relations avec leurs hôtes ghanéens qui en sont parfois eux aussi membres. Elles apportent une aide spécifique

¹⁶² Joe raconte que l'association qu'il a créée pour donner des cours d'informatique à ses compatriotes dans le camp avait été validée par le comité des réfugiés mais n'avait pas reçu l'accord du *camp manager* qui a ordonné la fermeture du local qu'il avait préparé et une régularisation de la situation [ACC N°34].

aux personnes les plus vulnérables, les orphelins en les plaçant dans des familles d'accueil par exemple, ou les handicapés en les aidant à financer une opération ou un équipement nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles proposent des activités (groupes de lecture de la Bible, formations diverses) qui animent et structurent la vie du camp. Les pasteurs et autres figures religieuses sont des hommes et des femmes influents, souvent considérés par les autorités du camp comme des « *leaders* d'opinion ».

Planche photographique 7 Quatre exemples de bâtiments d'églises dans le camp



Helène Simon-Lorière, 2009



Helène Simon-Lorière, 2009



Helène Simon-Lorière, 2009



Helène Simon-Lorière, 2009

Le camp compte aussi un grand nombre d'écoles et de centres de formation dont la majorité a été fondée par des associations de réfugiés. Lors de l'établissement du camp, le HCR a accompagné la création d'une école liée au comité des réfugiés et proposant des cours de la maternelle au lycée en suivant le cursus scolaire libérien. Des professeurs en exil se sont investis dans cette école qui a été rattachée dès la fin des années 1990 au système éducatif ghanéen pour que les diplômes obtenus soient reconnus par le *Western African Examinations Council* (WAEC), une instance internationale active dans les pays africains anglophones qui promeut l'accès à l'école (Bortu, 2009). En plus de cet établissement, de nombreux autres ont été créés par des Églises ou des professeurs souhaitant organiser leurs propres structures éducatives et proposant des services payants. Ces écoles sont parfois spécialisées et liées à des ONG, comme celle créée pour les sourds avec le soutien de la Société catholique des Missions africaines. Ces structures vont du jardin d'enfants au lycée et au-delà avec une offre de formation professionnelle très importante dans le camp. Les centres de formation concernent surtout des métiers manuels, de petit artisanat : couture, esthétique, coiffure, décoration d'intérieur, cuisine, saponification, charpenterie, maçonnerie, plomberie, cordonnerie, informatique... Sauf pour ce dernier type de

compétence, les centres de formation sont plutôt genrés, avec comme par exemple le *Women of Glory Vocational Training Center* qui dispense des cours de coiffure à une majorité de jeunes femmes (voir Planche photographique 8, p. 298), tandis que le *Skills Training Center* qui dépend de la Société catholique des Missions africaines donne des cours de plomberie et de maçonnerie à des hommes de tous âges.

Planche photographique 8 Exemples de centres de formations gérés par des CBO dans le camp de Buduburam

a. Un centre de formation

L'enseigne détaille les formations proposées



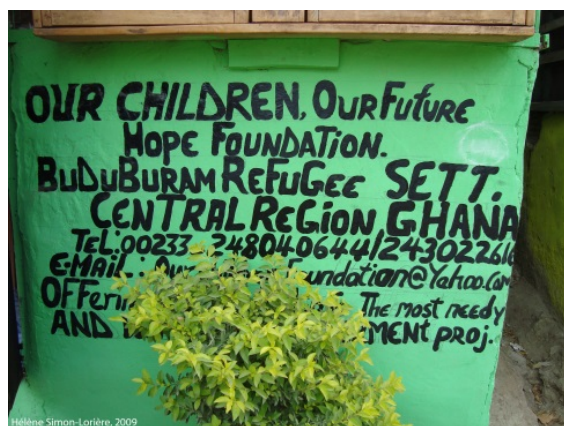
Hélène Simon-Lorière, 2009

b. Ce centre de formation est dédié aux handicapés



Hélène Simon-Lorière, 2009

c. Enseigne d'une CBO qui forme des femmes à la couture



Hélène Simon-Lorière, 2009

d. Le centre de formation *Women of Glory*



Hélène Simon-Lorière, 2009

Malgré ces nombreuses structures scolaires et de formation, il semble que les jeunes gens du camp soient souvent désœuvrés et se soient investis dans des activités illicites (Bortu, 2009). L'accès à l'éducation dans le camp reste coûteux et certaines familles, mais aussi de nombreux jeunes isolés, n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité demandés aux élèves ou étudiants. Les années de guerre au Libéria ont marqué la population du camp : comme le soulignent Lucinda Woodward et Peter Galvin (2009), les anciens combattants, et surtout les anciens enfants soldats, ont du mal à trouver une place, géographique et psychologique parmi cette société libérienne en exil. La plupart survivent en volant, en vendant de la drogue

(marijuana) ou en jouant à des jeux de hasard et d'argent. Ils se sont regroupés en une association, la *Veteran Child Soldiers of Liberia* (VESCOL) et se sont installés pour une grande part d'entre eux dans la zone 9 du camp (au nord-est), dans une zone baptisée le *gap*. Leur concentration dans ce lieu n'est pas étrangère à cette association ainsi qu'aux aides de certaines ONG investies auprès d'eux, qui ont ainsi renforcé cette ségrégation socio-spatiale par des effets de lieu semblables à ceux analysés par C. Sélimanovski (2009) dans des quartiers touchés par une « disqualification sociale » en France. Ces jeunes anciens combattants se sentent isolés et ostracisés par les autres réfugiés. Ils souffrent de traumatismes de guerre et de dépendances à l'alcool et à la drogue. Pour mener leurs trafics, ils fréquentent ce *gap* mais aussi le *Gulf* ou la forêt située du nord du camp et rebaptisée *Devil's forest*. Ce sont également des lieux de prostitution, auxquels il faut ajouter le 18+18. L'argent facile, mais également l'espoir d'une réinstallation amènent les garçons comme les filles à se détourner de l'école selon Tien Keah Bortu (2009). Les grossesses des jeunes filles sont liées à la prostitution ou à des rapports sexuels précoces et sont également une cause de déscolarisation.

Enfin, pour terminer ce panorama, il faut évoquer le centre médical St Gregory où a lieu la majorité des naissances du camp. Cette clinique, ouverte dès les débuts du camp et gérée par la Croix rouge ghanéenne, a été fermée entre 2000 et 2002 lors du retrait du HCR, puis a été à nouveau ouverte et confiée à la gestion du *National Catholic Secretariat*. Elle emploie du personnel médical libérien, ghanéen et étranger¹⁶³. Les réfugiés et la population locale peuvent y recevoir des soins et des médicaments à des tarifs préférentiels, la clinique étant subventionnée à 80 % par le HCR. En plus d'activités de planning familial et de soins maternels et infantiles, le personnel y traite des maladies comme le paludisme, les diarrhées, les infections respiratoires ou parasitaires, le diabète, des maladies cardiovasculaires, la tuberculose, ou y dépiste le SIDA et propose des anti-rétroviraux. Une autre structure de soins, la *Lutheran Clinic*, créée en 1996, a pallié la fermeture de la clinique au tournant des années 2000, de même que de plus petites structures, comme le centre de soins dentaire de Penny, une ancienne infirmière de la clinique St Gregory [ACC N°32]. Penny, formée dans le camp aux soins dentaires par une ONG allemande, avec onze autres compatriotes, a participé à la création de la *Liberian Community Health Workers Association* en 1997, dont dépend son cabinet dentaire (voir la Planche photographique 9, page suivante).

Le camp est un lieu d'entre soi pour les Libériens au sens où ils y sont majoritaires et où certains réfugiés ne le quittent que très rarement. Ils y disposent de fait de services essentiels qui les dispensent de le faire et ne les poussent pas, *a priori*, à avoir davantage de contacts avec leurs hôtes. Même quand ils vivent dans les zones du camp qui se situent au contact avec des Ghanéens, voire au milieu d'eux, leur espace de vie est tourné vers le camp et leurs compatriotes. Zina, une femme plutôt âgée qui loue une maison en périphérie du camp, souligne qu'elle se déplace surtout vers les zones centrales du camp pour aller à l'église ou au marché, et qu'elle rencontre peu de Ghanéens. *I keep in my yard* dit-elle [ACC N°10]. Une femme plus jeune, Julie, qui réside dans une zone plus centrale du camp répond qu'elle ne fréquente pas non plus de Ghanéens : *I don't live among the Ghanaians* explique-t-elle. Antoine Delannoy, un volontaire français qui travaillait pour la clinique en 2008, confirme que certains Libériens sont très

¹⁶³ Depuis 2002, des volontaires y sont placés par l'Église catholique. En 2009, un Français était ainsi responsable administratif de la clinique.

« sédentaires » et ont peur d'aller jusqu'à Kasoa, la petite ville la plus proche [ACC, AD, 23/11/2009]. Alex, par exemple, dit n'être jamais allé jusqu'à Kasoa [ACC N°33]. Il faut cependant nuancer cette idée car elle n'est valable que pour une petite partie de la population du camp et me semble liée à la durée de présence au Ghana ainsi qu'au niveau socio-économique des individus. En effet, parmi les réfugiés résidents du camp que j'ai interviewés, nombreux sont ceux qui se déplacent aisément entre le camp et diverses parties de l'agglomération d'Accra.

Planche photographique 9 Lieux de santé dans le camp de Buduburam

a. La clinique du camp



La clinique est gérée par le National Catholic Secretariat.

Le cabinet dentaire est une initiative privée de Penny. Elle a fait apparaître sur la maison, qui est aussi son lieu de résidence, le nom de son « sponsor » australien.

b. Le cabinet dentaire de Penny N.



c. L'intérieur du cabinet dentaire

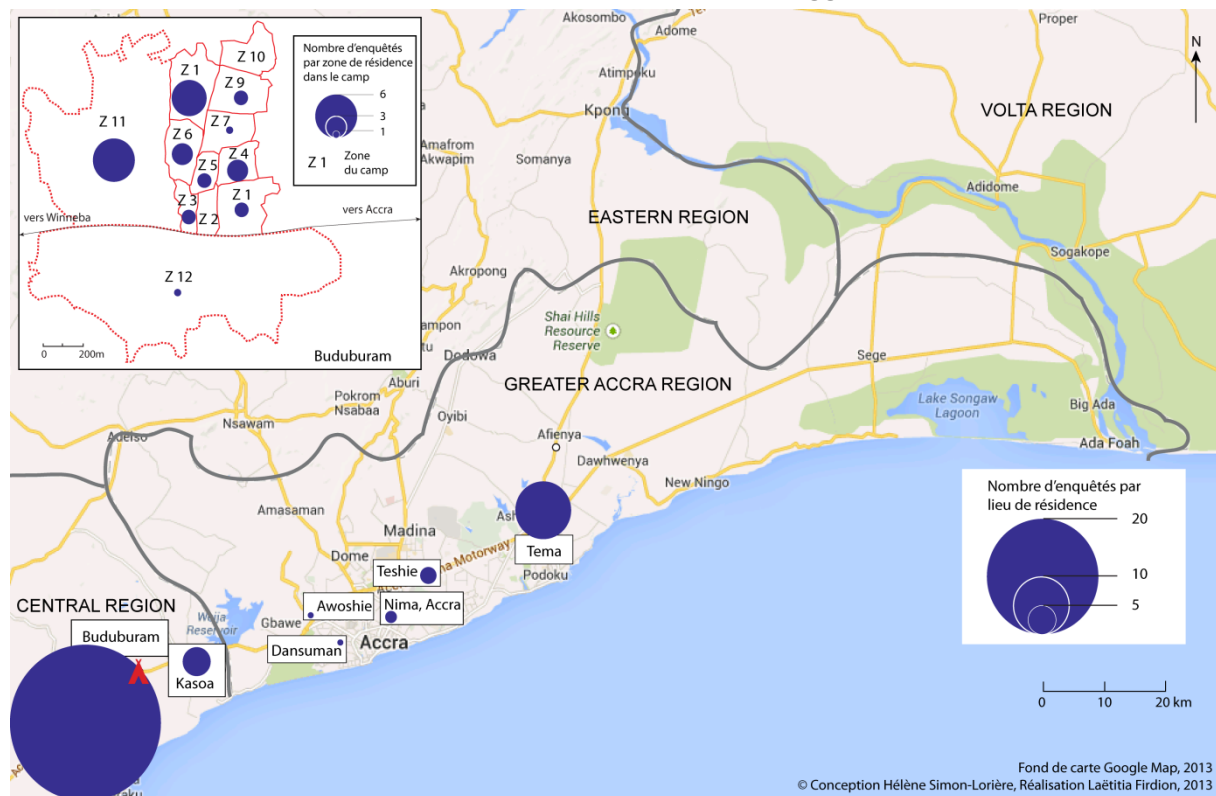


La vie sociale du camp est intense. Les associations sont animées et fréquentées par les réfugiés sur une base quotidienne ou hebdomadaire. Elles constituent des opportunités d'emplois, ou du moins d'occupation pour les habitants du camp, quel que soit leur âge. Il faudrait ajouter à cette description les moments de fêtes, religieuses ou nationales qui rassemblent les résidents du camp ainsi que leurs amis ghanéens, ou encore les opérations du HCR et des autres instances dirigeantes du camp (réunions d'informations) et enfin les manifestations ponctuelles de revendications envers ces autorités.

1.1.5. Un point de repère pour les Libériens installés ailleurs

Des moments de rassemblement réunissent les Libériens dans le camp, au-delà des seuls résidents. Le camp est en effet un lieu repère pour de nombreux Libériens, réfugiés statutaires ou non, installés dans l'agglomération d'Accra ou ailleurs au Ghana. Cette fonction centrale ou du moins référentielle du lieu est ressortie des premiers entretiens que j'ai réalisés en 2008 avec des réfugiés installés en dehors du camp. En effet, sur les 50 personnes rencontrées en 2008 et 2009, 27 habitaient dans le camp ou dans le village de Buduburam, dans les zones 10, 11 et 12 agrégées au camp, mais 23 résidaient en dehors du camp, en y ayant habité quelque temps pour 17 d'entre eux. La Carte 30 ci-après présente les lieux de résidence dans l'agglomération d'Accra des Libériens enquêtés. Parce qu'ils y avaient encore de la famille et des amis, parce qu'ils s'y rendaient pour des célébrations religieuses ou lors de fêtes comme celle de l'*Indépendance Day* libérien le 26 juillet, le camp restait un lieu qu'ils fréquentaient plus ou moins régulièrement. En plus des témoignages recueillis auprès de ces Libériens habitant à Tema, Spintex Road (Est d'Accra) ou Nima, ou encore celui d'un Libérien qui a fait ses études à Kumasi, les recherches portant sur le camp mentionnent ce phénomène à une échelle plus régionale voire mondiale : des réfugiés libériens installés en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Nigéria, voire au Canada ou aux États-Unis seraient venus à Buduburam pour célébrer cette fête du 26 juillet dans les années 1990 (Okae-Mensah, 1997 ; Alifo, 1999).

Carte 30 Les lieux de résidence des Libériens rencontrés dans l'agglomération d'Accra



Le camp est donc connecté à Accra ainsi qu'à d'autres lieux d'exil ou d'émigration. Sa renommée internationale en a fait un lieu de visite et de passage pour les Libériens installés en dehors de l'Afrique, notamment aux États-Unis. Dans son livre, J. Steinberg mentionne le séjour à Buduburam de Rufus, l'un des Libériens dont il raconte l'histoire. Installé à Staten Island avant

le début de la guerre, Rufus a entendu parler du camp dès 1993-1994 : « *Soon, everyone on Park Hill Avenue knew the name Buduburam. Everyone received letters from near and distant relatives (...) from Buduburam* » (Steinberg, 2011, p. 165). Passionné de football, Rufus parvint à se rendre au Ghana en 2002 et à créer un club de football dans le camp. Un autre exemple est celui d'une Libérienne, Patricia Wesley, elle aussi émigrée aux États-Unis et qui tient un blog dans lequel elle décrit Buduburam où elle s'est rendue à deux reprises à la fin des années 2000, dont la seconde pour se rendre ensuite au Libéria¹⁶⁴. Ce passage par le Ghana se justifie partiellement par les réseaux de transport par avion, Accra étant bien desservie depuis les États-Unis alors qu'il n'existait plus de liaison aérienne vers Monrovia à cette période. Ces voyages pour visiter ce lieu symbolique de l'exil soulignent le rôle de Buduburam pour les Libériens de l'étranger. Ayant observé ces pratiques, Sawyer, l'homme d'affaires précédemment mentionné, a ouvert un hôtel dans le camp pour héberger les visiteurs, quand ils n'ont pas de famille sur place [ACC N°50]. Dans la perspective d'un *continuum* entre réfugié et migrant, le camp joue ainsi un rôle clé de lieu de retour ponctuel possible pour les Libériens installés ailleurs, autant que de départ vers l'étranger pour ceux qui y résident.

À l'échelle de l'agglomération d'Accra, S. Dick (2002a), proposait de distinguer les « *camp refugees* » des « *town refugees* » et observait elle aussi de nombreux allers et retours entre le camp et la ville. Néanmoins, il me semble qu'on peut souligner le rôle de la distance géographique mais aussi sociale dans la relation que ces réfugiés installés hors camp entretiennent avec le lieu et ses résidents. En effet, les réfugiés installés dans les environs du camp semblent plus dépendants des services et de la sociabilité qu'offre le lieu que ceux qui se sont installés plus loin. Pour Evelyn, par exemple, installée à Kasoa, le camp reste une soupape de sécurité : sans y résider, elle reçoit de l'aide de ses compatriotes de Buduburam pour sa survie quotidienne et dit qu'elle pourra retourner y vivre si le propriétaire l'expulse de sa maison [ACC N°08]. Ceux qui habitaient plus loin avaient des coûts de déplacements élevés s'ils souhaitaient se rendre au camp pour un événement particulier ou pour y demander de l'aide. Cependant, ils étaient moins attachés à ce lieu car ils avaient des ressources propres, héritées de leur statut social d'avant-guerre ou bien construites par leurs relations avec les autres citoyens. Résider ailleurs que dans le camp leur avait d'ailleurs permis d'échapper aux pressions sociales importantes dans le camp, qu'il s'agisse de la nécessaire redistribution de l'argent reçu de l'étranger ou gagné, ou bien du regard porté sur la façon de gagner cet argent, notamment par la prostitution [ACC N°01, ACC N°05, ACC N°17].

Le camp reste néanmoins un lieu repère pour ces Libériens installés au milieu de la population ghanéenne, à la fois vis-à-vis de leurs compatriotes et vis-à-vis du HCR. Dans sa thèse, N. Omata cite cet extrait d'entretien avec Jackie, une Libérienne qui a fondé un salon de beauté dans une banlieue d'Accra : « *Almost every two weeks, I go to camp to see [my father and cousins]... I also visit my friends there, especially on special days like Christmas or [Liberian] Independence Day. I live in the Ghanaian society but the camp remains as my hometown in Ghana. I miss Liberian food and speaking with my friends. Also I need to be aware of the information on [UNHCR] registration or other important events in the camp. I am still registered with UNHCR and have my ID card. I need to update myself with any important announcements [related to resettlement or ID verification]* » (Omata, 2011a, p. 174).

¹⁶⁴ URL: <http://poetryforpeace.wordpress.com/2011/07/25/buduburam-refugee-camp-my-journey-home-to-liberia-the-past-still-holds-on-to-the-present-admst-the-untold-stories-of-ruin-and-hope/> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Enfin, il faut rappeler que certains réfugiés libériens n'ont jamais vécu dans le camp (Essuman-Johnson, 1992b). C'est le cas de la famille de Yatta dont le père, arrivé en 1997, et la mère, arrivée en 2000, ont tout de suite trouvé des contrats d'enseignants dans des institutions ghanéennes, grâce à leurs relations et à leur niveau de diplômes [ACC N°14].

On peut proposer de qualifier Bububuram comme une centralité libérienne au Ghana, au sens où il concentre une forte population de réfugiés et de services proposés par et pour eux, et où il entraîne des mobilités particulières de la part des Libériens installés ailleurs. Le camp est en effet pour eux un point de repère et un lieu de sociabilités important, mais à des degrés divers, selon l'éloignement géographique, le capital socio-économique et l'histoire personnelle des individus. Si ces Libériens installés en dehors du camp le fréquentent, il resterait à discuter des pratiques des résidents du camp vers l'extérieur, à la fois vers les villages et les villes proches de Buduburam et vers l'agglomération d'Accra mais ces dernières n'ont que très peu été abordées dans les entretiens.

1.2. Un camp en expansion en périphérie d'une agglomération en croissance

De modeste centre d'accueil pour quelques centaines de Libériens en 1990, le camp de Buduburam est devenu une petite ville de plusieurs milliers d'habitants au début des années 2000. L'installation des Libériens dans ce lieu doit être replacée dans le phénomène de croissance des périphéries urbaines de la capitale ghanéenne. Sans barbelés pour le séparer des habitations du village voisin, le camp s'est peu à peu étendu vers lui au point que la différence entre les deux entités n'est pas visible sur les images satellites aujourd'hui. Cette expansion au-delà du périmètre initial préempté par l'État sur les *Stool lands*, a suscité des pressions foncières et fait rejouer des enjeux fonciers anciens entre autorités coutumières rivales.

1.2.1. Un camp gagné par l'aire d'influence urbaine d'Accra

Installés en dehors de la *Greater Accra Region* après avoir d'abord été brièvement logés dans un centre d'accueil proche d'Accra, les Libériens arrivés dès 1990 ont assisté à la progression de l'urbanisation vers Buduburam.

L'agglomération d'Accra a connu une forte croissance spatiale depuis les années 1960, selon trois demi-cercles suivant la configuration côtière (Bertrand, 2011a). Le premier demi-cercle correspond à la ville-centre, au district métropolitain d'Accra ; le deuxième englobe les districts de Tema (à l'est) et de Ga (à l'ouest) que M. Bertrand désigne comme le front de « banlieurisation » de la capitale ghanéenne. Ces deux espaces, qui forment la métropole d'Accra au sens administratif du terme (*Greater Accra Metropolitan Area*) sont ainsi passés d'un peu moins d'1,5 million d'habitants en 1984 à près de 3 millions en 2000 et près de 4 millions en 2010.

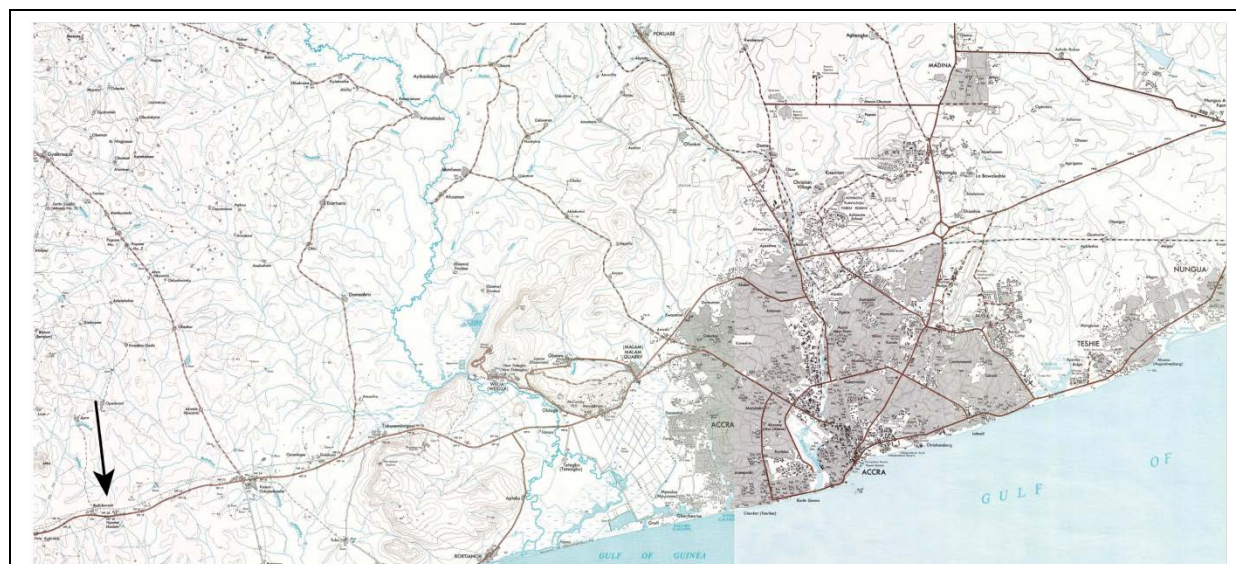
Le troisième demi-cercle comprend des districts inscrits dans la *Greater Accra Region*, ceux de Danbge à l'est, mais aussi des espaces à l'ouest qui appartiennent à la *Central Region*, dont le district de Gomoa où se situe le camp de Buduburam¹⁶⁵. Dans ce troisième espace, on assiste à un phénomène de périurbanisation (Gough, Yankson, 2006), c'est-à-dire à une croissance des densités et à un développement de nouvelles constructions sans qu'il y ait une urbanisation en continu depuis le premier demi-cercle. Ces espaces sont dans l'influence d'Accra et « assurent le logement d'un nombre non négligeable de citoyens soumis désormais aux navettes domicile/travail » (Bertrand, 2011a, p. 65). La ville de Kasoa par exemple, important marché historique, participe de ce mouvement de périurbanisation et peut être aujourd'hui désignée comme une ville dortoir (Gough, Yankson, 2006) ou un satellite périurbain. Certains auteurs parlent de modèle de croissance urbaine en forme de crêpe et soulignent le rôle des noyaux villageois et des autoroutes dans cette urbanisation (Doan, Yaw Oduro, 2012).

Le village de Buduburam, dans la banlieue de Kasoa, a lui aussi connu une importante croissance démographique et spatiale. D'après le recensement de 1984, il ne comptait que 463 habitants alors qu'il y en avait 18 713 lors du recensement de 2000 (Boamah-Gyau, 2008)¹⁶⁶. Ce chiffre fait de Buduburam une ville d'un point de vue administratif et la plus importante ville du district auquel elle est rattachée depuis 2008, Gomoa East. Le camp de Buduburam s'inscrit donc dans un espace rural qui a été peu à peu gagné par l'urbanisation. Même si le début des années 2000 a vu la population du camp dépasser en nombre celle du village, il faut souligner que la croissance démographique du village a elle aussi été rapide. Ce village rural situé en arrière du littoral et de ses petits ports de pêche a été entraîné dans la dynamique de périurbanisation. Les activités essentiellement agricoles de Buduburam, qui ne disposait d'aucune infrastructure (ni centre de santé, ni services téléphoniques par exemple) se sont largement tertiariées et de nombreux terrains agricoles ont été morcelés, voire lotis.

¹⁶⁵ Il faut noter que Buduburam a changé plusieurs fois de district de rattachement, à cause des réformes successives de l'organisation administrative ghanéenne et du redécoupage de districts. Entre 1990 et 2000, le village faisait partie du district d'Awutu Senya, avec Awutu Breku pour capitale. Entre 2000 et 2008, il a été placé sous l'autorité d'Apam, capitale du district de Gomoa, avant que la dernière réforme de 2008 ne redécoupe ce territoire pour isoler un district baptisé Gomoa East, avec Afransi pour capitale.

¹⁶⁶ Je n'ai pas obtenu les résultats du recensement de 2010 pour Buduburam.

Carte 31 La croissance urbaine à la périphérie de l'agglomération d'Accra : le village de Buduburam en 1988



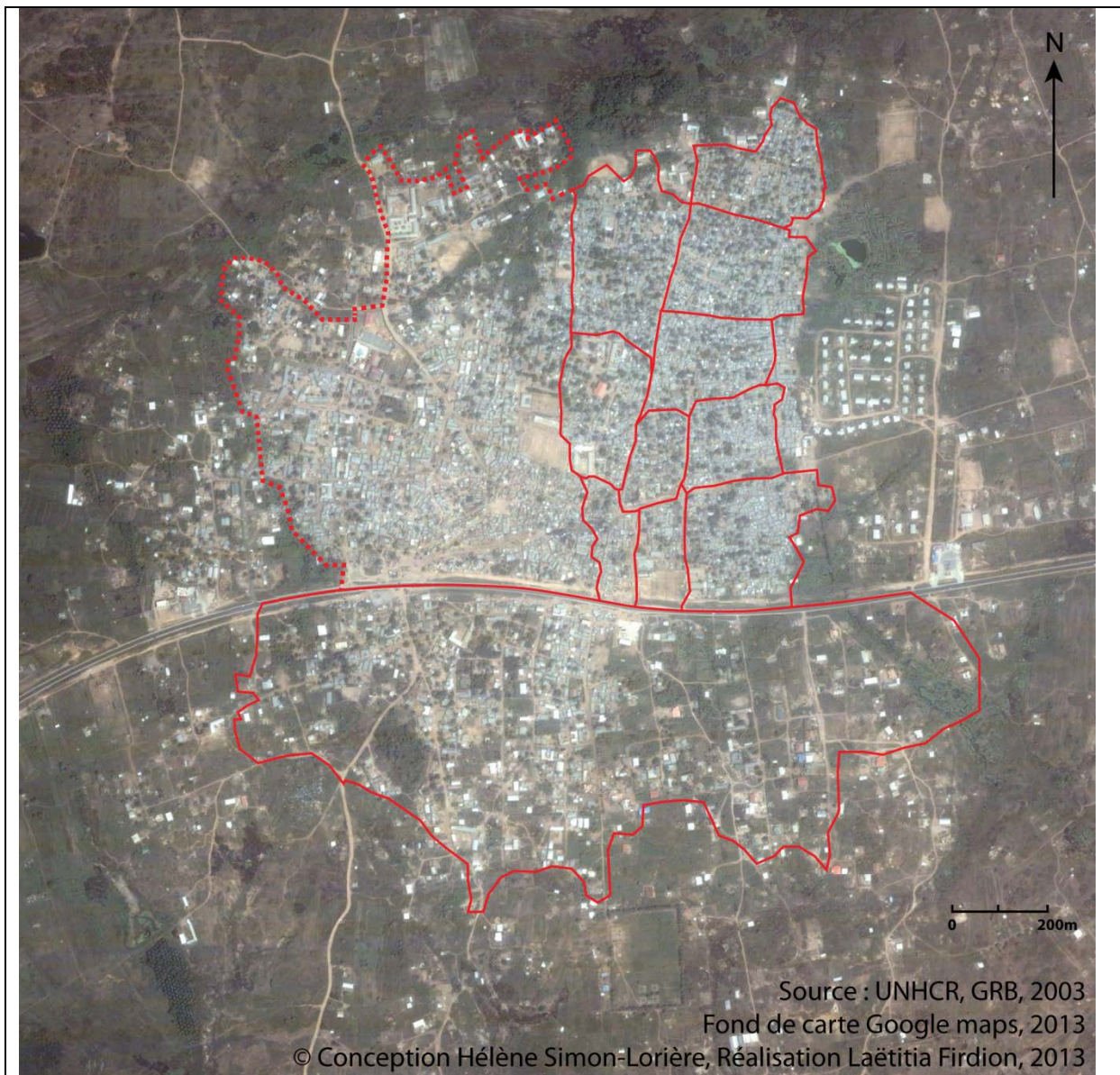
Extrait de carte topographique
Buduburam est indiqué par une flèche.

Le village a ainsi attiré des migrants ruraux du reste du Ghana, désireux de s'installer à moindre coût en périphérie de la capitale. Les recherches menées auprès de la population du village par J. Anarfi et K. Graham (2006) ou S. Agborti (2011) mettent en avant le fait que de nombreux habitants s'y sont installés dans les années 1990 et 2000¹⁶⁷. Selon J. Anarfi, que j'ai rencontré à l'Université de Legon, les migrants ghanéens profiteraient même de l'accélération des retours au Libéria depuis 2008 en remplaçant les réfugiés comme locataires dans les maisons situées en dehors du camp, voire en devenant leurs locataires dans certaines maisons situées dans le périmètre du camp [ACC, JA, 11/10/2009]. Le camp hébergerait également des étrangers non réfugiés, comme des Nigériens. Une réfugiée que j'ai interviewée a vécu elle-même ce phénomène : ayant décidé de revenir à Buduburam après une tentative de retour au Libéria pendant quelques mois, elle n'a pas pu réintégrer sa maison en zone 11 car le propriétaire ghanéen l'avait louée à de nouveaux locataires ghanéens [ACC N°48]. L'expansion du camp a donc contribué à l'urbanisation du village, mais c'était une dynamique déjà à l'œuvre en dehors de cet apport supplémentaire d'habitants. Dans un contexte de pression sur des logements convoités dans la périphérie d'Accra, Buduburam est un lieu où la présence des réfugiés ne doit pas faire oublier les mécanismes de périurbanisation et les tensions qui les accompagnent en général dans l'agglomération d'Accra (Gough, Yankson, 2000 ; 2011 ; Arku *et alii*, 2012).

Les Carte 31, Carte 32 et Carte 33 donnent à voir cette croissance urbaine dans les alentours de Buduburam. La Carte 31 montre que le village était dans un espace encore très rural à la fin des années 1980. Sur la Carte 32, on distingue le village, le camp de réfugiés et la colonie pénitentiaire près de laquelle il avait été implanté, un autre signe de l'initiale relégation spatiale. La progression de l'urbanisation par Accra, à droite sur les images satellite Google Earth, est visible.

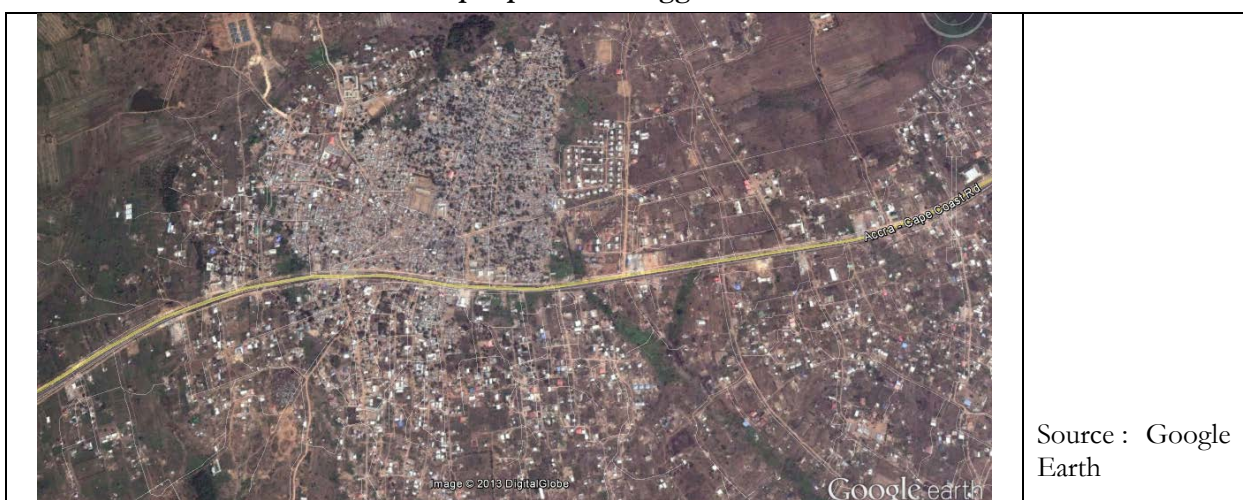
¹⁶⁷ La majorité des habitants interrogés par J. Anarfi et K. Graham (2006) – 78,7% – s'était installée à Buduburam après la création du camp. Dans l'étude de S. Agborti (2011), 77% des personnes enquêtées n'étaient pas nées à Buduburam.

Carte 32 La croissance urbaine à la périphérie de l'agglomération d'Accra : le camp et le village de Buduburam en 2008



Le tracé rouge reproduit les zones du camp. Le tracé rouge pointillé indique le village.

Carte 33 La croissance urbaine à la périphérie de l'agglomération d'Accra : Buduburam en 2010



Source : Google Earth

FOCUS ON GOMOA DISTRICT

By Siisi Quainoo

THE Gomoa District of the Central Region is one of the newest districts created by the National Commission for Democracy in 1987, in line with the new political programme of the country. Its capital is sited at Apam, where all the assembly members both elected and appointed meet occasionally to think about ways of developing the area which rates among the least developed areas in the country.

The district was formerly part of the Gomoa/Ewutu Efutu District with its capital at Winneba. The district now embraces almost all the Gomoa towns and villages in the region. Owing to its peculiar problems, the assembly recently re-drew the map of the district and mapped out the potential areas for development. This was done against the background of making the district viable and ensure progress and development.

The areas which the assembly wants to concentrate on most are tourism, agriculture, education, water, health and sanitation.

EDUCATION

The illiteracy rate in the district is known to be very high. A recent nationwide survey conducted indicates that it is one of the districts in the country with the highest percentage of illiteracy rates. School drop-out in the area is known to be high while many people either deliberately or not refuse to send their children to school.

Out of 164 pupils who passed the Common Entrance Examinations last year less than 40 of them were able to go to Secondary Schools. It is to remedy the situation that the assembly recently set up a C20 million Education Fund to help needy but intelligent children in the district.

While this is a laudable idea, a lot more needs to be done. There is the need to educate parents in the district to send their children to school. In fact it must be drummed into their ears that they are doing more harm than good to their children if they refuse to send them to school. Fortunately, the assembly is also pursuing the Functional Literacy Programme seriously. This should not be a nine-day wonder; as effort should be made to get a lot of the citizens to enrol as learners. The fishermen and farmers should be the main target group as their ability to read and write would go a long way to improve their businesses.

The FM Station at Apam should not be left out in this crusade. It must be used to educate the people at all times. The importance of education ought to be highlighted well by the station so as to encourage the people.

TOURIST

According to the Gomoa District Secretary, Mr Kofi Bruce, the District is determined to boost up tourism in the area. In line with this, he said a working committee has been set up to study some areas along the coastline which are to be developed into tourism centres.

These are noble and bold plans alright. However, the committee should try and come out early with the programme. Many a time sound policies left in the hands of some working committees end up becoming more rhetoric. Available information indicates that to attract foreign investors to develop tourism in the district, a team of investors from Las Palmas visited the area and were interested in developing the Apam beach into a resort. Another visit by the same team is expected to finalise all arrangements.

AGRICULTURE

Most of the inhabitants in the district are predominantly farmers. This situation has prompted the assembly to look for ways of helping to boost agriculture in the area. The whole Gomoa land is noted to be suitable for the growth of soya beans, cowpea, and maize. It is in this vein that the assembly prepared 8.4 hectares of land recently for the cultivation of maize this year to generate funds for development projects. To reduce cost workers of the district assembly and other establishments were mobilised on May Day to plant maize on the farm.

Seventy per cent of the area in the district is fortunately suitable for mechanised farming. Thus if the proper feasibility studies are done some investors could be attracted to the area. One must not forget the livestock industry which is another area the assembly should consider.

A small fishing harbour has been earmarked at Mumford about a decade or so ago. Why it has not been constructed is that the district's financial resources are inadequate. But with a bit of innovativeness some loans could be procured for this fine venture. When completed this project would pay for itself since those who use it would be levied.

WATER

Frequent acute water shortage is currently the most serious problem facing the district. The district relies on Agona Kwanyako Water Works for good drinking water. The water works were built in the early 60s. From that time up to now, there has never been a major rehabilitation programme on the plant. Worse of all, the water works serve about four districts in the region.

This situation throws the whole Gomoa District into confusion and problems arise whenever the plant breaks down. Life and property are seriously threatened during this period. This writer remembers the seriousness of the acute water shortage which hit the area in 1983.

Judging the situation now, one needs not remind the district to look for an alternative water source or join with the other districts in rehabilitating the water-works because guinea worm, diarrhoea and other diseases still threaten the inhabitants of the area as a result of the water problem. The assembly knows this very well and should therefore address the issue once and for all. They should address the issue since their ability to do this would win the public's confidence in them.

SANITATION

The sanitation conditions in most parts of the district, notably Apam, are an eye-sore. The beaches have not escaped this mess as people who know best, persistently defecate themselves there. Several efforts which have been made so far to dissuade the people from indulging in such acts have proved futile.

There is too much rubbish in the area too, and the assembly is working around the clock to put things right. A visit to some of the villages and towns revealed KVIPs being put up to help solve some of the problems.

What the people need more is education on personal hygiene. If this is stepped up, the problem would be solved even before the KVIPs are finished.

The district has so many ambitious plans but it can only succeed when they are pursued with tact and care. If this is done, they would be able to develop the district within 10 years.



The Soviet Union appears to be considerably larger than Africa which is 30 million sq km. In fact it is smaller, (actually 22.4 million sq km).

1.2.2. *Pression foncière et enjeux de pouvoir*

L'expansion du camp est donc inscrite dans le mouvement d'urbanisation des périphéries de l'agglomération d'Accra, même si elle est liée à des raisons partiellement différentes. Ayant atteint un premier pic de 17 000 résidents en 1997, le camp a dépassé les 40 000 en 2003 avec de nouvelles vagues d'arrivées provoquées par les conflits libérien et ivoirien.

Le camp s'est d'abord densifié, puis les réfugiés se sont installés au-delà du périmètre initial. Les Libériens ont alors dû négocier leur installation auprès des autorités traditionnelles et des habitants. Ces négociations se sont faites à l'échelle individuelle, mais elles ont été facilitées par les autorités du camp, c'est-à-dire à la fois par le *Ghana Refugee Board* (GRB) et le HCR, et par le comité des réfugiés. Les présidents successifs du comité ont en effet instauré des relations régulières avec Nana Kofi Koranteng III, le chef coutumier de Buduburam, en parallèle de celles que le GRB, par la personne du *camp manager*, entretenait avec lui. Les réfugiés ont ainsi reconnu la souveraineté coutumière de ce chef et s'adressent à lui en tant que médiateur lors de disputes entre habitants du village et réfugiés. N. K. Koranteng III aime à dire que les réfugiés le considèrent, au même titre que la population locale, comme leur « père ». Il déclare ouvertement que le développement de son village est en partie lié aux réfugiés et à l'aide du HCR [ACC, NKK, 01/12/2009] : le village a en effet été doté grâce aux fonds du HCR d'un poste de police et d'une caserne de pompiers, de toilettes publiques ou bien encore d'une école inaugurée en 2009. Le président du comité des réfugiés le souligne aussi : *Buduburam was a small village and now you can see that the place is urbanized with a lot of infrastructure developments and other facilities spring up all over. Most of the houses you can see were built by we the Liberians or because of us* [ACC N°27].

Planche photographique 10 Deux indices de pression foncière à Buduburam

a. Un chantier de maison en construction b. Un panneau proposant une maison à vendre laissé à l'abandon dans le village

Commencer à construire permet de sécuriser le terrain.

Le propriétaire ghanéen n'a plus les fonds pour continuer la construction et l'a mise en suspens.



À partir des années 2000, les réfugiés ont en effet loué des maisons dans le village, en dehors des zones 1 à 9 du camp et participé à la construction de nouvelles maisons dans ce qui a été appelé les zones 10, 11 et 12. Ce développement urbain a ainsi créé des richesses : donnant aux propriétaires fonciers ghanéens des sources de revenus et procurant aux Libériens, plus rarement à des Ghanéens, des contrats dans l'activité de construction en plein essor. Mais il a aussi créé des

tensions, les Ghanéens estimant que les Libériens et leur pouvoir d'achat, lié aux transferts d'argent de l'étranger, tiraient les prix des loyers vers le haut et les empêchaient eux-mêmes d'accéder à un logement décent (Bomah-Gyau, 2008). Les réfugiés entraînent en effet en compétition sur le marché immobilier du village avec des migrants internes cherchant à s'installer en périphérie d'Accra. La Planche photographique 10 donne à voir deux indices du développement du village et de la pression foncière.

Cette expansion du camp a également fait rejouer le conflit de succession déjà existant entre N. K. Koranteng III et son rival Nana Kojo Essel II, qui possède une partie des terres dans le village. Le *camp manager* comme le président du comité se sont adressés à ces deux autorités pour répondre à l'afflux de réfugiés. Ils ont ainsi relancé la rivalité foncière entre les deux hommes qui estiment tous deux être les détenteurs de l'autorité clanique sur les terres du *Stool*¹⁶⁸ préemptées pour la création du camp. À la fin de la première guerre civile libérienne, les chefs traditionnels de la région et la population ont exprimé le souhait de récupérer ces terres réquisitionnées par le gouvernement sans compensation¹⁶⁹ (Asare, 2000), insistant surtout sur le fait que les réfugiés les occupent gratuitement alors que les terres ne cessent de prendre de la valeur dans ce secteur en pleine urbanisation (Boamah-Gyau, 2003).

La reprise du conflit libérien a repoussé le règlement de cette question mais la cessation du statut des réfugiés en 2012 la soulève à nouveau. La restitution des terres acquises de façon provisoire par la puissance publique fait augurer la réémergence de ce contentieux entre les deux chefs. En août 2013, Nana Kojo Essel II réclamait à nouveau une compensation financière pour l'expansion du camp sur ses terres, à défaut de leur restitution, se plaignant de promesses de compensation non tenues de la part des gouvernements successifs¹⁷⁰. Il faut néanmoins ajouter ici que les conflits à propos de ces *Stool lands* sont récurrents aux alentours d'Accra, pour définir les détenteurs de ce patrimoine foncier ou pour faire valoir des droits d'usage et de cession (Gough, Yankson, 2000 ; Bertrand, 2011b).

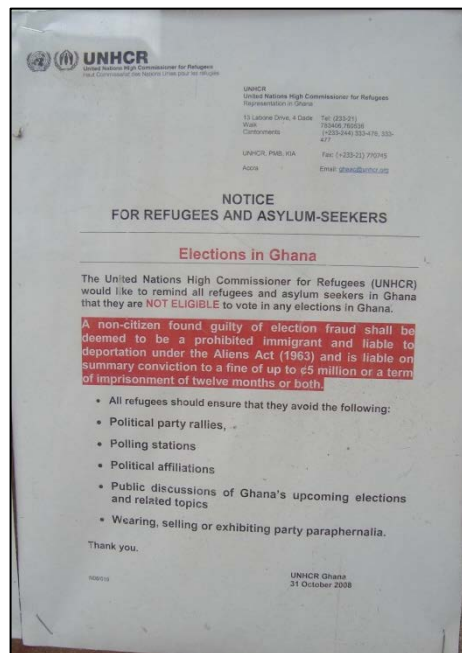
Si la présence des réfugiés a pu être instrumentalisée à l'échelle locale dans cet enjeu coutumier, elle l'a été tout autant à l'échelle nationale, au moment d'élections législatives ou présidentielles, par exemple quand l'aide aux réfugiés libériens entrait dans les visées clientélistes de candidats politiques (Essuman-Johnson, 1992a). Les réfugiés représentaient en effet une augmentation du nombre d'électeurs potentiels dans un pays où il est courant que les étrangers résidants participent aux élections locales et présidentielles. Les candidats, surtout ceux du *National Democratic Congress*, le parti de J. J. Rawlings, ont souvent cherché à mobiliser cet électorat en les enrôlant comme militants et en leur attribuant des cartes de leur parti (Bertrand, 2010b). En 2008, le HCR affichait dans le camp une mise en garde pour que les réfugiés restent à l'écart des élections nationales (voir Photographie 3).

¹⁶⁸ La tradition coutumière ghanéenne a ainsi baptisé ces terres car elles relèvent de l'autorité du chef, symbolisée par un tabouret de bois, *stool*.

¹⁶⁹ Ce cas d'acquisition de terres par l'État sans compensation n'est pas spécifique à Buduburam et donne lieu à des mécontentements dans divers lieux de la banlieue et de la périphérie d'Accra (Gough, Yankson, 2000).

¹⁷⁰ Source : <http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=283818> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Photographie 3 Une affiche du HCR mettant les réfugiés en garde contre la participation aux élections ghanéennes



Même si le camp de Buduburam est largement inséré dans la périurbanisation de la capitale, il apparaît pour plusieurs raisons comme une petite ville libérienne au Ghana à la fin des années 2000. Il fait preuve d'un dynamisme commercial et d'une vie sociale intense qui en font un monde en soi et un point de repère pour les Libériens résidant ailleurs dans l'agglomération d'Accra ou au Ghana. D'abord pôle résidentiel, le camp est une centralité libérienne, moins au sens commercial entendu lorsque les chercheurs parlent de « centralité immigrée » (Toubon, Messamah, 1990) qu'au sens de lieu de pratiques sociales entraînant des mobilités ponctuelles de la part des Libériens installés en dehors du camp. Point d'ancrage non résidentiel pour ces derniers, le camp est surtout le signe d'une reterritorialisation des Libériens au Ghana. Ce processus de reterritorialisation a épousé la forme du camp proposée par les autorités ghanéennes et reste fragile puisque suspendu à une éventuelle décision de fermeture et d'éviction. La description de Buduburam prouve cependant que les réfugiés « habitent le refuge » (Agier, 2013). Ils se sont approprié cet espace, avec l'aide et l'accord des autorités de l'asile, dans des logiques de survie mais aussi dans la création d'une forme d'urbanité qui conjugue densité et diversité (Lévy, Lussault, 2003), malgré les effets d'homogénéisation que peuvent entraîner l'emploi du terme réfugié. L'accroissement de ces deux variables de densité et de diversité est d'ailleurs prévisible, du fait même de la proximité de l'agglomération d'Accra d'une part, et du fait des mouvements de rapatriement et de la cessation du statut de réfugié d'autre part. Cette densité du camp et la concentration spatiale en un point donné est une différence majeure entre la répartition géographique des Libériens à Accra et celle observée à Conakry.

2. À Conakry, une géographie de la périphérie et de l'invisibilité ?

Les différentes communautés de réfugiés étudiées à New Dehli par J. Baujard (2008) ont une implantation spécifique dans la ville, qui suit des logiques de regroupement propres et s'explique par des déterminants religieux, linguistiques, culturels, économiques et enfin liés à leur période d'arrivée. En l'absence d'une reconnaissance officielle de la plupart de ces réfugiés par l'État indien, et donc en l'absence de camp pour les accueillir, ces réfugiés se sont en effet répartis dans divers quartiers de l'agglomération de New Dehli, mais surtout en périphérie. De la même manière, les réfugiés libériens se sont distribués dans différents quartiers de Conakry, en privilégiant les quartiers éloignés du centre. Ils vivent donc parmi la population guinéenne avec laquelle ils ont des contacts quotidiens.

Contrairement à New Dehli où l'on parle de quartier tibétain par exemple, il n'existe pas de quartier clairement identifié aux réfugiés libériens, ce qui les rend peu visibles pour les autres habitants et pour les institutions dont ils dépendent. Ni le HCR ni l'État guinéen n'ont enregistré les lieux de résidence des réfugiés dont le nombre total est par ailleurs mal connu. La description proposée ici est donc fondée sur les lieux de résidence des personnes interviewées à Conakry entre 2008 et 2009. Il s'agit de montrer qu'à des échelles plus fines, et selon les quartiers, il existe des lieux de concentration des réfugiés libériens, et de se demander si ces derniers y sont alors plus visibles, étant plus nombreux. Les lieux de concentration qui se dégagent sont des points de repère, voire des centralités propres aux réfugiés libériens. Ils renvoient également à des tensions internes à ce groupe rassemblé par l'exil qui sont intéressantes à étudier.

2.1. Une dispersion à l'échelle de la capitale guinéenne

Conakry est située sur une presqu'île et s'étend sur 36 km de long, si l'on s'arrête à ses limites administratives, mais sur seulement 1 à 6 km de large. Elle est composée de cinq communes : celle du centre-ville, Kaloum, les deux communes péri-centrales, celle du nord, Dixinn, et celle du sud, Matam, et les deux communes périphériques, celle du nord, Ratoma, et celle du sud, Matoto. Même si elles appartiennent officiellement à la ville d'un point de vue administratif et géographique, ces deux dernières communes sont régulièrement appelées par la population de Conakry « la banlieue », voire la « haute banlieue » soulignant ainsi la différence topographique entre elles et la commune centrale et celles péri-centrales plus proches du niveau de la mer, et leur éloignement kilométrique d'avec le centre fonctionnel de la ville. Ces communes sont divisées en quartiers, eux-mêmes divisés en secteurs, derniers échelons administratifs de la ville.

Pour dépasser la difficulté à estimer le nombre total de réfugiés libériens vivant à Conakry, la méthode de la boule de neige a favorisé des entretiens avec les Libériens dispersés en ville. La carte des quartiers de résidence des Libériens rencontrés permet d'analyser deux tendances : une installation essentiellement dans les communes de la périphérie de la capitale guinéenne et des micro-concentrations dans certains lieux ayant une apparence de logique ethnique.

2.1.1. De la difficulté à estimer le nombre total de réfugiés libériens à Conakry

Lors du travail de terrain à Conakry, il a été impossible de connaître le nombre total de réfugiés libériens installés dans la ville. Il s'agit d'une difficulté inhérente aux recherches sur les migrants et réfugiés dispersés en milieu urbain (Landau, 2004), mais elle s'est posée avec plus d'acuité encore dans le contexte guinéen. L'absence de données chiffrées précises et crédibles est l'une des raisons pour lesquelles le travail de terrain s'est orienté vers une démarche plutôt qualitative, également influencée par les recherches en anthropologie qui dominent la production scientifique sur les réfugiés urbains. Pour essayer d'estimer le nombre total de réfugiés libériens dans la capitale guinéenne, je me suis adressée à trois acteurs principaux : les autorités guinéennes, le HCR et enfin l'ambassade du Libéria en Guinée.

- Démarches auprès des autorités guinéennes

Dans un pays dont le dernier recensement général date de 1996 et dont la population elle-même fait depuis l'objet d'estimations variées¹⁷¹, le nombre de réfugiés encore présents aujourd'hui dans la capitale guinéenne est mal connu. Cette information n'est pas une priorité pour les autorités aux divers échelons du pouvoir administratif urbain.

À l'échelle des quartiers et à l'échelle plus fine des secteurs de Conakry, les acteurs locaux ne tiennent pas de statistiques annuelles sur le nombre de réfugiés, ni sur le nombre d'étrangers en général, d'après les onze entretiens que j'ai effectués auprès de chefs de quartier et de secteurs dans les zones où j'avais interviewé des Libériens. Les chefs de quartiers ont pu me donner une estimation du nombre d'habitants de leur quartier, plus rarement du nombre de Libériens, et disaient que les réfugiés, libériens et sierra léonais, étaient rentrés chez eux. À Ratoma centre par exemple, un quartier périphérique, le chef de quartier annonce 1 620 étrangers dont une cinquantaine de Libériens sur une population de 20 840 habitants¹⁷². Ces étrangers sont des Nigériens, des Sierra Léonais, des Ivoiriens, des Togolais, des Béninois, des Ghanéens selon le chef de quartier [CKY, BI, 18/06/2009]. Les Libériens représenteraient donc 0,2 % de la population du quartier, et le total des étrangers 7,8 %.

Il semble que des comptages soient effectués de façon ponctuelle, à la demande d'autorités supérieures : à Boulbinet, le chef de quartier explique que les étrangers ont été recensés en 2006 sur ordre du ministre de l'Intérieur, pour lutter contre des problèmes de drogue. Le chef de quartier annonce une soixantaine d'étrangers dont une dizaine de Libériens pour une population de 11 300 habitants¹⁷³. Il ajoute même qu'il s'agit pour la plupart de femmes libériennes, mariées à des Guinéens ou installées dans le quartier depuis longtemps, parlant soussou et faisant du commerce, ce qui fait qu'il les considère lui-même comme des Guinéennes [CKY, MT, 18/06/2009]. Dans ce quartier de la commune centrale de Kaloum sur lequel se trouve un

¹⁷¹ D'après ce recensement de 1996, la Guinée comptait 7,1 millions d'habitants et la capitale Conakry 1,1 million d'habitants (Bidou, Touré, 2002). En 2011, la population guinéenne est évaluée à 10,9 millions et celle de Conakry à 2,1 millions d'après l'ONU. Voir : <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

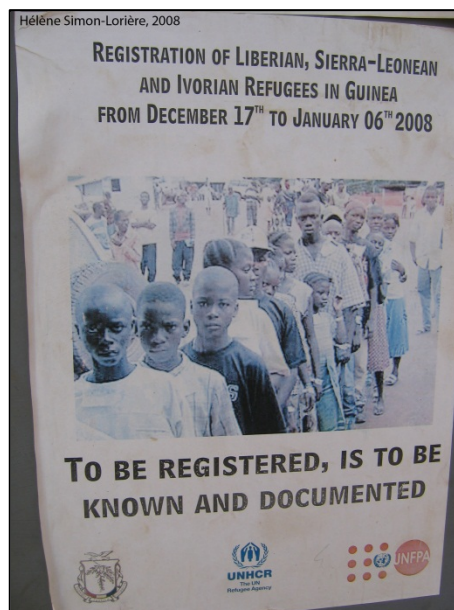
¹⁷² Le recensement de 1996 n'avait comptabilisé que 9 213 habitants dans ce quartier.

¹⁷³ Le recensement de 1996 donnait 6 772 habitants pour ce quartier.

important port de pêche, on peut alors estimer que les étrangers représenteraient 0,5 % de la population (ce sont surtout des pêcheurs sierra léonais et ghanéens) et les Libériens 0,08 %.

Le recensement mené par le Bureau National de Coordination des Réfugiés (BNCR) en 2007 a été une occasion de formaliser les connaissances des responsables administratifs locaux à Ratoma, Boulbinet et dans les autres quartiers de Conakry sur les populations réfugiées que leur quartier hébergeait, quand bien même beaucoup de réfugiés n'y ont pas répondu. Le BNCR a en effet cherché à recenser les réfugiés libériens, sierra léonais et ivoiriens vivant dans la capitale guinéenne en les encourageant à s'enregistrer auprès de l'agence nationale pour les réfugiés et du HCR, dans leurs bureaux centraux et par le biais de permanences dans certaines communes de la ville entre le 17 décembre 2007 et 6 janvier 2008 (voir Photographie 4). Malgré les efforts déployés, je n'ai pu en obtenir les résultats globaux mais j'en ai recueilli les résultats à l'échelle de la commune de Matoto, grâce à la bienveillance d'un employé de mairie. Seuls 137 Libériens habiteraient à Matoto en 2007 d'après ces données. Puisque 55 des personnes rencontrées résidaient à Matoto, aurai-je rencontré 40 % des réfugiés libériens de cette commune ? Ce n'est probablement pas le cas. D'après mes échanges avec les réfugiés, ce recensement a été largement boycotté : les Libériens pensaient en effet qu'il était une première étape pour les forcer à rentrer au Libéria et ont refusé de se faire enregistrer par les services guinéens. Une hypothèse, qui expliquerait que le BNCR n'ait pas souhaité communiquer ces chiffres, est donc que le recensement a été un échec. Même si on peut penser que les statistiques obtenues sont loin de la réalité, on peut aussi penser que la publication de ce faible nombre de réfugiés comptabilisés à Conakry desservait le BNCR en remettant en cause son existence, ou du moins en entraînant la réduction du nombre de personnes qu'il employait.

Photographie 4 L'affiche du recensement des réfugiés ivoiriens, libériens et sierra léonais à Conakry fin 2007-début 2008



Au-delà des contraintes techniques qui se posent pour réaliser un recensement en Guinée, et qui ont probablement constitué un défi pour les fonctionnaires guinéens¹⁷⁴, mais qui sont également celles que rencontre le HCR en Guinée et ailleurs, la production de données chiffrées relève très souvent d'enjeux politiques, et ce pour les divers acteurs impliqués dans le processus du comptage (Crisp, 1999). Pour son travail, le BNCR s'est surtout appuyé sur les statistiques du HCR, plus régulières que les enregistrements à la frontière et que les recensements ponctuels comme celui de 1991 mené dans la seule région de Guinée forestière par la Direction nationale de la Statistique¹⁷⁵. Malgré des désaccords réguliers entre le HCR et l'État guinéen sur le nombre de réfugiés sur le territoire tout au long des années 1990 et 2000, et même si j'ai pu observer à Conakry que certains Libériens ont obtenu une attestation de réfugié du BNCR qui n'a pas ensuite été confirmée par une attestation du HCR, et ne sont donc pas enregistrés dans les bases de données du HCR, ce sont ces bases de données du HCR qui font office de chiffres officiels pour le pays. Pour les chefs de quartier, comme leurs interlocuteurs aux échelons supérieurs de la hiérarchie urbaine (le gouverneur de Conakry par exemple, rencontré en décembre 2008), et comme pour le BNCR ou la Direction nationale de la Statistique, le HCR est le principal organisme responsable des réfugiés et l'institution à laquelle tous renvoient pour une information chiffrée.

- *La principale source chiffrée : le HCR*

Le HCR est donc la principale source sur laquelle se fonder pour essayer d'estimer le nombre de réfugiés libériens vivant à Conakry. Si des données sont disponibles en ce qui concerne le nombre de Libériens qui ont été enregistrés comme réfugiés par le HCR à l'échelle de la Guinée depuis 1990, il est très difficile d'en obtenir sur le nombre de Libériens présents à Conakry. Les fiches statistiques annuelles du HCR pour la Guinée, consultables sur internet, ne concernent que les années 2002 à 2005¹⁷⁶. On y trouve le nombre de réfugiés enregistrés par nationalités à l'échelle du pays, mais ce détail n'est pas repris lorsque des chiffres sont donnés à l'échelle des lieux de refuge, dont Conakry. Ainsi, sur la fiche statistique de 2005, on peut lire que 54 810 réfugiés libériens étaient enregistrés en Guinée d'une part et que Conakry accueillait 11 320 réfugiés d'autre part, mais on ne peut connaître la proportion de Libériens au sein de ce groupe de réfugiés urbains. D'après des tableaux statistiques obtenus auprès du HCR en juillet 2008, il est tout de même possible de compléter cette information. À la fin de 2005, le HCR enregistrait ainsi 3 243 réfugiés libériens. Avec la base informatique ProGres¹⁷⁷, l'agence a collecté des informations sur les réfugiés urbains mais n'y a jamais enregistré leur lieu de résidence dans la capitale guinéenne, s'en tenant à des informations collectées pour les chefs de famille : nationalité,

¹⁷⁴ La mise en œuvre d'un recensement serait en effet longue, coûteuse et probablement faiblement informatisée du fait des coupures récurrentes de courant et du faible niveau d'équipement gouvernemental en ordinateurs et en logiciels informatiques.

¹⁷⁵ D'après l'Agence canadienne de développement international, les chiffres proposés par ce recensement des réfugiés libériens et sierra léonais ne « reflétaient pas les réalités du terrain ». Ils n'étaient pas en adéquation avec le nombre de réfugiés observé par les ONG sur place et ont plutôt servi à faciliter des détournements de l'aide alimentaire dans certains lieux tandis que de nombreux réfugiés n'étaient pas enregistrés ailleurs. <http://acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/REN-218132159-PKQ> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

¹⁷⁶ Voir <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/search?page=49e484c66&coi=GIN&cid=49aea93aba> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

¹⁷⁷ Pour rappel, ProGres est le nom du logiciel qui permet au HCR d'enregistrer les réfugiés statutaires et de conserver de manière centralisée et consultable en réseau les informations recueillies pour chaque individu ou famille.

sexe, date de naissance, parfois occupation professionnelle, taille de la famille et nom des enfants et autres parents rattachés à ce chef de famille (neveux ou nièces par exemple) avec leurs sexe et date de naissance.

En 2008, le nombre de Libériens enregistrés à Conakry est en augmentation par rapport à 2005 avec 3 516. Cela est lié à deux facteurs : l'obtention du statut de réfugié par les procédures mises en œuvre à Conakry d'une part, et l'arrivée dans la capitale de réfugiés jusqu'ici installés dans les camps de Guinée forestière d'autre part. Il faut ajouter que de nombreux Libériens vivent également à Conakry sans avoir été enregistrés comme réfugiés auprès du HCR : soit qu'ils l'aient été uniquement par l'agence guinéenne en charge des réfugiés, soit que leur demande de statut ait été rejetée, soit encore qu'ils ne l'aient pas demandé. Ce chiffre est donc probablement une estimation basse du nombre de Libériens vivant en 2008 à Conakry à cause du conflit civil libérien, et ce d'autant plus que dans le contexte de la campagne de rapatriement du HCR, l'agence onusienne a pu chercher à mettre en avant une diminution du nombre global de Libériens en exil en Guinée.

- *L'ambassade du Libéria en Guinée*

L'autre source d'information sur la présence de Libériens à Conakry que j'ai mobilisée est l'ambassade du Libéria. Le fonctionnement de cette toute petite ambassade a bien évidemment été marqué par le long conflit libérien. En février 2008, j'ai été reçue par Siaka Fahnbulleh, le chargé d'affaires de l'ambassade, en poste depuis le début du conflit, et qui attendait que la présidente E. Johnson Sirleaf lui envoie un ambassadeur titulaire. S. Fahnbulleh m'a expliqué que l'ambassade était régulièrement intervenue pour aider les réfugiés, bien que cela puisse sembler contradictoire : *According to the United Nations policies, the Embassy has nothing much to do with Liberian refugees for the fact that refugees are people who escaped their original country for various reasons and so they are not to be under the protection of their respective government. The Embassy being of the government, you know, technically, has not much to do with the refugees first. But since 1989, since the beginning of the crisis in Liberia, the Embassy of Liberia received thousands and thousands of Liberians who were refugees* [CKY, SF, 21/02/2008]. La nature du conflit explique en partie cette situation car beaucoup de réfugiés libériens n'ont pas fui des violences organisées contre eux par l'État mais bien davantage une situation de guerre généralisée, sur laquelle l'État lui-même avait perdu tout contrôle. D'autre part, l'État affaibli avait peu de liens avec son ambassade en Guinée : le personnel de l'ambassade a choisi de son propre chef d'aider des compatriotes dans le besoin à Conakry et des locaux diplomatiques ont été ouverts à des réfugiés.

Des Libériens ont ainsi été ponctuellement hébergés dans la concession de l'ambassade, lors d'arrivées massives à Conakry ou d'événements importants comme en 2000 lorsque les réfugiés ont été inquiétés en Guinée. La résidence de l'ambassadeur elle-même a été transformée en lieu d'hébergement provisoire pour des Libériens aux profils divers. L'ambassade a également produit des papiers d'identité pour ses ressortissants qui en faisaient la demande. Selon S. Fahnbulleh, environ 3 800 Libériens étaient ainsi enregistrés en 2008. Parmi ces 3 800 personnes, certaines sont probablement également enregistrées auprès du HCR, ce qui est un paradoxe et une irrégularité du point de vue du droit. J'ai pu savoir qu'au moins huit Libériens parmi les 200 rencontrés à Conakry possédaient à la fois une carte de l'ambassade libérienne et une attestation

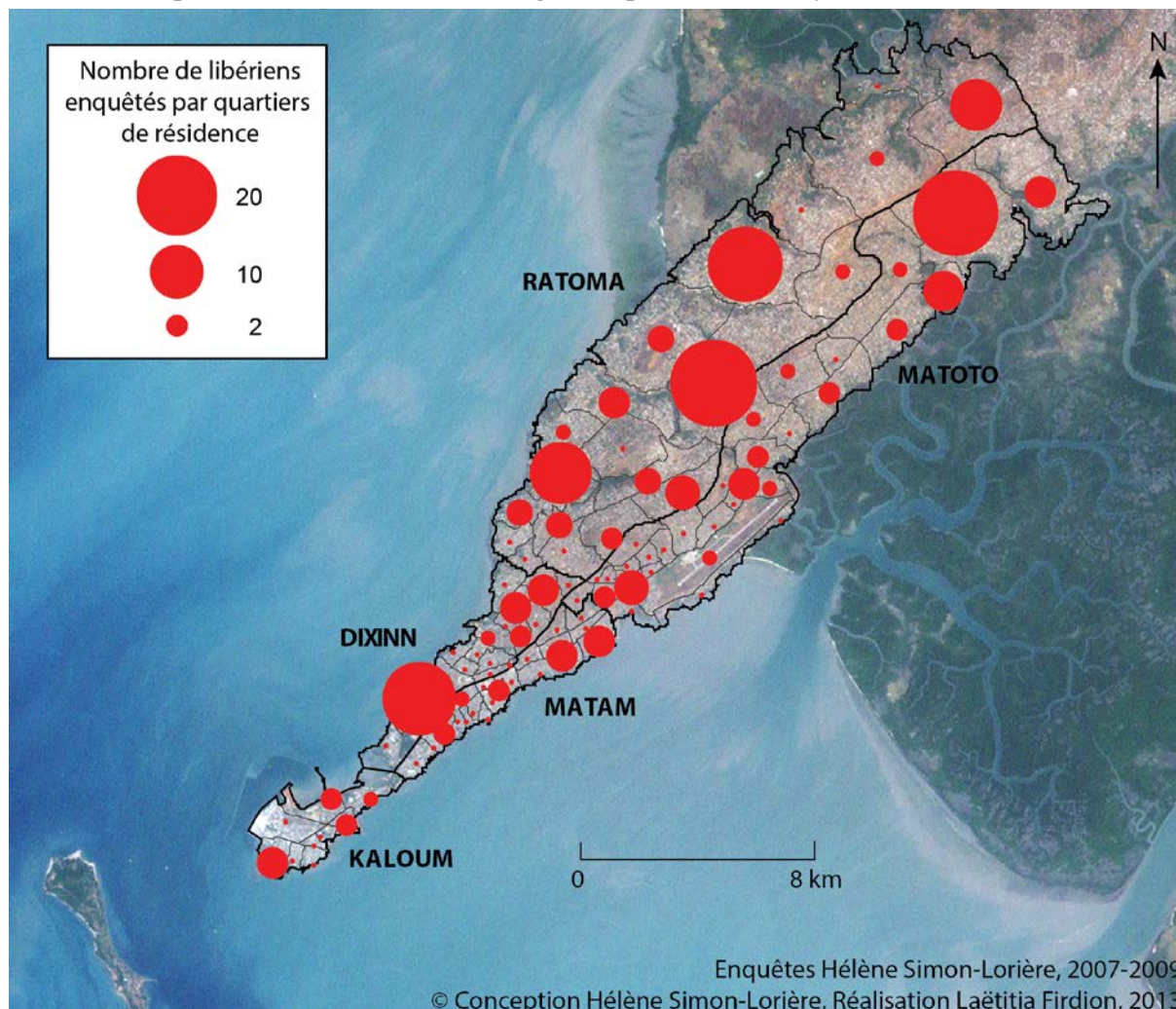
de réfugié. Mais parmi ces personnes enregistrées par l'ambassade, certaines avaient pu choisir de venir s'installer à Conakry sans y avoir été poussées par la guerre libérienne.

On peut finalement faire ici la conjecture que Conakry comptait autour de 6 000 réfugiés libériens en 2008, si on croise les estimations de l'ambassade libérienne et les chiffres du HCR, en essayant de soustraire les possibles double-comptages et les Libériens ne relevant pas d'une migration forcée, et en y ajoutant une marge d'erreur liée aux réfugiés libériens n'ayant été enregistrés par aucune institution. Sur une population de Conakry estimée à 2,1 millions, les Libériens représenteraient ainsi 0,3 % en 2008, ce qui est loin des proportions évaluées pour la Guinée forestière au début 1990 : 31,5 % de la population en 1992 d'après F. Dardoize (1996). Après avoir présenté ces difficultés à estimer le nombre total de réfugiés libériens à Conakry, il convient d'analyser la répartition spatiale des Libériens rencontrés.

2.1.2. Des entretiens auprès de réfugiés dispersés en ville

Il n'y a pas eu de camp de réfugiés à proprement parler à Conakry. Divers lieux ont pu servir de centres d'accueil et de transit pour des réfugiés, libériens mais aussi sierra léonais, qui y ont alors été regroupés de manière ponctuelle et transitoire. C'est le cas du stade du 28 novembre utilisé comme hébergement temporaire lors d'arrivées massives par bateau de personnes fuyant le Libéria [Horoya, 27/10/1990]. C'est le cas encore de locaux administratifs ou militaires à Matam comme la Maison des Jeunes qui fournissait un toit à une bonne part du millier de réfugiés libériens qu'accueillait cette commune en 1991 [Horoya, 31/08/1991] ou de la caserne du quartier de Petit Moscou en 1992 [CKY N°079], ou en 2001 [CKY N°023]. Pour les Sierra Léonais, M. Agier (2008) mentionne le quartier de l'ambassade de Sierra Léone, Bellevue (commune de Dixinn) ou encore le port de pêche de Petit Bateau (Kaloum). Il évoque des « quartiers de réfugiés » qui n'existaient plus en tant que tels lors de mes terrains à Conakry entre 2006 et 2009, si tant est qu'ils aient jamais existés. Les ports de pêche de Conakry ont pu servir de points d'arrivée par mer à certains réfugiés, comme le pense Didier Bazzo, géographe français conseiller à l'Observatoire de Guinée maritime et installé en Guinée depuis une vingtaine d'années [CKY, DB, 11/07/2007]. Ces réfugiés se sont ensuite rarement installés dans ces quartiers de la ville. Le travail de terrain suggère donc plutôt une répartition dispersée dans la capitale.

Carte 34 Les quartiers de résidence des réfugiés enquêtés à Conakry



Comme expliqué plus haut, la méthode employée à Conakry a été celle de la boule de neige du fait de données lacunaires sur les lieux de résidence des réfugiés. À partir de lieux, mais surtout de personnes ressources qui m'ont ouvert leur réseau social et m'ont amenée à me rendre dans les cinq communes de Conakry, j'ai pu réaliser des entretiens avec 196 Libériens, qui résidaient dans 43 des 99 quartiers de la ville¹⁷⁸. Au total, 200 réfugiés libériens ont été interviewés mais quatre d'entre eux étaient hébergés provisoirement à Conakry ou y étaient de passage¹⁷⁹. La carte ci-dessus présente les quartiers de résidence de ces réfugiés libériens rencontrés. Elle illustre bien le fait que de nombreux réfugiés se sont installés parmi la population guinéenne, dans les divers quartiers urbains, du centre à la périphérie. Néanmoins, j'ai mené un plus grand nombre d'entretiens dans certaines communes et dans certains quartiers, comme le résume le Tableau 8.

¹⁷⁸ Je ne les ai pas toujours rencontrés à leur domicile mais j'ai toujours relevé leur quartier de résidence.

¹⁷⁹ Trois d'entre eux résidaient dans la région de Guinée forestière, l'une dans la ville de Nzérékoré, les deux autres dans le camp de Lainé, situé à 80 km de cette ville. Ce camp n'a en effet pas été démantelé malgré l'arrêt de l'aide humanitaire du HCR en 2007. La dernière habitait à Coyah, une ville de la région de Basse Guinée qui touche la commune de Matoto, et donc l'agglomération de Conakry. Cette zone péri-urbaine de la capitale guinéenne est encore très rurale mais s'urbanise rapidement.

En suivant ce changement d'échelle de la ville à la commune puis au quartier voire au secteur, je me propose donc d'analyser ce résultat de terrain, en montrant d'abord que les réfugiés ont pu être amenés à résider dans les communes de la périphérie de la capitale pour des raisons de disponibilité des logements, et ensuite que se dégagent des micro-concentrations à l'échelle de quartiers, ce qui est autant lié à ma méthode d'enquête qu'à l'organisation des réfugiés.

Tableau 8 Nombre d'entretiens réalisés par communes et quartiers à Conakry

Nom de la commune	Nombre total de quartiers	Nombre de quartiers où résidaient des réfugiés libériens rencontrés	Nombre de réfugiés interviewés par commune	Quartiers où les réfugiés interviewés étaient les plus nombreux (≥5)
Kaloum	11	5	12	Boulbinet (5)
Dixinn	17	5	28	Camayenne (17)
Matam	20	5	13	
Ratoma	20	14	89	Simbaya Gare (23) Lambanyi (18) Ratoma Centre (13)
Matoto	31	14	54	Tombolia (22) Kissosso (6)
Conakry	199	43	196	/

Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013L

2.1.3. Une majorité de réfugiés dans les communes de la périphérie

Il semblerait que les réfugiés soient plus nombreux en périphérie, du moins d'après mes entretiens qualitatifs. Un premier constat découle de ces résultats à l'échelle de la ville et de ses communes : les réfugiés se seraient installés dans les interstices non encore urbanisés de la ville, aux divers moments de leur arrivée, et auraient également participé à la densification de certaines concessions dans les quartiers. Cette installation en périphérie est liée à divers facteurs : date d'arrivée dans la capitale et mobilité résidentielle, coût des loyers, réseaux sociaux mobilisés pour trouver un logement.

- *La contribution des réfugiés à l'urbanisation des quartiers périphériques*

La croissance spatiale et démographique de la capitale a été progressive à partir de Kaloum jusqu'aux noyaux villageois des actuelles communes de Dixinn et de Matam, encore considérés comme la banlieue dans les années 1930. Elle s'est accélérée dans les années post-indépendance (Goerg, 2004). Le front d'urbanisation a atteint les premiers quartiers des actuelles communes de Matoto et Ratoma à partir des années 1960 mais a surtout gagné sur les zones littorales de marécages et de mangrove (*poto pote*), évitant d'abord les terrains centraux aux altitudes plus élevées (10 m) aux sols latéritiques riches en fer (Champaud *et alii*, 1993). Cette dynamique était prise en compte par le plan de développement urbain de Conakry de 1989. D'après ce plan, le front d'urbanisation venait juste de dépasser en 1990 les quartiers de Simbaya Gare, situé près de la voie de chemin de fer qui suit l'arrête rocheuse centrale de la presqu'île, et ceux de Tombolia, au sud et de Lambanyi au nord. Ces trois quartiers sont ceux où vivent un tiers des réfugiés interviewés. Ces espaces étaient donc tout récemment habités quand les Libériens ont commencé à arriver à Conakry pour fuir le conflit civil dans leur pays. Mory, un Guinéen, le confirme : « beaucoup de Libériens se sont installés dans les quartiers de Simbaya, Ratoma, Taouyah car il y avait de la place dans ces quartiers dans les années 1990. Des gens qui y faisaient construire des maisons y ont logé des Libériens, pratiquant des loyers élevés » [CKY, M, 18/06/2009]. Pour Kiridi Bangoura, ancien ministre : « Quand ils en avaient les moyens, [les réfugiés] sont venus à Conakry. Cela a aussi contribué à la croissance démographique de Conakry, même s'il y a aussi la croissance démographique locale » [CKY, KB, 20/11/2008].

On peut penser que les Libériens ont contribué à deux phénomènes pour la morphologie urbaine de Conakry : l'expansion du bâti et la densification des quartiers périphériques.

Les Libériens ont participé à l'expansion du bâti non pas en tant que constructeurs eux-mêmes, mais en tant qu'occupants de maisons construites par des propriétaires à distance ou dans le cadre de valorisation immobilière. Dans la commune de Lambanyi, par exemple, plusieurs réfugiés habitent dans des maisons en construction, dont ils sont à la fois les locataires et les gardiens. Adam loue ainsi à bas prix une « villa » comme il la désigne dont le premier étage est en cours de construction et s'est engagé auprès du propriétaire à veiller sur les sacs de ciments qui sont régulièrement entreposés dans la cour pour faire avancer progressivement le chantier. Adam paye lui-même pour cela un compatriote libérien qui est le gardien officiel de la maison et vit dans la guérite d'entrée [CKY N°048]. Victoria L. et Felix se sont arrangés avec le propriétaire guinéen d'une maison en construction et ont obtenu de l'occuper avec leurs enfants sans payer de loyer, mais en l'entretenant, en protégeant les matières premières achetées par le propriétaire et en aidant aux travaux si nécessaire. Victoria L. apprécie le calme de cette maison, éloignée des habitations voisines, devant laquelle elle a pu faire un petit jardin où évoluent quelques poules, ce qui assure une partie de la survie de la famille (voir la Planche photographique 11). Elle insiste sur la quiétude de ce cadre de vie, la maison donnant sur des rizières, et dit qu'elle oublie parfois qu'elle habite dans la capitale guinéenne [CKY N°173 et N°174]. Zana a elle aussi habité dans une maison en construction mais avait récemment dû la quitter quand je l'ai rencontrée car les propriétaires s'y étaient installés, jugeant les travaux suffisamment avancés [CKY N°175].

Ce phénomène de logements dans des maisons en construction semble fréquent en Afrique de l'Ouest mais a encore été peu étudié par la recherche, alors même qu'il est un autre moyen d'accéder à la ville pour des migrants nationaux ou étrangers pour lesquels les loyers sont élevés. C'est ce que soulignent pour Accra Katherine V. Gough and Paul Yankson (2011) dans leur travail sur ceux qu'ils désignent comme les *caretakers* (gardiens) et qu'ils ont rencontrés dans 5 communes de banlieue en pleine expansion urbaine. Les *caretakers* de leur étude sont essentiellement des Ghanéens originaires des régions proches de la capitale, des migrants venus s'installer en ville et qui n'auraient pas les moyens de payer les loyers pratiqués dans l'agglomération d'Accra. M. Bertrand (2010b) évoque le cas de *caretakers* nigériens zabrama pour des propriétaires ga dans plusieurs faubourgs du Grand Accra. J'ai observé deux cas de logement de ce type parmi les Libériens rencontrés résidant en dehors du camp de Buduburam : à Tema et à Kasoa, en périphérie est et ouest du district métropolitain d'Accra.

Planche photographique 11 Un exemple de maison en construction habitée par une famille de réfugiés libériens

a. La maison en construction habitée par Victoria L et Felix
 b. Le jardin aménagé par Victoria L.



Plusieurs Libériens de Conakry sont eux aussi des *caretakers*. Ils soulignent dans nos échanges qu'habiter dans une maison en construction entraîne un loyer plus faible, argument également présenté dans l'étude citée ci-dessus à Accra. On peut mettre en parallèle la situation des réfugiés urbains libériens à Accra et Conakry avec celle des migrants internes qui s'installent en ville et qui rencontrent les mêmes difficultés pour s'y loger, Conakry comme Accra présentant une insuffisance de logements par rapport à leur rapide croissance. Cependant, les réfugiés ne peuvent pas s'appuyer sur des réseaux familiaux pour se loger en ville, une ressource que mobilisent souvent les migrants nationaux lors de leur arrivée (Antoine, Coulibaly, 1989).

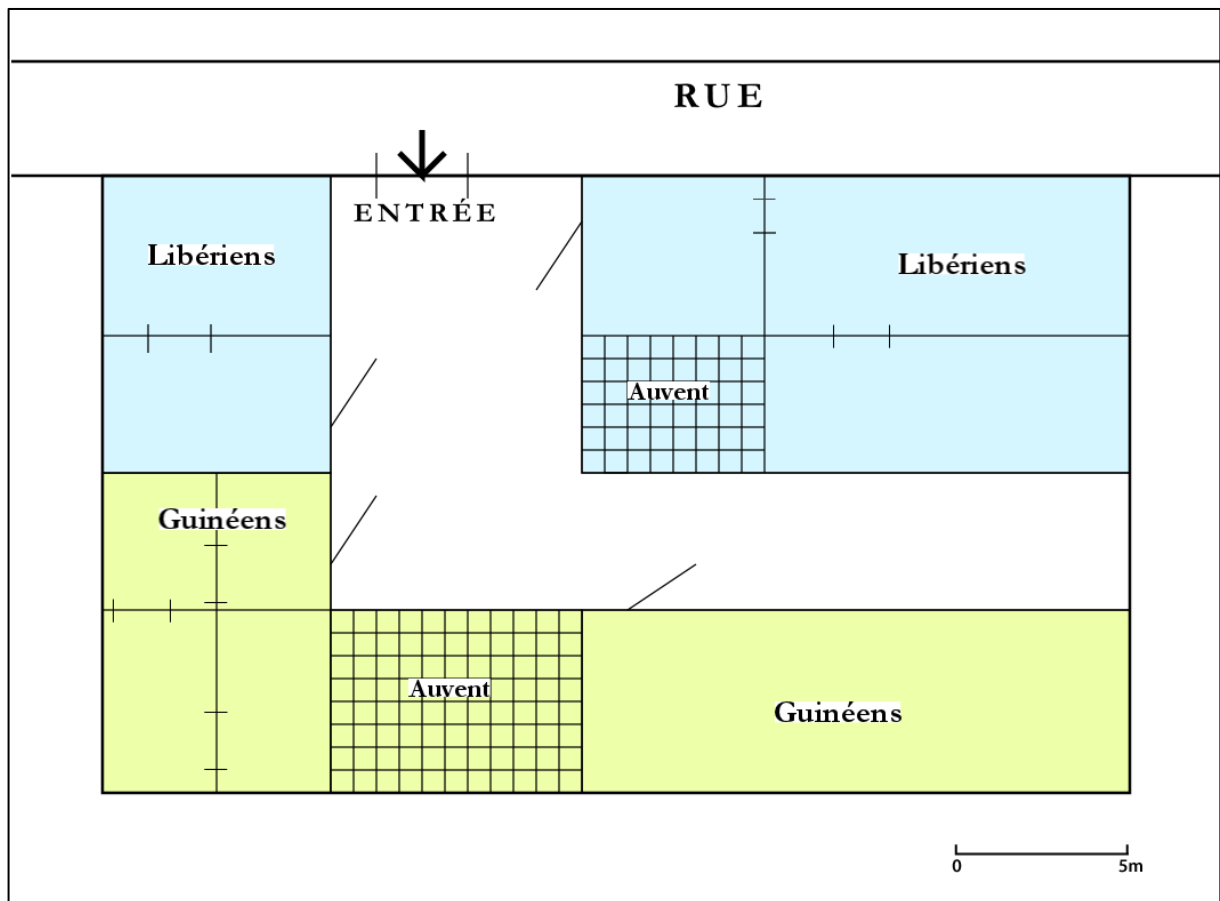
Les Libériens ont probablement aussi contribué à la densification de l'habitat de cour, cette configuration classique de l'habitat urbain en Afrique de l'Ouest : une concession familiale occupée par plusieurs ménages, certains bâtiments ou certaines pièces étant louées à des membres de la famille éloignée ou à des personnes extérieures à la famille, dont des étrangers (Antoine *et alii*, 1987). La plupart des réfugiés habitent plutôt en effet dans des logements d'une, voire deux

pièces¹⁸⁰, ou de simples chambres (*room*) louées dans des cours occupées par des Guinéens. Les Libériens ont plus facilement obtenu ce type de logement dans les deux communes périphériques de Ratoma et Matoto qui étaient moins densément peuplées que les communes du centre et du péricentre. La plupart des réfugiés rencontrés étaient locataires dans ce type d'espace et occupent souvent des bâtiments plus récemment ajoutés au logement principal.

Un bon exemple est celui d'une concession dans le quartier de Tombolia, commune de Matoto : des Guinéens, dont le propriétaire, occupent les bâtiments du fond de la cour tandis que deux familles libériennes louent les logements qui donnent sur une rue non goudronnée, comme le montre le croquis de la Figure 8 ci-dessous. Ces logements sont de construction plus récente que la maison de fond de cour et représentent une rente pour le propriétaire, âgé, qui finance ainsi sa retraite sans dépendre de ses enfants. À Kissosso, commune de Matoto, Louise et ses enfants partagent le bâtiment le plus proche de la porte d'entrée de la concession avec une autre Libérienne, Koulbo [CKY N°084 et N°111]. Là encore, il s'agit d'un logement de construction plus récente que le logement principal dans la cour. La répartition dans la cour où habite Lawuo depuis qu'elle a rejoint sa tante à Hafía 2, commune de Dixinn, est à peu près la même que dans les cas précédents, si ce n'est que la propriétaire ne vit pas sur place et y a logé des membres de sa famille éloignée. Pour cette propriétaire, qui a loti une parcelle familiale dont elle a hérité, les loyers sont un important complément de revenus, d'après Lawuo [CKY N°003]. À Simbaya Gare, à Ratoma, Joyce habite dans une concession ouverte sans murs ni clôture pour la séparer des maisons alentour [CKY N°083]. Le propriétaire foncier y a fait construire des logements séparés, dont le dernier date de 2007 d'après Joyce. L'hypothèse d'une contribution à la densification mériterait d'être étayée davantage mais ces situations laissent à penser qu'à l'instar de ce qui a été observé dans d'autres villes, les réfugiés, comme d'autres migrants, ont participé à ce phénomène.

¹⁸⁰ Pour décrire le lieu où ils vivent, ils utilisent parfois l'expression *room and parlour*, voire celle, en français, d'« entrée-coucher ». Cette dernière est largement répandue en Afrique de l'Ouest pour désigner des logements exigus (voir pour le cas d'Abidjan, Antoine *et alii*, 1987).

Figure 8 Croquis d'une cour partagée par des Libériens (locataires) et des Guinéens (locataires et propriétaire) dans le quartier de Tombolia (commune de Matoto)



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

- *Des facteurs explicatifs de cette installation en périphérie*

L'installation en périphérie est d'abord liée à une combinaison de deux facteurs : l'état du marché du logement et de l'extension urbaine de Conakry lors de l'arrivée des Libériens en ville d'une part, et leurs mobilités résidentielles d'autre part. Comme indiqué plus haut, les réfugiés se sont installés dans les interstices de la capitale guinéenne. Les Libériens arrivés pendant la première guerre, surtout en 1990, ont eu davantage de chances de s'installer à Kaloum ou à Dixinn et Matam, que ceux arrivés plus tard. De fait, la majorité des Libériens qui vivaient à Ratoma et Matoto en 2008-2009 étaient arrivés à Conakry après les attaques aux frontières de la Guinée en 2000-2001. Leur installation dans ces communes et dans certains de ces quartiers amène à interroger leur fonction de point de repère, voire de point d'ancrage pour ces réfugiés, ce qui sera discuté ci-après.

Même s'il sera également davantage question des mobilités résidentielles plus loin, il est important de souligner dès à présent que le lieu de résidence des réfugiés, en 2008-2009, est rarement le même que celui obtenu à leur arrivée en ville. Sans que la stabilité ou la mobilité résidentielle intra-urbaine des Libériens aient été étudiées de manière fine, contrairement à d'autres recherches ayant mis en œuvre des méthodes biographiques rigoureuses, les éléments recueillis sur le terrain laissent à penser que ces deux processus ont contribué à cette installation en périphérie. Deux tiers des personnes n'ayant pas changé de commune de résidence habitaient

dans des communes périphériques. Pour les Libériens dont les précédents quartiers d'habitation ont été relevés, les quartiers concernés sont majoritairement situés dans ces communes de Ratoma et Matoto.

Le facteur du prix des loyers est ensuite à mettre en avant. De manière générale, les loyers sont moins élevés dans les communes périphériques de Conakry et les Libériens en ont conscience. Isaac S. le confirme : *In Kaloum, there are not too many refugees there because it's expensive* [CKY N°101]. Adam explique aussi : *The outskirts of the city are less expensive. But things have changed compared to 2002 to 2004: the rentage in this area was very moderate. For example, if someone overseas sends you 25\$, you can change 5\$ of that and pay your rents, now, it's not the case. At that time, but not today. It changed. The life costs are growing* [ACC N°048]. Les aides financières, que mentionne Adam, envoyées par de la famille à l'étranger, ne concernent d'ailleurs qu'une minorité de Libériens à Conakry. La hausse générale des prix est perçue par tous les habitants, mais il reste moins onéreux de vivre à Matoto ou Ratoma qu'à Kaloum, Dixinn ou Matam.

Cependant, les déplacements au sein de l'agglomération sont plus coûteux et moins faciles que dans le centre-ville à cause d'une mauvaise desserte des quartiers périphériques (Plat *et alii*, 2004). La plupart des Libériens dans ces secteurs limitent donc leur recours aux transports collectifs et privilégient la marche à pied sur de petites distances autour de leur lieu de résidence, tout comme les ménages pauvres de Conakry. Quand ils veulent se rendre au bureau du HCR, situé à Coléah, dans la commune de Matam, les Libériens de Sonfonia ou Dabompa doivent marcher de longues distances pour rejoindre les voies principales de communication autant que pour économiser certains trajets. Ils utilisent ensuite les transports urbains : taxis collectifs et *magbanas*, mini-bus moins coûteux car ils transportent plus de voyageurs, en y consacrant une part importante de leurs revenus. Pour cette raison, ils s'organisent souvent pour envoyer l'un d'entre eux recueillir des informations et s'appuient sur des personnes relais, membres du comité des réfugiés. Les dépenses de transport grèvent leur budget voire deviennent impossibles quand ils n'ont pas gagné assez d'argent. *It's hard. For example, I don't have transportation to go to school today!* confie Sharon [CKY N°062]. À l'inverse des déplacements précédemment évoqués, elle réside à Camayenne (Dixinn), dans un quartier péricentral, et est inscrite dans une école d'infirmière créée par des réfugiés à Koloma (Ratoma), un quartier périphérique.

Enfin, les réseaux sociaux mobilisés par les individus rencontrés pour obtenir un logement dans la ville permettent de mieux comprendre la répartition entre centre et périphérie. Par exemple, Djamilatou, son mari et ses enfants se sont installés à Boulbinet, commune de Kaloum, parce que le mari, Guinéen émigré au Libéria, y avait de la famille et y a reçu un petit espace dans la cour d'une cousine [CKY N°012]. Suzie est hébergée dans ce même quartier par son protecteur, un homme d'affaires d'origine sénégalaise qui possède une concession près de chez Djamilatou et près du bar où Suzie travaille pour lui [CKY N°010]. Dans les communes périphériques, ce sont plutôt des contacts avec d'autres Libériens qui ont facilité l'installation des personnes interrogées. Les premiers arrivants ayant bénéficié de la disponibilité de logements dans ces quartiers, ils ont ensuite mis en œuvre une sorte de filière migratoire réfugiée. Les réfugiés ont plus souvent trouvé un logement par relations que par l'intermédiaire d'agents immobiliers, même si un Libérien rencontré en 2007 s'était présenté comme pasteur et « *real estate agent* » pour ses compatriotes. Cette profession se développe lentement à Conakry, alors qu'elle a

pris un plein essor à Accra, où elle n'est plus seulement destinée à une clientèle aisée (Gough, Yankson, 2011).

En effet, les Libériens à Conakry se sont surtout appuyés sur leurs réseaux sociaux pour se loger. Le terme englobe à la fois leurs liens avec d'autres Libériens, ceux avec d'autres réfugiés, Sierra Léonais par exemple, ou avec d'autres anglophones, et ceux avec des Guinéens. Dans tous les cas, il s'agissait rarement de citadins installés depuis plusieurs générations à Conakry. Ces citadins avaient donc eux aussi surtout investis les quartiers périphériques. Des liens d'amitié avec des Guinéens ayant vécu au Libéria, des rencontres avec des Guinéens de même ethnie et de même dialecte, dans le cas des Mandingo et de Libériens d'ethnies forestières, ont facilité l'installation dans ces quartiers. Enfin, leurs liens familiaux avec des Guinéens, noués au Libéria ou en exil, ont également joué ce rôle. Isaac P. parle ainsi d'un Libano-Guinéen, commerçant à Monrovia et ancien petit ami de sa sœur, qui l'a aidé à trouver son premier logement à Conakry, à Madina où il avait rapatrié ses affaires, avant qu'Isaac P. ne s'installe à Simbaya Gare avec d'autres Libériens. Isaac P. l'a rencontré par hasard en 1999 lors d'un séjour à Conakry alors qu'il vivait dans le camp de Farmoreya en Guinée maritime [CKY N°032]. Baryee a quant à lui déménagé dans un meilleur logement après son mariage avec une Guinéenne toma de Macenta, née au Libéria, qu'il a rencontrée à Conakry. La jeune femme a négocié un loyer moins cher que ceux que son époux, identifié comme étranger, avait dû payer dans les divers lieux où il avait auparavant vécu [CKY N°135]. Le rôle des réseaux sociaux s'est surtout confirmé en observant au fil des rencontres l'émergence de micro-concentrations de Libériens à Conakry.

2.2. Des micro-concentrations : entre opportunités d'enquête et logique ethnique d'implantation urbaine

Du centre à la périphérie, j'ai aussi découvert des micro-concentrations de réfugiés. En présentant plus précisément trois exemples, à des échelles différentes, il me semble important d'essayer de démêler ce qui, dans ce résultat, relève de l'opportunité d'enquête et de la méthode boule de neige d'un côté, et de l'organisation spatiale des réfugiés dans la ville de l'autre. À l'échelle de la parcelle, le premier exemple est celui de l'ancienne résidence de l'ambassadeur du Libéria. À celle du secteur de quartier, le deuxième est celui de Petit Symbaya qui se dégage comme une centralité libérienne. Mais à l'échelle des quartiers et des communes, il semblerait que la périphérie nord de Conakry (Ratoma) est plutôt un lieu de concentration résidentielle et de polarité pour les seuls Libériens krahn, tandis que le sud (Matoto) aurait ces fonctions pour le groupe des Madingo.

communes enfin, elle n'est pas plutôt une centralité du groupe des Libériens krahn, miroir de celle d'Enta à Tombolia, permettant d'explorer une répartition ethnique entre quartiers périphériques du nord de Conakry (Ratoma) et du sud (Matoto).

2.2.1. *La résidence libérienne*

Le premier exemple de micro-concentration est celui de la résidence libérienne à Camayenne, commune de Dixinn. Il s'agit de l'ancienne résidence de l'ambassadeur du Libéria en Guinée, une grande maison en bord de mer avec un large terrain. Construite en 1960 par le président libérien W. Tubman, d'après S. Fahnbulleh le chargé d'affaires de l'ambassade, elle est située non loin du

bâtiment de l'ambassade proprement dite [CKY, SF, 21/02/2008]. La cour de l'ambassade a ponctuellement recueilli des réfugiés comme en l'an 2000, mais la résidence a quant à elle été complètement transformée en lieu d'hébergement. Je l'ai découverte par le biais de Mary A. [CKY N°025] qui m'a emmenée dans le lieu où elle habitait après notre première rencontre à Boulbinet (Kaloum), chez une autre de mes informatrices, Suzie.

- *Une maison à l'abandon peuplée de Libériens*

La bâtisse tombe lentement en ruines, comme le déplore S. Fahnbulleh : *I think you have visited the Residence, that abandoned building. (...) Liberian refugees but also refugees that kept coming from Sierra Leone and other places, who were not allowed to go into camps or didn't want to go into camps or who were in transit to join their parents abroad, they had to come into that building and so they brought it down, they dilapidated the soil...* [CKY, SF, 21/02/2008]. L'ambassade libérienne a autorisé, à la fin des années 1990, des Libériens fuyant la guerre ainsi que d'autres réfugiés à occuper la résidence, si bien qu'on ne peut pas parler de squat, au sens strict du terme¹⁸¹.

D'après Henry, le responsable des lieux désigné par les résidents, cette maison héberge plus de 300 personnes, en majorité des réfugiés libériens [CKY N°033]. Henry explique que les habitants se sont organisés pour essayer de l'entretenir et pour vivre ensemble, si nombreux, dans un même espace : *Since I know about health, I took upon myself to make the place clean, to avoid the spread of infections (diarrhoea, dysentery, cholera...). I make them sweep... And I keep people to avoid noise, also, because it is a diplomatic area*¹⁸². *We are many here, but I keep them quiet and I try to avoid the confrontations with one another* [CKY N°033]. Henry, appelé *chairman*, s'assure avec d'autres volontaires de la bonne entente des résidents tandis qu'un *caretaker committee* coordonne les tâches ménagères et décide de réparations ponctuelles. Deux hommes qui n'habitaient pas à la résidence, mais à Ratoma et Matoto, et s'y trouvaient par hasard lors d'une de mes journées d'entretiens ont participé à des travaux, pour de la petite maçonnerie pour l'un [CKY N°038] et pour l'autre sur la charpente qui laissait passer les eaux de pluie [CKY N°101].

¹⁸¹ Le mot squat désigne en effet l'occupation sans droit ni titre d'un logement vacant, ce qui est donc illégal (voir Bouillon, 2006), alors que les Libériens n'occupent pas illégalement la résidence libérienne.

¹⁸² Le quartier compte en effet plusieurs ambassades étrangères, ainsi que des maisons cossues et des immeubles de standing où vivent des étrangers.

Planche photographique 12 La résidence libérienne, un squat de Libériens à Conakry ?

a. La cour



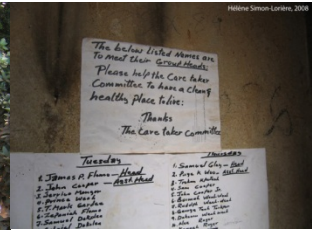
Hélène Simon-Lorière, 2008

b. Une autre vue de la cour



Hélène Simon-Lorière, 2008

c. Une gestion collective



Hélène Simon-Lorière, 2008

f. La vétusté électrique



Hélène Simon-Lorière, 2008

d. Espaces de vie partagés



Hélène Simon-Lorière, 2008

e. Le premier étage



Hélène Simon-Lorière, 2008

d. Une vue de la bâtisse



Hélène Simon-Lorière, 2008

e. L'ambassade libérienne toute proche



Hélène Simon-Lorière, 2008

Les conditions de vie y sont difficiles du fait de la promiscuité et du mauvais état de la bâtisse. La maison ressemble visuellement à un squat : chaque pièce est occupée et partagée ; les espaces de vie sont parfois séparés par des draps. Au premier étage, la terrasse couverte a été fermée et isolée de la pluie par des bâches en plastique. Les fenêtres brisées ont été remplacées par des planches de bois. La Planche photographique 12 (page précédente) montre cet état général de la concession. Henry commente : *We are living in miserable conditions, exposed to the breeze and rain* [CKY N°033]. La cour – l’ancien jardin – sert de petit marché, de lavoir et de douches communes ; des toilettes y ont été creusées mais l’accès à la mer sert également de lieu d’aisances, comme dans beaucoup de concessions de Conakry donnant sur le rivage. Néanmoins, le lieu bénéficie d’avantages : d’après Henry, les réfugiés y vivent sous la protection du président L. Conté (ce qui était valable jusqu’à fin 2008) car ils sont les voisins de l’une de ses épouses qui leur distribue de la nourriture à certaines occasions et leur procure presque sans coupures l’eau et l’électricité, contrairement au reste des habitants de la ville dépendants de services urbains irréguliers quand ils n’ont pas de puits ni de générateurs en propre¹⁸³. Les bérêts rouges¹⁸⁴ chargés de la sécurité de la maison de l’épouse de L. Conté auraient même étendu leur zone de patrouille à la résidence libérienne et protègeraient les réfugiés d’éventuelles agressions [CKY N°033]. La résidence est assez bien située : proche de la route de Donka, principale artère de la commune de Dixinn qui dessert le centre-ville à 8km au sud-ouest et la banlieue vers l’est, et à 3 km du grand marché de Madina, au sud, que certains Libériens fréquentent presque quotidiennement en s’y rendant à pied.

Sur les 200 personnes interviewées, dix-sept habitaient à la résidence libérienne en 2008, auxquelles il faudrait ajouter cinq personnes qui y ont vécu dans le passé. Les dix-sept personnes avaient entre 20 et 88 ans et étaient en majorité des femmes (14 sur 17). La moitié d’entre elles étaient arrivées à Conakry depuis moins de deux ans, mais la plupart étaient en Guinée depuis moins de dix ans et avaient vécu en Guinée forestière, notamment dans le camp de Lainé avant de venir à la capitale. Sept avaient précédemment vécu en exil en Côte d’Ivoire, et une en Sierra Léone. Ces résidents étaient surtout d’origine rurale au Libéria. En majorité issus des comtés du nord du Libéria (Lofa, Bong, Nimba), ils présentaient une importante diversité ethnique (sept ethnies différentes). On peut donc considérer que le lieu comme un point de rassemblement de Libériens, toutes origines ethniques confondues, même si les personnes présentes appartenaient plutôt à des ethnies dites forestières ou du moins originaires du centre et du nord du Libéria.

- ***Fonctions du lieu : hébergement de secours, logement de passage, « sas d’entrée » en ville***

La résidence libérienne est pour beaucoup de ces personnes un hébergement de secours car elles ne seraient pas en mesure de payer un loyer dans Conakry. *At least here we are not paying rentage* dit Catherine [CKY N°039]. Rebecca raconte : *When I came to Conakry, I slept outside for two complete weeks. Nowhere to go. Just suffering up and down until I found the Liberian Residence* [CKY N°047]. Marie et Josephine emploient les mêmes termes pour décrire les avantages de l’hébergement à Camayenne : *We don’t have money to pay a house to rent. Here, you can live here, you don’t pay money. You can put your mattress and lay down* [CKY N°068], *Here, we can put our mattresses down and lay there* [CKY

¹⁸³ On pourrait aussi se demander dans quelle mesure l’électricité et l’eau qui alimentent le bâtiment ne sont pas détournées, mais j’ai choisi de m’en tenir aux propos de mes interlocuteurs libériens habitant dans la résidence.

¹⁸⁴ Nom des militaires de la garde présidentielle.

N°070]. Ces Libériens mènent de petites activités informelles qui assurent leur survie mais ne leur permettraient pas de louer un logement en propre. *When we came to Conakry, we wanted to take a house, but we would have had to pay five or six months in advance, it's too expensive* explique William [CKY N°037]. Ce dernier reçoit pourtant une petite aide financière régulière de la part de sa femme, réinstallée en Australie, ce qui n'est pas le cas de la plupart des personnes interviewées à la résidence (14 sur 17). Henry le confirme : *Those who don't have a family to help them to sustain themselves, they stay here* [CKY N°033]. Cela ne veut pas dire que tous les Libériens habitant à Conakry en dehors de la résidence perçoivent des transferts d'argent, mais plutôt que la résidence est un logement de survie pour les Libériens en difficulté.

La résidence est également un logement de transit pour des réfugiés des camps de Guinée forestière. Certains sont venus pour un court séjour à Conakry. Ils y logent parce qu'ils n'ont pas de famille ni d'amis pouvant les héberger, et parce que le logement y est gratuit. Ils sont venus pour des raisons familiales mais envisagent de retourner rapidement vers les camps où ils considèrent que la vie est bien moins chère. William, dont les enfants sont restés à Lainé, souligne : *I have to go back to Lainé. It's less expensive. Like, on that side, you can use a 5 000; a 6 000 for a soup, but here, you need a 10 000 for a soup* [CKY N°037].

D'après mes entretiens, ces réfugiés ont deux raisons d'être venus dans la capitale guinéenne. La première est de chercher des membres de leur famille qui ont disparu. Ainsi Catherine est-elle venue à Conakry dans l'espoir de retrouver ses enfants, perdus dans la panique de leur fuite de Côte d'Ivoire en 2002 : *[My daughter] Abigaël stayed to the house on the camp, because of the transport money... I came to look for the other children but I can't see them* [CKY N°039]. Elle ne sait pas encore si elle va retourner vivre dans le camp ou aller y chercher sa fille et s'installer à Conakry mais elle manque pour l'instant d'argent pour faire le trajet jusqu'à Lainé. Comme Catherine, Adja souhaite retourner vers le camp de Lainé, où elle a laissé ses enfants mais elle attend d'avoir accumulé la somme nécessaire : *I want to go back to the three children I left in the camp, but no money. (...) I only need the money to pay to go back to the children. If I had money, I would go back to the camp. I hear that the girl have difficulties up there too* [CKY N°034]. Adja espérait retrouver son mari à Conakry, où il était venu pour essayer d'améliorer leurs conditions de vie alors qu'elle attendait leur dernier enfant. Arrivée à Camayenne avec son bébé, elle a appris qu'il avait pris la direction de la Gambie, après être resté quelques mois dans la capitale. William profite quant à lui d'être à Conakry pour glaner des informations sur son père dont il ne sait pas où il a fui lors des combats en Côte d'Ivoire en 2002. Ses démarches par le CICR ont été infructueuses et il s'appuie désormais surtout sur les réseaux religieux car son père était pasteur.

Mais William illustre plutôt le second type de raisons pour lesquelles des réfugiés des camps viennent à Conakry : il est venu pour un entretien à l'Office International pour les Migrations (OIM) dans le cadre d'une demande de regroupement familial. Sa femme a été réinstallée en Australie et il espère pouvoir l'y rejoindre avec les enfants qui étaient restés avec lui lorsqu'ils ont été séparés par la guerre en Côte d'Ivoire. *I came down just for a few days, but I am on my way back to Lainé ; Mary wants us over, so I came to do the interview. Now I am going back, and when needed, we will come back. (...) We could stay here, but it's not easy, so...* [CKY N°037].

La résidence est un logement de passage pour William ou pour d'autres Libériens résidant toujours dans les camps, malgré leur fermeture officielle à l'été 2007. Elle est devenue un

logement principal pour de nombreux Libériens qui ont choisi de s'y installer dans l'espoir d'un départ proche vers l'Occident où des membres de leur famille vivent déjà. Selon Henry, beaucoup d'habitants de la résidence libérienne ont de la famille aux États-Unis ou dans un autre pays riche, et ont fait une demande de regroupement familial qui nécessite qu'ils se tiennent informés auprès du HCR, de l'OIM ou des ambassades concernées. *People come from the camps for the programmes on their relatives' consent. They [UNHCR] say that the one who is filing in for you should be the one responsible for you. And being away from the camps, here, he should be able to feed you until finally you go through (...) We are many here in this situation, so when there is information for us on the board, at UNHCR or IOM, it's spreading fast. As soon as there are names on the board, they spread. When immigration comes or when there are interviews, you go there to ask "why am I not called?" They say "Contact your relative! [CKY N°033]*¹⁸⁵. Ces Libériens font régulièrement les trajets entre Camayenne et les bureaux du HCR ou de l'OIM dans la commune de Matam. Pour être plus près, ils ont quitté la Guinée forestière et essaient d'accélérer le cours de la procédure de départ. Parfois, ils sont venus participer à des entretiens avec l'une de ces institutions et restent dans l'attente de la suite de l'avancement de leur dossier. Logement principal pour ces Libériens, la résidence est aussi un logement d'appoint pour ceux qui habitent dans des quartiers plus périphériques. C'est le cas de Vic, installée à Tombolia, Matoto : elle vient parfois y dormir quelques nuits quand elle doit s'occuper plusieurs jours de suite de son dossier de regroupement familial avec sa sœur en Australie [CKY N°098].

Être dans la capitale facilite aussi les relations avec les membres de la famille à l'étranger. Les Libériens sont fréquemment au téléphone avec ces parents et les communications sont plus faciles depuis Conakry. La fille de Mary A. l'a encouragée à quitter Lainé pour venir à Conakry à la fois pour suivre sa demande de regroupement familial et pour simplifier leurs communications téléphoniques entre Guinée et Australie [CKY N°025]. Même si les réseaux de téléphonie mobile se sont très rapidement développés en Guinée, diminuant les prix des télécommunications et contribuant à désenclaver la Guinée forestière (Chéneau-Loquay, 2010), les communications par téléphone portable restent difficiles à Lainé. Comme l'explique William, il est souvent nécessaire de se rendre dans des villages plus importants, voire jusqu'à N'zérékoré, pour bénéficier d'une meilleure connexion au réseau. William se plaint en effet qu'il a du mal à parler au téléphone avec sa femme en Australie quand il est en Guinée forestière, et qu'ils y ont rarement de vraies conversations, avec une bonne qualité de son et sans interruptions. La vie quotidienne est plus chère dans l'ensemble à Conakry, mais ses séjours lui permettent de parler plus souvent et plus longtemps à sa femme [CKY N037]. Le plus grand nombre d'agences de réception de transferts d'argent, principalement Western Union et MoneyGram, favorise le retrait par les Libériens des sommes envoyées par les membres de leur famille à l'étranger. Ces agences se sont implantées plus tardivement en Guinée forestière, et leurs services y sont un peu plus coûteux que dans la capitale selon Henry [CKY N°033].

Pour ces Libériens qui ont des chances de partir à l'étranger, la résidence est donc pensée et vécue comme un logement de passage. Il s'agit pour eux de leur dernier logement guinéen avant le départ. C'est ce que confirme une bribe d'entretien avec Lafayette, un Libérien habitant dans

¹⁸⁵ Les convocations pour des entretiens avec le HCR ou l'OIM – IOM en anglais sont annoncées sur des tableaux à l'entrée des bureaux de ces deux institutions à Conakry. Ce qu'Henry appelle *immigration* désigne les services d'immigration des pays qui acceptent des réfugiés dans le cadre de *programmes*, de regroupement familial ou de réinstallation, et se déplacent dans les pays de premier asile pour des entretiens de vérification ou de sélection. Ces éléments seront davantage analysés dans le chapitre 6.

un autre quartier de Conakry : le deux pièces qu'il sous-loue a été laissé vacant par un autre Libérien réinstallé aux États-Unis et dont le reste de la famille est parti à Camayenne en attendant de pouvoir le rejoindre : *His niece and others went through the medicals. They are at the residence, and they are waiting for IOM* [CKY N°035]¹⁸⁶. Ces Libériens s'y sont installés gratuitement en attendant leur prochain départ, permettant à leur parent de sous-louer le logement qu'ils occupaient et pour lequel plusieurs mois de loyer avaient été avancés. C'est également ce que sous-entend Henry qui insiste sur le fait que de nombreux Libériens de Camayenne réussissent à partir : *Six months ago, I was having about 330 [persons living at the residence], but since that time, others have been leaving. Some went to Australia, some to America...* Mais il ajoute : *Some don't like the conditions here, so they look for places in the outskirts and move* [CKY N°033].

À partir de cette remarque, il faut donc ajouter, pour terminer, que la résidence libérienne est autant un « sas de sortie » qu'un « sas d'entrée » dans la ville. Elle sert effectivement de premier hébergement avant une installation dans un autre logement en ville. Une partie des Libériens des camps se rend à Conakry pour rechercher ou poursuivre des opportunités de départ à l'étranger, pour rechercher des opportunités de travail ou pour quitter les camps depuis l'interruption de l'aide humanitaire. Ils y habitent de façon transitoire et cherchent un logement à partir de ce premier lieu d'hébergement gratuit. Dans mon échantillon, quatre Libériennes ont vécu à la résidence avant de s'installer ailleurs, mais elles restent hébergées par des relations familiales ou amicales et sont rarement locataires en titre. *I have been stopping with friends* souligne Emily qui a brièvement vécu à la résidence avant d'être recueillie par une amie libérienne installée à Madina, commune de Matam [CKY N°094]. Hannah habite également avec une amie à Matam et partage la moitié du loyer avec elle après avoir vécu à la résidence entre 2001 et 2003, à son arrivée à Conakry [CKY N°095]. Après un an à la résidence, Traphenia a été recueillie par une Libérienne de même ethnie qu'elle et vit à Gbessia [CKY N°099]. Quant à Sally, elle a rencontré son petit ami togolais alors qu'elle vivait à la résidence et ils vivent à présent ensemble à Ratoma. Lors de notre entretien, elle était gênée de dire comment ils s'étaient rencontrés, ce qui me fait formuler l'hypothèse qu'elle s'est peut-être prostituée et que l'homme aurait été l'un de ses clients avant de devenir son compagnon et de subvenir à ses besoins [CKY N°180]. Enfin Mary, la première habitante de la résidence que j'avais rencontrée en février 2008, avait déménagé à Lambanyi lorsque je l'ai revue en juillet 2009, ayant elle aussi suivi la trajectoire d'hébergée à locataire en louant avec d'autres réfugiés une grande maison servant également de lieu de prière et d'école.

- ***Premier logement urbain de primo-arrivants, squat, campement ?
Les paradoxes de l'hébergement de Libériens à la résidence***

Pour conclure sur ce lieu particulier qu'est la résidence libérienne, il convient de discuter des possibles façons de le qualifier. L'idée de « sas d'entrée » en ville renvoie aux travaux sur l'insertion urbaine des migrants dans les villes africaines (Antoine *et alii*, 1989 ; 1995) et permet de mettre la situation des Libériens à Conakry en parallèle avec celle d'autres migrants dans cette même ville. Elle fait surtout penser à la façon dont ces auteurs ont décrit l'entrée en ville et l'accès au logement des migrants ruraux dans différents lieux. Les Libériens de la résidence ressemblent à ces migrants qui « s'appuient sur leurs réseaux sociaux, parentaux, culturels pour s'insérer dans la

¹⁸⁶ Ce que Lafayette appelle *medicals* sont les tests médicaux exigés par la plupart des pays qui accueillent des réfugiés ayant connu un premier exil dans un pays tiers. L'OIM est l'institution qui s'occupe de la logistique du départ (préparation, billet d'avion, etc). Voir chapitre 6.

vie urbaine » (Antoine *et alii*, 1995, p. 14). Le parallèle est corroboré par le fait que beaucoup de ces Libériens sont d'origine rurale, ont conservé un cadre de vie rural pendant une bonne partie de leur vie en exil et connaissent, en venant à Conakry, une migration d'espaces ruraux vers un espace urbain. Comme ces migrants ruraux, ils ont trouvé le moyen d'être hébergés, ici non pas par le biais de leurs parents ou amis, mais par leur État d'origine, un paradoxe pour des réfugiés. Pour leur venir en aide, l'ambassade a cédé la résidence de l'ambassadeur à ces Libériens qui fuyaient la situation de guerre civile, tandis que l'État guinéen les aidait à y vivre de manière détournée par les bonnes œuvres de l'épouse du président L. Conté.

Mais cet hébergement dans la résidence, toléré par les deux États a l'apparence d'un squat et est partiellement présenté comme tel par le chargé d'affaires de l'ambassade du Libéria, qui semblait se demander lors de notre entretien comment il allait se débarrasser de ces occupants encombrants. Alors que la présence des réfugiés était tolérée dans le bâtiment pendant la guerre et jusqu'en 2006, en l'absence d'un ambassadeur libérien à loger à Conakry, elle devient gênante quand le personnel de l'ambassade doit rénover les lieux pour les préparer à accueillir un nouveau représentant de l'État, nommé par la présidente E. Johnson Sirleaf [CKY, SF, 21/02/2008]. Les réfugiés n'occupent pas illégalement la résidence, mais leur occupation était pensée temporaire. Il faudra probablement que l'ambassade les en expulse, comme s'il s'agissait d'un squat, pour pouvoir redonner à la maison sa fonction initiale de logement de l'ambassadeur du Libéria en Guinée et de lieu de réceptions diplomatiques. Cette possible expulsion semble planer sur les résidents depuis 2003 d'après Sally qui est partie de Camayenne parce qu'elle avait entendu dire : *everybody would have to leave anyway because the house owner wanted the house back* [CKY N°180].

S'ajoutant à la précarité relative des conditions de vie dans la résidence, c'est ce risque d'expulsion qui peut faire comparer le lieu à un squat. C'est également sa fonction d'hébergement gratuit qui permet à des personnes en situation de pauvreté et de relatif isolement de le rapprocher des squats observés par d'autres chercheurs en France (Bouillon, 2006) ou en Afrique. Ainsi, ce qu'A. Spire décrit de la « Maison de Guinée » à Lomé, qu'elle qualifie de « squat collectif et communautaire » (Spire, 2011, p. 132), est très proche de ce qui a été décrit ci-dessus pour la résidence libérienne : il s'agit d'une maison construite sur un terrain appartenant à l'État guinéen, qui comptait en faire une ambassade dans les années 1960, mais qui a été transformé en lieu d'hébergement de passage ou d'entrée dans la ville pour des citoyens guinéens arrivant dans la capitale togolaise. Gérée par un comité de gestion créé par le consul honoraire de Guinée, la maison a été transformée en dortoirs et accueille surtout des hommes. Elle leur sert de lieu d'abri et de repères le temps de « prendre leur place » à Lomé ou d'en repartir.

Ce lien entre hébergement gratuit et précarité fait aussi penser aux travaux qui ont été menés dans d'autres contextes urbains sur les logements de passage (Lévy-Vroelant, 2000). Lieu d'accueil pour des « primo-arrivants » à Conakry, « sas entrée » en ville pour certains avant qu'ils n'essaient d'accéder à des locations, solution de survie pour d'autres, la résidence est un lieu qui leur permet d'être en ville, d'accéder à la ville. Il s'agit d'une « porte d'entrée » et donc d'une forme « d'accueil » en ville, autant que d'un « refuge » ou d'un « logis des plus pauvres ». C'est aussi un lieu de passage, voué à être temporaire car dépendant du bon vouloir de l'ambassade libérienne, qui met en abyme leur statut de réfugié, lié à la bienveillance de l'accueil par l'État guinéen. On peut alors le rapprocher aussi des logements sociaux, même si les places à la résidence ne sont pas

attribuées par ces deux autorités étatiques mais de manière plus informelle, à l'image du fonctionnement des squats.

Enfin, on peut se demander si la résidence libérienne n'est pas une sorte de petit camp de réfugiés urbains. L'encyclopédie Larousse donne la définition suivante du mot camp : « tout lieu où l'on campe, où l'on s'établit de manière provisoire ; l'ensemble des installations et des personnes qui y vivent ; lieu où, pour des raisons exceptionnelles ou politiques, sont rassemblées et installées (de façon très sommaire) des personnes »¹⁸⁷. Le terme, si on considère qu'il implique une impulsion et une présence humanitaire, ne convient pas, et serait plus approprié pour désigner d'autres lieux gérés par la Croix Rouge et le HCR à Conakry. C'est le cas par exemple d'un hôtel de passage de la Croix Rouge, situé à Gbessia, que j'ai visité et dans lequel j'ai mené des entretiens. Ce lieu appelé centre de transit compte 48 places pour accueillir des malades libériens, sierra léonais ou ivoiriens venus des camps avec un membre de leur famille. Les réfugiés qui y sont hébergés y ont été amenés par le HCR, depuis les camps de Guinée forestière, pour des raisons médicales. Ils sont censés rester dans la capitale pour une courte durée, le temps de leur traitement ou d'une opération particulière, avant de retourner vers les camps. Pour ces raisons médicales, ce lieu d'accueil a été créé par le HCR, via la Croix rouge. Les raisons migratoires, et notamment les séjours à Conakry de Libériens engagés dans des démarches de regroupement familial ou de demande de réinstallation, n'entraînent pas quant à elles un hébergement en ville par les organisations humanitaires. Les réfugiés doivent alors chercher à se loger par leurs propres moyens. La résidence fait penser à un camp car l'hébergement y est gratuit et a été ouverte aux réfugiés de manière exceptionnelle et provisoire. On pourrait plutôt parler de campement, au sens où les conditions de vie y sont difficiles, ou bien d'un camp de transit informel, à partir duquel les individus peuvent s'orienter vers d'autres types d'hébergements ou des locations en ville.

Il s'agissait en tout cas d'un lieu unique de concentration de Libériens à Conakry à la fin des années 2000. La résidence libérienne est un point de repère à Conakry pour les Libériens qui y arrivent comme pour ceux qui y vivent. Henry dit ainsi : *Because, coming here for the first time, if you have no contact person, and you don't have enough money to come... You come here, and you just look for some Liberians, to know where they live, so that you can manage life* [CKY N°033]. C'est une sorte d'enclave libérienne dans la capitale guinéenne, non pas au sens d'enclave ethnique économique (Portes, 1985 ; Waldinger, 1993), modèle proposé par les spécialistes des migrations qui ne correspond pas à cette situation, mais plutôt, eu égard à son statut territorial particulier sur un terrain cédé par l'État guinéen à l'État libérien. Ce paradoxe est à nouveau à souligner pour des réfugiés ayant perdu la protection juridique de leur pays d'origine.

L'ambassade justifie donc l'accueil de réfugiés à la résidence de deux manières. Le chargé d'affaires, S. Fahnbulleh, souligne d'abord que les réfugiés libériens à Conakry ont longtemps été dans une situation particulière par rapport au HCR : *In Guinea, there were two kinds of refugees, recognized, registered refugees by the UNHCR and those who were not registered but were living in urban areas. The UNHCR registered refugees were mostly sent to various camps, refugee camps, and so any refugee who did not want to go outside of the capital city to live in the camp, was not considered a registered refugee and so United Nations, eh, UNHCR, was not responsible for such a refugee. Those kind of people had to remain in the capital*

¹⁸⁷ Grand Larousse en 5 volumes (1990).

and they needed more help. UNHCR wouldn't help them, because they were saying they were not registered refugees [CKY, SF, 21/02/2008]. Ces réfugiés au sens banal du terme ont donc été secourus par l'ambassade dans la mesure où le HCR ne s'en portait pas garant ni protecteur. On retrouve ici la distinction entre réfugiés des villes et réfugiés des camps (voir chapitre 2).

L'ambassade met ensuite en avant le fait que ces Libériens ont surtout été aidés dans l'idée d'encourager leur rapatriement vers le Libéria. Le chargé d'affaires explique que l'ambassade a pris en charge l'organisation et le financement de plusieurs rapatriements, notamment quand le HCR ne les assurait pas. *In the year 2000, I think you must have heard that there was some conflicts, border conflicts between Liberia and Guinea, (...) At this particular time, the HCR and official workers of the United Nations had to flee the camps, had to flee their responsibilities... What happened is that the Embassy had to assume this responsibility [to protect, feed, provide medical care and evacuate to Liberia those in need] (...) We did it by ship, through the help of the Liberian government, not UNHCR, because they had all fled, and they left the people without assistance. They came to us and though they say that the Embassy has nothing to do with the refugees, we had to assume that responsibility* [CKY, SF, 21/02/2008]. D'après lui, l'ambassade a donc ponctuellement pallié à l'absence de protection du HCR, à l'inverse même de la logique du droit des réfugiés dans lequel le HCR et l'État d'accueil pallient à une absence de protection de l'État d'origine. Ceci étant, le chargé d'affaires ne justifie pas le fait d'héberger des Libériens cherchant à partir vers l'Occident et ne se considère pas responsable d'eux.

Quels que soient leurs espoirs et leurs projets, ces Libériens se présentent comme des réfugiés et se réclament de la protection du HCR en premier lieu, et de celle des autorités guinéennes. Henry illustre bien cette idée : *I regularly visit the Liberian Embassy... Besides UNHCR they are our host... But we are not directly with them, we are directly with UNHCR. Sometimes something could happen here... Through them, I was able to find the area chief. You know, Conakry got quarter chiefs. It's Mr Soumah, who is in charge here. So we don't have to bother to go to Embassy and we don't have to try to make UNHCR know about our problems every time. (...) Because we would get immediate rescue from the quarter chief, even before UNHCR knows we refugees here have a problem and before they would be able to intervene here* [CKY N°033]. Le chef de quartier représente ici l'autorité guinéenne, sur laquelle les réfugiés s'appuient du fait de l'asile qui leur a été accordé dans ce pays. Mais leur présence à la résidence libérienne témoigne d'un flou sur les souverainetés spatiales d'une part, et sur les autorités responsables des Libériens, selon qu'ils se présentent comme réfugiés ou comme ressortissants du Libéria. Elle montre ainsi que ces derniers sont en mesure de jouer sur plusieurs identités pour obtenir des moyens de survie, au premier rang desquels un toit dans la capitale guinéenne.

Pour conclure sur cet exemple, il faut rappeler qu'il est lié à une opportunité d'enquête puisque la résidence est l'un des lieux où je me suis rendue à plusieurs reprises et où j'ai mené de nombreux entretiens. La particularité de ce lieu, par rapport à d'autres lieux ressources pour mon travail, est qu'il était un lieu de résidence d'un grand nombre d'individus, ce que n'étaient pas les deux écoles où j'ai mené des entretiens ni les maisons individuelles où des réfugiés ont convoqué leurs compatriotes. Même si certaines maisons hébergeaient parfois plusieurs familles, je n'ai pas retrouvé ailleurs en un seul bâtiment la concentration et la densité de Libériens que présente la résidence libérienne. Les autres lieux où j'ai mené des entretiens, à l'école Alléluia par exemple, ou chez Suzie, ont plutôt corroboré l'idée d'une dispersion résidentielle des réfugiés dans les divers quartiers de la ville, en particulier périphériques. À cette échelle de la parcelle urbaine, la résidence

libérienne apparaît donc comme un lieu d'une concentration exceptionnelle de réfugiés libériens de profils ethniques variés.

2.2.2. *Petit Symbaya*

À l'échelle des secteurs de quartiers, un autre lieu de micro-concentration se dégage de mes enquêtes, Petit Symbaya. Secteur du quartier de Simbaya Gare dans la commune de Ratoma, on y trouve une école que j'ai utilisée comme lieu d'entretiens régulier en 2008 : Conakry Refugee School (CRS). Je l'ai découverte grâce à deux réfugiés rencontrés en juillet 2007 dans le quartier de Kaporo qui m'ont emmenée un dimanche dans leur église de Bethel Church située à Petit Symbaya. Isaac P., le principal de CRS, est lui aussi un fidèle de cette église charismatique pentecôtiste anglophone. Plusieurs réfugiés présentent ce secteur comme un point de concentration résidentielle des Libériens, même s'ils y vivent mélangés à la population guinéenne. Selon Adam, *Petit Symbaya carries one of the higher numbers. Here you can find over 3 to 400 refugees* [CKY N°048] et Isaac S. estime : *We were over 8 000 just in Petit Symbaya in 2002!* [CKY N°101]. Sans être aussi précis, Fofie, qui habite dans le secteur, déclare : *We have plenty Liberians here* [CKY N°043] et Joyce rencontrée plusieurs semaines après reprend les mêmes termes : *There got plenty of Liberians in Petit Symbaya* [CKY N°083]. Du fait de la présence de l'église et de l'école, entre autres services de ce type ou commerces informels tenus par des Libériens, ce secteur est également fréquenté par de nombreux Libériens résidant ailleurs à Conakry. Ces éléments amènent à formuler l'hypothèse que Petit Symbaya est une centralité libérienne.

- *L'école Conakry Refugee School*

L'école anglophone CRS a été fondée en 1993 par des réfugiés libériens en exil à Conakry. Isaac P. raconte : *When the war happened in Liberia, there were prominent Liberians, political asylum seekers, in Conakry. Jackson Doe [one of Samuel Doe's brothers], most of the Ministers, Alhadj Koroma [one of the founders of ULIMO]... Their children were here, and they were not going to school. We hadn't anticipated the war... 1992, 1993, the war was still on, so the problem was for these children to go to school. So that's how the school was founded... (...) They were paying the teachers* [CKY N°032]. À partir de 1995, le fonctionnement de l'école a été pris en charge par le HCR via l'ONG IRC. Ce financement a cessé en 2000 et l'école a perduré grâce à la volonté de quelques anciens professeurs qui en ont repris la gestion après l'annonce de fermeture par le HCR. Les cours sont alors redevenus payants pour les élèves, libériens, sierra léonais, ou d'autres nationalités anglophones et même guinéens, qui y suivent le cursus scolaire libérien. L'école emploie, en plus des professeurs, un bibliothécaire, des gardiens et des cantinières, qui sont en majorité libériens. Les élèves bénéficient depuis mars 2008 de repas chauds préparés dans la cour de l'un des bâtiments, sans payer davantage que les 50 000 Francs Guinéens par semestre et les 10 000 Francs Guinéens mensuels d'inscription.

De la maternelle (*1st grade*) à la terminale (*12th grade*), les élèves étudient dans deux bâtiments adjacents que l'école louait depuis deux ans en 2008. CRS a régulièrement déménagé : d'abord installée à Gbessia – un quartier qui a accueilli de nombreux Libériens au début des années 1990 –, elle a été déplacée à Petit Symbaya dès 1994, puis installée dans un bâtiment construit

dans ce même secteur par le HCR en 1996¹⁸⁸. Avant comme juste après cette période de gestion par IRC, CRS a partagé les locaux d'écoles publiques guinéennes, recevant les élèves réfugiés en cours du soir. Pour louer les locaux dans lesquels je les ai rencontrés, Isaac P. explique que CRS s'est appuyée sur l'aide d'une jeune volontaire anglaise : *We had a British girl... She was with us for about a month. (...) She agreed to help us to pay our rents. They have organised an organisation that is called Friends of CRS (FCRS). That's how they support the school [CKY N°032]*. D'après le site internet de cette ONG¹⁸⁹, l'école accueille environ 500 élèves, mais elle n'en comptait que 350 en février 2008 d'après l'entretien avec Isaac P. et mes relevés de terrain. L'ONG FCRS contribue au paiement des loyers et des frais d'inscription de certains élèves, à l'achat de fournitures scolaires et des uniformes et au fonctionnement de la cantine scolaire, créée en 2008. Isaac P. évoque le souhait de l'équipe de CRS d'acheter les bâtiments occupés actuellement. Il aurait discuté du prix avec les propriétaires et regrette de ne pas avoir les fonds pour le faire. La Planche photographique 13 ci après montre les locaux de l'école en 2008.

Isaac P. n'est pas le premier principal de CRS. Son prédécesseur, qui n'était pas lui non plus le premier directeur de l'école, a été réinstallé en Australie en 2004. Isaac P., qui a d'abord vécu en exil en Sierra Léone puis dans un camp près de Forécariah, n'est arrivé à Conakry qu'en 2000 et y a été recruté comme professeur de géographie, discipline qu'il avait étudiée à l'université de Freetown, par les réfugiés qui avaient repris CRS à sa fermeture par le HCR. Il est secondé par Morris V., un trentenaire lui aussi ancien professeur. Après avoir terminé sa scolarité en Guinée forestière dans les écoles pour réfugiés, il a été formé par l'ONG IRC puis envoyé dans une école des camps de Forécariah qu'il a rapidement dû quitter à cause des attaques frontalières. Lui aussi doit son poste de vice-président au départ de son prédécesseur, qui avait quant à lui choisi de rentrer au Libéria.

L'école emploie des professeurs qui ne résident pas forcément à Petit Symbaya même : Isaac P. y habite, mais Morris V. est logé à Ymbeya. Ophenus, professeur de sciences politiques, explique ainsi : *I live about half a mile down the road in an area they call Demou Doula, but this is Cosa area. I walk up and down. I can't afford a taxi, on the allowance that I get here. It would be almost 40 000 Francs Guinean. It would take all my money and I would have nothing else for survival. I have to pay my rent, buy food, pay the electricity bill, pay for water... So I try to live a life as modest as I can. I used to get 86 000 for my salary, then they allowed me a 150 000 Guineans, which is less than maybe 25 USD, and now I am around 250 000, which maybe 50 or 75 dollars. As compared to my qualification... But, what I enjoy about it, is, I am helping the kids, and they give to me as much as I give to them [CKY N°027]*. Les élèves viennent eux aussi de divers quartiers alentours, comme les enfants de Felix qui viennent de Lambanyi, à 4 kilomètres au nord [CKY N°174]. Les élèves que j'ai interviewés habitaient dans les différents secteurs de Simbaya Gare ou les quartiers proches (Kaporo, Koloma ou Lambanyi sur la commune de Ratoma, Ymbaya, Symbaya 1 ou Matoto Centre pour celle de Matoto) et venaient à l'école à pied.

¹⁸⁸ D'après Isaac P., ce bâtiment aurait été donné par le HCR aux autorités guinéennes en 2000 au moment de la décision de la fermeture de l'école [CKY N°032].

¹⁸⁹ <http://www.fcrs.org.uk/> Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Planche photographique 13 Conakry Refugee School, une école anglophone pour les réfugiés de Conakry

a. Panneau indiquant les horaires des cours et la repartition des salles



Hélène Simon-Lorière, 2008

b. La jeune femme porte un T-shirt avec le logo du HCR et l'inscription du nom de l'école



Hélène Simon-Lorière, 2008

c. L'un des bâtiments de l'école



Hélène Simon-Lorière, 2008

c. Une salle de classe



Hélène Simon-Lorière, 2008

- *Petit Symbaya, centralité libérienne ?*

L'école CRS m'a permis d'identifier une zone de plus forte concentration résidentielle libérienne à l'échelle d'un secteur et d'un quartier. Sur l'échantillon de 200 Libériens, 23 résidaient dans le quartier de Simbaya Gare, dont 15 dans ce secteur de Petit Symbaya. Neuf autres personnes ont dit y avoir habité avant de s'installer dans d'autres parties de la ville, pour diverses raisons. L'hypothèse que les Libériens se seraient installés dans ce secteur à cause de cette école, comme celle qu'ils auraient privilégié des implantations à proximité d'institutions clés comme le HCR ou l'OIM a en partie été invalidée par le terrain. Ainsi, il semblerait que très peu de réfugiés libériens aient réussi à se loger dans le quartier de Coléah, aux alentours des bureaux du HCR.

Le fait que Petit Symbaya soit un pôle résidentiel pour les Libériens est lié à des facteurs d'expansion de la ville et de prix des loyers. Situé le long de la voie de chemin de fer qui traverse Conakry d'ouest en est pour transporter la bauxite, et entouré par la route Leprince et la transversale T3, ce secteur est caractérisé par des terrains ferrugineux pentus. Il s'est surtout urbanisé et densifié dans les années 1990. Le chiffre de 3 652 habitants lors du recensement de

1996 a probablement été multiplié par deux en dix ans, par la présence des Libériens mais surtout par le phénomène d'urbanisation. Le quartier de Simbaya Gare, qui contient dix secteurs, compterait en 2007 70 000 habitants contre 50 000 en 1996 [CKY, SM, 19/06/2009]. Isaac P., le principal de l'école CRS, considère que les Libériens se sont installés dans ce secteur à leur arrivée à Conakry car les loyers y étaient moins chers étant donné qu'il était mal desservi. Il n'y avait « pas de bitume » dit-il en français. Il observe qu'il y a une plus forte densité de logements et des loyers plus chers à proximité des grands axes dans le quartier [CKY N°032].

Dans certains secteurs de quartiers en croissance démographique depuis les années 1990, comme Petit Symbaya, les effets de concentration sont également liés à la recherche d'un entre-soi et de possibilités d'entre-aide entre compatriotes. Plusieurs réfugiés, comme Isaac P., Bettie ou Stanislaus [CKY N°032, N°087 et N136] ont également dit être venus y vivre car d'autres Libériens de leur connaissance y étaient déjà établis. Fofie souligne : *In Petit Symbaya, we live in the community, but mostly with Liberians* [CKY N°043]. Victor T. explique : *I decided to be with my people that I know in the community, for us to just interact. (...)*. Si Victor est locataire dans une cour où il n'y a pas d'autres Libériens, plusieurs personnes rencontrées partageaient leur logement ou vivaient dans la même cour, favorisant ces liens et cette solidarité au quotidien. Victor a régulièrement recours à ses compatriotes pour s'en sortir, et notamment pour payer son loyer : *When you saw me last Thursday, I was going out. We have to touch two or three of our friends to help us for our rentage. How can we pay them? Most of the time, we talk to friends, we talk to community members, to help...* [CKY N°080].

Avec Petit Symbaya, on observe un « effet de quartier » (Authier *et alii*, 2007) au sens où la concentration des Libériens dans ce lieu, après des expériences migratoires traumatiques et même s'ils sont dans des situations de pauvreté, a des effets positifs. Les Libériens qui s'y sont installés y ont trouvé des moyens de survivre et d'améliorer leurs conditions de vie à Conakry, grâce d'une part aux caractéristiques du lieu mais aussi d'autre part au fait qu'ils y ont partiellement reconstruit un entre-soi. Petit Symbaya est un quartier-« ressource » pour eux. Sans pour l'instant inclure dans la discussion les sociabilités avec les autres habitants, les sociabilités locales entre Libériens relèvent de « liens forts » (Granovetter, 1973). Elles permettent de mieux comprendre les micro-concentrations observées. D'après le travail de terrain, Petit Symbaya est un « lieu de pratiques et d'ancrages » pour reprendre une expression de Sylvie Fol (*in* Authier *et alii*, 2007).

On peut y voir l'émergence d'une logique de filière résidentielle mais aussi de regroupement à des fins politiques, qui a probablement connu son apogée au début des années 2000. Petit Symbaya a en effet été identifié par plusieurs réfugiés comme le lieu où ont vécu de nombreux opposants à C. Taylor, proches de S. Doe puis de la mouvance ULIMO et de celle du LURD. C'est ce qui ressort de l'histoire de la création de CRS par Isaac P., le principal de l'école, et des propos d'Isaac S., ancien habitant du secteur qui l'a quitté à cause de cette fonction politique du lieu : *The LURD, they settled in Petit Symbaya. From 2000, they had their base there (...). When I was in Petit Symbaya, I was quite afraid of them (...). I was forced to flee from Petit Symbaya [after the murder of my brother by these LURD people when he refused to join them in their fight]. This is how I moved to Tombolia, at the end of Tombolia, by the water side. In a little village, remote* [CKY N°101]. D'après Oretha, ainsi que d'autres réfugiés, c'est aussi le quartier où vivait C. Julu, un ancien général de S. Doe et une figure de l'opposition à C. Taylor, avant son retour au Libéria : *He was living in Conakry! At Petit Symbaya! And he said he's tired of living in exile. So he went back home. Now, they arrested him in Monrovia. Right now, he's in jail!* [CKY N°076]. Lieu symbolique d'un point de vue politique pendant les deux guerres

civiles, Petit Symbaya reste un lieu privilégié pour des rassemblements de Libériens, notamment lors de réunions sur des sujets touchant au HCR car il est aisé d'y faire venir les nombreux réfugiés qui habitent dans un rayon de 3 km. J'ai assisté à une réunion de ce genre en juillet 2008 dans la maison de Victor G., le gardien de l'école CRS.

En effet, Petit Symbaya est aussi un lieu que fréquentent les Libériens et où ils s'y rencontrent. Lors de mes journées d'enquête à Petit Symbaya, j'ai rencontré plusieurs réfugiés qui n'y résidaient pas mais y rendaient visite à des compatriotes et amis, ou venaient y travailler avec d'autres Libériens, à l'école et dans un atelier de saponification rattaché au programme de formation professionnelle de CRS. Il semble que l'école joue un rôle important dans ce phénomène d'attraction, que ne produisent pas les deux autres écoles que j'ai identifiées : celle où enseigne John, à Kaporo, *English Speaking Community School*, ou bien celle d'Alleluia à Taouyah, où enseigne Jerry. Ces écoles accueillent également de nombreux élèves libériens sans que j'ai enregistré autant de résidents libériens dans les secteurs qui les entourent, ni même dans ces quartiers parmi les personnes interrogées. Cela est peut-être dû aux limites de la méthode de la boule de neige. John lui-même habite à Petit Symbaya [CKY N°026], tandis que Jerry habite à Hamdallaye [CKY N°050].

Il existe de nombreuses mobilités vers et à partir de ce secteur de quartier, qui attestent de la recherche de sociabilités et d'entraide entre Libériens. Esther, S. qui habite à Ymbaya Tannerie dit elle aussi qu'elle rayonne à pied dans la zone *Cosa, Petit Symbaya, Gbessia* pour demander de l'aide pour se nourrir les jours où elle n'a pas gagné assez d'argent [CKY N°137]. Ces mobilités quotidiennes à l'échelle du secteur, et au-delà à celles du quartier, de la commune, voire de la ville entière, sont induites par le fait que les réfugiés vivent dispersés dans la ville. Ils s'appuient les uns sur les autres pour survivre, en l'absence d'aide humanitaire et avec l'apport ponctuel de transferts d'argent de l'étranger. Le secteur concentre « acteurs, fonctions et objets » importants pour la microsociété libérienne dans la capitale guinéenne et a une capacité de polarisation et d'attractivité (Lévy, Lussault, 2003), ce qui permet de parler de centralité. D'autres lieux ont peut-être joué ce rôle dans les années 1990 et le début des années 2000, et le jouaient peut-être encore en 2008 lors de mon travail de terrain. C'est notamment le cas du quartier de Tombolia dont il sera question ci-après. À Petit Symbaya les lieux comme l'église Bethel et l'école CRS ainsi que les activités informelles développées par les Libériens (atelier de saponification, cordonnerie de rue, vente ambulante d'eau ou de nourriture) participent de cette centralité. On peut même avancer que ces activités informelles, qui créent du travail pour les Libériens, esquissent un fonctionnement d'enclave ethnique, mais cette hypothèse nécessiterait d'être validée par d'autres enquêtes. D'un point de vue résidentiel et dans le cadre de la réflexion sur les perspectives post-conflit des Libériens, on peut enfin se demander si Petit Symbaya joue un rôle d'étape dans l'insertion des réfugiés à Conakry ou bien au contraire de repli sur soi.

2.2.3. Une « banlieue » nord krahn et une « banlieue » sud mandingo ?

Le secteur de Petit Symbaya rassemble surtout des Libériens d'ethnie krahn et on peut ici se demander s'il s'agit d'une centralité pour tous les Libériens ou si elle ne révèle pas une micro-concentration d'un certain groupe parmi les Libériens. En effet, si on change à nouveau d'échelle, les résultats de terrain donnent à voir davantage de Libériens krahn à Ratoma, au nord, et davantage de Libériens mandingo à Matoto, au sud. Ces communes périphériques, désignées comme des « banlieues » même si elles appartiennent à la ville de Conakry, ont accueilli de nombreux Libériens. Adam le confirme : *You have a considerable number of Liberian refugees here in Lambanyi, but not as many as in other places. Petit Symbaya, and Enta, and Matoto... Those carry the higher number of refugees*¹⁹⁰ [CKY N°048].

Il semblerait la répartition des Libériens entre nord et sud suive des logiques ethniques. C'est en tout cas ce qu'affirme Isaac S. : *In Conakry, there were 25 to 30 000 Liberians [around 2002]. Petit Symbaya, Ymbeya, Cosa, they were all there. And a majority was Krahn (...). You find the Krahn in Petit Symbaya. We live by ethny. The Mandingo are more in Matoto. You find the Kpelle along the Mandingo, but also Kpelle and Loma in Lambanyi. For the Mano and Gio, here [la résidence libérienne où a lieu l'entretien]. And Tombolia, it's the same . And there are Kru, Bassa, and Grebo there too* [CKY N°101]. Étant lui-même bassa, une ethnie proche des Krahn, Isaac S. a une vision centrée sur ces groupes. Mais il connaît bien la répartition des autres ethnies, ayant déménagé à Tombolia, au nord, pour s'éloigner des pressions politiques et des menaces qu'il avait ressenties de la part de Krahn à Petit Symbaya, et ayant participé à diverses opérations du HCR, notamment le dernier recensement des réfugiés en 2007 avec le BNCR.

D'après mes résultats d'enquête, les Krahn ont en effet plutôt tendance à résider à Ratoma (10 sur 19) mais les Mandingo vivent autant à Matoto (20 sur 49) qu'à Ratoma (21 sur 49). À mon sens, cela corrobore l'idée que les conditions du marché résidentiel locatif et la débrouille priment sur des choix résidentiels affinitaires, même si les réseaux sociaux les facilitent. Les contre-exemples amènent à relativiser l'idée d'une « banlieue » nord krahn et d'une « banlieue sud » mandingo, comme le souligne la Carte 35, plus loin p. 341.

Néanmoins, j'ai pu observer l'importance du quartier de Tombolia à Matoto, par le nombre de Libériens interviewés qui ont dit y habiter (22 sur 200) et par le nombre d'entretiens que j'ai réalisés dans ce quartier (32 sur 200), pour la plupart dans le secteur d'Enta. Parmi ces 32 personnes rencontrés à Tombolia, seules 17 y résidaient mais 23 étaient d'ethnie mandingo. Nelson, rencontré dans le centre de santé de St Gabriel à Matoto, qui vit à Enta mais est d'ethnie mano, estime : *There are many Liberians in Enta, but mostly the Mandingo people* [CKYN°019]. Pour Leroy aussi (un Kru qui habite à Simbaya Gare) : *The Mandingo, they have their base in Enta* [CKYN°120]. Tous mes informateurs m'ont fait rencontrer des Libériens de différentes ethnies. Sur les quatre Libériens qui ont joué pour moi le rôle d'informateurs à Tombolia, un seul, Sekou K., était mandingo [CKY N°130]¹⁹¹. Cependant, la moitié des entretiens à Enta ont été réalisés par l'intermédiaire de Sekou K. (16 sur 32), et avec des Libériens d'ethnies mandingo (12 sur ces 16).

¹⁹⁰ Tandis que le quartier de Lambanyi et le secteur de Petit Symbaya (quartier de Simbaya Gare) se situent dans la commune de Ratoma, au nord, le secteur d'Enta (quartier de Tombolia) et la commune de Matoto sont au sud.

¹⁹¹ J'ai également reçu l'aide d'une étudiante guinéenne peule pour mener des entretiens dans ce quartier.

- *Tombolia, une autre centralité libérienne à Conakry ?*

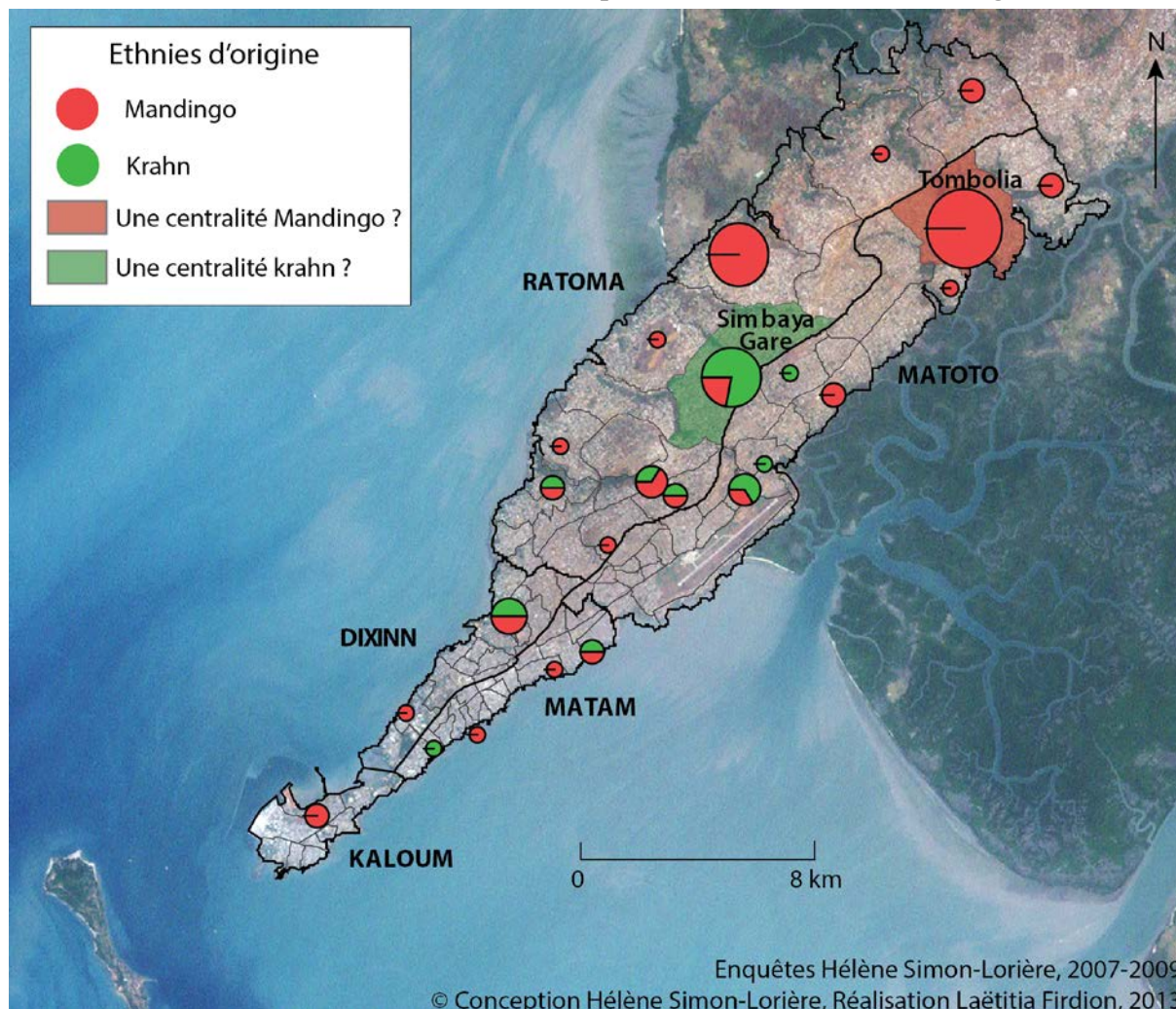
Le quartier de Tombolia est un important lieu de résidence présent et passé pour les Libériens à Conakry, et plus particulièrement pour des Mandingo. En plus des 22 habitants interrogés, six autres Libériens ont dit y avoir habité. Comme à Simbaya Gare, la position périphérique de ce quartier qui s'est urbanisé dans les années 1990 a joué un rôle important. Les Libériens ont pu s'y installer dans des maisons récemment construites ou dans les dépendances de concessions. Même s'il a été dépassé par le front d'urbanisation, le quartier conserve une apparence d'entrée de ville : des éleveurs viennent y vendre leurs bêtes ; de nombreux camions apportent des marchandises ; une importante gare de *maghana*, ces petits minibus de transports en commun, y est implantée ainsi qu'un important marché.

D'après le chef de secteur d'Enta, il y a là beaucoup de « Konianka »¹⁹² guinéens qui étaient partis vivre au Libéria depuis longtemps et sont revenus lors du conflit. Ces Guinéo-libériens mandingo se sont facilement intégrés dans le quartier, grâce à leurs « origines » guinéennes ou du moins grâce à leurs proximités linguistiques avec les Malinké guinéens. Le secteur d'Enta est aussi un lieu de rencontre pour les Libériens. Les Mandingo libériens, en majorité musulmans, fréquentent le plus souvent les mosquées de leurs quartiers de résidence, au côté des Guinéens. D'autres viennent à ce que j'ai appelé « la petite mosquée libérienne ». Il s'agit d'un petit édifice non encore achevé, essentiellement fréquenté par des Libériens, en bord de route en face du marché d'Enta, et en arrière d'un terrain où des auvents de bois et leurs bancs servent d'école coranique et de café de rue. Je suis venue trois fois dans ce café où se retrouvent des hommes libériens, surtout mandingo, à chaque fois avec Jallah, un Libérien loma rencontré au dispensaire de Matoto et qui habite à Enta. Enfin, il faut y ajouter le lieu où Sekou K., l'un des informateurs, m'avait donné rendez-vous pour des entretiens, une grande maison en construction en bord de route, qui devait devenir un magasin. D'après plusieurs réfugiés, et d'après mes propres observations les trois fois où j'y suis venue, Sekou K. y convoque régulièrement ses compatriotes libériens, dont une majorité de Mandingo, pour des réunions politiques.

Le quartier de Tombolia, et tout particulièrement le secteur d'Enta, est donc une autre centralité pour les Libériens, mais davantage mandingo quand Simbaya Gare et Petit Symbaya sont plutôt une centralité krahn. Ce constat d'une banlieue nord plutôt krahn et d'une banlieue sud plutôt mandingo est plutôt une tendance et il faudrait plutôt parler de deux polarités, même si des Krahn vivent dans la commune sud de Matoto et que des Mandingo vivent dans celle de Ratoma au nord. C'est d'ailleurs la distance à ces deux centralités qu'il est intéressant d'observer dans la répartition des Libériens en ville.

¹⁹² Le terme, employé par des Libériens eux-mêmes, désigne des populations mélangées entre ethnies malinké et ethnies forestières guinéennes.

Carte 35 Quartiers de résidence des Libériens enquêtés, d'ethnie krahn et mandingo



Ces esquisses de micro-concentrations ethniques entre Krahn d'un côté et Mandingo de l'autre rappellent que ces deux groupes ont joué un rôle important dans le conflit civil libérien. À la fois alliés contre C. Taylor, ils se sont également opposés, en se divisant entre ULIMO-J et ULIMO-K. On peut donc se demander si cette répartition découle d'un rejeu, en exil, des tensions de guerre entre ces deux groupes en exil à Conakry. Les Libériens d'ethnies forestières et du nord (Kissi, Mano, Loma) avaient des appartenances moins tranchées aux divers mouvements rebelles qui ont pris part au conflit libérien. Ils semblent pour leur part répartis dans Conakry de manière plus homogène. Si ce n'est à la résidence libérienne, je n'ai pas observé pour ces groupes une concentration et une centralité comparables à celles de Petit Symbaya et d'Enta. Pour autant, le clivage ethnique libérien hérité du conflit ne doit pas empêcher d'analyser des tensions politiques liées à des enjeux spécifiques de l'exil dans la capitale guinéenne.

Pour terminer cette présentation de la répartition des Libériens à Conakry, il faut insister sur le fait qu'ils sont peu nombreux à Conakry à la fin des années 2000 et ont toujours été très minoritaires dans la population de la capitale guinéenne. En l'absence de camp et en situation de dispersion en ville, leur visibilité est moins forte que celle des Libériens d'Accra. Les enquêtes de terrain ont cependant permis de dégager une plus forte répartition dans les communes périphériques et des micro-concentrations résidentielles dans certains lieux qui constituent des

points d'ancrage et de repère pour ces réfugiés. Si leur présence est tolérée, l'attitude des autorités guinéennes et les remises en cause passées de leur installation en ville amènent les Libériens à habiter dans la capitale guinéenne de façon prudente et discrète. Cette configuration spatiale dispersée permet-elle un processus de reterritorialisation ? Il faudrait parler au pluriel pour refléter le constat de centralités ethnicisées. Les éventuels réagencements de ressources en exil sont fragiles et provisoires : ils correspondent aux difficultés matérielles de l'exil à Conakry que les possibilités de logement peuvent à présent illustrer.

3. L'insertion résidentielle des réfugiés dans les deux capitales

I have been living in so many areas: Madina, Bellevue, Gbessia Port 2. There, I was living on my own. But the place got burnt. So I left. Children played with fire, and the place got burnt. After, I managed to find the place and pay the rent, in Yimbaya. But finally the woman gave notice to everybody and said we should move. Now I am living in another house, in the same Ymbeya.

Teresa [CKY N°011]

La répartition géographique des Libériens à Conakry et à Accra est surtout la conséquence de l'offre de logement. Leurs conditions de vie diffèrent entre la capitale du Ghana et celle de la Guinée puisque le camp de Buduburam offre une possibilité de logement qui n'a pas d'équivalent à Conakry. Néanmoins, de nombreux Libériens vivent en dehors de ce camp, de manière choisie ou contrainte. Ils sont alors locataires, tout comme les Libériens de Conakry, et connaissent des conditions de logement parfois proches de celles de leurs compatriotes réfugiés dans la capitale guinéenne : implantation peu durable, nombreux déménagements, relations parfois difficiles avec les propriétaires locaux et efforts de diminution des coûts de loyer. Les difficultés d'insertion résidentielle dont il est question sont-elles spécifiques aux réfugiés ?

3.1. À Accra, des réfugiés hébergés ?

L'existence du camp de Buduburam peut donner l'impression que les réfugiés libériens accueillis au Ghana ont été hébergés gratuitement par les autorités de l'asile sur ce terrain préempté et qu'ils sont à l'abri de problèmes de logement. En pratique, la situation est plus complexe. Deux sous espaces sont à distinguer à Buduburam car le statut d'occupation des logements y diffère : le périmètre officiel du camp et son aire d'expansion spatiale. En abordant la situation interne aux zones 1 à 9, il s'agira de décrire les maisons du camp et de montrer qu'y existent des inégalités, souvent liées à l'ancienneté d'arrivée, entre « quasi-propriétaires » d'un côté, et locataires ou occupants à titre gracieux de l'autre. Alors que l'espace du camp est dédié aux réfugiés et géré par eux sous le regard des autorités de l'asile, les terres des zones 10 à 12 relèvent des *Stool lands* ou de propriétaires individuels. Les Libériens y sont majoritairement locataires. Enfin, comme les entretiens effectués le montrent, une minorité de réfugiés libériens ne vit pas dans le camp, mais se trouve dispersée dans les divers districts de l'agglomération d'Accra. Ces réfugiés se sont insérés dans le marché de l'immobilier locatif selon des logiques de

prix, de disponibilité, de localisation et de réseaux sociaux comparables à celles analysées à Conakry.

3.1.1. *En zones 1 à 9 du camp : « quasi-propriétaires » et locataires*

Dans le camp, la plupart des maisons ont été construites par les Libériens eux-mêmes. Seules quelques maisons étaient déjà érigées lors de la transformation de ce camp de prière en camp de réfugiés. Le HCR y a installé quelques réfugiés comme Esther P. [ACC N°37] puis les arrivants suivants ont été accueillis sous des tentes. Ces Libériens ont ensuite construit leurs propres maisons, soit avec des matériaux donnés par le HCR et ses ONG partenaires, pour l'essentiel entre 1990 et 1993 (Boamah-Gyau, 2008), soit par leurs propres moyens. Helen raconte qu'elle était hébergée dans une tente dans l'actuelle zone 3. Lorsqu'elle en a eu les moyens, elle a préféré construire sa maison à l'écart, dans l'actuelle zone 8 : *It was less crowded. I needed space. And over there the children were always sick, because no good air* [ACC N°39]. Selon Anesto, les Libériens avaient créé une association, le *Refugee Development Project*, qui a favorisé l'entraide pendant ce processus de construction. *All people, when they came here, they were living in tents, but you can't live in a tent forever. So some decided to build their own structure. Some used bricks, some used mud, wood...* [ACC N°35]. La diversité des matériaux employés reflète le niveau d'investissement des Libériens occupant la maison. Elle participe à la diversité des maisons dans le camp et traduit et *in fine* la position sociale de leurs occupants.

Selon N. Omata (2011a), il y avait environ 4 500 maisons dans le camp en 2009. Lors de mes visites, j'ai constaté cette diversité dans l'apparence des maisons, comme l'illustre la Planche photographique 14. La plupart des habitations sont construites en dur, certaines seulement à moitié, avec la partie haute de la maison en bois ou en canisses ; d'autres sont totalement en bois, avec seulement des fondations en dur. Les premières maisons du camp, antérieures à l'arrivée des réfugiés, sont situées au centre du camp et ont été subdivisées en plusieurs habitations. Les autres maisons sont séparées les unes des autres. Certains logements sont bien entretenus, avec un petit jardin ou des fleurs, et une façade soigneusement peinte. D'autres sont plus disparates, moins soignés, avec des déchets devant ou derrière la maison. Les plus pauvres d'aspect présentent des bâches pour assurer l'isolation de murs ou de fenêtres et une peinture marquée par les saisons des pluies. Les intérieurs que j'ai pu visiter étaient également différents : certains étaient en terre battue, d'autres avec un sol en béton, parfois recouvert d'une sorte de linoléum. Les toits des maisons du camp sont tous en feuille de tôle. Certaines maisons disposent d'un porche couvert, si ce n'est d'une petite terrasse couverte et fermée par un muret.

Les bâtiments officiels (écoles, ONG, églises) se distinguent dans le camp par des enseignes, voire par une peinture qui les individualise dans les rues du camp, quand la taille même du bâtiment n'y contribue pas elle-même. Quelques magasins ou échoppes sont intégrés aux habitations, d'autres situés dans des locaux séparés ou accolés quand il s'agit d'un auvent ou d'une guérite en bois ou en tôle. Certains commerces se résument à une table devant la maison. Les maisons sont plutôt basses et peu lumineuses. Je n'ai vu qu'une maison à étage, celle du *camp manager* et seules les églises ont une importante hauteur sous plafond. Le nombre de fenêtres est en effet réduit et elles sont dotées de moustiquaires ainsi que de volets, ou des fermetures bricolées par des planches de bois. Ces derniers ont une fonction de protection contre les vols ou

Planche photographique 14 Différentes sortes de maisons dans le camp de Buduburam

a. L'un des bâtiments initiaux du camp de prière



b. Une maison avec un porche couvert



c. et d. Logements construits pour les réfugiés par l'Église catholique ghanéenne, comme signalé par cette plaque



e. Les maisons du camp sont numérotées, les rues ont rarement un nom, comme ci-dessous



f. Une maison avec une bâche



g. Une maison en bois



h. Une autre maison



i. Une maison avec un toit en zinc



À droite, à l'arrière-plan, se trouve un point d'eau privé.

intrusions. Enfin, les maisons sont plus ou moins espacées selon les zones, les espaces centraux du camp présentant une plus importante densité du bâti.

Même si la construction de maisons s'est étalée dans le temps, des années 1990 au courant des années 2000, les tentes ont rapidement disparu du paysage du camp, contrairement à ce qu'on pourrait penser d'après le témoignage d'Anesto cité plus haut. La plupart des réfugiés arrivés à la fin des années 1990 ou au début des années 2000 ont été hébergés par leurs compatriotes, avant de trouver un logement en propre. Ils n'ont pas tous eu la possibilité de construire dans le périmètre initial du camp, rapidement saturé, et ont participé à l'extension du camp vers le nord et l'ouest. Tous ces réfugiés sont donc occupants à titre gracieux, voire locataires pour leurs compatriotes ou pour des propriétaires ghanéens.

Dans le camp en zones 1 à 9, de nombreux réfugiés ne sont de fait pas hébergés gratuitement. Ils se sont installés dans des logements construits par des Libériens arrivés avant eux, et paient une sorte de loyer pour y occuper l'une des pièces de ces maisons. *Those who came late, who didn't have houses when they came... Sometimes their brothers will say, just give me a little something and you can live in my house here.* Selon ces propos d'Anesto, les paiements ne sont pas des loyers mensuels sous contrat formalisés mais plutôt une forme de remerciement pour l'hébergement. Dans les faits, cela ressemble néanmoins beaucoup à un loyer. *Maybe if I want to move from my house, and you want to settle in it, I will ask you this amount for the time you will stay in it* ajoute-t-il [ACC N°35]. L'avance évoquée s'apparente aux conditions d'un bail. Quand les occupants sont des membres de famille, ils permettent aux réfugiés qui ont construit la maison de conserver une autorité sur les lieux et d'en tirer un petit bénéfice financier alors même qu'ils ont pu les quitter pour s'installer en dehors du camp (à Accra, dans des villages proches de Buduburam ou dans d'autres villes et régions du Ghana), repartir au Libéria ou partir pour une autre destination.

Anesto, *zonal head* pour la zone 3, explique qu'il a pour responsabilité de veiller à la façon dont les maisons sont occupées et d'en connaître les habitants, à la fois par un recensement qu'il effectue chaque année et par ses interactions avec les résidents de sa zone. La numérotation des maisons dans le camp facilite ce travail, qui est celui du *Liberian Refugee Welfare Council* dans son ensemble, et qui est mis en place en lien avec le *camp manager* et ses adjoints. Ce suivi de l'occupation des maisons est une activité banale de la vie dans les camps de réfugiés dans le monde. Il sert aux acteurs humanitaires à ajuster l'aide alimentaire ou à observer les éventuels départs dans les périodes post-conflit quand le rapatriement se fait autant de manière spontanée qu'encadrée. À Buduburam, il permet de réattribuer les maisons situées dans le camp à des réfugiés installés dans les zones extérieures au périmètre légal initial. En théorie, ce processus est du ressort du *camp manager*, avec l'appui du LRWC qui peut proposer des candidats. Amos raconte ainsi qu'il vivait en zone 11, dans une maison qu'il avait construite lui-même, jusqu'à ce que le *camp manager* lui propose de s'installer dans une maison vacante en zone 5 [ACC N°29]. Son engagement au sein du LRWC a probablement fortement joué dans cette proposition de déménagement. Le *camp manager* est chargé d'éviter que se produisent des ventes de maisons du camp puisque les réfugiés ne sont pas propriétaires du sol [ACC, CA, 02/11/2009].

Malgré le principe affiché d'une gratuité de l'hébergement dans le camp, un véritable commerce immobilier informel échappe au *camp manager* car il est fondé sur des relations interpersonnelles, notamment familiales. Comme le confirme Amos : *In the camp, you don't pay rent,*

but if you leave, you call your family to be in the house [ACC N°29]. On peut tout de même se demander si le *camp manager* et le LRWC ne participent pas ponctuellement à ces transactions officieuses, même s'ils sont censés assurer des services gratuits, en priorité aux réfugiés les plus vulnérables. Un comité a d'ailleurs été créé en ce sens au sein du LRWC, le *Housing Committee for Illegal Residents on the Buduburam Refugee Settlement*. Mais sa désignation même souligne plutôt qu'il a pour but de « régulariser » la situation de personnes mal logées ou occupant sans autorisation des maisons laissées vacantes. D'après une lettre de plaintes adressée par un Libérien au journal *Daily Graphic*, les autorités du camp auraient trouvé une source de revenus dans l'attribution des maisons et des terres constructibles. Ce réfugié dénonce la corruption dans le camp et les ventes de parcelles : « *The Camp Management and the Liberian Welfare Council often sell a plot of land for 50,000 Ghanaian cedis to selected Liberians who, after building, hire the room out to others at the cost of 360,000 to 500,000 Ghanaian cedis per room per year. No receipt is issued for the sale of the plot of land. This means that the proceeds from the sale go into individual pockets, thus undermining the generosity of the government and people of Ghana* » [Daily Graphic, 21/07/2000]. Le *camp manager* est en effet celui qui délivre aux réfugiés l'autorisation officielle de construire une maison dans le camp. C'est ce que confirme Edwin sans mentionner s'il a payé ou non des droits pour construire en zone 8 [ACC N°42].

Les Libériens qui ont construit eux-mêmes les maisons dans le camp se comportent *de facto* en propriétaires, même s'ils ne le sont pas d'après le droit ghanéen. D'après mes échanges avec des réfugiés dans le camp, ils semblent moins recourir à des ventes qu'à la location à l'amiable avec des compatriotes. Les cessions ou locations de maisons au sein de cercles familiaux et amicaux ont rendu difficile l'accès à une maison pour les derniers arrivés quand ils n'avaient pas de liens avec les premiers. On observe là une prééminence des premiers arrivants qui a des répercussions dans l'organisation spatiale puisque l'ordre des vagues d'arrivées est en partie lisible dans le peuplement des différentes zones du camp, même si des déménagements internes ou de rebonds migratoires (de retour au Libéria ou vers une autre destination) ont pu le bouleverser partiellement. Les premiers occupants conservent en effet souvent le pouvoir de décision sur la maison qu'ils ont construite dans le camp. La situation d'Eddie l'illustre : arrivé à Buduburam en 2001, il a régulièrement changé de maison dans le camp, au gré des opportunités. Depuis 2007, il loue avec un ami une maison en zone 6 appartenant à une Libérienne mariée à un Ghanéen, et qui s'est installée à Awutu [ACC N°30]. Les nouveaux arrivants qui parviennent à se loger dans le camp sont donc davantage soumis à une instabilité résidentielle. La prééminence des premiers arrivants leur donne aussi un pouvoir plus grand au sein de la communauté quand ils vivent encore sur place, un phénomène également analysé dans d'autres camps, comme Ukwimi ou Meheba en Zambie (Lassailly-Jacob, 2001 ; Agier, 2002).

L'expression de « quasi-propriétaires » employée dans le titre ci-dessus renvoie donc à ce comportement en décalage avec la réalité juridique puisque les terrains du camp appartiennent à l'Etat ghanéen par préemption et qu'il est le dépositaire des infrastructures construites. La situation peut varier au sein d'une même famille, selon la période d'arrivée dans le camp et le lieu de résidence. Julie, par exemple, habite en zone 7 avec son compagnon dans une maison qu'ils louent depuis 4 ans. Arrivée adolescente à Buduburam en 1995, après un premier exil en Côte d'Ivoire, elle a d'abord habité avec son père en zone 4. Ils y ont construit leur maison eux-mêmes et son père y habite toujours [ACC N°2]. Le fait que les réfugiés se considèrent comme « quasi-

propriétaires » des maisons qu'ils ont construites est spécifique au périmètre du camp et ne vaut pas pour les zones d'expansion.

3.1.2. En zones 10 à 12 : des réfugiés chez les Ghanéens

Les zones 10 à 12 sont situées sur des terres ghanéennes, relevant des *Stool lands* ou de propriétaires privés du village de Buduburam. Elles ont été agrégées au camp dans la pratique mais n'en font pas juridiquement partie d'un point de vue foncier. Leur assimilation au camp est liée au fait qu'elles sont en grande partie peuplées de Libériens, la plupart enregistrés auprès du HCR. Dans ces zones, les réfugiés sont tous en situation de location, chez des propriétaires ghanéens d'une part ; dans des maisons qu'ils ont construites eux-mêmes sur les terres de propriétaires ghanéens et dont ils restent les locataires, d'autre part. Il est enfin plutôt exceptionnel que des Libériens soient propriétaires.

D'après S. Tete (2005), les zones 10 à 12 étaient peuplées à 70 % de Libériens au début des années 2000. Le HCR y a d'ailleurs contribué à l'aménagement de toilettes publiques. Ces zones ont été cartographiées par les autorités du camp, à l'exception de la zone 11. En effet, cette dernière correspond au noyau du village de Buduburam et à l'espace de souveraineté du chef Nana Kofi Koranteng III qui a refusé qu'elle soit formellement assimilée au camp par ce processus de cartographie. Le chef rappelait ainsi son autorité coutumière sur ces terres, même s'il a conscience que de nombreux réfugiés résident dans le village et qu'il reconnaît le chevauchement entre les espaces du village et du camp. À plusieurs reprises, lors de tensions entre réfugiés et populations locales, il a demandé à ce que le périmètre du camp soit clarifié et éventuellement séparé visuellement du reste du village par une barrière [ACC, NKK, 01/12/2009]. Ces tensions sont en effet partiellement liées aux terres. Il est arrivé que des Libériens construisent des maisons sur des terrains sans obtenir l'accord des propriétaires et sans leur verser de compensation¹⁹³. Ces maisons ont alors été détruites par les villageois. La pression foncière est importante à Buduburam, en lien avec la présence des réfugiés mais également avec l'installation de nombreux migrants internes récents. Pour les Ghanéens, qu'ils soient autochtones ou plus récemment installés dans le village (Agblorti, 2011), les terres disponibles ont été réduites par la création du camp. L'autorité traditionnelle sur les terres s'en est trouvée amoindrie et a adopté une position défensive. Mais le chef a également conscience que le développement du village est lié à l'installation des réfugiés.

Selon Amos, les réfugiés sont surtout locataires auprès de Ghanéens dans les zones 11 et 12 [ACC N°29]. Ils y louent des chambres dans les cours de Ghanéens, comme Onesimus [ACC N°26] ou Regina [ACC N°48], voire des maisons indépendantes déjà existantes qu'ils occupent seuls ou à plusieurs familles. Mais dans la zone 10, et plus ponctuellement dans les deux autres zones, il est courant que les réfugiés occupent des maisons qu'ils ont construites eux-mêmes sur des terrains qui ne leur appartiennent pas. Ils l'ont fait sur le principe de baux d'abord gratuits, puis devenant payant au bout d'un délai fixé par avance. Amos explique : *The houses were built by Liberians but on lease basis. The lease goes not beyond 4 years. At the expiration of the lease agreement, they ask you to pay a rent, except the landlord would be understanding and offer to renew the lease agreement for an*

¹⁹³ Ce type de situation conflictuelle est aussi observé dans d'autres localités autour d'Accra où les constructions sont le fait de citoyens qui ne sont ni des réfugiés, ni des étrangers (*foreigners*) mais des allochtones (*strangers*) (Bertrand, 2011).

additional 4 years. The, you can have your peace of mind, but otherwise, you have to pay a rent. That means the property is turned over to him, because he is the landlord. Everyone is paying rents or has a lease agreement. In many cases, the lease agreement has expired. People have to pay rents. The landlord wants the house... That's the problem that is now rising from that end. [ACC N°29]. Amos a lui-même bénéficié d'un contrat de bail de ce type pour la maison qu'il occupait en zone 11. Il est fier de décrire la maison qu'il a construite : *I stayed one and a half year there and I built my own house. I had 3 bedrooms, 2 bath, an inside toilet...* Il conserve une mainmise sur cette maison où il a installé des membres de sa famille qui paient à présent un loyer pour l'occuper.

Les réfugiés ont ainsi participé à la mise en valeur et à l'urbanisation du village. Au lieu de payer des loyers pour leur installation sur des terres privées (*family lands*), ils ont investi dans une première période dans la construction de maisons dont ils sont ensuite devenus locataires. Par ces contrats, les propriétaires ghanéens ont vu leurs terres prendre de la valeur. Ces propriétaires sont de fait peu nombreux (trois seulement dans la zone 10 d'après Amos) et les avaient négociées auprès du chef traditionnel. Ils sont d'anciens agriculteurs qui ont transformé par ce biais des terres agricoles peu fertiles en terrains lotis et bâtis. Les maisons de ces zones 10 à 12 y sont plus espacées, sauf dans la partie centrale du village, et le réseau de ruelles est moins hiérarchisé que dans le camp. On y trouve davantage d'espaces verts, voire des champs.

C'est d'ailleurs dans la zone 11, tout à fait à l'ouest du village, que se trouve le seul *compound* appartenant à une Libérienne que j'ai pu observer. Le terrain se situe non loin de la voie rapide, derrière un hôtel-bar qui est un lieu de sociabilité nocturne du village autant qu'une halte de routiers. Je n'ai pas pu rencontrer directement la propriétaire car elle vit à présent aux États-Unis, d'après les Libériens qui gèrent les lieux en son nom. Jennifer a pu devenir propriétaire dans le village de Buduburam par son mariage avec un Ghanéen, qui posséderait par ailleurs d'autres biens à Cape Coast et à Tema. Elle a acheté ce terrain à d'anciens agriculteurs du village qui vivent non loin de là et qui ont également vendu à de nouveaux propriétaires le terrain de l'actuel hôtel-bar tout proche. Elle l'a fait clôturer par un mur en parpaing et y a fait construire deux bâtiments en longueur, avec quatre *apartments* dans chacun, comme le montre la Photographie 5 ci-après. Les toilettes se situent à l'extérieur, dans la cour, qui dispose de son propre puits et est reliée au réseau électrique. Le neveu de Jennifer était chargé de collecter les loyers mensuels des locataires, des Libériens à l'exception d'une seule Ghanéenne, mais il a récemment été remplacé dans cette tâche par Brian [ACC N°44]. Ce dernier est le fils d'une amie proche de Jennifer, qui vit elle aussi aux États-Unis et qui l'a recommandé pour ce travail. Brian a vécu à Buduburam depuis 1992, dans le périmètre initial du camp. Ayant perdu sa maison lors de son départ pour une expérience de travail au Cameroun, pendant trois ans, il a ainsi retrouvé un logement dans les environs du camp.

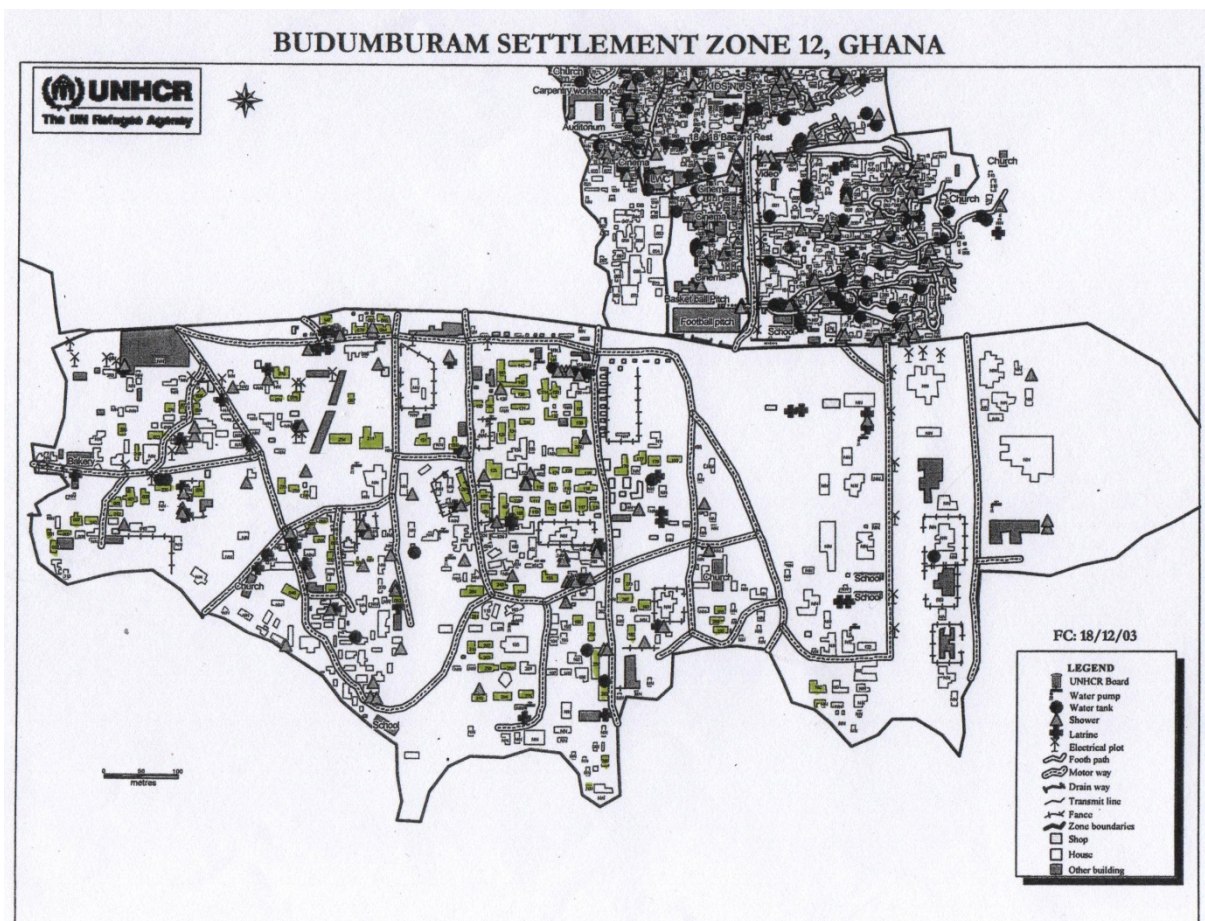
Les Libériens qui habitent en dehors des zones 1 à 9 sont en location, et non hébergés gratuitement. Ils ont bénéficié de conditions particulières pour s'installer dans les zones 10 à 12, ont contribué au développement du village et de ses environs, mais sont aujourd'hui redevables de loyers à leurs propriétaires ghanéens. Ils sont également susceptibles d'être expulsés de ces maisons s'ils n'en paient les loyers demandés, et soumis à d'éventuelles augmentations de loyers. Zina a par exemple quitté la première maison qu'elle louait à un Ghanéen du village car il en avait augmenté le loyer au-delà de ses moyens. Elle s'est installée dans une autre maison, qui appartient à un Ghanéen résidant à Accra [ACC N°11]. En ce qui concerne le logement, les Libériens de ces

zones sont donc dans des situations similaires à celles des Libériens installés en dehors du camp, dans l'agglomération d'Accra, voire similaires à celles de leurs compatriotes à Conakry. Plus généralement, ils connaissent des expériences similaires à celles des migrants, ghanéens ou étrangers, arrivant à Accra.

Photographie 5 Le compound construit par une réfugiée libérienne, mariée à un Ghanéen, en zone 11 à Buduburam



Carte 36 La zone 12 du camp de Buduburam, partagée entre réfugiés et autres habitants



Sur le plan de la zone, établi par le GRB en 2003, apparaissent en vert les habitations où sont logés des réfugiés. Les autres bâtiments d'habitation hébergent des Ghanéens ou d'autres étrangers, non réfugiés.

3.1.3. *En dehors de Buduburam, des Libériens locataires*

De nombreux Libériens vivent dans les environs du camp, à Kasoa pour ceux que j'ai rencontrés, mais aussi à Awutu ou Feteah (Coffie, 2003 ; Kwasi, 2005 ; Ebenezer, 2007) voire au-delà dans l'agglomération d'Accra. Sur les 50 Libériens rencontrés au Ghana, seuls 21 habitaient en dehors du camp, la plupart y ayant vécu quelques temps à leur arrivée¹⁹⁴. La majorité de ces Libériens sont arrivés pendant la seconde guerre libérienne (15 sur 21), pour un tiers d'entre eux à cause de la guerre en Côte d'Ivoire. Une arrivée tardive au Ghana est un facteur explicatif du fait qu'ils se soient logés en dehors du camp, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Ils peuvent avoir quitté le camp pour des raisons professionnelles, ayant obtenu des contrats de travail avec des Ghanéens, mais aussi personnelles (cas de mariages). Quitter le camp a été pour certains une stratégie d'emploi ou d'études, mais pour d'autres un choix de changement de cadre de vie, comme l'ont mentionné Morris M. [ACC N°03] ou Anna. Cette dernière installée à Tema a choisi de s'éloigner du camp et met en avant son souhait d'élever son fils *in a more sound, normal environment* [ACC N°12]. Pour Affie, le départ du camp a correspondu à une décohabitation et à une prise d'indépendance vis-à-vis de sa mère [ACC N°05].

Tous les Libériens rencontrés habitent en dehors du district métropolitain d'Accra, dans la banlieue ou en périphérie plus lointaine, à l'exception d'Affie et de Jerrydean, hébergées chez leurs petits amis ghanéens à Nima [ACC N°05 et 06]. Plus de la moitié (14 sur 21) habitent des districts inclus dans la *Greater Accra Region*. Deux hommes résident à Awoshie, une ville du district de Ga Ovest. Cette ville se situe à mi-chemin entre le centre d'Accra et le camp de Buduburam où les deux hommes se rendent régulièrement. Ils vivent avec des Ghanéens, pour l'un dans une communauté religieuse [ACC N°24], pour l'autre chez un ami [ACC N°01] et sont hébergés à titre gratuit. Douze Libériennes habitent dans le district de Tema, dans divers quartiers, nommés *community*, de cette ville portuaire. Elles y sont presque toutes en situation de location, le plus souvent sur des baux de deux ans. Trois jeunes femmes occupent en tant que *caretakers* une maison encore en construction avec d'autres Libériens et paient de ce fait un loyer plutôt faible. Une femme plus âgée, Verida, est hébergée gratuitement dans la maison de son gendre ghanéen et y loge une autre Libérienne. Le gendre et la fille de Verida vivent à Oman et lui ont confié leur maison le temps de leur expatriation [ACC N°15]. Enfin cinq Libériens vivent à Kasoa, la ville la plus proche de Buduburam qui se situe en *Central Region*, mais qui est souvent décrite comme un satellite d'Accra. Ils y sont également en location.

Dans le marché immobilier saturé de la capitale ghanéenne et de ses environs, ces Libériens ont trouvé à se loger dans l'habitat de cour dans des espaces urbains périphériques (Bertrand, Delaunay, 2005), plus rarement dans des maisons individuelles. Leurs situations dépendent en partie de leurs relations avec des Ghanéens, qui leur ont ouvert un accès à ces logements en dehors du camp. C'est le cas de la fille de Verida, propriétaire par son mari d'une petite maison à Community 8 dans Tema. Plusieurs Libériens ont trouvé une habitation grâce à des protecteurs ghanéens, des petits amis pour les jeunes femmes ou bien des employeurs, comme la communauté religieuse d'Alfredo [ACC N°24] ou la patronne de Bettina [ACC N°23]. En tant

¹⁹⁴ Ils y gardent d'ailleurs parfois la mainmise sur un logement, comme Bettina qui explique qu'elle a installé sa sœur dans la maison qu'elle a construite dans le camp. Même si elle vit depuis quatre ans à Tema chez une Ghanéenne qui l'héberge gratuitement tout en l'employant comme domestique, elle conserve ainsi une possibilité de repli vers Buduburam [ACC N°23].

que locataire, Anna explique que les bonnes relations avec le propriétaire d'un lieu permettent d'y rester plus longtemps [ACC N°12].

Mais le témoignage de cette Libérienne souligne aussi l'importance des niveaux de revenus pour accéder à un logement dans l'agglomération d'Accra et s'y maintenir. Les transferts d'argent extérieurs, envoyés par des proches le plus souvent aux États-Unis, contribuent aux revenus de ces Libériens installés en dehors du camp. Des compétences spécifiques leur permettent aussi d'avoir des revenus stables, qu'ils soient employés ou entrepreneurs indépendants.

Dans le cadre des contrats locatifs, il est en effet nécessaire d'avancer au moins deux ans de loyers (Ardayfio *et alii*, 2012 ; Arku *et alii*, 2012). Cette pratique rend sélective la possibilité d'habiter en dehors du camp, sauf dans le cas d'individus hébergés contre travail ou gratuitement, ou bien encore quand une chambre est sous-louée à un loueur principal ayant supporté seul l'avance de loyer. Ainsi Anna a-t-elle d'abord sous-loué une chambre à une famille ghanéenne, avec laquelle elle partageait salon, cuisine et salle de bains dans un appartement de Kaiser Flats, à Tema Community 4. Ayant économisé suffisamment d'argent, elle a ensuite obtenu une location dont elle a partagé les frais avec sa cousine Tahari [ACC N°12]. Il est en effet fréquent que les logements loués soient partagés par plusieurs Libériens, membres d'une même famille ou non, qui se répartissent ainsi les coûts du loyer, et plus généralement de la vie quotidienne : eau, électricité, repas pris en commun. À Tema, Gita et Maria louent ensemble, avec deux autres femmes libériennes et tous leurs enfants, quatre chambres au rez-de-chaussée et à l'étage, au sein d'une cour plutôt délabrée [ACC N°20 et 22]. À Kasoa, Evelyn et Hannah partagent une maison isolée avec d'autres Libériens. Le loyer de la maison aurait été payé grâce au petit ami britannique d'une des occupantes mais le bail expirant bientôt, Evelyn et Hannah s'inquiétaient pour leur avenir [ACC N°08 et 09].

Le coût des loyers demandés à l'avance, leur augmentation en renouvellement de bail, ainsi que la durée relativement brève de ces baux entraînent une importante mobilité des locataires. Selon l'étude de Monique Bertrand et Daniel Delaunay (2005), la mobilité résidentielle est plus importante que précédemment pour les migrants arrivés depuis les années 1990 dans la *Greater Accra Region*. Ces auteurs évoquent une crispation des rapports entre bailleurs et locataires qui explique en partie cette observation. Dans un contexte de pénurie de logements bon marché, accentué depuis les années 2000, les expulsions sont fréquentes, de même que les augmentations de loyers (Ardayfio *et alii*, 2012 ; Arku *et alii*, 2012).

Même si certains Libériens rencontrés ont des revenus suffisants pour accéder à des logements indépendants et plutôt confortables, ils sont soumis à ces risques de hausse de loyer ou d'expulsion. Anna dont le niveau de vie l'apparente aux classes moyennes, a ainsi déménagé à cinq reprises entre divers quartiers de Tema, entre son départ du camp de Buduburam en 1996 et notre entretien en 2008 [ACC N°12]. Après avoir habité quatre ans avec des Ghanéens avec son petit garçon, elle a loué une maison trouvée avec l'aide d'un intermédiaire ghanéen. Avec ses revenus et ceux de sa cousine Tahari, elle l'a améliorée et occupée pendant quatre ans. Les deux femmes auraient souhaité y rester plus longtemps mais elles ont été expulsées après un conflit avec la famille propriétaire qui avait dénoncé leur contrat de bail. Selon Anna, la personne qui leur avait loué le lieu a été remise en cause par cette famille qui a engagé un procès contre elle et contre les locataires jugées illégitimes. Dans un troisième logement, les deux femmes ne sont

restées que le temps d'un bail de deux ans, le propriétaire ayant souhaité ensuite reprendre la maison pour sa propre famille. Elles ont ensuite interrompu elles-mêmes le bail de leur avant-dernier logement pour rejoindre leur amie Yatta [ACC N°14]. Cette dernière arrivait au terme de son loyer en juillet 2008 et comptait rentrer au Libéria. Elle avait présenté Anna et Tahari au propriétaire de la maison pour qu'elles puissent y rester.

L'itinéraire résidentiel d'Anna n'est peut-être pas représentatif car elle fait partie de ces Libériens qui avaient un niveau d'études et un capital économique et social suffisants pour s'affranchir du camp comme lieu de vie. J'ai très peu capté ces Libériens dans mon travail de terrain qui s'est porté vers le camp de Buduburam en 2009. Ce parcours reflète cependant une mobilité résidentielle partagée par beaucoup de citoyens à Accra, d'autant plus quand ils sont jeunes et d'un bon niveau scolaire (Bertrand, Delaunay, 2005).

Cet aperçu des conditions de logement des Libériens rencontrés à Accra a permis de montrer qu'ils sont loin d'être tous hébergés gratuitement grâce à l'existence du camp de Buduburam. Même au sein du camp, selon la différenciation spatiale soulignée entre le périmètre initial du camp et son expansion, et selon leur période d'arrivée à Buduburam, les réfugiés libériens n'ont pas eu le même accès à la terre et à des logements gratuits. Souvent locataires, auprès de leurs compatriotes « quasi-propriétaires » dans le camp ou auprès de propriétaires ghanéens, ils vivent alors une instabilité résidentielle qui rend leurs expériences de logement proches de celles d'autres citoyens, étrangers ou migrants récents, et différentes de celles des habitants autochtones de la région d'Accra. Leurs expériences présentent aussi des points communs avec celles des Libériens rencontrés à Conakry.

3.2. À Conakry, la location comme norme ?

L'absence de camp à Conakry a amené les réfugiés à s'installer dans les différents quartiers de la ville. Les périphéries présentaient davantage de terrains ou de logements disponibles et des loyers moins élevés. Néanmoins, certains Libériens ont bénéficié d'aides diverses et sont donc hébergés, dans des quartiers centraux comme en « banlieue ». Après avoir présenté ces cas spécifiques, les difficultés des réfugiés à trouver un logement pourront être soulignées. Tout comme les informations recueillies à Accra ont été mises au regard des expériences des autres citoyens de la capitale ghanéenne, ces difficultés seront comparées, dans la mesure du possible, avec celles des autres citoyens de Conakry. Il faut aussi préciser que l'instabilité résidentielle et la pauvreté ne sont pas la norme pour les Libériens. L'échantillon des personnes rencontrées présente une relative diversité. Les données recueillies ne sont de plus pas systématiques en ce qui concerne le logement. Le propos développé ici ne s'appuie que sur 125 des 200 entretiens réalisés.

3.2.1. *Des cas de Libériens hébergés à Conakry*

À Conakry, certains Libériens sont hébergés gratuitement et ne paient donc pas de loyer. C'est notamment le cas, présenté plus haut, des 17 réfugiés installés à la résidence libérienne à Camayenne, ou bien encore celui des quatre réfugiés rencontrés au centre de transit et d'hébergement de la Croix rouge guinéenne à Gbessia, présenté dans la Planche photographique 15. À ces cas particuliers proches de la forme sociale du camp, s'ajoutent des situations individuelles d'hébergement liées à la mobilisation des réseaux sociaux. Des Libériens, mais surtout des Libériennes, sont marié(e)s à des Guinéens ; d'autres sont hébergés à titre gratuit par des compatriotes ou par des Guinéens, souvent de manière transitoire ; d'autres encore sont hébergés gratuitement contre travail chez leurs employeurs ; d'autres enfin sont hébergés par des amis partis en réinstallation ou par des membres de leur famille vivant à l'étranger qui paient le loyer pour eux.

Planche photographique 15 Le foyer de la Croix Rouge à Conakry, réservé aux réfugiés malades transférés des camps dans la capitale

a. L'entrée du foyer de la Croix Rouge



b. L'intérieur du foyer



Sur les 200 personnes rencontrées, 21 dont 17 femmes ont déclaré être ou avoir été en couple avec des Guinéens, mais cette situation familiale ne leur a pas toujours donné accès à un logement gratuit. Dans six cas, ces unions ont été rompues ; dans trois autres, elles n'ont pas donné lieu à un hébergement. Seules 12 personnes, dont un seul homme, sont hébergées par leur conjoint ou sa famille. Un jeune homme, Victor K., a également dit être hébergé par son beau-frère guinéen [CKY N°169]. Cette situation d'être hébergé à titre gratuit par de la famille guinéenne est donc surtout le fait de femmes. Il est possible que d'autres interlocuteurs aient omis de mentionner ce type de liens, notamment parce que mon approche sur le terrain était centrée sur les réfugiés libériens mais aussi par espoir de ne pas perdre ainsi les chances de réinstallation qu'ils pensaient que j'incarnerai. Ces liens familiaux n'assurent cependant pas une stabilité et une gratuité de logement sur le long terme. Moussou, par exemple, avait perdu son mari, un ancien soldat guinéen, quelques mois avant notre rencontre et s'inquiétait des menaces d'expulsion de la maison conjugale, formulées par la famille de son mari. Elle continuait cependant à vivre avec ses enfants dans cette maison et essayait d'apaiser cette querelle familiale

[CKY N°139]. Djamilatou, pour sa part, a été hébergée gratuitement par la famille éloignée de son mari à leur arrivée à Conakry, mais dit devoir payer un loyer depuis 2004 [CKY N°012].

Lors de l'arrivée en ville, cette situation d'hébergement gratuit, par des Guinéens, membres de famille ou non, ou par des compatriotes, a été fréquente. Comme souligné pour la résidence libérienne, ces hébergements ont constitué des « sas d'entrée » dans la ville. Cette observation permet de rapprocher les expériences des réfugiés, en tant qu'individus arrivant dans une ville inconnue, de celles de tout migrant arrivant en ville (Antoine, Coulibaly, 1989 ; Bertrand, 2011b). 22 personnes sur les 125 ont bénéficié de ce type d'aide à leur arrivée à Conakry. Elles étaient hébergées par des Guinéens connus au Libéria, par des Guinéens d'ethnies proches, surtout Malinké/Mandingo, ou par des compatriotes libériens installés avant eux dans la capitale guinéenne. On retrouve ici des logiques, déjà décrites ailleurs, d'appui sur les liens de nationalité, de lieu d'origine ou d'ethnie (Spire, 2011), mais aussi sur des logiques de genre ou des liens amicaux, de voisinage ou de travail. Les Libériens articulaient ainsi les liens sociaux hérités de leurs lieux de vie antérieurs et ceux construits dans leur lieux d'exils.

Des enfants libériens sont hébergés chez des Guinéens, plus rarement chez d'autres Libériens. Ces hébergements correspondent pour les familles à des tactiques de survie et découlent de l'espoir de meilleures conditions de vie et de scolarisation pour les enfants eux-mêmes. La pratique du confiage n'est pas spécifique à l'expérience de l'exil ; elle est ancrée dans les pratiques sociales libériennes¹⁹⁵ et est plutôt courante en Afrique, d'autant plus en période de crise (Jonckers, 1997 ; Antoine, Coulibaly, 1989). Elle permet de resserrer des liens de parenté ou d'alliance et concerne davantage les petites filles, qui deviennent souvent une force de travail supplémentaire au sein de leur foyer d'accueil. Plusieurs mères libériennes mentionnent en effet que leurs enfants « vendent de l'eau pour des Guinéens ».

Le travail domestique effectué pour des Guinéens assure également un logement à une partie des réfugiés rencontrés : 14 personnes ont en effet déclaré être logées par leurs employeurs, pour lesquels elles effectuaient des travaux domestiques ou de gardiennage. Cette dernière activité est plutôt l'apanage des hommes. Les femmes effectuent quant à elles des ménages et des lessives ou travaillent dans le commerce d'une patronne guinéenne, au marché pour de la vente de tissus comme Mariam [CKY N°134] ou dans un magasin de coiffure et d'esthétique comme la sœur de Sekou J. [CKY N°109]. Elles deviennent parfois, comme Oretha [CKY N°076], les gardiennes de la maison de leur protectrice guinéenne quand celle-ci circule pour son commerce entre la Guinée et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, voire quand elle est partie pour un voyage plus lointain, comme en Espagne dans le cas de la logeuse de Kalou [CKY N°170].

Dans un dernier cas de figure, sept Libériens habitent dans des maisons louées par autrui, qu'il s'agisse de compatriotes partis en réinstallation ou de membres de leur famille payant pour eux le loyer. Quatre Libériens et leurs famille bénéficient en effet de la fin du bail d'amis ayant obtenu un départ en réinstallation, au Canada, aux États-Unis ou en Australie. Adolphus s'inquiète d'ailleurs de ce qui se passera quand ce bail se terminera : *my fear at our shelter area, is that they say "go!". We're just earning for our daily bread, we couldn't pay the rentage* [CKY N°089]. À cause du système des loyers payés d'avance, largement répandu à Conakry autant qu'à Accra, les départs en

¹⁹⁵ Danielle Jonckers (1997) évoque le taux de 40% de mères libériennes faisant élever au moins un de leurs enfants à l'extérieur du foyer.

réinstallation, ou par le regroupement familial, sont une opportunité d'hébergement gratuit pour certains réfugiés proches de ceux qui ont « la chance » de partir. D'autres réfugiés bénéficient de l'aide financière de leur famille à l'étranger, comme Mulbah [CKY N°074] ou Vic [CKY N°098], dont les loyers sont entièrement couverts par leur famille en Australie.

Par ces différents moyens, près de la moitié de l'échantillon (55 personnes sur 125) était hébergée à Conakry au moment des entretiens, même si entre 2007 et 2009, les situations individuelles pouvaient avoir changé¹⁹⁶. Ces Libériens n'étaient donc pas toujours en situation de sécurité et de stabilité résidentielle mais ils échappaient ainsi, pour un temps, aux difficultés que connaissent les autres réfugiés à se loger à Conakry.

3.2.2. *La difficulté à se loger à Conakry, une spécificité des réfugiés ?*

La plupart des réfugiés libériens rencontrés se plaignaient des conditions de vie à Conakry et évoquaient leur précarité en termes de logement, d'autant plus quand l'entretien avait lieu chez eux et qu'ils pouvaient montrer leur environnement quotidien. Même s'ils ont pu s'appuyer sur leurs relations avec des Guinéens et avec des Libériens arrivés en ville avant eux, ils ont pour beaucoup d'entre eux dû ou voulu se chercher un logement propre. Sur 125 Libériens, 70 étaient en location.

À Conakry comme dans d'autres villes ouest-africaines, le logement de cour s'est ouvert à la location à des personnes extérieures à la famille élargie, dont des migrants nationaux ou étrangers. Cette évolution est liée à l'expansion des villes et à leur densification autant qu'à une recherche de complément de revenus par des propriétaires confrontés à une conjoncture économique difficile. Locataires comme de nombreux autres citadins à Conakry, peu de réfugiés disent avoir eu du mal à trouver un logement, même s'ils n'ont pas toujours eu le choix de sa localisation. Ils ont eu recours au bouche à oreille, ont fait des démarches de porte à porte. Les relations des réfugiés avec leurs compatriotes, comme avec d'autres habitants de la ville, voisins guinéens ou étrangers, anglophones comme eux, leur ont souvent permis d'avoir connaissance d'un logement vacant. Plus rarement, ils ont pu passer par un intermédiaire, appelé « démarcheur ». Joseph raconte ainsi : *To find a place is quite difficult. You have to contact people to people. I had to call a « démarcheur », it's people who find place. You have to contact them, and they find a room for you. They tell you how much it costs, the owner tells you to pay this amount, one year, or half year, you pay in advance* [CKY N°001].

Le principal problème soulevé est celui du prix des loyers. Comme à Accra et dans d'autres grandes villes d'Afrique et l'Ouest, de nombreux réfugiés doivent payer une partie du loyer en avance. Ils doivent alors être en mesure de rassembler des sommes importantes lors de leur entrée dans les logements concernés par ce système, voire en cours de bail. Esther T. a ainsi perdu son logement car le propriétaire lui demandait de payer 120 000 francs guinéens pour six mois d'avance [CKY N°023]. Mame subissait elle aussi une menace d'expulsion si elle ne payait pas une nouvelle avance [CKY N°151]. Ces comportements rappellent ceux décrits à Accra dans un article au titre éloquent : « *You either pay more advance rent or you move out* » (Arku et alii, 2012).

¹⁹⁶ J'ai pu avoir connaissance de la mobilité ultérieure à notre entretien principal pour quelques personnes revues plusieurs fois par la suite ou dont j'ai pris des nouvelles par téléphone, ou de manière indirecte par l'entremise d'un autre Libérien. Par exemple, Mary A. avait en 2009 quitté la résidence libérienne où je l'avais rencontrée en 2008 pour s'installer dans une maison louée avec d'autres Libériens dans un quartier périphérique de Conakry, à Lambanyi, commune de Ratoma [CKY N°025].

D'autres réfugiés doivent payer un loyer mensuel, mais accumulent les retards et les impayés car leurs revenus sont totalement mobilisés par des dépenses de nourriture et de santé. Lansana dit ainsi : *Right now the landlord wants me to leave because I can't pay but it's hard. We can't get food to eat every day* [CKY N°090].

Seuls 40 des 70 Libériens locataires ont précisé le prix du loyer qu'ils payaient. Ce dernier varie de façon importante, de 10 000 à 400 000 francs guinéens, soit de 1 à 44 euros, avec un loyer moyen mensuel de 65 000 francs guinéens, soit 7,10 euros en 2008-2009. Cette variation est bien entendu liée aux surfaces concernées mais la plupart des personnes interrogées annonçaient un prix pour une à deux pièces. Le prix le plus élevé correspond en effet à la location d'une maison entière, dite « villa », de fait louée par plusieurs réfugiés qui s'en répartissent le coût. La différence est aussi à lire en lien avec la localisation des logements dans la ville, les réfugiés étant les premiers à souligner qu'un logement en périphérie est moins onéreux qu'un logement dans des quartiers plus proches du centre-ville. Ainsi, Keita souligne qu'il payait plus cher pour un logement plus petit à Enco 5, près d'un carrefour important de la commune de Ratoma, et qu'il est satisfait d'avoir déménagé à Sonfonia Gare, dans la même commune mais à plus de 10 km de là en sortie de ville. Il y bénéficie de deux pièces de plus pour un loyer de 5 000 francs guinéens de moins [CKY N°154].

Les Libériens, au même titre que d'autres locataires, sont soumis à des hausses de loyer inopinées et fréquentes, liées à l'inflation et au coût de la vie en Guinée, ce qui les oblige souvent à changer de lieu de résidence. Quinze personnes ont déclaré avoir quitté leur dernier logement ou l'un de leurs logements précédents à cause d'une hausse de loyer à laquelle ils ne pouvaient pas faire face. D'autres soulignent qu'ils ont cherché un loyer moins cher, ce qui est une raison de mobilité qu'ils partagent avec d'autres citadins de Conakry, surtout les plus pauvres (Plat *et alii*, 2004).

Enfin, ils sont dépendants de la bienveillance et du bon vouloir de leurs propriétaires, avec lesquels les relations sont parfois tendues à cause d'impayés et de la mauvaise réputation générale des Libériens, selon certains interlocuteurs : Fofie explique ainsi qu'il a dû quitter son précédent logement après le décès de la propriétaire car ses enfants refusaient qu'un étranger soit locataire dans la concession : *When the woman died, the children said they don't want a stranger to be in their place* [CKY N°043]. Pour Joyce, c'est un problème récurrent : *You know, we're just moving here and there, here and there... Because of the same problems. Always problems. The landlord... Their children... When you are an English speaking person, you live in the people's house, you don't live in peace* [CKY N°083]. Ayouba tient le même type de discours [CKY N°148]. Fatou C. raconte que son propriétaire a augmenté le loyer par anticipation des possibles dégâts que ces étrangers feraient dans sa maison [CKY N°088]. D'autres Libériens avancent au contraire de bonnes relations de voisinage et de bonnes relations avec leurs propriétaires. Plusieurs d'entre eux font preuve d'une plus grande stabilité résidentielle, même si cette dernière est toujours à même en regard du temps de résidence dans la capitale guinéenne.

Ces difficultés de logement suscitent deux analyses complémentaires, la première à propos des tactiques en situation de location et la seconde de l'importante mobilité résidentielle d'une partie des personnes rencontrées.

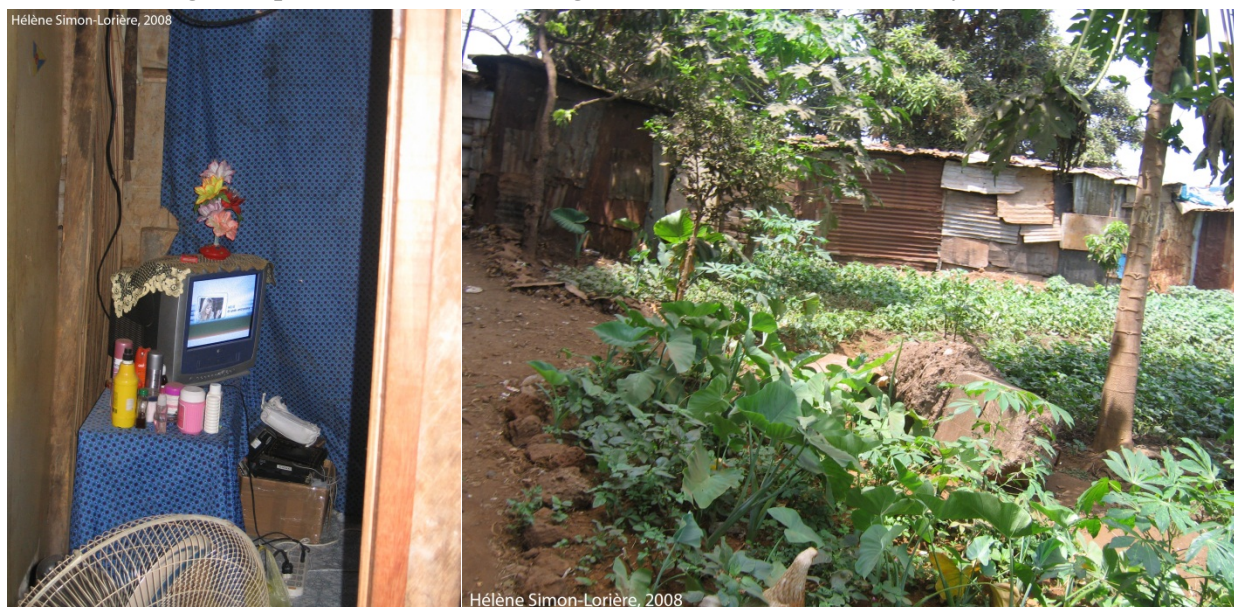
- *Des locataires sans marge d'action ?*

Les entretiens permettent de dégager plusieurs tactiques, qui dépendent du capital humain et social des individus, de leur durée de présence à Conakry ou encore de leurs projets migratoires. Il est important de souligner à nouveau la diversité des situations des locataires interrogés. Je n'ai pas réussi à rencontrer des Libériens très aisés à Conakry, mais un petit nombre d'enquêtés s'était assuré un cadre de vie agréable¹⁹⁷. Si quelques-uns parviennent à vivre dans des logements relativement spacieux, grâce à leurs fonds propres ou leurs revenus, ou bien grâce à des aides reçues de l'étranger, d'autres sont dans des situations plus précaires. Trois réfugiés ont dit avoir vécu sans abri pendant plusieurs mois à leur arrivée à Conakry, ou après une expulsion. Esther T. était même toujours dans cette situation en 2008 [CKY N°023]. Plusieurs vivaient dans des logements reflétant leur pauvreté : sombres, exigus, insalubres et sur-occupés. Le terme de tactique permet de ne pas surévaluer la marge d'action des réfugiés, surtout pour les premières situations qui seront évoquées ici. Ces situations correspondent plutôt à des choix contraints, par défaut, et à des « micro-procédures d'adaptation citadine » (Bertrand, 2010a). Une bonne part des Libériens rencontrés à Conakry connaît des problèmes de survie au quotidien et une vulnérabilité plus ou moins marquée. Quatre exemples de tactiques sous fortes contraintes peuvent être présentés : l'installation en bidonville, l'éloignement en périphérie, la suroccupation des logements et l'habitat à plusieurs.

Une première réponse à la difficulté d'accéder à un logement se dégage par le cas, isolé dans mon échantillon, de deux femmes qui échappaient au marché locatif et à ses loyers importants en habitant dans des bidonvilles, informellement constitués dans des interstices de la capitale guinéenne. Toutes deux payaient tout de même des loyers, mais très modiques (5 000 francs guinéens). Fanta R. avait choisi cet habitat précaire car elle était de passage à Conakry, où elle avait vécu plusieurs années et où elle avait rencontré son mari, un Ivoirien, avec lequel elle s'était installée en banlieue d'Abidjan deux ans plus tôt. Revenue chercher sa fille d'une vingtaine d'années et sa petite fille de 4 ans, pour les emmener en Côte d'Ivoire avec elle, elle louait depuis trois mois une paillote près de la voie ferrée, derrière le port de pêche de Petit Bateau, non loin du centre-ville de Conakry dans la commune de Kaloum, et y avait entassé quelques biens qu'elle espérait remporter à Abidjan [CKY N°064]. La Planche photographique 16 montre ce logement provisoire de Fanta R. et de sa famille. Pandora vivait elle aussi près de la voie ferrée, plusieurs kilomètres plus loin, dans le quartier de Kenien (commune de Dixinn). Elle y louait depuis trois ans une petite pièce avec des murs en béton mais un toit mal calfeutré, et avait négocié avec l'école voisine un accès aux toilettes de l'établissement. Le passage, deux fois par jour, d'un train chargé de bauxite sur les rails distants d'à peine 1 mètre, était très bruyant et emplissait l'espace de fumée [CKY N°121]. Dans plusieurs villes du monde, les réfugiés urbains sont ainsi obligés de s'insérer dans des zones d'habitat informel et précaire, au risque d'en être délogés pour diverses raisons (Pérouse de Montclos, 1998 ; Bonvalot, Toix, *in* Grünewald, Levron, 2004 ; Baujard, 2008).

¹⁹⁷ Un Guinéen rencontré à Conakry en 2008 m'avait parlé d'un Libérien qui avait mis en place un commerce important de boisson de la bière de marque Guinness. Il le présentait comme un modèle de succès économique et d'intégration dans la capitale guinéenne mais il n'a pas donné suite à mes demandes de me mettre en contact avec cet entrepreneur puis n'a plus été joignable.

Planche photographique 16 Un exemple de logement en bidonville à Conakry



À droite, le logement de Fanta R. dans une rangée de logements de fortune constitués de taules, de planches de bois et de bâches. À gauche, l'intérieur, avec un branchement illégal pour l'électricité.

Ces deux espaces d'habitation illégale ont en effet été détruits, le premier lors d'un déguerpissement mené par le gouverneur de Conakry au début de 2009, l'autre lors d'un incendie qui a touché plusieurs des logements informels proches de la voie ferrée, quelques jours après mon entretien avec Pandora en mars 2008. Je n'ai pas su si Fanta R. avait déjà quitté Conakry lors du démantèlement du bidonville de Petit Bateau, mais j'ai appris que Pandora avait obtenu un relogement en périphérie, dans le quartier de Dabondy à Matoto, grâce à l'aide financière de la Croix Rouge. Pandora a ainsi accédé à un logement, du moins à court terme tant que cette ONG l'aide à en payer le loyer. La Croix Rouge guinéenne apporte en effet une aide ponctuelle à certains réfugiés urbains en situation de dénuement. Ces aides sont temporaires et le plus souvent attribuées en lien avec le HCR comme le souligne un responsable de l'ONG [CKY, COT, 04/12/2008]. Elles sont proches de celles qui sont proposées aux citoyens les plus démunis par les États et par certains organismes. En effet, le logement en bidonville rappelle que de nombreux citoyens aux bas revenus se heurtent à des difficultés croissantes pour accéder au sol et au logement et sont exposés à de possibles déguerpissements, à la suite de catastrophes et par l'action de l'État ou de propriétaires fonciers. Ces citoyens sont parfois des déplacés de guerre (Vivet, 2010).

La tactique de s'éloigner des quartiers centraux et péricentraux a déjà été évoquée plus haut. Elle est avancée par certains réfugiés qui ont trouvé des logements moins chers et plus spacieux dans des secteurs proches de la sortie de ville et souvent éloignés des axes centraux. Cela renvoie à la localisation généralement périphérique des Libériens à Conakry, parce qu'ils n'ont pas eu accès à un habitat populaire dense dans les espaces plus centraux et parce qu'ils sont arrivés à une période d'expansion de la capitale. Une certaine « relégation » des ménages pauvres en périphérie est par ailleurs observée par les chercheurs qui se sont intéressés aux liens entre pauvreté et mobilité à Conakry (Plat *et alii*, 2004). Mais comme les ménages interrogés pour cette enquête de 2004, les Libériens estiment qu'ils gagnent en calme, voire en sécurité, en s'éloignant de quartiers

plus densément peuplés. Fatoumata explique qu'elle entendait parfois des bruits de coups de feu dans son précédent quartier, proche de l'aéroport [CKY N°104]. Victoria L. insiste sur la quiétude de sa vie à Lambanyi, qu'elle compare à son précédent logement à Hafía, un quartier plus densément peuplé [N°173].

Une troisième réponse au manque de logement peut être observée à travers la taille des logements. De nombreux réfugiés déclarent louer une pièce (37 sur 70), ou deux pièces (20 sur 70) qu'ils partagent à plusieurs adultes et enfants, voire à plusieurs foyers. En moyenne, sur les 70 locataires, on comptait 8 personnes hébergées dans une seule pièce, et celles que j'ai pu observer lors d'entretiens dans les logements des Libériens variaient de 8 ou 9 mètres carrés à 25 pour la plus spacieuse. Là encore, il ne s'agit pas d'une spécificité citadine des réfugiés libériens à Conakry. La sur-occupation des logements dans les grandes villes est souvent soulignée par les géographes. Elle est particulièrement vérifiée à Conakry où certains foyers dans les quartiers centraux de Boulbinet et de Coronthie organisent des « tours » de sommeil quand chaque membre de la famille ne tiendrait pas allongé dans le logement pendant la nuit.

Une tactique, en partie liée à la précédente, est celle d'habiter à plusieurs, quelle que soit la taille du logement. Elle concerne 20 personnes sur 70. Plusieurs enquêtés ont aussi habité dans des sortes de colocations par le passé. Les réfugiés mettent en avant le fait qu'ils divisent ainsi les coûts du loyer, voire de la vie quotidienne. Joseph sous-loue ainsi la deuxième pièce de son logement : *I can not afford to pay the other room, so I had to give it to somebody* [CKY N°001]. Il a auparavant vécu dans une maison louée par des Nigériens et des Libériens, jusqu'à ce que le propriétaire reprenne les lieux pour les rénover. Teresa a elle aussi vécu huit années dans une grande maison (elle parle de douze chambres) louée par des réfugiés, mais le propriétaire n'a pas renouvelé le bail [CKY N°011]. Hawa habite une grande maison avec d'autres Libériens et des Sierra Léonais. Elle explique qu'ils se partagent les frais de nourriture, les femmes cuisinant souvent en alternance pour la maisonnée, comme si les habitants constituaient un seul et même ménage [CKY N°141]. Varney D. vit pour sa part avec d'autres hommes célibataires : *We share an apartment together. We are all Liberians. We take ourselves to be family. Because we have no one, we take care of one another* [CKY N°006]. Ces colocations opportunistes produisent des « unités domestiques » créées par les contraintes de l'exil, « plus ou moins durables dans le temps » et « souples dans leur configurations démographiques et sociales » (Cambrézy, 1998, p. 92). Cette tactique de location sur une base communautaire a en effet été décrite ailleurs, à Nairobi (Cambrézy, 1998) au Caire ou à Khartoum (Le Houérou, 2004) Les nouveaux liens nés en exil transcendent souvent les seuls liens du sang et répondent surtout à des nécessités de survie. Les Libériens rencontrés vivaient en effet avec de la famille proche, mais aussi avec des amis, libériens ou plus largement anglophones.

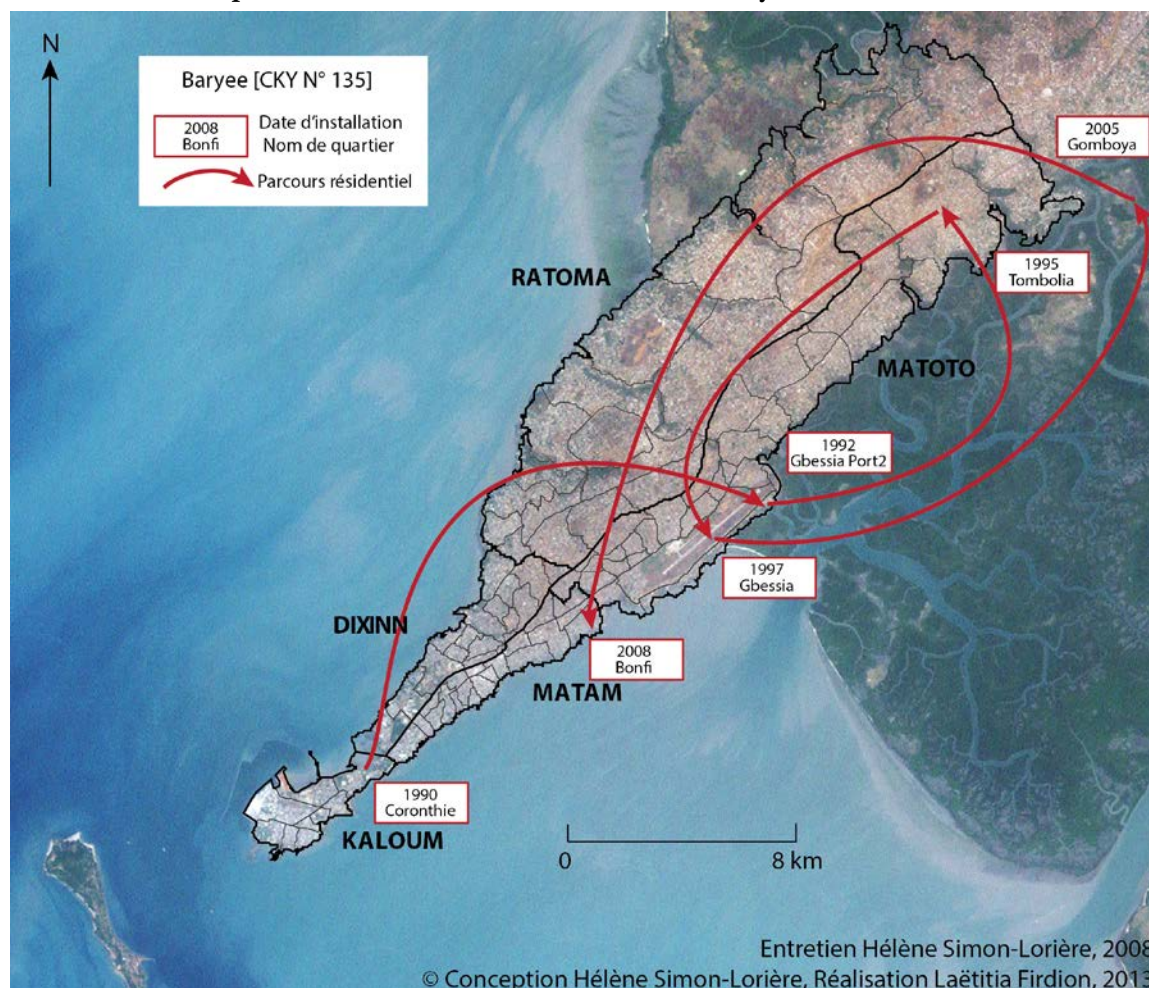
Pour Kouna, cette façon d'habiter entre compatriotes réduit les problèmes de cohabitation avec des Guinéens. Ayant vécu dans une cour avec des voisins guinéens, elle estime qu'elle est moins exposée à leur xénophobie en étant logée dans une maison avec d'autres Libériens [CKY N°144]. Les problèmes de vie en communauté ou de promiscuité ne disparaissaient pas pour autant, comme le laisse une anecdote d'Hawa à propos d'une dispute entre sa nièce et une autre occupante de leur maison [CKY N°141]. Cet entre soi est également justifié par la possibilité d'avoir un lieu de réunion, et plus précisément de prière en propre. Deux maisons étaient en effet des salles de prières évangélistes ouvertes aux habitants autant qu'aux résidents du quartier et au-delà.

- *D'importantes mobilités résidentielles*

Une dernière réponse aux problèmes de logement est celle de la mobilité résidentielle, qui concerne un grand nombre de réfugiés et mérite d'être appréhendée en tant que telle, même si elle semble plus souvent subie que choisie par les réfugiés libériens à Conakry.

Les mobilités résidentielles concernent à la fois les individus logés à titre gratuit ou contre travail, et ceux en location. La mobilité entre quartiers touche 70 des 125 Libériens de l'échantillon, soit plus d'une personne sur deux. Néanmoins, la moitié d'entre eux n'a changé qu'une seule fois de quartier de résidence. Les cas de changement de logement à l'échelle d'un même quartier ont été moins systématiquement relevés et ne permettent pas d'être mentionnés ici. Le reste des Libériens fait preuve d'un habitat plus stable, parfois à mettre en relation avec la durée de présence à Conakry. En même temps, l'ancienneté d'arrivée à Conakry n'est pas toujours un gage de stabilité. Deux familles arrivées en 1990 en apportent l'exemple : l'immobilité résidentielle de la famille de Djamilatou, permise par les liens familiaux de son mari à Conakry [CKY N°012], s'oppose à la mobilité de la famille de Baryee qui a changé cinq fois de quartier en dix-huit ans, comme l'illustre la carte de son parcours résidentiel ci-après (Carte 37) [CKY N°135]¹⁹⁸.

Carte 37 Un exemple de forte mobilité résidentielle à Conakry



¹⁹⁸ Il faut souligner que cela correspond à un changement de quartier de résidence tous les trois ans, une durée moyenne de bail qui permet de relativiser cette mobilité dans le temps.

La première raison de la mobilité résidentielle concerne les loyers. Lorsque les réfugiés ne sont pas à même de payer le loyer fixé par avance ou bien la hausse de loyer exigée par les propriétaires, ils sont expulsés. Ces situations ne sont pas propres aux Libériens (voir par exemple pour les Rwandais à Nairobi, Cambrézy, 1998) et concernent de manière générale les citadins confrontés à ce système des avances locatives (Bertrand, Delaunay, 2005). Il faut néanmoins souligner que l'expulsion n'est pas toujours immédiate. Joseph qui s'est retrouvé à plusieurs reprises dans l'impossibilité de payer explique : *They give me a hard time, but they never pushed me out. For now* [CKY N°125]. Les chefs de quartier rencontrés soulignaient qu'ils intervenaient parfois comme intermédiaires dans des querelles de loyers entre propriétaires guinéens et locataires libériens, proposant des solutions de paiements différés, ou confisquant un bien, comme un téléviseur, représentant la valeur des impayés [CKY, AS, 19/03/2009 ; BI, 18/06/2009]. Il faut ajouter que plusieurs Libériens se plaignent des loyers pratiqués à leur égard, les jugeant trop élevés par rapport à ceux demandés à des Guinéens. Agnes pense ainsi que son propriétaire s' imagine qu'elle reçoit de l'aide du HCR ou de l'étranger pour se loger, ce qu'elle nie, insistant sur son absence de famille aux États-Unis, contrairement à d'autres Libériens [CKY N°045]. Partir de son propre chef peut aussi être une façon de s'extraire d'un logement dont on ne parvient pas à payer les mensualités. Wilson suggère ainsi à demi-mot qu'il a quitté son dernier logement avant que les sommes dues ne lui soient réclamées [CKY N°081]. Lors des enquêtes effectuées auprès des chefs de quartier et du voisinage, des plaintes contre des comportements de ce type ont été également entendues.

La mobilité résidentielle est souvent liée à la décision des propriétaires de ne pas renouveler un bail, voire d'expulser les occupants pour reprendre leurs biens. Le choix de ne pas conserver des Libériens comme locataires est parfois lié à leur mauvaise réputation, voire à des dégradations constatées dans le logement, ou bien à des plaintes émanant du voisinage sur les comportements de ces étrangers. Certains réfugiés se plaignent de relations difficiles avec leurs propriétaires, notamment lorsque ces derniers habitent sur place¹⁹⁹. Lassana et Anthony racontent qu'ils ont été récemment poussés à quitter leur logement par les propriétaires et les voisins qui les accusaient sans cesse d'être des « rebelles » [CKY N°091 et N°171]. David explique que le propriétaire voyait d'un mauvais œil que des hommes célibataires reçoivent des femmes, ou inversement et qu'il l'a congédié en déclarant ne plus vouloir louer qu'à des couples mariés [CKY N°193]²⁰⁰. Koula a dû quitter son dernier logement car des voisins se sont plaints au propriétaire d'entendre des chants et des prières chrétiens [CKY N°170]. Joyce a connu la même expérience et dit : *They don't want Christians in their house* [CKY N°083]. Victoria L. raconte que ses anciens voisins jetaient des pierres sur le toit de la maison et réclamaient le silence. *Those neighbors even went to the landlady and told her : "how can you host those people? You did the saint pilgrimage and you host people who deny our religion? They made us look for another place before she would drive us out* [CKY N°173]. Elle se réjouit d'entretenir de bonnes relations avec le propriétaire musulman de la maison qu'elle occupe et de ne plus avoir de voisins directs. Dans plusieurs cas, le départ d'un logement a été précipité par le souhait du propriétaire de reprendre le logement loué pour en disposer pour sa propre famille ou bien pour y faire des travaux de rénovation, ce qui est conforme au droit guinéen.

¹⁹⁹ Selon d'autres Libériens au contraire, la présence des propriétaires dans la cour facilite les rapports, favorise des gestes d'aide ou la compréhension lors de retards de paiement.

²⁰⁰ Ces anecdotes sont proches de celles récoltées par F. Le Houérou au Caire (2004).

Enfin, la mobilité résidentielle des réfugiés est liée dans plusieurs cas à des événements personnels, qui là encore rapprochent leurs expériences à Conakry de celles des autres citoyens. Cette mobilité est liée à une décohabitation d'avec les parents ou le référent : père ou mère ayant survécu à la guerre, oncle ou tante devenus précepteurs, ou encore personne étrangère à la famille devenue tutrice. Elle peut aussi intervenir lors de la formation d'un couple ou bien à sa séparation, ou encore au décès du protecteur. Par exemple, Aboubacar a quitté ses parents dans le quartier de Boulbinet quelques années après leur arrivée en 1990 pour se loger avec des amis à Kaporo [CKY N°007]. Teresa a vécu une année avec sa tutrice guinéenne avant de s'installer avec des amies de son âge puis avec un petit ami guinéen [CKY N°011]. Joseph venait juste d'emménager avec sa compagne à Kaporo lors de notre rencontre [CKY N°001] tandis que sa belle-sœur Rose avait quitté le domicile de son compagnon guinéen deux ans auparavant pour s'installer seule avec leur fils [CKY N°021]. Decey raconte avoir longtemps vécu avec son oncle libérien, marié avec une Guinéenne, jusqu'à ce que cet oncle meure et que la tante guinéenne ne la chasse de sa maison [CKY N°145]. La mobilité est également liée à la perte d'un emploi, quand ce dernier apportait un logement, ou bien à l'obtention d'un nouvel emploi. Suzie l'illustre bien puisqu'elle avait déménagé de Matam à Gbessia pour travailler pour une famille, avant de s'installer à Petit Bateau grâce à son protecteur et de travailler pour lui dans un bar près du port de pêche [CKY N°010].

De manière plus spécifique, la mobilité résidentielle est parfois provoquée par des violences et des discriminations contre les réfugiés, identifiés comme étrangers. Les événements de 2000 ont entraîné un changement de résidence pour de nombreux Libériens : par des déplacements forcés internes en Guinée autant que des expulsions et des changements de logement dans Conakry même, pour les réfugiés qui y étaient déjà installés. Ces déménagements sont cependant moins fréquents que ceux que peuvent connaître des réfugiés urbains dans d'autres grandes villes africaines où ils sont présents illégalement et où ils vivent dans une anxiété quotidienne (Pérouse de Montclos, 1998 ; Sommers, 2001). F. Le Houérou décrit cette « fuite continue » des demandeurs d'asile éthiopiens et érythréens au Caire qui en viennent à craindre de sortir des appartements qu'ils occupent souvent à plusieurs et dont ils déménagent régulièrement par peur d'être repérés comme étrangers, arrêtés et expulsés. « Ce mouvement incessant dans la ville est aussi la marque de la misère de [la] position [du migrant sans statut], plus précaire encore que celle du pauvre Egyptien qui lui peut au moins bénéficier d'une certaine stabilité résidentielle » (Le Houérou, 2004, p. 75).

Plus proche dans le temps, les réfugiés libériens évoquent des menaces et des violences à leur égard. Mariam et Emily racontent que leurs filles ont été violées par des voisins, l'une par le fils du chef de quartier. Elles soulignent que leur seule défense possible a été la fuite de leur quartier et le refuge chez des compatriotes dans d'autres parties de la ville [CKY N°094, N°127]. Elles insistent sur le fait que les réfugiés n'ont pas de moyens de se défendre car la justice guinéenne est corrompue et ne donnerait pas raison à des réfugiés, des étrangers. Mariam a pourtant porté plainte, au HCR et devant les autorités guinéennes, mais elle n'a pas été écoutée. Les réfugiés ont en effet un accès difficile à la justice, même s'il faut souligner qu'elle semble défailtante envers les nationaux eux-mêmes. Les problèmes de voisinage concernent souvent les enfants, sans aller jusqu'aux violences subies par les filles de ces deux Libériennes, mais les violences concernent aussi les adultes. Sekou K. dit que la maison qu'il occupait en 2006 a été détruite par un incendie

criminel, dont il accuse des voisins, et qui l'a fait quitter le quartier de Tannerie [CKY N°130]. Cependant, cette violence que les réfugiés décrivent comme de la xénophobie de la part des Guinéens est également interne au groupe des Libériens. Ayant participé à la promotion de l'opération d'enregistrement des réfugiés à Conakry fin 2007, Isaac S. se sent menacé par ses compatriotes qui l'accusent d'être un traître et d'avoir ainsi encouragé l'intégration des réfugiés libériens, au détriment d'une possible réinstallation. Il dit avoir déménagé par peur de représailles : *They attacked my house in Tombolia. They attacked me twice at night in my neighborhood. I went to protection to explain that. I feared for my life, so I moved to Taouyah* [CKY N°101].

Même si les Libériens rencontrent des discriminations liées à leur situation de réfugié et d'étrangers, ils sont pour une bonne part des citoyens comme les autres. Leurs expériences du logement en ville à Conakry et à Accra, à l'exception de ceux qui sont hébergés dans le camp de Buduburam, ressemblent finalement pour de nombreux points à la situation de nombreux autres citoyens de ces deux capitales. Plus précisément, ils vivent des expériences similaires à celles des autres pauvres des villes (Rochefort, 1988 ; Bertrand, 2010a). Ils sont confrontés comme eux à la pression foncière qui touche ces deux villes en expansion et au coût élevé des loyers ou aux carences des services urbains. À Conakry par exemple, ils font face comme leurs voisins à des coupures d'eau ou d'électricité. À Accra, et surtout à Buduburam, ces services sont moins lacunaires mais restent coûteux. Néanmoins, quelques réfugiés soulignaient que la situation en termes de saturation des logements et de mauvais état de ces services à Monrovia était bien pire pour la majorité de leurs compatriotes restés au Libéria ou récemment rentrés dans la capitale.

*

* *

Ce chapitre a permis de commencer une présentation des conditions de vie respectives des réfugiés à Conakry et à Accra. Dans la capitale ghanéenne, les Libériens sont essentiellement concentrés dans le camp de Buduburam qui se situe en périphérie, en dehors même du périmètre administratif d'Accra. Le camp constitue un microcosme libérien tout en étant ouvert sur le village proche et sur l'agglomération. À Conakry, les réfugiés libériens vivent dispersés dans les quartiers de la capitale parmi la population guinéenne. Des micro-concentrations se dégagent tout de même et font penser à une distribution ethnique mais ces logiques d'installation sont surtout à mettre en regard avec le processus de densification et d'urbanisation de Conakry et avec le marché du logement. À Accra, les Libériens les plus récemment arrivés dans le camp et ceux qui vivent en dehors du camp sont eux aussi confrontés à un marché du logement sous tension. Cette question du logement constitue l'une des dimensions de la subsistance urbaine dont le chapitre 5 complète l'examen.

Même si les données recueillies ne permettent pas d'analyser plus systématiquement la mobilité résidentielle en lien avec les variables de l'ancienneté de la présence individuelle dans chaque ville, de la spécificité des parcours d'exil suivis et du capital social mobilisable, une question émerge et reste en suspens : quels rebonds urbains en dehors des lieux de première arrivée, voire d'assignation par les autorités de l'asile, les Libériens ont-ils effectués ? Élément d'une reterritorialisation en ville, ces mobilités seraient à analyser en travaillant l'articulation, si ce n'est le *continuum*, entre migration internationale et mobilité intra-urbaine, et en prenant davantage en compte la dimension foncière et les opportunités économiques. Les résultats d'enquête permettent cependant de mettre en relief des processus de reterritorialisation après l'exil, même s'ils sont précaires et différents selon que les réfugiés sont à Accra, et surtout dans le camp, ou à Conakry.

La description de la répartition géographique des réfugiés indique des « régimes de visibilité » différents dans chaque ville. « Si vous changez la spatialité d'une chose, vous ne pouvez retrouver la même chose » écrit Jacques Lévy (Lévy, Lussault, 2003, p. 997). Cette répartition dans l'espace a en effet des conséquences sur la façon dont les réfugiés vivent leur exil à Conakry et à Accra. Comment cette dimension spatiale de l'exil influe-t-elle à la fois sur leur quotidien et sur leurs projets migratoires ? Quelles ressources diverses, selon la configuration observée, leur apporte-t-elle, et comment les réfugiés les utilisent-ils ? Peut-on observer des points communs dans les deux lieux ?

CHAPITRE 5

LES MODES DE SUBSISTANCE DES RÉFUGIÉS LIBÉRIENS À CONAKRY ET À ACCRA

Poursuivant l'analyse d'une reterritorialisation des réfugiés dans chaque ville, l'objectif de ce chapitre est de décrire de manière comparative les modes de subsistance des réfugiés dans les deux villes. L'expression désigne ici les capacités, les moyens et les activités employées pour obtenir des ressources et s'assurer une survie (De Vriese, 2006). Ces modes de subsistance participent ainsi au réagencement des ressources matérielles et symboliques en exil. Même si la vulnérabilité est partagée par l'ensemble des réfugiés rencontrés, il s'agit de dégager des nuances et de montrer les façons dont les Libériens se sont adaptés à leur vie à Conakry et à Accra. Le terme de modes de subsistance est employé pour désigner non seulement la façon dont ils « gagnent leur vie » au quotidien à l'échelle individuelle ou familiale, mais aussi dont ils s'organisent collectivement pour exister en tant que réfugiés. Les données recueillies sur ces modes de subsistance ne sont pas homogènes dans chaque lieu, en lien avec le temps d'enquête passé sur place, mais permettent de souligner des similitudes de conditions de vie et de mobilisation en tant que groupe, surtout face au HCR. Ces éléments sont pensés comme le socle des perspectives d'avenir des Libériens depuis la fin du conflit et de leurs projets qui seront abordés dans la dernière partie de cette thèse.

Dans les études en langue anglaise portant sur les réfugiés, et surtout sur les réfugiés urbains, l'étude des *livelihoods* est récurrente. Karen Jacobsen (2006), par exemple, en fait un outil central pour analyser la situation des réfugiés urbains et montrer que dans divers lieux, ceux-ci ont développé des activités économiques assurant leur subsistance en l'absence d'aide ou avec un minimum de soutien extérieur, humanitaire ou communautaire. Le terme de *livelihoods* est aussi à rapprocher des travaux menés sur les populations pauvres, notamment en milieu urbain, qui ont cherché à décrire les conditions de vie des pauvres dans le but d'en favoriser l'amélioration (Bey, 1999). Comme le souligne K. Jacobsen (2004), la majorité des réfugiés urbains vit en effet aux côtés de citoyens qui connaissent les mêmes problèmes de pauvreté et aux côtés de migrants qui rencontrent les mêmes discriminations, souvent liées à la peur de l'étranger. En quoi les conditions de vie précaires des Libériens observées dans les deux villes sont-elles spécifiques, et liées à leur situation de réfugiés ? En quoi partagent-ils certains problèmes avec la partie la plus pauvre de la population urbaine des agglomérations concernées ?

Les « stratégies d'amélioration des moyens de subsistance » (Levron, 2006b) dépendent du capital humain et social individuel des réfugiés, c'est-à-dire de leurs compétences personnelles, professionnelles ou linguistiques ainsi que de leurs relations sociales, en quelque lieu que ce soit, alors appréhendées comme des ressources potentielles. Ces « stratégies de survie », selon le langage courant, sont donc liées aux « mondes sociaux » des réfugiés (Marx, 1990) et invitent à se demander s'ils essaient de faire front ensemble face aux difficultés de l'exil. Les Libériens font-ils communauté à Conakry ou à Accra ? Communauté est à entendre comme le fait qu'ils formeraient un « groupe non choisi auquel [les] individu[s] délèguent de manière automatique, globale et irréversible [leur] compétence et [leur] action stratégique » (Lévy, Lussault, 2003,

p. 177). Cette définition convient bien aux Libériens à Conakry ou à Accra car ils n'ont pas choisi d'être ensemble dans ces lieux, mais ils y sont rassemblés par leurs interactions avec l'institution qui les a pris en charge de manière collective, le HCR. Par commodité, les réfugiés sont parfois désignés dans cette recherche comme une communauté mais il ne s'agit pas d'associer mécaniquement dans l'analyse communauté et lieu (Massey, 1994). Quelles tensions traversent ces groupes constitués par l'exil ? Comment les réfugiés délèguent-ils au groupe leur capacité à s'assurer une survie ? Par quelles actions et sous quelle forme cherchent-ils à agir auprès du HCR pour assurer leur subsistance ?

1. (Sur)vivre au quotidien

You know profession is a thing you can change. It can change. Some day, you can be doing this, and the situation makes you do that, like that. I never thought I would be a teacher! For myself, no. But I had to make ends meet, to support my family.

Nelson [CKY N°031]

Up to this present time, UN is not helping me, is not doing anything for me. And I have no one abroad to help me. I have to walk around to feed my family.

Thomas G. [CKY N°042]

Lors de mes séjours de terrain à Conakry et à Accra, les réfugiés urbains ne percevaient quasiment plus d'aide humanitaire. « Et pourtant, ils surviv[ai]ent », pour reprendre une expression de Bruno Lautier, « c'est donc qu'ils se débrouill[ai]ent » (2004, p. 3). Comment subsistaient-ils après la fin de l'aide ? Les conditions de vie des Libériens dans chaque ville sont à replacer dans le contexte économique et social général des deux pays. Le niveau de vie moyen au Ghana est plus élevé qu'en Guinée : l'IDH est de 0,370 au Ghana en 2008 contre 0,322 en Guinée²⁰¹. D'après le PNUD et le Fonds monétaire international, la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté était en 2006 de 28,6 % au Ghana et de 43,3 % en Guinée. Dans les capitales, les écarts de revenus sont plus importants et les populations les plus pauvres tendent souvent à être rejetées en périphérie des villes et cantonnées dans des activités économiques informelles et faiblement rémunératrices. Malgré des contextes économiques et politiques nationaux différents, il est possible de rassembler les éléments observés dans les deux lieux. En effet, les activités investies par les réfugiés pour y améliorer leurs conditions de vie présentent des similitudes. Pour présenter les diverses façons dont les Libériens survivent dans les deux capitales, deux thématiques peuvent être abordées : celle des activités qui leur apportent un revenu et celle des aides extérieures qu'ils perçoivent, tout particulièrement les transferts d'argent de leur famille et d'amis à l'étranger.

Même si la plupart des réfugiés étaient réticents à dire qu'ils travaillaient, ils exerçaient toutes sortes d'activités pour subvenir à leurs besoins, ou pour reprendre une expression fréquemment entendue *to make ends meet*. Plusieurs réfugiés déniaient le fait qu'ils travaillent : *I am not working, I am*

²⁰¹ Pour mémoire et comparaison, l'IDH du Libéria à la même époque était de 0,181.

doing nothing. Ceci est moins lié à une interdiction de travailler, qui les pousserait à cacher leurs activités, contrairement à la situation qui prévaut dans d'autres capitales africaines (Sommers, 2001), qu'à leur volonté de souligner la désespérance et l'instabilité de leur situation. Mais il s'agit de démontrer ici qu'ils se sont adaptés à leur situation d'exil et au marché du travail dans les deux capitales. Les réfugiés semblent moins réticents à évoquer les aides qu'ils recevaient, notamment de l'étranger. Ces transferts d'argent sont une autre source de revenus importante, qui complète, pour une partie des Libériens, les revenus qu'ils obtiennent par eux-mêmes. Ces transferts créent d'importantes différences de niveaux de vie entre ceux qui ont la chance d'en bénéficier et les autres.

1.1. « *Husting in exile* », travailler à Conakry ou à Accra

La plupart des Libériens ont trouvé des sources de revenus en s'insérant dans le marché informel dans les deux capitales, ce qui est fréquent dans les situations de réfugiés urbains (Bascom, 1995 ; Sommers, 2001 ; Landau, 2004). Le terme d'informel renvoie, d'après les éléments de définition proposés par Bruno Lautier (2004) à de petites unités de production qui ne respectent pas la loi, c'est-à-dire qui sont en dehors du cadre réglementaire de l'activité économique. Jean-Fabien Steck (2006) souligne que l'informel est un élément constitutif du paysage urbain, et notamment de la rue africaine qui représente une disponibilité foncière et une opportunité commerciale par sa fonction de lieu de passage. Les activités marchandes urbaines sont la plupart du temps taxées à un échelon local, mais ne respectent pas les normes comptables et sociales en vigueur, notamment le droit du travail. Ces activités informelles représentent néanmoins « une réponse empirique aux enjeux de l'insertion et du maintien en ville de populations de plus en plus nombreuses et de plus en plus fragiles (...). [L'informel est donc] un important marché de l'emploi aux fonctions sociales de plus en plus reconnues » (Steck, 2006, p. 86). Les réfugiés ne sont pas les seuls à survivre grâce à ces emplois informels, qui sont plus généralement occupés par de nombreux étrangers en ville (Spire, 2011), et tout autant par des commerçants locaux.

Il s'agit ici de décrire le type d'activité que les réfugiés ont développé ou trouvé dans les villes. Ces activités témoignent à la fois de la précarité de leur situation et de leur adaptabilité. Utilisant souvent l'expression *I am hustling* ou *I am doing small contracts*, les réfugiés font en effet preuve de ressources. Ils tentent souvent de combiner plusieurs activités ou de multiplier les sources de revenus en impliquant tous les membres d'une famille ou d'un foyer (Levron, 2006b). On peut également se demander s'ils se sont spécialisés dans certains types d'activités pour assurer leur survie.

1.1.1. Une contribution à l'artisanat et au commerce urbains informels

À Conakry comme à Accra, la plupart des réfugiés se sont investis dans des activités d'artisanat et de commerce urbains. Une minorité pratique une petite agriculture urbaine, dans le camp de Buduburam (Atta, 2006) ou bien dans les petits jardins de leurs maisons situées en périphérie de chaque agglomération. Ces Libériens vivent partiellement de leurs productions ou de leur revente. La majorité des Libériens s'est surtout insérée dans des activités de services dans les marchés, dans la rue ou dans les maisons des deux capitales, se fixant dans des emplacements plus ou moins pérennes ou bien se déplaçant régulièrement, et occupant souvent des emplois correspondant à un partage des rôles genrés.

Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur les nombreux commerces ouverts, ou du moins tenus, par des réfugiés libériens dans le camp de Buduburam (voir chapitre 4, p. 293 et suivantes). En ville, les Libériens ont rarement eu les mêmes opportunités pour ouvrir des commerces. Plusieurs se sont appuyés sur leurs compétences d'avant-guerre ou bien sur des compétences acquises pendant l'exil pour travailler dans des marchés ou des boutiques. Ils se sont également servis de leurs contacts avec la population locale pour s'insérer dans ce type d'activités. À Conakry, la seule personne tenant une boutique avec pignon sur rue est Bertha, une Libérienne mariée à un Guinéen, dont le salon de coiffure est bien placé dans le quartier de Boulbinet (voir Planche photographique 17, Photographie b). Elle n'est néanmoins pas propriétaire des locaux [CKY N°097]. D'autres Libériens ont réussi à ouvrir des échoppes dans des marchés, comme Mohamed, qui a son propre magasin de réparation électrique dans une allée du marché de Kaporu [CKY N°002]. Joseph a réussi à ouvrir un petit atelier de couture au marché de Taouyah, mais il a longtemps travaillé comme couturier pour un patron peul puis a d'abord travaillé de chez lui au moment d'essayer de devenir indépendant [CKY N°125]. Moussa, qui a obtenu un micro-crédit auprès d'IRC pour acheter du matériel de coiffure, est pour sa part associé à des jeunes Guinéens et a d'abord partagé un local dans le marché d'Enta, puis à Coléah près du grand marché de Madina [CKY N°008].

Quand ils travaillent dans des commerces ayant des emplacements officiels, les Libériens sont le plus souvent employés par des patrons locaux sans être déclarés. Thomas A. est ainsi devenu l'homme de confiance de son patron ghanéen pour vendre de l'artisanat africain sur un étal officiel du marché touristique central d'Accra, *Arts Center* [ACC N°01] (voir Planche photographique 17, Photographie d). Georges D. vend des DVDs pour un patron nigérian [CKY N°053] (voir Planche photographique 17, Photographie a). Joseph R. est lui aussi employé d'un patron nigérian dans le marché de Kaporu à Conakry, dans une échoppe similaire et voisine de celle de Mohamed A. (voir Planche photographique 17, Photographie e). Il y apprend le métier de réparateur : *Because we had nothing, there is no resettlement, I decided to find something to do. (...) I am learning to be a technician, to repair radio and television. (...) I like it to build my career, but the problem we are facing is that we don't have light to work. When there is electricity, you can get money, but without electricity, we have to wait. They cut... We don't work. Only when the light comes, we start working* [CKY N°001]. Isaac D. mène le même type d'activité de réparation de radio dans un étal qu'il a installé lui-même dans le quartier de Petit Symbaya, tout près de là où il habite [CKY N°102].

Les autres Libériens qui sont leurs propres patrons travaillent en effet chez eux, comme Mohamed F. qui possède sa machine à coudre dans la maison qu'il loue à Enta [CKY N°105] ou

Planche photographique 17 Activités économiques formelles et informelles à Conakry et Accra

a. Le magasin de DVD de George D.



b. Le *Beauty salon* de Bertha



c. L'étal de Mary A. dans la cour de la résidence libérienne



d. L'échoppe d'artisanat de Thomas A.



e. L'atelier de réparation-hifi de Mohammed A.



f. Hawa vend des *colour* (une sorte de beignets) à des écoliers



←
g. Les planches de lessive de la famille de Maseitu

→
h. L'atelier de pâtisserie de Nimba



comme Anna à Tema qui se définit comme une créatrice de mode et produit des T-shirts à messages [ACC N°12]. Ou bien ils tiennent des étals informels dans les rues des deux capitales, s'acquittant parfois de droits d'accès auprès d'associations de commerçants mais étant soumis au racket ponctuel des autorités, au même titre que les autres commerçants informels.

L'étal de rue près du logement est une pratique particulièrement développée par les femmes, qui sont nombreuses à s'être engagées dans la vente de produits alimentaires. Le caractère féminin de cette activité de restauration de rue a souvent été souligné (voir par exemple, Leimdorfer, 1997). À Kasoa, dans la périphérie d'Accra, Evelyn qualifie le tablier qu'elle tient devant sa porte de *petty trade* [ACC N°08]. Elle mélange des produits alimentaires (sucre, piments, bonbons) et non alimentaires (savon), tout comme Mary A., à la résidence libérienne à Conakry, qui ajoute même parfois des plats chauds qu'elle appelle *soup* [CKY N°025] (voir Planche photographique 17, Photographie c). Quelques femmes transforment cette activité en véritable restaurant de rue, comme Fatou R. [CKY N°117] ou Traphenia [CKY N°099]. Tina a mené cette activité de manière ambulante avant de trouver un lieu d'installation [ACC N°16]. Ces femmes s'approvisionnent au marché voisin, comme Mabindu qui vend des bananes plantain dans son quartier de Madina Mosquée. Elle les frit et les revend à une clientèle de passage et de quartier, ce qui lui permet tout juste d'acheter de quoi manger pour sa famille [CKY N°077].

Plusieurs soulignent qu'il faut avoir de l'argent d'avance pour acheter des marchandises et les revendre. Quand elles ne disposent pas de ce capital de départ, elles doivent l'emprunter à des voisines, voire interrompre leur activité, qui est soumise à d'importants aléas, de clientèle mais aussi de conservation. Louise explique ainsi : *I had been buying fish, but my market got spoiled, my money got spoiled and I don't have money to buy new fish* [CKY N°084]. Certaines femmes rencontrent davantage de succès dans leur entreprise car elles bénéficient de la proximité d'un lieu qui leur apporte de la clientèle, comme Mamy qui vend des sandwichs aux élèves d'une école toute proche de son domicile [CKY N°071] ou Hawa qui vend des gâteaux, elle aussi à des écoliers en classe près de chez elle [CKY N°141] (voir Planche photographique 17, Photographie f).

Les Libériennes se sont spécialisées dans la confection de pains et de pâtisseries, des produits peu répandus en Guinée. Elles vendent dans la rue des gâteaux qui ressemblent à des cakes ou à des muffins, et des pains qui diffèrent de la baguette à la française préparée par les artisans guinéens. Nimba, qui était déjà pâtissière à Monrovia, avait réussi à l'été 2007 à créer une échoppe en centre-ville, illégalement reliée à l'électricité pour y faire fonctionner un four électrique et y vendre des gâteaux. Elle avait de nombreuses commandes, envoyait des enfants vendre ses gâteaux de manière ambulante dans ces rues très fréquentées et parvenait à employer ponctuellement des compatriotes dans son petit commerce. Déguerpie de son emplacement fin 2007, elle était revenue en 2008 à sa pratique initiale de faire les gâteaux à son domicile et de les vendre dans son quartier de résidence. Elle avait réussi à conserver son four électrique, obtenu par un micro-crédit grâce au HCR. Elle espérait investir dans un four à gaz pour être moins à la merci des coupures de courant et ne pas employer du charbon de bois, moins fiable pour la cuisson des gâteaux [CKY N°005] (voir Planche photographique 17, Photographie h). Rose J. [CKY N°021] ou Bettie [CKY N°087] parvenaient à survivre de la même façon, en vendant des gâteaux. Victoria D. [CKY N°066], Mary L. [CKY N°069] et les compagnes de Henry, Georges D. et Samuel [CKY N°033, N°053 et N°072] préparent des beignets dits *colour*. C'est un autre met

libérien peu connu en Guinée avant l'arrivée des réfugiés, qu'elles vendent devant chez elles, au marché ou en vente ambulante.

La vente ambulante concerne ces produits alimentaires mais également de l'eau, conditionnée en sachet et surtout vendue par des enfants qui parcourent les rues des quartiers avec de grandes bassines chargées de ces sachets ou des glacières posées sur leurs têtes ou portées à bout de bras. Les enfants vendent de l'eau après l'école ou bien toute la journée. Les enfants d'Esther T. mènent cette activité au profit de leurs protecteurs guinéens [CKY N°023]. Certains autres, comme ceux d'Edwin et d'Annie S., le font pour compléter les revenus de leurs parents [ACC N°42 et CKY N°065]. Lassana indique par exemple que l'argent gagné ainsi par ses enfants sert à payer leurs frais de scolarité [CKY N°091]. D'après Éric Levron (2006b), cette implication des enfants dans les « stratégies d'amélioration des moyens de subsistance » est courante en situation de refuge, mais elle l'est également dans de nombreuses villes africaines. La vente d'eau en elle-même est un secteur lucratif et en expansion dans lequel certains réfugiés ont investi pour s'assurer une source de revenus stable. Ainsi, Evelyn a investi l'argent qu'elle a reçu de son père aux États-Unis dans ce commerce, qui complète son petit commerce informel de proximité [ACC N°08].

Enfin, les Libériens vendent de manière ambulante des biens de consommation courante, comme des plats et des pots en plastique dans le cas d'Esther B. [CKY N°022] ou de Tina avant qu'elle ne se spécialise dans des plats préparés [ACC N°16]. Parler les langues locales, ou au moins l'une d'entre elles, est souvent nécessaire pour mener ce type d'activité. Abou B. et Janger vendent quant à eux des médicaments, de médecine traditionnelle, chinoise ou occidentale [CKY N°058 et N°092].

D'autres activités d'artisanat et de services amènent les Libériens à être mobiles dans leurs quartiers d'habitation, voire dans l'agglomération. Il s'agit plutôt d'activités de journaliers, sur des chantiers de construction où ils servent, selon leurs compétences, de main d'œuvre, de maçon, de charpentier, d'électricien. Autour du camp de Buduburam, le dynamisme du secteur de la construction a créé de nombreuses opportunités d'embauche. C'est également le cas en périphérie de Conakry, où le transport de pierres a fourni un emploi journalier à certains. Un autre exemple de mobilité dans la ville pour chercher des contrats est celui d'Alexander qui est photographe de rue pour des mariages ou des cérémonies [CKYN°082] comme l'a été Aboubacar D. avant de choisir d'être électricien [CKY N°007]. Avec un appareil photo, et en s'appuyant sur des amis guinéens travaillant dans un studio photo où il peut aller développer ses clichés, Alexander travaille surtout dans les marchés : *People call me « le photographe » or « le Libérien ». I mostly work in the market grounds: Madina, Gbessia, Matot Marché... There are many nationalities there, so the security don't go there too often. They don't arrest you too often, apart from the time they were thinking I took their picture. I go on the market on the day and when the night comes I go home to avoid problems* [CKY N°082].

Pour les femmes, il s'agit surtout d'activités de coiffure, souvent dans le voisinage. À Conakry comme à Accra, à Buduburam comme en dehors du camp, de nombreuses jeunes femmes ont mentionné cette activité : *I am plating hair, I am braiding hair* étaient des réponses fréquentes aux questions portant sur les activités rémunératrices quotidiennes. Mais les activités de coiffure et d'esthétique occupent également de jeunes hommes. Morris G. tient ainsi un petit *barber shop*

après ses heures de classe [CKY N°073], tandis que plusieurs garçons hébergés à la résidence libérienne se rendent quotidiennement au marché de Madina pour y poser des faux ongles ou du vernis à la clientèle féminine, soit dans les artères du marché, soit dans des *beauty salons* tenus par des Guinéen(ne)s ou par des Nigériens²⁰².

Ces descriptions laissent tout de même à penser que les activités de survie sont plutôt genrées. Les occupations liées au transport automobile urbain sont totalement masculines²⁰³. Si moins de Libériens sont devenus chauffeurs de taxi à Conakry qu'à Accra, de nombreux jeunes gens travaillent en lien avec les chauffeurs de taxis dans les deux capitales pour « charger » les voitures de clients ou bien entretenir (laver ou réparer) les voitures. De jeunes hommes sont adjoints du conducteur dans les transports en commun de *magbana* (Conakry) ou de *tro-tro* (Accra), remplissant la fonction de *mate* au Ghana, c'est-à-dire qu'ils recrutent des clients, collectent l'argent des passagers, préviennent le chauffeur de la présence de la police... Au Ghana, les liaisons entre le camp et Accra ont en effet ouvert davantage d'opportunités pour des chauffeurs de taxis libériens alors qu'à Conakry, le secteur du transport urbain est largement tenu par des Guinéens. Les rares Libériens qui sont chauffeurs de *magbana* ou de taxis sont d'ethnie mandingo. Certains, plus rarement, sont chauffeurs sur de plus longues distances, notamment entre la Guinée et le Libéria. La plupart de ces chauffeurs se servent d'une voiture mise à disposition par des amis, voire des patrons, guinéens ou ghanéens ou bien grâce à l'argent envoyé par des Libériens installés à l'étranger.

Les femmes semblent avoir souvent eu plus de facilités à trouver des activités génératrices de revenus à Conakry et à Accra dans l'artisanat ou le commerce urbain. Sans avoir observé une inversion des rôles aussi conséquente que celle soulignée par F. Le Houérou au Caire (2004), les femmes libériennes semblent s'être mieux adaptées à la vie urbaine, ce qui est une récurrence dans les études sur les modes de subsistance des réfugiés urbains (Levron, 2006b). Elles sont souvent devenues celles qui assurent le revenu principal des foyers de réfugiés, remettant en cause l'idée que l'homme, chef de famille, est celui qui doit en assurer la survie. Plus que leurs compatriotes masculins, les Libériennes ont réussi à tirer parti de spécificités (la pâtisserie) ou à s'insérer dans des activités urbaines de services comme le travail domestique, et notamment le travail de lavandières, qui pourrait s'apparenter à une niche économique dans le cas de Conakry.

²⁰² L'un d'entre eux, Jamil, aimerait pouvoir vivre uniquement de son rap qui lui a rapporté un peu d'argent lorsqu'il a réussi à sortir un premier album. Mais il a besoin de continuer son activité d'esthétique tout en travaillant à son second album plusieurs jours d'affilée dès qu'il le peut : *My next album, I am working on it right now. « Resurrection ». I am working on it, I took a few days far from the market. I want that album to... how do you call it? To go international. I don't want to play only Liberia* [son premier album a été distribué à Monrovia]. *I want to be a renowned star. I want to concentrate on the music* [CKY N°075]. Ce rêve de devenir rappeur et le profil particulier de ce jeune homme qui est un ancien enfant soldat d'après nos échanges même s'il ne l'a jamais clairement dit lors de nos quatre entrevues, le rapproche de la trajectoire d'autres enfants soldats, comme le Soudanais Emmanuel Jal.

²⁰³ Une autre activité totalement masculine est celle des pêcheurs. Les réfugiés sierra léonais à Conakry sont bien plus investis que les Libériens dans le secteur de la pêche côtière mais quelques Libériens ont été engagés sur des navires au long cours : Felix [CKY N°174], David [CKY N°193], ou le père d'Odele [ACC N°19].

1.1.2. *Une spécialisation dans le travail domestique ?*

Ni à Conakry ni à Accra il n'est possible de dire que les Libériens sont parvenus à contrôler des secteurs de l'économie locale, contrairement à d'autres groupes de réfugiés dans d'autres villes. La situation de Buduburam montre qu'à l'échelle de cette petite ville, la présence des Libériens a joué un rôle décisif pour le développement urbain et économique, mais ce n'est pas le cas à l'échelle de l'agglomération d'Accra où ils sont dispersés. Il en est de même à Conakry. Dans les villes de Guinée forestière, le positionnement des Libériens sur des secteurs économiques précis a été plus fort dans les années 1990 (Dardoize, 1996 ; Van Damme, 1999 ; Ferry, 2004). Les réfugiés libériens comme sierra léonais y restent encore nombreux à la fin des années 2000 et sont de petits acteurs économiques insérés dans des logiques commerciales transfrontalières. À Nzérékoré, Guéckédou ou Kissidougou, leurs activités ont eu des effets d'entraînement sur l'économie locale proches de ce qui a pu être décrit pour les Afghans à Peshawar (Bonvalot, Toix, 2004) ou bien à Nairobi pour les Somaliens dans le quartier commerçant d'Eastleigh et les Éthiopiens dans les transports en commun, les *matatu* kenyans (Pérouse de Montclos, 1998 ; Campbell, 2005). Ces communautés s'appuient d'ailleurs sur les fonds envoyés par des parents à l'étranger pour développer des activités économiques florissantes.

Étant moins destinataires de transferts d'argent que ces Somaliens ou ces Afghans, du moins pour une bonne partie d'entre eux, les Libériens n'ont pas développé de niches économiques spécifiques au sens où l'entend Roger Waldinger (1994). Ils ont surtout cherché des moyens d'améliorer leurs difficiles conditions de vie en s'insérant dans l'économie informelle et surtout dans les services à la personne. Dans les deux capitales, de nombreux Libériens travaillaient en tant que domestiques, c'est-à-dire pour les femmes, femmes de ménages, mais aussi cuisinières, lavandières, ou pour les hommes, gardiens et veilleurs de nuit.

À Conakry, les lavandières étaient nombreuses : sur 110 femmes interrogées, 30 ont déclaré effectuer cette activité, et quelques autres l'ont mentionné parmi d'autres activités de survie. Ces femmes combinaient en effet cette activité de lavandière avec celle de cuisinière ou de femmes de ménage. *I wash people clothes* est une expression entendue régulièrement, de la part de femmes de tous âges et de toutes origines ethniques libériennes. Elles sont toutes journalières et sont généralement payées au nombre de vêtements lavés, plus rarement sur une base régulière par des clients fixes, même si quelques-unes semblent avoir une clientèle de quartier fidélisée. Elles disent souvent : *I go around and ask people to wash their clothes*. Les paiements sont de petites sommes (de 2 000 à 10 000 francs guinéens) voire des paiements en nature (repas). Annie explique ainsi : *Sometimes, if I work and they give me sufficient food, what I do, I eat half, I take half and put it in a plastic for the next day* [CKY N°065]. Ce travail de lavandière implique de se déplacer dans le quartier mais ne suppose aucun investissement de base. Seule une femme, Maseitu, m'a montré les planches pour laver le linge, qu'elle utilise avec ses enfants [CKY N°166] (voir Planche photographique 17, Photographie g, p. 369). Filles comme garçons aident souvent leurs parents dans cette activité. Plus rarement, dans des situations de grande précarité, des hommes plus âgés effectuent aussi ce travail. Le savon est fourni par les employeurs et la lessive est faite à leur domicile, même si certaines femmes emportent le linge pour le laver dans leur propre cour.

Le travail de lavandière est un travail physique et mal rémunéré surtout exercé par les populations situées au bas de l'échelle sociale, également par les cadets familiaux. Les Libériennes ne sont pas en situation de monopole sur cette activité, loin de là, mais elles proposent à leur clientèle de prendre en charge, à bas prix, une activité chronophage. Elles se sont donc insérées dans cette filière de travail parce qu'elles acceptent des rémunérations très faibles et aléatoires, liées à la demande mais aussi au ravitaillement en eau à Conakry. En effet, même si la majorité des ménages a accès à l'eau courante par branchement individuel ou par borne-fontaine dans les quartiers de la capitale guinéenne (Bah *et alii*, 2007), les coupures d'eau obligent souvent les lavandières à aller chercher de l'eau dans d'autres secteurs, voire dans les rivières urbaines, ou bien à attendre que l'eau soit à nouveau distribuée.

L'instabilité de leur activité peut néanmoins déboucher sur des emplois plus stables. Joyce a ainsi rencontré une patronne guinéenne pour laquelle elle est devenue femme de ménage quelques temps. Elle a ensuite perdu cet emploi car la patronne exigeait une baisse de salaire qu'elle a refusé [CKY N°083]. Hannah dit avoir arrêté de travailler pour son dernier employeur car les 100 000 francs guinéens de salaire mensuel initialement promis ne lui ont jamais été payés [CKY N°095]. Les Libériennes ont souvent travaillé, voire travaillent encore pour des foyers guinéens mais se plaignent à proportion de mauvaises relations avec leurs employeuses, qui les payeraient mal, les accuseraient facilement de vol ou de mensonge. L'expérience de Josephine est assez représentative d'autres propos recueillis : *I was working somewhere for some people. A Guinean lady. I used to wash their clothes, take care of the baby. When you have a place, you can get paid more. I cooked, I cleaned up. Everything. For 30 000 a month [3 euros]. But she talked a lot about me. It made me vexed* [CKY N°070]. Winnifred a elle aussi travaillé pour une patronne guinéenne mais a perdu cette place quand elle a annoncé sa grossesse [CKY N°096].

Ces expériences expliquent que plusieurs femmes aient opté pour la tactique de travailler ponctuellement pour des familles guinéennes et non sur une base régulière, à l'instar de Lawuo, qui cumule diverses activités, dont celle d'infirmière, à côté de celle de lavandière, cuisinière ou femme de ménage [CKY N°003]. Les expériences de contact avec les Guinéens ne sont pas toutes négatives car certaines Libériennes ont conservé longtemps un travail d'aides ménagères ou de gardes d'enfants auprès de familles guinéennes, comme Suzie [CKY N°010] Mabindu [CKY N°077] ou Mawata [CKY N°150]. Cette dernière est logée et rémunérée par son employeuse, ce qui la met dans une situation stable. Au Ghana, Bettina est dans une situation similaire à Tema où elle est hébergée et payée par une patronne ghanéenne avec laquelle elle entretient de bonnes relations [ACC N°23]. Les emplois de domestiques, informels, apportent en effet parfois un logement et une stabilité que les personnes concernées apprécient. *I have my peace of mind* dit Mawata [CKY N°150].

Quelques réfugiés, hommes et femmes, ont réussi à travailler, voire travaillent encore, comme domestiques pour des familles étrangères, notamment occidentales, ce qui est une situation enviable. Bettie a ainsi travaillé pour une famille américaine, puis pour une famille canadienne [CKY N°087], Sharon pour une famille indienne [N°062], Zoe pour des familles américaine, allemande puis malaisienne [CKY N°44]. Ces emplois sont mieux rémunérés et permettent aux Libériens de mettre de l'argent de côté, parfois même d'avoir un statut plus protecteur. C'est ce qu'explique Varney D., qui a été homme à tout faire pour des diplomates américains pendant deux années. Il a économisé la moitié de sa paie chaque mois : *When I was working, let's say I had*

100 000, I would keep 50 000 and I used 50 000. That's why up today, I am able to sustain myself. Ses employeurs ayant été évacués en janvier 2007 lors des manifestations à Conakry, il vivait encore sur ses économies six mois plus tard. Il continuait également à se servir lors de ses déplacements de la carte d'employé de personnel d'ambassade qui lui avait été donnée et qu'il utilisait comme carte d'identité [CKY N°006]. De la même manière, au Ghana, les emplois auprès de missionnaires ou d'employés d'ONG occidentaux installés dans les environs du camp de Buduburam étaient des emplois recherchés d'après mes échanges avec des Libériens du camp et des expatriés français ou américains.

Enfin, à Accra davantage qu'à Conakry, certains Libériens avaient trouvé des emplois comme domestiques dans les maisons de réfugiés plus aisés, installés dans le camp ou en dehors (Omata, 2011a). À Conakry, seule Penny L. a déclaré travailler pour un employeur libérien [CKY N°178]. Ces emplois ressemblent plutôt à des emplois communautaires, un type d'activités qui a apporté des moyens de subsistance à une bonne part des Libériens rencontrés.

1.1.3. De nombreuses activités « communautaires » ?

Les Libériens ont trouvé des moyens de survie au sein de leur propre communauté grâce aux organisations qui ont développé des services envers les Libériens en tant que groupe réfugié en ville. Ces associations sont des ONG locales ou internationales humanitaires impliquées auprès des réfugiés, tout comme des *Community Based Organisations* (CBO), organisations et entreprises privées fondées par les réfugiés eux-mêmes, des églises, des écoles ou des institutions médicales. Il s'agit de montrer ici que ces initiatives économiques d'abord orientées vers les Libériens, ou vers les réfugiés anglophones, ont souvent dépassé ce cadre communautaire initial.

- Des emplois dans des organisations créées pour, ou par les réfugiés

Le cas des nombreuses ONG et CBO dans le camp de Buduburam a été décrit au chapitre 4 (voir p. 295 et suivantes). Ces organisations sont d'importants employeurs dans le camp et proposent des salaires moyens plutôt stables et réguliers, relativement élevés quand il s'agit d'organisations reconnues (Omata, 2011a). Les employés d'ONG humanitaires investies à Buduburam parviennent à faire vivre leur famille à eux seuls. À Conakry, en l'absence de programmes humanitaires dédiés aux réfugiés urbains, les personnes enquêtées ont tout de même pu bénéficier de ce type d'emplois par le passé lorsqu'elles ont vécu dans des camps de réfugiés en Guinée forestière ou bien près de la frontière sierra léonaise. John a par exemple travaillé pour IRC à Lainé puis pour la GTZ à Kola. Il avait même été employé par IRC dès son premier exil en Côte d'Ivoire où il était enseignant puis directeur d'une école pour réfugiés [CKY N°026]. D'autres réfugiés ont été engagés dans la distribution de nourriture, comme Ophenus dans la région de Forécariah [CKY N°027], ou de suivi nutritionnel comme Jallah en Guinée forestière pour Action Contre la Faim (ACF) [CKY N°020]. Ils ont enfin pu être engagés dans des activités plus techniques et logistiques de mise en place et de fonctionnement des camps, comme Fofie qui a appris à être plombier en Sierra Leone à Jui grâce à l'ONG *Concern Worldwide* et a ensuite été responsable de l'eau et des installations sanitaires dans le camp de Farmoreya pour MSF [CKY N°043]. Ces positions leur ont souvent permis de mettre un peu d'argent de côté. Elles leur ont donné des compétences ou ont conforté celles acquises avant l'exil.

William est un ancien travailleur humanitaire. Il a travaillé au Libéria quand il était déplacé interne, en Guinée lorsqu'il y était réfugié, puis au Ghana dans le camp de Senzule où il a vécu avant de rejoindre Buduburam. Il dit avoir économisé une partie de ses salaires. Il les a réinvestis dans une petite entreprise de confection de sacs en tissus et de coussins, présentée comme une CBO (voir Planche photographique 18, Photographie b). Comme de nombreux Libériens à Buduburam, il a compris que créer une association, tout en poursuivant des objectifs altruistes d'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes, permettait aux fondateurs de la dite association de s'assurer des revenus et une importante visibilité. Lors de ses enquêtes à Buduburam, S. Dick (2002a) raconte que plusieurs réfugiés lui ont présenté leur *business card* pour lui demander des fonds pour leur association. Elle explique également que de nombreuses CBO ont disparu rapidement après leur création, leurs dirigeants ayant été accusés de détourner l'argent récolté. Les CBO offrent de fait des modes de subsistance parmi d'autres, et de nombreux commerces et services dans le camp sont baptisés ONG dans le but d'attirer plus facilement des dons (Atta, 2006).

Planche photographique 18 Deux exemples de CBO fournissant des emplois à des réfugiés

a. L'atelier de saponification de Thomas G.

b. Petits cousins réalisés par la CBO de William H.



Ce phénomène des CBO est moins visible à Conakry mais plusieurs petites entreprises créées par des réfugiés libériens sont devenues là aussi des sources de revenus pour d'autres compatriotes, embauchés de manière ponctuelle ou plus durable. C'était par exemple le cas de la petite pâtisserie de rue de Nimba à Kaloum avant qu'elle ne soit délogée de ce lieu central [CKY N°005]. Souvent, ces entreprises ont été constituées grâce à des micro-crédits facilités par le HCR, ou encore par une épargne mise en commun entre individus, rappelant les *susu* du Libéria et du Ghana²⁰⁴. À Conakry, Sony avait acheté un premier congélateur pour conserver et vendre de l'eau grâce à une initiative de ce type, avant d'en acheter un second grâce à un micro-crédit de l'ONG Acord [CKY N°195].

²⁰⁴ Par différence avec les tontines, l'épargne communautaire est gérée par des professionnels dans le système des *susu*.

Dans les deux capitales, la gestion des réfugiés par les réfugiés eux-mêmes, toujours présentée par les personnes impliquées comme un travail volontaire et désintéressé, est malgré tout une source potentielle de revenus. Le réseau social et le prestige qui découlent de ces postes de représentation peuvent conférer des moyens de subsistance à ceux qui les investissent. De manière plus directe, on peut penser que la plupart des réfugiés engagés auprès de leur communauté y trouvent une forme de rémunération. Comme le dit Varney S., le président du LRWC à Buduburam, *Maybe if you render services to somebody and he wants to compensate you for what you have done... but there's no fixed salary for us here* [ACC N°27]. À Conakry, le précédent responsable du comité des réfugiés, tout comme Sekou K., le président élu en 2006, sont accusés par leurs compatriotes et par des employés du HCR d'avoir détourné l'argent récolté auprès des réfugiés et de s'en être servi à des fins personnelles. Dans tous les cas, les Libériens engagés dans la représentation et la défense des intérêts de leurs compatriotes y ont trouvé une activité à temps plein dans laquelle ils semblent parfois s'être spécialisés, même si elle n'exclut pas d'autres activités annexes plus rentables.

- *Les organisations religieuses*

Les institutions religieuses peuvent elles aussi ressembler à de petites entreprises, comme le rappelle l'expression, parfois employée par les Libériens eux-mêmes, de *church business*. « *Although they are not businesses, churches have proven to be a viable way to access material resources both locally and abroad in order to provide a livelihood for some individuals and valuable services needed generally at the camp* » écrit S. Dick à propos de Buduburam (Dick, 2002a, p. 27). Plus largement, à Conakry comme à Accra, les églises sont en effet des sources possibles d'emploi pour les entrepreneurs religieux, mais également des moyens de récolter des fonds (Bayart, 1989b) et des points d'appui pour d'autres activités, notamment d'enseignement, qui créent des emplois. Quelques enquêtés à Conakry ou à Accra, dans et en dehors du camp, étaient des pasteurs ou des imams et recevaient un salaire pour leurs activités de prêcheurs et d'enseignants. Lafayette par exemple était rémunéré 80 000 francs guinéens (8,70 euros) par mois par l'église Bethel dont il était pasteur mais n'appelait pas cette somme son « salaire » mais une « aide financière » [N°035]. De manière plus indirecte, Edwin était trésorier d'une église dont il gérait les locaux dans le camp de Buduburam. Il les mettait régulièrement en location pour d'autres institutions. L'argent obtenu permettait d'entretenir les locaux ou de faire fonctionner un générateur, mais également de rétribuer, modestement, le gestionnaire [ACC N°24].

Les églises ou les mosquées constituent des réseaux d'entraide pour les Libériens. Elles leur permettent aussi de dépasser le cadre de leur communauté d'exilés, par les contacts qu'ils peuvent y nouer avec d'autres étrangers et avec des locaux. Comme à Dar Es Salam, où M. Sommers (2001) souligne que les réseaux pentecôtistes ont permis aux réfugiés burundais qu'il a rencontrés de trouver des emplois informels auprès de patrons tanzaniens, les Libériens à Conakry ou à Accra ont parfois pu accéder à des emplois grâce à des rencontres à la mosquée ou à l'église. Ces institutions leur apportent des repères sociaux en ville, autant que des moyens de survivre. John en donne un bon exemple : il a trouvé un premier emploi en arrivant à Conakry grâce à sa rencontre à l'église avec un Guinéen qui avait besoin d'un installateur informatique pour le café internet qu'il venait d'ouvrir ; il a ensuite obtenu un emploi de professeur d'informatique grâce à une coreligionnaire sierra léonaise, directrice d'une école anglophone [CKY N°026].

Même si cette école n'est pas confessionnelle, les institutions religieuses soutiennent souvent des écoles. Abou B. est ainsi enseignant dans une école coranique à Enta où beaucoup de ses élèves sont des mandingo libériens, et apprennent le Coran avec des camarades guinéens [CKY N°058]. Il ne s'agit donc pas là à proprement parler de communautarisme libérien. De la même manière, Jerry enseigne dans une école appelée Alleluia School qui est tenue par une ONG évangéliste canadienne et qui rassemble des élèves anglophones de plusieurs nationalités, même si les Sierra Léonais et les Libériens y sont majoritaires.

- *Les écoles et centres de formation*

Plusieurs Libériens ont trouvé des emplois dans des écoles qui ne sont pas spécifiquement réservées à des Libériens mais qui sont anglophones et ont surtout recruté des élèves parmi les réfugiés sierra léonais et libériens installés dans la capitale guinéenne. Au Ghana également, les compétences d'enseignants de certains Libériens et leur réseau social, notamment religieux, leur ont permis de sortir de l'enseignement réservé aux réfugiés libériens et concentré dans le camp. Les parents de Yatta ont ainsi tous deux retrouvé des postes dans des universités du Ghana, sa mère dans celle de Cape Coast grâce à des contacts noués au sein de l'église luthérienne quand elle n'avait pas encore quitté le Libéria [AC N°14]. L'anglais parlé dans les deux pays a facilité ce type de débouchés professionnels.

À Conakry où l'enseignement en anglais n'est pas la norme, quelques écoles communautaires se sont développées pour les réfugiés, sur des initiatives individuelles, puisque le HCR n'a financé une école dans la capitale guinéenne qu'entre 1996 et 2000. L'école Conakry Refugee School est l'héritière de cette école subventionnée. À l'instar des centres de formation pour adultes du camp de Buduburam, quelques écoles professionnalisantes ont vu le jour à Conakry. Elles sont bien moins nombreuses et n'ont pas reçu le même appui financier que celles du camp au Ghana. Adossé à son petit commerce de savons, et en lien avec l'école CRS, Thomas G. propose par exemple à ses compatriotes des formations à la saponification, une technique qu'il a lui-même apprise en exil dans un camp de réfugiés en Sierra Leone [CKY N°042] (voir Planche photographique 18, Photographie a). Ben T. a quant à lui créé une école d'infirmières en 2001 à partir de ses compétences de médecin et en s'associant avec un autre médecin, sierra léonais, qui est décédé en 2006. Ils ont fondé une ONG, Community Health International, qui récolte des fonds pour cette école et ont négocié des partenariats avec plusieurs institutions médicales qui prennent les élèves infirmières en stage. L'enseignement est en anglais mais les étudiantes sont ensuite amenées à travailler en français, voire en langues locales – surtout en soussou – lors de ces stages [CKY N°162] (voir Planche photographique 29, p. 537).

- *Les centres de santé*

Des services médicaux ont été développés par des réfugiés autant à Conakry qu'à Accra, du moins surtout dans le camp de Buduburam. Ils ont d'abord concerné la communauté des réfugiés libériens mais se sont souvent élargis à d'autres personnes. Ainsi, Ben T. le fondateur de l'école d'infirmières, tout comme un autre médecin, Ben C., qui a un cabinet médical à Koloma, comptent parmi leurs patients autant de Libériens ou d'autres réfugiés anglophones que de Guinéens [CKY N°162, N°172]. Dans le camp de Buduburam, les services médicaux de la clinique sont ouverts à tous, de même que ceux créés par des réfugiés. Le cabinet dentaire de Penny N. reçoit des résidents du camp mais aussi quelques patients ghanéens du village [ACC

N°32]. À Conakry, Lawuo, qui a suivi la formation d'infirmière de l'école de Ben T., n'a pas trouvé d'emploi stable. Mais elle conseille souvent ses amis et ses voisins sur les traitements à suivre lors de maladies de faible gravité. Elle gagne ainsi un peu d'argent grâce à cette compétence même si elle n'a pas pu en faire sa principale source de revenus [CKY N°003].

Les activités communautaires apportent des moyens de survie en soi pour un certain nombre de Libériens. Elles ont souvent débordé le cadre des services aux Libériens pour bénéficier à une plus large clientèle. Un dernier exemple pourrait être les petites entreprises de télécommunications, dans lesquels certains Libériens ont investi, tant à Conakry qu'à Accra, et surtout à Buduburam. Ces services de téléphonie ou d'internet ont été des sources de revenus pour quelques familles qui ont ainsi permis à leurs compatriotes de rester en lien avec des proches installés dans d'autres lieux. Ils ont aussi pu être utilisés par d'autres usagers, ghanéens, guinéens ou étrangers. Ils ont par ailleurs été pour quelques Libériens un moyen de développer des activités informelles illégales.

1.1.4. Une insertion dans des activités informelles illégales ?

Un petit nombre de Libériens vivent grâce à des revenus d'activités illégales à Conakry et à Accra. Il ne s'agit pas ici de renforcer les stéréotypes existants sur les Libériens dans ces deux sociétés d'accueil, mais plutôt de souligner qu'ils ont développé ces activités illégales comme des modes de subsistance en situation de pauvreté et de marginalité. Davantage que les activités informelles précédemment décrites, ces activités illégales inscrivent une partie des réfugiés libériens dans un « antimonde » urbain (Brunet *et alii*, 1992 ; Houssay-Holzschuch, 2006), tout en les rapprochant d'autres citoyens qu'ils côtoient à travers ces pratiques.

Pour survivre, certains Libériens ont mis en place des escroqueries. Par internet, via des forums en ligne ou des échanges par e-mail, des jeunes gens essaient par exemple de gagner la confiance d'interlocuteurs étrangers et de les amener à leur verser de l'argent. J'ai eu plusieurs conversations informelles à propos de ce type de fraude dans des cafés internet à Conakry comme à Accra, avec des Libériens mais également avec d'autres usagers qui avaient déjà essayé de s'enrichir de cette façon²⁰⁵. Cette pratique n'est effectivement pas le seul fait de Libériens. Elle est d'ailleurs souvent associée aux migrants nigériens, comme en témoigne l'appellation « d'arnaque nigériane » ou *419 scam* en anglais qui fait référence à l'article du code pénal nigérian sanctionnant ce délit. Certains jeunes Libériens qui savent se servir d'internet passent beaucoup de temps en ligne, souvent dans l'espoir de nouer des contacts à l'étranger pour renforcer leur projet migratoire, mais également à la recherche de façons de gagner de l'argent facilement. Il faut cependant souligner que ce recours régulier à internet est lui-même coûteux²⁰⁶ et qu'il n'est pas toujours rémunérateur.

Un autre exemple est l'activité de faux monnayeurs. Je n'ai pas eu l'occasion d'en parler directement avec des réfugiés, ni à Conakry ni à Accra. Néanmoins, la presse ghanéenne s'est fait

²⁰⁵ Une mise en garde contre ce type de fraude par des personnes se prétendant réfugiées au camp est affichée par le site internet de cette association basée dans le camp : « Avoid Internet & Facebook Scams from Buduburam Refugee Camp ». URL : http://www.africaheartwoodproject.org/avoid_buduburam_facebook_internet_scams.php [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁰⁶ Plusieurs Libériens à Conakry en 2007 et 2008 m'ont en effet dit qu'ils avaient perdu leur adresse email car ils n'avaient pas eu l'argent nécessaire pour aller se connecter à internet et que leur compte avait été fermé.

l'écho de certains scandales et affaires judiciaires dans lesquels des Libériens étaient impliqués dans de la contrefaçon de billets de banque [*Daily Graphic*, 12/01/2001, par exemple]. S. Dick (2002a) mentionne aussi que de jeunes Libériens du camp de Buduburam se faisaient appeler *cash money boys* et s'enorgueillissaient de changer la valeur faciale des billets de banque. Le trafic de drogue, notamment de marijuana, est une aussi activité délictueuse pratiquée par ce jeunes, mais il est davantage l'expression, surtout pour d'anciens enfants soldats, d'une dépendance physique que l'opportunité d'un réel enrichissement (Galwin, Woodward, 2009). À Buduburam, le lieu emblématique de ces trafics divers est le *gap*, en zone 9. Figure de l'antimonde, le *gap* est une partie du camp « mal connue et qui tient à le rester » (Brunet *et alii*, 1992, p. 35), un lieu de relégation mais aussi de l'économie parallèle camp. Il est un contre-emplacement, une hétérotopie au sein de l'hétérotopie qu'est le camp de réfugiés (Foucault, 2001) où les activités économiques elles-mêmes sont déjà de l'ordre du parallèle et du toléré. Il est enfin un lieu défouloir en tant qu'espace de l'argent et du jeu, à la marge par rapport au quartier central des bars baptisé 18+18 où les activités illicites de ce type ne sont que nocturnes.

La prostitution se pratique dans ces lieux précis de l'antimonde dans le camp, tout autant que dans la ville. Certaines jeunes femmes y ont en effet recours pour survivre dans les deux capitales²⁰⁷, même si aucune des Libériennes rencontrées ne m'en a ouvertement parlé. Josephine et Odele, qui m'ont reçue dans la maison où elles habitaient à Spintex Road, ont fait des allusions au fait qu'elles se préparaient pour sortir et devaient être séduisantes pour rencontrer de « riches petits amis », alors même que Josephine venait d'expliquer que le principal locataire de la maison était son petit ami et leur protecteur [ACC N°18, N°19]. Pour Suzie, Fanta R. et sa fille se prostituent occasionnellement et le bébé de Fanta R. serait le fruit de cette activité. La fille de Fanta R., âgée d'une vingtaine d'année, dit plutôt qu'elle cherche à épouser un homme riche et fréquentait un expatrié russe que j'ai aperçu lors de mon entretien avec sa mère [CKY N°064]. Plusieurs jeunes femmes ont de fait annoncé qu'elles avaient des relations avec des « petits amis », guinéens/ghanéens ou étrangers, qui leur permettaient de survivre. « *Having sexual relations with more than one man, wether within their community or outside their community is a necessary economic coping strategy* » écrit S. Dick en évoquant ces tactiques de jeunes Libériennes à Buduburam (2002a, p. 33). D'autres auteurs soulignent, toujours à propos du camp : « *Both men and women thought that young women have more avenues for economic gain open to them than do men, through personal charm and sexual liaisons (never mentioned as an option for men). Several young men observed that, "The smile of a woman can get her help."* (...) *However, partial economic autonomy gained in this way may cut off routes to fuller and more sustainable economic autonomy, and other social attributes of adulthood, such as "respectability," may be also compromised* » (Hampshire *et alii*, 2008, p. 33). Ces auteurs insistent également sur la prise de risque inhérente à la prostitution : grossesses précoces et non désirées, maladies sexuellement transmissibles, violences sexuelles.

Ce phénomène de prostitution met en relief la vulnérabilité des femmes réfugiées en ville, même si elles partagent cette vulnérabilité avec les réfugiées des camps (Agiar, 2002). La prostitution n'est pas spécifique aux réfugiées et concerne d'autres femmes paupérisées qui y ont recours « en fin de mois » pour survivre dans les grandes villes d'Afrique et d'ailleurs. Elle renvoie

²⁰⁷ Dans mes entretiens, je n'ai pas relevé d'occurrence de jeunes garçons ayant eu recours à la prostitution comme un moyen de survie, mais cela n'est pas exclu. Que penser de Leroy qui dit qu'il a souvent reçu des aides matérielles ou financières de la part de veuves libériennes : *I confort them and they confort me* [CKY N°120] ?

néanmoins à la mauvaise réputation des Libériennes en Afrique de l'Ouest. En Guinée, tout particulièrement, elles ont une image de femmes aux mœurs plus libérées que les Guinéennes, voire de « voleuses de maris » comme disait une Guinéenne rencontrée à Boulbinet. Mais il faut souligner qu'il s'agit là de représentations : la réputation des Libériens parmi la population locale des deux pays d'études tend en partie à surreprésenter leur investissement dans des activités illégales, voire violentes, alors même que ces activités doivent être remises en perspective avec les parcours migratoires et les traumatismes de guerre des Libériens ainsi qu'avec les conditions de vie difficiles rencontrées en exil. Ces activités illégales sont souvent le signe de trajectoires descendantes, qui témoignent des difficultés de vivre dans une ville étrangère. Elles ne doivent pas être généralisées, ni occulter des trajectoires ascendantes, ou du moins des profils de Libériens « qui s'en sortent » à Conakry et à Accra, en ayant trouvé une stabilité professionnelle, et même un statut dans l'économie formelle.

1.1.5. De rares exceptions de travail dans le secteur formel

Pour accéder au marché du travail formel, plusieurs défis se posent aux réfugiés libériens. Bien que la Guinée et le Ghana, contrairement à d'autres pays d'asile, ne leur aient pas interdit de travailler, très peu de Libériens rencontrés avaient accédé à des emplois formels et déclarés. La principale exception était les employés d'organisations internationales humanitaires, des positions recherchées par les réfugiés (Jacobsen, 2004). Deux exemples figurent dans l'échantillon de Libériens enquêtés : Joedafi, agent local de l'OIM à Accra [ACC N°25] et Loseny, logisticien en contrat local pour l'OIM à Conakry. Il ne m'a cependant pas été possible de savoir si ce dernier avait été recruté sous son identité libérienne ou bien sous son identité guinéenne car il possédait un passeport guinéen sur lequel son nom avait été transformé [CKY N°192].

Le premier défi pour obtenir un contrat de travail officiel est en effet lié à l'identité et à l'appartenance nationale. Obtenir un emploi salarié suppose que les Libériens aient un statut de réfugié (et donc des papiers) en règle, ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'entre eux dans les deux capitales. Les Libériens sans papiers de réfugiés sont encore moins susceptibles que leurs compatriotes statutaires de trouver un emploi dans l'économie formelle. Le statut de réfugié leur donne accès à une procédure simplifiée et moins coûteuse pour obtenir un permis de travail, document légalement indispensable pour pouvoir travailler en tant qu'étranger au Ghana comme en Guinée²⁰⁸. À Accra, les Libériens ont besoin de l'appui du HCR et du *Ghana Refugee Board* (GRB) pour effectuer cette démarche, en accord avec leur éventuel employeur. Cependant, peu de Libériens en ont fait la demande d'après les responsables du GRB rencontrés. Il s'agit de fait d'une procédure longue et peu engageante pour les entreprises elles-mêmes, qui préfèrent engager du personnel national plutôt qu'un travailleur libérien, à profil équivalent (Omata, 2011a), ou bien embaucher un Libérien sans contrat de travail officiel, comme dans le cas de Chantal, secrétaire dans une petite entreprise [ACC N°45].

Un autre défi également souligné par N. Omata est celui de la non-reconnaissance des compétences obtenues par les Libériens dans leur pays d'origine. Cette observation est autant valable au Ghana qu'en Guinée. Le personnel médical ou d'enseignement en a particulièrement souffert, d'après les témoignages recueillis. Cela explique par exemple que Ben T., le fondateur de

²⁰⁸ C'est également le cas dans d'autres pays, comme le Kenya (Cambrézy, 1998).

l'école d'infirmières, n'ait pas un cabinet médical avec pignon sur rue [CKY N°162]. Même les compétences acquises en Guinée sont peu reconnues si on en juge l'expérience de Lawuo qui ne parvient pas à trouver une place d'infirmière à un salaire décent à Conakry. Elle rapporte qu'elle a travaillé quelques mois dans une clinique privée sans être rémunérée avant de renoncer à obtenir un emploi correspondant à sa qualification [CKY N°003].

À Buduburam, Penny N. expose des difficultés similaires : elle travaille parfois de manière non déclarée comme assistante d'un dentiste ghanéen mais n'a pas réussi à être embauchée, malgré sa formation d'infirmière obtenue au Libéria, ses années d'exercice au sein de la clinique du camp, puis ses formations avec des dentistes étrangers qui lui ont permis d'apprendre les rudiments du soin dentaire [ACC N°32]. Parmi les Libériens rencontrés par S. Dick en 2000 (2002a), trois avaient obtenu des postes de comptables dans des entreprises ghanéennes, en s'appuyant sur leurs références de comptables au Libéria. Mais ils avaient dû valider leurs compétences par des formations ghanéennes. Beaucoup de Libériens n'ont de fait pas les compétences recherchées par le marché du travail, pour des raisons linguistiques et culturelles, et parce que la guerre a déstructuré le parcours scolaire de nombreux jeunes gens.

Enfin, les réfugiés se plaignent des opportunités limitées du marché du travail à Conakry comme à Accra. À Accra, Peter ou Edwin expliquent que les réfugiés ont peu de chances de trouver du travail quand les Ghanéens eux-mêmes ont du mal à en trouver [ACC N°38, N°42]. Ils pensent qu'il est difficile d'obtenir un travail quand on est réfugié et étranger, même avec des compétences. À Conakry, un sentiment de déqualification était exprimé par d'anciens fonctionnaires de l'État ne pouvant espérer retrouver en exil une situation semblable à celle qu'ils avaient au Libéria, mais aussi par d'anciens employés du secteur privé. Loseny déclare ainsi : *I do car business. I help people from the big trucks to enter small cars. But I was a communication operator. I've been working for Bong Mines before. I was working for a big company, AbouCompany, operating on building the road. We were doing the road, organizing the water to go under the ground. But, now, since we came here, there is no work for refugees* [CKY N°090]. Ce sentiment de déqualification est cependant partagé par de nombreux migrants partout dans le monde.

Même si quelques réfugiés parviennent à survivre grâce à la formation et aux compétences acquises avant la guerre au Libéria ou pendant leur exil, ils ont davantage d'opportunités pour les employer au sein du secteur informel qu'au sein du secteur formel.

En conclusion, il faut souligner que les réfugiés libériens à Conakry et à Accra parviennent dans leur grande majorité à se débrouiller sans aide humanitaire. Peut-on aller jusqu'à dire qu'ils sont autonomes et ont atteint la *self-sufficiency*, promue par le HCR et les organisations humanitaires dans les situations d'exil prolongé, d'autant plus en contexte urbain (UNHCR, 1997 ; 2009) ? Le HCR met souvent l'autonomie en avant pour justifier la fin de l'aide, pour des raisons budgétaires autant qu'humanitaires. Cette autonomie est aussi un élément important pour préparer ce que l'agence onusienne appelle l'intégration locale mais elle est tout aussi importante pour que les réfugiés préparent un nouveau départ, qu'il s'agisse d'un retour dans leur pays d'origine ou d'une installation dans un autre pays d'accueil. Les réfugiés rencontrés se trouvent surtout dans des situations de précarité, un peu moins à Accra qu'à Conakry, mais la survie quotidienne est la préoccupation de la plupart d'entre eux. Plusieurs réfugiés rencontrés sont très pauvres et ne gagnent pas suffisamment d'argent pour vivre, même en pratiquant certaines des

activités économiques évoquées ci-dessus. Comme beaucoup d'autres pauvres des villes du Sud, ils disent limiter le nombre de repas par jour et quelquefois mendier pour survivre. Ils ont aussi recours à une sorte de mendicité communautaire, en faisant le tour de leurs connaissances libériennes pour emprunter de l'argent ou recevoir de l'aide. Ils sollicitent parfois de l'aide en dehors de ce cercle, auprès leurs voisins en ville. En conclusion de son travail sur Buduburam, N. Omata nuance lui aussi l'idée de réfugiés autonomes et parle d'un mythe et d'un « conte de fées » construit à propos de ce lieu par le HCR alors que les activités des réfugiés ne génèrent pas de bénéfices et que l'économie du camp est surtout dépendante d'aides financières de l'étranger.

1.2. « *Living without assistance* » ? Les aides extérieures

Une part des revenus qui permettent aux réfugiés libériens de survivre à Conakry et à Accra vient d'aides extérieures. Comme souligné précédemment, les aides humanitaires à l'égard des réfugiés libériens en général ont diminué depuis le milieu des années 2000 et ne concernaient plus en 2007-2009 qu'une minorité de réfugiés, essentiellement ceux des camps qui étaient en voie d'être fermés. À Buduburam, ces aides humanitaires avaient été supprimées en 2000, ce qui faisait écrire à S. Dick (2002a) que les résidents du camp vivaient sans aide. Le titre ci-dessus est un clin d'œil à son travail intitulé « *living without humanitarian assistance* », mais des aides ciblées ont repris pendant la seconde guerre civile. Ces aides humanitaires pourront être rapidement présentées, avant de décrire les aides privées dont bénéficient certains Libériens individuellement. Les aides extérieures sont en effet envoyées par des compatriotes installés dans des pays développés, des transferts financiers ou *remittances* dont il s'agit ici de discuter l'importance et le poids dans le quotidien des réfugiés rencontrés.

1.2.1. *D'une aide humanitaire déclinante à des relais locaux ?*

La faiblesse de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés urbains libériens est liée à la fin du conflit civil libérien depuis 2003 et à la priorité donnée au rapatriement par le HCR, ses ONG partenaires et les gouvernements d'accueil. Des exceptions existaient néanmoins, surtout dans le camp de Buduburam où un petit nombre de familles ou d'individus identifiés comme « vulnérables » recevaient une aide alimentaire. Ayant pris acte de la fin de l'aide humanitaire dès l'an 2000, de nombreux réfugiés ont développé des ONG et CBO dans le camp (Dick, 2002a) et ont réussi par ce biais à solliciter d'autres aides extérieures, en dehors de la tutelle du HCR. Ils ont pris contact avec des organisations étrangères qui leur ont permis de mener à bien des activités génératrices de revenus et de services pour les Libériens du camp. Des églises américaines, par exemple, sont devenues des « sponsors » pour des associations confessionnelles dans le camp. La bonne visibilité du camp de Buduburam a facilité ce type de partenariats. Des Libériens installés à l'étranger ont eux aussi investi dans le camp (voir chapitre 4, p. 301).

À Conakry, comme déjà mentionné, l'aide n'a jamais été institutionnalisée, étant réservée aux réfugiés de la zone forestière puis des camps. Dans les configurations de dispersion des réfugiés en ville, il semble que les aides alimentaires soient de fait plutôt rares²⁰⁹. Tolérée, puis interdite

²⁰⁹ Par exemple, certains réfugiés urbains du Caire, de Peshawar ou de New Delhi ont plutôt reçu pendant un temps des aides financières (Jacobsen, 2004 ; Bonvalot, Toix, 2004 ; Baujard, 2008). Ces *subsistence allowances* ont fait l'objet de débats au sein du HCR et ont été suspendues au cours des années 2000 étant jugées coûteuses, peu opérantes, et génératrices de dépendance et non d'autonomisation (Obi, Crisp, 2001).

dans les premières années 2000, la présence des réfugiés libériens n'a pas entraîné de programmes spécifiques d'aide comparables à ceux mis en place ailleurs dans le pays. Des aides ponctuelles ont été distribuées en ville, surtout par le biais de la Croix Rouge guinéenne (CRG) et surtout dans les années 1990. La CRG continuait d'intervenir en 2008 dans des situations d'expulsion par exemple ou pour des problèmes de santé spécifiques, mais le plus souvent sur recommandation du HCR.

Plus compatible avec la philosophie du HCR de promouvoir l'autosubsistance, des prêts et des micro-crédits ont été proposés aux réfugiés libériens, à Conakry comme à Accra et Buduburam. Le système des micro-crédits accordés aux réfugiés par le HCR ou des ONG partenaires existait déjà dans les années 1990, comme en témoigne la littérature sur le camp de Buduburam (Hasci, 1994) ou les témoignages recueillis à Conakry. Dans le cadre de « l'intégration locale » proposée par les autorités de l'asile aux Libériens, de nouveaux micro-crédits ont été accordés, sur projets (voir chapitre 6). Tout en améliorant les conditions de vie présentes des réfugiés statutaires y ayant accès, ces prêts sont censés assurer l'avenir sur place de ceux qui vont rester.

En relais, voire en remplacement de ces aides humanitaires institutionnelles et étrangères, de nombreux Libériens en situation de pauvreté s'appuyaient sur des réseaux d'aide locaux, sollicitant leurs compatriotes et plus largement leurs contacts avec les autres citoyens, Guinéens/Ghanéens ou étrangers. L'idée que le voisinage est une ressource essentielle a été mise en avant dans de nombreuses autres situations que celles des réfugiés (Authier *et alii*, 2007 ; Dorier-Apprill, Gervais-Lambony, 2007). Il ne s'agit pas ici de surévaluer la « solidarité africaine », mais de souligner que des formes de solidarités, parfois « dégradées » (Le Houérou, 2004), se dégagent des témoignages de réfugiés. La solidarité relevée obéit à des logiques d'appartenance, à des conventions familiales, à des origines géographiques ou ethniques identiques, à des parcours d'exil communs ou encore à des croyances partagées. Ainsi, Mamadi, qui est d'ethnie mandingo, a été embauché par un Guinéen malinké comme gardien et son patron paie la scolarité de ses enfants [CKY N°059]. Un exemple de solidarité fondée sur des expériences communes d'exil a été observé dans le cas des Libériens ayant vécu ensemble dans les camps de Sierra Léone. Plusieurs femmes ont dit pouvoir compter ponctuellement sur l'aide de ces amis avec lesquels ils ont traversés de nombreuses épreuves, pour reprendre une expression d'Aïcha (*we went through hardship together*) [CKY N°163]. Les communautés religieuses dans les deux capitales apportent de l'aide aux Libériens les plus pauvres, comme à d'autres citoyens en situation de précarité, au travers d'actions de charité. À Accra, Thomas A. dit : *You know, Ghanaians, most of them are friendly when you know them. Somebody of your church might give you food when you are in need...* [ACC N°01]. À Conakry, des familles musulmanes recevaient de l'aide de mosquées à Enta, des personnes hébergées à la résidence libérienne obtenaient des repas auprès de l'évêché catholique du centre-ville. Mary J a retrouvé un logement grâce à l'aide d'un pasteur pentecôtiste nigérian [CKY N°182]. Les Libériens ont en effet parfois reçu de l'aide de la part d'autres anglophones vivant à Conakry, réfugiés comme les Sierra Léonais, ou migrants comme les Nigériens.

Enfin, de nombreux enquêtés à Conakry ont dit qu'ils avaient souvent recours à des dons de leurs proches eux aussi réfugiés mais dans des situations un peu plus confortables que la leur,

parce qu'ils ont des sources de revenus plus stables ou parce qu'ils reçoivent des aides financières de l'étranger.

1.2.2. *Le poids des transferts d'argent venus de l'étranger*

La quasi-absence d'aide humanitaire envers les réfugiés fait perdre de la valeur au statut de réfugié en termes de tactiques quotidiennes de survie. Les revenus de certains Libériens étaient de fait principalement dépendants de contacts à l'étranger, surtout de membres de famille proche. Dans sa thèse sur Buduburam, N. Omata explique que l'accès à une aide financière de l'étranger est un facteur clé pour que les réfugiés aient de bonnes conditions de vie dans le camp. Il ajoute que ceux qui ne reçoivent pas directement des transferts d'argent parviennent souvent à en bénéficier de manière indirecte, par effets de redistribution. Pour lui, le dynamisme économique du camp est en bonne partie lié à ces transferts : « *the camp is living on remittances* » (Omata, 2011a, p. 145). D'après les données quantitatives qu'il a récoltées dans le camp sur le niveau de vie des personnes enquêtées (300 foyers rencontrés entre 2008 et 2009), les remises de fonds de l'étranger sont donc un moyen de différenciation socio-économique, plus que toute autre activité génératrice de revenus.

- *Des transferts d'argent plus nombreux vers le Ghana que vers la Guinée*

Selon Amos à Buduburam, *the houses and the nice looks of refugees, all this is obtained thanks to friends that travelled from here, or relatives that were opportune to travel abroad. The remittances they send to them is what keeps them up. That is how we are surviving here* [ACC N°29]. Comme le soulignent beaucoup de personnes enquêtées, le phénomène des « sponsors » à l'étranger ne concerne pas la totalité des résidents du camp mais il y semble plus répandu qu'à Conakry. Analysant le camp, N. Omata parle de « *remittance reliant economy* » (2011a, p. 4) et souligne l'importante dépendance des Libériens à ces aides extérieures, qui leur permettent de survivre davantage que les activités économiques qu'ils ont développées dans le camp car ces activités sont rarement rentables de manière pérenne. Sur les 50 personnes rencontrées au Ghana, 28 (dont quatre installées en dehors du camp) ont déclaré recevoir des transferts d'argent alors que seulement 35 sur 200 étaient dans cette situation à Conakry. Il est possible que les personnes rencontrées au Ghana aient été plus franches quant à ce type d'aides perçues que celles rencontrées en Guinée, mais il me semble plutôt qu'il s'agit là d'une différence importante et structurelle entre les deux capitales.

Cette importance des remises d'argent vers le Ghana est-elle liée à la meilleure visibilité des réfugiés libériens du camp de Buduburam ? Est-elle liée plus généralement à la meilleure insertion d'Accra et du Ghana dans l'économie mondiale, par rapport à Conakry et la Guinée ? De fait, les transferts d'argent ont touché plus tôt et plus aisément les réfugiés du camp de Buduburam que ceux des camps de Guinée forestière, mais les mobilités liées aux combats dans cette zone à la fin des années 1990, en plus de leur faible accessibilité et de leur désenclavement progressif par l'aide humanitaire²¹⁰, expliquent également ce décalage. À la fin des années 2000, il était tout autant possible de recevoir de l'argent à N'zérékoré, pour un résident du camp de Lainé par exemple, que pour un résident du camp de Buduburam. Même si les agences de Western Union n'étaient pas aux portes du camp comme au Ghana, il était aisé de se rendre dans les bureaux de cette

²¹⁰ L'aide humanitaire a notamment contribué à améliorer les routes et à renforcer le réseau bancaire existant.

entreprise spécialisée dans le transfert d'argent au sein d'institutions bancaires de cette capitale de la Guinée forestière. En Guinée comme au Ghana, les bureaux de transferts d'argent se sont surtout développés à partir du milieu des années 2000. Deux de ceux qui se situent aujourd'hui à proximité du camp de Buduburam ont été ouverts en 1998 et en 2005.

Il me semble que le profil des personnes rencontrées entre également en ligne de compte pour expliquer ce résultat. Le petit nombre des Libériens rencontrés à Buduburam et dans l'agglomération d'Accra ne reflète pas la diversité des situations socio-économiques des Libériens du Ghana mais il semble cependant proche d'autres résultats de recherches menées auprès des réfugiés libériens de Buduburam. N. Omata (2011a), estime en effet qu'environ 50 % des Libériens du camp reçoivent des transferts d'argent. Dans son mémoire de recherche antérieur, J. F. Atta (2006) avait lui aussi constaté que 52 % de ses enquêtés recevaient de l'argent de l'étranger²¹¹. Dès 2000-2001, S. Dick (2002a) avait elle aussi souligné le poids des remises pour les stratégies d'amélioration des conditions de vie des résidents du camp. Mais elle montrait déjà que tous les Libériens n'en bénéficiaient pas, ce qui créait d'importantes différences. Le travail de N. Omata confirme cette idée par des résultats qualitatifs et quantitatifs. Il révèle que les Libériens qui sont les plus aisés dans le camp sont souvent ceux qui reçoivent le plus de transferts²¹². Il s'agit surtout de réfugiés appartenant à la traditionnelle élite libérienne des Américolibériens ou bien ayant été adoptés par ces riches et influentes familles qui avaient déjà des liens avec les États-Unis avant le conflit civil (voir chapitre 1).

- *Une différence de profil entre réfugiés libériens à Conakry et à Accra*

Une hypothèse formulée dans cette thèse est que le profil des Libériens qui se sont réfugiés à Conakry est différent de celui des Libériens réfugiés à Accra. Déjà explorée en termes d'origine géographiques et sociales dans le chapitre 3, elle peut être retravaillée ici sur la question des transferts d'argent. Il semble en effet que les réfugiés de Conakry au-delà d'une visibilité moins grande à cause de leur dispersion en ville et de l'absence de camp urbain, sont moins bien reliés à la diaspora libérienne que les réfugiés d'Accra et de Buduburam. De profils plus ruraux et moins éduqués, peu des réfugiés résidant à Conakry à la fin des années 2000 avaient déjà voyagé à l'étranger et peu avaient des membres de famille proche émigrés ou réinstallés par les programmes d'accueil de réfugiés dans des pays occidentaux. Or, N. Omata rappelle, comme l'ont fait d'autres travaux sur les transferts d'argent (voir par exemple Horst, 2004), que les transferts d'argent les plus fiables sont ceux qui proviennent de membres de famille proche. De fait, même à Buduburam, peu de réfugiés (environ 5 à 10 % des résidents du camp) reçoivent des remises régulières qui leur permettent de compter parmi les personnes les plus aisées du camp. D'après ses observations de terrain, N. Omata propose de classifier la population du camp selon leurs revenus, qui sont largement dépendants des transferts, en quatre catégories présentées dans le tableau ci-dessous.

²¹¹ L'échantillon de ce chercheur ghanéen représente 283 ménages, celui de N. Omata 300, ce qui est assez similaire.

²¹² Il insiste sur plusieurs paramètres : le montant élevé de ces transferts, le fait qu'ils soient réguliers et qu'ils aient été mis en place depuis longtemps.

Tableau 9 Classification de la population résidente du camp de Buduburam en 2009 par N. Omata (2011a)

Groupes/Profils	Caractéristiques
Groupe aux revenus élevés (5 à 10 % de la population)	Ces réfugiés reçoivent des transferts d'argent - réguliers (mensuels ou trimestriels), - automatiques (sans avoir besoin de les demander), - fiables (grâce à des membres de leurs familles proche : parents, enfants, époux/se, frères ou sœurs), - de montants souvent supérieurs à 100 dollars par envoi, - et peuvent recevoir des envois supplémentaires rapidement en cas de demandes spécifiques urgentes (ex. problème de santé)
Groupe aux revenus moyens (40 à 45 % de la population)	Ces réfugiés reçoivent des transferts d'argent mais - de manière irrégulière (tous les 4 à 5 mois voire plus) - non automatique (ils doivent en faire la demande à chaque occasion) - peu prédictible (grâce à des membres de famille proche, de de la famille élargie ou des amis) - de montants inférieurs à 100 dollars par envoi - et attendent plus longtemps une réponse pour un éventuel envoi supplémentaire en cas d'urgence
Groupe aux revenus faibles (35 à 40 % de la population)	Ces réfugiés NE reçoivent PAS de transferts d'argent mais - en bénéficient de manière indirecte par leurs liens avec des personnes ayant des sources de revenus fiables - ont souvent des relations avec les groupes ayant des revenus supérieurs qui leur apportent de l'aide - reçoivent eux même un salaire (faible mais fixe) de la part d'une ONG ou d'une CBO (ex instituteur)
Groupe aux revenus très faibles (10 à 15 % de la population)	Ces réfugiés NE reçoivent PAS de transfert d'argent et - ne bénéficient que très peu des transferts reçus par d'autres - ont des sources de revenus peu stables - effectuent souvent des travaux physiques et manuels faiblement rémunérés ou s'engagent dans des activités peu rentables

Traduction Hélène Simon-Lorière, 2013

Les Libériens que j'ai rencontrés à Buduburam et à Accra appartenaient à ces quatre catégories, mais avaient également pu appartenir successivement à ces catégories. Comme l'explique N. Omata lui-même, les situations individuelles ont largement évolué à la fin des années 2000, notamment à cause du retour au Libéria d'une partie des résidents du camp. Des individus ont en effet pu basculer d'une classe à l'autre, par la perte d'un « sponsor » direct aux États-Unis (cas de décès), à cause du retour au pays d'un bénéficiaire de transferts de fonds à Buduburam qui employait ou soutenait financièrement d'autres réfugiés, voire par une tentative de retour infructueuse (voir le cas de Regina, Encadré 17, p. 500).

À Conakry, il me semble que la dépendance aux transferts d'argent était moins grande, car très peu de gens en bénéficiaient de fait de manière régulière. Mulbah fait partie de ces rares cas : il dit recevoir de manière trimestrielle l'équivalent de 50 dollars US grâce à un ami proche réinstallé en Australie, ce qui lui permet de survivre à Conakry. *He is the one responsible for me* dit-il [CKY N°074]. La plupart des Libériens recevant des transferts réguliers à Conakry étaient

engagés dans des procédures de regroupement familial et obtenaient des aides de leur famille proche déjà installée à l'étranger, pour des montants semble-t-il inférieurs à ceux enregistrés par N. Omata auprès du groupe qu'il considère comme le plus aisé à Buduburam. En effet, seuls 8 réfugiés à Conakry ont dit recevoir plus de 100 dollars par mois. William correspond à ce type de profil : sa femme, réinstallée en Australie fin 2006, lui envoie 125 à 150 dollars par mois, ce qu'il appelle *food money* [CKY N°037]. Vic aussi reçoit 150 dollars par mois de la part de sa sœur en Australie [CKY N°098].

- *Des aides non pérennes*

Tout comme l'aide humanitaire, les transferts d'argent peuvent être interrompus. Dans les deux capitales, ce type d'aide peut s'arrêter brusquement quand la personne qui envoyait de l'argent fait face à des problèmes, voire décède. N. Omata en présente plusieurs exemples à Buduburam. À Conakry, Sekou D. explique que sa sœur installée aux États-Unis a récemment cessé d'envoyer de l'argent à leurs parents car elle a perdu son emploi : *She is having some problems with her wages. They suspended her* [CKY N°013]. Adolphus recevait de l'argent de son père depuis les États-Unis jusqu'à son décès en 2000 : *I have the death certificate. They said he had a heart problem. When I tried to call him, it had been a month that we had not communicated. People told me he died on the 20th of April. I began to cry. I thought : what future do I have now? It depended on his hands. He was in the States since 1984. A friend of mine told me that I should try and get information about my father's bank account in the States. After the news of his death, I asked a friend of his, who was working at the Liberian Embassy, to help me on that. My father had given me his number before he died. My father had given him information on his bank account and he was due to help us. But he thought I didn't know my father was dead. When I asked him about the account, he told me there's only 100 dollars on the account. I told him, my father is dead, you should be my father now. What will happen to us, the children?* [CKY N°089]. À la souffrance affective de perdre un membre de sa famille s'ajoute alors, pour les personnes qui dépendaient de ces sponsors, la difficulté de perdre une source de revenus.

L'histoire de Mary A. est particulièrement tragique : après avoir perdu la trace de sa fille, Sierra, lors de l'attaque de Danané en Côte d'Ivoire en 2002, elle a appris qu'elle était passée par les camps de Guinée forestière, où Mary est elle-même arrivée quelques mois plus tard, puis bénéficié d'un programme de réinstallation pour l'Australie. La mère et la fille ont ainsi repris contact et Sierra a envoyé régulièrement de l'argent à Mary jusqu'à ce qu'elle tombe malade. Probablement emportée par un cancer, Sierra s'est organisée avant son décès pour que sa mère continue de recevoir des aides mensuelles de la part de son conjoint, qu'elle avait réussi à faire venir en Australie. Ce dernier a quelques temps maintenu les importants transferts d'argent, entre 300 et 500 dollars tous les deux mois, mais il les a ensuite cessés après une grave dispute familiale. La fille de Sierra, âgée de 15 ans, a en effet raconté à sa grand-mère, Mary, que son beau-père la maltraitait et avait cherché à abuser d'elle. Malgré la distance, Mary a cherché à démêler la situation, confirmée par l'intervention de services sociaux australiens qui ont confié la garde de la jeune fille à une autre Libérienne, et a demandé à son beau-fils de changer de comportement. Depuis, elle n'a plus aucune nouvelle de lui, ne reçoit plus d'argent et a de grandes difficultés à joindre sa petite fille par téléphone [CKY N°025].

- *Des aides sélectives et plutôt ponctuelles*

Les bénéficiaires de transferts d'argent sont surtout ceux qui sollicitent des membres de leur famille à l'étranger, mobilisant des liens forts. Les transferts d'argent dépendent de la situation sociale de ces parents en ce qui concerne leur montant et leur régularité, mais ils sont plus fiables que ceux que les réfugiés peuvent espérer de la part de simples connaissances. Les liens faibles, même s'ils présentent d'autres avantages (Granovetter, 1973), semblent plus difficiles à mobiliser pour des aides financières. Le terme de famille recouvre ici les liens biologiques autant que ceux construits en exil. La guerre et l'exil ont de fait entraîné des recompositions familiales, des adoptions et de nouvelles alliances. La force d'expériences communes peut aussi transformer des liens faibles en liens forts. Quelques Libériens à Conakry avaient pour donateurs des amis rencontrés dans les camps de Sierra Leone. Mulbah dit d'abord que son « frère » lui envoie de l'argent tous les mois d'Australie, avant de préciser qu'il ne s'agit pas d'un lien de sang mais d'un ami rencontré en exil et devenu comme un frère [CKY N°074]. Anthony explique que ceux qui ont eu la chance d'être réinstallés, alors qu'ils ont les mêmes parcours d'exil que ceux qui sont à Conakry, ont le devoir d'essayer de les aider [CKY N°103].

La sélectivité des transferts d'argent de l'étranger rapproche la situation des réfugiés de celles des migrants et de leurs familles restées au pays (Simon, 1995 ; 2008). Néanmoins, comme le prouvent les résultats de N. Omata (2011a), les dons d'argent ont tendance à « percoler » partiellement vers le reste de la communauté dans le cas de Buduburam. La dispersion des réfugiés à Conakry rend ce fonctionnement moins efficace. La pression sociale en faveur d'une redistribution des sommes reçues est moins forte dans ce contexte. Les déplacements vers les lieux de retrait des transferts peuvent être plus discrets et leurs bénéficiaires par là moins visibles pour les autres réfugiés. Néanmoins, quelques Libériens bénéficient eux aussi indirectement des transferts reçus par d'autres à Conakry : *I get around some Liberians...* dit Samuel. *Some of them have parents or some relatives abroad, and they sometimes give me* [CKY N°072].

Recevoir de l'argent implique d'avoir des relations familiales ou amicales ayant migré ou ayant été réinstallées à l'étranger. Les lieux dont proviennent les transferts d'argent sont plutôt similaires en Guinée et au Ghana. Les États-Unis sont particulièrement représentés. Exagérant les liens culturels et migratoires anciens entre les Libériens et le « grand frère » américain, un réfugié interviewé par S. Dick (2002a) à Buduburam disait que tous les réfugiés du camp ont au moins une de leurs connaissances qui vit en Amérique. L'Australie et le Canada, pays qui ont accueilli de nombreux Libériens par des programmes de réinstallation sont également importants. Parmi les pays européens, la Suède et la Norvège ont été mentionnés. Mais les dons ne proviennent pas uniquement de pays occidentaux. Un réfugié de Buduburam explique qu'il a parfois reçu de l'argent de sa sœur installée au Nigéria [ACC N°46]. Winnifred et Tonlo ont dit avoir reçu ponctuellement à Conakry une aide financière de membres de leur famille vivant au Ghana [CKY N°036, CKY N°146] et une réfugiée dit avoir envoyé de l'aide financière à ses parents restés au Libéria, mais avoir reçu de leur part, à plusieurs reprises des dons alimentaires qui l'ont aidée dans des périodes difficiles. Enfin, comme mentionné précédemment, des aides financières, ou du moins matérielles, entre réfugiés dans un même lieu, qu'ils aient des liens familiaux ou non, sont plutôt fréquentes.

La majorité des Libériens de Conakry ayant raconté avoir reçu des remises avait surtout été concernée de manière ponctuelle par le phénomène. Beaucoup ont reçu, une fois ou deux, des envois d'argent de la part d'amis réinstallés à l'étranger, mais sans que ces envois ne deviennent réguliers. Certains ont reçu des dons financiers de manière irrégulière par plusieurs émetteurs, ce qui a apporté de meilleurs revenus, mais de manière peu prédictible. Sans assurance du montant et de l'échéance de ces aides et dans des conditions de vie précaires, ils n'ont pas toujours pu investir les sommes reçues pour les faire fructifier. Esther B. à Conakry dit qu'elle a reçu, une fois, 50 dollars d'une amie réinstallée aux États-Unis. Elle les a en partie dépensés pour acheter de la nourriture (*rice for the house*) mais aussi pour investir dans son commerce ambulancier d'objets en plastiques (*the rest of the amount, I put it in my market*), ce qui a amélioré un temps ses conditions de vie [CKY N°022]. Jerry dit : *I can tell you about one of the friends* [ses amis qui ont été réinstallés aux États-Unis]. *He sent me 50 US dollars, once. But it was 5 years ago... It was somewhere... 2001, I think... No, 7 years! Since he did that, no more... Sometimes, people say they want to help you, but they don't do it, or they are not able to do it...* [CKY N°050].

De manière générale, et comme le souligne aussi N. Omata, le fait que les réfugiés aient des membres de leur famille ou bien des connaissances à l'étranger ne signifie pas automatiquement qu'ils reçoivent de l'argent, de manière régulière ou ponctuelle. La distance géographique, voire sociale, rend plus facile la rupture des obligations familiales (Horst, 2004). Elle fragilise surtout les liens amicaux. De nombreux Libériens disent avoir des connaissances ayant été réinstallées mais ne leur envoyant aucun argent. *They can't send nothing for me!* dit Oretha [CKY N°076]. Quand certains ont reçu de l'argent une ou deux fois, peu de temps après le départ de leurs amis, les liens se sont ensuite rapidement distendus. Un type d'aide plus facile et plus pérenne, en lien avec la réinstallation de compatriotes ayant vécu eux aussi à Conakry ou à Accra/Buduburam, est le don d'objets matériels que les candidats au départ ne peuvent ou ne veulent pas emporter : téléviseurs, matelas, ventilateur, lecteur de cassettes. Il s'agit là de dons précieux car ils améliorent les conditions de vie des bénéficiaires. Plusieurs enquêtés ont mentionné ces aides.

- *Des dispositifs facilitant ces transferts d'argent*

Les institutions bancaires représentent un outil essentiel aux envois d'argent. Peu de transferts internationaux entre les pays occidentaux et l'Afrique de l'Ouest semblent transiter vers les réfugiés libériens par des réseaux informels, contrairement aux circulations observées au sein d'autres groupes diasporiques (Horst, 2004 ; Monsutti, 2004), car il n'existe pas suffisamment d'entrepreneurs qui pourraient jouer les intermédiaires financiers. Les Libériens s'appuient donc essentiellement sur les opérateurs de Western Union ou de Money Gram, dont les agences sont nombreuses dans les deux capitales, et aux abords du camp de Buduburam (voir la Planche photographique 19). Henry, le *chairman* de la résidence libérienne à Conakry reçoit de l'argent de sa belle-fille aux États-Unis par les deux institutions : *She sends through Western Union, sometimes Money Gram. It depends on which area the rate is a little bit high* [CKY N°033]. D'après S. Dick (2002a), qui avait rencontré le représentant de Western Union pour le Ghana en 2000, les Libériens étaient déjà de bons clients à la fin des années 1990. Les données recueillies par N. Omata (2011a) à la fin des années 2000 le confirment : le total des transferts d'argent transitant par Western Union en 2009 représentait ainsi 87 % du budget annuel du HCR la même année. Les Libériens se servent le plus souvent de leurs attestations de réfugiés pour retirer les sommes reçues. À Conakry, certains réfugiés, qu'ils soient statutaires ou non, disent s'être appuyés sur des

voisins guinéens qui leur ont servi de prête-noms, mais ont parfois touché une part de l'argent en dédommagement.

Planche photographique 19 Agences de transferts d'argent à Conakry et Buduburam

a. Une agence Western Union située en face du camp de Buduburam



b. Une agence Money Gram à Ratoma, à Conakry



Les nouvelles technologies de communication sont un autre élément essentiel pour ces transferts. Elles permettent de garder le contact avec les donateurs, réguliers ou irréguliers. La nécessité partagée par la plupart des Libériens de solliciter leurs « sponsors » pour leurs besoins quotidiens ou ponctuels les rend dépendants du téléphone et, dans une moindre mesure à Conakry, d'internet. Ces technologies se sont développées au Ghana et en Guinée dès les années 1990, mais surtout dans les années 2000 quand l'amélioration des réseaux de téléphonie et la baisse des coûts de communication et d'accès au téléphone portable ont largement démocratisé la téléphonie mobile (Chéneau-Loquay, 2010). Grâce à elle, les Libériens ont renforcé leurs liens avec le reste de la diaspora. À Conakry, la plupart des réfugiés rencontrés possédaient un téléphone portable ou y avait accès dans leur entourage proche ou de manière commerciale, pour des prix relativement modiques. Au contraire, l'accès à internet était moins répandu. Pour William, par exemple, le téléphone est une *lifeline*. Il lui permet d'être en contact avec sa compagne réinstallée en Australie et que leur fils de 7 ans parle avec sa mère. *In Lainé, it's harder to talk on the phone. I have to come to Nzérékoré, make a phone call and then she calls back. But because of Bless... He is 7. We always like to talk because of him. Since I came in Conakry it's much easier. We could stay here, but it's not easy, it's too expensive... We talk almost every day, one hour on the phone. But Mary starts to cry. She wants to see her son, she needs me... And I feel sad too. I never see Favour since she is born [leur fille née en 2007 après l'arrivée de Mary en Australie]. It's not easy. It's not easy to take care of the children without their mother too. I think it's much better for the boy... But Audrey [sa fille aînée, d'un premier mariage], she would need Mary, she would understand her well... [CKY N°037].*

Le téléphone était donc le principal moyen pour les Libériens de conserver des liens avec leur famille et leurs relations à l'étranger, et de leur demander de l'aide. À Buduburam, l'usage d'internet s'était davantage répandu, grâce à la présence de cyber-cafés dans le camp et à de nombreuses formations à l'informatique. N. Omata (2011b), qui a observé la fréquentation de ces cyber-cafés, a constaté la fréquence d'utilisation des messageries électroniques, du téléphone par internet (skype) ou encore du recours à des discussions sur des forums. Cette technologie requiert des compétences spécifiques mais permet la recherche de sponsors, des contacts plus réguliers,

éventuellement moins intrusifs que le téléphone, avec un plus grand nombre de potentiels donateurs. Ophenus, conscient des avantages de l'écrit par rapport à l'oral, préférerait pour sa part recourir au bon vieux courrier postal : *I write. Slow mail. I don't write much emails. And I don't call that much. Letters take a long time, but I like it, because you can express a lot more things than getting on the phone. And it's less expensive.... Spending 20 000 Guinean Francs on telephone when it could feed me 3 to 5 days... You can write a letter, put a stamp on it....It takes a long time and at least, after 2, 3 months, you get a reply. But you call, when you have the money to call, they tell you it's not the right time...* [CKY N°027] À l'inverse, Varney préfère telephone à ses amis, même s'il écrit également des e-mails de temps à autre : *As for me, I like to talk to them on the phone. Because writing... sometimes they will just see it, and then, "ah, this guy... I am tired today". But if you call them on, they will say one or two words to you* [CKY N°006].

- *Les relations des réfugiés avec leurs donateurs*

Si les remises d'argent impliquent des relations sociales étroites entre émetteurs et récepteurs, elles entraînent également des obligations et des attentes de part et d'autre qui sont très régulièrement revenues dans les entretiens. Les réfugiés rencontrés ont parfois conscience que les personnes émigrées ou réinstallées subissent une forte pression pour envoyer de l'argent à ceux restés en arrière. Certains disent avoir conscience des difficultés et des dépenses importantes auxquelles doivent faire face ceux qui vivent à l'étranger. Ophenus par exemple, ayant lui-même vécu aux États-Unis, dit : *I know how America is. America is still the same. You have to pay the telephone bills, the petrol bills, your rent, your mortgage, and consumer society, computers, mobiles, cars... But the same average revenue is still there. So I don't like to bother people* [CKY N°027]. Isaac S. constate : *Most of them don't write. They tell you "America is hard, my brother, life is hard here"* [CKY N°101].

Ils ont aussi conscience qu'ils ne doivent pas trop insister auprès de leurs interlocuteurs : *If you pressure people too much, they will stop helping you and calling you* [ACC N°27]. Certains réfugiés réinstallés font le choix de ne pas donner leurs coordonnées pour éviter d'être sollicités : *What they do, they don't give their numbers to us...* constate Victor T. [CKY N°080] *I had one friend, he went to Australia, long time. I asked his uncle for the phone number, but he refused to give me. The uncle didn't give me the telephone, so I just forget about him* [CKY N°079]. De nombreuses recherches ont mis en avant ces « obligations insupportables » (Marie, 1997, cité par Lautier, 2004), ou « *unforeseen burden* » (Horst, 2004 ; Riak Akuei, 2005) qui pèsent sur ceux qui sont partis.

Cependant, le même type d'obligations, à une autre échelle peut peser sur les personnes qui reçoivent ces transferts de manière régulière et qui ressentent une pression sociale à redistribuer une partie de ces dons pour ne pas paraître égoïste mais également ne pas être exclu de la communauté (Omata, 2011a). Les jalousies sont fréquentes envers ceux qui bénéficient des aides de l'étranger, à Buduburam comme à Conakry. *I don't know nobody abroad* dit Mary à Conakry. *Like some people... They're living through America. But me, I don't have nobody* [CKY N°069]. Plusieurs Libériens ont utilisé cette expression *I don't have anybody abroad* pour souligner la précarité de leur situation à Conakry, ce qui confirme qu'ils ont conscience de l'aide cruciale que peuvent apporter de la famille ou des amis vivant à l'étranger.

Les réfugiés se sentent surtout rejetés et oubliés de ceux qui ne leur envoient pas d'argent alors qu'ils sont passés par les mêmes soucis quotidiens qu'eux, et qu'ils sont supposés avoir à présent de meilleures conditions de vie. *As soon as they go, they forget about us* est une phrase récurrente de la part des enquêtés. Masa souligne la distance géographique mais aussi sociale et

affective qui se crée après un départ : *They forget about us! We're here, they're like this* [elle place les index de ses deux mains tout près l'un de l'autre], *when they go Europe or America, they're like this* [elle écarte ses index l'un de l'autre] [CKY N°016]. Plusieurs se sentent trahis quand ils sont venus en aide à des personnes qui ont ensuite été réinstallées et ne leur ont pas témoigné de gratitude. Un envoi ponctuel d'argent, même modeste, est de fait considéré comme une marque d'affection et d'intérêt. Comme dit Thomas R., qui a reçu ce type de don : *A friend sent me money from Australia twice. It was not... It was sent by a relative, in Guinea. This friend showed a lot of appreciation for me* [CKY N°038]. Varney souligne *Not every friend that go will think about you...* [CKY N°006]. Les enquêtés ressentent également leur déclassement social et leur perte de pouvoir à travers cette actuelle absence d'aides. Thomas G. dit ainsi : *When you are somebody, people know you, but when you are down, they don't know you. So I don't want to tell you now that I have friends. There's nobody in America to receive my complaints. At the time I was with the president, I got plenty people, but right now, I have no one. I have to find food for myself* [CKY N°042].

Fréquemment, les personnes interviewées évoquent des contacts perdus après des appels successifs non conclusifs. Elles se rendent bien compte que leurs amis ou leur famille cherchent à refaire leur vie à l'étranger et à tirer un trait sur leur passé en Guinée ou au Ghana. Ou bien elles comprennent qu'elles aident en priorité leur propre famille, avant de songer éventuellement à étendre leur générosité financière. Pourtant, au-delà de l'attente pécuniaire, les réfugiés espèrent parfois tout simplement une disponibilité au téléphone et une écoute de leurs difficultés. Joseph dit ainsi : *I telephone almost every day. I call my friend two minutes, that's 3 000, and he calls back. He doesn't send money, no. I don't know what he has for him. But he is giving me support, friendship. We discuss things... I am happy with that* [CKY N°001].

Les transferts d'argent sont donc une aide non négligeable pour une partie des Libériens rencontrés, qui améliorent par ce biais leurs conditions de vie. Mais ces flux ne les concernent pas tous. Malgré les phénomènes de diffusion, ils créent d'importantes inégalités entre réfugiés. Les différences quant aux aides extérieures reçues, liées aux réseaux sociaux des réfugiés, viennent s'ajouter à celles amenées par des parcours d'exil différents, des origines sociales et des compétences économiques individuelles variées et permettent de mieux comprendre la diversité des situations des Libériens à Conakry et à Accra.

Même s'ils connaissent tous des conditions de vie précaires, les Libériens ne forment pas un groupe homogène dans chaque ville d'enquête. Les liens financiers de certains d'entre eux avec l'étranger les rattachent à un groupe plus large, celui de la diaspora libérienne. Ils forment plutôt dans leurs lieux d'exil des collectivités à solidarité conditionnelle et réversible. S'ils partagent partiellement et ponctuellement leurs faibles ressources économiques, créées sur place ou venues d'ailleurs, ils s'efforcent aussi d'assembler leurs compétences pour organiser ensemble le temporaire de l'exil.

2. S'organiser politiquement

La description de la façon dont les réfugiés se sont organisés en tant que groupe à Conakry et à Accra permet de poursuivre une double réflexion, sur les effets de lieu et sur l'idée de communauté. La différence de mode d'installation dans chaque capitale entraîne-t-elle des formes de mobilisation spécifiques ? Parviennent-ils à créer une communauté d'intérêts ? Quelles revendications, principalement envers le HCR, sont privilégiées par le groupe dans chaque lieu, et au prix de quelles négociations ? Les tensions au sein de la communauté des Libériens à Conakry sont d'abord analysées. La gouvernance interne du camp de Buduburam est ensuite présentée et commentée. Les revendications des réfugiés envers le HCR sont enfin abordées en parallèle dans les deux lieux.

2.1. À Conakry, une « communauté divisée »

La répartition ethnique des réfugiés libériens dans la ville, telle qu'elle a été décrite plus haut, renvoie surtout à des clivages politiques internes au groupe des Libériens exilés. La perception d'une division spatiale entre un nord krahn et un sud mandingo dans la ville, présentée au chapitre 4, est de fait autant liée à une réalité résidentielle qu'à une rivalité entre deux groupes, fondée en partie sur des appartenances ethniques. À la fin des années 2000, des tensions opposent les Libériens à Conakry autour de la conquête des fonctions de représentation des réfugiés auprès du HCR. Ces groupes se disputent d'une part une reconnaissance et une légitimité auprès de la communauté dont ils proposent, à la fois pour leurs compatriotes et vis-à-vis du HCR, une définition aux délimitations différentes. D'autre part, ils ne sont pas d'accord sur la gestion des revendications à porter auprès du HCR, et surtout sur la définition des intérêts de la communauté dans ces choix de revendications.

2.1.1. *Des divisions internes pour définir les contours de la communauté libérienne*

L'expression de « communauté divisée » employée dans le titre ci-dessus est une citation d'entretien avec Leroy, selon lequel : *In Guinea, the Liberian community is big, but over the time, due to power struggles, it divided into two: the Mandingo, they are put aside, and the original Liberians are putting themselves aside* [CKY N°120]. Elle permet de rappeler que les divisions entre Libériens sont avant tout internes. Même si des tensions autour de la représentation d'intérêts communautaires sont banales dans des situations de réfugiés, en camp comme hors camp, elles témoignent ici de rejeux des divisions qui ont séparé les Libériens en exil dans leur opposition à C. Taylor. Elles renvoient également à un débat déjà évoqué dans le chapitre 2 sur l'appartenance des Mandingo à la nation libérienne. Ce débat illustre une recherche de légitimité des acteurs impliqués dans ces tensions autour de l'organisation politique des réfugiés.

La Guinée, et tout particulièrement Conakry, ont servi de base arrière pour les mouvements rebelles opposés à C. Taylor, l'ULIMO pendant la première guerre civile, puis le LURD pendant la seconde. Surtout composés de Krahn et de Mandingo, ces deux groupes ont connu des tensions internes puis des scissions, à l'image de celle entre ULIMO-J et ULIMO-K, qui ont eu des conséquences sur l'organisation des réfugiés à Conakry. La mobilisation contre C. Taylor a

entraîné des réunions politiques et le recrutement de combattants, surtout évoqués dans les témoignages recueillis pour la période la plus récente et concernant donc les pressions du LURD. En mai 2008, j'ai obtenu un entretien avec l'ancien chef de guerre du LURD, Sekou Damate Conneh, qui résidait depuis plusieurs années entre la Guinée, la Sierra Léone et le Libéria, pour ses activités commerciales et politico-militaires. Inquiet pour son propre avenir, l'ancien *warlord* devenu politicien se souciait également de celui de ses *boys*, dont une partie était encore à Conakry ou en Guinée, et craignait des représailles au Libéria. Selon lui, comme selon d'autres Libériens mandingo, les anciens combattants du LURD étaient marginalisés au Libéria, mais aussi en Guinée, à la fois pour leur passé de *fighters* mais aussi pour leur appartenance au groupe ethnique mandingo, sans cesse soupçonné d'être guinéen et non libérien [CKY, SDC, 22/05/2008].

La division interne à la communauté en exil au Libéria, telle que je l'ai perçue à la fin des années 2000, mobilisait en effet moins ces anciennes querelles de pouvoir entre factions rebelles que la différence, mentionnée par Leroy, entre Mandingo et *original Liberians*. Cette différence interne vécue par les Libériens est au cœur des tensions pour la représentation. Elle est aussi récurrente dans les débats sur la légitimité de certains individus à représenter la communauté et à bénéficier des droits et avantages accordés au groupe, tel qu'il est défini de l'extérieur, surtout de la part du HCR, sur la base de l'appartenance nationale. Ceux que Leroy appelle les *original Liberians* sont les Libériens de groupes ethniques autochtones, dont Augustine Konneh souligne qu'ils se considèrent comme « *the only real citizens of Liberia* » face aux Mandingo. Ceux-ci sont considérés comme des « *foreigners from Guinea* » (Konneh, 1996 p. 142). Cette idée se retrouve dans les propos de plusieurs Libériens rencontrés, qui se sont présentés comme *typical Liberian* ou *original refugees* [CKY N°056 ; CKY N°121 ; CKY N°141 ; CKY N°173 ; CKY N°177]. Ils insistaient sur leur distance culturelle avec la société d'accueil guinéenne, dont ne souffraient pas les Mandingo, selon eux, grâce à des racines familiales et linguistiques guinéennes. Ces origines leur permettaient de mettre en doute la citoyenneté libérienne des Mandingo. Malgré ces contestations, l'élection en 2006 d'un Mandingo à la tête du comité des réfugiés libériens auprès du HCR, Sekou K, a entraîné la réaffirmation de l'appartenance des Mandingo à la communauté libérienne, tout en renforçant les controverses internes.

Les Mandingo se présentent quant à eux comme marginalisés. D'après Sekou K., le président du comité, ils ont saisi l'élection de 2006 comme l'occasion politique d'une meilleure représentation de leur groupe au sein de la communauté libérienne [CKY N°130]. Certains Libériens considèrent cependant comme Stan que *the leadership has been monopolized by the Mandingo-Konianka* [CKY N°136]. Une partie des Libériens conteste la légitimité des Mandingo à représenter les réfugiés car ils pensent que ces Mandingo sont des retournés guinéens et non des réfugiés. Isaac S. explique ainsi : *The returnees are the Guineans who were living in Liberia, who claim to be Liberians, but they are not real Liberians, they are Mandingos. They are not real Liberians. 90 % of the Mandingos here claiming to be refugees are returnees. They have their family here, they have big businesses. This is why we told the UNHCR that this registration [in 2007] should be done in the quartiers. They never did it before, it was the first time. The Liberian advocating group, we asked them for that. Because the reason is simple: if you're a true Liberian, in your quartier, the Guineans know you, the chef de quartier knows you, the local chief knows you. If you're a returnee, you are a citizen, you will not show yourself in the quartier as refugee. You see? They all have voting cards and Guinean identity! You will not go to the chef de quartier or chef de secteur to register if you are not a refugee. Because they know you are a citizen. This is why many of them refused to do the*

registration. They knew that when they go to the *chef de quartier*, they would say they are not refugees [CKY N°101].

Leroy souligne que les Mandingo ne se disent pas Libériens : *Most of the time, they say “you, the Liberian people”, but if you are part of a nation, you wouldn’t tell your friends “you the Liberian people”, you would say “We the Liberian people”. But they always say “you the Liberian people”* [CKY N°120]. Moussou pense elle aussi que les Mandingo jouent sur leur identité : *Those people are from an ethnic group that is in Liberia and in Guinea. The Mandingo, most of them are returnees, but they decided to change their nationality (...). They speak the local languages when the “typical Liberians” don’t. (...). They can be taken for local Guineans. Some of them don’t even have refugee papers and they don’t need them since they speak the language! The other people like myself we really need refugee documents because we don’t speak these people vernacular and we suffer from the language barrier. The “typical Liberians” had to have refugee papers, they couldn’t do without them* [CKY N°177]. L’insistance sur les compétences linguistiques et sur les origines géographiques des Mandingo amène ainsi certains Libériens à dire que ces Mandingo ont usurpé la nationalité libérienne pour bénéficier du statut de réfugié et des aides qu’il offrait, dont les possibilités de départ dans des pays occidentaux. Pour eux, les Mandingo n’ont pas besoin de la protection du HCR car ils sont en mesure de se débrouiller en Guinée, un pays qui leur est familier, à l’inverse des « vrais » Libériens qui s’y sentiront toujours étrangers, même si, quoiqu’ils s’en défendent, ils ont souvent appris à parler les langues du pays. À cet argument que leur séjour en Guinée n’est pas tout à fait une expérience d’« exil »²¹³, ils ajoutent celui que les Mandingo bénéficient d’une meilleure sécurité car ils auraient moins souffert des violences contre les réfugiés, notamment en 2000, en ayant pu se faire passer pour des locaux. Cet élément de sécurité est lui aussi important car il comptait parmi les critères des programmes de réinstallation mis en place en Guinée dans les années 2000 par le HCR et des pays tiers.

Ceux qui se désignent comme les *indigenious Liberians* et les *authentic refugees* excluent ainsi régulièrement les Mandingo de la communauté libérienne, du moins dans leurs discours, comme l’exprime la formulation de *Liberian advocating group* employée par Isaac S. dans l’extrait cité ci-dessus. Ces Libériens reprochent également à Sekou K., le président du comité élu en 2006, de ne pas les représenter convenablement et de privilégier les intérêts de son propre groupe ethnique des Mandingo.

2.1.2. Les enjeux de la représentation des Libériens auprès du HCR

Les rivalités entre Libériens se sont surtout révélées sur le terrain à travers leurs dissensions autour de leur représentation auprès du HCR en tant que communauté nationale. Je les ai d’abord observées lors de la constitution du comité des réfugiés en 2006 puis par des témoignages sur le fonctionnement de ce comité et par les concurrences entre personnes pour le pouvoir et la responsabilité qu’entraînent le statut de porte-parole des réfugiés. Les principales critiques formulées contre l’actuel comité portaient sur la gestion des revendications à porter auprès du HCR et sur les priorités données à ces diverses revendications, dans la mesure où elles semblaient servir les intérêts d’une partie seulement et non pas de l’ensemble des réfugiés libériens.

²¹³ Parlant des Birmans à New Delhi, J. Baujard (2008) parle elle aussi de tensions internes communautaires sur la légitimité de certains de ses membres à se faire reconnaître comme réfugiés. Certains ressortissants birmans considèrent en effet que leurs compatriotes d’ethnie chin sont davantage des migrants économiques que des réfugiés politiques mobilisés contre la junte.

- *Les tensions issues de l'élection du comité des réfugiés en 2006*

Comme dans d'autres lieux d'accueil de réfugiés, le HCR a mis en place à Conakry un comité de réfugiés qui est son interlocuteur privilégié pour diffuser des informations auprès de l'ensemble de la communauté et pour en recueillir des informations. Ce type de comité est créé sur les appartenances nationales si bien qu'en 2006, lors de mon stage au HCR, il existait trois comités de réfugiés à Conakry, l'un pour les Sierra Léonais, l'un pour les Ivoiriens et l'un pour les Libériens. Suite aux critiques de certains réfugiés sur l'action des Libériens du comité, le HCR avait donné son accord fin 2005 pour l'organisation d'élections afin que de désigner de nouveaux représentants. Cette élection, à laquelle j'ai assistée, a eu lieu en avril 2006. Sekou K. a alors été élu président du nouveau comité : *This process came about because of the poor leadership of John²¹⁴. He could not tell UN the problems that the refugees were facing. The refugees stood together and appointed me to lead the group, to petition. We went to the committee and we told them that we needed to reshape the committee, to have some people that really advocate for refugees. So we went to UN and asked for an election. They said we should make a campaign. It was almost like a presidential election²¹⁵. We went all over, we talked to common men to convince people. Some people helped us with cars to go up and down. And at the end of the day, the government, the BNCR along with the division of Protection [at UNHCR], they organized a very free and democratic election. We went through it with the three other candidates. I won. There was John's list, there was Ali, and there was myself Sekou. We were three candidates, so three parties. At the end of the day, as God wanted it, I was the chairman [CKY N°130].*

L'élection avait été préparée en amont par les autorités de l'asile et par les réfugiés. Elle s'est déroulée en trois heures un samedi matin, ce qui m'a semblé une plage horaire assez courte pour permettre à tous les réfugiés libériens éparpillés dans la ville de se rendre au bureau du HCR pour voter. Le HCR s'attendait à ce qu'environ 2 000 personnes se déplacent pour voter, mais seules 800 personnes ont participé à l'élection. Le HCR aurait souhaité que seuls les titulaires d'attestations du HCR soient acceptés comme électeurs, mais celles du BNCR ont finalement été également prises en considération puisque l'agence guinéenne co-organisait l'élection. Les semaines qui ont précédé l'élection ont été un important moment de mobilisation des réfugiés, à l'image de ce que décrivent Sekou K. ou Suzie : *We had a group, to have elections, for the head of the Liberian Refugee Committee. We had a lot of meetings around here and elsewhere in Conakry [CKY N°10].*

Le comité élu en 2006 a rapidement été critiqué par divers Libériens, comme Amadou, rencontré dans le quartier d'Enta en juillet 2007, qui se plaint de sa non représentativité. Selon lui, les gens du comité ne parlent qu'en leur nom propre et ne font pas circuler les informations parmi les Libériens à Conakry. Leroy raconte que Sekou K. et son équipe ont dévié des plans proposés par la communauté et n'ont rapidement plus pris en compte l'avis des réfugiés. Il dit être allé s'en plaindre au HCR avec d'autres [CKY N°120]. Le comité a également été critiqué par le HCR lui-même car il s'est montré très revendicatif et virulent envers l'agence onusienne, lui adressant de nombreuses lettres à Conakry mais aussi à Genève et organisant des « actions menaçantes pour réclamer la réinstallation pour les Libériens ». D'après une employée du HCR, l'équipe de Sekou K. s'est « crispée » sur la question de la réinstallation et « a fait arrêter tout

²¹⁴ Comme pour tous les autres Libériens mentionnés dans cette thèse, je conserve le seul prénom de cet ancien président du comité des Libériens.

²¹⁵ L'élection du comité des réfugiés a suivi de quelques mois le processus électoral présidentiel au Libéria fin 2005 que les Libériens à Conakry ont suivi de près même s'ils ne pouvaient pas y participer.

dialogue entre le comité et le HCR ». Sekou K. a également été soupçonné par le HCR de « faire pression par la peur sur les gens, en s'appuyant sur un passé d'ancien soldat » [CKY, JW, 03/03/2008].

Planche photographique 20 Les élections du comité des réfugiés libériens auprès du HCR en 2006

a et b. Les candidats à l'élection du comité en 2006, deux styles différents



c. Des femmes libériennes acclamant les discours



d. Une partie des électeurs



e. Le comité de Sékou K. en 2008



En 2008, le HCR gardait des contacts avec la communauté libérienne à travers des intermédiaires choisis par l'agence, ayant parfois déjà participé à des comités de réfugiés. Le HCR avait notamment sollicité des femmes, comme Oumou ou Hawa [CKY N°159 et N°141], jugées moins agressives que les hommes. Ces intermédiaires étaient régulièrement convoqués au bureau du HCR pour diffuser des informations sur les programmes de rapatriement et d'intégration locale. L'un d'entre eux, Adam, attend une élection qui pourrait le désigner comme le prochain *chairman*, rôle qu'il remplit de façon informelle pour une partie des Libériens : *The committee set up by both the Guinean authority and the UNHCR, to be able to take care of interplay between the UNHCR and the refugee community, is not functioning now. They have dissolved that committee. Because of a lot of things. So up until now, they promised that there gonna be an election. But, since September last year, there has been no election. Up until now, it's pending. It didn't take place. Even today, in our meeting, we stressed that, we talked about it to the Senior Protection lady, and she said that they have it on their agenda, it's solid, but they can't tell us when and how... (...) Where we are now, we are hoping that one day we will have somebody to combat for us, to recognize*

us, to go and speak for us, to let people know that we're here. (...) The community went through a series of meetings, and we even wrote to UNHCR to recognize a selected body that would represent the community, but UNHCR turned it down. They said until elections... Because they want transparency. They don't want any party or any part of the community to say UNHCR is biased. (...) They don't want to be blamed, they want transparency. So we went into numbers of meetings again, and then we agreed in majority, because sometimes we call meetings, that we had to go out there to rescue the dignity of our country, because the dignity of our country has been put at stake from the past administration [le comité de Sekou K.]... A majority decided that I should stand by. So that's why, you've been told that I'm the chairman [CKY N°048]. Cet extrait d'entretien souligne combien le HCR influence l'organisation des réfugiés entre eux, à la fois les temporalités de cet embryon de vie politique et la désignation de *leaders* communautaires.

- ***Des rivalités pour le pouvoir de représenter les réfugiés***

Derrière le conflit entre le groupe des *indigenous Liberians* et des Mandingo, on peut lire une rivalité entre deux personnes, Adam et Sekou K., pour cette fonction politique qui donne du pouvoir au sein de la communauté. Les deux hommes emploient une grande part de leur temps à des activités politiques : réunions entre Libériens, visites à leurs compatriotes, services rendus et jeux d'influence. Sekou K. consulte sa « base » à Enta et convoque régulièrement ses « militants ». Adam organise lui aussi des réunions avec ceux qui le soutiennent. Tous deux ont des partisans mobilisés pour que leur homme conserve ou obtienne une reconnaissance auprès de la communauté et des autorités de l'asile, voire d'autres institutions comme l'OIM ou les ambassades du Libéria et des pays de réinstallation. Leur rivalité peut être comparée à celles qui existent dans toute forme d'association, notamment dans les associations de migrants (Daum, 1998). Elle indique leur position de *leaders* de la communauté, mais si cette position ne s'inscrit que dans une durée limitée.

Comme le remarquait M. Agier (2008), ces réfugiés qui représentent leurs compatriotes ne sont pas les plus vulnérables. Au contraire, les *leaders* bénéficient souvent de meilleures conditions de vie que la plupart des réfugiés, mais c'est ce qui leur permet d'exercer un *leadership*. Sekou K. comme Adam ont fait des études supérieures et sont d'anciens commerçants. Agés d'une quarantaine d'années, ils ne sont pas des « sages » mais plutôt des hommes encore jeunes et plein d'énergie²¹⁶. Contrairement à la majorité du groupe, ils sont libérés des préoccupations de survie. Il s'agit de personnalités qui s'appuient sur leur capital économique et social, signes qu'ils ont déjà acquis une forme de pouvoir, pour chercher à renforcer leur pouvoir et à se mettre au service de leurs compatriotes. Ils sont des liens avec les États-Unis mais sont également bien ancrés à la fois dans leur communauté libérienne et dans la société d'accueil guinéenne, parlant le français et le malinké. Même s'ils représentent des groupes opposés, ils ont des profils similaires et sont tous deux mandingo. Ce dernier élément est un autre argument pour souligner que l'opposition entre les groupes dépasse la première dimension ethnique que j'ai mise en avant, et a une dimension politique qui touche à la définition des revendications à porter devant le HCR.

²¹⁶ A l'inverse, Leroy qui aimerait jouer un rôle politique au sein de sa communauté, dit qu'il sait qu'il est trop jeune, tandis que Sony, un autre réfugié, se pense trop âgé pour participer à ces rivalités (le premier a pourtant 32 ans, le même âge que Sekou K., le second 58 ans). Leroy déclare qu'il a choisi d'essayer d'employer ses ambitions pour préparer son propre avenir : *I decided to leave it to them because fighting for posts between Liberians in Guinea, it was not worth it. So I decided to focus on where I would find myself to.* [CKY N°120]. Sony quant à lui explique son retrait de ce *committee business*, alors même qu'il y a participé quelque temps, par son choix de se tenir à l'écart des éventuelles bagarres qui pourraient en résulter [CKY N°195].

Cette rivalité n'est donc pas un simple prolongement des antagonismes du pays de départ²¹⁷, même si elle renvoie à un important enjeu politique interne à la communauté libérienne et existant au Libéria comme en exil, qui porte sur la place des Mandingo dans la société. Elle révèle également des enjeux politiques vis-à-vis du HCR et de la Guinée en tant que pays d'accueil. Cette représentation est en effet devenue un enjeu car les deux groupes ne sont pas d'accord sur les revendications à présenter à l'agence onusienne, sur les priorités apportées à la documentation et à la réinstallation par le comité de Sekou K. et sur les modes d'action pour les faire entendre. La place importante accordée à la réinstallation dans le programme politique de Sekou K. d'un côté, et l'effort de collaboration d'Adam et de son entourage avec le HCR sur la question de l'intégration locale de l'autre seront être analysés plus loin, en parallèle avec des mouvements similaires observés à Buduburam. Mais on peut ici s'arrêter sur la question de la reconnaissance des Libériens en tant que réfugiés statutaires.

L'une des premières revendications du comité de Sekou K. envers le HCR a été qu'il réexamine la situation des Libériens n'ayant qu'une attestation de réfugié du BNCR : *We are lacking of protection. Especially with matters related to our documentation. We told them that... UN has discriminated the refugees into two categories: those with the Guinean attestation, and those with the UNHCR attestation. Those with the Guinean attestation, they are not benefiting anything from UNHCR. According to United Nations, many people forged the documents. (...) I told UN that they have to reconsider their position, because even in this committee there are people with very unique and genuine papers... UN agreed on it, but the implementation is never done. Even now, those who have the UN attestation, it has expired... so we are living in Guinea illegally. The document is no longer of value. They should change our documents. We have been advocating also that UN should search for a solution, not already resettlement, but at least the question of documentation should be resolved* [CKY N°130]. Pour Sekou K., tous les Libériens devraient être reconnus comme réfugiés et recevoir une protection et une aide du HCR. L'argument du HCR que les Libériens auraient fabriqué des documents est injuste puisque tous sont des victimes de guerre.

Mais pour d'autres réfugiés, cette revendication autour du statut n'était pas la première à exprimer. Certains jugent qu'elle a surtout entraîné des trafics d'influence et des détournements de fonds, comme le suggère Suzie : *They chose that one to gather documents, to get attestations... They were coming around for that. "How much would you pay to get attestation?" Some people gave money, plenty money... But nothing happened. And then, they stopped coming* [CKY N°010]. D'autres pensent que la demande d'élargir la reconnaissance à un groupe plus large a fait perdre leurs droits à ceux qui possédaient déjà le statut. C'est l'opinion de Stan qui soulignait que les controverses sur l'identification des réfugiés avaient paralysé le travail du HCR pour les réfugiés libériens. Un groupe de réfugié souhaitait que le comité demande de l'aide pour les personnes déjà enregistrées, mais le comité avait préféré réclamer une nouvelle opération d'enregistrement. Ces pressions empêchaient sur les agents de HCR de s'occuper des cas individuels selon Stan. Pour lui, le comité de Sekou K., parce qu'il était entré en conflit avec le HCR, n'était plus en mesure de parler pour les réfugiés. Stan pensait qu'il fallait changer de représentant et revenir sur une négociation en faveur des Libériens qui avaient des documents approuvés par le HCR et Genève. Par la suite, quelque chose pourrait être fait pour ceux qui n'avaient pas de documents. Mais il trouvait injuste que Sekou K. ait passé sous silence la demande de ceux qui avaient des documents, au profit de gens,

²¹⁷ À Nairobi, M. A. Pérouse de Montclos (1998) fait la même observation de l'absence de reproduction à l'identique des tensions nationales propres aux groupes réfugiés étudiés dans cette capitale (Somaliens, Rwandais et Ougandais).

en majorité Konianka Mandingo, qui n'en avaient pas. Il constatait que la communauté libérienne avait éclaté. Pour lui, la relation entre les réfugiés libériens et le HCR était devenue une affaire politique, qu'il reliait également à la volonté du gouvernement libérien d'E. Johnson Sirleaf de voir rentrer tous les Libériens en exil [CKY N°136]. On retrouve là encore une dimension qui dépasse le simple cadre de la communauté libérienne à Conakry.

Pour terminer, on peut se demander si ces tensions entre Libériens à Conakry et l'absence d'organisation et de représentation politique unitaire est une cause, ou bien plutôt une conséquence de la dispersion des réfugiés dans la capitale guinéenne. On peut penser que cette dispersion ne favorise pas une réconciliation et une mobilisation unanime des Libériens. Le groupe n'étant pas structuré par une seule organisation politique, les individus ne sont pas non plus encouragés à se regrouper en ville. Qu'en est-il à Buduburam, où les Libériens vivent ensemble dans un camp ? Les réfugiés participent-ils à la gestion du camp ? Retrouve-t-on les mêmes tensions autour de la représentation politique des réfugiés auprès du HCR ?

2.2. À Buduburam, le comité des réfugiés comme gouvernement local ?

Plusieurs chercheurs travaillant sur des camps de réfugiés se sont intéressés à leur gouvernance, souvent en soulignant le rôle du HCR dans l'organisation de la vie dans le camp, mais également en montrant que les réfugiés deviennent des acteurs à part entière de cette gouvernance (Agier, 2008, Hanafi 2010). S'il existe une « *layered sovereignty* » dans les camps au sens où on y observe plusieurs niveaux de pouvoir (Turner, 2005), les réfugiés détiennent une partie de ce pouvoir à travers les comités institués par les autorités de l'asile. Il s'agit de s'intéresser ici à cette gouvernance interne du camp, c'est-à-dire par les réfugiés eux-mêmes. L'idée que le comité des réfugiés est un gouvernement local est ici discutée à travers l'analyse de son rôle et de sa structuration puis par l'examen de la réalité de son pouvoir et l'évocation des groupes qui le contestent.

La restriction du propos au seul camp se justifie dans la mesure où les échanges avec les Libériens installés ailleurs n'ont pas porté sur des thèmes d'organisation politique des Libériens à Accra, et ont même rarement évoqué les tensions qui traversaient le camp, si ce n'est lorsqu'ils commentaient la manifestation de 2008.

2.2.1. Des représentants non pas élus mais désignés

Dans le camp de Buduburam, le HCR et le GRB ont constitué un comité des réfugiés libériens, le *Liberian Refugee Welfare Committee* (LRWC). Ils ont ainsi un interlocuteur privilégié, en la personne du président et de l'équipe de ce comité. Parfois présenté comme un « *local government* » et un organe de « *self governance* » (Tete, 2005), ce comité n'est en fait pas élu par les réfugiés eux-mêmes.

- *Un président choisi par le camp manager et une équipe autodésignée*

Seuls les deux premiers présidents du comité, entre 1992 et 1996, ont été élus par les résidents du camp (Holzer, 2012). Les autorités de l'asile ont ensuite mis fin à cette expérience de démocratie interne, pour des raisons de sécurité d'après Varney S. et l'actuel *camp manager*, Cal Afun [ACC, CA, 02/11/2009]. Varney explique : *At first, when I was not here, they were having elections. They used to elect officials but... ethnicity was coming here... and it was bringing serious confusion, according to what they told me... So the government stopped the elections and gave the power to the camp manager to appoint the chairman. And that's how it's been working* [ACC N°27].

Pour limiter ainsi les tensions politiques et ethniques entre réfugiés, le GRB a en effet préféré désigner lui-même, par le biais du *camp manager* plus précisément, le président du comité. Selon Cal Afun et l'un de ses prédécesseurs (Kusi, 2004), le *chairman* des réfugiés est choisi selon des critères de crédibilité, d'âge, d'expérience mais aussi de personnalité, au sens où il doit moins revendicatif que conciliant envers les autorités de l'asile. Il n'y a pas de limite temporelle à son mandat dont la durée dépend de la qualité de ses relations avec ces autorités. Le président du comité est considéré comme un « notable » du camp. Il est souvent un ancien membre actif du comité promu à ce rang. Il a parfois une expérience de représentation des réfugiés dans d'autres lieux, comme Varney S. qui a été président du comité des réfugiés libériens à Lola en Guinée forestière dans les années 1990.

En dehors de cette nomination extérieure du président, les autres membres du comité sont auto-désignés. Il s'agit de volontaires, qui peuvent commencer à travailler comme adjoints de responsables de zones avant d'être promus dans la hiérarchie du comité par reconnaissance de leurs compétences, par ancienneté et par leurs bonnes relations avec le président du comité. Ces promotions se font le plus souvent grâce au départ du responsable précédent, et par candidature, souvent appuyée par la recommandation par des membres déjà actifs, puis acceptation par les autres membres du comité. Lorsque que j'ai interviewé Amos, le secrétaire général du LRWC, il m'a expliqué être devenu secrétaire général après avoir été responsable de zone, à la faveur du retour au Libéria du précédent secrétaire général et m'a montré un calendrier de 2007 avec les photographies du LRWC en mentionnant ceux qui étaient partis (en réinstallation ou via le rapatriement) et avaient été remplacés [ACC N°29]. Un autre membre du comité, Moses, doit son poste de responsable des questions d'éducation au fait qu'il est un ancien fonctionnaire du ministère de l'Éducation au Libéria et qu'il a été actif en tant qu'ancien professeur syndiqué au sein du *Liberia National Council* lors des négociations de paix de 1996 [ACC N°28].

- *Une structuration d'organe exécutif*

Le LRWC fait tout de même penser à un gouvernement local, par sa structuration en sous-comités qui rappellent des portefeuilles ministériels. Cette organisation évoque celle d'une mairie et ses services municipaux ou celle des *District Assemblies* ghanéennes. Le *chairman* a deux présidents adjoints, l'un en charge des « opérations », l'autre de l'administration, et un secrétaire général²¹⁸. Le *camp manager* influence également le choix de ces deux présidents adjoints.

L'« administration » et les « opérations » sont chacune subdivisées en six services. Amos énumère leurs champs d'activité : *education, women and children's affairs, health and sanitation, arbitration, finance, logistics and mobilisation, public affairs and information, sports and entertainment* [ACC N°29] (voir l'organigramme ci-dessous, Figure 9). Chaque service occupe plusieurs bénévoles. Par exemple, les responsables de l'éducation coordonnent les activités scolaires des diverses écoles du camp. Moses explique qu'il insiste auprès du HCR et de diverses ONG pour que ces écoles continuent à être subventionnées. Il travaille avec son équipe auprès des familles pour que les enfants soient scolarisés, puis n'arrêtent pas l'école. Il négocie avec le HCR et le gouvernement ghanéen pour que l'éducation dispensée dans le camp soit de bonne qualité, par la formation des professeurs, soit reconnue, par la validation du diplôme ouest-africain de fin d'études dit WAEC pour *Western African Examinations Council*, et qu'elle débouche pour certains élèves sur des études supérieures, grâce à l'obtention de bourses d'enseignement supérieur. Le service *health and sanitation* organise le ramassage des ordures.

Figure 9 L'organigramme du LRWC



²¹⁸ Varney S. a ainsi été secrétaire général puis *co-chairperson for administration* avant d'être désigné comme *chairman* en 2005 après le départ en Australie du précédent président du comité.

Du département des opérations dépendent les chefs des douze zones du camp. Ces *zonal heads* sont ceux qui ont un contact direct avec les réfugiés, même si certains problèmes sont parfois directement discutés au bureau du comité. Ils doivent connaître la population de leur zone. Anesto tient ainsi une sorte de registre sur sa zone, à partir des numéros de maisons et y reporte les évolutions des résidents : *When the year starts, I go from door to door. I do a kind of census to know who have stayed and who have gone. It's an exercise on a routine basis. Everybody does it. To make sure I have the accurate data when it comes to the number of people I have in my zone. But I'm only concerned about my zone. I take the data and I carry it here [to the committee]. It's important to know who has gone and who is staying from one year to another. Otherwise it's approximations. I have a book where I write the name of the tenant, the sex, the number of dependants, the UNHCR ID card, the house number and sometimes the telephone number. Besides, whenever somebody matriculated in another zone comes to my zone, I have to take the name and put it in my book. Because my data also goes to UNHCR so when they come and ask me: "how many people do you have in your zone?"; I have to know. I always want to make my data accurate [ACC N°35].* Ce témoignage laisse entendre que le HCR (et le GRB) délègue(nt) en partie le travail de statistiques des réfugiés dans le camp, ou du moins qu'ils s'appuient sur les réfugiés pour mieux connaître la population du camp.

- ***Un pouvoir concentré dans les mains d'hommes mûrs***

Le pouvoir du LRWC est largement personnalisé, par le biais du président du comité, mais il est également conçu dans une continuité temporelle, au-delà des changements de personnes. C'est du moins ce qui ressort des propos de l'actuel *chairman*, qui endosse aisément l'action de ses prédécesseurs, à la manière d'un chef de gouvernement. Pour décrire l'expansion du territoire du camp au début des années 2000, Varney S. dit en effet : *We cover all zones, from 1 to 12. You know, zone 1 to 9, that's the real camp. But refugees started to expand and we started to negotiate with the Ghanaian authorities and we built houses on lands out of the initial perimeter [ACC N°27].* Ce « nous » renvoie au comité en tant qu'institution, et non à Varney S. lui-même qui n'est arrivé à Buduburam qu'en 2002 et qui n'a commencé à travailler au comité qu'en 2003.

La moyenne d'âge du comité est supérieure à 40 ans. Pour Kate Hampshire et ses collègues (2008), le comité évoque une gérontocratie, néanmoins remise en question d'un point de vue spatial par les « poches de souveraineté » que se créent de jeunes marginaux au sein du camp, notamment dans le *gap*. La composition majoritairement masculine du LRWC est aussi à souligner. Sur le calendrier présenté dans la Photographie 6, on compte 34 photographies de membres du LRWC, 28 hommes et 6 femmes seulement. Les femmes ne sont cependant pas exclues des instances de pouvoir contrairement à ce que présente Alice Boateng (2006), ni cantonnées au service dit *Women and Children's Affairs*. Les femmes qui n'ont pas accès à l'exercice du pouvoir par le comité peuvent même devenir d'importantes actrices de sa contestation. La manifestation de 2008 a ainsi été portée par une association de femmes, *Concerned Women*, ce qui peut être interprété comme une contestation d'un pouvoir majoritairement masculin dans le camp. Cela peut aussi être lu comme une utilisation tactique et politique des représentations associées au genre (Holzer, 2012). Les réfugiés avaient effectivement perçu que les autorités auraient davantage tendance à traiter un mouvement social porté par des hommes comme une atteinte à l'ordre public, les hommes libériens ayant une réputation belliqueuse en Afrique de l'Ouest. Ce mouvement de femmes s'inscrit également dans une tradition libérienne de prise de parole politique des femmes comme le soulignait Mary Moran (2005) dans son travail

ethnographique d'avant la guerre civile et comme les mouvements de femmes pour la paix pendant le conflit civil l'ont rappelé²¹⁹

Photographie 6 Calendrier présentant les membres du LRWC et d'autres figures importantes du camp

Motto: "Discipline, Reconciliation and care for All"

LIBERIAN REFUGEE WELFARE COUNCIL

Buduburam Refugee Settlement, Ghana
(1990-2006 OBSERVING 16 YEARS OF PEACEFUL STAY IN GHANA)

Promoting Refugee Rights, Advocacy, Peace, Unity and Reconciliation.

E-mail: librefwelco28@yahoo.com

Administrative Leadership of the Buduburam Refugee Settlement

Administrative Leadership:
 Hon. Yemey B. Samboua III (Chairman LRWC), Hon. Joseph Beh (Co-Chairman Adm. LRWC), Madam Siatta Lansanah (Co-Chairman Operation LRWC), Mr. Amos H. Towah (Exec. Secretary LRWC), Mr. Stanley A. Gbojuah (Financial Officer LRWC), Hon. Cal Wisdom Afun (Settlement Manager), Mr. William Atta Mends (Settlement Administrative Sec.), Elder Success Hopson (Sec. of Youth, Sport, Culture & Ent.), Hon. Moses K. Bah (Adv. Coordinator LRWC), Rev. Marilyn V. Clinton (Coordinator Food and Nutrition), Rev. Johnny Z. Duanyehneh (Coordinator Arts & Drug. C. Ther.), Mr. Andrew T. Nagbe (Coordinator Welfare & Sanitation C. Ther.), Madam Sandra J. Blay (Coordinator Welfare and Children Affairs), Mr. Arnold Obediah (Settlement Utility Officer), Mr. Joseph Y. Myers (Coordinator Social Work), Mr. George F. Matthews Jr. (Press and Public Affairs), Mr. Muibah A. Moyour (Coordinator NGOs & CBOs), Mr. Osrar O. Tarpeh (Chairman C.A. Mkt. C. Ther. H.E. & Exec. Dir.), Mr. Zinnah B. Smith (Coordinator Rehabilitation and Logistics), Madam Comfort W. York (Coordinator Health & Food Affairs), Madam Dorothy Kumah (Social Welfare Officer).

PAST LRWC LEADERS: Stanley Ford (1990-1991), Ivin W. Koffa Sr. (1991-1992), Momo S. Larmena Jr. (1992-1994), William Z. Sampson (1994-1996), James W. Wieh Sr. (1996-2000), John S. Connel Sr. (2000-2003), Francis J. Hinneh (2003-2004), Alice G. Abraham (2004-2005).

PAST SETTLEMENT MANAGERS: Andam Chubby (1990-1991), J. R. Kweku Teye (1991-1995), Kwame O. Owusu (1995-1999), Edwin Akyempong (1999-2001), John Thompson (2001-2005), Rev. Aloysius Wm Kpadah (Chairman, Buduburam Christian Fellowship), Mr. E. Madison Swain (Head of Health, 13 Counties, Buduburam), Madam Kabbah B. Freeman (Director, Women of Glory / Opinion Leader), Mr. Sebastian Herault (Adm. Sec. General, Clinique), Hon. Jones G. Gboto (Former Sports Council).

Opinion Leaders: Imam Ali Jawudin (Head Bud. Muslim Community), Benjamin E. Witherspoon (Head, Zone Ten), G. Baccus Bropleh (Head, Zone Eleven), Jeremiah G. Hansford III (Head, Zone Twelve), Isaac Zulu (Head, Zone Thirteen), Mr. Demetrius F. Sabou (Head NEWAT), Elder Bryant Shab (Opinion Leader/Founder P.F.S.), Elder Joseph T. Torh (Opinion Leader), Mr. Semeh Roberts (Opinion Leader/Exec. Dir. C.B.R.), Mr. Emmanuel Dolo (Opinion Leader/Exec. Dir. P.C.G.).

2007 (January to December) and **2008** (January to December) calendar grids.

PRODUCED BY RESHMOO K. BEST

Sur ce calendrier réalisé par le LRWC pour 2007-2008 figurent les photos des membres du comité de Buduburam fin 2006. Certains n'étaient déjà plus dans le camp en 2008-2009 lors de mes enquêtes. On trouve également les photos de *leaders* d'opinion du camp, celles du *camp manager* et ses assistants ainsi que celles d'autres intervenants humanitaires, comme l'administrateur de la clinique, un volontaire français.

²¹⁹ Leymah Gbowee, présidente de *Women of Liberia Mass Action for Peace*, particulièrement active pour l'issue de la seconde guerre et qui est venu manifester à Accra lors des négociations de paix (et dont les réfugiés ont forcément entendu parler) a d'ailleurs reçu le prix Nobel de la paix en 2011.

Varney S. est conscient des limites de son pouvoir en tant que président du comité des réfugiés, à la fois car son champ d'action est limité par les possibilités accordées par le HCR et le GRB et par le fait même que ses choix ne font pas toujours l'unanimité. *The moment you are a leader, you have opposition* dit-il [ACC N°27]. Ce Mandingo qui a été choisi par les autorités de l'asile²²⁰ souligne qu'il faut beaucoup de patience et d'abnégation pour faire ce travail difficile et même ingrat qu'il décrit comme entièrement bénévole et gratuit. Il pense néanmoins, malgré les critiques, qu'il continue d'être la bonne personne pour faire le lien entre les réfugiés et le HCR car il a l'expérience, la psychologie et l'entregent nécessaires à cette mission. Ces propos amènent à s'interroger sur ce qu'apporte le fait d'être un représentant des réfugiés dans le cas de Buduburam, et sur la réalité du pouvoir du comité.

2.2.2. Quelle réalité du pouvoir du comité ?

Les Libériens membres du LRWC insistent leur mission de favoriser la circulation de l'information entre les réfugiés et les autorités du camp, GRB et HCR. Anesto, responsable de zone, définit ainsi son rôle : *I was appointed to oversee the needs of the refugees. I relate to them and then I take the information from there to the committee, to UNHCR or the Ghana Refugee Board. I take it there to discuss and then I carry it back to them: I also relate information to the refugees about the life in the camp* [ACC N°35]. Anesto se présente comme un relais, mais la position des membres du LRWC est loin d'être neutre et apolitique. Varney S., le président du comité en 2008-2009 déclare quant à lui : *I am the spokesperson for the Liberian refugees. I relate to the UNHCR and its operational partners, I relate to the Government of the People of Ghana, as well as the refugee committee* [ACC N°27]. L'expression de « porte-parole » est importante car le président du comité comme les réfugiés considèrent que le président du comité doit défendre les intérêts des réfugiés auprès des autorités de l'asile et des organisations humanitaires. De manière générale, le *camp manager* est le principal interlocuteur du comité dans le camp depuis les années 2000 car le HCR n'y a pas rouvert de bureaux depuis son premier retrait en 2000.

Le rôle du comité dépasse néanmoins celui d'une simple courroie de transmission. Le comité et son président représentent une strate d'autorité dans le camp pour les réfugiés comme pour les autorités de l'asile. Les relations entre le LRWC et le *camp manager*, qui incarne l'autorité ghanéenne, sont complexes mais peuvent être qualifiées de hiérarchiques : le chairman parle facilement de son *Ghanaian boss*. Se dessine ainsi une échelle de pouvoirs et de souverainetés, des autorités de l'asile aux chefs des douze zones du camp. La réalité du pouvoir du comité peut être illustrée à travers l'exercice de la justice et de la police dans le camp ainsi que par la discussion des bénéfices économiques apportés par la position de membre du comité.

²²⁰ Il est intéressant de noter qu'à Buduburam comme à Conakry, ce sont des personnes d'ethnies mandingo qui détiennent le rôle de représentation des réfugiés, même si je ne sais pas comment expliquer ce point commun.

Planche photographique 21 Lieux emblématiques et figures de l'autorité détenue par les réfugiés à Buduburam

a. Une vue des bureaux du LRWC



b. Les bureaux de la Neighborhood Watch Team (NEWAT)



c. Varney S., le président du comité, pose dans son bureau



d. Un volontaire de la NEWAT dans son uniforme

Il pose devant le centre de rapatriement du camp



e. Un réfugié montre sa carte de membre du comité, en tant que responsable de zone.



Derrière lui, le drapeau du Libéria et sur le mur, des cadres prouvant ses compétences en tant que représentant des réfugiés, dont une plaque rappelant qu'il a été représentant des réfugiés à Lola, en Guinée forestière.

- *Un pouvoir circonstancié de justice et de police*

Deux services sont des adaptations d'un pouvoir régalien que les réfugiés exercent de manière restreinte, avec l'accord du HCR et du GRB : celui appelé *arbitration* qui propose une sorte de justice interne, et la *Neighborhood Watch Team* (dite NEWAT) qui est une sorte de milice désarmée interne au camp. D'après Varney S., le LRWC *makes sure that we have peace and tranquility in the camp* [ACC N°27]. Il a donc un rôle de maintien de l'ordre qui s'exprime à travers ces deux organisations.

Au sein du LRWC, Amos décrit le service d'arbitrage comme *a disciplinary council that arbitrates cases written by the refugees, cases among the refugees, arising between them. People at the committee settle these conflicts so that people can go back home and live peacefully with their neighbors. Because here, any man's front yard is another man's back yard; so sometimes cases are raised because of sanitation problems, of the water...* [ACC N°29]. Grâce à Ken, un travailleur du LRWC engagé dans ce service, et qui est aussi le fils de Varney S., j'ai pu assister au fonctionnement de ce petit tribunal qui ressemble à une réinterprétation de la justice traditionnelle libérienne, puisque les juges ne sont pas des chefs coutumiers mais des membres du comité. Les affaires s'y règlent « à l'amiable » selon Ken, entre réfugiés, ce qui est une façon d'éviter la justice ghanéenne dont il estime qu'elle serait défavorable aux Libériens. La petite cour d'arbitrage a le pouvoir d'obliger les personnes impliquées dans les affaires qui lui sont présentées à s'excuser, voire à payer des amendes ou des dommages et intérêts.

Pour Tehila Sagy (2009), qui a étudié ce mode de règlement des conflits dans le cadre de sa thèse de droit, il s'agit d'une forme de « *private ordering* », c'est-à-dire d'une façon pour les autorités de l'asile, HCR et État ghanéen, de déléguer à des réfugiés, non élus et dont il n'a pas été prouvé qu'ils étaient compétents en droit, la tâche de réguler les rapports sociaux au sein du camp. Pour elle, le LRWC est une forme de gouvernement privé, dont elle montre les limites dans le cas de cette gestion des différends qui amène plutôt à une absence de droits et à une large part d'arbitraire. Les membres du comité n'hésitent pas en effet à faire pression sur leurs compatriotes pour qu'ils ne présentent pas leurs plaintes devant les autorités ghanéennes ou le HCR. Lors de mon observation d'un règlement de conflit de voisinage, je me suis demandé si cette façon de procéder ne débouchait pas inévitablement sur une forme de droit du plus fort, les « juges » du comité étant facilement corruptibles.

T. Sagy a également étudié le rôle de la NEWAT dans le camp. Cette pseudo force de police libérienne a été constituée en 2003 par des volontaires, avec l'appui du HCR et du GRB, après le constat d'une augmentation des violences à Buduburam. Les membres de la NEWAT ont leur bureau à proximité du LRWC mais en sont indépendants. Ils sont aisément identifiables par leurs uniformes orange ou bleu mais ne sont pas armés, si ce n'est de sifflets et de bâtons de bois. Ils patrouillent dans le camp de jour et de nuit pour veiller à la sécurité des résidents et ont un rôle de médiateurs. Les premiers volontaires ont été formés par la police ghanéenne à laquelle ils sont censés faire appel dans le cas d'actes criminels. La NEWAT peut à cet égard être mise en parallèle avec les organismes de sécurité privée qui sont apparus dans les zones résidentielles urbaines ghanéennes. Ce dernier phénomène a d'ailleurs souvent été justifié au tournant des années 2000 par la multiplication des cambriolages régulièrement imputés à des Libériens.

Dans sa description de la NEWAT, Suzanne Tete (2005) décrit une ONG qui se considère comme « *the extended arm of the police* », même si ses membres s'engagent à respecter le fait que le gouvernement ghanéen est l'ultime responsable de la sécurité à Buduburam. Pourtant, le terme de « milice » que j'employais plus haut donne une idée du pouvoir que les membres de la NEWAT ont acquis dans le camp. T. Sagy (2009) montre qu'il s'agit là encore d'une appropriation du maintien de l'ordre par des individus sans légitimité et qu'elle entraîne des injustices. Elle est une autre façon de filtrer les conflits entre réfugiés et d'empêcher que certains d'entre eux ne soient arbitrés par la justice ghanéenne. C'est aussi ce que confirme un extrait d'entretien rapporté par S. Tete : « *The NEWAT members are also of the view that it is better to handle cases of their kin as to prevent them from getting criminal records that could worsen their refugee case. This coupled with the slow are of cases follow-ups by the Ghanaian police and UNHCR leads to an increasing reliance of the refugees on the NEWAT* » (Tete, 2005, p. 53). Même si la justice ghanéenne peut être considérée comme procédurière, les membres de la NEWAT utilisent régulièrement l'argument d'une mise en danger des réfugiés de leurs chances d'être réinstallés s'ils se plaignent aux autorités de l'asile, ce qui montre le poids de la réinstallation dans le quotidien des réfugiés.

La cour d'arbitrage comme la NEWAT soulignent bien que les Libériens considèrent le camp comme un lieu à part, déconnecté de l'espace souverain ghanéen, où police et justice suivent des logiques spécifiques, avec l'accord tacite des autorités de l'asile. Ces dernières rappellent ponctuellement le fait que ce lieu dépend pourtant de la souveraineté ghanéenne lorsque le maintien de l'ordre est menacé ou lors de délits et crimes à caractère grave.

- *Une « politique du ventre » ?*

Les membres du LRWC se présentent tous comme des volontaires bénévoles mais leur position leur donne du prestige et de l'influence dans le camp. Elle les apparente à des fonctionnaires, même s'ils ne reçoivent pas de salaires. Ils sont donc en position de force par rapport à leurs compatriotes dans le camp, au sens où ils sont des intermédiaires quasi incontournables entre les réfugiés et les autorités de l'asile. On peut alors supposer que la tentation est forte de monnayer des services, ou du moins de recevoir des dons en guise de remerciement pour des messages portés aux bons interlocuteurs, ghanéens, onusiens ou humanitaires. Ces pratiques rappelleraient celles des agents de l'État qui tirent parti de leur position politique pour asseoir leur position économique dans une logique de « politique du ventre » (Bayart, 1989a).

L'éventuelle corruption des membres du LRWC n'est pas démontrée dans le cas de Buduburam, mais elle a été mentionnée dans d'autres camps (Cambrézy, 2001). Par exemple Joe, un Libérien qui a vécu dans un camp de réfugiés au Nigéria avant de venir à Buduburam, raconte qu'il a constaté et cherché à dénoncer les fraudes auxquelles se livraient les membres du comité de réfugiés dans ce camp, détournant une partie de l'aide alimentaire à leur propre profit, et imitant en cela les agissements de travailleurs humanitaires locaux des ONG ou du HCR [ACC N°34]. Moins critiqué par les résidents du camp pour sa corruption, même si certains comme Sawyer [ACC N°50] disent que le chairman ne cherche que son propre bénéfice, le comité est surtout contesté pour son manque d'énergie à défendre les « droits » des réfugiés.

2.2.3. *Un comité contesté*

Le LRWC et son président sont contestés par plusieurs réfugiés à la fois de façon individuelle et de façon collective à travers des associations éventuellement concurrentes. Les réfugiés mettent en cause leur trop grande conciliation avec le GRB et le HCR. N. Omata rapporte la frustration et la colère que ressentent ses interlocuteurs envers le comité, considéré comme assujéti au *camp manager* et dans l'incapacité, voire le refus d'exprimer des opinions différentes de celles attendues par les autorités de l'asile : « *'Puppet' or 'messenger boy' of the settlement manager: these are terms that refugees in the Buduburam settlement have often used to portray the LRWC. As the LRWC has been perceived as a controlling arm of the settlement manager, many refugees have been frustrated that this refugee representation has not been striving to improve the welfare and enhance the protection of the Liberian refugee community* » (Omata, 2011a, p. 71).

Certaines associations se sont érigées en possibles rivales du comité à divers moments de l'histoire du camp. Elles continuent ponctuellement de le faire, mais elles ont plutôt été associées au LRWC, une façon de les museler. C'est le cas du *Elder's Council* ou encore de la réunion des associations de comtés. Cette dernière est fondée sur les associations de comtés d'origine des réfugiés, comme celle du *Lofa County* dont j'ai rencontré un membre en la personne de Jallah [ACC N°49], ou celle de Grand Gedeh, dite *Grand Gedeh Refugee Development Association*, plus marquée ethniquement car elle rassemble les Krahn (Omata, 2011a).

D'après mes observations les conflits pour le pouvoir à Buduburam semblent moins marqués par des clivages ethniques qu'à Conakry²²¹. Ils rappellent cependant les rivalités de personnes décrites à Conakry. L'un des Libériens interviewés, Sawyer, s'est présenté comme un candidat officiel pour remplacer Varney S. à la tête du comité. Il a soutenu des pétitions contre l'actuel chairman et dirige une petite CBO, qu'il appelle « fonds de solidarité » ou *Liberian Refugee Social Welfare and Relief Organization*, sur laquelle il s'appuie pour montrer qu'il est un gestionnaire efficace et désintéressé. Il met également en avant ses capacités à lever des fonds, au contraire du comité, par ses activités d'hommes d'affaires, responsable du commerce florissant de distribution de la boisson Coca-Cola dans le camp [ACC N°50].

La frustration populaire contre le comité et son chairman Varney S. s'est transformée en mobilisation lors de la manifestation de 2008 (voir chapitre 2, p. 198). Les manifestants réclamaient de meilleures opportunités futures pour les réfugiés, pour rentrer au Libéria, mais surtout partir en réinstallation. Varney S. raconte que l'animosité à son égard lors de cette manifestation l'a poussé à changer de résidence et à louer une maison en dehors du camp, par peur pour sa sécurité physique [ACC N°27]. Il s'était désolidarisé de ce mouvement très critique à l'égard des autorités de l'asile, notamment dans son rejet d'une possible intégration locale au Ghana et avait refusé d'endosser les revendications financières et migratoires du mouvement.

Les contestations contre Varney S. et son équipe se sont de nouveau exprimées de manière violente à deux reprises fin 2010 et début 2011 d'après les journaux ghanéens et le témoignage de William avec lequel je suis restée ponctuellement en contact par email [ACC N°43]. Une femme a finalement été nommée comme nouvelle représentante des réfugiés du camp en mars 2011. Ces

²²¹ E. Holzer écrit elle aussi : « *it was striking how rarely factions drew on the ethnic ties that had gained such destructive power during the Liberian civil war* » (Holzer, 2012, p. 261).

enjeux de personnes et de pouvoir se concentrent en partie sur le prestige qu'apporte la position de président du comité, mais aussi sur la définition des revendications à présenter aux autorités de l'asile, et surtout au HCR, et sur leur hiérarchisation.

2.3. Des revendications citoyennes envers le HCR

À Conakry comme à Accra, les tensions et rivalités autour de la représentation des réfugiés libériens sont liées à ce pouvoir que la position de *leader* des réfugiés donne pour décider des revendications à porter devant les autorités de l'asile, et tout particulièrement le HCR. Même s'ils sont souvent traités dans leurs pays d'accueil comme des non citoyens, les réfugiés montrent, par leur capacité d'organisation et d'action politique, qu'ils sont capables d'initiatives. Ils rappellent en effet régulièrement au HCR qu'il est responsable d'eux et lui demandent des comptes, notamment en réclamant le plein bénéfice de droits inscrits dans les textes (Baujard, 2008).

L'idée avancée ici que les réfugiés se comporteraient comme des citoyens envers le HCR découle des travaux de M. Agier. Quand il désigne le HCR et ses organisations partenaires comme un « gouvernement humanitaire » (Agier, 2008), il met en avant que ces institutions ont une conception passive des réfugiés dont la citoyenneté est niée. Mais il souligne également que les réfugiés sont loin d'être de passifs récipiends de l'aide. Discutant les apports de G. Agamben sur la « biopolitique » et ses effets dans les camps (1997), il décrit des situations où les réfugiés ne sont plus seulement vus comme des victimes pures mais comme des « sujets ». Il présente leurs prises d'initiatives et de parole comme des actes politiques, alors même que ces réfugiés sont dépourvus de citoyenneté par leur situation d'exil (Agier, 2002 ; 2008 ; 2013). Dans la continuité de ces analyses, les revendications des Libériens sont ici pensées comme des tentatives de reconquérir une sorte de citoyenneté, pour l'heure dénuée de devoirs, mais conçue comme ouvrant des droits vis-à-vis du HCR.

2.3.1. Des comités de réfugiés critiques à l'égard du HCR

La contradiction entre la vision et les attentes du HCR d'un réfugié passif et la volonté des réfugiés d'influencer cette institution qui a le pouvoir distribuer une aide, voire une rente, et de provoquer leur migration, de retour ou vers un pays tiers, se lit à Conakry comme à Buduburam. Alors que le HCR (et le GRB dans le cas de Buduburam) souhaiterait(en)t que les comités de réfugiés soient une simple courroie de transmission, les réfugiés eux-mêmes attendent de leurs représentants qu'ils dépassent ce rôle assigné d'interprète et de relais des décisions du HCR.

Les comités eux-mêmes peuvent se montrer plus autonomes que ne le souhaiterait le HCR, comme dans le cas de Sekou K. à Conakry. *UN has been having problems with my committee because I told UN the truth. That's the problem between my committee and UNHCR. In Conakry here, we must admit that we are lacking of protection. No assistance. No protection.* Sekou K. considère qu'il fait son travail *to promote, supervise and defend the interests of refugees* et que c'est justement ce qui dérange le HCR [CKY N°130]. L'un de ses adjoints, Ayouba souligne également que pour le HCR, le comité devrait seulement être là pour faire entendre ses décisions aux réfugiés et non pour défendre l'intérêt des réfugiés. *They only want people to go by their will but we are in a democratic world and freedom of speech should be respected. UNHCR should listen and take into account what the committee has to say. They shouldn't impose their decisions upon us* [CKY N°148] Même si le HCR ne travaille presque plus avec ce comité, ses

membres font preuve d'une conscience démocratique et se raccrochent à l'élection qui les a désignés comme représentants des réfugiés libériens à Conakry. Sekou K. rappelle : *We were democratically elected, we can not be taken from office, except by a democratic process* [CKY N°130].

Dans son travail d'enquêtes dans la sous-région, M. Agier (2008) évoque le cas d'une élection de comité annulée par les autorités d'un camp car le *chairman* menaçait la tranquillité du camp. Le HCR aurait alors nommé un *acting chairman* et se serait appuyé sur des représentants informels, reportant *sine die* une nouvelle élection. Même si l'élection de Conakry n'a pas été invalidée, ce cas de figure est très semblable à celui de Conakry car dans les deux contextes la guerre civile est terminée et les autorités préfèrent ne pas régler les problèmes liés à l'organisation politique et à la représentation des réfugiés et plutôt attendre que le camp soit dissous ou bien que le nombre des réfugiés décroisse à la faveur des rapatriements. Dans les deux lieux, le HCR s'appuie sur des représentants informels et désignés par lui plutôt que par des personnes choisies par le groupe. Il rappelle ainsi aux réfugiés qu'ils n'ont pas de véritables droits à être représentés démocratiquement. La désignation du président du comité à Buduburam par le GRB va également dans ce sens. La fronde contre le comité de Varney S. à Buduburam illustre d'ailleurs le fait que les réfugiés attendent que leurs représentants soient capables de se rebeller contre les décisions du HCR quand elles semblent injustes ou inadéquates.

Au-delà des comparaisons avec un gouvernement local ou une mairie, un parallèle peut être fait entre les comités de réfugiés et un fonctionnement de syndicat. Les réfugiés considèrent que le HCR est responsable d'eux et de leurs conditions de vie. Ils cherchent à s'organiser et à se défendre pour gagner ou conserver des droits sociaux. Le rapprochement est d'autant plus pertinent si l'on considère que certains réfugiés consacrent la totalité de leur temps à ces démarches collectives et individuelles de plaidoyer pour leurs droits, au point de devenir des « réfugiés professionnels » (voir chapitre 7). L'expression se justifie au sens où ces activités sont leur principale occupation et leur apportent des moyens de survie, notamment parce qu'ils parviennent à se faire rétribuer pour les services qu'ils apportent à leurs compatriotes grâce à leur bonne connaissance du système. Les réunions pour discuter des décisions du HCR et y préparer des réponses sont régulières, à Conakry comme à Buduburam, dans le cadre des comités comme en dehors d'eux. Adam raconte par exemple : *We organize the meetings at individual places. Like we can decide to do it at Mr Thomas house. We would all transport ourselves and we would communicate. We do leaflets. We say Thomas house and the meeting day, and everybody would get there to have the meeting. When we open a meeting, we open a chart where everybody writes their name and address. It is how we've been able to organize ourselves (...). Sometimes you have the representatives of some neighborhoods, because of the transportation. A representative from one sector, to come and listen and then, he will take the message to the others. Because we don't want to place too much burden on ourselves, but we just want to pass the communication.* [CKY N°048]. Organiser cette mobilisation prend du temps et de l'argent aux réfugiés, si bien que certains se sont éloignés de ces mouvements militants, mais beaucoup considèrent qu'il s'agit d'une activité nécessaire pour faire entendre des revendications légitimes.

Les réfugiés s'organisent pour mener ensemble des actions en faveur des intérêts du groupe auprès du HCR. Ces actions n'ont pas une visée à long terme et ne s'appuient pas sur des configurations associatives pérennes (Daum, 1998), mais elles partagent avec d'autres associations de migrants des dynamiques de rivalités internes et de contestation des ordres établis ainsi que des volontés de négociation avec le pouvoir qui leur fait face, voire de contestation de ce pouvoir.

2.3.2. Le « répertoire d'action » des réfugiés

L'expression de « répertoire d'action » est empruntée au sociologue Charles Tilly pour lequel « en un temps et en un lieu donné, les gens apprennent un nombre limité de moyens pour se faire entendre et s'y cantonnent le plus souvent. Ces modes d'action évoluent lentement sous l'effet de l'expérience accumulée et des contraintes extérieures. Mais dans le temps court, ces contraintes limitent les choix disponibles pour les contestataires potentiels » (Tilly, cité par Fillieule, *in* Agrikoliansky *et alii*, 2010, p. 77). Cette expression permet de présenter les façons par lesquelles les réfugiés revendiquent des droits auprès du HCR pour améliorer leurs conditions de vie, si ce n'est assurer leur avenir, ce dont il sera davantage question dans la dernière partie de la thèse.

- *Revendiquer en s'appuyant sur les critères élaborés par le HCR*

Comme l'écrit J. Baujard dans son observation des mouvements de réfugiés à New Delhi, les réfugiés se mobilisent pour essayer d'obtenir « ce qu'ils estiment mériter au regard des lois internationales et de leur combat pour la démocratie et/ou de la situation qu'ils vivent » (Baujard, 2008, p. 218). D'après mes entretiens à Conakry et Accra, il faudrait ajouter la prise en considération des traumatismes qu'ils ont subis à cause des guerres et des déplacements forcés successifs. Les réfugiés savent se servir des critères utilisés par les autorités de l'asile et les organisations humanitaires, notamment la vulnérabilité, pour fonder leurs revendications (Agiar, 2008).

A l'instar des réfugiés de New Delhi qui s'inquiétaient de la suppression des aides qui leur étaient accordées (Baujard, 2008), les réfugiés libériens déplorent le désinvestissement du HCR à leur égard, même s'ils constatent qu'il est lié à la fin du conflit dans leur pays. *UN has abandoned us* dit une réfugiée qui argumente, comme beaucoup d'autres, sur le fait que la situation au Libéria reste encore instable, que beaucoup de réfugiés à Conakry sont vulnérables et méritent une aide matérielle [CKY N°104]. L'une des revendications à Conakry porte notamment sur l'aide médicale que le HCR apportait aux réfugiés jusqu'en 2007 et qui a été modifiée en 2008. *We used to receive medical assistance but now refugees pay 50 % and UNHCR pays 50 %, so we consider it over* dit Adam [CKY N°048]. Le comité a essayé de négocier pour que cette règle « injuste » ne soit pas appliquée, puis pour que le HCR y déroge dans certains cas spécifiques, ce qui a été obtenu. À Buduburam, Peter lutte contre l'image de réfugiés totalement assistés par le HCR en rappelant que l'eau ou l'électricité dans le camp ne sont pas pris en charge. Il estime cependant que le HCR devrait subventionner l'éducation et la formation professionnelle des réfugiés, au moment même où l'institution se désengage de plus en plus de ces programmes [ACC N°38]. On retrouve là l'idée du caractère limité dans le temps des programmes humanitaires, nombreux et souvent bien dotés dans la phase d'urgence puis en diminution à la fin d'un conflit. William le constate en comparant ses expériences d'asile en Guinée dans les années 1990 puis au Ghana depuis le début des années 2000. Pour lui, le HCR est bien moins impliqué auprès des réfugiés à Buduburam que ce qu'il avait observé en Guinée forestière. Même s'il déclare fièrement que les réfugiés se débrouillent très bien sans aide, il pense que le HCR ne remplit pas sa mission [ACC N°43].

Pour demander de l'aide, les réfugiés s'appuient sur les profils de vulnérabilité dessinés par le HCR et les ONG pour leurs programmes humanitaires. Un exemple intéressant de ce type de tactique est l'association des veuves libériennes. Hawa explique que toutes les communautés nationales de réfugiés à Conakry ont créé ce type de comité, et que l'association organise des

rencontres régulières au bureau du HCR pour attirer et conserver l'attention sur les veuves [CKY N°141]. Elles se tiennent particulièrement informées des moyens d'action de l'agence onusienne et sont nombreuses à avoir bénéficié de micro-crédits. L'association est aussi un cadre de sociabilité pour ces femmes, un espace de parole et un réseau de solidarité sur lequel elles peuvent s'appuyer en cas de problème.

- *Se faire entendre*

Les réfugiés demandent au HCR des aides concrètes mais également une écoute. Ils se plaignent régulièrement de ne pas être entendus de l'organisation. Plusieurs Libériens à Conakry disent qu'il est très difficile d'entrer en contact avec le personnel du service de protection du HCR, qui reste inaccessible à beaucoup d'entre eux, surtout s'ils n'ont pas l'attestation onusienne. À Buduburam, William dit : *The UN, they will never know the situation because they are not in the camp* [ACC N°43]. Les réfugiés reprochent au HCR d'être distant, ce qui entraîne une mauvaise connaissance de leurs bénéficiaires, mais également d'être peu reconnaissant des efforts des réfugiés qui travaillent à faire entendre la voix de leurs compatriotes. Stan se plaint ainsi que le HCR ne paie jamais les frais de transport de ceux qui se déplacent pour assister à des réunions d'information et de concertation. Ces réunions sont une façon pour les réfugiés de collaborer avec le HCR et d'essayer d'y placer leurs revendications, mais elles ne sont parfois pas suffisantes pour que les réfugiés expriment leurs demandes. Ils peuvent alors utiliser d'autres modes d'action, comme des lettres. Sekou K. a régulièrement recours à ce moyen en tant que président du comité. Certains Libériens l'emploient aussi à titre individuel, en payant un écrivain public si nécessaire. J. Baujard (2008) évoque en outre des grèves de la faim, voire des tentatives de suicide, ce qui ne s'est pas produit à Conakry ni à Buduburam, du moins à ma connaissance, ainsi que des manifestations.

Photographie 7 Une pancarte de manifestation conservée par un réfugié



Les manifestations sont en effet un des moyens de mobilisation citoyenne que les réfugiés mettent en œuvre pour se faire entendre et défendre leurs intérêts. Les manifestations qui ont eu lieu à Conakry ou à Accra, à la fin des années 2000, ont surtout porté sur « les solutions durables », et principalement sur la réinstallation. C'est le cas de la manifestation de 2008 à Buduburam et d'une manifestation d'une journée à Conakry en mai 2007, interrompue par la

police guinéenne, à la demande du HCR. *We were fighting for our rights* dit Abou F. qui y a participé et a été blessé [CKY N°149]. Il avait conservé la pancarte dont il s'était servi et la montrait fièrement (Photographie 7 ci-dessus). Les tensions internes entre réfugiés pour leur représentation et les revendications se cristallisent sur cette question de la réinstallation. Tandis que certains lui ont donné une nette priorité et ont choisi de confronter le HCR à ce propos, d'autres préfèrent rester dans un dialogue avec lui, permettant des éventuelles négociations. Adam à Conakry, ou Varney S. à Buduburam, disent avoir compris que la réinstallation ne pourrait pas intervenir pour tout le monde, et ne veulent pas faire perdre aux réfugiés les possibilités générales offertes par les « solutions durables » en braquant le HCR.

Sans analyser ici plus avant ces tactiques orientées vers l'avenir, il est important de souligner que les réfugiés orientent leurs revendications uniquement vers le HCR. Ils imitent en cela d'autres réfugiés dans le monde, tels ceux du Caire dont Katarzyna Grabska (2006) rapporte qu'ils disaient « *We live in a country of UNHCR* ». L'organisation politique des réfugiés se construit donc à la fois en interne et envers le HCR. C'est cette institution, et non les gouvernements de leurs États d'accueil, que les réfugiés considèrent comme leur interlocuteur privilégié, voire comme un gouvernement de substitution (Slaughter, Crisp, 2009 ; Moulin, Nyers, 2007). Les tensions qui interviennent dans la constitution d'instances représentant les réfugiés sont particulièrement liées aux revendications qu'ils expriment envers le HCR. Comme le montrait la description du camp de Buduburam, et comme l'illustrent certaines associations culturelles ou de femmes à Conakry, d'autres organisations sont moins politiques et moins clivantes que celles évoquées ci-dessus, mais elles sont alors plus éloignées de ces revendications.

*

* *

En conclusion, au-delà de la première impression que les Libériens sont une population pauvre et marginalisée dans ces deux capitales où ils ont trouvé refuge, il est important d'insister sur la relative diversité des profils socio-économiques rencontrés et sur leur capacité à se mobiliser en tant que groupe.

Alors que certains Libériens sont dans une extrême pauvreté, d'autres ont réussi à s'adapter aux contextes dans lesquels ils vivent et à affronter les difficultés du quotidien. Les activités économiques des réfugiés, ancrées dans l'informel, les rapprochent des autres citoyens pauvres de Conakry ou d'Accra. « *The majority of the world's urban refugees – especially those in poor countries – support themselves through casual labour or participation in the informal economy. As such, the study of urban refugees livelihood strategies resonates strongly with inquiries into other marginalized groups' economic and productive activities in the urban economy* » comme le constate Loren Landau (2004, p. 29). Selon leurs compétences, parfois limitées et souvent mal reconnues, ils parviennent à survivre, même s'ils ne savent pas toujours comment ils feront face aux dépenses du lendemain ou du mois suivant. De manière précaire, ils ont mené ce qu'on peut appeler une reterritorialisation, en rassemblant, pour restructurer leurs existences, des ressources à la fois locales et extérieures à leurs lieux d'exil. Une partie des Libériens, davantage à Accra et à Buduburam qu'à Conakry, améliore en effet ses conditions de vie grâce à des transferts d'argent reçus de l'étranger, de la part de membres de famille ou d'amis ayant réussi à s'installer dans des pays occidentaux.

L'organisation des réfugiés entre eux et face au HCR, tout en étant liée à des modes d'installation spécifiques, suit des logiques et des évolutions similaires dans les deux capitales. Les revendications politiques entraînent des rivalités qui dépassent en partie les clivages ethniques et qui illustrent le fait que les réfugiés sont devenus membres, pour un temps limité, d'un groupe non choisi au travers duquel ils agissent pour obtenir des ressources. Cette observation permet de relativiser les différences entre installation en camp et hors camp en milieu urbain. Mais les effets de lieu subsistent : la dispersion en ville donne moins de force aux réfugiés face au HCR à Conakry, où le comité élu en 2006 n'était plus reconnu par le HCR et n'avait pas été remplacé en 2009, quand l'existence du camp assure à Accra le maintien d'une instance de représentation, même si elle n'est pas démocratiquement élue. Ces mouvements d'organisation politique des Libériens restent contraints par les conditions de vie des réfugiés dans les deux capitales et dépendent du temps qu'ils parviennent à consacrer à ses activités, alors même qu'une majorité d'entre eux rencontre des difficultés de survie quotidiennes. Ces mouvements sont également inscrits dans le temporaire, à l'image d'autres associations en général, car ils dépendent des personnes qui les animent et de leur bonne volonté ou de leur découragement mais aussi car ces personnes peuvent quitter Conakry ou Accra, pour rentrer au Libéria ou partir ailleurs, la communauté des réfugiés étant vouée, du moins juridiquement, à disparaître.

LES RÉFUGIÉS ET LA VILLE

PARCOURS D'EXIL ET RETERRITORIALISATIONS À CONAKRY ET ACCRA

CONCLUSION

Cette deuxième partie a apporté des éléments de compréhension des dispositions intérieures des réfugiés libériens. Le chapitre 3 a présenté la diversité et la complexité des parcours d'exil qui ont déstructuré leurs mondes sociaux et les ont amenés jusqu'à Conakry et à Accra. Dans le chapitre 4 ont été décrits les modes d'installation des réfugiés dans chaque capitale tandis que leurs modes de subsistance ont été analysés dans le chapitre 5. Ces différents paramètres dessinent des processus de reterritorialisation fragiles dans chaque ville où les Libériens s'appuient sur leurs réseaux sociaux pour survivre dans la précarité de l'exil. Ayant décrit leurs tactiques de fuite de la guerre, puis leurs tactiques de survie quotidiennes, il s'agit à présent d'interroger leurs tactiques tournées vers l'avenir. Comment ces paramètres influencent-ils les projets migratoires des Libériens à Conakry et à Accra ? Comment les réfugiés appréhendent-ils dans chacun de ces contextes les alternatives qui se présentent à eux depuis la fin du conflit ?

TROISIÈME PARTIE

RENTREER, RESTER, PARTIR : LE CHAMP DES POSSIBLES

En 2008-2009, le conflit libérien avait pris fin depuis plus de cinq ans. La question se posait donc de l'avenir des réfugiés, autant pour ces derniers que pour les autorités de l'asile. Le travail de terrain a permis de saisir un moment de la vie des réfugiés où ils étaient face à un « champ des possibles » post-conflit, qu'il s'agit à présent d'aborder. Après avoir présenté, dans les deux premières parties de ce travail, de nombreux éléments constituant le « champ d'expérience » des réfugiés, l'analyse se porte sur leur « horizon d'attente » (Koselleck, 1990) au moment où ils ont été rencontrés. À la suite de parcours d'exil complexes, les Libériens semblaient, au premier regard, immobiles à Conakry et à Accra. Hier liée au conflit, cette situation d'attente dépendait alors d'un « après » à organiser, sous l'impératif d'acteurs internationaux qui souhaitaient mettre un terme à l'exil des Libériens à la fin des années 2000. La cessation de leur statut de réfugié en 2012 a depuis lors refermé les possibilités migratoires construites par le HCR et la communauté internationale. Baptisées « solutions durables », ces possibilités proposent de distribuer les réfugiés en trois lieux : celui de leur pays d'origine, par le rapatriement ; celui de leur pays d'asile, par l'intégration locale ; celui de pays tiers d'accueil, par la réinstallation.

Dans cette période de transition, les réfugiés rencontrés étaient majoritairement dans un comportement de *wait and see*. Ces deux derniers chapitres font porter le regard sur les raisons et le contenu de cette attente. Ils interrogent ce que les réfugiés avaient l'intention d'en faire. Ils étudient les projets migratoires des Libériens, c'est-à-dire de la façon dont ils se projetaient, en parole, dans des possibles, et donc dans des lieux différents. Elle s'efforce aussi de restituer des pratiques observées, des décisions, en acte, de rentrer, rester ou de partir. L'analyse porte sur la façon dont les Libériens essayaient d'être acteurs de ces parcours migratoires à venir, en tant que réfugiés et que futurs ex-réfugiés. Elle amène à se demander si et comment ces réfugiés redevenaient des migrants comme les autres, dans l'idée d'un *continuum* d'expérience à l'échelle individuelle entre migrations « réactives » et « proactives » (Richmond, 1993 ; Van Hear, 1998).

Pour discuter de ces discours et de ces pratiques, je m'appuie sur la distinction entre stratégies et de tactiques proposée par M. de Certeau : « J'appelle *stratégie* le calcul (ou la manipulation) des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule *un lieu* susceptible d'être circonscrit comme *un propre* et d'être la base d'où gérer les relations avec *une extériorité* de cibles ou de menaces (les clients ou les concurrents, les ennemis, la campagne autour de la ville, les objectifs et objets de la recherche, etc.). (...) J'appelle *tactique* l'action calculée que détermine l'absence d'un propre. Alors aucune délimitation de l'extériorité ne lui fournit la condition d'une autonomie. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère (...). Elle n'a donc pas la possibilité de se donner un projet global (...). Elle fait du coup par coup. Elle profite des occasions et en dépend. (...) Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. (...) Elle est ruse. En somme, c'est un art du faible » (de Certeau, p. 59-61). Si les stratégies privilégient « les rapports de lieux » en s'efforçant « d'y ramener les relations temporelles par l'attribution analytique d'une place

propre à chaque élément particulier», les tactiques « sont des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps – aux circonstances que l'instant précis d'une intervention transforme en situation favorable, à la rapidité des mouvements qui changent l'organisation de l'espace, aux relations entre moments successifs d'un « coup », aux croisements possibles de durées et de rythmes hétérogènes, etc. » Les stratégies « misent sur la résistance que l'établissement d'un lieu offre à l'usure du temps », les tactiques « misent sur une habile *utilisation du temps*, des occasions qu'il présente et aussi des jeux qu'il introduit dans les fondations d'un pouvoir ». L'auteur distingue donc des manières d'agir, en faisant des « paris sur le lieu ou sur le temps » (de Certeau, 1990, p. 62-63).

Les Libériens rencontrés cherchaient à ne pas refermer le champ des possibles, en se servant de la variable du temps, sur laquelle se fondent les tactiques. Ils attendaient qu'une procédure de demande de regroupement familial aille jusqu'au bout, que les conditions de vie s'améliorent au Libéria, qu'interviennent de meilleures perspectives d'intégration sur place. Néanmoins, je postule qu'ils n'étaient pas passifs dans cette attente. Leur activité s'appuyait en partie sur les lieux où ils étaient en exil, sur les arguments et ressources que leur localisation pouvait leur apporter pour poursuivre divers projets post-conflit. Cet « art du faible », même s'il n'a « pour lieu que celui de l'autre » les amenaient à utiliser les lieux. Comparer les projets migratoires des Libériens à Conakry et à Accra réintroduit ainsi la réflexion sur les « effets de lieu » (Bourdieu, 1993 ; Sélimanovski, 2009). Quelle valeur et quel sens les réfugiés donnaient-ils à ces deux lieux pour construire leur avenir ? Parvenaient-ils à « capitaliser » sur les ressources de ces lieux, et si oui, comment ? Peut-on dire alors qu'ils élaboraient des stratégies, en faisant, à moyen terme, des paris sur les lieux ?

L'accent est mis sur le caractère ouvert du futur des réfugiés en 2008-2009. Les options du rapatriement, de l'intégration locale et de la réinstallation, que le HCR présente toujours de manière cloisonnée et séparée, sont donc travaillées ici ensemble, pour déplacer le propos, du champ des possibles défini par les institutions et les autorités nationales, au champ des possibles tel qu'il est imaginé et vécu par les Libériens eux-mêmes. Si j'avais d'abord envisagé de consacrer un chapitre à chaque solution durable, cette structuration du propos s'efforce d'opérer ce glissement analytique et de discuter de cette séparation entre rentrer, rester ou partir.

Le chapitre 6 est une présentation des « solutions durables » conçues et mises en œuvre par le HCR et les États concernés. Ce sont ces acteurs qui fixent les règles du jeu migratoire pour les réfugiés statutaires. Les Libériens avaient ainsi des marges de manœuvre individuelles et collectives limitées, mais qui peuvent tout de même être étudiées. Certains enquêtés se conformaient aux orientations proposées d'en haut, soit par choix individuel, soit parce qu'ils avaient été sélectionnés dans le cas de la réinstallation. Il est donc possible d'examiner les profils de cette minorité de personnes qui avaient des projets d'avenir univoques, en cours de réalisation ou qu'ils ont réalisés pendant la durée du travail de terrain.

Le chapitre 7 laisse la place à l'idée d'hésitation, à la situation d'attente, et à celle de continuité entre les options poursuivies, à travers les tactiques et stratégies développées. Y sont analysés les témoignages des Libériens sur les raisons qui les amenaient dans cette période de transition à rejeter ou à repousser le choix d'un lieu de vie assumé, tel qu'il était exigé d'eux de la part des acteurs étatiques et humanitaires. Le poids de la réinstallation en tant que mythe migratoire est

rappelé pour discuter de son rôle dans l'immobilité en exil des réfugiés, malgré la fin du conflit. Enfin, l'hypothèse de stratégies cumulatives est explorée en montrant que certains réfugiés construisaient concomitamment des projets parallèles et contradictoires en vue de rentrer, rester et partir.

CHAPITRE 6 : DES « SOLUTIONS DURABLES » À LEUR APPROPRIATION

Du fait de la durée du conflit civil au Libéria et de la régionalisation de la guerre en Afrique de l'Ouest, le HCR considérait au début des années 2000 que les Libériens étaient un exemple de *protracted refugee situation* (Crisp, 2003). Ils étaient en effet dans l'incertitude et l'impasse (*in a state of limbo*) car ils ne pouvaient pas rentrer dans leur pays d'origine ; ils ne pouvaient pas s'installer de manière permanente dans des pays d'asile qui ne voulaient pas les accueillir indéfiniment sur leurs territoires ; et ils ne pouvaient pas partir ailleurs car peu de pays les auraient acceptés comme réfugiés et futurs résidents. Dans un effort pour ne pas laisser s'enliser les situations de ce type, le HCR encourageait la communauté internationale à s'engager pour améliorer les conditions de vie et les perspectives d'avenir de ces réfugiés. Le HCR souhaitait leur proposer des « solutions durables » mettant fin à ces incertitudes et à leur statut de réfugié. La fin du conflit civil en août 2003 et une mobilisation plus importante de la communauté internationale en faveur de la paix au Libéria a changé cette situation. Elle a véritablement relancé la mise en œuvre de « solutions durables » pour les Libériens : un rapatriement vers le Libéria était possible, le HCR pouvait négocier l'intégration locale des réfugiés qui souhaiteraient rester dans leurs pays de premier asile tandis que les derniers cas individuels nécessitant le maintien d'une protection internationale pouvaient encore être acceptés dans des pays de réinstallation.

Ce chapitre est une présentation des « solutions durables » telles qu'elles sont élaborées par le HCR et les États qui sont des partenaires essentiels pour leur mise en œuvre (UNHCR, 2006). Même si le HCR déclare qu'il n'y a pas de hiérarchie entre ces solutions et les présente comme complémentaires, parlant d'une « stratégie complète et viable permettant de résoudre une situation de réfugiés » (UNHCR, 2011, p. 38), l'observation démontre qu'elles sont présentées aux réfugiés selon les priorités de la communauté internationale et des acteurs étatiques. Le chapitre suit donc cet ordre impulsé par en haut, en abordant le rapatriement, privilégié pour le plus grand nombre des réfugiés (Chimni, 1999 ; Crisp, 2004) ; puis l'intégration locale, souvent négligée et surtout dédiée aux « réfugiés résiduels » (Jacobsen, 2001) ; et enfin la réinstallation vers un pays tiers pour les cas spécifiques (Sévigny, 2012).

Cette démarche d'analyse du rôle du HCR et des États dans la mise en œuvre des « solutions durables » est combinée avec une présentation du point de vue des réfugiés à leur égard. Chaque proposition est complétée par la façon dont les réfugiés la comprenaient et, pour certains du moins, s'y conformaient. De fait, si la plupart des Libériens rencontrés était encore à Conakry et à Accra parce qu'ils n'avaient pas fait de choix quant à leur avenir, quelques-uns formulaient des projets pour rentrer, rester ou bien partir dans le cadre de ces « solutions durables ». Au fil du chapitre s'élabore ainsi une typologie présentant les profils des enquêtés qui s'inscrivaient en 2008 et 2009 dans ce cadre spécifique. Il s'agit en effet de montrer ce que faisaient les réfugiés face à ces solutions qui s'imposaient en partie à eux, d'explorer la façon dont ils se les appropriaient et leurs marges de manœuvre à leur égard. Face à ce qui était tout autant une « contrainte extérieure » qu'une opportunité migratoire, liée au statut de réfugié, ils mobilisaient leurs « dispositions intérieures » : leurs compétences et leurs réseaux sociaux.

1. Le rapatriement volontaire

Lorsqu'un conflit prend fin, la communauté internationale, les organisations humanitaires et les pays d'asile concernés estiment que les raisons qui avaient causé le départ en exil des réfugiés disparaissent. Le rapatriement vers leur pays d'origine est alors proposé aux réfugiés dans leurs pays d'accueil. Le principe adopté par le HCR est que ce retour doit être une décision volontaire de la part des réfugiés, et non imposée par l'organisation, l'État d'origine ou d'accueil (UNHCR, 2004). Néanmoins, de fortes pressions s'exercent souvent sur les réfugiés, une fois la paix signée, pour qu'ils « réintègrent » leur pays et participent à sa reconstruction²²². En 2008-2009, les acteurs internationaux commençaient de fait à considérer que les Libériens tardaient à se décider à rentrer. Cette tension entre les hésitations voire la lenteur des réfugiés à choisir le rapatriement, et le souhait des autorités d'organiser rapidement l'après-conflit dans le pays d'origine, est au cœur du développement qui va suivre. Quels critères, de manière générale et en particulier dans le cas des Libériens, permettent aux réfugiés de décider de rentrer chez eux ? Le rapatriement devant être volontaire, il dépend d'appréciations subjectives. Encadré par le HCR et les États, il est cependant soumis à un calendrier et à des contraintes financières sur lesquels les réfugiés n'ont aucune influence.

Les opérations de rapatriement pourront d'abord être présentées de manière générale, ainsi que les présupposés qui les accompagnent et les conditions qui les rendent possibles. Le rapatriement vers le Libéria sera ensuite analysé à travers la façon dont les réfugiés y ont été sensibilisés à Conakry et à Acra et à travers le contexte de sa mise en œuvre, en Guinée, au Ghana et au Libéria. Enfin, des exemples des Libériens ayant exprimé leur volonté de rentrer serviront à démontrer la difficulté de cette décision et en quoi elle résulte d'un long processus, propre à chaque individu ou famille.

1.1. La « solution durable » privilégiée pour la majorité des réfugiés

Le rapatriement volontaire a surtout été promu par le HCR à partir des années 1990 (Allen, Morsink, 1994 ; Long, 2010). À la fin de la guerre froide, grâce à l'issue de conflits majeurs à travers le monde, le HCR a déclaré la décennie 1992-2002 comme celle du rapatriement. Les mouvements de retour ont également été encouragés face à la fatigue des pays d'accueil, essentiellement du Sud, et aux mesures migratoires de plus en plus restrictives adoptées par les pays du Nord. Depuis une vingtaine d'années, le rapatriement volontaire est donc présenté, par les autorités de l'asile et par les pays d'origine, comme la meilleure solution pour les réfugiés une fois la paix retrouvée. Il est aussi très souvent présenté comme le souhait des réfugiés eux-mêmes, ce qui a pu être discuté (Harrell-Bond, 1989 ; Bakewell, 2000). Ce présupposé n'est pas le seul à être associé au rapatriement. Il est intéressant d'en évoquer certains autres avant de présenter quelques conditions nécessaires à la mise en œuvre d'un retour au pays et les étapes de ce processus.

²²² Dans plusieurs pays comme au Cambodge ou au Mozambique, le retour des réfugiés a été considéré comme une condition nécessaire à un changement profond mettant fin aux causes qui avaient provoqué leur départ et au retour durable de la paix (Zieck, 2004 ; Thibault, 2008).

Le rapatriement s'accompagne de plusieurs idées fausses, déconstruites par les travaux qui ont cherché à en comprendre les mécanismes. Si G. Kibreab (1996b) soulignait que peu de recherches s'étaient intéressées jusqu'alors à la décision des réfugiés de rentrer, les recherches se sont depuis lors multipliées sur ce thème (Lassailly-Jacob, 2010). G. Kibreab remarquait par exemple que le rapatriement était perçu par les acteurs internationaux comme un phénomène naturel, comme le réflexe immédiat des populations exilées de « voter avec leurs pieds » et de rentrer une fois la cause de leur fuite disparue. Dans son livre *Ready and willing, but still waiting* (Kibreab, 1996b) sur les réfugiés érythréens au Soudan, il montrait que le mécanisme n'était pas si naturel que cela. Il nécessitait une réflexion et une prise de décision à la fois individuelle et familiale, voire collective, qui demandait du temps.

Planche photographique 22 Slogans et symboles de la campagne de rapatriement à Buduburam

a. Un ancien centre de distribution alimentaire sur lequel a été placardé une affiche de promotion du rapatriement

L'affiche qu'on aperçoit sous l'auvent est celle reproduite ci-contre



b. Une affiche de la campagne de rapatriement

La silhouette géographique du Libéria laisse apercevoir une rue de Monrovia vibrante d'activité pour inviter les réfugiés à rentrer.



c. Une affiche de la campagne de rapatriement

Cette affiche montre des réfugiés arrivant en bateau et accueillis à bras ouverts par le personnel du HCR, une façon de rappeler aux réfugiés que l'agence leur propose de les accompagner dans leur retour et de leur faciliter la réintégration.



Le slogan de gauche invite : *Come home, Liberia is back on her feet!* Celui ci-dessus déclare : *Go East, Go West, Home is best. Peace at last. Liberia Revived.*

Ces slogans se veulent performatifs mais avaient du mal à rassurer les Libériens à Buduburam en 2008-2009.

Les acteurs internationaux ont tendance à véhiculer des slogans tout faits (par exemple *home is home, there is no place like home*) qui s'appuient sur une conception sédentaire et fixiste de l'ordre des choses (Hammond *in* Black, Koser, 1999). Les réfugiés seraient voués à rentrer chez eux, pour y retrouver « leur place » (Malkki, 1995a), un idéal qui surévalue parfois l'attachement à la patrie et qui tend à essentialiser le terme « *home* ». De plus, si le rapatriement est présenté comme un retour « chez soi » (*homecoming*), un retour à la vie d'avant l'exil et à des lieux familiers, il s'agit là plutôt d'une chimère. Ces discours sont éloignés de la réalité car le pays d'origine change durant l'exil, de la même manière que les réfugiés eux-mêmes changent (Zetter, 1988b). Les recherches récentes ont cherché à démontrer que le retour est une nouvelle migration et un nouveau départ en tant que tel (Hammond, 2004). Compris comme la « fin du cycle des réfugiés » (Black, Koser, 1999), le retour est aussi l'ouverture d'un nouveau cycle, de réintégration sociale, politique et économique (Koser, *in* Black, Robinson, 1993).

1.1.1. Les conditions nécessaires au rapatriement

Les nombreuses études sur le rapatriement ont peu à peu précisé les conditions nécessaires au retour, en s'appuyant sur les principes du HCR, sur les opérations réalisées et sur les témoignages des réfugiés (Harrell-Bond, 1989 ; Black, Koser, 1999). Le rôle des différents acteurs impliqués, États d'accueil et d'origine, HCR ou encore États donateurs, ainsi que leurs intérêts éventuels, ont été mis en avant, de même que l'idée que ces conditions sont largement subjectives et sujettes à la façon dont les réfugiés les interprètent. La décision de rentrer, « contingente, collective, relationnelle et rationnelle » (Omata, 2011a, p.127) dépend en effet de plusieurs facteurs. Je propose de lister ici ces conditions, en m'appuyant sur le travail de synthèse mené par N. Omata pour introduire la question du retour vers le Libéria, et en faisant référence à diverses études de cas de rapatriement.

La première condition nécessaire au retour est l'arrêt de la guerre, des violences ou des menaces à la sécurité physique. Elle n'est pas suffisante, surtout parce qu'elle s'inscrit dans un contexte d'incertitude. Malgré la signature de traités de paix, les réfugiés ont le plus souvent leurs propres critères pour définir le retour à la paix et à la stabilité. Ils s'intéressent plus précisément aux conditions particulières faites à leur propre groupe ethnique ou social. Ils observent aussi les conditions qui prévalent dans leur région d'origine ou de retour projeté, puisqu'un processus de paix touche rarement toutes les régions d'un pays au même rythme. Certains réfugiés choisissent parfois de rentrer alors que la sécurité n'est pas assurée dans leur pays et qu'ils n'ont pas accès à des aides au retour, car leur rapatriement a une dimension idéologique et symbolique. Des groupes politiques ou armés peuvent contribuer à ces comportements en faisant pression sur les réfugiés, comme pour les Érythréens au Tigray éthiopien dans les années 1980 (Hammond, 2004) ou les Cambodgiens en Thaïlande (Thibault, 2008). L'exemple des retours vers l'Afghanistan contient toute la complexité de ce rapport des réfugiés à la sécurité : le pays a connu plusieurs vagues de retours dans des conditions variées, sous pression des combattants moudjahidines ou bien avec des kits de retours du HCR, parfois suivies de nouveaux départs, déplacements internes ou nouvelles traversées de frontières (Marsden, *in* Black, Koser, 1999 ; Petrin, 2002).

La deuxième condition est l'assurance pour les réfugiés d'avoir un lieu de retour et d'y retrouver un toit. La volonté de sécuriser des biens immobiliers, ou des terres peut accélérer un retour. Mais si les réfugiés ont perdu leur maison, ils sont moins enclins à rentrer. Lors des rapatriements vers la Bosnie Herzégovine, cette préoccupation avait été intégrée dans les programmes de reconstruction financés par les pays européens (Walsh, Black, Koser *in* Black, Koser, 1999). L'État d'origine doit mettre en place des commissions pour arbitrer les conflits fonciers et immobiliers qui surviennent entre les rapatriés et ceux qui sont restés (Zieck, 2004). Ces tensions, ainsi que les perceptions des réfugiés quant à la fertilité des terres ou à la plus grande offre d'emploi de certaines régions, expliquent que les retours ne se font pas toujours vers les zones de départ, comme l'ont montré les recherches sur le rapatriement au Cambodge (Eastmond, Öjendal, *in* Black, Koser, 1999 ; Thibault, 2008) ou encore au Mozambique (Wilson, Nunes, *in* Allen, Morsink, 1994). Les tactiques de retour des réfugiés diffèrent parfois de la conception que s'en faisaient les programmes de rapatriement pilotés par le HCR et ses partenaires. Dans les cas où les rapatriés se retrouvent dépendants du marché foncier et du coût des locations, leur retour peut être plus difficile car la charge du logement est un souci supplémentaire.

Une troisième condition est en effet que les réfugiés puissent se reconstituer des moyens de subsistance. Les réfugiés se renseignent souvent d'eux-mêmes sur le climat économique de leur pays d'origine. Ils peuvent choisir de reporter leur retour tant qu'ils n'ont pas accumulé suffisamment de ressources pour rentrer dans de bonnes conditions (Kibreab, 1996b). Cette préoccupation économique est de plus en plus intégrée dans les programmes de rapatriement du HCR (UNHCR, 2004). Le HCR cherche à rassurer les réfugiés sur leurs perspectives économiques de réintégration, en proposant des formations professionnelles, en facilitant les aspects logistiques du retour des biens matériels permettant de générer des revenus, voire en soutenant le processus de reconstruction nationale. Les différences socio-économiques initiales entre réfugiés permettent de comprendre des comportements différents face au retour, comme l'a démontré Tanya Basok (1990) en observant les Nicaraguayens en exil au Honduras et au Costa Rica. Dans le cas des réfugiés urbains, tout particulièrement, ces différences expliquent aussi la facilité du retour et de la réintégration pour certains qui allient compétences et capital social (Omata, 2011a).

Cet appui sur les réseaux d'entraide est une quatrième condition favorable à la réussite d'un retour. Pouvoir s'appuyer sur de la famille restée au pays, ou rentrée avant soi, est un moyen de réduire les coûts et les risques du retour. N. Omata (2011a) le montre dans le cas des Libériens, tout comme Sari Hanafi (2003) l'a étudié dans le cas des Palestiniens. « Le capital social motive, encourage et facilite le retour » écrit-il, rappelant que le retour, mouvement migratoire en tant que tel, est souvent une décision familiale. D'autres auteurs insistent sur ce point (Boyd, 1989). Les liens sur place facilitent en effet la réintégration des réfugiés dans leur société d'origine, leur donnant accès à un logement ou à un travail (voir encadré). Les liens transnationaux, notamment à travers les envois d'argent, participent eux aussi à ce mouvement de rapatriement. N. Omata (2011a) souligne l'importance de la « transférabilité » au Libéria des aides que les Libériens recevaient au Ghana. Les personnes qui recevaient de l'argent à Buduburam ont pour leur part facilement obtenu que les mêmes sommes leur parviennent à Monrovia. Les personnes qui dépendaient de l'aide de compatriotes dans le camp ont cherché à conserver ces liens. Certains

ont refusé de rentrer pour ne pas les perdre ; d'autres ont dû suivre leurs « patrons » dans leur décision de rentrer. Plusieurs Libériens, rencontrés à Monrovia par N. Omata en 2009, s'appuyaient encore pour leur survie sur la solidarité entre anciens résidents du camp, démontrant ainsi la force de ce réseau social fondé sur l'expérience commune de l'exil au Ghana. D'autres au contraire ont perdu ces liens fondés sur la structure géographique et sociale du camp, ces *location specific assets* pour reprendre l'expression de l'auteur, empruntée à Thomas Faist (2000), notamment parce que les rapatriés de Buduburam se sont dispersés dans l'agglomération de Monrovia et qu'ils y ont réorganisé leurs pratiques sociales.

Encadré 14 « *Repatriation is not for everyone. Reintegration is not an automatic process* »

N. Omata (2011a) a enquêté en 2009 à Monrovia auprès de 50 réfugiés libériens de Buduburam quelques mois après leur retour au Libéria. Il a observé une importante hétérogénéité dans leurs expériences de rapatriement et de réintégration : alors que certains ont rencontré de nombreuses difficultés pour réorganiser leur vie dans leur pays d'origine, le retour a été plus facile et moins stressant pour d'autres. Il démontre qu'en tant qu'expérience migratoire, le rapatriement est un processus orienté par les réseaux sociaux : les Libériens qui ont pu s'appuyer sur des liens familiaux et sociaux, sur place et à l'étranger, constitués avant l'exil, ont retrouvé logement et emploi plus aisément et rapidement que ceux qui ne disposaient pas de ce type de capital. A. Monsutti (2006) l'avait déjà observé dans le cas de rapatriés afghans : ceux qui avaient conservé des liens forts en Afghanistan ont plus rapidement trouvé un travail et une place dans la société. Dans le cas libérien, N. Omata souligne que les meilleurs exemples de réintégration ont été possibles grâce à des liens avec l'ancienne élite américo-libérienne, qui a retrouvé le pouvoir avec l'élection d'E. Johnson Sirleaf à la présidence.

Mais pour la plupart des autres, le retour a représenté une baisse du niveau de vie constitué en exil, et un important choc d'adaptation, comme dans d'autres cas, par exemple celui des Érythréens (Bascom, 2005). N. Omata (2011a) réfute cependant l'argument du HCR et des autorités libériennes qui expliquent les difficultés de réadaptation de certains rapatriés par le fait qu'ils n'auraient pas su tirer parti de leur expérience d'exil et des propositions de formations que les organisations humanitaires avaient déployées pour les réfugiés. Pour lui, retour et intégration sont des processus très sélectifs et fondés sur le capital social individuel des réfugiés. Il rappelle donc l'importance de ne pas considérer les populations réfugiées rapatriées comme un groupe homogène. Il serait nécessaire de repenser les aides au rapatriement souvent limitées dans le temps et équivalentes pour chaque réfugié. Ces aides devraient cibler les réfugiés pour lesquels la guerre a constitué une totale déstructuration de leur « monde social », difficilement reconstitué en exil et très peu transférable en cas de retour dans un pays d'origine fragile et en période de reconstruction post-conflit. Il illustre ces différences en reprenant les mots de réfugiés rencontrés : « *Repatriation is not for everyone. Reintegration is not an automatic process* » (Omata, 2011c).

Une cinquième condition a trait à la durée de l'exil. B. Harrell-Bond (1989) observe que plus longtemps un réfugié a vécu en exil, plus difficile sera son retour. Les enfants nés en exil ou les jeunes gens ayant vécu plus d'années dans un autre pays que celui de leur naissance ne perçoivent forcément pas ce pays d'origine comme un « chez-soi ». Mais ce rôle du temps qui passe est ambigu car la motivation à rentrer ne diminue pas forcément avec les années, comme l'illustre le cas des Palestiniens. Là encore, le contenu idéologique du retour est important, et le retour peut devenir un « mythe » entretenu par les réfugiés (Zetter, 1999). Les travaux sur le rapatriement

insistent parfois sur la nostalgie qui est un facteur important de retour, pour les réfugiés comme pour les migrants en général (Long, Oxfeld, 2004). D'autres insistent sur l'adaptation au pays d'accueil et sur les inévitables changements de niveau de vie entre pays d'asile et pays d'origine. Quand les perspectives d'avenir semblent plus favorables dans le pays d'accueil, les réfugiés peuvent hésiter à retourner vers un pays où tout est à reconstruire. Le retour est souvent comparé à un calcul d'opportunités qu'essaient de faire les réfugiés et les migrants (Boyd, 1989). Le bon niveau de l'offre scolaire et de formation y contribue par exemple : en Ouganda, des réfugiés soudanais ont préféré rester pour y terminer leurs études dans de meilleures institutions que celles existant au Soudan (Kaiser, 2010). Les changements de mode de vie, et notamment l'installation en ville, modifient le regard porté par les réfugiés sur leur retour. Au Costa Rica, les meilleures conditions de vie et un cadre légal favorable à leur installation et à leur maintien sur place font que les Nicaraguayens ont moins opté pour le rapatriement que leurs compatriotes au Honduras (Basok, 1990).

Enfin, liée à cette durée de l'exil, la possibilité d'autres « solutions durables » peut être un véritable obstacle au retour : celle de rester dans le pays d'accueil, que le HCR appelle l'intégration locale, et surtout celle de partir en réinstallation dans un pays occidental. Cette dernière remarque explique que le HCR préfère souvent mettre en suspens ces possibilités le temps que les programmes de rapatriement soient mis en œuvre.

1.1.2. L'organisation d'un rapatriement de réfugiés

L'établissement d'un cadre légal est la première étape définie par le HCR pour régir le rapatriement. Avant ce type d'accord, le HCR peut « faciliter » les rapatriements mais ne les « encourage » pas. Il n'entre dans une phase active de campagne en faveur du rapatriement (*promotion*) que lorsque la situation du pays d'origine s'est suffisamment améliorée. Portant le nom d'accord tripartite entre le HCR, le pays d'accueil et le pays d'origine, ce cadre légal donne des garanties aux réfugiés (Zieck, 2004). Il précise que le pays d'accueil reste responsable de la protection des réfugiés tant qu'ils sont sur son sol mais que cette protection est transférée au pays d'origine lors du passage de la frontière. Ce pays doit garantir le retour des réfugiés « dans la dignité et la sécurité », et s'engager à ne pas les pénaliser d'avoir fui le pays. Le HCR quant à lui étend son mandat vers le pays d'origine pour suivre ces rapatriés, les amener à destination mais aussi, le plus souvent, suivre les premiers mois de leur réintégration. Le rapatriement, en tant que « solution durable », équivaut donc à la fin du statut de réfugié, mais les anciens réfugiés conservent un accès à des aides spécifiques du HCR.

Comme le souligne le manuel du HCR sur les rapatriements (2004), il existe toujours des rapatriements spontanés, avant, et également après ces accords. Pour ces retours, l'organisation n'intervient pas ou seulement à la marge. Tous les auteurs ayant observé des mouvements de rapatriement parlent de vagues de retour étalées dans le temps, liées au contexte géopolitique autant qu'à des raisons individuelles. L'organisation d'élections dans le pays d'origine peut ainsi être un facteur pour accélérer ou au contraire ralentir ces mouvements. En Namibie, le rapatriement avait été décidé comme devant être réalisé avant que ne se tiennent des élections (Preston, *in* Allen, Morsink, 1994). Dans le cas des rapatriements organisés, le HCR doit s'assurer que les réfugiés rentrent de leur propre chef, « volontairement », même si cette décision est de fait contrainte par les mauvaises conditions de vie en exil et l'absence de toute autre alternative.

Pour accompagner les réfugiés dans ce processus, le HCR a un rôle essentiel d'information dans le pays d'asile sur la situation dans le pays d'origine (Walsh, Black, Koser *in* Black, Koser, 1999). Si les réfugiés organisent spontanément des visites préparatoires dans leur pays d'origine, quand ils en ont les moyens financiers et que le contexte politique le permet, l'agence onusienne encadre et assiste parfois ces visites qu'elle appelle *go and see visits*. Elles sont un outil pour informer et rassurer les candidats au départ, de même que le recours à des témoignages d'anciens réfugiés rentrés au pays. Les réfugiés déploient d'autres tactiques pour préparer leur retour, envoyant des membres de leur famille en éclaireur par exemple, mais sans se déclarer rapatriés pour ensuite bénéficier des aides au retour (Lassailly-Jacob, 2003). Dans le cadre des programmes assistés de rapatriement, le HCR propose en effet des « kits » composés d'aide matérielle, voire financière, pour les rapatriés qui sont transportés par l'agence jusqu'aux lieux qu'ils choisissent pour s'établir à nouveau. Ces aides, souvent renforcées au moment de la cessation du statut de réfugié, sont cependant limitées dans le temps. Elles ciblent les seuls réfugiés statutaires, même si des exceptions sont régulièrement faites.

Enfin, le rapatriement est aujourd'hui de plus en plus conçu comme la première étape d'un nouveau cycle, celui de la reconstruction, dans lequel le HCR s'engage progressivement. Dans son discours officiel (UNHCR, 2004), il promeut l'idée d'accompagner les réfugiés au-delà de leur simple retour physique pour les aider à atteindre des sources de revenus et des droits assurés. Le rapatriement est ainsi associé à la réintégration, à la réhabilitation et à la reconstruction dans des programmes dits « 4 R » (Lassailly-Jacob *et alii*, 1999). Par son investissement dans ces programmes dans les pays d'origine et par son suivi des rapatriés, le HCR devient alors un acteur de la reconstruction et du développement à plus long terme. Cette approche renvoie surtout à des accords entre le HCR, en position de retrait progressif, et des agences de l'ONU ainsi que des organisations internationales et des ONG engagées dans des actions de développement dans le pays d'origine des réfugiés en période de reconstruction post-conflit (Zieck, 2004). Les chercheurs des *Refugee Studies* appelaient cette démarche de leurs vœux (Stein, *in* Allen, Morsink, 1994). Elle est néanmoins menée dans l'intérêt des États plus que dans celui des réfugiés eux-mêmes (Pettrin, 2002), quand elle ne reste pas un pieux discours par manque de moyens financiers. C'est précisément le cas au Libéria, où la commission nationale sur les rapatriements, qui travaille en lien avec le HCR, se plaint du manque de fonds pour faciliter la réintégration des rapatriés.

1.2. Campagnes de rapatriement vers le Libéria

Comme en atteste un article publié dans la revue *Refuge* (Abdi, Tinstman, 1993), des campagnes de rapatriement vers le Libéria ont commencé dès la première guerre civile. Les auteurs y mentionnent 80 000 retours vers Monrovia alors contrôlée par le gouvernement intérimaire (IGNU). Mais ils estimaient alors que le pays était loin d'être sorti de la crise. Les mouvements de retour se sont de fait étalés le long des années 1990 puis 2000 (Agier, 2007), au gré des cessez-le-feu. Les rapatriements organisés par le HCR ont surtout eu lieu après la fin de chacune des guerres civiles, entre 1997 et 2000 pour une première campagne qui a aidé au retour de 380 000 réfugiés (Crisp, 2001), puis entre 2004 et 2012 avec 155 000 rapatriés accompagnés par le HCR. À la fin de 2012, six mois après l'annonce de la fin du statut de réfugié pour les Libériens, le HCR déclarait encore avoir raccompagné plus de 700 personnes depuis la Guinée,

mettant ainsi officiellement fin à son programme d'aide au rapatriement²²³. Des milliers de Libériens sont aussi rentrés de manière spontanée, pendant et après les guerres civiles, un phénomène difficile à comptabiliser pour le HCR comme pour les autorités libériennes. Les rapatriements depuis la Guinée et le Ghana n'ont pas suivi le même rythme et présentent des spécificités pour les Libériens étudiés ici. Après avoir analysé les enjeux du rapatriement en Guinée et au Ghana, il sera utile de mettre en relief les enjeux qui se présentent au Libéria, pour les autorités comme pour les rapatriés eux-mêmes, en général, et tout particulièrement ceux revenant des capitales guinéennes et ghanéennes.

1.2.1. Les rythmes du rapatriement des réfugiés urbains en Guinée et au Ghana

En Guinée, les retours de réfugiés vers le Libéria suivis de nouveaux exils vers la Guinée ont été nombreux au cours des années 1990 et 2000 (voir chapitre 3, p. 277 et suivantes). À l'issue de la seconde guerre en 2003, la campagne de rapatriement organisée par le HCR a d'abord concerné les réfugiés dans les camps de Guinée forestière à partir de fin 2004. De moins de 1 500 Libériens rapatriés par le HCR en 2004, les effectifs sont passés en 2005 à près de 30 000 puis en 2006 à près de 55 000. Ces effectifs importants de rapatriés venaient surtout des camps de la région de Nzérékoré (Kouankan, Kola et Lainé), et pour une moindre mesure de ceux de Kissidougou (Telikoro, Boréah, Kountaya). Dans ces camps, des infrastructures dédiées au rapatriement avaient été mises en place : bureau d'information et d'enregistrement au départ, pôle médical et logistique (enregistrement des bagages) pour les derniers préparatifs et point de départ des camions de rapatriement. Le dispositif peut être illustré par les photographies ci-dessous prises dans le camp de Lainé en 2006. Les réfugiés ont en effet été transportés pour l'essentiel par la route, de la Guinée forestière vers le Libéria, surtout vers les comtés du nord (Lofa, Bong, Nimba) ou bien vers Monrovia.

En 2007, où moins de 10 000 Libériens sont rentrés avec l'aide du HCR, le nombre de réfugiés en Guinée avait diminué à 16 000 alors que le pays en comptait encore 127 000 trois ans auparavant d'après les chiffres officiels du HCR. Cette diminution est principalement due aux rapatriements, même si certains réfugiés absents des camps lors de recensements par les employés du HCR ont également été « désactivés » des bases de données du HCR et présumés rentrés de manière spontanée. Après ces importants mouvements de retour, le HCR a organisé la fermeture officielle de ces camps, entre 2006 et 2008, et les infrastructures construites (écoles, centre de soins, puits) ont été transférées aux autorités locales guinéennes. Les campagnes incitant au rapatriement, la fin progressive des aides et ces fermetures ont été une forme de pression au retour de la part du HCR, qui insistait alors sur la fin des possibilités de réinstallation et sur l'annonce proche de la fin du statut de réfugiés pour les Libériens.

²²³ Source : <http://www.unhcr.org/50e6ad489.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Planche photographique 23 Images du rapatriement depuis la Guinée forestière

a. Le panneau signalant le camp de Lainé en 2006

Le camp a été fermé à la fin de la campagne de rapatriement en 2007, avant la cessation du statut de réfugié pour les Libériens



b. Affiches d'information sur le rapatriement dans un centre communautaire du camp de Lainé



L'affiche bleue titre *Repatriation Notification* et propose une aide au rapatriement pour les « *refugees without attestation* ».

c. Le centre de rapatriement

L'échelle permet de monter dans les camions.



d. Une chaise dans le centre de rapatriement

Les réfugiés sont enregistrés pour le départ.



Le HCR a privilégié les mois en dehors de la saison des pluies pour faire circuler des camions entre la Guinée et le Libéria en région forestière.

e. Une opération de rapatriement par camion en Guinée forestière



f. Maison en construction habitée par une famille de réfugiés libériens



La campagne de promotion du rapatriement volontaire auprès des réfugiés de Conakry n'a commencé qu'en 2006, soit un an et demi après celle des camps. Le HCR a informé les réfugiés urbains, à Conakry et à N'Zérékoré, sur la situation au Libéria et dans leurs comtés d'origine par le biais de réunions, d'affiches, de t-shirts avec les slogans du rapatriement distribués lors de visites dans les quartiers urbains par des employés du HCR et du BNCR. Le présupposé du HCR était plutôt que les réfugiés urbains étaient réticents à l'idée du retour. Cette hypothèse s'est vérifiée dans les chiffres du rapatriement organisé. À titre d'exemple, en juin 2007 seules 38 personnes ont été rapatriées depuis Conakry vers le Libéria (22 à Monrovia et les autres vers les comtés de Margibi, en périphérie de Monrovia ou du Lofa et de Bong, au nord, voisins de la frontière guinéenne), alors que près de 10 000 Libériens étaient rentrés à la même période dont 2 326 de Guinée²²⁴. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible nombre de rapatriés depuis la capitale guinéenne : tout d'abord le plus faible nombre de réfugiés libériens enregistrés à Conakry par rapport à celui des camps. Le HCR mettait ensuite en avant la préoccupation envahissante des espoirs de réinstallation chez ces réfugiés et avait de fait demandé aux États-Unis de préciser leur position quant à ces programmes par le biais d'affiches et d'une réunion d'information spécifique à Conakry.

Les réfugiés quant à eux présentaient d'autres raisons qui seront présentées plus loin (voir p. 491 et suivantes) mais dont l'une peut être mentionnée ici : la peur de repartir de zéro avec très peu d'aides extérieures. Le *repatriation package*, l'aide au retour du HCR, était en effet surtout conçu pour des réfugiés ruraux, avec des outils agricoles ou des bâches, mais ne comportait que cinq dollars d'aide financière. Avec une si faible somme, et sans économies en propre, les réfugiés de Conakry pensaient qu'il serait difficile de rentrer et de survivre au Libéria. Beaucoup d'entre eux souhaitaient par ailleurs être rapatriés à Monrovia, et non vers leurs villages d'origine. Ayant adopté un mode de vie urbain en exil, ils pensaient qu'ils trouveraient plus facilement du travail dans la capitale libérienne. Même si le HCR et les autorités libériennes laissaient une liberté d'établissement aux réfugiés, ces derniers craignaient d'être contraints de retourner dans leurs régions rurales de naissance ou d'installation d'avant-guerre. Les mêmes craintes étaient formulées par les réfugiés de Buduburam.

Enfin, le caractère tardif, la lenteur et la faible ampleur de ce processus de rapatriement accompagné par le HCR pour les réfugiés de Conakry s'explique par des jeux d'acteurs. Pour les réfugiés qui considéraient l'éventualité d'un rapatriement, ce projet se construisait dans la durée et non dans l'immédiateté. Plusieurs souhaitaient d'abord rentrer et voir d'eux-mêmes la situation sur place avant de préparer leur retour. *I need to go and see for myself* dit Neahn. *I would like to go and look for my mother* [CKY N°100]. De son côté le HCR attendait que le nombre de candidats déclarés au retour soit suffisamment élevé pour que l'organisation d'un convoi soit financièrement justifiable. Cependant, l'attente pouvait décourager et faire change d'avis certains, ou bien a pu provoquer leur départ par leurs propres moyens. Mais la comparaison avec Accra, et plus particulièrement Buduburam, confirme l'idée que les réfugiés urbains sont souvent plus réticents et plus lents à opter pour le rapatriement que les réfugiés installés dans des camps en milieu rural et isolés de la population locale.

²²⁴ Ces chiffres m'ont été communiqués par le bureau du HCR de Conakry en 2008.

La campagne de rapatriement envers les réfugiés à Buduburam, commencée en 2004, a suivi les mêmes procédés qu'à Conakry (affiches, t-shirts et réunions d'information). Un centre de rapatriement avait été ouvert à l'entrée du camp (voir la photographie de ce centre prise en 2008 p. 290). La campagne a cependant eu peu d'effets. En 2005, sur les 70 000 retours enregistrés au Libéria, seuls 1 200 provenaient du camp de Buduburam (UNHCR, Statistical Yearbooks). Diverses raisons peuvent l'expliquer : les attentes des résidents du camp envers les programmes de réinstallation, leurs craintes pour leur sécurité au Libéria mais aussi les conditions de vie au Ghana et dans le camp, jugées meilleures qu'au Libéria en phase de reconstruction. Le processus de rapatriement a surtout été relancé au Ghana après la manifestation de 2008 (voir chapitre 2, p. 198). Répondant à l'une des revendications des manifestantes, le HCR a proposé un nouveau *repatriation package* pour que les réfugiés ne touchent plus cinq mais 100 dollars s'ils rentraient avec le HCR (50 dollars pour les moins de 18 ans) et qu'ils puissent remporter jusqu'à 50 kg par personne²²⁵. Environ 10 000 réfugiés libériens ont bénéficié du programme de rapatriement du HCR entre avril 2008 et mars 2009, ce qui a réduit de 40% la population du camp en un an. Les rapatriements ont eu lieu par la route, à travers la Côte d'Ivoire, mais aussi dans certains cas par bateau, et par avion, notamment quand les troubles en Côte d'Ivoire ont rendu impossible la traversée de ce pays.

Les pressions au rapatriement ont été très fortes. L'expérience de détention par les autorités ghanéennes par certains réfugiés et l'expulsion d'un petit nombre d'entre eux a marqué les esprits. Le gouvernement ghanéen a poussé les réfugiés au départ en leur demandant de rentrer chez eux et en annonçant que le camp serait à terme démantelé et les réfugiés restants dispersés dans d'autres lieux d'installation plus petits. Le HCR en a profité pour renforcer ses messages sur le rapatriement en conseillant aux réfugiés de prendre « les bonnes décisions » (*sound decisions*) pour leur avenir. Les aides accordées aux plus vulnérables dans le camp ont été progressivement réduites et le HCR ainsi que le gouvernement ghanéen ont tardé à donner des informations claires aux réfugiés sur la perspective de l'intégration locale. Julie, rencontrée dans le camp en juillet 2008 dit ainsi : *They said people should leave the camp and go back to Liberia, so I told my fiancé to go Liberia, to go and see if the place is ok* [ACC N°02]. Selon N. Omata (2011a), les retours tardifs, mais en nombre, depuis Buduburam entre 2008 et 2009, sont intervenus à la fin des programmes de réintégration au Libéria, qui ont surtout été nombreux et financés entre 2004 et 2007. Ces rapatriés ont donc bénéficié d'un cadre d'aides plus limité que ceux rentrés plus tôt, même si les moyens pour aider les rapatriés, ceux du HCR d'une part et ceux du gouvernement libérien d'autre part, étaient plutôt faibles.

²²⁵ Pour mémoire, les Libériennes demandaient non pas 100 mais 1 000 dollars d'aide au retour, conscientes du coût de la vie à Monrovia. Elles brandissaient des slogans opposés à l'intégration locale au Ghana et réclamaient une révision des « droits à la réinstallation » d'une partie des résidents du camp.

1.2.2. *Au Libéria, difficultés et perspectives de réintégration*

Pour la mise en œuvre du retour des réfugiés, le rôle du Libéria, c'est-à-dire du gouvernement intérimaire de G. Bryant puis de celui du premier mandat de la présidence d'E. Johnson Sirleaf, de 2006 à 2011, a été très important. Il était en effet nécessaire que l'ère post-conflit voie la mise en place d'un État de droit capable d'assurer la protection et la sécurité des citoyens, y compris celle des rapatriés. Il était également important que cet État redéfinisse l'identité nationale et rappelle que les personnes ayant fui le territoire pendant le conflit n'en étaient pas exclues. Les discours d'E. Johnson-Sirleaf après son élection ont régulièrement contenu des appels au retour des réfugiés. Les rapatriements étaient considérés comme un signal du retour de la paix mais aussi comme un élément important de la reconstruction, parce que les réfugiés représentaient une main d'œuvre nécessaire pour le Libéria. S'appuyant sur l'agence nationale chargée des réfugiés et des rapatriés, la *Liberia Refugee Repatriation and Resettlement Commission* (LRRRC²²⁶), créée dès 1993 par l'IGNU, ces deux gouvernements ont donc encouragé et accompagné avec l'aide du HCR les nombreux rapatriements, organisés et spontanés, de réfugiés en provenances des pays proches²²⁷.

Planche photographique 24 Deux emblèmes de la promotion de la paix au Libéria

a. Une affiche contre l'usage des armes



L'affiche, subventionnée par le PNUD, porte le slogan : Rebuild Liberia, Act against Gun Violence. Elle montre deux fusil brisés en deux.

Le monument ci-contre est en plein centre de Monrovia et est un hommage aux soldats de maintien de la paix.

b. Le monument en faveur de la paix



²²⁶ Les Libériens l'appellent *L- Triple R - C*.

²²⁷ Les activités de la LRRRC envers les rapatriés ne représentent qu'une partie du mandat de cette organisation qui est aussi l'interlocuteur gouvernemental du HCR pour le suivi des réfugiés accueillis au Libéria : les Sierra Léonais depuis sa création en 1993, ou encore les Ivoiriens à partir de la fin des années 2000.

En même temps, ces retours ont constitué un défi pour ce pays fragile. Dans les premières années post-conflit, la sécurité était assurée par les troupes de l'ONU (UNMIL). D'importants efforts ont été portés par les nouvelles autorités libériennes et la communauté internationale pour désarmer les anciens combattants dans le cadre d'un programme de désarmement, démobilisation, réhabilitation et réintégration (DDRR) et reconstituer une police et une armée libérienne respectueuses de l'ordre démocratique. Lors de mon séjour à Monrovia en 2008, de nombreux panneaux d'information appelaient au dialogue et au rejet des armes et de la violence, comme le montre la photographie a. dans la Planche photographique 24. D'autres affiches faisaient la promotion des emplois ouverts au sein de la nouvelle force de police nationale. Dans ce contexte, il était nécessaire que le retour des réfugiés ne provoque pas de nouvelles tensions entre groupes ethniques ou anciennes factions rivales.

En milieu rural, ces tensions pouvaient surtout porter sur des questions foncières. Le HCR et le gouvernement ont donc cherché à les éviter en mettant en place des commissions foncières locales. À Saclepea par exemple, un *Special Property Dispute Committee* avait été constitué pour régler les problèmes entre Krahn et Mandingo de retour dans le comté du Nimba. Des commissions de ce genre ont également fonctionné dans le Lofa, le comté qui a enregistré le plus grand nombre de retours en 2006-2007, tout particulièrement autour de Voinjama et Foya, et en majorité en provenance de Guinée²²⁸. Ces expériences ponctuelles ont ensuite été pérennisées par la création d'une commission foncière nationale en 2009, la *Liberia Land Commission*, avec mandat pour l'ensemble du pays, la capitale y compris. Cette création inscrivait le retour de l'État pour la gestion du territoire (il existait en effet déjà une structure de ce type dans le Libéria d'avant-guerre) mais était aussi la conséquence d'une proposition de la *Truth and Reconciliation Commission* qui a travaillé entre 2005 et 2009 à la réconciliation nationale. Par un processus proche de ceux mis en place en Afrique du Sud à la fin de l'apartheid ou au Rwanda après le génocide, cette commission a organisé des auditions et des confessions publiques pour apaiser les relations sociales post-conflit. Les rapatriés ont pu assister et participer à ces événements, à Monrovia et dans l'intérieur du pays.

Les rapatriements posaient la question de l'équilibre démographique national et des lieux de retour choisis par les anciens réfugiés. Dès 2004, des centres de transit avaient été créés par le HCR et ses partenaires au Libéria pour accueillir les rapatriés, leur distribuer l'aide prévue dans le *repatriation package*, et les répartir vers leurs lieux de destination finale. Ces centres de réception et transit et de réception ont été nombreux dans le nord du pays et Gbarnga a joué un rôle important de point de passage pour la redistribution des rapatriés dans l'ensemble du pays. Dans le cas des rapatriés en provenance de Guinée, les camions du HCR entraient au Libéria par les comtés du nord, mais pour ceux arrivant du Ghana, les divers moyens de transport utilisés les ont le plus souvent menés à Monrovia – dont étaient d'ailleurs originaire une grande part des résidents de Buduburam. Beaucoup d'anciens exilés, d'où qu'ils viennent, ont décidé de s'établir à Monrovia. Dans le centre de transit ouvert près de l'aéroport de Robertsfield, les rapatriés ne pouvaient pas rester plus de trois jours (Omata, 2011a). Certains réfugiés étaient accueillis à leur arrivée par des membres de famille et quittaient rapidement le centre tandis que d'autres étaient seuls et devaient se trouver un logement par leurs propres moyens. N. Omata (2011a) rapporte que seuls quelques réfugiés ont finalement choisi de rentrer vers leurs villages ou villes d'origine,

²²⁸ Source : Entretien personnel avec des employés du HCR à Monrovia le 21/04/2008.

de l'intérieur du pays, après plusieurs mois difficiles dans la capitale. Beaucoup de rapatriés, rentrés avec l'aide du HCR ou de manière spontanée, pensaient en effet avoir davantage de chances de trouver un emploi à Monrovia, d'y suivre une formation ou d'y scolariser ses enfants (le maillage scolaire des comtés de l'intérieur étant plus lent à se reconstituer, et déjà moins développé que celui de Monrovia avant-guerre).

Une des craintes des autorités libériennes était que les rapatriés grossissent la population paupérisée de la capitale et entretiennent la macrocéphalie nationale. Ces rapatriés se sont dispersés dans l'agglomération mais ont en effet contribué à sa croissance, de même que les déplacés internes qui y sont restés. Ils ont trouvé à se loger dans les quartiers populaires et informels de la capitale, à Westpoint, dans les squats de CongoTown (Omata, 2011a) ou dans d'autres quartiers détruits pendant la guerre, encore en reconstruction et où une densification était possible, comme Gardnersville où j'ai séjourné en 2008 (pour une localisation de cette commune de la banlieue de Monrovia, voir la Carte 8 p. 92). Analysant le manque d'aides pour ces anciens déplacés, internes et au-delà, M. Agier (2007) suppose qu'il s'agit d'un projet politique des autorités de faire partir des populations indésirables en ville. Ces anciens déplacés seraient une population « excédentaire » sur laquelle on ne veut pas investir. N. Omata fait état lui aussi de doutes sur la volonté et la capacité d'absorption de ces rapatriés. Il souligne surtout le manque de moyens financiers du gouvernement et du LRRRC et cite un extrait d'entretien avec une responsable de cette institution qui demande le maintien de l'aide internationale et celui des Libériens de la diaspora : « *There is a huge funding shortage. Bulk of returnees is yet without jobs. This transition is a big issue for LRRRC so we are appealing for continuous financial support from their relatives abroad* » (Omata, 2011a, p. 287).

En milieu urbain, et tout particulièrement à Monrovia, le défi était en effet surtout celui de l'intégration économique des réfugiés de retour. Les programmes d'accompagnement des rapatriés comportaient des aides et des formations mais elles ont été limitées dans le temps. Même si le HCR, dans ses discours, envisage d'être un acteur de la reconstruction et du développement, le manque de moyens financiers lui interdit de l'être tout à fait. N. Omata explique que les 100 dollars remis aux rapatriés de Buduburam ont souvent été rapidement dépensés en logement et nourriture dans le premier mois du retour, en l'absence de soutien extérieur ou familial et face à un coût de la vie élevé à Monrovia. En 2008-2009, la LRRRC proposait des aides pour chercher du travail ou des conseils pour récupérer des biens fonciers mais était plutôt débordé par les besoins des rapatriés dans la capitale. Il n'avait par exemple attribué que deux bourses d'études supérieures alors qu'il avait reçu des centaines de demandes (Omata, 2011a). D'après mes échanges avec un employé de la LRRRC en 2008, il était surtout conseillé aux rapatriés d'essayer de s'insérer dans les projets de développement local portés par les nombreuses ONG implantées au Libéria. Cela impliquait de ne plus mettre en avant leur identité d'ancien réfugié mais plutôt celle de citoyen national. Les anciens réfugiés de retour de Conakry ou d'Accra étaient donc encouragés, comme ils l'avaient été en exil, à s'appuyer sur leurs propres ressources et à investir le marché informel du travail.

1.3. Ceux qui avaient décidé de rentrer

Parmi les 250 réfugiés rencontrés à Conakry et à Accra en 2008-2009, peu exprimaient le désir et le projet de rentrer au Libéria dans les mois qui allaient suivre. Ceux qui avaient fait ce choix et l'annonçaient clairement étaient une vingtaine, tandis que la plupart disait refuser l'idée du retour ou ne pas y être encore prêts. Le profil de ces personnes ayant opté pour le retour peut être présenté ici. Quelques-uns s'étaient inscrits pour être rapatriés par le HCR ; d'autres considéraient partir par leurs propres moyens car ils n'étaient pas enregistrés comme réfugiés ou ne souhaitaient pas que la date de départ leur soit imposée. Ils étaient en train de préparer leur retour. Leur témoignage montre que leur choix avait souvent été difficile et était le résultat d'un processus de réflexion plutôt long. Il illustre le fait que la décision du retour dépend de chaque situation familiale et des perceptions individuelles sur les perspectives au Libéria, dans le pays d'asile et éventuellement dans le cadre d'une réinstallation. Il correspond bien à l'idée que le retour est une sorte de calcul entre ce qu'on laisse et ce qu'on va trouver, un pari sur l'avenir, et un nouveau départ.

J'insiste sur l'ambivalence dans les témoignages recueillis, entre retour sur projet et retour par défaut. Pour Ophenus, le rapatriement devait obligatoirement représenter un projet construit, une nouvelle étape familiale et professionnelle, ce qui pouvait aussi expliquer les doutes, voire le refus de ses compatriotes qui n'y étaient pas prêts : *Most of the folks around here, if you talk to them, they will tell you they don't want to go back. Let's be realistic. Some really suffered from that war, and for them to come home like that, it is not an easy decision. You have to see the pros and cons of going back. Home sweet home, yes, but I must have a purpose for going back. What am I going back for?* [CKY N°027]. Certains enquêtés présentaient néanmoins leur retour comme un choix, non pas assumé mais par défaut, une décision prise quand l'option d'un ailleurs avait disparue, ou bien parce que les difficultés de la vie dans le pays d'asile étaient trop grandes. La mère d'Affie avait ainsi quitté Buduburam en avril 2008 une fois perdu tout espoir de rejoindre les membres de sa famille aux Etats-Unis [ACC N°05]. Rose J. expliquait qu'elle avait essayé d'ouvrir un restaurant à Conakry mais que cela n'avait pas marché et qu'elle préférait donc rentrer au Libéria [CKY N°021]. Koto espérait une vie plus facile en rentrant dans son pays et disait *I am tired of my life here* [CKY N°041]. La décision de rentrer pouvait aussi être le résultat de pressions sur les réfugiés de la part de leur famille à l'étranger. S. Tete évoque le cas d'une Libérienne de Buduburam poussée à rentrer par sa fille qui lui envoie de l'argent : « *Her daughter called to say that "there's peace in Liberia now, so that all her attention will be on the other family members there, so her mother should go back and join the others". The woman didn't want to go but if she stayed, her daughter would not send her money* » (Tete, 2005, p. 104). N. Omata (2011a) ajoute à ce cas de figure celui de personnes choisissant de suivre leurs donateurs du camp dans leur choix de rentrer.

Aucun Libérien enquêté ne mettait en avant sa nostalgie du Libéria mais plusieurs reprenaient les slogans du HCR sur le rapatriement, comme Ophenus, cité ci-dessus (*Home sweet home*). Certaines personnes âgées disaient vouloir rentrer au pays pour ne pas mourir en exil, comme Zina [ACC N°11]. Thomas G. avait lui aussi décidé de rentrer car il se sentait malade et vieillissant et avait perdu l'espoir d'être réinstallé [CKY N°042]. Mais la plupart, tous âges confondus, disait plutôt vouloir rentrer au Libéria pour s'y rendre utile. Moses par exemple : *I intend to return home and see whatever I can do to contribute (...) See how best I could help the government to improve the educational system in my own country. I really plan to go let's say April. People talk about*

resettlement, it's good, but, at this age, how long would I be working in America or Australia or anywhere I would go? I'm 64. I think I can be in my home now. I have to go home, do some work, help my family, help my community, instead of spending years abroad. I don't want to be another stranger in people's land [ACC N°28]. L'espoir d'être enfin à nouveau regardé comme un local et non comme un étranger est aussi important dans cet argumentaire. Hawa s'était pour sa part décidée à rentrer car elle estimait qu'elle pouvait tout aussi bien faire au Libéria ce qu'elle faisait en Guinée – vendre du pain dans la rue [CKY N°141]. William H. le disait aussi à sa manière, en parlant de transférer de Buduburam au Libéria son association qui fabrique des sacs en tissus recyclés, et relativisait aussi les effets d'une réinstallation : *I hope I will be able to go back to Liberia and go on with my work with my foundation. You don't need to be resettled to do something for your country* [ACC N°43]. Cette volonté de participer à la reconstruction du pays est en adéquation avec ce que le HCR et les États attendent des réfugiés dans le cadre du rapatriement.

Les candidats au retour avaient le souci de bien s'y préparer. En plus d'exprimer l'idée que prendre la décision de rentrer n'était pas simple, plusieurs enquêtés disaient qu'un retour se prépare et prend du temps. Ceux qui avaient observé des compatriotes partir avant eux, et en avaient reçu des nouvelles, avaient conscience des difficultés du rapatriement. Après la manifestation de Buduburam, de nombreux réfugiés avaient pris en hâte la décision de rentrer. Mais ceux qui restaient à l'été 2008 ou fin 2009 constataient que cette précipitation avait pu être une difficulté supplémentaire. Thomas A. expliquait par exemple qu'il envoyait de l'argent aux membres de sa famille qui étaient rentrés car ils n'avaient pas emporté assez d'économies pour faire face aux dépenses de leur installation à Monrovia [ACC N°01]. Eddie disait que sa petite amie rentrée plusieurs mois auparavant n'avait pas assez d'argent pour l'appeler régulièrement et était confrontée à de plus grandes difficultés quotidiennes que lorsqu'elle vivait à Buduburam [ACC N°30]. Comme démontré par N. Omata (2011a) plusieurs réfugiés se rendaient compte de l'importance de pouvoir s'appuyer sur de la famille au pays. Hannah K. hésitait ainsi à s'inscrire pour le rapatriement, comme l'avaient fait beaucoup de ses compatriotes, mettant en avant le fait qu'elle ne connaissait personne au Libéria [ACC N°09].

Une façon de préparer le départ était d'effectuer des visites de retour. Ces visites s'étaient organisées de manière spontanée dès la fin de la guerre en 2003, parfois aidées par le HCR (Boateng, Hilton, 2011). Considérées comme des aides à la décision, elles ne se concluaient pas toujours sur un retour. Néanmoins, elles étaient des étapes importantes pour que les réfugiés évaluent par eux-mêmes la situation dans les lieux qu'ils avaient éventuellement l'intention de regagner et pour qu'ils essaient de retrouver des membres de leur famille. Le plus souvent, le chef de famille effectuait cette (ou ces) visite(s). Nimba, par exemple, rencontrée en juillet 2007, s'était absentée plusieurs semaines de Conakry au début de 2008 pour préparer un possible retour à Monrovia. C'était son deuxième séjour exploratoire après un premier en mai 2007. Ayant perdu l'emplacement informel qu'elle avait obtenu en centre-ville pour son activité de pâtisserie, elle avait décidé de s'inscrire pour le rapatriement aidé par le HCR mais voulait d'abord s'assurer par elle-même de l'évolution de la situation à Monrovia. Elle était ensuite rentrée avec sa famille en mai 2008 et j'avais appris en lui téléphonant qu'elle s'était finalement associée avec un cousin dans un petit garage de quartier à Sinkor tout en tenant un petit commerce de pâtisserie [CKY N°05].

Dans d'autres cas, c'étaient les enfants qui étaient rentrés avant les parents : Tahari [ACC N°13] comme Zoe [CKY N°044] avaient renvoyé leurs fils aînés à Monrovia pour qu'ils y aient une chance d'y poursuivre des études secondaires auxquelles ils n'auraient pas eu financièrement accès à Accra ou Conakry. Les deux femmes se sont appuyées sur de la famille restée à Monrovia.

Les préparatifs de retour des enquêtés ne concernaient pas forcément Monrovia. Certains réfugiés se projetaient plutôt en milieu rural, comme Joseph B : *My cocoa farm, my coffee farm... I would like to have them back... They burnt my house because I was working for the government (...). I miss the agricultural work* [CKY N°108]. Mary G. disait elle aussi vouloir rentrer pour cultiver la terre car elle trouvait la vie en ville trop difficile. Elle souhaitait regagner Zorzor, dont elle était originaire et où elle pensait qu'elle avait un frère qui pourrait l'aider [CKY N°133]. Sharon, élève infirmière à Conakry, attendait d'être diplômée pour rentrer. J'ai ensuite su par des contacts par email qu'elle s'était installée en milieu rural où elle avait tout de suite trouvé un travail dans un dispensaire tenu par une mission catholique [CKY N°062].

Dans ces exemples, on retrouve l'idée que le retour doit s'appuyer sur un capital, somme de compétences individuelles, d'aides familiales et amicales, et de moyens financiers. Lors de notre dernière rencontre en 2009, Thomas G., même s'il était malade, intensifiait l'activité de son atelier de savons artisanaux transplanté plus près de sa maison à Koloma, pour renforcer ses économies en vue de son départ pour le Libéria [CKY N°042]. Tina essayait elle aussi de rassembler suffisamment d'argent pour rentrer et espérait que son activité de restauration à Tema serait lucrative. Elle savait pouvoir bénéficier d'une aide au retour gratuite de la part du HCR mais avoir besoin d'argent pour reconstruire une nouvelle vie : trouver un lieu où s'installer, se nourrir, chercher sa famille [ACC N°16]. Sally attendait d'avoir les moyens de se construire une maison au Libéria, d'ouvrir un petit commerce et plaisantait sur le fait qu'elle pourrait alors emmener son mari togolais au Libéria [CKY N°180].

Enfin, le HCR attendait des réfugiés qu'ils s'appuient sur les expériences et compétences acquises en exil pour préparer leur retour, même si les réfugiés avaient parfois davantage de difficultés à mobiliser ce type de capital. Lors de mon séjour exploratoire au Libéria, le HCR essayait de mettre en avant des parcours individuels de retours réussis pour inciter davantage de Libériens à rentrer. J'ai ainsi rencontré par l'entremise du HCR une ancienne réfugiée de Buduburam, Miata. Ancienne membre du comité des réfugiés du camp, elle y avait créé une école de formation professionnelle féminine, que le HCR l'avait aidée à transférer à Monrovia. Elle avait accepté de retourner à Buduburam avec des employés du HCR pour témoigner de son retour et participer à la campagne en faveur du rapatriement. Son exemple est cependant spécifique car elle faisait déjà partie des notables du camp et avait plus d'atouts que d'autres réfugiés.

Encadré 15 Rencontres avec des rapatriés à Monrovia en 2008

Lors d'un court séjour à Monrovia du 15 au 28 avril 2008, j'ai obtenu des entretiens auprès des organisations en charge de la réintégration des réfugiés de retour, le HCR et la LRRRC, et j'ai pu interroger une dizaine de rapatriés sur leurs expériences d'exil et de retour.

Des expériences de séjour en Guinée : Mohamed, chauffeur pour une entreprise privée depuis son retour, avait vécu en Guinée entre 1993 et 2003, et notamment à Conakry dans le quartier de Tannerie. Il y avait été apprenti puis chauffeur de *magbana* à Conakry et ne s'y était jamais considéré comme un réfugié. D'ethnie mandingo, il avait d'ailleurs épousé récemment une jeune femme guinéenne qu'il avait fait venir à Monrovia. Julie avait quant à elle connu les camps de réfugiés de Guinée : après plus de dix ans en Côte d'Ivoire, elle avait fui les combats autour de Danané en 2002. Son père était mort et enterré au camp de Lola. Elle avait aussi vécu à Conakry, où elle avait été hébergée six mois à la résidence libérienne avant de louer une maison à Ratoma. Ses cinq enfants y vivaient toujours mais Julie avait décidé de faire une tentative de retour au Libéria et avait quitté la Guinée fin 2007. Découragée par les difficiles conditions de vie de la capitale libérienne, elle avait l'intention de retourner à Conakry.

Des expériences ghanéennes : Josephine avait passé quelques mois en Guinée à N'zérékoré en 1992-1993, puis vécu en Côte d'Ivoire, avant de revenir au Libéria en 1995 et d'en repartir pour le Ghana en 1996, où elle avait habité à Buduburam jusqu'aux élections présidentielles de 1997. La mère de Josephine avait réussi à y obtenir un terrain mais s'était toujours arrangée pour que des membres de la famille occupent et protègent sa maison de Gardnersville. Luke, le beau-frère de Josephine, en avait longtemps été le gardien avant de venir à Buduburam entre 1997 et 2000 où il avait appris le métier de maçon, ce qui lui permettait de s'employer comme journalier. John racontait pour sa part ne pas avoir eu la chance d'obtenir une maison dans le camp et avoir essayé en vain d'en construire une dans le périmètre du village avec l'aide d'un Ghanéen qui avait rompu leur accord quand les premières briques étaient posées. Il se rappelait de conditions de vie difficiles au Ghana, même si ses enfants étaient scolarisés et que l'eau et l'électricité étaient des services plus abordables qu'à Monrovia. Il avait préféré rentrer au Libéria, de manière spontanée, en laissant des affaires derrière lui et candidater pour être chauffeur au sein de la nouvelle force de police nationale. Josephine avait quant à elle hérité de la maison familiale de Monrovia à la mort de sa mère en 2005. Avec l'aide financière d'une tante aux États-Unis, elle avait repris des études universitaires tout en tenant un petit commerce informel de produits de beauté.

Les difficultés du quotidien à Monrovia : Plusieurs mentionnaient le rôle important des connexions avec l'étranger pour améliorer leur quotidien. Bintou expliquait qu'elle avait vécu en exil à Dakar où elle avait conservé des liens et qu'elle recevait aussi de l'argent régulièrement de ses fils qu'elle avait réussi à envoyer faire leurs études aux États-Unis. Elle était en train de reconstruire sa maison grâce à eux. La capitale libérienne était visiblement en pleine reconstruction, grâce aux aides privées de ce type et aux investissements internationaux qui dynamisaient l'économie formelle et informelle. Mais les Libériens s'inquiétaient aussi du degré de corruption de leur pays et des attaques régulières de bandes armées (*armed robbers*). Pour Julie, qui craignait les nuits où le bruit de la pluie couvrait les approches des bandits, le manque de sécurité était une raison supplémentaire pour ses compatriotes exilés d'attendre la stabilisation du pays avant de rentrer définitivement.

Malgré la promotion du rapatriement et malgré des contextes difficiles pour les Libériens à Conakry ou à Accra, peu de réfugiés urbains avaient décidé de rentrer en 2008-2009. Même si le rapatriement était présenté par le HCR comme la meilleure solution pour les réfugiés, elle n'était pas la seule. Les réfugiés pouvaient également s'inscrire pour rester dans leur pays d'asile, mais leurs réticences face à cette proposition étaient tout aussi nombreuses que celles concernant le rapatriement, comme le chapitre 7 le montrera. Cette solution impliquait elle aussi un cadre légal mais également social qu'il est important de présenter pour comprendre en quoi elle inquiétait mais aussi en quoi elle pouvait convenir à certains des enquêtés.

2. L'intégration locale

L'intégration dans le pays de premier asile est une perspective évoquée dans la Convention de Genève de 1951. Le terme exact qui y est employé est celui d'assimilation²²⁹. Il est aujourd'hui critiqué dans le cas des réfugiés (Crisp, 2004) comme dans le cas plus général des migrants, car il implique un effacement des spécificités culturelles des étrangers pour leur acceptation dans leur société d'accueil (Dewitte, 1999). Dans les pays d'immigration, le terme d'intégration est en effet aujourd'hui préféré à celui d'assimilation. En français, le mot d'assimilation porte « le poids du passé colonial » et renvoie à une démarche ethnocentriste, voire « anthropophage », celle « des dominants » (Sayad, 1994).

L'intégration est une notion elle aussi chargée de connotations et de références, en premier lieu celle d'Emile Durkheim. Elle désigne un processus par lequel un individu participe à la vie sociale, mais elle renvoie aussi à un état, un aboutissement auquel contribuent différents facteurs (Ager, Strang, 2008). D'un point de vue socio-culturel, elle suppose « l'intégrité de la personne, fondue, mais pas dissoute dans le groupe » (Sayad, 1994, p.13). D'un point de vue légal, elle implique que les étrangers deviennent des nationaux de leur pays d'accueil, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres citoyens. L'intégration est un processus politique, qui nécessite une volonté des acteurs concernés ; elle est construite par les interactions entre les groupes ciblés par des mesures encourageant leur intégration et la société d'accueil elle-même (Costa-Lascoux, 1991). Comme le rappelle J. Lévy, « il y a intégration d'une réalité A dans une réalité B lorsque A fait clairement partie de B mais que B a été modifié par l'entrée de A » (Lévy, Lussault, 2003, p. 516). L'emploi du terme amène à préciser qui est concerné et à qui, ou à quoi, les personnes concernées s'intègrent (Barou, 1993).

Il s'agit ici de revenir sur les acteurs concernés dans le cas des réfugiés : le HCR, les États et les sociétés d'accueil, et enfin les individus ayant fait l'expérience de la migration forcée. Quels sont leurs rôles respectifs pour l'intégration locale ? Quels éléments facilitent la mise en œuvre de cette « solution durable » ? Je montrerai comment cette intégration durable des Libériens en Guinée et au Ghana, en tant que processus, est co-construite par ces différents acteurs. Les enjeux de l'intégration locale pourront d'abord être discutés de manière générale. L'intégration

²²⁹ L'article 34 de la Convention de 1951 stipule : « Les États contractants faciliteront, dans toute la mesure possible, l'assimilation et la naturalisation des réfugiés. Ils s'efforceront notamment d'accélérer la procédure de naturalisation et de réduire, dans toute la mesure possible, les taxes et les frais de cette procédure. » Source : <http://www2.ohchr.org/french/law/refugies.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

des Libériens en Guinée et au Ghana, dont la perspective commence seulement à être envisagée depuis le tournant des années 2010, sera ensuite abordée dans ses aspects légaux et concrets. Elle sera enfin illustrée par le choix qu'annonçaient déjà certains enquêtés de rester dans ces pays d'asile.

2.1. Les enjeux de cette « solution durable »

Le HCR a de nouveau mis en avant le potentiel de l'intégration locale comme « solution durable » à partir des années 2000 alors qu'il avait plutôt été négligé auparavant (Jacobsen, 2001 ; Fielden, 2008). Intégration locale, dans ce contexte, ne veut pas dire intégration *de facto* des réfugiés : il s'agit d'un processus qu'il est important de définir à nouveau, en discutant du rôle et des intérêts des divers acteurs impliqués et en essayant de dégager des paramètres qui l'influencent.

2.1.1. De la différence entre installation locale et intégration locale

L'intégration locale doit être distinguée de la situation d'intégration *de facto* (Jacobsen, 2001), également appelée intégration « à moyen terme » (Banki, 2004). Cette dernière intervient quand des réfugiés sont installés de manière spontanée parmi la population locale (Kuhlman, 1994a). Ils reçoivent alors le plus souvent un statut de *prima facie* et obtiennent un accès à des terres cultivables dans leurs régions d'accueil, ce qui leur permet d'être peu dépendants de l'aide internationale et nationale (Crisp, 2004). C'est la situation décrite par W. Van Damme (1999) en Guinée dans les années 1990. Cette installation spontanée a entraîné l'intégration d'un grand nombre de réfugiés libériens et sierra léonais. Cependant, les nouvelles vagues d'arrivées liées à la durée des conflits civils de la Mano River et le poids numérique de ces étrangers, devenus plus nombreux que la population locale, a empêché que cette intégration *de facto* se transforme en intégration locale durable. Les problèmes frontaliers l'ont d'ailleurs remise en question, aboutissant à un risque de débordement de la guerre et à une politique d'encampement des réfugiés.

L'installation spontanée conduit à une intégration incertaine et instable puisque le statut légal des réfugiés reste flou (Jacobsen, 2001). Elle est toutefois pensée par la plupart des auteurs comme un mode d'installation favorable à l'intégration locale quand plusieurs conditions sont remplies, comme la libre circulation des réfugiés ou leur accès au marché du travail et aux services locaux, d'éducation et de santé surtout (Jacobsen, 2001 ; Crisp, 2004 ; Banki, 2004). Les États d'accueil peuvent privilégier cette installation des réfugiés tout en insistant sur le caractère provisoire de la situation et sur le fait que les réfugiés devront rentrer chez eux.

La Zambie fournit un bon exemple : des réfugiés des pays voisins y ont été accueillis en grand nombre et le gouvernement leur a donné accès à des terres, surtout dans des régions encore peu développées. Les réfugiés y ont été perçus comme une main-d'œuvre potentielle et la source de financements internationaux d'infrastructures. Angolais et Mozambicains ont ainsi participé à la mise en valeur de la Zambie par le biais de « sites agricoles ». Avec la fin des conflits dans ces deux pays dans les années 1990, le gouvernement zambien et le HCR ont surtout incité les réfugiés au rapatriement (Bakewell, 2000 ; Lassailly-Jacob, 2003). Ceux qui ont refusé ce retour ont perdu leur statut de réfugié sans pouvoir accéder à la naturalisation. Même nés en Zambie, leurs enfants

n'ont pas la nationalité zambienne d'après le *Citizenship of Zambia Act* (Fielden, 2008). Ils sont considérés comme des étrangers en situation illégale, et non comme des locaux. Ils continuent de vivre à l'écart de la communauté locale, sur des terres qu'ils cultivent mais dont ils pourraient être chassés du jour au lendemain au bénéfice de colons zambiens (Lassailly-Jacob, 2010).

La situation d'installation locale fait davantage penser au terme d'insertion, qui a un caractère moins définitif que celui d'intégration et qui renvoie à des modes de coexistence. Le terme d'intégration est moins neutre et plus politique que celui d'insertion. Il dépasse les seuls acteurs locaux et suppose un engagement de l'État et des réfugiés. L'intégration sous-entend des liens sociaux et légaux qui vont au-delà d'une coexistence jugée temporaire par ceux qui la vivent (Costa-Lascoux, 1991). Elle se joue également sur des périodes de temps plus longues et constitue un phénomène pluridimensionnel.

2.1.2. Dimensions, acteurs et paramètres de l'intégration des réfugiés

Selon Jeff Crisp (2004), l'intégration locale comporte trois dimensions. Elle est d'abord un processus légal qui attribue des droits aux réfugiés pour qu'ils deviennent des membres à part entière de leur société d'accueil (droit au travail, à la propriété, à la libre circulation, d'accès aux services publics...). Elle passe par l'acquisition d'un statut de résident permanent, voire de la nationalité et de la citoyenneté du pays d'asile. Si on adopte une conception restrictive, l'intégration locale n'est réalisée, en tant que « solution durable », que lorsqu'un réfugié est naturalisé dans son pays d'asile. Cependant, un individu peut disposer des droits mentionnés ci-dessus, être économiquement autonome et avoir tissé des liens sociaux importants dans un pays sans pour autant en adopter la nationalité (Crisp, 2004 ; Fielden, 2008). L'analyse de l'accès aux droits est essentielle pour comprendre les perspectives d'intégration des réfugiés dans un pays donné. Quand un État considère que les réfugiés sont un danger pour la sécurité nationale et de potentiels traîtres ou ennemis, il est impossible d'envisager leur intégration. L'État d'accueil est en effet l'acteur clé de cette dimension car il doit prévoir un cadre juridique pour le maintien des réfugiés sur son territoire. De leur côté, les réfugiés doivent effectuer les démarches nécessaires pour accéder à ces droits et à ces nouveaux statuts. Le HCR accompagne le plus souvent les réfugiés et l'État pour cette transition vers la résidence permanente ou la citoyenneté.

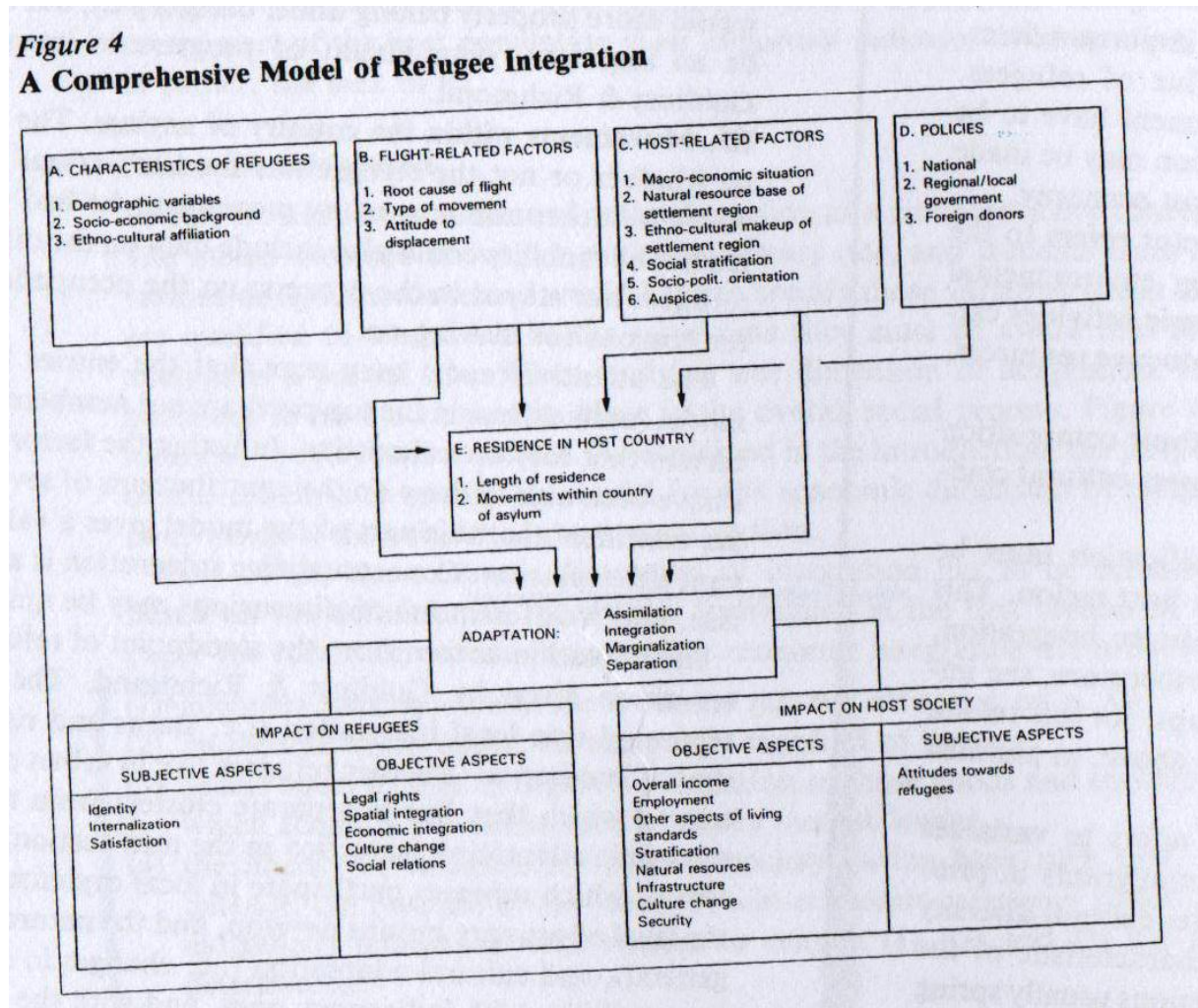
La deuxième dimension est économique, tout en étant liée à ces aspects légaux : les réfugiés doivent pouvoir devenir autonomes et s'affranchir de toute aide humanitaire. Dans les pays où il leur est interdit de travailler, ou bien où ils n'ont aucune chance d'atteindre au moins un niveau de vie comparable à celui de la population locale, il n'est pas possible de parler d'intégration. L'État d'accueil a là encore un rôle à jouer, tandis que le HCR et diverses ONG peuvent aider les réfugiés à acquérir des compétences pour s'insérer dans le marché du travail. Dans les contextes économiques des pays en voie de développement, la débrouillardise des réfugiés eux-mêmes est importante, mais elle doit pouvoir s'appuyer sur la bienveillance et l'acceptation des populations locales. Comme le soulignait B. Harrell-Bond (1986), l'intégration correspond à une situation où les ressources économiques sont partagées et où les compétitions et conflits qui surviennent à leur propos, entre réfugiés et hôtes, sont comparables à ceux qui existent au sein de la communauté hôte. Tom Kuhlman (1991) ajoute que l'intégration économique des réfugiés ne doit pas avoir des conséquences négatives sur cette communauté. De fait, de nombreux États et populations hôtes sont réticents à l'idée d'intégrer des réfugiés de manière permanente car ils les

conçoivent surtout comme des poids économiques. Ils soulignent que leur pays ne dispose pas des ressources suffisantes pour les « absorber ». Leur intégration se ferait donc au détriment des nationaux. Ce discours est largement répandu au Ghana.

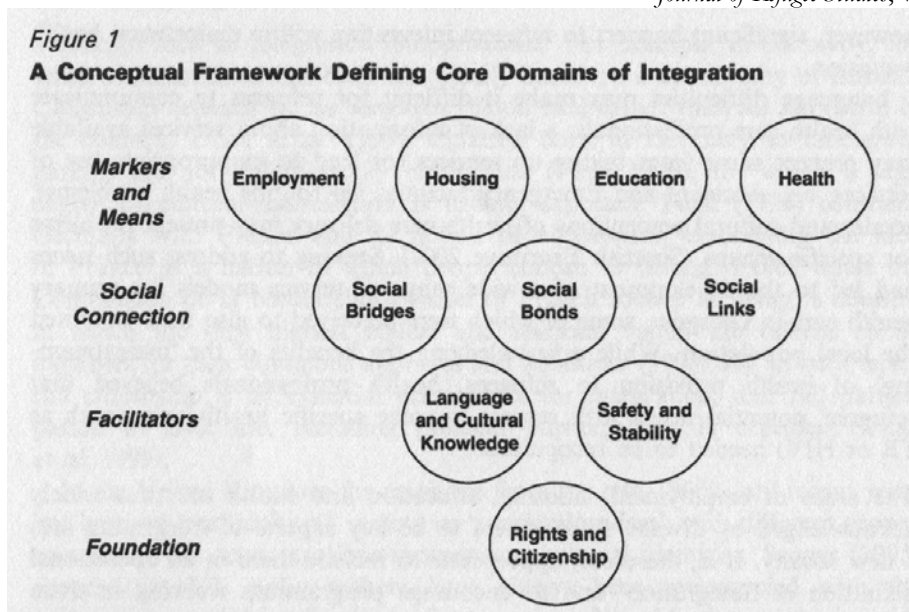
Enfin, la dernière dimension de l'intégration locale est sociale et culturelle. Vivre au sein de la population locale doit faciliter l'intégration des réfugiés. Ces derniers devraient, à terme, ne plus être victimes de discriminations, d'intimidations ou d'exploitation (Crisp, 2004) et être considérés comme des locaux, malgré leur passé spécifique. Pour T. Kuhlman (1991), l'intégration doit permettre aux individus concernés de conserver leur identité, tout en devenant des membres de leur société d'accueil. Le fait que les réfugiés participent à des fêtes traditionnelles et soient initiés aux us et coutumes locales, ou encore qu'il existe des mariages mixtes, est un signe d'un processus d'intégration engagé. Les proximités ethniques et linguistiques entre réfugiés et hôtes peuvent rendre plus facile ce processus. L'intégration nécessite en effet que les réfugiés apprennent les langues locales, ce qui peut être favorisé à travers la scolarisation des enfants réfugiés dans les écoles du système national. Cette dernière dépend la fois du gouvernement d'accueil et des décisions des réfugiés eux-mêmes. Pour K. Jacobsen (2001), le succès de l'intégration repose tout autant sur l'État d'asile que sur les relations établies entre les réfugiés et les populations hôtes. Les comportements des uns et des autres, de même que leurs représentations interviennent dans ce processus et peuvent changer avec le temps. Mais cette auteure rappelle aussi que la population hôte doit être perçue dans toute sa diversité socio-économique et culturelle, et que les comportements et représentations envers les réfugiés peuvent donc largement varier au sein de cette population. De la même manière, les réfugiés eux-mêmes peuvent exprimer des souhaits différents quant à la perspective de rester dans leur pays d'asile.

Pour résumer cette présentation de l'intégration locale, il faut souligner qu'elle implique des acteurs aux intérêts variés et qu'elle fait intervenir une diversité de paramètres. T. Kuhlman (1991) propose de synthétiser ces derniers dans un modèle compréhensif, reproduit ci-dessous, qui peut être complété par la présentation des principaux domaines intervenant dans ce processus selon Alastair Ager et Alison Strang (2008). Ces deux figures apportent des éléments d'analyse sur l'intégration des réfugiés qui sont utiles pour discuter des perspectives d'intégration des Libériens en Guinée et au Ghana et pour comprendre ce qui peut influencer les choix individuels des Libériens pour y rester.

Figure 10 Deux modèles d'analyse de l'intégration locale



Source : Kuhlman Tom (1991) The Economic Integration of Refugees in Developing Countries: A Research Model. *Journal of Refugee Studies*, vol.4, n°1. p. 12.



Source : Ager Alastair, Strang Alison (2008) Understanding Integration: A conceptual Framework. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n°2. p. 170.

2.2. Perspectives d'intégration locale en Guinée et au Ghana

Les aspects légaux et concrets de l'intégration dans chaque pays seront présentés du point de vue des États et sociétés d'accueil avant d'aborder celui des réfugiés eux-mêmes qui sera complété dans le chapitre suivant. Les perspectives d'intégration pour les Libériens peuvent être analysées à travers la grille de lecture proposée ci-dessus et être mises en parallèle avec d'autres exemples de mise en œuvre d'intégration locale en Afrique et ailleurs. La question du nombre de réfugiés à intégrer est à souligner, puis les dimensions légales, économiques et sociales de l'intégration locale des Libériens seront discutées.

2.2.1. *L'effet de nombre : une solution destinée aux « réfugiés résiduels »*

K. Jacobsen écrit : « *the circumstances under which local integration is feasible for a host country, and acceptable to the host government, must be determined* » (Jacobsen, 2001, p. 4). L'expression d'effet de nombre désigne le fait que l'intégration locale ne semble envisageable par les États d'accueil et le HCR que lorsque le nombre de réfugiés accueillis sur un territoire a diminué. Cette idée est formulée clairement par de nombreux pays. Dans sa synthèse sur l'intégration locale, Alexandra Fielden la mentionne pour la Zambie et pour le Costa Rica (Fielden, 2008). Cet argument est également mobilisé au Ghana. D'après un employé du HCR interrogé par N. Omata en 2008 : « *the current number [of refugees] is too large for the Ghanaian government to feel comfortable to accept local integration* » (Omata, 2011a, p. 62).

Cet effet de nombre a donc dans le temps. Avant la fin du conflit, seule une intégration informelle, rarement validée par l'État d'accueil et toujours à caractère provisoire, semble être envisageable. L'intégration locale est souvent la dernière « solution durable » proposée par le HCR et les gouvernements, celle qui intervient après les rapatriements. Elle s'adresse aux réfugiés « résiduels » et peut ressembler pour eux à un choix par défaut. En Guinée et au Ghana, des auteurs dénoncent le risque d'invisibilisation progressive des réfugiés « résiduels » si l'intégration n'est pas effectivement construite comme un projet politique par les autorités, et appropriée par les réfugiés et les populations locales. L. Andrews (2008), en décrivant la situation de réfugiés sierra léonais et libériens du camp de Boréah en Guinée forestière, aujourd'hui officiellement fermé souligne la connotation négative de l'adjectif *residual* dans les propos des humanitaires et des officiels. N. Omata (2011a) dénonce quant à lui le fait que les Libériens restés à Buduburam sont traités comme des « *human left-overs* » et rapproche leur situation de l'expression proposée par Zygmunt Bauman (2006) de « déchets humains »²³⁰.

L'attentisme du HCR à mettre en œuvre de cette « solution durable » est largement lié à cette idée que les réfugiés doivent ne plus être qu'un petit nombre, un nombre « acceptable » par le pays d'accueil. La réticence des gouvernements face à cette solution oblige le HCR à négocier pas à pas pour obtenir de réelles conditions d'intégration locale pour les réfugiés qui vont perdre ce statut. L. Andrews (2008) évoque un État guinéen opposé à, ou bien en tout cas incapable de proposer un statut légal à ces réfugiés résiduels, tandis que N. Omata (2011a) rappelle les divers

²³⁰ Le premier Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés observait déjà en 1955 que les réfugiés résiduels (*residual caseload*) qui vivaient encore dans des camps en Europe étaient ceux qui n'avaient pas été sélectionnés pour des programmes de réinstallation et n'avaient pas réussi à se déplacer par leurs propres moyens, comparant cette situation à un processus darwinien inversé, non pas la survie mais l'exil des plus forts (*exodus of the fittest*) (Zieck, 2004).

arguments du gouvernement ghanéen contre l'intégration des réfugiés. Elle reviendrait à accepter d'augmenter le nombre de jeunes gens sans emploi dans le pays, elle pourrait entraîner un fort mécontentement de la part de la population locale et elle validerait l'abandon des réfugiés par le HCR et le retrait de cette agence. Face à cet argument du nombre et aux perceptions négatives des États hôtes, on comprend mieux que la mise en place des différentes dimensions de l'intégration locale soit lente.

2.2.2. *La dimension légale*

L'intégration locale implique un cadre légal, surtout quand le statut de réfugié disparaît. En Guinée, comme au Ghana, ce cadre légal était encore en cours d'élaboration au tournant des années 2010. Aucune loi spécifique facilitant l'accès des réfugiés à la nationalité ou au statut de résident permanent n'avait été adoptée, même si le HCR encourageait les gouvernements en ce sens.

En Guinée, l'accès à la nationalité est régi par le Code civil et n'a pas été modifié depuis les années 1980 (Loi L004/APN/83). Le Code civil prévoit que les enfants et les époux ou épouses de citoyens guinéens ont automatiquement accès à la nationalité, de même que les enfants nés en Guinée de parents étrangers s'ils continuent de résider en Guinée à leur majorité. Il prévoit que les étrangers résidant en Guinée depuis plus de cinq ans peuvent être naturalisés sur leur demande par décret officiel²³¹. Comme l'explique Algassimou Bah, un employé du HCR : « La République de Guinée a déclaré solennellement à Genève, devant le Comité Exécutif du HCR, qu'elle était prête à accorder la nationalité guinéenne aux réfugiés qui le demanderaient. Mais il existe en fait un manque de volonté politique. Depuis 1984, seul un décret de naturalisation a été signé par le Président de la République ! On préfère donc s'appuyer sur les modes d'acquisition plus accessibles, comme le mariage. Le HCR a préparé un guide sur l'accès et les modes d'acquisition de la nationalité, en travaillant à partir du Code civil et en lien avec le Ministère de la Justice qui suit les procédures de naturalisation » [CKY, AB, 20/11/2008]. Les réfugiés semblaient savoir que leurs enfants nés en Guinée avaient accès à la nationalité, comme en témoigne cette remarque de Winnifred B. à propos de son fils de trois ans : *He is a Guinean, he was born in Guinea!* [CKY N°036]. De nombreux Libériens rencontrés avaient en effet obtenu pour leurs enfants nés à Conakry des certificats de naissance établis par les autorités de leur quartier de résidence.

Le HCR a cherché dès 2006 à faire adopter une nouvelle loi pour préciser et faciliter la naturalisation pour tous les réfugiés qui souhaiteraient rester en Guinée²³². « Le projet de nouvelle loi sur les réfugiés a été soumis au gouvernement. Il a été transmis à la CNSIR et au Ministère de l'Administration » expliquait en 2008 Algassimou Bah, employé du HCR [CKY, AB, 20/11/2008]. Ce projet proposait l'instauration de cartes d'identité pour les réfugiés ainsi que des procédures simplifiées et peu coûteuses à l'obtention de titres de séjour en tant qu'ancien réfugié

²³¹ Voir le code civil guinéen : <http://www.refworld.org/docid/47d6519a1e.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²³² Cette loi aurait complété la loi 2000/012/AN sur les réfugiés adoptée en l'an 2000 mais en l'absence d'assemblée législative entre 2008 et 2013, elle n'avait toujours pas été examinée fin 2013.

demandant la résidence permanente en Guinée²³³. Néanmoins, les troubles politiques après le décès du président L. Conté à la fin de 2008 ont empêché l'examen du texte par l'Assemblée nationale, suspendue entre 2008 et 2013. Dans un contexte de blocage institutionnel et politique, ce projet de loi est en effet éloigné de l'agenda politique.

Au Ghana, l'accès à la nationalité est régi par la constitution de 1992 et par le *Citizenship Act* de 2000. Ce dernier a permis la double nationalité que la constitution avait d'abord interdite. La résidence ouvre de fait le droit de vote aux étrangers, sans qu'ils aient la nationalité ghanéenne. Comme en Guinée, les enfants nés d'un parent ghanéen et les époux ou épouses de Ghanéens ont le droit de devenir Ghanéens. Les enfants adoptés par des citoyens ghanéens ont également accès à la nationalité. Dans les autres cas, les étrangers, même s'ils sont nés sur le territoire ghanéen, doivent demander la nationalité, le droit du sang prévalant sur le droit du sol. La loi ghanéenne sur les réfugiés de 1992 prévoit aussi que les réfugiés peuvent être naturalisés. Les autorités nationales (Présidence et Ministère de la Justice) délivrent des certificats de naturalisation mais les candidats doivent satisfaire plusieurs critères, dont ceux de résider depuis plus de cinq ans dans le pays, de ne pas être porteur du VIH et de parler une langue locale ghanéenne²³⁴. Sans acquérir la nationalité, les Libériens peuvent demander un permis de résidence auprès des services de l'immigration. D'après le Ghana Immigration Service, les Libériens titulaires de ces permis étaient moins de 150 en 2009 mais Tetteh Padi, employé du GRB, soulignait en 2009 que la fin du statut de réfugié obligerait les Libériens à faire des demandes de permis de résidence pour rester légalement dans le pays [ACC, TP, 23/10/2009]. Le HCR et le GRB proposaient aux réfugiés de les aider dans ces démarches.

Dans d'autres pays du monde où l'intégration locale a été mise en œuvre, des opérations de naturalisation ont été organisées envers les réfugiés. La Tanzanie en est un exemple ancien (Gasarasi, 1990 ; Fielden, 2008) : des réfugiés rwandais et burundais y ont été naturalisés des années 1970 aux années 1990, de même que des Somaliens dans les années 2000. Au Mexique, la naturalisation ou le statut de résident permanent ont été proposés aux réfugiés guatémaltèques arrivés dans les années 1980 et encore présents sur le territoire national à la fin des années 1990. Le HCR négocie souvent pour que les frais d'accès à la nationalité ou à la résidence permanente soient moins élevés pour les réfugiés, comme cela a été le cas en Tanzanie ou à Belize (Fielden, 2008) Ces frais ont même été pris en charge par le HCR et l'UA en Zambie pour des réfugiés angolais. Le HCR ayant conscience que la lenteur et le coût des procédures d'acquisition de ces documents d'identité est un frein à l'intégration durable des réfugiés, il a essayé de négocier des mesures législatives et gouvernementales en faveur des Libériens en Guinée comme au Ghana.

La stratégie du HCR et de ces deux pays hôtes est enfin de s'appuyer sur la CEDEAO pour intégrer les Libériens (Salducci, 2008). Le protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement, signé en 1979 et mis en œuvre depuis 1984, facilite les déplacements des ressortissants des États membres par l'abolition des visas pour l'entrée et le séjour de moins de 90 jours sur le territoire de ces États. Les permis de résidence CEDEAO prévus par le protocole n'avaient pas vu le jour à la fin des années 2000, mais les

²³³ Ceci constituerait une exception à la loi (94/019/CTRN) sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Guinée.

²³⁴ Voir le *Citizenship Act* de 2000 : <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?docid=3eda135a2> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

citoyens de la zone avaient accès à des tarifs privilégiés pour obtenir des permis de résidence. Le protocole prévoit aussi des mesures pour faciliter la recherche d'emploi et la création d'entreprises par des ressortissants CEDEAO dans chaque pays. Une réelle mise en œuvre des dispositions du protocole semble un bon moyen de donner aux Libériens, en tant que citoyens CEDEAO, le droit de résider et de travailler dans les États membres où ils ont trouvé refuge depuis plusieurs années (Adepoju *et alii*, 2007). Le représentant du HCR à Conakry, D. Doumaye, évoquait cette possibilité : « si vous n'avez pas de statut de réfugié, vous avez le statut de citoyen de la CEDEAO. Avec le régime communautaire, vous pouvez bouger. Selon les textes, un citoyen de la CEDEAO dans un pays membre n'a pas besoin de visa, mais après trois mois, il doit commencer à faire des démarches pour se régulariser. On aimerait bien négocier pour un passeport qui dure trois ans. Cela laisse aux gens le temps de voir s'ils veulent s'installer, s'ils veulent faire un commerce... » [CKY, DD, 02/07/2008].

En 2008-2009, en Guinée comme au Ghana, les Libériens restaient dans l'incertitude quant aux mesures légales que les États allaient adopter à leur égard. Adam disait par exemple : *A "recensment" was established [in 2007] and they promised to give us some ID card. The objective of the "recensment" as we were told is also to give us some opportunity to stay in Guinea, to be able to live in Guinea like the Guinean citizens, to a certain level, all social except political. We could go to school, we could find work to do...* [CKY N°048]. Il ne savait cependant pas comment cet objectif allait être mis en œuvre. Morris M., rencontré quelques mois plus tard à Accra, partageait la même interrogation : *If you want to stay in Ghana, that means you have to reintegrate the system. Maybe the Ghanaians will ask for some credentials. But we don't know yet. Maybe after the exercise [of repatriation], we who have decided to stay, they will tell us that we need to acquire some papers... Permit. Or Identity card, or something like that, but we don't know yet. So I think they are waiting for those that want to go to go. Then, later, maybe they will tell us what to do.* [ACC N°03]. Selon une recherche plus récente (Nyarko, 2013), de nombreux Libériens établis dans le camp de Buduburam et en dehors ont commencé depuis la cessation de leur statut des démarches pour obtenir des permis de résidence, voire être naturalisés quand leur situation familiale ou professionnelle leur donnait cette opportunité. D'autres ont pu obtenir de nouveaux passeports de la part des autorités libériennes qui ont organisé une mission spécifique pour délivrer ces documents aux anciens réfugiés dans le camp de Buduburam début 2013²³⁵.

2.2.3. La dimension économique

Les accords de la CEDEAO n'obligent pas les États membres à venir en aide aux citoyens d'autres pays membres installés sur leur territoire s'ils ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins. Malgré la crainte partagée par les États d'accueil des réfugiés de la fin de l'aide avec le départ du HCR et des ONG humanitaires, il n'y a pas d'obligation internationale à leur attribuer des aides économiques (Adepoju *et alii*, 2007). Le projet d'intégration des réfugiés nécessite néanmoins qu'ils aient le droit de travailler dans les divers secteurs économiques de leur pays hôte. La dimension économique suppose une dimension légale et des mesures pour aider les réfugiés à s'insérer dans le marché du travail. Cette insertion est souvent déjà engagée par des phénomènes d'intégration *de facto*. Les activités économiques des réfugiés à Conakry et dans le camp de Buduburam ou à Accra l'indiquaient.

²³⁵ Source : <http://www.unhcr-ghana.org/node/215> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Le HCR et les États d'accueil préfèrent souvent employer le terme de *self-sufficiency* ou *self-reliance*, d'autosuffisance ou d'autonomie économique, plutôt que celui d'intégration. Ainsi, en Ouganda, le programme d'intégration préparé par le HCR et le gouvernement au début des années 2000 a mis l'accent sur la capacité des réfugiés à assurer leur propre subsistance (Dryden-Petersen, Hovil, 2004). Le pays, après plusieurs années de mise à l'écart des réfugiés, leur a octroyé, par une nouvelle loi adoptée en 2006, la liberté de circulation et d'établissement et le droit au travail (Fielden, 2008). Ayant déjà accès à des terres dans les camps où ils étaient accueillis, ces réfugiés ont été associés au programme national de lutte contre la pauvreté. Même si le terme d'intégration locale n'est pas toujours mis en avant, ce processus ougandais est présenté par le HCR comme un exemple. Ce dernier souligne régulièrement, en effet, l'enjeu de passer d'une logique humanitaire à une logique de développement envers les réfugiés. Cette logique doit être portée par l'État d'accueil, davantage que par le HCR lui-même, appelé à s'effacer, et par les acteurs locaux, communautés d'accueil et réfugiés eux-mêmes. La question de l'accès au foncier est importante pour l'intégration des réfugiés, tout autant que celle de leur accès au marché du travail. À Belize par exemple, les réfugiés d'Amérique centrale ont reçu des terres dans une zone rebaptisée *Peace Valley* et ont eu accès à des formations pour participer aux activités touristiques (Fielden, 2008).

Dans les capitales guinéenne et ghanéenne, les programmes d'intégration locale du HCR comportent un important volet économique. À Conakry, ils étaient principalement constitués de micro-crédits proposés aux réfugiés candidats à l'intégration. Ces programmes de soutien à des « activités génératrices de revenus » promouvaient l'autosuffisance des réfugiés. Ils avaient servi à une minorité de réfugiés rencontrés, souvent pour conforter une activité économique qu'ils avaient déjà engagée : une pâtisserie de rue pour Nimba [CKY N°005], un salon de coiffure pour Moussa [CKY N°008], la fabrication de savons artisanaux pour Thomas G [CKY N°042] ou de glaçons pour Sony [CKY N°195]. Les réfugiés sélectionnés dans le programme n'avaient pas eu directement accès à de l'argent mais à du matériel. L'ONG Acord, mandatée par le HCR, proposait également aux réfugiés de constituer des dossiers de demande de crédit auprès d'organismes présents en Guinée. Le programme d'intégration locale a surtout ciblé la Guinée forestière où il a été associé à un partenariat entre l'État guinéen et les agences de l'ONU, dont le PNUD, pour le développement de cette région. Avec la fermeture officielle des camps, les réfugiés qui restaient étaient censés bénéficier des projets de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté au côté des populations locales.

Dans le camp de Buduburam, l'accent a été mis sur les formations professionnelles (*vocational training*) pour des métiers artisanaux (plomberie, charpenterie...) ou la maîtrise de l'outil informatique. Plusieurs Libériens rencontrés avaient bénéficié de ces formations assurées par des ONG subventionnées par le HCR. Pour ce dernier, ces formations étaient des atouts pour les réfugiés, qu'ils décident de rester ou bien de rentrer au Libéria. Le HCR et diverses ONG proposaient également des micro-crédits à certains réfugiés. Enfin, le HCR et le GRB soutenaient les rares demandes de permis de travail déposées par des Libériens ayant obtenu des contrats avec des entreprises ghanéennes dans l'agglomération d'Accra. Dans le cas du personnel médical, notamment celui de la clinique du camp, l'ONG CCG proposait une formation pour que les diplômés libériens et les compétences acquises au Ghana soient officiellement reconnus.

L'intégration des réfugiés du camp soulève aussi une question foncière. Peu d'entre eux sont agriculteurs mais ils se considèrent propriétaires des maisons qu'ils ont en majorité construites (voir chapitre 4, p. 342 et suivantes). Ils ont souvent développé de petits commerces et entreprises en s'appuyant sur ces maisons. Le camp officiellement fermé depuis l'annonce de la cessation du statut de réfugiés pour les Libériens en 2012 n'a pas été démantelé par les autorités mais le GRB annonçait dès 2008 que les terres allaient être rendues à leurs propriétaires traditionnels²³⁶, ce qui pose la question du maintien des Libériens sur place. Devront-ils négocier avec ces propriétaires pour devenir locataires, voire propriétaires de ces maisons ? En seront-ils chassés ? En août 2013, le gouvernement n'avait toujours pas procédé à cette rétrocession²³⁷.

Les Libériens rencontrés exprimaient souvent leur scepticisme quant à leurs réelles perspectives d'insertion sur le marché du travail local. À Conakry, Adam remarquait : *the government hasn't finish to offer school or work to its own population. We heard that the unemployment rate is up to 82%, it's high! So where are we going? You can't really tell the refugees that you are going to give them the possibility to work. It's more like, psychological, in order to polish our minds while in Guinea* [CKY N°48]. Les crises successives en Guinée et l'instabilité politique à la fin des années 2000 ne créaient pas un climat économique favorable à l'intégration des réfugiés. Au Ghana, même si la situation économique est meilleure, les Libériens rencontrés formulaient le même type de doutes. Au-delà d'éléments structurels, la xénophobie à laquelle ils faisaient parfois face dans ces deux pays peut expliquer leurs difficultés à y obtenir du travail.

2.2.4. La dimension sociale

Les interactions entre les réfugiés et la population locale jouent un rôle essentiel en vue de leur intégration. Comme souligné plus haut, les proximités culturelles et linguistiques facilitent l'intégration des réfugiés. Les réfugiés les plus proches de la population locale accèdent plus rapidement à une intégration *de facto* comme le montre Susan Banki (2004) en comparant le Népal, le Pakistan et le Kenya, même si d'autres facteurs entrent en ligne de compte, comme le moment de leur arrivée ou les relations entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Les réfugiés eux-mêmes peuvent se servir de ces proximités pour s'intégrer *de facto*, comme cela a été montré en Guinée forestière par exemple (Henry, 2002), parfois jusqu'à obtenir des droits, comme l'explique Tara Polzer (2007) dans le cas des Mozambicains en Afrique du Sud.

En Guinée, l'installation locale des Libériens a été favorisée par leurs proximités ethniques avec les populations locales et par leur aisance à communiquer avec elles. Une partie des Libériens rencontrés à Conakry était de même ethnie que certains Guinéens et s'appuyait sur des solidarités communautaires pour être *de facto* intégrée. L'exemple le plus souvent mis en avant était celui des Mandingo, considérés comme des Libéro-guinéens. Même ceux qui ne parlaient pas initialement les langues locales les avaient apprises en passant plusieurs années sur place : *looking at the interval of stay in Guinea, there are individual differences. Some are learning dialects and languages faster than others...but after 10 or 15 years in a country, you are able to communicate* reconnaissait Adam [CKY N°048]. Au Ghana, il n'y avait pas de proximités ethniques de ce type. Malgré l'usage commun de

²³⁶ Source : <http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=243427> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²³⁷ Source : <http://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/NewsArchive/artikel.php?ID=283818> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

l'anglais, il était attendu des Libériens qu'ils apprennent les langues locales, surtout le twi et éventuellement le ga. Le HCR a donc organisé des formations en ce sens. Pour Moses, la proposition d'apprendre ces langues au sein du camp, où les Libériens étaient totalement entre eux, était arrivée trop tard : *If they had started teaching the local languages, if I started learning earlier, if I would be fluent in Fanti, in Twi and the other ones here. But now, they say they want to do integration... it's late to teach!* [ACC N°28]. Mais de nombreux Libériens qui avaient circulé en dehors du camp avaient de fait appris ces langues locales, notamment dans le cas des plus jeunes scolarisés dans des écoles ghanéennes.

Au Ghana, les relations avec les voisins ghanéens du camp étaient parfois été compliquées pour des raisons de jalousies ou de représentations négatives des Libériens. Plusieurs études ont porté sur les relations entre les Libériens de Buduburam et les populations du village et des environs (Anarfi, Graham, 2006 ; Agblorti, 2011). Elles soulignent que malgré d'importants échanges, liens commerciaux ou partage de lieux de culte par exemple, les Ghanéens restent souvent méfiants envers les Libériens. Les nombreux migrants internes et internationaux installés à Buduburam dans les vingt dernières années sont souvent plus tolérants que les villageois eux-mêmes. Des perceptions positives et négatives ont été relevées par S. Agblorti (2011) qui insiste sur cette diversité. « *People's reaction to the refugees' presence and local integration in particular, depends on what they stand to gain by the continuous stay of refugees* ». En 2008-2009, le HCR préparait le transfert des infrastructures du camp aux autorités locales et avait fait de récents investissements supplémentaires pour remercier la population locale de son hospitalité envers les réfugiés. Les Libériens qui optaient pour l'intégration pourraient continuer d'accéder aux divers services sociaux de Buduburam (école, clinique), en les partageant avec les Ghanéens. La clinique du camp devait en effet être rattachée au système de santé ghanéen et commencer à être gérée à l'échelon du district. Les Libériens, comme les Ghanéens, devraient cotiser au *National Health Insurance Scheme* et contribuer ainsi à hauteur de leurs ressources à leurs dépenses de santé. Les écoles seraient de même été insérées dans le système scolaire ghanéen. Ces mesures continuaient à améliorer le niveau d'équipement de Buduburam et bénéficiaient à tous selon les autorités ghanéennes et le HCR.

Planche photographique 25 Une école construite pour la population ghanéenne par le HCR à Buduburam



Hélène Simon-Lorière, 2009



Hélène Simon-Lorière, 2009

Cette école se situe en zone 12 du camp, soit dans le village de l'autre côté de la route et du site originel du camp. Sa localisation fait qu'elle est un service pour les enfants du village et non pour les réfugiés libériens, son emplacement près de la route la rend visible et renforce le symbole de ce don du HCR.

À Conakry, l'absence de camp renforçait le rôle des relations de voisinage. Pour Mohamed Kandé, directeur de la Commission Nationale chargée de l'Intégration et du Suivi des Réfugiés (CNISR) guinéen, « les réfugiés urbains cohabitent avec les Guinéens. On parle de programme d'intégration mais ces gens sont en fait déjà intégrés ! Les populations locales ont joué un grand rôle pour ça. Les réfugiés urbains vivent dans les quartiers, dans les concessions. Ils sont comme des Guinéens, si ce n'est qu'ils ne paient pas de taxes. Ce qui est un privilège, par rapport aux Guinéens. Les femmes font du commerce, de la teinture, les hommes sont taxis, menuisiers... Ils vivent en harmonie avec les Guinéens » [CKY, MK, 06/12/2008].

Il ressort de l'enquête de voisinage effectuée en 2009 que les Libériens apparaissaient que comme des étrangers de passage. Les Guinéens rencontrés parlaient de bons rapports avec eux mais plusieurs déclaraient mal les connaître et ne pas faire de différence entre Sierra Léonais et Libériens, tous vus comme des anglophones et des réfugiés. Ils les désignaient bien comme des réfugiés, et non des migrants, pour reprendre une distinction spontanée proposée par une interlocutrice. Mais pour un vieil homme, ses voisins réfugiés n'étaient pas tout à fait des réfugiés car ils ne vivaient pas « dans des camps de réfugiés » : « ils sont intégrés en ville et ont des contacts avec des Guinéens ».

Les personnes rencontrées avaient le sentiment que la majorité des Libériens étaient reparties au Libéria : « ils se sont retournés ». Une femme insistait « On leur dit que ici, c'est pas chez eux, c'est pas le Libéria ». Les Guinéens qui avaient eu davantage de contacts avec des Libériens se souvenaient que beaucoup de ceux qui étaient à Conakry avaient l'espoir de partir ailleurs. « Beaucoup d'entre eux disaient qu'ils étaient là pour un programme, un programme pour partir. Certains sont partis aux États-Unis, en Australie, en Hollande... Ils avaient des parents qui leur envoyaient de l'argent » se rappelait un homme. Ces anciens voisins racontaient des échanges culturels : l'apprentissage du peul pour les uns et de l'anglais pour les autres, la découverte des plats libériens jugés trop épicés par un interlocuteur ou encore l'étonnement et la fascination devant le style vestimentaire des jeunes, souvent très occidental, plutôt sportif pour les hommes, parfois jugé trop aguicheur pour les femmes. Pour les personnes interrogées, seule une minorité allait rester à Conakry. Il s'agissait d'une part des enfants de Libériens ou de Libériennes uni(e)s à des Guinéens qui étaient partis vivre au Libéria et en étaient revenus à cause de la guerre : « il y a des Malinké et des Soussou parmi eux ». Il s'agissait d'autre part de ceux qui avaient tissé des liens familiaux en exil : « Je me dis que certains n'ont plus de raison de partir, ils ont fait leur famille ici ».

Malgré la lente et incertaine mise en place d'un cadre légal, il est possible, en prenant en compte ces liens sociaux tissés pendant l'exil et les programmes proposés aux réfugiés pour encourager leur intégration économique, de mieux comprendre pourquoi certains Libériens avaient décidé de rester en Guinée ou au Ghana. Il s'agit en tout cas de restituer à présent les raisons de rester telles qu'elles ont été formulées par les Libériens rencontrés.

2.3. Ceux qui avaient décidé de rester

À partir de 2007, le HCR a commencé à proposer l'intégration locale aux réfugiés libériens à Conakry et à Accra. En Guinée, les autorités de l'asile estimaient en 2009 qu'environ 12 000 réfugiés, sierra léonais et libériens allaient rester et auraient besoin d'être accompagnés dans le cadre d'un programme d'intégration locale, dont 6 000 dans la capitale. Néanmoins, peu de réfugiés s'étaient inscrits pour ce programme à Conakry : seulement 200 familles libériennes en avaient fait la démarche en 2008. « Il n'y a pas d'engouement pour la réinstallation » selon plusieurs employés du CNISR guinéen. Dans le camp de Buduburam, le nombre de « volontaires » pour l'intégration était également très faible en 2008-2009. Le HCR annonçait en 2012 que 4 500 Libériens sur les 12 000 résidents du camp avaient choisi de rester au Ghana (Nyarko, 2013)²³⁸. Dans les deux pays néanmoins, le HCR et ses partenaires institutionnels et humanitaires avaient tendance à considérer que « ceux qui [étaient] encore là [étaient] candidats à l'intégration » pour reprendre des termes prononcés à la fois par des employés du HCR à Conakry et un employé du GRB à Accra.

Parmi les Libériens rencontrés en 2008-2009, seule une minorité déclarait qu'elle allait rester à Conakry ou à Accra (35 sur 250). Il ne s'agit bien sûr que d'intentions ; ces personnes ont pu dire vouloir rester, et mettre en œuvre d'autres projets ensuite. À travers une présentation de leurs situations, il est ici intéressant de souligner les raisons invoquées pour rester. La durée de l'exil et l'idée qu'un retour au pays est impossible, ou du moins serait très difficile, entrent en ligne de compte de ce choix de rester. Ces raisons de rester, familiales d'une part, professionnelles de l'autre, et liées à la durée de l'exil, correspondent bien aux critères avancés par les autorités de l'asile. Du point de vue des individus, le choix de rester peut être interprété comme l'appropriation d'un parcours migratoire forcé, le signe que l'installation dans ce pays d'asile a constitué un nouveau départ et qu'ils ont pu s'y ancrer.

Même si vouloir rester parce qu'on ne peut pas et ne veut pas rentrer est un argument en soi et ne doit pas être occulté, j'exclus de la présente typologie les Libériens qui disaient vouloir rester par défaut (voir chapitre 7). Peuvent cependant être incluses les personnes dépendantes du choix d'autrui de rester. Dans mon échantillon, cela concerne au moins six personnes. Quatre femmes vieillissantes avaient des enfants qui avaient choisi de rester au Ghana ou en Guinée [ACC N°15, CKY N°060, CKY N°115, CKY N°159]. Trois jeunes gens avaient des parents qui avaient fait ce choix : un jeune homme dont la sœur était mariée à un Guinéen [CKY N°169] et deux jeunes filles, l'une dont l'oncle avait choisi de continuer de vivre en Guinée où il avait un emploi dans un commerce [CKY N°029], l'autre qui dépendait de sa tante employée dans un restaurant [CKY N°142]. Le fait qu'il s'agisse surtout de femmes est un élément à analyser en soi car ces dernières semblent souvent moins libres ou du moins se sentent moins libres de faire des choix pour elles-mêmes. Entrent aussi dans la catégorie de ceux qui avaient décidé de rester des Libériens qui disaient être en train de s'habituer à cette idée. C'est par exemple le cas de Victoria et Felix L. qui n'envisageaient pas de rentrer et qui ne pensaient pas que la Guinée était le meilleur endroit pour leur famille mais qui constataient que leur cadre de vie en grande banlieue de Conakry était

²³⁸ Selon A. Essuman Johnson (2011), ceux qui restaient encore au Ghana présentaient trois types de profils : 1. Ceux qui reçoivent de l'argent de l'étranger 2. Ceux qui ont un travail dans l'économie informelle ghanéenne ou dans celle du camp lui-même 3. Ceux qui sont nés au Ghana et qui n'ont que peu voire pas de liens avec le Libéria du fait de la durée de l'exil.

satisfaisant. Ils avaient encore quelques fois des problèmes de voisinage mais leurs enfants parlaient bien français, soussou et peul, et les aidait. Victoria L. pensait qu'elle pourrait apprendre un nouveau métier, comme celui d'infirmière, tandis que Félix était pasteur dans une église évangélique. Tous deux apprenaient peu à peu le français. Enfin, je n'inclus pas ici les personnes qui disaient vouloir rester à court terme, le plus souvent pour bénéficier de la fin d'une formation ou pour attendre que la scolarité des enfants soit terminée, mais qui envisageaient ensuite un retour au Libéria (voir chapitre 7).

La première raison de rester était donc familiale. Certains Libériens avaient tissé des liens avec des Guinéens ou des Ghanéens, se mariant ou ayant des enfants. C'était plus souvent le cas de femmes que d'hommes. Au Ghana, les exemples de mariages relevés concernaient des femmes dans l'entourage des enquêtés : une nièce du président du comité des réfugiés, la fille de Kanda et la tante de Bryan [ACC N°27, ACC N°15 et ACC N°44]. Affie et Jerrydean, toutes deux âgées d'à peine 20 ans, avaient eu des enfants de leurs petits amis ghanéens et vivaient depuis peu avec eux, dans le quartier de Nima à Accra [ACC N°05, N°06]. Même si la famille d'Affie, c'est-à-dire sa mère et ses plus jeunes frères et sœurs, était rentrée au Libéria, Affie envisageait de rester à Accra. À Conakry, les enquêtées mariées à des Guinéens étaient plus âgées. Minnie, 31 ans, était mariée à un Guinéen, mais ne l'avait pas annoncé lors de notre première entrevue. Ses enfants étaient scolarisés dans une école guinéenne et elle n'envisageait pas de partir de Conakry où elle avait ses habitudes [CKY N°018]. Le mari guinéen de Moussou B., 40 ans, était mort mais elle souhaitait rester en Guinée avec ses enfants [CKY N°139]. Le cas de la famille de Djamilatou est spécifique puisque le patriarche, né en Guinée, avait effectué un retour, en revenant à Conakry à cause de la guerre. Son fils Sekou D., marié à une Guinéenne se sentait plutôt guinéen [CKY N°014] tandis que son frère Aboubacar D. était plus proche de la communauté libérienne. Il se disait responsable de son père et du reste de la famille mais espérait partir de Guinée [CKY N°007]. À Boulbinet où vivait la famille, le chef de quartier parlait des Libériennes ayant épousé des Guinéens en ces propos : « Elles sont considérées comme des Guinéennes : elles parlent le soussou, font du commerce, ont même fait construire... » [CKY, MT, 18/06/2009]. Au moins trois Libériennes avaient des protecteurs locaux : Bettina à Accra [ACC N°23], Suzie [CKY N°010], Fatoumata [CKY N°106] à Conakry. Cette dernière, d'ethnie mandingo, était hébergée par un Guinéen malinké et avait trouvé à s'employer comme sage-femme traditionnelle auprès des femmes de son quartier.

D'autres Libériens, surtout mandingo, s'étaient bien accoutumés à la vie à Conakry et avaient tissé des liens sociaux plus larges, sans avoir de liens de famille directs en Guinée. Vayanga, mécanicien mandingo, avait retrouvé des repères à Conakry et n'envisageait pas de partir [CKY N°165]. Amara, sa femme et leurs enfants avaient appris le soussou. Les enfants étaient scolarisés dans le système guinéen et le frère aîné d'Amara était en association pour ses affaires avec des Malinké guinéens [CKY N°164]. De manière générale, les parents, et surtout les femmes qui pensaient, ou du moins constataient que l'avenir de leurs enfants était en Guinée, parce qu'ils y étaient scolarisés en français et y avaient tissé des liens, avaient tendance à s'y projeter davantage dans le futur. Dans les deux pays, les plus jeunes Libériens rencontrés disaient avoir vécu si longtemps en exil qu'ils ne connaissaient pas assez le Libéria ou s'en souvenaient trop peu. Certains étaient devenus totalement francophones, comme Moussa [CKY N°008], Cyrus [CKY N°190] ou Fanta C. [N°191]. Les deux jeunes hommes avaient débordé longtemps vécu en Côte

d'Ivoire et préféraient rester dans un environnement francophone, un point de vue très rare parmi les Libériens rencontrés. Au Ghana, Thomas A. disait : *I want to stay in Ghana, yes, (...) I love Ghana*. Arrivé très jeune à Buduburam, il vivait en 2008 à Accra et parlait le twi [ACC N°01]. Le fils d'Aïcha, avec lequel j'avais échangé avant de mener un entretien avec sa mère [CKY N°163], disait ne pas vraiment se sentir Guinéen mais l'être tout de même un peu, car il avait vécu longtemps à Conakry, même s'il restait un étranger qui n'avait pas les mêmes droits qu'un Guinéen. Certains Libériens, à la faveur de leur proximité ethnique en Guinée avaient obtenu des papiers d'identité qui facilitaient leur projet de rester. Cependant, l'obtention de ces papiers n'était pas synonyme du choix de rester. Koto, par exemple, qui avait une carte d'identité guinéenne, parlait de rentrer au Libéria [CKY N°041].

La seconde raison principale de rester était professionnelle. Beaucoup de ceux qui disaient clairement vouloir rester à Conakry ou à Accra y avaient trouvé des moyens plutôt pérennes de subvenir à leurs besoins. Ils étaient employés dans des organisations internationales : Joedafi à Accra et Loseny à Conakry, tous deux à l'OIIM [ACC N°25 ; CKY N°192]. Ils étaient aussi travailleurs dans le secteur de la santé, comme Penny N., dentiste dont les compétences n'étaient pas totalement reconnues au Ghana mais qui soignait ses compatriotes et servait ponctuellement d'assistante à des dentistes ghanéens [ACC N°32] ; comme Ben T., directeur d'une école d'infirmières anglophones à Conakry [CKY N°162] ou comme Nelson M. infirmier dans un centre de soins [CKY N°019]. Nelson M. était d'ailleurs marié à une Guinéenne. Ils étaient parfois enseignants, comme John G. employé par une école anglophone [CKY N°026]. Il faut d'ailleurs souligner que les emplois tournés vers la communauté anglophone à Conakry pouvaient faciliter la décision de rester car ils étaient destinés à ces réfugiés libériens et sierra léonais qui allaient rester, tout autant qu'aux autres ressortissants anglophones installés en Guinée. Ils étaient enfin investis dans de petites entreprises : Thomas A. au marché d'artisanat touristique à Accra [ACC N°01], Sawyer avec le dépôt de coca-cola du camp de Buduburam [ACC N°50], Mohamed A. dans son échoppe de réparations électriques [CKY N°002].

Les personnes ayant un emploi stable étaient plus nombreuses au Ghana qu'en Guinée, mais je remarque aussi que les Libériens qui formulaient clairement le projet de rester au Ghana sont plutôt ceux qui étaient installés en dehors du camp, dans l'agglomération d'Accra. Il existait également des personnes qui avaient ce projet tout en étant dans le camp, mais elles étaient bien moins nombreuses. Cette observation amène à s'interroger sur le rôle de l'emplacement dans cette démarche d'intégration locale. Était-il plus facile d'exprimer ce souhait de rester pour les réfugiés en dehors du camp ? L'installation en dehors du camp peut-elle être interprétée comme un facteur contribuant au projet de rester au Ghana ? Plus précisément, l'ancrage en ville n'est-il pas une intégration *de facto*, qui peut être une étape du processus d'intégration locale ? On peut en effet penser que les Libériens qui avaient choisi de rester à Conakry comme à Accra étaient en effet devenus des citoyens de ces agglomérations, par la durée de leur exil, ou étaient en train de le devenir, en participant par leurs pratiques à la vie urbaine.

Avoir un emploi relativement stable n'équivalait cependant pas forcément au projet de rester. La situation de Ben C. l'illustre : il partageait un cabinet médical avec d'autres praticiens de santé, guinéens et sierra léonais, mais disait vouloir quitter Conakry [CKY N°172]. De même, avoir un emploi ou des liens familiaux et choisir de rester en Guinée ou au Ghana ne voulait pas forcément dire s'être intégré à la société d'accueil. Sony avait un petit commerce mais disait se

sentir « à l'écart de la société guinéenne » [CKY N°195]. Julie craignait elle aussi une mise à l'écart à Buduburam, voire l'expulsion des Libériens qui resteraient après la fermeture du camp : *Stay in Ghana? I will see if the people won't drop us and say we should go by force. But, if possible, I would say I would like to stay here...* [ACC N°02]. Enfin, faire le choix de rester et de s'ancrer à Conakry ou à Accra ne voulait pas forcément dire être immobile et n'excluait pas d'autres projets de mobilité, notamment le maintien de liens avec le Libéria (voir chapitre 7).

L'intégration locale est proposée par les acteurs étatiques et internationaux qui en définissent les modalités. Seule une minorité de réfugiés libériens se l'approprièrent, selon leurs compétences et les rencontres effectuées en exil. Les espoirs de départ vers l'étranger pouvaient constituer un obstacle, ou du moins retarder le choix de réfugiés de rester dans leur pays de premier asile. Il en sera davantage question dans le chapitre suivant. Il s'agit d'abord de présenter la réinstallation, dernière « solution durable » qui concerne un nombre encore plus restreint de réfugiés et d'expliquer les règles de ce canal d'émigration vers les pays occidentaux spécifique aux réfugiés.

3. La réinstallation dans un pays tiers, une « solution durable » pour *happy few*

La définition que donne le HCR de la réinstallation est la suivante : « la réinstallation implique la sélection et le transfert de réfugiés d'un État dans lequel ils ont cherché une protection vers un autre État qui accepte de les accueillir comme réfugiés avec un statut de résident permanent, (...) et l'opportunité d'accéder ultérieurement à la naturalisation dans [ce] pays ». Elle est présentée comme un « instrument de protection internationale » et une « solution durable », au même titre que les deux autres solutions abordées plus haut. Elle est également décrite comme l'« expression tangible de la solidarité internationale ainsi qu'un mécanisme de partage des responsabilités permettant aux États de se répartir le fardeau » (UNHCR, 2011, p. 11). Cette définition souligne que les principaux acteurs de la réinstallation sont les États, et non pas le HCR, ni les réfugiés eux-mêmes.

Le HCR estime néanmoins qu'il peut faire une « utilisation stratégique de la réinstallation », grâce aux potentiels pays d'accueil, pour débloquer des situations dans le pays d'origine ou dans le pays de refuge (*Ibid.*, p. 50). L'organisation propose notamment d'y recourir en cas de *protracted refugee situation*. La réinstallation de certains réfugiés permet selon le HCR d'« alléger le poids » qui pèse sur le pays de premier accueil et de négocier l'assouplissement des restrictions imposées aux réfugiés quant à leur mobilité ou leur accès au marché du travail. Elle permet également de faire pression sur les acteurs engagés dans un conflit dans le pays d'origine pour essayer d'accélérer la possibilité d'un rapatriement. Le HCR, même s'il dépend des propositions des États, a un rôle à jouer dans ce processus de réinstallation et peut négocier diplomatiquement pour que certains groupes ou individus en bénéficient. La réinstallation a d'ailleurs longtemps constitué la principale solution proposée aux réfugiés reconnus comme tels par la communauté internationale. Elle était pensée pour des cas individuels mais a pu aussi bénéficier à des groupes, définis par le HCR comme « un ensemble de personnes avec des éléments communs, dont une expérience de fuite, une situation actuelle similaire, une peur de rentrer et un besoin d'être réinstallé » (UNHCR, 2011,

p. 44)²³⁹. Cependant, après une politique généralisée de réinstallation pour les boat-people vietnamiens recueillis dans les pays voisins dans les années 1980, les places de réinstallation proposées par les États ont été moins nombreuses à partir des années 1990. Le HCR en alors est venu à privilégier le rapatriement (Chimni, 1999). Les auteurs qui analysent la réinstallation et son évolution confirment que ses effets dépassent les seuls réfugiés réinstallés et concernent l'ensemble des réfugiés, des États et autres acteurs engagés. Ils constatent que le HCR essaie davantage de la promouvoir depuis le milieu des années 2000 (Troeller, 2002 ; Piper *et alii*, 2013). Pour autant, la réinstallation a surtout concerné des *happy few* dans les années 1990 puis 2000 : « Tandis que le HCR réinstallait un réfugié sur vingt en 1979, ce chiffre est tombé à moins d'un sur 400 en 1994 » (UNHCR, 2011).

Analysant ce changement général de politiques migratoires, le HCR souligne que la réinstallation a constitué pour les réfugiés « un facteur d'attraction majeur » (UNHCR, 2011, p. 51). Même si la décision d'accueillir un réfugié reste du ressort des États, et si le HCR joue un rôle d'intermédiaire incontournable, cette assertion présuppose que les réfugiés ont des marges de manœuvre pour essayer d'obtenir des « places de réinstallation ». Les réfugiés rencontrés mentionnaient que beaucoup de leurs compatriotes, amis ou famille, avaient réussi à partir en réinstallation : *she managed to be classified as one of those people who went to the States*, disait par exemple Varney S. de sa belle-fille [ACC N°27]. Il s'agit ici d'interroger ces marges de manœuvre, ces manières de « faire avec » (de Certeau, 1990) en s'intéressant à la réalité des programmes de réinstallation qui ont concerné les Libériens. Qu'est-ce que les réfugiés avaient compris et perçu de cette procédure complexe ? Quel était le profil des Libériens qui étaient suffisamment avancés dans ce processus de réinstallation à Conakry ou à Accra ?

3.1. De l'importance numérique des Libériens réinstallés dans des pays occidentaux

Les États ayant des programmes de réinstallation sont aujourd'hui au nombre de 25²⁴⁰. Ce sont surtout les pays que le HCR appelle « pays de réinstallation traditionnels »²⁴¹ qui ont accueilli des Libériens après un premier asile. Il sera donc surtout question ici des États-Unis, de l'Australie, du Canada, et de quelques pays européens. Il est difficile de savoir combien de Libériens ont été réinstallés dans chacun de ces pays car cette information est souvent noyée dans les rapports nationaux sur l'immigration. Il est encore plus difficile de savoir combien de Libériens ont été réinstallés à partir de la Guinée et du Ghana. Il est néanmoins possible de s'appuyer sur les données chiffrées du HCR et des États de réinstallation pour dresser un panorama chiffré.

²³⁹ Elle a ainsi été employée pour les Juifs sous le régime nazi, avant même la création du HCR, puis pour les opposants au régime socialiste hongrois dans les années 1950, pour les personnes d'origine indienne expulsées d'Ouganda en 1972, ou encore pour les Chiliens et Latino-américains fuyant le Chili en 1973 (Troeller, 2002 ; UNHCR, 2011).

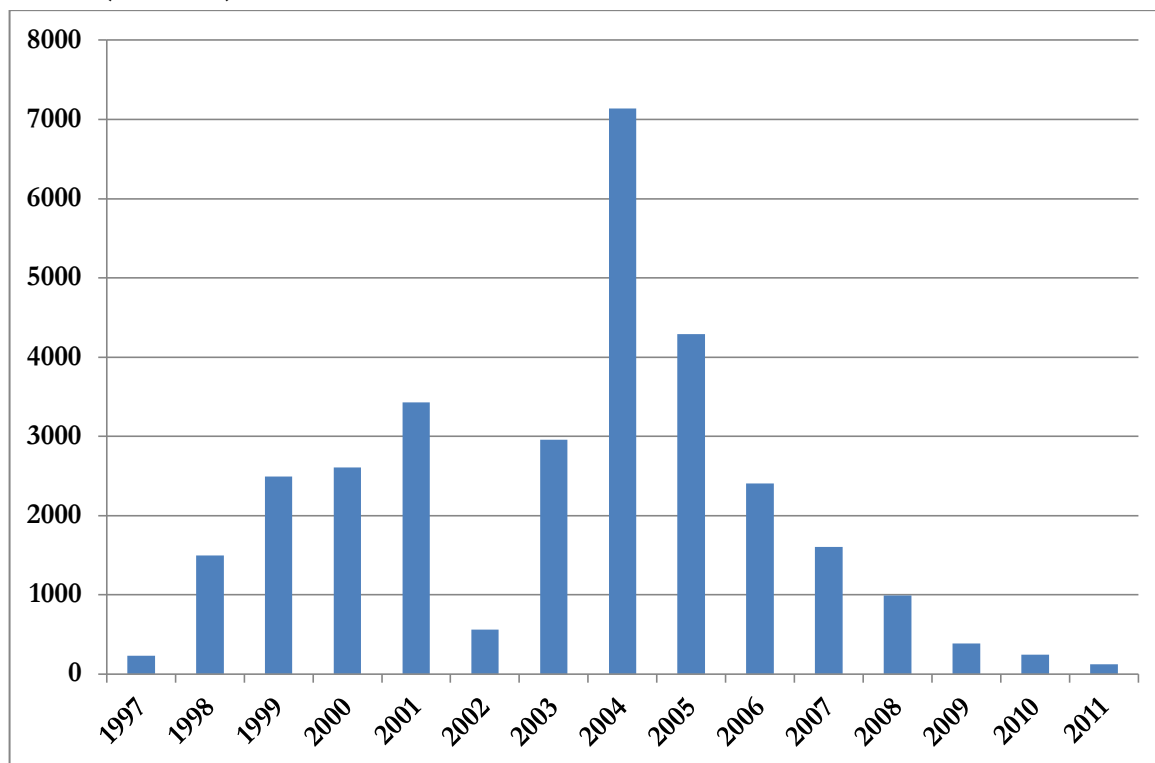
²⁴⁰ La plupart des pays ayant récemment ouvert des programmes de réinstallation ont des quotas d'accueil très faibles.

²⁴¹ En 2004, par exemple, les États-Unis ont réinstallé 52 868 réfugiés de toutes nationalités, l'Australie 15 967, le Canada 10 521. Viennent ensuite la Suède (1 801), la Norvège (842), la Nouvelle Zélande (825), la Finlande (735), le Danemark (508), les Pays Bas (323), le Royaume Uni (150). Source UNHCR.

États-Unis

Les États-Unis sont le pays qui a réinstallé le plus grand nombre de Libériens depuis 1990. D'après les données du *Department of Homeland Security*, près de 31 000 Libériens y ont été réinstallés entre 1997 et 2001, comme le montre la figure ci-dessous. La réinstallation a donc été un moyen d'immigrer aux États-Unis, même si ces Libériens réinstallés y rejoignaient une diaspora composée de compatriotes aux statuts divers : les uns installés aux États-Unis avant le début du conflit civil²⁴², d'autres arrivés puis restés pendant le conflit grâce à d'autres moyens d'immigration. Ces compatriotes étaient titulaires de visas étudiants ou touristiques (par exemple pour une visite à des membres de famille). Ils pouvaient aussi être titulaires de ce type de visas expirés mais avoir fait une demande d'asile, voire obtenu le statut de réfugié, ou bien reçu un statut de protection temporaire (TPS). Ce statut temporaire de protection a été levé en 2007, mais de facto prolongé par le gouvernement américain jusqu'en 2013 par des décisions annuelles de reporter la possibilité d'expulser les Libériens ayant ce statut (*Deferred Enforced Departure*)²⁴³. Ils pouvaient être des immigrants de travail ou des immigrants ayant gagné une carte de résident par la loterie migratoire américaine, la fameuse *Green Card Lottery*, aussi appelée *Diversity Visa Lottery*. Ils pouvaient avoir été les bénéficiaires d'un regroupement familial en dehors des procédures dédiées aux réfugiés.

Figure 11 Les Libériens accueillis comme réfugiés par les programmes de réinstallation aux États-Unis (1997-2011)



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

²⁴² Des années 1820 aux années 1980, 10 159 Libériens sont devenus résidents permanents aux États-Unis. À la fin des années 2000, ce statut permet de demander une naturalisation après cinq années. Source : *Department of Homeland Security*, http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2005/OIS_2005_Yearbook.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁴³ Source : <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2013-03-21/html/2013-06519.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013].

Une part importante des Libériens réinstallés a sollicité une entrée aux États-Unis par le regroupement familial. Une autre importante proportion est arrivée par des sélections de groupes de réfugiés sur critères humanitaires dans les pays de premier asile. Les effectifs importants des années 2003 à 2006, et surtout le pic de 2004, visible dans la Figure 11, témoignent de ces opérations de réinstallation de groupe. Une minorité de Libériens a été sélectionnée de manière individuelle. En 2003, le Libéria était le deuxième pays d'origine du plus grand nombre de réfugiés réinstallés (derrière l'ancienne URSS et devant l'Iran). Le ralentissement des entrées de Libériens réinstallés à partir de 2006 correspond à un changement de politique après l'élection d'E. Johnson Sirleaf à la présidence du Libéria. Les États-Unis ont arrêté les réinstallations de groupe et suspendu les demandes de regroupement familial « pour ne pas interférer avec les efforts de rapatriement vers le Libéria », d'après les rapports annuels de proposition de quotas pour l'accueil de réfugiés²⁴⁴. Les effectifs de plus en plus restreints de la fin des années 2000 sont le résultat de mesures plus strictes envers les demandes migratoires de Libériens réfugiés en dehors de leur pays, et notamment envers les demandes de regroupement familial. En 2013, les États-Unis déclarent ne plus accepter de nouvelles demandes de réinstallation de la part de Libériens, et considèrent que toutes les demandes de regroupement familial ont été traitées.

Certains réfugiés libériens accueillis en Guinée et au Ghana ont bénéficié de réinstallations vers les États-Unis, surtout au début des années 2000. Début 2004 par exemple, le *Bureau of Population, Refugees and Migration* a effectué une mission dans le camp de Lainé en Guinée forestière puis dans le camp de Buduburam près d'Accra pour identifier des personnes à réinstaller. Ce bureau, qui dépend du *Department of State*, a ensuite annoncé en 2004 l'objectif d'accueillir 2 500 femmes libériennes seules avec enfants réfugiées en Guinée et 1 500 chefs de familles monoparentales vivant au Ghana²⁴⁵. La même année, un plafond de 6 500 réfugiés libériens à réinstaller depuis la Côte d'Ivoire a également été adopté, en lien avec le conflit civil ivoirien²⁴⁶.

Le nombre global de Libériens résidant aux États-Unis a ainsi largement augmenté depuis les années 1990, puisqu'aux anciens immigrés libériens se sont ajoutés ces nouveaux arrivants, immigrés ou réfugiés. Le graphique de la Figure 12 s'appuie sur les données des rapports de l'immigration américaine et illustre la présence, antérieure au conflit civil, de Libériens aux États-Unis. En moyenne annuelle, entre 1990 et 2011, 3 000 Libériens ont obtenu le statut de résident permanent. Entre 2000 et 2005, une partie de ces Libériens ayant obtenu le statut de résident ne déclarait pas le Libéria comme dernier pays de résidence, ce qui laisse penser qu'ils pouvaient avoir résidé dans des pays d'asile proches du Libéria avant de rejoindre les États-Unis. Pour la seule année 2005, plus de 1 500 Libériens ont été naturalisés citoyens américains d'après le *Department of Homeland Security*²⁴⁷.

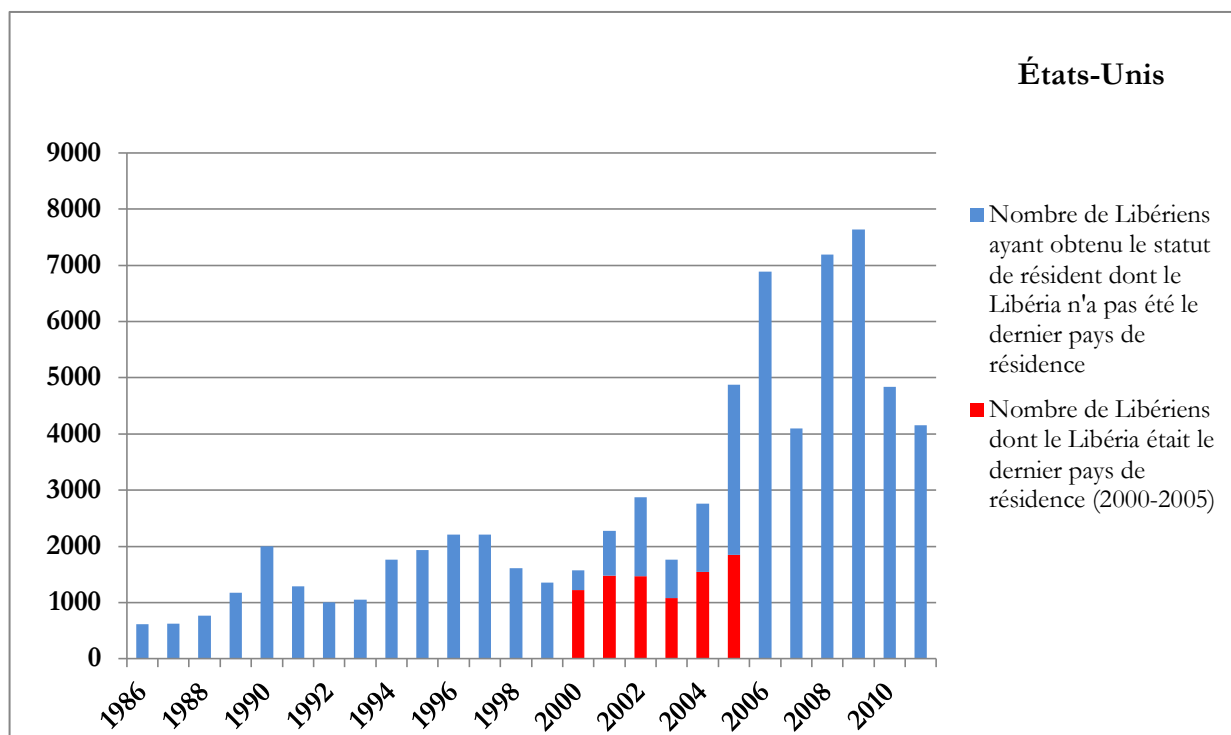
²⁴⁴ Source : *Proposed Refugee Admission for Fiscal Year 2008*. Archives du *US Department of State*, rapports annuels présentés devant le congrès américain : <http://2001-2009.state.gov/g/prm/refadm/rls/rpts/2007/92585.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁴⁵ Source : <http://2001-2009.state.gov/g/prm/rls/33753.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁴⁶ Source : <http://www.unhcr.fr/4acf40c321.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁴⁷ Source : *Department of Homeland Security*: http://www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/yearbook/2005/OIS_2005_Yearbook.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Figure 12 Les Libériens ayant obtenu le statut de résident permanent aux États-Unis (1986-2011)



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

La diaspora libérienne aux États-Unis s'est organisée en associations, fondées sur l'origine géographique (le comté), sur l'appartenance ethnique, sur l'appartenance nationale ou encore sur des affiliations politiques. Elles sont surtout implantées dans la région de Washington DC et le Maryland, à New York et dans ses environs, dans le New Jersey, en Pennsylvanie, et notamment à Philadelphie, en moindre mesure à Pittsburgh, et dans le Minnesota (où ils seraient 25 000 en 2006). Il y a de plus petits groupes en Georgie, dans l'Illinois (à Chicago), dans le Rhode Island, dans le Massachussets, en Caroline du Nord, dans l'Ohio, le Michigan ou encore en Californie, au Texas et en Oklahoma. Les Libériens commencent à s'installer en plus grand nombre en Floride, dans l'Indiana, l'Iowa, le Wisconsin, le Missouri, l'Arkansas et le Colorado (The Advocates for Human Rights, 2009).

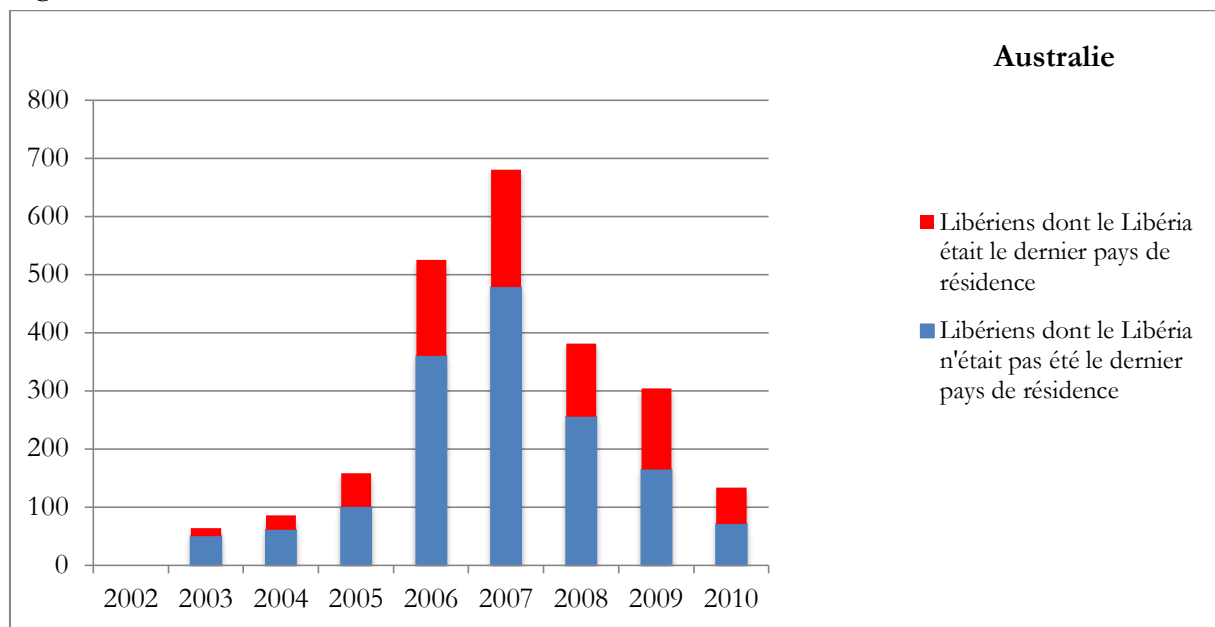
Australie

L'Australie a participé aux côtés des États-Unis aux réinstallations de groupes de Libériens depuis l'Afrique de l'Ouest au début des années 2000. Il n'y avait que 140 personnes nées au Libéria en Australie d'après le recensement national de 2001, alors que celui de 2006 en annonçait 1 530²⁴⁸. En 2012, les Libériens étaient environ 3 100. Cette hausse est en partie liée à la sélection de réfugiés libériens dans des pays de premier asile par le *Humanitarian Program* australien. En 2004-2005, par exemple, 376 personnes qui vivaient dans le camp de réfugiés de Lainé en Guinée forestière ont été choisies pour être accueillies en Australie dans le cadre du programme *Women at*

²⁴⁸ Source : *Department of Immigration and Citizenship*, <http://www.immi.gov.au/media/publications/statistics/comm-summ/pdf/liberia.pdf> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Risk²⁴⁹. Il s'agissait essentiellement de femmes et d'enfants. Les Libériens réinstallés obtiennent rapidement la nationalité australienne, comme le laissent à penser les données des services d'immigration. Le pic de 2007-2008 sur le graphique de la Figure 13 correspond en effet à la naturalisation de ces réfugiés réinstallés en groupe en 2004-2005. En moyenne, entre un quart et un tiers des Libériens naturalisés déclare le Libéria comme pays de résidence jusqu'en 2008-2009. On peut donc penser que les autres Libériens ont vécu comme réfugiés dans divers pays de la sous-région ouest-africaine, surtout de Guinée, enregistrée par de nombreux accédants à la nationalité comme dernier pays de résidence. Une fois installés, ces Libériens ont pu engager des procédures de regroupement familial.

Figure 13 Les Libériens naturalisés en Australie



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

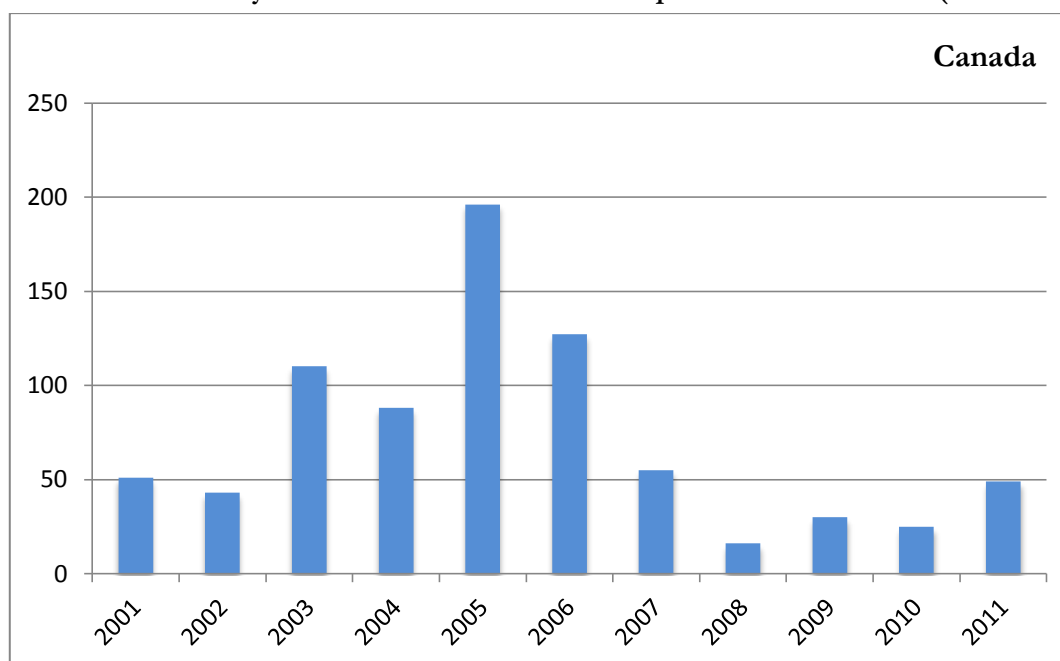
La communauté libérienne en Australie, en constante croissance, est répartie sur l'ensemble du territoire, en lien avec la politique d'installation des réfugiés admis sur le programme humanitaire dans les différents États du pays. En 2006, les Libériens étaient 380 dans le *New South Wales*, essentiellement dans les alentours de Sydney ; 320 en *South Australia*, près d'Adelaïde surtout ; 260 en *Western Australia*, autour de Perth ; 230 en *Victoria*, notamment à Melbourne ; 220 dans le *Queensland*, particulièrement à Brisbane ; 80 dans le *Northern Territory* ; et même 40 en *Tasmania*. Il existe des associations de Libériens dans certains de ces États, comme dans le *Queensland* ou le *South Australia*.

²⁴⁹ Source : Rapport annuel 2004-2005 du *Department of Immigration and Multicultural and Indigenous Affairs*, http://www.immi.gov.au/about/reports/annual/2004-05/_pdf/annual-report-full.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Canada

Le Canada a réinstallé un nombre plus faible de Libériens que les deux précédents pays, moins de 1 000 par an. Dans les données chiffrées du HCR comme celles de l'État canadien, le Libéria n'apparaît pas comme pays d'origine des réfugiés réinstallés car cette information n'y est mentionnée qu'à partir d'un certain seuil numérique, par mesure de sécurité et de protection. Entre 2005 et 2009, par exemple 92 Libériens (40 familles) ont été réinstallés à Vancouver, en Colombie britannique²⁵⁰. Entre 2001 et 2011, 72 Libériens en moyenne annuelle ont obtenu le statut de résident permanent au Canada, et on peut penser que certains d'entre eux étaient réinstallés depuis des pays d'Afrique de l'Ouest²⁵¹. Les réfugiés libériens ont été sélectionnés dans des pays de premier asile par le *Government Assisted Refugee Program* du Canada ou ont été acceptés par le *Private Sponsorship of Refugees*²⁵². Ces réfugiés réinstallés ont ensuite eu la possibilité de demander la nationalité canadienne.

Figure 14 Les Libériens ayant obtenu le statut de résident permanent au Canada (2001-2011)



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Des Libériens ont pu par ailleurs voyager jusqu'au Canada et y demander l'asile. Comme aux États-Unis, ils ont reçu un statut de protection temporaire (*temporary suspension of removals*). Ce statut a été levé en 2009, car le Canada considère que le Libéria est désormais un pays sûr, mais

²⁵⁰ Source : <http://www.issbc.org/system/cms/files/131/files/original/ChangingFaces-GARpublication.pdf> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁵¹ Les services de presse du HCR ont par exemple publié un article en 2003 sur un Libérien réinstallé depuis la Sierra Léone vers le Canada, *Liberian refugee starts a new life in Canada* : <http://www.unhcr.org/print/3e54ef844.html>. En 2005, le rapport du HCR sur la Guinée fait mention de 1 900 Libériens réinstallés depuis la Guinée forestière vers l'Australie, le Canada, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume Uni et les États-Unis, sans davantage de précisions : <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/home/opendocPDFViewer.html?docid=449267650&query=Liberians%20resettled> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁵² En 2004, sur les 10 521 réfugiés réinstallés au Canada, deux tiers l'ont été sur le programme gouvernemental et un tiers par des initiatives privées. <http://www.cic.gc.ca/english/resources/evaluation/gar-rap/section1.asp> . [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013].

les Libériens ont ensuite été encouragés à demander la résidence permanente. Le Canada limite également depuis lors les nouveaux dossiers de demande de regroupement familial (*family-linked sponsorship cases*)²⁵³. La communauté libérienne du Canada est donc estimée à quelques milliers de personnes, installées surtout dans les grandes villes anglophones comme Ottawa, Vancouver ou Toronto.

Pays nordiques et autres pays européens

La Norvège a surtout accueilli des Libériens en réinstallation entre 2003 et 2007, sur des quotas de réfugiés dont les critères sont définis annuellement par le *Ministry of Labor and Social Inclusion* et après des missions dans leurs pays de premier asile par le *Directorate of Immigration* (ICMC, 2009). En 2012, il y avait 897 Libériens enregistrés comme ayant été réfugiés ou ayant encore ce statut. Seuls 486 d'entre eux possédaient la nationalité norvégienne mais 723 avaient bénéficié de la réinstallation et seulement 79, de programmes de regroupement familial²⁵⁴. Les statistiques norvégiennes n'indiquaient pas de quels pays sont arrivés ces Libériens réinstallés, mais certains avaient été sélectionnés en Côte d'Ivoire²⁵⁵. Le programme national les a surtout accueillis dans de petites villes de Norvège, même s'ils ont ensuite eu le choix de venir s'installer à Oslo.

Le *Swedish Migration Board* effectue chaque année des missions dans des pays de premier asile. Après une mission en Guinée en 2001, des réfugiés libériens ont ainsi été accueillis et installés dans de petites villes du nord de la Suède²⁵⁶. En 2003 à nouveau, des Libériens ont été inclus dans le quota de 890 réfugiés réinstallés dans ce pays (ICMC, 2009). Les Libériens n'apparaissent cependant pas dans les données chiffrées du *Swedish Migration Board* sur les obtentions de permis de résidence permanente car ils sont trop peu nombreux. En 2012, le recensement enregistrait 726 personnes nées au Libéria et vivant en Suède²⁵⁷. Il existe une association des *Liberians living in Sweden*, basée à Stockholm.

La Finlande a accueilli des réfugiés libériens en très petit nombre, de manière individuelle, sur la base de recommandations du HCR. En 2011, le recensement finlandais enregistrait 143 personnes d'origine libérienne alors qu'il n'y en avait que 6 en 1990²⁵⁸. Mais leur statut de citoyen, résident, réfugié ou demandeur d'asile n'était pas précisé.

Les Pays-Bas accueillent une importante communauté libérienne, avec 3 092 personnes nées au Libéria d'après le recensement de 2012²⁵⁹. C'est moins le résultat d'une active politique de réinstallation que de l'attraction migratoire de ce pays. Des Libériens y avaient déjà émigré avant le conflit. Certains Libériens ont été sélectionnés dans des pays de premier asile en 2005 (ICMC, 2009) mais la majorité de ceux qui sont venus vivre aux Pays-Bas dans les années 1990 et 2000 y

²⁵³ Source : <http://www.hhrmwpg.org/sponfaq.html> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013].

²⁵⁴ Source : <http://www.ssb.no/en/flyktninger/> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁵⁵ Source : <http://www.snu-ci.org/Final/Oim1.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁵⁶ Il s'agissait d'un groupe de 113 réfugiés libériens et sierra léonais. Le nombre exact de Libériens n'est pas précisé dans l'article qui apporte cette information (Anjum *et alii*, 2012). Voir aussi sur ce même groupe Wikström (2009).

²⁵⁷ Source : <http://www.scb.se/> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁵⁸ Source : https://www.stat.fi/tup/v12010/index_en.html [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁵⁹ Source : <http://www.cbs.nl/en-GB/menu/home/default.htm> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

sont arrivés par leurs propres moyens et y ont demandé l'asile, ou bien ont bénéficié de regroupement familial. Il y existe plusieurs associations libériennes, à Rotterdam ou Amsterdam, dont une association de Mandingo libériens.

La Grande Bretagne a inauguré son programme de réinstallation, *Gateway Resettlement Protection*, en accueillant 70 Libériens dans la ville de Sheffield en 2004²⁶⁰. Ils avaient été sélectionnés par la *UK Border Agency*, qui dépend du *Home Office*. Néanmoins, la réinstallation n'est pas le principal moyen d'entrer en Grande Bretagne pour les Libériens qui y sont venus en petit nombre comme migrants dès le 19^e siècle, bien avant le début du conflit civil. De moins de 100 en 1991, le nombre de personnes nées au Libéria et vivant en Grande Bretagne est passé à 1 577 en 2001 et 3 448 en 2011. Une part d'entre eux a la nationalité britannique. Les Libériens qui ont déposé des demandes d'asile en Grande Bretagne ont majoritairement été déboutés, avec un taux de refus de 63% au début des années 2000. Mais ils ont obtenu l'autorisation de rester en territoire britannique par un statut exceptionnel (*Exceptionnal Leave, Humanitarian Protection*). Il existe plusieurs associations libériennes dans différentes grandes villes (Liverpool, Manchester, Northampton), dont une association du comté de Grand Gedeh et une association de Mandingo.

D'autres pays européens, comme l'Irlande ou le Portugal, ont récemment ouvert des programmes de réinstallation de réfugiés et ont accueilli quelques Libériens (ICMC, 2009). Des Libériens sont aussi enregistrés comme résidents dans d'autres pays européens : Belgique, France, Italie, par exemple. Ils n'y ont pas bénéficié du système de la réinstallation. Ils ont souvent demandé l'asile sur place après être arrivés en Europe par leurs propres moyens.

Au total, plusieurs dizaines de milliers de Libériens ont été réinstallées vers des pays occidentaux. Mais cette solution durable est très sélective et, semble de fait très compliquée à obtenir pour les réfugiés, car surtout dépendante du bon vouloir et des critères établis par les États de réinstallation.

3.2. Des procédures de réinstallation : entre tactiques des réfugiés et surveillance des autorités de l'asile

I applied... (...) If they want to resettle me... But that's something you can't ask for. They choose for you... Well, it depends. It relies on yourself too. The way you are presenting your case to them... They will resettle you. But when you ask for resettlement, they say, nobody can ask for resettlement.

Oretha F. [CKY N°076]

La réinstallation est régie par des principes et des procédures strictes, en partie propres à chaque État, même si ces règles sont également influencées par le HCR. Tout en présentant plus précisément ces éléments, je cherche à souligner ce que les Libériens rencontrés en avaient perçu et en disaient. Les interactions entre États de réinstallation, HCR et réfugiés autour de la réinstallation sont explorées ici du point de vue des réfugiés : leurs marges de manœuvre envers cette solution durable étaient liées aux renseignements qu'ils collectaient, à ce qu'ils percevaient des critères de réinstallation, des démarches nécessaires pour un regroupement familial ou encore

²⁶⁰ Source : <http://www.icar.org.uk/signpostliberians.pdf> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

des possibilités de *sponsorship* privé. Ils déployaient ainsi des « tactiques », au sens où ils devaient « jouer avec le terrain imposé » (de Certeau, 1990, p. 60). On peut ensuite analyser les efforts du HCR contre la « fraude » et les discours sur l'« attractivité irréaliste » de la réinstallation pour les réfugiés comme une façon de reconnaître ces éventuelles marges de manœuvre. Cherchant à réduire ces ruses envers le système, le HCR se montre la « main gauche de l'Empire » (Agier, 2008), au sens où il joue le rôle, en tant qu'agence intergouvernementale, d'instrument de « surveillance du pouvoir propriétaire » (de Certeau, 1990, p. 61).

3.2.1. Ce que les Libériens percevaient du fonctionnement de la réinstallation

Dans mes entretiens à Conakry et à Accra, j'ai cherché à comprendre quelles étaient les représentations des Libériens vis à vis de la réinstallation et ce qu'ils savaient des procédures pour être acceptés comme réfugiés dans un pays de réinstallation. Lors de l'un de mes premiers entretiens, j'ai directement demandé à une réfugiée : « *Do you know how resettlement works?* ». Elle m'a répondu par la négative. Par la suite, j'ai posé des questions moins directes qui m'ont permis de constater que la plupart des réfugiés avaient accumulé des informations et des connaissances sur les procédures de réinstallation, par expérience personnelle, par celle d'autrui, voire par la rumeur. Sans surestimer leurs connaissances de ces processus plutôt opaques et très complexes, il est possible de faire ressortir de leurs discours plusieurs critères et plusieurs acteurs essentiels à la réinstallation.

- Des critères de réinstallation

Le critère du statut de réfugié

Le premier critère est juridique : c'est le statut de réfugié lui-même. Cela permet de mieux comprendre l'enjeu, évoqué au chapitre 2, d'obtenir des papiers administratifs attestant de l'expérience de l'exil. La réinstallation implique que les candidats aient obtenu le statut de réfugié selon les critères de la Convention de Genève de 1951. D'après ce principe, les Libériens avec un statut de réfugié *prima facie* ou de la Convention de l'OUA de 1969 doivent voir leur situation réévaluée par des employés du HCR au regard de la convention de 1951 pour que leur demande de réinstallation soit examinée. Les statuts de réfugiés *prima facie* ou relevant d'autres conventions que celle de 1951 ne sont pas considérés comme des statuts secondaires. Mais « les perspectives de réinstallation sont, dans la réalité, plus limitées pour les réfugiés reconnus aux termes d'une des définitions élargies du réfugié » (UNHCR, 2011, p. 83).

Les Libériens rencontrés avaient bien compris que le statut de réfugié était donc une clé d'accès aux procédures de réinstallation. À certains égards, ce statut peut même être envisagé comme une ressource migratoire en tant que telle (voir chapitre 7). Le statut de réfugié ne garantit pas un départ vers l'étranger, car le nombre de places en réinstallation est limité, mais il ouvre cette possibilité. Plusieurs Libériens dénonçaient le fait que la réinstallation avait bénéficié à d'autres qu'aux « vrais réfugiés libériens » à cause de la corruption du HCR ou des agences nationales en charge des réfugiés, et de la difficulté à obtenir ce statut. Ces autres sont des Guinéens ou des Ghanéens, mais également des personnes perçues comme non libériennes.

À Conakry, plusieurs Libériens se plaignaient que des Guinéens étaient partis en réinstallation aux États-Unis, « en profitant de proximités dans les noms de famille », qui leur avaient permis d'être reconnus comme réfugiés [CKY N°032, N°123, N°177]. Ils faisaient référence à des Guinéens membres d'ethnies frontalières entre Libéria et Guinée ou à ceux ayant vécu plusieurs années au Libéria (voir chapitre 2, p. 174). D'après Isaac P. [CKY N°032], comme d'après Ivana Jelic, une employée du HCR chargée des cas de réinstallation en Guinée entre 2003 et 2006 [CKY, IJ, 12/11/2008], le flou des identités a entraîné des confusions dans l'attribution des statuts de réfugié. On peut analyser ces confusions comme le résultat de tactiques individuelles de Guinéens retournés. Ils ont utilisé leur expérience migratoire et leurs connaissances du Libéria et de la société libérienne, pour donner le change au moment des entretiens de détermination du statut de réfugié puis de sélection en réinstallation. Ils ont ainsi substitué au critère de l'origine nationale celui de l'expérience du temps passé au Libéria, et ont mobilisé leur expérience de fuite forcée hors du pays à cause de la guerre civile. Pour Adam, certains de ces Guinéens avaient parfois même des noms éloignés des noms libériens : *If you speak English, it's hard to determine whether you're a Liberian or not. Those who had some connections in this country have inflexed the number of Liberian refugees. It made things difficult for us. When it comes to resettlement, if you try to investigate, you will notice that faces, names, that had been resettled, actually in our constitution, in our geography, you hardly see some of those names* [CKY N°048].

Perçu comme une ressource pour pouvoir s'installer légalement dans des pays riches, le statut de réfugié a pu attirer des convoitises. Au Ghana, comme en Guinée, les réfugiés et les populations locales pensaient que les places en réinstallation avaient été vendues au plus offrant par des acteurs intermédiaires, notamment les agences nationales de gestion des réfugiés. S. Agblorti rapporte les propos d'un résident ghanéen de Buduburam : « *The camp administration benefitted a lot by selling part of the resettlement packages to locals at exorbitant prices (...) I cannot be convinced that third country resettlement was only for refugees, it was just on paper like that. The reality was that a lot of locals had access to it* » (Agblorti, 2011, p. 22). Jallah M., réfugié rencontré dans le camp dénonçait la même chose : *The Ghana Refugee Board stole papers from the refugees and put some Ghanaians on them. That's how Ghanaians managed to travel instead of refugees.* Pour Bob, un Libérien à Conakry : *Guineans bought the Liberian opportunities on the resettlement programs. They made false documents and they were able to go. But the bonified Liberians stayed behind. It's true! There was a real resettlement market! A lot of people who really suffered couldn't go. Their chances have been sold to others. To Guineans. That's why so many refugees are desperate* [CKY N°186]. L'expression employée de *bonified Liberians*, qu'on peut traduire par « véritables Libériens », souligne qu'en Guinée le jeu sur les identités nationales a pu nuire aux « vraies » victimes de la guerre.

En même temps, des hôtes guinéens ou ghanéens ont pu partir en réinstallation car ils ont été ajoutés à des familles libériennes, en changeant d'identité. On peut alors l'interpréter comme une sorte d'arrangement entre familles, de pressions des hôtes sur les Libériens mais aussi de gestion de la dette, les réfugiés remerciant ainsi de l'aide apportée. Ouvrant des possibilités migratoires, le statut de réfugié apparaît alors comme un élément des dynamiques relationnelles entre réfugiés et hôtes et a pu être un outil transactionnel dans ces relations.

L'expression de *bonified Liberians* et les plaintes des Libériens envers ces « autres » « partis à leur place » renvoyaient aussi aux Mandingo, dont l'appartenance à la communauté libérienne est contestée. Le droit à la réinstallation a fait resurgir la teneur politique du statut de réfugié car ce

dernier confirme symboliquement l'appartenance, momentanément suspendue, des individus à l'État-nation libérien et à la citoyenneté libérienne. Les Libériens d'ethnies autochtones, qui se présentaient comme *typical Liberians* ou *original refugees* [CKY N°056, N°121, N°141, N°173] soulignaient que l'obtention du statut de réfugié par les Mandingo leur semblait injuste. Pour eux, les Mandingo avaient usurpé la nationalité libérienne, bénéficiant ainsi du statut de réfugié et des aides qu'il offrait, dont les possibilités de départ dans des pays occidentaux. Le raisonnement de ces Libériens fait jouer un deuxième critère, celui du réfugié comme une victime, car la violation de ses droits humains, dans son pays d'origine, voire dans son pays de premier accueil, légitime une réinstallation dans un pays tiers.

Le critère de la violation des droits de l'homme

Le deuxième critère permettant la réinstallation est celui des droits de l'homme, ou plus exactement de leur violation par l'État d'origine, les acteurs du conflit ou encore l'État d'accueil. Comme le souligne Ekaterina Krivenko (2012), le HCR et les États se préoccupent surtout de la gravité des atteintes aux droits de l'homme, qui est devenue un moyen de hiérarchiser et d'ouvrir des droits, tout particulièrement à la réinstallation. Les Libériens ont perçu qu'il existait des expériences spécifiques qui font de certains individus de meilleurs candidats à la réinstallation que d'autres : avoir été victime de violences sexuelles ou avoir été prisonnier politique, par exemple. Le phénomène des récits stéréotypés des réfugiés, s'il renvoie à des réalités récurrentes du conflit civil, correspond aussi à des tactiques de discours afin d'être qualifié comme réfugié (Noiriel, 1998) et comme candidat légitime à une réinstallation. Victor T., qui avait été emprisonné par le régime de C. Taylor, soulignait : *The UN, we are waiting for a result from them. I met all the necessary requirements from the HCR, so I should obtain resettlement... But up to present... They know that I suffered from this and there's a need to pick me up to a safety area. (...) When we look at the situation in Liberia now, we cannot go back. I would still be persecuted. (...) Here in Guinea, they can not understand the reason why we are here. When they hear us speaking English, they are annoyed. Because of what happened in Liberia, what happened here and in other places... We are not freely... I am not freely given the opportunity to speak out.* [CKY N°080].

L'autre argument mobilisé par Victor T. dans cet extrait est celui que le HCR appelle « l'absence de solution durable à court terme ». En disant que ses droits ne sont pas respectés en Guinée, et ne le seraient pas au Libéria, il insistait sur le manque de sécurité dans les lieux de vie qui lui étaient proposés en cas d'intégration ou de retour. Plusieurs réfugiés tenaient ce genre de propos (voir chapitre 7). Les *typical Liberians* mettaient notamment cet argument en avant pour dire que leur demande de réinstallation était plus légitime que celle des Mandingo qui étaient plus à même de se débrouiller et mieux intégrés qu'eux en Guinée. Pour Moussou par exemple, la plupart des *typical Liberians* avait obtenu des papiers de réfugiés car ils ne pouvaient pas faire autrement. Les Mandingo, quant à eux, étaient majoritairement des retournés qui avaient décidé de changer de nationalité. Ils parlaient les mêmes langues que les Guinéens et étaient en sécurité en Guinée. Moussou considérait en effet que les gens qui savaient parler des langues guinéennes étaient mieux à même de défendre leurs droits. Selon elle, ils n'avaient pas besoin de papiers de réfugiés puisqu'ils pouvaient passer pour des locaux, ce qu'ils avaient réussi à faire lors de la crise de 2000. Beaucoup d'autres interlocuteurs mettaient en avant cette crise pour légitimer leur besoin de réinstallation [CKY N°177].

Les Libériens savaient que le non-respect de leurs droits en Guinée et l'absence de protection lors des attaques frontalières avaient été des critères de négociation mis en avant par le HCR auprès des États de réinstallation pour que soient examinées des demandes après cette crise de 2000. Cette absence de sécurité tout au long de leurs parcours d'exil ainsi que leurs expériences de double exil, en Côte d'Ivoire ou en Sierra Léone puis en Guinée, ont également servi de critère lors des opérations de réinstallation de groupe à partir de la Guinée. Les Libériens rencontrés avaient entendu parler, si ce n'est assisté, à ces opérations qui ont ciblé les camps. Ils avaient des amis, voire des membres de leur famille qui en avaient bénéficié. Ivana Jelic, chargée de la réinstallation au HCR, expliquait que le HCR avait mis en place en 2004 dans le camp de Lainé une « enquête sociale, sans mentionner le mot réinstallation » pour collecter les informations nécessaires à la réinstallation et pour opérer une sélection. C'était une façon de ne pas divulguer les critères de cette sélection, qui n'avaient d'ailleurs pas été entièrement définis avant cette enquête, afin que les réfugiés ne s'en servent pas pour essayer d'être intégrés à l'opération de réinstallation. « Dès que quelques-uns partent dans un lieu donné, cela a souvent des conséquences lourdes. (...) On avait peur que de nombreux réfugiés viennent dans le camp attirés par la nouvelle de la réinstallation. (...) Les Ivoiriens ne faisaient pas partie du groupe recherché par les États-Unis. À Lainé, il y avait surtout des Libériens, et quelques-uns ayant vécu un double exil, à cause de la guerre en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire, c'était un critère possible de sélection. À Dabola, on a aussi réinstallé un petit groupe de Libériens. On a adopté le *blitzkrieg*, on a agi très rapidement. On a annoncé qu'on allait fermer le camp. Les Sierra Léonais ont été envoyés dans les autres camps de Kissidougou et les Libériens, surtout ceux qui étaient passés par la Sierra Léone, ont été réinstallés. Il n'y a pas eu de problèmes de fraude. Aussi parce que cela a été géré par Angèle, une *Protection Officer*, qui connaissait bien les réfugiés car elle les avait suivis de Forécariah à Dabola ».

Ivana Jelic remarque : « Mais après cela, on a eu des problèmes avec les Sierra Léonais à Kissidougou qui ont refusé le rapatriement et demandé une réinstallation de groupe ! » Elle continue : « Avec la base de données de Lainé, on a essayé de faire des groupes. On a retenu le critère du double exil, mais aussi celui des femmes chef de famille seules et celui des femmes ayant été violées. On a retenu les femmes ayant été violées dans leur pays d'origine, pour des raisons ethniques, mais aussi les femmes violées ici dans le pays d'accueil, là parce qu'elles étaient femmes, étrangères, réfugiées et sans personne pour les protéger. On a aussi proposé un groupe d'anciens prisonniers (...) mais les Américains les ont exclus car ils avaient peur qu'ils soient d'anciens soldats. C'était aussi le contexte de l'après 11 septembre et de la peur du terrorisme... » [CKY, IJ, 12/11/2008]. Les personnes choisies pour la réinstallation étaient donc des victimes, dont les droits humains avaient été bafoués. Ce critère a cependant été nuancé par les exigences sécuritaires des États de réinstallation et surtout ajusté par des éléments relevant de profils démographiques et sociaux spécifiques.

L'existence de profils socio-démographiques

D'après Ivana Jelic, les profils de réfugiés à réinstaller sont co-définis par le HCR et par les États. Dans le manuel du HCR sur la réinstallation (2011), les profils de réfugiés prioritaires pour la réinstallation sont les suivants : les personnes ayant des « besoins spécifiques de protection juridique et/ou physique », les « survivants de violences et de tortures », les personnes ayant des « besoins médicaux » en particulier « quand le traitement vital n'est pas disponible dans le pays de premier refuge », les « femmes et filles dans des situations à risque », de même que les « enfants et adolescents dans des situations à risque », le « regroupement familial », « l'absence de solutions durables à court terme ». L'accès aux droits est important dans la définition de ces profils, mais s'y ajoutent des considérations démographiques : femmes et filles, enfants et adolescents, ou bien personnes malades.

Les États reprennent largement ces critères tout en ajoutant les leurs, qui dépendent de leurs politiques migratoires. La réinstallation est de fait une « générosité calculée » (Leschoer, Scanlan, 1986), liée à des considérations de diplomatie internationale et de politique interne. Les réfugiés réinstallés sont choisis pour des raisons humanitaires, mais les intérêts politiques et économiques des États comptent également. Parmi les réfugiés réinstallés, il y a des victimes de guerre traumatisées mais aussi des personnes dynamiques, engagées dans la vie des camps où elles ont été sélectionnées. Les institutions qui les ont identifiées font le pari qu'elles s'adapteront rapidement et pourront contribuer au fonctionnement économique et social de leur pays d'accueil (Piper *et alii*, 2013).

L'Australie refuse ainsi d'accueillir des réfugiés porteurs du virus du Sida. Morris V. l'avait appris quand le dossier de sa famille a été rejeté par l'immigration australienne : *I went through interview and we were succesful, but when we were called for medication [les contrôles médicaux effectués peu de temps avant un départ], one of my sister was detected as HIV positive. Based on that, we were all denied, the whole family [CKY N°028].* Les pays de réinstallation ont cependant des places pour les personnes ayant des besoins médicaux spécifiques. Ces quotas s'inscrivent notamment dans le programme du HCR « *Ten or more* », créé en 1973, devenu « *Twenty or more* » en 1984. Il prévoit l'accueil de quotas de victimes de tortures ou de personnes handicapés dans les pays signataires (Norvège, Danemark, Grande Bretagne ou Pays Bas par exemple). Des réfugiés peuvent être acceptés par un pays tiers pour être soignés quand le traitement dont ils ont besoin n'existe pas dans leur pays d'asile.

Plusieurs réfugiés ayant été blessés pendant la guerre ou en exil, ou souffrant de complications médicales après les violences vécues, en avaient connaissance. C'est par exemple le cas de deux Libériens rencontrés dans le centre de santé de la Croix Rouge à Conakry. Francis avait été blessé par balles en Guinée forestière près du camp où il résidait. Soigné à Conakry, il disait : *My wish for the future is to travel abroad. Especially with my present condition. I am living with bullets in me! When I met the doctor, he said he can't take them out, he would injure me more. Even the drugs they are prescribing, it's not the right drugs... I can't speak too loud because there are sharp things inside me [CKY N°054].* Beatrice demandait à être réinstallée pour que sa fille adoptive, qui était en fait sa nièce, soit soignée d'un problème oculaire : *They said that she couldn't be treated in Guinea, they had to change the eye. They do not have the equipment. (...) But there's a wicked man, on the medical area. He wants my case out. My child is not in the hospital anymore. Since 9 months, we have no medication. They took us from the*

allowance [elle percevait, depuis son transfert des camps avec la petite fille, une aide financière qui lui a été supprimée]. *They refused my daughter's case and they told me to go back on the camp. Guinea here is not good for her. We deserve to be resettled. Even me, I'm traumatised from Ivory Coast war and Liberia war. I will not go. Doctors said they cannot make it, neither in Donka or Ignace Deen. My daughter needs to be resettled* [CKY N°056].

Le second profil spécifique présent dans les mémoires et les discours des réfugiés est celui des femmes victimes de violences sexuelles. Plusieurs États de réinstallation ont en effet des programmes dédiés aux « *women at risk* ». Ces femmes en danger ont été au cœur des opérations de réinstallation de groupe à partir des camps de Guinée vers les États-Unis et l'Australie en 2004. La belle-sœur de William D. ou la fille de Mary A. [CKY N°037 et N°025] ont bénéficié de ces programmes. Les femmes rencontrées insistaient particulièrement sur leurs expériences de guerre et de viols. Elles répondaient à ma demande de reconstituer leurs parcours d'exil mais espéraient aussi que j'appuie leur dossier de réinstallation ou bien que leurs souffrances soient rapportées à des personnes ayant davantage de pouvoir sur ces perspectives migratoires de réinstallation. Certaines soulignaient qu'elles avaient raconté leur histoire au personnel du HCR, à diverses ONG et parfois même à des fonctionnaires envoyés en mission de sélection pour les programmes de réinstallation. Dans ce dernier cas, elles disaient ne pas avoir de nouvelles de leur dossier et ne pas comprendre ce qui avait compromis leurs chances d'être réinstallées, à l'instar d'autres femmes.

Après avoir mis en avant ces critères, revenir sur le rôle du HCR et des États de réinstallation ainsi que sur celui d'acteurs individuels et associatifs est l'occasion de préciser qu'il existe différentes étapes dans les procédures et différents types de réinstallation.

- *Des acteurs impliqués dans la réinstallation*

Les décideurs : le HCR et les États « tiers » d'accueil

La réinstallation de réfugiés est le résultat de négociations entre le HCR et les États disposant de programmes d'accueil. Le nombre de réfugiés identifiés par le HCR comme ayant le plus besoin d'être réinstallés est toujours supérieur au nombre de places en réinstallation. Même lorsque le HCR soumet un dossier, la décision finale d'accorder ou non la réinstallation dépend des seuls critères d'admission fixés par le pays concerné. Le HCR a donc plutôt un rôle de pré-sélection, mais il a une influence sur les États de réinstallation. Il intervient dans tous les types de réinstallation : individuelle ou de groupe, de protection ou de regroupement familial. Il prend donc une place importante dans les procédures de réinstallation, au plus près des réfugiés.

Comme les réfugiés l'ont entendu maintes fois de la part du HCR à Conakry comme à Accra, la réinstallation n'est pas un droit et elle relève de la souveraineté et du bon vouloir des pays tiers. Varney S. à Buduburam le répétait à son tour : si les comités de réfugiés n'ont pas du tout de pouvoir sur la réinstallation, le HCR en a lui-même peu, car il dépend des États d'accueil. *When it is time for resettlement, I am not the one who can give this person resettlement* [il fait allusion à sa fonction de président du comité]. *Resettlement countries will ask the UNHCR and say we want to take so, so number of refugees before the UNHCR can do anything.* [ACC N°27]. Le récit d'Ivana Jelic à propos des opérations de réinstallation de groupe l'illustre bien : « En 2004, les États-Unis et l'Australie ont proposé de prendre beaucoup de réfugiés. Les États-Unis ont par exemple proposé de prendre environ 10 000 personnes en Afrique de l'Ouest. Ils ont demandé au HCR de leur fournir des listes. (...) [Après un travail de profilage dans les camps, en prenant en compte les exigences des deux pays], les résultats ont été présentés à l'Australie et aux États-Unis. On leur a demandé à nouveau ce qui les intéressait, en gros. (...) Deux groupes ont été retenus, celui des gens ayant vécu un double exil, avec beaucoup de femmes seules chefs de famille, et celui des femmes victimes de viols. Les deux groupes étaient de 2 000 pour l'un et de 800 personnes pour l'autre, soit moins de 3 000 personnes. (...) On a dit aux réfugiés que c'étaient les USA qui avaient choisi, que c'était déjà fait. (...) Après les convocations, puis les entretiens, les chiffres étaient encore plus bas. Au final, de souvenir, 1 200 personnes sont parties aux USA et 600 en Australie. On est loin des 10 000 initialement prévues ! » [CKY, IJ, 12/11/2008].

Même si le quota annoncé de 10 000 ne valait pas pour la seule Guinée, le nombre de réfugiés réinstallés a été inférieur à celui espéré par le HCR et surtout par les réfugiés eux-mêmes. Mais le HCR a souvent tendance, face aux réfugiés, à diminuer sa part de responsabilité par rapport à celle des États, comme dans les propos d'Ivana Jelic ci-dessus. À l'inverse, les États s'appuient sur le HCR et soulignent aux réfugiés son rôle d'intermédiaire incontournable. Joseph R. l'a constaté : *I discovered that the Australian government, what they say on internet, they will not accept individual papers. Accept is approved by UN. If you send your form, if UN approves your form, they gonna be seeing your form. But if you are not approved by UN, you are not accepted. How do UN decide that? They know we are here, we are refugees* [CKY N°001].

Une des raisons des faibles effectifs de réfugiés réinstallés – de manière individuelle ou collective - est la lourdeur des procédures, ce que suggère Ivana Jelic en parlant de convocations et d'entretiens. Les procédures de réinstallation pensées par le HCR lui-même sont complexes : « Dans la méthode classique du HCR, il faut passer par la reconnaissance individuelle du statut,

s'enquérir des besoins de réinstallation, puis remplir un *Resettlement Registration Form* long de seize pages. La gestion et le suivi d'un cas représente des mois de travail ». S'ajoutent souvent les procédures du pays de réinstallation. « Le HCR soumet un cas individuel, ensuite les Américains font leurs propres entretiens... Il y a *Overseas Processing Entity*, et surtout l'INS – *Immigration and Naturalisation Services* – qui est aujourd'hui dans le DHS, le *Department of Homeland Security*... Ensuite, les gens doivent passer des tests médicaux, qui ont une durée limitée... Une fois la date dépassée, il faut les refaire ! Puis l'OIIM doit organiser concrètement le départ. À chaque fois qu'il y a un changement familial, il faut tout refaire ! Il faut aussi que tout le monde soit là lors des convocations... À chaque problème, un dossier est ramené en arrière dans les étapes du processus. » Pour les réinstallations de groupe, « les États-Unis ont demandé au HCR d'être plus flexible. On a dérogé aux règles rigides du HCR, on n'a pas pris le critère du statut de la Convention de Genève, mais celui de l'enregistrement par le HCR dans les camps. (...) L'opération a tout de même duré deux ans, du début de l'enquête sociale aux départs, alors que c'était censé être rapide... » [CKY, IJ, 12/11/2008].

Pour tout type de réinstallation, les réfugiés identifiés passaient de nombreux entretiens. Les procédures vers les États-Unis qui ont accueilli la majeure partie des Libériens peuvent être développées ici, car ce sont celles auxquelles les réfugiés se référaient le plus en 2008. Les opérations de réinstallation de groupe, pour lesquelles des procédures allégées avaient été mises en place, étaient terminées. Pour examiner des cas individuels, les États-Unis s'appuyaient sur des *Overseas Processing Entity* (OPE), des ONG sous contrat avec le *Bureau of Population, Refugees and Migration*, qui dépend du *Department of State*. Les plus connues sont *Church World Services* ou *Lutheran Immigration and Refugee Services*. Chargées d'étudier les dossiers proposés par le HCR, elles menaient des entretiens préliminaires, souvent dans les locaux des ambassades américaines. L'ambassade américaine d'Accra a ainsi servi au début des années 2000 de base arrière pour les démarches des OPE et de centre de suivi pour celles des réfugiés²⁶¹. Quelques réfugiés mentionnaient en effet des entretiens auprès de l'ambassade américaine à Conakry et à Accra.

Ces OPE ont servi d'intermédiaires entre les réfugiés et les États-Unis. L'État américain leur a délégué une partie du travail, dans une logique de privatisation. Les contacts directs avec les réfugiés étaient ainsi limités, mais la sélection finale restait entre les mains des services d'immigration. Intervenait en effet dans un deuxième temps les *US Citizenship and Immigration Services* qui dépendent du *Department of Homeland Security*, et plus particulièrement la *Refugee Affairs Division*. Des agents étaient envoyés, surtout dans les camps, pour faire passer de nouveaux entretiens aux réfugiés pré-sélectionnés. Les Libériens qui avaient eu des entretiens avec ces agents disaient : *I went through Immigration*. De fait, les autres pays de réinstallation, le Canada ou l'Australie surtout, ont suivi ce processus et envoyé des agents de leurs services d'immigration pour sélectionner les réfugiés qu'ils souhaitaient accueillir.

Les services de l'immigration effectuaient souvent des entretiens de contrôle et des vérifications sur les récits recueillis ou le profil, notamment pour des raisons sécuritaires expliquait Needa Jehu Hoya, l'employée du HCR responsable de la réinstallation à Accra [ACC, NJH, 24/11/2009]. Une fois la candidature d'une personne, d'une famille ou d'un groupe

²⁶¹ Le HCR avait érigé son bureau ghanéen au rang de *hub* régional pour la réinstallation à la même époque. Ce *hub* régional du HCR a été fermé tandis que les OPE ont été rebaptisés *Resettlement Support Center* en 2010.

acceptée, les réfugiés devaient encore passer les tests médicaux mentionnés par Ivana Jelic, qui pouvaient remettre en cause la réinstallation. Ces tests mis en oeuvre par les ambassades américaines ou par l'OIM concernent la tuberculose, des maladies vénériennes et le Sida. Enfin, l'OIM était chargée d'organiser le départ en réservant des billets d'avion et en prenant contact avec les ONG ou les services qui accueilleraient les réfugiés à destination²⁶². L'OIM prévoit une préparation culturelle pour les réfugiés, soit quelques jours d'informations sur leur nouveau pays d'accueil. J'ai assisté à une journée de *Cultural Orientation* dans les bureaux de l'OIM à Accra en 2009, pour des réfugiés qui partaient en Australie. Les réfugiés y découvraient à quoi ressemblait le pays, ses paysages, sa population, ses coutumes. L'OIM leur expliquait aussi comment allait se dérouler le voyage : la famille concernée allait prendre l'avion pour la première fois.

Les faibles effectifs s'expliquent donc aussi par la lenteur des procédures. Ivana Jelic racontait cette anecdote : « Le Canada avait un petit programme ici mais c'était encore plus long car leurs missions étaient moins fréquentes. Il y a eu un cas d'une grand-mère et ses deux petites filles, déjà adolescentes, qui ont été acceptées. Mais entre l'acceptation et les autres étapes, une des jeunes filles est tombée enceinte. Elle voulait ensuite ajouter son petit ami pour le départ et il a fallu faire un nouveau dossier pour eux, car la situation n'était plus la même. Et puis ensuite, l'autre jeune fille a disparu... Elle s'est enfuie avec un jeune homme ? Après, c'est la grand-mère qui est tombée malade ! Comme le processus est long, certains entrent dans un cycle de problèmes et sont ensuite laissés de côté. La procédure est pleine de petits détails... » Ces procédures impliquaient presque que les réfugiés mettent leur vie entre parenthèse jusqu'à leur départ, alors même que ce dernier restait souvent incertain jusqu'à l'ultime étape... Cela paraissait donc impossible. Ivana Jelic ajoutait : « Le HCR a aussi sa part de responsabilité dans cette lenteur, car il y a des changements de personnes, qui ne facilitent pas le suivi des dossiers ». Dans le cas de demandes de réinstallations pour raisons médicales, il peut arriver que la personne concernée meure avant la fin de la procédure : « si la personne meurt ici, la famille ne comprend pas forcément pourquoi la procédure est close... Leur chance de réinstallation est passée... » [CKY, IJ, 12/11/2008].

Des mois voire des années peuvent s'écouler entre un entretien avec les services de l'immigration et l'avant-dernière étape des examens médicaux. Mary A., rencontrée en février 2008, avait été reçue par les services australiens en août de l'année précédente : *Since then, my name never came up for the medical. (...) I went for my name, but I never saw it* [CKY N°025]. William D. était lui aussi en attente de partir en Australie : *My file will take time. We did the interview. Then, we have to go through medicals. But it takes a long time, 6 months, maybe more, until they grant you your visa* [CKY N°037]. Ces deux Libériens étaient entrés dans ces procédures par des demandes de regroupement familial, qui est un type spécifique de réinstallation.

La réinstallation inclut en effet des possibilités de regroupement familial. Un Libérien déjà émigré dans un pays tiers ou bien accepté par un programme de réinstallation peut demander à ce que l'y rejoignent les membres de sa famille exilés dans un autre pays que son pays d'origine, et reconnus comme réfugiés. Le HCR intervient donc parce que les individus concernés ont le statut de réfugié, une information que les potentiels États d'accueil vérifient avant de mener des

²⁶² Aux États-Unis, des ONG homologuées par le gouvernement américain, dites agences de réinstallation ou *Voluntary Agencies*, facilitent l'installation et l'intégration des réfugiés réinstallés et leur fournissent les aides auxquelles ils ont droit (aides financières, cours de langue, formations professionnelles...).

entretiens sur place avec les personnes concernées. La plupart des Libériens rencontrés en 2008 et 2009 et qui avaient de solides espoirs de partir en réinstallation relevaient du regroupement familial. Ce dernier porte le nom de *Priority 3* ou P3 aux États-Unis, comme l'explique l'Encadré 16 ci après.

Encadré 16 Les programmes P1, P2, P3 de réinstallation aux États-Unis

Les États-Unis prévoient pour les réfugiés trois types d'entrée sur leur territoire dites *Priority 1,2,3* ou P1, P2 et P3.

- P1 est une catégorie de réinstallation individuelle. Les réfugiés candidats sont présentés aux services américains par le HCR, ou bien plus rarement par des ONG ou par les ambassades américaines. Sont par exemple concernés des réfugiés connaissant des problèmes de sécurité dans leur pays de premier asile (risque de refoulement, d'attaques armées dans leurs zones de refuge) ou étant d'anciens prisonniers politiques.

- P2 correspond à la réinstallation de groupe dont ont bénéficié certains Libériens en Guinée et au Ghana. Chaque année, des pays d'origine et des « quotas » de réfugiés à accueillir sont fixés par l'État américain. Il s'agit à proprement parler de plafonds, proposés par le *Department of State* et validés ensuite par le congrès et la présidence.

- P3 désigne le regroupement familial aux États-Unis. Il est ouvert aux familles des réfugiés statutaires, que ces réfugiés aient été réinstallés ou qu'ils aient demandé l'asile sur place. Quand les membres de la famille sont eux-mêmes reconnus réfugiés, le HCR intervient. Mais cette catégorie peut également convenir pour des membres de famille dans le pays d'origine ou installés dans d'autres pays sans nécessairement y avoir le statut de réfugié. La procédure passe alors directement par le demandeur aux États-Unis, appelé *anchor relative*. Ce dernier doit remplir un formulaire dit I-730, également appelé processus de *follow to join* pour faire venir sa famille. La demande est ensuite traitée et suivie par les services de l'immigration. Le regroupement familial d'un époux ou d'enfants non mariés est souvent plus facile par ce biais. Pour les autres membres de famille (parents, frères ou sœurs, enfants âgés de plus de 21 ans ou enfants mariés, neveux ou nièces), le statut de réfugié et l'intermédiaire du HCR sont nécessaires.

Les réfugiés désignaient du même terme *resettlement* leurs espoirs d'être sélectionnés pour des raisons de protection juridique et leurs démarches de demande de regroupement familial. Ces dernières sont pourtant proches de celles que doivent mener les familles de migrants en général. Les délais de regroupement familial étaient tout aussi longs²⁶³ que ceux des sélections pour raisons sécuritaires. Plusieurs des réfugiés rencontrés à Conakry étaient désemparés face à la complexité de ce dispositif, à ses étapes non linéaires qui n'excluaient pas des retours en arrière et des échecs après des espoirs parfois nourris par une succession d'entretiens positifs avec des acteurs variés. Pour S. Dick (2002a), les réfugiés de Buduburam s'étaient peu à peu familiarisés avec les arcanes de ces processus administratifs. On peut penser que les réfugiés avaient construit à Conakry et à Accra un savoir collectif sur le départ en réinstallation, même si ce savoir était

²⁶³ Une étude canadienne évoque le cas d'une famille libérienne en cours de procédure en 2008. La mère, elle-même arrivée aux États-Unis en 2001 par regroupement familial avec sa propre mère, avait réussi à faire venir son mari et leurs cinq plus jeunes enfants en 2003, puis cinq autres enfants en 2005. Deux filles du couple, encore âgées de moins de 21 ans en 2008 attendaient toujours en Guinée la validation de leur demande de réinstallation en P3 (Franz, Ives, 2008).

situé dans le temps et détenu par des personnes susceptibles de ne pas rester ensemble. Ce savoir circulait entre lieu d'exil et lieux de réinstallation dans le cas des suivis du regroupement familial. Alors même que la décision finale d'accueillir relevait là encore de la souveraineté étatique, d'autres acteurs, à savoir les parents des réfugiés déjà installés dans les pays d'accueil, jouaient un rôle très important dans ces procédures.

Le rôle des particuliers et des ONG

Ces acteurs non étatiques interviennent dans ces deux types de réinstallation : le regroupement familial d'une part, et la réinstallation humanitaire d'autre part.

Le regroupement familial implique que les réfugiés aient déjà un membre de leur famille dans un pays de réinstallation, ce qui était le cas du quart des Libériens rencontrés environ. En 2008-2009, la réinstallation individuelle était devenue encore plus rare avec la fin du conflit libérien. Il n'était plus question de programmes de réinstallation groupe vers les États-Unis ou d'autres pays d'asile. James indiquait : *Through UN many people went to Australia, Norway, Holland... but now, it's over. It's better when you know people. They can file for you* [CKY N°116]. Masa expliquait elle aussi : *Some of them, they go because of United Nations, some of them, they had people that filed in for them* [CKY N°016]. Pour Mamadi, *People sent for them to go. These people who went, they had family outside there* [CKY N°059]. L'expression *to file in for someone* a été récurrente dans mes échanges avec les réfugiés à propos de la réinstallation car plusieurs étaient eux-mêmes engagés dans des démarches de regroupement familial ou les avaient observées pour d'autres.

Dans ce type de procédure, la personne qui est déjà à l'étranger joue un rôle central (McDonald-Wilmsen, Gifford, 2009). Vic l'avait bien compris : *My sister decided to resettle me to Australia. She is doing the file. (...) She has the right to resettle [our dad], so if we can find him, she will resettle him, but we don't know where he is* [CKY N°098]. De fait, la soeur de Vic n'était pas celle qui décidait, puisque l'acceptation du regroupement familial restait entre les mains des services de l'immigration australienne, mais elle était la personne qui avait déclenché la demande et qui était responsable en premier lieu du suivi du dossier. Pour un regroupement familial, le demandeur dans le pays concerné doit remplir des formulaires complexes et subir des entretiens, avant même que les membres de sa famille ne soient contactés, puis après que ces derniers aient été entendus lors de missions dans leurs pays de premier asile. Le demandeur doit ensuite relancer l'administration lors de lenteurs, il doit apporter les informations supplémentaires nécessaires... Emily soulignait justement le fait que son père aux États-Unis ne s'occupait pas de son dossier : *Immigration said they would have to meet with my so called anchor relative, which is my father. But he abandoned me, a long time ago. If the United Nations can recommend me, I think they should be able to help me better. Instead of getting behind this man who his wife doesn't want him to reach me for anything and he don't have time...* [CKY N°094]. Henry expliquait lui aussi que le porteur de la demande était le moteur des démarches, surtout quand des problèmes intervenaient : *If you have little problems on your documents, that will become a problem... Up and down, up and down... Except your relative stays firm back there, you won't be able to move smoothly. (...) When immigration comes and you ask: why am I not called? They say: contact your relative!* [CKY N°033].

Les démarches administratives sont lourdes et complexes. Les réfugiés qui les engagent dans leur pays d'accueil occidentaux se font souvent aider par des associations. Aux États-Unis par exemple, les agences de réinstallation, dites *Volag* pour *Voluntary Agencies* (Wright, 1981), ou bien des ONG dédiées à l'intégration des réfugiés sans être contractées par l'État, accompagnent les réfugiés et leur apportent des conseils. Les *Volag* sont dépositaires d'un double du dossier et peuvent mobiliser des avocats pour appuyer une demande. À Conakry ou à Accra, les Libériens concernés recevaient plus souvent des aides communautaires pour effectuer les démarches qui leur incombait. Isaac S. racontait qu'il avait servi d'interprète ou d'écrivain public pour des compatriotes dans ces situations : *Sometimes I help for P3 cases, to guide them, to write their cases. They already have the family tree. At the end of the day, they can give something to me* [CKY N°101]. Les autorités d'immigration demandaient en effet aux candidats au départ d'expliquer leurs liens familiaux avec le demandeur, par écrit et à l'oral, et de fournir un arbre généalogique. Stanislaus, qui vivait de ses compétences d'écrivain public, se rappelait avoir accompagné une Libérienne au Sénégal où elle était convoquée par les services de l'immigration américaine en 2005. Son mari, un Libérien naturalisé américain, avait fait une demande de regroupement familial. Comme la femme était illettrée, Stanislaus l'avait aidée pour l'entretien, et elle avait pu partir, mais il n'avait jamais plus eu de nouvelles d'elle [CKY N°136].

Aux États-Unis, le demandeur, qui pouvait être un réfugié statutaire, mais aussi un Libérien devenu résident permanent, voire citoyen américain, devait lui aussi établir un document officiel certifiant de ses liens familiaux avec les personnes qu'il souhaitait voir le rejoindre. Ce document s'appelle *Affidavit of Relationship* et fait du demandeur le « sponsor » des membres de sa famille qui doivent le rejoindre (Franz, Ives, 2008). Le terme était repris par quelques enquêtés, comme Julie qui parlait du « sponsor » américain de son petit ami [ACC N°02]. Le terme renvoie à la capacité de ces individus à faire venir autrui sur le territoire américain, mais sous-entend surtout pour les réfugiés de Conakry et d'Accra des envois d'argent (voir chapitre 5, p. 385). Le terme d'*anchor relative* avait également été utilisé (voir l'Encadré 16) par Emily dans l'entretien évoqué ci-dessus [CKY N°094]. Le sponsor doit prouver à l'administration américaine qu'il sera capable de subvenir aux besoins de sa famille, en fournissant des relevés bancaires justifiant de ses revenus et des attestations de sécurité sociale américaine²⁶⁴. Quand la demande est présentée par un réfugié récemment installé aux États-Unis et qui dépend encore d'aides financières et sociales publiques, ces exigences peuvent retarder le processus. Elles rappellent tout à fait celles formulées dans les procédures de regroupement familial que doivent suivre les migrants dans de nombreux pays occidentaux.

Quand les Libériens à Conakry ou à Accra n'avaient pas de parents dans des pays de réinstallation et n'avaient donc pas accès au regroupement familial, un dernier type d'acteur pouvait les aider à partir à l'étranger : des ONG philanthropiques. En effet, dans certains pays, il existe des programmes humanitaires, ou plus précisément des quotas, qui prévoient que des ONG peuvent faciliter l'accueil en réinstallation de réfugiés choisies par leurs soins. Ces ONG sont très souvent des associations religieuses. Ainsi, les églises baptistes ont ponctuellement aidé à la venue de réfugiés libériens aux États-Unis : le *North American Mission Board* rapporte que les *Southern Baptist Churches* ont aidé quatre familles libériennes à s'installer dans les États du sud américain, et 34 familles libériennes en 2003, soit 101 personnes parmi les 2 957 réfugiés libériens

²⁶⁴ Source : <http://www.uscis.gov> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

réinstallés cette année-là²⁶⁵. En lien avec l'agence nationale (*Volag*) *World Relief*, ces églises ont été à même d'aider des réfugiés n'ayant pas de famille déjà immigrée aux États-Unis²⁶⁶.

Certains réfugiés avaient repéré ce type de fonctionnement, comme Varney D. : I got a friend in Australia, if he can help me and contact an organisation in Australia who tries to help people that are suffering... I know my friend could fight with this organisation, as a friend. The Australian government would help him, so that I can get my way out [CKY N°006]. En 2008-2009, l'Australie n'avait pas mis en place ce système de *private sponsorship*, mais il existait déjà au Canada depuis 1978. Dans ce pays, une association ou un groupe de cinq citoyens ou résidents permanents peut demander la réinstallation d'un réfugié statutaire, considéré comme en danger. Si la demande est acceptée par l'État canadien, le réfugié, après être passé par les formalités nécessaires, peut venir au Canada où ses « sponsors » devront l'aider à s'installer et l'accompagner pendant au moins un an²⁶⁷. Ce système permet aussi potentiellement aux réfugiés, tout comme à l'État concerné, de s'affranchir du contrôle filtrant ou du moins du rôle d'intermédiaire du HCR dans la procédure (Piper et alii, 2013).

Pour E. Krivenko (2012), le *private sponsorship* peut être interprété comme une façon pour les citoyens d'exercer une autre souveraineté, différente de celle de l'État, ou du moins de partager la souveraineté nationale, en mettant en œuvre des obligations humanitaires internationales que les États eux-mêmes sont souvent réticents à observer. Même si le taux de refus des candidatures proposées par ces acteurs privés est élevé, E. Krivenko parle d'une alternative par rapport au rôle de l'État. En s'appuyant sur des arguments juridiques solides liés au profil ou au passé des réfugiés concernés, certains acteurs privés sont en effet parvenus à imposer l'accueil des personnes qu'ils avaient soutenues comme candidates à la réinstallation. Pour l'auteure, cette pratique est à rapprocher de l'idée d'« hospitalité inconditionnelle » avancée par Jacques Derrida (1997), et s'oppose à l'hospitalité bien plus restrictive et conditionnelle des États.

Malgré les quelques places en réinstallation que ces initiatives privées ouvrent dans un très petit nombre de pays, force est de constater que les États restent les principaux acteurs de la réinstallation et organisent les conditions de cette « solution durable ». Les marges de manœuvre des réfugiés sont réduites, elles reposent sur leur compréhension des mécanismes de la réinstallation et sur leurs efforts pour « faire avec » les critères et les procédures qu'ils ont identifiés. Les réfugiés à Conakry et à Accra sollicitaient le HCR et les États de réinstallation en mettre en avant leur profils spécifiques de réfugiés en besoin de protection. Ils sollicitaient également le cas échéant les membres de leur famille déjà réinstallés ou émigrés dans des pays occidentaux. À ces tactiques s'ajoutait celle de contourner les règles imposées et d'essayer de « forcer » la chance pour être réinstallé. Le HCR, en tant qu'agence intergouvernementale, et les États de réinstallation eux-mêmes cherchent donc à contrôler totalement le processus de la réinstallation et luttent activement contre la fraude.

²⁶⁵ Source : <http://www.namb.net/immigration/> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁶⁶ Parmi les agences nationales américaines de réinstallation, il y a une association éthiopienne et une association juive, ce qui témoigne de l'existence de lobbys spécifiques. Voir la liste des agences : <http://www.acf.hhs.gov/programs/orr/resource/voluntary-agencies> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

²⁶⁷ Sources : <http://www.cic.gc.ca/english/resources/publications/ref-sponsor/index.asp> ; http://www.united-church.ca/files/handbooks/refugees_sponsorship.pdf [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

3.2.2. La lutte contre la « fraude à la réinstallation »

Dans son manuel sur la réinstallation, le HCR se déclare soucieux des « attentes irréalistes » des réfugiés envers la réinstallation et des problèmes de sécurité que ces attentes peuvent entraîner (UNHCR, 2011, p. 64). Reprenant les théories du *push-pull*, et rappelant implicitement l'opposition entre réfugiés et migrants, les auteurs du manuel soulignent que « grâce à une gestion et une surveillance efficace, le HCR a réussi à faire bénéficier de la réinstallation un nombre croissant de réfugiés sans pour autant créer de facteurs d'attraction liés à la migration économique » (UNHCR, 2011, p. 51). La réinstallation en tant que « solution durable » n'est pas totalement consensuelle au sein de l'agence pour les réfugiés et certains employés de l'agence onusienne sont partisans de sa suppression. Le HCR cherche à réduire au maximum les possibles ruses pour « détourner » ce système. Tout en étant le garant de la protection des réfugiés identifiés comme ayant besoin d'être accueillis sur d'autres territoires que leur premier pays d'asile, il participe au « filtrage » de l'arrivée des réfugiés vers ces territoires. Les États tiers, tout en « prenant leur part du fardeau », font en effet une importante sélection, avec l'appui du HCR. Ils entendent décider souverainement qui peut entrer sur leur territoire, en mettant eux aussi en place des mesures de lutte contre la fraude.

Pour le HCR, la réinstallation ne doit pas être perçue par les réfugiés comme « une route migratoire alternative » (UNHCR, 2011, p. 51), ce qui pourra être davantage discuté dans le chapitre suivant. L'agence reconnaît en tout cas que cette « solution durable » est particulièrement attractive. Pour cette raison, la réinstallation fait débat au sein même du HCR (Piper *et alii*, 2013). Comme l'expliquait Ivana Jelic, il y a des « opposants à la réinstallation au HCR, des personnes qui pensent qu'elle n'est pas un outil de protection. Ils disent surtout que cela crée des problèmes. Il y a des fraudes, des malversations, des abus... Il y a eu des scandales liés à la corruption des programmes de réinstallation. Le plus connu est celui du Kenya en 2000. Plus de 200 personnes étaient impliquées, c'était une chaîne de crime organisé selon les rapports. Depuis les réfugiés jusqu'aux postes importants du HCR, des gens se sont fait payer pour que des réfugiés aient accès à la réinstallation. Il y a eu un procès au Kenya mais je crois qu'il était difficile de fournir des preuves... Au Ghana, il y a aussi eu un scandale car la chef de mission du HCR, une Africaine, a essayé d'ajouter ses enfants à une famille de réfugiés candidats à la réinstallation aux USA ! Le pire, c'est qu'elle n'a été ni poursuivie, ni punie. Elle a pu négocier son départ du HCR, la méthode *golden handshake*, sans être inquiétée... En Guinée, il n'y a pas eu de tels scandales mais on a parlé d'abus sexuels, d'échanges de faveurs sexuelles contre des rations alimentaires ou des papiers... ».

Ivana Jelic racontait avoir elle aussi fait face à des problèmes, en tant que chargée de la réinstallation : « Quand j'ai vu tous ces problèmes et que j'ai eu à les gérer au quotidien, avec les mensonges, les gens qui meurent [avant la fin de la procédure], l'agressivité... à la fin de ma mission, je pensais presque moi aussi que la réinstallation n'était pas bonne, qu'il fallait arrêter ! Mais en repensant à toutes ces vies sauvées... En ex-Yougoslavie, les gens réinstallés envoyaient des cartes postales de tous les pays où ils vivaient maintenant pour nous remercier ! Les Libériens, ils communiquaient autrement. On a su par certains restés ici que ceux qui étaient partis allaient bien et nous disaient bonjour... par le bouche à oreille... » [CKY, IJ, 12/11/2008]. En plus de cet effet direct de la réinstallation sur des familles et des individus, les partisans de la réinstallation rappellent pour leur part les effets indirects positifs, notamment en termes de

transferts d'argent. Pour préserver un système qui permet de « sauver », ou du moins de changer radicalement des vies, l'agence lutte activement contre les fraudes depuis plusieurs années.

Un important travail sur les « systèmes d'enregistrement des réfugiés » a été le fondement de la prévention des fraudes au HCR (UNHCR, 2011). Avant les années 2000, comme l'expliquait Ivana Jelic : « les bases de données du HCR [n'étaient] pas assez fiables pour éviter les fraudes. La modernisation des techniques d'enregistrement est récente et n'est pas terminée. Auparavant, beaucoup de bases de données n'étaient pas compatibles, l'information ne circulait pas en réseau, les changements d'ordinateur faisaient perdre les données ou empêchaient leur communication car les formats n'étaient pas compatibles... Parfois, quand [un employé du HCR] part et qu'une autre personne le remplace, les réfugiés dont la demande de réinstallation a été rejetée tentent quand même leur chance auprès de la nouvelle personne. Ils peuvent présenter un papier et dire qu'ils ont été acceptés et si les dossiers sont mal tenus, les bases de données pas complétées, des problèmes se posent » [CKY, IJ, 12/11/2008].

Le HCR a généralisé l'utilisation du logiciel ProGres, qui permet d'enregistrer et de suivre la situation des réfugiés. Des mesures biométriques ont été mises en place pour assurer la sécurité des documents délivrés par le HCR. L'agence cherche à éviter par ce moyen les fraudes à l'identité qui sont la base des problèmes lors du traitement des dossiers de réinstallation. Protégeant les individus, il renforce aussi sur eux son contrôle et se montre ainsi à la hauteur des exigences sécuritaires des États. Le HCR a également mis en place des « procédures opérationnelles standard » depuis 2007, pour que les cas de réinstallation soient traités avec les mêmes critères partout dans le monde. Cette uniformisation des pratiques a été pensée pour réduire les déplacements de réfugiés vers des lieux où ils pensent avoir plus de chances d'être réinstallés, ce que le HCR appelle des « mouvements secondaires irréguliers ». L'agence essaie enfin d'améliorer sa communication auprès des réfugiés et la diffusion des informations concernant la réinstallation.

Photographie 8 L'enregistrement d'un réfugié avec le logiciel ProGres par un employé du HCR à Conakry



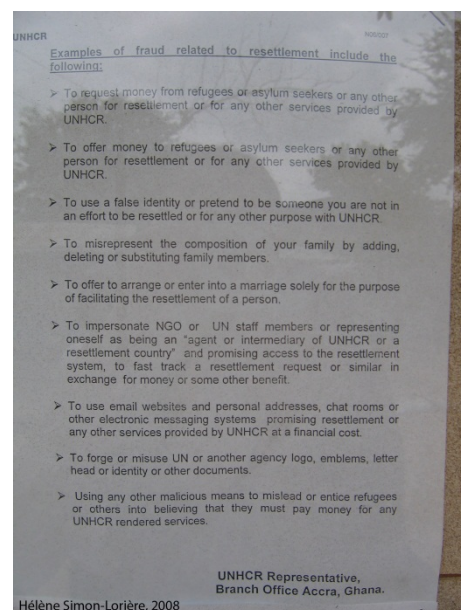
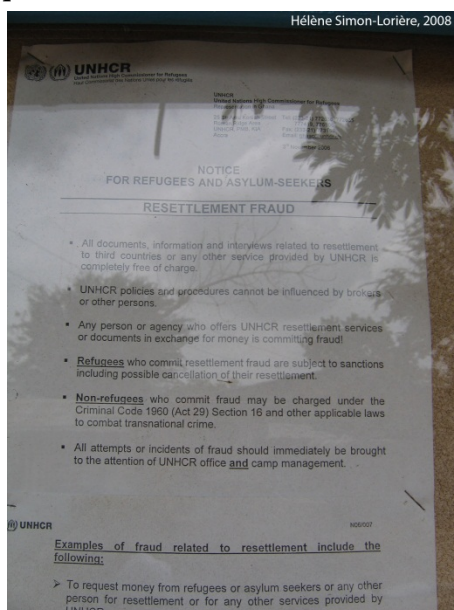
Hélène Simon-Lorière, 2006

L'employé du HCR relève ici des informations sur le jeune réfugié assis près de lui et la caméra permet de le prendre en photo pour produire l'attestation qui lui servira de document d'identité.

Le HCR définit la fraude comme « la déformation des faits pour un profit personnel », et comme « la fausse présentation ou la dissimulation de faits ou de preuves essentiels au processus de réinstallation afin d'obtenir la réinstallation ou un autre avantage pour le réfugié concerné ou une autre personne qui sinon n'aurait pas le droit d'être réinstallé ou de bénéficier d'un tel avantage » (2011, p. 140). Cette fraude peut impliquer le HCR lui-même, c'est-à-dire ses employés, mais également ses partenaires de réinstallation, le pays hôte, et notamment les agences nationales en charge des réfugiés, ou encore les employés d'ONG ou de l'OIM, la communauté locale et bien sûr les réfugiés eux-mêmes.

Pour lutter contre la fraude en interne, le HCR a mis en place des mesures d'« audit interne » après les scandales évoqués par Ivana Jelic. Cela permet d'essayer d'identifier des cas de corruption, dans l'attribution des documents de reconnaissance du statut de réfugié, qui ouvre notamment l'accès aux procédures de réinstallation, ou bien dans la gestion des dossiers de réinstallation. Plusieurs Libériens se plaignaient de cette corruption au HCR, à Conakry comme à Accra. *During the 1990 war, money was not involved in the UN (...). But now, if you don't have money to bribe them, they cannot help you. If you have money, they will push your case* disait Aboubacar S. [CKY N°017]. Pour lutter contre la fraude en externe, notamment dans le cas de ses partenaires, le HCR rappelle régulièrement les « bonnes pratiques » ; il multiplie les formations et insiste sur l'information auprès des réfugiés pour qu'ils ne soient pas eux même victimes de ces fraudes. L'existence de nombreux intermédiaires dans les procédures de réinstallation facilite en effet les tentatives d'escroqueries. Le HCR déplore que des réseaux d'exploitation de la réinstallation se constituent et monnayent de faux documents, des entretiens ou des places dans les prochains groupes de départ. Ces pratiques ciblent également la population locale, comme évoqué plus haut, ce qui était régulièrement dénoncé par les Libériens rencontrés.

Planche photographique 26 Une affiche à Buduburam mettant les réfugiés en garde contre les arnaques à la réinstallation



De la part des réfugiés eux-mêmes ou de ces intermédiaires, le HCR a recensé différents types de fraude qu'il essaie de combattre, comme l'explique l'affiche présentée dans la Planche photographique 26 : falsification de documents, fausses déclarations, fraude à l'identité ou usurpation d'identité, fraude à la composition familiale. Ce dernier cas est récurrent dans les dossiers de réinstallation, et notamment de regroupement familial. Il peut s'agir de mariages de complaisance, de liens de parenté fictifs (parents éloignés se faisant passer pour les fils et filles directs), d'ajout de membres fictifs à la famille, de substitution d'enfants (contre de l'argent ou sous la contrainte), de la « perte » ou de la dissimulation d'un membre de la famille dans le but d'augmenter les chances de réinstallation. Une femme peut, par exemple, prétendre que son mari est mort ou a disparu dans l'espoir d'entrer dans la catégorie des femmes et filles à risque (UNHCR, 2011). Peu de Libériens ont accepté de décrire ouvertement leurs tactiques pour augmenter leurs chances de réinstallation mais Adolphus disait ainsi : *I must admit to you, the document I am bearing... I am stranded, I came for resettlement. Now, I took another family name to be part of another family, to be part of them. It is a means for survive* [CKY N°089].

Il faut ajouter que ce que le HCR appelle fraude à la composition familiale peut être tout autant volontaire qu'involontaire et est largement lié à la définition du mot famille qui varie selon les lieux, les cultures et les individus (McDonald-Wilmsen, Gifford, 2009). Les Libériens n'ont pas une conception nucléaire de la famille et ont des pratiques familiales différentes de celles des sociétés occidentales. C'est notamment le cas pour les naissances hors mariage, le confiage et l'adoption ou encore de la polygamie. Dans une étude sur des réfugiés libériens réinstallés aux États-Unis et impliqués dans des procédures de regroupement familial, Barbara Franz et Nicole Ives expliquent : « *Accusations of fraud made participants fearful that the more inclusive, community orientated way they conceptualize family could jeopardize the welfare of the entire family-unit* » (Franz, Ives, 2008, p. 17). Cette conception restrictive et biologique de la famille occulte également les recompositions imposées par la guerre, notamment quand des enfants ayant perdu leurs parents ont été adoptés.

Le cas d'Henry correspondait particulièrement à cette configuration, qui peut entraîner des soupçons de fraude à la composition familiale, autant qu'elle révèle le caractère mouvant de la façon dont se définit une famille, d'autant plus quand cette dernière a traversé une guerre civile. Henry était engagé dans une procédure de réinstallation grâce à sa deuxième épouse. La fille de cette dernière avait ouvert aux États-Unis une demande de regroupement familial et y avait inclus Henry comme son beau-père. Le dossier comportait donc Henry et sa femme, leurs enfants, au nombre de quatre, ainsi que trois des enfants du premier mariage d'Henry. Henry et sa femme avaient également adopté une orpheline, Teva, âgée de six ans et avaient demandé à ce qu'elle parte avec la famille. *We claimed the relationship as bonified parents, but they said her name was not on the document. But I told them: the document is for 10 persons! They said: Ok, go home and take a decision. They asked us whether we could leave her here or if we couldn't go without her...* [CKY N°033]. B. Franz et N. Ives (2008) écrivent que les mesures restrictives de l'État d'accueil peuvent pousser les individus à des choix difficiles, surtout quand un enfant adopté est considéré de la même manière que des enfants biologiques. L'histoire d'Henry n'a pas finalement amené à une telle séparation : *I contacted my step daughter, she went to the agency who did the filing in, they confirmed and said that there was a diplomatic error. Then the little girl was accepted. My wife, who is the principal person on the file, signed, but they told us that we wouldn't go through until Teva's document is attached to our document. From that time, in 2006, we haven't met with immigration yet* [CKY N°033].

Dans les familles, les évolutions de situations et le manque de communication lorsque des proches sont séparés peuvent amener à des incohérences dans les récits et entraîner des rejets de demande de regroupement familial, sur le soupçon de fraude. C'est l'expérience qu'avait faite Koyé, dont le fils avait engagé une demande pour qu'elle le rejoigne aux États-Unis : *They failed us at the interview. What we told, they said we cheat... The woman said my son told her he had children, but he never told me about his children business, so I don't know about it! I told the people I don't know about it. The people said, it's not my son. That's the reason they failed us* [CKY N°067]. Dans le cas de Mary A., une réelle tentative de fraude était ouvertement décrite : *When I had gathered all the documents, when I was ready to go for the interview, [my son in law in Australia] said, Mary, I want you to help my friend, to take my friend's child to bring it. I said, ha, it's too late, there's no picture, there's nothing there, the person is not on the document, how can we do that? He said, the child is small, they will accept the child. But I didn't carry the child to this people.* [CKY N°025]²⁶⁸.

Quant aux États, ils soutiennent tout particulièrement le HCR dans la lutte contre la fraude à la composition familiale et ont eux aussi mis en place des mesures de contrôle. Dans les années 2000, les agents des services d'immigration étaient déjà particulièrement vigilants à la cohérence des récits et à l'exactitude des liens familiaux déclarés. En 2008, les États-Unis ont suspendu le traitement des demandes de P3 et instauré des tests ADN pour les réfugiés inscrits dans ces procédures. Cette mesure soulève là encore la question de la différence entre acception génétique et acception sociale de la famille. Les tests servent en effet à apporter la preuve du lien biologique entre le demandeur et les membres de sa famille pour lesquels il ouvre un dossier. Il est prévu par les dispositions adoptées en 2010 que ces tests ADN, qui devront être effectués par des laboratoires approuvés par les États-Unis, seront à la charge des demandeurs et de leur famille²⁶⁹.

Par ce type de mesures, les États d'accueil comme le HCR limitent les marges de manœuvre et les ruses que les réfugiés déploient pour essayer d'être acceptés sur des programmes de réinstallation. Néanmoins, de nombreux réfugiés libériens sont parvenus à satisfaire les critères imposés et à suivre l'ensemble des procédures de réinstallation : ils n'étaient déjà plus à Conakry ou à Accra en 2008 et 2009. Seuls quelques Libériens rencontrés étaient sur le point de partir en réinstallation vers des pays tiers.

²⁶⁸ Un cas similaire est rapporté aux États-Unis par B. Franz et N. Ives : « The application of the grandchildren of an older respondent is in jeopardy because of the promise he made to a friend he met in the refugee camp : "When I was in the refugee camp, one of the neighbors became friendly. He joined my group along with his granddaughter. But he got sick and died in bed. He asked me to take care of his grandchild. And that grandchild is still in Africa. I added her to the list of my grandchildren to come. But, when I came for my interview, I did not put her name there. They said, "You didn't tell us about this other girl. So, your record does not jive with the one you gave us when you came." For that, they denied everyone. I am trying to get assistance to see whether or not I can appeal to them. I don't know what is going to happen » (Franz, Ives, 2008, p. 16-17).

²⁶⁹ Federal Register / Vol. 75, N°173, Notices du 8 septembre 2010, p. 54691.

3.3. Ceux qui allaient partir

Cette dernière typologie présente les cas de Libériens qui ont obtenu des places en réinstallation ou semblaient en bonne voie d'y parvenir entre 2008 et 2009. Comme souligné plus haut, même si de nombreux Libériens vivent aujourd'hui dans des pays occidentaux, la réinstallation est une « solution durable » pour *happy few*. Cela se traduit dans l'échantillon constitué pour la thèse : sur 250 personnes, dont une minorité n'avait pas le statut de réfugié et était de fait exclue de cette option, seules deux personnes, à Conakry, sont parties en réinstallation pendant ma période d'enquête. Après avoir évoqué ce couple de Libériens, je propose d'inclure dans cette catégorie ceux qui étaient déjà très avancés dans les procédures de réinstallation, et ce, même si leur départ, encore très incertain en 2008-2009, reste hypothétique à ce jour et nécessiterait un retour sur le terrain. Il s'agit de réfugiés qui semblaient correspondre aux critères imposés par les États et le HCR. Leur situation permet d'insister à nouveau sur l'incertitude dans laquelle vivent les réfugiés en général par rapport à la réinstallation, qui est, malgré leurs ruses, un processus qu'ils ne maîtrisent pas. Ils sont en effet peu informés des évolutions de leurs dossiers et des politiques plus générales des États concernés. Ils sont condamnés à attendre le bon vouloir des décideurs, c'est-à-dire les États de réinstallation, détenteurs du « pouvoir propriétaire », et leurs appuis et intermédiaires, le HCR et les autres institutions impliquées. Ils subissent de fait les calendriers imposés par ces acteurs.

Lafayette et Winnifred B. sont les seuls Libériens enquêtés dont j'ai su qu'ils avaient pu partir en réinstallation. Je les ai contactés par téléphone en juillet 2009 lors d'un court séjour à Conakry, et ils m'ont annoncé avec joie qu'ils partaient le lendemain pour le Canada. Ils étaient arrivés au bout d'un long processus qu'ils m'avaient raconté lors de notre première rencontre en février 2008. L'histoire de Winnifred avait permis au couple d'être sélectionné après des entretiens auprès du HCR et auprès de l'administration canadienne. *Our file is with UN since 2005, I am in the program since that time. It's long! (...) I am a medical case. I am on medical leave to Canada. I went through immigration... They should have carried me there already. My resettlement case was with Ivana, she left it with Christine, and when Julie came, she took over my case* [CKY N°036]. Cette litanie des employées du HCR qui ont suivi le dossier renvoie à la lenteur de la procédure déjà évoquée. D'après le bureau canadien des visas basé à Accra, un cas de réinstallation nécessite un traitement de trois ans et demi en moyenne pour les candidats sélectionnés en Afrique de l'Ouest, une durée bien supérieure à celle observée en Égypte ou en Afrique du Sud (Sévigny, 2012). Winnifred et sa famille entrent dans cette moyenne. *I tried America, I did America procedures, I went through immigration, then they took me from there and said I should go to Canada. We did everything then: we did immigration, we did medical, and we are waiting for departure*. Début 2008, ils avaient passé les tests médicaux depuis déjà six mois et attendaient leur visa et leur billet d'avion qu'ils n'ont obtenus qu'un an et demi plus tard.

Winnifred souffrait d'une blessure au pied qui avait été soignée sans succès en Guinée. Elle avait été blessée pendant sa captivité, après avoir été enlevée en Guinée par des rebelles libériens à la faveur des attaques frontalières de 2000. Elle était restée près de trois ans avec ces combattants avant de réussir à s'échapper. Revenue à Conakry en 2003, elle y avait retrouvé son mari, mais non pas une partie de ses enfants dont elle restait sans nouvelles. Seule sa fille, née en 1999, était restée avec elle et avait survécu elle aussi à trois années de vie auprès des rebelles. À leur retour en Guinée, Winnifred était tellement malade que l'enfant avait été confiée à une tante,

qui l'avait emmenée avec elle au Ghana. En 2008, la fillette y vivait encore, la tante d'abord installée au camp de Buduburam ayant ensuite déménagé dans l'agglomération d'Accra. Lafayette et Winnifred avaient eu un petit garçon en 2006, né à Conakry. Les deux enfants étaient donc sur leur dossier de réinstallation, mais leurs trois aînés étaient considérés comme disparus. La famille avait été acceptée par le Canada pour des raisons médicales mais également au vu du profil de Winnifred, femme victime de violences sexuelles, ce qui entre dans les catégories de réfugiés sélectionnés en réinstallation. Le parcours d'exil de Lafayette lui aussi était un reflet de la violence de la guerre civile libérienne : fils de militaire, il avait été identifié comme soutien du gouvernement de S. Doe. Après l'assassinat de son père, et alors qu'il fuyait la Sierra Léone avec sa famille, il avait été menacé par des rebelles. *He was almost beheaded in Bomi, they tried to cut his throat, he has the mark!* s'exclamait Winnifred. Parvenus en Sierra Léone, ils y avaient vécu plusieurs années avant d'être chassés par le conflit civil dans ce pays. Le couple pouvait donc également entrer dans la catégorie du double exil, utilisée par les pays de réinstallation comme critère de sélection.

Parmi les autres Libériens rencontrés, ceux qui étaient les plus avancés dans des procédures de réinstallation allaient plutôt bénéficier de regroupement familial. Les réfugiés espéraient souvent des processus de migrations en chaîne pour rejoindre un premier membre de famille réinstallé dans un pays tiers²⁷⁰. Trois exemples illustrent cela à Conakry. Vic espérait début 2008 pouvoir rejoindre sa sœur réinstallée en 2005 en Australie. *My documents were accepted by the Australian government* disait-elle [CKY N°098]. Henry attendait le dénouement de la demande portée par sa belle-fille pour partir avec sa famille aux États-Unis [CKY N°033]. Le départ de Mary A. vers l'Australie était lui aussi en suspens. Sa fille, réinstallée dans le cadre d'un programme *Women at risk*, avait obtenu que son mari et leurs enfants restés avec lui la rejoignent à Adélaïde. *She filed for the children and their father. They went. To Australia. Then she called me and said, Mama, I want you to come. She prepared the papers "I want my Ma to come" [elle pleure]. But I didn't go. (...) When the children and their father got there, Sierra's condition got serious, and she died.* Après le décès de sa fille, le gendre de Mary avait poursuivi les démarches : *Her husband called me. After, he said the Australian government wants me to go to take care of the children. Immigration asked for me. They interviewed me. Last year, August. And since then, my name never came up for the medical.* Une grave dispute familiale entre le gendre de Mary et l'une de ses petites filles, dont l'homme n'est pas le père biologique, avait entraîné une rupture des contacts entre Mary et lui. *I don't know whether he went to the office and when they asked him if he wanted us to go, he said no...* [CKY N°025].

La lenteur des procédures, les aléas de la vie, mais également les changements de politiques migratoires des États, pour des raisons internes et en lien avec l'évolution de la situation au Libéria faisaient que beaucoup de réfugiés avaient vu leurs espoirs de départ déçus à la fin des années 2000. Même lorsque les liens avec le porteur de la demande de regroupement familial étaient de type parent-enfant ou mari et femme, des difficultés intervenaient souvent. William D. était ainsi largement engagé début 2008 dans le processus pour rejoindre son épouse en Australie

²⁷⁰ Un exemple de ce phénomène de migration en chaîne par le regroupement familial était donné par Bertha : elle racontait que son frère avait rejoint sa femme aux États-Unis par regroupement familial quelques années après que la jeune femme avait obtenu d'y rejoindre sa mère. Cette dernière avait été réinstallée aux États-Unis au début du conflit civil libérien. Quand le frère de Bertha était parti outre-Atlantique, Bertha, elle-même installée à Conakry avec son mari guinéen, avait pris sous son aile sa nièce, née à Monrovia d'une relation extra-conjugale, puis la jeune fille avait obtenu un visa avec l'aide de son père et était elle aussi partie aux États-Unis [CKY N°097].

mais expliquait qu'il avait eu du mal à faire reconnaître leur mariage, conclu en 2006 dans le camp de Lainé, peu avant le départ de la jeune femme. Lors de notre entretien, il avait à nouveau été convoqué par les autorités australiennes en mission à Conakry et espérait être proche des nécessaires contrôles médicaux, ultime étape avant tout départ [CKY N°037]. Dans le cas d'Esme, dont le mari avait été réinstallé en Norvège, les procédures de vérification de leurs liens maritaux retardaient le processus. *I don't know what the Norwegian government is doing about the documents we gave about us and our three children who are here with me* [CKY N°086]. Enfin, dans le cas de John G. ou de Jallah K. [CKY N°026 et N°020] dont les femmes respectives avaient été réinstallées aux États-Unis et au Canada, l'absence de preuve de leur union avait fait échouer leurs demandes. John expliquait même que sa femme avait refait sa vie aux États-Unis, ce qui est fréquent quand un seul conjoint est réinstallé et que la séparation dure plusieurs années (Franz, Ives, 2008). Il avait donc perdu tout espoir de l'y rejoindre. Enfin, le cas du décès du porteur de la demande de regroupement familial dans le pays tiers a déjà été évoqué : la mort d'un père ou d'une mère a mis fin aux espoirs de départ dans au moins trois cas à Conakry [CKY N°089, ACC N°08, ACC N°47]. Alfonso racontait que son départ était imminent en septembre 2001 mais que les attentats terroristes l'avaient retardé et que le décès de sa mère avait ensuite annulé la possibilité qu'il gagne les États-Unis [ACC N°47].

Pour conclure sur la réinstallation, il paraît important de souligner que ceux qui sont partis, ou allaient partir, étaient ceux qui correspondaient aux critères établis par les États d'accueil et par le HCR, mais également ceux qui avaient des compétences pour faire valoir qu'ils correspondaient à ces critères. Comme souligné plus haut, les réfugiés investissaient beaucoup de temps et d'énergie pour comprendre le fonctionnement des procédures. Leurs espoirs étaient souvent maintenus par le fait qu'ils avaient observé, voire observaient encore, des départs vers des pays occidentaux grâce aux programmes d'accueil de réfugiés, ce qui pourra être à nouveau analysé dans le dernier chapitre de cette thèse. Les Libériens, comme d'autres communautés de réfugiés (Doraï, 2003 ; Baujard, 2008), échangeaient des informations sur les programmes existants, leurs procédures, et les discours qui devaient être tenus. Dans son travail sur le camp de Buduburam, Suzanne Tete cite une réfugiée réinstallée en Norvège qui apportait des conseils à ses compatriotes restés au Ghana : « *If the people come to interview you and you are not confused and you explain exactly what is on the document, they will let you go in. But some people will go, they are writing different thing here then when they ask them question, they say different thing. So I'm encouraging them now, I say if you really fill in your form, you have to attack it. Go look over it, study it with your family. It may come the day your name will appear on the board, when they call you for interview, so you can be able to say exactly what you have on your document* » (Tete, 2005, p. 114-115).

Les réfugiés devenaient ainsi en partie acteurs de ce processus de réinstallation, même s'ils ne le maîtrisaient pas (Sévigny, 2012). Cela rejoint l'idée de ruses et de tactiques et implique que les individus exploitaient ou développaient des « savoir-faire » spécifiques, en partie liés à la maîtrise du discours. Ils s'appuyaient également sur leurs réseaux sociaux, principalement familiaux mais parfois plus larges, pour essayer de bénéficier des places de réinstallation par regroupement familial. Ces ruses restaient des armes du faible, des « derniers recours » (de Certeau, p. 61) face au système migratoire conçu pour les réfugiés par les acteurs d'en haut.

*

* *

Les « solutions durables » sont conçues par le HCR et les États pour mettre fin au statut de réfugié et à l'expérience de migration forcée. Elles s'inscrivent dans des conceptions étatiques et sédentaires et dans des enjeux nationaux spécifiques. Elles peuvent être interprétées comme des dynamiques migratoires en tant que telles, comme l'ont démontré les divers travaux qui insistent sur le fait que le rapatriement est moins la fin d'un cycle que l'ouverture d'un nouveau. De même, l'intégration, sans nécessairement entraîner de nouveaux déplacements, soulève des questionnements sur les différences avec l'autre et sur les adaptations mutuelles des réfugiés et de leur société d'accueil. La réinstallation est enfin une nouvelle aventure migratoire.

Les Libériens rencontrés à Conakry et à Accra ne restaient pas passifs face à ces propositions visant à changer ce statut de réfugié, ou du moins cette situation de refuge, qu'ils connaissaient depuis parfois près de vingt ans. Une partie d'entre eux était en train de se conformer à ces solutions, par chance, par choix assumé ou par résignation. La dimension temporelle joue un rôle important pour comprendre leur comportement : quand certains estimaient qu'ils devaient rester patients pour obtenir un regroupement familial, d'autres considéraient qu'il était devenu inutile d'attendre et qu'il valait mieux continuer d'organiser leur vie sur place, ou bien tenter leur chance au Libéria en pleine reconstruction.

La plupart des enquêtés ne parvenaient pas à entrer dans ce cadre rigide des « solutions durables », ne voulant ni rester ni rentrer. Ils tenaient un discours « ni-ni » qu'il est utile d'analyser dans le dernier chapitre de cette thèse. Leur situation à Conakry et à Accra peut être interprétée comme le fait qu'ils étaient traités comme des « indésirables » (Agier, 2008), au sens où leur retour n'était plus attendu comme essentiel au Libéria ; où leur séjour prolongé dans leur pays d'asile était peu envisagé par ces États ; et où ils n'intéressaient plus les pays de réinstallation. Mais il est possible de montrer, en parallèle de ce constat, que certains de ces réfugiés déployaient des tactiques cumulatives, éclatant ce cadre rigide et cloisonné des « solutions durables » et appelant ainsi à sa remise en question « par le bas ».

CHAPITRE 7 : HÉSITATIONS ET PROJETS CUMULATIFS

Le cadre rigide des « solutions durables » ne semblait pas convenir à la majorité des Libériens rencontrés qui avait adopté un comportement de *wait and see*. N'ayant pas été sélectionnés par les programmes de réinstallation et déclarant ne pas envisager à court terme rentrer au Libéria mais ne pas non plus souhaiter rester en Guinée ou au Ghana, ils étaient dans une situation d'hésitation et d'attente.

Le terme d'attente, comme le rappelle l'espagnol ou le portugais, contient à la fois l'idée d'immobilité et l'idée d'espérance. En anglais, il se retrouve dans trois expressions qui en restituent trois éléments. La première expression est *to hold on*, « qui indique une coupure, un « temps mort », une suspension, un entre-deux, mais laisse entrevoir une promesse de reprise » (Vidal *et alii*, 2011, p. 2). Les enquêtés étaient bien *on hold* par rapport à l'« ordre national des choses » (Malkki, 1995b). Ils vivaient une expérience migratoire forcée ouverte par leur départ du Libéria et qui était proche de prendre fin, selon une conception « réaliste » de la notion de réfugié (Hein, 1993). Peut-être étaient-ils également dans un temps de pause qu'on pourrait définir ainsi, si l'on observait le parcours migratoire de toute leur vie dans une approche de *continuum* biographique, mais surtout si l'on conçoit leurs parcours de réfugiés dans un *continuum* analytique sur la migration. La deuxième expression, *to wait for*, « indique une projection, un but à atteindre » et renvoie aussi au mot « guetter » (Vidal *et alii*, 2011, p. 2). Elle est à rapprocher de la notion de projet migratoire et invite à mettre l'accent sur le fait que les réfugiés recherchaient eux aussi la meilleure « solution » pour leur avenir. Enfin, la dernière expression est *standstill*, qui rappelle qu'attente peut signifier « point mort, situation dans laquelle quelque chose arrête de bouger ou de se passer » (Ibid., p. 3). Elle permet quant à elle de se demander dans quelle mesure les Libériens n'étaient pas bloqués à Conakry ou à Accra.

Dans la plupart des discours recueillis, aucune des « solutions durables » ne semblait réalisable, pour des raisons extérieures ou propres à chaque interlocuteur. Néanmoins, l'analyse de ces discours et l'observation des comportements des Libériens laisse à penser que plusieurs d'entre eux cherchaient à développer des projets migratoires concomitants. Dans cette période de transition post-conflit, ils pensaient les « solutions durables » comme non exclusives les unes des autres tant qu'il n'y avait pas eu de déplacement et tant qu'ils n'avaient pas perdu leur statut, ou du moins leur identité de réfugiés. Ils évaluaient et réévaluaient sans cesse le champ des possibles migratoires et participaient à le construire par leurs propres actions. Chaque « solution durable » restait en effet une solution possible à l'échelle individuelle, même si elle impliquait un investissement en temps, en énergie et éventuellement en déplacements préparatoires. Quand J. Crisp (2004) souligne que le HCR devrait mettre en œuvre toutes les « solutions durables en même temps », selon les caractéristiques individuelles des réfugiés et la conjoncture, et non l'une après l'autre, je formule l'hypothèse qu'une partie des réfugiés appliquait en projet, pendant un temps donné, cette théorie : ils cumulaient différentes tactiques pour construire des projets migratoires impliquant de rester, de rentrer et de partir.

Ce comportement était de fait provisoire et propre à cette période de transition post-conflit que j'ai observée : le temps oblige au fur et à mesure à faire des choix, notamment parce que des opportunités se ferment, par des événements externes, ou bien parce que des situations

individuelles évoluent. Il s'agit néanmoins ici de mettre en lumière ces hésitations et de montrer que les réfugiés cherchaient à s'appuyer sur cette variable du temps, dans une attente tactique au sens proposé par M. de Certeau. Ils cherchaient à gagner du temps, à utiliser le temps qu'il leur restait à être réfugiés pour essayer de bénéficier des opportunités migratoires ouvertes par ce statut. Ils misaient ainsi sur « une habile utilisation du temps » (de Certeau, 1990). Si le terme de stratégies est également introduit, c'est que la relation des réfugiés aux lieux où ils vivent et où ils se projettent est examinée. Alors que les tactiques s'inscrivent dans du court terme, peut-on observer des stratégies, inscrites dans un temps plus long, que j'appelle ici un moyen terme ? Les Libériens étaient-ils seulement dans l'attente ? Ou bien essayaient-ils de s'appuyer sur les lieux où ils étaient, sur les arguments et ressources que leur localisation leur apportait pour construire leurs projets post-conflit ? Comment ces projets s'inscrivaient-ils en continuité avec leurs expériences migratoires forcées ? Parvenaient-ils à se donner un lieu « propre », c'est-à-dire à « capitaliser les avantages acquis dans ce lieu, préparer des expansions futures et se donner ainsi une indépendance par rapport à la variabilité des circonstances » (de Certeau, 1990, p. 60) ? Reprenant l'idée « d'effets de lieux » (Bourdieu, 1993) et insistant sur la façon dont les individus tentaient de se servir des lieux où ils se trouvaient et des lieux auxquels les rattachaient leurs réseaux sociaux, (Van Hear, 2003), il s'agit donc dans ce dernier chapitre d'explorer ces tactiques et ces stratégies des réfugiés libériens à Conakry et à Accra.

Les arguments contre le rapatriement et contre l'intégration de ces réfugiés indécis quant à leur avenir sont d'abord présentés afin de s'interroger sur le contenu de leur attente et la fonction que les réfugiés lui attribuaient : était-ce une attente subie, parce que les réfugiés étaient bloqués et n'avaient pas d'autre choix, ou bien était-ce une attente tactique, par laquelle ils espéraient obtenir une autre solution ? Le poids de la réinstallation est ensuite analysé au prisme de la notion de mythe pour souligner combien cette solution jouait en effet un rôle central dans l'attente de ces réfugiés. Enfin, l'hypothèse que les réfugiés poursuivaient plusieurs projets à la fois est examinée : validée par les discours et les pratiques d'un petit nombre d'enquêtés, elle permet de discuter de leurs marges de manœuvre, entre tactiques et stratégies.

1. Ni rentrer, ni rester... Un attentisme tactique ?

We have no solution, we can't go back Liberia, because of fear of persecution, and we will not stay here.

Alexander [CKY N°082]

La majorité des enquêtés refusait à la fois l'idée de rentrer et celle de rester mais restait immobile. Il s'agit de s'interroger ici sur cet attentisme que j'interprète comme un refus des Libériens d'abandonner leur position de réfugiés. Le terme de position prend ici un sens à la fois statutaire et spatial puisqu'ils étaient exilés de leur pays d'origine et à part, juridiquement si ce n'est géographiquement, dans leur pays d'asile. Une première question se pose : quelles étaient les raisons de cet attentisme, ou plutôt comment les réfugiés l'expliquaient-ils ? La seconde interrogation porte sur la façon de qualifier cet attentisme : correspond-il à une passivité et à une absence de choix et de projet ? Ou bien peut-il être aussi lu comme une action, attendre et

observer devenant ainsi une tactique, une attente de la situation qui sera jugée favorable à un déplacement ou à un changement de leur statut pour rester ?

Dans un contexte de pression au retour et de propositions d'intégration dans leurs lieux d'asile, les Libériens avaient développé un argumentaire construit pour justifier ne pas avoir encore choisi l'une ou l'autre de ces deux « solutions durables » privilégiées par le HCR et les États. Leurs arguments contre le rapatriement et l'intégration peuvent en partie être déconstruits ; mais au-delà de leur solidité, ne révèlent-ils pas le souci des réfugiés de prendre le temps de rassembler les conditions nécessaires à la bonne mise en œuvre de leur projet de vie post-conflit ? Ce double refus plaçait néanmoins une partie des enquêtés dans une situation d'impasse qu'il est important de ne pas occulter et qui permet de dresser des parallèles entre leurs propos et comportements et ceux d'autres migrants en situation d'attente.

1.1. « I can't go back »

I have been living in exile for 18 years, I got nothing to take back home... and people come and ask, will you come back home? But, you know, there's something we call resistance to change in management... (...) Home sweet home, yes, but (...) I lost everything I ever had when I left my country. And I don't have incentives to go back.

Ophenus [CKY N°027]

Les Libériens rencontrés reprenaient souvent les slogans du HCR à propos du retour au pays et ne les contestaient pas. *There's no place like home*, disaient-ils pour ensuite nuancer cette idée et dire qu'ils ne pouvaient pas rentrer. Ils signifiaient ainsi le rapatriement était un processus bien plus complexe que ne le laissait entendre le HCR par cette phrase vraie mais simpliste. Ils ne rejetaient pas forcément l'idée d'un rapatriement en soi mais estimaient que les conditions du retour n'étaient pas réunies²⁷¹. Ils tenaient un discours général sur les difficultés et l'instabilité du Libéria post-conflit qu'ils reliaient à leurs raisons personnelles de ne pas y retourner. Les raisons recueillies, liées aux conditions jugées nécessaires au rapatriement par le HCR lui-même (voir chapitre 6, p. 425), étaient à la fois politiques et économiques. Elles relevaient d'abord de questions de vie ou de mort, *a matter of life and death* pour reprendre une expression employée par Ophenus [CKY N°027]. Les Libériens doutaient du fait que la paix soit durable et parlaient de l'insécurité et des tensions qui persistaient. Ils pensaient enfin ne pas avoir les ressources nécessaires pour rentrer et réorganiser leurs vies au Libéria.

²⁷¹ Il faut préciser que certains enquêtés parmi les plus jeunes n'envisageaient pas de rentrer car ils n'avaient très peu, voire aucun souvenir du Libéria. Ils le considéraient surtout comme le pays d'origine de leurs parents. Roselyn explique : *I don't want to go back to Liberia. Because I was small when I left from there. My father is dead, where and who would I go to?* [CKY N°61] Sharon disait elle aussi : *I don't know Liberia, I was small when I left. Throughout, I have been in Sierra Leone* [CKY N°062]. Elle avait d'ailleurs envisagé de retourner en Sierra Leone mais est finalement partie vers le Libéria.

1.1.1. “A matter of life and death”

Les Libériens considéraient que la décision de rentrer les exposait à des violences et à la mort. Ils étaient animés par la peur. L’expression *I’m scared to go back* ou bien *I’m afraid* a été employée par 35 des 250 enquêtés. Ils disaient aussi fréquemment *My life is not safe there* ou bien *It would not be safe for me and my family*. Leur peur était fondée sur leurs expériences de la guerre et l’idée que les menaces de mort à leur rencontre étaient toujours d’actualité.

Rentrer renvoyait d’abord les réfugiés à leurs souvenirs de victimes de guerre. Le Libéria est le pays où étaient morts ou avaient disparu leurs proches et où ils avaient parfois été eux-mêmes violés, blessés, torturés. *I will not go back to Liberia because my father was killed there* disait Adja [CKY N°034]. *For me, going back would be too hard* estimait Joseph R., rappelant lui aussi les membres de sa famille assassinés [CKY N°001]. Le traumatisme était associé à des lieux précis et le retour vers ces mêmes lieux, encouragé par le HCR, exigeait une résilience que beaucoup de personnes n’avaient pas forcément développée. Mamadi racontait qu’il avait tenté un voyage exploratoire vers le Libéria mais qu’il s’était arrêté à la frontière, en Guinée forestière. Il décrivait les symptômes d’une crise d’angoisse et d’un blocage psychologique : *I wanted to go, to check there, but when I was at the border, I had high blood pressure. They even looked at my heart! My heart was beating so quick, I could not breathe... I can’t see Liberia now. Too much suffering there... When I think to that place... All spoiled... I have had dreams.* [CKY N°059]. Johnson disait *I am afraid to go. They would torture me again* [CKY N°079].

Ces anciennes victimes pensaient que les raisons qui avaient provoqué leur départ étaient toujours valables et que les auteurs des violences à leur rencontre étaient capables de les reproduire, malgré la fin du conflit. L’expression *the same people who killed are still there* a été maintes fois entendue. Selon Elisabeth N., *You cannot enter the same place... When people betrayed you... The people, they are still there, hunting. (...) You killed once, you can do it again. It’s not safe for us to go back* [CKY N°004]. Quelques réfugiés pensaient aux sociétés secrètes, dont ils avaient eu à souffrir. Thomas R., par exemple : *I don’t want to go back. It’s very much dangerous. My life is threatened. Because in the community I lived in, I should go back to, they would force me to enter the poro, and you know I had to escape from them! They would want me to join, and I would not like to join, so it would be a problem. When you are among thousands people who are part of a society and you are not part of it... I won’t go back.* [CKY N°038]. Victoria D. aussi les évoquait : *There’s a secret society that is still killing people in Liberia. When you hear about those things, you can’t go back to your home* [CKY N°066].

La plupart identifiait surtout les anciens rebelles comme des dangers. Cet extrait d’entretien avec Mary A. en témoigne : *The same people, the same Charles Taylor’s soldiers, there, those who came for my father, they are working under the present government now. You know, Prince Johnson, he is a Senator for Nimba! He was the one leading the group! He did so many things! That’s the same Prince Johnson who had my father killed!* [CKY N°025]. L’exemple de P. Johnson a été cité par plusieurs interlocuteurs pour souligner que les rebelles avaient toujours du pouvoir et pourraient les menacer, même en temps de paix. Élu sénateur en 2006, P. Johnson restait craint parmi les réfugiés de Conakry et Accra en 2008-2009 et incarnait pour eux l’impunité des criminels de guerre. Certains réfugiés savaient qu’il devait être entendu dans le cadre du processus de vérité et réconciliation. Ayant confessé son rôle dans le conflit et dans la mort de S. Doe devant la Truth and Reconciliation Commission en août 2008, P. Johnson n’a

cependant pas été davantage poursuivi par la justice libérienne. La commission a proposé à l'issue de son travail en 2009 qu'il soit considéré comme inéligible mais cette recommandation est restée sans effet et il s'est présenté aux élections de 2011 qui l'ont renouvelé dans son siège de sénateur.

Les enquêtés avaient peur de ces anciens *leaders* mais aussi de leurs anciens partisans, de ces voisins de village ou de quartiers devenus des combattants dans le conflit civil et des persécuteurs. John G. rappelait que l'homme qui l'avait blessé en 1991 était *a fellow from the same village* [CKY N°026]. Samuel confiait : *I believe that the remainders of Taylor's people, they are still operating in Liberia. I'm not even thinking of going back to Liberia* [CKY N°072]. Pour Wilson qui avait fui pendant les années de gouvernement de C. Taylor, il n'y avait pas eu d'épuration après 2003 : *The same people that did the arrest, who did the abuses, they are still in the security forces. Or with the police... I can't go back* [CKY N°081]. Fofie avait la même opinion : *Because the same rebels that fought for Taylor, Roosevelt Johnson, Kromah, and all the warring factions, are the same people that have been transferred to security, that are being trained now. They are training as security. They are still running after my life. And they will still be able to intimidate me* [CKY N°043].

Ils pensaient être toujours recherchés par ceux qui voulaient leur mort à l'époque de leur fuite. Même après des années d'exil, ils disaient : *they are still looking for me*, ou *they would recognize me and kill me*. Joyce pensait par exemple qu'elle risquerait d'être menacée car identifiée comme la veuve d'un lieutenant-colonel de l'AFL, et ses enfants comme ses orphelins alors qu'elle avait quitté le Libéria en 1990 après l'assassinat de son mari [CKY N°083]. Esther P., une ex policière qui travaillait en 1990 à la sécurité de C. Brumskine, un homme politique libérien, rapportait : *One of my friends from Monrovia told me that people were looking for me to kill me. She said don't go back* [ACC N°37]. Ce sentiment qu'ils risquaient leur vie à rentrer était lié au poids d'un passé considéré comme encore présent mais aussi à ce qu'ils savaient du climat politique au Libéria.

1.1.2. Des doutes sur la paix

Once security is guaranteed, we can go back home décrivait Victor T. But security means no ethnic cleansing and respect of the human rights [CKY N°080]. Les enquêtés craignaient que le conflit ne soit pas tout à fait terminé. Liberia is my home, no problem. But the situation there, up to now... The country is not safe disait Kamara [CKY N°194]. Les réfugiés n'avaient pas confiance dans la reconstruction d'un État de droit au Libéria et soulignaient l'insécurité persistante. Even our legitimate president of Liberia, it's international forces that are taking care of her security. That's not the Liberian security forces. How could I decide to go to my village? Do we have security? s'interrogeait Fofie [CKY N°043]. Il se demandait si la paix ne tenait pas uniquement grâce à la présence de l'ONU dans le pays, tout comme Victor T. : We appreciate to the international community to see the needs of the Liberians, to help them. Even at the time George Bush went to Liberia, [E. Johnson Sirleaf] appealed to him not to withdraw the UNMIL for now. Simply because of what? Insecurity! Then what will happen if we return? I will not risk our lives! s'exclamait-il [CKY N°080].

L'insécurité dénoncée par tous était liée à un contexte de sortie de guerre après quatorze années de conflit mais elle était aggravée par la « pauvreté du plus grand nombre », pour reprendre la formule de Michel Rochefort (1988). Les tensions entre personnes et les risques d'explosion de violence en effet étaient d'autant plus importants que les ressources étaient rares et

que ceux qui étaient restés au pays, surtout les plus jeunes, avaient vécu la mise en place de relations sociales en majorité régulées par les armes à feu. Edwin parlait des bandits armés, anciens combattants de C. Taylor aujourd'hui sans revenus, qui menaient des cambriolages et des attaques à main armée [ACC N°42]. Julie les évoquait aussi : *The thieves, they are so many there.... But let's forget about the thieves, because everybody... they are just stealing to find something to eat* [ACC N°02].

Plusieurs Libériens soulignaient que les tensions ethniques demeuraient et s'inquiétaient de tout signe pouvant indiquer un retour des violences. Ils observaient les conditions faites à leur propre groupe ethnique dans le Libéria post-conflit et doutaient de la possibilité de leur bonne réintégration au sein de la société libérienne.

- *Les craintes de persécutions politiques exprimées par les Krahn*

Les Libériens krahn craignaient tout particulièrement des persécutions politiques à cause de leur engagement en faveur du régime de S. Doe dans les années 1980. Le retour apparaissait angoissant et dangereux spécifiquement pour ceux qui avaient eu une implication politique, voire avaient été eux-mêmes responsables de violences : les anciens combattants ou anciens fonctionnaires ayant été des partisans de ce régime, mais aussi leurs familles. Ils craignaient tout autant la justice libérienne que les représailles et les règlements de comptes extra-judiciaires

Trois rappels de contexte permettent de mieux comprendre leurs craintes. Leurs témoignages ont été recueillis en 2008 et 2009, au moment où la *Truth and Reconciliation Commission* menait son travail d'auditions des Libériens impliqués dans le conflit civil : les enquêtés s'inquiétaient alors des conséquences de ce processus, même s'il en a été peu question dans les entretiens. Ils étaient surtout marqués par un autre événement : l'arrestation de C. Julu, un Krahn ancien général de l'AFL, en juillet 2007. Ils étaient nombreux à commenter ce geste, qu'ils interprétaient comme la preuve d'un régime arbitraire et porteur de préjugés négatifs envers les Krahn. Enfin, ils considéraient que le régime d'E. Johnson Sirleaf, au pouvoir depuis 2006, était en continuité avec celui de C. Taylor et avec celui des Américolibériens, renversé par les Krahn en 1980, du fait même du profil et de l'histoire personnelle de la présidente.

Liberia is not safe for the Krahn group déclarait George D en faisant allusion à l'arrestation de C. Julu. He was in exile for 18 years, he went back home and he was accused to try to overthrow Ellen's regime [CKY N°053]. Charles Julu was here with us! He committed no crime when he went back. Just back home and he's in jail. He went back now because he was tired of living in exile and now they arrested him racontait Oretha F. Tell me, what will encourage me now, to go back? [CKY N°076]. C. Julu n'a pas tout à fait vécu 18 années en exil et n'était pas fraîchement rentré au Libéria (voir l'Encadré 7, p. 85), mais il avait en effet été accusé d'avoir tenté d'organiser un coup d'État contre le gouvernement libérien depuis la Côte d'Ivoire. D'abord condamné pour trahison en juillet 2007, il a finalement été acquitté en appel en mai 2008 et libéré. En mars 2008, choqué de l'arrestation de cet ancien compagnon d'exil, figure politique symbolique pour les Krahn, Thomas G., lui-même ancien garde du corps de S. Doe, déclarait : After that, I don't want to go back. If I go to Monrovia, they're going to say that I want to do so, so... Any person who worked with Doe, as soon as you reach Monrovia, they will grab you and put you in jail. They will say, you commanded so, so... [CKY N°042] Les Libériens krahn concluaient de ce cas qu'ils risquaient d'être persécutés pour des raisons politiques s'ils rentraient au Libéria. C'était du moins l'argument mis en avant par plusieurs d'entre eux. Adam résumait :

Some of those refugees that decided to go back voluntarily, they found safety on balance. So this will not give those that are here courage... If you get back, it is gonna be hard. Especially if you happen to be a member of the past government, Samuel K. Doe government. Because of that fear, they are not going [CKY N°048].

Alors même que le gouvernement d'E. Johnson Sirleaf se présentait comme en faveur de l'unité et de la réconciliation²⁷², les Libériens krahn exilés à Conakry en doutaient. Victor T. expliquait : *This lady who is in authority now... They were together with Charles Taylor in NPFL. So then, tell me... She was a secretary for NPFL! And she gave moral, financial, physical support to NPFL. Even if Charles Taylor's motives were different from the agenda they had together... Now she enters as a president and she should be the mother for all Liberians, embrace everybody coming out of the war... Coming out of crisis, she should be able to open hands to anybody. But there are so many instances... She went behind the barrier and planted the twelve oats. The twelve oats represented the twelve men that were killed during the 1980 coup. What does it reflect to the Liberian people? It means that she has come to revenge for those who were killed in that time* [CKY N°080]. Il rappelait qu'E. Johnson Sirleaf s'était associée à C. Taylor contre S. Doe au début du conflit et était donc loin d'être neutre. Selon lui, elle incarnait le retour au pouvoir des Américolibériens et risquait de s'en prendre aux Krahn qu'elle pourrait chercher à faire identifier comme les principaux responsables du conflit civil. Le mandat accordé par l'État à la *Truth and Reconciliation Commission* irait lui aussi dans ce sens puisqu'il couvre la période 1979 à 2003.

- *Le sentiment de marginalisation des Mandingo*

Si une réfugiée krahn comme Oretha F. disait : *They don't want to see Krahn people going back to Liberia* [CKY N°076], Adja, une réfugiée mandingo disait quant à elle : *They don't want Mandingo people in Liberia, they say Mandingo people are not from Liberia* [CKY N°034]. Les Mandingo se sentaient autant marginalisés dans le Libéria d'après-guerre que dans le passé, comme le rappelle Sekou K. : *The tribal issue is still there. Mandingo have been marginalized in society, even in the past, before the war. The governments didn't give us the opportunity. No political seats were given to us. We are being politically marginalized even today. We have educated people but they did not receive any of the important posts. How many Ministers do we have in the present government? Is it because we didn't go to school in the past, because we were not educated? And a lot of problems concern the Mandingo, but Ellen is doing nothing. All the Liberian tribes think the Mandingo are second class citizens... According to history, Mandingo were powerful, there were powerful kings before the Americo-Liberian came [il cite des noms de rois], before Liberia was divided into counties. Then why should we be marginalized? Why should we be discriminated? We are now a target for the other Liberian tribes.* [CKY N°130]. La revendication de Sekou K. était essentiellement politique : il souhaitait que son groupe ethnique ait davantage de pouvoir, pour un équilibre entre les différentes composantes de la société libérienne et pour une redistribution des richesses. Mais il liait la marginalisation politique à la marginalisation sociale des Mandingo et dénonçait qu'ils soient facilement considérés comme responsables des maux de la société.

²⁷² L'unité est justement le terme clé du parti que dirige E. Johnson Sirleaf, *Unity Party*.

Les Mandingo soulevaient tout particulièrement le problème des conflits fonciers, même s'il concernait aussi d'autres groupes. Sekou B. mentionnait la situation dans les comtés du Lofa et du Nimba où les armes n'avaient pas disparu. Selon lui, les violences ciblaient surtout les anciens propriétaires terriens mandingo [CKY N°057]. Les réfugiés n'étaient pas rassurés par l'instauration de commissions d'arbitrage dans les différents comtés libériens pour éviter le règlement de contentieux par la force. Ces commissions avaient pourtant été créées pour que ne soient pas entérinées les spoliations de guerre et pour encourager le retour en milieu rural des réfugiés et des déplacés. Les enquêtés pensaient que leur retour pourrait entraîner des violences si les actuels occupants des terres et maisons anticipaient la demande des rapatriés de récupérer leurs biens (voir chapitre 2, p. 166 et suivantes). *Murders can take place because of property* rappelait Adam [CKY N°048]. Plusieurs hommes pensaient qu'ils ne pourraient pas récupérer les biens de leurs ancêtres, même s'ils le souhaitaient. Rachel exprimait la même crainte pour les possessions de son mari : *The land and houses we had...The identical people who fought, they are the one who possess the area now. We can't go back* [CKY N°060].

Les Mandingo exilés craignaient de ne plus avoir de place politique et sociale dans le Libéria d'après-guerre. L'impossibilité de recouvrer leurs biens était aussi un argument économique pour ne pas rentrer.

1.1.3. Un manque de ressources

Les Libériens mettaient en avant qu'ils avaient perdu toutes leurs possessions à cause de la guerre et de leur départ en exil. Leurs maisons avaient brûlé, avaient été détruites ou étaient occupées par d'autres. Plusieurs personnes disaient ne pas savoir où aller : *I have no place to go, I don't know where to go*. Le retour apparaissait à beaucoup comme un voyage vers l'inconnu, vers un pays où ils n'avaient pas de point d'ancrage pour s'installer. On peut ici remarquer que les discours ne sont pas exempts de contradictions : les Libériens pensaient à la fois que rien n'avait changé dans leur pays et conservaient les mêmes craintes pour leur vie que lors de leur départ, mais aussi que tout y avait changé et qu'ils n'y avaient plus de repères. Cette absence de lieu vers lequel se diriger renforçait leurs doutes quant à leurs possibilités de reconstruire leurs vies au Libéria et de s'y reconstituer des moyens de subsistance. Ils n'avaient ni le courage ni les moyens de repartir à zéro, sans aides extérieures, dans un pays où tout était détruit. Ils manquaient en effet de capital économique, humain et social pour rentrer et (se) reconstruire au Libéria.

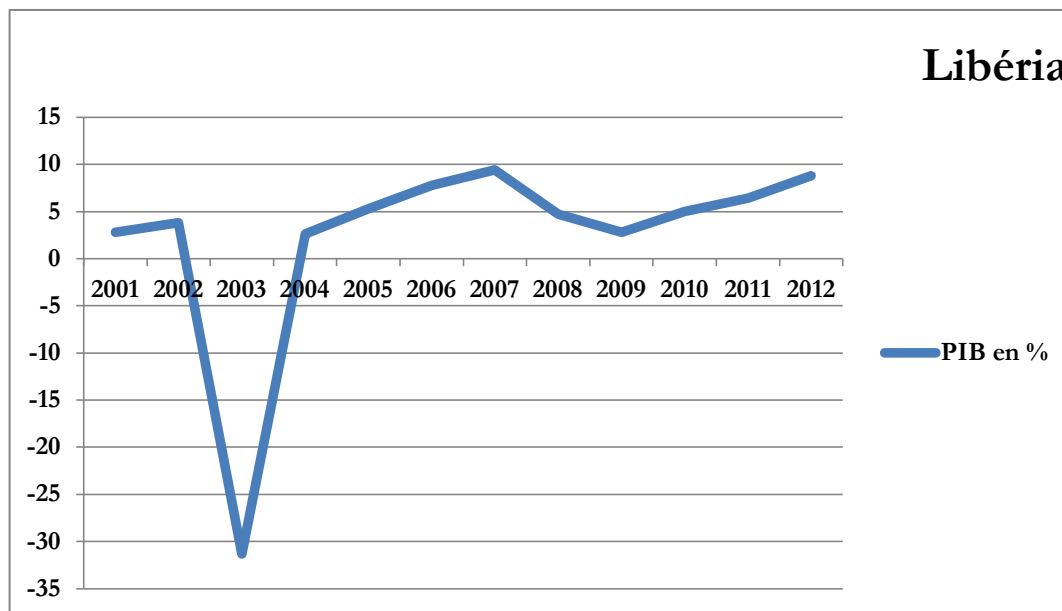
À la disparition de leurs maisons et de leurs terres correspondait celle de leurs positions et de leurs occupations sociales dans le Libéria d'avant-guerre. L'observation est valable pour d'anciens agriculteurs comme pour d'anciens commerçants ou artisans mais l'exemple des fonctionnaires, bien représentés dans l'échantillon, peut ici être développé. Les difficultés de l'exil propres aux réfugiés ayant occupé des emplois reconnus ont été soulignées ailleurs (Agier, 2002). Associés aux « anciens régimes », quelques Libériens pensaient qu'il n'y avait pas de place pour eux dans le nouveau, celui d'E. Johnson Sirleaf. Les Libériens krahn ayant travaillé pour S. Doe en avaient conscience, au-delà de leurs craintes d'être emprisonnés à cause de leurs anciennes responsabilités. Mais des fonctionnaires ayant travaillé pour les gouvernements de transition pendant la première guerre ou pour celui de C. Taylor pensaient aussi qu'ils ne retrouveraient pas de travail. Sylvester, à Accra, était très amer et tenait des propos virulents contre la présidente du Libéria. Ancien administrateur du ministère de l'Éducation s'étant maintenu à son poste pendant

toutes les années de guerre, il avait été révoqué après l'élection d'E. Johnson Sirleaf. Il fustigeait l'ingratitude des nouveaux dirigeants envers les services qu'il avait rendus à l'État libérien. Il avait quitté le pays en 2006 et n'avait pas l'intention d'y retourner car il disait ne pas y avoir d'avenir [ACC N°07].

Les réfugiés soulignaient que le retour ne leur permettait pas de retrouver leur capital économique et social d'avant le conflit, mais aussi que l'exil ne leur avait pas permis d'en constituer un nouveau. Ils insistaient sur leur pauvreté et leur dénuement. Rentrer les mains vides rendait le retour encore plus difficile. *I can't go like this, empty handed* disait Anesto. Il expliquait qu'il ne pourrait pas s'appuyer sur des économies car il n'en avait pas, alors même qu'il savait que la vie au Libéria était chère et qu'il aurait du mal à trouver du travail dès les premiers temps de son retour. Il s'inquiétait par exemple du fait qu'il ne pourrait pas payer les frais de scolarité de sa fille [ACC N°35]. À l'absence de ressources financières s'ajoutait un manque de capital humain pour faciliter l'installation au Libéria. Les enquêtés d'une trentaine et d'une quarantaine d'années disaient que la guerre leur avait fait perdre leurs chances de « devenir quelqu'un » pour reprendre les mots de Douglas [CKY N°188]. *Time was wasted* disait Amos [ACC N°29]. Rentrer les renvoyait en effet à ce qu'ils avaient perdu en termes d'opportunités de formation et d'ascension sociale en fuyant leur pays à cause de la guerre. *If I were in Liberia, I think I would be working, I would have a good job, I would have accomplished my Masters... But now, I'm nothing!* se désolait Anesto [ACC N°35].

L'une des critiques des réfugiés envers la campagne de rapatriement du HCR, surtout à Buduburam, concernait l'insuffisance des formations proposées pour acquérir des compétences en vue du retour. Pour Peter, les offres de cours avaient bénéficié à un trop petit nombre et étaient, pour celles concernant des métiers techniques, intervenues trop tard [ACC N°38]. De manière générale, les réfugiés estimaient que le HCR ne les avait pas préparés au retour et ne les aidait pas suffisamment. Ils se plaignaient d'un manque d'accompagnement psychologique mais surtout financier, comme en témoignaient les revendications de la manifestation de 2008 à Buduburam. Malgré l'amélioration du *repatriation package*, les Libériens du camp jugeaient l'aide financière proposée trop faible pour pouvoir réussir leur retour. À Conakry, Ophenus exprimait aussi cette idée : *Some organisations say, come on, we will help you, we will give you his and that, and they will give me 100 US dollars... But what will this place do for me?* [CKY N°027]. Elisabeth s'exclame : *They only give you 5 dollars and two pots...* [CKY N°004]. L'argent proposé ne suffisait pas dans un pays où tout est à reconstruire et où les conditions économiques sont difficiles.

Figure 15 L'évolution du PIB libérien entre 2001 et 2012



Réalisation Hélène Simon-Lorière, 2013

Leur manque de ressources inquiétait les réfugiés car ils savaient qu'il leur serait difficile de trouver leur place sur le marché du travail au Libéria, comme le laissait entendre Anesto ci-dessus (voir aussi Hardgrove, 2009). Même si l'économie libérienne redémarrait en 2008, comme je l'ai observé moi-même lors de mon séjour à Monrovia, les enquêtés mettaient en avant qu'il faudrait plusieurs années pour que le pays se redresse. Le Libéria restait en effet classé par l'ONU comme un pays pauvre avec un taux de croissance économique aléatoire à la fin des années 2000 comme le montre l'évolution du PIB présentée dans le graphique ci-dessus (Figure 15). *What will be there for me?* demandait Ophenus [CKY N°027]. *It is hard to find a job in Liberia* disait lui aussi Sekou B [CKY N°057]. Joseph V. craignait la compétition sur le marché du travail. Pour lui, même s'il n'y avait des opportunités de travail, les tensions sur les emplois faisaient que les gens risquaient de s'entre-tuer. Face aux personnes restées au pays pendant le conflit, lui qui était parti en exil ne faisait pas le poids sur des offres de travail. Il avait peur de ne pas trouver d'emploi ou bien d'être menacé s'il en obtenait un. Quant à ses compatriotes rentrés avant lui, il estimait qu'ils avaient déjà saisi les meilleures opportunités et qu'il arriverait désormais trop tard [ACC N°36].

Par leurs contacts avec des compatriotes rentrés, les réfugiés rencontrés savaient aussi que l'État libérien ne versait pas d'aide financière aux rapatriés qui devaient se débrouiller par eux-mêmes. *I heard that people went back but they are still living in displaced camps, no jobs, nothing. Only when they know you. Otherwise, you can walk and walk and walk...* rapportait Anesto [ACC N°35]. Trouver du travail impliquait effectivement de pouvoir s'appuyer sur des relations sociales qui manquaient à beaucoup. Ils étaient nombreux à associer l'absence d'un lieu repère vers lequel se diriger à l'absence de personnes qui pourraient faciliter leur installation et les aider. *Who would I go to?* s'interrogeait Victoria G [CKY N°040]. Ces hésitations et ces craintes face à une absence de réseau social sont partagées par d'autres réfugiés dans le monde. Dans son travail sur des réfugiés soudanais dans des camps de réfugiés ougandais, T. Kaiser développe l'exemple de Lucilla, une femme âgée et chef de famille. Elle écrit : « *Discussions with Lucilla regarding her desire to repatriate tend to be circular, with her weighing up the pros and cons of the limited assets and networks on which she can expect to*

draw on either side of the border. (...) It was impossible for Lucilla to arrive at a decision on where to go and what to do without reference to other members of her family circle and the wider community » (Kaiser, 2010, p. 48). Cette observation valait aussi pour les réfugiés libériens à Conakry ou Accra en 2008-2009.

Sans aides institutionnelles ou étatiques, les rapatriés étaient encouragés à s'appuyer sur leurs relations sociales. Or, beaucoup d'enquêtés annonçaient qu'ils ne pourraient pas recourir à un réseau social d'entraide une fois de retour, ayant perdu la plupart de leurs proches. Ils ne voulaient pas rentrer si ce déplacement équivalait à la perte des liens sociaux qu'ils avaient reconstitués en exil et qui leur permettaient de survivre. Le travail de N. Omata (2013) prouve que cette crainte est tout à fait fondée. Certains Libériens avaient même décidé de revenir à Buduburam après une première expérience de retour ratée à cause de ce manque de ressources sociales. C'était le cas de Regina auquel est consacré l'Encadré 17, ci-dessous. Elle constituait pour ses compatriotes une preuve par l'exemple de l'impossibilité du rapatriement.

Le cas de Regina n'était pas isolé : N. Omata a constaté d'autres exemples de Libériens ayant tenté le rapatriement au Libéria, en bénéficiant des aides du HCR ou non, et revenus à Buduburam, malgré la difficulté de financer ce trajet « retour » vers le Ghana. Il propose d'appeler des déplacements des « re-retours » (Omata, 2011a), en précisant que ces Libériens ne revenaient pas vers les aides du HCR, dont l'éventualité avait disparu avec leur statut de réfugié, mais vers un lieu où ils comptaient sur la solidarité communautaire qu'ils avaient construite, même si cette dernière avait été désorganisée par les rapatriements. Lynellyn Long (2004) désigne ce phénomène par le terme de ré-émigration des réfugiés vers leur pays d'asile, un terme plus heuristique car il conserve l'idée de continuité d'expérience tout en suggérant que l'exil était déjà une première émigration.

Les Libériens de Conakry n'ont pas parlé de ce type d'échec de tentative de retour. Est-ce parce que les différences de conditions de vie étaient moins notables entre Guinée et Libéria qu'entre Ghana et Libéria ? Seule une réfugiée, Victoria D., était rentrée plusieurs mois au Libéria mais revenue à Conakry car sa sœur avait engagé en sa faveur une procédure de regroupement familial vers l'Australie. Elle décrivait un pays encore en proie à la violence, où elle avait participé à des groupes de parole de femmes violées, certaines pendant la guerre, mais beaucoup d'autres depuis la fin du conflit. Elle n'avait pas déclaré son séjour au HCR ni à d'autres instances [CKY N°066]. En 2008-2009, certains réfugiés préféraient tenter de rentrer spontanément, sans l'aide du HCR, pour pouvoir se laisser l'opportunité de revenir dans leur pays d'asile. Même si le HCR procédait à des vérifications et à des désactivations, ce qu'ignoraient les réfugiés, ils refusaient le rapatriement officiel car il signifiait la perte de leur statut, et donc de leurs chances d'être sélectionnés dans des programmes de réinstallation. N. Omata cite un de ses interlocuteurs à Buduburam : « *As long as my ID is valid, UNHCR can't ignore us... But if I go back to Liberia, I am no longer a refugee, then I will lose resettlement opportunity* » (Omata, 2011a, p. 268).

Encadré 17 Un exemple de retour raté, le cas de Regina

Dans l'échantillon d'enquête de Buduburam, une réfugiée, Regina, avait tenté un retour au Libéria mais avait finalement rebroussé chemin. Regina était revenue à Buduburam depuis six mois lors de notre entretien en décembre 2009. Elle avait bénéficié de l'aide au rapatriement du HCR et était rentrée en janvier 2009. Elle avait emmené à Monrovia les orphelins qu'elle avait recueillis dans sa maison du camp reconvertie en foyer baptisé depuis 2004 *Abandoned Refugee Children's Home* (ARCH). Ayant transféré son petit orphelinat d'une quinzaine de pensionnaires dans une maison à moitié détruite à Duport Road, elle y avait rencontré des difficultés quotidiennes pour trouver de la nourriture. Moins que ce logement médiocre et sans aménités, elle déplorait ne pas avoir pu envoyer les enfants à l'école alors qu'ils fréquentaient tous diverses institutions scolaires à Buduburam. Elle avait craint qu'ils ne se transforment en petits mendiants, ou qu'ils tombent gravement malades. Même si Regina avait continué à bénéficier d'une aide financière de donateurs étrangers, le coût de la vie au Libéria avait fait fondre les sommes reçues bien plus vite qu'au Ghana. Elle avait en effet obtenu à partir de 2007 un partenariat entre ARCH et l'ONG *Niapele Project*²⁷³ qui avait accompagné son retour. Après plusieurs mois à Monrovia, elle avait décidé de ne pas y rester, considérant qu'elle et ses protégés avaient de meilleures conditions de vie au Ghana.

Désapprouvant le choix de repartir au Ghana, *Niapele Project* avait alors interrompu son aide envers ARCH, ne souhaitant pas continuer à aider des orphelins en exil alors que le Libéria est en paix. Incité par le HCR et par cette ONG, la tentative de retour a été trop précoce selon Regina. Accompagnée d'une partie des orphelins qu'elle avait pris en charge, elle avait retrouvé un logement en marge du camp, dans la cour d'un habitant du village. Elle regardait avec nostalgie la maison qu'elle avait aménagée non loin de là avant son retour avorté. Elle n'avait pas pu la récupérer faute de pouvoir payer les deux ans d'avance réclamés par le propriétaire. Les enfants avaient toutefois pu réintégrer leurs écoles dans le camp. Regina faisait valoir qu'ils avaient ainsi accès à une qualité d'enseignement ou à des infrastructures de santé dont ils n'auraient pas pu profiter à Monrovia. Elle disait vouloir mieux préparer les choses et attendre une amélioration de la situation au Libéria pour pouvoir envisager de rentrer à moyen terme. Elle savait qu'elle avait perdu son statut de réfugiée mais elle était dans la même situation que de nombreux Libériens vivant au Ghana sans cette protection.

²⁷³ *Niapele* signifie enfant en kpelle. L'ONG a été fondée par deux anciennes volontaires américaines ayant effectué une mission humanitaire à Buduburam. Voir : <http://www.theniapeleproject.org/content/past-initiatives> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Planche photographique 27 Les conditions de logement de Regina à Buduburam avant et après sa tentative de retour au Libéria

a. La maison que louait Regina avant son rapatriement à Monrovia

Regina avait contribué à aménager cette maison qu'elle louait à un propriétaire ghanéen mais qu'elle avait quittée début 2009 pour rentrer au Libéria. Son nom et son numéro de téléphone étaient encore lisibles sur le mur de droite.



b. Le logement de Regina depuis son retour

Regina louait depuis son retour une chambre dans une cour appartenant à des Ghanéens. Le bâtiment est en moins bon état que son ancienne maison et la pièce louée, dont la porte est l'une de celles en face du second fil à linge, exigüe.



Revenir au Ghana après un retour raté ne signifiait cependant pas forcément accepter une intégration locale. Les discours des Libériens contre l'intégration avaient perdu de leur virulence après la manifestation de mars 2008 mais plusieurs enquêtés à Buduburam refusaient toujours l'idée de rester au Ghana. Ce refus était encore plus fort et majoritaire en Guinée.

1.2. « Intégration ? No ! »

That's some people's place, not ours.

Matotwe [CKY N°085]

Les Libériens ne se sentaient pas chez eux en Guinée et au Ghana et rejetaient l'idée de devoir y rester. Le sentiment de nombreuses discriminations à leur égard était un argument parfois entendu au Ghana, mais surtout exprimé en Guinée. L'absence de sécurité à Conakry les empêchait de se projeter dans ce pays. En Guinée comme au Ghana, les enquêtés mettaient en avant leur différence linguistique par rapport aux hôtes, dont découlaient en partie leurs faibles chances de s'insérer dans le marché du travail. Ils jugeaient enfin qu'ils ne pouvaient pas s'intégrer car ces pays ne leur offraient pas de bonnes conditions de vie, au regard des possibilités offertes selon eux par d'autres lieux. Là encore, l'argument, relevé au Ghana, était surtout mobilisé en Guinée. Sur cette question de l'intégration locale, la comparaison entre Guinée et Ghana permet de souligner des argumentaires de victimisation proches, alors même que les contextes économique et politique y sont différents, comme cela a déjà été souligné. L'intégration locale avait de fait des perspectives objectives de succès plus élevées au Ghana qu'en Guinée.

1.2.1. *Insécurité et xénophobie*

Les Libériens avaient conscience que leurs sociétés d'accueil avaient développé des stéréotypes négatifs à leur égard au Ghana comme en Guinée. À Accra, Peter constatait qu'ils étaient de plus en plus considérés comme des fauteurs de trouble, surtout depuis la manifestation de Buduburam en mars 2008. Cette dernière aurait renforcé leur mauvaise réputation et les discriminations envers eux. En 2008, année électorale au Ghana, certains Libériens craignaient que leur séjour ne soit remis en question par une victoire du *New Patriotic Party* (NPP). Ce parti est l'héritier du *Progress Party* dont K. A. Busia était le représentant. Il incarne une tendance plus xénophobe, appelée « tradition Busia », du nom de cet homme politique, premier ministre entre 1969 et 1972 qui avait ordonné l'expulsion des étrangers en 1969-1970 (Nugent, 1995). L'extrait suivant, tiré d'un article de site internet, à propos de la manifestation portée par les femmes du camp, témoigne de cette crainte : « *An influential resident and a classroom teacher tried justifying the rightfulness of the women's action with his fear for the fourth deportation of Liberians from Ghana. He said Liberians need to do all they can to get out of Ghana because if they opt for integration, in no time, they will be deported back to Liberia for unjustified reasons, such as lack of productivity, not enough jobs for even Ghanaians and the like. He made reference to previous deportation of Liberians from Ghana during the regimes of late presidents William V. S. Tubman, William R. Tolbert and Samuel K. Doe to caution Liberians about the attitude of Ghanaians* »²⁷⁴. Mais on peut penser que la victoire du *National Democratic Congress* (NDC), et de son candidat, J. Atta-Mills, ancien vice-président de J. J. Rawlings les avait rassurés car ce parti est plus favorable aux étrangers (Bertrand, 2010b). À Buduburam, les réfugiés souffraient aussi de l'insécurité interne au camp (vols, viols, voire meurtres), même si la police ghanéenne y intervenait tout comme dans d'autres parties de l'agglomération d'Accra.

C'étaient surtout les réfugiés de Conakry qui se plaignaient d'être victimes de violences xénophobes. Si ce discours leur servait à mieux faire valoir une légitimité à être réinstallé, il n'en révélait pas moins les difficultés de leur vie quotidienne en Guinée. L'insécurité était un argument de poids pour refuser de rester à Conakry.

La plupart des Libériens installés dans la capitale guinéenne ayant vécu les arrestations et les violences consécutives aux attaques frontalières de 2000 conservait la crainte que de tels événements se reproduisent. Samuel disait : *When something happens, it's a Liberian. (...) From that year, 2000. That fear is still with me now.* [CKY N°072]. Les enquêtés se souvenaient qu'ils avaient été tenus pour responsables des attaques. Ils avaient le sentiment que la xénophobie persistait et qu'ils continuaient à être assimilés à des rebelles et à des mercenaires. Les propos d'Esme en témoignent : *The Guineans, they don't like us, we the Liberians. (...) They say we are rebels... We are killers. They consider all of us to be rebels. They don't know why some of us were assaulted. So when they hear us speaking English, and that we come from Liberia, they just consider us to be the same* [CKY N086]. Esme remarquait que la confusion partait d'une méconnaissance des raisons qui avaient poussé les réfugiés à fuir leur pays.

²⁷⁴ Source : <http://buduburamdiaries.blogspot.fr/> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

Les Libériens étaient particulièrement inquiets et vigilants lors de périodes de crise politique interne, comme pendant les grèves du début de 2007 contre le régime de L. Conté. Joyce expliquait : *In Conakry, whenever something bad happens, they say "That's the refugees!". They can look for the Liberians. For that reason, I'm always hiding my boys. They don't even go outside. Every day they're calling us rebels. The last strike, we were in doors. Because they said that it was Liberian people, Liberian rebels that were coming to attack. We didn't go out. We were locked up in the house. Starving with hunger, no way to get out. Even for me to go get food... They arrested me on the way. If it was not for one Guinean pastor, that I know in the church, that came to my rescue, they were going to take me to the station and God knows...* [CKY N°083]. Plusieurs autres Libériens ont mentionné s'être cachés chez eux sans sortir de peur d'être pris pour des boucs émissaires à l'occasion de ce conflit social²⁷⁵. James expliquait qu'il avait été expulsé par la police et la brigade antigang de la maison qu'il louait avec d'autres réfugiés, qui avait ensuite été incendiée. James n'y dormait pas ce soir-là mais ses compagnons avaient été arrêtés avant d'être relâchés quelques jours plus tard. Il expliquait qu'on leur avait reproché d'être des émeutiers mais il pensait aussi que l'incendie de la maison était une menace adressée au propriétaire guinéen en raison de ses activités politiques [CKY N°114]. Cet exemple indique que la mauvaise image des réfugiés était encore ponctuellement utilisée par les autorités guinéennes (McGovern, 2002).

La mauvaise réputation des Libériens était aussi instrumentalisée par les citoyens eux-mêmes, qui en jouaient pour régler à leur avantage des problèmes de la vie quotidienne. Selon Anthony K., une voisine avec lequel il avait eu une querelle, avait profité de la tension liée aux manifestations pour l'accuser d'être un rebelle et le faire emprisonner quelques jours [CKY N°171]. L'assimilation des réfugiés libériens à des auteurs de trouble et les violences à leur égard était un élément du quotidien selon plusieurs récits. Annie G. soulignait : *Anything that happens here, that's the refugees ! They come and harass us, rape our children, you know! I will not be ashamed to tell you. Even the landlord can say they want your daughter to make love to them or they will kick you out of the house!* [CKY N°124]. L'insécurité dont parlaient les enquêtés venait en effet autant de la population guinéenne que des autorités. *There's too much insecurity here. Insecurity* martelait Samuel. À la question de savoir d'où venait cette insécurité, il répondait : *From the people... The police too, but from common people... You know it's hard to talk about it... Whenever something happens, they might put their finger at us* [CKY N°072].

Les Libériens souffraient enfin de l'arbitraire policier et militaire qui régnait dans le pays. Alexander savait que les Guinéens eux-mêmes étaient victimes de tracasseries policières mais soulignait que les Libériens en tant qu'étrangers étaient des proies plus faciles. Il avait souvent été arrêté par la police dans son métier de photographe sur les marchés et avait plusieurs fois perdu tout l'argent gagné, si ce n'est son matériel : *One time, I was in Madina, the police, they came in a car. I was taking pictures, they saw the light. They said I took their picture. They took away my camera, they carried me all the way to Sûreté. The commandant said I should wait. I waited until the next morning, I came home free, but I left my camera, everything there. They took everything from me. It's not the first time, anytime they take you, they take everything from you.* En même temps, les policiers ne protégeaient pas les gens des bandits,

²⁷⁵ Elisabeth N. racontait qu'une de ses amies a été tuée pendant qu'elle était au marché, mais il semble qu'elle a plutôt été victime d'une balle perdue que d'une attaque la visant personnellement en tant que Libérienne : *She had a strait bullet. She came from the market, on her way back home. The police was shooting around. In January. She died in front of us. We carried her to the UNHCR office. But no one would care to rescue her. No one came for our side. So we took her back home and she died.* [CKY N°004]. Elle déplore que le HCR n'ait pas pu la faire soigner.

surtout la nuit, selon lui. Quant aux militaires qui tenaient des barrages nocturnes dans la ville, ils rackettaient les honnêtes gens en les accusant d'être des bandits. *I don't go out in the night, because every time you go out in the night, you have problems* [CKY N°082]. Le fait d'être étrangers là encore, mais plus précisément réfugiés et anglophones, les exposait d'autant plus aux soupçons. Fofie le disait lui aussi : *The condition is very bad here in this country. Because the Guineans, they don't like strangers. More especially when they hear that you are speaking English, they take you to be a criminal* [CKY N°043]. Alexander concluait *We can not stay here. I'm telling you, we are persecuted in this country, everyday* [CKY N°082].

1.2.2. « *The language barrier* »

À Conakry comme à Accra, les Libériens estimaient qu'ils ne pouvaient pas s'intégrer à cause de la « barrière de la langue ». Cette *language barrier* n'était pas spécifique à leur situation de réfugiés. Partagée par d'autres réfugiés dans le monde (Pérouse de Montclos, 1998), elle est une difficulté pour tout migrant arrivant dans un pays dont il ne parle pas la langue. Choisisant d'amoindrir, voire de masquer leur adaptation et les liens noués avec leurs hôtes guinéens ou ghanéens, les Libériens se présentaient comme des *foreigners* dont l'intégration était difficile, si ce n'est impossible, à cause de leur différence linguistique.

En Guinée, les Libériens rappelaient qu'ils étaient anglophones, dans un pays francophone. Cette différence linguistique, en plus d'attirer des soupçons sur leur dangerosité pour leur société d'accueil, rendait leurs rapports avec leurs hôtes délicats. *French to English men? It's not so easy! Sometimes you have to call somebody or you come to explain with hands in order to communicate*, plaisantait Adam [CKY N°048]. Même s'ils ne l'admettaient pas toujours, les réfugiés avaient cependant des rudiments de vocabulaire et parvenaient à se débrouiller au quotidien en français. Felix pointait le fait que sa mauvaise maîtrise de la langue lui compliquait la vie et l'identifiait tout de suite comme un étranger. *They know straight that you are a stranger*. Pour cette raison, il ne pensait pas qu'il pourrait s'installer définitivement en Guinée [CKY N°174].

Outre le français, beaucoup se plaignaient d'être confrontés aux langues locales guinéennes, qu'ils ne connaissaient pas. Joyce, par exemple : *We are suffering from the dialects. I can't understand sousou, I can't understand mandingo, I can't understand any of that dialects. Only French, I can try to understand. I can hear them when they are speaking it, but to talk, I can't. It can give me hard time* [CKY N°083]. Cette barrière n'existait pas forcément pour ceux qui parlaient des dialectes également parlés, même avec certaines différences, par les Guinéens. Comme le rappelait Adam : *Those brothers and sisters who have no connection whatsoever in Guinea, I mean in traditional way, because of the language barrier, they are here and suffering a lot. I'm a Mandingo, in the first place, but those who are not... because we, the Mandingo, we can interact with the nationals here, but those who are not Mandingo, they find it difficult* [CKY N°048]. Bob refusait catégoriquement d'apprendre : *I can't re-train my brain to learn sousou* [CKY N°186]. Thomas G. disait que cela ne l'intéressait pas [CKY N°042]. Aron savait que ses compatriotes devraient apprendre les langues de Guinée mais insistait sur le fait qu'ils étaient traumatisés par leurs expériences antérieures de violences dans ce pays [CKY N°183]. Tous ces réfugiés se servaient de l'argument de leur méconnaissance de la langue pour refuser l'intégration.

Les Libériens du Ghana évoquaient eux aussi la barrière de la langue pour repousser l'idée d'intégration. Même s'ils parlaient anglais comme les Ghanéens, leur accent et le vocabulaire de leur pidgin libérien proche de l'américain étaient différents de l'anglais pratiqué par leurs hôtes. Plusieurs des Libériens rencontrés faisaient la remarque que leur anglais libérien entraînait des incompréhensions, mais aussi une relative agressivité et des injustices en termes de prix pratiqués dans les taxis ou pour les biens vendus sur les marchés par des Ghanéens. Dans les environs de Buduburam, les Ghanéens parlaient plus souvent le twi, le fanti ou le ga que l'anglais. Or les Libériens, surtout dans le camp, avaient rarement appris ces langues ou n'en connaissaient que quelques mots. Tout autant que le camp lorsqu'ils y résidaient, leur pidgin désignait les Libériens comme des étrangers et des réfugiés, et les séparait de la population locale. Selon Graham, ne pas parler twi était aussi un handicap pour trouver du travail [ACC N°10]. Peter avait observé que les entreprises préféraient embaucher des Ghanéens plutôt que des Libériens, par préférence nationale, mais aussi parce que les réfugiés ne parlaient pas les langues locales [ACC N°38]. Ce n'était pas le cas de tous les réfugiés car certains avaient appris ces langues. Mais ce manque de compétences privait la plupart d'opportunités pour améliorer leurs conditions de vie.

1.2.3. Une absence de bonnes conditions de vie et d'opportunités pour les améliorer

La majorité des Libériens rencontrait des difficultés quotidiennes pour s'assurer des moyens de subsistance. Beaucoup d'entre eux, à Buduburam surtout, dépendaient d'aides extérieures, de l'étranger bien plus que locales. Les aides du HCR avaient quasiment disparu, et le retrait annoncé de l'agence onusienne les inquiétait. Les réfugiés estimaient que leurs pays d'asile ne leur offraient pas de bonnes conditions de vie ni d'espoirs d'amélioration de leur situation économique. Ils s'appuyaient pour le dire sur des comparaisons avec d'autres pays, notamment ceux vers lesquels ils rêvaient d'être réinstallés, mais aussi avec ceux dans lesquels ils avaient précédemment été accueillis comme réfugiés, et plus largement avec les pays de la sous-région. Là encore, l'argument, relevé au Ghana, était surtout mobilisé en Guinée. À Conakry, les Libériens disaient ne pas pouvoir s'intégrer dans un pays où leurs enfants n'allaient pas à l'école, où ils ne trouveraient pas de travail ni ne pourraient acquérir une bonne formation professionnelle, et où leurs chances d'ascension sociale et d'enrichissement étaient nulles.

- Incompréhension et critiques contre le programme d'intégration locale du HCR

Une des premières raisons des réfugiés de ne pas choisir l'intégration locale était qu'ils ne savaient pas ce que cette option signifiait concrètement. Ils voulaient savoir si l'intégration était une réelle « solution », c'est-à-dire si elle changerait vraiment leurs conditions de vie et leur donnerait des chances de s'en sortir. Les réfugiés étaient mal informés sur cette « solution durable », à Buduburam (Omata, 2011a ; Agblorti, 2011) comme à Conakry. N. Omata cite ainsi un Libérien de Buduburam : « *In this refugee camp, none of us knows about the real meaning of local integration. Does it mean that we will become Ghanaian? Or does it mean we will remain in Ghana without refugee status? What is it? UNHCR says we should make an 'informed decision' but how can we make it if they don't tell us what it is? I can't take something which I don't even know what it means, so I ruled it out [from my options]* » (Omata, 2011a, p. 268). À Conakry, les Libériens conviés par le HCR à des réunions d'information sur l'intégration locale en 2008 en étaient ressortis assez perplexes eux aussi. Hawa

avait par exemple surtout retenu que ce programme d'intégration serait proposé aux Libériens en 2009-2010, ce qu'elle avait jugé bien lointain [CKY N°141]. Moussa avait compris qu'il s'agissait surtout d'un nouveau programme de micro-crédit et espérait pouvoir en bénéficier pour son salon de coiffure [CKY N°008]. Bob soulignait que le HCR à Conakry donnait trop souvent des informations en français et non en anglais, ce qui desservait les réfugiés et les maintenait dans l'ignorance [CKY N°186].

Certains réfugiés, plutôt virulents à l'égard de ce programme, le présentaient surtout comme un moyen pour le HCR d'abandonner les Libériens à leur sort et de les renvoyer dans l'oubli, ce que N. Omata a lui aussi entendu à Buduburam : « *If local integration is implemented, we fear that UNHCR will completely abandon us in Ghana. We will be ignored by the international community. They will say to us, "we are done with you, goodbye". This is what we are afraid of* » (Omata, 2011a, p. 269). *They are going to dump us here* disait Bob [CKY N°186]. Mohamed F. évoquait l'opération de recensement des réfugiés fin 2007-2008 à Conakry et reprochait au HCR de s'en être servi pour obliger les Libériens à choisir l'intégration locale : *it was a strategy they use to integrate refugees. Most of us here did not participate. We were afraid to then lose our refugee documents* [CKY N°105]. Mariam M. partageait elle aussi l'impression que le HCR forçait les réfugiés à accepter l'intégration [CKY N°127]. Isaac S., qui avait aidé le HCR et la Commission Nationale chargée de l'Intégration et du Suivi des Réfugiés (CNISR) à mener le recensement, disait qu'il avait été violemment pris à partie par ses compatriotes, notamment mandingo, qui lui avaient reproché de faire ainsi campagne pour l'intégration et de diminuer les chances de réinstallation des Libériens [CKY N°101]. À Buduburam, Peter évoquait le même type de craintes des réfugiés concernant un recensement dans le camp début 2009 [ACC N°38]. Très critiques à l'égard du HCR et des gouvernements de leur pays d'accueil, Peter comme Bob considéraient que l'intégration se résumait à un transfert d'argent du HCR vers le Ghana ou la Guinée mais que ces fonds seraient détournés et ne bénéficieraient pas aux Libériens. Selon eux, le programme d'intégration n'aiderait pas les Libériens à s'en sortir dans des pays où ils continueraient de se sentir des étrangers en marge de la société.

- *De meilleures opportunités ailleurs ?*

Les enquêtés mettaient leurs difficultés quotidiennes en avant pour rejeter l'intégration. Ils pensaient qu'ils auraient de meilleures chances économiques ailleurs. Cet ailleurs, c'étaient surtout les pays du Nord. À Conakry, Ophenus disait : *I don't think I should stay in Guinea. If I had the chance to go to France right now and see if I could work, I would go because I want to have some income to remit to my country. If I had the chance to go to America, I would go there* [CKY N°027]. Il pensait qu'il serait peut-être capable d'envoyer lui-même de l'argent alors qu'à Conakry, il gagnait très mal sa vie comme enseignant et recevait très ponctuellement de petites sommes de ses amis aux États-Unis. Dans le camp de Buduburam, Anesto tenait des propos similaires : *I don't want to stay in Ghana. I would prefer to go to another country like Canada, Norway, Australia... What did we learn here? Maybe if I could go to another place, a better place, a country where I could advance myself, I could stay 5, 6, 7 years and come back home, maybe engage into business or...*[ACC N°35].

Les Libériens à Buduburam comparaient aussi le Ghana à d'autres pays, plus proches. Le Nigéria voisin semblait plus enviable à quelques-uns. Le petit-fils de Zina [ACC N°11] s'y débrouillait mieux que lorsqu'il était dans le camp. Ken mentionnait sa sœur qui suivait des

études de droit à Lagos. Il était allé la voir et disait qu'elle y menait une vie facile [ACC N°46]. Mais ceux qui avaient connu la Guinée et le Ghana reconnaissaient que ce dernier pays offrait de meilleures opportunités. Varney S. en convenait, lui qui avait été exilé en Guinée forestière avant de venir dans le camp : *The situation here is much better. Freedom of movement, communication, you know. Comfort of the Ghanaian lifestyle* [ACC N°27]. Malgré ce qu'insinuait Anesto par sa question *What did we learn here?*, les réfugiés avaient eu accès à des formations, dans le camp ainsi qu'en dehors, dans diverses institutions ghanéennes. Travailler était également plus facile au Ghana qu'en Guinée, une remarque formulée par Eddie, qui avait vécu à Conakry au début des années 2000. Il pensait que le Ghana était un pays plus propice pour développer une petite entreprise car les autorités n'y harcelaient pas sans cesse les commerçants [ACC N°30]. Ce constat concernait le Ghana de la fin des années 2000 où la corruption et les abus envers les étrangers avaient nettement diminué par rapport aux décennies précédentes. D'autres réfugiés qui avaient vécu longtemps en Côte d'Ivoire disaient qu'ils y avaient de meilleures conditions de vie, avant la guerre, qu'au Ghana. Arrivés les derniers dans le camp, ils étaient souvent en situation de précarité. Pour Graham, il était bien plus facile de trouver du travail en Côte d'Ivoire à l'époque où il y avait vécu [ACC N°11].

Les réfugiés de Conakry qui étaient passés par la Côte d'Ivoire disaient également qu'ils y avaient plus de facilités pour survivre qu'ils n'en avaient en Guinée. Thomas R. vendait ses services de maçon à Danané et trouvait toujours de petits contrats, alors qu'il avait connu plusieurs périodes d'inactivité depuis son arrivée à Conakry. *Here in Guinea, I can't actually see I will find something to do. Even if I do, I won't be able to get paid* [CKY N°038]. Rose J. avait tenu un restaurant à Abidjan entre 1997 et 2000 et s'était constitué une petite épargne. Elle souhaitait renouveler l'expérience à Conakry mais n'avait rencontré que des difficultés avec le local qu'elle avait trouvé à louer : elle n'avait pas eu directement à faire avec le propriétaire et s'était fait extorquer deux mois d'avance par une intermédiaire. *Guinea is not a bad country, but most Liberians find it very difficult living here. Because of the language, the... living conditions... Living here... The mentality is different. There's a big gap. (...) Here life is difficult, when you try to do something, they complicate everything... So you know...* [CKY N°021]. D'autres réfugiés comparaient la Guinée avec la Sierra Léone, comme Adam : *I started my refugee life in Sierra Leone, but in fact, here, it's worse* [CKY N°048]. Même si la Guinée n'avait pas connu de guerre, les conditions de vie des réfugiés y étaient pires, selon lui, que dans ce pays détruit par un conflit civil. Les Libériens en venaient ainsi à regretter des pays où ils avaient par ailleurs connu des expériences de guerre et de violences. Ils revisitaient en fait leur passé et réécrivaient ces expériences passées en les magnifiant au regard de leurs expériences présentes.

- *Une absence de perspectives sur place*

À l'insécurité dont souffraient les Libériens à Conakry s'ajoutait donc leur précarité et leur sentiment d'une absence d'avenir, pour eux-mêmes, comme pour leurs enfants. *I feel too bad being in Guinea. Sometimes I sit, because of poverty. I would like to get a lot of money. I really want to advance myself. Somewhere good you know* confiait Jamil [CKY N°075]. *Here is not fruitful for a refugee who has decided to be somebody for the future* énonçait Leroy [CKY N°120]. Frederic expliquait : *My plan for the future is to become a successful man. At my age I should be well established, but because of the present situation I find myself in... It's not that I'm not qualified to do some job, but it's just not available. I want to be a successful man with a successful family... But I'm afraid that time is running out... out of me... All these years, I can say are wasted years. There are things that I'm doing now but I needed to have done more than I'm doing now. But the*

opportunity is not there. So sometimes, you get frustrated. Sometimes I can sit down and think, think, think... But life has to go on [CKY N°112]. Il faisait allusion à la fois des conséquences de la guerre au Libéria et de son exil, et des conditions de vie à Conakry, qui ne lui apportaient aucune opportunité. Cette absence d'opportunité était exprimée par plusieurs, sur le marché du travail comme en ce qui concernait des formations professionnelles.

Les réfugiés se plaignaient de ne pas trouver d'institutions en anglais pour se former, mais surtout de ne pas pouvoir investir dans leur avenir, par manque de moyens et en l'absence d'aides extérieures. Arthur déclarait : *I'm doing nothing. I'm looking for ways to continue my education, but no way* [CKY N°052]. Joseph R. expliquait qu'il aurait voulu suivre des cours d'informatique : *I want to be a computer technician, to have a job to support my home, but I don't have the money to pay the semester at the computer school. I don't have anybody to support me here* [CKY N°001]. Josephine C. disait elle aussi qu'elle n'avait personne pour l'aider en Guinée et qu'elle se rendait compte qu'elle ne pouvait rien faire pour s'aider elle-même et aider ses enfants. *I'm not planning to stay in Guinea. Because the suffering is too much (...). Because here, no head, no tail. No beginning, no end* [CKY N°070].

À Conakry, plusieurs enquêtés n'arrivaient pas à scolariser leurs enfants, par manque de moyens. Ceux de Cecilia D. avaient fréquenté des écoles pour réfugiés en Côte d'Ivoire mais étaient déscolarisés depuis leur arrivée en Guinée : *Here, no school, no clothes to wear, they just sit down* [CKY N°063]. Beaucoup de Libériens avaient privilégié des écoles anglophones, plus chères que les écoles guinéennes, mais quelques-uns n'avaient même pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans ces écoles francophones. Victoria G. était dans ce cas : *Even the last one, he was crying with me, he said mama, I want to go to school. I would like to be in a country where my children go to school. To have a future for tomorrow* [CKY N°040]. Ces réfugiés pensaient que l'éducation est essentielle pour que leurs enfants aient de bons avenir et que l'intégration en Guinée ne leur donnerait accès ni à l'école, ni à de bonnes formations professionnelles. C'était pour ses enfants que Mamy n'envisageait pas de rester à Conakry : *I want to be somewhere that will give a future to my child. My children will get a future* [CKY N°071]. Même si les Libériens du Ghana avaient parfois justifié eux aussi leur désir d'ailleurs par cet argument de l'avenir de leurs enfants, les conditions de vie en Guinée semblaient plus difficiles pour les Libériens de l'échantillon d'enquête, et le contexte économique et politique guinéen était porteur d'un avenir plus sombre en 2008-2009. Ce souci de leurs enfants dans leurs projets les rapproche d'autres migrants (Delcroix, Missaoui, 2005).

Malgré les mauvaises conditions de vie et l'insécurité dont les Libériens se plaignaient à Conakry, ils n'avaient pas plus de chances que leurs compatriotes de Buduburam d'être réinstallés dans des pays tiers puisque ces derniers considéraient le Libéria comme sorti de conflit. Cet espoir de réinstallation était de fait une autre raison, et le dernier argument des réfugiés pour ne pas choisir le rapatriement ou l'intégration. Refusant les autres « solutions durables » proposées par le HCR, ils semblaient donc, les uns comme les autres, bloqués dans leurs lieux d'exil.

1.3. Des Libériens bloqués?

I'm stranded

Adolphus [CKY N°089].

Les réfugiés avaient entendu le message du HCR, comme l'attestait ces mots de Mabindu : *When I asked them to resettle me, they said no resettlement : integration, repatriation* [CKY N°077]. Ceux qui ne voulaient ni rentrer, ni rester étaient bloqués dans une situation où les autorités leur imposaient des solutions dont ils ne voulaient pas et où ils voulaient une solution qu'ils ne pouvaient pas avoir. Ils attendaient que cette situation change, mais étaient-ils actifs ou passifs dans cette attente ? Étaient-ils en suspension (*hold on*) ou bien au point mort (*standstill*) ?

1.3.1. Une immobilité subie ?

L'attente peut être analysée comme une action, un pari sur le temps, une façon de guetter des « occasions » ou un « moment opportun » (de Certeau, 1990) pour prendre une décision sur la façon de mettre fin à l'expérience de migration forcée. L'attente serait ici une « arme du faible » et une forme d'« affirmation de soi » (*assertiveness*) (Sutton *et alii*, 2011). Cet attentisme serait rationnel (Giddens, 1987) et s'appuierait sur une analyse et une comparaison de ce que les lieux pouvaient apporter, comme le laissent entendre les arguments présentés ci-dessus. D'un côté, les enquêtés attendaient (au sens de *wait for*) que la situation au Libéria s'améliore, d'un point de vue sécuritaire mais aussi économique : *I have to see the benefits of going back* déclare Ophenus [CKY N°027]. Ils refusaient de retourner vers des lieux où leur situation économique et sociale ne changerait pas, voire risquerait d'empirer. D'un autre côté, ils attendaient que leur situation en exil s'améliore suffisamment pour pouvoir envisager de rester. Ils refusaient de rester dans des lieux où ils étaient discriminés et marginalisés. Estimant que les lieux proposés par le rapatriement et l'intégration ne leur permettaient pas d'améliorer leurs conditions de vie, ils maintenaient un troisième possible : celui d'un départ vers des lieux qui le leur permettraient. C'était donc aussi leur désir de mobilité vers cet ailleurs qui les immobilisait.

Leur immobilité restait un « choix par défaut », un « pis-aller ». Même si cette expression reprend une idée de mobilité qui n'advient pas ici, elle restitue le fait que les réfugiés étaient dans ces lieux, faute de mieux. Dans son étude sur les modes de subsistance des réfugiés en Guinée forestière au tournant des années 2000, E. Levron (2006a) oppose les populations en quête d'intégration en milieu urbain à celles qu'il décrit comme « captives ». Alors que les premiers, qu'il désigne comme des migrants, s'affranchissaient du système de l'aide humanitaire et refusaient d'être considérés comme réfugiés, les seconds étaient dépendants de cette aide. L'expression de « populations captives » comporte une idée de contrainte et de passivité et correspond bien au sentiment d'impasse de certains des réfugiés rencontrés, surtout à Conakry. D'autres réfugiés au contraire semblaient se résoudre au choix d'être à Conakry ou à Accra, en attendant mieux, souvent sans avouer ce choix par défaut. Comme le disait, dans un autre contexte, un réfugié éthiopien à Nairobi : « *No one will tell you this. Everyone will say that they want to return to their homeland or to go to America but not to stay in Kenya. But to be honest, if you cannot go abroad, and you have a way to survive here, then better to stay here than return to Ethiopia* » (Campbell, 2005, p. 15).

Sans invalider l'hypothèse d'un attentisme tactique, il s'agit de souligner aussi que l'attente entraînait pour une partie des réfugiés un sentiment d'impasse. Ce sentiment était lié à la grande précarité de certains enquêtés. Parmi les personnes rencontrées à Conakry, plusieurs femmes seules avec charge d'enfants paraissaient particulièrement désemparées. Préoccupées par leur recherche de survie, elles ne se projetaient pas dans l'avenir. Mamy, ayant des difficultés à nourrir ses enfants au quotidien, était surtout inquiète pour eux. *I myself I don't have a future*, disait-elle alors qu'elle n'avait que 21 ans [CKY N°071]. D'autres réfugiés soulignaient qu'ils aimeraient partir, mais qu'ils n'en n'avaient pas les moyens. *I don't wish to stay in Guinea, but there's no way I can get out of here* disait Fatou A. [CKY N°078]. Georges D. disait lui aussi: *It is not my intention to stay in Guinea, really. But for now, I don't have any means out. So I'm still waiting to see. Maybe UN will assist us...* [CKY N°053]. Rebecca, qui n'avait pas le statut de réfugiée, savait qu'elle n'avait pas cette possibilité de partir par les « programmes du HCR », contrairement aux autres habitants de la résidence libérienne. *Me, I don't have anything like that* disait-elle avant de se mettre à pleurer [CKY N°047]. La plupart des personnes qui disaient et semblaient être bloquées étaient en effet des Libériens sans statut de réfugié, qui n'avaient pas accès aux « solutions durables ». N. Omata parle lui aussi de réfugiés bloqués à Buduburam, « *trapped in exile* ». « *Some households have no shelter, no reliable support networks, no marketable livelihood skills, sometimes no UNHCR ID card, but very traumatic experiences in Liberia* » (Omata, 2012, p. 18). Il insiste sur leur dénuement dans le camp mais décrit le même type de situations individuelles observées à Conakry en l'absence de camp.

Le sentiment d'impasse était aussi lié à la réinstallation. Plusieurs Libériens mettaient en scène leur impuissance en se remettant totalement dans les mains du HCR pour leur avenir. *We want UN to help us. But they started to say there's no resettlement. What will we do?* s'interrogeait Joseph R. [CKY N°001]. *We are waiting for UNHCR to help us* disait Elisabeth N. [CKY N°004]. Les réfugiés avaient régulièrement le sentiment que le HCR bloquait leur demande de réinstallation, une plainte également formulée dans d'autres lieux comme à New Delhi (Baujard, 2008). *They refuse to resettle us* disait Gertrude [CKY N°104]. Autant que les traumatismes subis, l'espoir de la réinstallation empêchait certains Libériens de rebondir, de mettre fin à leur expérience de réfugiés. Pour ceux qui avaient le statut, elle les bloquait en les faisant s'y accrocher. Pour ceux qui ne l'avaient pas, elle était une raison de chercher à l'obtenir, malgré la fin de la guerre. Même si les réfugiés inscrivait leurs projets dans le cadre proposé par le HCR, leur immobilité peut être mise en parallèle avec celle d'autres migrants.

1.3.2. Une immobilité partagée par d'autres migrants

Après avoir vécu une migration forcée, les Libériens vivaient une immobilité contrainte dans des lieux dans lesquels ils se sentaient bloqués. Leur souhait de départ et leur frustration étaient comparables à celle de candidats à l'émigration en situation d'immobilité : ils « aspiraient » à partir mais n'en n'avaient pas les « capacités », pour reprendre le modèle « *aspiration/ability* » (Carling, 2002). Dans ce modèle, l'idée de capacité renvoie à des compétences et à des ressources individuelles mais aussi aux politiques migratoires. Les aspirations des réfugiés rappellent celles de migrants en attente de départ dans leurs pays d'origine. Restituant un travail d'enquête au Mali, Catherine Quiminal écrit : « La confrontation entre un présent vécu comme n'ayant pas de sens, voire dégradant, et la projection de soi dans un monde riche et moderne a fortement traversé les entretiens dans leur ensemble » (Quiminal, 2011, p. 3). Ce constat vaut pour des jeunes Maliens, candidats au départ vers l'Europe malgré le défi de la fermeture des frontières, mais il vaut aussi

pour les Libériens rencontrés à Conakry et Accra. Les réfugiés sont en effet eux aussi concernés par la fermeture générale des frontières, notamment européennes (Clochard, 2007).

Plusieurs propos laissent à penser que les Libériens rencontrés considéraient le statut de réfugié comme un visa vers les pays occidentaux. Ces propos d'Aboubacar D. le suggèrent : *After two years, when I got money. I applied for asylum. I wanted to have resettlement to the United States or Australia. Before pushing your case, you have to get access to go. Without that, your case cannot be followed. You have to give money to buy these things. All the documents requested. So my case was left behind* [CKY N°007]. Aboubacar D. critiquait ici la corruption pour obtenir une attestation de réfugié à Conakry mais il indiquait aussi qu'il la concevait comme un moyen d'accéder à la réinstallation vers les États-Unis ou l'Australie. Le processus qu'il évoquait fait penser à la constitution d'une demande de visa, pour laquelle il faut rassembler des documents et payer des frais de dossier. Les démarches auprès du HCR s'apparenteraient aux efforts déployés par les migrants auprès des ambassades des pays qu'ils souhaitent rejoindre (Alpes, 2011). Dans cette perspective, le statut de réfugié et les possibilités de réinstallation qu'il ouvre semblent une alternative migratoire possible à une demande classique de visa. L'attente des réfugiés peut ainsi faire penser à celle de migrants en attente de visa.

Leur attente renvoie également à celle de migrants en transit (Simon-Lorière, 2008 ; Counilh, Simon-Lorière, 2011). Peter employait lui-même le terme en expliquant que les organisateurs de la manifestation de 2008 étaient les résidents du camp qui considéraient le Ghana comme un pays de transit [ACCC N°38]. De nombreux Libériens se sentaient en effet de passage à Conakry ou Accra, soit parce qu'ils comptaient rentrer, soit parce qu'ils espéraient partir. Pour ceux qui avaient connu des parcours d'exil complexes et de nombreux lieux de refuge, ces villes pouvaient apparaître comme une nouvelle étape. Dans le cas de Conakry, il s'agissait même de la dernière étape d'une « logique de fuite en avant » pour certains Libériens (Levron, 2006b). Néanmoins, contrairement à d'autres villes où les réfugiés sont interdits de séjour et où ils ne peuvent investir, comme Khartoum par exemple (Kibreab, 1991), les Libériens avaient développé de modestes activités économiques et avaient tissé des liens dans les deux capitales. Ils y étaient en transit au sens où, comme d'autres migrants dans d'autres villes d'Afrique (Timéra, 2009), ils y avaient développé une « forme spécifique de territorialisation combinant un ancrage, parfois durable, dans le local (la ville de transit) et une disponibilité à la mobilité maintenue par la connexion à des réseaux transnationaux », pour citer la définition proposée par les chercheurs du projet de recherche MITTRANS²⁷⁶.

Les propos tenus par certains réfugiés pour expliquer leur refus du rapatriement et de l'intégration font aussi penser au comportement de migrants ayant effectué un déplacement volontaire qui n'aurait pas apporté les bénéfices escomptés. Ils partageaient avec les migrants en transit dans d'autres villes africaines, comme avec les migrants arrivés dans des pays du nord, l'espoir qu'ils pourraient un jour rentrer au pays avec fierté, en ayant accumulé des ressources

²⁷⁶ Cette définition figure dans l'appel à communication pour le colloque de clôture des travaux de recherche de l'ANR MITTRANS qui s'est tenu en 2009. Voir : <http://calenda.org/212586?file=1> et [http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2\[CODE\]=ANR-06-BLAN-0114](http://www.agence-nationale-recherche.fr/projet-anr/?tx_lwmsuivibilan_pi2[CODE]=ANR-06-BLAN-0114) [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]. Cette ANR, Migrations de transit en Afrique. Dynamiques locales et globales, gestion politique et expériences d'acteurs a été sélectionnée sur le programme blanc, sciences sociales, en 2006 et a été coordonné par Jocelyne Streiff-Fénart.

matérielles et immatérielles. Même s'ils avaient quitté le Libéria dans un contexte de guerre, ils n'envisageaient pas d'y retourner sans avoir amélioré leur situation d'origine. N. Omata cite ainsi un Libérien de Buduburam : « *Going home without travelling is a shame! If you go back to Liberia without resettlement, people there will call your time 'wasted years'! They will mock you!* » (Omata, 2011a, p. 87). Ces propos contiennent l'idée que l'exil apporte aussi des opportunités migratoires que les réfugiés estimaient devoir saisir. Bloqués à Conakry ou Accra, ils rêvaient d'un Eldorado où ils auraient l'opportunité de s'enrichir et de connaître une ascension sociale. Cela équivaldrait à transformer leur expérience de migration forcée en une expérience de migration assumée et capitalisée.

En conclusion de cette présentation des arguments des réfugiés contre le rapatriement et l'intégration, et de leur situation d'immobilité à Conakry et à Accra, il est important de souligner qu'ils reflètent un discours de victimisation. Les perspectives d'avenir à Conakry et Accra n'étaient cependant pas équivalentes. La stabilité du contexte politique et économique tout comme l'offre de formation au Ghana faisait qu'il semblait plus facile pour les Libériens d'y « occuper » leur attente qu'en Guinée. Cependant, pour Antoine Delannoy, volontaire français en mission humanitaire dans le camp de Buduburam, beaucoup de Libériens n'avaient pas profité des opportunités et du temps qu'ils avaient au Ghana pour se former car ils étaient trop concentrés sur les possibilités de départ et avaient négligé le reste.

C'est une observation qu'on retrouve dans la controverse entre acteurs humanitaires, et notamment au sein du HCR, opposants ou partisans de la réinstallation. Pour ces derniers, la possibilité d'un départ devrait au contraire encourager les réfugiés à le préparer en investissant dans l'éducation ou en essayant de se constituer des économies pour faciliter leur installation dans un pays tiers d'accueil. À Conakry, Olivier Beer, un employé du HCR, pensait que les conditions de vie étaient difficiles et ne permettaient pas ce type d'investissement. Son analyse était que les programmes de regroupement familial, à la suite des accueils de Libériens en réinstallation, maintenaient beaucoup de réfugiés en exil dans la capitale guinéenne. Ce type de réinstallation, par ses règles, devenait donc un obstacle au rapatriement. Il déplorait qu'il ne soit pas possible que les réfugiés puissent attendre la réponse à leur demande de rejoindre leur famille déjà réinstallée aussi bien dans leur pays d'asile que dans leur pays d'origine s'ils décidaient dans un premier temps, et à court terme, de le regagner. La proposition qu'il faisait était plutôt avant-gardiste au sein du HCR en 2008 car elle invitait l'agence à se soucier autant de la protection juridique des réfugiés à la fin d'une situation d'exil prolongé que de leurs conditions de vie. Elle m'intéresse surtout car elle propose de considérer les réfugiés comme des victimes de guerre mais aussi comme des acteurs de leur parcours migratoire, voire comme des migrants comme les autres, même s'ils avaient un passé de persécutions²⁷⁷. Cette proposition était en fait une conséquence du constat de cet employé du HCR que certains réfugiés étaient « obsédés » par la réinstallation, ce qui expliquait, selon lui, qu'ils restaient en exil et n'optaient pas pour le rapatriement.

²⁷⁷ Il s'agit là d'un sujet sur lequel le HCR travaillait déjà en 2008 dans son département de recherche et d'évaluation, si l'on en juge par cet article intitulé *Beyond the nexus: UNHCR's evolving perspective on refugee protection and international migration* (Crisp, 2008).

2. La réinstallation, mythe migratoire et référentiel de mobilisation

*I prefer to stay in exile until some decision can come to have me a place
in a safe position*

Victor T. [CKY N°080]

Si les réfugiés partageaient avec d'autres migrants l'espoir de partir ailleurs pour un avenir meilleur, ils disposaient d'une possibilité migratoire spécifique en lien avec leur statut, celle de la réinstallation. Pour les Libériens en 2008-2009, ce possible était en fait déjà refermé puisque la plupart des pays de réinstallation les avait retirés des quotas ou des programmes d'accueil de réfugiés à partir de pays de premier asile (voir chapitre 6, p. 457). La réinstallation était donc un mythe, au sens d'une « croyance dont le caractère illusoire est établi ou probable » (Lévy, Lussault, 2003, p. 647)²⁷⁸. Le terme de croyance est ici important car « une croyance survit au démenti » pour citer M. de Certeau. La croyance peut se définir comme « l'investissement des sujets dans une proposition, l'acte de l'énoncer en la tenant pour vraie » (de Certeau, 1990, p.260).

Au-delà du caractère illusoire de cette possibilité, ce qui m'intéresse ici, c'est le poids de la réinstallation dans les discours. Les projets des réfugiés, tels qu'ils me les ont présentés, étaient structurés par ce possible migratoire. La réinstallation était ainsi un mythe au second sens d'un « système de représentations collectives, prenant souvent l'aspect d'un récit, qui met en ordre les connaissances et les expériences des membres d'un groupe et instaure un rapport de celui-ci au monde » (Lévy, Lussault, 2003, p. 647). Il ressort des entretiens que la réinstallation appartenait à l'« imaginaire collectif » des Libériens rencontrés, pour reprendre la notion proposée par Benedict Anderson (Anderson, 2006) ou celle travaillée par Arjun Appadurai (1996). Selon ce dernier, l'imaginaire est en effet un paysage construit d'aspirations collectives susceptibles d'organiser un champ de pratiques sociales (Appadurai, 1996, p. 31). Il s'agit donc d'analyser dans un premier temps ce que disaient les réfugiés sur la réinstallation et notamment leurs arguments pour justifier leurs espoirs de partir, puis d'examiner en quoi ce mythe organisait les pratiques quotidiennes des réfugiés, leurs tactiques pour essayer d'obtenir ce départ tant désiré.

2.1. La réinstallation, une croyance

*They just think someone will come and say “we have come to resettle
you”. People on the camp believe this... Ignorance!*

Varney S. [ACC N°27]

Par ces propos, Varney S., le président du comité des réfugiés libériens à Buduburam, dénonçait la crédulité de ses compatriotes envers toute personne leur promettant une réinstallation, alors même que le HCR expliquait que la réinstallation n'était plus possible pour les Libériens. La plupart des Libériens rencontrés à Accra comme à Conakry disait en effet vouloir partir. *My wish for the future is to travel abroad. I want to go through this program, that is, to be resettled.* *Through UNHCR* disait Francis [CKY N°054]. Rares étaient ceux qui avaient perdu l'espoir d'être réinstallés. Lawuo, par exemple, avait perdu ses illusions : *We asked for resettlement ever since, but no*

²⁷⁸ L'expression de « mythe de la réinstallation » est par ailleurs une allusion et un pendant à celle de « mythe du retour » souvent employée dans les *Refugee Studies*. Voir Zetter, 1999.

way. *So we forget about it*, dit-elle [CKY N°003]. Suzie estimait qu'elle avait assez perdu de temps à « courir après » le HCR [CKY N°010]. Contrairement à ces deux femmes, les enquêtés conservaient plutôt le rêve d'un départ. La réinstallation était au cœur de leur projet migratoire, en tant que discours, par des mots précis. Les réfugiés avançaient plusieurs raisons de croire en cet espoir de partir, dont la principale est que d'autres étaient partis avant eux. Enfin, le rôle des lieux dans cette croyance est à discuter.

2.1.1. « *They travelled* » : des discours dans lesquels la réinstallation est omniprésente

Les témoignages recueillis étaient riches d'un vocabulaire particulier, lié à la réinstallation. Les réfugiés statutaires parlaient des « programmes du HCR » dans lesquels ils étaient inscrits et dont ils dépendaient pour leur avenir. Ils employaient le seul mot de *program* mais aussi les mots de *UN program*, *refugee program*, *resettlement program*, *asylum program*, *Liberian program*, voire *offshore program* ou des termes plus précis comme *Women at risk program*. Ils parlaient de leurs dossiers de demandes de regroupement familial, de leur constitution, de leur suivi, des entretiens (*interview*), en utilisant des mots récurrents comme *file*, *case* ou *family reunion*, plus rarement *P3* pour désigner de façon très technique le programme américain (voir l'Encadré 16, p. 475). Ils évoquaient pour destination un « étranger » qui recouvrait surtout les pays de réinstallation, c'est-à-dire les États-Unis, l'Australie ou le Canada, quand je les interrogeais sur ce qu'ils entendaient par *abroad*. Le mot *oversea* est intervenu bien plus rarement et désignait alors spécifiquement les États-Unis.

En réponse aux questions portant sur leur réseau social à l'étranger, ils évoquaient les membres de leur famille et leurs amis partis par la réinstallation. *They travelled* disaient-ils, précisant ensuite, à ma demande, qu'ils avaient obtenu d'être réinstallés. Comment l'avaient-ils obtenu ? *He/She was on a program* répondaient-ils. Le verbe *travel* était porteur de ces espoirs et de ces rêves des réfugiés, contenant à la fois l'idée d'un déplacement dans l'espace et d'un changement de conditions de vie. *They were lucky to go* disaient-ils aussi. Pour beaucoup, la chance était un paramètre très important des programmes de réinstallation, au-delà des critères élaborés par le HCR et les États d'accueil.

Pour « pousser » leur chance, en plus de diverses tactiques, les réfugiés, quelle que soit leur religion, s'en remettaient à Dieu. *Our future is in the hands of God* affirmait Mohammed F. [CKY N°105]. *By the grace of God, we will go*, disait Winnifred B. [CKY N°036]. *If God helps us, we'll travel, to make things better for our lives*, espérait Arthur [CKY N°052]. *I want for God to help me, you know, for me to go away from here, to go any country*, priait Victoria D. [CKY N°066]. Un autre exemple de cet espoir de réinstallation confié à Dieu était celui rapporté par un site internet évoquant une cérémonie organisée en septembre 2007 par une église pentecôtiste dans le camp de Buduburam pour prier pour la réinstallation. De nombreuses manifestations de ce type ont eu lieu, à Accra comme à Conakry²⁷⁹. Dans l'article de ce site internet, ces propos d'une Libérienne sont rapportés : « *We already know by faith that our prayers for travelling overseas have been answered. I know that if there is any resettlement program come on this camp my family and I will be a part of it* ».

²⁷⁹ Source : « Refugees believe prophesy that promises resettlement », <http://buduburamdiaries.blogspot.fr> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

2.1.2 « *One day, my time will come... »: les raisons de croire*

Si les enquêtés étaient heureux que leur famille ou leurs amis aient pu partir à l'étranger, ils les regardaient aussi avec envie. Parlant d'une amie réinstallée, Mamy déclarait : *She left us in this place. I was happy for her* [CKY N°071]. Henry racontait : *I went to the airport to say goodbye and good luck. When you have been with brothers and sisters, when you have shared everything with them, and you lived together for so long, when they are going, you develop that kind of concern. And sometimes, when you get there, when you see those people you were living with for a long time, leaving, you pity yourself* [CKY N°033]. Puisque ces « autres » avaient pu partir, ils estimaient qu'ils pourraient aussi, dans un avenir proche mais incertain, bénéficier de cette « chance » d'être réinstallés.

Même si le HCR répétait à l'envi depuis 2006 que les programmes de réinstallation ne concernaient plus les Libériens, le décalage de traitement des demandes de regroupement familial amenait les réfugiés à Conakry et à Accra à ne pas croire à cette déclaration. « *Although UNHCR repeatedly emphasised that an avenue to resettlement had been closed for Liberian refugees, a good number of refugees, especially young people, still believed that the door for travelling to Western countries would open up again in the future* » observe lui aussi N. Omata à Buduburam (2011a, p. 86). D'autres auteurs parlent de la réinstallation comme « *a beacon of hope* » dans le camp (Porter *et alii*, 2008), une lueur d'espoir qui n'était pas encore éteinte. À Conakry, Henry constatait : *There are still people going anyway. Every Wednesday, and every Saturday, we have people going. Sometimes it might not be from [the Liberian Residence], but other Liberians that are spread all over here* [CKY N°033]. À Buduburam, Esther P. expliquait : *Every time I go for counseling, the woman says that no country wants Liberians. The Ghana woman [elle désignait ainsi l'employée ghanéenne du HCR chargée de la réinstallation]. And I say why? She says resettlement is over, but I don't believe so* [ACC N°37]. Sekou K. rapportait : *I told the former head of protection, Mr Olivier Beer, that if he should tell me that there is no resettlement, there should be no resettlement to any resettlement country. I told him, I don't think that is true, that there is no resettlement. Because where I'm sitting I have news from Australia, Norway, Canada, people telling me that as refugees, we only need UNHCR recommendation. It is UN that told Australia that from 2007 they are going to diminish the resettlement from Guinea. But people are still going on family cases* [CKY N°130]. Pour la majorité des Libériens encore en exil en 2008-2009, la réinstallation n'était pas finie. Malgré les campagnes d'information et les affiches du HCR, ils pensaient qu'ils avaient toujours la possibilité de partir par ce biais.

Cette croyance en la réinstallation entraînait une difficulté pour la mise en œuvre d'une enquête. Elle permet de mieux comprendre que, du fait de ma couleur de peau, certains réfugiés m'assimilaient à une employée de services d'immigration occidentaux en mission pour sélectionner des personnes à réinstaller. N. Omata mentionne lui aussi que sa présence dans le camp de Buduburam, en tant qu'Occidental, avait d'abord été interprétée comme le signe d'une nouvelle opération de réinstallation. Les autorités de l'asile avaient pris acte du phénomène, ce qui explique la réticence du *camp manager* à m'autoriser à rencontrer des réfugiés fin 2009, arguant d'un climat tendu par de nouvelles demandes de réinstallation et craignant l'émergence de nouvelles rumeurs à cause des questions que je poserais. À Conakry, en 2007, O. Beer avait exprimé le même type de réserves vis-à-vis de ma démarche d'entretiens, m'enjoignant de ne pas « susciter de vains espoirs de réinstallation au sein de la communauté réfugiée »²⁸⁰. Si le HCR

²⁸⁰ Je cite ici un message électronique reçu lors de la préparation de mon premier séjour d'enquête, début 2007.

prenait en effet de nombreuses mesures pour déconstruire la croyance de la possibilité d'une réinstallation, les réfugiés persistaient à croire qu'ils avaient des chances d'être réinstallés.

Les enquêtés mettaient en avant le fait que cette solution avait bénéficié à des personnes qui avaient des profils similaires aux leurs. Nombreux étaient ceux qui avaient compris les critères du HCR et des États de réinstallation et cherchaient à les mobiliser. Les réfugiés enquêtés faisaient aussi remarquer que cette solution durable avait été appliquée pour des personnes qui se trouvaient dans les mêmes lieux d'exil qu'eux, à présent ou dans le passé. *The same Liberians who were here with us, they travelled!* disait Mariam Y. à Conakry [CKY N°199]. *Some of my friends from Waterloo were lucky to go* disait Isaac S. en faisant référence au camp de réfugiés de Waterloo près de Freetown, en Sierra Leone [CKYN°101]. Oretha F. faisait aussi allusion à ces réfugiés de Waterloo : *Our refugee friends. They all were here and they resettled them. They are in America. Some of them are in Australia. We all were here and they resettled them* [CKYN°076]. Le président du comité des réfugiés à Buduburam, Varney S. disait : *My first chairman has travelled to Canada, the second one has gone to Australia, and I'm here, you know...* [ACC N°27]. Les enquêtés exprimaient de la frustration, de la colère, de la déception, mais parfois aussi de la résignation, de ne pas avoir été eux aussi sélectionnés par les « programmes » et d'être toujours là, dans un lieu d'exil souvent rejeté.

À Conakry, quelques réfugiés soulignaient que la réinstallation avait surtout été mise en œuvre pour les réfugiés des camps et que le HCR devrait prendre en considération le cas des réfugiés urbains qui avaient été « oubliés » par cette méthode de sélection. Ils fondaient leur espoir de partir sur le fait que l'agence onusienne, par équité, pourrait examiner leurs cas. Sekou K., le président du comité des réfugiés à Conakry raisonnait ainsi: *At the time the resettlement was open for all, we the urban refugees in Conakry, we never got resettlement. They focused, of course, they did well, on the camps, but what about people in Conakry? Some of us being here is the result of rebels activity on Guinean territory. I was in Macenta, it was Macenta attack that made me come here. Whether people were in Nzérékoré, Masadu, Jumandu, they were attacked. They lost their family, their children, their relatives. As a result, we found no other place to be but Conakry. We came, we identified ourselves to the government, the government gave us documents. Why should UN deny us for the durable solutions? Resettlement was open, and UN did not give us resettlement* [CKY N°130]. Il prenait ici le cas des réfugiés ayant suivi un parcours d'exil par la Guinée forestière dont ils avaient été chassés par les attaques frontalières de 2000.

D'autres citaient le cas des réfugiés libériens déplacés des camps de Guinée maritime vers des camps plus éloignés de la frontière après les attaques de 2000. Certains enquêtés avaient en effet alors refusé de retourner à nouveau dans un camp et étaient restés à Conakry (voir chapitre 3, p. 249 et suivantes). Selon Aaron, ce refus les avait empêchés de bénéficier des programmes de réinstallation qui avaient ciblé les camps comme celui de Sembakounya près de Dabola : *People [des agents de l'immigration américaine] came and all those who went to Dabola were resettled to the US. When those people came to town, some refugees tried to tell them that they were from the same group, that they were the same refugees from Waterloo refugee camp and so on, but they were told that there were no refugees in Conakry. But (...) UNHCR knows the hell we went through, from Waterloo to Jui, from Jui to Farmoreya... Each time the camp was invaded by rebels. Each time refugees were settled in a camp, the camp was raided and they lost everything. Each time they had to start all over again* [CKY N°183].

Avant même les programmes consécutifs aux attaques de 2000, la réinstallation n'était attribuée qu'aux réfugiés résidant dans les camps de Guinée forestière ou maritime, comme le rappellent ces propos d'Adolphus : *I stayed on the camp because we had filed for resettlement and I was the family head. (...) Resettlement required living on the camp. They didn't resettle people in the city* [CKYN°089].

2.1.3. Un espoir lié aux lieux ?

Comme souligné précédemment, de nombreux réfugiés refusaient de rentrer mais aussi de rester, dénonçant les mauvaises conditions de vie de leurs lieux d'exil. À Conakry, les employés du HCR présentaient souvent l'« obsession » de la réinstallation comme une spécificité des réfugiés urbains. Les réfugiés des camps ruraux étaient-ils vraiment moins « revendicatifs » et moins susceptibles de rester en refusant le rapatriement tout en rejetant également l'intégration locale ? La question se pose de savoir si dans les camps, les réfugiés avaient davantage suivi les injonctions du HCR après que la réinstallation ait été mise en œuvre pour une minorité d'entre eux, et choisi le rapatriement ou l'intégration, ou bien s'ils étaient tout autant préoccupés par la réinstallation et refusaient de bouger.

Les travaux de L. Andrews Gale montrent qu'une partie des réfugiés des camps gardaient eux aussi en 2007-2008 l'espoir d'être réinstallés malgré la fin du conflit dans leur pays. À propos des Sierra Léonais du camp de Boréah restés « en arrière » alors que beaucoup de leurs compatriotes sont rentrés, elle écrit : « *Residuals continue to hold out for third country resettlement. (...) Constant rumours and the occasional successful resettlement case have caused great suspicion on the part of refugees, who believe if they remain in the camp they will have a stronger case for resettlement. Many refugees who relocated to Boreah had already been living in Guinean camps for over 10 years. Why not stay longer and see if resettlement will again become an option once repatriation and local integration programmes finish?* » (Andrews Gale, 2008, p. 543). La restitution de ces réflexions des réfugiés de Boréah conforte l'idée d'une attente tactique ancrée dans un lieu où ils estimaient avoir les meilleures chances d'obtenir la solution durable qu'ils souhaitaient. Elle souligne aussi le poids de la réinstallation dans les discours, en évoquant les rumeurs, autant que dans les pratiques.

L'espoir de la réinstallation était donc autant exprimé par les réfugiés urbains que par les réfugiés des camps ruraux en Guinée. C. Horst a observé que le désir de réinstallation pousse certains réfugiés somaliens à la folie dans le camp de Daadab au Kenya. Le terme somali *buufis* est employé dans ce camp et dans d'autres lieux d'exil des Somaliens pour désigner une triple réalité : la réinstallation elle-même, les personnes qui espèrent partir et la folie qui peut gagner les candidats au départ quand celui-ci ne se réalise pas. Le rêve de la réinstallation envahit la vie de certains réfugiés, leurs discours, leurs pensées et leurs actions, mais pas seulement de façon malade et négative selon C. Horst. Cette dernière remarque en effet : « *buufis as a form of collective imagination provides hope in quite a hopeless situation* » (Horst, 2006, p. 154). Elle leur permet de se projeter dans d'autres lieux et d'« imaginer » une vie meilleure. C'est aussi une fonction qu'A. Appadurai attribue à l'imagination quand il la définit comme « *a form of negotiation between sites of agency (individuals) and globally defined fields of possibility* » (Appadurai, 1996, p. 31) : la croyance permet de modifier le champ des possibles, du moins en imagination, en rêve.

Les exemples de Buduburam et de Conakry mis ici en parallèle permettent d'ajouter que ce rêve animait autant les réfugiés urbains accueillis en camp que ceux installés hors camp. L'importance des espoirs de réinstallation a été soulignée par de nombreuses recherches pour Buduburam (Owusu, 2000 ; Dick, 2002b ; Tete, 2005 ; Essuman-Johnson, 2011). « *Liberian refugees in Ghana have been well-known for their inextinguishable desire for third-country resettlement* » écrit N. Omata (2012, p. 13). Dans sa thèse, il explique que les autorités de l'asile comme les réfugiés considéraient qu'il existait une « obsession de la réinstallation », un terme également entendu à Conakry. Décrivant la vie dans le camp, il parle aussi de ces vies rêvées, « *imagined lives* », par de nombreux réfugiés (2011a, p. 86).

À Conakry comme à Accra, et tout particulièrement à Buduburam, les rêves de réinstallation des Libériens étaient suscités par les programmes de réinstallation eux-mêmes. *For the past five years, friends have been going from Buduburam. A lot are gone. Resettlement programs. People have been assisted by their relatives...* [ACC N°03]. Ayant observé les départs depuis Buduburam, les réfugiés qui restaient pensaient avoir une chance de réinstallation en prolongeant leur séjour au Ghana – « *they stay put* » écrit A. Essuman-Johnson (2011). Ces rêves étaient aussi nourris des informations sur les conditions de vie dans les pays de réinstallation, perçues par la télévision et internet. Comme le souligne A. Appadurai, la mondialisation des images et des informations participait à une transformation des imaginaires collectifs (1996). Enfin, l'imaginaire de la réinstallation était alimenté par les témoignages de ceux qui avaient été réinstallés. Ces témoignages étaient indirects, sous la forme des transferts d'argent reçus de l'étranger et des récits par téléphone ou internet, ou plus directs dans le cas des visites à Buduburam de Libériens ayant été réinstallés. Ces signes amenaient les réfugiés à comparer leur situation avec celle de leurs compatriotes. L'amélioration de la situation de ceux qui étaient partis était visible et permettait à ceux restés « en arrière » de penser que leur départ forcé du Libéria pouvait se transformer en un gain et en une ascension sociale. La réinstallation faisait de leur présence en exil une expérience aux « conséquences sociales potentiellement positives », pour reprendre une expression proposée dans le cas de Mozambicains ayant fui la guerre civile de leur pays vers l'Afrique du Sud où ils avaient reconstruit leurs vies et obtenu de meilleures perspectives d'avenir que leurs compatriotes restés au pays (Lubkeman, 2008).

C'est donc tout autant la présence dans des lieux d'exil, quels qu'ils soient, associée au statut de réfugié, que les liens entre ces lieux et d'autres lieux qui sous-tendaient les espoirs de réinstallation. L'appartenance des réfugiés à des « flux transnationaux d'argent et d'information » (Horst, 2006) rendait leur croyance plus crédible. Même si les réfugiés de Conakry recevaient moins d'argent que ceux de Buduburam, leurs liens avec la diaspora libérienne entretenaient, tout comme dans le camp ghanéen, le mythe de la réinstallation. Ce mythe, dont le caractère illusoire a été établi mais dont la persistance dans les croyances des réfugiés a été démontrée, avait des conséquences sur les comportements des enquêtés.

2.2. Les activistes de la réinstallation

We are asking for a durable solution. We are still appealing. (...) All my family is here. All documented by UNHCR.

Alexander [CKY N°082]

Pour beaucoup de Libériens réfugiés statutaires, la seule solution durable adaptée à leur situation était la réinstallation. Quand Alexander disait *We are still appealing*, il reconnaissait implicitement qu'il avait compris que les programmes de réinstallation ne seraient plus appliqués pour les Libériens. Il interprétait cette évolution comme une décision du HCR et des États d'accueil envers laquelle les réfugiés pourraient faire appel en démontrant qu'ils avaient besoin de cette protection. Certains réfugiés rencontrés s'étaient investis dans cette activité de plaidoyer, devenant des militants de la réinstallation. Ils multipliaient les démarches envers le HCR, déployant un activisme qui mobilisait leur temps et leur énergie et qui peut être analysé à l'aide de la grille d'analyse des mouvements sociaux (Agrikoliansky *et alii*, 2010).

La réinstallation était un motif central des mobilisations des réfugiés à Conakry et à Accra. La manifestation de mars 2008 à Buduburam en est un exemple paroxystique. Collectées après cet événement important et dans un temps d'observation plus court, les données que j'ai recueillies à Accra permettent moins une analyse de l'activisme des réfugiés que celles de Conakry. Je développerai donc davantage l'analyse à propos de Conakry. Dans la capitale guinéenne, certains enquêtés étaient des « réfugiés professionnels » qui défendaient, au-delà de la légitimité de leur cas individuel, celle de tous les Libériens en exil à être réinstallés. Quelques réfugiés s'organisaient aussi, en parallèle des actions des représentants de la communauté, en groupes d'intérêt plus restreints. Ils faisaient valoir leur droit à la réinstallation à cause d'expériences d'exil spécifiques, comme l'illustre le cas des Libériens ayant connu un double exil, en Sierra Léone puis en Guinée.

2.2.1. *La manifestation de Buduburam, un dernier recours ?*

En 2008-2009, les Libériens avaient pris acte de la fin du conflit et savaient que le HCR, comme annoncé, était sur le point de prononcer la fin de leur statut de réfugié. Les efforts qu'ils déployaient pour essayer d'obtenir de partir vers des pays tiers en réinstallation peuvent donc être interprétés comme une volonté de saisir une opportunité avant qu'elle ne disparaisse. Dans un contexte de « structure fermée d'opportunité politique » au sens où « le système politique », ici le HCR et les États de réinstallation, « opposent aux protestataires un refus intransigeant de toute négociation » (Agrikoliansky *et alii*, 2010, p. 40), ils estimaient néanmoins qu'ils avaient peut-être encore des possibilités de départ. Ils tentaient leurs derniers « coups » tactiques.

La manifestation de mars 2008 peut être lue dans ce cadre interprétatif de la dernière opportunité. Exemple de l'activisme des femmes du camp, cette manifestation a mobilisé une grande part de ses résidents pour un *sit-in* de plusieurs semaines. Les revendications demandaient de meilleures aides au rapatriement, mais aussi de nouvelles opérations de réinstallation. Cet espoir était lisible sur les panneaux fabriqués par les manifestantes et a été observé lors de leur évacuation par la police ghanéenne. Tout comme la presse ghanéenne, A Essuman-Johnson se fait écho de cette réaction des femmes emmenées en dehors du camp pour clore l'action de

protestation : « *They believed that they were being bussed elsewhere to be processed for resettlement in a third country of asylum* » (Essuman-Johnson, 2011, p. 122).

Après la manifestation et son issue, les Libériens avaient été effrayés et avaient opté en masse pour le rapatriement (Omata, 2011a). Quelques enquêtés évoquaient cette peur, après la répression de la manifestation et l'expulsion de quelques Libériens, soulignant qu'elle avait été le moteur de la décision de rentrer pour certains de leurs proches. C'était le cas d'Eddie qui racontait : *My girlfriend went back to Liberia in 2008. She got scared after the demonstration. She was afraid that problems would come for the refugees. She was also worried because the elections were coming at that time. Her sister came from Monrovia and took her* [ACC N°30]. Elle avait ainsi abandonné tout espoir de réinstallation, au contraire d'Eddie. La réinstallation n'a pas toujours été au cœur des entretiens avec les personnes rencontrées dans le camp et en dehors, mais elle restait un espoir plus ou moins clairement formulé selon les individus.

3.3.1. Les formes du plaidoyer pro-réinstallation à Conakry

- « Courir après » le HCR à Conakry

À Conakry, si les réfugiés utilisaient souvent l'image de la course afin de décrire leur fuite pour échapper aux combats et aux rebelles, une course souvent bien concrète pour sauver leurs vies (*run away, run for our lives*), quelques-uns l'utilisaient également dans le cas de leurs démarches auprès du HCR. Cecilia A. avait « couru » pour obtenir son statut de réfugiée auprès du HCR (*run for papers*) [CKY N°046], Victoria P. et Anthony B. « couraient après » le HCR pour suivre leurs dossiers de demande de réinstallation (*run behind UNHCR, run after my case*) [CKY N°024, N°103]. Ce parallèle entre expressions permet de souligner à quel point certains réfugiés pensaient tenter de sauver une nouvelle fois leur vie en cherchant à obtenir la réinstallation. Le terme rend compte des efforts qu'ils déployaient pour augmenter leurs chances en ce sens. Enfin, il peut amener à penser qu'ils jouaient une « course contre la montre », pour utiliser une autre image, en cherchant à tirer parti de leur situation d'exil forcé avant que les opportunités qui y étaient liées ne se referment.

Comme le soulignait Suzie à Conakry, « courir après » le HCR était chronophage pour les individus. *When you were going, you can stay there three days. By 6 o'clock, everybody's there. There is a board... but there are too many people. People cannot stand the heat... When you go there, they give you a certain paper. After, they give you a number... You need to see your name on the bulletin... and when you go, you can't find your name. Every day, you go and look again... Until you get an appointment. You have to wait there long without seeing anybody from UN... Me, I stopped going there, I'm tired!* [CKY N°010]. Elle expliquait que certaines femmes y passaient tout leur temps au lieu d'aller travailler pour nourrir et éduquer leurs enfants et désapprouvait leur comportement. Louise constatait aussi : *Going to UNHCR, I don't do anything* [CKY N°084]. Elle avait préféré pour cette raison espacer les journées où elle s'y rendait. Alexander à la question de savoir s'il allait souvent au bureau du HCR répondait : *I go there sometimes. But when you don't have food, you sit there all day, you come home, the children will be hungry... Only sometimes, I go there, when there are new things...* [CKY N°082]. Mais Mabindu y allait quant à elle presque tous les jours. Elle y retrouvait d'autres Libériens, par exemple lors des rendez-vous entre veuves qui avaient lieu près du HCR. Elle disait

que c'était une façon de faire pression sur le HCR en étant toujours très présents et visibles sous les fenêtres du bureau du HCR [CKY N°077].

Le bureau de l'OIM à Conakry était aussi un lieu très fréquenté par les Libériens qui étaient sans cesse à l'affût de nouvelles informations sur la réinstallation. L'OIM étant l'organisation qui mettait en œuvre les départs, et non celle qui les impulsait, les réfugiés exprimaient moins de mécontentement à son égard. Ils venaient surtout y vérifier qu'ils n'étaient pas convoqués dans le cadre de la procédure de réinstallation, pour un rendez-vous médical par exemple. Ils guettaient enfin devant ce bureau les signes d'éventuelles visites de responsables occidentaux de programmes de réinstallation. Les candidats au départ se rencontraient au HCR, à l'OIM et parfois devant les ambassades des pays qu'ils espéraient rejoindre. Ces lieux étaient pour eux des plates-formes d'échange d'informations autant que de réception de cette information ou de protestation. Le système du HCR ou de l'OIM les obligeait à se déplacer puisqu'il fallait être présent pour demander un entretien et puisque les listes des noms des personnes convoquées pour des *interviews* de réinstallation étaient placardées sur les panneaux d'affichage devant ces deux institutions. Ils y attendaient de longues heures, souvent vainement, et de petits groupes de réfugiés tenaient des sortes de permanences dans ces lieux, en leur intérêt propre et pour la communauté. L'information circulait ensuite dans les différents quartiers où habitaient les réfugiés, par le biais de personnes clés et de lieux très fréquentés par les Libériens, comme la résidence libérienne ou l'école CRS (voir chapitre 4).

Planche photographique 28 Des espaces d'attente près du HCR



Cet espace était l'un de ceux utilisés par les réfugiés pour des réunions près du HCR dont les bureaux sont tous proches. Il était la salle d'attente du BNCR/CNISR jusqu'à son déménagement dans d'autres locaux plus éloignés du HCR, dans la commune de Ratoma.



Des réfugiés sont rassemblés dans la ruelle entre les bureaux du HCR, à gauche, et ceux du BNCR, plus bas sur la droite. Certains consultent les panneaux d'information sur la gauche, d'autres discutent. Les locaux du HCR sont protégés par des barbelés.

- « *A Liberian advocating group* » ?

Même si les réfugiés faisaient des démarches individuelles, surtout s'il s'agissait de regroupement familial, ils avaient une approche collective de la réinstallation qu'ils réclamaient en tant que groupe, à l'image de ce qui a été observé au Caire (Moulin, Nyers, 2007). Cette revendication était portée par quelques réfugiés qui se consacraient aux actions en faveur du groupe. Leurs agissements ne faisaient pas forcément l'unanimité car la communauté libérienne était divisée à Conakry, selon des clivages ethniques mais aussi selon des divergences quant au discours à adopter envers le HCR quant à la réinstallation.

La réinstallation était en effet le thème de nombreuses discussions et réunions des différents groupes d'intérêts créés par les réfugiés, mais surtout du comité contesté mené par Sekou K. Ce dernier était présenté, par le HCR et par le groupe concurrent mené par Adam, comme très actif, voire virulent, en faveur de la réinstallation. Sekou K. concevait le rôle de son comité comme celui d'un aiguillon pour faire avancer auprès du HCR la cause des réfugiés et faire entendre leur « droit » à être réinstallés. *The refugees stood together and appointed me to lead the group, to petition* disait-il [CKY N°130]. *We are a group of genuine Liberians who need help* déclarait Ayouba, son bras droit, balayant implicitement les doutes d'une partie des Libériens quant à la légitimité de ces Mandingo à être considérés comme des réfugiés et à demander une réinstallation [CKY N°148]. Leur demande concernait tous les réfugiés, et leur lutte s'étendait même à ceux qui n'avaient pas encore de papiers, ou plutôt qui ont obtenu l'attestation du gouvernement guinéen mais pas celle du HCR. Sans démentir que les réfugiés aient pu commettre des fraudes, Sekou K. renvoyait le HCR à ses responsabilités en soulignant qu'il y avait eu des erreurs et de la corruption dans le programme de réinstallation : *According to United Nations, many people forged the documents. They said there's a lot of forgery, we make businesses to put some people on the program but we also know that people who went for the snapping are not refugees. There are Guineans. And they are responsible for that. We are also knowing that there are people that were resettled, Guineans, resettled as Liberians. We also have proofs on this thing. I told UN that they have to reconsider their position, because in this committee even there are people with very unique and genuine papers... (...) We have been advocating that UN should search for a solution* [CKY N°130].

Cette citation soulignait aussi que Sekou K. et son comité se mettaient du côté du droit. Gertrude, la secrétaire du comité, expliquait que l'affaire de corruption avait été portée devant les tribunaux, jusqu'ici sans réponse. *UN has abandoned us. They sell our resettlement program. We have gone to court and all for that. We are supposed to be resettled and they refuse to resettle us. We have the right to resettlement but up to now, we are not getting it* [CKY N°104]. Pour elle, le HCR privait les Libériens d'un de leurs droits, inhérent à leur statut de réfugié, ce qui n'était pas tout à fait juste du point de vue du droit international et de l'agence onusienne qui définit la réinstallation comme un « instrument de protection » entre les mains des États. L'expression *up to now* indique l'espoir que cette situation, interprétée comme un non-respect du droit, change. Le comité essayait de faire ce qu'on pourrait appeler un « usage protestataire », voire « subversif » du droit, qui devient un « répertoire d'action collective » et une forme de contestation du pouvoir dominant (Agrikoliansky *et alii*, 2010, p. 225). Ce discours du comité prend un caractère universel et rappelle d'autres mobilisations sociales, comme celle des sans-papiers en France (Siméant, 1998) ou celle d'associations d'expulsés au Mali ou au Cameroun (Lecadet, 2013).

Les quelques réfugiés qui portaient ce message à Conakry avaient un bon niveau scolaire. Ils s'appuyaient sur leur familiarité avec l'écrit pour se renseigner sur ce qu'ils considéraient comme leurs droits, notamment par internet, et pour les défendre, n'hésitant pas à envoyer des courriers aux instances supérieures quand leur interlocuteur direct ne les recevaient plus : Sekou K. avait ainsi envoyé des lettres au siège du HCR à Genève pour faire entendre sa position. Son comité se présentait bien plus comme un *advocacy group* que comme une courroie de transmission entre HCR et réfugiés. Il essayait de démontrer que les raisons des Libériens à Conakry de demander la réinstallation étaient légitimes et qu'elles correspondaient aux critères établis par l'agence onusienne et les États de réinstallation.

Ayoubou disait qu'il faisait du lobbying auprès du HCR pour que les réfugiés aient des opportunités de réinstallation. Il pensait qu'il était important que la communauté réfugiée défende au mieux ses intérêts et fasse connaître sa situation à la communauté internationale : *We are seeking general resettlement assistance. We are here to raise the concern, stress our plight, so that the Australian government or any country of the international community would see a reason to help us. We try to send documents, facts, to the international community. We want to appeal to people who are concerned about the welfare of people who are marginalized, homeless people, people who need humanitarian assistance. We are appealing so that at least one day, the international community will see a reason to come to our rescue and resettle us to a third country where we will be able to reorganize our confused lives and reestablish, and take the time to find directions.* [CKY N°148]. Cet appel à la communauté internationale rappelle la démarche d'autres mouvements contestataires de réfugiés, celui de leurs compatriotes libériens à Buduburam au même moment en 2008, ou celui des Soudanais en Égypte en 2005 qui s'y adressaient eux aussi (Moulin, Nyers, 2007). Ces derniers demandaient l'examen par le HCR des cas de réfugiés ayant des « *closed files* » dont le profil, *mutatis mutandis*, pourrait être comparé aux « demi » réfugiés, *rejected cases* ou réfugiés *prima facie* de Conakry n'ayant pas accès à la possibilité d'être réinstallés du fait même de leur statut (voir chapitre 2, p. 179 et suivantes). Cependant, il faut souligner que les Libériens de Conakry n'avaient pas porté leurs revendications sur internet, alors que leurs compatriotes du camp de Buduburam se servaient beaucoup de cet outil pour témoigner de leurs conditions de vie auprès de la communauté internationale, un phénomène qui serait un sujet de recherche à part entière à explorer²⁸¹. Cette différence entre Conakry et Accra était liée au mauvais état du réseau internet en Guinée et à son accès encore limité et coûteux, ce qui a pu évoluer depuis 2008-2009.

Les membres du comité de Sekou K. défendaient le droit à la réinstallation du groupe des Libériens mais n'oubliaient pas de défendre en même temps leurs cas individuels. Ils espéraient même des bénéficiaires de cette action, espoir fondé sur le fait que les *leaders* sont souvent choisis dans les programmes de réinstallation, soit dans un geste stratégique du HCR pour se « débarrasser » des meneurs, soit dans un geste stratégique des États d'accueil qui sélectionnent des personnes dynamiques, ayant fait des études, davantage susceptibles de mieux s'insérer dans leurs sociétés. Si le prédécesseur de Varney S. à Buduburam avait été réinstallé, celui de Sekou K. à la tête du comité de Conakry avait disparu. D'après les rumeurs entendues en 2008, il aurait emporté l'argent collecté auprès de ses compatriotes et serait parti au Maroc, pour certains sur les

²⁸¹ Voir par exemple les groupes que ces réfugiés ont constitués sur Facebook en lien avec le camp et des sites internet comme celui-ci, créé par des réfugiés témoignant de la vie dans le camp : <http://www.buduburam.com/> ou celui de cette école : http://respectrefugees.org/sch_BuduburamRefugeeSchool.shtml [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

routes de l'immigration clandestine. Au-delà de l'éventuelle véracité des faits, la rumeur est intéressante à analyser car elle confirme que les réfugiés étaient prêts à dépenser de l'argent pour s'assurer une place en réinstallation. C'est aussi l'allusion contenue dans les propos de Sekou K. cités plus-haut : *make businesses to put some people on the program* [CKY N°130]. Victor T., conscient de la force des espoirs de réinstallation, déplorait à cet égard : *Malefic organizations are coming and try to manipulate the Liberian people* [CKY N°080]. Et Adam indiquait aussi : *Personalities constituted strategies in order to make money. They were saying, o', that white lady came from Australia, or came from Europe, and you know, there will be a resettlement in that country... Then as a result, they would start to extort money. It happened.* [CKY N°048]. Cette rumeur suggère enfin que des réfugiés pouvaient opter pour des parcours migratoires en dehors du circuit de l'asile en cas d'échec.

Le comité de Sekou K. est donc un exemple de groupe militant pour la cause des réfugiés et leurs possibilités, voire leurs droits à être réinstallés mais il existait d'autres groupes d'intérêt qui militaient en ce sens sur des critères plus restreints que celui de réfugié libérien.

- ***La mobilisation à partir d'un « réseau d'expérience : le cas des « double exilés » de Sierra Léone***

Certains Libériens ayant partagé l'expérience de l'exil en Sierra Léone conservaient d'étroites relations de solidarité qui fonctionnaient au quotidien et qui avaient fonctionné dans la construction d'un projet migratoire commun. Ils avaient constitué ce que je propose d'appeler un « réseau d'expérience » au sens où leurs relations sociales s'appuyaient sur l'expérience commune de double exil et où ils essayaient de transformer cette expérience en ressource dans la négociation de leur survie et de l'amélioration de leurs conditions de vie, au quotidien comme à long terme. Comme une grande part des enquêtés, ils continuaient d'espérer qu'ils pourraient bénéficier d'une place en réinstallation, du fait de cette expérience.

Un groupe d'intérêt s'était constitué à Conakry autour de la demande d'une réinstallation pour les réfugiés ayant connu ce « double exil » en Sierra Léone puis en Guinée. Ces Libériens avaient d'abord été réfugiés en Sierra Léone, qu'ils avaient dû fuir à cause du conflit civil dans ce pays. Réfugiés dans des camps en Guinée maritime, ils avaient à nouveau dû fuir à cause des attaques frontalières de 2000 et avaient rejoint Conakry. Ils n'avaient ensuite pas quitté la capitale guinéenne, malgré les propositions du HCR de les emmener dans de nouveaux camps au centre de la Guinée. D'après Aron, 64 familles avaient signé une demande de réinstallation qu'ils avaient déposée au HCR et à l'ambassade des États-Unis [CKY N°183]. Sept réfugiés ont mentionné cette pétition et cette « liste » de réfugiés à réinstaller de façon prioritaire.

Après la réinstallation en 2003-2004, à partir des camps, de réfugiés ayant le même parcours, ces Libériens s'étaient en effet organisés pour demander à être traités de la même façon. Anthony B. constatait *The people from Kaliya camp who went to Dabola, they took them to America* [CKY N°103]. Isaac S. racontait : *A group of "Sierra Leoneans" [il désignait ainsi les réfugiés libériens passés par la Sierra Léone] were displaced from Dabola to Kissidougou and then resettled. Many went to the States, some to Norway and Canada. So we said, we too, we are the same. We are conventional refugees from Sierra Leone, we went through two different asylum countries because of the war. We all went through persecution for the past years, this is not fair* [CKY N°101]. Hawa employait les mêmes termes : *Those Liberians who came from Sierra Leone they were offered asylum to the States. UNHCR took an interest in them, asked for their conventional card and they were resettled. It was unfair to be excluded from this resettlement program. I still have*

my conventional card from Sierra Leone and I am part of those people who were in Waterloo, Jui, Farmoreya... [CKY N°141]. Sur les conseils d'employés du HCR, ils avaient rassemblé des récits de leur parcours d'exil pour constituer un dossier de demande qu'ils avaient présenté au HCR et aux autorités américaines. Isaac S. ajoutait : *We wrote a letter to the State Department, explaining our plight as a group* [CKY N°101].

Devant cette action collective, les employés du HCR chargés de la réinstallation avaient accepté, selon Bettie, d'étudier la demande. *They made a system. That's how they started making lists from refugees to go through interview. They interviewed us and everything and they said we must go* [CKY N°087]. Isaac S. se rappelait : *They said they would help the refugees from Sierra Leone. Because this is our second country of asylum. We fled our home, and for the same reason, we fled our country of asylum.* Les réfugiés libériens de Sierra Léone à Conakry avaient alors vraiment cru que leur demande avait été acceptée et qu'ils seraient bientôt réinstallés. Mais il continuait : *Those that were in charge of doing the list accepted all kind of names. Many people fled leaving their conventional cards behind and also military people sold the cards to the returnees. They took the photo off and said they were in Sierra Leone. That list was... the names were the real names, but the photos were not the ones of UNHCR in Freetown* [CKY N°101]. À partir de la demande initiale d'un petit groupe, la liste de noms avait en effet été grossie de nombreux autres noms car de nombreux réfugiés voulaient eux aussi tenter leur chance d'être sélectionnés pour partir aux États-Unis. Hawa racontait que le HCR avait ensuite comparé la liste fournie par les réfugiés avec la base informatique de Freetown, vérifié les cas de chaque personne et découvert les fraudes. *They got vexed and stopped everything*, disait-elle [CKY N°141].

Les réfugiés avaient ensuite demandé la permission de refaire les choses *the genuine way* expliquait Hawa. Ils avaient constitué un dossier pour 64 familles, avec leurs cartes de réfugiés de Sierra Léone, ou s'ils ne les avaient plus, leur numéro d'identification. D'après Jerry, la liste avait été à nouveau apportée à l'ambassade des États-Unis à Conakry et acceptée. *In 2005, they told us that our case had been approved, but we should meet with the Protection Officer at UNHCR* [CKY N°050]. Mais la liste avait ensuite été allongée une seconde fois, dans les circonstances qu'expliquait Isaac S. : *We met with the Protection and they said where is the list? We said, there's the list and a complementary list. They asked why we did not give all the names the first time. But we did not know the location of every refugee in Conakry! We presented the list and we started searching for our brothers and sisters that were in Sierra Leone. We were able to find 110 family heads in Conakry at the end. But UN then denied that they had received any confirmation from the US government* [CKY N°101].

Anthony B. concluait : *UN got the list but they don't want to help us. They only say we have to go back home.* De fait, les programmes de réinstallation à destination des États-Unis en faveur des Libériens avaient été arrêtés après 2004 et le HCR avait commencé à promouvoir le rapatriement. Pour Aron, c'était le HCR qui avait gâché la chance des réfugiés du groupe en disant aux envoyés américains que la liste rassemblait des candidats au rapatriement, et non à la réinstallation [CKY N°183]. Jerry se demandait si son nom n'avait finalement pas été rayé de la liste retenue alors même qu'il avait fourni les documents nécessaires et suivi la procédure. *We went through all the formalities to go, took our photos.... We went through the data base and made sure, every information that is there is specific. But there's nothing to do with them* [CKY N°050]. Hawa, qui avait décidé pour sa part de tenter un rapatriement, déclarait : *They told us that resettlement was over* [CKY N°141].

Pourtant, le groupe continuait de rappeler la spécificité de son profil au HCR, comme le soulignait Jerry : We pleaded and we still plead on our behalf, that at least, we the Liberians who suffered from Sierra Leone... Up to now, we can be resettled... but we are here, we don't know... [CKY N°050]. Oretha F. et les veuves de son association avaient adopté la technique d'ajouter un autre critère à celui du double exil en insistant sur leur situation de femmes seules : We asked them, "we the suffering widows, that are here, we lost children, we all left Liberia, went through Sierra Leone and the war there again, and again here in Guinea... So they must help us". We went to UN and explained our problems. The woman from the protection she told us, resettlement is very slim now. So we appealed to her that she must revisit the case again. The widows. Because now, we're still an example... [CKY N°076]

En conclusion, il apparaît bien que la réinstallation, même si elle n'était plus, de fait, une solution durable ouverte aux réfugiés rencontrés à Conakry et à Accra en 2008-2009, était un mythe porteur d'espoir, prégnant dans leurs discours et ayant des conséquences importantes dans leurs pratiques, du moins dans celles d'une bonne partie d'entre eux. Elle est un important paramètre de compréhension de leur immobilité, de ce comportement constaté de *wait and see*, même si ce paramètre est aussi lié la situation vécue ou observée dans leurs pays d'asile et dans leur pays d'origine. La réinstallation était du moins le projet migratoire le plus visible des réfugiés. C'était l'option qu'une minorité d'entre eux privilégiait avant d'annoncer leur décision de finalement rentrer ou rester sur place. C'était aussi l'option qu'une partie d'entre eux mettait en avant, tout en ne rejetant pas en pratique, et ce malgré les propos rapportés plus haut, l'éventualité de rester, de rentrer, voire de partir dans d'autres conditions.

3. Des projets cumulatifs : tactiques ou stratégies ?

La rigidité du triptyque des « solutions durables » et le poids du mythe de la réinstallation empêchaient de voir des projets migratoires, voire des pratiques qui se situaient dans l'entre-deux. Il s'agit ici de présenter les marges de manœuvre élaborées par certains des Libériens rencontrés et de discuter de leurs comportements opportunistes, au sens où ils essayaient d'utiliser au mieux de leurs intérêts les circonstances que le moment leur fournissait, qu'ils transformaient en opportunités. Les Libériens dont il est question à présent menaient, à moyen terme, plusieurs projets en même temps. Cette idée d'une concomitance de projets, hypothèse initiale de recherche, est apparue dans les discours et dans l'observation d'un petit nombre d'enquêtés.

C'est en effet une interprétation pragmatique du champ des possibles que ne mettaient pas en œuvre tous les enquêtés. Certains avaient déjà fait des choix migratoires quant à leur avenir. Quelques-uns avaient choisi de rester là où la migration forcée les avait entraînés, dans une immobilité assumée, dans un ancrage n'excluant pas le maintien ou la re-création de liens avec le Libéria. Quelques autres avaient opté pour un rapatriement, emportant les compétences acquises en exil ou bien rentrant avec des ressources très limitées pour construire un nouveau départ dans leur pays d'origine, avec l'éventualité de le quitter à nouveau. Très peu attendaient les ultimes étapes du processus, déjà engagé, qui leur permettrait de partir en réinstallation ou de rejoindre les membres de leur famille à l'étranger. Mais beaucoup restaient bloqués à Conakry ou à Accra, espérant une réinstallation et refusant de rentrer ou de rester. Parmi ces réfugiés, un petit nombre

poursuivait, à moyen terme, des projets cumulatifs et transformait l'immobilité en ces lieux en une attente active. Ils disposaient de ressources : un travail ; une rente par des transferts d'argent ; un réseau social important, dans leur pays d'asile, dans leur pays d'origine et ailleurs ; un niveau scolaire plus élevé que la moyenne des enquêtés, acquis au Libéria ou en exil ; le statut de réfugié. Ils avaient la capacité psychologique, économique et sociale d'un rebond.

Ils s'inscrivaient dans ce qu'on pourrait appeler une « fenêtre d'opportunité » car les « solutions durables » proposées par le HCR n'ont qu'un temps. C'est aussi l'ultimatum de la fin annoncée du statut de réfugié qui les amenait à mener plusieurs projets à la fois, tout autant que la relative précarité de leur situation ou l'instabilité politique perçue à Conakry ou Accra. Cela justifie donc que l'analyse proposée ici ne porte que sur un « moyen terme », dans lequel les enquêtés se projetaient avec prudence. Ils ne s'étaient pas encore approprié une des « solutions durables » et menaient concomitamment des actions qui leur permettraient à l'avenir de rester, de rentrer ou de partir. Je propose d'employer l'expression de projets cumulatifs, mise en avant dans le titre ci-dessus, mais aussi celle de projets alternatifs. Cet adjectif permet d'enrichir le propos. Les réfugiés avaient en effet plusieurs projets en même temps mais les cultivaient de manière successive et régulière, même s'ils étaient opposés les uns aux autres. Ils alternaient selon les moments et donnaient la priorité à l'un des trois projets, selon la conjoncture, mais aussi selon l'interlocuteur. Puisqu'ils restaient immobiles, ces projets, apparemment contradictoires mais non encore accomplis, ne s'invalidaient pas les uns les autres, mais leur permettaient d'envisager des solutions de remplacement si la possibilité de réalisation de l'un d'entre eux disparaissait. C'est ce qui ressort de cet échange avec Rose J. à Conakry, qui menait plusieurs projets lors de notre première rencontre, mais avait finalement décidé de rentrer en 2009, et qui disait début 2008 : *I was on this resettlement thing but it didn't work out, so... I was just trying, you know, so since it wasn't working out, I decided to open this business here, still waiting. If nothing, I'll just go back home* [CKY N°21].

Dans cette période restreinte du post-conflit, ces réfugiés agissaient pour maximiser les chances dont ils disposaient de bénéficier de chacune de ces options, ou du moins pour éviter de les gâcher. On peut plus précisément se demander si cette attente active était réactive ou proactive (Richmond, 1993) et si elle était au cœur de tactiques ou de stratégies (de Certeau, 1990). L'attente pourrait être dite réactive si elle correspondait à des tactiques face aux possibles migratoires du HCR. Elle pourrait être dite proactive si les réfugiés sortaient de ce cadre et élaboraient des projets autonomes – auto-nome, au sens de propre loi (Ma Mung, 2009), des projets qui s'affranchissaient des lois migratoires proposées, si ce n'est imposées, par le HCR. Les réfugiés étaient alors porteurs de stratégies qui s'appuyaient sur les ressources que leur offraient leurs lieux d'asile. Le choix de ce dernier terme ici, asile et non exil, suggère que ces réfugiés s'étaient ancrés dans les deux capitales, qu'ils s'y étaient insérés, intégrés *de facto*, qu'ils y avaient trouvé une stabilité et une « hospitalité », si ce n'est politique et institutionnelle, du moins sociale (Agier, 2013).

Même si je postule que ces réfugiés essayaient en même temps de rentrer, de partir et de rester, je pars de ce constat d'insertion et du principe que Conakry et Accra étaient les points de départ de ces projets. Pour faciliter l'analyse, je réduis ces derniers à deux alternatives, au sens de choix entre deux possibilités, tout en soulignant que ces réfugiés ne choisissaient pas encore. La perspective de rester en attendant de partir est donc examinée, puis celle de rester en attendant de rentrer. Cette façon de restituer le champ des possibles construit par les réfugiés rappelle que je

me suis intéressée à la façon dont ils envisageaient de se déplacer tout en restant immobiles dans le lieu et au moment où j'ai saisi leurs projets.

3.1. Rester en attendant de partir, un répertoire de tactiques

L'importance que les réfugiés accordaient à leurs projets de départ justifie d'aborder en premier lieu les possibilités de partir. Il s'agit de revenir sur les efforts que les réfugiés déployaient pour essayer de quitter Conakry et Accra. Les enquêtés cherchaient à préserver et améliorer les conditions de vie qu'ils s'étaient construites sur place tout en guettant des opportunités de départ. Les projets de départ relevés à Conakry et à Accra s'inscrivaient pour l'essentiel dans les règles du jeu du HCR. Les Libériens étaient largement dépendants de cette institution, et de leur statut de réfugié à partir duquel ils construisaient ces projets. Très peu ont évoqué des projets ou mis en œuvre des actions qui leur auraient permis de partir en dehors de ce cadre.

3.1.1. Rester pour partir ?

Rester à Conakry ou à Accra était pour certains un choix tactique car ils attendaient une réinstallation. Ils étaient dans la logique, décrite plus haut, de « rester pour partir », à l'inverse d'autres migrants qui suivent celle de « partir pour rester » (Cortès, 2000). Ces derniers partent à l'étranger pour accumuler un capital et rentrer au village où ils pourront rester dans de meilleures conditions. Même quand ces séjours sont de durée indéterminée, ces migrants les conçoivent comme une solution, comme des lieux de vie à court ou moyen terme, car ils envisagent de rentrer. À l'inverse, les réfugiés restaient pour une durée qu'ils espèrent de court ou moyen terme, parce que les lieux où ils sont et le statut qu'ils y ont leur permettent d'espérer partir.

L'immobilité de ces quelques-uns était une immobilité assumée, une initiative, au sens d'une « transformation des contraintes en un pour-soi » (Ma Mung, 2009). Ils s'étaient donc efforcés d'organiser la contrainte d'être à Conakry ou à Buduburam et avaient tissé des liens qui facilitaient leur quotidien dans ces lieux. Ils y concevaient en effet leur séjour comme nécessairement de courte ou moyenne durée, comme une solution provisoire, non pas avant de rentrer mais avant de partir ailleurs. Ils ne vivaient pas cette période comme une parenthèse : ils avaient organisé leur vie en transit. Ils avaient développé des activités économiques qui leur permettaient, au-delà de la survie quotidienne, d'attendre le départ espéré. Ils s'étaient trouvé des protecteurs locaux, quitte à négocier une place dans le « programme de réinstallation » pour un membre de la famille du protecteur.

- *Rester dans le lieu où le statut de réfugié permettra de partir*

Deux enquêtés avaient cherché à maximiser leurs chances de partir en utilisant le statut de réfugié mais en cherchant le lieu où ce statut aurait le plus d'efficacité. Ils avaient à la fois cherché le meilleur lieu pour partir, celui qui augmenterait leurs chances, mais aussi essayé d'être au bon endroit au bon moment. Certains réfugiés avaient en effet pris conscience des « coups tactiques » qu'ils devaient jouer face aux programmes de réinstallation, même s'ils n'avaient aucune visibilité sur ces mêmes programmes. Varney S., parlant de sa nièce qui avait été réinstallée en Norvège, faisait cette remarque : *She was in Guinea and there was this resettlement business. They made arrangement or something and she was able to succeed in going there. But by that time, I had left. Maybe if we had stayed there, we would be in Norway, all my family would be there...* [ACC N°27] Selon lui, le départ en réinstallation de

sa nièce était donc moins le résultat d'une sélection indépendante de sa volonté mais celui de ses efforts pour partir. Les deux cas présentés ci-dessous présentent deux types de tactiques pour obtenir un départ.

Onesimus avait adopté la tactique de se déplacer pour maximiser ses chances de départ, tout en cherchant un lieu d'asile propice à l'attente. Au Ghana, il faisait des démarches pour obtenir un regroupement familial avec sa tante, réinstallée en 1998 en Australie depuis le Nigéria où elle s'était réfugiée. Il était arrivé dans le camp de Buduburam en 2006, où il avait rejoint sa sœur. Il savait qu'il pourrait reprendre des études supérieures au Ghana et avait en effet été étudiant en informatique à Kumasi en 2007-2008. Il voulait aussi y relancer le processus de regroupement familial, mis en suspens en Guinée où il était en exil depuis 2003. Il avait vécu à Conakry entre 2003 et 2006, à Petit Symbaya. Son premier lieu d'exil avait été la Côte d'Ivoire, mais il était retourné au Libéria à cause des combats dans ce pays. Inquiété par le régime de Taylor, il n'y était pas resté plus d'un an mais avait eu le temps d'y commencer une formation de comptable. Il était parti vers la Guinée, motivé par la proposition de sa tante de l'aider à venir en Australie. Cette dernière n'avait pas ouvert une demande spécifique pour lui mais l'avait associé à une demande qu'elle avait formulée pour une amie, qu'elle présentait comme sa sœur aux autorités australiennes. Il s'était donc fait passer pour le fils de cette femme, en changeant de nom. Il racontait qu'il avait beaucoup fréquenté le bureau de l'OIM à Coléah pour faire avancer le dossier. Malheureusement, la femme n'avait pas passé les contrôles médicaux, et leur cas avait été rejeté.

Onesimus avait alors décidé de ne pas rester à Conakry où il trouvait les conditions de vie difficiles, et s'était orienté vers le Ghana, en évitant la Côte d'Ivoire réputée peu sûre à l'époque, et en passant par le Mali et le Burkina. Depuis qu'il était au Ghana, il avait repris la procédure, sous son nom propre. Il espérait qu'elle allait aboutir. Il n'avait pas de carte de réfugié du camp mais avait conservé les papiers qu'il avait en Côte d'Ivoire. Après son année d'université, il avait commencé à donner des cours d'informatique dans le camp. Il louait une chambre à des Ghanéens en zone 11, mais il logeait aussi souvent à Awoshie, en banlieue d'Accra, dans la maison d'un ami libérien. Ce dernier vivait à Londres mais avait choisi d'investir dans ce quartier car il considérait le Ghana comme son *second home* et estime que le Libéria reste encore instable. Onesimus admire cet ami et aimerait pouvoir faire comme lui. Lors de notre entretien fin 2009, il prévoyait de se rendre au Libéria pour quelques semaines, pour faire renouveler son passeport, et revoir quelques amis, une façon de se renseigner sur la situation à Monrovia (*to see if things are better*) s'il n'obtenait pas de partir en Australie. Il allait ainsi pouvoir évaluer l'éventualité de rentrer, même s'il préfère pour l'instant rester au Ghana, pour pouvoir partir [ACC N°26].

La seconde tactique est celle d'une plurilocalisation qui rappelle la dispersion spatiale décrite dans le cas des réfugiés afghans par A. Monsutti (2004) tout autant que celle décrite par Geneviève Cortès (2011) dans le cas de familles transnationales boliviennes. Cette tactique était cependant circonscrite dans le temps, contrairement au cas bolivien, appréhendé dans le temps long des cycles de vie. Elle a été saisie dans le temps du post-conflit et s'inscrivait dans la durée du statut de réfugié. Elle avait pour objectif une mobilité vers des pays tiers et non l'assurance d'une subsistance pour la famille comme celle qui a été analysée dans d'autres situations de refuge (voir par exemple Kaiser, 2010). Elle a été observée grâce à des rencontres répétées avec Thomas G., un réfugié libérien de Conakry, qui m'a confié au fur et à mesure des éléments sur sa

famille. Chef de famille, il vivait dans la capitale avec sa femme et trois de ses enfants, tandis que ses autres enfants étaient en Côte d'Ivoire et au Ghana, une façon de multiplier les chances que l'un des membres de la famille obtienne une réinstallation. Il ne s'agissait pas d'espoirs de regroupement familial car aucun membre de la famille de Thomas G. ne vivait dans un pays ayant ce type de programme, mais Thomas G. espérait pouvoir le mettre en œuvre lui-même ou bien bénéficier de cette procédure si jamais un de ses enfants obtenait de partir. Par cette tactique, il essayait de profiter des occasions, mais aussi « des fêlures dans le quadrillage du système » (de Certeau, 1990, p. 62).

Thomas G. exploitait de fait la dispersion causée par le conflit civil. Il vivait à Conakry depuis 1998 mais avait connu un premier exil à Freetown en Sierra Léone, entre 1990 et le coup d'État de 1997. Il faisait partie de ces familles « double exilées » qui demandaient une réinstallation. Son fils aîné avait fui le Libéria vers la Côte d'Ivoire et avait ensuite gagné le Ghana où il s'était installé dans le camp de Buduburam dans les années 1990. Deux autres enfants auraient rejoint plus tard la Côte d'Ivoire et y seraient restés malgré les troubles dans ce pays. Lors de notre premier entretien en février 2008, Thomas G. avait entendu une rumeur qui disait qu'ils avaient obtenu un départ pour les États-Unis : *Because the people that survived from our village, from our town, some are staying in Ivory Coast, now. I was able to get information that some of my children are in Ivory Coast. But I never talked to them over phone. I tried, I tried through the UNHCR tracing, Red Cross tracing, something... They confirmed that they're there but for them to bring them to me, it's no. But just two weeks before you came, I heard that UNHCR carried people from Côte d'Ivoire to America. Two weeks ago, somebody told me, two of my children were on board of that plane to go to America. But I don't know the city they are in [CKY N°042].* Thomas G. n'était pas en contact direct avec ces enfants de Côte d'Ivoire, mais parlait régulièrement au téléphone avec son fils à Buduburam. Il lui avait même envoyé sa fille cadette pour qu'elle suive une formation au Ghana après avoir terminé sa scolarité à l'école de Conakry CRS. La jeune fille était cependant revenue auprès de son père en 2009 car Thomas G. avait des problèmes de santé. Elle se plaignait des conséquences de la manifestation de 2008 et disait que les Libériens du camp rentraient tous peu à peu au Libéria. Lors de notre dernière entrevue, Thomas G. avait décidé de rentrer au Libéria et avait enjoint son fils à Buduburam à faire de même. Il s'inquiétait de sa mauvaise santé et estimait que la famille avait perdu ses chances de partir. Il préférait donc rentrer, ayant pris connaissance de la situation au Libéria et comparé avec les conditions de vie que la Guinée et le Ghana leur offrait.

Il semble que cette tactique de plurilocalisation familiale ne soit pas isolée, même si je n'en ai relevé qu'un seul cas de manière évidente. N. Omata (2011a) mentionne des Libériens de Buduburam qui avaient des membres de leur famille aux États-Unis mais aussi au Libéria. Ils restaient dans le camp de Buduburam dans l'attente du traitement de leur demande de regroupement familial. N. Omata rapporte que certains avaient décidé de rentrer en 2008-2009 et que le fait que des membres de la famille étaient restés à Monrovia avait facilité leur retour au pays. Tandis que certains de leurs compatriotes rentraient vers des lieux où ils n'avaient plus ni repères, ni appui, ces réfugiés pouvaient compter sur un soutien à leur retour. Ces Libériens, comme Thomas G. et sa famille, avaient estimé que la fenêtre d'opportunité migratoire liée à leur statut était en train de se refermer. Après être restés pour partir, ils avaient finalement décidé de rentrer, ce qui n'excluait pas un rebond migratoire depuis le Libéria.

- *Partir en abandonnant provisoirement son statut de réfugié ?*

Une dernière tactique peut être évoquée, celle d'Aboubacar D., un réfugié qui était prêt à renoncer provisoirement à son statut de réfugié en cherchant à partir comme un migrant. Aboubacar D. était né au Libéria mais était Guinéen par son père, venu au Libéria pour faire fortune et qui en avait été chassé par le conflit. Aboubacar D. ne se sentait pas Guinéen et disait préférer fréquenter ses compatriotes libériens, à l'inverse de son frère qui avait épousé une Guinéenne et travaillait pour un Libano-guinéen au centre-ville de Conakry. Aboubacar D. avait le statut de réfugié mais possédait aussi une carte d'identité guinéenne. Il se renseignait sur les possibilités de partir en Europe ou aux États-Unis en demandant un visa de court séjour. Lors de notre troisième rencontre, il expliquait qu'il savait que des Libériens étaient partis de cette façon avant lui, vers la Belgique ou l'Angleterre. Ils avaient acheté un billet d'avion et obtenu un visa grâce à des faux papiers guinéens. Il disait, en français, qu'ils s'étaient ensuite « constitués réfugiés » sur place. Ils avaient demandé l'asile en faisant valoir leur nationalité libérienne et en évoquant les persécutions subies pendant la guerre. L'expression qu'il employait est intéressante car elle évoque des prisonniers qui se rendent, comme si Aboubacar D. voulait souligner l'illégalité du voyage, mais surtout car elle implique que ces Libériens avaient, selon lui, participé à l'obtention de leur statut en Europe [CKY N°007].

Cette tactique sortait du cadre des « solutions durables » mais elle continuait de recourir à l'expérience de la migration forcée pour assurer un séjour pérenne dans des pays occidentaux. De fait, très peu de personnes parmi les enquêtés évoquaient des tactiques de départ en dehors du statut de réfugié.

3.1.2. Se projeter en dehors du statut de réfugié ?

Dans les discours recueillis, la réinstallation semblait l'avenir auquel les réfugiés consacraient tous leurs efforts pour partir. Néanmoins, il s'agit peut-être là d'un biais et d'une limite de l'enquête car mon approche sur le terrain était centrée sur leur parcours de réfugiés. Beaucoup de questions portaient sur leur rapport au HCR et leurs possibilités de départ via cette institution. Les enquêtés ont donc peut-être fait le choix de passer sous silence d'autres projets de départ, d'autres opportunités se situant en dehors du cadre migratoire proposé par le HCR. Les données recueillies permettent tout de même d'analyser quelques tactiques par lesquelles certains individus essayaient de partir, en dehors des opportunités apportées par le statut de réfugié.

- *Stratégies matrimoniales*

Même si l'expression usuelle est celle de stratégie matrimoniale, les exemples qui suivent relèvent à mon sens davantage de tactiques matrimoniales, par lesquelles les Libériens cherchent à s'ouvrir d'autres opportunités de départ, grâce aux rencontres possibles dans les lieux où ils sont ou par les nouveaux moyens de communication : internet et les réseaux sociaux de type facebook.

Plusieurs jeunes filles à Conakry et à Accra exprimaient leur rêve de rencontrer un mari blanc. En fréquentant un Russe à Conakry, la fille de Fanta R. espérait ne pas être obligée de suivre sa mère dont le projet était de rejoindre son nouveau mari à Abidjan. Si elle épousait cet employé russe du secteur minier, elle pourrait rester à Conakry, et à long terme partir en Russie ou ailleurs avec lui [CKY N°064]. Lovetee, à Accra, avait épousé un Hollandais qu'elle avait rencontré par

internet, une technique employée par de nombreux jeunes gens dans le camp de Buduburam pour rencontrer des Occidentaux [ACC N°17]. Cette démarche rapproche les réfugiés d'autres candidats au départ, par exemple des jeunes femmes camerounaises. Au Cameroun, les « cybermigrations maritales » ou mariages « *internet mediated* » sont même devenues l'objet d'une chanson populaire, contant les espoirs d'une jeune femme de « surfer sur le net et trouver [son] blanc » (Alpes, 2011, p. 145). Odele et Josephine m'ont ainsi demandé de les mettre en contact avec un « *white man* » qui pourrait les emmener en France [ACC N°18 et N°19]. Le mari de Lovetee est venu plusieurs fois à Accra pour de longs séjours et ils ont eu un enfant ensemble. Il n'avait pas encore obtenu de faire venir sa famille aux Pays-Bas, mais lors de notre premier entretien en 2008, Lovetee ne rejetait pas la possibilité de vivre avec lui au Ghana. Rencontrée à nouveau en 2009, elle projetait de s'installer avec son mari à Monrovia et avait même demandé à une amie de mener une recherche d'appartement pour eux [ACC N°17].

Les tactiques matrimoniales ne sont pas uniquement féminines. Ken disait lui aussi ouvertement vouloir rencontrer une femme blanche. Il voulait suivre en cela l'exemple de sa sœur, mariée à un diplomate belge et installée à Abuja au Nigéria où son mari travaillait pour l'Union européenne. Ken avait d'ailleurs déjà eu une relation amoureuse avec une étudiante américaine, rencontrée au Nigéria quand il avait rendu visite à sa sœur pendant quelques mois. Il disait que c'était cette rupture qui l'avait convaincu de revenir à Accra. Il racontait qu'il allait parfois se promener sur le campus de Legon pour rencontrer des étudiants occidentaux [ACC N°46].

Enfin, ces tactiques matrimoniales ne visaient pas uniquement des alliances avec des Blancs. Se marier avec un Guinéen ou un Ghanéen pouvait également ouvrir des possibilités de départ. Le mari d'Hawa à Conakry l'avait quitté pour une Guinéenne, avec laquelle il vivait maintenant en France selon elle [CKY N°141]. La propriétaire de la maison que gardait Brian dans le village de Buduburam était une Libérienne mariée à un Ghanéen qui vivait à présent aux États-Unis où travaillait son mari [ACC N°44].

- *Migrations de travail*

Rares étaient les enquêtés qui pouvaient espérer partir pour une migration de travail. Loseny à Conakry et Joedafi à Accra, qui travaillaient tous deux pour l'OIIM savaient qu'ils pourraient passer du statut d'employé local à celui d'employé international. C'est une présupposition dans le cas de Joedafi [ACC N°25], mais une certitude pour Loseny qui expliquait que l'un de ses collègues, libérien comme lui, avait été envoyé en mission au Népal. Il avait obtenu une augmentation de salaire et continuait de faire vivre sa famille restée à Conakry. Loseny disait qu'il travaillait sérieusement dans l'espoir d'être remarqué de sa hiérarchie et de bénéficier d'une telle opportunité [CKY N°192]. Un autre exemple était celui d'Alfredo, pasteur d'une Église évangélique, en formation à Accra. Il espérait être envoyé comme missionnaire à l'étranger et expliquait que la seule destination qu'il refuserait était le Libéria où il ne comptait pas retourner [ACC N°24]. Enfin, Graham donnait un exemple de migration de travail en parlant d'un « frère »²⁸², ancien réfugié libérien à Buduburam, qui travaillait à Dubaï comme ouvrier. Il disait

²⁸² Les guillemets sont ici employés car je n'ai pas fait préciser lors de l'entretien s'il s'agissait d'un frère biologique. Le ton de l'échange laisse plutôt à penser qu'il s'agit d'une relation et que Graham n'est pas en contact régulier avec cet homme.

qu'il ne savait pas comment il avait obtenu cet emploi mais qu'il y avait de dures conditions de vie. Graham préférait donc attendre de voir si ses espoirs de réinstallation allaient aboutir plutôt que de se renseigner davantage [ACC N°10].

- *Partir par des itinéraires clandestins*

Encore plus rares étaient les enquêtés qui mentionnaient la possibilité d'un départ clandestin vers des pays développés. Je n'ai recueilli qu'un récit d'aventure migratoire clandestine ratée, celui de Sekou B., un jeune homme mandingo qui imaginait rejoindre l'Italie par la Libye mais s'était arrêté à Bamako. Il expliquait : *One time, I left. It happened 2002. I traveled to Mali. I was trying to go to Libya, to Italy but the condition on the highway... People told me it is very difficult so I returned back to here now. It is dangerous... I'm trying my best but I've never met anybody ready to travel before* [CKY N°057]. Son témoignage indique qu'il n'avait pas réussi à s'insérer dans un réseau migratoire plus vaste, celui des départs clandestins vers l'Europe, ou du moins que sa tentative ratée l'avait dissuadé de renouveler l'expérience jusqu'à présent. Il n'excluait en effet pas de repartir par des voies clandestines mais n'avait pour l'instant pas assez d'argent et avait perdu le contact avec celui qui lui avait permis ce premier voyage, un ami malinké guinéen chauffeur routier entre Conakry et Bamako. Quelques réfugiés à Conakry évoquaient des Libériens partis clandestinement vers le Maroc, dont l'ancien président du comité, mais il s'agissait là plutôt de rumeurs. À Buduburam, Helene a mentionné son fils, disparu depuis 1997, dont elle avait retrouvé la trace par l'intermédiaire d'une amie : il avait atteint la Zambie, où il vivait depuis quelques années mais d'où il préparait un départ pour l'Afrique du Sud [ACC N°40].

Les projets migratoires des réfugiés rencontrés n'avaient pas inclus cette hypothèse d'un départ clandestin, du moins déclaré. Cela est dû à la construction même des entretiens mais cela amène aussi à s'interroger sur leur faible insertion dans les réseaux migratoires de leur pays d'accueil vers l'Europe puisque de nombreux Guinéens et Ghanéens se trouvent sur les routes clandestines du Sahel (Charrière, Frésia, 2008). Ces projets témoignent en général d'une faible autonomisation par rapport aux opportunités migratoires offertes par le HCR. Le séjour à Conakry ou à Accra n'aurait-il permis qu'à une minorité de personnes d'envisager d'autres façons de partir ? Ceux qui restaient étaient en effet ceux qui n'avaient pas (encore ?) réussi à partir, voire qui manquaient de ressources pour le faire. Mais ceux qui restaient étaient aussi ceux qui avaient le projet, à moyen terme, de retourner au Libéria, ceux qui restaient en attendant de rentrer.

3.2. Rester en attendant de rentrer, des stratégies à moyen terme

L'idée d'une attente active est confirmée dans le cas de plusieurs réfugiés rencontrés : ils avaient construit un projet pour rester à Conakry ou à Accra en attendant de rentrer. Ils étaient retenus dans ces capitales, au-delà d'éventuels espoirs de réinstallation, par des raisons concrètes. Ils exprimaient le souhait de profiter des atouts du pays d'asile, en termes de marché du travail, de formation ou d'infrastructures, pendant encore quelques mois ou années avant de retourner au Libéria. Cette observation valait essentiellement pour le Ghana, à cause du dynamisme économique du pays et de son attractivité en termes de formation. Mais elle a aussi été relevée en Guinée, où ce sont surtout les liens sociaux tissés qui retenaient des Libériens. Dans les deux pays, ces réfugiés qui restaient s'engageaient dans une nouvelle relation et de nouveaux déplacements vers leur pays d'origine : ils avaient le projet de mettre en place des circulations qui

témoignent de leur résilience et de façons de tirer parti de leur expérience de réfugié, sans ici s'appuyer sur le statut juridique mais sur les connaissances que cette expérience leur avait apportées.

3.2.1. *S'appuyer encore un peu sur les opportunités offertes à Accra et Conakry avant de rejoindre Monrovia*

Parmi les réfugiés rencontrés, certains disaient vouloir rester un peu avant de rentrer. Il s'agissait surtout de Libériens rencontrés à Accra, mais quelques-uns, à Conakry, exprimaient ce souhait, pour le même type de raison. Ces raisons sont professionnelles ou de formation.

Certaines mères de famille disaient attendre la fin de la scolarité de leurs enfants, comme Lawuo à Conakry [CKY N°003] ou Anna à Accra [ACC N°12]. Cette dernière tenait un discours très ouvert sur son avenir. Elle souhaitait avant tout que son fils termine ses études à Accra, où il était scolarisé dans le système scolaire ghanéen. Elle était retournée au Libéria pour un court séjour quelques mois avant notre entretien en 2008, afin de rendre visite à son père vieillissant, mais n'avait pas encore l'intention de rentrer. Elle disait ne pas y aimer l'attitude des enfants irrespectueux envers les adultes et préférait laisser s'écouler du temps pour que les mentalités, marquées par la guerre, changent. Peter ou Joseph V. disaient quant à eux vouloir rester pour terminer leur cycle de formation universitaire au Ghana. Peter ajoutait qu'il retournerait même au Libéria dès la période de stage prévue dans la formation en *business* qu'il suivait dans un institut privé à Winneba. Il estimait qu'une entreprise ghanéenne ne lui donnerait pas sa chance [ACC N°33]. Joseph V., qui suivait une formation en *management*, était plus optimiste et espérait trouver un emploi à Accra par le réseau de son école privée [ACC N°36]. Les opportunités de formation sont de fait plus nombreuses au Ghana, et elles étaient un argument pour rester à moyen terme, tout comme cela a été observé dans d'autres situations d'exil prolongé après la fin d'un conflit, par exemple dans le cas des Soudanais en Ouganda (Dryden-Peterson, Hovil, 2004 ; Kaiser, 2010).

Certains enquêtés s'appuyaient sur leur situation professionnelle, qu'ils préféraient ne pas mettre en danger avec un projet de retour à court terme. Morris M. était par exemple bien inséré dans sa communauté religieuse *baba'i* qui lui apportait de petits contrats de travail comme homme à tout faire. Il disait en 2008 : *I will go back, but not now. Maybe next year... Because I still want to achieve one or two things here. You know, you can't go back now, if you're not prepared. Liberia needs prepared people now. So, maybe in a year time, it will be alright.* Il faisait ici allusion à son activité de prosélytisme de la foi *baba'i*. Fin 2009, il était toujours à Accra et n'avait pas l'intention de rentrer dans un futur proche [ACC N°03]. À Conakry, Jallah K. qui travaillait au dispensaire médical St Gabriel préférait y rester tant qu'il y avait un emploi. Il s'y construisait une expérience professionnelle dont il pourrait se recommander lors d'un éventuel retour au Libéria [CKY N°020]. Morris V., enseignant à l'école CRS ne rentrerait pas tant que l'école fonctionnait et qu'elle jouait un rôle pour l'éducation des Libériens installés à Conakry. Cela ne l'empêchait pas de rendre visite à sa famille au Libéria, comme lors des fêtes de Noël fin 2008 [CKY N°028].

Tous ces enquêtés avaient donc des contacts au Libéria : des parents déjà rentrés ou qui n'avaient jamais quitté le pays. Ils leur rendaient même ponctuellement, si ce n'est régulièrement visite, ce qui leur permettait de continuer de s'informer sur la situation au Libéria. *We are not there,*

but we are online on a daily basis and we get credible information disait aussi Amos [ACC N°29]. Leur réseau familial et amical ainsi que les informations récoltées, par internet à Accra, par la radio plutôt à Conakry, leur permettaient de continuer à peser le pour et le contre quant à un retour, tout en maintenant leurs activités en Guinée ou au Ghana. *So we'll be on a wait and see. As soon as things improve considerably, we can go back home*, concluait Amos [ACC N°29].

3.2.2. *Circuler ?*

Sans tout à fait rentrer, certains réfugiés étaient retournés au Libéria et y avaient « tâté le terrain » : *test the water* disait Moses [ACC N°28]. Parmi les enquêtés, quelques-uns construisaient alors des projets dans un entre-deux, entre Conakry, ou Accra, et Monrovia. Certains Libériens avaient de fait repris leur ancienne activité professionnelle de chauffeurs routiers à travers les pays de la sous-région. Le dynamisme de la gare routière de Buduburam en atteste. Quelques réfugiés rencontrés, à Conakry et surtout d'ethnie mandingo, faisaient des navettes entre Conakry et Monrovia ou le nord du Libéria, en passant par la Guinée forestière, comme Aboubacar S. [CKY N°017]. Quelques enquêtés, en s'appuyant sur ces liaisons régulières, avaient formé le projet de mettre en œuvre un commerce transfrontalier, dans le cas de la Guinée et du Libéria, voire à travers la Côte d'Ivoire, dans le cas du Ghana, ce qui ajoutait aux perspectives commerciales. Ils imitaient en cela des exemples observés dans leur entourage : Evelyn parlait d'une amie libérienne, mariée à un Ghanéen, qui avait entrepris de faire du commerce entre Ghana et Libéria [ACC N°08], Rose S. mentionnait sa cousine qui faisait du commerce de tissus et de vêtements entre Guinée et Libéria [CKY N°140]. Les deux femmes étaient, selon les dires de ces enquêtés, d'anciennes réfugiées. Varney D. avait le projet d'organiser un commerce de fripes entre Conakry et Monrovia, en sélectionnant des vêtements pour des jeunes gens. Il disait qu'il utiliserait Conakry comme base car les vêtements de seconde main qui y arrivaient étaient moins chers qu'à Monrovia. Il pourrait en sens inverse rapporter à Conakry des vêtements plus à la mode qui arrivaient des États-Unis directement à Monrovia. Il avait développé ce projet entre 2008 et 2009, après un séjour exploratoire à Monrovia et l'exposait lors de notre dernière entrevue, en 2009. Même si le passage des frontières était coûteux, il pensait que l'entreprise serait rentable.

Ces Libériens s'inscrivaient ainsi dans des circulations sous-régionales. Elles pouvaient d'ailleurs concerner d'autres pays que leurs seuls pays d'origine et actuels pays d'asile : quelques Libériens mentionnaient la Gambie quand ils étaient à Conakry, ou la Côte d'Ivoire, le Togo ou le Nigéria quand ils étaient à Accra, comme des pays vers lesquels il leur était possible de créer des flux commerciaux avec leurs actuels lieux de vie. De futurs ex-réfugiés, ils devenaient des entrepreneurs économiques entre ici et là-bas. Un autre exemple est celui de Ben T., qui avait créé une école d'infirmières anglophones à Conakry.

Ben T., médecin libérien ayant fait ses études à la *Cuttington University* s'était réfugié à Conakry en 1996. Il y avait d'abord travaillé comme médecin pour « une grande entreprise de plus de 350 salariés ». Mais il avait décidé en 2006 d'arrêter ce travail pour se consacrer pleinement à l'association qu'il avait créée : une école d'infirmières anglophones dans la capitale guinéenne. Le projet était né en 2001 après une opération de sensibilisation de la communauté anglophone sur les risques du Sida. Des églises anglophones, soutenues par l'ONG Population Service international (PSI), avaient organisé un atelier d'information dans lequel Ben T. était intervenu pour faire de la prévention auprès des jeunes. Il racontait qu'il s'était alors dit que ces jeunes qui

n'avaient pas de travail n'étaient pas en situation d'entendre le message. Livrée à elle-même, la jeunesse anglophone avait besoin d'aide, expliquait-il, en faisant notamment allusion à la prostitution des jeunes filles réfugiées. Avec un autre médecin, sierra léonais, il avait adressé un projet d'ONG au gouvernement guinéen pour avoir l'autorisation de former des réfugiés au métier d'infirmier.

Cette ONG, *Community Health International*, avait formé 302 étudiants, dont 95% de jeunes filles et de femmes, entre 2001 et 2008, dans une école située dans le quartier de Koloma et par des stages dans trois centres de santé de la capitale. En 2007-2008, 21 élèves étaient nouvellement inscrits, dont sept Libériens. La formation durait un peu moins de deux ans et était peu chère mais il arrivait souvent que des étudiants s'interrompent car ils ne parvenaient pas à payer les frais de scolarité. Ben T et son collaborateur avaient demandé l'aide financière du HCR mais ne l'avaient pas obtenue. Ils en avaient été très déçus car ils estimaient que leur action s'inscrivait autant dans une préparation au rapatriement que dans une perspective d'intégration. Il soulignait que devenir infirmière avait changé le cours des vies de beaucoup de filles et de femmes, leur avait permis de donner un sens à leur vie, de trouver un emploi, d'être utiles à leur communauté. Quelques-unes avaient été embauchées dans des structures de soins à Conakry, d'autres étaient rentrées au Libéria où elles avaient pu faire valoir leurs compétences. *If UNHCR cannot resettle all refugees, they have to give them skills so that they can go home in better conditions, or settle here the best they can* [CKY N°162].

Le nouveau projet de Ben T. en 2008 était d'ouvrir une deuxième école à Nzérékoré, où il y avait encore beaucoup de réfugiés et où certains voulaient être intégrés. Il s'était mis en contact avec le ministère de la Santé guinéen pour être reconnu à l'échelle nationale et avoir l'autorisation d'exister comme association en Guinée forestière. Il était motivé pour élargir son action et envisageait même de créer dans quelques années une troisième structure de formation à Buchanan, dont il était originaire, pour continuer son éducation dans l'éducation et la santé. Il pourrait alors continuer d'être basé en Guinée et partager son temps entre ces différents centres de formation. Il avait déjà mené une mission exploratoire à Buchanan. Il avait fait une sorte d'enquête de marché qui lui permettait de dire qu'une école de ce type répondrait aux besoins du comté de Grand Bassa et éviterait que les jeunes qui voulaient devenir infirmiers ne partent à Monrovia.

Planche photographique 29 Lécole d'infirmières de Ben T., un embryon de projet transnational

a. La maison de l'école d'infirmières

Sharon, une élève, porte l'uniforme de l'école.



b. Ben T. dans son bureau

Derrière lui, on peut voir des photos de promotions des infirmières diplômées par l'école.



c. Les murs du bureau de Ben T.

Une autre photo de promotion d'élèves infirmières est au-dessus d'affiches de prévention contre le Sida et à côté d'un portrait du président guinéen L. Conté



Les liens entre la Guinée forestière et le Libéria étaient plus faciles qu'entre Conakry et le Libéria, du fait des distances, ce qui expliquait que le commerce transfrontalier développé par les réfugiés libériens était plus dynamique dans cette région. Les fils de Mariam, installés à N'Zérékoré, [CKY N°199] y participaient, dans des logiques proches de celles développées par les anciens réfugiés sierra léonais de part et d'autre de la frontière (Andrews Gale, 2006). Ils s'appuyaient sur des liens et des mobilités antérieures à la guerre, autant que sur les liens et les

mobilités causés par leur expérience de migration forcée en Guinée. Ces activités transfrontalières permettaient aux réfugiés de s'assurer une sécurité, en cas de nouveaux troubles, autant qu'une subsistance en exploitant les avantages qu'ils trouvaient de part et d'autre de la frontière (Kaiser, 2010). Comme le soulignent les travaux d'A. Monsutti (2008), les mouvements aux frontières brouillent les distinctions entre migrations dites forcées et celles dites volontaires tandis que les idées d'installation permanente ou de déplacement irréversible ne prennent pas en compte les mouvements multidirectionnels des populations.

En déployant des activités entre leur pays d'asile et leur pays d'origine, les Libériens devenaient des acteurs transnationaux, au sens où ils maintenaient des relations sociales qui reliaient leur société d'origine et leur société d'installation. Ils transformaient Conakry ou Accra en une base arrière, ou du moins en un point de repère pour leurs activités, s'ils s'établissaient plutôt au Libéria. Ces villes étaient ou restaient des lieux sur lesquels ils s'appuyaient pour organiser leur vie dans la période post-conflit, et dans la perspective de la perte du statut de réfugié. Ils capitalisaient ainsi sur leur expérience d'exil, sur leur connaissance de ces lieux, mais aussi des différentiels de prix ou d'approvisionnements de marchandises entre les lieux, ou encore de besoins en main d'œuvre. En ce sens, quelques réfugiés s'affranchissaient de leur statut de réfugié et construisaient des projets migratoires qui en étaient autonomes. Ils avaient des comportements, proches de ceux d'autres migrants dans la sous-région, qui témoignent d'une tentative de maîtrise des lieux. Ces comportements pourraient s'apparenter à des stratégies au sens où ils semblaient être une « victoire du lieu sur le temps », « une maîtrise du temps par la fondation d'un lieu autonome ». Il s'agissait aussi de façons de se projeter à moyen, voire long terme, entre ici et là-bas.

*

* *

Pour conclure ce chapitre, il me paraît important de souligner que ces ébauches de stratégies n'étaient mises en œuvre que par une toute petite minorité des réfugiés rencontrés. La majorité d'entre eux se situait plutôt dans des démarches tactiques pour élaborer des projets migratoires post-conflit, pour rester, rentrer ou partir. Certains se trouvaient même totalement bloqués à Conakry ou à Accra. L'analyse des données recueillies permet cependant d'insister sur les marges de manœuvre des enquêtés, même si elles se déployaient surtout dans le cadre du champ des possibles ouvert par le HCR. Ils essayaient d'être des acteurs de leur migration post-conflit, tout comme ils avaient été des acteurs de leurs parcours de migration forcée, malgré la guerre et les contraintes rencontrées.

Dans une période de transition, entre la fin du conflit et l'annonce de la fin de leur statut de réfugié, plusieurs étaient dans une attente active. Ils menaient des tactiques, si ce n'est des stratégies, qui portaient des projets cumulatifs et parfois contradictoires. Ces contradictions étaient le reflet de leur capacité d'acteurs qui essayaient de s'assurer le meilleur avenir possible. Comme l'écrit J. Lévy : « Les contradictions entre stratégies sont bien présentes dans l'univers mental de l'acteur. Là où on aurait vu, naguère, incohérence et confusion des agents, il semble plus productif de déceler et d'analyser les contradictions et la complexité, au moins pour partie assumées par les acteurs qui les portent. Car, vus au travers de leurs horizons stratégiques, ceux-ci intègrent et projettent les contradictions et la complexité de la dynamique sociale d'ensemble » (Lévy, Lussault, 2003, p. 875).

Les tactiques analysées ici étaient essentiellement des « arts du faible » et des « manières de faire avec » les « solutions durables » du HCR. Ces « solutions durables » sont de plus en plus discutées par les recherches en cours, qui proposent de revisiter ce triptyque et d'y introduire davantage de souplesse. Katy Long (2010) souligne ainsi que l'intégration ou la réintégration des réfugiés dans leurs lieux d'accueil et dans leurs lieux d'origine doit être promue en dépassant le biais sédentaire jusqu'ici propre au HCR et en laissant une place à la mobilité. La fin d'un conflit n'entraîne pas forcément le rapatriement de tous les réfugiés, ou du moins, pas au même rythme pour tous. Certains réfugiés ont besoin d'un temps d'observation et d'hésitation qui s'étend au-delà des toutes premières années après la fin du conflit.

RENTREER, RESTER, PARTIR : LE CHAMP DES POSSIBLES

CONCLUSION

Cette dernière partie a proposé de revisiter les « solutions durables » proposées par le HCR et de discuter le cadre de ces possibles migratoires, du point de vue des institutions qui les régissent, mais surtout du point de vue des réfugiés. Les Libériens rencontrés à Conakry et à Accra semblaient surtout formuler des projets migratoires en lien avec le statut de réfugié, soit qu'ils le détenaient, soit qu'ils cherchaient encore à l'obtenir malgré la fin du conflit. Ils n'étaient pas passifs et participaient eux aussi à la construction d'un champ des possibles migratoires post-conflit. Leurs marges de manœuvre ont été analysées au fil de ces deux chapitres à travers des typologies. Certains enquêtés avaient choisi de se conformer aux propositions d'avenir que leur offrait le HCR, en 2008-2009 : le rapatriement ou l'intégration locale. Mais la plupart les rejetait, pour le moment du moins. Ils avaient développé des tactiques pour essayer de bénéficier de la réinstallation, l'option qui leur paraissait la plus souhaitable pour améliorer leurs conditions de vie. Ils se plaçaient dans une attente passive pour certains, active pour d'autres, qui essayaient de saisir des occasions migratoires avant que la fenêtre d'opportunité ne se referme. La cessation de leur statut de réfugié en 2012 a modifié ce champ des possibles post-conflit. Les pays d'accueil des Libériens, Guinée comme Ghana, ne leur ont pas retiré leur droit de séjour et le droit international leur laisse la possibilité de circuler dans l'espace de la CEDEAO mais ils sont redevenus des migrants comme les autres du point de vue des pays occidentaux qu'ils rêvaient de rejoindre.

CONCLUSION GÉNÉRALE

When you will be coming back and asking people, maybe they will still be here and their condition will not be that different. But now, they are at a crossroads. They are asking themselves: am I going [back home]? Most people still hesitate. They need to go and see before they decide to go or stay. If you don't have the peace of mind, it's hard. If you don't have somebody abroad to send you help, it's hard. And if you don't have skills... That's the one. You need to have skills.

Ben T. [CKY N°162]

Le conflit civil au Libéria a pris fin en 2003, il y a maintenant dix ans. Les Libériens rencontrés en 2008-2009 observaient depuis Conakry ou Accra le processus de reconstruction et les efforts de réconciliation menés par le gouvernement de la présidente E. Johnson Sirleaf et soutenus par la communauté internationale. Les dirigeants du Libéria et leurs appuis encourageaient au retour des réfugiés ainsi qu'aux investissements de la diaspora dans le but de relancer le développement économique du pays. Partis il y a dix-huit, douze ou seulement six ans, les réfugiés hésitaient à rentrer, comme le soulignait Ben T. ci-dessus. C'est aux expériences de migrations forcées de ces Libériens et à leurs façons d'appréhender la période post-conflit que ce travail s'est intéressé.

Dans une première partie, les raisons qui les ont poussé à fuir leur pays et la façon dont ils ont été accueillis en Guinée et au Ghana ont été restituées afin d'analyser le contexte de ces migrations forcées. La complexité du conflit interne du Libéria, résultat de la faillite de l'État et de la banalisation d'une violence ethnicisée, a été soulignée, de même que son internationalisation, qui a contribué à créer une dynamique de « guerre nomade » (Galy, 2004) dans la région de la Mano River. Dans une approche par le haut, où ont aussi pris place les témoignages recueillis auprès des réfugiés, le rôle des États et du HCR dans l'accueil et la catégorisation des populations fuyant ce conflit a été examiné. La Guinée et le Ghana n'ont pas la même distance géographique avec le Libéria et ont des relations historiques spécifiques avec ce pays, notamment en termes de flux migratoires. L'afflux de réfugiés, par centaines de milliers, vers la Guinée voisine n'est pas comparable avec celui qui a touché le Ghana. Le parallèle entre ces deux pays d'accueil a mis en lumière qu'ils ont d'abord adopté des modèles d'accueil différents : une myriade d'installations spontanées et de camps en Guinée forestière, loin de Conakry ; un seul camp à une quarantaine de kilomètres d'Accra. Ils ont néanmoins mis en place des mécanismes institutionnels similaires, créant des agences nationales des réfugiés mais s'appuyant sur le HCR pour la coordination des actions humanitaires et recourant au statut de réfugié *prima facie*. L'étude de l'évolution de l'asile en vingt ans a également montré l'émergence d'une même fatigue de l'hôte, exacerbée par les attaques frontalières de 2000 dans le cas de la Guinée, révélée de façon plus sporadique au Ghana jusqu'à la manifestation de 2008 dans le camp de Buduburam.

Dans une deuxième partie, les expériences d'exil des Libériens ont été abordées au prisme de leurs tactiques de survie. La diversité de leurs parcours depuis leur départ jusqu'à leur arrivée dans les deux capitales d'étude a d'abord été retracée. Ces « vieux réfugiés » (Agier, 2008) ont été poussés par la guerre mais ont aussi fait des choix qui expliquaient qu'ils vivaient à Conakry ou Accra lors des enquêtes. Leurs parcours, le plus souvent complexes, ont été des clés de

compréhension, autant que leurs appartenances ethniques, leurs origines géographiques ou leurs profils socio-économiques d'avant-guerre, pour analyser leurs comportements post-conflit. La description de ces parcours a montré la déstructuration des liens sociaux par la guerre, mais aussi leur restructuration. Cette dernière s'est traduite par une reterritorialisation qui a été analysée à travers l'organisation spatiale des réfugiés dans chaque agglomération. Buduburam est peu à peu devenue une petite ville libérienne à la périphérie de la capitale ghanéenne où les réfugiés libériens ont fait communauté. À Conakry, les Libériens vivaient dispersés mais des micro-concentrations témoignaient de logiques d'implantation ethniques et politiques, au-delà des contraintes de leur installation dans la capitale guinéenne. Leurs difficultés ont été présentées par la question du logement. Des similitudes ont été dégagées sur ce point entre Accra et Conakry : même si l'existence du camp amenait certains Libériens à se comporter comme des propriétaires, alors qu'ils n'étaient pas, beaucoup d'entre eux à Buduburam, aux alentours et au-delà dans l'agglomération, étaient en situation d'hébergement ou de location, tout comme les réfugiés de Conakry. Les analyses sur la stabilité ou les mobilités résidentielles individuelles ont permis d'articuler l'expérience de migration forcée à celle de l'installation en ville. Enfin, la précarité économique des réfugiés a été montrée pour souligner qu'ils subsistaient sur la durée de l'exil sans ou après l'aide humanitaire, grâce au marché informel du travail ainsi qu'à des commerces et services orientés vers leur propre communauté. Les transferts d'argent dont certains étaient bénéficiaires ont été un paramètre important de différenciation économique entre les deux lieux d'exil et au sein même de ces lieux. Les Libériens s'étaient organisés pour négocier une amélioration de leurs conditions de vie, en s'adressant surtout au HCR. Plus que les États d'accueil, c'est ce dernier qu'ils considéraient comme leur protecteur et leur interlocuteur. Les tensions au sein de ces communautés en exil se cristallisaient dans leur relation au HCR et dans les revendications à formuler à son encontre. Les jeux de pouvoir entre comités de réfugiés et groupes rivaux portaient surtout sur les tactiques collectives à suivre pour bénéficier des « solutions durables » du HCR.

La dernière partie a été consacrée à l'examen des « solutions durables » pour les Libériens, à leur mise en œuvre par les acteurs concernés, le HCR et les États d'origine et d'accueil, mais surtout à leur appréhension par les réfugiés eux-mêmes. Loin d'être passifs dans le processus d'organisation de leur sortie d'exil, ils avaient développé des tactiques pour essayer de bénéficier d'une amélioration de leur situation. La plupart des Libériens rencontrés considérait que cette amélioration passait par leur départ vers des pays plus riches que le HCR pouvait leur obtenir en tant qu'agence chargée des réfugiés. Une minorité des enquêtés avait fait le choix de rester ou de rentrer, ou bien allait bénéficier d'un regroupement familial, mais la majorité d'entre eux était en attente. L'attente s'accompagnait d'un sentiment d'impasse, car les réfugiés disaient ne vouloir ni rester, ni rentrer même s'ils entendaient bien que la réinstallation n'était plus une option possible pour eux. Leur croyance en la possibilité d'un départ par ce biais restait très forte et aide à mieux comprendre leur choix d'attendre à Conakry ou à Accra. L'attente était donc une tactique. Elle a permis à certains de construire des projets alternatifs, si ce n'est cumulatifs. Ils poursuivaient un projet de départ à l'étranger, tout en cherchant à préserver leurs conditions de vie en exil et en suivant de près l'évolution de la situation au Libéria. L'annonce de la cessation du statut de réfugié en 2012 a probablement modifié cette manière de faire qui restait ancrée dans les perspectives migratoires liée à ce statut. Distinguées de ces tactiques, d'autres manières d'organiser l'avenir émergeaient en 2008-2009 à travers des projets de circulations entre le Libéria

et les pays d'asile, mobilisant des pratiques migratoires antérieures au conflit mais aussi l'expérience des lieux acquise en exil. Seules ces dernières ont été qualifiées de stratégies pour souligner qu'elles correspondaient à un affranchissement par rapport au cadre migratoire proposé par le HCR.

Ce travail a analysé les comportements des réfugiés libériens à Conakry et à Accra dans les années post-conflit, lorsqu'ils se situaient à une croisée des chemins, pour reprendre l'expression de Ben T. Ils allaient perdre leur statut de réfugié et ils allaient peut-être décider de rester dans leurs pays d'asile, de rentrer au Libéria ou de partir ailleurs. À l'image de l'hypothèse, nuancée par les résultats de l'enquête, d'un cumul de projets formulés à partir du lieu d'asile, cette thèse s'est efforcée de proposer plusieurs apports à la réflexion scientifique, sans qu'ils soient tous aboutis, mais pour qu'ils construisent un champ des possibles de recherche à moyen terme.

Une géographie sociale adaptée aux migrations forcées

Cette recherche s'est attachée à saisir la « dimension spatiale » (Veschambre, 2006) d'une situation de migration forcée en interrogeant le rôle des lieux où se situaient les réfugiés dans la construction d'un champ des possibles à la fin d'un conflit. Les réfugiés, en tant qu'individus, leurs réseaux sociaux et leurs rapports à leurs lieux d'exil, leur lieu d'origine et leurs lieux de projet ont été pris comme entrée d'étude. Je me suis ainsi rattachée à un courant de recherches qui « accorde une place privilégiée aux acteurs, à leurs représentations, plus largement à l'action sociale et aux systèmes territorialisés qu'elle constitue » (Di Méo, 2008).

Cette thèse est également proche de l'anthropologie de M. Agier, sur des terrains que ce dernier a d'ailleurs parcourus (Agier, 2005 ; 2008), par un souci partagé du témoignage. Elle a ainsi apporté une connaissance, en français, du conflit civil libérien, vécu par le bas, par ceux qui l'ont fui. Elle complète les analyses sur le camp de Buduburam, lieu de recherche bien identifié par des travaux en langue anglaise, et s'intéresse à Conakry, lieu où les expériences des réfugiés n'avaient encore jamais fait l'objet de recherches. Cet intérêt accordé aux histoires individuelles a aussi servi à rappeler et affirmer l'hétérogénéité des profils et des parcours de ces Libériens, alors même qu'ils avaient souvent été traités de manière homogène par les institutions qui les prenaient en charge, sauf quand ces dernières créaient des distinctions permettant de soustraire des accès à l'aide et aux droits. Les histoires rassemblées constituent des vérités subjectives sur la guerre et l'exil et sont surtout des « mises en intrigue » de ces expériences (Ricoeur, 1985), une dimension qui mériterait d'être approfondie. Elles étaient également des mises en scène de projets dont la réalisation n'a pas toujours été observée. Les enquêtes ont surtout cherché à identifier des choix individuels replacés dans ceux d'un groupe plus important. L'analyse a ensuite essayé de mettre en place ce que M. Bertrand appelle un « terme médian » pour considérer ces choix qui ne relevaient, « ni du « *rational self-interest* », revendiqué ou non, ni « d'appartenances sociales totalitaires, assumées ou non » (Bertrand, 2011a, p. 312).

Pour affirmer que les réfugiés faisaient des choix, même s'ils étaient dominés, exilés et pauvres, cette étude de cas a postulé qu'ils avaient une capacité d'action (Giddens, 1987) et a démontré qu'ils étaient porteurs de tactiques. Ce terme a été préféré à celui de stratégies dans les analyses qui ont précédé et qui se sont appuyées sur une distinction proposée par M. de Certeau.

En effet, l'idée de stratégies suppose « une maîtrise du temps par la fondation d'un lieu autonome », « une maîtrise des lieux par la vue » et un « pouvoir du savoir » (de Certeau, 1990, p. 60) dont les réfugiés ne disposaient *a priori* pas. L'idée de tactique quant à elle permet d'analyser des « actions calculées » mais « en l'absence d'un propre » (*Ibid.*), ce qui souligne bien que les réfugiés étaient des acteurs mais qu'ils devaient « faire avec » les règles du jeu migratoire imposées par les États. Dans les travaux sur les réfugiés puis sur les migrants forcés, cette distinction a très peu été utilisée jusqu'ici, du moins à ma connaissance²⁸³. Les chercheurs qui soulignent les capacités d'action des réfugiés parlent plutôt en termes de stratégies, comme A. Monsutti (2004 ; 2008) par exemple. Cela s'explique en partie par le poids de l'expression de stratégie de survie, mais il me semble que le terme surestime la part de pouvoir que les réfugiés négocient face aux institutions et aux États. Tout en allant dans le même sens que cet auteur, je propose d'apporter une nuance en dégageant des marges de manœuvre plutôt que des manœuvres en tant que telles.

L'hypothèse que les réfugiés menaient plusieurs projets en même temps ne s'est pas démontrée valable pour tous. Plus que cette façon de mener des projets en parallèle, c'est l'attente et l'immobilisme qui permettaient au plus grand nombre de gagner du temps pour essayer d'obtenir un bénéfice migratoire de leur situation en exil. Les hésitations des Libériens à choisir un lieu de vie post-conflit étaient en fait un reflet de leur tentative de capitaliser à partir de leur expérience de migration forcée, même si cette tentative a échoué dans certains cas. Ces deux tactiques n'étaient pas valables sur la durée car elles étaient vouées à prendre fin, par la mise en œuvre de l'un des projets alternatifs d'une part, mais surtout par la fin du statut de réfugié d'autre part. Lorsque les réfugiés redeviennent citoyens libériens ou bien acquièrent la citoyenneté d'un autre pays, de premier asile ou de réinstallation, la possibilité d'exploiter des possibles migratoires liés au statut de réfugié prend fin. Le statut de réfugié est une protection juridique *in situ* mais aussi une ressource migratoire. Il était convoité pour ces deux raisons par ceux qui ne l'avaient pas obtenu.

À l'emploi du terme de tactiques a été associée une réflexion sur le temps et sur l'espace. L'observation des tactiques des Libériens s'est placée dans le temps du post-conflit et dans deux capitales de pays proches. Leur champ des possibles était largement dépendant d'opportunités proposées et encadrées par le HCR et les États et à durée déterminée car liée à leur statut. Les réfugiés procédaient à des « coups » dans une fenêtre d'opportunité réduite et à partir des lieux où ils étaient. Cette analyse laisserait à penser qu'ils n'avaient de pouvoir que sur le temps et non sur les lieux. Ils pratiquaient de fait une attente tactique mais cette dernière était inscrite dans les lieux où ils se trouvaient, ce qui m'a amenée à mobiliser l'idée d'effets de lieux. Le fait d'être à Conakry ou à Accra, dans un camp ou hors camp leur apportait des opportunités différentes pour rester, rentrer ou partir. La stabilité politique et les opportunités économiques ou de formation au Ghana étaient plus propices à un maintien dans ce pays. À Conakry, en revanche le contexte politique tendu pouvait encourager les réfugiés à rentrer mais ils étaient nombreux à avoir tissé ou renforcé des liens sociaux sur place. Quand ils étaient installés parmi la population locale, les

²⁸³ En faisant une recherche sur le terme et son auteur de référence sur le site internet des parutions du *Journal of Refugee Studies*, j'ai trouvé une seule mobilisation de cette distinction entre tactiques et stratégies, ou du moins de l'emploi du terme tactiques dans un sens certain. Diana Glazebrook(2004) "“If I Stay Here There is Nothing Yet If I Return I do not Know Whether I will be Safe”: West Papuan Refugee Responses to Papua New Guinea Asylum Policy 1998–2003”, *Journal of Refugee Studies*, Vol.17, N°2, p. 205-221. Le terme de tactiques n'est cependant pas absent des articles publiés dans cette revue.

réfugiés avaient davantage tissé de liens que ceux installés en camp, même dans un camp comme celui de Buduburam qui n'était pas fermé et qui n'a pas été un obstacle à la création de liens entre certains réfugiés et autres habitants de l'agglomération. Le camp a favorisé un entre soi et davantage permis des chaînes de solidarité, même si ces dernières apparaissaient aussi à Conakry, dans d'autres configurations. Ce camp a également été, comme d'autres camps, une cible privilégiée des programmes de réinstallation, ce qui a renforcé les liens des résidents avec la diaspora libérienne. À Conakry, les réfugiés ayant vécu dans des camps essayaient de mettre en avant cette expérience des camps et celle de leur exil répété pour obtenir une réinstallation.

Les lieux ont ainsi été abordés comme un « espace social réifié », c'est-à-dire « la distribution dans l'espace physique de différentes espèces de biens et de services et aussi d'agents individuels et de groupes physiquement localisés (...) et dotés de chances d'appropriation de ces biens et de ces services plus ou moins importantes en fonction de leur capital et aussi de la distance physique à ces biens, qui dépend aussi de leur capital » (Bourdieu, 1993, p. 252). Les tactiques des réfugiés pour tirer des profits d'espace dépendaient en effet de leurs ressources individuelles et collectives. Les réfugiés organisaient les contraintes extérieures en s'appuyant sur leurs « dispositions intérieures », ces ressources que Ben T. évoquait : force psychologique, c'est-à-dire capacité de rebond après l'exil ; réseau social, à comprendre comme l'ensemble des relations nouées avant et après le départ, familiales et au-delà, et la façon dont chaque individu s'en sert ; compétences individuelles, selon l'âge et le sexe, qu'il s'agisse de qualifications scolaires, de savoir-faire professionnel et de ressources économiques qu'elles apportent. Ce sont ces paramètres qui permettaient à quelques réfugiés à Conakry et à Accra de transformer leur expérience de migration forcée en une expérience assumée, qui leur permettait d'essayer d'agir sur le champ des possibles. L'espace, ou plutôt les lieux, n'ont pas été analysés comme constituant un « capital spatial » mais plutôt comme une « dimension des différentes espèces de capitaux (...), une dimension dans laquelle sont mobilisées des ressources et s'exercent des formes de pouvoir inégales selon les groupes sociaux » (Ripoll, Veschambre, 2005, p.480).

Ces lieux d'études, Conakry et Accra, étaient donc pour la majorité des Libériens des « territoires de l'attente », des « espaces ordinaires qui pour un temps (d'attente) étaient investis d'un autre sens, social et symbolique » (Vidal *et alii*, 2011, p. 4). Les réfugiés y étaient dans des situations de marginalité et s'y sentaient souvent en transit. Dans le camp de Buduburam ou bien dispersés à Conakry et à Accra, ces réfugiés bloqués vivaient dans des lieux qui peuvent être ajoutés aux figures contemporaines de l'hétérotopie décrits par M. Agier (2013). Si ces lieux de refuge ne sont pas toujours à proprement parler des « campements urbains », ils peuvent être rapprochés de ce concept d'hétérotopie (Foucault, 2001). Par leur statut, la majorité des Libériens rencontrés restaient « en dehors » de leurs sociétés d'accueil, mais ils « habitaient le refuge » (Agier, 2013) : il s'agit là d'une contradiction et d'un paradoxe que j'ai cherché à explorer à travers cette hypothèse des projets cumulatifs. Cette hypothèse a également sous-tendu une réflexion sur les « solutions durables » et les catégories proposées par le HCR.

Une réflexion sur les politiques du HCR

Dans la tradition de recherche-action des *Refugee Studies*, cette thèse a contribué à la réflexion sur les politiques du HCR. Les analyses sur les catégories employées et les solutions proposées par le HCR aux réfugiés libériens dans les capitales guinéenne et ghanéenne se sont inscrites dans la lignée des travaux sur les réfugiés urbains qui se sont multipliés dans la décennie 2000. Elles ont porté sur des politiques menées dans les années 1990 et 2000 sur lesquelles une réflexion a été concomitamment menée par les chercheurs de l'équipe d'évaluation du HCR, l'actuel *Policy Development and Evaluation Service*, comme par d'autres chercheurs externes à l'agence. Pendant le terrain puis l'écriture de la thèse, la politique sur les réfugiés urbains, sur laquelle un travail d'évaluation avait été amorcé depuis le début des années 2000, a été modifiée en profondeur en 2009 (UNHCR, 2009) et est aujourd'hui observée dans les différentes villes où le HCR est investi. De la même façon, des propositions importantes ont été faites pour que les « solutions durables » soient inscrites dans le contexte de la migration internationale (Crisp, 2008 ; Long, Crisp, 2011). Les résultats de cette recherche ont accompagné ces évolutions et vont dans le même sens.

Du rôle des lieux et de l'espace dans les catégorisations du HCR

L'analyse sur les politiques envers les réfugiés urbains en Guinée et au Ghana a pris place dans une réflexion plus vaste sur les catégories façonnées par le HCR et leur appui sur des critères géographiques qui deviennent des critères juridiques et opérationnels. Ce travail a ainsi souligné que le HCR devrait prêter la même attention aux réfugiés statutaires installés en ville qu'aux réfugiés des camps. La critique a déjà été intégrée par l'agence qui en a fait un principe : « les droits des réfugiés et les responsabilités statutaires du HCR à leur égard ne sont pas tributaire de la localisation. (...) Les zones urbaines constituent légitimement un lieu où les réfugiés peuvent exercer leurs droits, ceux qui viennent de leur statut de réfugié ainsi que ceux qu'ils ont en commun avec tous les autres êtres humains (...) Une protection doit être accordée aux réfugiés de façon complémentaire et transversale indépendamment du lieu où ils se trouvent. (...) » (UNHCR, 2009, p. 4-5). Le HCR a en effet à mener un important travail de changement de mentalités afin que son personnel ne soupçonne plus automatiquement les réfugiés urbains d'être des « faux » réfugiés, les « vrais » réfugiés étant ceux des camps. En Guinée, cette perception a eu pour conséquence de priver les réfugiés installés en ville d'aide matérielle mais aussi d'un examen de leurs profils pour les « solutions durables », et notamment la réinstallation. À cet égard, la politique du HCR envers les réfugiés propose un nouveau concept : quelles que soit donc les caractéristiques géographiques des lieux d'asile concernés, le HCR propose de parler d'« espace de protection », défini comme « un environnement propice au respect des droits internationalement reconnus des réfugiés et à la couverture de leurs besoins » (*Ibid*, p. 5).

Cette meilleure prise en compte des réfugiés en ville nécessite également d'un changement de pratiques car les attentes et les besoins de réfugiés dispersés en ville ne sont pas forcément les mêmes que ceux dans les camps et les façons de communiquer doivent s'adapter au milieu urbain et à la dispersion. Alors que les agents du HCR ne se rendaient pratiquement jamais dans les quartiers où vivaient les réfugiés libériens à Conakry, il est nécessaire que des visites dans les quartiers et qu'une action de conseil et de suivi soient mises en œuvre au plus près des réfugiés, tout en leur maintenant un accès aux bureaux du HCR. Il s'agit enfin d'un changement dans

l'approche humanitaire et les modèles d'accueil des réfugiés qui n'est pas encore totalement opéré. Comme le soulignent d'autres observateurs, un certain « parti-pris en faveur des camps » persiste dans la nouvelle politique envers les réfugiés urbains. Celle-ci suggère en effet que la motivation du plus grand nombre de quitter les camps pour les villes s'explique par un degré insuffisant d'aide et de protection dans les camps (Edwards, 2010, p. 49). Le HCR ne devrait pas assigner les réfugiés à vivre dans des lieux définis et pleinement assumer son affirmation de la liberté de mouvement, même s'il travaille, de fait, avec et pour des États qui restreignent ce droit. Si l'organisation logistique de l'aide semble plus facile dans des camps, de multiples solutions ont été proposées pour la rendre tout aussi faisable pour des réfugiés *self-settled*, en milieu rural comme urbain²⁸⁴. De nombreuses études, dont celle de W. Van Damme sur les réfugiés en Guinée forestière, en milieu rural comme urbain, ont par ailleurs démontré que l'installation libre des réfugiés favorise leur autonomie et facilite leur intégration *de facto* auprès de la population locale, sans préjuger des choix qu'ils feront quand les raisons ayant provoqué leur exil cesseront (Schmidt, 2003). L'attitude de ces réfugiés hors camp envers les « solutions durables » n'est d'ailleurs pas si éloignée de celle des réfugiés en camp, du moins en ce qui concerne le rapatriement ou l'intégration. Les Libériens, réfugiés urbains hors camp à Conakry ou en camp à Buduburam ont exprimé de la même façon des craintes et des réticences quant à ces deux solutions et d'importants espoirs de réinstallation.

Le regard sur les critères a amené à discuter des « frontières » du mandat du HCR et des nécessaires partenariats de l'agence pour les réfugiés avec d'autres acteurs, investis auprès d'autres populations que les réfugiés, et ce, à différentes échelles. La reconnaissance *prima facie* des réfugiés permet au HCR et aux États d'accueil d'intervenir rapidement auprès de personnes fuyant la guerre mais elle exclut de l'aide humanitaire les personnes considérées comme des rapatriées. Étant donné que le statut de réfugié s'appuie sur l'origine nationale des individus pour apporter une protection juridique à ceux qui n'en ont plus, le HCR n'est pas responsable de ces personnes. Cela explique que les rapatriés guinéens ou ghanéens n'aient pas été considérés par l'agence onusienne quand ils ont fui le Libéria et regagné la Guinée et le Ghana. Sans étendre son mandat à ces rapatriés, le HCR aurait pu se soucier davantage du sort de ces rapatriés, pour limiter les sentiments de traitement différencié des victimes du conflit et éviter de fausses déclarations et des détournements de l'aide. Le HCR doit favoriser l'existence de lieux de parole et d'écoute pour les personnes victimes de persécutions, même si ces dernières ne sont pas éligibles au statut de réfugié. Il doit encourager, de manière diplomatique, voire financière, les États d'accueil concernés par ces retours pour qu'ils mettent en œuvre des mécanismes de prise en charge de leurs rapatriés qui soient comparables à l'aide consacrée aux réfugiés. Cette proposition renvoie au principe déjà adopté par l'agence d'aider non seulement les réfugiés mais aussi les populations d'accueil dont les conditions de vie sont modifiées par l'arrivée de nombreux réfugiés dans leurs villages et dans leurs villes. Elle rappelle le mandat du HCR d'inciter les États à accueillir et protéger les victimes de persécutions, voire de leur rappeler leurs responsabilités et obligations à l'encontre des réfugiés.

²⁸⁴ En milieu urbain, l'utilité du recours aux nouvelles technologies a été prouvée : les demandeurs d'asile peuvent être enregistrés de manière mobile quand les employés du HCR se servent d'ordinateurs et d'imprimantes portables ; ils peuvent être convoqués à des rendez-vous ou informés par sms via leurs téléphones portables ; des cartes de retrait d'argent peuvent être utilisées pour leur verser des aides financières.

En ville, les interlocuteurs du HCR pour aider au mieux les réfugiés ne doivent pas seulement être les États et leurs agences nationales chargées des réfugiés. Même si l'exemple guinéen a aidé à souligner que le HCR doit continuer de responsabiliser ces acteurs nationaux et de construire la capacité nationale à prendre en charge directement la reconnaissance du statut de réfugié, il a permis aussi de souligner que des liens plus étroits sont nécessaires à des échelons plus locaux. Aux échelles internationales et nationales comme aux échelles locales, le HCR se met peu à peu en lien avec les acteurs du développement dans les pays du Sud. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés, Antonio Guterres, déclarait en 2010 : « La détresse des réfugiés et des autres personnes relevant de notre compétence en milieu urbain ne peut être soulagée de manière isolée : elle doit être résolue dans le contexte plus général de la pauvreté urbaine »²⁸⁵. Ces acteurs de la lutte contre la pauvreté sont donc autant les ONG et la société civile que les autorités municipales dont l'action dans les secteurs administratifs de la ville concerne tous les habitants, nationaux ou étrangers. L'investissement du HCR à cette échelle et avec ces acteurs permet d'assurer une meilleure transition de la situation d'urgence et d'accueil vers celle de l'asile et du développement, afin de préparer l'après conflit pour les réfugiés, qu'ils choisissent de rester ou de rentrer ou qu'ils partent vers d'autres lieux.

De la pertinence d'une intégration de la mobilité dans les « solutions durables »

Cette thèse a examiné les « solutions durables » et cherché à en déconstruire les hiérarchies sous-jacentes et la rigidité. Elle s'est jointe à d'autres travaux qui dénoncent la « suprématie du rapatriement » (Omata, 2011a). Cette solution doit être abordée par le HCR moins comme un retour « *back home* » que comme un nouveau déplacement et un processus qui dépasse la simple décision de rentrer et le trajet corollaire du lieu d'exil au lieu d'origine. Le HCR doit prendre en considération la crainte des réfugiés d'être abandonnés et de rentrer les mains vides. Il doit construire plus en amont et renforcer la préparation de l'après-conflit, par des formations professionnelles, non pas spécifiques aux réfugiés mais intégrées dans des formations du pays d'accueil, ou encore par des séjours exploratoires de l'autre côté de la frontière sans que les réfugiés ne perdent leur statut.

L'observation des hésitations des Libériens à Conakry et Accra a confirmé l'idée qu'il est nécessaire de laisser le temps aux réfugiés de construire leur avenir post-conflit et de ne pas mettre fin trop tôt au statut de réfugié puisqu'il ouvre des possibles migratoires. L'intégration locale est l'un de ces possibles et correspond à une façon d'assumer une expérience de migration forcée. À ce titre, le HCR doit continuer de valoriser et de promouvoir cette solution auprès des réfugiés autant qu'auprès des États d'accueil souvent réticents à la mettre en œuvre. Le temps laissé aux réfugiés après la fin d'un conflit est nécessaire pour qu'ils construisent des projets d'avenir à moyen, voire long terme, dans les lieux où ils avaient d'abord pensé leur présence comme temporaire. Il leur donne aussi des assurances sur le fait que la paix perdue dans leur pays d'origine : en 2012, lors de la cessation du statut pour les Libériens, les réfugiés avaient eu le temps d'observer de loin neuf années de lente reconstruction et une seconde élection présidentielle. Enfin, le temps écoulé pourrait les aider à prendre acte de la fin des programmes

²⁸⁵ Source : *Forced Migration Review* n°34 « Déplacement en milieu urbain », 2010, p. 8. URL : <http://www.fmreview.org/urban-displacement> [Dernière consultation en ligne, 17/10/2013]

de réinstallation et d'abandonner leurs croyances à cet égard, si un travail d'information important était mené sur ce point, par le HCR et les États concernés.

« *There really aren't any new solutions to traditional refugee situations. Refugees can either go home, stay where they are or go somewhere else. The 'new' approaches are simply to look at the balance between the three* » écrivait Elizabeth Ferris en 1996 (Ferris, 1996, p. 15). Cet équilibre doit se faire dans la simultanéité et selon les profils des réfugiés autant que selon le bon vouloir des différents États concernés, auprès desquels le HCR doit continuer de négocier. L'équilibre peut aussi se concevoir par une façon de laisser les réfugiés ne pas faire de choix entre rester et rentrer en promouvant la liberté de circulation à l'échelle sous régionale. Ce changement d'échelle permet de rompre l'association entre le pays de nationalité et le pays de résidence. Tout en redevenant citoyens libériens, les réfugiés enquêtés pourraient rester en Guinée et au Ghana à moyen terme grâce à les accords de libre circulation de la CEDEAO, même s'ils n'ont été que partiellement mis en place par ces États jusqu'ici.

Il existe donc peut-être, malgré tout, une nouvelle approche : celle d'ajouter la migration aux « solutions durables » réservées aux réfugiés et de les considérer aussi comme des migrants (Van Hear, 2003 ; Monsutti, 2008). Par ces accords de libre circulation, les Libériens resteraient en effet dans leurs anciens pays d'asile en tant que migrants étrangers. Quant aux espoirs de réinstallation qui retenaient les réfugiés en exil, ils pourraient aussi être transformés en espoirs de migration. Même si le HCR doit continuer d'être actif auprès des États de réinstallation pour qu'ils maintiennent leurs quotas ou auprès d'autres États pour qu'ils mettent en œuvre des programmes de ce type, il doit aussi promouvoir des politiques en faveur des migrations en général. L'exemple du traitement des demandes de regroupement familial par les Libériens réfugiés a souligné cette nécessité. Tout en se décriant d'être une organisation qui s'occupe des migrations et en rappelant la spécificité du statut juridique des réfugiés, le HCR a commencé à s'engager dans des questions migratoires (Crisp, 2008). La mobilité en vient à être présentée comme un moyen de protection reconnu et légitime pour que les réfugiés aient accès à des droits et à des moyens de subsistance (Long, Crisp, 2011). Prôner la liberté de mouvement rompt avec une conception nationale de l'ordre des choses et peut être un défi à la souveraineté des États, alors même que le HCR leur est lié en tant qu'agence intergouvernementale. Ce positionnement politique équivaut à un changement radical pour le HCR qu'il sera intéressant de suivre. Il correspond par ailleurs au positionnement scientifique ici adopté pour considérer les réfugiés comme des migrants, même s'ils ne sont pas tout à fait des migrants comme les autres.

Une inscription de la recherche sur les réfugiés dans la recherche sur les migrants en général

Dans un *continuum* analytique, les réfugiés ont été abordés comme des migrants au statut particulier, mais dont les expériences sont proches d'autres expériences migratoires auxquelles elles peuvent être liées. Cette recherche a aussi tenté d'apporter sa contribution au débat sur le lien entre réfugiés et territoire.

La mise en œuvre d'un *continuum* analytique

À l'échelle individuelle, ce *continuum* est diachronique et a permis d'articuler la migration forcée à d'autres migrations ; à l'échelle collective, il est à la fois synchronique et diachronique, et a amené à soulever la question de l'inscription des réfugiés dans un processus diasporique. Cette démarche d'analyse a incité à proposer et étudier des parallèles entre l'expérience urbaine et migratoire des réfugiés et d'autres expériences.

Les résultats de ce travail ont montré qu'il était lent et difficile de sortir du statut de réfugié, voire d'une situation d'exil, surtout quand ces derniers se sont installés dans la durée. Mais ils ont signalé aussi que ce qui avait commencé comme une migration forcée pouvait se transformer en une migration assumée. Sans surestimer les marges de manœuvre individuelles, des phénomènes de rebonds migratoires ont été observés. Ces rebonds existaient après une expérience de migration forcée, parce que les individus utilisaient des effets de lieu. On peut même se demander si, dans quelques cas, une mobilité sociale pourrait advenir d'une migration forcée. Le *continuum* permet de déconstruire la catégorisation des réfugiés comme victimes passives. Il invite à prendre en compte les « dispositions intérieures » des réfugiés, même si elles ont pu être ébranlées par l'exil. Il convient alors de relativiser, mais non pas nier, la rupture que représente l'exil à l'échelle individuelle mais surtout à l'échelle collective. Des processus de restructuration et de reterritorialisation sont à l'œuvre en exil, ce qu'il a été important d'analyser.

Ces reterritorialisations s'appuyaient sur une histoire migratoire longue, comme l'a démontré le fait de replacer les migrations forcées des Libériens dans les mouvements migratoires vers et à partir de ce pays, dans la sous-région et à l'échelle mondiale (Simon-Lorière, à paraître). Ces flux de réfugiés ont été analysés en prenant en compte l'ancienneté des liens avec les États-Unis, même s'ils étaient différenciés selon les groupes ethniques et les individus. Les migrations à cause du conflit civil et les opportunités migratoires liées au statut de réfugié ont modifié la distribution géographique des Libériens à l'étranger. Elles ont renforcé le couple migratoire entre le Libéria et les États-Unis, tout en faisant émerger une diaspora. Les réfugiés à Conakry et Accra appartenaient à cette diaspora avec laquelle ils entretenaient des liens plus ou moins importants. Le *continuum* aurait ainsi pu être observé de manière synchronique : une famille pouvait être dispersée entre le Libéria, les pays proches de premier asile et des pays d'asile plus lointains (Van Hear, 2003). Ces individus auraient alors correspondu à différentes catégories d'analyse : sédentaires dans le pays d'origine ou dans des pays d'accueil où la nationalité aurait été obtenue, déplacés internes, réfugiés, migrants. L'étude des liens transnationaux laisse percevoir une possible fluidité de ces catégories, dans le temps et dans l'espace, même si elle reste encadrée par les politiques migratoires.

Les expériences des réfugiés urbains gagnent à être mises en parallèle avec d'autres expériences : celles d'autres migrants d'une part, et celles d'autres habitants d'autre part. Les parallèles esquissés dans cette thèse méritent d'être poursuivis et approfondis. Les déplacements sous contrainte des Libériens seraient à mettre en regard de ceux connus, à une autre échelle, par les habitants victimes de déguerpissement²⁸⁶. Les termes employés dans ces situations rappellent d'ailleurs ceux du HCR (Bertrand, 2011a). L'éviction est bien l'un des avenir possible des Libériens du camp de Buduburam, même si les autorités ghanéennes n'ont jusqu'ici pris aucune mesure en ce sens. Comme l'indiquent les travaux de J. Vivet (2010), des déplacements de guerre peuvent être suivis de déplacements forcés de ce type en ville. L'articulation entre migration internationale et mobilité en ville est à creuser davantage, en prenant en compte les trajectoires individuelles et collectives (Bertrand, 2010b). Elle permettrait de continuer à explorer la question du droit à la ville pour les réfugiés. L'intérêt pour les conditions de vie des réfugiés et les interrogations sur leur marginalité économique et géographique dans les agglomérations d'étude doit entraîner à mettre davantage en regard leur situation avec celle des autres habitants marginalisés, migrants internationaux ou internes autant qu'autochtones, des grandes villes du monde contemporain. C'est un rapprochement qu'a engagé depuis longtemps M. Agier en réfléchissant aux notions de campement urbain et de ghetto (1999, 2002, 2008, 2013). Comme d'autres populations, les réfugiés rencontrés sont en situation de domination tout en étant à même de développer des mouvements sociaux spécifiques (Lecadet, 2013).

Même si la mise à distance des réfugiés, dans leur accueil comme dans l'application des « solutions durables », a été relevée, cette thèse a mis l'accent sur leurs tactiques pour « vivre avec », voire transformer ces contraintes. À l'instar de certains « anciens captifs du périurbain » dont Lionel Rougé écrit qu'ils cherchent à « prendre place », à « trouver [leur] autonomie dans un contexte jusqu'alors perturbé et perturbant » où ils connaissent un manque de ressources (Rougé, 2009), les réfugiés rencontrés se sont installés dans leurs lieux d'exil, même s'ils s'y sentaient bloqués. Ils ont organisé ces lieux où ils habitent, même en attendant de les quitter. À défaut d'être des lieux de projet, ce sont des lieux du présent, qu'ils ont construits comme tels. Cathrine Brun souligne ainsi : « *Though many refugees and migrants feel that they live, or want to live, their lives elsewhere, they have a present life, where they need to survive, to make a livelihood, and thus through their actions construct the place where they are physically present* » (Brun, 2001, p. 19). Alors que les réfugiés sont souvent décrits comme vivant dans des « non-lieux » les Libériens rencontrés « re-fabrique de la localité » pour reprendre une expression de M. Agier (2013, p.109).

²⁸⁶ Cette direction de recherche rejoindrait les pistes ouvertes par la journée d'études « Les déplacements forcés dans les villes du Sud. Les déguerpissements en questions » organisée par Julie Blot et Amandine Spire, qui s'est tenue le 22 octobre 2011 à l'Université Paris IV –Sorbonne.

Une contribution à la spatialisation des études sur les migrants forcés

En décrivant les conditions de vie et les projets migratoires des réfugiés libériens, ce travail a revisité à son tour le débat sur la relation des réfugiés aux lieux (Kibreab, 1999 ; Stepputat, 1999 ; Brun, 2001). J'ai cherché à démontrer que les réfugiés étaient capables de tactiques, plutôt que de stratégies, à partir des lieux où ils étaient à la fin du conflit qui les avait forcés à partir de chez eux. Ces tactiques les aidaient à construire leur avenir migratoire dans les lieux où ils imaginaient qu'ils trouveraient une sécurité politique et économique. Cette observation bouscule l'idée d'une aspiration majoritaire au retour chez soi (*home*). Elle inscrit les réfugiés dans un champ migratoire (Simon, 1995 ; 2006) qui dépasse les seuls liens entre pays d'origine et pays d'asile.

La spécificité des réfugiés tiendrait à leur rapport à leur territoire d'origine, qu'ils ont fui contre leur gré et vers lequel ils aspireraient à retourner. Dans un article posant les termes du débat « *on People, Place, Identity and Displacement* », G. Kibreab défendait l'idée d'un lien profond des réfugiés à leur territoire d'origine (*home*) et (re)légitimait le rapatriement comme la solution la plus importante pour répondre aux migrations forcées, surtout en Afrique. « *Place remains a major repository of rights and membership* » rappelait-il (Kibreab, 1999, p 387). Il rejetait les théories des chercheurs « anti-sédentaires » qu'il présentait comme séduits par le mirage romantique de la mondialisation, de l'augmentation des circulations et de l'émergence d'individus circulant librement et se déclarant citoyens du monde, alors que les réfugiés étaient rejetés, déracinés et bloqués dans des camps. En réponse à ce texte, Finn Stepputat (1999), l'un des anthropologues ayant participé à la déconstruction d'une conception essentialiste du lien entre réfugiés et lieux, soulignait que ces théories ne prétendaient pas affirmer que les réfugiés étaient libres d'aller là où ils le souhaitaient. Selon lui, G. Kibreab s'était concentré sur la démonstration d'une déterritorialisation des identités en ignorant celle de leur reterritorialisation en exil. En refusant d'employer les termes du déracinement, L. Malkki (1995b) a en effet montré que les réfugiés, même s'ils ont fui leur pays d'origine, n'ont pas perdu leur identité et toute forme de pouvoir. Ils ont perdu le lien avec leur territoire d'origine mais construisent d'autres liens dans leurs lieux d'accueil. « *To plot only 'places of birth' and degree of nativeness is to blind oneself to the multiplicity of attachments that people form to places through living in, remembering and imagining them* » (Malkki, citée par Brun, 2001, p. 18).

Par un travail sur les réseaux sociaux des réfugiés, j'ai essayé de montrer que ces réseaux participaient à la construction d'un espace qui ne reliait pas uniquement les Libériens à leur pays d'origine, ni même à leurs seuls compatriotes exilés avec eux, mais qui dessinait différents lieux de vie habités et projetés. Cette démarche refuse elle aussi l'idée d'un lien naturel entre individus et lieux. Comme l'écrit Vaughan Robinson, « *geographers have a passion for place, as well as space, a concern which can throw much light on topics such as why some individuals become refugees whilst others did not, why some refugees eventually return whilst others do not, and why refugees 'choose' the resettlement destination which they do* » (Robinson, 1993, p. 3). En introduisant l'idée d'effets de lieux, j'ai montré que les réfugiés n'étaient pas uniquement dans un discours de rejet des lieux d'exil où je les rencontrai mais qu'ils essayaient de tirer profit de leur position dans l'espace. Comme le souligne C. Brun (2001), les réfugiés eux-mêmes utilisent souvent des termes qui essentialisent leur rapport aux lieux, mais le chercheur peut analyser ce discours et montrer qu'il s'inscrit dans ce qu'elle appelle une stratégie. Elle prend l'exemple de déplacés internes au Sri Lanka qui disaient « *This is not our place* » à propos de la région où ils vivaient. Elle analyse que ce discours leur permettait de maintenir ce qu'ils

percevaient comme des avantages liés à leur statut de déplacés. Il était aussi une façon de se construire des lieux d'entre soi où ils pouvaient exercer du pouvoir et développer des solidarités, c'est-à-dire construire des positions à partir desquels négocier le sens des lieux. Le même type d'analyse a été développé ici à propos du discours et des pratiques des Libériens à Conakry et à Accra.

Les chercheurs partisans d'une spécificité des réfugiés dans leur rapport au territoire s'inquiètent que des analyses déconstruisant ce rapport « naturel » délégitiment l'existence d'un statut juridique lié à cette conception de l'ordre national des choses. Comme le reconnaissait F. Stepputat (1999), ce processus analytique à propos de catégories produites pour aider et protéger des individus n'est pas sans risque politique : « *By contending that the distinctions between voluntary and forced migration are blurred in some cases, or that not all refugees necessarily find repatriation the most desired solution to their problems, researchers run the risk of preparing the ammunition for governments or other actors who will not recognize the legitimate claims of refugees* ». Mais il ajoutait : « *This, however, should not keep researchers from analyzing specific contexts, meanings and effects of the categories of humanitarian interventions, and from identifying some of the downsides or paradoxical effects of their use* » (Stepputat, 1999, p 416-417). L'analyse des tactiques des réfugiés envers la réinstallation dans les derniers chapitres a été une façon de souligner les effets paradoxaux de cette solution durable mais n'a pas débouché pas sur un appel à sa suppression.

Proposant de « reterritorialiser le lien entre individus et lieux », C. Brun (2001) encourageait à prendre en considération ce qu'elle appelait le contexte local (*local perspective*) pour comprendre les pratiques et les représentations des migrants forcés. Le contexte local, ce sont les contraintes et les possibilités offertes aux migrants forcés dans un endroit donné. Elle s'appuyait sur les critères proposés par G. Kibreab (1999) : le comportement de la communauté d'accueil, les politiques envers les migrants forcés, les moyens de subsistance à leur disposition. G. Kibreab écrit en effet que les variables qui déterminent la façon dont les individus pensent le déplacement et le retour vers leurs lieux ou pays d'origine sont leurs conditions de départ et d'accueil : « *the conditions under which they leave their places of origin and (...) the treatment they receive and opportunities existing at the destination* » (Kibreab, 1999, p. 406). Les premiers chapitres de la thèse ont restitué ces éléments de contexte pour les Libériens mais j'ai essayé d'ajouter à cette idée que les réfugiés agissaient dans ce contexte et avaient une capacité à construire des profits d'espace. J'ai ainsi adopté une position d'analyse qui a exploré comment, quand et dans quelles circonstances les individus étaient liés à certains lieux et quels effets ces liens ou cette absence de liens pouvait avoir pour les individus.

La démarche d'écriture a cherché à englober, à partir de la situation des réfugiés à Conakry et Accra, l'ensemble des lieux et des espaces de vie des Libériens comme un « espace migratoire » (Simon, 2006), c'est-à-dire comme « une pluralité de champs autonomes et articulés », ce qui a permis de mettre en avant le rôle des réfugiés face aux États et aux institutions. G. Simon écrit que le terme d'espace migratoire permet « d'englober l'ensemble de l'espace pratiqué par les migrants (espace d'origine, d'implantation mais aussi de transit, de rebondissement), fonctionnant comme un « *continuum* » à différentes échelles » (Simon, 2006, p. 5). On peut conclure que les liens entre les différents lieux de la diaspora libérienne, saisie à partir de Conakry et Accra, formaient un champ migratoire dans la signification proposée par le fondateur de Migrinter : « un espace sous tension, investi d'une charge symbolique forte, porteuse pour le migrant d'espoirs, d'utopie et de mythes (...) qui structure[nt] en profondeur l'architecture d'un espace social transnational.

(...) Le concept migratoire porte une charge qui dépasse l'idée de la combinatoire de territoires associés par la migration ». Dans un champ migratoire, « le migrant est à la fois agi et agissant, jouet de forces qui le dépassent et acteur des luttes dont il est partie prenante » (*Ibid.*, p. 7).

Épilogue et possibles terrains de recherche à venir

Les enquêtes retranscrites dans cette thèse ont été menées entre 2007 et 2009. La situation des Libériens rencontrés a incontestablement changé en sept années, ne serait-ce que parce qu'ils ont perdu leur statut de réfugié en 2012. Ils ont pu mettre en œuvre les projets exprimés de rentrer ou de partir, mais quelques-uns sont toujours à Conakry ou à Accra. J'ai gardé peu de contacts avec les réfugiés interviewés, même si j'ai ponctuellement reçu depuis 2009 des informations de certains de mes informateurs. Je me suis tenue informée de loin des événements qui concernaient le camp de Buduburam ou Conakry mais un retour sur le terrain serait nécessaire pour établir une actualisation des données et faire le point sur la situation des ex-réfugiés encore sur place dans les deux capitales depuis la fin du statut. Cette annonce a-t-elle provoqué de nouvelles décisions de rentrer et de nouveaux départs ? Quelles mesures ont été prises pour que les Libériens puissent rester en Guinée et au Ghana ? Quelles dispositions ont été prises pour le camp de Buduburam à Accra ou la résidence libérienne à Conakry : ces lieux ont-ils disparu ou changé de fonction ? Les Libériens continuent-ils d'être actifs auprès du HCR, malgré la fin de leur statut ? À Accra, se sont-ils déplacés du camp vers l'agglomération ?

Les premiers terrains d'enquête possibles seraient donc Conakry et Accra, où un travail de recherche dans la continuité de la thèse pourrait poursuivre l'observation des comportements des Libériens dans chaque ville en mettant davantage l'accent sur leur citoyenneté, au sens de leur relation à ces villes et à leurs autres habitants. Leurs pratiques, et notamment leurs trajets réguliers, pourraient être davantage explorés pour interroger leur connaissance de ces lieux, en les mettant en parallèle de celles d'autres habitants des zones urbaines où ils résident. Le choix d'une enquête sur les pratiques permettrait d'inclure des questions sur les circulations sous régionales, vers le Libéria, mais pas uniquement, afin d'étudier l'application des accords de la CEDEAO et de tester plus avant l'idée que la mobilité est une façon de rebondir après une expérience d'exil. Cette partie de l'enquête s'intéresserait aussi au profil des acteurs de cette mobilité dont j'ai déjà montré qu'elle ne concerne qu'une minorité.

Un autre terrain d'enquête possible serait le Libéria, où il s'agirait alors d'examiner les conditions du retour des réfugiés ayant vécu à Conakry et à Accra. Des travaux sur les rapatriés libériens, au premier lieu desquels ceux de N. Omata, existent déjà et proposent des pistes de recherche autour des questions de reconstruction, réconciliation et réinsertion. Ils ont uniquement porté sur Monrovia, à ma connaissance, ce qui pourrait être complété par des enquêtes dans les comtés du nord du Libéria qui ont été la destination d'un grand nombre de retours, notamment depuis la Guinée. Une attention plus particulière pourrait alors être accordée aux Mandingo, groupe minoritaire à l'échelle nationale mais probablement majoritaire à ces échelles locales, et aux enjeux fonciers qui se posent dans ces comtés.

Enfin, un dernier terrain d'enquête possible serait l'ailleurs habité par la diaspora libérienne, c'est-à-dire les pays identifiés dans ce travail comme des pôles de cette diaspora, et notamment les

pays de réinstallation. En continuant à rassembler des récits de vie marqués par la migration forcée depuis le Libéria, l'objectif serait de recueillir le sens que les Libériens aujourd'hui aux États-Unis, en Australie ou ailleurs, donnent à l'expérience de leur passage en exil à Conakry ou Accra. Quels liens conservent-ils avec ces lieux ? Quels souvenirs gardent-ils de leurs conditions de vie en Guinée et au Ghana ? Quel regard portent-ils sur cette étape de leur passé et comment l'intègrent-ils, ou non, à leur présent ?

Ces trois types de lieux, qui correspondent aux pôles de la diaspora libérienne, et ces orientations de recherche, malgré leurs spécificités, permettraient de continuer de réfléchir aux lieux investis par les Libériens en tant qu'anciens migrants forcés, et à la possible tension entre des lieux de vie, des lieux de projet et des lieux d'attachement. Dans ce champ des possibles de la recherche persisterait ainsi le souci de poursuivre la réflexion sur les rapports entre « individus, lieux, identité et déplacement » pour reprendre les termes de G. Kibreab (1999).

BIBLIOGRAPHIE

[Tous les liens URL proposés dans cette bibliographie étaient consultables à la date du 17 octobre 2013]

- ABDI Omar, TINSTMAN Carl (1993) Voluntary Repatriation to Liberia. *Refuge*, vol. 12, n°8. p. 26-27.
- ADDO Joyce (2008) *Exploring the Livelihoods Strategies of Liberian Refugee Women in Buduburam, Ghana*. Master: Philosophy (Peace and Conflict Transformation): OWARE Percy (dir.). Tromsø: University of Tromsø (Norway). 104 p. URL: <http://munin.uit.no/bitstream/handle/10037/1599/thesis.pdf?sequence=1>
- ADEBAJO Adekeye (2002) *Liberia's Civil War: Nigeria, ECOMOG and regional security in Western Africa*. Boulder: Lynne Rienner. 285 p.
- ADEPOJU Aderanti, BOULTON Alistair, LEVIN Mariah (2007) Promoting integration through mobility: free movement and the ECOWAS Protocol. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°150, December 2007. 27 p. URL: <http://www.unhcr.org/476650ae2.html>
- ADJAKRA Amedzro David Yao (1998) *Crisis and Adjustment. A Case Study of the Liberian Refugees at Gomoa Buduburam Camp*. Master: Philosophy: BLAVO Ebenezer Quarshie, ODOITEI Irene (dir.). Accra: University of Ghana. 169 p.
- AGAMBEN Giorgio (1997) *Le pouvoir souverain et la vie nue*. Paris : Seuil. 213 p.
- AGAMBEN Giorgio (1995) We Refugees. *Symposium*, n°49 (2). p. 114-119.
- AGBLORTI Samuel K. (2011) Refugee integration in Ghana: the host community's perspective. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°203, March 2011. 24 p. URL: <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/home/opendocPDFViewer.html?docid=4d6f5f3f9&query=environmental%20refugees>
- AGER Alastair, STRANG Alison (2008) Understanding Integration: A conceptual Framework. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n°2. p. 166-191.
- AGIER Michel (2013) *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto*. Paris : Éditions Payot & Rivages. 134 p.
- AGIER Michel (2008) *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Paris : Flammarion. 349 p.
- AGIER Michel (2007) Libéria 2007 : la guerre est finie ? Notes d'enquête sur le retour des réfugiés. *Vacarme*, n°40. p. 58-62.

- AGIER Michel (2005) Le son de la guerre. Expériences africaines de l'étranger, des frontières et des camps. *Politix*, n°69. p. 83-99. URL : <http://www.cairn.info/revue-politix-2005-1-page-83.htm>
- AGIER Michel (2002) *Aux bords du monde, les réfugiés*. Paris : Flammarion. 186 p.
- AGIER Michel (1999) *L'invention de la ville : banlieues, townships, invasions et favelas*. Amsterdam : Éditions des Archives contemporaines. 176 p.
- ALIFO Noble Mawutor Kudzo (1999) *The socio-economic impact of the refugee crisis on Ghana since 1980*. Master: International Affairs: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 134 p.
- ALLEN Tim (1996) (ed.) *In search of cool ground: war, flight and homecoming*. Trenton, N.J.: Africa World Press. 336 p.
- ALLEN Tim, MORSINK Hubert (1994) (eds.) *When refugees go home: African experiences*. Trenton, N.J.: Africa World Press. 305 p.
- ALPES Maybritt Jill (2011) *Bushfalling. How young Cameroonians dare to migrate*. PhD: Anthropology: GESCHIERE Peter, CHAUVIN Sébastien (dir.). Amsterdam: Amsterdam University. 266 p.
- AMSELLE Jean-Loup, M'BOKOLO Elikia (1985, rééd. 1999) (dir.) *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*. Paris : La Découverte. 225 p.
- ANARFI John K., GRAHAM Kobina. (2006) *Beyond Rights: Integration between Liberians and their Ghanaian Neighbours in the New Buduburam Community*. Cairo: Unpublished Communication. 45 p.
- ANARFI John K., KWANKYE Stephen, ABABIO Ofuso-Mensah, TIEMOKO Richmond (2003) *Migration from and to Ghana. A Background Paper*. Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex. 38 p.
- ANDERSON Benedict (2006) *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte. 213 p.
- ANDREWS B. Lacey (2003) When is a refugee not a refugee? Flexible social categories and host/refugee relations in Guinea. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°88, March 2003. 16 p. URL: <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/3ea55d0a4.pdf>
- ANDREWS GALE Lacey (2008) The invisible refugee camp: Durable Solutions for Boreah 'Residuals' in Guinea. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n°4. p. 537-552.
- ANDREWS GALE Lacey (2006) Sustaining relationships across borders: gendered livelihoods and mobility among Sierra Leonean refugees. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 25, n°2. p. 69-80.

- ANJUM Tanvir M., NORDQVIST Cecilia, TIMPKA Toomas (2012) The hopes of West African refugees during resettlement in northern Sweden: a 6-year prospective qualitative study of pathways and agency thoughts. *Conflict and Health*, vol. 6, n°1. 8 p. URL: <http://www.conflictandhealth.com/content/pdf/1752-1505-6-1.pdf>
- ANTEBY-YEMINI Lisa (2008) Migrations africaines et nouveaux enjeux de la frontière israélo-égyptienne. *Cultures & Conflits*, n°72. p. 77-99. URL : <http://conflits.revues.org/index17307.html>
- ANTOINE Philippe, COULIBALY Sidiki (1989) (dir.) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du Séminaire CRDI-Orstom-URD, Lomé 10-14 février 1987. Paris : ORSTOM, Colloques et Séminaires. 242 p.
- ANTOINE Philippe, DIOP Abdoulaye Bara (1995) (dir.) *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*. Paris : ORSTOM. 360 p.
- ANTOINE Philippe, DUBRESSON Alain, MANOU-SAVINA Annie (1987) *Abidjan « côté cour » : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris : ORSTOM, Karthala. 277 p.
- APPADURAI Arjun (1996) *Modernity at large. Cultural Dimensions of globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press. 229 p.
- ARDAYFIO-SCHANDORF Elizabeth, YANKSON Paul, BERTRAND Monique (2012) (dir.) *Accra, capitale en mouvement : Familles citadines, logement et pratiques résidentielles*. Dakar, CODESRIA, 288 p. URL : <http://www.codesria.org/spip.php?article1637&lang=fr>
- ARKU Godwin, LUGINAAH Isaac, MKANDAWIRE Paul (2012) “You Either Pay More Advance Rent or You Move Out”: Landlords/Ladies’ and Tenants’ Dilemmas in the Low-income Housing Market in Accra, Ghana. *Urban Studies*, vol. 49, n°14. p. 3177-3193.
- ASARE Victoria Ninette Baaba (2000) *The Refugee Crises in Developing Countries. A Study of Refugee Impact on Ghana*. Master: International Affairs: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 104 p.
- ASSUAH William Ben. (2001) *Repatriation of Refugees: A Comparative Analysis of the Repatriation of the Togolese and Liberian Refugees from Ghana*. Master: International Affairs: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 120 p.
- ATTA Justice Frank (2006) *The Buduburam Refugee Camp, a study of survival strategies of Liberians*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 98 p.
- AUTHIER Jean-Yves, BACQUÉ Marie-Hélène, GUÉRIN-PACE France (2007) (dir.) *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris : La Découverte, Coll. «Recherches ». 293 p.
- BAH Ahmadou Koré, DIALLO Amadou, MORIN Richard (2007) Approvisionnement en eau des ménages de Conakry. *Afrique contemporaine*, 2007/1, n°221. p. 225-245.

- BAH Amadou Oury, KEITA Binta, LOOTVOET Benoît (1989) Les Guinéens de l'extérieur: rentrer au pays ? *Politique africaine*, n°36, Guinée, l'après Sékou Touré. p. 22-37. URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/036022.pdf>
- BAKEWELL Oliver (2008) Research beyond the categories: the importance of policy irrelevant research into Forced Migration. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n°4. p. 432-453.
- BAKEWELL Oliver (2000) Repatriation and Self-settled Refugees in Zambia: Bringing Solutions to the Wrong Problems. *Journal of Refugee Studies*, vol. 13, n°4. p. 356-373.
- BANKI Susan (2004), Refugee Integration in the intermediate term: a study of Nepal, Pakistan, and Kenya. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°108, October 2004, 24 p. URL: <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/416b98b94.pdf>
- BARNES John A. (1954) Class and Committes in a Norwegian Island Parish. *Human Relations*, vol. 7, n°1. p. 39-58.
- BAROU Jacques (1993) Les paradoxes de l'intégration. De l'infortune des mots à la vertu des concepts. *Ethnologie française*, Tome XXII, n°2. p. 169-176.
- BASCOM Jonathan (2005) 'The Long 'Last Step'? Reintegration of Repatriates in Eritrea, *Journal of Refugee Studies*, vol. 18, n°2. p 165-180.
- BASCOM Jonathan (1998) *Losing place*. New York: Berghahn Books, Refugee and Forced Migration Studies, vol. 3. 200 p.
- BASOK Tanya (1990) Repatriation of Nicaraguan Refugees from Honduras and Costa Rica. *Journal of Refugee Studies*, vol. 3, n°4. p 281-297.
- BAUJARD Julie (2008) *Identité "réfugiée", identité transversale. Les réfugiés à Delbi au sein des dynamiques institutionnelles, communautaires et associatives*. Doctorat : Anthropologie : ROBINNE François (dir.). Aix-Marseille : Université de Provence. 503 p.
- BAUMAN Zygmunt (2006) *Vies perdues : la modernité et ses exclus*. Paris : Payot. 254 p.
- BAYART Jean-François (1989a, rééd. 2006) *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard. 439 p.
- BAYART Jean-François (1989b) Avant-propos : Églises africaines et contraintes économiques. *Politique africaine*, n°35, L'argent de Dieu. p. 2.
- BAZENGUISSA-GANGA Rémy (2004) Les réfugiés dans les enjeux locaux dans le Nord-Est du Congo. In GUICHAOUA André (dir.) *Les Migrants forcés en Afrique centrale*, Paris : Karthala. p. 379-389.
- BERTAUX Daniel (1980) L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX. p. 197-225.
- BERTRAND Monique (2011a) *De Bamako à Accra. Mobilités urbaines et ancrages locaux en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala. 376 p.

- BERTRAND Monique (2011b) *De migrants à citoyens : ressortissants du nord et de l'ouest du Mali dans la transition urbaine de Bamako*. 18 ppt., Chaire Quetelet 2011 Urbanisation, migrations internes et comportements démographiques (16-18 novembre 2011, Louvain-la-Neuve), Université de Louvain-la-Neuve. URL : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Bertrand.pdf>
- BERTRAND Monique (2010a) (dir.) Mobilité, pauvreté : les villes interrogées. *Revue Tiers Monde*, n°201. 232 p.
- BERTRAND Monique (2010b) Migration internationale et métropolisation en Afrique de l'Ouest : le cas des Zabrana du Grand Accra, Ghana. *Espace populations sociétés*, 2010/2-3. p. 307-320.
- BERTRAND Monique (2002) Profils du leadership local au Ghana : conflits et fragmentation urbaine dans la métropole du Grand Accra. *Autrepart*, vol. 1, n°21, p. 135-149. URL : www.cairn.info/revue-autrepart-2002-1-page-135.htm.
- BERTRAND Monique, DELAUNAY Daniel (2005) *La mobilité résidentielle dans la Région du Grand Accra. Différenciations individuelle et géographique*. Paris : CEPED. 65 p.
- BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel (2009) (dir) *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris : La Découverte, Éditions Recherches. 400 p.
- BEY Marguerite (1999) Recherches sur la pauvreté : état des lieux. Contribution à la définition d'une problématique. *Revue Tiers Monde*, Tome 40, n°160. p. 871-895.
- BIDOU Jean Etienne, TOURÉ Julien Gbéré (2002) La population de la Guinée – dynamiques spatiales. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°217. URL : <http://com.revues.org/index1049.html>
- BLACK Richard (2001) Fifty years of Refugee Studies: from Theory to Policy. *International Migration Review*, vol. 35, n°1, Special issue: UNHCR at 50, past, present and future of refugee assistance. p. 57-78.
- BLACK Richard (1998) Putting refugees in camps. *Forced Migration Review*, n°2, People in camps. p. 4-7.
- BLACK Richard (1991) Refugees and Displaced Persons: Geographical Perspectives and Research Directions. *Progress in Human Geography*, vol. 15, n°3. p. 281-298.
- BLACK Richard, KOSER Khalid (1999) (eds.) *The end of the refugee cycle? Refugee Repatriation and Reconstruction*. New York: Berghen Books. 275 p.
- BLACK Richard, ROBINSON Vaughan (1993) *Geography and Refugees: patterns and processes of change*. London: Belhaven Press. 220 p.
- BLACK Richard, SESSAY Mohamed (1997) Forced migration, land use and political economy in the forest region of Guinea. *African Affairs*, vol. 96, n°385. p. 587-605.
- BLANCHET Alain, GOTMAN Anne (1992) *L'Enquête et ses méthodes : l'Entretien*. Paris : Nathan. 128 p.

- BLAVO Ebenezer Quarshie (1990) *The problem of refugees in Africa: A challenge to Refugee Policies in African Countries*. PhD: Sociology: NUKUNYA Godwin K., MENDS E. H. (dir.). Accra: University of Ghana. 452 p.
- BLOEMRAAD Irene (2013) The Promise and Pitfalls of Comparative Research Design in the Study of Migration. *Migration Studies*, vol. 1, n°1. p. 27-46. URL: <http://migration.oxfordjournals.org/content/1/1/27.full.pdf>
- BOAMAH-GYAU Kwame (2008) *The Socio-cultural and economic impact of Refugees on the host Indigenous Communities in West Africa: A case study of Liberian Refugees at Buduburam Community in Ghana*. Master: Philosophy (Indigenous Studies): THUEN Trond (dir.). Tromso: University of Tromso (Norvège). 91 p. URL: <http://munin.uit.no/handle/10037/1538?locale-attribute=en>
- BOAMAH-GYAU Kwame (2003) *The Refugee Situation in West Africa. A study of Liberian Refugees at the Buduburam Camp, Ghana*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 89 p.
- BOATENG Alice (2006) *Social capital of Liberian Refugee Women in Ghana: A Mixed Methods Study*. PhD: Philosophy: NACKERUD Larry (dir.). Athens: University of Georgia (USA). 272 p. URL: http://athenaeum.libs.uga.edu/bitstream/handle/10724/9000/boateng_alice_200605_phd.pdf?sequence=1
- BOATENG Alice, HILTON Jeanne (2011) The first home visit: The 'return' experiences of Liberian Refugee Women in Ghana. *Journal of Third World Studies*, vol. XXVIII, n°1. p. 115-138.
- BONVALOT Hélène, TOIX Florence (2004) Les Afghans réfugiés à Peshawar. Dynamiques d'intégration, mutations urbaines et logiques frontalières. In GRÜNEWALD François, LEVRON Éric (dir.) *Villes en guerre et guerres en ville. Pratiques humanitaires en questions*. Paris : Karthala, Coll. Pratiques humanitaires. p. 181-219.
- BORTU Tien Keah (2009) *Problems and Challenges faced by Liberian Refugee Children and Youths as they enter the formal Educational System at the Buduburam Refugee Camp in Ghana*. Master: Philosophy: DUPUY Kendra (dir.). Oslo: Universitetet i Oslo (Norvège). 143 p. URL: <https://www.duo.uio.no/handle/10852/31134>
- BOTT Elizabeth (1957) *Family and Social Network: Role, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Studies*. London: Tavistock. 363 p.
- BOUILLON Florence, FRÉSIA Marion, TALLIO Virginie (2006) (dir.) *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris : EHESS. 208 p.
- BOURDIEU Pierre (1993) Effets de lieu. In BOURDIEU Pierre (dir.) *La misère du monde*. Paris : Seuil, collection Points/Essais. p. 249-250.
- BOURDIEU Pierre (1980) Le capital social. *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, vol. 31, n°31. p. 2-3.

- BOYD Monica (1989) Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas. *International Migration Review*, vol. 23, n°3. p. 638-670.
- BOYER Florence (2005a) *Être migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des parcours fixes, une spatialité nomade*. Doctorat : Géographie : GONIN Patrick (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 585 p.
- BOYER Florence (2005b) Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée. *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n° 8. p. 47-67.
- BREDELOUP Sylvie (2009) « Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire : réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires. In BABY-COLLIN Virginie, CORTÈS Geneviève, FARET Laurent, GUÉTAT-BERNARD Hélène (dir.) *Migrants des Suds*. Montpellier : IRD, Presses Universitaires de la Méditerranée. p. 167-186.
- BRIANT Natalie, KENNEDY Andrew (2004) Field report: An investigation of the perceived needs and priorities held by African refugees in an urban setting in a first country of asylum. *Journal of Refugee Studies*, vol. 17, v°4. p. 437-459.
- BRONNIKOVA Olga (2009) Observer les réseaux sociaux chez les migrants russes en France. In ATMANE Aggoune (dir.) *Enquêter auprès des migrants, Le chercheur et son terrain*. Paris : L'Harmattan. p. 93-119.
- BRUN Cathrine (2001) Reterritorializing the Relationship between People and Place in Refugee Studies. *Geographiska Annaler*, n°83 B (1). p. 15-25.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY Hervé (1992) *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Paris : Reclus. 518 p.
- CAMBRÉZY Luc (2001) *Réfugiés et exilés : crises des sociétés, crises des territoires*. Paris : Éditions des Archives contemporaines. 216 p.
- CAMBRÉZY Luc (1998) Une enquête chez des réfugiés urbains : le cas des exilés rwandais à Nairobi. In LASSAILLY-JACOB Véronique (dir.) *Communautés déracinées dans les pays du Sud*, Paris : Éditions de l'Aube, Autrepart, n°5. p. 79-94.
- CAMBRÉZY Luc, LAACHER Smaïn, LASSAILLY-JACOB Véronique, LEGOUX Luc (2008) (dir.). *L'Asile au Sud*. Paris : La Dispute. 221 p.
- CAMBRÉZY Luc, LASSAILLY-JACOB Véronique (2005) Les migrations forcées. In GONIN Patrick (dir.) *Les migrations internationales : connaître et comprendre*. Actes de Géoforum, Poitiers 2004, Géographes Associés AFDG, n°29. p. 35-41.
- CAMBRÉZY Luc, Véronique LASSAILLY-JACOB (2001) (dir.) *Populations réfugiées : de l'exil au retour*. Paris : IRD. 478 p.
- CAMPBELL Elizabeth H. (2006) Urban Refugees in Nairobi: Problems of Protection, Mechanisms of Survival, and Possibilities for Integration. *Journal of Refugee Studies*, vol. 19, n°3, Special Issue Urban Refugees. p. 396-413.

- CAMPBELL Elizabeth H. (2005) *Urban Refugees in Nairobi: Protection, Survival, and Integration*. Forced Migration Studies Working Paper n°23, Forced Migration Studies Programme, University of the Witwatersrand. 19 p. URL: repository.forcedmigration.org/pdf/?pid=fmo:5798
- CARLING Jørgen (2002) Migration in the age of involuntary immobility: Theoretical reflections and Cape Verdean experiences. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 28, n°1. p. 5-42.
- CASTLES Stephen, MILLER Mark J. (1993, reed. 2009) *The age of migration*. New York: Guilford Press. 369 p.
- CERNEA Michael M., McDowell Christopher (2000) *Risks and reconstruction: experiences of resettlers and refugees*. Washington D.C.: The World Bank. 487 p.
- CHAMBERS Robert (1979) Rural refugees in Africa, what the eye does not see. *Disasters*, vol. 3, n°4. p. 381-392.
- CHAMPAUD Jacques, CHAUME Régine, CHEREL Jean-Philippe (1993) *Croissance urbaine, environnement et imagerie satellite*. Montpellier : ORSTOM. 301 p. URL : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/doc34-04/39359.pdf
- CHAPPART Pascaline (2007) *Trajectoires migratoires de Camerounais de retour forcé au pays. Le double retour, des souffrances de l'immigré expulsé aux illusions de l'émigré de retour*. Master 2 : Sociologie : HILY Marina (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 96 p.
- CHARRIÈRE Florianne, FRÉSIA Marion (2008) *L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire et espace de protection*. UNHCR. 52 p. URL : <http://www.refworld.org/pdfid/4a277d7e2.pdf>
- CHÂTAIGNER Jean-Marc (2003) Le « modèle » de l'effondrement libérien ou la tentation de la déconstruction en Afrique de l'Ouest. *Afrique contemporaine*. vol. 2, n°206. p. 205-222.
- CHATELARD Géraldine (2010) What visibility conceals. Re-embedding Refugee Migration from Iraq. In CHATY Dawn, FINLAYSON Bill (eds.) *Dispossession and Displacement: Forced Migration in the Middle East and North Africa*. New York: Oxford University Press. p. 17-44.
- CHAULIA Sreeram Sundar (2003) The Politics of Refugee Hosting in Tanzania: From Open Door to Unsustainability, Insecurity and Receding Receptivity. *Journal of Refugee Studies*, vol. 16, n°2. p. 147-166.
- CHÉNEAU-LOQUAY Annie (2010) L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. *Afrique contemporaine*, vol. 2, n° 234. p. 93-112. URL : www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2010-2-page-93.htm
- CHIMNI Bhupinder S. (2009) The Birth of a 'Discipline': From Refugee to Forced Migration Studies. *Journal of Refugee Studies*, vol. 22, n°1. p. 11-29.
- CHIMNI Bhupinder S. (1999) From resettlement to involuntary repatriation: towards a critical history of durable solutions to refugee problems. *UNHCR New Issues in Refugee Research*,

- Working Paper n°2, May 1999. 21 p. URL:
<http://www.refworld.org/docid/4ff59a392.html>
- CLOCHARD Olivier (2007) *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*. Doctorat : Géographie : MA MUNG Emmanuel, LEGOUX Luc (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 487 p.
- COFFIE Jennifer Amanda (2003) *The impact of refugees on their host. A case study of Liberian Refugees in Gomoa Buduburam*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 110 p.
- COLEMAN James Samuel (1990) *Foundations of Social Theory*. Cambridge, Massachusetts: Belknap Press of Harvard University. 993 p.
- COLLIER Paul (2000) Doing well out of war: an economic perspective. In BERDAL Mats, MALONE David (eds.) *Greed and grievance: economic agendas in civil wars*. Boulder: Lynne Rienner. p. 91-111.
- COLLYER Michael (2005) When Do Social Networks Fail to Explain Migration? Accounting for the movement of Algerian Asylum-Seekers to the UK. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n°4. p. 699-718.
- COOPER Helen (2008) *The House at Sugar Beach: In Search of a Lost African Childhood*. New York: Simon & Schuster. 368 p.
- CORTÈS Geneviève (2011) La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes. *Autrepart*, n°57-58, La famille transnationale dans tous ses états. p. 95-110.
- CORTÈS Geneviève (2000) *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines (Bolivie)*. Paris : ORSTOM, Coll. À Travers Champs. 413p.
- COSTA-LASCOUX Jacqueline (1991) Assimiler, insérer, intégrer. *Projet*, automne 1991, n°227. p. 7-15.
- COULTER Chris (2009) *Bush wives and girl soldiers: women's lives through war and peace in Sierra Leone*. Ithaca: Cornell University Press. 283 p.
- COUNILH Anne-Laure, SIMON-LORIÈRE Hélène (2011) Temporalités, transit et projet migratoire : pratiques urbaines de migrants et de réfugiés à Nouadhibou et Conakry. *E migrinter*, n°7. p. 53-74.
- COURADE Georges (2006) (dir.) *L'Afrique des idées reçues*. Paris : Belin. 400 p.
- CRISP Jeff (2008) Beyond the nexus: UNHCR's evolving perspective on refugee protection and international migration. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°155, April 2008. 8 p. URL: <http://www.unhcr.org/4818749a2.html>

- CRISP Jeff (2004) The local integration and local settlement of refugees: a conceptual and historical analysis, *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°102, April 2004. 8 p. URL: <http://www.unhcr.org/407d3b762.pdf>
- CRISP Jeff (2003) No solutions in sight: the problem of protracted refugee situations in Africa, *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°75, January 2003. 36 p. URL: <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/3e2d66c34.pdf>
- CRISP Jeff (2001) The WHALE: Wisdom we Have Acquired from the Liberia Experience. Report of a regional lessons-learned workshop, Monrovia, Liberia, 26-27 April 2001, UNHCR, EPAU, 13 p. URL: <http://www.unhcr.org/3b30a9ee4.pdf>
- CRISP Jeff (1999) “Who has counted the refugees?” UNHCR and the politics of numbers. *UNHCR New Issues in Refugee Studies*, Working Paper n°12, June 1999. 17 p. URL: <http://www.unhcr.org/3ae6a0c22.pdf>
- CRISP Jeff, OBI Naoko (2001) *Evaluation of the implementation of UNHCR’s policy on refugees in urban areas*. EPAU, UNHCR, December 2001. 15 p. URL: <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/3c0f8bd67.pdf>
- CYRULNIK Boris (2001) *Les vilains petits canards*. Paris : Éd. Odile Jacob. 279 p.
- d’ORSI Cristiano (2006) La définition de “réfugié” dans les législations africaines: une analyse comparative critique, *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°121, Februar 2006. 30 p. URL : <http://www.unhcr.fr/4bc713a96.pdf>
- DARDOIZE Florence (1996) *Intégration sociale et économique d’une population réfugiée dans la communauté d’accueil. Le cas des réfugiés libériens et sierra léonais en Guinée forestière*. Maîtrise : Géographie : PILLEBOUE Jean, CHARLERY DE LA MASSELIÈRE Bernard (dir.). Toulouse : Université de Toulouse Le Mirail. 101 p.
- DAUM Christophe (1998) *Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*. Paris : Karthala. 253 p.
- de CERTEAU Michel (1990) *L’invention du quotidien*. Vol. 1 Arts de faire. Paris : Gallimard, Folio essais. 350 p.
- DE VRIESE Machtelt (2006) *Refugee Livelihoods. A review of the evidence*. EPAU, UNHCR. 47 p. URL: <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/4423fe5d2.pdf>
- DEGENNE Alain, FORSÉ Michel (1994) *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*. Paris: Armand Colin. 263 p.
- DEKKER Rein (1993) Forced Homecoming: Ghanaians’ Resettlement in their Rural Hometown. A Case Study. *International Migration*, vol. 33, n°1. p. 115–131.
- DELCROIX Catherine, MISSAOUI Lamia (2005) Familles, destins personnels et appartenance collective en migration. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°3. p. 7-67.

- DENAVE Sophie (2006) Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n°120. p. 85-110. URL : www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-1-page-85.htm
- DERRIDA Jacques (1997) *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort !* Paris : Galilée. 64 p.
- DÉTIENNE Marcel (2000) *Comparer l'incomparable*. Paris : Seuil. 144 p.
- DEWITTE Philippe (1999) (dir.) *Immigration et intégration. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte. 439 p.
- DICK Shelly (2002a) Liberians in Ghana. Living without Humanitarian Assistance. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper N°57, February 2002. 71 p. URL: <http://www.unhcr.org/3c8398f24.html>
- DICK Shelly (2002b) *Responding to Protracted Refugee Situations. A Case Study of Liberian Refugees in Ghana*. UNHCR/EPAU. 47 p. URL: <http://www.unhcr.org/3d40059b4.html>
- DI MÉO Guy (2008) Une géographie sociale entre représentations et action. *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, n°23, Numéro Spécial Représentation, Action, Territoire. p. 13-21.
- DOAN Petra, YAW ODURO Charles (2012) Patterns of Population Growth in Peri-Urban Accra, Ghana. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 36.6. p. 1306-1325.
- DORAÏ Mohammed Kamel (2011) Iraqis in exile: Migratory networks as a coping strategy. *International Journal of Contemporary Iraqi Studies*, vol. 5, n°2. p. 215-229.
- DORAÏ Mohammed Kamel (2008) L'exil irakien à Damas. Modes d'insertion urbaine et reconfiguration des réseaux migratoires. *Echogéo*, n°8. URL : <http://echogeo.revues.org/10976>
- DORAÏ Mohammed Kamel (2003) Palestinian Emigration from Lebanon to Northern Europe: Refugees, Networks, and Transnational Practices. *Refuge*, vol. 21, n°2. p. 23-31.
- DORAÏ Mohammed Kamel (2002) *Les réfugiés palestiniens du Liban en diaspora. Une géographie de l'exil*. Doctorat : Géographie : SIMON Gildas (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 523 p.
- DORÉ Jean-Marie (2005) *La résistance contre l'occupation coloniale en région forestière, Guinée 1800-1930*. Paris : L'Harmattan. 312 p.
- DORIER-APPRILL Élisabeth (1997) Guerres des milices et fragmentation urbaine à Brazzaville. *Hérodote*, vol. 07/12, n°86/87. p. 182-221.
- DORIER-APPRILL Élisabeth, GERVAIS-LAMBONY Philippe (2007) (dir.) *Vies citadines*. Paris : Belin. 267 p.

- DOVLO Elom, SONDAH Samuel (2001) Singing the Lord's Song in a Strange Land: Christianity among Liberian Refugees in Ghana. *Studies in World Christianity*, vol. 7. p. 199-218.
- DRYDEN-PETERSON Sarah (2006) 'I Find Myself as Someone Who is in the Forest': Urban Refugees as Agents of Social Change in Kampala, Uganda. *Journal of Refugee Studies*, vol. 19, n°3, Special Issue Urban Refugees. p. 381-395.
- DRYDEN-PETERSON Sarah, HOVIL Lucy (2004) A Remaining Hope for Durable Solutions: Local Integration of Refugees and Their Hosts in the Case of Uganda. *Refugee*, vol. 22, n°1. p. 26-38.
- DUNN Daniel Elwood, BEYAN Amos Jones, BURROWES Carl Patrick (2001) *Historical Dictionary of Liberia*. London: The Scarecrow Press. 436 p.
- DUREAU Françoise , HILY Marie-Antoinette (2009) *Les mondes de la mobilité*. Rennes : PUR. 189 p.
- EASTMOND Marita, ÖJENDAL Joakim (1999) Revisiting a 'Repatriation Success': The Case of Cambodia. In BLACK Richard, KOSER Khalid (eds.) *The end of the refugee cycle? Refugee Repatriation and Reconstruction*. New York: Berghan Books. p 38-55.
- EBENEZER, Ofori Anim (2007) *The impact of refugees on their host communities. A case study of Liberian refugees in Gomoa Buduburam camp, Kasoa and Ewutu Breku*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 96 p.
- EDWARDS Alice (2010) Espaces de protection « légitimes » : politique de l'UNHCR relative aux réfugiés en milieu urbain 2009. *Forced Migration Review*, n°34, Adapting to Urban Displacement. p. 48-49.
- ELLIS Stephen (2001) *The Mask of Anarchy. The destruction of Liberia and the religious dimension of an African war*. London: Hurst & Company. 350 p.
- ELLIS Stephen (1995) Liberia 1989-1994: a study of ethnic and spiritual violence. *African Affairs*, vol. 94, n°375. p. 165-197.
URL: <https://openaccess.leidenuniv.nl/bitstream/handle/1887/9097/ASC-1241486-029.pdf?sequence=1>
- ENOANYI Bill Frank (1991) *Behold Uncle Sam's step child*. Sacramento: SanMar Publications. 141 p.
- ERO Comfort, FERME Mariane, MARCHAL Roland (2002) Libéria, Sierra Léone et Guinée : une guerre sans frontières ? *Politique africaine*, n°88, Libéria, Sierra Léone, Guinée : la régionalisation de la guerre. p. 5-12. URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/088005.pdf>
- ERO Comfort, MARSHALL Anne (2003) L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? *Politique africaine*, n°89, La Côte d'Ivoire en guerre. p. 88-101.

- ESSED Philomena, FRERKS Georg, SCHRIJVERS Joke (2004) (eds.) *Refugees and the transformation of societies: agency, policies, ethics and politics*. Oxford: Berghahn Books. 238 p.
- ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (2011) When refugees don't go home: the situation of Liberian Refugees in Ghana. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, vol. 9, n°2. p. 105-126.
- ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (1993) *Liberian and Sabel Refugees in Ghana: The Politics of Providing Assistance to Refugees*. Paper for the Conference on 'African Boundaries and Borderlands', Edinburgh, 26-27 May 1993. 22 p.
- ESSUMAN-JOHNSON Abeeku. (1992a) *The Politics of the African Refugee Problem: the case of Refugees in Ghana*. PhD: Political Science: NINSIN Kwame A., MANU Yaw (dir.). Accra: University of Ghana. 480 p.
- ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (1992b) *The Liberian Refugee Problem and Ghana's response to it*. *The LECLA Bulletin*, vol. 2, n°1. p. 34-40.
- FAIST Thomas (2000) *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*. Oxford: Oxford University Press. 380 p.
- FERRIS Elizabeth G. (1996) *Refugees: new approaches to traditional solutions*. Papers from Conference "People of Concern", 21-24 November 1996, Geneva. 15 p. URL: http://repository.forcedmigration.org/show_metadata.jsp?pid=fmo:1523
- FERRY Fleur (2004) La présence des réfugiés fuyant la guerre en Guinée forestière, à l'origine de mutations du réseau et des espaces urbains. In GRÜNEWALD François, LEVRON Éric (dir.) *Villes en guerre et guerres en ville. Pratiques humanitaires en questions*. Paris : Karthala, Coll. Pratiques humanitaires. p. 221-280.
- FIELDEN Alexandra (2008) Local integration: an under-reported solution to protracted refugee situations. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°158; June 2008. 21 p. URL: <http://www.unhcr.org/486cc99f2.html>
- FOUCAULT Michel (2001) Des espaces autres. In *Dits et Ecrits II (1976 – 1988)*. Paris : Gallimard. p. 1571-1575.
- FOUCAULT Michel (1997) *Il faut défendre la société : cours au collège de France (1975-1976)*. Paris : Seuil, Gallimard. 283 p.
- FRAENKEL Meran (1964) *Tribe and Class in Monrovia*. London: Oxford University Press. 244 p.
- FRANKE Mark (2009) Refugee registration as foreclosure of the freedom to move: the virtualization of refugee's rights within maps of international protection. *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 27. p. 352-369
- FRANZ Barbara, IVES Nicole G. (2008) *Wading through muddy water: challenges to Liberian family restoration in resettlement*. URL: http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/2/5/3/3/2/p253321_index.html

- FRÉSIA Marion (2009) *Les Mauritanien réfugiés au Sénégal. Une anthropologie critique de l'asile et de l'aide humanitaire*. Paris : L'Harmattan. 379 p.
- FRÉSIA Marion (2007) Les réfugiés comme objet d'étude pour l'anthropologie : enjeux et perspectives. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 26, n°3. p. 100-118.
- GALY Michel (2007) *Guerres nomades et sociétés ouest-africaines*. Paris : L'Harmattan. 300 p.
- GALY Michel (2004) De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire. *Cultures & Conflits*, n°55. p. 163-196.
- GALY Michel (2003) Les espaces de la guerre en Afrique de l'Ouest. *Hérodote*, n°111. p. 41-56.
- GALY Michel (1998) Libéria, machine perverse. Anthropologie du conflit libérien. *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n°150. p. 533-553.
- GASARASI Charles P. (1990) The Mass Naturalization and Further Integration of Rwandese Refugees in Tanzania: Process, Problems and Prospects. *Journal of Refugee Studies*, vol. 3, n°2. p. 88-109.
- GERSHONI Yekutiél (1985) *Black Colonialism. The Americo-Liberian Scramble for the Hinterland*. London:Westview Press. 134 p.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe (2003a) *Territoires citadins : quatre villes africaines*. Paris : Belin. 271 p.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe (2003b) Quelques remarques générales sur la comparaison en sciences sociales en général, et en géographie en particulier. In GERVAIS-LAMBONY Philippe, LANDY Frédéric, OLDFIELD Sophie, *Espaces arc-en-ciel. Identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*. Paris : Khartala. p. 29-40.
- GESCHIERE Peter (1995) *Sorcellerie et politique en Afrique : la viande des autres*. Paris : Karthala. 300 p.
- GHORASHI Halleh (2007) Giving Silence a Chance: The Importance of Life Stories for Research on Refugees. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n°1. p. 117-132. URL: <http://hallehghorashi.com/nl/wp-content/uploads/2009/03/giving-silence-a-chance.pdf>
- GIDDENS Anthony (1987, rééd. 2005) *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : PUF. 474 p.
- GOERG Odile (2004) Conakry : la ville et son double (des années 1880 à nos jours). In DULUCQ Sophie, SOUBIAS Pierre (dir.) *L'espace et ses représentations en Afrique. Approches pluridisciplinaires*. Paris : Karthala. p. 139-157.
- GOMES Nathalie (2001) Solidarité et réseaux dans l'exil : les réfugiés somaliens clandestins au Kenya et en Ethiopie. In CAMBRÉZY Luc, LASSAILLY-JACOB Véronique (dir.) *Populations réfugiées : de l'exil au retour*. Paris : IRD. p. 269-299. URL: http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010025001.pdf

- GOUGH Katherine, YANKSON Paul (2011) A Neglected Aspect of the Housing Market: The Caretakers of Peri-urban Accra, Ghana. *Urban Studies*, vol. 48, n°4. p. 793-810.
- GOUGH Katherine, YANKSON Paul (2006) Conflict and Cooperation in Environmental Management in Peri-Urban Accra, Ghana. In MCGREGOR, Duncan, SIMON David, THOMPSON Donald (eds.) *The Peri-Urban Interface. Approached to sustainable natural and human resource use*. London: Earthscan. p. 196-210.
- GOUGH Katherine, YANKSON Paul (2000) Land Markets in African Cities: The Case of Peri-urban Accra, Ghana. *Urban Studies*, vol. 37, n°13. p. 2485-2500.
- GRABSKA Katarzyna (2006) Marginalization in Urban Spaces of the Global South: Urban Refugees in Cairo. *Journal of Refugee Studies*, vol. 19, n°3, Special Issue Urban Refugees. p. 287-307.
- GRANOVETTER Mark S. (1973) The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, vol. 78, n°6. p. 1360-1380.
- Groupe de réflexion sur l'approche biographique (GRAB) (2006) *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*. Paris : INED-CEPED, Collection Méthodes et Savoirs n°5. 302 p.
- GRÜNEWALD François, LEVRON Éric (2004) (dir.) *Villes en guerre et guerres en villes : pratiques humanitaires en question*. Paris : Karthala. 392 p.
- Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) (1999) Impact des réfugiés sur les populations, l'environnement, les infrastructures socio-économiques et de production des zones guinéennes affectées. Bruxelles. 45 p.
- GUICHAOUA André (2004) (dir.) *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*. Paris : Karthala. 1066 p.
- GYEKYA Maama Adwa A. (1996) *Survival strategies of Liberian Women Refugees in the Buduburam Refugee Camp, Ghana*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 70 p.
- HAMMOND Laura (2004) *This place will become home: Refugee Repatriation to Ethiopia*. Ithaca: Cornell University Press. 257 p.
- HAMMOND Laura (1999) Examining the Discourse of Repatriation: Towards a More Proactive Theory of Return Migration. In BLACK Richard, KOSER Khalid (dir.) *The end of the refugee cycle? Refugee Repatriation and Reconstruction*. New York: Berghnan Books. p 227-244.
- HAMPSHIRE Katherine, PORTER Gina, KILPATRICK Kate, KYEI Peter, ADJALOO Michael, OPPONG George (2008) Liminal Spaces: Changing Inter-Generational Relations among Long-Term Liberian Refugees in Ghana. *Human Organisation*, vol. 67, n°1. p. 25-36.

- HANAFI Sari (2010) *Governing Palestinian Refugee Camps in the Arab East: Governmentalities in Search of Legitimacy*. American University of Beirut, Working Paper Series n°1. 40 p. URL: http://www.aub.edu.lb/ifi/public_policy/pal_camps/Documents/working_papers_series/20101206ifi_pc_wps01_sari_hanafi_english.pdf
- HANAFI Sari (2003) L'impact du capital social sur le processus de rapatriement des réfugiés palestiniens. Une étude préliminaire des réseaux économiques et sociaux de parenté en Palestine et en Israël. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n°3. p. 43-70.
- HANNERZ Ulf (1980) *Exploring the city, Inquiries toward an Urban Anthropology*. New York: Columbia University Press. 378 p.
- HARAWAY Donna (1988) Situated knowledges: the science question in feminism and the privilege of partial perspective. *Feminist Studies*, vol. 14, n°3. p. 575-599.
- HARDGROVE Abby (2009) Liberian Refugee Families in Ghana: The Implications of Family Demands and Capabilities for Return to Liberia. *Journal of Refugee Studies*, vol. 22, n°4. p. 483-501.
- HARENDT Hannah (1951, rééd. 2002) *Les origines du totalitarisme suivi de Eichmann à Jérusalem*. Paris : Gallimard. 1615 p.
- HARRELL-BOND Barbara (1989) Repatriation: Under What Conditions is it the Most Desirable Solution for Refugees? An Agenda for Research. *African Studies Review*, vol. 32. p. 41-69.
- HARRELL-BOND Barbara (1986) *Imposing aid: emergency assistance to refugees*. Oxford: Oxford University Press. 440 p.
- HATHAWAY James C., COHEN Roberta, ADELMAN Howard, McGRATH Susan, DeWIND Josh, LANDAU Lauren (2007) Debate on Forced Migration Studies. *Journal of Refugee Studies*, vol. 20, n°3. p. 335-390.
- HATZFELD Jean (2008) *La stratégie des antilopes*. Paris : Points. 302 p.
- HEIN Jeremy (1993) Refugees, immigrants and the state. *Annual Review of Sociology*, vol. 19. p. 43-59.
- HENRY Douglas (2002) Réfugiés sierra léonais et aide humanitaire en Guinée. La réinvention d'une "citoyenneté de frontière". *Politique africaine*, n°85, Réfugiés, exode et politique. p. 56-63. URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/085056.pdf>
- HILY Marie-Antoinette, BERTHOMIÈRE William, MIHAYLOVA Dimitrina (2004) La notion de « réseaux sociaux » en migration. *Hommes et Migrations*, n°1250, Numéro Spécial Réseaux sociaux en migration. p. 6-12.
- HØBJERG Christian (2010) Victims and Heroes: Mending Historical Imagination in a Conflict-ridden Border Region (Liberia-Guinea). In KNÖRR Jacqueline, TRAJANO-FILHO Wilson (eds.) *The Powerful Presence of the Past. Integration and Conflict along the Upper Guinea Coast*. Leiden: Brill. p. 273-293.

- HØJBJERG Christian (2008) Le « master general » et Madame le Maire : structuration d'un ordre émergent de gouvernance dans l'hinterland libérien. *Politique africaine*, n°111, Gouverner entre guerre et paix. p. 68-89.
- HOLZER Elisabeth (2012) A case study of political failure in a refugee camp. *Journal of Refugee Studies*, vol. 25, n°2. p. 257-281.
- HORST Cindy (2004) Money and mobility: transnational livelihood strategies of the Somali diaspora. *Global Migration Perspectives*, n°9, October 2004. 19 p. URL: <http://www.refworld.org/docid/42ce49684.html>
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam (2010) *Vivre ensemble dans l'Afrique du Sud post-apartheid*. Habilitation à Diriger des Recherches : Géographie : CHALÉARD Jean-Louis (dir.). Paris : Université Paris 1270 p.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam (2006) Antimondes. Espaces en marge, espaces invisibles. *Géographie et cultures*, n°57. 140 p.
- HROMI-FIEDLER Amber, GALLEGO Daniel, SANDOW Adam, LARTEY Anna, PÉREZ-ESCAMILLA Rafael (2009) Dietary practices exchanges between Ghanaians and Liberian refugees living in Ghana. *The FASEB Journal*, n°23. p. 916-917.
- HYNDMAN Jennifer (2000) *Managing Displacement. Refugees and the Politics of Humanitarianism*. Minneapolis: University of Minnesota Press, Borderlines vol. 16. 253 p.
- HYNDMAN Jennifer, NYLUND Bo Viktor (1998) UNHCR and the status of prima facie refugees in Kenya. *International Journal of Refugee Law*, vol. 10, n°1-2. p. 21-48.
- International Catholic Migration Commission (ICMC) (2009) *Welcome to Europe! A guide to resettlement: A comparative review of resettlement in Europe*. 129 p. URL: <http://www.refworld.org/docid/4c97204d2.html>
- JACOBSEN Karen (2006) Refugees and Asylum Seekers in Urban Areas: A Livelihoods Perspective, Editorial Introduction. *Journal of Refugee Studies*, vol. 19, n°3, Special Issue Urban Refugees. p. 273-286.
- JACOBSEN Karen (2004) Just enough for the City. Urban refugees make their own way. *World Refugee Survey 2004*. p. 57-65. URL: <http://urban-refugees.org/wp-content/uploads/2012/09/Just-Enough-for-the-city-urban-refugees-make-their-own-way.pdf>
- JACOBSEN Karen (2001) The forgotten solution: local integration for refugees in developing countries. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°45, July 2001. 41 p. URL: <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/3b7d24059.pdf>
- JACOBSEN Karen, LANDAU Loren (2003) *Researching refugees: some methodological and ethical considerations in social science and forced migration*. Forced Migration Working paper n°19, July 2003, Forced Migration Studies Programme, University of the Witwatersrand. 28 p. URL: http://web.mit.edu/cis/www/migration/pubs/rrwp/19_dual.pdf

- JOHNSON Philibert (1994) *UNHCR & NGO Assistance to Refugees in Ghana*. Master: International Affairs: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 128 p.
- JONCKERS Danielle (1997) Les enfants confiés. In PILON Marc, LOCOH Thérèse, VIGNIKIN Émilien, VIMARD Patrice (dir.) *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*. Paris : CEPED. p. 193-208.
- KAISER Tania (2010) Dispersal, division and diversification: durable solutions and Sudanese refugees in Uganda. *Journal of Eastern African Studies*, vol.4, n°1. p. 44-60.
- KARADAWI Ahmed (1987) The problem of Urban Refugees in Sudan. In ROGGE John (ed.) *Refugees: A Third World Dilemma*. Toronto: Rowman & Littlefield. p. 115-129.
- KIBREAB Gaim (2003) Le déplacement de populations, les politiques des gouvernements hôtes et les facteurs empêchant la constitution de moyens d'existence durables. *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 1, n°175. p. 61-71. URL : <http://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2003-1-page-61.htm>
- KIBREAB Gaim (1999) Revisiting the Debate on People, Place, Identity and Displacement. *Journal of Refugee Studies*, vol.12, n°4. p. 384-410.
- KIBREAB Gaim (1996a) Eritrean and Ethiopian Urban Refugees in Khartoum: What the Eye Refuses to See. *African Studies Review*, vol. 39, n°3. p. 131-178.
- KIBREAB Gaim (1996b) *Ready and Willing... but still waiting: Eritrean Refugees in Sudan and the Dilemma of Return*. Uppsala: Life and Peace Institute. 221 p.
- KIBREAB Gaim (1991) Stranded 'Birds of Passage'? Eritrean and Ethiopian Refugees in Khartoum. *Refugee. Canada's Journal on Refugees*, vol. 10, n°4. p. 6-11.
- KIBREAB Gaim (1985) *African refugees: Reflections on the African refugee problem*. Trenton: N.J., Africa World Press. 125 p.
- KONING Ruben (2007) Greed or grievance in West Africa's forest wars? *World Forests*, vol. 5. p. 37-56.
- KONNEH Augustine (1996) Citizenship at the margins: status, ambiguity and the Mandingo of Liberia. *African Studies Review*, vol. 39, n°2. p. 141-154.
- KORTE Werner (1995) *Ethnische Tradition und militärische Intervention in Africa: Essay über den Putsch von 1980 in Liberia*. Münster: Litt. Bremer Afrika-Studien n°10. 117 p.
- KOSELLECK Reinhart (1990) *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : Éditions de l'ÉHESS (texte original en allemand de 1979). 334 p.
- KOSER Khalid (1993) Repatriation and information: a theoretical model. In BLACK Richard, ROBINSON Vaughan *Geography and Refugees: patterns and processes of change*. London: Belhaven Press. p. 171-184.

- KOUROUMA Ahmadou (2000) *Allah n'est pas obligé*. Paris : Seuil. 232 p.
- KREITZER Linda (1998) *The Experiences of Refugee Women in the Planning and Implementation of Programmes at Buduburam Refugee Camp, Ghana*. Master: Social Sciences: BLAVO Ebenezer Quarshie, ESTE David (dir.). Calgary: University of Calgary (Canada). 231 p. URL: <http://dspace.ucalgary.ca/bitstream/1880/26023/1/35033Kreitzer.pdf>
- KRIVENKO Ekaterina Y. (2012) Hospitality and Sovereignty: What Can We Learn From the Canadian Private Sponsorship of Refugees Program? *International Journal of Refugee Law*, vol.24, n°3. p. 579-602.
- KUHLMAN Tom (2002) *Responding to protracted refugee situations. A case study of Liberian refugees in Côte d'Ivoire*. UNHCR/Evaluation and Policy Analysis Unit. 52 p. URL: http://repository.forcedmigration.org/show_metadata.jsp?pid=fmo:3585
- KUHLMAN Tom (1994a) *Asylum or Aid? The Economic Integration of Ethiopian and Eritrean Refugees in the Sudan*. Leiden: Ashgate. 337 p.
- KUHLMAN Tom (1994b) Organized versus Spontaneous Settlement of Refugees in Africa. In ADELMAN Howard, SORENSON John (eds.) *African Refugees. Development aid and repatriation*. Boulder: Westview Press. p. 117-142.
- KUHLMAN Tom (1991) The Economic Integration of Refugees in Developing Countries: A Research Model. *Journal of Refugee Studies*, vol.4, n°1. p. 1-20.
- KUNZ Egon F. (1981) Exile and Resettlement: Refugee Theory. *International Migration Review*, vol. 15, n°1. p. 42-51.
- KUNZ Egon F. (1973) The Refugee in Flight: Kinetic Models and Forms of Displacement. *International Migration Review*, vol. 7, n°2. p. 125-146.
- KUSI Ernest (2004) *Managing Refugees in Ghana. A performance appraisal of the Ghana Refugee Board*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 73 p.
- KWASI Sakyi Benjamin (2005) *The influence of Liberian Refugees on their hosts. A case study of Liberian Refugees in Gomoa Buduburam*. Bachelor of Arts: Political Science: ESSUMAN-JOHNSON Abeeku (dir.). Accra: University of Ghana. 78 p.
- KWESI ANING Emmanuel (1997) *The International Dimension of Internal Conflict: The Case of Liberia and West Africa*. Danish Institute for International Studies. Working Paper 97.4. 21 p. URL: http://cloud2.gdnet.org/~research_papers/The%20international%20dimensions%20of%20internal%20conflict%20:%20the%20case%20of%20Liberia%20and%20%20West%200Africa
- LAMMERS Ellen (2005a) Refugees, asylum seekers and anthropologists: the taboo on giving. *Global Migration Perspectives*, n°29, April 2005. 10 p. URL: <http://www.refworld.org/docid/42ce52ed4.html>

- LAMMERS Ellen (2005b) Studying refugees and asylum seekers: notes on the politics of knowledge. *Global Migration Perspectives*, n°39, September 2005. 17 p. URL: <http://www.refworld.org/docid/435f836b4.html>
- LAMMERS Ellen (2003) *Young, urban refugees in Kampala, Uganda: some thoughts on the ethics of fieldwork and issues of representation*. Forced Migration Working Paper n°3, Forced Migration Studies Programme, University of the Witwatersrand. 11 p. URL: <http://www.migration.org.za/working-paper/working-paper-3-young-urban-refugees-kampala-uganda-some-thoughts-ethics-fieldwork-and>
- LANDAU Loren (2004) *Urban refugees: research guide*. 39 p. URL: <http://www.forcedmigration.org/guides/fmo024/>
- LANDAU Loren (2001) The humanitarian hangover: the transnationalization of governmental practice in Tanzania's refugee-populated areas. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°40, April 2001. 39 p. URL: <http://www.unhcr.org/3af66cb24.pdf>
- LASSAILLY-JACOB Véronique (2010) Forced migration in Africa: a new but overlooked category of refugees. In AUDEBERT Cédric, DORAÏ Mohamed Kamel (eds.) *Migration in a globalised world: new research issues and prospects*. Amsterdam: Amsterdam University Press, IMISCOE Research. p. 191-202.
- LASSAILLY-JACOB Véronique (2003) Migrations forcées, conflits et réfugiés. L'exemple de la Zambie. In LESOURD Michel (dir.) *L'Afrique. Vulnérabilité et défis*. Nantes : Éditions du Temps. p. 399-420.
- LASSAILLY-JACOB Véronique (2001) Des réfugiés mozambicains sur les terres des Zambiens : le cas du site agricole d'Ukwimi, 1987-1994. In CAMBRÉZY Luc, LASSAILLY-JACOB Véronique (dir.) *Populations réfugiées : de l'exil au retour*. Paris : IRD. p. 269-299. URL: http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010025000.pdf
- LASSAILLY-JACOB Véronique (1999) Migrants malgré eux. Une proposition de typologie. In LASSAILLY-JACOB Véronique, MARCHAL Jean-Yves, QUESNEL André (dir.) *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*. Paris : IRD. p. 27-48.
- LASSAILLY-JACOB Véronique (1998) (dir) *Communautés déracinées dans les pays du Sud*. Paris : Éditions de l'Aube, Autrepart, n°5. 189 p.
- LASSAILLY-JACOB Véronique, MARCHAL Jean-Yves, QUESNEL André (1999) (dir.) *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*. Paris : IRD. 504 p.
- LAUTIER Bruno (2004, rééd.) *L'économie informelle dans le Tiers monde*. Paris : La Découverte, Coll. Repères. 122 p.
- LE HOUÉROU Fabienne (2004) *Migrants forcés éthiopiens et érythréens en Égypte et au Soudan, Passagers d'un monde à l'autre*. Paris : L'Harmattan, Coll. Comprendre le Moyen Orient. 199 p.

- LEACH Melissa (1992) *Dealing with Displacement: Refugee-Host Relations, Food and Forest Resources in Sierra Leonean Mende Communities during the Liberian Influx, 1990-1991*. University of Sussex, Institute of Development Studies Research Report, n°22. 49 p.
- LECADET Clara (2013) De Bamako à Yaoundé, rêves d'unité des associations d'expulsés. Communication au séminaire « Guerre, humanitaire, asile et exils : terrains et théories ». CEAF, EHESS, Paris, 11 janvier 2013.
- LECLERC-OLIVE Michèle (2003) Entre mémoire et expérience, le passé qui insiste. *Projet*, vol. 1, n° 273. p. 96-104. URL : www.cairn.info/revue-projet-2003-1-page-96.htm
- LEIMDORFER François (1997) Individus entre famille et entreprise : patrons et patronnes de restaurants populaires à Abidjan. In MARIE Alain (dir.) *L'Afrique des individus*. Paris : Karthala. p. 113-169. URL : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_05/010018160.pdf
- LEVITT Jeremy I. (2005) *The evolution of deadly conflict in Liberia: from "paternalitarianism" to state collapse*. Durham: Carolina Academic Press. 317 p.
- LEVRON Éric (2006a) *Modes de subsistance des réfugiés en milieu urbain. Étude de cas Guinée*. EPAU, UNHCR. 31 p. URL : <http://www.unhcr.fr/4b14f24513.pdf>
- LEVRON Éric (2006b) *Modes de subsistance des réfugiés en milieu urbain, Note de synthèse*. EPAU, UNHCR. 29 p. URL : [www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home/opendocPDFViewer.html?docid=4b14f243e&query=eric levron](http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/home/opendocPDFViewer.html?docid=4b14f243e&query=eric%20levron)
- LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (2003) (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. 1033 p.
- LÉVY-VROELANT Claire (2000) *Logements de passage, normes, formes, expériences*. Paris : L'Harmattan. 297 p.
- LIEBENOW J. Gus (1987) *Liberia: the quest for democracy*. Indianapolis: Indiana University Press. 336 p.
- LIEBENOW J. Gus (1969) *Liberia, the evolution of privilege*. Ithaca: Cornell University Press. 247 p.
- LIPTON Michael (1977) *Why poor people stay poor: A study of urban bias in world development*. London; Temple Smith. 467 p.
- LOESCHER Gil, MILNER James (2005) *Protracted Refugee Situations. Domestic and International Security Implications*. Basington: Routledge, International Institute for Strategic Studies, Adelphi Paper n°375. 95 p.
- LOESCHER Gil, SCALAN John A. (1986) *Calculated Kindness: Refugees and America's Half-Open Door, 1945 to the Present*. New York: The Free Press. 346 p.
- LONG Katy (2010) *Home alone? A review of the relationship between repatriation, mobility and durable solutions for refugees*. UNHCR Policy Development and Evaluation Service, March 210. 50 p. URL : <http://www.unhcr.org/4b97afc49.html>

- LONG Katy (2009) Extending Protection? Labour migration and durable solutions for refugees. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper Series n°176, October 2009. 33 p. URL: <http://www.unhcr.org/4ad334a46.html>
- LONG Katy, CRISP Jeff (2011) Migration, mobility and solutions: an evolving perspective. *Forced Migration Review*, n°35. p. 56-57.
- LONG Lynellyn, OXFELD Ellen (2004) (eds.) *Coming home? : refugees, migrants and those who stayed behind*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press. 275 p.
- LUBKEMAN Stephen C. (2008) Involuntary Immobility : On a Theoretical Invisibility in Forced Migration Studies. *Journal of Refugee Studies*, vol.21, n°4. p. 454-475.
- MA MUNG Emmanuel (2009) Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales. In DUREAU Françoise, HILY Marie-Antoinette (dir.) *Les mondes de la mobilité*. Rennes. PUR. p. 25-38.
- MACCHIAVELLO Michela (2003) Forced migrants as an under-utilized asset: refugee skills, livelihoods, and achievements in Kampala, Uganda. *UNHCR New Issues in Refugee Research Working Paper n°95*, October 2003. 44 p. <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/3f818aa04.pdf>
- MALKKI Liisa (1995a) *Purity and exile: violence, memory and national cosmology among Hutu refugees in Tanzania*. Chicago: University of Chicago Press. 352 p.
- MALKKI Liisa (1995b) Refugees and Exile: From 'Refugee Studies' to the National Order of Things. *Annual Review of Anthropology*, vol. 24. p. 495-523.
- MARCHAL Roland, MESSIANT Christine (1997) *Les chemins de la guerre et de la paix*. Paris : Karthala. 259 p.
- MARSDEN Peter (1999) Repatriation and Reconstruction: The Case of Afghanistan. In BLACK Richard, KOSER Khalid (eds.) *The end of the refugee cycle? Refugee Repatriation and Reconstruction*. New York: Berghen Books. p 56-68.
- MARX Emanuel (1990) The social world of Refugees: A conceptual Framework. *Journal of Refugee Studies*, vol. 3, n°3. p. 189-203.
- MASSEY Doreen (1994) Double articulation. A Place in the World. In BAMMER Angelika (ed.) *Displacements: Cultural Identities in Question*. Bloomington: Indiana University Press. p. 110-122.
- MBEMBE Joseph Achille (1990) Pouvoir, violence et accumulation. *Politique africaine*, n°39, L'Afrique autrement. p. 7-24.
- McDONALD-WILMSEN Brooke, GIFFORD Sandra M. (2009) Refugee resettlement, family separation and Australia's humanitarian programme. *UNHCR New Issues in Refugee Research, Working Paper n°178*, November 2009. 38 p. URL: <http://www.unhcr.org/4b167ae59.html>

- McFARLANE Colin (2010) The Comparative City: Knowledge, Learning, Urbanism. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 34.4. p. 725-742.
- McGOVERN Mike (2011) *Making War in Côte d'Ivoire*. Chicago: University of Chicago Press. 240 p.
- McGOVERN Mike (2005) Rebuilding a failed state: Liberia. *Development in Practice*, vol. 15, n°6. p. 760-766.
- McGOVERN Mike (2002) Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection. Guinéens et réfugiés en septembre 2000. *Politique africaine*, n°88, Libéria, Sierra Léone, Guinée : la régionalisation de la guerre. p. 5-12. URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/088084.pdf>
- McGOVERN Mike (1998) A Research Proposal Funded by the Social Science Research Council: Identity and the Negotiation of Displacement in Southeastern Guinea, West Africa. *Africa Today*, vol. 45, n° 3/4. p. 307-321.
- MÉRABLI Nathanaël (2009) *Les Américano-libériens et la construction de la nation libérienne de 1820 à 2009*. Master 1 : Géographie : LASSAILLY-JACOB Véronique (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 85 p.
- MERCKLÉ Pierre (2004) *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris : La Découverte. 121 p.
- MILNER James, CHRISTOFFERSEN-DEB Astrid (2006) The militarization and demilitarization of refugee camps and settlements in Guinea 1999-2004. In MUGGAH Robert (ed.). *No Refuge. The Crisis of Refugee Militarization in Africa*. London: Zed Books. p. 51-87.
- MITCHELL James C. (1969) (ed.) *Social networks in urban situations: analyses of personal relationships in Central African towns*. Lusaka: University of Zambia Press. 378 p.
- MONSUTTI Alessandro (2008) Afghan Migratory Strategies and the Three Solutions to the Refugee Problem. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 27, n°1. p. 58-73.
- MONSUTTI Alessandro (2004) *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme. 364 p.
- MOOREHEAD Caroline (2006) *Cargaison humaine. La tragédie des réfugiés*. Paris : Albin Michel. 400 p.
- MORAN Mary (2005) *The Violence of Democracy*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, The Ethnography of Political Violence Series. 190 p.
- MOUGNE Christine (1995) *UNHCR's Policy and Practice regarding Urban Refugees, A discussion paper*. EPAU, Inspection and Evaluation Service, UNHCR, 23 p.
- MOULIN Carolina, NYERS Peter (2007) "We live in the country of UNHCR": Refugee Protests and Global Political Society. *International Political Sociology*, vol. 1, n°4. p. 356-372.

- NAGBE K. Moses (1996) *Bulk Challenge. The Sorrow, the Shame, the Shock, the Smile*. Cape Coast: Champion Publications. 115 p.
- NILSSON Désirée (2003) *Liberia: The Eye of the Storm. A Review of the Literature on Internally Displaced, Refugees and Returnees*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet, Studies on Emergencies and Disaster Relief n°10. 28 p.
- NOIRIEL Philippe (1998) *Réfugiés et sans papiers. La République face au droit d'asile. XIXe-XXe siècle*. Paris : Hachette. 355 p.
- NOIRIEL Philippe (1997) Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques. *Genèses*, Sciences Sociales et histoire, n°26. p. 25-54.
- NUGENT Paul (1995) *Big men, small boys and politics in Ghana: power, ideology and the burden of history, 1982-1994*. London: Pinter. 306 p.
- NYARKO Sarah (2013) *L'intégration des réfugiés libériens au Ghana, quelle place dans la société ghanéenne ?* Master 1 : Géographie : MIRET Naïk, SIMON-LORIÈRE Hélène (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 109 p.
- OKAE-MENSAH Kwesi (1997) *The UNHCR and the Refugee Management. The Case Study of the Liberian Refugees in Ghana*. Master: International Affairs: ALLAH-MENSAH Beatrix (dir.). Accra: University of Ghana. 127 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (1995) La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, n°1. p. 71-109. URL : <http://enquete.revues.org/document263.html>
- OMATA Naohiko (2013) Repatriation and Integration of Liberian Refugees from Ghana: the Importance of Personal Networks in the Country of Origin. *Journal of Refugee Studies*, vol. 26, n°2. p 265-282.
- OMATA Naohiko (2012) Struggling to find solutions: Liberian refugees in Ghana. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°234, May 2012, 26 p. URL: <http://www.unhcr.org/4fbb7f075.html>
- OMATA Naohiko (2011a) *The livelihood strategies of Liberian refugees in Ghana: the significance of refugees' 'social worlds' for their economic survival*. PhD: Philosophy: KAISER Tania, HAMMOND Laura (dir). London: University of London, School of Oriental and African Studies. 364 p. URL: https://eprints.soas.ac.uk/13126/1/Omata_3309.pdf
- OMATA Naohiko (2011b) Forgotten or Neglected? Non-registered Refugees in Ghana: Their Rights and Protection. *Oxford Monitor of Forced Migrations*, vol. 1, n°2. p. 12-16. URL: <http://oxmofm.com/wp-content/uploads/2010/08/OxMo-vol-1-no-2-02-NAOHIKO1.pdf>
- OMATA Naohiko (2011c) "Repatriation is not for everyone": the life and livelihoods of former refugees in Liberia. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°213, June 2011. 31 p. URL: <http://www.unhcr.org/4e0dc4709.html>

- OWUSU Maxwell (2000) Reluctant Refugees: Liberians in Ghana. *The Journal of the International Institute*, vol. 7. n°3. URL: <http://hdl.handle.net/2027/spo.4750978.0007.302>
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2002) Réfugiés : Des stratégies de fuite dans la longue durée. *Politique africaine*, n°85, Réfugiés, exode et politique. p. 5-15.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (2001) *Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum*. Paris : CEPED, Les Dossiers du CEPED n°63. 60 p.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (1999) Déplacements forcés et urbanisation dans une petite ville de province : l'exemple de Garissa au Kenya. *Les Cahiers de l'IFRA*, n°15. p. 4-16.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (1998) Nairobi : des étrangers en la ville. Quelle assimilation urbaine pour les réfugiés immigrés en Afrique ? *Les Cahiers de l'IFRA*, n°10, Réfugiés urbains à Nairobi. p. 7-40.
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine (1996) Libéria : des prédateurs aux ramasseurs de miettes. In JEAN François, RUFIN Jean-Christophe (éd.). *Économie des guerres civiles*. Paris : Hachette. p. 269-297.
- PERSON Yves (1968-1970) *Samori, une révolution Dyula*. Nîmes : Impr. Barnier, 2 tomes. 1272 p.
- PETRIN Sarah (2002) Refugee return and state reconstruction: a comparative analysis. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°66, August 2002. 23 p. URL: <http://www.unhcr.org/3d5d0ec94.html>
- PIPER Margaret, POWER Paul, THOM Graham (2013) Refugee resettlement: 2012 and beyond. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°253, February 2013. 29 p. URL: <http://www.refworld.org/pdfid/510faac32.pdf>
- PLAT Didier, ADELOHOUME Amakoé, BARRY Bano, BOUPDA Esther, DIAZ OLVERA Lourdes, GODARD Xavier, KEMAYOU Louis-Roger, POCHET Pascal, SAHABANA Maïdadi, NAGONE ZORO Bi (2004) *Pauvreté et mobilité urbaine à Conakry*. SITRASS (Solidarité internationale sur les transports et la recherche en Afrique subsaharienne) / SSATP (Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne) Rapport final pour la Banque mondiale. 146 p. <http://www4.worldbank.org/afr/ssatp/Resources/PapersNotes/Conakry.pdf>
- POLZER Tara (2007) Adapting to Changing Legal Frameworks: Mozambican Refugees in South Africa. *International Journal of Refugee Law*, vol. 19, n°1. p. 22-50.
- PORTER Gina, HAMPSHIRE Kate, KYEI Peter, ADJALOO Michael, RAPOO George, KILPATRICK Kate (2008) Linkages between Livelihood Opportunities and Refugee-Host Relations: Learning from the Experiences of Liberian Camp-based Refugees in Ghana. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n°2. p. 230-252.
- PORTES Alejandro (1985) L'enclave ethnique : réflexion théorique et études de cas. *Revue Internationale d'Action communautaire*, n°14-54. p. 45-64.

- PORTES Alejandro, GUARNIZO Luis E., LANDOLT Patricia (1999) The study of transnationalism: pitfalls and promise of an emergent research field. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n°2. p. 217-237.
- PRESTON Rosemary (1994) Returning exiles in Namibia since independence. In ALLEN Tim, MORSINK Hubert (eds.) *When refugees go home: African experiences*. Trenton, N.J.: Africa World Press. p. 260-267.
- QUIMINAL Catherine (2011) *Les représentations des candidats maliens au départ. Migrants and Borders. Mali. Eurobroadmap. Visions of Europe in the World*. 30 p. URL : http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/63/82/56/PDF/EWP_migrants_borders_mali.pdf
- RENO William (2002) La « sale petite guerre » du Libéria. *Politique africaine*, n°88, Libéria, Sierra Léone, Guinée : la régionalisation de la guerre. p. 63-83. URL : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/088063.pdf>
- RENO William (1998) *Warlord politics and African states*. Boulder: Lynne Rienner. 256 p.
- RIAK AKUEI Stephanie (2005) Remittances as unforeseen burdens: the livelihoods and social obligations of Sudanese refugees. *Global Migration Perspectives*, n°18, Januar 2005. 16 p. URL: <http://www.unhcr.org/40b1ea8a4.pdf>
- RICHARDS Paul (2005) La terre ou le fusil ? Les racines agraires des conflits de la région du fleuve Mano. *Afrique contemporaine*, vol. 2, n°214. p. 37-57. URL : <http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-2-page-37.htm>
- RICHARDS Paul (1996) *Fighting for the Rain Forest: War, Youth and Resources in Sierra Leone*. London: The International African Institute. 182 p.
- RICHMOND Anthony (1993) Reactive migration: Sociological Perspectives on Refugee Movements. *Journal of Refugee Studies*, vol. 6, n°1. p. 7-24.
- RICOEUR Paul (1985) *Temps et récit. 3. Le temps raconté*. Paris : Points Essais, Seuil. 533 p.
- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent (2005) Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la « mobilité » et le « capital spatial ». In ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.) *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes : PUR, coll. Espace et Territoires. p. 467-483.
- ROCHEFORT Michel (1988) Le logement des pauvres dans les grandes villes du Tiers-Monde. *Revue Tiers monde*, Tome XXIX, n°116. 238 p.
- ROGGE John (1987) (ed.) *Refugees: A Third World Dilemma*. Toronto: Rowman & Littlefield. 370 p.
- ROGGE John (1986) Urban refugees in Africa: some changing dimensions to Africa's refugee problem, with special reference to Sudan. *Migration World Magazine*, vol. 14, n°4. p. 7-13.
- ROSE Gillian (1997) Situating knowledges: positionality, reflexivities and other tactics. *Progress in Human Geography*, n°21. p. 305-320.

- ROUGÉ Lionel (2009) L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation. *Articulo - Journal of Urban Research*, n°5. URL : <http://articulo.revues.org/1440>
- RUIZ Hiram (1992) Libéria: la lune de miel est finie. *Réfugiés*, n°88, Janvier 1992. p. 30-34.
- RUTINWA Bonaventure (2002) Prima facie status and refugee protection. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°69, October 2002, 27 p. URL: <http://www.unhcr.org/3db9636c4.pdf>
- SAGY Tehila (2009) "Outside the Pale of the Law": The Processing of Disputes in Buduburam Refugee Camp in Ghana. PhD: Law: FRIEDMAN Lawrence M. (dir.). Stanford: Stanford University. 412 p.
- SALDUCCI Geraldine (2008) *Towards the Local Integration of Liberian and Sierra Leonean refugees in West Africa through enhancing self-reliance and promoting Regional integration*. UNHCR, URL: <http://www.unhcr.org/49e479cc0.pdf>
- SAWYER Amos (2005) *Beyond plunder: toward democratic governance in Liberia*. Boulder: Lynne Rienner. 242 p.
- SAWYER Amos (2004) Violent conflicts and governance challenges in West Africa: the case of the Mano River basin area. *Journal of Modern African Studies*, vol. 42, n°3. p. 437-463.
- SAWYER Amos (1992) *The emergence of autocracy in Liberia: tragedy and challenge*. San Francisco: ICS Press. 418 p.
- SAYAD Abdelmalek (1994) Qu'est-ce que l'intégration ? *Hommes et Migrations*, n°1182, p. 8-14.
- SCALET*ARIS Guilia (2009) Refugees and mobility. *Forced Migration Review*, n°33. p. 58-59. URL: <http://www.fmreview.org/FMRpdfs/FMR33/58-59.pdf>
- SCALET*ARIS Giulia (2007) Refugee Studies and the international refugee regime: a reflection on a desirable separation. *Refugee Survey Quarterly*, vol 26, n°3. p. 36-50.
- SCHAFF*ER Marius, FALL Juliet, DEBRABIEUX Bernard (2010) Unbounded boundary studies and collapsed: rethinking spatial objects. *Progress in Human Geography*, vol. 34, n°2. p. 254-262
- SCHMIDT Anna (2003) *FMO research guide: camps versus settlements*. 29 p. URL: <http://www.forcedmigration.org/research-resources/expert-guides/camps-versus-settlements>
- SCOTT Colin (1998) Liberia. A Nation displaced. In COHEN Roberta, DENG Francis (eds.) *The Forsaken People: Case studies of the Internally Displaced*. Washington DC: Brookings Institution Press. p. 97-137.
- SÉLIMANOVSKI Catherine (2009) Effets de lieu et processus de disqualification sociale. *Espace populations sociétés*, 2009/1. p. 119-133. URL : <http://eps.revues.org/index3609.html>

- SESAY A. (1982) Le coup d'État du Libéria : facteurs internes et effets régionaux. *Politique africaine*, n°7, Le pouvoir de tuer. p.91-106. URL : www.politique-africaine.com/numeros/pdf/007091.pdf
- SÉVIGNY Christophe A. (2012) Starting from refugees themselves: towards an institutional ethnography of resettlement, *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°247, December 2012. 16 p. URL: <http://www.unhcr.org/50c88d479.html>
- SHAW Elma (2008) *Redemption Road. The Quest for Peace and Justice in Liberia*. Monrovia: Cotton Tree Press, Liberia. 240 p.
- SIMÉANT Johanna (1998) *La cause des sans-papiers*. Paris : Presses de Sciences Po. 504 p.
- SIMON Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris : A. Colin. 255 p.
- SIMON Gildas (2006) Migrations, la spatialisation du regard. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°2. p. 9-21
- SIMON Gildas (1995) *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Paris : Presses universitaires de France. 429 p.
- SIMON-LORIÈRE Hélène (à paraître) Article Libéria. In SIMON Gildas (dir.) Dictionnaire géohistorique des migrations internationales
- SIMON-LORIÈRE Hélène (2012) Enquêter auprès des réfugiés libériens dispersés à Conakry : approche par les réseaux sociaux. *E migrinter* n°9, p. 47-63.
- SIMON-LORIÈRE Hélène (2010) Catégories et reconfigurations migratoires en Afrique de l'Ouest : L'exemple de la guerre civile au Libéria. *Espace Populations Sociétés*, 2010/2-3. p. 193-207. URL : <http://eps.revues.org/4091>
- SIMON-LORIÈRE Hélène (2008) *Réfugiés libériens à Conakry : en attente sur l'autre rive ?* Communication lors du colloque international « Terrains d'asiles, Espaces, corps, politiques » à l'EHESS les 18, 19 et 20 septembre 2008. URL : http://www.reseau-terra.eu/IMG/doc/Simon_Lorier_Reprise_Refugies_liberiens_a_Conakry.doc
- SIMON-LORIÈRE Hélène (2007) *Être réfugié dans une petite capitale africaine. Pistes de réflexion à partir de la situation des réfugiés libériens à Conakry*. Master 2 : Géographie : Véronique LASSAILLY-JACOB (dir.). Poitiers : Université de Poitiers. 149 p.
- SIMON-THOMAS Acolia (1978) *Refugee Welfare in a city: A reflection on problems encountered by urban refugees*. Refugee Studies Programme Documentation Center, 19 p. http://repository.forcedmigration.org/show_metadata.jsp?pid=fmo:79
- SLAUGHTER Amy, CRISP Jeff (2009) A surrogate state? The role of UNHCR in protracted refugee situations. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n°168, Januar 2009. 15 p. URL: <http://www.unhcr.org/4981cb432.html>
- SOMMERS Marc (2001) *Fear in Bongoland. Burundi refugees in Urban Tanzania*. Oxford: Berghahn Books, Refugee and Forced Migration Studies vol. 8. 219 p.

- SOUARÉ Issaka (2007) *Guerres civiles et coups d'État en Afrique de l'Ouest*. Paris : L'Harmattan. 292 p.
- SPERL Stefan *Evaluation of UNHCR's policy on refugees in urban areas. A case study review of Cairo*. EPAU, UNHCR. 55 p. <http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/3b3310382.pdf>
- SPIRE Amandine (2011) *L'étranger et la ville en Afrique de l'Ouest, Lomé au regard d'Accra*. Paris : Karthala. 378 p.
- STECK Jean-Fabien (2006) La rue africaine, territoire de l'informel ? *Flux*, 2006/4-2007/1, n°66-67. p. 73-86.
- STEIN Barry (1994) Ad hoc assistance to return movements and long term development programmes. In ALLEN Tim, MORSINK Hubert (eds.) *When refugees go home: African experiences*. Trenton, N.J.: Africa World Press. p. 50-70.
- STEIN Barry (1981) *Refugees and economic activities in Africa*. Research Report for the Agency for International Development. 107 p.
- STEIN Barry, TOMASI Silvano (1981) Foreword. *International Migration Review*, vol. 15, n°1/2. p. 5-7.
- STEINBERG Jonny (2011) *Little Liberia: An African Odyssey in New York*. London: Jonathan Cape. 286 p.
- STEPPUTAT Finn (1999) Dead horses? Response to Kibreab. *Journal of Refugee Studies*, vol. 12, n°4. p. 416-419.
- SUTTON Rebecca, VIGNESWARAN Darshan, WELS Harry (2011) Waiting in liminal space: Migrants' queuing for Home Affairs in South Africa. *Anthropology Southern Africa*, vol. 34, n°1&2. p. 30-37.
- TARRIUS Alain (1992) *Les fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*. Paris : L'Harmattan. 207 p.
- TETE Suzanne Y. A. (2005) *Narratives of Hope? Displacement Narratives of Liberian Refugee Women and Children in the Gomoa-Buduburam Refugee Camp in Ghana*. Master: Philosophy (Development Studies): LUND Ragnhild (dir.). Trondheim: Norwegian University of Science and Technology. 151 p. URL: <http://ntnu.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2:125675>
- The Advocates for Human Rights (2009) *A House with Two Rooms, Final Report of the Truth and Reconciliation Commission of Liberia Diaspora Project*. Minnesota: Dispute Resolution Institute (Hamline University). 626 p. URL: www.theadvocatesforhumanrights.org/Final_Report.html
- THIBAUT Christel (2008) *L'archipel des camps : l'exemple cambodgien*. Paris : Presses Universitaires de France. 173 p.

- THIOLLET H  l  ne (2007) *Migrations et int  grations dans le sud de la mer Rouge : migrants   rythriens au Soudan, au Y  men et en Arabie Saoudite, 1991-2007*. Doctorat : Sciences politiques et relations internationales : BADIE Bertrand. Paris : Institut d'  tudes politiques. 496 p.
- TIMERA Mahamet (2009) Aventuriers ou orphelins de la migration internationale. Nouveaux et anciens migrants « subsahariens » au Maroc. *Politique africaine*, n  115. p. 175-195.
- TOUBON Jean-Claude, MESSAMAH Khelifa (1990) *Centralit   immigr  e, le quartier de la Goutte d'Or*. Paris : L'Harmattan. 764 p.
- TROELLER Gary (2002) UNHCR Resettlement: Evolution and Future Direction. *International Journal of Refugee Law*, vol. 14, n  1. p. 85-95.
- TURNER Simon (2005) Suspended Spaces. Contesting Sovereignties in a Refugee Camp. In BLOMHANSEN Thomas, STEPPUTAT Finn (eds.) *Sovereign Bodies: Citizens, Migrants, And States In The Postcolonial World*. New Jersey: Princeton University Press. p. 312-332.
- TURTON David (2003) Refugees, forced resettlers and 'other forced migrants': towards a unitary study of forced migrants. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working Paper n  94, September 2003. 25 p. URL: <http://www.unhcr.org/3f818a4d4.html>
- UNHCR (2011) *Manuel de r  installation du HCR*. 461 p. URL : <http://www.unhcr.fr/5162d20b6.html>
- UNHCR (2009) Politique du HCR sur la protection des r  fugi  s et les solutions en milieu urbain. 30 p. URL : <http://www.unhcr.fr/4b1535629.pdf>
- UNHCR (2004) *Handbook for Repatriation and Reintegration Activities*. 264 p. URL: <http://www.unhcr.org/411786694.html>
- UNHCR (2000) *Les r  fugi  s dans le monde : 50 ans d'action humanitaire*. Paris : Autrement/HCR. 338p.
- UNHCR (1997) Politique du HCR sur les r  fugi  s dans les zones urbaines. 6 p. <http://www.unhcr.org/refworld/docid/3cbace522.html>
- UNHCR *Annual Global Reports*. URL: <http://www.unhcr.org/pages/49c3646c278.html>
- UNHCR *Annual Statistical Yearbooks*. URL: <http://www.unhcr.org/pages/4a02afce6.html>
- VAN DAMME Wim (1999) Les r  fugi  s du Lib  ria et de Sierra L  one en Guin  e foresti  re (1990-1996). In LASSAILLY-JACOB V  ronique, MARCHAL Jean-Yves, QUESNEL Andr   (dir.) *D  plac  s et r  fugi  s : la mobilit   sous contrainte*. Paris : IRD. p. 343-381.
- VAN HEAR Nicholas (2004) *I went as far as my money would take me': conflict, forced migration and class*. Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS), Working Paper 6, 2004, Oxford: COMPAS. 36 p. URL: http://www.compas.ox.ac.uk/fileadmin/files/Publications/working_papers/WP_2004/WP0406.pdf

- VAN HEAR Nicholas (2003) From durable solutions to transnational relations: home and exile among refugee diasporas. *UNHCR New Issues in Refugee Research*, Working paper n°38, March 2003. 18 p. URL: <http://www.unhcr.org/3e71f8984.pdf>
- VAN HEAR Nicholas (1998) *New Diasporas. The mass exodus, dispersal and regrouping of migrant communities*. London: UCL Press. 298 p.
- VESCHAMBRE Vincent (2006) Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales. In SÉCHET Raymonde, VESCHAMBRE Vincent (dir.) *Penser et faire la géographie sociale*. p. 211-227.
- VIDAL Laurent, MUSSET Alain, VIDAL Dominique (2011) Sociedades, mobilidades, deslocamentos: os territórios da espera. O caso dos mundos americanos (de ontem a hoje) [Sociétés, mobilités, déplacements : les territoires de l'attente. Le cas des mondes américains (d'hier à aujourd'hui)], *Confins*, n°13. URL : <http://confins.revues.org/7274>
- VIVET Jeanne (2010) *Déplacements forcés et citadinités : Les deslocados de guerra à Maputo (Mozambique)*. Doctorat : Géographie : GERVAIS-LAMBONY Philippe (dir.). Nanterre : Université Paris X. 456 p.
- WALDINGER Roger (1994) The making of an Immigrant niche. *International Migration Review*, vol. 28, n°1. p. 3-30.
- WALDINGER Roger (1993) Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n°2. p. 15-29.
- WALSH Martha, BLACK Richard, KOSER Khalid (1999) Repatriation from the European Union to Bosnia-Herzegovina : the Role of Information. In BLACK Richard, KOSER Khalid (eds.) *The end of the refugee cycle? Refugee Repatriation and Reconstruction*. New York: Berghahn Books. p 110-125.
- WIEVIORKA Michel (2008) L'intégration : un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n° 125. p. 221-240. URL : www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm.
- WIKSTRÖM Eva (2009) Health and Integration when receiving resettled refugees from Sierra Leone and Liberia. In BEVELANDER Peter, HAGSTRÖM Mirjam, RÖNNQVIST Sofia (eds.) *Resettled and Included? The employment integration of resettled refugees in Sweden*. Malmö: Holmsberg. p. 191-226. URL: <http://www.mah.se/PageFiles/30849/Resettled%20and%20Included%20MUEP.pdf>
- WILLEMS Roos (2003) *Embedding the refugee experience: forced migration and social networks in Dar-Es-Salam, Tanzania*. PhD: Anthropology: OLIVER-SMITH Anthony (dir.). Miami, University of Florida. 429 p.
- WILSON Ken B., NUNES Jovito (1994) Repatriation to Mozambique. In ALLEN Tim, MORSINK Hubert (eds.) *When refugees go home: African experiences*. Trenton, N.J.: Africa World Press. p. 167-236.

- WOODWARD Lucinda, PETER Galvin (2009) Halfway to Nowhere: Liberian Former Child Soldiers in a Ghanaian Refugee Camp. *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 99, n°5. p. 1003-1011.
- WRIGHT Robert G. (1981) Voluntary Agencies and the Resettlement of Refugees. *International Migration Review*, vol. 15; n°1/2. p. 157-174.
- YOUBOTY James (2004) *A Nation in Terror. The true story of the Liberian Civil War*. Philadelphia: Parkside Impressions. 389 p.
- ZARTMAN I. William (1995) (ed.) *Collapsed states. The disintegration and restoration of legitimate authority*. Boulder: Lynne Rienner. 305 p.
- ZETTER Roger (1999) Reconceptualizing the Myth of Return: continuity and Transition Amongst the Greek-Cypriot Refugees of 1974. *Journal of Refugee Studies*, vol. 12, n°1, p. 1-22.
- ZETTER Roger (1991) Labelling refugees: forming and transforming an identity. *Journal of Refugee Studies*, vol. 4, n°1. p. 39-62.
- ZETTER Roger (1988a) Refugees and Refugee Studies, A label and an agenda, Editorial Introduction to the Journal of Refugee Studies. *Journal of Refugee Studies*, vol. 1, n°1. p. 1-6.
- ZETTER Roger (1988b) Refugees, Repatriation and Root causes. *Journal of Refugee Studies*, vol. 1, n°1. p. 99-106.
- ZIECK Marjoleine (2004) Voluntary Repatriation: Paradigm, Pitfalls, Progress. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 23, n°3. p. 33-54.
- ZOLBERG Aristide R., SUHRKE Astri, AGUAYO QUEZADA Sergio (1989) *Escape from violence: conflict and the refugee crisis in the developing world*. New York: Oxford University Press. 380 p.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFL *Armed forces of Liberia*
BNCR Bureau National de Coordination des Réfugiés (Guinée)
BTC *Barclay Training Centre* (Libéria)
CBO *Community-based Organisations*
CEDEAO Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
CICR Comité international de la Croix-Rouge
CNISR Commission Nationale chargée de l'Intégration et du Suivi des Réfugiés (Guinée)
CRG Croix Rouge guinéenne
CRS Conakry Refugee School
ECOMOG *Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group*
GIS *Ghana Immigration Service*
GRB *Ghana Refugee Board*
GTZ *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*
HCR Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IDP *Internally Displaced Persons*
IGNU *Interim Government of National Unity* (Libéria)
INPFL *Independent National Patriotic Front of Liberia*
IOM International Organization for Migration
IRC *International Rescue Committee*
LDF *Lofa Defence Force* (Libéria)
LIMCO *Liberian American Minerals Company*
LPC *Liberia Peace Council* (Libéria)
LRRRC *Liberian Refugee Repatriation and Resettlement Commission*
LRWC *Liberian Refugee Welfare Committee*
LURD *Liberians United for Reconciliation and Democracy*
MODEL *Movement for Democracy in Liberia*
MSF Médecins Sans Frontières
NEWAT *Neighborhood Watch Team*
NGO *Non-governmental organization*
NMP *National Mobilization Program* (Ghana)
NPDL *National Democratic Party of Liberia*
NPFL *National Patriotic Front of Liberia*
NPFL-CRC *National Patriotic Front of Liberia - Central Revolutionary Council*
OIM Organisation Internationale des Migrations
ONG Organisation Non Gouvernementale
ONU Organisation des Nations Unies
OPE *Overseas Processing Entity* (États-Unis)
OUA Organisation de l'Union Africaine
PAM Programme Alimentaire Mondial
PNDC *Provisional National Defence Council* (Ghana)
PNUD Programme des Nations Unies pour le développement
RUF *Revolutionary United Front* (Sierra Léone)
SSS *Special Security Service* (Libéria)
ULIMO *United Liberation Movement of Liberia for Democracy*
ULIMO-J *United Liberation Movement of Liberia for Democracy - Roosevelt Johnson*
ULIMO-K *United Liberation Movement of Liberia for Democracy - Albaji Kromah*
UNHCR *United Nations High Commissioner for Refugees*
UNMIL *United Nations Mission in Liberia*
UNOMIL *United Nations Observation Mission in Liberia*

ANNEXES

Table des annexes

1.	Tableau récapitulatif des réfugiés rencontrés à Conakry et à Accra	594
2.	Exemple d'entretien avec John G., réfugié libérien à Conakry	603
3.	Les entretiens menés auprès d'acteurs institutionnels	617
4.	3.1. En Guinée	617
5.	3.2. Au Ghana	620
4.	Déclaration de cessation du statut de réfugié pour les Libériens	621

1. Tableau récapitulatif des réfugiés rencontrés à Conakry et à Accra

Les entretiens sont référencés entre crochets par nom de lieu (Conakry, abrégé CKY, ou Accra, abrégé ACC) et numéro : par exemple, [CKY N°135]. Seuls les prénoms de mes interlocuteurs réfugiés sont mentionnés, ce qui ne correspond qu'à un anonymat partiel. Quand un prénom revient à plusieurs reprises, l'initiale du nom de famille a été ajoutée.

Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	
09/07/2007	CKY N° 001	Joseph R.	M	35 ans	
09/07/2007	CKY N° 002	Mohammed A.	M	38 ans	
10/07/2007	CKY N° 003	Lawuo	F	34 ans	
10/07/2007	CKY N° 004	Elisabeth N.	F	19 ans	
11/07/2007	CKY N° 005	Nimba	F	38 ans	
18/07/2007	CKY N° 006	Varney D.	M	31 ans	
18/07/2007	CKY N° 007	Aboubacar D.	M	38 ans	
20/07/2007	CKY N° 008	Moussa	M	21 ans	
25/07/2007	CKY N° 009	Agie	F	43 ans	
31/01/2008	CKY N° 010	Suzie	F	44 ans	
02/02/2008	CKY N° 011	Teresa	F	29 ans	
04/02/2008	CKY N° 012	Djamilatou	F	61 ans	
04/02/2008	CKY N° 013	Sekou D.	M	35 ans	
05/02/2008	CKY N° 014	Koula	F	34 ans	
05/02/2008	CKY N° 015	Semah	M	25 ans	
05/02/2008	CKY N° 016	Masa	F	37 ans	
05/02/2008	CKY N° 017	Aboubacar S.	M	38 ans	
05/02/2008	CKY N° 018	Minnie	F	31 ans	
06/02/2008	CKY N° 019	Nelson M.	M	33 ans	
06/02/2008	CKY N° 020	Jallah K.	M	39 ans	
07/02/2008	CKY N° 021	Rose J.	F	37 ans	
08/02/2008	CKY N° 022	Esther B.	F	28 ans	
15/02/2008	CKY N° 023	Esther T.	F	33 ans	
15/02/2008	CKY N° 024	Victoria P.	F	40 ans	
18/02/2008	CKY N° 025	Mary A.	F	47 ans	
18/02/2008	CKY N° 026	John G.	M	43 ans	
19/02/2008	CKY N° 027	Ophenus	M	55 ans	
Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	Date de l'entretien

19/02/2008	CKY N° 028	Morris V.	M	29 ans	
19/02/2008	CKY N° 029	Fanta S.	F	21 ans	
19/02/2008	CKY N° 030	Victor G.	M	56 ans	
19/02/2008	CKY N° 031	Nelson G.	M	37 ans	
19/02/2008	CKY N° 032	Isaac P.	M	43 ans	
22/02/2008	CKY N° 033	Henry	M	54 ans	
22/02/2008	CKY N° 034	Adja	F	29 ans	
22/02/2008	CKY N° 035	Lafayette	M	50 ans	
22/02/2008	CKY N° 036	Winnifred B.	F	42 ans	
23/02/2008	CKY N° 037	William D.	M	43 ans	
23/02/2008	CKY N° 038	Thomas R.	M	44 ans	
23/02/2008	CKY N° 039	Catherine	F	37 ans	
25/02/2008	CKY N° 040	Victoria G.	F	32 ans	
25/02/2008	CKY N° 041	Koto	F	28 ans	
28/02/2008	CKY N° 042	Thomas G.	M	50 ans	
28/02/2008	CKY N° 043	Fofie	M	38 ans	
28/02/2008	CKY N° 044	Zoe	F	38 ans	
28/02/2008	CKY N° 045	Agnes Z.	F	30 ans	
29/02/2008	CKY N° 046	Cecilia A.	F	51 ans	
03/03/2008	CKY N° 047	Rebecca	F	20 ans	
04/03/2008	CKY N° 048	Adam	M	39 ans	
04/03/2008	CKY N° 049	Edward	M	35 ans	
05/03/2008	CKY N° 050	Jerry	M	36 ans	
05/03/2008	CKY N° 051	Alphonso	M	24 ans	
05/03/2008	CKY N° 052	Arthur	M	26 ans	
05/03/2008	CKY N° 053	Georges D.	M	24 ans	
05/03/2008	CKY N° 054	Joseph J.	M	32 ans	
05/03/2008	CKY N° 055	Ezekiel	M	27 ans	
05/03/2008	CKY N° 056	Beatrice	F	35 ans	
06/03/2008	CKY N° 057	Sekou B.	M	33 ans	
06/03/2008	CKY N° 058	Abou B.	M	41 ans	
06/03/2008	CKY N° 059	Mamadi	M	40 ans	
07/03/2008	CKY N° 060	Rachel	F	88 ans	
07/03/2008	CKY N° 061	Roselyn	F	29 ans	
07/03/2008	CKY N° 062	Sharon	F	22 ans	
07/03/2008	CKY N° 063	Cecilia D.	F	49 ans	
07/03/2008	CKY N° 064	Fanta R.	F	40 ans	
10/03/2008	CKY N° 065	Annie S.	F	37 ans	
10/03/2008	CKY N° 066	Victoria D.	F	28 ans	
10/03/2008	CKY N° 067	Koyé	F	42 ans	
10/03/2008	CKY N° 068	Marie	F	27 ans	
Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	Date de l'entretien

10/03/2008	CKY N° 069	Mary L.	F	30 ans	
10/03/2008	CKY N° 070	Josephine C.	F	28 ans	
11/03/2008	CKY N° 071	Mamy	F	21 ans	
11/03/2008	CKY N° 072	Samuel	M	39 ans	
11/03/2008	CKY N° 073	Morris G.	M	18 ans	
11/03/2008	CKY N° 074	Mulbah	M	33 ans	
11/03/2008	CKY N° 075	Edmond	M	23 ans	
11/03/2008	CKY N° 076	Oretha F.	F	50 ans	
11/03/2008	CKY N° 077	Mabindu	F	47 ans	
12/03/2008	CKY N° 078	Fatou A.	F	28 ans	
12/03/2008	CKY N° 079	Johnson	M	45 ans	
12/03/2008	CKY N° 080	Victor T.	M	38 ans	
12/03/2008	CKY N° 081	Wilson	M	49 ans	
12/03/2008	CKY N° 082	Alexander	M	40 ans	
12/03/2008	CKY N° 083	Joyce	F	54 ans	
12/03/2008	CKY N° 084	Louise	F	34 ans	
13/03/2008	CKY N° 085	Matotwe	F	47 ans	
13/03/2008	CKY N° 086	Esme	F	40 ans	
13/03/2008	CKY N° 087	Bettie	F	43 ans	
13/03/2008	CKY N° 088	Fatou C.	F	38 ans	
13/03/2008	CKY N° 089	Adolphus	M	28 ans	
13/03/2008	CKY N° 090	Loseny	M	56 ans	
13/03/2008	CKY N° 091	Lassana	M	58 ans	
13/03/2008	CKY N° 092	Janger	M	43 ans	
13/03/2008	CKY N° 093	Sekou S.	M	48 ans	
14/03/2008	CKY N° 094	Emily	F	32 ans	
14/03/2008	CKY N° 095	Hannah B.	F	34 ans	
14/03/2008	CKY N° 096	Winnifred D.	F	28 ans	
14/03/2008	CKY N° 097	Bertha	F	47 ans	
15/03/2008	CKY N° 098	Vic	F	44 ans	
15/03/2008	CKY N° 099	Traphenia	F	26 ans	
15/03/2008	CKY N° 100	Neahn	F	24 ans	
15/03/2008	CKY N° 101	Isaac S.	M	49 ans	
19/03/2008	CKY N° 102	Isaac D.	M	49 ans	
19/03/2008	CKY N° 103	Anthony B.	M	49 ans	
20/03/2008	CKY N° 104	Gertrude	F	32 ans	
20/03/2008	CKY N° 105	Mohammed F.	M	45 ans	
20/03/2008	CKY N° 106	Fatoumata	F	37 ans	
20/03/2008	CKY N° 107	Sekou W.	M	68 ans	
21/03/2008	CKY N° 108	Joseph B.	M	51 ans	
21/03/2008	CKY N° 109	Sekou J.	M	36 ans	
Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	Date de l'entretien

21/03/2008	CKY N° 110	Lucy	F	46 ans	
21/03/2008	CKY N° 111	Koulbo	F	40 ans	
21/03/2008	CKY N° 112	Frederic	M	34 ans	
21/03/2008	CKY N° 113	Fanta O.	F	65 ans	
22/03/2008	CKY N° 114	James	M	52 ans	
25/03/2008	CKY N° 115	Agnes N.	F	48 ans	
25/03/2008	CKY N° 116	Sia C.	F	39 ans	
25/03/2008	CKY N° 117	Fatou R.	F	51 ans	
25/03/2008	CKY N° 118	Moussou A.	F	40 ans	
25/03/2008	CKY N° 119	Sia H.	F	36 ans	
25/03/2008	CKY N° 120	Leroy	M	32 ans	
26/03/2008	CKY N° 121	Pandora	F	46 ans	
26/03/2008	CKY N° 122	Ahmed	M	21 ans	
26/03/2008	CKY N° 123	Kou	F	29 ans	
27/03/2008	CKY N° 124	Annie G.	F	43 ans	
27/03/2008	CKY N° 125	Joseph K.	M	49 ans	
27/03/2008	CKY N° 126	Makaba	F	42 ans	
27/03/2008	CKY N° 127	Mariam M.	F	43 ans	
27/03/2008	CKY N° 128	Laye	M	42 ans	
27/03/2008	CKY N° 129	Mamesy	F	45 ans	
27/03/2008	CKY N° 130	Sekou K.	M	30 ans	
31/03/2008	CKY N° 131	Kebbe M.	F	43 ans	
31/03/2008	CKY N° 132	Oretha M.	F	39 ans	
31/03/2008	CKY N° 133	Mary G.	F	35 ans	
31/03/2008	CKY N° 134	Mariam K.	F	35 ans	
07/04/2008	CKY N° 135	Baryee	M	44 ans	
07/04/2008	CKY N° 136	Stanislaus	M	54 ans	
08/04/2008	CKY N° 137	Esther S.	F	44 ans	
08/04/2008	CKY N° 138	Kebbe J.	F	43 ans	
08/04/2008	CKY N° 139	Moussou B.	F	37 ans	
08/04/2008	CKY N° 140	Rose S.	F	39 ans	
09/04/2008	CKY N° 141	Hawa	F	46 ans	
09/04/2008	CKY N° 142	Vivian	F	28 ans	
10/04/2008	CKY N° 143	Fatou K.	F	46 ans	
10/04/2008	CKY N° 144	Kouna	F	42 ans	
10/04/2008	CKY N° 145	Decey	F	60 ans	
10/04/2008	CKY N° 146	Tonlo	F	33 ans	
10/04/2008	CKY N° 147	Francis	M	23 ans	
10/04/2008	CKY N° 148	Ayoubah	M	35 ans	
10/04/2008	CKY N° 149	Abou F.	M	45 ans	
10/04/2008	CKY N° 150	Mawata	F	43 ans	
Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	Date de l'entretien

10/04/2008	CKY N° 151	Mame	F	56 ans	
10/04/2008	CKY N° 152	Aliou S.	M	32 ans	
11/04/2008	CKY N° 153	Annie M.	F	44 ans	
11/04/2008	CKY N° 154	Keita	M	66 ans	
11/04/2008	CKY N° 155	Elisabeth K.	F	42 ans	
11/04/2008	CKY N° 156	Bestman	M	59 ans	
13/05/2008	CKY N° 157	Diarra	M	48 ans	
13/05/2008	CKY N° 158	Oumou	F	48 ans	
13/05/2008	CKY N° 159	Hadja	F	62 ans	
13/05/2008	CKY N° 160	Tane	F	NC ans	
13/05/2008	CKY N° 161	Regis	M	23 ans	
14/05/2008	CKY N° 162	Ben T.	M	42 ans	
15/05/2008	CKY N° 163	Aicha	F	46 ans	
20/05/2008	CKY N° 164	Amara	M	40 ans	
20/05/2008	CKY N° 165	Vayanga	M	33 ans	
20/05/2008	CKY N° 166	Maseitu	F	45 ans	
20/05/2008	CKY N° 167	Fanta K.	F	38 ans	
20/05/2008	CKY N° 168	Aliou M.	M	36 ans	
20/05/2008	CKY N° 169	Victor K.	M	29 ans	
20/05/2008	CKY N° 170	Kalou	F	NC ans	
20/05/2008	CKY N° 171	Anthony K.	M	38 ans	
22/05/2008	CKY N° 172	Ben C.	M	39 ans	
24/05/2008	CKY N° 173	Victoria L.	F	41 ans	
24/05/2008	CKY N° 174	Felix	M	43 ans	
24/05/2008	CKY N° 175	Zana	F	53 ans	
24/05/2008	CKY N° 176	Sierra	F	29 ans	
25/05/2008	CKY N° 177	Moussou D.	F	41 ans	
25/05/2008	CKY N° 178	Penny L.	F	39 ans	
25/05/2008	CKY N° 179	Korzu	F	38 ans	
25/05/2008	CKY N° 180	Sally	F	28 ans	
25/05/2008	CKY N° 181	Awa	F	39 ans	
25/05/2008	CKY N° 182	Mary J.	F	33 ans	
26/05/2008	CKY N° 183	Aaron	M	61 ans	
26/05/2008	CKY N° 184	John C.	M	37 ans	
26/05/2008	CKY N° 185	Abraham	M	27 ans	
26/05/2008	CKY N° 186	Bob	M	64 ans	
26/05/2008	CKY N° 187	Cheick	M	24 ans	
26/05/2008	CKY N° 188	Douglas	M	35 ans	
26/05/2008	CKY N° 189	Monica	F	17 ans	
26/05/2008	CKY N° 190	Cyrus	M	19 ans	
26/05/2008	CKY N° 191	Fanta C.	F	26 ans	
Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	Date de l'entretien

01/07/2008	CKY N° 192	Losene	M	39 ans
02/07/2008	CKY N° 193	David	M	26 ans
02/07/2008	CKY N° 194	Dr Kamara	M	59 ans
19/11/2008	CKY N° 195	Sony	M	58 ans
27/11/2008	CKY N° 196	Felicity	F	37 ans
22/06/2009	CKY N° 197	Makagbe	F	33 ans
22/06/2009	CKY N° 198	Ali	M	24 ans
22/06/2009	CKY N° 199	Mariam Y.	F	25 ans
22/06/2009	CKY N° 200	Mariama	F	59 ans

Date de l'entretien	Référence dans la thèse	Prénom	Sexe	Âge lors de l'entretien	Date de l'entretien
14/07/2008	ACC N° 01	Thomas A.	M	27 ans	
16/07/2008	ACC N° 02	Julie	F	24 ans	
16/07/2008	ACC N° 03	Morris M.	M	35 ans	
17/07/2008	ACC N° 04	Baby Girl	F	23 ans	
17/07/2008	ACC N° 05	Affie	F	20 ans	
17/07/2008	ACC N° 06	Jerrydean	F	24 ans	
21/07/2008	ACC N° 07	Sylvester	M	44 ans	
21/07/2008	ACC N° 08	Evelyn	F	35 ans	
21/07/2008	ACC N° 09	Hannah K.	F	35 ans	
21/07/2008	ACC N° 10	Graham	M	35 ans	
21/07/2008	ACC N° 11	Zina	F	54 ans	
23/07/2008	ACC N° 12	Anna	F	46 ans	
23/07/2008	ACC N° 13	Tahari	F	37 ans	
23/07/2008	ACC N° 14	Yatta	F	26 ans	
23/07/2008	ACC N° 15	Verida	F	52 ans	
23/07/2008	ACC N° 16	Tina	F	36 ans	
25/07/2008	ACC N° 17	Lovetee	F	31 ans	
28/07/2008	ACC N° 18	Josephine B.	F	22 ans	
28/07/2008	ACC N° 19	Odele	F	20 ans	
29/07/2008	ACC N° 20	Gitta	F	33 ans	
29/07/2008	ACC N° 21	Esther R.	F	64 ans	
29/07/2008	ACC N° 22	Maria	F	35 ans	
29/07/2008	ACC N° 23	Bettina	F	50 ans	
02/08/2008	ACC N° 24	Alfredo	M	40 ans	
05/08/2008	ACC N° 25	Joedafi	M	38 ans	
23/11/2009	ACC N° 26	Onesimus	M	30 ans	
25/11/2009	ACC N° 27	Varney S.	M	56 ans	
25/11/2009	ACC N° 28	Moses	M	64 ans	
25/11/2009	ACC N° 29	Amos	M	55 ans	
26/11/2009	ACC N° 30	Eddie	M	46 ans	
26/11/2009	ACC N° 31	George B.	M	38 ans	
26/11/2009	ACC N° 32	Penny N.	F	36 ans	
26/11/2009	ACC N° 33	Alex	M	34 ans	
26/11/2009	ACC N° 34	Joe	M	43 ans	
27/11/2009	ACC N° 35	Anesto	M	41 ans	
27/11/2009	ACC N° 36	Joseph V.	M	34 ans	
27/11/2009	ACC N° 37	Esther P.	F	41 ans	
27/11/2009	ACC N° 38	Peter	M	31 ans	
27/11/2009	ACC N° 39	Helene	F	45 ans	
27/11/2009	ACC N° 40	Alice	F	20 ans	
27/11/2009	ACC N° 41	Estelle	F	19 ans	

27/11/2009	ACC N° 42	Edwin	M	53 ans
27/11/2009	ACC N° 43	William H.	M	35 ans
27/11/2009	ACC N° 44	Bryan	M	36 ans
27/11/2009	ACC N° 45	Chantal	F	29 ans
01/12/2009	ACC N° 46	Ken	M	25 ans
01/12/2009	ACC N° 47	Alfonso	M	52 ans
01/12/2009	ACC N° 48	Regina	F	37 ans
01/12/2009	ACC N° 49	Jallah M.	M	49 ans
01/12/2009	ACC N° 50	Sawyer	M	61 ans

2. Exemple d'entretien avec John G., réfugié libérien à Conakry

J'ai rencontré John G. [CKY N°026] le dimanche 17 février, quand je me suis rendue au culte de la communauté Bethel, avec Joseph R. [CKY N°001] et Varney [CKY N°006]. Il m'a donné rendez-vous pour le lundi suivant, après son travail, à Kaporo. Il est enseignant et responsable de l'informatique dans une école privée anglophone de Kaporo, the *English Speaking Community School*. L'entretien a donc eu lieu sous le préau de l'école, après qu'il me l'avait fait visiter.

Mes questions sont retranscrites ici en italique, de même que d'autres informations parallèles à l'entretien.

When did you arrive in Guinea?

I arrived in Guinea 2002. From Côte d'Ivoire.

And since when were you in Côte d'Ivoire?

1991. I entered Côte d'Ivoire 1991. Until 2002...

And then, you came to Guinea.

I came to Guinea. I entered Guinea December 2002. Because of the war that took place in Côte d'Ivoire 2002.

And then, you came directly to Conakry or did you live a while in Guinée forestière?

I walked from Danané, it's a region in Côte d'Ivoire, pretty dense... and I entered a border town in Guinea, and from there... I stayed there for eight days, and UN took us from Guinea, from the border, up to a camp, called Lainé. Lainé Camp. I stayed there for 2 weeks and I got a contract with IRC, and also VTC (vocational training centre). Later, after one month, I began to work with GTZ. I stayed with GTZ for one year and a half. The contract was over, and em...

What did you do with GTZ?

I was teaching the VTC program, vocational training program, especially in the secretary department. I was teaching practical taping, and also computer.

In a school in N'Zérékoré?

Not in a school, not in N'zérékoré, on a camp, called Kola. Kola camp. That's where I was assigned.

And before, for IRC, what did you do?

I did documentary for them, videotaping. They usually took me from camp to camp, and for each program, they asked me to videotape it... But when I lived in Côte d'Ivoire, I was a teacher, I served as director for a refugee high school, in Côte d'Ivoire.

In a camp?

We were not on camp, actually, we were in one of the region, called Danané.

Yes, the town of Danané.

Yes.

So, you created a high school in Danané?

Yes, a school called The Union Baptist School. Actually, it was not created by me, but it was created by a group of teachers, and I was one of them... To assist students and teachers.

From Liberia?

Yes, we organised that school. The school continued up to 2002, until the war came. And I served as director. And, after that, when we got in N'Zérékoré, when my contract was over with GTZ, I decided to come over in town.

In Conakry. Bu, at that time, you used to live in the camps or in N'Zérékoré?

Yes, I was living in the camps.

In Lainé?

I lived on Lainé camp, and when GTZ contracted me, they took me to camp Kola. That's where I stayed.

When did you move to Conakry?

I moved in Conakry in 2005, 2004 excuse me.

Because the contract was over and you wanted to have another job, or?

Yes, one, the contract was over, and two, there was a kind of speculation that we would have integration. They would not longer host the refugees, or sponsor the refugees. So, I was not waiting for United Nations to come and tell me, leave the camp, so I decided to look for another contract to find a way of living. So that's how I came over to Conakry.

And how did you get the job, here, in the English Speaking Community School?

When I came to Conakry, actually, things were difficult for me, I... A friend of mine, he was a Guinean, he took me to en ville to do installation of computers. About 62 computers.

For what company?

It's not a company, it's his own personal business, he wanted to open an internet café.

En ville? Where?

Right in front of Ecobank, it's not too far from Mouna, the Internet café.

And how did you meet this Guinean?

From the church, he is a Christian. He was in the church, and I am grateful to him. He came to the church and he said, oh, this fellow can help me. Things were very difficult for me.

In Bethel?

Yes. So he took me. He brought the computers in pieces. They were in cartons. I had to put them together. But he paid me 15 000 for one computer. When I put them together, I had to do the installation... I would do, maybe, fix about four computers in a day. And I had the money. To me, it was enough, so... That's how I started living. And Bethel, the Bethel Church, they had a computer, I mean, about four computers. But they were all spoiled. They called me to fix them, and they wanted to organise a school. We established the school, but the project that I wrote, they couldn't back the project, so I decided to leave the project with them. I got in contact with Mrs Williams, that's how I happened to work here.

And Mrs Williams, how did you know her?

From the church. I started working here 2005, thanks to her. She is more than a boss, she is more like a sister.

OK. And, now, where do you live?

I live in Petit Symbaya.

Did you always live there since you arrived in Conakry?

Yes, since I arrived, that's where I am.

How did you find a place to live?

Well, it's... difficult, but I am trying with life... But what is always on my mind is what happened to me in Liberia. That's all. When I continue to think about it, I feel like a hopeless person.

So, tell me more about what happened in Liberia. Where were you born?

I was born in Buchanan, Grand Bassa County.

Are you a Bassa?

Yes, Bassa [*il rit. On regarde la carte ensemble et il la commente hors enregistrement par des elements sur la guerre puis sur son enfance. L'enregistrement reprend après ce temps de pause*]

What did your parents do in Buchanan?

My father, he was a farmer, and a hunter. I started school really late, at the age of 11. After 3 years, I had to leave my father, to live with my uncle. But I was so bad, that my uncle threw me

away! I had a bad behaviour. I moved forward to my sister. My sister was just in a room. She and her husband.

In Buchanan?

In Buchanan, and I used to sleep in the car, outside. And, later I decided to go to Monrovia, to my brother. My brother, he was the chief driver for Coca Cola factory. USTC, it is a factory that produces coca cola, soft drink. And, after that... Actually, I expected him to send me to school, but he did not. I had to beg friends... 1980 when the coup came into Liberia, when they killed President Tolbert, a friend of mine graced me with a certain amount and I could finally register in school.

How old were you?

I was 15. And, then, from 1980, when I started settling myself to school, my brother took me from the school I was attending, a government school, and sent me to a private school. Actually, he registered me, but he could not pay my school fee. He bought my uniform but he didn't pay my school fee. I had to lie to the school master that I had my father in America, and he believed me. I gave them a false address, and that's how I started going to school. At the end of the year, I could not pay the school fee. But, actually, I did my best and I came first of my class, so, they pitied my condition, but they didn't give me my report card. In the neighbourhood, there was a lady, she had money. I was friend with her children. She asked me if I was going to school, I said yes, did you pass, I said, yes, I passed, can you bring me the report card, I said, no, I don't have. When she asked me, I explained my condition. The next day, she told me to go over. When I went over, she paid my school fee. I got my report card, and she registered me to another school. She bought my uniform, she bought several books, everything! And she talked to my brother, for me to live with her. My brother agreed. I was attending afternoon session. And we had a dog in the yard. When I was leaving, I always had to check the dog. So, when I was getting prepared to go to school, my brother's daughter entered the fence... I never knew. When I went away, the dog bit the little girl. We took her to the hospital. My brother was mad at me, he was so mad! He too the woman to court!

How old was the little girl?

She was seven years.

Did she die?

She did not die. They gave her an injection and treated her. But my brother took the woman to central court. And when they went to the case, the judge said, well, this is your brother actually, we want you to forgive the woman, it is not something that she did on purpose, she didn't launch the dog, for the dog to chase the girl. Then, he said the woman is keeping my brother. My own brother said that! So it made the woman afraid. And she told me to leave her yard. At that time, I was in the 10th grade. I left the yard...

How old were you?

When I was in the 10th grade? I was 19.

So you lived 2 or 3 years with her, and then...

Yes. I lived with her for 2 years. The woman told me to leave, and when I left the yard, she kept paying my school fee. But when I was in 12th grade, I felt that I needed to find a job to do. So I beg the school master for me to switch to night school. Because we have morning school, afternoon and night. Night school, you go to school from 6.15 up to 10.15 in the night. So, when I went to night school, I could attend a vocational school. I did R&A, repairing of air conditioning and refrigerator. It was like, when I leave in the morning, to go to school, to go to the vocational centre, up to 5, then, by 5, I leave the professional school, and I come to my main school, 6.15, I stay there from 6.15 to 10.15. So I stayed there until I graduated from high school. And I graduated from the vocational school too, and I began to work.

How old were you when you started to work?

22.

Where did you live in Monrovia?

I lived in Paynesville.

And your brother lived next door to this woman who helped you?

The woman was living Police Academy. Later, when I began to work, I left my brother. I lived on my own and I began to save money.

Where did you live?

I lived around... em, going to Steven Tolbert Estate. I began to save money, to have money to go to university. My same brother sent his daughter, the same girl... At that time, she was, like, 11 or 12 years. She came to live with me. I did not reject. I accepted her. And another brother, too, sent his daughter to me. She was 4 years. I accepted her too.

How many brothers and sisters do you have?

So many... em, before the war, I had something like... 11 sisters.

From the same mother?

No. From my father. And I had 16 brothers.

But how many are your real blood sisters and brothers?

From the same mother, we are... I have 2 sisters. Same mother.

So, the one who took you in Buchanan, she was...?

My sister from my father... And... Later, I went to the government, to give me a scholarship. And they gave me a scholarship to do music. I did the music class for 3 months, but I was not interested.

At the university?

No, not the university, at another school. Actually, I was not interested in music, and I went back to them. So, they gave me another scholarship, to attend KRTTI.

What's that?

It's Kakata Rural Training Institute.

To become an agronomist?

A teacher. And I entered it and they had a program they called adult literacy program, which I was trained for. So, later, they sent me to G. W. Gibson.

What's that?

It's a school.

In Monrovia? Where?

Yes, it is right after Capitol building. And I started teaching, but it was out of compensation.

They didn't pay you?

No, but ELWA AM, do you know them? It's a Christian radio station in Monrovia. They helped me. They had a driver, Ben Emmanuel. He used to come and take me, carry me to school... After teaching, he would come for me and drive me back home. At the end of the month, he gave me a little thing...

Ok. And how did you meet him?

OK, I have a pastor, that I worked with, in ELWA, and he helped me, you know... and then, I began to be in contact with some of the missionaries...

The pastor was a Baptist?

He as from an Evangelical Church. Later, I went in contact with one Reverend, he was a Professor at the Seminary. So he gave me a scholarship.

To study computer?

No, to study Theology [rire]. And I studied for 3 years, up to 1989. But because of the war, I left university; I left Monrovia.

You left 1989?

1990. The war was almost approaching. I left December. First, I stopped the school and I remained home. Because what I used to see on newspapers, the violence... I stopped the school and 1990, in July... July 17, I left Monrovia.

Why on that particular day?

On that particular day... Where I lived before, with my brother... July 2nd 1990, the rebels attacked. Paynesville. We could not go. It was one only route to leave Monrovia. So I decided to

wait until things ceased down. But after 2 weeks, I could not help it, so I decided to pass through the bushes. I went on Fendell campus, there's a campus, a university, called Fendell. I stayed on that campus from July until the time Ecomog entered.

There were many people there?

Ah! We had... In fact, I was in Science building, we had over 17 000 people. Displaced people...

All the displaced had come to this campus? But who gave food to this entire people?

Well, when we entered, the rebels brought food.

Which rebels?

The NPFL. But, before, when I entered the campus, after 2 days, I was hunted.

By whom?

By one of the rebels. Actually, this fellow and myself, we were teaching in the same school. He is from the Gio tribe. Actually, I can't just remember why. Well, later, I got to know the reason why. Because of what happened in 1985. It was something that took place when I was in high school. I went to LBS, I was in the national play band of Liberia, I used to play guitar. Olivia Shanon who was the director for LBS at that time. She decided to help me to do a job training, to do videotaping, you know, and when I was with them, I usually went to the radio station, from 6 o'clock to 9 o'clock in the night. On Wednesdays and Saturdays. They used to have Action News. That's where I was learning the video camera. I used to go there to do video taping. After that, at 9 o'clock, I had to go home. So, when, 1985, when Quiwonkpa brought a coup in Monrovia, that particular night, I left and I went home. There was a fellow that was called, em... Jesus, I forgot his name. His name will come to my mind. Em. He took me home. The next morning, I heard about the coup. Later, at about 1, the President spoke. At about 4 o'clock, I was arrested, at my house. My family was astonished. I was arrested by one colonel. He took me to the barracks and he said I should explain about a cassette. He said, when the President was arrested by Quiwonkpa, the interviewed him. But when the coup attempt turned over, the fellow that did the recording, they could not see him. Later, when he was arrested, he said he hadn't the tape. It was like I would know something about the tape. I was arrested and molested. I was detained for 1 hour 30 minutes, after I was released.

But you had nothing to do with that?

Nothing! Later, Olivia Shanon, who was the director for LBS, came, to ask me. But I said, I knew nothing. After that, Kourouma, who was supposed to be the next director, took me. He said I'm just a little boy, if I knew something about the coup, I should try to give the tape. But I didn't know about the tape! Later, I was released, I came home and I stopped going to LBS.

When the war came, and I was in Fendell campus, I was arrested by this fellow, that I was working with in school.

Because he knew about that?

He did not tell me why. He just said, they wanted to see me because I have some information to give. He put me at the back of a truck. But there was one Bishop, Bishop Reeves, that people used to know in Monrovia. He was a Bishop for a big Church in Paynesville. He came to talk on my behalf and everybody had respect for him. So I was released. But I had a fellow with me that worked with the Executive Mansion. He was also afraid, so we used to move together. Because of that, we had to wear a wig, and beard. They later arrested this friend and he was killed.

He was a Bassa too?

No, he was a Gio, but he never wanted to join the rebels. And he was working for the Executive Mansion. When you were part of the Executive Mansion and you didn't want to join the rebels, they would kill you, especially if you were a Gio. He was killed... I had my family with me. At that time, my wife had just delivered. After we entered Fendell campus. We entered July... on the same 17...

You entered with your wife and the two daughters of your brothers?

No. When they started to hear about the war, when the war entered Kakata, my brothers came for them. They came for their children.

So, you were only with your wife?

And the new born, and with my first son. He was like, 4 years old. We arrived on Fendell camp, and ten days after, on July 27, she delivered. It was a boy.

How did you meet your wife?

We were all in the same church...

Which church?

Actually, it was not a church, it was a prayer band. I was in a different church but I was in this prayer band. At the end of the month, all the prayer bands would get together, meet for a national prayer. That's how I met her.

So... when I was released by the rebels, I decided to find a way out. I was injured on my arm and it was very painful, but an NGO helped me and my family and we went to my home town, Buchanan. When we arrived, I saw no members of my family. My father... They had all travelled.

Where did they go?

They were in our village. They call it Bo Town, N°3 Compound. In Grand Bassa. So... what I did to survive was to cut wood, and sell. Some of my students were part of the rebels, they encouraged me to join, but, no, I refused. I was cutting wood, putting it on my head, and selling it. To get food supply. Later, I was helped by another man. He gave me a wheel barrel to put wood inside, instead of on my head. Later, I decided to use the wheel barrel to carry people goods, you know, the bags... While in Buchanan, 1991, there was fighting, the rebels attacked the Ecomog... I was really afraid. So with the little I had, I went to the train station, and I entered the train. That train carried us to Nimba county.

[*Note de retranscription : Quand j'étais à Monrovia, Josephine a raconté quelque chose de semblable. Elle était à Buchanan, avec sa famille et ils ont pris le train pour fuir la ville et aller vers le nord – ils sont ensuite entrés en Côte d'Ivoire. Elle racontait que le train ne pouvait circuler que de nuit, car il était susceptible d'être attaqué de jour : comme le train allait vers les territoires de Charles Taylor, les forces de l'Ecomog, soupçonnant qu'il transportait des armes, essayait de l'arrêter...*]

The next day, we entered Côte d'Ivoire.

OK. Did you go directly to Danané?

Yes, straight to Danané. I stayed in Danané and I joined the Baptist Church.

And your wife was with you?

Yes.

Did you have other children together?

No. Only 2. Regrettably, after we left Danané and came to Guinea, we stayed in the camp... Her mother made her way, 'cause she had a mother in America. She and the two kids went to America.

Thanks to her mother... Since when was she in America?

Since 1980.

She managed to have family reunion?

Yes.

But why didn't you go?

Well, I sat for the interview, but em... The paper she sent... Actually, we were not actually married. We had no documents. But on the paper, she put it that we were married. And when we did the interview, they said that the program was not for married couples. So they denied me... That was when we were in Ivory Coast. It was after, when we came to Guinea, that they accepted her, she and the children, to go. Not me... When they went, I remained in N'Zérékoré...

When did they go?

2004. So I decided to come over to Conakry. After, things ad changed. America is a different world. When you enter, you feel that everything you had is left behind, so you have to speed up... I can not blame her. Probably, it was the influence of her mother... The mother said I was poor, I was from a poor family, so she did not really accept the relationship. From the beginning. And I really had problems with that. She always gave me tough times. Even when I sent for my own mother, when my mother came to Côte d'Ivoire, my mother saw my wife, but she rejected the relationship. So she decided to go back to Liberia. She went. While going, in Nimba county, they had another faction called LPC, she felt in an ambush of the LPC and she died...

And how did you learn about that?

It was after... She died 1994. I got the information 1996. When I tried to get in contact with her, I couldn't, but y brother in Monrovia received the information. He did not tell me, he did not tell any of the family. It was later, when my sister got to know that, in Côte d'Ivoire, she wrote.

Your mother joined you and then went back?

Yes, she joined me in Côte d'Ivoire, but then, she said, she never wanted to die on another land. She was very old, so she wanted to go back.

And your father was with her?

No, my father died a long time ago. He died before the war.

OK. Do you still have contacts with your wife and children?

Yes.

How often?

Most of the time, they call me. But sometimes, when we call, there are conflicts. They say, why don't you call me! I think she's got somebody else.

And how old are your children now?

The older one is 20 years, and the second is 17. The older is going to the university. The younger one, actually, is supposed to be on high school, but he was very slow in speaking... I think he is in 11th grade.

And where do they live in the States?

They live in Philadelphia.

Do they send money to you, sometimes?

No. No. I have to really struggle.

From your family, some of them are still in Liberia now?

Yes, I've got information... Most of my brothers died. They died from the war... from bullets, rockets, from starvation... But I have a younger brother. I just got in contact with him recently. He's in Monrovia. I asked him about my going back. Actually, he said, this is too hard right now, but I should wait until maybe after the turn of this president, things will cease down. This is not really OK with such people, more especially in my case... I don't know how to prove myself innocent. I tried but I got afraid when I was arrested by the rebels. And actually, one of the guys that wounded me, he was a fellow from the same village.

And your brother, in Monrovia, what does he do?

He is going to college, but he is working for ARC, he just got a contract. He was very young when the war started. I started teaching him how to read! He stayed there, because when I went,

he went to our village. He stayed there and he came back 1992. He couldn't go back to school because the war was not over. When the war ceased, he went back to school.

He never went out of Liberia?

No. He was very small, and he had nowhere to go. I was the only person who actually left the country. From my family. Most of my family died... or I have no communication with them.

And the brother that you said knew about your mother's death?

Yes, I have no communication with him... This brother was once working for the Executive Mansion.

For Samuel Doe?

Yes. He managed to leave the country, and later, he went back.

Where did he go?

According to information, he went to Cameroun. But he was no a brother from father's side, he was a brother from mother's side. He belongs to the Mano group. The Mano, they were I power, so they were privileged. But when he came back, he had nothing, so it was difficult for him.

The tribe was so important in Liberia's conflict?

Very important... But actually, I didn't have problems because of my tribe, during the war, but it was because of what happened to me. I really suffered. I have a mark on my side, a big scar... You know, I was almost killed. But, thanks God, I am alive. Now, I am getting older, I have grey hair, now.

How old are you now?

I am 43.

Do you have refugee papers from the camps?

From Côte d'Ivoire, I had refugee papers, but after... I was at work when the rebels attacked. I left my church, and I managed to run over to my family. And so, we left the house. But I knew my number... No, I kept my refugee card! When I came to Guinea. But when I got to the border, they took it from us. After 8 days, when they transferred us to the camp, they gave it back to us, then they gave us another coupon with a number on it. But why they took us, they first put us in tents, with 50 people. And when they gave us our own building, things got missing. I could not find my refugee papers. But the coupon they gave us, one time, a heavy storm came, and all the papers and clothes got wet, and the paper was damaged. I ran behind United Nations for that paper, I could not have it again. But I have the number. And after, I came to Conakry. Last December, they did a census, and I did registration at that time. But since then, they didn't give us any paper, they just registered us.

So you don't have any attestation from UNHCR here?

No. So I just pray God I will not storm my toes against any Guinean or against anyone to get in trouble.

But you have something like a card, from your job?

Yes, I have a refugee... I have a refugee paper from the Embassy, eh, not really a refugee paper...

An identity card?

Yes, because I need to have something...

To show to the authorities if you have problems. Do you sometimes have problems with the police?

No. No, I don't have problem. And... Actually, it was in Côte d'Ivoire that I learnt computer. When I came in Conakry... I started teaching computer in Côte d'Ivoire too. When I came to Conakry, I started teaching. I was teaching at em... They call it university, but I don't call it university. There's this NGO school in Cosa. They call it a university, but from how I look at it, it's not a university. I taught there for 6 months. But I spent more time and they gave me less money, so I resigned.

Before working here?

No, I was working here, and doing that at the same time. I was doing a contract, but now, I am here.

And do you often go around Conakry, apart from going to your house and here?

Eh, sometimes when people have computers spoiled, they bring me to their houses, and I repair it. But I don't go to internet anymore. Because it's difficult. They abuse the machines, they are bad... and if you play with it, you are in trouble.

Do you have contacts with your children through internet?

Yes, through internet and also by telephone.

[*On échange nos adresses emails*]

Do you speak French? Since you've been living in Ivory Coast ?

Yes, I speak a little bit of French. The reason I could not speak good French was, I was working with English community, I worked with ADRA and we were taking care of refugee students.

In Côte d'Ivoire?

Yes. I was with WFP.

And you spoke English with the people from WFP?

Yes, actually most of them were English speaking. We had 2 Ivorians... but most of them, they could speak English, or even when they spoke French, the students would reply in English. I

don't speak good, but my children speak better French. They were in school... They had French classes. If I speak French, you're gonna laugh at me.

And do you speak some languages from here? Soussou?

My neighbours are trying to teach me soussou and fula. Especially, there's a neighbour girl who is trying to teach me fula. But it's very difficult. I would prefer to improve on my French. But I want to learn the Fula, because I am a Christian and I have a project. The project is to teach church leaders about church plans. If I happen to go to the rural area, I have to speak Fula. To target the Fula. Not the Soussou. Because the Kpelle, the Mano, the soussou, most of them, they are Christians. Not the Fula. So I took the Fula as my target.

OK. And in the church, you are part of the choir?

Yes. I am in the music department, in the chorus group. And they just put me in the press group. Our project is to do Christian African movies to reveal animism, spiritism and the people's practices and then to tell them that Jesus Christ is their only redeem. Because they usually mix sacrifices with prayers. And this year, we also decided to do recording of preaching. Give it to people, so that they can listen to it at home. I contacted the music department; we have to make an arrangement with them, to produce a cassette. Songs in French and in soussou.

Not in English?

Also in English! We already have a camera, so I am training the people so that they get used to it. In March, we will have a workshop. I am praying God that someone will come and teach them to prepare this drama. But we are not encouraging English people to participate to that. We try to get French speaking people to do that. But the French people, they are too diplomatic. I am sorry to say that.

What do you mean?

Not too active... Like in the church, for the English, it's easy to pick up but the French... [*rires*]

That's what we do.

Thank you!

3. Les entretiens menés auprès d'acteurs institutionnels

4. 3.1. En Guinée

Date	Nom	Activité/fonction à la date de l'entretien ou ancienne fonction	Référence éventuelle dans le texte de la thèse
11/07/2007	Didier Bazzo	Géographe, conseiller à l'Observatoire de Guinée maritime	[CKY, DB, 11/07/2007]
20/07/2007	Olivier Beer	Employé du HCR chargé de la protection	[CKY, OB, 20/07/2007]
27/07/2007	Alseny Soumah	Chef du Quartier Kaporo	[CKY, AS, 27/07/2007]
21/02/2008	Siaka Fahnbulleh	Chargé d'affaires de l'Ambassade du Libéria	[CKY, SF, 21/02/2008]
27/05/2008	Sekou Damate Conneh	Ancien chef rebelle du LURD	[CKY, SDC, 21/02/2008]
01/07/2008	Losene Dorley	Employé de l'OIM à Conakry	[CKY, LD, 01/07/2008]
02/07/2008	Dillah Doumaye	Représentant du HCR à Conakry	[CKY, DD, 02/07/2008]
10/11/2008	Michel Kamano	Conseiller présidentiel, Président du Conseil Economique et Social guinéen depuis 1997	[CKY, MK, 10/11/2008]
10/11/2008	Christophe Le Droumaguet	Conseiller Politique auprès de l'Ambassadeur de France	[CKY, CLD, 10/11/2008]
12/11/2008	Mory Touré	Administrateur de la Commission Nationale pour l'Intégration et le Suivi des réfugiés (CNISR), Cadre du Ministère de l'Administration du Territoire	[CKY,CMT, 12/11/2008]
12/11/2008	Ivana Jelic	Ancienne employée du HCR chargée de la réinstallation	[CKY, IJ, 12/11/2008]
13/11/2008	Amara Diop	Cadre du Ministère de l'Administration du Territoire, Ancien Administrateur du Bureau National de Coordination des Réfugiés (BNCR) chargé de la protection	[CKY, AD, 13/11/2008]
17/11/2008	Mario Touchette	Représentant du Programme Alimentaire Mondial (PAM en Guinée)	[CKY, MT, 13/11/2008]
17/11/2008	Shannon Nagy Cazeau	Première Conseillère auprès de l'Ambassadeur des États-Unis, Section Politique	[CKY, SNC, 17/11/2008]
18/11/2008	Mory Bah Keita	Employé du Comité International de la Croix Rouge (CICR) Ancien volontaire de la Croix Rouge guinéenne de 1990 à 1997	[CKY, MBK, 18/11/2008]
18/11/2008	Samba Baldé	Employé du CICR Ancien volontaire de la Croix Rouge	[CKY, SB, 18/11/2008]

Date	Nom	Activité/fonction à la date de l'entretien ou ancienne fonction	Référence éventuelle dans le texte de la thèse
		guinéenne de 1985 à 1997	
18/11/2008	Mamadou Alpha Diallo	Directeur de l'ONG Sabou Guinée (protection des enfants)	[CKY, MAD, 18/11/2008]
18/11/2008	Macky Bah	Coordinateur de Programmes pour l'Association de Coopération et de Recherches pour le Développement (ACORD)	[CKY, MB, 18/11/2008]
19/11/2008	Moctar Bah	Journaliste guinéen, Employé de Radio France Internationale	[CKY, MB, 19/11/2008]
20/11/2008	Alghassimou Bah	Employé du HCR chargé de la protection	[CKY, AB, 20/11/2008]
20/11/2008	Kiridi Bangoura	Homme politique Ancien Ministre de l'Administration du Territoire de 2003 à 2006	[CKY, KB, 20/11/2008]
20/11/2008	Jean-Marie Doré	Président du parti d'opposition au président L. Conté, Union pour le Progrès de la Guinée (UPG)	[CKY, JMD, 20/11/2008]
21/11/2008	Hervé Bonino	Chef de mission pour Action Contre la Faim (ACF)	[CKY, HB, 21/11/2008]
21/11/2008	Alhousseine Thiam	Cadre du Ministère de l'Administration du Territoire Ancien Directeur du BNCR de 1997 à 2007	[CKY, AT, 21/11/2008]
24/11/2008	Keita Denka	Coordinateur Régional du Bureau Régional d'Intégration et de Suivi des Réfugiés (BRISR) à Nzérékoré	[CKY, DK, 24/11/2008]
25/11/2008	Sékou Konaté	Ancien employé d' <i>International Rescue Committee</i> (IRC) en Guinée forestière	[CKY, SK, 25/11/2008]
26/11/2008	Pastor Ortega	Ancien délégué du HCR en Guinée forestière entre 1993 et 2001	[CKY, PO, 26/11/2008]
27/11/2008	Elhadj Oumar Traoré	Gouverneur de Nzérékoré	[CKY, EO, 27/11/2008]
27/11/2008	Gedeon Behiguim	Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Guinée forestière	[CKY, GB, 27/11/2008]
28/11/2008	Mohamed Camara	Ancien employé de Médecins Sans Frontières (MSF) en Guinée forestière	[CKY, MC, 28/11/2008]
03/12/2008	Malik Sankon	Gouverneur de Conakry	[CKY, MS, 03/12/2008]
04/12/2008	Maldini Camara	Administrateur de la CNISR chargé de la protection, Cadre du Ministère de l'Administration du Territoire	[CKY, MC, 04/12/2008]
04/12/2008	Dr Alpha Soumah	Coordinateur à la Croix Rouge guinéenne	[CKY, AS, 04/12/2008]
04/12/2008	Cheick Oumar Tall	Responsable des visites domiciliaires à la Croix Rouge guinéenne	[CKY, COT, 04/12/2008]
05/12/2008	Michel Koundouno	Député à l'Assemblée Nationale pour la circonscription de Guéckédou (Guinée forestière)	[CKY, MK, 05/12/2008]

Date	Nom	Activité/fonction à la date de l'entretien ou ancienne fonction	Référence éventuelle dans le texte de la thèse
05/12/2008	Hadja Saran Daraba Kaba	Présidente de l'Association du Réseau des Femmes de la Mano River pour la Paix (<i>Mano River Union Women Network</i>)	[CKY, HSDK, 05/12/2008]
06/12/2008	Mohamed Kandé	Président de la CNISR Ex Président du BNCR de 1991 à 1997	[CKY, MK, 06/12/2008]
07/12/2008	Mike McGovern	Anthropologue américain, <i>Yale University</i>	[CKY, MMcG, 07/12/2008]
16/12/2008	Fodé Bangoura	Homme politique Ancien Ministre chargé des Affaires présidentielles	[CKY, FB, 16/12/2008]
19/03/2009	Abdoulaye Sylla	Chef du quartier de Simbaya 1	[CKY, AS, 19/03/2009]
19/03/2009	Mamadou Barry	Adjoint du chef de secteur de Petit Symbaya	[CKY, MB, 19/03/2009]
18/06/2009	Mohamed Touré	Chef du quartier de Boulbinet	[CKY, MT, 18/06/2009]
18/06/2009	Bangoura Issiaga	Chef de quartier de Ratoma Centre	[CKY, BI, 18/06/2009]
18/06/2009	Lansana Camara	Secrétaire administratif du quartier de Sonfonia Centre	[CKY, LC, 18/06/2009]
19/06/2009	Cheick Ibrahima Youla	Chef de quartier de Matoto Marché	[CKY, CIY, 19/06/2009]
19/06/2009	Sékou Mara	Secrétaire administratif du quartier de Simbaya Gare	[CKY, SM, 19/06/2009]
20/06/2009	Elhadj Sacko	Chef du quartier de Tombolia	[CKY, ES, 20/06/2009]
22/06/2009	Oumar Sow	Chef de secteur de Enta	[CKY, OS, 22/06/2009]
23/06/2009	Alpha Diakité	Adjoint du chef du quartier de Dabompa	[CKY, AD, 23/06/2009]

Réalisation : HSL

5. 3.2. Au Ghana

Date	Nom	Activité/fonction à la date de l'entretien	Référence éventuelle dans le texte de la thèse
31/07/2008 30/10/2009	Nathalie Springel	Employée du HCR chargée de la protection	[ACC, NS, 31/07/2008] [ACC, NS, 30/10/2008]
03/08/2008	Anthony Kollie	Employé de l'Ambassade du Libéria au Ghana	[ACC, AK, 03/08/2008]
05/08/2008	Albert Jackson-Davis	Employé de l'OIIM	[ACC, AJD, 05/08/2008]
11/10/2008	Prof. John K. Anarfi	Démographe, <i>Centre for Migration Studies</i> , University of Ghana	[ACC, JKA, 11/10/2009]
14/10/2008	Prof. Peter Quartey	Économiste, <i>Institute of Statistical, Social and Economic Research</i> , University of Ghana	[ACC, PQ, 14/10/2009]
23/10/2009	Teteh Padi	Employé du <i>Ghana Refugee Board (GRB)</i>	[ACC, TP, 23/10/2009]
29/10/2009	Mumuni Abdulai Bawumia	Employé du Ministère de l'Intérieur	[ACC, MAB, 29/10/2009]
02/11/2009	Cal Afun	<i>Camp manager</i> du camp de Buduburam	[ACC, CA, 02/11/2009]
11/11/2009	Elsie Mills	Employée du HCR chargée du rapatriement	[ACC, EM, 11/11/2009]
23/11/2009	Antoine Delannoy	Volontaire pour la Société des Missions Africaines, Administrateur de la clinique du camp	[ACC, AD, 23/11/2009]
01/12/2009	Arnold Obediah	Assistant du <i>camp manager</i>	[ACC, AO, 23/11/2009]
24/11/2009	Needa Jehu Hoya	Employée du HCR chargée de la réinstallation	[ACC, NJH, 24/11/2009]
25/11/2009	John Lloyd Sackey	Directeur du <i>National Catholic Secretariat (NCS)</i>	[ACC, JLS, 25/11/2009]
30/11/2009	Elisabeth Adjei	<i>Ghana Immigration Service (GIS)</i>	[ACC, EA, 30/11/2009]
30/11/2009	Prof. Abeeku Essuman-Johnson	Politologue, <i>Department of Political Science</i> , University of Ghana	[ACC, AE], 30/11/2009]
01/12/2009	John Josiah-Koofie	Assistant du <i>camp manager</i>	[ACC, JJK, 01/12/2009]
01/12/2009	Nana Kofi Koranteng III	Chef traditionnel de Buduburam	[ACC, NKK, 01/12/2009]
02/12/2009	William Atta-Mends	Secrétaire du <i>camp manager</i>	[ACC, WAM, 02/12/2009]

Réalisation : HSL

4. Déclaration de cessation du statut de réfugié pour les Libériens

Le document ci-après a été obtenu grâce à la bienveillance de Katharina Thote du HCR. La cessation du statut a été prononcée le 31 juin 2012.

**Mise en œuvre de la Stratégie globale relative à la situation des réfugiés libériens,
y compris des recommandations du HCR sur l'applicabilité des clauses de cessation
« pour circonstances avant cessé d'exister »**

A. Introduction

1. Lors du 60^e Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire (EXCOM), en octobre 2009, le HCR a annoncé le lancement d'une stratégie globale visant à mettre un terme dans de bonnes conditions à la situation des réfugiés libériens. Cette stratégie comportait quatre composantes : i) renforcer la promotion du rapatriement librement consenti et de la réintégration des réfugiés libériens au Libéria ; ii) tenter d'obtenir des possibilités d'intégration locale ou un autre statut juridique dans les pays d'asile ; iii) continuer à répondre aux besoins des personnes qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine pour des raisons de protection ; et iv) élaborer un calendrier commun aboutissant à la cessation du statut de réfugié.
2. Depuis 2009, le HCR a encouragé les acteurs concernés, dont les autorités des pays d'asile et du pays d'origine, ainsi que les réfugiés eux-mêmes, à parvenir à une solution pour le plus grand nombre de réfugiés possible. Ces derniers mois, l'Organisation a procédé à un examen critique des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie globale, organisant notamment des consultations avec les pays d'asile et le pays d'origine. Cet examen a révélé que si de nombreuses avancées avaient été faites ces deux dernières années dans la réalisation de la stratégie globale, des problèmes importants subsistaient encore. Concernant le rapatriement librement consenti, de nombreux réfugiés hésitent toujours à rentrer au Libéria en raison des liens étroits qu'ils ont noués avec leur pays d'asile après de nombreuses années d'exil, en raison d'interrogations quant à leur réintégration au Libéria ou de l'espoir qu'ils avaient toujours d'être réinstallés dans un pays tiers. Dans le même temps, s'il existe bien un cadre juridique pour l'intégration locale ou l'octroi d'un autre statut juridique au niveau régional en Afrique de l'Ouest, le nombre d'offres concrètes de telles solutions reste limité. Le HCR estime qu'il est essentiel que les États et les autres partenaires concernés tentent de résoudre ces problèmes de manière concertée afin de trouver rapidement des solutions satisfaisantes pour le plus grand nombre de réfugiés libériens possible.
3. La cessation du statut de réfugié devait à l'origine prendre effet le 31 décembre 2011. Toutefois, compte tenu du stade actuel d'application de la stratégie globale, le HCR recommande aux États de mettre en œuvre, au cours du premier semestre 2012, tous les aspects de la cessation du statut de réfugié, y compris les procédures d'exemption, pour les réfugiés libériens ayant fui leur pays en raison des guerres civiles qui se sont déroulées de 1989 à 2003, leur statut de réfugié devant officiellement prendre fin le 30 juin 2012.

B. Présentation générale de la situation des réfugiés libériens

4. Le Libéria a subi deux guerres civiles de 1989 à 2003, la première de 1989 à 1996 et la deuxième de 1999 à 2003, qui ont provoqué un déplacement interne et externe massif (voir paragraphes 20 à 25 ci-dessous). Depuis la fin du second conflit en 2003, avec la signature de l'Accord de paix global et le départ du président Charles Taylor, la grande majorité des réfugiés libériens sont rentrés dans leur pays.

5. Au 31 décembre 2011, quelque 63 200 réfugiés libériens et 1 422 demandeurs d'asile se trouvaient toujours en exil dans la région de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire en accueillant le plus grand nombre (24 790), suivie par le Ghana (11 135), la Guinée (12 669), la Sierra Leone (8 188) et le Nigeria (5 327) ; et des groupes plus petits se trouvant en Gambie (709), au Mali (436), au Sénégal (635) et en Guinée-Bissau (152). Presque tous les réfugiés libériens de la région ont obtenu le statut de réfugié *prima facie* en vertu de l'Article 1 (2) de la Convention de l'OUA de 1969, en raison des guerres civiles qui ont déchiré le Libéria entre 1989 et 2003.

C. Etat d'avancement de la Stratégie globale

6. Fin 2011, le HCR a entamé des consultations avec les États et les autres partenaires concernant l'état d'avancement de la Stratégie globale relative à la situation des réfugiés libériens et les perspectives d'avenir. Ces discussions ont notamment comporté une réunion régionale qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les 26 et 27 septembre 2011, et a réuni sept États qui accueillent des réfugiés (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria et Togo) et le pays d'origine, ainsi que des réunions bilatérales entre le HCR et les délégations gouvernementales en parallèle de la 62^e session du Comité exécutif.

7. Au cours de ces réunions, les États ont validé à l'unanimité la stratégie globale dans son ensemble, confirmant que le rapatriement et l'intégration locale restaient les principales solutions pour la population réfugiée libérienne objet de la discussion. Les États se sont également convenus de continuer à œuvrer à l'application intégrale de la stratégie, tout en prenant note des problèmes rencontrés au cours de l'année écoulée. Le conflit qui a éclaté en Côte d'Ivoire fin novembre 2010 à la suite des élections a freiné la mise en œuvre de la stratégie pour un certain nombre d'États, en particulier la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Ghana. Le Libéria a été sollicité jusqu'à ses limites extrêmes en termes tant de capacité d'absorption que de ressources pour fournir une assistance et une protection à plus de 100 000 réfugiés ivoiriens qui ont fui leur pays depuis début décembre 2010.

8. Nous étudions ci-dessous le statut de chacune des principales composantes de la stratégie globale en faveur des réfugiés libériens et les recommandations faites par le HCR pour la promouvoir.

i) Renforcer la promotion du rapatriement librement consenti

9. La majorité des réfugiés libériens est rentrée dans leur pays depuis la fin du conflit, en 2003. Le HCR a activement encouragé le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens depuis octobre 2004. Entre octobre 2004 et fin décembre 2011, 169 630 réfugiés libériens sont rentrés chez eux, la majorité (126 180) avec l'assistance du HCR, dont 1 762 en 2011.

10. Le suivi du retour des réfugiés par le HCR a révélé que les rapatriés s'étaient relativement bien réintégrés dans leur communauté d'origine. Toutefois, ils se heurtent parfois à des problèmes socio-économiques qui les empêchent d'avoir accès aux services élémentaires tels que la santé et l'éducation dans les mêmes conditions que les autres Libériens. Lors de la rencontre des 26 et 27 septembre 2011 avec les pays d'asile de la région de l'Afrique de l'Ouest, il a été réaffirmé que le rapatriement librement consenti était une composante majeure de la stratégie globale. Toutefois, les États ont redit à quel point il était important de déployer davantage de moyens pour rendre la réintégration efficace au Libéria, afin que les retours soient plus viables.

11. Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le HCR recommande l'adoption des mesures suivantes :

- a) Le HCR, les pays d'asile, le pays d'origine et les autres partenaires doivent continuer à travailler activement et résolument à promouvoir le rapatriement librement consenti et à faciliter le retour volontaire des réfugiés libériens.
- b) Les pays d'asile, le pays d'origine et les autres partenaires doivent organiser le plus vite possible et en étroite coordination avec le HCR des campagnes d'information et de sensibilisation expliquant aux réfugiés les options qui s'offrent à eux, afin que ceux-ci puissent prendre leur décision en connaissance de cause.
- c) Pour promouvoir les retours, les acteurs concernés doivent intensifier le dialogue avec les communautés réfugiées libériennes, corriger les fausses informations et instaurer des mesures de nature à renforcer la confiance afin d'encourager d'autres réfugiés à rentrer dans leur pays.
- d) Le gouvernement du Libéria, avec l'appui de la communauté internationale, doit maintenir et intensifier son engagement à soutenir le rapatriement librement consenti et la réintégration des réfugiés libériens.
- e) Les réfugiés libériens qui souhaitent rentrer dans leur pays de leur plein gré avec l'assistance du HCR doivent recevoir une aide au transport et une allocation en espèces, en fonction des fonds disponibles, pour les aider à se réintégrer à leur retour.

ii) Tenter d'obtenir des possibilités d'intégration locale ou un autre statut juridique dans les pays d'asile

12. Il se peut que certains réfugiés libériens souhaitent continuer à rester, à résider ou à s'intégrer dans le pays où ils ont jusqu'ici bénéficié de l'asile. De nombreux réfugiés libériens sont des résidents de longue date dans leur pays d'asile. Ils ont fondé une famille en se mariant à des ressortissants du pays d'asile ou à des nationaux de pays tiers vivant dans ce pays. Beaucoup fournissent une contribution à l'économie locale. Dans de tels cas, le HCR considère que l'intégration locale ou un autre statut juridique représente la solution durable la plus appropriée.

13. Dans le cadre juridique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹, les ressortissants libériens de l'Afrique de l'Ouest ont le droit de résider et de s'établir dans leur pays d'asile actuel en tant que citoyens de la CEDEAO, à condition de remplir certaines conditions. Les bureaux du HCR dans toute l'Afrique de l'Ouest travaillent avec les bureaux consulaires libériens et les gouvernements d'accueil à faire en sorte que les réfugiés qui souhaitent rester dans leur pays d'asile reçoivent les documents nécessaires (p. ex. passeport et/ou carte consulaire) pour pouvoir le faire. Le HCR continue de demander aux pays d'asile de réduire les frais liés à l'obtention du droit de résidence à long terme, d'un permis de travail ou de la naturalisation.

¹ Le Protocole de la CEDEAO de 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement (A/P.1/5/79) peut être consulté à l'adresse : <http://www.comm.ecowas.int/sec/index.php?id=asp020590&lang=fr>, avec ses quatre Protocoles additionnels : Protocole Additionnel A/SP1/7/85 de 1985 portant Code de conduite pour l'application du Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ; Protocole Additionnel A/SP1/7/86 de 1996 relatif à l'exécution de la deuxième étape (droit de résidence) du Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ; Protocole additionnel A/SP.1/6/89 de 1989 modifiant et complétant les dispositions de l'article 7 du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ; Protocole additionnel A/SP.2/5/90 de 1990 relatif à l'exécution de la troisième étape (droit d'établissement) du protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

14. Lors de la consultation des 26 et 27 septembre 2001 qui s'est déroulée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les États qui accueillent des réfugiés ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à offrir un autre statut juridique aux réfugiés libériens de longue date qui souhaitent rester dans leur pays, tout en lançant une demande d'aide internationale pour couvrir les coûts liés à cette proposition. Ils ont également réitéré leur engagement à faciliter la naturalisation des personnes qui le désiraient, conformément à leur législation nationale. Il convient toutefois de souligner que la constitution libérienne n'autorise pas les citoyens à avoir une double nationalité.
15. Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le HCR recommande l'adoption des mesures suivantes :
- a) Les pays qui accueillent des réfugiés libériens doivent envisager sous un jour favorable l'octroi de la naturalisation ou d'un autre statut juridique aux réfugiés qui ont tissé des liens familiaux, sociaux et économiques forts dans ces pays, conformément à la Conclusion N° 69 (XLIII) (1992) sur la « Cessation de statut ». Le HCR doit s'assurer que les pays concernés ont bien prévu ou vont prévoir les dispositifs nécessaires pour que réfugiés qui le souhaitent puissent rester.
 - b) Les États doivent, avec l'appui du HCR si besoin, informer les réfugiés qui souhaitent rester, résider ou s'intégrer dans leur pays d'asile, des prestations ou des options légales dont ils peuvent bénéficier en vertu de la législation nationale et/ou d'accords régionaux.
 - c) Le gouvernement libérien doit fournir des passeports nationaux, des cartes consulaires ou autres documents officiels aux réfugiés libériens se trouvant dans des pays d'asile afin de faciliter la délivrance rapide de permis de travail et de résidence par ces pays.
 - d) Reconnaisant les coûts liés à l'intégration locale, le HCR doit aider les pays d'asile dans leurs efforts déployés en faveur de l'intégration locale dans la mesure des financements disponibles. Le HCR et les pays d'asile doivent plaider auprès des pays donateurs afin que ceux-ci augmentent le montant des fonds disponibles pour cet élément essentiel de la stratégie globale.
- iii) Élaborer un calendrier commun aboutissant à la cessation définitive du statut de réfugié, tout en continuant à répondre aux besoins des personnes qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine pour des raisons de protection**
16. L'application des clauses de cessation pour « circonstances ayant cessé d'exister » marque le point final de la stratégie globale. Comme il a été exposé ci-dessus, le HCR recommande aux États de mettre en œuvre, au cours du premier semestre 2012, tous les aspects de la cessation du statut de réfugié, y compris les procédures d'exemption, pour les réfugiés libériens ayant fui leur pays en raison des guerres civiles qui se sont déroulées de 1989 à 2003, leur statut de réfugié devant officiellement prendre fin le 30 juin 2012.
17. Les paragraphes ci-dessous exposent de manière plus détaillée la recommandation du HCR relative à l'applicabilité des clauses de cessation pour « circonstances ayant cessé d'exister » à la population actuelle de réfugiés libériens.

D. Applicabilité des clauses de cessation pour « circonstances ayant cessé d'exister » aux réfugiés du Libéria

Bien-fondé et portée de la cessation

i) Considérations générales

18. Tant la Convention de 1951 relative aux réfugiés que la Convention de l'OUA de 1969 sur les réfugiés prévoient la cessation du statut de réfugié lorsque des changements positifs ont eu lieu dans le pays de nationalité (ou le pays de résidence habituelle) de sorte que les causes ayant été à l'origine de la fuite du réfugié n'existent plus. Les changements intervenus doivent avoir un caractère fondamental et durable.
19. La cessation ne doit pas être invoquée de manière ouverte, avec l'intention de déclarer qu'un pays ne produit plus de réfugiés. Au contraire, l'application des clauses de cessation est généralement liée à des événements spécifiques permettant de mesurer le caractère « fondamental et durable des changements ». Une déclaration de cessation ne doit pas être utilisée comme un obstacle automatique aux demandes de statut de réfugié, que ce soit au moment de la déclaration ou après, et les demandes d'asile déposées par des requérants de ce pays doivent continuer d'être étudiées dans le cadre de procédures complètes et équitables.

ii) Bien-fondé

20. Le Libéria a été plongé dans les conflits civils de 1989 à 2003. La « première » guerre civile libérienne de 1989 à 1996, qui a été l'une des plus sanglantes d'Afrique, a coûté la vie de plus de 200 000 Libériens et en a déplacé au moins un demi-million d'autres dans les pays voisins. Les négociations de paix ont abouti à un cessez-le-feu en 1995, qui n'a été instauré que pour être brisé l'année suivante. Alors qu'un accord de paix final a été conclu et que de nouvelles élections nationales ont été organisées en 1997, portant Charles Taylor à la présidence, la guerre a de nouveau éclaté en avril 1999, lorsque des dissidents libériens ont attaqué le Nord-Ouest du pays. Les affrontements entre les forces gouvernementales et le nouveau groupe rebelle des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) ont gagné la plus grande partie du pays. La situation s'est aggravée avec l'apparition d'un autre mouvement rebelle en 2003, le Mouvement pour la démocratie au Libéria (MODEL), qui a lancé des attaques dans les régions frontalières. Les combats ont provoqué des déplacements presque continus, finissant par submerger la capitale Monrovia en 2003 et provoquant une crise humanitaire et des droits humains majeurs. Ce conflit s'est caractérisé par le recours généralisé aux enfants-soldats, des violences ethniques à grande échelle et des violations massives des droits de la personne humaine.
21. Quatorze années de guerre ont officiellement pris fin avec le départ de la présidence de Charles Taylor, la création d'un gouvernement transitoire et la signature de l'Accord de paix global (CPA) en 2003. Cet accord avait pour but d'instaurer et de maintenir une paix durable par le déploiement de forces de maintien de la paix des Nations Unies ; l'organisation d'élections libres et justes ; la restructuration de l'armée libérienne et de la police nationale ; et la création d'un certain nombre de commissions relatives à la justice, aux droits de l'homme et aux droits fonciers.
22. À la suite des élections générales qui se sont déroulées en octobre 2005, le gouvernement transitoire, dirigé par le président par intérim Charles Gyude Bryant, a remis le pouvoir à la nouvelle assemblée législative et à la présidente, Ellen Johnson Sirleaf, qui a cherché à cultiver un climat de confiance entre les divers groupes d'intérêt libérien et la communauté internationale. La Commission vérité et réconciliation (CVR) et la *Liberian*

Lands Commission (LLC) ont aussi été créées la même année. La CVR avait pour mandat d'enquêter sur les violations massives des droits humains et les crimes de guerre, notamment sur les massacres, les agressions sexuelles, les meurtres, les exécutions extrajudiciaires et les crimes économiques tels que l'exploitation des ressources naturelles ou publiques afin de perpétuer le conflit armé². En outre, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (INCHR) a aussi été créée, avec notamment pour mandat d'aider à la mise en œuvre des recommandations de la CVR.

23. Les années 2005 à 2011 ont vu le déploiement d'efforts importants visant à promouvoir la protection des droits de l'homme et la primauté du droit au Libéria, ainsi que l'expansion régulière de l'économie et une réduction progressive du nombre des soldats de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) nécessaires pour assurer la sécurité générale³.
24. Reflétant ces changements positifs, la majorité des réfugiés libériens a regagné son pays. Entre octobre 2004 et décembre 2011, 169 630 réfugiés libériens sont rentrés chez eux, la majorité (126 180) avec l'assistance du HCR.
25. Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu le 11 octobre 2011, suivies par un deuxième tour d'élection présidentielle le 8 novembre 2011, qui a abouti à la réélection de la présidente Ellen Johnson Sirleaf. Les observateurs internationaux ont estimé que l'élection présidentielle s'était déroulée dans le respect du cadre juridique libérien, ainsi que des normes internationales relatives aux élections démocratiques.

iii) Portée de la cessation

26. En s'appuyant sur une analyse approfondie des changements fondamentaux qui ont eu lieu au Libéria ces huit dernières années, et sur les consultations organisées avec les principaux pays d'asile et le pays d'origine, le HCR estime qu'il peut désormais être mis fin au statut de réfugié des Libériens qui ont fui le pays entre 1989 et 2003 en raison des guerres civiles en vertu des clauses de cessation pour « circonstances ayant cessé d'exister » prévues aux paragraphes 6 A) e) et f) du Statut du HCR, de l'Article 1 C 5) et 6) de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés (la « Convention de 1951 ») et de l'Article I 4) e) de la Convention de 1969 de l'Organisation de l'Unité africaine relative aux réfugiés (la « Convention de l'OUA de 1969 »).

Conséquences juridiques et pratiques de la cessation

i) Déclaration de cessation et entrée en vigueur de la cessation

27. Le HCR recommande aux États de mettre en œuvre, au cours du premier semestre 2012, tous les aspects de la cessation du statut de réfugié, y compris les procédures d'exemption, pour les réfugiés libériens ayant fui leur pays en raison des guerres civiles qui se sont déroulées de 1989 à 2003, leur statut de réfugié devant officiellement prendre fin le 30 juin 2012. À cette fin, les États doivent déclarer la cessation du statut de réfugié le plus vite possible, et faire notamment connaître aux réfugiés la date de son entrée en vigueur, à savoir le 30 juin 2012. Le HCR est prêt à fournir des conseils techniques aux États à cet

² Voir, *Rapport final de la Commission de la vérité et de la réconciliation du Libéria*, disponible en anglais à l'adresse : <http://www.trcofliberia.org/>.

³ *Résolution 1885 (2009) du Conseil de sécurité des NU*. Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6188^e session, le 15 septembre 2009, disponible à l'adresse : <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/unmil/resolutions.shtml>

égard, en particulier concernant la mise en œuvre des procédures d'exemption (voir paragraphes 29 à 32 ci-dessous)⁴.

28. La date d'entrée en vigueur de la cessation du statut de réfugié peut survenir avant que des dispositions n'aient été prises pour le rapatriement librement consenti et/ou l'octroi d'un autre statut juridique. Dans ces situations, il convient d'envisager la suspension de la cessation afin que les personnes concernées continuent de bénéficier de la protection en tant que réfugié, y compris de la protection contre le refoulement, jusqu'à ce que les dispositifs nécessaires soient pleinement mis en œuvre. La suspension d'une déclaration de cessation équivaldrait à une interruption temporaire de la décision de mettre fin au statut et, conformément aux principes généraux du droit administratif, doit être limitée dans le temps. La suspension de la déclaration de cessation ne doit pas être confondue avec l'effet suspensif d'une demande d'exemption, comme expliqué plus en détail ci-dessous.

ii) Procédures d'exemption

29. En s'appuyant sur les dispositions précitées de la Convention de 1951 et d'autres instruments, et conformément aux principes établis du droit international relatif aux réfugiés, on distingue deux catégories de réfugiés libériens relevant du champ d'application de la cessation pour lesquels la cessation ne s'applique pas : a) les réfugiés qui continuent de craindre avec raison d'être persécutés ; et b) les personnes qui peuvent invoquer, pour refuser de se réclamer de la protection de leur pays d'origine, des raisons impérieuses tenant à des persécutions antérieures⁵.
30. Le HCR travaillera avec les gouvernements des pays d'asile et ses partenaires à faire en sorte que les procédures nécessaires soient mises en place afin de recevoir dûment les demandes d'exemption qui sont déposées et de statuer sur elles dans des conditions satisfaisantes. Il conviendra notamment de mener une campagne d'information sur la cessation.
31. Dans les cas où le HCR, ses homologues gouvernementaux ou ses partenaires ont connaissance de personnes pouvant continuer d'avoir besoin de la protection internationale, ils peuvent prendre directement contact avec ces personnes et les conseiller quant à leur droit de solliciter l'exemption de l'application des clauses de cessation.
32. Une demande d'exemption a un effet suspensif sur l'application de la décision de cessation. Dès lors, les réfugiés libériens qui ont déposé une telle demande mais dont la requête n'a pas encore été examinée à la date d'entrée en vigueur de la cessation conserveront leur statut de réfugié en attendant le résultat final de la procédure d'exemption, une fois toutes les voies de recours épuisées.

iii) Demandeurs d'asile

33. Les demandeurs d'asile ne sont généralement pas couverts par les termes d'une déclaration de cessation. Les ressortissants libériens dont la demande d'asile est en cours d'instruction doivent subir une procédure individuelle de détermination du statut de réfugié et leur requête doit continuer de faire l'objet d'un examen juste et équitable.

⁴ Voir, HCR, *Guidelines on Exemption Procedures in respect of Cessation Declarations*, décembre 2011, disponible à l'adresse : <http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/4eef5c3a2.pdf>.

⁵ Article 1C(5) et (6), Convention de 1951.

iv) Modalités d'application de la cessation

34. Pour les pays d'asile parties à la Convention de 1951 et/ou à la Convention de l'OUA de 1969, c'est aux autorités nationales qu'incombe la responsabilité ultime de définir les modalités d'application des clauses de cessation pour « circonstances ayant cessé d'exister ». La législation nationale pertinente sera aussi applicable. Les États doivent donc procéder aux préparatifs nécessaires à la mise en œuvre de la cessation du statut de réfugié pour les réfugiés libériens de manière transparente et le plus rapidement possible. En ayant à l'esprit le rôle de surveillance que lui confère le paragraphe 8 de son Statut, ainsi que les Articles 35 et 36 de la Convention de 1951 relative aux réfugiés, l'Article II du Protocole de 1967 et l'Article VIII de la Convention de l'OUA de 1969, le HCR fournira les conseils, l'appui technique ou autre forme de soutien et les ressources dont les États pourront avoir besoin pour l'application des clauses de cessation.

HCR
13 janvier 2012

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Table des cartes

Carte 1 Localisation du Libéria et des deux pays d'étude, Guinée et Ghana	12
Carte 2 a et b Conakry et Accra, deux capitales ayant accueilli des réfugiés libériens	14
Carte 3 Les camps de réfugiés en Guinée et au Ghana au début de la recherche doctorale en 2007	15
Carte 4 Localisation des entretiens rendus possibles par Joseph R. [CKY N°001]	51
Carte 5 : Les quartiers où ont été effectués des entretiens avec des responsables administratifs et des habitants	61
Carte 6 Une image des groupes ethnolinguistiques du Libéria.....	72
Carte 7 L'évolution du territoire étatique libérien et de ses découpages internes	70
Carte 8 Quelques lieux de refuge à Monrovia pendant la première guerre civile (1989-1996)	92
Carte 9 Réfugiés et déplacés de la guerre du Libéria en Afrique de l'Ouest en 1994	134
Carte 10 : Vagues d'arrivées de réfugiés en Guinée forestière en 1990-1991 (Van Damme, 1999)	140
Carte 11 Les ethnies de la région frontalière Guinée-Libéria-Sierra Léone (Van Damme, 1999).....	141
Carte 12 Quelques lieux de refuge mentionnés par les réfugiés et organisés selon la typologie de W. Van Damme (1999).....	148
Carte 13 Carte de localisation d'Afiénya et de Buduburam, en périphérie d'Accra.....	155
Carte 14 Les flux migratoires entre Libéria, Guinée et Ghana à la fin des années 1970.....	161
Carte 15 D'une myriade de camps près de la frontière à quelques camps éloignés et plus surveillés	195
Carte 16 Cartes des comtés d'origine des enquêtés	223
Carte 17 Cinq types d'itinéraires de fuite du Libéria au Ghana.....	230
Carte 18 Quatre types de parcours d'exil vers Conakry.....	237
Carte 19 Trois parcours d'exil du Libéria à Conakry.....	239
Carte 20 Comtés et lieux d'origine des réfugiés ayant connu un premier exil en Guinée forestière	241
Carte 21 Quatre exemples de parcours d'exil par la Guinée forestière.....	243
Carte 22 Les lieux de refuge en Sierra Léone mentionnés par les enquêtés.....	250
Carte 23 Les camps de réfugiés de Guinée maritime avant les attaques frontalières de l'an 2000	251
Carte 24 Quatre exemples de parcours d'exil par la Sierra Léone.....	253
Carte 25 Carte de localisation des lieux de refuge en Côte d'Ivoire	263
Carte 26 Un exemple de parcours par la Côte d'Ivoire.....	266
Carte 27 L'esquisse d'une diaspora réfugiée libérienne.....	283
Carte 28 Le camp de Buduburam en 1998 (Adjakra, 1998).....	287
Carte 29 Plan du camp de Buduburam en 2008.....	288
Carte 30 Les lieux de résidence des Libériens rencontrés dans l'agglomération d'Accra	301
Carte 31 La croissance urbaine à la périphérie de l'agglomération d'Accra : le village de Buduburam en 1988.....	305

Carte 32 La croissance urbaine à la périphérie de l'agglomération d'Accra : le camp et le village de Buduburam en 2008.....	306
Carte 33 La croissance urbaine à la périphérie de l'agglomération d'Accra : Buduburam en 2010	306
Carte 34 Les quartiers de résidence des réfugiés enquêtés à Conakry.....	317
Carte 35 Quartiers de résidence des Libériens enquêtés, d'ethnie krahn et mandingo	341
Carte 36 La zone 12 du camp de Buduburam, partagée entre réfugiés et autres habitants.....	349
Carte 37 Un exemple de forte mobilité résidentielle à Conakry.....	360

Table des encadrés

Encadré 1 : Le camp de Buduburam près d'Accra, laboratoire scientifique.....	41
Encadré 2 : Un exemple de situation d'entretien en présence de tiers.....	47
Encadré 3 La constitution et l'organisation du territoire du Libéria (1822-2001).....	71
Encadré 4 Les conflits fonciers entre Américano-libériens et autochtones	74
Encadré 5 Le rôle des États-Unis dans le conflit civil libérien.....	78
Encadré 6 Le rôle de l'ECOMOG dans le conflit civil libérien.....	84
Encadré 7 Charles Julu, un réfugié libérien à Conakry impliqué dans le conflit civil.....	85
Encadré 8 Charles Taylor, chef rebelle et ancien président du Libéria.....	85
Encadré 9 Ellen Johnson Sirleaf, première femme présidente d'un pays africain	86
Encadré 10 Un exemple de déplacement vers Monrovia, l'histoire d'Abou F. et de sa famille	90
Encadré 11 Trois récits de la mort de S. Doe	102
Encadré 12 La protection anti-balles	106
Encadré 13 « Le problème du développement de notre pays, c'est la gestion des réfugiés ».....	143
Encadré 14 « <i>Repatriation is not for everyone. Reintegration is not an automatic process</i> »	427
Encadré 15 Rencontres avec des rapatriés à Monrovia en 2008.....	440
Encadré 16 Les programmes P1, P2, P3 de réinstallation aux États-Unis.....	475
Encadré 17 Un exemple de retour raté, le cas de Regina	500

Table des tableaux

Tableau 1 Sélection d'évènements politiques en Guinée, au Ghana et au Libéria (1989-2012)	18
Tableau 2 Les présidents du Libéria depuis 1945	73
Tableau 3 Chronologie des principaux événements du conflit libérien (1989-2003)	80
Tableau 4 Négociations et accords de paix tout au long du conflit.....	88
Tableau 5 Situation familiale des enquêtés.....	215
Tableau 6 Les principaux groupes ethniques au Libéria.....	221
Tableau 7 Les origines ethniques des enquêtés.....	221
Tableau 9 Nombre d'entretiens réalisés par communes et quartiers à Conakry	318
Tableau 10 Classification de la population résidente du camp de Buduburam en 2009 par N. Omata (2011a).....	387

Table des figures

Figure 1 Les réfugiés rencontrés à partir du premier contact avec Joseph R. [CKY N°001].....	51
Figure 3 Les relations entre les pôles d'installation de réfugiés en diaspora	56
Figure 4 Evolution du nombre de réfugiés libériens accueillis en Sierra Léone entre 1993 et 2005	136
Figure 5 Evolution du nombre de réfugiés libériens accueillis en Côte d'Ivoire entre 1993 et 2005	137
Figure 6 Evolution du nombre total de réfugiés accueillis en Guinée entre 1990 et 2009.....	137
Figure 7 Evolution du nombre total de réfugiés accueillis au Ghana entre 1990 et 2009	137
Figure 8 Différence entre le nombre de réfugiés libériens enregistrés au Ghana en année n et n+1	228
Figure 9 Croquis d'une cour partagée par des Libériens (locataires) et des Guinéens (locataires et propriétaire) dans le quartier de Tombolia (commune de Matoto)	322
Figure 10 L'organigramme du LRWC	403
Figure 11 Deux modèles d'analyse de l'intégration locale.....	445
Figure 12 Les Libériens accueillis comme réfugiés par les programmes de réinstallation aux États-Unis (1997-2011)	459
Figure 13 Les Libériens ayant obtenu le statut de résident permanent aux États-Unis (1986-2011)	461
Figure 14 Les Libériens naturalisés en Australie.....	462
Figure 15 Les Libériens ayant obtenu le statut de résident permanent au Canada (2001-2011)...	463
Figure 16 L'évolution du PIB libérien entre 2001 et 2012	498

Table des documents

Document 1 Exemples de « Une » des journaux nationaux étudiés.....	60
Document 2 Un exemple d'incursion frontalière rapporté dans la presse guinéenne en 1991.....	112
Document 3 Les attaques de 2000 dans la presse guinéenne	113
Document 4 Les incursions armées en Guinée maritime, à la frontière avec la Sierra Léone.....	114
Document 5 Les attaques depuis le Libéria en Guinée forestière	115
Document 6 Le premier mois de l'intervention ECOMOG au Libéria dans la presse ghanéenne	122
Document 7 L'intervention de l'ECOMOG dans la presse guinéenne.....	124
Document 8 L'épopée du Bulk Challenge dans la presse ghanéenne.....	144
Document 9 Une annonce des autorités de l'asile jamais vraiment suivie d'effet. . .	147
Document 10 Les aides apportées par la société civile ghanéenne aux réfugiés libériens.....	157
Document 11 Les arrivées de rescapés du conflit libérien dans les ports ghanéens.....	162
Document 12 Lettre d'une rapatriée	164
Document 13 « Ces Guinéens venus du Libéria » par Mouctar Laho, Horoya, 12 février 1992..	168
Document 14 La manifestation de 2008 dans la presse ghanéenne	199
Document 15 Le district de Gomoa en 1990 présenté dans le <i>Daily Graphic</i>	307

Table des planches photographiques

Planche photographique 1 Exemples de documents liés à l'aide humanitaire des camps	187
Planche photographique 2 Exemples d'attestations de réfugiés	187
Planche photographique 3 Carte de réfugié et coupon de rations alimentaires de Sierra Léone .	252
Planche photographique 4 Quelques lieux et bâtiments remarquables du camp	290
Planche photographique 5 Des exemples des installations sanitaires du camp.....	291
Planche photographique 6 Des exemples de commerces et de services dans le camp	294
Planche photographique 7 Quatre exemples de bâtiments d'églises dans le camp.....	297
Planche photographique 8 Exemples de centres de formations gérés par des CBO dans le camp de Buduburam.....	298
Planche photographique 9 Lieux de santé dans le camp de Buduburam	300
Planche photographique 10 Deux indices de pression foncière à Buduburam.....	308
Planche photographique 11 Un exemple de maison en construction habitée par une famille de réfugiés libériens	320
Planche photographique 12 La résidence libérienne, un squat de Libériens à Conakry ?	326
Planche photographique 13 Conakry Refugee School, une école anglophone pour les réfugiés de Conakry	336
Planche photographique 14 Différentes sortes de maisons dans le camp de Buduburam.....	344
Planche photographique 15 Le foyer de la Croix Rouge à Conakry, réservé aux réfugiés malades transférés des camps dans la capitale	353
Planche photographique 16 Un exemple de logement en bidonville à Conakry.....	358

Planche photographique 17 Activités économiques formelles et informelles à Conakry et Accra	369
Planche photographique 18 Deux exemples de CBO fournissant des emplois à des réfugiés.....	376
Planche photographique 19 Agences de transferts d'argent à Conakry et Buduburam.....	391
Planche photographique 20 Les élections du comité des réfugiés libériens auprès du HCR en 2006.....	398
Planche photographique 21 Lieux emblématiques et figures de l'autorité détenue par les réfugiés à Buduburam	407
Planche photographique 22 Slogans et symboles de la campagne de rapatriement à Buduburam	424
Planche photographique 23 Images du rapatriement depuis la Guinée forestière.....	431
Planche photographique 24 Deux emblèmes de la promotion de la paix au Libéria	434
Planche photographique 25 Une école construite pour la population ghanéenne par le HCR à Buduburam	452
Planche photographique 26 Une affiche à Buduburam mettant les réfugiés en garde contre les arnaques à la réinstallation	481
Planche photographique 27 Les conditions de logement de Regine à Buduburam avant et après sa tentative de retour au Libéria.....	501
Planche photographique 28 Des espaces d'attente près du HCR.....	521
Planche photographique 29 Lécole d'infirmières de Ben T., un embryon de projet transnational	537

Table des photographies

Photographie 1 Centre de déplacés internes dans la banlieue de Monrovia	92
Photographie 2 Une carte de réfugié du Ghana.....	183
Photographie 3 Une affiche du HCR mettant les réfugiés en garde contre la participation aux élections ghanéennes.....	310
Photographie 4 L'affiche du recensement des réfugiés ivoiriens, libériens et sierra léonais à Conakry fin 2007-début 2008.....	313
Photographie 5 Le compound construit par une réfugiée libérienne, mariée à un Ghanéen, en zone 11 à Buduburam.....	349
Photographie 6 Calendrier présentant les membres du LRWC et d'autres figures importantes du camp.....	405
Photographie 7 Une pancarte de manifestation conservée par un réfugié.....	414
Photographie 8 L'enregistrement d'un réfugié avec le logiciel ProGres par un employé du HCR à Conakry	480

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction générale	9
1. Un sujet, deux lieux, des temporalités	10
1.1. Un sujet : des réfugiés libériens.....	11
1.2. Deux lieux : des capitales de pays proches du Libéria.....	12
1.3. Les temporalités : des années post-conflit	16
2. Un cadre théorique et problématique.....	20
2.1. Une analyse des enjeux politiques au cœur d'une situation de migration forcée en Afrique 20	
2.1.1. Les réfugiés, symptômes d'une crise du pouvoir politique.....	20
2.1.2. Les réfugiés, défis politiques pour les pays d'accueil	21
2.1.3. Les réfugiés, sujets politiques du « gouvernement humanitaire » ?	22
2.1.4. Les réfugiés, acteurs politiques à part entière.....	23
2.2. Une analyse des continuités entre catégories migratoires	24
2.2.1. Des Refugee Studies aux Forced Migration Studies	24
- Un champ de recherche autonome, les Refugee Studies.....	25
- La transformation en Forced Migration Studies : rappel du lien avec les études sur les migrations	26
- Revisiter l'idée d'un continuum entre types de migrations	27
2.2.2. Des réfugiés urbains comme nouveau sujet de recherche.....	28
- Un état de la recherche sur les réfugiés urbains.....	28
- Les enjeux de définition du réfugié urbain	30
- Réfugiés urbains en camp versus réfugiés urbains self-settled ?	33
2.3. Une analyse du champ des possibles migratoires post-conflit	34
2.3.1. La notion de projet migratoire, « prescription épistémologique ».....	34
2.3.2. Le champ des possibles construit à la conjonction du passé, du présent et du futur 35	
2.3.3. Combiner le contexte et ce que les réfugiés en font.....	36
2.4. Une question centrale de recherche.....	37
3. Un travail d'entretiens sur le terrain	38
3.1. Présentation des terrains à Conakry et à Accra	38
3.1.1. Une comparaison.....	38

3.1.2.	Deux terrains dissymétriques ?	40
3.2.	Méthodologie	42
3.2.1.	Des entretiens auprès des réfugiés libériens.....	42
-	Recueillir des témoignages.....	42
-	Une parole orientée ?.....	44
-	Une parole contrainte ?	46
3.2.2.	Des réseaux sociaux comme outils d'enquête et d'analyse	49
-	À Conakry, le recours à la méthode « boule de neige »	49
-	À Accra, un accès plus institutionnel aux réfugiés	53
-	Appréhender les stratégies post-conflit à partir des réseaux	54
3.2.3.	Un travail autour du contexte de l'asile.....	57
-	Des entretiens auprès des autorités de l'asile.....	57
-	La mobilisation d'archives de presse.....	58
-	À Conakry, des entretiens avec des chefs de quartiers et des habitants	59
	Première partie	63
	Guerre et asile proche.....	63
	Chapitre 1.....	65
	Du Libéria aux pays voisins, un conflit interne aux conséquences régionales	65
1.	Un long conflit interne.....	67
1.1.	Aux origines anciennes et récentes du conflit	67
1.1.1.	Aux racines du conflit, un profond déséquilibre socio-politique	68
-	Le Libéria, une création politique allogène du 19e siècle	68
-	De 1945 à 1980, la perpétuation d'un régime oligarchique porteur d'inégalités	72
1.1.2.	L'exacerbation des tensions sociales et ethniques dans les années 1980.....	75
1.1.3.	Un conflit interne aux dimensions internationales.....	77
1.2.	Deux guerres civiles	79
1.2.1.	La première guerre civile : 1989-1996	81
1.2.2.	La seconde guerre civile : 1999-2003.....	87
1.2.3.	Des milliers de déplacés internes.....	87
-	Quelques caractéristiques des déplacements internes.....	89
-	Une géographie partielle des lieux de refuge à Monrovia	91
1.3.	Les récits de guerre des réfugiés.....	94
1.3.1.	De l'importance des violences à caractère ethnique	95
-	Un clivage entre Krahn et Mandingo d'un côté et Gio et Mano de l'autre.....	95

- Les processus de discrimination ethnique lors de la première guerre civile	96
- La persistance du clivage sous le régime de C. Taylor et pendant la seconde guerre civile.....	99
1.3.2. Les violences contre les représentants du pouvoir.....	100
- Les militaires en première ligne	100
- Les violences contre les fonctionnaires de l'État.....	101
- Les violences contre les militants politiques.....	103
- Les violences contre les riches	103
1.3.3. Des vengeances personnelles.....	104
- Des conflits sociaux et fonciers.....	104
- Violences et sorcellerie.....	105
2. Une déstabilisation sous-régionale	107
2.1. Une « guerre nomade » ?	109
2.1.1. En Sierra Léone.....	109
2.1.2. En Côte d'Ivoire	110
2.1.3. En Guinée	111
2.1.4. La militarisation des zones d'accueil de réfugiés	118
2.2. Implication dans la guerre et recherche de paix, la Guinée et le Ghana face au conflit libérien	120
2.2.1. La Guinée, le Ghana et l'ECOMOG	121
2.2.2. La Guinée, alliée officieuse des mouvements anti-Taylor	126
2.2.3. Le Ghana, à la recherche d'une image de pays pacifiste face au Libéria en guerre	127
Chapitre 2.....	131
De l'urgence à l'exil prolongé, la gestion des réfugiés libériens en Guinée et au Ghana.....	131
1. Les afflux de réfugiés libériens en Guinée et au Ghana.....	133
1.1. Géographie multiscalaire de l'exil libérien.....	133
1.1.1. Panorama chiffré mondial et ouest-africain	133
- À l'échelle du monde.....	135
- À l'échelle des pays proches : Côte d'Ivoire, Sierra Léone, Guinée et Ghana	136
1.1.2. Des arrivées terrestres massives en Guinée forestière.....	139
1.1.3. Des arrivées maritimes ponctuelles au Ghana.....	143
1.2. Le modèle d'accueil guinéen : un relatif laissez-faire.....	145
1.2.1. Un principe de libre installation des réfugiés	146
1.2.2. L'importance du HCR face à un État dépassé.....	150

1.3.	Le modèle d'accueil ghanéen : un encadrement des réfugiés	153
1.3.1.	La concentration des réfugiés libériens dans le camp de Buduburam	153
1.3.2.	Une intervention plus tardive du HCR et un rôle important des ONG nationales 156	
2.	Les « autorités de l'asile » et la catégorisation des personnes ayant fui le Libéria.....	160
2.1.	L'exclusion des retournés nationaux	160
2.1.1.	Le cas des Ghanéens rentrés du Libéria	161
2.1.2.	En Guinée, une difficile distinction entre Guinéens et Libériens	166
	- Des « Libéro-Guinéens » ? Raisons historiques et géographiques d'une difficile distinction	166
	Des mouvements d'émigration de la Guinée vers le Libéria (2e moitié du 20e siècle)	166
	Les Mandingo.....	169
	Les ethnies forestières.....	171
	- Le flou des identités, un défi pour les gestionnaires de l'aide humanitaire	172
2.2.	Des distinctions progressives entre Libériens en exil.....	174
2.2.1.	L'élaboration de droits d'asile nationaux	175
2.2.2.	Des critères de différenciation spatiaux, temporels et administratifs	179
	- Réfugiés des camps, réfugiés des villes.....	180
	- Réfugiés des camps : rythmes d'arrivée et opérations d'enregistrement	182
	- Réfugiés des villes et documents administratifs	184
	Laissez parler les petits papiers	184
	Corruption et fraudes autour des attestations de réfugiés.....	189
3.	L'évolution de l'asile en Guinée et au Ghana	191
3.1.	La mise en place d'une politique d'« <i>encampement</i> » en Guinée après 2000	192
3.1.1.	Un rejet des réfugiés ?	192
3.1.2.	Tensions entre l'État guinéen et le HCR et nouveaux camps.....	193
3.2.	Les limites de l'accueil et la question de sa durée dans le temps au Ghana	196
3.2.1.	Fin(s) de guerre(s) et pressions au retour.....	196
3.2.2.	La manifestation de 2008 et ses conséquences.....	198
3.2.3.	De la « fatigue de l'hôte » aux clauses de cessation du statut de réfugié.....	202
	- Les facteurs explicatifs d'une « <i>refugee fatigue</i> » en Guinée et au Ghana.....	202
	- La fin du statut de réfugié pour les Libériens.....	206
	Guerre et asile proche.....	209
	Conclusion.....	209

Deuxième partie	211
Les réfugiés et la ville	211
Parcours d'exil et reterritorialisations à Conakry et Accra	211
Chapitre 3.....	213
Parcours de l'exil libérien jusqu'à Conakry et Accra	213
1. Profils des Libériens rencontrés	214
1.1. Profils démographiques et sociaux des enquêtés	214
Âge des enquêtés	214
Sexe des enquêtés	214
Situations matrimoniales	215
Profils socio-économiques.....	218
1.2. Profils ethniques et géographiques des enquêtés	219
2. Typologies de parcours.....	224
2.1. Typologie des parcours jusqu'à Accra	225
2.1.1. Les vagues d'arrivées à Buduburam.....	225
2.1.2. Des étapes dans d'autres pays d'asile.....	229
- Les Libériens arrivés directement à Accra	229
- Les Libériens ayant connu un premier exil en Côte d'Ivoire.....	231
- Les Libériens ayant vécu un premier exil en Guinée	232
- Les Libériens ayant vécu un premier exil au Nigéria	234
- Les Libériens ayant vécu un premier exil en Sierra Léone.....	235
2.2. Typologie des parcours jusqu'à Conakry.....	236
2.2.1. Les Libériens arrivés directement à Conakry	237
2.2.2. Les Libériens ayant connu un premier refuge en Guinée forestière	240
- Le départ de Guinée forestière pour Conakry	246
2.2.3. Les Libériens ayant connu un premier exil en Sierra Léone.....	249
- Quatre moments clé de ce parcours type par la Sierra Léone.....	255
1991 : Bref refuge frontalier dans l'est sierra léonais.....	255
1995 : L'attaque du camp de Waterloo	257
1997-1998 : L'attaque du camp de Jui et la fuite hors de Sierra Léone.....	258
2000 : Attaques contre les camps de Guinée maritime et nouveaux déplacements.....	260
- De camp en camp jusqu'à Conakry	261
2.2.4. Les Libériens ayant connu un premier exil en Côte d'Ivoire	262

2.3.	Des récurrences dans les parcours : mouvements tous azimuts, opportunités des liens sociaux et déstructuration-restructuration des familles	269
2.3.1.	Des migrations multiples et non linéaires.....	269
-	Des déplacements forcés en cascade	270
-	Des tentatives de retours	271
2.3.2.	Du rôle des relations sociales.....	273
-	Des liens migratoires anciens entre pays.....	273
-	Le rôle de l'ECOMOG	274
-	Le rôle des Libériens déjà en exil.....	276
2.3.3.	De la dispersion aux retrouvailles en exil.....	277
-	« We all scattered », une diaspora réfugiée libérienne ?	277
-	« I heard that they are in... »: reprises de contacts et réunifications familiales	279
Chapitre 4.....		285
La répartition géographique des réfugiés libériens à Conakry et Accra		285
1.	Le camp de Buduburam, une petite ville libérienne au Ghana	286
1.1.	“ <i>Bustling Buduburam</i> ”, un camp urbain de réfugiés.....	286
1.1.1.	Visite guidée du camp	287
1.1.2.	Aménités.....	289
1.1.3.	Le dynamisme commercial du camp	293
1.1.4.	Une vie sociale foisonnante.....	295
1.1.5.	Un point de repère pour les Libériens installés ailleurs.....	301
1.2.	Un camp en expansion en périphérie d'une agglomération en croissance.....	303
1.2.1.	Un camp gagné par l'aire d'influence urbaine d'Accra	303
1.2.2.	Pression foncière et enjeux de pouvoir.....	308
2.	À Conakry, une géographie de la périphérie et de l'invisibilité ?.....	311
2.1.	Une dispersion à l'échelle de la capitale guinéenne	311
2.1.1.	De la difficulté à estimer le nombre total de réfugiés libériens à Conakry	312
-	Démarches auprès des autorités guinéennes	312
-	La principale source chiffrée : le HCR	314
-	L'ambassade du Libéria en Guinée	315
2.1.2.	Des entretiens auprès de réfugiés dispersés en ville.....	316
2.1.3.	Une majorité de réfugiés dans les communes de la périphérie	318
-	La contribution des réfugiés à l'urbanisation des quartiers périphériques	319
-	Des facteurs explicatifs de cette installation en périphérie	322

2.2.	Des micro-concentrations : entre opportunités d'enquête et logique ethnique d'implantation urbaine.....	324
2.2.1.	La résidence libérienne.....	324
-	Une maison à l'abandon peuplée de Libériens.....	325
-	Fonctions du lieu : hébergement de secours, logement de passage, « sas d'entrée » en ville.....	327
-	Premier logement urbain de primo-arrivants, squat, campement ? Les paradoxes de l'hébergement de Libériens à la résidence.....	330
2.2.2.	Petit Symbaya.....	334
-	L'école Conakry Refugee School.....	334
-	Petit Symbaya, centralité libérienne ?.....	336
2.2.3.	Une « banlieue » nord krahn et une « banlieue » sud mandingo ?	339
-	Tombolia, une autre centralité libérienne à Conakry ?	340
3.	L'insertion résidentielle des réfugiés dans les deux capitales	342
3.1.	À Accra, des réfugiés hébergés ?	342
3.1.1.	En zones 1 à 9 du camp : « quasi-proprétaires » et locataires	343
3.1.2.	En zones 10 à 12 : des réfugiés chez les Ghanéens	347
3.1.3.	En dehors de Buduburam, des Libériens locataires.....	350
3.2.	À Conakry, la location comme norme ?	352
3.2.1.	Des cas de Libériens hébergés à Conakry.....	353
3.2.2.	La difficulté à se loger à Conakry, une spécificité des réfugiés ?	355
-	Des locataires sans marge d'action ?.....	357
-	D'importantes mobilités résidentielles	360
Chapitre 5.....		365
Les modes de subsistance des réfugiés libériens à Conakry et à Accra		365
1.	(Sur)vivre au quotidien	366
1.1.	« <i>Husting in exile</i> », travailler à Conakry ou à Accra	367
1.1.1.	Une contribution à l'artisanat et au commerce urbains informels	368
1.1.2.	Une spécialisation dans le travail domestique ?	373
1.1.3.	De nombreuses activités « communautaires » ?.....	375
-	Des emplois dans des organisations créées pour, ou par les réfugiés	375
-	Les organisations religieuses.....	377
-	Les écoles et centres de formation.....	378
-	Les centres de santé	378
1.1.4.	Une insertion dans des activités informelles illégales ?.....	379

1.1.5.	De rares exceptions de travail dans le secteur formel.....	381
1.2.	« <i>Living without assistance</i> » ? Les aides extérieures	383
1.2.1.	D'une aide humanitaire déclinante à des relais locaux ?.....	383
1.2.2.	Le poids des transferts d'argent venus de l'étranger.....	385
-	Des transferts d'argent plus nombreux vers le Ghana que vers la Guinée.....	385
-	Une différence de profil entre réfugiés libériens à Conakry et à Accra	386
-	Des aides non pérennes	388
-	Des aides sélectives et plutôt ponctuelles	389
-	Des dispositifs facilitant ces transferts d'argent.....	390
-	Les relations des réfugiés avec leurs donateurs.....	392
2.	S'organiser politiquement	394
2.1.	À Conakry, une « communauté divisée ».....	394
2.1.1.	Des divisions internes pour définir les contours de la communauté libérienne	394
2.1.2.	Les enjeux de la représentation des Libériens auprès du HCR.....	396
-	Les tensions issues de l'élection du comité des réfugiés en 2006	397
-	Des rivalités pour le pouvoir de représenter les réfugiés	399
2.2.	À Buduburam, le comité des réfugiés comme gouvernement local ?.....	401
2.2.1.	Des représentants non pas élus mais désignés.....	401
-	Un président choisi par le camp manager et une équipe autodésignée.....	402
-	Une structuration d'organe exécutif.....	403
-	Un pouvoir concentré dans les mains d'hommes mûrs	404
2.2.2.	Quelle réalité du pouvoir du comité ?	406
-	Un pouvoir circonstancié de justice et de police	408
-	Une « politique du ventre » ?	409
2.2.3.	Un comité contesté.....	410
2.3.	Des revendications citoyennes envers le HCR	411
2.3.1.	Des comités de réfugiés critiques à l'égard du HCR.....	411
2.3.2.	Le « répertoire d'action » des réfugiés	413
-	Revendiquer en s'appuyant sur les critères élaborés par le HCR.....	413
-	Se faire entendre.....	414
	Les réfugiés et la ville	417
	Parcours d'exil et reterritorialisations à Conakry et Accra	417
	Conclusion.....	417
	Troisième partie	419

Rentrer, Rester, Partir : Le champ des possibles	419
Chapitre 6 : Des « solutions durables » À leur appropriation	422
1. Le rapatriement volontaire	423
1.1. La « solution durable » privilégiée pour la majorité des réfugiés	423
1.1.1. Les conditions nécessaires au rapatriement.....	425
1.1.2. L'organisation d'un rapatriement de réfugiés.....	428
1.2. Campagnes de rapatriement vers le Libéria	429
1.2.1. Les rythmes du rapatriement des réfugiés urbains en Guinée et au Ghana	430
1.2.2. Au Libéria, difficultés et perspectives de réintégration	434
1.3. Ceux qui avaient décidé de rentrer	437
2. L'intégration locale	441
2.1. Les enjeux de cette « solution durable »	442
2.1.1. De la différence entre installation locale et intégration locale.....	442
2.1.2. Dimensions, acteurs et paramètres de l'intégration des réfugiés	443
2.2. Perspectives d'intégration locale en Guinée et au Ghana	446
2.2.1. L'effet de nombre : une solution destinée aux « réfugiés résiduels »	446
2.2.2. La dimension légale	447
2.2.3. La dimension économique	449
2.2.4. La dimension sociale	451
2.3. Ceux qui avaient décidé de rester.....	454
3. La réinstallation dans un pays tiers, une « solution durable » pour <i>happy few</i>	457
3.1. De l'importance numérique des Libériens réinstallés dans des pays occidentaux.....	458
États-Unis	459
Australie	461
Canada	463
Pays nordiques et autres pays européens.....	464
3.2. Des procédures de réinstallation : entre tactiques des réfugiés et surveillance des autorités de l'asile	465
3.2.1. Ce que les Libériens percevaient du fonctionnement de la réinstallation	466
- Des critères de réinstallation	466
Le critère du statut de réfugié.....	466
Le critère de la violation des droits de l'homme	468
L'existence de profils socio-démographiques.....	470
- Des acteurs impliqués dans la réinstallation	472

Les décideurs : le HCR et les États « tiers » d'accueil.....	472
Le rôle des particuliers et des ONG	476
3.2.2. La lutte contre la « fraude à la réinstallation ».....	479
3.3. Ceux qui allaient partir.....	484
Chapitre 7 : Hésitations et projets cumulatifs	489
1. Ni rentrer, ni rester... Un attentisme tactique ?	490
1.1. « I can't go back »	491
1.1.1. "A matter of life and death"	492
1.1.2. Des doutes sur la paix	493
- Les craintes de persécutions politiques exprimées par les Krahn.....	494
- Le sentiment de marginalisation des Mandingo.....	495
1.1.3. Un manque de ressources.....	496
1.2. « Intégration ? No ! »	501
1.2.1. Insécurité et xénophobie	502
1.2.2. « The language barrier »	504
1.2.3. Une absence de bonnes conditions de vie et d'opportunités pour les améliorer	505
- Incompréhension et critiques contre le programme d'intégration locale du HCR	505
- De meilleures opportunités ailleurs ?.....	506
- Une absence de perspectives sur place.....	507
1.3. Des Libériens bloqués?	509
1.3.1. Une immobilité subie ?	509
1.3.2. Une immobilité partagée par d'autres migrants.....	510
2. La réinstallation, mythe migratoire et référentiel de mobilisation.....	513
2.1. La réinstallation, une croyance	513
2.1.1. « They travelled » : des discours dans lesquels la réinstallation est omniprésente	514
2.1.2. « One day, my time will come... »: les raisons de croire.....	515
2.1.3. Un espoir lié aux lieux ?.....	517
2.2. Les activistes de la réinstallation	519
2.2.1. La manifestation de Buduburam, un dernier recours ?	519
3.3.1. Les formes du plaidoyer pro-réinstallation à Conakry	520
- « Courir après » le HCR à Conakry	520
- « A Liberian advocating group » ?	522

- La mobilisation à partir d'un « réseau d'expérience : le cas des « double exilés » de Sierra Léone	524
3. Des projets cumulatifs : tactiques ou stratégies ?	526
3.1. Rester en attendant de partir, un répertoire de tactiques	528
3.1.1. Rester pour partir ?	528
- Rester dans le lieu où le statut de réfugié permettra de partir	528
- Partir en abandonnant provisoirement son statut de réfugié ?	531
3.1.2. Se projeter en dehors du statut de réfugié ?	531
- Stratégies matrimoniales	531
- Migrations de travail	532
- Partir par des itinéraires clandestins	533
3.2. Rester en attendant de rentrer, des stratégies à moyen terme	533
3.2.1. S'appuyer encore un peu sur les opportunités offertes à Accra et Conakry avant de rejoindre Monrovia	534
3.2.2. Circuler ?	535
Rentrer, Rester, Partir : Le champ des possibles	541
Conclusion	541
Conclusion générale	543
Une géographie sociale adaptée aux migrations forcées	545
Une réflexion sur les politiques du HCR	548
Du rôle des lieux et de l'espace dans les catégorisations du HCR	548
De la pertinence d'une intégration de la mobilité dans les « solutions durables »	550
Une inscription de la recherche sur les réfugiés dans la recherche sur les migrants en général	552
La mise en œuvre d'un <i>continuum</i> analytique	552
Une contribution à la spatialisation des études sur les migrants forcés	554
Épilogue et possibles terrains de recherche à venir	556
Bibliographie	559
Liste des sigles et acronymes	591
Annexes	593
Table des annexes	593
1. Tableau récapitulatif des réfugiés rencontrés à Conakry et à Accra	594
2. Exemple d'entretien avec John G., réfugié libérien à Conakry	603
3. Les entretiens menés auprès d'acteurs institutionnels	617
4. 3.1. En Guinée	617
5. 3.2. Au Ghana	620

4. Déclaration de cessation du statut de réfugié pour les Libériens	621
Tables des illustrations	631
Table des cartes.....	631
Table des encadrés.....	632
Table des tableaux.....	633
Table des figures	633
Table des documents	634
Table des planches photographiques	634
Table des photographies	635
Table des matières	637

